



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



# Revue des cours et conférences

PF 2 331.5



**Harvard College Library**

FROM THE BEQUEST OF

MRS. ANNE E. P. SEVER,

OF BOSTON,

WIDOW OF COL. JAMES WARREN SEVER,

(Class of 1817)

*.10 Dec. 1898 - 1 Apr., 1899.*







**REVUE HEBDOMADAIRE**  
DES  
**COURS ET CONFÉRENCES**

---

**Septième Année — Première Série**

*(Novembre 1898 — Mars 1899)*

---

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences, de Novembre à Juillet.

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

ABONNEMENT, un an

France : 20 fr., payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les 15 février et 15 mai 1899.

Etranger. . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée *Revue des Cours et Conférences* : — estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons même pas à passer la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la *Revue des Cours et Conférences* est à *bon marché* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours *soigneusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; — toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : — indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relation intellectuelle avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Marthas, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Maurice Croiset, etc., etc (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

DIRECTEUR : N. FILOZ

## LA REVUE PUBLIE CETTE ANNÉE :

LITTÉRATURE FRANÇAISE.	Cours de MM. Emile Faguet, Gustave Larroumet ; leçons de MM. Charles Dejob, Emile Krantz.
LITTÉRATURE LATINE. . .	Cours de MM. Gaston Boissier, Jules Martha ; leçons de M. G. Michaut.
LITTÉRATURE GRECQUE. . .	Cours de MM. Alfred Croiset et Maurice Croiset.
LITTÉRATURE ANGLAISE. . .	Cours de M. Alexandre Beljame.
PHILOSOPHIE. . . . .	Leçons de MM. Gabriel Séailles et G. Milhaud.
HISTOIRE. . . . .	Cours de M. Charles Seignobos ; leçons de MM. Desdevises du Désert, Henri Hauser.
CONFÉRENCES DE L'ODÉON.	M <sup>me</sup> Jane Dieulafoy ; MM. Francisque Sarcey, N.-M. Bernardin, Henry Fouquier.
VARIÉTÉS. — CHRONIQUE DES LETTRES. — SOUTENANCES DE THÈSES. — SUJETS DE DEVOIRS ET DE COMPOSITIONS. — PLANS DE DISSERTATIONS ET DE LEÇONS. — PROGRAMMES DES COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES. — LISTES D'AUTEURS, PROGRAMMES D'EXAMENS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS.	

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tout droit de reproduction réservé

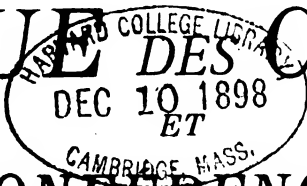
P. Fr. 331.5

1898, Dec. 16 - 1899, April.  
Sever sand.



Année Scolaire 1898-1899

REVUE **DES** COURS  
 CONFÉRENCES



Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. PILOZ

SOMMAIRE

BOILEAU THÉORICIEN DE L'ART RÉALISTE.....	<b>Emile Fagnet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LES ORATEURS ET LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE AU IV <sup>e</sup> SIÈCLE.....	<b>Alfred Croiset,</b> <i>Membre de l'Institut.</i>
LES PREMIÈRES ŒUVRES DRAMATIQUES DE SHAKESPEARE (XIV).....	<b>A. Beljame,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LE THÉÂTRE DE CORNEILLE. — « POLYEUCTE ». (Conférence à l'Odéon).....	<b>Francisque Sarcey.</b>
CHRONIQUE DES LETTRES : A nos lecteurs. — M. le Doyen. — Les matinées de l'Odéon. — Le congrès international des étudiants à Turin. — Notre correspondance.....	<b>Gaston Flozi.</b>
PLAN DE DISSERTATION.....	<b>Licence ès lettres.</b>
SUJETS DE DEVOIRS (licences et agrégations).....	<b>Université de Paris.</b>
PROGRAMMES D'AUTEURS (licences et agrégations)...	<b>Concours de 1899.</b>

PARIS  
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
 (ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,*

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France. . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger. . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

**CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :**

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger nous allons reprendre la publication de notre très estimée *Revue des Cours et Conférences* : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la *Revue des Cours et Conférences* est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## Boileau théoricien de l'art réaliste.

Cours de M. EMILE FAGUET (1)

*Professeur à l'Université de Paris.*

Boileau est le grand théoricien de l'art classique. A cet égard, il mérite une étude approfondie, que je diviserai en trois parts. Je chercherai d'abord quelles ont été ses idées générales sur la poésie ; puis je ferai voir son rôle dans la querelle des anciens et des modernes, et les raisons qu'il a opposées à ses adversaires ; enfin, je passerai en revue ses idées particulières sur chacun des genres de l'art poétique. Il ne me restera plus alors qu'à appeler l'attention sur quelques préceptes relatifs à la métrique et à la versification françaises.

C'est un fait absolument acquis que Boileau a été le plus net, le plus formel, le plus convaincu de tous ceux qui ont soutenu que le fond de l'art littéraire est la raison. Mais sur ce mot « raison », il faut s'entendre ; il n'y en a pas sur lequel on ait fait plus d'erreurs et de contresens volontaires ou involontaires. Il est certain que Malherbe est, lui aussi, un théoricien de la raison. Dans ses observations, il y a toujours un rappel au bon sens, une certaine défiance à l'égard des imaginations vagabondes. Mais Boileau est plus explicite ; il se rend compte davantage et il a plus conscience de ce qu'il enseigne. Un autre précurseur du critique en cette matière est l'homme qu'il a attaqué le plus, c'est-à-dire Chapelain. La préface de *La Pucelle*, qui est de 1636, date bien antérieure à celle de *l'Art poétique*, nous donne déjà les idées princi-

(1) Voir l'année 1897-98 de la *Revue*.

pales de Boileau. Voyez, par exemple, ces lignes, qui ne manquent pas d'une certaine ingénuité :

« Comme le public n'est pas sensible aux véritables (1) beautés, comme il n'aime pas même les vrais ornements s'ils ne sont sans nombre et sans mesure, qu'il n'est charmé de rien tant que de l'ingéniosité affectée et immodérée de Lucain, et qu'il trouve presque insipide la sagesse et la magnificence de Virgile : j'ai pensé devoir faire en ce lieu ma déclaration, que c'est avec connaissance de cause que je me suis résolu à marcher sur les traces du dernier, reconnu de tous les temps pour le seul guide qui mène au Parnasse, pour le seul poète qui conserve le jugement dans la fureur, et pour le seul peintre capable de bien imiter la nature. » Tous ces mots sont à retenir : « ... l'ingéniosité affectée de Lucain » ; le trait pourrait bien être destiné à Brébeuf ; mais il vient plutôt d'une réaction contre le précieux et le gongorisme. Raison, jugement, maîtrise sur l'imagination, défiance à l'égard de cette faculté, imitation de la nature : nous voilà déjà dans les théories de l'école de 1660. Chapelain semble dire : j'ai recherché avant toutes choses la clarté et la précision, et j'ai voulu fuir les efforts de l'imagination. C'est bien la conception qui ramène la poésie, insensiblement, du côté de la prose, et qui, peu à peu, se dégagera de l'art classique.

Cependant cette préface n'a qu'un intérêt de curiosité. Il est besoin de la commenter pour faire voir tout ce qu'elle peut contenir. Revenons à Boileau lui-même.

La question demande beaucoup de prudence ; il est très difficile de ne pas exagérer. Nous notons trois stades dans l'explication de plus en plus élargie de la *raison* de Boileau. Ils sont marqués par Nisard, Taine et ce très distingué M. Emile Krantz, qui, dans son ouvrage sur *l'Esthétique de Descartes* (titre piquant), a prétendu définir l'esprit classique français.

Nisard nous dit : « L'esprit classique français, que je trouve exprimé et réalisé dans les grands écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle, est formulé dans Boileau : c'est la raison ; et par ce mot les hommes de la grande époque entendent une certaine faculté directrice de l'entendement qui vise à répandre dans le monde des vérités salutaires. C'est, encore, un certain bon sens qui tient l'écrit pour un commencement d'acte, et qui, voulant l'acte bon, exige, par suite, de l'écrit certaines qualités raisonnables ». Cette interpréta-

(1. Le public est sensible aux beautés de Voiture, de Renserade, des précieux et des burlesques, c'est-à-dire aux qualités d'imagination et d'esprit. On le voit, ce ne sont pas celles-là que prises Chapelain.



tion de Nisard n'est assurément pas fausse, si l'on songe aux rapports très étroits que Boileau veut établir entre la littérature et la morale. Ce n'est pas mal comprendre l'esprit classique, encore que ce soit, à mon sens, en négliger certaines parties.

Taine, qui est l'élève de Nisard beaucoup plus qu'on ne croit et qu'il ne s'en est douté lui-même, nous dit à son tour : « La raison, principe essentiel de l'esprit classique français, c'est ce qui dégage de l'accidentel le permanent, du contingent le nécessaire, du particulier l'universel. Et les grands écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle procèdent, en effet, par analyses éliminatoires et par synthèses puissantes ; la cause de l'universalité de notre littérature est là. » — Voilà qui est très ingénieux ; mais il ne faut pas aller plus loin. Or, Taine, à propos de chacun des classiques, prétend prouver qu'aucun d'eux n'a jamais peint l'individuel ni le particulier, jamais représenté par conséquent un être vivant. Cette idée est impliquée dans tous ses articles de critique. Il oublie ces quatre ou cinq portraits, — celui de la présidente Tardieu entre autres, — que nous avons rencontrés dans la *Satire des Femmes*. Il néglige toute l'œuvre de La Bruyère, et il se trompe singulièrement en prétendant que le Néron de Racine est le tyran en soi et Joad le type universel de l'évêque. Bien au contraire, de tels personnages sont peints avec une intensité de vie et une minutie particulière de détails qui contribuent pour une grande part à leur beauté. J'aboutis, quant à moi, à une conclusion inverse : je dis que la littérature de 1660 a été une littérature de réalistes.

M. Krantz, élève de Taine, va plus loin encore que son maître. Il entend par *raison*, dans ce qui caractérise l'esprit classique français, rien moins que la raison pure au sens cartésien du mot, c'est-à-dire cette raison subjective, qui en nous se rend compte de la raison objective, laquelle réside dans un être suprême, éternel, parfait, situé hors du temps et de l'espace. Voyons comment il s'exprime :

« On sait qu'il y a pour Descartes deux raisons : la raison objective et la raison subjective. La première n'est pas autre chose que la vérité suprême réalisée, en dehors de l'esprit humain, dans un être parfait. La seconde est la faculté de connaître par intuition cet objet parfait, et, pour chaque homme, le privilège d'en posséder comme un exemplaire intérieur. Cette reproduction dans tous les esprits d'un même objet, avec une clarté qui peut devenir la même par l'application, assure l'accord et l'égalité des esprits. C'est ce « bon sens si bien partagé » par où Descartes commence sa philosophie. Or, puisque l'art classique vise à la

suprême généralité, il est certain que son idéal doit être la raison objective, et que la raison subjective doit être son agent. »

C'est là décidément prendre la question trop en philosophe et s'écarter beaucoup du sens donné au mot *raison* par Boileau et ceux qui l'ont suivi. Nous allons, en lecteurs scrupuleux et qui n'ont pas d'imagination même philosophique, considérer les textes qui se rapportent à ce sujet. M. Krantz a dressé la liste des vingt-cinq ou trente vers de Boileau dans lesquels le mot *raison* revient comme un coup de cloche. Nous les passerons en revue l'un après l'autre.

Au chant I<sup>er</sup> de *l'Art poétique*, voici d'abord ces deux vers :

Aimez donc la raison ; que toujours vos écrits  
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Isolés, ils peuvent paraître d'une portée philosophique et d'un sens très général ; mais voyons le contexte : c'est de la rime qu'il s'agit. Boileau veut dire tout simplement qu'il faut soumettre les suggestions de la rime aux volontés de la raison, c'est-à-dire de la pensée ; il importe de s'attacher à l'idée et de ne pas courir après la rime, d'abord parce que c'est le moyen de ne pas l'attraper, ensuite parce que c'est se laisser aller à des inspirations sournoises et perfides qui transformeraient la poésie en une sorte de jeu de baladins. Bref, la rime doit obéir à la pensée : ce passage ne veut rien dire de plus.

La raison pour marcher n'a souvent qu'une voix.

Cela est dit à propos des concetti et des bizarreries de l'imagination. Rétablissons le contexte :

La plupart, emportés d'une fougue insensée,  
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée :  
Ils croiraient s'abaisser, dans leurs vers monstrueux,  
S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.  
Evitons ces excès, laissons à l'Italie  
De tous ces faux brillants l'éclatante folie.  
Tout doit tendre au bon sens. Mais, pour y parvenir,  
Le chemin est glissant et pénible à tenir.  
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie.  
La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.

Boileau ne veut pas de cette imagination un peu artificielle et forcée, comme disait Chapelain, qui est l'effet d'une originalité laborieuse et fautive, et qui arrive à des résultats monstrueux, c'est-à-dire anormaux. Raison veut donc dire ici, tout simplement, bon sens, sagesse, sobriété et maîtrise de soi.

Avant donc que d'écrire apprenez à penser.

J'ajoute ce vers à la liste de M. Krantz qui aurait pu en tirer de belles conclusions philosophiques. Mais remarquons que notre auteur vient de parler de Malherbe et ne tient à rien de plus ici qu'à recommander la clarté de ce poète. Voyons ce qui précède et ce qui suit :

Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté  
Et de son tour heureux imitez la clarté.  
Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,  
Mon esprit aussitôt commence à se détendre ;  
Et de vos vains discours, prompt à se détacher,  
Ne sent point un auteur qu'il faut toujours chercher.  
Il est certains esprits dont les sombres pensées  
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;  
Le jour de la raison ne le saurait percer.  
Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.  
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,  
L'expression la suit, ou moins nette ou plus pure.  
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement  
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Notre vers est encadré entre deux éloges de la clarté et de la pureté du style ; il est donc bien certain que « pensée » et « raison » n'ont pas d'autre sens ici que : « perception claire et nette de ce que l'on veut dire ». C'est la netteté d'esprit que Boileau recommande aux écrivains. Entre parenthèses, demandons-nous ce que signifie le vers célèbre :

Avant donc que d'écrire apprenez à penser.

Est-ce la traduction du mot d'Horace :

*Scribendi recte sapere est et principium et fons ?*

Je ne le crois pas. Il y a deux sens possibles, en effet. Boileau peut vouloir nous dire : avant de faire métier d'écrivain, apprenez à penser, soyez bons moralistes, ou, tout au moins, sachez bien diriger vos idées, soyez un homme à pensées claires. Mais il peut vouloir nous dire aussi : avant de jeter une demi-page sur le papier, exercez-vous à la penser. Ce dernier sens est moins philosophique ; mais il s'accorde mieux avec le contexte, où sont recommandées la netteté du tour et la précision de l'expression.

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse.

N'écrivez pas, comme beaucoup de gens, une minute avant d'avoir pensé. Il n'est pas question ici de raison raisonnée, de raison analytique ou synthétique, mais simplement de l'art d'avoir de la clarté dans ses idées.

Mais nous, que la raison à ses règles engage...

Les règles de la raison ! Nous voilà tout à fait, semble-t-il, dans la méthode de bien concevoir, dans les universaux, comme dit Molière. Cependant, lisons tout le passage ; il s'agit du théâtre :

Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.  
 Un rimeur, sans péril delà les Pyrénées,  
 Sur la scène en un jour renferme des années.  
 Là, souvent le héros d'un spectacle grossier,  
 Enfant au premier acte, est barbon au dernier;  
 Mais nous, que la raison à ses règles engage,  
 Nous voulons qu'avec art l'action se ménage,  
 Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli  
 Tiende jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Comme la majuscule du mot Raison paraît décroître quand on remplace ce mot dans les passages où l'a mis Boileau ! C'est ici une théorie très particulière et très restreinte ; il est de bon sens, il est naturel qu'il n'y ait pas au théâtre de trop grands intervalles de temps et d'espace : voilà tout ce que l'auteur veut dire. De même, quand il écrit que « la scène demande une exacte raison », il ne fait qu'opposer l'art dramatique au roman, genre « frivole » ; le théâtre demande une étude plus exacte de la vérité. Le critique s'explique mieux encore, quand il ajoute :

L'étroite bienséance y veut être gardée.

La bienséance, c'est ce qui est convenable et ce qui agréé le mieux, ce qui est le plus commode pour le spectateur. Celui-ci est plus à son aise dans une pièce qui est ramassée en un jour et qui se passe dans un seul lieu. Rien de plus vrai. Ces observations s'appliquent parfaitement encore à cet autre passage :

Que l'action, marchant où la raison la guide,  
 Ne se perde jamais dans une scène vide.

L'auteur demande ici qu'il n'y ait pas, comme nous disons, de trous, c'est-à-dire de scènes inutiles, dans une pièce de théâtre. « Raison » signifie art de préparer un plan. Le mot n'a aucune valeur philosophique, et il n'a pas non plus le sens moral et utilitaire que lui attribue Nisard.

J'aime sur le théâtre un agréable auteur,  
 Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,  
 Plaît par la raison seule et jamais ne la choque.

Notre mot, dans ce dernier vers, est synonyme de « nature », car Boileau, dans ce qui précède, prescrit aux auteurs comiques de ne pas s'écarter de la nature et leur recommande à ce sujet l'exemple de Térence.

Quand il écrit encore :

Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter ;  
 Jamais de la nature il ne faut s'écarter,

il veut dire qu'il faut être raisonnablement naturel, se conformer raisonnablement à la nature, même dans les plaisanteries.

Au chant IV, nous lisons :



Je vous l'ai déjà dit, aimez qu'on vous censure,  
Et, souple à la raison, corrigez sans murmure.

La raison n'est autre ici que le bon goût. L'auteur a exprimé cette même idée dans le passage du premier chant, où sont ces vers :

Mais sachez de l'ami discerner le flatteur...  
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Continuons notre revue :

Au mépris, au bon sens, le burlesque effronté  
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.

« Bon sens », opposé à « burlesque », désigne ici une espèce de fermeté de vue et d'intelligence critique.

La raison outragée enfin ouvrit les yeux.

Cela est dit à propos des pointes dont Boileau fait un petit historique, que l'on connaît. La raison est donc dans ces lignes le contraire du bel esprit et du précieux. C'est encore une sorte de clarté, un art de bien saisir ses idées et de s'en rendre compte, un respect absolu du naturel et de la mesure. Notez que, chez les autres écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, le mot « raison » a très souvent ce sens. Ainsi dans Molière :

La parfaite raison fuit toute extrémité,  
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Il s'agit bien là du sens de la mesure, du sens pratique. De même, dans Fénelon : « Il savait qu'il ne faut attaquer les passions humaines pour les réduire à la raison que quand elles commencent à s'affaiblir par une sorte de lassitude. »

Si nous ne voulons pas nous tromper sur le sens du mot « raison » dans Boileau, traduisons-le par l'adjectif *raisonnable* (et non pas rationnel), auquel nous ne sommes pas tentés de donner une valeur philosophique. Nous sommes dans la juste acception du terme avec ces vers de Corneille tirés, l'un du *Cid*, l'autre de *Théodore* :

Le comte est donc si vain et si peu raisonnable?...  
Mon cœur est raisonnable autant que généreux...

Le mot synonyme serait ici « prudent ». Voyons enfin cet important passage qui est dans la préface de la *Phèdre* de Racine :

« Quand je ne devrais à Euripide que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrais dire que je lui dois ce que j'ai peut-être mis de plus raisonnable sur le théâtre. » — L'expression peut sembler étrange, mais persuadons-nous que par *raisonnable* Racine entend : naturel, conforme à la moyenne de l'humanité, conforme aussi à la réalité. Nous voilà bien loin de toute philoso-

phie. Les écrivains de 1660, loin d'être des rationalistes, sont de purs réalistes; ils recommandent, avant tout, la soumission à l'objet; il faut, pour être des leurs, mettre sa gloire à peindre la nature telle qu'elle est.

N'y a-t-il pas ici une contradiction ? Boileau dit, d'une part :

Aimez donc la raison ; que toujours vos écrits  
Empruntent d'elle *seule* et leur lustre et leur prix ;

Il écrit ailleurs :

Que la nature donc soit votre étude *unique*...  
*Jamais* de la nature il ne faut s'écarter.

La vérité est que « nature » et « raison », pour Boileau et pour ses contemporains, sont presque synonymes. Ils l'étaient déjà sous la plume de Rabelais : « Nature prescrit et raison commande... ». Les deux mots sont très souvent ensemble et se rencontrent dans Boileau un nombre de fois à peu près égal.

C'est qu'en effet la nature, pour notre auteur (il n'en a jamais donné lui-même de définition formelle), semble bien être la vérité vue par un esprit juste, sensé, soumis à son objet et ne voulant que le reproduire. Aussi remarquez que le critérium de la beauté d'un ouvrage, de sa solidité et de son excellence, n'est autre, aux yeux de Boileau, que le jugement du public et l'impression reçue par la moyenne du genre humain. Il faut lire avec attention le passage suivant tiré de la préface de 1701. Il y a là deux idées, qu'il est bon de distinguer. La première est celle que Buffon reprendra avec tant d'autorité dans son discours à l'Académie : à savoir, qu'un beau style n'est beau que par le nombre de vérités qu'il contient. La seconde est que les juges, en cette matière, ce sont les esprits de la moyenne du genre humain.

« Comme c'est ici vraisemblablement la dernière édition de mes ouvrages que je reverrai, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'agé comme je suis de plus de soixante-trois ans, et accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, et que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne saurais attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentiments, et d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les écrivains ne sauraient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs : s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon

ouvrage, et il faudra, à la fin, que les connaisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi, qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes. L'esprit de l'homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; et rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelque-une de ces idées bien éclaircie et mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorants, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir; c'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. »

C'est dans ces lignes que Nisard a pris sa théorie si séduisante, et même si acceptable, qu'il a résumée par cette formule : « Le grand art est celui qui traduit la pensée de tout le monde dans le langage de quelques-uns ».

Boileau continue : « Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensait, et qu'il la dit d'une manière vive, fine et nouvelle. Considérons, par exemple, cette réplique, si fameuse de Louis le douzième à ceux de ses ministres qui lui conseillaient de faire punir plusieurs personnes qui, sous le règne précédent, et lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, avaient pris à tâche de le desservir : « Un roi de France, leur répondit-il, ne venge point les injures d'un duc d'Orléans ». D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, et qu'il dit, mieux que tous les plus beaux discours de morale, « qu'un grand prince, lorsqu'il est une fois sur le trône, ne doit plus agir par des mouvements particuliers, ni avoir d'autre vue que la gloire et le bien général de son Etat? » Veut-on voir au contraire combien une pensée fautive est froide et puérile? Je ne saurais rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir que deux vers du poète Théophile, dans sa tragédie intitulée *Pyrame et Thisbé*. Lorsque cette malheureuse amante ramasse le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'était tué, elle querelle ainsi ce poignard :

Ah! voici le poignard qui du sang de son maître  
S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître !

Toutes les glaces du nord ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que

la rougeur du sang dont est teint le poignard d'un homme qui vient de s'en tuer lui-même soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué! Voici encore une pensée qui n'est pas moins fausse, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benserade, dans ses *Métamorphoses en Rondeaux*, où, parlant du déluge envoyé par les dieux pour châtier l'insolence de l'homme, il s'exprime ainsi :

Dieu lava bien la tête à son image.

Peut-on, à propos d'une si grande chose que le déluge, dire rien de plus petit ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manières, que le dieu, dont il s'agit à cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé, chez les païens, pour avoir fait l'homme à son image : l'homme, dans la fable, étant, comme tout le monde sait, l'ouvrage de Prométhée ?

« Puis donc qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infaillible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, et que par conséquent un ouvrage qui n'est point goûté du public est un très méchant ouvrage. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, et admirer de méchantes choses ; mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise ; et je défie tous les auteurs les plus mécontents du public de me citer un bon livre que le public ait jamais rebuté, à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, et on ne le saurait nier, que quelquefois, lorsque d'excellents ouvrages viennent à paraître, la cabale et l'envie trouvent moyen de les rabaisser, et d'en rendre en apparence le succès douteux ; mais cela ne dure guère ; et il en arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main : il demeure au fond tant qu'on l'y retient ; mais bientôt la main venant à se lasser, il se relève et gagne le dessus. Je pourrais dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, et ce serait la matière d'un gros livre ; mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au public ma reconnaissance et la haute idée que j'ai de son goût et de ses jugements. »

Donc les bons ouvrages sont ceux qui contiennent le vrai ; et le vrai en littérature, c'est ce que pense la majorité des hommes. Par conséquent, l'approbation du public est le juste critérium des ouvrages de l'esprit. Ainsi pensent tous les écrivains de 1660. Molière, dans ses pièces qui ont un caractère didactique, *la Critique de l'École des Femmes* et *l'Impromptu de Versailles*, ne pose

jamais que cette règle : il faut plaire au parterre et à la cour : au parterre, qui est le dépositaire du sens commun, et à la cour, qui possède le goût, c'est-à-dire un sens commun plus aiguë. L'art, pour cette école, consiste à exprimer le vrai d'une façon puissante.

C'est par là encore que nous pouvons expliquer cette théorie de Boileau, qu'il a trop peu développée, de la beauté du laid. Taine a dit avec beaucoup de raison à mon avis : le laid est beau, mais le beau est plus beau. Quant à Boileau, il nous dit très nettement que la laideur peut avoir entre les mains de l'artiste une véritable beauté. C'est, comme on sait, son début du troisième chant de *l'Art poétique*.

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux  
 Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux.  
 D'un pinceau délicat l'artifice agréable,  
 Du plus affreux objet fait un objet aimable.

En effet, si le beau n'est autre que le vrai exprimé mieux par certains esprits que par le commun des hommes, comme le vrai contient le laid, le laid lui-même peut être beau. Boileau est tout à fait de cet avis. Pour que le laid entre dans l'art, il suffit, selon lui, qu'on ait su lui donner son caractère, sa vigueur propres ; bref, qu'on ait su en tirer ce qu'il contient d'esthétique. Il n'y a rien de plus logique.

Qu'est-ce à dire, sinon que notre auteur est véritablement le théoricien de l'art réaliste ? Il ne faut pas en douter. Voilà un critique en effet qui nous dit : attachez-vous à la vérité, soumettez-vous à la nature comme à un maître, et, par parenthèse, défiez-vous de ces incartades de l'imagination, de ces essors de la fantaisie, qui ont pour premier tort de nous éloigner du réel et de nous le faire oublier. De tels principes composent une partie de la théorie réaliste. Ce critique, d'autre part, d'une façon plus frappante encore, quoique un peu brièvement, nous recommande une sorte de juste milieu dans l'art, une certaine modération, la défiance de tous les excès, de l'emphase et de la trivialité, du burlesque et du précieux. Il dit au mauvais auteur :

Prenez mieux votre ton, soyez simple avec art,  
 Sublime sans orgueil, agréable sans fard.

Voilà qui est très mal écrit ; mais la pensée est parfaitement claire.

Or, le vrai réalisme n'a pas d'autres principes et ne peut pas en avoir d'autres. Car, remarquons bien que ce qu'on appelle « réel » dans la conversation et dans le courant ordinaire de la vie, c'est, il est vrai, ce qu'on constate et ce qu'on voit ; mais on ne peut ni tout constater, ni tout voir ; il en « résulte » que, pour les

choses que nous ne vérifions pas, nous nommerons réelles celles qui ne sont ni monstrueuses d'étrangeté, ni anormales. Lorsqu'on vous raconte une histoire, s'il vous arrive de penser : cela n'est pas bien vraisemblable ; et qu'on vous dise : cela est vrai ; il vous reste cette idée, que cela n'est pas très réel. Quand vous lisez un livre, soyez bien sûrs que tout ce que vous qualifiez de réel, c'est tout ce qui est dans la moyenne de l'humanité. Pourquoi, par exemple, une histoire sublime, mais vraie, comme celle d'un Napoléon, d'un César, ou d'un Charlemagne, paraît-elle matière à poésie épique ou lyrique plutôt que matière à roman ? Parce que, bien que vraie, elle est invraisemblable. Elle dépasse la commune mesure. On ne peut pas faire de l'art réaliste avec ces héros. C'est d'ailleurs une très mauvaise définition de l'art réaliste que celle qui en fait l'art de la laideur : il est l'art qui prend pour sujet les aventures ordinaires de la moyenne humanité.

Voilà pourquoi les grands écrivains de 1660, Boileau, Molière, La Fontaine et Racine, sont de vrais réalistes. Je ne veux pas les appeler naturalistes, d'abord parce que je ne comprends pas ce mot, ensuite parce que, quand j'essaye de le comprendre, il se présente à moi avec le sens de réalisme amoureux du trivial. Le vrai réalisme, c'est l'art de Furetière dans le *Roman comique*, de Boileau dans ses peintures de la société contemporaine, de Molière, de Racine et de La Fontaine dans toutes leurs œuvres. Le *Gil Blas* de Le Sage en est le type par excellence, et la critique de Boileau en est l'exacte théorie.

C. B.

---

## Les orateurs et la démocratie athénienne au IV<sup>e</sup> siècle.

---

**Cours de M. ALFRED CROISSET (1),**

*Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Paris.*

---

Jusqu'ici nous avons interrogé sur la démocratie athénienne surtout des historiens, des philosophes, ou encore des orateurs, comme Isocrate, qui font dans leur vie une bien plus grande place à la spéculation qu'à l'action. A partir de maintenant nous allons

(1) Voir l'année 1897-98 de la *Revue*.

examiner les orateurs proprement dits, ceux qui sont tour à tour des façons de ministres ou des chefs d'opposition. Avant d'étudier les questions auxquelles ils ont été mêlés, il convient de tracer leur portrait, de voir quel a été leur rôle, et aussi leur caractère et leur moralité. Mais il faut d'abord parler un peu des événements au milieu desquels ils ont vécu.

Entre 360 et 330 se déroule la dernière période de l'activité suprême d'Athènes avant la prépondérance de la Macédoine. Isocrate nous a déjà fait connaître quelle était la situation, à la première de ces deux dates. Nous sommes en pleine guerre sociale ; Athènes lutte contre ses alliés. En 361, irrités contre la tyrannie athénienne, ils se sont révoltés, et, l'année d'après, Athènes doit renoncer à son rêve de suprématie maritime. Au moment où elle se trouve ainsi affaiblie, une puissance plus forte que les autres apparaît : c'est celle de Philippe, qui, avec beaucoup de prudence et de ténacité, a fait de la Macédoine un état militaire de premier ordre. On comprend dès lors l'émoi des patriotes clairvoyants, comme Démosthène, qui prévoient l'avenir. Philippe fait de continuels progrès ; il cherche à s'emparer d'un certain nombre de villes sur la côte de la mer Egée ; il s'avance avec une ténacité implacable : en 357, c'est Amphipolis et Pydna qui tombent en son pouvoir ; en 354, il s'empare de Potidée, en 353 de Méthone et d'une partie de la Thrace ; en 353-352, il intervient à plusieurs reprises en Thessalie entre les différents despotes qui s'y disputent la suprématie. Pendant ce temps, Athènes ne bouge pas ; elle voit ces progrès avec inquiétude, mais elle se borne à parler, à se plaindre, à se moquer de Philippe. Cependant, en 352, Philippe ayant fait une marche brusque sur les Thermopyles, elle s'émeut. Les Phocidiens sont, à ce moment, en guerre, poursuivis en vertu d'un décret des Amphyctions, et accusés d'avoir labouré un champ consacré au dieu de Delphes. Philippe intervient sous prétexte de défendre Apollon. Sans perdre de temps, Athènes se décide alors à mettre sur pied une armée. Philippe s'arrête aussitôt. Athènes retombe dans ses hésitations et, en 351, elle rentre dans son repos. Philippe ne reste tranquille qu'en apparence ; en réalité, il va faire une expédition redoutable pour Athènes du côté de la Propontide, par où passaient les convois de blé que les Athéniens faisaient venir du Pont-Euxin. Ceux-ci s'émeurent, mais leur émotion n'aboutit à rien. On répandit, à ce moment, le bruit que Philippe était mort. C'est alors que Démosthène adressa aux Athéniens son apostrophe célèbre : « Que vous importe qu'il soit mort ou malade ? S'il lui arrive malheur, avec votre négligence vous ne tarderiez pas à

faire surgir un autre Philippe ». Cependant, en 348, Philippe reparait du côté de la Chersonèse et s'empare d'Olynthe. C'en est rop. Les craintes accumulées depuis dix ans aboutissent à un brusque réveil. On comprend qu'il faut agir, qu'on ne peut laisser plus longtemps l'ennemi libre de ses mouvements. De tous côtés on envoie des ambassadeurs pour tâcher de former une coalition contre Philippe ; mais il est trop tard pour soulever l'indignation de la Grèce. Dans l'état d'anarchie internationale où elle est tombée, il est impossible d'unir ses enfants. Les ambassadeurs reviennent donc sans avoir rien fait. Athènes engage la lutte avec ses seules forces, puis, s'apercevant bien vite qu'elle ne peut réussir, demande à faire la paix. Cette paix, qui porte le nom de Philocrate, l'un des négociateurs, fut lamentable. Philippe, ayant conscience de sa force et de la faiblesse de l'adversaire, joignit la ruse aux menaces et joua Athènes de la plus épouvantable façon. Elle dut abandonner ses alliés en Thrace ; elle se trouva désarmée, à la merci du roi de Macédoine. Il y eut alors un brusque mouvement de colère contre les négociateurs. Philocrate, Eschine furent accusés d'avoir conspiré contre la grandeur d'Athènes. Le premier fut condamné à mort et n'évita le supplice qu'en s'exilant. Les années suivantes sont pleines de troubles, de scandales ; on n'y fait que se quereller, et il en est ainsi pendant six ans (346-340). Philippe ne se relâche point de son activité ; il affermit ses positions, tandis que les Athéniens continuent à vivre dans la plus complète anarchie.

En 340, la situation change. Démosthène réussit à obtenir la majorité dans l'assemblée. Du rôle de chef d'opposition, il passe à un rôle analogue à celui de premier ministre dans un état moderne. Athènes se réveille enfin et lui donne l'autorisation de faire tout ce qu'il juge à propos. Cette puissance de Démosthène dure deux ans ; elle n'est pas heureuse dans ses résultats, bien que Démosthène se soit multiplié ; mais tout lui manquait, finances et armée ; l'esprit public ne le suivait pas. Il cherche partout des ennemis à Philippe ; il l'arrête devant Byzance ; mais il lui était impossible d'obtenir un triomphe complet. En 339, lorsqu'éclate la troisième guerre sacrée, Philippe intervient encore. Au printemps de 331, il apparaît soudain devant Elatée, sur la frontière attique. Athènes est aussitôt prise d'une émotion profonde, que Démosthène décrit avec une admirable vivacité dans le *Discours sur la Couronne*. On se précipite sur la place publique et on vote la guerre. Démosthène fait preuve d'une étonnante activité ; il arrive à décider les Thébains à s'unir aux Athéniens, et met sur pied une armée nombreuse, capable de marcher avec ces nou-



veaux alliés contre Philippe. Mais la fortune le trahit à Chéronée. Philippe force Athènes vaincue à renoncer à toute espèce de domination sur aucune ville et sur aucune île de la mer Egée, à le reconnaître comme le chef des Grecs contre les Perses, suivant le rêve d'Isocrate. Philippe espère ainsi consolider sa puissance personnelle et lui donner un nouveau lustre. Sur ces entrefaites il est assassiné, et c'est Alexandre, un enfant, qui lui succède. La Grèce espère pouvoir secouer le joug ; mais cet enfant est un homme de génie, qui a toutes les qualités de son père et d'autres plus grandes encore. Il écrase la rébellion de tous côtés, anéantit Thèbes, respecte Athènes, va combattre les Thraces et, en 334, abandonne la Grèce, définitivement soumise, pour aller en Asie combattre les Perses. Les années qui suivent sont, pour Athènes, au point de vue extérieur, des années de tranquillité forcée ; mais on se rattrape sur les luttes intestines et on liquide les questions qui ont été soulevées par les événements antérieurs. C'est alors que se plaide le procès de la Couronne, qui agite vivement les esprits et qui se termine, en 330, par la victoire de Ctésiphon, c'est-à-dire de Démosthène sur Eschine. Ce jugement fait honneur aux Athéniens. Ils ne désavouent pas celui qui a été leur chef au moment de ce réveil glorieux et funeste qui aboutit au désastre de Chéronée. Mais bientôt surgissent de nouveaux scandales, d'autres procès, entre autres l'affaire d'Harpale qui sema la division entre les principaux personnages du temps.

Vous voyez, par ce résumé, quelle est, durant toute cette période (360-330), la grande question qui s'impose à l'attention des hommes d'Etat : c'est celle de la paix ou de la guerre, de l'activité ou du laisser-faire, de l'abandon de soi-même. Il n'y en a pas d'autre. Elle se complique de rivalités personnelles, mais elle les domine toutes. Il y a deux partis en présence : l'un qui veut maintenir la paix à tout prix ; l'autre qui demande qu'on agisse avec énergie, le parti patriotique, celui de la guerre. Ici une remarque s'impose. Nous sommes aujourd'hui plus sympathiques à ce dernier parti à cause de la beauté de la cause qu'il défend, et aussi parce qu'il est représenté par le plus grand orateur de tous les temps, Démosthène, dont la parole nous émeut encore. Cependant, malgré nos sympathies très vives pour ce parti, qui sans doute a échoué, mais qui pouvait légitimement croire au succès (tant que dure la lutte, on ne peut pas dire qu'il n'arrivera pas quelque malheur à la Macédoine), il ne faudrait pas condamner trop vite le parti adverse et prendre à la lettre l'accusation qui le représente comme composé de traîtres vendus à Philippe, d'ennemis d'Athènes, qui n'ont aucun souci de la gloire

et de la prospérité de leur patrie. Ce sont là des arguments de polémique qui s'effacent, quand on examine les faits. Dans le personnel politique d'Athènes, à quelque parti qu'il appartienne, il y a des hommes qui ne s'inquiètent que de leur intérêt personnel ; il y a aussi des hommes énergiques pour eux-mêmes, mais qui n'ont aucune confiance dans le pays, les hommes d'Etat, la démocratie ; des désespérés, qui par système ne sont pas pour l'action. Dans le parti de la paix on trouve encore beaucoup d'hommes qui tiennent à prolonger le plus possible le bien-être que cette paix leur assure, à conserver leurs habitudes ; qui ne savent pas se passer des fêtes ordinaires à Athènes et font décréter qu'on ne pourra employer en vue de la guerre les fonds destinés à celles-ci. Le prétexte qui justifie ce décret, c'est que l'argent des fêtes est l'argent des dieux ; ces fêtes, que l'on célèbre en leur honneur, assurent leur protection à la ville. Beaucoup d'Athéniens se laissent prendre par le charme infini de ces fêtes que célèbrent à l'envi tous les écrivains, orateurs, poètes, historiens, et désirent ardemment la paix.

Ces réserves faites, voyons rapidement quels sont les orateurs qui jouent un rôle considérable pendant ces trente années. Dans le parti de la paix, qui domine en 360 et reste au pouvoir jusqu'en 340, le premier nom qui se présente est celui d'Isocrate, homme politique *in partibus*, sur lequel nous n'avons pas à revenir. Il n'a qu'une influence indirecte, il n'a ni fait voter de décrets ni proposé de mesures pratiques. Après lui vient un de ses amis et peut-être un de ses élèves, Eubule, qui propose le rappel de Xénophon. C'est avant tout un financier, un homme d'ordre, un organisateur excellent ; mais il a les préjugés de ses qualités. Il a horreur de tout ce qui trouble le bel ordre des finances athéniennes ; c'est lui qui fait établir cette loi que le *théoricon* est sacré, et se montre, par suite, partisan déterminé de la paix ; il veut éviter ces entreprises coûteuses qui mettent le désordre dans les plus riches budgets. On comprend sans peine qu'un homme de ce caractère, après avoir, pendant quinze ans, exercé une influence prépondérante, ne se soit jamais résigné qu'à son corps défendant à une résolution belliqueuse. Cependant il dut faire des démonstrations en 352, après la prise d'Olynthe, et pendant les deux années qui suivirent.

A côté d'Eubule se place un très honnête homme, Phocion, qui est déjà âgé à cette date. C'est un personnage curieux. Personnellement il est très brave ; on peut le considérer comme un général de profession ; il fut quarante-cinq fois stratège, il aime la guerre, la fait souvent avec succès, toujours avec bravoure. Ce

n'est donc pas la crainte qui l'empêche d'entrer en lutte contre Philippe ; mais c'est une sorte de délicat, qui ne voit de tous côtés que misères de toutes sortes, que bassesse de sentiments, et qui préconise la paix, parce qu'il n'a aucune confiance dans ceux qui l'entourent. Son intégrité était si parfaite que jamais, durant quatre-vingts ans, il ne fut en butte à un soupçon de vénalité. C'est sa défiance seule à l'égard de la démocratie athénienne qui le détourne de l'action. Son dédain profond pour le peuple se traduit par des sarcasmes, des répliques mordantes, qui nous ont été conservés et qui nous révèlent l'âpre causticité de son esprit. Un jour qu'on l'applaudissait à l'assemblée, il s'en étonne et demande à ses amis : « Aurais je donc dit quelque sottise ? »

A côté de ces hommes, qui sont tout à fait de premier ordre, en voici d'autres qui sont, beaucoup plus que Phocion et qu'Eubule, des orateurs et qui jouent en quelque sorte le rôle d'avocats de parti : Eschine, Démaïde et Pythéas. Quels sont ces hommes et que valent-ils ? Rappelons quelques traits de la biographie d'Eschine. C'est un homme de très humble naissance ; mais il a été, sur ce point, trop calomnié par ses ennemis, et il ne faut pas croire tout ce que Démosthène dit de sa famille. Son père était un petit maître d'école ; sa mère était, semble-t-il, une *télestria*, c'est-à-dire une sorte de prêtresse d'ordre inférieur, qui conférait l'initiation à certains cultes étrangers décriés à Athènes. Sans fortune, Eschine essaie d'abord de gagner sa vie comme acteur, devient ensuite greffier de magistrats inférieurs, puis greffier de l'assemblée du peuple. Il s'approche ainsi des grandes affaires. Il possède une très belle voix ; mais il n'a pas l'éducation parfaite des jeunes gens élevés à l'école d'Isocrate ou des autres rhéteurs ; il se façonne donc lui-même, et, dans cette tâche, il est servi par une grande mémoire, une extrême facilité d'assimilation, par toutes les qualités qui font l'orateur. Il entre en relations avec les chefs du parti de la paix et apparaît, pour la première fois, en scène vers 350, précisément à l'heure où Démosthène grandit dans le parti opposé. Jusqu'à la fin de sa vie politique (330), il est l'orateur le plus écouté, le plus en vue du parti de la paix, où il joue, sinon le rôle très effectif, du moins un rôle très spécieux, très brillant. Il est la voix du parti, s'il n'en est pas la tête. Il nous reste à voir quel a été réellement cet homme tant combattu, et c'est ce qui fera l'objet de notre prochaine leçon.

F. A.

## Les premières Œuvres dramatiques de Shakespeare.

Cours de M. BELJAME (1),  
*Professeur à l'Université de Paris.*

### XIV

Nous voici arrivés à Shakespeare ; mais, avant d'aborder l'étude de ses œuvres, une question préliminaire se pose. Voilà près de trois siècles que l'Angleterre professe la plus vive admiration pour son grand poète, et deux siècles que cette admiration est partagée par tout le monde des lettres. Pourtant il s'est trouvé des gens pour prétendre que, pendant tout ce temps, notre admiration avait fait fausse route, non pas sur la valeur de l'œuvre, mais sur la paternité attribuée à son auteur : d'après eux, ce n'est pas Shakespeare qui aurait écrit les œuvres que nous avons sous son nom.

Il faut examiner cette théorie, car elle a été prise au sérieux ; on la soutient encore et il faut pouvoir y donner réponse. Ce n'est pas que cette question de paternité, au fond, importe beaucoup : que les œuvres soient de Shakespeare ou d'un autre, cela est assez indifférent en somme ; l'important c'est de les avoir ; mais on n'aime guère à être dupe, et il est naturel qu'on veuille savoir à qui adresser son admiration.

Rendons-nous d'abord bien compte de la situation grâce à laquelle on a pu, un jour, se poser un pareil point d'interrogation. Il n'a pu mériter la discussion que par suite d'un état d'esprit du public et d'une prédisposition qu'il nous faut comprendre. Nous n'avons sur Shakespeare que des renseignements très vagues et très peu nombreux. Stevens disait avec raison que tout ce que l'on sait positivement de Shakespeare, c'est qu'il est né à Stratford, qu'il se maria et qu'il eut des enfants, qu'il vint à Londres, y fut acteur et auteur, qu'il retourna dans sa ville natale, fit son testament, y mourut et y fut enterré ; et rien de plus. Cette absence de renseignements a laissé le champ libre à l'imagination des critiques. On savait que son origine avait été modeste, encore que

(1) Voir l'année 1897-98 de la *Revue*.

son père occupât une certaine situation dans sa ville, où il fut alderman. Comme conséquence, l'éducation du fils dut être très restreinte. Cette particularité étant tout à l'honneur de son génie, on y a insisté avec complaisance, tout en exaltant de plus en plus son œuvre : si bien qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on en est venu à regarder Shakespeare comme un dieu, et non plus seulement comme un grand génie poétique et dramatique. Il est devenu le génie suprême, qui possédait toute philosophie et toute science, la Bible laïque où se trouvaient toute la morale et toute la vérité, tout ce qu'on estime et tout ce qu'on respecte ; on le mit complètement au-dessus des nécessités humaines. Quiconque essayait de le faire rentrer dans la vie se heurtait à des réclamations violentes. Si l'on osait dire que son mariage n'avait peut-être pas été très correct, on s'indignait, sans voir que, si l'opinion était fondée, le fait était tout à l'honneur de Shakespeare, qui aurait régularisé sa situation pour légitimer la naissance de son enfant. Pourtant, il semble démontré que ce mariage avait dû être précédé de fiançailles, qui étaient à elles seules un véritable mariage : ce qui expliquerait tout. Ce qu'il faut noter, c'est qu'au lieu de discuter, public et critique commençaient toujours par protester et s'indigner. Il en est de même de la question du braconnage dans le parc de Sir Thomas Lucy. On peut contester ; cependant le fait paraît bien probable, et, en tout cas, ce serait un peccadille. Mais la façon dont on traita ce point, comme l'autre, révèle bien l'état d'esprit général. Cet état d'esprit a fort spirituellement été indiqué par Dickens dans un joli morceau de son *Uncommercial Traveller*. Dans une ville de province très morne, on eut l'idée, nous dit-il, d'organiser quelque chose qui vint « rider pour un jour la face stagnante des eaux ». On se décida pour une fête en l'honneur de Shakespeare. Shakespeare fut tout à coup à la mode : des portraits de lui parurent aux montres des libraires ; des vers sur lui, dans le journal de la localité ; on posa cette question dans la société de discussions littéraires : « Did the immortal bard ever steal deer ? » La révolte fut générale, tout le monde leva les deux mains pour affirmer que non ; et tout le monde, ajoute Dickens, aurait en même temps levé les deux pieds, si cela eût été permis par les lois de l'équilibre ; une seule personne ayant eu l'audace de voter pour l'affirmative, toute la ville la considéra dorénavant comme un « obnoxious character ».

Ainsi donc, dans tous les sens, tandis que l'on rabaissait de plus en plus son origine, on exaltait aussi son œuvre, son esprit et sa personne. L'opposition devint bientôt telle dans l'esprit du public, que le désaccord fut complet entre l'œuvre et son auteur,

si bien qu'un jour on s'inquiéta de combler l'abîme. C'est vers 1848 que la question fut nettement posée pour la première fois, et, depuis, plus de trois cents ouvrages ou articles ont été consacrés à cette question particulière. La solution qui fut proposée en 1848, c'est qu'il y aurait eu à côté du poète d'autres poètes, dont la collaboration aurait donné l'œuvre attribuée à Shakespeare ; il y aurait eu plusieurs auteurs de Shakespeare, mais on ne les nomma pas. Shakespeare, étant évidemment incapable d'écrire les pièces que nous avons sous son nom, devait avoir eu un ou plusieurs poètes à ses gages ; mais on ne nous dit pas lesquels. On proposa deux noms, plus tard : Sir Walter Raleigh et Essex. Malheureusement Essex fut exécuté en 1601, ce qui lui rendait difficile la composition des pièces postérieures à cette date. Raleigh, emprisonné de 1603 à 1615, passa ensuite trois ans à la Guyane et ne revint que pour être exécuté : toutes choses qui durent aussi le gêner un peu pour prendre part au mouvement littéraire du temps.

On tâonnait sans rien trouver, quand, en 1836, Mademoiselle Delia Bacon découvrit enfin que l'auteur du théâtre de Shakespeare, c'était Bacon. D'ailleurs, elle devint folle de sa découverte et en mourut.

D'après elle, c'était le grand chancelier Bacon qui était l'auteur de l'œuvre de Shakespeare. L'idée fut reprise en 1866 par un juge des Etats-Unis, Nathaniel Holmes, dans un livre intitulé *The Authorship of Shakespeare*, et qui eut quatre ou cinq éditions. Puis, en 1883, Mrs Henry Pott publia *The Promus of Formularies and Elegancies by Francis Bacon, Illustrated and Elucidated by Passages from Shakespeare*, d'après un manuscrit trouvé au British Museum et qu'elle crut être de la main de Bacon. C'est un recueil de lieux communs, où elle pensa voir des indications de la façon dont Bacon travaillait et préparait ses pièces de théâtre.

En essayant de nous faire accepter cette hypothèse, on ne faisait que déplacer les difficultés. D'abord ceux qui se refusaient à admettre que Shakespeare eût jamais péché contre la morale ont dû se trouver embarrassés : ce qui, chez Shakespeare, n'avait été que des écarts, n'était rien moins que de la corruption judiciaire chez Bacon, qui en fit l'aveu. D'autre part, si l'on a peine à admettre que l'œuvre de Shakespeare soit de lui, et, s'il est merveilleux d'autre part qu'en ce même siècle il se soit trouvé un autre homme comme Bacon, dont l'esprit éminent a pu concevoir le *Novum Organum* et renouveler la science, que doit-on penser de la supposition d'après laquelle ces deux œuvres merveilleuses seraient du même homme ? Cela tiendrait du miracle et est inadmissible. Mais on néglige ce point pour insister sur

l'ignorance de Shakespeare. Cette idée fixe pouvait mener loin et mena loin en effet. Au lieu d'une instruction médiocre, on parla d'une ignorance complète : on fit remarquer que les anachronismes abondent dans son œuvre : il est question d'une horloge dans *Jules César*, d'un billard dans *Antoine et Cléopâtre* ; les erreurs de faits et les erreurs géographiques ne manquent pas. Son ignorance était donc complète. Puis, nous avons le témoignage de Ben Jonson : « He had little Latin and less Greek ». N'est-il pas remarquable aussi que nous n'ayons rien de sa main, sauf cinq signatures dont l'une est douteuse, et les autres telles qu'un calligraphe d'aujourd'hui en rougirait ? Il est bien clair que Shakespeare ne savait pas même écrire. Ben Jonson encore dit bien quelque part que Shakespeare « never blotted a line ». Justement, c'est qu'il était bien incapable de corriger les manuscrits qu'on lui remettait. Et l'on continue : admettez que Bacon soit l'auteur de ces drames, et tout s'explique. Bacon était instruit, savant, il savait écrire ; tout ce qu'il y a de science dans l'œuvre de Shakespeare s'explique facilement par là. Bacon n'était pas poète ? Mais si : n'a-t-il pas collaboré à des *masques* ? N'a-t-il pas traduit les *Psaumes* en vers ? — Ces vers sont bien faibles, et rimés. — Précisément, il réservait tout son talent pour ses pièces. Il avait le goût du théâtre, et, comme la condition d'auteur dramatique n'était pas très estimée alors, Bacon, qui occupait un rang élevé dans l'Etat, ne pouvait pas faire jouer des pièces sous son nom. Sa situation aurait été assez semblable à celle de Rémusat, auteur de deux drames qui ne furent publiés qu'après sa mort. Bacon, nous assure-t-on, est sorti de cette difficulté en prenant un préténom, un auteur si infime que ses contemporains ne nous ont pas même laissé de renseignements sur lui. Et l'on s'est mis à étudier Bacon pour chercher s'il n'y avait pas dans son œuvre des parallélismes avec Shakespeare, et des analogies d'idées ou d'expressions. En pareil cas, rien n'est plus facile, et on en trouve toujours. On a surtout découvert des rencontres et des allusions complaisantes : s'il arrive à Bacon d'écrire à un de ses correspondants : « *You know that I cannot return you measure for measure* », on s'écrie aussitôt qu'il s'agit de la pièce de Shakespeare. A toutes les expressions on prête un double sens : *concealed poets*, dans une lettre, ce sont les poètes qui ne publient pas leurs vers : évidemment il s'agit de Bacon lui-même. Ailleurs, un correspondant de Bacon écrit dans un post-scriptum : « *The greatest poet I know on this side of the water, is one of the same name as your lordship, though he is known by another* » ; c'est évidemment Bacon-Shakespeare. Seulement la lettre vient d'Irlande.

On ajoute des explications historiques. Par exemple, Essex, favori tombé en disgrâce après son expédition en Irlande, tenta un soulèvement à Londres. Vers ce temps-là, on joua *Richard II* de Shakespeare. On remarque qu'il y a dans cette pièce une scène de détronement, qui est absente des premières éditions. C'est bien simple : Bacon avait hésité à prendre parti pour Essex et contre l'autorité royale. C'est pour ne pas se compromettre auprès d'Elizabeth, qui soupçonnait la vérité, qu'il a empêché qu'on imprimât la scène du détronement. Pour détourner ses soupçons, il crut même nécessaire de se prononcer contre Essex.

A tout cela la réponse est facile : on a eu affaire à des textes mal interprétés ou sans valeur. Bacon était un ami d'Essex, et c'est par pur égoïsme qu'il l'abandonna et se tourna même contre lui, car la reine s'irrita de le voir s'entremettre et essaya de le calmer. Quant aux parallélismes ou allusions dont nous avons vu des échantillons, ce sont des enfantillages ; d'autres, qui rapprochent des mêmes mots, montrent uniquement que Bacon et Shakespeare, écrivant dans le même siècle, employaient les mêmes mots et les mêmes expressions, suivant l'usage de leur temps. Quant au manuscrit de Bacon qu'a cru trouver Mrs Pott, il paraît n'être pas de lui. Même de lui, il ne prouverait rien.

Un manuscrit incomplet, découvert chez le duc de Northumberland, a donné lieu à d'autres rapprochements. On a trouvé sur le titre : *A Conference of Pleasure, Composed for some Festive Occasion about the Year 1592, by Fr. Bacon*. Suivent les titres de deux pièces de Shakespeare et d'une de Nash ; mais les trois pièces avaient disparu ; il ne restait que les trois noms d'auteurs. On a cru avoir surpris Bacon dans son atelier de composition dramatique. Nash aussi aurait été un prête-nom de Bacon ; l'hypothèse n'effraie pas ceux qui soutiennent cette théorie. On aurait pu aller plus loin et déclarer que Bacon était encore l'auteur des œuvres attribuées à Marlowe, Massinger, Middleton, et de l'*Anatomy of Melancholy*, et aussi des *Essais* de Montaigne ; — et c'est ce qu'on a fait, avec preuves à l'appui : n'est-il pas quelque part dans Montaigne question de Pierre et Guillaume, c'est-à-dire de William « Shakes »-pierre ? Et dans les œuvres attribuées à Shakespeare ne rencontre-t-on pas plus d'une fois le mot *mountain*, Montaigne ?

Laissons cela pour signaler d'autres difficultés de cette théorie insoutenable. D'abord les anachronismes de l'œuvre de Shakespeare : si celui-ci a pu les commettre, le savant Bacon serait impardonnable de les y avoir mis sciemment. Et puis, manquons-nous tant que cela de renseignements sur la personnalité du



poète ? Greene, son rival, parle de lui ; Ben Jonson, son ami, de même. On s'obstine à transformer ces témoignages : Greene n'a-t-il pas parlé de Shakespeare comme de quelqu'un paré des plumes d'autrui ; et Ben Jonson, en écrivant des vers sur un portrait de Shakespeare, ne nous fait-il pas cette recommandation :

Look not on his portrait but his book ?

N'est-ce pas que celui dont c'est le portrait n'est pas l'auteur du livre ? — On trouve ce que l'on veut avec de pareils arguments. De même, ce témoignage de Ben Jonson, que l'on invoque contre l'instruction de Shakespeare, prouve à peu près le contraire de ce qu'on veut qu'il démontre : Ben Jonson était un homme d'une érudition extraordinaire, surtout en matière de langues anciennes : pour un pareil homme, dont la tête était pleine de souvenirs classiques, dire d'un auteur qu'il savait peu de latin, c'était dire, en somme, qu'il en savait vraiment. Et la vérité, la voici : Shakespeare était allé à la *Grammar School* de Stratford, et il y avait appris assez de latin pour avoir une connaissance générale de la langue. Ce fonds acquis au collège, il dut l'augmenter à Londres dans la société de Marlowe et d'autres auteurs, et aussi de l'aristocratie qui frayait avec les auteurs ; il assista à des représentations dramatiques, dut lire des traductions, et acquit aussi une certaine connaissance du français et de l'italien. Son génie a fait le reste. Il n'y a rien dans ce fait de plus extraordinaire que dans le fait de Bunyan, qui, d'extraction plus basse que Shakespeare, — il était fils d'un chaudronnier ambulante, et le fut lui-même, — n'ayant jamais lu que la Bible et le *Livre des Martyrs* de Fox, s'y trouva un vocabulaire, et écrivit un livre de génie.

Nous n'en avons pas fini avec les biographes fantaisistes de Shakespeare. Il y a quelques années, le bruit se répandit que l'on avait découvert, dans les œuvres mêmes de Shakespeare, des renseignements très curieux sur sa vie. Puis, il y eut un silence. Enfin, en 1888, parurent deux volumes, écrits par M. Donnelly, ancien sénateur des Etats-Unis : *The Shakespeare Cryptogram*. L'auteur, intéressé par la question de la paternité des drames shakespeareiens, avait lu Bacon, et avait trouvé quelque part qu'il y était question de chiffres diplomatiques pour les correspondances secrètes. Il pensa alors qu'il pouvait y avoir dans l'œuvre de Shakespeare un chiffre secret, si Bacon en était l'auteur. Si on le trouvait, la théorie baconienne en serait confirmée d'une façon éclatante.

Il chercha un peu à l'aventure, et ne trouva rien. Il fut vraiment, comme il le dit lui-même : « *Lost in the wilderness* ». Il chercha

encore, et trouva, naturellement. Sa méthode ne peut s'expliquer, car il l'a enveloppée d'un certain mystère. Il donne un fac-simile de quelques pages de la première édition de Shakespeare, toutes couvertes de flèches et de renvois en tout sens. Pour arriver à un résultat, il faut, paraît-il, partir d'un chiffre, puis d'un autre, — il y en a cinq, — puis on compte les lignes dans une page, et l'on commence à un certain mot d'une certaine ligne. On réunit ainsi des lettres et des mots qui fournissent les renseignements que Bacon a voulu faire passer à la postérité sur lui-même et sur Shakespeare. Si le résultat est négatif, on recommence en comptant à partir d'en bas ; si l'on ne trouve toujours rien, il faut passer à la page d'en face ; puis, on peut avoir à supprimer les traits d'union et compter deux mots au lieu d'un, ou encore à négliger les mots en italiques ou entre parenthèses...

Et que trouve-t-on ? Qu'il y a dans le texte de Shakespeare des révélations sur toutes sortes de personnes. M. Donnelly avait été mis sur la voie par le mot *bacon* qu'il rencontra dans les *Merry Wives of Windsor*. Le mot n'y est qu'une fois, c'est vrai, mais on trouve ailleurs *beacon*, c'est la même chose, naturellement, — et ailleurs encore *beckon*, ce qui est encore la même chose. M. Donnelly fut très éclairé, dit-il, par la leçon de grammaire latine qu'il y a dans ces *Merry Wives* (IV, 1) et où William Page décline *hunc, hanc, hoc* ; Mistress Quickly répète « *Hang, hog is Latin for bacon* ». En lisant cela, M. Donnelly eut un éclair : le père de Francis Bacon, sir Nicholas Bacon, avait eu affaire, comme juge, à un individu qui s'appelait Hog, et qui avait réclamé son indulgence : « *On account of kindred* », parce que, dit-il, « *my name is Hog ; and hog and Bacon are near allied* ». « *His lordship* » avait répondu que « *hog is good bacon only after it has been hanged ; and consequently you shall be hanged* ». Cette petite histoire devait être un récit de famille, et prouve bien, — pour M. Donnelly, — que les *Merry Wives* sont de Bacon, puisqu'il a mis son nom dans la pièce par vanité d'auteur ; c'est pour ne pas se compromettre, et renseigner pourtant le lecteur intelligent, qu'il a rappelé, chemin faisant, cette petite anecdote qui se rattache à son nom.

Ce ne sont pas les seuls renseignements que M. Donnelly ait découverts avec sa clé. Voici quelques extraits concernant Shakespeare, qui aurait été, paraît-il, un être assez infime. « *He was almost naked, without shirts, cloak or stockings ; he doth wear nothing but a cap ; his shoes out at the heels, short slops and a smock on his back, out at elbow, and not overclean* » (vol. II, p. 758). — Voici, en outre, la carte de l'un de ses repas : « *Poor wine, canaries, wine, pike, mouldy cakes, stewed prunes, bread, mustard* »

(vol. II, pp. 873-874); et des détails sur la femme de Shakespeare, Anne Hathaway : « *A high colour and long red hair* ». Et, comme il y a des détails qui bravent l'honnêteté, on comprend que Bacon se soit donné tant de peine pour les dissimuler.

Tout cela se réfute de soi-même. Il tombe sous le sens d'abord qu'il est impossible d'écrire quoi que ce soit qui ait un sens, et d'observer en même temps que tel mot important se trouvera être le quatrième de la onzième ligne de la page 375, — avant l'impression ! Il y a à cela une difficulté typographique insurmontable.

Une autre difficulté vient de la langue. Il semble douteux que Bacon ait pu avoir le pressentiment des progrès que ferait l'anglais en trois siècles, y compris l'argot et les américanismes. Or, la clé de M. Donelly en fait découvrir quelques-uns. Bacon et Shakespeare n'en étaient pas encore à parler de « *a lot of lies* » et autres expressions semblables.

On a pris le souci de réfuter cette théorie de deux façons différentes. D'abord méthodiquement. On a démontré par des calculs que M. Donelly, grâce aux facilités qu'il se donne, est arrivé à avoir à sa disposition trois millions de combinaisons : c'est assez pour trouver ce que l'on veut. Avec de pareils procédés, on trouve infailliblement quelque chose : de *more* à un endroit et *low* à un autre, on fait *Marlowe* ; de *jack*, et de *spur* ou *spear*, on fait *Shakespeare*.

On a fait une autre réfutation, et la meilleure, par le ridicule. Un rédacteur du *Cornhill Magazine*, a publié un article intitulé : « *Who wrote Dickens's Novels?* » Il y démontre jusqu'à l'évidence que jamais Dickens, d'après ce que nous savons de sa vie et de son éducation, n'a pu mettre dans ses œuvres la peinture qu'on y trouve de la société de son temps, en particulier de la société élevée, outre des aperçus sur les sciences, etc. Après de longues recherches et de grands calculs, le rédacteur du *Cornhill* a découvert le secret : ce n'est pas Dickens qui a écrit ses romans, c'est M. Gladstone. Pourtant le nom de Dickens est introduit dans l'œuvre à l'aide de légères indications. Dans *David Copperfield*, *M. Dick*, nous dit-on, a un autre nom : *he has another name, M. Babley*. C'était un conseil à Dickens *not to babble*. Rappelez-vous aussi *Great Expectations*, c'est là qu'il faut s'attendre à des révélations. Il s'y trouve une lettre bizarre, et le nom de *Bill*, c'est-à-dire *Will* ou *William (Gladstone)*. Et dans *Pickwick*, l'inscription trouvée sur la pierre : *Bill Stumps his mark. Bill*, c'est *William*, naturellement ; et quelques lignes plus loin, n'est-il pas dit en toutes lettres : *I am GLAD I found that STONE?*

Ces fantaisies humoristiques sont bien la seule réponse à faire. Pourtant il était nécessaire de débayer ainsi le terrain, et d'écarter cette préoccupation. Chaque année, la question est posée de nouveau dans les revues françaises; il n'y a pas un an qu'un long travail était encore favorable à la paternité de Bacon, et il y a toute une littérature sur ce sujet en Angleterre et en Amérique. Aussi est-il bon de savoir à quoi s'en tenir, et de pouvoir répondre, en connaissance de cause, que ce n'est pas Bacon qui est l'auteur des pièces de Shakespeare. Nous allons pouvoir maintenant nous mettre à l'étude des œuvres du grand poète, qu'on a si étrangement essayé de déposséder, sans inquiétude et sans trouble de conscience.

D.

---

## Le théâtre de Corneille.

— « Polyeucte »

---

Conférence, à l'Odéon, de M. FRANCISQUE SARCEY.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Odéon inaugure, aujourd'hui, les matinées classiques du jeudi, et il commence par un des grands chefs-d'œuvre de Corneille, peut-être par celui qui est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. Il y a, dans le théâtre de Corneille, deux tragédies qui sont en quelque sorte le résumé de son génie: la première est une œuvre de jeunesse, pleine de vie, de mouvement, brillante, étincelante, c'est le *Cid*; la seconde est une œuvre saine, savoureuse et forte, c'est *Polyeucte*. On peut préférer l'une à l'autre, selon son goût: ce n'en sont pas moins les deux vrais grands chefs-d'œuvre du poète. — Or, *Polyeucte* passe toujours pour être une tragédie admirable sans doute, mais sans grand mouvement, qui se déroule dans une sphère trop idéale pour que beaucoup de gens s'y intéressent. Je voudrais vous montrer que, s'il s'y agit d'une conversion, des plus hauts problèmes qui puissent agiter l'âme humaine, néanmoins c'est, avant tout, une pièce où nous pouvons retrouver les sentiments communs et ordinaires de l'humanité, que c'est un drame qui pourrait se mettre à la scène sous

forme de comédie, et que Corneille n'a fait que le sublimer et l'emporter dans des sphères plus hautes. D'ailleurs voici le drame.

Une femme, qui avait un amour au cœur comme jeune fille, a épousé sans affection un mari que son père lui destinait, se souvenant toujours de son premier amour ; et ce mari finit par la conquérir, parce qu'il est réellement plus grand, plus noble, plus fort que l'amant (je prends ce mot dans le sens où il était pris au xvii<sup>e</sup> siècle), et par l'emporter pour toujours avec lui dans la mort.

C'est ce drame que nous allons voir se développer dans la tragédie de Corneille, c'est le plus humain de tous : car il n'y a pas un homme qui, au moins une fois dans sa vie, ne se soit dit à l'endroit d'une femme : « Que je voudrais donc, non seulement la posséder, mais encore entrer jusqu'au fond de son âme, l'avoir toute à moi, de façon qu'elle ne fasse plus qu'un avec moi, et que nous soyons un tout inséparable ! » Eh bien, ce que nous nous sommes tous dit, à un moment donné de la vie, vous allez le retrouver ici, et avec une expression merveilleuse, l'expression idéale de Corneille.

Pauline est la fille d'un patricien romain, qui a une grande fortune, une grande situation. Elle a rencontré, dans le monde où elle vivait, un jeune homme, beau cavalier, aimable, spirituel, ayant probablement une haute destinée, mais sans aucune fortune, Sévère. Il l'a demandée en mariage, mais il n'avait pas de position ; le père a refusé, et les deux amants (je me sers toujours du mot du xvii<sup>e</sup> siècle) se sont dit adieu de la façon la plus triste. Ils s'aimaient passionnément l'un l'autre, et Sévère s'en est allé,

. . . . . dans l'armée  
Chercher d'un beau trépas l'illustre renommée.

Félix, le père de Pauline, a été nommé gouverneur d'Arménie, ce qui était une grande dignité dans ce temps, puisqu'on avait une espèce de royaume à administrer. Il a emmené avec lui sa fille. Là, ils ont rencontré un grand seigneur arménien, Polyeucte, chef de la noblesse, qui est devenu amoureux de la jeune fille et l'a demandée en mariage. Pauline a fait quelques difficultés : elle a objecté qu'elle avait un amour au cœur, que son amant était parti pour la guerre. Mais on n'avait plus de ses nouvelles, on le croyait mort ; et d'ailleurs on fit valoir près de Pauline des raisons politiques : il s'agissait d'asseoir la position de son père en la mariant à l'homme le plus influent dans le pays. Elle a accepté, très honnête femme du reste, se disant : « Je me dois toute maintenant à mon mari, du moment que je me suis mariée ». Evidemment elle faisait son devoir ; cependant, quand les maris savent

cela d'ordinaire, ils ne sont qu'à demi contents. C'est charmant sans doute d'avoir une femme très honnête et très digne ; mais si elle vient vous dire de temps en temps, — et Pauline n'y manque pas, parce que les femmes de Corneille n'ont peut-être pas toujours toute la délicatesse qu'il faudrait : — « Vous savez, vous êtes bien heureux, car j'en aimais un autre, et pourtant je suis toute à vous, votre femme fidèle et aimante », cela donne à réfléchir. Polyeucte est heureux évidemment ; mais enfin son contentement n'est pas parfait.

C'est ainsi que vivent les deux époux dans les commencements. Puis, voilà que Polyeucte se trouve dans un état d'esprit qui a dû être celui de beaucoup d'hommes au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'était un grand cœur, un homme très instruit, mais à qui ne suffisait pas la croyance commune, celle du paganisme. Cet idéal s'était effondré en lui ; c'était fini : il ne croyait plus ni aux dieux, ni à la philosophie, ni à rien. Avec cela, que faire dans le monde antique ? A quoi s'occuper ? A la guerre ? Il n'y en avait pas en ce moment-là. Polyeucte était donc dans cet état d'incertitude, de flottement d'esprit, que nous ont si bien décrit Renan et M. Jules Lemaitre : il n'avait pas d'idéal. — Il a rencontré, un jour, un apôtre obscur, Néarque, qui lui a révélé la doctrine nouvelle ; — la religion chrétienne commençait alors à s'organiser dans les bas-fonds de la société romaine. Ce Néarque prend une grande influence sur l'esprit de Polyeucte, et Pauline s'aperçoit assez vite, — vous savez que les femmes ont un instinct merveilleux pour cela, — non pas que son mari la néglige, car il l'adore, mais qu'il est occupé par ailleurs. Ce sont des sorties, des conciliabules, des secrets dans lesquels elle n'entre pas ; et elle est inquiète, affairée, anxieuse. Elle vient dire à Polyeucte, qui doit aller au baptême avec Néarque : « Accordez-moi cette journée... J'ai eu un songe qui m'a beaucoup effrayée : j'ai vu des chrétiens, le retour de Sévère... Je vous en prie, ne sortez pas ! » Et il sort.

Ce songe, il faut que vous sachiez que c'est une convention de l'ancienne tragédie. Dans notre drame moderne, que ferait-on pour marquer cette anxiété d'une femme devant les préoccupations de son mari ? On ferait un certain nombre de scènes dans lesquelles on nous montrerait le mari surveillé par sa femme et lâchant d'esquiver cette surveillance. Ce n'est pas la méthode de la tragédie classique, qui a des raccourcis énormes. Que fait le poète ? Dans un songe qu'il imagine, toutes les inquiétudes prennent une forme arrêtée, définitive, et c'est ainsi qu'il nous met au courant de tout ce qui agite une âme et qui doit plus tard constituer le drame. C'est simplement une convention. Corneille s'en

est servi deux ou trois fois, Racine après lui, et ses imitateurs aussi. Aujourd'hui, c'est un lieu commun, absolument démodé ; mais il faut l'accepter.

Pauline a donc eu un songe, qui présage le retour de Sévère, et où elle a vu

....des chrétiens une impie assemblée

jeter son mari aux pieds de son rival. Elle est très tourmentée. Félix, à qui elle a confié ses craintes, lui dit : « Voilà déjà une partie de ce songe qui se réalise : Sévère revient, comblé d'honneurs. Il a gagné deux victoires, il est devenu le favori de l'empereur. Il passe par Mélitène, sous prétexte de sacrifices ; au fond, c'est pour l'épouser. Ah ! que ne m'as-tu résisté ! » Et ce père, qui est aussi un fonctionnaire, d'ajouter : « Va donc voir Sévère, ma fille ; ne lui accorde rien, évidemment ; mais toi seule pourras obtenir toutes sortes de choses qu'il me refuserait, à moi. » Pauline répond : « C'est très dangereux, cela ; moi, je l'aime toujours ; mais je me dévouerai pourtant, si vous le désirez. »

En effet, au second acte, nous avons la scène de Sévère. Il vient d'apprendre que Pauline est mariée. Ils se revoient. Aujourd'hui, cette scène-là disparaît presque entièrement ; autrefois, elle était culminante. C'est qu'autrefois l'amant et la maîtresse faisaient bien plus d'effet que le mari, et qu'on ne s'occupait que de leur histoire. Polyeucte n'amusa pas les gens du xviii<sup>e</sup> siècle. Nous verrons, plus tard, comment il va retrouver sa supériorité ; mais, je vous en supplie, écoutez cette scène ; elle est merveilleuse. — Pauline et Sévère se disent, dans la phraséologie de l'époque, exactement ce que se diraient deux amants de nos jours. Pauline commence : « Je suis mariée... J'en ai fait mon deuil... Je ne veux plus penser à vous. C'est mon devoir. — Cela vous est bien facile, répond l'autre. Vous ne m'aimez pas assez ; moi, je vous adore. Je vous en supplie... » Et il lui offre ce que tous les hommes offrent à toutes les femmes dans ces moments-là : « Soyons amis ; voyons-nous : vous resterez fidèle ; moi, jamais de la vie je ne chercherai à vous séduire, mais nous aurons le plaisir de nous voir. — Non, c'est trop délicat :

Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte »,

répond Pauline.

Elle le congédie, il en prend son parti ; et la scène reprend au moment où elle semblait finie : ils se raccrochent à n'importe quel mot, ils ne peuvent se quitter... Il n'y a rien de plus joli que cette scène d'amour romanesque, la seule qu'il y aura dans la pièce. Il

faudrait la jouer en comédie, avec un jeune premier. Notez, en effet, que les deux premiers actes sont tout entiers de comédie.

A la suite de cette scène, Pauline et Sévère ont résolu de ne plus se voir. On vient chercher Polyeucte pour le sacrifice, et c'est alors que commence la scène immortelle :

Où pensez-vous aller ?

— Au temple où l'on m'appelle.

— Quoi ! vous mêler aux vœux, etc.

Vous la connaissez tous : elle est d'une beauté sublime. Polyeucte, qui sort du baptême, a une foi extrêmement vive, ardente. Nous prévoyons qu'il va faire quelque coup de sa tête. Il sort avec Néarque ; tous deux sont décidés à renverser les dieux. — Ici finit le second acte.

(*La fin au prochain numéro.*)

## Chronique des Lettres.

En inaugurant, aujourd'hui, cette *Chronique*, non seulement nous pensons en permettre l'accès à tous les maîtres éminents avec qui nous sommes en relations, à tous nos collaborateurs, à tous nos abonnés ; mais nous les invitons même à nous prêter leur bienveillant concours. Il va sans dire qu'aucune allusion à la politique ou à la religion n'y sera permise ; que, seules, des questions d'enseignement ou de littérature pourront y être traitées. Nous y ferons figurer, pour notre part, toutes les nouvelles universitaires, bibliographiques, théâtrales, de nature à intéresser nos lecteurs. Nous nous en servirons pour donner de la publicité à toutes les idées originales, fécondes, qui nous seront soumises ; pour soutenir toutes les innovations qui nous paraîtront profitables au monde lettré. Nous y parlerons de nous et des nôtres, de nos actes et de nos projets ; de ceux dont nous recueillons les leçons et de ceux qui nous lisent ; de Paris et de la province, de la France et de l'étranger ; et cela, toujours à l'unique point de vue des *lettres*. En un mot, nous nous appliquerons à faire suivre les cours si documentés, si savants, des professeurs de nos Universités, d'un chapitre un peu moins dogmatique, un peu plus actuel, et qui cependant ne viendra pas rompre l'harmonie de l'ensemble. Nous espérons que nos lecteurs nous en sauront gré.

LA DIRECTION.



\* \*

Avant tout, nous tenons à adresser, très respectueusement, tous nos souhaits de bienvenue à M. Alfred Croiset, le nouveau doyen de notre Faculté des Lettres. L'éminent helléniste, dont nos lecteurs ont pu apprécier, dans cette *Revue*, la science à la fois si finement exacte et si personnelle, occupe, depuis de longues années déjà, à la Sorbonne, la chaire d'*Eloquence grecque*, pour laquelle le désignaient d'ailleurs ses travaux d'érudition et de critique : ses thèses de doctorat, par exemple, *De Personis apud Aristophanem et Xénophon, son caractère et son talent* (cette dernière a été couronnée par l'Académie française) ; son ouvrage sur *La Poésie de Pindare et les Lois du Lyrisme grec* ; enfin, sans compter de nombreuses éditions classiques, son *Histoire de la Littérature grecque*, publiée, pour le premier volume, en collaboration avec M. Maurice Croiset, son frère, l'éminent professeur au Collège de France. M. Alfred Croiset est membre de l'Institut.

Quant au doyen qui s'en va, le vénérable M. Himly, il emporte avec lui tous les regrets du monde universitaire, de ses collègues et de ses élèves, parmi lesquels il avait su s'attirer d'ardentes sympathies. C'était, en même temps qu'un professeur érudit, un administrateur obligeant, qui, sous les dehors graves qu'exigeaient ses hautes fonctions, cachait la verve la plus savoureuse et l'humour le plus original. Que de fois, grâce au spirituel doyen, de froides soutenances de thèses ont-elles paru moins longues ! M. Himly est le savant auteur de *La Décadence carolingienne* et de *l'Histoire de la Formation territoriale des Etats de l'Europe* ; en 1884, il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Mignet.

A. P.

\* \*

La direction de l'Odéon nous prépare, cette année, une saison particulièrement attrayante, avec les *Soirées classiques* du lundi, les *Matinées-Conférences* du jeudi et des matinées dramatiques et musicales, où nous pourrons entendre *Athalie* avec la musique de Mendelssohn, *Struensée* avec la musique de Meyerbeer, *Le Malade imaginaire* avec la musique de Charpentier restaurée par Saint-Saëns, *L'Arlésienne* avec la musique de Bizet, *Manfred* avec la musique de Schumann, *Le Mariage de Figaro* avec la musique de Mozart. Le lundi sera, comme par le passé, consacré aux chefs-d'œuvre classiques, variés de quelques pièces nouvelles. — Le jeudi enfin, MM. Jules Lemaitre, Francisque Sarcey, Eugène Lintilhac, N. — M. Bernardin, Hugues Le Roux, etc., présenteront,

avec leur charme habituel, en douze matinées, au public choisi qui fréquente notre second Théâtre français, *Polyeucte*, *Bajazet*, *Iphigénie*, *Amphitryon*, *Don Juan*, *Le Chevalier à la Mode*, *Le Légataire universel*, *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, *Les trois Sultanes*, *Le Philosophe sans le savoir*, *Zaïre*, *Le Barbier de Séville*. Il va sans dire que nos lecteurs trouveront dans la *Revue* la plupart de ces conférences.



Il y a quelques jours déjà, le président du *Congrès international des Etudiants à Turin*, le docteur Elisio Gilio-Tos, nous a adressé, avec prière d'insérer, une petite réclame qui aura évidemment le tort, du moins en ce qui nous concerne, d'être un peu tardive, mais dont pourtant nous ne voulons pas priver nos lecteurs, et cela pour plusieurs raisons ; la première est que nous désirons d'abord montrer, à l'égard des organisateurs du *Congrès*, nos « bons sentiments de solidarité », sentiments auxquels ils font vigoureusement appel « au nom de la science qui guide aux aspirations plus hautes du beau et du vrai » ; la seconde est que... ; mais non, qu'on lise plutôt, — nous respectons le style et l'orthographe :

« Turin va réunir dans ses murs la jeunesse étudiante de tous les pays du monde.

« Les invitations faites aux Universités, Collèges, Instituts Supérieurs et aux Corporations académiques de toutes les nations ont trouvé un écho tellement favorable parmi les Etudiants qu'on peut sans exagération prédire un Congrès extraordinaire qui surpassera tous les précédents.

« Sans doute ces jours là passés sous l'éternel ciel bleu de l'Italie seront pour tous ceux qui y assisteront un souvenir charmant au pays de l'orange, à la terre qui porte les cendres de Dante et de Cavour.

« Le Comité a fait son possible pour qu'il soit offert aux hôtes arrivant de toutes les parties du monde tout ce qu'il y a de plus beau dans cette ville de Turin, cette fleur du Piémont.

« Outre les questions d'un intérêt universel qui seront présentées au Congrès pour être délibérées sur un terrain absolument neutre, sans égard à la religion et à la politique ; il y aura des fêtes splendides, des Concours de tous genres, escrime, régates, gymnastique, ecc., des fêtes de nuit dans le magnifique Parco Valentino sur les bords du Po, Fête Vénicienne, Grand Bal, Banquet, Promenade à Superga, Tombeau de la Maison de Savoie, Monument célèbre par son architecture et sa vue grandiose des Alpes de Gênes jusqu'à Venice, de la mer tyrrhénienne jusqu'à la mer adriatique. Excursion à la vallée d'Aosta renommée par sa situation et ses beautés extraordinaires, et enfin l'Exposition Nationale si bien réussie sera toujours un rendez-vous agréable et délicieux à toute la jeunesse aux heures libres, un repos charmant dans la grande série de fêtes, qui

montrera en même temps le progrès considérable que l'Italie a fait en 50 ans de travail physique et intellectuel et prouvera à l'Etranger que ce pays a su perfectionner son commerce, et son industrie, c'est à dire l'éducation physique et intellectuelle de ses habitants, tellement qu'il représente maintenant un facteur considérable au combat pacifique du marché mondiale.

« Turin et sa population attend avec impatience le jour ou elle pourra saluer les représentants de différentes nations, les appuis futurs et présents du Progrès.

« Sans doute l'accueil que fera Turin aux Invités sera chaleureux et un enthousiasme immense prouvera les sentiments de la population, et d'autant plus ou ce Congrès sera la dernière fête avant la fermeture de l'exposition nationale et aura ainsi une importance extraordinaire.

« Le Comité espère pouvoir former avec la collaboration de MM. les Professeurs, des pèlerinages et réduire ainsi considérablement les frais de voyage de séjour, ect.

« Vu cependant le grand travail à vaincre et le peu de temps qui nous sépare de ces fêtes universitaires il serait désirable d'envoyer les adhésions au plus tôt possible. »

Il est déjà un premier progrès que MM. les Etudiants italiens ont incontestablement fait depuis cinquante ans, et qu'il est facile de constater par la note qu'on vient de lire : ils ont appris les langues vivantes, et en particulier le français ; mais j'ai bien peur que ce ne soit dans les Universités allemandes. Après tout, cela n'empêchera pas leur pays d'être « un facteur considérable au combat pacifique du marché mondiale ».... et c'est le principal !

\* \*

Nous recevons du Chancelier d'une Université étrangère une lettre fort intéressante, dont nous extrayons, pour les soumettre à nos lecteurs, les passages suivants :

« Monsieur, l'entrée en vigueur du décret du 21 juillet 1897 ouvre l'accès des Universités françaises aux étudiants étrangers et, réciproquement, permet aux étudiants français de passer à l'étranger une partie du temps de leur scolarité réglementaire.

« Ce nouvel état de choses me semble nécessiter la création en France d'un organe analogue à ceux qui existent, à Munich, sous le nom de *Hochschul-Nachrichten*, et à Berlin, sous celui de *Universitäts Kalender*. Ces publications donnent chaque semestre les programmes complets des cours professés dans chacune des Universités allemandes, autrichiennes et suisses..... L'*Universitäts Kalender* contient même, outre l'indication des cours, quelques détails sur les conditions d'existence, les facilités de travail, les taxes de fréquentation des cours que présente ou exige chaque Université.

« Il me paraît certain que beaucoup d'Universités étrangères ne demanderaient pas mieux que de pouvoir publier leurs programmes semestriels en France dans un organe répandu, comme le vôtre, dans les milieux universitaires, maintenant surtout que ces programmes peuvent intéresser des étudiants français. Réciproquement, nos étudiants seraient heureux de trouver à leur salle de lecture ou au local de leurs corporations un tableau des cours des Universités françaises, comme ils y trouvent celui des Universités allemandes et autrichiennes.

« La *Revue des Cours et Conférences* ne pourrait-elle pas prendre l'initiative de cette création ?..... »

Oui, certes, Monsieur le Chancelier, et, dès aujourd'hui, nous nous occupons de réunir, pour commencer, les affiches de toutes les Universités françaises. Quant aux programmes des Universités étrangères, nous sommes prêts à les publier aux mêmes conditions que les *Hochschul-Nachrichten*, par exemple. D'ailleurs nous entretiendrons de nouveau, et très prochainement, nos lecteurs de cette innovation qui nous paraît absolument utile ; si nous avons tenu à les mettre immédiatement au courant de nos projets, c'est surtout pour avoir l'occasion de remercier publiquement le très aimable et très distingué Chancelier, — un de nos abonnés de la première heure, — qui a bien voulu nous suggérer cette heureuse idée.

GASTON FLOZI.

---

## Plan de dissertation

---

Licence ès lettres (*philosophie*).

---

*Le panthéisme est-il, comme on l'a soutenu, le terme naturel de la spéculation métaphysique ?*

REMARQUES PRÉLIMINAIRES. — Cette thèse de M. Renouvier peut être confirmée à la fois par l'histoire de la philosophie et par la logique. Le panthéisme, ou monisme, est la doctrine de l'unité de substance ; la métaphysique, c'est l'affirmation de la substance. Lorsqu'on affirme la substance dans le monde et en nous, on affirme d'abord plusieurs substances, c'est-à-dire plusieurs groupes de phénomènes, dans lesquels on croit apercevoir des substances

différentes. Or le progrès de la pensée amène à comprendre que ces groupes n'ont pas de stabilité, mais qu'unis par des rapports étroits, ils se confondent partiellement. Dès lors, ce qui est leur être ne peut pas posséder l'individualité, et on aboutit à la thèse de l'unité de substance. — Pour éviter cette conclusion logique, il est nécessaire d'abandonner l'idée de substance, soit qu'on établisse la métaphysique sur un autre concept, soit qu'on remplace la métaphysique par une science équivalente. Or, parmi les concepts que nous présente l'expérience, nous trouvons ceux qui servent de fondement à la morale, par exemple le concept de liberté, lequel peut servir de point de départ à une doctrine qui, en un sens, n'est pas métaphysique, mais qui possède tous les avantages d'une métaphysique.

A vrai dire, l'histoire de la philosophie nous montre plusieurs fois le panthéisme comme le terme auquel aboutit un mouvement métaphysique. Il ne faut pas voir de panthéisme dans les doctrines antésocratiques ; tout ce qu'on peut dire, c'est que les principales thèses du monisme sont posées séparément dans ces doctrines, mais sans former de système complet et homogène. L'école de Milet et l'école d'Héraclite élaborent l'idée de changement et de devenir ; l'école de Parménide, l'idée d'unité ou d'immutabilité ; Empédocle définit le mécanisme et les conditions du mécanisme ; les atomistes et Anaxagore établissent l'idée de la multiplicité, qui se trouve étudiée déjà sous ses deux formes opposées, l'atome et la division à l'infini. — Les systèmes de Platon et d'Aristote ne sont pas des systèmes monistes. Mais le panthéisme des stoïciens semble être une transformation de la doctrine d'Aristote, et celui des Alexandrins est visiblement une interprétation de la doctrine platonicienne. — On pourrait donc distinguer, à ce point de vue, trois périodes dans la métaphysique antique. Celle-ci nous présente : 1° des ébauches, qui ne méritent pas le nom de systèmes ; 2° des systèmes plutôt dualistes ; 3° des systèmes monistes issus des précédents.

Le développement de la philosophie grecque est donc conforme à la loi historique indiquée par M. Renouvier.

La métaphysique chrétienne n'est pas panthéiste, mais spiritualiste et quelque peu éclectique ; mais presque tous les esprits originaux qui l'ont méditée avec indépendance, l'ont plus ou moins tournée vers le panthéisme. L'Eglise a condamné plusieurs fois le déterminisme qui se glissait peu à peu dans la doctrine chrétienne sous prétexte de subordonner l'activité humaine à Dieu et de faire une part plus grande à la grâce divine qu'à la volonté libre : la personnalité humaine se trouve alors abaissée et on tend au

monisme. Pendant cette période, nous voyons le panthéisme tenter sans cesse de sortir de la philosophie chrétienne, mais écrasé toujours en germe sous le nom d'hérésie. — A la même époque, chez les Arabes, le système d'Aristote, interprété par Averroës, est devenu un panthéisme.

A l'époque de la Renaissance, les penseurs indépendants reviennent à la philosophie des anciens : le plus remarquable d'entre eux, Bruno, aboutit à un système moniste.

La philosophie moderne commence avec Descartes. Son système est un dualisme spiritualiste, où la matière est distincte de l'esprit, et où les esprits sont distincts les uns des autres. L'individualité a une grande importance dans cette doctrine.

Malebranche transforme la doctrine du maître en un demi-panthéisme, et Spinoza en un panthéisme radical. Après Kant, par l'intermédiaire de Fichte, nous arrivons à des systèmes panthéistes aussi complets que celui de Spinoza (Schelling et Hegel). L'évolution de la pensée allemande, de 1780 à 1830, nous montre, une fois de plus, le panthéisme comme terme d'un mouvement métaphysique issu d'un système non panthéiste.

De même, Schopenhauer prend le kantisme comme point de départ, et il est panthéiste. Avec lui, le panthéisme sort donc directement de la doctrine de Kant.

Leibniz pensait échapper au panthéisme, qui lui faisait horreur, sans admettre le libre arbitre, par la théorie de la monade. C'est une thèse hardie et originale. Mais il y a une monade suprême, Dieu, qui possède les attributs ordinaires de la divinité. Quel est le rapport entre cette monade et les monades inférieures ? La monade supérieure a créé les autres monades, elle les a créées par amour et par bonté, de telle sorte que le monde réel est le meilleur des mondes possibles, pensé, aimé et voulu par Dieu, et ainsi réel. Or le passage de l'amour à la volition, du désir à la création, est difficile à comprendre, et on peut se demander si l'acte créateur est nécessaire. Etant donné que la pensée divine a découvert le meilleur des mondes possibles, il n'y en a pas qui soit possible au-dessus de celui-là, et ce qui, en Dieu, s'appelle bonté ou amour s'attache absolument à ce monde. Le monde est donc une pensée divine, aimée par son auteur, qui la contemple et continue à l'aimer. L'acte créateur ne peut rien ajouter à ce qu'a déjà de réalité le monde pensé et aimé. Il est donc inutile. Mais, s'il en est ainsi, si le monde en Dieu est complet et n'a pas besoin d'être extériorisé par un *fiat*, le système de Leibniz est une forme du panthéisme. Que les différents éléments du monde intérieur à Dieu soient des monades, cela n'empêche pas que Dieu a fait le

monde en prenant pour atome de la meilleure combinaison possible quelque chose d'analogue à lui-même. Si Dieu a pensé et aimé véritablement le monde, il a pensé et aimé un monde fait de monades. Il y aura donc deux degrés dans la substance réelle, la substance qui est Dieu, et la substance élément du monde, dont Dieu s'est donné la représentation.

#### PLAN.

- I. — Preuves logiques de la thèse de M. Renouvier.
- II. — Preuves historiques.
- III. — Là métaphysique peut-elle échapper au panthéisme ?

Comment la doctrine de Leibniz, quoique fondée sur la théorie de la monade, tend elle-même au panthéisme.

CONCLUSION. — Du moment qu'on pose la substance, on ne peut pas lui tracer des bornes et lui assigner une individualité irréductible. Tel est l'obstacle aux systèmes substantialistes qui veulent résister à la tendance naturelle de la métaphysique. Il ne reste plus qu'à chercher un concept fondamental nouveau à la métaphysique (comme la liberté dans la philosophie de M. Secrétan), ou bien il faut, à la suite de M. Renouvier, fonder une philosophie d'une part sur la critique des idées de substance, d'infini, de déterminisme, et d'autre part sur les idées de contingence, de liberté et de loi morale.

## Sujets de devoirs

Université de Paris.

AGRÉGATION ET LICENCE DE PHILOSOPHIE.

### *I. Agrégation*

**Novembre 1898.**

La liberté est-elle un fait de la conscience intime ?

**Décembre.**

La morale de l'eudémonisme et la morale du devoir.

**Janvier 1899.**

Discuter les sentences d'Abélard et de saint Anselme : « Intelligi ut credas » ; « Crede ut intelligas ».

**Février.**

Volonté et caractère.

**Mars.**

De la nature des corps.

**Avril.**

Morale et politique.

**Mai.**

Est-il possible d'admettre l'existence de notions ou même de simples formes *à priori*, si l'on a posé en principe que tout acte de connaissance implique nécessairement sujet et objet ?

**Juin.**

Examen critique des données fondamentales du positivisme. Faut-il croire que l'absolu n'est pas, ou que, s'il est, il doit être de toute façon et absolument étranger à la pensée ?

*II. Licence.***Novembre 1898.**

Nominalisme et conceptualisme.

**Décembre.**

Que faut-il penser de la maxime idéaliste : « Esse est aut percipere aut percipi » ?

**Janvier 1899.**

L'infini d'après Pascal et d'après Leibniz.

**Février.**

Le Temps et l'Espace, d'après Leibniz et d'après Kant.

**Mars.**

De l'identité personnelle.

**Avril.**

Peut-on dire que la loi des mœurs soit absolument, et, tout considérant social écarté, soit dans le présent, soit à l'origine, *un impératif catégorique* ?

**Mai.**

Le principe d'économie ; son emploi et sa portée en philosophie et dans la science.

**Juin.**

L'idée de Patrie.



## LICENCE ET AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

**Novembre 1898.**

Alexandre le Grand.

La réaction catholique en Allemagne de 1555 à 1618.

L'Océan Atlantique.

**Décembre.**

Athènes au v<sup>e</sup> siècle.

Mahomet.

Les différents types de montagnes.

**Janvier 1899.**

La plèbe romaine, de l'an 509 à l'an 300 av. J.-C.

Le pouvoir royal en France, de Hugues Capet à Philippe le Bel.

Orographie de l'Europe centrale.

**Février.**

Les invasions barbares.

La papauté, de Grégoire VII à Boniface VIII.

Hydrographie de la France.

**Mars.**

Florence au xv<sup>e</sup> siècle.

Richelieu.

La Tunisie.

**Avril.**

L'Angleterre, de 1660 à 1688.

Alexandre I<sup>er</sup> de Russie.

La France au Soudan.

**Mai.**

Politique extérieure du second Empire français.

La guerre de Sécession.

La Chine.

**Juin.**

La question d'Orient, de 1870 au Congrès de Berlin.

Les Expositions universelles au xix<sup>e</sup> siècle.

Les voies de communication aux États-Unis.

## AGRÉGATION DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE ET LICENCE ÈS LETTRES.

**1<sup>o</sup> Dissertations françaises.****Novembre 1898.**

Peut-on appliquer à l'auteur de la *Satire IX* et de l'*Épître VII* le mot de Pascal, relatif à la différence qui sépare l'homme de l'auteur ?

**Décembre.**

Discuter cette pensée de Buffon : « Ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal. »

**Janvier 1899.**

Étudier ces vers de La Faye relatifs à la rime et à la poésie :

Et la règle qui semble austère  
N'est qu'un art plus certain de plaire  
Inséparable des bons vers.

**Février.**

Rousseau juge de Molière.

**Mars.**

Discuter cette assertion de Rousseau : « J'aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés. »

**Avril.**

Étudier cette pensée de Lamotte : « Quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. »

**Mai.**

Peut-on dire avec Montesquieu (*Lett. pers.*, 137) que les poètes dramatiques sont les poètes par excellence ?

**Juin.**

De l'idéal du critique selon Boileau.

**2° Dissertations latines.****Novembre 1898.**

De hac Senecæ sententia : « Non refert quam multos, sed quam bonos libros habeas. »

**Décembre.**

Quæ sint in Plautinis comædiis servorum partes.

**Janvier 1899.**

Quales Horatius inimicos habuisse videatur.

**Février.**

Breviter comparabuntur inter se Herodotus et Thucydides.

**Mars.**

De hac Ciceronis sententia : « Non quantum quisque prosit, sed quanti quisque sit; ponderandum est. »

**Avril.**

De Epicureorum dogmate : « Sapiens ad rempublicam non accedet. »

**Mai.**

De hac Senecæ sententia : « Ubi videris orationem corruptam placere, ibi quoque mores a recto descivisse dubium non erit. »

**Juin.**

Quomodo Lucretius in ipsa argumentandi ratione poetæ vices expleret.

**3° Thèmes grecs.****Novembre 1898.**

Fénelon, *Dialogues des Morts, X : Xerxès et Léonidas*, depuis le commencement jusqu'à : *Ton action est un coup de fureur...*

**Décembre.**

*Id., ibid.* (suite), depuis : *Ton action est un coup de fureur...*, jusqu'à : *Ah ! les rois qui peuvent tout.....*

**Janvier 1899.**

*Id., ibid.*, XIV : *Hérodote et Lucien*, depuis le commencement, jusqu'à : *Et Socrate, comment l'as-tu traité ?*

**Février.**

*Id., ibid.* (suite), depuis : *Et Socrate...*, jusqu'à : *Gravité ? J'en suis las.....*

**Mars.**

*Id., ibid.* (fin), depuis : *Gravité ? J'en suis las...*, jusqu'à la fin du dialogue.

**Avril.**

Michelet, *Pages choisies*, édition Seignobos, p. 191 : *Eschyle*, depuis : *Entre les poètes, un seul, Eschyle...*, jusqu'à : *Aristophane dit admirablement.....*

**Mai.**

*Id., ibid.*, p. 195 : *Le Temple de Delphes*, depuis : *Le plus beau jour du Grec.....*, jusqu'à : *Ces combats du jour et de l'aube...*

**Juin.**

*Id., ibid.*, p. 180 : *L'Éducation par les Fêtes*, depuis : *La vie grecque, si terrible...*, jusqu'à : *Comment fait-on des fêtes ?.....*

---

## Programmes des Auteurs

---

**Université de Paris.****Concours de 1899****I. AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.****I. Épreuves écrites.**

Périodes d'histoire de la philosophie dans lesquelles sera pris le sujet de la composition historique :

1° Philosophie ancienne. — Platon et Plotin.

2° Philosophie moderne. — Kant, Reid et Maine de Biran.

## II. Épreuves orales.

### Auteurs grecs.

Platon : *Le Philèbe*.

Aristote : *De Anima*, livre III.

### Auteurs latins.

Cicéron : *Les Académiques*.

Spinoza : *De Intellectus Emendatione*.

### Auteurs modernes.

Descartes : *Les Principes de la Philosophie*, livre I.

Fichte : *La Destination de l'homme*.

Condorcet : *Esquisse d'un Tableau historique du Progrès de l'Esprit humain*.

Stuart Mill : *La Philosophie de Hamilton*.

## II. AGRÉGATION DES LETTRES.

### Auteurs grecs et latins.

Pour la première explication, les candidats auront à traduire et à commenter, après un quart d'heure de préparation, un texte grec et un texte latin choisis par le jury.

Les explications préparées seront tirées des auteurs suivants :

Pindare : *Les Olympiques*.

Sophocle : *Ajax*.

Démosthène : *Discours contre Midias ; les Olynthiennes*.

Plaute : *Trinummus*.

Horace : *Odes*, livres I et II.

Cicéron : *Brutus*.

Tacite : *Histoires*, livre IV.

### Auteurs français.

*Chrestomathie du Moyen Age* (édition G. Paris et Langlois, Hachette), Aimeri de Narbonne.

Marot : *Épîtres* : à Lion Jamet. « Je ne t'écris de l'amour vaine et folle... » ; — Au Roi, pour le délivrer de prison ; — Au Roi, pour avoir été dérobé ; — A Madame Marguerite, pour la petite princesse de Navarre ; — sur l'exil de Marot, au Roi, du temps de son exil à Ferrare ; — *Psaumes* : Ps. 43, « Revengé-moi... » ; Ps. 50, « Le Dieu fort, l'Éternel parlera... » ; Ps. 51, « Miséricorde aux pauvres vicieux... » ; Ps. 79, « Les gens entrés sont en ton héritage... » Ps. 104, « Sus, sus, mon âme... »

Corneille : *Sertorius*.

Racine : *Iphigénie*.

La Fontaine : *Fables*, livres I et II ; — *Épîtres* : Discours à Madame de La Sablière ; Épître à Monseigneur l'Évêque de Soissons.

- Chénier : *L'Aveugle, la Liberté, le Jeune Malade, le Poème de l'Invention*.  
 Pascal : *Provinciales*, I-IV.  
 Fénelon : *Dialogues sur l'Éloquence* ; — *Lettre à Louis XIV* (Remontrances à ce prince sur divers points de son administration).  
 Madame de Sévigné : Lettres 21 à 68, p. 41 à 153, dans l'édition des *Lettres choisies* d'Ad. Régnier (Hachette).  
 Saint-Simon : *Scènes et Portraits choisis* par Eug. de Lanneau (Hachette), t. I, p. 25, 32, 234-271, 284-314, 355-366.  
 Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe*, édition Biré (Garnier), t. I, livre VI.

---

### III. AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

#### *Auteurs grecs.*

- Pindare : *Olympiques*.  
 Sophocle : *Ajax*.  
 Démosthène : *La Midiennne*.  
 Platon : *Phédon*, XIV, p. 69 E. jusqu'à la fin.

#### *Auteurs latins.*

- Horace : *Odes*, livres I et II.  
 Plaute : *Trinummus*.  
 Cicéron : *De Divinatione*, livre II.  
 Tite-Live : Livre XXI.

#### *Auteurs français.*

- Chrestomathie du Moyen Age* de MM. Gaston Paris et Langlois (Hachette, 1897) : Aimeri de Narbonne (p. 63-91) ; — Aucassin et Nicolette (p. 130-152).  
 Marot (*même programme que pour l'Agrégation des lettres*).  
 Rabelais : *Gargantua*, I, XLII, à la fin du livre.  
 Racine : *Iphigénie*.  
 La Fontaine : *Fables*, livres I et II. — *Épîtres* : Discours à M<sup>me</sup> de la Sablière ; Épître à Mgr l'Évêque de Soissons.  
 Pascal : *Provinciales*, I-IV.  
 M<sup>me</sup> de Sévigné : Lettres 21-68 (p. 41-153 des *Lettres choisies*, édit. Ad. Régnier, Hachette).  
 Chateaubriand : *Mémoires d'outre-tombe*, édition Biré (Garnier), I, livre VI.  
 Victor Hugo : *La Légende des Siècles* : Aymerillot ; — Eviradnus ; — La confiance du marquis Fabrice.

---

### IV. AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

#### *Histoire.*

- Histoire de la Grèce, depuis la fin des guerres médiques jusqu'à la mort d'Alexandre.  
 La civilisation athénienne aux v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles : religion, vie privée, industrie, commerce, lettres et arts.

Histoire intérieure de Rome, depuis les origines jusqu'à la fin de la seconde guerre punique.

La civilisation à Rome, de la mort de Sylla à la mort d'Auguste : la religion, la philosophie, les lettres, les arts. — État des provinces romaines pendant la même période.

Histoire de l'Empire romain, depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'en 476.

Mahomet, l'Islam, les conquêtes et la civilisation des Arabes.

Histoire de la France, depuis le traité de Verdun jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois.

Histoire de l'Eglise catholique aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles : gouvernement pontifical, hiérarchie, clergé régulier, conciles, enseignement.

L'Italie au XV<sup>e</sup> siècle : la politique, les mœurs, les arts, les lettres.

Histoire de l'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand et d'Isabelle jusqu'à la mort de Philippe II.

Histoire de l'Allemagne, depuis l'avènement de Maximilien I<sup>er</sup> jusqu'au début de la guerre de Trente Ans.

Histoire de la France, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII.

Histoire de la république des Provinces-Unies, depuis l'Union d'Utrecht jusqu'à l'avènement de Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre.

Histoire intérieure de l'Angleterre, de la mort d'Elisabeth à l'avènement de Guillaume III.

Histoire intérieure de la Russie, de l'avènement de Catherine II à la mort d'Alexandre I<sup>er</sup>. — La politique extérieure de la Russie pendant cette période.

L'Eglise catholique et les partis catholiques en Europe, depuis la Révolution française jusqu'au concile œcuménique du Vatican.

Les inventions, au XIX<sup>e</sup> siècle, de moyens de production, de moyens de communication, de moyens de destruction ; conséquences dans la vie économique, politique et sociale.

Les écoles et les partis socialistes en Europe, depuis la chute de Napoléon jusqu'à l'organisation du parti socialiste en Allemagne (1875).

La politique internationale et la guerre en Europe, de l'avènement de Napoléon III au congrès de Berlin.

Histoire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, depuis la première présidence de Washington jusqu'à la fin de la guerre de Sécession.

#### *Géographie.*

La forme et les divisions de la Terre.

Les mers et les courants marins.

Les formes du relief terrestre et les différents types de montagnes.

Les climats et les zones de végétation.

L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse.

La géographie physique de la France.

Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Le Sahara et le Soudan occidental.

Le Japon, la Chine et l'Indo-Chine.

Le Canada et les Etats-Unis.

## V. AGRÉGATION D'ALLEMAND.

*Auteurs allemands.*

*Alte hoch- und niederdeutsche Volkslieder herausgegeben von UHLAND : n° 137, Hildebrand ; n° 297, Tannhauser (Cotta'sche Bibliothek der Weltliteratur).*

Luther : *An die Burgermeister und Radherrn allerley Stedte und Deutschen Landen. — Geistliche Lieder* (dans *Luthers Schriften*, Ed. Kürschner).

Herder : *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*, livre XV.

Gœthe : *Gedichte: Gott und Welt, Trilogie der Leidenschaft. — Faust in ursprünglicher Gestalt*, Ed. Erich Schmidt. — *Nausikaa*.

Schiller : *Briefwechsel mit Körner*, année 1787. — *Wallenstein's Tod*.

Kleist : *Penthesilea. — Der Zweikampf*.

Grillparzer : *König Ottokars Glück und Ende*.

Sealsfield : *Das Kajütenbuch : Die Prairie am Jacinto ; Der Fluch des Kishogues*.

Otto Ludwig : *Der Erbfürster*.

Karl von Bahder : *Grundlagen des neuhochdeutschen Lautsystems*, Strasbourg, 1890.

Minor : *Neuhochdeutsche Metrik : chap. III, Der Accent ; chap. v, Trochäische Verse, Jambische Verse*, p. 216-269 ; *der Reimvers der Hans Sachs*, p. 322-338 ; Strasbourg, 1893.

*Auteur anglais.*

Thomas de Quincey : *Biographies and Biographical Sketches : The last days of Kant ; Herder ; Goethe ; Schiller* (Works, Ed. David Masson, vol. IV).

*Auteurs français.*

M<sup>me</sup> de Lafayette : *La Princesse de Clèves*.

Diderot : *Pages choisies* (Ed. Colin).

Victor Hugo : *Préface de Cromwell*.

E. Quinet : *Allemagne et Italie : les chapitres relatifs à l'Allemagne*.

A. de Vigny : *Chatterton*.

Renan : *Pages choisies* (Ed. Colin).

## VI. AGRÉGATION D'ANGLAIS.

*Auteurs anglais.*

Chaucer : *The Canon's Yeoman's Prologue and Tale*.

Spenser : *The Faery Queene*, Book, II, Ch. I and II.

Shakspeare : *Julius Cæsar*.

Bunyan : *Grace abounding to the chief of Sinners : A Relation of the Imprisonment of Mr John Bunyan*.

Dryden : *Mac Flecknoe*.

Swift : *The Tale of a Tub*.

Fielding : *Tom Jones*.

Cowper : *Table Talk*.

Byron : *Letters* (Camelot Classics).

Thackeray : *The Newcomes*.

Swinburne : *Selections from Swinburne's Poems* (p. 1 à 129) (Chatto and Windus).

Pinero : *The Princess and the Butterfly* (Heineman).

*Auteurs français.*

Marot : *Épîtres* : Au Roy, pour le délivrer de prison ; Au Roy, pour avoir esté dérobé ; pour la petite princesse de Navarre, à Madame Marguerite ; au Roy, du temps de son exil à Ferrare.

*Psaumes* : 43, « Revenge-moy » ; 50, « Le Dieu fort, l'Eternel parlera » ; 51, « Miséricorde aux pauvres vicieux » ; 79, « Les Gens entrez sont » ; 104, « Sus, sus, mon âme ».

Corneille : *Sertorius*, Actes I et II.

André Chénier : *L'Aveugle* ; *la Liberté* ; *le Jeune malade* ; *l'Invention*.

Marivaux : *La Vie de Marianne*.

Musset : *Fantasio*.

*Auteur allemand.*

Henri Heine : *Reisebilder* : *Englische Fragmente*.

VII. LICENCE ÈS LETTRES.

**1° Textes d'explication pour une période de deux années à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1898.**

*Auteurs grecs.*

Homère : *Odyssée*, chant XXIII.

Euripide : *Bacchantes*, 1-775.

Aristophane : *Chevaliers*, 1-610.

Héronidas : *Mimes*, III (Διδάσκων).

Hérodote : VIII, 49-96.

Thucydide : Livre I, 66-87.

Platon : *République*, livre I, chap. 1-xv.

Démosthène : *Contre Midias*, §§ 1-127.

*Auteurs latins.*

Plaute : *Aululaire*.

Lucrèce : *De Natura rerum*. liv. VI, du vers 96 « Principio tonitru... » jusqu'à 702, et du vers 906 « Quod superest... », jusqu'à la fin.

Virgile : *Bucoliques* ; — *Énéide*, chant X.

Stace : *Silves*, livre I, 1-5.

César : *De Bello gallico*, livre VII, chap. LXIII, jusqu'à la fin.

Salluste : *Jugurtha*.

Cicéron : 5<sup>e</sup> *Philippique* ; — *De Finibus*, liv. I.

Tacite : *Germanie*.



*Auteurs français.*

- Du Bellay : *Défense et illustration de la langue française.*  
 Ronsard : *Hymnes* (pages 296-309, édit. Becq de Fouquières) ; — *Poésies* (pages 310-332, *ibid.*) ; — *Discours* (pages 352-380, *ibid.*).  
 Corneille : *Sertorius* ; — *Discours.*  
 Molière : *Le Bourgeois gentilhomme* ; — *Amphitryon.*  
 La Fontaine : *Fables*, livre VI.  
 Boileau : *Satire IX* ; — *Épître à Racine.*  
 Bossuet : *Sermon sur l'Ambition.*  
 La Bruyère : *De l'Homme.*  
 Voltaire : *Tanocrède.*  
 Pascal : *Pensées*, art. VII-VIII (édit. Havet).  
 J.-J. Rousseau : *Lettre à d'Alembert.*  
 Chateaubriand : *Mémoires d'Outre-Tombe*, 1<sup>er</sup> vol., p. 1-285, jusqu'à l'année 1789 (réédition Garnier).

*Auteurs allemands.*

- Lessing : *Nathan der Weise.*  
 Goethe : *Faust*, erster Theil : Prolog im Himmel (erste, zweite, dritte, vierte Scene) ; — *Wahrheit und Dichtung*, liv. 12-15.  
 Schiller : *Wallenstein's Lager.*  
 Heine : *Die romantische Schule*, zweites Buch.  
 Heinrich von Kleist : *Michael Kohlhaas.*  
 Choix de poésies lyriques allemandes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, de la page 117 à la page 231 (Recueil de Eude).  
 Le XIX<sup>e</sup> siècle en Allemagne : Extraits des philosophes, historiens, etc., du XIX<sup>e</sup> siècle (Recueil de L. Weill).

*Auteurs anglais.*

- Shakspeare : *The Merry Wives of Windsor*, actes II, III, IV.  
 Beaumont et Fletcher : *Philaster.*  
 Milton : *Paradise Lost*, book V.  
 Dryden : *Absalom and Achitophel*, 1<sup>st</sup> part ; — *Mac Flecknoe* ; — *Alexander's Feast.*  
 Burke : *The Two Speeches on America.*  
 Gray : Choix de poésies (édit. E. Legouis).  
 Thackeray : *Henry Esmond*, book II, book III.  
 Matthew Arnold : *Essays on Criticism* (Second Series) : The Study of Poetry, Wordsworth, Byron.

**2<sup>e</sup> Matières sur lesquelles peuvent porter les Options  
 dans les examens de la Licence ès lettres.**

*Licence avec mention : Lettres.*

Examen écrit.

- Grammaire grecque ou latine.  
 Métrique ancienne.  
 Grammaire française du moyen âge et moderne.  
 Littératures grecque, latine, française, sujet tiré d'un des auteurs inscrits au programme.

Grammaire comparée du grec et du latin.  
Grammaire historique du grec ou du latin.  
Vers latins.

Examen oral.

Les mêmes matières que ci-dessus et, en outre :  
Histoire de la littérature grecque, latine ou française.  
Institutions grecques ou romaines.  
Archéologie.  
Epigraphie grecque ou romaine.  
Paléographie classique.  
Une des langues et littératures romanes (oil, oc, italien, espagnol).  
Une des langues et littératures germaniques (allemand, anglais).  
Une des langues et littératures indo-européennes ou sémitiques.  
Grammaire comparée.  
Art du moyen âge et moderne.

*Licence avec mention : Philosophie.*

Examen oral.

Une interrogation au choix :  
Pédagogie.  
Une partie spéciale de la philosophie.  
Une des sciences qui se rattachent à la philosophie.  
Une période déterminée de l'histoire de la philosophie.

*Licence avec mention : Histoire.*

Examen oral.

Archéologie.  
Histoire de la géographie et géographie ancienne.  
Art du moyen âge et moderne.  
Epigraphie. — Paléographie.  
Bibliographie générale.  
Une des langues et littératures romanes, germaniques ou orientales.  
Histoire du droit privé.  
Géographie physique ou coloniale.  
Une des sciences naturelles se rattachant à la géographie.

*Licence avec mention : Langues vivantes.*

Histoire de la littérature allemande ou anglaise.  
Histoire de la langue allemande ou anglaise.  
Philosophie allemande ou anglaise.  
Histoire de la civilisation allemande ou anglaise.  
Espagnol.  
Italien.  
Ancien français.  
Grammaire comparée.

---

*Le Gérant: E. FROMANTIN.*

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des *Facultés* et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la *Faculté*. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Marthas, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. J... F... — Oui, comme par le passé, nous nous chargeons de la correction des devoirs que nos *abonnés* veulent bien nous adresser, aux conditions ci-dessous indiquées.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université ; quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)

PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : 3 fr. 50

Année Scolaire 1898-1899

REVUE DES COURS  
ET  
CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

- LE BONHEUR DOMESTIQUE DE PLINE LE JEUNE... Jules Martha,  
*Professeur à l'Université de Paris.*
- LES ORATEURS ET LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE AU  
IV<sup>e</sup> SIÈCLE AVANT J.-C..... Alfred Croiset,  
*Membre de l'Institut.*
- CHATEAUBRIAND. — « ATALA »..... Charles Dejob,  
*Maître de conférences à l'Université de Paris.*
- LE THÉÂTRE DE CORNEILLE. — « POLYEUCTE ». —  
(Conférence à l'Odéon)... Francisque Sarcey.
- CHRONIQUE DES LETTRES. — *Découvertes en Afrique.* — *Thèses en Sorbonne.* — *Cours à l'École normale.* — *Agrégations d'espagnol et d'italien.* — *Conférence à la Société d'études italiennes.* — *Certificats d'aptitude.* — *Nouveaux cours de langues vivantes.* — *Laboratoire des sciences de l'éducation.* — *Le prolétariat intellectuel.* — *Les études classiques d'après la psychologie expérimentale*.....
- CANDIDATS ADMISSIBLES ET REÇUS..... Gaston Flozi.
- SUJETS DE LEÇONS (agrégation de philosophie).... Concours de 1898.
- PROGRAMMES D'AUTEURS (certificats et agrégations). Sorbonne.  
Année 1899.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
**Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs**  
15, rue de Cluny, PARIS

---

**SEPTIÈME ANNÉE**

# REVUE DES COURS

ET . . . . .

## CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences, de Novembre à Juillet,*

**En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.**

**Directeur : N. FILOZ**

**ABONNEMENT, un an** { France. . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger. . . . . 23 fr.

**LE NUMÉRO : 60 centimes**

### EN VENTE :

**Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années**  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée*). . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

---

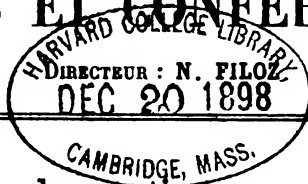
Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger nous allons reprendre la publication de notre très estimée **Revue des Cours et Conférences** : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la **Revue**. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

## REVUE HEBDOMADAIRE

DES

## COURS ET CONFÉRENCES



Le bonheur domestique

de Pline le Jeune

Cours de M. JULES MARTHA (1),

*Professeur à l'Université de Paris.*

J'ai essayé de montrer ce qu'il y a d'artificiel et de convenu dans les *Lettres* de Pline, prétendues familières. On a vu qu'elles avaient pour principal défaut le manque absolu de naturel et de spontanéité. Voilà qui est très grave; car, ce qui fait le charme propre d'une correspondance, c'est l'abandon, la simplicité, l'imprévu qui y règnent, c'est le plaisir d'y voir quelqu'un dans ses habitudes de tous les jours, et pour ainsi dire en déshabillé. Si le naturel est absent, toute la saveur d'une pareille œuvre disparaît.

Un autre inconvénient, qui tient à ce défaut, est de mettre le lecteur en défiance. Il est impossible, quand on lit un recueil de lettres comme celui-ci, de ne pas percevoir à jour le manège de l'auteur : on voit tout de suite qu'il a arrangé les choses, et qu'il les a arrangées à sa façon, qu'il a altéré la vérité, soit pour l'embellir, soit pour en dissimuler une partie. Dès lors, on tient pour suspects les renseignements qu'il nous donne. C'est un homme, pense-t-on, qui s'est composé une figure pour la postérité; il ne se présente pas tel qu'il a été, mais tel qu'il a voulu paraître. La défiance s'accroît encore, quand on surprend chez lui, comme chez notre Pline, un optimisme parfait qu'il s'applique à lui-

(1) Voir l'année 1897-98 de la *Revue*.

même. On finit par fermer le livre, mécontent, convaincu qu'il n'y a rien de solide à en tirer.

Heureusement pour Pline, on a des raisons de revenir à lui. Le lecteur de bonne foi, après avoir fait ces réflexions, se dit que cependant c'était un bien brave homme. Et il remarque dans son caractère et dans son tour d'esprit une telle ingénuité, une si parfaite naïveté, une vanité si charmante et qui se laisse si facilement voir, que la confiance renaît peu à peu. Et, tout en s'impatientant, tout en trouvant qu'il a trop arrangé les choses, on se dit à la fin : tout de même, on doit pouvoir le croire. A la réflexion, ce sentiment se fortifie. Pline, en effet, n'a pas publié ce recueil pour la postérité seule, comme des mémoires d'outre-tombe, sorte de publication où l'on peut dire ce que l'on veut, puisqu'on ne sera plus là pour en être responsable. Ces lettres ont paru du vivant même de Pline ; elles ont été livrées au libraire pour être lues par des gens qui connaissaient l'auteur, qui par suite étaient à même de contrôler ses affirmations, de les rectifier et de protester, s'il altérait la vérité. Assurément ces lecteurs auraient été scandalisés si Pline eût avancé des choses trop peu véritables, s'il s'était représenté sans raison suffisante comme le meilleur homme du monde, s'il avait inventé de toutes pièces l'histoire de ses largesses et de ses nombreux dons. Ainsi, le fait seul que ce recueil a été publié par Pline pour être lu de son vivant, est pour nous une garantie de sincérité. Tout au moins devait-il craindre, par de faux témoignages, de diminuer le succès de son livre, et, par là même, cette gloire littéraire à laquelle il tenait plus qu'à tout le reste.

En somme, il a bien pu supprimer les renseignements qui étaient sur son compte les moins flatteurs et il a conservé de préférence ceux qui lui faisaient honneur ; mais, cette réserve faite, on peut avoir confiance en lui. Ce qu'il nous dit est vrai ; il ne nous donne pas toute la vérité, mais il ne ment pas. Nous avons donc le droit d'étudier ce recueil pour y chercher des traits relatifs au caractère de Pline, à sa conduite avec ses amis et avec ses parents, à ses idées morales et littéraires, à ses goûts et à sa vie privée. C'est ce que je me propose de faire : ce sera une occasion de citer quelques-unes de ses lettres et de feuilleter souvent cette correspondance qui, au bout du compte, est fort intéressante.

Commençons par étudier le milieu domestique de Pline. Comment sa maison est-elle organisée au point de vue matériel et au point de vue moral ? A l'époque où Pline publie ses lettres, il a environ quarante ans ; il est marié pour la troisième fois : ses deux premières femmes ont vécu peu de temps. La troisième,



Calpurnia, est une orpheline ; mais elle a encore son grand-père, Fabatus, auquel Pline écrit assez souvent sur un ton très aimable et très respectueux. Calpurnia a aussi sa tante Hispulla, qui l'a élevée comme une mère, et qui était une amie intime de la propre mère de Pline. Il semble que Calpurnia soit beaucoup plus jeune que son mari, car celui-ci nous dit quelque part que l'amour de sa femme vient en grande partie d'une admiration qu'elle a appris à avoir pour lui dans sa famille dès sa tendre enfance ; le jour où elle a épousé Pline, ses vœux de gloire ont dû être comblés. A en croire Juvénal et quelques autres poètes du temps, les femmes d'alors étaient loin d'être des modèles de vertu. Mais les exceptions sans doute ne manquaient pas ; il y avait plus d'une femme charmante, comme Calpurnia, ayant toutes les grâces, toutes les vertus de son sexe, et digne de la tendresse de son mari. Quelques lettres nous font connaître ce profond amour de Pline ; elles valent la peine d'être citées, parce qu'elles contiennent des épanchements de sentiments qui sont particulièrement rares dans l'antiquité romaine. C'est tout juste si nous en avons deux ou trois semblables dans la correspondance de Cicéron ; en général, les lettres des maris romains à leurs femmes ne brillaient pas par la tendresse. Voici donc ce qu'écrivit notre auteur à Calpurnia souffrante, qui avait dû quitter Rome et se rendre au bord de la mer :

« Jamais je ne me suis tant plaint des affaires que lorsqu'elles ne m'ont pas permis de t'accompagner quand ta santé t'obligea à partir pour la Campanie, ni du moins de t'y rejoindre peu après ton départ. J'aurais ardemment souhaité d'être avec toi pour juger par mes yeux et si tes forces te revenaient, et si ton corps délicat se rétablissait, et si tu te trouvais bien d'un séjour délicieux et de l'abondance qui règne dans la contrée où tu habites. Tu serais en parfaite santé que ton absence me serait fort triste, car c'est un état fort pénible de passer de longues heures loin de ceux qu'on aime le mieux. Mais, malade, tu m'alarmes davantage. Il n'est rien que je ne m'imagine, et, suivant la coutume des gens inquiets, ce que je hais le plus est ce que j'ai le plus de penchant à croire. C'est pourquoi je te conjure avec la dernière instance, de prévenir mon inquiétude en écrivant une, et, si tu peux, deux lettres par jour. Je me rassurerai en lisant tes lettres. Il est vrai que lorsque j'aurai fini de les lire, je retomberai dans mes premières alarmes. » (Livre VI, lettre 4.)

A quelque temps de là, Calpurnia étant toujours à Campanie, Pline lui écrit encore :

« Tu ne peux pas te figurer à quel point je souffre de ton absence, *quanto desiderio tui tener*. Il y a à cela deux raisons ; la

première, l'amour ; la seconde, l'habitude où nous sommes de vivre toujours ensemble. Je passe une grande partie de mes nuits à penser à toi. Le jour, aux heures où j'ai coutume de te voir, mes pieds, comme on dit, me portent d'eux-mêmes à ton appartement, et, ne t'y trouvant pas, je m'en retourne aussi triste et malheureux que si l'on m'avait refusé la porte. Le seul temps où je ne sois pas tourmenté est celui que je donne aux affaires de mes amis et du barreau. Juge quelle est ma vie. » (Livre VII, lettre 5.)

La femme à qui sont adressées ces charmantes lettres, était digne du sentiment qu'elle inspirait. Nous en pouvons juger par d'autres parties de la correspondance de Pline, adressées au grand-père et à la tante de Calpurnia, et par des allusions qu'il fait en écrivant à des amis. Nous voyons d'abord qu'elle a reçu une excellente éducation, qu'elle possède *summum acumen*, c'est-à-dire beaucoup de pénétration dans l'esprit, que sa conversation est pleine de charme. Mais, ce qui est le plus remarquable et ce qui certainement a suffi à lui assurer pour toujours le tendre amour de son mari, c'est qu'elle aime la littérature. Aimer la littérature, c'est aimer Pline, puisque Pline représente par excellence la littérature de son temps ; et c'est, en effet, de son admiration pour son mari qu'est venue sa passion des lettres. Voici ce que notre auteur écrit, quand il annonce son mariage à celle qui l'a préparé, la tante Hispulla :

« Votre nièce, lui dit-il, a beaucoup d'esprit, beaucoup de tendresse pour moi, ce qui est un gage bien sûr de sa vertu. D'ailleurs elle aime les lettres, et c'est l'envie de me plaire qui a tourné ses inclinations de ce côté-là. Elle a continuellement mes ouvrages entre les mains, elle ne cesse de les lire ; *elle les apprend par cœur*. Vous ne pouvez pas vous imaginer son inquiétude avant que je n'aie plaidé, ni sa joie après que j'ai plaidé. Elle charge toujours quelqu'un de venir tout de suite lui apprendre si l'auditoire a été satisfait, quels applaudissements j'ai reçus, quel succès a eu ma cause. S'il m'arrive de lire quelque ouvrage en public, elle sait se ménager une place derrière un rideau, elle écoute avidement les louanges qu'on me donne. »

Mais voici le plus fort :

« *Elle chante mes vers*, et, instruite par l'amour seul, le plus excellent de tous les maîtres, elle fait redire à sa lyre ce que chante sa voix. J'ai donc raison de me promettre que le temps ne fera que cimenter de plus en plus notre union ; car elle n'aime en moi ni la jeunesse, ni la figure, qui dépérissent chaque jour, mais la gloire, qui ne périt jamais.

« Nous vous remercions à l'envi, elle et moi, moi de ce qu'elle est ma femme, elle de ce que je suis son mari, tous deux de ce que vous avez uni deux personnes si admirablement bien faites l'une pour l'autre. » (Livre IV, lettre 19).

On ne saurait rêver de ménage plus parfait. Ce bonheur conjugal aurait été sans nuage si Pline avait eu des enfants. Lui, qui a eu tant de chance littéraire, n'a pas eu de chance paternelle : ses deux premières femmes sont mortes sans lui laisser d'enfant ; la troisième ne lui a donné qu'une espérance. Elle était très jeune ; Pline l'excuse, dans une lettre à ses parents : elle a fait des imprudences. Bref, sa santé a été affaiblie très vite. Pline en a conçu un très profond chagrin ; le grand-père et la tante ont été aussi fort désolés, à tel point que Pline, qui cependant était bien triste pour sa part, a cru devoir leur écrire à chacun des lettres de consolation très touchantes, que nous avons conservées. « C'est un malheur sans doute, leur dit-il, mais un malheur qui laisse place à l'espérance. Elle n'a pas eu d'enfant ; mais elle pourra en avoir : attendons. » Ils ont attendu, mais en vain : la santé de Calpurnia était compromise. Quelque temps après, Pline écrit à un de ses amis, Servianus, qui marie sa fille :

« Vous voilà bien heureux, vous, elle et votre futur gendre. Il ne leur reste plus qu'à vous donner bientôt un petit-fils qui leur ressemble. Qu'heureux sera pour moi ce temps où je pourrai prendre l'enfant de votre fille, votre petit-enfant, pour le tenir dans mes bras avec la même tendresse que s'il était à moi ! » (Livre VI, lettre 26.)

A plusieurs reprises, notre auteur fait allusion à son grand chagrin de n'avoir pas d'héritier de son nom et de sa gloire. On sent, dans beaucoup de ses lettres, qu'il y avait en lui toute une réserve d'amour paternel qui n'a pas trouvé son emploi.

Tel est le milieu moral dans lequel Pline a passé sa vie. Il s'agit maintenant de rechercher quelles ont été les conditions matérielles de ce ménage si heureux par les sentiments. Ce n'est point une question indifférente pour les anciens en général, ni pour Pline en particulier : celui-ci nous fait voir, en effet, qu'il était homme à en tenir compte, dans une lettre au sujet d'un mari qu'il propose à un de ses amis pour sa fille. Il fait remarquer que son candidat est riche, ce qui n'est pas à dédaigner, car « l'aisance est un des éléments nécessaires pour la félicité du ménage ». Eh bien, quant à lui-même, son bonheur n'a point manqué de cet élément nécessaire. Il a eu, avec l'amour de Calpurnia, les moyens de mener une existence, sinon tout à fait opulente, du moins très large, et, à l'occasion, très généreuse. Ces détails ont leur intérêt :

ils nous permettent de nous rendre compte comment un Romain, qui jouait un rôle considérable dans la société, parvenait à tenir son rang.

Tout d'abord, il y a un point bien acquis : c'est que Pline possédait des propriétés héréditaires. Il nous parle à plusieurs reprises de biens situés sur les bords du lac de Côme, qui lui viennent de son père, *prædia paterna*. Il mentionne aussi ceux qui lui viennent de sa mère : à ceux-là il tient très particulièrement, et il ne veut à aucun prix les aliéner. Ils ont pourtant un grand défaut : ils ne rapportent rien ; mais il les garde par souvenir et par piété filiale. A ces propriétés s'ajoutent certainement celles que lui a transmises son oncle, Pline l'Ancien, qui avait légué à son fils adoptif toute sa fortune : cet héritage était également situé, comme il est vraisemblable, dans le voisinage du lac de Côme.

Calpurnia n'était pas moins bien pourvue de propriétés foncières ; Pline ne nous donne pas à ce sujet beaucoup de détails ; mais nous voyons au moins que le grand-père, Fabatus, à qui ils rendaient visite de temps à autre, était assez riche pour faire aux habitants de Côme des libéralités presque royales. Il avait construit à ses frais un immense portique pour abriter de la pluie et du soleil, et il avait affecté une somme considérable à l'entretien et à l'embellissement de ce portique, ajoutant une seconde générosité à la première. Nous voyons d'autre part que Fabatus a recours à Pline au sujet de certaines difficultés qu'il a avec ses fermiers. Etant orpheline, Calpurnia disposait sans doute en toute liberté de ce qui lui venait de ses parents.

Pline se donne parfois l'air de mépriser ce genre de fortune. Dans sa lettre à Caninius (I, 3), il fait une petite déclaration de désintéressement. Cet ami prolongeant plus que d'ordinaire son séjour à la campagne, il lui écrit : « Est-ce que par hasard vous seriez occupé de vos propriétés ? Mais ce sont là des soins bas et mesquins ! C'est votre esprit qu'il faut cultiver avant tout. Les récoltes intellectuelles, les récoltes littéraires, voilà ce qu'il faut préparer. Les autres, qu'importe ? Vos propriétés, dans la suite des temps, changeront mille fois de maître, au lieu que les ouvrages de votre esprit demeureront. » — Cette belle profession de foi n'est que pour la galerie. En réalité, Pline prend de ces soins bas et mesquins ; il ne néglige pas du tout ces propriétés destinées à changer mille fois de maître dans la suite des temps, pour le moment elles sont à lui, et il s'en occupe beaucoup plus qu'il ne voudrait le laisser paraître. C'est au point qu'on pourrait presque, en y regardant d'un peu près, reconstituer les principes de notre auteur en matière d'économie rurale. Ainsi, nous voyons qu'il

n'imite point les grands propriétaires de son temps ; ceux-ci ont d'immenses terrains qu'ils font cultiver par des esclaves ; il n'a pas, lui, un seul esclave dans ses propriétés : tous ses fermiers sont de naissance libre. Dans la lettre 37<sup>e</sup> du livre IX, il touche à une question très importante, qu'on s'est souvent posée dans les temps modernes, et qui était nouvelle alors : à savoir quel est le meilleur genre d'association entre le propriétaire agricole et son fermier. Pline nous dit que, se trouvant à la veille de renouveler des baux de fermage, il a remarqué que ce système avait de graves inconvénients : en effet, au bout de cinq ou six ans, les fermiers se plaignent que la terre ne rapporte plus, qu'ils ne peuvent pas payer leur fermage. Pline, très bon maître, consent à des délais ; mais, plus il allège leurs charges, moins ils sont disposés à s'en acquitter. Il imagine donc autre chose : au lieu de donner ses terres en fermage moyennant un loyer d'argent, il fait avec les cultivateurs un contrat portant qu'ils partageront avec lui et les dépenses et les récoltes. « Je vais essayer, dit-il, de ce nouveau système, pour voir si j'en tirerai de meilleurs résultats. » On le voit, il ne considérait point les détails de l'économie rurale comme négligeables ; il s'occupait très sérieusement de la culture de ses terres.

Il avait d'ailleurs tout un service d'informations qui lui permettait de savoir, à chaque instant de l'année, où en étaient ses récoltes. Il pouvait dire exactement ce qui se passait, soit au lac de Côme, soit en Toscane, partout où il avait des propriétés. Dans la lettre 6<sup>e</sup> du livre IV, il écrit : « J'apprends que mes terres de Toscane ont été ravagées par la grêle. Mes autres terres d'au delà du Pô ont été plus heureuses : tout y abonde, donc récolte magnifique. Mais il y a une contre-partie : c'est que, tout le monde ayant une récolte magnifique, rien ne se vend. » A un autre moment, il se fait renseigner sur ses vignes, et, quand le moment des vendanges est venu, il abandonne tout à Rome pour venir les surveiller, et partager avec ses fermiers les bénéfices. Bref, il gère sa fortune territoriale avec intelligence et avec attention.

Cette fortune peut-elle être évaluée ? — Notre auteur parle de millions de sesterces, ce qui semble supposer une richesse colossale ; mais, en réalité, sa situation ne dépassait pas les limites d'une aisance moyenne. Il dit quelque part que ses revenus sont très aléatoires : quoi d'étonnant, puisqu'ils sont en terres ? Ils sont à la merci d'un orage ou d'une grêle. Cela n'empêche pas qu'ils lui permettent de faire de grandes libéralités : il donne des propriétés à sa nourrice, à la fille d'un ami ; il fait un présent de quatre-vingts à cent vingt mille francs à sa ville natale ; il fonde

des écoles : il faut donc qu'il ait pas mal d'argent disponible. « Il est vrai, avoue-t-il, que je peux puiser dans la caisse de ma belle-mère comme dans la mienne », parlant ainsi de la mère de sa seconde femme, — ce qui prouve, entre parenthèses, que, s'il a été un mari charmant, il a été aussi le modèle des gendres.

Il avait d'ailleurs d'autres revenus que ceux de ses terres. Je ne songe point à ce que lui rapportaient ses livres. « Les libraires me jurent, écrit-il, que mes ouvrages sont très recherchés, bien qu'ils aient perdu la grâce de la nouveauté. » Mais, dans l'antiquité, tout le profit des publications littéraires était pour les libraires ; il ne semble pas que Pline ait jamais tiré le moindre bénéfice de ses écrits. Et de ses plaidoiries ? — Il est certain qu'à cette époque, un grand nombre d'avocats s'enrichissaient, et même parfois d'une façon scandaleuse. Témoin ce Régulus, devenu un des chefs du barreau romain, qui a souvent plaidé contre notre auteur ; par la lettre 2<sup>e</sup> du livre IV, nous voyons qu'il menait une vie opulente, qu'il possédait d'immenses terrains sur la rive droite du Tibre, où il s'était fait tracer de magnifiques jardins, autour d'une splendide habitation, pourvue d'une terrasse avec des arcades et de nombreuses statues. Ces travaux avaient été si grands qu'il avait fallu bouleverser toutes les terres avoisinant le fleuve ; la circulation dans Rome, de ce côté du Tibre, en avait été gênée ; tout le monde en avait souffert, d'autant plus que c'était dans la saison où le déplacement des terres amenait forcément des fièvres. Mais de tout cela Régulus se souciait fort peu. En même temps qu'il s'affichait ainsi avec une vanité insolente, il avait tout le luxe à l'avenant : luxe de table, luxe de chevaux, luxe d'esclaves, luxe de costumes. Et son fils, enfant gâté, avait, aussi lui, toute une maison, des chevaux, des chiens de toutes les tailles, des oiseaux de toutes les sortes. Et pourtant ce Régulus, qui par son train de vie s'égalait aux plus grands seigneurs de Rome, était parti de rien et avait fait sa fortune en plaidant. Et il n'était d'ailleurs pas le seul : beaucoup d'avocats arrivaient comme lui à des situations opulentes.

Mais Pline n'a pas fait comme eux. Les plaidoyers n'ont contribué en rien à sa fortune. C'est que, pour s'enrichir ainsi, il fallait user de moyens peu recommandables, à savoir la délation et les conventions. On sait qu'il n'y avait pas à Rome de ministère public. Les citoyens dénonçaient et poursuivaient eux-mêmes ceux qu'ils voulaient faire condamner. Ils y étaient encouragés par une sorte de prime : quand l'accusateur n'avait pas réussi à prouver la culpabilité, il payait une amende ; mais, dans le cas contraire, il touchait une fraction déterminée par la loi de l'a-

mende imposée au coupable, et, si la peine était la confiscation des biens du prévenu, il recevait sa part de ceux-ci. Sous Domitien, les délateurs avaient à leur service une loi très commode, la loi de Majesté. Il leur suffisait d'accuser leurs victimes d'avoir manqué de respect à l'empereur : les juges avaient trop peur de celui-ci pour ne pas condamner toujours. C'est ainsi que la plupart des grands avocats du temps, et Régulus en particulier, ont réalisé de si belles fortunes.

Quant aux conventions, voici en quoi elles consistaient. Lorsqu'on avait un procès, on allait prier un avocat en renom de s'en charger. Celui-ci y consentait, mais à condition que le plaideur lui versât, avant tout dérangement, une certaine somme, généralement considérable. Sinon, il fallait lui faire des promesses de versements plus considérables encore. Le plaideur, embarrassé, passait sous ces fourches caudines, et l'avocat s'enrichissait sans grande peine, d'autant plus que, lorsqu'il avait reçu son argent par avance, il s'arrangeait souvent pour ne pas plaider du tout. Nous avons l'exemple d'un de ces scandales dans une lettre de Pline : un certain personnage avait consenti à plaider pour les habitants de Vienne moyennant une certaine somme. La somme reçue, il était parti. Le Sénat dut s'occuper de l'affaire et décida que tous les plaideurs, en paraissant devant le juge, seraient tenus de jurer qu'ils n'avaient pas fait de conventions avant la plaidoirie et que l'avocat n'avait rien exigé d'eux. Tout au plus leur permettait-on de reconnaître après le procès, par une petite libéralité de dix mille sesterces, c'est-à-dire environ deux mille francs, le service qu'il leur avait rendu. On voit que Quintilien a raison de se plaindre de ces mœurs de corsaires, *piraticus mos*. Pline était trop respectueux des préceptes de son maître, trop honnête d'ailleurs par nature et trop scrupuleux pour suivre de tels exemples. Au moment de la loi du Sénat, il écrit dans la lettre 4<sup>e</sup> du livre V : « Combien je me félicite de n'avoir jamais fait aucune convention pécuniaire avec les plaideurs, mais d'avoir refusé toute espèce de présents, même les plus légers ! » Une seule fois, Pline a plaidé pour une récompense ; mais on va voir que le fait est tout à son honneur.

Il écrit à son ami Triarchus : « Vous me priez avec les dernières instances de me charger d'une cause qui vous tient au cœur et qui d'ailleurs est une belle cause. Soyez tranquille, je m'en chargerai ; mais il vous en coûtera quelque chose. Quoi ! direz-vous, se peut-il que Pline... ! Oui, cela se peut. J'ai à vous demander quelque chose qui me fera plus d'honneur qu'une plaidoirie gratuite. Je fais donc mon marché et le voici : j'exige qu'un jeune

homme, nommé Rusor et qui a beaucoup de talent, plaide avec moi. » Notre Pline veut fournir à ce jeune homme le moyen de se faire connaître, c'est toute générosité pour lui.

Ses plaidoiries ne lui ont donc rapporté aucun argent ; mais elles lui ont attiré, en revanche, de la reconnaissance et de la gloire. On pourrait dire que cette récompense est légère. Mais il faut songer que la reconnaissance et la gloire ont fini par se changer en bons deniers comptants. Voici comment. On sait qu'à Rome la liberté du testament était beaucoup plus étendue que chez nous. Un père ou une mère avaient le droit de déshériter totalement leurs enfants, sans que ceux-ci pussent rien réclamer. Ainsi s'introduisit l'usage de régler dans son testament toutes les dettes de reconnaissance qu'on avait contractées pendant sa vie ; et beaucoup de personnes, à qui notre Pline avait fait gagner leur procès, ne l'ont pas oublié au moment de mourir.

La gloire aussi se payait d'une manière analogue. Du jour où il a été d'usage de mettre ainsi dans la liste de ses héritiers d'illustres personnages, la vanité s'en est mêlée. Ce fut à qui inscrirait sur son testament le plus de noms et le plus de grands noms. On vit des gens faire ce que pourrait faire aujourd'hui quelque riche embarrassé de sa fortune et qui voudrait être du Tout-Paris : il prendrait un annuaire et composerait une liste de légataires avec toutes les personnes qui ont un nom dans les lettres ou dans la politique. C'est ainsi que Pline a recueilli dans sa vie les petits héritages de gens qu'il connaissait fort peu. Un certain personnage du temps de Trajan avait fait mettre sur son tombeau une inscription qui nous a été conservée et qui contient le libellé *in extenso* de son testament. Nous pouvons lire parmi les noms des légataires ceux des deux plus illustres écrivains de l'époque, Pline et Tacite. Notre auteur aime à mentionner les héritages qu'il a faits de cette sorte, car ils sont pour lui l'occasion de libéralités et il tient à nous montrer qu'il en a fait un très bel usage.

Les conditions matérielles, comme les conditions morales de la vie de Pline, ont donc été excellentes. Elles lui ont permis de passer une existence très douce, de faire beaucoup de bien à de plus pauvres que lui et d'avoir les loisirs nécessaires pour étudier et pour se recommander par ses écrits à l'attention de la postérité.

C. B.



# Les orateurs et la démocratie athénienne au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

---

Cours de M. ALFRED CROISSET,

*Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Paris.*

---

Nous avons vu qu'Eschine entra dans la carrière politique vers 350 : à partir de ce moment, sa vie se passa en pleine lumière, au milieu des luttes politiques et judiciaires de l'agora, aux premiers rangs du parti de la paix. Après la ruine d'Athènes, il fut encore en vue dans une circonstance importante, lors du procès de la Couronne. Il ne réussit pas à recueillir le minimum de suffrages exigés par la loi et dut partir en exil. La fin de sa vie s'écoula dans l'obscurité.

La première question qui se pose à son sujet est celle de savoir quelle était sa valeur, sa moralité. En effet, nous sommes tout d'abord sous l'impression des accusations infamantes que Démosthène a prodiguées contre lui ; il le signale comme le chef des sycophantes, des vendus et des traîtres. Nous savons, par une foule d'exemples, que ces injures sont une monnaie courante entre les orateurs d'Athènes, c'est une façon de se dire qu'on n'est pas du même avis ; elles ne doivent donc évidemment pas être prises au pied de la lettre. Eschine emploie à l'égard de Démosthène les procédés dont celui-ci se sert contre lui. Quand on examine une question comme celle qui nous occupe, il faut donc être extrêmement prudent. La règle à suivre pour se faire une idée juste de la moralité des personnages politiques d'Athènes, c'est de n'accepter que les accusations qui ont été corroborées par l'aveu direct ou indirect de l'inculpé. Or Démosthène dit à plusieurs reprises (et son affirmation est confirmée par le scoliate), notamment dans le *Discours sur l'Ambassade* (§ 166-177), qu'Eschine a touché de Philippe des sommes d'argent et reçu du même Philippe des terres en Béotie et en Phocide pour prix de sa trahison. Eschine, qui répond à tant d'attaques de Démosthène, a bien soin de ne rien répondre sur ce point, et ce silence est fort compromettant. Mais, en considérant ce fait comme à peu près prouvé, il n'en faut

cependant pas conclure qu'Eschine fut un traître au sens moderne du mot. En effet, ce n'est pas une exception à cette époque qu'un homme politique soit payé par une puissance étrangère dont il défend les intérêts. Cela était admis et presque passé dans les mœurs, comme le montre incontestablement un discours d'Hypéride. Les chefs de parti avaient pour clients des princes et des peuples étrangers. Donc on ne peut dire *a priori* qu'Eschine soit un traître. On ne considère comme tel à Athènes que celui qui reçoit de l'argent pour soutenir dans l'assemblée du peuple des mesures contraires à l'intérêt de la cité. La question est donc de savoir si Eschine a soutenu des mesures défavorables à sa patrie et si c'est pour cela que Philippe l'a payé. C'est ce qu'il est difficile d'apprécier. Athènes était en guerre avec Philippe depuis longtemps; l'opposition d'intérêt entre elle et la Macédoine était évidente. C'est pourquoi Eschine n'a pas osé invoquer en cette circonstance ce qui était comme un droit reconnu et consacré des hommes politiques. Par conséquent tout ce qu'on peut admettre en sa faveur sur ce point, c'est qu'il a été victime de très mauvaises mœurs politiques et qu'il a manqué un peu de délicatesse dans les distinctions à faire entre ce qui était permis et ce qui ne l'était pas. Mais il faut admettre sans contestation qu'il a été à la solde de la Macédoine.

Cela nous met déjà en défiance. Sans être un traître cynique et conscient, Eschine n'avait pas une conscience très délicate. Ce qui le prouve encore, c'est la nature de ses accusations contre Démosthène.

Les scoliastes remarquent en effet qu'elles ont quelque chose de particulier, qu'elles dénotent une haine personnelle violente. Ce qui domine chez Démosthène, c'est une préoccupation politique, la haine de la cause adverse, du parti de la paix tout entier; chez Eschine, il y a de la haine non point pour la cause ennemie qui était très belle et inattaquable en principe, mais pour l'homme qui en est le principal défenseur. De plus, les cruautés, les insinuations malveillantes d'Eschine sont enveloppées d'une forme impeccable, et cela contribue à nous mettre en défiance contre un homme qui avait ainsi des colères et des haines si profondes à froid. Au contraire, chez Démosthène, la violence éclate sans réflexion, sans calcul. Eschine est donc une nature envieuse. A son excuse, on peut dire qu'il n'a pas nettement compris ce qu'il faisait : ce n'est pas un grand esprit, un grand homme d'État; ce n'est que l'avocat très habile d'une cause que lui ont offerte les circonstances; et, de cette cause qu'il défend, il n'a pas une conception véritablement personnelle et haute. Quand on lit le

*Discours sur la Couronne* et le *Discours sur l'Ambassade*, qui sont essentiellement politiques par le fond des choses, on ne trouve pas, quelque effort qu'on y mette, quels sont les principes qui règlent la conduite d'Eschine. On sait que c'est le contraire chez Démosthène, comme aussi chez Isocrate, chez Phocion et même chez Eubule. Isocrate, qui est un théoricien de la paix, a des principes très simples et très clairs : beauté morale de la paix, son utilité, nécessité de la fonder sur l'union des Grecs. De même Phocion veut la paix, parce qu'il n'a aucune confiance dans les vertus militaires du peuple. Pour Eubule, on comprend encore pourquoi il veut la paix. C'est, avant tout, un administrateur de métier ; il craint la guerre parce qu'elle déranger ses combinaisons. Cette politique est claire, si elle est peu élevée. Chez Eschine, on ne voit aucune des raisons qui le font agir. Pourquoi se montre-t-il l'adversaire acharné de Démosthène ? C'est uniquement, semble-t-il, parce qu'il a cet homme en horreur et qu'il ne peut supporter un rival dont il sent toute la supériorité. Dans toute sa conduite aucun principe, aucune unité ; il va jusqu'à accuser Démosthène d'être l'ami de Philippe ; nulle part assurément il ne se dit l'ami de ce prince, mais il agit partout comme s'il l'était. Il est donc difficile de voir dans sa conduite autre chose que des rancunes personnelles, et peut-être aussi de la routine qui le retient attaché depuis longtemps au parti de la paix. Voilà les seuls motifs qui le poussent à combattre Démosthène.

Ce qui prouve encore la médiocrité foncière d'un homme politique, c'est le récit de sa conduite par lui-même. C'est ainsi qu'Eschine aime à faire la roue devant le peuple avec une extraordinaire inconscience. Dans le récit qu'il fait de l'ambassade qui aboutit à la paix de Philocrate, on ne voit percer qu'un seul sentiment, la vanité de l'homme de lettres, de l'orateur, la joie qu'il a éprouvée quand Philippe l'a comblé d'honneurs et de flatteries pour les belles paroles qu'il avait prononcées, alors que Démosthène restait court. Il joue en cette circonstance le rôle du corbeau de la fable qui abandonne tout pour un compliment.

Ailleurs, au § 123 du *Discours contre Ctésiphon*, on trouve un autre passage qui nous révèle le même trait de caractère chez Eschine. A propos de la condamnation prononcée par les Amphictyons contre les Phocidiens, il nous raconte le rôle qu'il a joué dans l'assemblée. Il s'agissait de savoir si l'on condamnerait ou non les Phocidiens comme violateurs de Delphes ; dans le premier cas, on provoquait une nouvelle *Guerre sacrée* qui donnerait à Philippe un prétexte pour intervenir dans les affaires intérieures de la Grèce. C'est, en effet, ce qui se produisit, et la prise d'Elatée en fut

le résultat. Dans le récit de cette délibération, le rôle d'Eschine consiste à exciter les Amphictyons contre les Phocidiens, à exagérer le crime de ceux-ci, à en faire sentir toute l'horreur, à demander une punition terrible. Il ne s'aperçoit pas des conséquences désastreuses que peuvent avoir (et qu'eurent en effet) les décisions de l'assemblée amphictyonique ; il est tout fier de jouer un premier rôle dans une circonstance aussi imposante ; il éprouve une sorte d'émotion dramatique ; l'ancien acteur se réveille en lui. C'est à ce point qu'on se demande s'il est sérieux ou s'il n'a pas plutôt été, à ce moment-là, payé par Philippe pour jouer un rôle infâme. Pourtant, à la réflexion, la chose n'est pas sûre, à cause de cette inconscience, de cette absence d'esprit politique qui caractérise Eschine. Il est plus probable qu'il ne s'est pas rendu compte de la situation ; qu'il a été incapable de prévoir les conséquences politiques de sa conduite, et ce qui le prouve, c'est que c'est neuf ans plus tard, après l'accomplissement de ces conséquences qui le condamnent, qu'il rappelle la scène et s'en vante sans aucun regret, sans même aller au-devant des critiques. Eschine est donc un orateur éloquent et habile ; mais c'est un esprit médiocre ; il lui manque l'intelligence supérieure et aussi ce que les anciens Romains appelaient *pectus*, la sincérité, la conviction ardente et profonde. En un mot, Eschine n'a été qu'un rhéteur.

A côté d'Eschine, dans les rangs du parti de la paix, il faut nommer un autre personnage, qui, lui, est un cynique et par conséquent ne prête pas aux mêmes questions délicates. Ce personnage, c'est Démade. Né vers 390, Démade est, avec Eschine, l'homme le plus véritablement orateur du parti. Sa gloire littéraire alla jusqu'à balancer celle de Démosthène. Théophraste disait de l'éloquence de Démosthène qu'elle était digne d'Athènes. et de celle de Démade, qu'elle était au-dessus d'Athènes. Ce mot n'est nullement certain ; mais il nous rapporte l'opinion d'une partie considérable du peuple athénien à cette époque. Démade était de condition très modeste et n'avait pas reçu une brillante éducation première ; ce n'était donc pas un orateur d'un grand savoir et il n'a pas laissé de monuments écrits de son éloquence. C'était, dit-il lui-même, la tribune qui avait été son école. Il était supérieurement doué, surtout comme improvisateur ; mais c'était un paresseux qui n'écrivait jamais. Il avait un éclat, une force extraordinaire ; on comparait son éloquence à un torrent qui entraîne tout sur son passage : elle emportait dans sa course les laborieux raisonnements de Démosthène. Il avait aussi, comme le montrent quelques mots caractéristiques conservés par Plutar-

que, une sorte d'imagination vive, grossissante, qu'on appellerait aujourd'hui une imagination *romantique*. Lorsqu'on répandit en Grèce la fausse nouvelle de la mort d'Alexandre, il la démentit en disant : « Si Alexandre était mort, l'odeur de son cadavre emplirait la terre ». Mais la valeur politique et morale de ce personnage était extrêmement faible. On ne voit nulle part sa trace dans les événements du temps. Grâce à ses relations avancées avec Philippe, il a pu, dans de certaines circonstances, servir utilement d'intermédiaire entre sa patrie et la Macédoine ; mais il n'a pas de système politique propre, original ; comme Eschine, il a été un avocat et non un homme d'Etat. Pour ce qui est de sa moralité, il n'y a qu'un mot à dire : elle est au-dessous de tout (V. Dinarque, § 104). Sur ce point les témoignages sont unanimes. Du reste, Démade avouait lui-même cyniquement qu'il était payé par Philippe et par Alexandre, et disait impudemment qu'il recevrait encore à l'avenir de l'argent de la Macédoine. Ce qui le caractérise surtout, c'est un mot de Pythéas, son contemporain, qui était, en même temps qu'un orateur habile, un critique fin et pénétrant. Pythéas représente Démade arrivant à la tribune le ventre en avant, le roulant à travers l'assemblée du peuple, après s'être enivré. Cette peinture fait voir l'homme lui-même. Il avouait d'ailleurs que plus il était ivre, plus il se sentait sûr de sa parole.

Enfin, après avoir parlé d'Eschine et de Démade, il ne faut point passer sous silence ce Pythéas. Il avait composé quelques discours écrits, qui sont aujourd'hui perdus. Il ne nous est connu que par quelques fragments que nous ont conservés d'autres écrivains de l'antiquité. La perte de ses œuvres ne semble pas très regrettable. Comme Démade, il était, lui aussi, surtout un improvisateur. Ce qui est intéressant, ce sont quelques-uns des mots très caractéristiques qu'il a prononcés, comme, par exemple, celui que nous venons de citer ; c'est lui encore qui reprochait à l'éloquence de Démosthène de sentir l'huile, la lampe, c'est-à-dire d'être laborieusement travaillée, ce qui constitue pour le grand orateur attique un hommage involontaire.

Voilà donc le personnel du parti de la paix : un bel esprit et un honnête homme, Isocrate ; un financier, aussi peu homme d'Etat que possible, Eubule ; un homme d'action supérieur, mais incurablement pessimiste, Phocion ; un habile orateur, d'une moralité douteuse et d'une valeur politique médiocre, Eschine ; un orateur tout à fait supérieur, mais dédaigneux, au contraire d'Eschine, de la belle tenue et sans aucune valeur morale, Démade ; enfin un homme sans grande influence, improvisateur habile, aux mots souvent heureux, Pythéas. En résumé, il n'y a pas d'homme d'Etat

dans ce parti. Entre ceux que nous venons de citer règne une grande inégalité. Phocion est le seul qui semble avoir une supériorité réelle, le seul qui ait une politique bien fixe ; chez les autres, le talent l'emporte de beaucoup sur les idées ; leur mérite est tout superficiel. Dans ce parti, personne, en définitive, ne brille au premier rang des hommes politiques.

Le parti adverse, celui de la guerre, est tout autrement représenté. En effet, nous y trouvons tout d'abord Démosthène, sur lequel nous reviendrons longuement, puis ses deux lieutenants, Hypéride et Lycurgue, dont le rôle fut limité par les circonstances. Laissant Démosthène de côté pour le moment, voyons ce qu'ont été ces deux derniers personnages.

Hypéride appartenait à une riche famille ; aussi reçut-il une excellente éducation dialectique et littéraire. Il fut logographe, et contracta, grâce à ce métier, une grande habitude de la parole ; il y gagna de plus beaucoup d'argent. Comme homme politique, il joua un rôle distingué aux côtés de Démosthène, dont il fut presque constamment le fidèle ami et allié : comme lui, il mourut victime de la Macédoine, pour avoir trop bien servi les intérêts d'Athènes ; il défendit tant qu'il put, comme le grand orateur, l'indépendance et l'honneur de sa patrie ; mais il se distingua de lui cependant par deux traits de caractère essentiels. Dans sa vie privée, il a surtout été un voluptueux, amoureux des raffinements du luxe. Les poètes comiques du temps aimaient à se moquer de sa passion pour le poisson, qui passait alors pour une friandise délicate. Ses relations avec Phryné et d'autres courtisanes sont demeurées célèbres. Il eut d'autre part, dans sa vie politique, plutôt des impulsions vives que des idées réfléchies, précises et profondes ; il n'a pas été un homme d'Etat, et c'est là surtout ce qui le différencie de Démosthène. Lorsque celui-ci rentre de Chéronée, Hypéride se montre très audacieux, il improvise une armée en affranchissant les esclaves au prix d'une mesure illégale, très dangereuse pour lui-même. Il est donc généreux et hardi ; mais il lui manque malheureusement la prudence, la pondération ; c'est un patriote intransigeant et irréfléchi. Par exemple, quand Alexandre est parti en Perse, Hypéride s'imagine que le moment est venu de tenter quelque chose ; Démosthène, au contraire, s'oppose de toutes ses forces à toute tentative ; il démontre que ce serait une pure folie d'agir en ce moment. En présence de ce sang-froid, de cette indépendance vis-à-vis de son propre parti, dont fait preuve alors Démosthène, Hypéride, qui est au nombre des plus exaltés, l'accuse de trahir sa patrie. On voit ici toute la différence qu'il y a entre ces deux orateurs ; l'un

n'hésite pas, quand il le juge nécessaire, à combattre les idées de ses propres partisans; l'autre se laisse entraîner, sans penser aux conséquences possibles d'une action prématurée. Nous dirons donc d'Hypéride qu'il a, en tant qu'orateur, beaucoup de distinction, d'élégance, d'habileté; mais qu'il a, en tant que politique, manqué de profondeur et de pénétration. Il a eu un très grand talent, mais non du génie.

Lycurgue, né en 390, était un parfait honnête homme qui ne joua, jusqu'en 339, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de cinquante et un ans, qu'un rôle assez effacé; mais, à partir de cette date, son rôle prend de l'importance; il est alors nommé *ταμίας τῶν στρατηγικῶν*, intendant du trésor de guerre, quelque temps avant Chéronée. C'est un financier expérimenté, un administrateur impeccable, plein de mérite; il sait à la fois entretenir la guerre et embellir Athènes. Il n'a laissé qu'un seul discours; nous ne le connaissons que par une accusation qu'il intenta, longtemps après la bataille de Chéronée, contre un Athénien, nommé Léocrate, qui avait alors échappé, à la faveur du trouble, aux obligations de citoyen, et n'avait pas pris sa part des misères communes. Lycurgue a une conception très haute, presque exagérée dans sa noblesse, des devoirs de chacun et de la nécessité pour tous de les remplir avec exactitude. Il a la conviction qu'Athènes ne peut être sauvée que si tous ses citoyens se dévouent à l'Etat. Il est sévère et rigide; aussi soulève-t-il de tous côtés des haines qui éclateront après sa mort et causeront la ruine de ses enfants. Au point de vue littéraire, il suit le même genre de rhétorique que celui dont usait Isocrate, mais il y apporte une vigueur beaucoup plus grande, une concentration plus énergique.

Après cette revue rapide des orateurs à Athènes vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle, il ne nous reste plus à étudier que Démosthène. Ce grand politique, cet homme éloquent entre tous ne pouvait être confondu avec la foule; il exige une place à part, et c'est à lui que seront consacrés nos prochains entretiens.

F. A.

## Chateaubriand: — « Atala ».

Leçon de M. CHARLLS DEJOB,

*Maître de conférences à l'Université de Paris.*

Nous étudierons, dans *Atala*, la manière dont Chateaubriand a dépeint les êtres primitifs, en cherchant comment il a été amené à nous décrire la vie et les mœurs des sauvages du Nouveau-Monde, et pourquoi, dans une large mesure, il y a réussi. C'était alors une tentative tout à fait nouvelle; car jusque-là il n'y avait, parmi les ouvrages d'imagination, que le *Robinson Crusoe*, de Daniel de Foë, qui eût traité ce genre avec succès. Encore cette peinture n'y est-elle présentée qu'au second plan; ce qui nous intéresse surtout, c'est l'effroyable isolement où se trouve brusquement jeté l'euro-péen qui est le héros du livre, c'est aussi son courage, sa patience, l'esprit de ressource par lequel il arrive à se suffire à lui-même. Il serait exagéré de soutenir que nos classiques n'avaient pas essayé déjà de nous représenter, au théâtre, par exemple, des barbares ou des habitants du Nouveau-Monde. Il y avait là, pour eux, un moyen de varier leurs inspirations empruntées généralement aux souvenirs de l'antiquité grecque et romaine. Mais ce procédé, dont ils sentaient tout l'intérêt, ils ne l'ont appliqué qu'avec une extrême réserve. Ils se trouvaient retenus par un souci dont on s'est moqué trop souvent, et qui était au fond très respectable pour l'époque: le désir de ne pas compromettre une conquête morale à laquelle la société française n'était parvenue que tout récemment et au prix de mille difficultés, celle de la politesse. N'osant pas sacrifier à la recherche d'un nouveau plaisir intellectuel, dont le goût des contemporains aurait eu quelque peine à s'accommoder, une des qualités les plus précieuses de notre esprit national, ils avaient pris l'habitude d'imposer, de gré ou de force, la délicatesse un peu raffinée de leur siècle à des personnages dont les races étaient connues pour leur brutalité grossière. C'était un anachronisme nécessaire et parfaitement excusable. Il n'en est pas moins vrai que c'est à peine si, au total, dans les tragédies françaises où apparaissent des barbares, on peut relever un ou deux traits de mœurs qui soient exacts; par exemple, dans l'*Attila* de Corneille, à deux rois vaincus qui



tardent à se rendre auprès du roi des Huns qui leur a assigné un rendez-vous, on dit « qu'ils se font bien attendre et qu'Attila s'ennuie ». Dans *Alzire*, où Voltaire a tellement en horreur la couleur locale qu'il n'ose pas appeler les Péruviens par leur nom, mais se sert pour les désigner du nom d'Américains, qui lui paraît un terme plus noble, on essaie cependant de nous décrire les changements produits dans une même passion par des civilisations différentes. Mais des études de ce genre sont rares. Pourquoi Chateaubriand a-t-il été à la fois plus audacieux et plus heureux que ses prédécesseurs ?

Certes, nous reconnaissons qu'il y a eu, de tout temps, en France des esprits laborieux et modestes, de graves penseurs, des érudits de talent, qui, peu soucieux des caprices de la mode et du goût, ont recherché la vérité pour elle-même. Mais le nombre de ces hommes augmente sensiblement vers 1650 ; il se forme alors toute une phalange d'érudits désintéressés et curieux, dont les méthodes devaient être ensuite perfectionnées, mais qui obtiennent déjà, grâce à leurs habitudes de précision et à leur bon sens avisé, des résultats très estimables. Cependant, les efforts de ces précurseurs restent d'abord inaperçus. A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle seulement, lorsque l'esprit critique se développe aux dépens de l'esprit d'imagination, ils commencent à exercer autour d'eux une certaine influence, et un des livres les plus estimés est alors le *Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce*, qui révèle une science très étendue et très solide. Mais les grands écrivains ne cherchent pas encore à tirer parti de leurs études et de leurs découvertes. Voltaire ne craint pas de remonter aux sources pour écrire son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, mais c'est une préoccupation qui lui paraît superflue lorsqu'il écrit ses tragédies. Ce qui amène une véritable révolution dans le domaine de la critique, ce sont les théories de Rousseau qui s'attaquent à la civilisation pour exalter l'homme de la nature. Une des conséquences de cette théorie, c'est l'idée qu'au lieu d'ignorer ou de mépriser les mœurs des hommes primitifs, nous devons étudier et imiter dans notre vie les vertus dont ces hommes nous donnent l'exemple. On trouve une autre cause de cette transformation dans un fait important de l'histoire générale : le xviii<sup>e</sup> siècle, surtout dans sa seconde partie, a vu se renouveler tout à coup les exploits des Vasco de Gama et des Christophe Colomb. Aux environs de 1700, on ne connaissait de l'Océanie que la Malaisie ; cette partie du monde sera découverte presque tout entière à la fin du siècle. Les lettrés et le grand public s'intéressent beaucoup à ces découvertes et l'on s'arrache la relation du voyage de Bougainville, le premier Français qui ait

fait le tour du monde, et, quelques années plus tard, celle du voyage où La Pérouse devait trouver la mort. On se passionne alors pour tous les récits qui font connaître aux peuples civilisés la vie des sauvages du Nouveau-Monde, et on ne compte plus les nouvelles et les pièces de théâtre où sont exaltées les prétendues vertus des êtres que la civilisation n'a pas encore touchés. Nous allons voir Chateaubriand reprendre pour son compte les théories inaugurées par Rousseau, mais apporter dans cette œuvre assez d'originalité pour qu'on ait le droit de le considérer ici encore comme un précurseur et comme un initiateur.

Chateaubriand va réussir, en effet, dans cette peinture si difficile d'êtres dont il ne trouvait pas le modèle autour de lui, parce qu'il possède à un très haut degré deux qualités sans lesquelles une œuvre de ce genre est condamnée à rester artificielle et vague, quel que soit d'autre part le talent de celui qui la tente. L'auteur d'*Atala* est d'abord un voyageur, qui a passé une année entière sur le sol de l'Amérique, non pas dans les villes, au milieu d'une population façonnée par la civilisation anglaise, mais dans les forêts, parmi les tribus errantes, prenant des notes, tirant de ses observations l'inspiration de plusieurs pages disséminées au hasard dans ses livres, et aussi les matériaux de son *Voyage en Amérique*. Il peint d'après nature des personnages qu'il a vus, et sous la tente, sous la hutte desquels il a vécu. Sa compétence se fonde encore sur des lectures très étendues qu'il avait faites surtout en vue du *Génie du Christianisme*, mais dont ses autres ouvrages devaient profiter. Il a lu tout ce qu'ont écrit les missionnaires qui l'ont précédé : or les missionnaires sont obligés de connaître à fond la langue des peuplades au milieu desquelles ils habitent, et, pour les gagner et les convertir, ils doivent d'abord étudier leurs sentiments, leur genre de vie et leurs mœurs. C'est pourquoi Chateaubriand ne nous apparaît pas seulement comme un disciple de Rousseau, plein d'illusions, aveuglé par un parti pris et s'imaginant l'homme à l'état sauvage comme une âme timide, foncièrement bonne et sortant des mains du créateur. Il a vu des sauvages et il sait sur eux tout ce qu'on peut savoir. Aussi trouvons-nous dans *Atala* beaucoup de traits et de détails très précis sur les usages des Peaux-Rouges. D'ailleurs, entre toutes les observations qu'il avait faites et qui devaient lui fournir la matière de plusieurs ouvrages, il a pratiqué un choix judicieux ; car, au lieu de nous présenter seulement des détails propres à faire impression sur nous et à frapper notre imagination, il a semé dans son récit un grand nombre de traits de caractère et de mœurs qui font penser. C'est ainsi qu'il ne craint pas de

nous raconter avec beaucoup de précision la fête appelée *Festin des âmes*, à laquelle les sauvages accourent de trois cents lieues à la ronde : le jour de cette fête, les Peaux-Rouges, dont les tribus croient remonter à une commune origine, se réunissent solennellement ; on exhume les ossements des ancêtres, on les suspend par ordre de familles aux murs d'une salle, et, en face de ces ossements, on renouvelle les traités d'alliance. Ailleurs, Chateaubriand excelle à rendre la grâce naïve et simple de ces imaginations primitives, imprégnées d'une sorte de poésie naturelle, pour laquelle le monde extérieur a son langage et sa beauté. Mais il a soin de se garder de toute exagération, de tout parti pris, et, sous ces dehors qui nous surprennent et qui nous charment, il met à nu la férocité de ces âmes barbares. Chactas a été arrêté, et reconnu à son costume comme Natchez, il a été condamné à mort. Mais, en attendant le moment du supplice, qui ne devait avoir lieu qu'après l'arrivée de ses ennemis au grand village, on admire surtout sa jeunesse et sa grâce, on le plaint et les femmes conversent avec lui. « Les femmes qui accompagnaient la troupe témoignaient pour ma jeunesse une pitié tendre et une curiosité aimable. Elles me questionnaient sur ma mère, sur les premiers jours de ma vie ; elles voulaient savoir si l'on suspendait mon berceau de mousse aux branches fleuries des érables, si les brises m'y balançaient auprès du nid des petits oiseaux. C'étaient ensuite mille autres questions sur l'état de mon cœur : elles me demandaient si j'avais vu une biche blanche dans mes songes, et si les arbres de la vallée secrète m'avaient conseillé d'aimer. Je répondais avec naïveté aux mères, aux filles et aux épouses des hommes... Elles chantaient, elles riaient avec moi, et puis elles se prenaient à verser des larmes en songeant que je serais brûlé. » Mais tournons quelques pages, et arrivons à l'endroit de ce récit où Chateaubriand nous apprend que la mort de Chactas se prépare. Voici une réflexion, saisissante dans sa brièveté, et qui va droit contre les théories optimistes de Rousseau : « Ces mêmes Indiens dont les coutumes sont si touchantes, ces mêmes femmes qui m'avaient témoigné un intérêt si tendre, demandaient maintenant mon supplice à grands cris, et des nations entières retardaient leur départ pour avoir le plaisir de voir un jeune homme souffrir des tourments épouvantables. » D'ailleurs, tous ces détails si suggestifs sont très bien enchâssés dans la trame du roman et étroitement liés avec l'action. Par exemple, la pitié de ces femmes qui apportaient tout à l'heure toutes sortes de présents au condamné, nous explique comment l'une d'entre elles, Atala, va s'éprendre pour lui d'un amour durable. Au moment où ils se préparent à fuir, l'auteur nous dit

qu'ils entendent le chant d'amour d'une mère pleurant son enfant que la mort vient de lui enlever, et ce pastiche de poésie sauvage nous aide à comprendre le progrès rapide de l'affection qui rapproche les deux jeunes gens.

Mais Chateaubriand n'a pas eu seulement la prétention de nous donner, dans *Atala*, une peinture exacte de mœurs, il a voulu aussi nous décrire des personnages empruntés aux pays étrangers où se déroule l'action du roman. Il y a surtout dans le caractère d'Atala quelques traits de génie, de ces traits à la fois inventés et fidèles, qui nous montrent que, si l'auteur n'a pas vu tel ou tel personnage qu'il décrit, il a réussi du moins à se faire pour un instant une âme étrangère. Lorsqu'il nous parle de la pudeur d'Atala, qui a des entretiens nocturnes avec Chactas, il évite de tomber dans le défaut qui consisterait à nous présenter une analyse générale et vague du sentiment qui, dans toutes les races civilisées, porte ce nom. Il a su donner au sentiment éprouvé par Atala des caractères spéciaux, conformes aux mœurs de la race à laquelle elle appartient, par exemple la brusquerie farouche et presque cruelle des paroles qu'elle adresse à Chactas. Aussi le désir qu'elle a de sauver l'ennemi de sa patrie et la passion dont elle est embrasée et qu'elle se reproche, amènent-ils dans son âme un trouble si profond que les premiers mots, au lieu d'être dictés par l'affection qu'il lui inspire, semblent destinés à lui faire sentir plus vivement encore l'horreur du supplice qui l'attend. « La jeune fille me dit: Je ne suis point la *vierge des dernières amours*. Es-tu chrétien? — Je répondis que je n'avais point trah les génies de ma cabane. A ces mots, l'Indienne fit un mouvement involontaire. Elle me dit : Je te plains de n'être qu'un méchant idolâtre. Ma mère m'a faite chrétienne ; je me nomme Atala, fille de Simaghan aux bracelets d'or et chef des guerriers de cette troupe. Nous nous rendons à Apalachucla, où tu seras brûlé. En prononçant ces mots, Atala se lève et s'éloigne. » Confirmer celui qu'elle aime dans la pensée qu'un malheur épouvantable le menace, ne pas lui dire ce qu'elle essaiera de faire pour le sauver, lui cacher jusqu'aux sentiments qu'elle éprouve, et cependant continuer à le voir et à lui parler, se révéler à lui, sans craindre de dire son nom et la condition à laquelle elle appartient, ce sont là des détails qui nous montrent en raccourci tout un monde de sentiments qu'un poète seul pouvait trouver; et, en effet, la prose de Chateaubriand est bien celle d'un poète qui sait donner la vie aux êtres que son imagination a créés et saisir les nuances les plus fuyantes des passions, des affections et des désirs. D'ailleurs, la peinture des personnages reste toujours exacte et

vraie. Atala, malgré sa chasteté, n'a pas l'ignorance et l'innocence de la vierge chrétienne; elle reste sauvage, par la grossièreté naïve qui revêt toujours ses mouvements de timidité ou d'effroi. Dans le caractère de Chactas, se trahissent la haine et la défiance du sauvage à l'égard de la civilisation, et aussi l'impassibilité qu'il conserve en présence de la mort : tout se prépare pour son supplice, mais il oppose à ses ennemis la froideur d'une bravoure insultante : « On plante le poteau d'Areskoui ; les pins, les ormes, les cyprès tombent sous la cognée ; le bûcher s'élève ; les spectateurs bâtissent des amphithéâtres avec des branches et des troncs d'arbres. Chacun invente un supplice : l'un se propose de m'arracher la peau du crâne, l'autre de me brûler les yeux avec des haches ardentes. Je commence ma chanson de mort : je ne crains point les tourments : je suis brave, ô Muscogulges ! Je vous défie ; je vous méprise plus que des femmes. Mon père, Outalissi, fils de Miscou, a bu dans le crâne de vos plus fameux guerriers ; vous n'arracherez pas un soupir de mon cœur. Provoqué par ma chanson, un guerrier me perça le bras d'une flèche ; je dis : frère, je te remercie. »

Sur toutes les questions de détail que nous venons d'examiner, il serait intéressant de rapprocher *Atala* des romans de Fenimore Cooper et de chercher si le précurseur français le cède beaucoup, en dernière analyse, au grand peintre de la civilisation américaine. D'abord, Chateaubriand a manifestement l'avantage que donnent à un écrivain le relief et la vigueur, la couleur et l'harmonie du style. Mais, même pour le fond, c'est une chose remarquable qu'on trouve chez lui presque autant de compétence et d'observation. Son unique ouvrage contient en réalité, sur les mœurs des Peaux-Rouges, qu'il pouvait connaître, des détails aussi nombreux et aussi précis que les romans de Cooper. Mais remarquons que plusieurs traits de caractères ou de mœurs, qui pouvaient exister déjà chez les sauvages, se trouvaient alors beaucoup moins accusés qu'ils ne le furent plus tard, et que Chateaubriand est parfaitement excusable de les avoir négligés, même s'il les a connus. Par exemple, l'écrivain américain a pu nous dépeindre avec beaucoup d'exactitude et de force la mélancolie touchante des races déchues, qui se sentent peu à peu disparaître à l'approche de la civilisation importée d'Europe. A l'époque de Chateaubriand, au contraire, les sauvages, dont l'alliance venait d'être sollicitée par deux grandes nations dans deux guerres consécutives, avaient conservé le sentiment très net et l'illusion vivace de leur puissance, sans s'apercevoir que l'appui qu'ils accordaient à leurs alliés d'Europe, contribuait à hâter leur ruine.

Mais, s'il y a des situations profondément pathétiques, où l'auteur d'*Atala* n'a pas eu l'occasion de placer ses personnages et desquelles Fenimore Cooper a su tirer les plus beaux effets, il n'en est pas moins vrai que nous trouvons chez lui, sous la pompe parfois un peu chargée du style, un talent aussi pénétrant d'observation, une science en définitive aussi bien renseignée et aussi complète. Toutefois l'auteur du *Dernier des Mohicans* nous paraît avoir un grand avantage. Chez lui, les mœurs des êtres primitifs ne se démentent jamais, ce qui arrive trop souvent chez les personnages imaginés par notre écrivain. Chateaubriand sait faire généralement de ses personnages ce qu'il nous dit qu'ils sont, mais quelquefois aussi, sans qu'il s'en aperçoive, ils sont réellement, non pas ce qu'il prétend, mais ce que nous sommes nous-mêmes. Cooper a abordé avec succès la très grande difficulté du mélange dans une même nature de la barbarie et de la civilisation ; c'est de cette conception qu'il a précisément tiré le caractère le plus original peut-être de toute son œuvre, celui de l'*Eclaircur*, qu'il a fait paraître dans une suite de cinq romans, dont le premier est *Tueurs de Daims*. C'est un personnage brave et généreux, fier d'être né blanc et chrétien, mais qui ne tient plus à la civilisation que par quelques scrupules, qui apparaissent çà et là dans sa vie. Il nous est dépeint avec une grandeur simple et laconique, d'un puissant effet. Peu à peu il est devenu un chasseur des bois, et maintenant il est tellement convaincu que, derrière chaque arbre, il peut y avoir un ennemi, que son rire, naturellement, est devenu un rire silencieux et prudent, incapable de le dénoncer. Tous ses sentiments, toutes ses expressions et toutes ses gestes trahissent l'homme qui a abandonné la civilisation et qui s'achemine lentement à la barbarie. On nous le montre généreux, d'une belle et franche générosité, mais sa manière de sacrifier sa vie pour les autres ou d'épargner la vie d'autrui, ne ressemble nullement à celle du chevalier français ; lorsqu'il a pris par surprise un ennemi, il lui laisse volontiers l'existence, mais en l'attachant et en le bâillonnant, et si, après un combat, il s'approche des cadavres, ce n'est pas pour sauver les blessés, mais seulement pour leur planter son couteau dans la poitrine, sous prétexte que deux morts valent mieux qu'une. Ce caractère est une merveille de composition énergique et vraie.

Si, après avoir lu l'œuvre de Cooper, on étudie l'œuvre de Chateaubriand, la peinture des caractères d'*Atala* et de Chactas paraît pleine de contradictions et d'incertitudes. Chateaubriand a traité le problème opposé : au lieu de nous représenter un Européen en train de devenir sauvage, il a voulu nous montrer

des sauvages qui deviennent européens, oubliant qu'il est bien plus facile à l'homme de descendre que de monter, de s'avilir que de se perfectionner. Sans doute il a combiné et ménagé les circonstances, de manière à nous rendre aussi vraisemblable que possible le rapprochement moral et intellectuel qui s'opère entre les mœurs de ces deux sauvages et les nôtres. La mère d'Atala a été baptisée. Chactas, à dix-sept ans, a été recueilli par un Espagnol, Lopez ; son éducation a été confiée à plusieurs mattres, une erreur judiciaire l'a fait transporter en France, et là il a été admis à la cour, il a vu représenter les tragédies de Racine et s'est entretenu avec Fénelon. Mais la question essentielle qui se pose à nous est la suivante : un sauvage peut-il se civiliser ? Or c'est plutôt le contraire qui semble évident. Au contact de la civilisation, le sauvage disparaît : il recule longtemps devant elle, jusqu'à ce qu'elle l'absorbe. Chateaubriand a placé ses personnages dans des circonstances très spéciales, et il faut admettre l'influence de ces circonstances sur leur caractère. On pourra ainsi empêcher le sauvage d'être cannibale, on lui fera accepter une besogne sédentaire, il cessera d'être chasseur et nomade et deviendra agriculteur. Mais il s'agit de savoir si un homme né au milieu des peuplades barbares pourra arriver, comme Atala et Chactas, à saisir notre tour d'esprit, nos sentiments et notre langage. Dans le *Dernier des Mohicans*, Cooper nous peint un sauvage qui se fait tuer pour la femme qu'il aime, sans avoir jamais fait connaître son amour ; mais il n'a pas été encouragé comme Chactas par un bienfait reçu, par un aveu et par la complicité de la solitude ; sa passion est obligée de demeurer silencieuse et elle n'offre plus la même invraisemblance. D'autre part, Chateaubriand attribue à Chactas une connaissance délicate et pénétrante du cœur humain, une faculté d'analyser et de comprendre les sentiments d'autrui, même les plus cachés. Or c'est une qualité que le sauvage ne saurait posséder. S'il étudie les habitudes et la vie des autres pour les dominer plus facilement, c'est toujours par instinct ; il n'a pas la curiosité de s'étudier lui-même pour savoir qu'il doit satisfaire telle vengeance ou résister à telle passion ; il ne s'observe pas. Il y a encore là un véritable défaut, une invraisemblance choquante, qui nous permet d'apercevoir, sous les deux caractères décrits dans *Atala*, l'auteur lui-même, dont la personnalité aurait dû rester invisible. Enfin, une troisième invraisemblance se rapporte au style. Il est évident qu'Atala ne pouvait pas s'exprimer dans la réalité avec l'élégance et la noblesse dont elle use et abuse, lorsque Chateaubriand la fait parler ; elle fait alterner le *vous* et le *tu*, elle s'adresse parfois à

Chactas dans le langage d'une héroïne de tragédie classique, elle ne dédaigne pas les élégances banales où se trahit le souvenir gâté et affaibli de la langue de Racine. « O mon jeune amant ! dit-elle à Chactas, je t'aime comme l'ombre des bois au milieu du jour ! Tu es beau comme le désert avec toutes ses fleurs et toutes ses brises. Si je me penche sur toi, je frémis ; si ma main tombe sur la tienne, il me semble que je vais mourir. »

Mais, malgré ces fautes commises contre les règles les plus simples de la couleur locale, le roman de Chateaubriand, même comme peinture de mœurs, conserve une réelle valeur, et c'est en partie en suivant son exemple que les romantiques ont pu se piquer d'une grande exactitude dans l'évocation des civilisations étrangères. Nous croyons même que Chateaubriand est supérieur à ceux qui l'ont suivi, sinon pour le style, du moins pour la manière de traiter certains thèmes lyriques. Il suffit de comparer, par exemple, le christianisme de l'auteur d'*Atala* avec celui des romantiques pour s'en convaincre : ceux-ci ont professé un christianisme tout sentimental ; ils aiment cette religion, parce que c'est la religion de la vieille France, et parce qu'ils y découvrent un culte poétique qui parle à l'imagination. Chateaubriand accepte et proclame très haut qu'il accepte toutes ces raisons, mais il en ajoute une autre, qui a la même valeur à ses yeux : le christianisme est respectable, parce qu'il est une religion qui lutte contre les passions. En somme, lorsqu'il s'agit du fond et non plus de la langue, on trouve chez Chateaubriand beaucoup plus de solidité et de sérieux que chez Hugo et les romantiques en général. C'est qu'en effet le génie de Chateaubriand était plus perspicace et plus exigeant : élève de Rousseau, dont il avait à certains égards l'enthousiasme et la passion, il avait hérité aussi de la malice de Voltaire. Au contraire, la génération littéraire de 1830, plus vraiment poétique que celle de 1800, assez avisée aussi en matière de politique, resta toujours, en matière d'art, d'une extrême naïveté, et sacrifia à la sensibilité et à l'imagination toutes les autres qualités de l'écrivain et du penseur.

A. D.



## Le théâtre de Corneille.

## — « Polyeucte »

Conférence, à l'Odéon, de M. FRANCISQUE SARCEY.

*(Suite et fin.)*

Pauline attend avec anxiété ce qui va se passer. On vient alors lui raconter le drame qui s'est déroulé dans le temple. Vous pensez combien Félix est ennuyé de toutes ces affaires : il est gouverneur, il est fonctionnaire, et voilà son gendre qui fait une frasque abominable ! Ce qui l'ennuie, ce n'est pas encore tant que Polyeucte soit chrétien : en particulier, ce ne serait rien ; mais

Une telle insolence : avoir osé paraître  
En public ! à ma vue !.....

Pauline, immédiatement, sent qu'elle est femme de Polyeucte. Ce n'est pas pour lui, comme c'eût été pour Sévère, un amour romanesque, emporté ; mais enfin, elle est sa femme, et elle l'aime. Elle presse son père, elle le supplie : « Vous ne pouvez pas appliquer la loi à votre gendre : ce serait un crime », etc., etc. Félix ne demanderait pas mieux, mais comment faire ?

Il y va de sa charge, il y va de sa vie.

On a beaucoup épilogué sur ce caractère, qu'on a trouvé bas, et qui l'est peut-être par certains endroits. Mais comme il est vrai ! C'est un très honnête homme, ce Félix, un esprit éclairé, un bon administrateur, un excellent préfet. Seulement, il tient à sa place, comme tous les préfets, d'ailleurs. Que voulez-vous ? C'est, en somme, bien naturel. Il est chargé de faire respecter la loi, et voilà que son gendre bouscule tout. Remarquez que cet homme, dont on peut rire quand il vient dire :

J'entre en des sentiments qui ne sont pas croyables.  
J'en ai de violents, j'en ai de pitoyables.

J'en ai même de bas, et qui me font rougir.

va jusqu'à dire à Albin, son confident : « Si cependant j'étais forcé de faire exécuter Polyeucte, Pauline deviendrait veuve, et alors... ! » Mais il se reprend : « Non, j'ai tort de penser à cela ». Pourtant, il y songe. Sa fille devenant la femme de Sévère, il serait non

seulement maintenu dans ses honneurs et dans ses dignités, mais il deviendrait encore le favori de l'empereur Décio ; on ne pourrait plus, sous aucun prétexte, toucher à sa personne. — Ce qui choque surtout, dans cette attitude de Félix, ce n'est pas tant les pensées qu'il remue, que les paroles qu'il prononce. Mais il y a là encore une convention : on ne peut, en effet, faire connaître au public les pensées qui agitent l'âme de quelqu'un sur la scène qu'en les lui faisant exprimer soit dans un monologue, soit dans une confidence. Les anciens tragiques se servent tantôt de l'un des procédés, tantôt de l'autre. Si l'on dit, dans la tragédie classique, ce qu'on ne dirait jamais dans la vie ordinaire, c'est tout simplement parce qu'il y a nécessité absolue que nous le sachions, nous spectateurs. Eh bien, Félix nous découvre les sentiments bas de son cœur, et ces sentiments sont vrais. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que, dès qu'il s'agit pour lui de redevenir bon fonctionnaire, bon préfet, nous le retrouvons immédiatement maître de lui. Sa fille partie, il a décidé d'attendre ; il se retrouve seul avec Albin : aussitôt l'homme d'Etat reparait. On vient d'exécuter Néarque, et il demande à son confident :

Albin, comme est-il mort ?

C'est Sylvain qui m'a révélé cette scène-là. Jusqu'à lui, en effet, l'acteur qui jouait Félix posait cette question comme s'il ouvrait le *Petit Journal* pour y trouver la réponse. Ce n'est pas cela du tout. La façon dont le peuple aura contemplé cette exécution, l'effet qu'elle aura produit sur Polyeucte, voilà ce qui intéresse Félix ; et, dès qu'Albin lui a donné des détails sur cette mort, sur l'attitude du peuple et l'ardeur pour la peine capitale qu'a montrée Polyeucte, il faudra, dit-il, disposer des gardes, tirer Polyeucte de sa prison, le mettre en surveillance au palais même. Ce sont là les précautions que prendrait un préfet de police de notre temps pour arrêter une sédition. — Félix est donc, je le répète, un excellent préfet ; et, s'il a quelquefois des sentiments assez bas, c'est qu'il veut, avant tout, conserver sa charge.

Voilà donc Polyeucte tiré de sa prison et gardé au palais. Félix est allé le trouver. Il croyait, comme tous les gens en place, qu'il lui suffisait de se présenter à son gendre et de lui dire : « Mon ami, vous avez fait une sottise ; n'en parlons plus ». Mais Polyeucte a repoussé bien loin son beau-père, et Félix a manqué, comme il dit, « son effort ». C'est à Pauline à faire le sien, — et c'est de celui-là surtout que Polyeucte a peur. Il le déclare lui-même :

Félix, dans la prison j'ai triomphé de toi,  
J'ai ri de ta menace, et t'ai vu sans effroi ;

mais Pauline va venir maintenant. Il sait bien qu'elle ne l'aime que d'une certaine façon ; mais lui, il en a le cœur plein. Il ne pourra jamais la voir pleurer.

O présence, ô combat que surtout j'appréhende !

Que fait-il ? Il va demander secours à celui qui peut tout, il se met sous la protection de Dieu. Et c'est de là que jaillit cette prière immortelle que vous connaissez tous, et dont on a d'ailleurs absolument dénaturé le sens. Cette prière, — et en faisant remarquer cela, je n'espère pas qu'aucun acteur la dise jamais comme il faudrait, — cette prière n'est pas autre chose qu'un drame ; car tout est dramatique dans Corneille. Voilà quel est l'état du cœur de Polyeucte : sa femme va venir, et elle va peut-être triompher de lui. Il entend clairement la voix de la vérité, il voit déjà le bonheur éternel ! Et pourtant Pauline va venir, Pauline qu'il aime ; et elle sera peut-être capable de lui faire perdre ces félicités éternelles ! Aussi, lorsqu'il dit : « Source délicieuse », c'est « source de vaines, de déplorables délices » qu'il veut dire.

Source délicieuse, en misères féconde :  
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés ?  
Honteux attachements de la chair et du monde,  
Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittés ?

Puis, peu à peu, il se sent devenir plus maître de lui-même. Pendant cinq ou six strophes, il s'en remet à Dieu, se confie à lui. Enfin, il croit dominer la situation, et termine par la fameuse strophe :

Saintes douceurs du ciel, adorables idées,  
Vous remplissez un cœur qui vous peut recevoir.  
De vos sacrés attraits les âmes possédées,  
Ne conçoivent plus rien qui les puisse émouvoir.

A ce moment, il aperçoit Pauline :

Je la vois ; mais mon cœur, d'un saint zèle enflammé,  
N'en goûte plus l'appât dont il était charmé ;  
Et mes yeux, éclairés des célestes lumières,  
Ne trouvent plus aux siens leurs grâces coutumières.

Il le dit ; et ce n'est pas vrai. Les gens ardents, violents, les grands cœurs, quand ils aiment profondément, ne se débarrassent pas si aisément d'une passion. Il dit cela comme un homme qui a peur dans une forêt et qui se rassure en sifflant. Vous allez voir.

Si Pauline adorait son mari, que ferait-elle ? — Mettez-vous à sa place, Mesdames. Il y a, dans cette salle, je ne sais combien de femmes et de jeunes filles : je suppose que vous adoriez votre mari, votre amant ; on va l'envoyer à la mort, s'il ne fait pas une démarche qu'on lui demande. Vous commenceriez, n'est-il pas vrai ? par lui dire : « Mon ami, je t'adore ! » vous pleureriez, etc. : ce

serait la scène qu'on ferait dans un mélodrame. Pauline ne procède pas ainsi. C'est une femme très sensée, et, il faut bien le dire, d'un tempérament un peu froid : elle l'a montré du reste de toutes les façons. C'est aussi une fille de Corneille : Corneille était avocat ; il disposait ses raisons par échelons. Mais c'est surtout une femme qui aime raisonnablement. Elle a cherché quels pourraient être les différents moyens de persuader son mari, et elle a disposé son discours en plusieurs points. Elle commence par attaquer Polyeucte dans sa vanité, dans son intérêt. Il avait une si belle carrière à remplir !

Chéri de tout le peuple, estimé chez le prince,  
Gendre du gouverneur de toute la province.

Et son mari lui répond :

Cette grandeur périt ; j'en veux une immortelle.

Suit le développement. Repoussée de ce côté, Pauline va l'attaquer par le devoir, un motif bien autrement puissant que l'intérêt :

Vous n'avez pas la vie ainsi qu'un héritage ;  
Le jour qui vous la donne en même temps l'engage :  
Vous la devez au prince, au public, à l'Etat.

Voilà des raisons bien faites assurément pour frapper un esprit aussi net, aussi droit que celui de Polyeucte, qui cependant réplique :

Je la voudrais pour eux perdre dans un combat ;  
Je sais quel en est l'heur et quelle en est la gloire ;  
Je dois ma vie au peuple, au prince, à sa couronne ;  
Mais je la dois bien plus au Dieu qui me la donne.

Et Pauline est encore repoussée :

Quel Dieu ?

s'écrie-t-elle ; mais elle voit bien déjà qu'elle a perdu la partie, raisonnablement parlant. Et alors elle laisse échapper ce cri, son dernier argument :

Cruel ! car il est temps que ma douleur éclate...  
Et qu'un juste reproche accable une âme ingrate...

Jusqu'à ce moment, elle s'était réservée ; maintenant, elle y va du sentiment :

Est-ce là ce beau feu ? Sont-ce là tes serments ?  
Témoignes-tu pour moi les moindres sentiments ?

« Je ne t'aimais pas d'abord, ajoute-t-elle ; mais j'ai fait tout mon possible... et tu n'as pas eu à te plaindre. » Elle le supplie. Et Polyeucte, alors, se met à gémir. Dame, qu'est-ce que vous voulez ?... Connaissez-vous un homme qui puisse résister à une femme qui pleure ?

Mais courage, il s'émeut, je vois couler ses larmes.

Puis Polyeucte réfléchit, et voilà ce qu'il y a de plus beau, peut-être, dans la pièce : « Comment ! cette Pauline admirable, pleine de bon sens, de vertu, de grâce, est ma femme ; je l'ai possédée, j'ai pénétré tout son être, et je n'ai pas son âme ! Il y a derrière ce cerveau (rappelez-vous Worms dans *Denise*), il y a derrière ce front blanc des idées où je ne pénètre pas. Elle ne me comprend pas, elle n'a pas le même idéal que moi, elle ne l'aura jamais ». Et voilà pourquoi il verse des larmes :

J'en verse, et plutôt à Dieu qu'à force d'en verser  
Ce cœur trop endurci s'en pût enfin percer !  
Le déplorable état où je vous abandonne... »

Il pleure de ne l'avoir pas initiée à la vraie foi : c'est là qu'est la grandeur de la situation ; c'est cela qui est admirable chez Polyeucte, et justifie ce mot, un des plus beaux mis sur la scène :

Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne ;  
Elle a trop de vertu pour n'être pas chétienne.

Que c'est beau ! Alors s'engage cette polémique où les deux adversaires se portent des coups précipités, où l'on entend, comme un cliquetis d'épées :

— Etrange aveuglement !

— Eternelles clartés ! etc.

Si vous aviez vu dans ce rôle le grand acteur Beauvalet, avec une grande robe blanche, des bras admirables, une voix superbe, dressé de toute sa hauteur, se soulevant comme entraîné vers le ciel, vous auriez cru, tant il était sublime, qu'il allait s'envoler ; mais il s'envolait tout seul... et c'est le regret de Polyeucte.

Au moment où Polyeucte adjure Pauline de vivre avec Sévère ou de mourir avec lui, Sévère arrive. Il a été mandé par Polyeucte dans sa prison. Pauline, légèrement froissée d'abord, se rassure quand on lui explique cette arrivée. Alors a lieu cette scène qui a été tant critiquée et qui est de toute beauté. Polyeucte a rompu avec le monde et avec sa femme ; et il dit à Sévère, sans malice aucune, grandement : « Vous êtes le plus honnête homme que j'aie connu ; Pauline est la plus honnête femme : vous êtes dignes l'un de l'autre. Ma mort va vous unir ; je vous joins les mains, et je m'en vais :

Allons, gardes, c'est fait.

C'est là un sacrifice admirable ; mais, j'en appelle à vous, Mesdames ; mettez-vous à la place d'une femme à qui son mari, qu'elle croit tenir, vient dire de ces choses-là : « Je m'en vais. Epousez votre amant : ça m'est absolument égal ». N'est-ce pas ce qu'il peut y

avoir au monde de plus piquant, j'ose dire de plus révoltant pour son amour-propre ? Quand une femme a reçu un de ces affronts, elle n'a que deux moyens d'en sortir : ou détester abominablement l'homme qui le lui a fait subir, ou l'aimer éperdûment, comme une femme qui a été battue : « Ah ! fait dire Augier, à l'un de ses personnages, il t'a battue : tu l'adores ». Pauline était moralement battue.

Depuis quelque temps, elle avait admiré la grandeur, la noblesse de son mari ; mais elle n'en avait pas été touchée profondément ; maintenant, c'est un coup qu'elle reçoit. « Cet homme est plus fort que moi ; il me méprise : il a raison. » Une foule d'idées nouvelles naissent dans son esprit. Quand Polyeucte les laisse tous deux seuls, Sévère, qui n'a rien compris à ce drame, dit à Pauline : « Vraiment, sa résolution a bien peu de pareilles. Quant à moi, si j'avais eu le bonheur de posséder un trésor comme vous, jamais je ne l'aurais abandonné.

J'en aurais fait mes rois, j'en aurais fait mes dieux. »

Il ne se doute pas qu'à ce moment Pauline est à cent lieues de lui. Elle ne l'entend plus.

Mon Polyeucte touche à son heure dernière.

C'est la première fois qu'elle dit ce mot : *son* Polyeucte. Alors, avec cette logique admirable des femmes, elle se retourne contre Sévère, et lui dit :

Vous en êtes la cause...

Puis, comme ce pauvre Sévère n'y est, en somme, pour rien du tout, et qu'elle-même est tout à fait changée, elle ajoute :

... encor qu'innocemment.

Et elle lui indique l'unique moyen qui lui reste, non pas de la reconquérir, — cela jamais ! — mais de mériter son estime : c'est de sauver son mari et de le lui rendre.

Adieu. Résolvez seul ce que vous voulez faire.

Si vous n'êtes pas tel que je l'ose espérer,

Pour vous priser encor je le veux ignorer.

Elle sort, et Sévère reste un peu étonné. Puis, comme c'est une grande âme, — il n'y a que de grandes âmes dans cette tragédie de Corneille, — il rebondit à son tour, et, lorsque son confident lui dit : « Cette femme est insupportable, comme toute sa famille du reste : le père, le gendre, la fille... Qu'espérez-vous ? » il répond :

La gloire de montrer à cette âme si belle

Que Sévère l'égale, et qu'il est digne d'elle.

Comme il reprend tout de suite la corde, ce Sévère ! Ce n'est

pas l'emportement merveilleux de Polyeucte, mais c'est la supériorité d'un galant homme.

Voyez, Messieurs, ce que c'est que cette pièce. Au point de vue historique, je vous ai montré ce qu'était Félix : le fonctionnaire, le préfet modèle du III<sup>e</sup> siècle ; maintenant, voilà Sévère : c'est l'homme élégant, spirituel, instruit, de ce même siècle ; c'est un sceptique. Remarquez que tout ce qu'il dit, vous le retrouveriez aisément chez M. Renan et chez M. Lemaitre. — « Nos dieux, il y en a beaucoup pour qu'ils soient tous de vrais dieux, mais il faut les adorer, parce que la politique c'est la politique ; au fond, on peut ne croire à rien du tout. » — Corneille ramasse dans une figure tout ce que pouvaient penser, à ce moment, les gens instruits de Rome et même de la province. Maintenant, pour voir ce que pensait le peuple, écoutez Stratonice, la confidente de Pauline, quand elle revient du sacrifice où Polyeucte a renversé les dieux. Ce sont des invectives si violentes et si enragées contre les chrétiens que Pauline est obligée de l'arrêter.

Un méchant, un infâme, un rebelle, un perfide,  
Un traître, un scélérat, un lâche, un parricide,  
Une peste exécration à tous les gens de bien,  
Un sacrilège impie, en un mot un chrétien,

s'écrie-t-elle, sans reprendre haleine ; et Pauline l'arrête :

Ce mot aurait suffi sans ce torrent d'injures.

J'ai vu la pièce jouée par mademoiselle Rachel ; j'étais très jeune alors, et il ne m'est presque resté d'elle qu'un ou deux souvenirs, entre autres celui-ci. Lorsqu'elle prononçait, en faisant rouler les *rr*, ces mots :

..... sans ce torrent d'injures,

on eût dit que les injures coulaient comme un grand fleuve. C'est là que j'ai senti toute la puissance de l'*r* dans la diction. Vous avez donc, dans cette tragédie, un raccourci extrêmement puissant de toute l'histoire du III<sup>e</sup> siècle, et un résumé de tout ce qu'il a pensé du christianisme naissant et grandissant.

Nous arrivons enfin au V<sup>e</sup> acte, dont je n'ai même plus besoin de vous parler, car c'est le dernier effort que fait Pauline, devenue amoureuse folle de son mari, pour sauver la tête qui lui est chère. Tout à l'heure, je vous citais ce vers ravissant, qu'elle adressait à Sévère :

Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte.

Nous allons l'entendre dire maintenant à Polyeucte :

Ne désespère pas une âme qui t'adore.

Ce qu'elle éprouve, à présent, à son endroit, c'est de l'amour vrai, de l'amour profond. Elle s'est comme identifiée avec son mari. Elle ne sait pas encore ce que c'est que la religion chrétienne ; mais c'est la religion de son mari, et cela lui suffit. Elle demande à Félix la grâce de Polyeucte, elle se jette aux pieds de son père, folle de désespoir. — C'est ici que se place le second souvenir qui m'est resté de M<sup>lle</sup> Rachel. — Quand Félix, agacé par les répliques de Polyeucte, ordonne l'exécution :

Puisqu'il aime à périr, je consens qu'il périsse,

M<sup>lle</sup> Rachel se levait, éperdue. Ah ! quel effet cela faisait, et comme on sentait que c'était fini, qu'elle était amoureuse !

Père barbare, achève, achève ton ouvrage !

Peu à peu la foi a opéré dans le cœur de Pauline, et, lorsque Polyeucte dit à sa femme :

« Ne suivez point mes pas, ou quittez vos erreurs,

je ne veux pas de vous seulement comme femme aimante, mais encore comme femme croyante, ayant ma religion et mon idéal », Pauline déclare :

Je te suivrai partout, et mourrai si tu meurs.

Elle n'est pas tout à fait chrétienne, mais elle va l'être. Bientôt elle rentre en disant :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.

Elle a été baptisée du sang de son mari ; elle voit, elle sait, elle croit. Elle ne sait rien pourtant, ou qu'une seule chose, c'est que son mari est mort parce qu'il était chrétien, et qu'elle n'a qu'un moyen de l'aller retrouver, c'est de mourir avec lui. Ils seront ensemble dans l'éternité. « Je suis chrétienne aussi, dit-elle enfin ; je suis ta femme devant Dieu. Nous ne faisons qu'un tout à nous deux, nous sommes inséparables. » Et, déployant leurs ailes, Pauline et Polyeucte

S'en vont d'un vol égal aux sphères éternelles,

comme dit Victor Hugo.

Tel est le grand drame humain qui se joue dans l'âme de Pauline, en même temps qu'un autre, tout divin, se joue dans l'âme de Polyeucte. Voilà pourquoi cette pièce est un modèle inimitable, un grand chef-d'œuvre de notre scène, qui peut être mis en comparaison avec *Œdipe*, *Athalie* et *Macbeth*.



## Chronique des Lettres

---

Deux professeurs anglais, MM. Grenfell et Shunt, ont découvert, près d'Alexandrie, enfouie dans le sable, une partie de la bibliothèque d'Adrien. Parmi les nombreux documents qui ont été ainsi mis à jour et qui sont admirablement conservés, se trouve un poème de Sapho en vers éoliens, dont le manuscrit, presque complet et à peine détérioré, a été immédiatement envoyé au British Museum.

D'autre part, le gouverneur général de l'Algérie vient d'informer le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts que les dernières fouilles pratiquées sous la direction de M. Albert Ballu, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, ont amené la découverte, à Timgad, de ruines intéressantes, notamment : 1° un édifice rectangulaire situé hors des murs de la ville ancienne et qui permet de supposer l'existence de thermes importants ; 2° un établissement public décoré de mosaïques à figures ; 3° un nouveau temple consacré à Jupiter.

\* \*

M. Louis Arnould, chargé du cours de littérature française à l'Université de Poitiers, vient de soutenir, en Sorbonne, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

*De Apologia Athenagoræ, patris græci, II<sup>o</sup> seculo florentis,*  
« Πρεσβεια περι Χριστιανων » *inscripta.*

*Racan (1589-1670), histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres.*

\* \*

M. Gaston Boissier est suppléé, pour 1898-99, en deuxième année, à l'école normale, par M. Plessis, qui est remplacé lui-même en première année par M. Durand, maître de conférences à l'Université de Lyon.

\* \*

Pour la rentrée de l'Université de Caen le 18 novembre, une séance solennelle a été tenue, dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Zévort. Le même jour, l'Assemblée générale annuelle de la *Société des amis de l'Université* s'est réunie dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, et le soir, une représentation de gala a été donnée au théâtre municipal.

\* \*

L'agrégation d'espagnol et d'italien a été réorganisée de la façon suivante : les candidats doivent être pourvus de la licence ès lettres, ou du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'espagnol ou de l'italien, avec baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (1<sup>re</sup> partie) ou un titre étranger reconnu équivalent audit baccalauréat.

L'épreuve préparatoire comprend un thème, une version, une composition en langue étrangère et une composition française. L'usage de dictionnaires ou de lexiques est interdit. L'une des compositions porte sur un des auteurs étrangers inscrits au programme ; l'autre, sur une question d'histoire littéraire relative à la littérature étrangère.

La première épreuve définitive consiste : 1<sup>o</sup> en un thème oral ; 2<sup>o</sup> dans l'explication d'un passage tiré au sort parmi les auteurs classiques espagnols ou italiens, indiqués par le ministre avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année qui précède le concours.

La seconde épreuve définitive comprend deux leçons : l'une en français, l'autre dans la langue étrangère choisie par le candidat. Le sujet d'une des deux leçons est tiré de l'un des auteurs du programme ; l'autre porte sur une question de grammaire ou de langue. Chaque leçon est précédée d'une préparation de vingt-quatre heures.

La troisième épreuve définitive porte sur une seconde langue vivante. Elle consiste dans la traduction d'un auteur espagnol pour les candidats à l'agrégation d'italien, d'un auteur italien pour les candidats à l'agrégation d'espagnol.

\* \*

Le 19 novembre, M. Charles Dejob, maître de conférences à la Faculté des Lettres, a fait, à la Sorbonne, pour la *Société d'études italiennes*, une conférence très applaudie sur le sujet suivant :

« *Les personnages d'actrices dans la comédie française et dans la comédie italienne au XVIII<sup>e</sup> siècle* ».

\* \*

Pendant l'année scolaire 1898-99, les certificats d'aptitude à la licence ès lettres avec mention langues vivantes seront délivrés : — pour l'allemand, par les Universités de Paris, Aix, Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse ; — pour l'anglais, par les Universités de Paris, Bordeaux, Caen, Lille, Lyon, Montpellier, Poitiers, Rennes, Toulouse ; — pour l'italien, par les Universités de Grenoble et Toulouse ; — pour l'espagnol, par l'Université de Toulouse.

\*  
\*  
\*

On vient de créer, au lycée Condorcet, des cours supérieurs d'allemand, de russe et d'anglais, qui peuvent être suivis par tous les élèves désireux de pousser plus avant l'étude de ces langues.

\*  
\*  
\*

A l'Université de Lille, on vient d'installer un *Laboratoire des sciences de l'éducation*, dont la création a pour objet de permettre et de centraliser des enquêtes régionales sur la pédagogie et la psychologie de l'enfance.

\*  
\*  
\*

Récemment la *Revue des Revues* a publié un intéressant article de M. Henry Bérenger sur le *Proletariat intellectuel*. L'auteur y exprimait ses regrets de voir combien était grand l'encombrement des professions libérales, combien, par suite, était considérable le nombre des hommes dont les désirs dépassaient les ressources. La condition essentielle, pour embrasser une carrière libérale et pour suivre, par conséquent, sans déceptions à venir, l'enseignement supérieur, serait donc d'être riche.

Dans un des derniers numéros du *Signal*, M. Léon Marillier répond à cela que, par *proletariat*, on entend d'ordinaire un ensemble d'individus vivant dans l'insécurité, exposés au chômage ; que les fonctionnaires (les faux prolétaires de M. Bérenger) sont précisément ceux qu'on oppose aux vrais prolétaires, et que ce qui fait l'encombrement des carrières administratives, c'est la crainte de tomber dans le *proletariat*. Puis, l'auteur indique quelle est, d'après lui, la véritable fin de l'enseignement supérieur : ce qu'on doit chercher dans les Universités, ce n'est pas tant « une instruction technique que l'on peut trouver ailleurs et que la pratique seule, du reste, permet d'acquérir pleinement, qu'une culture générale qui ne se peut rencontrer que là, qui ne suffit à rien, mais qui sert à tout, qui sert surtout à faire pour la démocratie les citoyens actifs et libres dont elle a besoin. L'Etat ne prend nul engagement envers ceux à qui il distribue avec une si inépuisable libéralité le bienfait de la culture et du savoir ; c'est à eux à gagner leur vie, ce n'est pas à lui à leur fournir du pain, et il ne leur a jamais promis de leur en donner. Prétendre que le privilège d'avoir reçu quasi gratuitement une instruction supérieure vous crée un droit à avoir une place, c'est raisonner singulièrement. Le mal, c'est que les gens instruits se détournent des carrières fécondes et aléatoires de l'industrie, du commerce, de

l'agriculture, ce n'est pas que la culture se répande et diffuse à travers toutes les classes de la société. Notre société est atteinte d'une double maladie : la passion du luxe et la crainte d'avoir à agir, à lutter avec la vie ; le remède, c'est l'initiation d'un grand nombre à la haute vie de l'esprit, à cette vie presque religieuse de celui qui pense et qui met ses jouissances et son bonheur à ces choses qui ne se paient point à prix d'argent, à aimer ceux qui vivent de sa vie, à travailler pour les autres et à admirer la splendeur du monde sous le soleil béni. Ne parlons plus du prolétariat des professeurs, tant qu'au fond des mines périssent des ouvriers qui gagnent à peine de quoi nourrir eux et leurs familles. »

..

M. A. Binet, le savant directeur du *Laboratoire de psychologie* de l'Université de Paris, a fait paraître, dans le numéro du 1<sup>er</sup> septembre de la même revue, un très curieux article sur la *question des Etudes classiques d'après la psychologie expérimentale*. Le problème des études classiques, écrit-il, ne doit pas être résolu « ni abstracté dans le vide ». Il faut tenir compte de ce fait « important, primordial, que nous n'avons pas tous l'intelligence construite sur le même type schématique. » Ce qui convient aux uns ne convient pas aux autres. L'auteur distingue alors trois *familles naturelles d'esprits* : *l'esprit littéraire, l'esprit scientifique, l'esprit artistique*. L'esprit littéraire tient surtout au « développement du verbe », c'est-à-dire du mot ; l'esprit scientifique se manifeste par le « sentiment de la vérité », par la tendance à observer, à rechercher, à raisonner ; l'esprit artistique enfin a pour base « un sentiment développé du beau en tant que cause d'excitation pour les organes des sens ». Pour distinguer ces trois sortes d'esprits, il y a des procédés nombreux ; l'un des plus faciles à employer pour distinguer, par exemple, le *type littéraire* du *type observateur*, consiste à faire rédiger la description d'un même objet par deux personnes à examiner. C'est ainsi que M. Binet a invité deux jeunes gens de dix-sept ans à décrire, chacun selon son esprit, différents objets des plus connus, une plume, un sou, une cigarette ; et voici notamment les deux rédactions qu'il a obtenues sur *une plume*, et qu'il reproduit à l'appui de sa thèse

*Description d'un élève observateur.* — Cette plume, en acier, longue d'environ 13 millimètres, large de 5 à 6, a la forme d'une portion de cylindre découpé dans le sens de la longueur. Elle comprend deux parties séparées par un petit bourrelet de 1 mm. qui est légèrement en retrait sur la largeur générale. La première partie a la forme d'un triangle dont on aurait abattu les deux angles de base. Elle porte au centre une croix évidée dont la branche

la plus longue est retournée vers le haut. Les deux extrémités de ces branches sont plus évidées que le reste. A la partie antérieure se trouve un triangle blanc qui porte la pente séparant les deux becs. La seconde partie est régulière ; elle porte, écrits dans le sens de la longueur, les mots : etc., etc. Ces lettres font une légère saillie dans la partie concave.

*Description d'un élève littéraire.* — Ma plume est fort jolie, avec ses reflets d'un bleu métallique. Sur la partie inférieure, j'y lis le traditionnel Blanzy Pourre et Cie. Au-dessus une croix en miniature, terminée par un bec aigu dont la blancheur contraste avec le bleu de la plume. Rien de bien redoutable que cette plume, n'est ce pas ? Et cependant, malgré moi, je songe aux terribles sanctions qui ont été écrites par vous, petite plume séduisante dans votre robe d'azur.

Grâce à un certain nombre d'épreuves de ce genre, on arrive à déterminer aisément les tendances naturelles d'un esprit, et par conséquent à discerner le genre d'enseignement qui lui convient le mieux. Il faut évidemment que tous les esprits reçoivent d'abord une culture générale suffisante, et, si l'on veut pousser plus loin cette culture, c'est, dit l'auteur, l'enseignement moderne qui convient le mieux aux esprits scientifiques et l'enseignement classique aux esprits littéraires.

GASTON FLOZI.

---

## Candidats admissibles et reçus dans les Concours de 1898

---

Voici quels ont été les résultats des concours de 1898 :

**AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.** — *Admissibles* : MM. Abt, Aubin, Beau, Bloch, Cahour, Canal, Devolvé, Hourticq, Lamy, Lubac, Maître, Peltier, Pignolet, Pradines, Roustau, Sauvage, Terrailon.

*Agrégés.* — MM. 1. Maître, élève de l'Ecole normale. — 2. Sauvage, étudiant libre à la Sorbonne. — 3. Pradines, élève de l'Ecole normale. — 4. Devolvé, étudiant libre à la Sorbonne. — 5. Aubin, étudiant libre de l'Université de Bordeaux. — 6. Lubac, élève de l'Ecole normale. — 7. Abt, élève de l'Ecole normale.

**AGRÉGATION DES LETTRES.** — *Admissibles* : MM. Beuzart, Bourgain, Bourgin, Chaumeix, Chazelle, Colas, Druésne, Dufor, Dufour, François, Gaffiot, Garnier, Hembert, Hosotte, Louhan, Louis, Mossé, Navarre, Pasquier (Pierre), Piriou, Poinso, Pujet, Vézinet, Villeneau, Villeneuve, Vincent (Claude), Waltz.

*Agrégés*, MM. : 1. Bourgin (Ecole normale). — 2. Dufor (Ecole normale). — 3. Hembert (Sorbonne). — 4. François, professeur au lycée de Rochefort. — 5. Gaffiot, professeur au collège de Pont-à-Mousson. — 6. Garnier (Ecole normale). — 7. Navarre (Ecole normale). — 8. Vézinet

(Sorbonne). — 9. Chaumeix (Ecole normale). — 10. Pasquier, professeur au collège de Meaux — 11. Piriou (Sorbonne). — 12. Villeneuve, ch. de cours au lycée de Foix. — 13. Beuzart, professeur en congé. — 14. Bourgain (Sorbonne). — 15. Augé-Chiquet, étudiant de l'Université de Toulouse.

**AGRÉGATION D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — *Admissibles* : MM. Barnaud, Bredin, Colin, Debidour, Denais, Doreau, Férey, Feyel, Gaud, Ginoux, Granger, Heinrich, Kerlevezou, Lefebvre, Léon, Lesne, Marchal, Mauric, Morizet, Pontal, Tavernier.

*Agrégés*, MM. : 1. Granger (Ecole normale). — 2. Feyel (Ecole normale, Sorbonne). — 3. Doreau (Sorbonne). — 4. Léon (Ecole normale). — 5. Ginoux, ch. de cours au lycée de Constantine. — 6. Férey, professeur au collège de Soissons. — 7. Tavernier, ch. de cours au lycée de Montpellier. — 8. Morizet (Sorbonne). — 9. Gaud, répétiteur général au lycée Montaigne. — 10. Colin (Sorbonne).

**AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.** — *Admissibles* : MM. Amat, Audic, Batier, Bellé, Bigot, Bloch, Buchenaud, Cettier, Colinet, Couderc, Courgey, Dodaucourt, Duguet, Forey, Fouquet, Frey, Galzin, Grenier, Guignot, Koller, Laplace, Lebeau, Leleu, Lerouge, Litalien, Maubert, Mauguin, Morel, Plique, Renaud, Rigodon, Sicard, Thoridenet, Vève, Vouaux, Waltz.

*Agrégés*, MM. : 1. Frey (Sorbonne). — 2. Waltz (Université de Bordeaux). — 3. Duguet (Ecole normale). — 4. Courgey, professeur au collège de Meaux. — 5. Renaud, professeur au collège de Verdun. — 6. Fouquet (Sorbonne). — 7. Bloch (Université de Nancy). — 8. Lebeau (Ecole normale). — 9. Galzin, professeur au collège de Blaye. — 10. Vouaux (Université de Nancy). — 11. Buchenaud (Ecole normale). — 12. Rigodon (Université de Lyon). — 13. Guignot, professeur au collège de Remiremont. — 14. Couderc, professeur au collège de Beauvais. — 15. Morel, (Sorbonne). — 16. Litalien, chargé de cours au lycée de Mâcon.

**AGRÉGATION D'ANGLAIS.** — *Admissibles* : MM. Bonnet, Camerlinck, Duponchel, Escarti, Guéry, Laurent, Ligné-Philippon, Monsinjon, Morel, Reyher, Vignolles.

M<sup>mes</sup> Bourgoin, Goy, Lattapy, Mesnard.

*Agrégés*, MM. — 1. Camerlinck (Sorbonne). — 2. Monsinjon, professeur à l'école normale de Douai. — 3. Reyher (Sorbonne). — 4. Duponchel (Sorbonne). — 5. Escarti, professeur au collège d'Ajaccio. — 6. Guéry, délégué au lycée Carnot.

*Agrégées*, M<sup>mes</sup> : 1. Bourgoin, professeur d'Ecole normale. — 2. Lattapy, professeur des écoles de Paris.

**AGRÉGATION D'ALLEMAND.**

*Agrégés*, MM. — 1. Lévy (Ecole normale). — 2. Varenne (Université de Nancy). — 3. Dresch, délégué au lycée Buffon. — 4. Gauthiot (Sorbonne). — 5. Beslais (Ecole normale). — 6. Garnier, professeur en congé.

**AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES** (Ordre des lettres : section littéraire).

*Agrégées*, M<sup>lle</sup> : 1. Girardet, élève des cours complémentaires du lycée Lamartine.

2. *Ex æquo* } Delcros, professeur au collège de Constantine.  
 } Soek (Ecole normale de Sèvres).

4. Esmenard, ch. de cours au lycée de Tournon. — 5. Honnet, professeur au lycée de Dijon.

Section historique. — *Agrégées*, M<sup>mes</sup> : 1. Lafore, en congé à l'Ecole normale de Sèvres. — 2. Bret (Ecole normale Sèvres). — 3. Simon, maîtresse primaire au lycée de jeunes filles du Puy.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ANGLAISE : *Reçus*, MM. : 1. Doin (Sorbonne). — 2. Garrot, professeur libre à Paris. — 3. Dubos, militaire. — 4. Simon, professeur libre. — 5. Lugan, répétiteur au collège de Sézanne. — 6. Tillaud (Sorbonne). — 7. Sarrau (Université de Poitiers). — 8. Bernaux, professeur au collège de Château-Thierry.

*Reçues*, M<sup>lles</sup> : 1. Rolland (Sorbonne). — 2. Rivard, institutrice publique à Paris. — 3. Brouel, professeur à l'Ecole normale de Périgueux. — 4. Chaignan, professeur libre.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ALLEMANDE : *Reçus*, MM. : 1. Drouin (Sorbonne). — 2. Bessé, professeur à l'Ecole normale de Versailles. — 3. Rossignol, répétiteur au collège Chaptal. — 4. Moussard, répétiteur au lycée de Lyon.

*Reçues*, M<sup>lles</sup> : 1. Audibert, élève libre en Allemagne. — 2. Kilbourg (Université de Lille). — 3. Iven, professeur libre à Paris.

4. *Ex æquo* } Mounet (Université de Lyon).  
 } Sizaret, professeur libre à Paris.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ESPAGNOLE : *Reçus*, MM. : 1. Gallépe, professeur à Madrid. — 2. Coster, professeur au lycée de Chartres. — 3. Laffite, répétiteur au lycée de Bayonne.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ITALIENNE : *Reçus* : 1. M. Campinchi, répétiteur au lycée d'Aix. — 2. M<sup>lle</sup> Simon (Université de Grenoble). — 3. M. Bousquet, répétiteur au collège de Joigny.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (Ordre des lettres). *Reçues*, M<sup>lles</sup> : 1. Baertschi, professeur d'Ecole normale. — 2. Maguelonne (Sèvres). — 3. Rouff (Sèvres). — 4. Milliard, élève au lycée Lamartine. — 5. Liégeois (Sèvres). — 6. Ouin, professeur libre à Paris. — 7. Daumain (Sèvres). — 8. Fritsch, en congé à l'Ecole normale de Sèvres. — 9. Weill, répétitrice au lycée du Puy. — 10. *Ex æquo* : Bidault (Sèvres). — Langlois, professeur libre à Paris. — 12. Hévrard (Sèvres). — 13. *Ex æquo* : Derminon. — Giniers-Arria, répétitrice au lycée de Dijon. — 15. Bordenave (Ecole Sévigné). — 16. Lebœuf, répétitrice au lycée du Havre.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE. — Ont été nommés élèves de l'Ecole normale supérieure (Section des Lettres) : 1. Cavenel (élève du lycée Louis-le-Grand). — 2. Mornet (Henri IV). — 3. Halbwachs (Henri IV). — 4. Gonard (Henri IV). — 5. Stavlaux (Henri IV). — 6. Couchoud. — 7. Albert. — 8. Le Verrier. — 9. Bayet (Louis-le-Grand). — 10. Meyer (Henri IV). — 11. Mérimée (Henri IV). — 12. Thomas (Michelet). — 13. Millet (Louis-le-Grand). — 14. Hourticq. — 15. Wallon (Louis-le-Grand). — 16. Milon (Henri IV). — 17. Febvre (Henri IV). — 18. Prévôt

(Henri IV). — 19. Gaimard (Henri IV). — 20. De Felice (Université de Bordeaux).

ÉCOLE NORMALE DE SÈVRES. — Ont été nommées élèves de l'École normale de Sèvres (Ordre des Lettres), M<sup>lles</sup> : 1. Clément (Lycée Fénelon). — 2. Gentil (Fénelon). — 3. Perouze (Lycée de Tournon). — 4. Petit (Lycée d'Amiens). — 5. Lecaisne (Fénelon). — 6. Geslin (Lycée Racine). — 7. Chambre (Lycée de Chambéry). — 8. Dufis (Lycée de Toulouse). — 9. Fauzière (Lycée de Tournon). — 10. Carrive (Lycée de Montauban). — 11. Bertholon (Lycée de Grenoble). — 12. Rudier (Fénelon).

---

## Sujets de leçons

---

### Agrégation de Philosophie.

La physique stoïcienne.  
 La logique stoïcienne.  
 La morale stoïcienne.  
 Les paradoxes stoïciens.  
 Le dieu stoïcien.  
 La physique d'Épicure.  
 La canonique épicurienne.  
 La morale d'Épicure.  
 Les dieux d'Épicure.  
 La question de la certitude dans la Nouvelle-Académie.

BROCHARD.

---

## Programmes des Auteurs

---

Année 1898-99

---

CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES  
 DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

*Auteurs français.*

Lecture expliquée.

Corneille : *Le Cid*.

La Fontaine : *Fables*, liv. IX et X. — *Philémon et Baucis*.

Molière : *Tartuffe*.

Bossuet : *Discours sur l'Histoire universelle*, 3<sup>e</sup> partie.

Racine : *Les Plaideurs*.



La Bruyère : *Caractères*, chapitre v (Société et conversation).

Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, chapitre xxii (Beaux-Arts).

Cahen : *Recueil de morceaux choisis* (Hachette, classe de 4<sup>e</sup>) : Descartes, Retz, La Rochefoucauld, Pascal, Sévigné, Fénelon, Saint-Simon, Buffon, J.-J. Rousseau, Diderot, Vauvenargues.

*Pédagogie.*

Rollin : Édition Cadet (Delagrave), de la page 87 à 158 : *Éducation des jeunes gens*, jusqu'à *Enseignement moral*.

Fénelon : *Éducation des Filles*, chapitres III, IV, V et VI.

*Auteurs allemands.*

Schiller : *Die Jungfrau von Orleans*, acte I<sup>er</sup>, jusqu'à la fin.

Henri Heine : *Extraits*, par Ch. Sigwalt (Garnier) : *Erster Theil, Gedichte*, de la page 100 à la page 164. — *Zweiter Theil, Prosa*, de la page 289 à la fin.

CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES  
VIVANTES.

**Langue allemande.**

*Auteurs allemands.*

*Volkslieder*, édités par Uhland : *Hildebrand, Tannhäuser*.

Herder : *Der Cid*.

Goethe : *Wilhelm Meister's Lehrjahre*.

Anastasius Grün : *Gedichte*.

Grillparzer : *König Ottokar*.

Sudermann : *Frau Sorge*.

*Auteurs français.*

*Choix de Lettres du XVII<sup>e</sup> siècle*, édité par Lanson : *M<sup>me</sup> de Sévigné et M<sup>me</sup> de Maintenon*.

Diderot : *Paradoxe sur le Comédien*.

Victor Hugo : *Préface de Cromwell*.

Anatole France : *Le Crime de Sylvestre Bonnard*.

*Littérature allemande.*

Les questions de littérature allemande porteront :

1<sup>o</sup> Sur les textes inscrits au programme.

2<sup>o</sup> Sur l'histoire générale de la littérature allemande, et plus particulièrement sur les sujets suivants :

La *Dramaturgie* de Lessing.

Poésies lyriques de Goethe.

Théâtre de Schiller.

Les poètes de l'École souabe.

Les poètes autrichiens.

*Littérature française.*

Les questions de littérature française porteront :

1<sup>o</sup> Sur les textes inscrits au programme.

2<sup>o</sup> Sur l'histoire générale de la littérature française, et plus particulièrement sur les sujets suivants :

Montaigne.  
Bossuet.  
Racine.  
Voltaire.  
Rousseau.

**Langue anglaise.**

*Auteurs anglais.*

Shakespeare : *Julius Cæsar*.  
Swift : *Gulliver's Travels to Lilliput*.  
Byron : *Child Harold*, canto III.  
G. Eliot : *The Mill on the Floss*.

*Auteurs français.*

Fénelon : *Télémaque*, les cinq premiers livres.  
Rousseau : *Émile*, livre III.  
Cherbuliez : *Le Secret du Précepteur*.

*N. B.* — Les questions de littérature, en anglais et en français, porteront sur les œuvres principales des auteurs inscrits au programme et, en outre, sur les ouvrages suivants :

Milton : *Paradise Lost*.  
Pope : *Essay on Criticism* ; *The Rape of the Lock*.  
Sheridan : *The Rivals*.  
Macaulay : *History of England*, chapters I, II, III.  
Corneille : *Le Cid* ; *Horace* ; *Cinna* ; *Polyeucte*.  
Molière : *Le Misanthrope* ; *L'Avare*.  
André Chénier : *Poésies*.  
A. de Musset : *Poésies*.

**Langue espagnole.**

Calderon : *El Alcade de Zalamea*.  
Antonio de Villegas : *Historia del Abencerraje y la hermosa Tarifa*.  
Antonio de Solis : *Historia de la Conquista de Mejico*, libro IV<sup>o</sup>.  
Estébanez Calderon : *Escenas Andaluzas*.

**Langue italienne.**

Petrarca : *I Trionfi*.  
Baldezar Castiglione : *Il Cortegiano*, lib. I<sup>o</sup> (édition Cian, Florence, Sansoni).  
Ariosto : *Orlando Furioso*, canti 3<sup>o</sup> e 13<sup>o</sup>.  
Massimo d'Azeglio : *Nicolo dei Lapi* (Paris, Baudry).

**AUTEURS FRANÇAIS COMMUNS AUX LANGUES ESPAGNOLE ET ITALIENNE.**

Saint-Réal : *Conjuration des Espagnols contre Venise*.  
Molière : *Le Médecin malgré lui*.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES  
(LETTRES).

1<sup>re</sup> Section littéraire.

Lecture expliquée d'un texte français.

AUTEURS.

Joinville : Dans les *Extraits des Chroniqueurs français* de Petit de Julleville (Colin, édit.), XII : *Le Nil* (p. 83) ; XXIX : *Saint Louis tombe malade. Ses enseignements à son fils* (p. 126) ; XXX : *Mort de saint Louis* (p. 130).

Le Loyal Serviteur : *Vie de Bayart*, fragments cités dans les *Portraits et récits extraits des prosateurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, par E. Huguet (Hachette, édit.), p. 12-45.

Du Bellay : *Extraits poétiques* contenus dans les *Morceaux choisis* des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, de Darmesteter et Hatzfeld (Delagrave, édit.).

Corneille : *Polyeucte*.

La Fontaine : *Fables*, livre VIII, les 16 premières fables.

Lettres de Bossuet (dans le *Choix de Lettres du XVII<sup>e</sup> siècle* de G. Lanson, p. 398-417) ; de M<sup>me</sup> de Sévigné (*ibid.*, p. 483-512) ; de M<sup>me</sup> de Maintenon (*ibid.*, p. 560-574) ; de Fénelon (*ibid.*, p. 597-617).

Montesquieu : *Extraits de l'Esprit des Lois*, édition Jullian (Hachette) : *la Religion* (p. 123-131) ; *les Devoirs de l'État* (p. 136-148).

Alfred de Vigny : Dans les *Destinées*, poésies philosophiques : *Les Destinées* ; *la Maison du Berger* ; *la Mort du Loup* ; *la Bouteille à la mer*.

Victor Hugo : *La Légende des Siècles*, t. II : *Les Chevaliers errants* ; *Le petit Roi de Galice* ; *Eviradnus*.

Michelet : *L'Oiseau*, 2<sup>e</sup> partie : *La lumière, la nuit, l'orage et l'hiver* ; migrations, suite des migrations : *l'hirondelle* ; harmonies de la zone tempérée.

Eugène Fromentin : *Les Maîtres d'autrefois* (édit. Plon, in-12) : *Origine et caractères de l'École hollandaise* (p. 163) ; *Le Vivier* (p. 187) ; *Rembrandt* (p. 395).

2<sup>e</sup> Section historique.

LEÇONS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

*Histoire.*

1<sup>o</sup> La civilisation grecque.

(Les questions seront prises dans le programme de quatrième année des lycées de jeunes filles.)

2<sup>o</sup> L'art gothique en France aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

3<sup>o</sup> Le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles (1492-1715).

*Géographie.*

1. La Grande-Bretagne et ses colonies.

2. L'Océan Pacifique ; étude de géographie, physique (côtes et îles, vents, courants, etc.).

## ÉPREUVE COMMUNE AUX DEUX SECTIONS.

*Auteurs allemands.*

Schiller : *Die Braut von Messina*, Halle, éd. Hendel.

Gutzkow : *Zopf und Schwert*, Iéna, éd. Costenoble.

Lessing : *Abhandlungen über die Fabel*, ch. II, IV, V. — *Lessings Werke*, Erster band, Stuttgart, éd. Cotta.

Rückert : *Gedichte : Italienische Gedichte : Pantheon* (Leipzig, éd. Reclam).

*Auteurs anglais.*

Shakspeare : *Richard III.*

Milton : *Paradise lost*, book IV.

Carlyle : *On Heroes and Hero. Worship* (lecture III : *The Hero as poet. Dante, Shakspeare*) (Cassel's national library).

Elizabeth Browning : *Aurora Leigh*, book I (Tauchnitz edition).

George Eliot : *The mill on the Floss*, book I : *Boy and Girl*; book II : *School time.*

*Auteurs espagnols.*

Tirso de Molina : *La Prudencia en la mujer* (Biblioteca universal, Madrid, édit. économique, à 50 cent., tome 23).

Ramon de Mesonero Romanos : *Escenas madrilenas : El Sombrerito y la Mantella ; Las Ninas del dia ; El patio de correos* (Biblioteca universal, Madrid, édit. économique, tomes 51 et 52).

*Auteurs italiens.*

Dante : *L'Enfer*, chants I, II, III.

Machiavel : *Discours sur la première Décade de Tite Live.*

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES  
JEUNES FILLES (LETTRES).*Morale.*

Pour la morale, le sujet sera pris dans les matières du programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Le sommaire suivant pourra servir de guide aux aspirantes pour la préparation des questions d'éducation et d'enseignement :

1. Fins et moyens généraux de l'éducation : les habitudes, les principes. — L'éducation des femmes. — L'éducation des jeunes filles dans nos établissements d'instruction secondaire de France.

2. Education physique : les exercices et les jeux. — L'éducation physique des jeunes filles au lycée.

3. Education morale de la volonté et des sentiments. — Les différents caractères et les méthodes de réformation du caractère. Education de la conscience morale.

4. Education intellectuelle aux différents âges. — Formation du jugement et du goût.

5. Education domestique.

6. Instruction. — Part à faire aux lettres, à l'histoire, à la poésie, aux arts, aux sciences, dans l'enseignement des jeunes filles.

7. Les méthodes d'enseignement : la classe, le cours, l'interrogation, la lecture des textes, le choix et la correction des devoirs.

8 La discipline.

9 Qu'est-ce que l'esprit d'une maison d'éducation ? Moyens de le former

### Littérature.

#### Auteurs français à expliquer.

1. Gaston Paris et Langlois : *Chrestomathie du Moyen-Age : Extraits* de Villon, d'Eustache Deschamps, de Christine de Pisan, de Charles d'Orléans.

2. Montaigne : *Extraits* (édit. Petit de Julleville) : *Au Lecteur* ; — *De la mort toujours imminente* (IV) ; — *Du pédantisme* (VII) ; — *De l'amitié* (IX) ; — *Jugement de Montaigne sur divers écrivains* (XXXII).

3. Descartes : *Discours de la Méthode*, première et troisième partie.

4. Bossuet : *Panegyrique de saint Bernard*.

5. Molière : *Les Femmes savantes*.

6. Racine : *Iphigénie*.

7. Boileau : *Satire IX ; Epitres VI et VII*.

8. Voltaire : Extraits des œuvres en prose (édit. Brunel) : *Mélanges*, I-V (pages 79-120) ; — *Critique et littérature*, II-III (pages 154-181) ; *Philosophie, morale, politique*, II (pages 268-275).

9. *Extraits des moralistes français* (édit. Raymond Thamin), livre II, chap. v (*la Vie intellectuelle*) ; — livre V, chap. v (*la Vie mondaine*).

10. Chateaubriand : *Les Martyrs*, livres I et II.

11. Lamartine : *Jocelyn* : vi<sup>e</sup> époque, *Lettre à sa sœur*, depuis « Et maintenant il faut que ma plume décrive », et *Suite de la lettre à sa sœur* (Valneige, 3 mai 1798) ; — viii<sup>e</sup> époque (Paris, 21 septembre 1800), depuis « Quel spectacle, Seigneur, vous donnez à vos anges », jusqu'à « Par des chemins de paix à la terre promise » ; ix<sup>e</sup> époque : *Les Laboureurs*, depuis « Quelquefois dès l'aurore » jusqu'à « Que l'argile fertilisée — Germe des hommes et des fleurs », et (Valneige, 8 août 1800) depuis « Et j'instruis les enfants du village », jusqu'à « Cet œil qui voit l'insecte et pour qui tout est grand ».

12. Victor Hugo : *L'Aigle du Casque* ; — *La Rose de l'Infante* ; — *Les pauvres Gens* (dans la *Légende des Siècles*).

### Histoire.

1. La civilisation grecque depuis les origines jusqu'à la fin du v<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (Voir : programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles, 4<sup>e</sup> année, Histoire sommaire de la civilisation, 1<sup>er</sup> trimestre : *Civilisation grecque*.)

2. La France et l'Europe depuis le traité de Cateau-Cambrésis jusqu'en 661.

3. a) La question d'Orient au xix<sup>e</sup> siècle.

b) Politique et progrès de la France, de l'Angleterre et de la Russie en Asie au xix<sup>e</sup> siècle.

*Géographie.*

1. La France.
2. La Méditerranée et les Etats qui la bordent. — Etude particulière de l'Italie, de la péninsule des Balkans, de l'Egypte, de la Tunisie et de l'Algérie.
3. Principaux voyages d'exploration en Afrique au XIX<sup>e</sup> siècle.

## TEXTES D'EXPLICATION D'AUTEURS ÉTRANGERS.

*Auteurs allemands.*

1. Schiller : *Marie Stuart*, actes III, IV, V.
2. Gœthe : *Hermann et Dorothee*, chants 6, 7, 8, 9.
3. Heine : *Ausgewählte Werke* (édit. annotée par A. Lévy, Le Soudier, éditeur) : Harzreise, Nordeney et Das Buch le Grand, pages 135 à 162.
4. Hauff : *Die Bettlerin vom Pont des Arts* (édit. Reclam).

*Auteurs anglais.*

1. Shakspeare : *A Midsummer Night's Dream* (édit. Hunter, chez Longmann).
2. *The Essays of Elia*, 1<sup>re</sup> série (Morley's Universal Library).
3. Coleridge : *The Ancient mariner* (édit. Chandos).
4. Kingsley : « *Westward Ho !* » (abridged edition for schools, édit. Macmillan).

*Auteurs espagnols.*

1. Quintana : *Vidas de los Espanoles celebres* ; — *El Cid*.
2. Cervantès : *Quijotte*, I<sup>a</sup> parte, capitulos VII, VIII y IX.
3. Moratin : *El si de las niñas*.
4. J. Zorilla : *A buen juez mejor testigo*.

*Auteurs italiens.*

- Machiavel : *Storie Fiorentine*, liv. I et II.  
 Tasse : *Jérusalem délivrée*, chants VII et VIII.  
 Alfieri : *Saül*.  
 Massimo d'Azeglio : *Niccolo dei Lapi*.

La Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluzy, rachète au prix de 0,75, l'exemplaire les n<sup>os</sup> suivants de la *Revue des Cours et Conférences* :

*Première année :*  
 N<sup>o</sup> 3 ; du 5 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 4 ; du 12 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 12 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 19 ; du 26 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 26 ; du 14 juin 1893.  
 N<sup>o</sup> 32 ; du 26 juillet 1893.  
 N<sup>o</sup> 33 ; du 2 août 1893.  
 N<sup>o</sup> 34 ; du 9 août 1893.

*Deuxième année :*  
 N<sup>o</sup> 2 ; du 23 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 3 ; du 30 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 5 ; du 14 décembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 12 ; du 1<sup>er</sup> février 1894.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 8 mars 1894.  
 N<sup>o</sup> 31 ; du 14 juin 1894.

*Le Gérant :* E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. G... F... — Dans le prochain numéro, nous publierons un plan de leçon ou de dissertation sur *le XVII<sup>e</sup> siècle et l'antiquité*.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou d'ux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université ; quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

Le Roman

au

XVIII<sup>e</sup> Siècle

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**



Année Scolaire 1898-1899

REVUE DES COURS  
 CONFÉRENCES



Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

BOILEAU. — SES IDÉES SUR L'IMAGINATION EN POÉSIE.....	<b>Emile Fagnet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LA JEUNESSE DE DÉMOSTHÈNE; SES DÉBUTS ORATOIRES.....	<b>Alfred Croiset,</b> <i>Membre de l'Institut.</i>
LES PREMIÈRES ŒUVRES DRAMATIQUES DE SHAKESPEARE.....	<b>A. Beljame,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LE THÉÂTRE DE RACINE. — « IPHIGÉNIE » (Conférence à l'Odéon).....	<b>Francisque Sarcey.</b>
CHRONIQUE DES LETTRES. — Quelques mots sur le système de la « liberté des études ».....	<b>R. de Girard,</b> <i>Professeur à l'Université de Fribourg.</i>
PLAN DE DISSERTATION.....	<b>Licence ès lettres.</b>
COEFFICIENTS POUR LES CONCOURS.....	<b>Année 1899.</b>
SUJETS DE DEVOIRS.....	<b>Université de Paris.</b>

PARIS  
 SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
 (ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS  
ET  
CONFÉRENCES  
PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,  
En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France. . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger. . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

**CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :**

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée*). . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après *six années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger nous allons reprendre la publication de notre très estimée **Revue des Cours et Conférences** : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

## REVUE HEBDOMADAIRE


 DES  
**COURS ET CONFÉRENCES**

DIRECTEUR : N. FILOZ

CAMBRIDGE, MASS.

**Boileau. — Ses idées sur**  
**l'imagination en poésie**
Cours de **M. EMILE FAGUET***Professeur à l'Université de Paris.*

Nous avons étudié les idées les plus générales de Boileau en matière d'art et de littérature. Nous avons constaté qu'elles se résumaient dans le culte de la *raison*. Cette expression, afin de ne pas nous payer de mots, nous avons cherché à la bien entendre, et nous sommes arrivés, légitimement je crois, à cette conclusion, que la raison, pour notre auteur, c'est la vérité ou la nature bien observée, bien comprise et bien exprimée. Alors cette idée nous est venue ; mais, s'il en est ainsi, Boileau est le théoricien de *l'art réaliste* ! — Parfaitement, à condition d'entendre ce terme d'art réaliste d'une façon un peu large et profonde, et, pour tout dire, dans son vrai sens. En effet, l'art réaliste a pour principe premier la soumission à l'objet ; et l'objet, c'est ce qui est devant nos yeux, c'est la nature, soit celle des paysages, du ciel, des bois, des prés et des eaux, soit celle de l'âme humaine, partie intégrante de la grande Nature. Boileau ne pense pas autrement. Voyons maintenant dans le détail les conséquences de cette théorie.

L'art réaliste est ennemi de l'imagination : il n'en faut pas douter. Et cependant l'imagination, comme nous l'apprennent les traités les plus simples de philosophie, ne fait qu'associer et combiner des éléments empruntés à la réalité ; elle a donc son point

de départ dans le réel. Mais, dans les œuvres d'imagination, la part d'élaboration originale est beaucoup plus grande que la part de soumission à l'objet ; les imaginatifs ne touchent qu'un instant le réel ; les réalistes s'y fixent obstinément et ne veulent point le quitter. Ce n'est, au fond, qu'une différence de degré ; mais elle est immense.

Boileau est-il donc assez véritablement réaliste pour repousser de l'art l'imagination ? — S'il ne l'élimine pas formellement, au moins est-il exact qu'il s'en défie beaucoup. En cela, il est bien dans la tradition classique, et il continue Malherbe. Celui-ci, en effet, encore qu'il soit, sur certains points, le continuateur de Ronsard, a éprouvé une sorte d'effroi en présence des incartades où l'imagination des hommes de la Pléiade les avait entraînés. Il a réagi vigoureusement contre cet excès, et il a rappelé les esprits français au respect profond de la vérité. Sans doute, c'est surtout l'imagination artificielle qu'il a prise à partie ; mais c'est un peu aussi l'imagination originale et créatrice : on le voit dans toutes ses œuvres de grammairien et dans ses poésies, où il a, comme le dit fort bien Voltaire, « de l'imagination dans l'expression », mais non du tout dans l'invention. Ses odes, pour le fond, ne sont que des dissertations très raisonnables et fort bien conduites. Il a donc, à l'égard des imaginatifs, la même défiance que Boileau. J'ai déjà fait remarquer que Chapelain, qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer parmi les précurseurs de notre poète, avait avec lui des idées communes. Sur ce point particulier, n'a-t-il pas écrit ces lignes : « J'ai cherché avant tout la clarté et la précision, et j'ai voulu fuir les efforts d'imagination » ? Voilà la tradition que Boileau continue.

En premier lieu, il repousse, comme Malherbe, l'imagination artificielle, c'est-à-dire, d'abord, celle qui use d'images déjà créées et employées par d'autres. Boileau a en horreur cette banalité poétique : j'ai cité bien des textes de lui qui le prouvent. Il hait aussi cette variété de l'imagination artificielle, qui consiste non pas à penser ou à essayer de penser, mais à s'abandonner, sans se surveiller le moins du monde, aux mouvements capricieux de sa fantaisie, en prenant tout bonnement le contre-pied de l'opinion traditionnelle. C'est une sorte d'excentricité laborieuse, qui se fabrique, dont le procédé est flagrant, et qui est tout le contraire de l'art. Boileau l'attaque dans ces vers de l'*Art poétique* :

La plupart, emportés d'une fougue insensée,  
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée.

Ils croiraient s'abaisser dans leurs vers monstrueux (1),  
 S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.  
 Evitons ces excès ; laissons à l'Italie  
 De tous ces faux brillants l'éclatante folie.  
 Tout doit tendre au bon sens. . . . .

Une troisième sorte d'imagination artificielle est celle qui apparaît dans les pointes, dans le précieux spirituel, dans l'esprit bouffe. Elle ne laisse pas d'avoir quelque chose d'aimable et de séduisant, et je serais tenté de demander pour elle un peu d'indulgence à notre sévère Boileau ; mais il est vrai qu'elle tend sans cesse vers un excès insupportable. Son grand tort est d'être trop facile à attraper ; c'est une « extravagance aisée ». On connaît les passages de notre auteur où il la condamne ; je ne citerai ici, pour montrer l'accord de tous les membres de la même école sur ce point, qu'un endroit de La Bruyère qui vise les précieux et les précieuses d'avant 1660 :

« L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit : ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible ; une chose dite entre eux peu clairement entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements : par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiments, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus, et à ne s'entendre pas eux-mêmes. *Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité ; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part.* »

Tous ces mots ont besoin d'être pesés un à un ; cette prose est plus explicite que les vers mêmes de Boileau. On le voit, La Bruyère aussi nous rappelle au réalisme, et prend, pour juge de ce qui est réel, le bon sens, ou, si l'on veut, notre mémoire, laquelle, emmagasinant les faits, les ordonne, et en trouverait, si nous étions philosophes, les lois générales, de même qu'elle en découvre, si nous sommes artistes, la couleur générale. Tous ces précieux n'avaient que de l'esprit, et non point du véritable, qui est justement bon sens, mémoire, appréciation juste des choses, mais un ambigu de bel esprit agréable et piquant et d'imagination factice.

Les disciples de Boileau, et Boileau en tête, n'aiment point davantage l'imagination burlesque, qui est, en somme, celle des

(1) Les mots sont ici très exacts : *monstrueux* veut dire « anormal, excentrique ». Ces poètes ont pour muse la bizarrerie.

violents contrastes : cette définition, quoique incomplète, est acceptable. Certes il y a des contrastes qui naissent du rapprochement d'idées dont le rapport est juste : ceux-là satisfont l'esprit et méritent d'exciter le rire. Mais d'autres contrastes sont énormes et heurtent trop brusquement notre attention. Parler en style trivial de choses sublimes, ou en style sublime de choses triviales, transposer des belles œuvres en langage des halles, ou bien commencer sur le haut style, puis brusquement, par une sorte de pirouette, se tourner vers l'expression basse, ou platement familière, ou familièrement amusante : tous ces procédés du burlesque ne sont que des contrastes excessifs. Un écrivain, qui ne donne guère dans ce genre, nous en fournit pourtant un exemple très précis et très net : c'est Horace, à la fin d'une de ses causeries morales les plus belles de ton et les plus élevées. Il s'agit du sage stoïcien. « Le sage, dit-il, est tout ; le sage est grand, le sage est pur, il est puissant, il est l'égal des dieux, il a tout pour lui, la beauté morale, la beauté physique, jusqu'à la santé, *excepté pourtant quand il est enrhumé du cerveau.* » Voilà une forme du burlesque ; elle a été employée mille fois, au point d'en devenir choquante, par un Horace moderne qui a seulement plus d'imagination et de sensibilité que l'Horace antique, je veux dire Henri Heine : à tout instant, en effet, nous trouvons chez celui-ci une effusion sentimentale et passionnée, parfois même très douloureuse, qu'on sent absolument sincère ; puis, brusquement, l'auteur, goûtant un amer et très vif plaisir à railler sa propre souffrance, fait surgir un coq-à-l'âne. Henri Heine est un grand poète qui a des procédés de poète burlesque. Au reste, le burlesque a parfaitement droit de cité dans l'art, à condition qu'il ne songe point à dominer, et qu'il ne serve que de piment, pour ainsi dire, à la vraie littérature.

Quoi qu'il en soit, Boileau ne peut souffrir cette sorte d'imagination. Cela choque, comme une contorsion, son esprit sérieux et réaliste. Le réel, à l'examiner de sang-froid, a rarement de ces contrastes brusques, imprévus et énormes ; il est d'ordinaire modéré, et plutôt monotone. Rechercher de semblables contrastes, et les multiplier à plaisir, c'est un pur jeu de l'imagination ; on comprend qu'il déplaît à un ami de la vérité, et de la vérité moyenne des choses, comme l'est Boileau. Je m'explique ainsi, et pas autrement, que le satirique n'ait pas beaucoup aimé l'auteur des *Fourberies de Scapin*. Il y a, en effet, au moins deux Molière : d'abord, le peintre de son temps, lequel est sans aucun doute le plus grand représentant de l'école réaliste de 1660, et que Boileau admire profondément ; et puis le comédien qui a commencé par goûter très fort le théâtre italien, parce qu'il y

trouvait beaucoup de vie et d'action scénique : celui-ci est l'auteur de farces, et a donné à ce genre une puissance extraordinaire, à la fois parce qu'il a emprunté à l'autre Molière, au grand Molière, sa pénétrante observation, et parce qu'il disposait lui-même d'une imagination joyeuse, alerte et fantasque. Mais cette imagination n'a rien pour plaire à Boileau. Scapin a-t-il jamais pu exister? La sottise des gens qu'il berne a quelque chose d'in vraisemblable, et sort de la moyenne. Nous sommes en pleine fantaisie burlesque et triviale : cela est bon pour les passants du Pont-Neuf.

Si Boileau a poursuivi avec tant d'insistance l'imagination artificielle, soit paradoxale, soit précieuse, soit bouffe, soit burlesque, que pense-t-il de l'imagination d'un Homère, d'un Virgile, d'un Ronsard, je veux dire de tous les poètes qui se représentent très fortement leurs rêves, leurs visions, jusqu'à les objectiver, et à pouvoir les contempler hors d'eux-mêmes, comme un peintre son modèle?

Ici, il faut éviter toute affirmation absolue. Convenons d'abord que notre auteur se défie un peu de cette étrange et puissante faculté ; les écrivains en qui elle domine ne sont pas ceux qu'il met au premier rang ; la poésie lyrique, où elle trouve surtout à se déployer, n'est point placée par lui parmi les grands genres, à côté de l'épopée, de la tragédie et de la comédie : c'est avec le madrigal et l'épigramme, dans son deuxième chant de l'*Art poétique*, qu'il la relègue comme un genre de second ordre. Voilà qui nous étonne beaucoup, nous, hommes du XIX<sup>e</sup> siècle, habitués à considérer la poésie lyrique comme la plus belle de toutes. Si nous y regardons de plus près, nous verrons qu'il définit assez bien l'ode, en songeant à Pindare, peut-être aussi aux poètes hébreux, mais surtout à Horace ; et cependant il semble la confondre assez volontiers avec un poème de médiocre puissance et de moyenne valeur.

L'ode, avec plus d'éclat et non moins d'énergie,  
 Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,  
 Entretient dans ses vers commerce avec les dieux.  
 Aux athlètes, dans Pise, elle ouvre la barrière,  
 Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière,  
 Mène Achille sanglant au bord du Simois,  
 Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis.  
 Tantôt, comme une abeille ardente à son ouvrage,  
 Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage :  
 Elle peint les festins, les densés et les ris ;  
 Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,  
 Qui mollement résiste, et par un doux caprice,  
 Quelquefois le refuse afin qu'on le ravisse.

Son style impétueux souvent marche au hasard.  
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Nous remarquons qu'il y a là autant de vers consacrés à l'odelette amoureuse ou galante, qu'à ce que nous appelons la grande poésie lyrique : et ces vers, égaux en nombre, sont en même temps écrits avec plus de soin et de plaisir. Le seul rapprochement, d'ailleurs, d'un genre auquel appartient la grande poésie d'un Pindare ou d'un poète hébreu, et d'un genre dont relève la petite ode d'Horace à *Cymothoé*, nous semble à nous un contre-sens. Boileau n'a donc pas du lyrisme la très haute idée que nous en avons. Aussi est-il vrai de dire qu'il n'a pas de l'imagination poétique, puissante et forte, un très vif sentiment.

Il convient cependant de faire des réserves. Comme Boileau a, d'abord, beaucoup de bon sens, et ensuite ce que Voltaire appelle le grand goût, pour la raison qu'il est nourri des anciens et qu'il est par lui-même véritablement connaisseur, il lui est arrivé de dire, sur la question de la poésie lyrique, élégiaque et personnelle, des paroles tout à fait justes et profondes, qui sont même en avance sur l'opinion de ses contemporains. Comparé à ceux avec qui il dispute, il nous fait ici, — chose curieuse, — l'effet d'un moderne, d'un romantique. Remarquez, en effet, que la poésie du milieu du siècle, en face de laquelle il se trouve, est représentée, — le théâtre mis à part, — par les précieux. Or, quelle théorie professent ceux-ci ? Ils croient qu'on peut faire de la poésie élégiaque et lyrique avec un peu d'imagination et beaucoup d'esprit. Boileau leur dit, tout à fait comme le répètera un véritable élégiaque du XIX<sup>e</sup> siècle : prenez-y garde ! Ce n'est pas cela du tout ; ce n'est point du tout avec de l'imagination, avec de l'esprit que l'on fait de la poésie élégiaque et lyrique, c'est seulement avec le cœur.

Ah ! frappe-toi le cœur : c'est là qu'est le génie.

Ce vers est de Boileau, avant d'être d'Alfred de Musset. Ainsi cet homme, qu'on nous représente comme l'apôtre de la raison, et dont j'ai fait moi-même le théoricien par excellence de l'art réaliste, n'en comprend pas moins que, si certains genres littéraires, comme la tragédie et la comédie, exigent la soumission de l'artiste à son objet, certains autres relèvent du sujet lui-même, de sa sensibilité, de la palpitation propre de son cœur.

Je hais ces vains auteurs dont la muse forcée  
M'entretient de leurs feux, toujours froide et glacée ;  
Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis,  
S'érigent, pour rimer, en amoureux transis.



Leurs transports les plus doux ne sont que phrases vaines :  
 Ils ne savent jamais que se charger de chaînes,  
 Que bénir leur martyre, adorer leur prison,  
 Et faire quereller les sens et la raison.  
 Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule  
 Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle,  
 Ou que, du tendre Ovide animant les doux sons,  
 Il donnait de son art les charmantes leçons.  
 Il faut que *le cœur seul* parle dans l'élégie.

Le cœur seul ! Il ne dit donc plus : la raison seule ? — Il faut s'entendre. La raison, c'est le naturel. Or, il y a des genres de poésie où le naturel, c'est l'émotion même, et où le raisonnable, c'est d'être ému, c'est de n'être plus tout à fait raisonnable. Voilà pourquoi, non seulement en ce qui regarde l'élégie, mais en ce qui concerne toute la poésie lyrique, Boileau se trouve être un libéral ; il a des idées plus larges, plus modernes, plus voisines des nôtres que les hommes de son temps, et que ceux en particulier qu'il attaque. Remarquons encore ce vers de lui sur l'ode :

Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

L'expression n'est pas très claire et ne laisse pas assez deviner ce que l'auteur a voulu dire : aussi a-t-elle fait faire, et en théorie et en pratique, de stupides contre-sens aux imitateurs de Boileau. Mais lisons le contexte :

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique  
 Garde dans ses fureurs un ordre didactique ;  
 Qui, chantant d'un héros les progrès éclatants,  
 Maigres historiens, suivront l'ordre des temps.  
 Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue :  
 Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue,  
 Et que leur vers exact, ainsi que Mézerai,  
 Ait fait déjà tomber les remparts de Courtrai.  
 Apollon de son feu leur fut toujours avare.

Que veut dire ceci, sinon que, pour être poète lyrique, il ne suffit pas d'être soumis à son objet, de suivre l'ordre auquel il nous invite (l'ordre des temps), bref, d'être vrai, raisonnable, réaliste ? Comme pour l'élégie, pour l'ode, il est besoin de se sentir ému. Une certaine palpitation de toute l'âme, telle est la condition essentielle de la poésie lyrique. Ce désordre n'est pas un effet de l'art : voilà où la plume de Boileau a bronché ; il est un effet de la profonde émotion que cette sorte d'art exige. Je ferai remarquer, une fois de plus, que Malherbe est précisément parmi ces rimeurs auxquels le critique reproche d'être trop raisonnables et trop rationnels.

Un torrent dans les prairies  
 Roule à pas précipités.

*Malherbe dans ses fêtes*  
*Marche à pas trop concertés.*  
 J'aime mieux, nouvel Icare,  
 Dans les airs suivant Pindare, etc...

Il faut être comme Pindare, c'est-à-dire singulièrement ému, pour se trouver dans les conditions du vrai poète lyrique.

Et c'est ainsi que, dans la discussion que notre auteur a avec Perrault sur la nature de l'ode, Perrault est le rétrograde, et Boileau devance les idées de notre temps. Voici, par exemple, un fragment du *Discours* qui sert de préface à l'ode *sur la prise de Namur* ; il confirme merveilleusement bien ce que j'ai dit :

« Il (Perrault) a surtout traité de ridicules ces endroits où Pindare, pour marquer un esprit entièrement hors de soi, rompt quelquefois, de dessein formé, la suite de son discours, et, *afin de mieux entrer dans la raison, sort, s'il faut ainsi parler, de la raison même*, évitant avec grand soin cet ordre méthodique et ces exactes liaisons de sens qui ôteraient l'âme à la poésie lyrique. Le censeur dont je parle (Perrault) n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles hardiesses de Pindare, il donnait lieu de croire qu'il n'a jamais conçu le sublime des psaumes de David, où, s'il est permis de parler de ces saints cantiques à propos de choses si profanes, il y a beaucoup de ces sens rompus, qui servent même quelquefois à en faire sentir la divinité. Ce critique, selon toutes les apparences, n'est pas fort convaincu du précepte que j'ai avancé dans mon *Art poétique* :

Son style impétueux souvent marche au hasard ;  
 Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Ce précepte effectivement, qui donne pour règle de ne point garder quelquefois de règles, est un mystère de l'art, qu'il n'est point aisé de faire entendre à un homme sans aucun goût. »

Voilà un très clair commentaire. Dans la poésie lyrique, comme dans l'élégiacque, — qui n'est, pour nous, qu'un département de celle-là, — il faut être ému ; et l'émotion n'admet pas l'ordre rationnel ; elle fait sortir de la raison ; mais ici c'est entrer dans la raison que d'en sortir, car raison veut dire nature, et il est clair que, lorsqu'on est en proie à de vifs sentiments, on n'est pas tout à fait raisonnable. Aucun texte n'est plus précis ni plus net que celui-là.

Je ferai remarquer, de plus, que Boileau comprend, infiniment mieux que ses adversaires, le sublime, qui a des rapports avec le lyrisme. Voyez, par exemple, sa discussion avec Perrault sur les comparaisons d'Homère : Perrault trouve ces comparaisons énormes, fastidieuses, monotones, et il les appelle d'un mot qu'il a

répété à satiété : des comparaisons « à longues queues ». La vérité, c'est qu'il n'a pas, non plus que plusieurs de ses contemporains, le sentiment de la grande imagination ; je ne dis pas que Boileau lui-même l'ait à un très haut degré ; mais il est du moins plus avisé, parce qu'il a le sens juste.

« M. l'abbé (1), par exemple, déclare, en un endroit, qu'il n'approuve point ces comparaisons d'Homère où le poète, non content de dire précisément ce qui sert à la comparaison, s'étend sur quelque circonstance historique de la chose dont il est parlé, comme lorsqu'il compare la cuisse de Ménélas blessé à de l'ivoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie. Cette femme de Méonie ou de Carie déplait à M. l'abbé, et il ne saurait souffrir ces sortes de *comparaisons à longues queues* : mot agréable, qui est d'abord admiré par M. le chevalier, lequel prend de là occasion de raconter quantité de jolies choses, qu'il dit aussi à la campagne, l'année dernière, à propos de ces « comparaisons à longues queues ».

« Ces plaisanteries étonnent un peu M. le président, qui sent bien la finesse qu'il y a dans ce mot de « longues queues ». Il se met pourtant, à la fin, en devoir de répondre. La chose n'était pas sans doute fort malaisée, puisqu'il n'avait qu'à dire ce que tout homme qui sait les éléments de la rhétorique aurait dit d'abord : que les comparaisons, dans les odes et les poèmes épiques, ne sont pas simplement mises pour éclaircir et pour orner le discours, mais pour amuser et pour délasser l'esprit du lecteur, en le détachant de temps en temps du principal sujet, et le promenant sur d'autres images agréables à l'esprit ; que c'est en cela qu'a principalement excellé Homère, dont non seulement toutes les comparaisons, mais tous les discours sont pleins d'images de la nature, si vraies et si variées, qu'étant toujours le même, il est néanmoins toujours différent ; instruisant sans cesse le lecteur, et lui faisant observer, dans les objets mêmes qu'il a tous les jours devant les yeux, des choses qu'il ne s'avisait pas d'y remarquer ; que c'est une vérité universellement reconnue qu'il n'est point nécessaire, en matière de poésie, que les points de la comparaison se répondent si juste les uns aux autres, qu'il suffit d'un rapport général, et qu'une trop grande exactitude sentirait son rhéteur. »

Cela veut dire qu'Homère est plein d'images brillantes et amusantes, qui retiennent et occupent l'esprit ; en somme, que c'est un magicien, qui, dans le cours de son récit (sans se presser, quoi

(1) M. l'abbé, M. le chevalier et M. le président sont les trois interlocuteurs des *Parallèles* de Perrault.

qu'en ait dit Boileau lui-même), cherche à séduire tout l'être de son lecteur. Notre auteur témoigne ici d'un sentiment exact de la grande poésie.

De même, dans sa discussion avec Huet, l'évêque d'Avranches, à propos du sublime de la Genèse. Longin ayant dit que ce mot de la Genèse : *que la lumière soit, et la lumière fut*, était sublime, Huet trouve étrange et faux ce jugement. Là-dessus, longs débats. L'opinion de l'évêque d'Avranches étonne Boileau profondément. Il écrit, dans la Préface à sa *Traduction de Longin* :

« Il faut savoir que, par sublime, Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots ; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le style sublime et n'être pourtant pas sublime, c'est-à-dire n'avoir rien d'extraordinaire ni de surprenant. Par exemple : *le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumière* : voilà qui est dans le style sublime ; cela n'est pas néanmoins sublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne pût aisément trouver. Mais, *Dieu dit : que la lumière se fasse, et la lumière se fit* : ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du créateur, est véritablement sublime, et a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours.

« J'ai rapporté ces paroles de la Genèse, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en son jour, et je m'en suis servi d'autant plus volontiers que cette expression est citée avec éloge par Longin même, qui, au milieu des ténèbres du paganisme, n'a pas laissé de reconnaître le divin qu'il y avait dans ces paroles de l'Écriture. Mais que dirons-nous d'un des plus savants hommes de notre siècle, qui, éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit ; a osé, dis-je, avancer, dans un livre qu'il a fait pour démontrer la religion chrétienne, que Longin s'était trompé, lorsqu'il avait cru que ces paroles étaient sublimes ? J'ai la satisfaction au moins que des personnes non moins considérables par leur piété que par leur profonde érudition, qui nous ont donné depuis peu la traduction du livre de la Genèse, n'ont pas été de l'avis de ce savant homme, et dans leur préface, entre plusieurs preuves excellentes qu'ils ont apportées pour faire voir que c'est l'Esprit Saint qui a dicté ce livre, ont allégué le passage de Longin, pour montrer combien les chré-

tiens doivent être persuadés d'une vérité si claire, et qu'un païen même a sentie par les seules lumières de la raison. »

Il est évident que c'est Boileau, ici, qui juge bien et qui comprend ce que sont le sublime et la grande poésie. Cette discussion continua. Un certain M. Leclerc appuya l'opinion de Huet, et notre auteur lui répondit, dans sa *Réflexion X*, en ces termes :

« Vous croyez donc, Monsieur, et vous le croyez de bonne foi, qu'il n'y a point de sublime dans ces paroles de la Genèse : « *Dieu dit : que la lumière se fasse, et la lumière se fit* » ? A cela je pourrais vous répondre en général, sans entrer dans une plus grande discussion, que le sublime n'est pas proprement une chose qui se prouve et qui se démontre, mais que c'est un merveilleux qui saisit, qui frappe et qui se fait sentir. Ainsi, personne ne pouvant entendre prononcer un peu majestueusement ces paroles : *que la lumière se fasse*, etc., sans que cela excite en lui une certaine élévation d'âme qui lui fait plaisir, il n'est plus question de savoir s'il y a du sublime dans ces paroles, puisqu'il y en a indubitablement. S'il se trouve quelque homme bizarre qui n'y en trouve point, il ne faut pas chercher des raisons pour lui montrer qu'il y en a, mais se borner à le plaindre de son peu de conception et de son peu de goût, qui l'empêche de sentir ce que tout le monde sent d'abord... »

« ... Bien loin de convenir qu'il y a du sublime dans les paroles que Moïse fait prononcer à Dieu au commencement de la Genèse, vous prétendez que, si Moïse avait mis là du sublime, il aurait péché contre toutes les règles de l'art, qui veut qu'un commencement soit simple et sans affectation : ce qui est très véritable, mais ce qui ne dit nullement qu'il ne doit pas y avoir de sublime, le sublime n'étant point opposé au simple, et n'y ayant rien quelquefois de plus sublime que le simple même, ainsi que je vous l'ai déjà fait voir, et dont, si vous doutez encore, je m'en vais vous convaincre par quatre ou cinq exemples, auxquels je vous défie de répondre... »

Suivent les exemples, qui sont très bien choisis. C'est, entre autres, le *qu'il mourût* du vieil Horace, et le *moi* de Médée.

On voit jusqu'où s'étend le grand goût de Boileau, alors même qu'il sort de l'ordre habituel de ses idées. Cette seconde partie de ma leçon est comme une correction de la première : son importance ne fait pas de doute.

En résumé, je dirai : 1<sup>o</sup> Une conception de l'art réaliste, c'est-à-dire de l'art qui exige la soumission à l'objet, est le fond des opinions littéraires de Boileau. — 2<sup>o</sup> Cette conception l'a conduit nécessairement à se défier de l'imagination en général, surtout, à

la vérité, de l'imagination artificielle, mais même de l'imagination proprement dite. — 3° Il n'a pas été pourtant, à cause de la finesse de son goût, jusqu'à méconnaître les droits de l'imagination et de l'émotion dans l'épique et dans la poésie lyrique.

C. B.

---

## La jeunesse de Démosthène ; — ses débuts oratoires.

---

**Cours de M. ALFRED CROISSET**

*Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de Paris.*

---

Démosthène est le plus grand de tous les orateurs attiques de cette époque ; et, en disant cela, nous n'obéissons pas seulement à l'impression que fait sur nous son talent, son éloquence ; car Démosthène est grand comme homme d'Etat, comme homme d'action, au moins autant que comme littérateur et comme artiste. Pendant quinze ou vingt ans, il a été l'incarnation de ce qu'il y a de plus généreux, de plus héroïque et de plus politique à la fois dans l'esprit athénien.

Comment son esprit s'est-il formé ? Démosthène n'est pas un personnage parfait, mais c'est une très haute nature. Il est né en 384 ; il était fils d'un père athénien qui s'était enrichi dans l'industrie, mais qui mourut de bonne heure, le laissant, à l'âge de sept ans, au pouvoir de trois tuteurs en qui il avait pleine confiance. Le début de sa vie est plein de lutttes et de souffrances ; sa jeunesse se passe tristement. Ses tuteurs n'étaient pas dignes de l'estime qu'on leur avait témoignée. Plutarque raconte qu'il vécut dans la société de sa mère, qui l'éleva d'une manière plutôt intellectuelle que physique, en raison de la faiblesse de sa santé, et qui exerça sur son esprit une influence considérable. Nous avons là une preuve remarquable de l'influence des femmes, dont le rôle n'était pas si subordonné qu'on le croit généralement. Arrivé à l'âge de dix-huit ans, Démosthène connut les dilapidations de ses tuteurs ; alors, au lieu de reculer devant les difficultés d'une pareille affaire, il engagea tout de suite une lutte acharnée contre ces tuteurs infidèles. Trois années se passent en préparatifs ; il expose ses plaintes devant les arbitres publics, va trouver un logographe très

célèbre, Isée, qui lui donne des conseils et lui enseigne la rhétorique. Les trois années écoulées, ne pouvant venir à bout de ses tuteurs par des moyens pacifiques, il les traduit en justice, et, après de nombreux discours, de nombreux procès, arrive à faire condamner les spoliateurs. Dans cette lutte de cinq à six années, son caractère, sa volonté se trempe, et il acquiert en même temps une expérience rare chez un jeune homme. Nous avons conservé un discours qu'il prononça à l'âge de vingt et un ans contre un certain Aphobos; on n'y trouve rien des défauts ordinaires aux jeunes gens; il ne renferme pas la moindre fleur de rhétorique; mais il est plein de passion et de logique tout à la fois. Ces deux qualités s'unissent de manière à faire du discours quelque chose d'extrêmement vivant. On s'est demandé si Isée n'avait pas contribué à la composition de ces premiers ouvrages de Démosthène; mais ceux-ci n'ont rien de semblable à l'éloquence de ce rhéteur. Isée était un orateur précis et habile; mais, chez Démosthène, il y a déjà autre chose, une ampleur d'éloquence et une âpreté de passion qui seront toujours sa marque propre; Isée n'a dû lui fournir que des arguments juridiques. Dans toute cette lutte contre ses tuteurs, Démosthène fit donc preuve non seulement d'un grand talent oratoire, mais encore de qualités remarquables de volonté et de ténacité; il y acheva sans doute la formation de son esprit. On dit qu'il avait copié de sa main jusqu'à huit fois l'histoire de Thucydide. Il doit y avoir dans cette tradition un fonds de vérité; mais elle a été embellie par la légende; ce qu'il en faut retenir, c'est qu'il y a entre l'esprit de Thucydide et celui de Démosthène des rapports profonds; il lui doit une connaissance positive des événements historiques, l'habitude de s'élever au-dessus des événements pour en démêler les causes, en un mot une philosophie politique. Démosthène a même eu parfois le tort de transporter l'éloquence trop concise et trop concentrée des discours écrits de Thucydide dans quelques-uns de ses discours parlés, ce qui leur donne l'apparence de morceaux de philosophie politique plutôt que de harangues à la portée du public. Quoi qu'il en soit, ce fait montre, d'une manière incontestable, que Démosthène s'est nourri de l'ouvrage du grand historien. Il a été pour lui une des sources de sa formation intellectuelle. Tel est le fonds de vérité que nous pouvons démêler dans la tradition.

Les biographes racontent aussi que Démosthène avait été l'élève de Platon et d'Isocrate. Qu'il ait été l'élève de Platon, c'est absolument invraisemblable, et cela à cause de la différence de ces deux esprits: on ne voit pas un esprit aussi pratique que le fut Démosthène à l'école de cet utopiste respectueux de l'ab-

solu qu'est Platon. D'ailleurs, comment en aurait-il eu le temps avec la place que tenaient, à ce moment, dans sa vie, les nombreuses préoccupations qui, dès sa jeunesse, l'empêchèrent de s'attarder à l'étude abstraite de la philosophie ? Ces légendes se formaient d'elles-mêmes, à cette époque où les différentes écoles philosophiques étaient comme des universités rivales, entre lesquelles se partageaient les jeunes gens. On alla même plus tard jusqu'à supposer qu'il avait étudié la *Rhétorique* d'Aristote, ce dont Denys d'Halicarnasse démontre l'impossibilité : cet ouvrage ne fut, en effet, publié que presque à la fin de la carrière politique de Démosthène. On ne trouve entre Platon et Démosthène qu'une affinité, et cela s'explique aisément : comme tous les esprits cultivés de son époque, Démosthène a dû lire les ouvrages du philosophe, et c'est peut-être à ces ouvrages qu'il doit la préoccupation de beauté morale qui paraît dans ses discours et dont on ne trouve pas trace chez Thucydide, contemporain des sophistes qui ne croyaient plus qu'à l'intérêt comme cause des actions humaines et mettaient à la mode l'indifférence en matière de morale (1).

Quant à Isocrate, s'il s'agit d'une influence directe de maître à élève, cette influence est impossible pour les mêmes raisons qui rendent impossible l'influence directe de Platon. Les élèves d'Isocrate passaient près de lui deux années à s'exercer à l'éloquence, et, à cet âge, Démosthène avait autre chose à faire ; de plus il n'était pas assez riche pour payer les leçons du rhéteur. Cependant il a dû lire ses œuvres, comme celles de Platon ; il évite l'hiatus, suivant la loi qu'avait formulée Isocrate à ce sujet : voilà un signe certain d'une influence indirecte. Mais, pour le fond des idées, cette influence est très sensible. La conception qu'a Démosthène de la grandeur passée d'Athènes, l'idéal qu'il poursuit d'une Athènes généreuse et éprise des nobles causes, protectrice des faibles, tout cela se retrouve déjà dans les œuvres d'Isocrate.

Voilà donc Démosthène, vers vingt-deux ans, sorti à grand-peine de ces luttes, maître de sa parole, très instruit et doué d'un esprit vraiment supérieur. Quelle route va-t-il suivre ? Il n'y a pas d'hésitation possible ; puisque, malgré l'heureuse issue de son procès, il a été ruiné, il lui faut gagner de l'argent, et pour cela le métier de logographe est tout indiqué ; c'est le seul qui lui convienne. Il se fait donc logographe, comme Isée, et exerce cette profession pendant quinze ou vingt années (à peu près jusqu'à la paix

(1) V. un passage très curieux de Thucydide, où, à propos des troubles de Corcyre, il parle de l'influence néfaste au point de vue moral de la guerre du Péloponèse, du spectacle des crimes triomphants. « La générosité, dit-il, passa pour naïveté. »



de 346) avec beaucoup de succès ; il y gagne de l'argent, une fortune qui lui assure l'indépendance ; il y fortifie son talent et acquiert du même coup la connaissance pratique des lois et des affaires, et en partie même celle de la politique ; car les logographes y interviennent assez souvent. Voici de quelle manière. A Athènes, la γραφή παρὰ νόμων ou accusation d'illégalité, qui permettait de citer en justice les orateurs qui avaient proposé des lois en contradiction avec la constitution générale d'Athènes, était l'aboutissement ordinaire des actes politiques importants, quoique le procès n'eût pas très souvent d'issue fâcheuse pour l'accusé. Or il arrivait que certains hommes politiques dans cette situation préféreraient avoir recours, nous ne savons trop pourquoi, à un logographe, plutôt que de se défendre eux-mêmes. C'est ainsi que Démosthène composa quelques-uns des discours qui nous restent, acquérant pour son propre compte à ce travail l'expérience politique dont il devait tirer un si grand parti par la suite.

Enfin, vers la même époque, tout jeune encore, à l'âge de vingt-cinq ou vingt-six ans, Démosthène aborde la tribune aux harangues ; mais, d'après ce que rapporte Plutarque, n'y obtient aucun succès. Son éloquence paraît prétentieuse, pénible, trop serrée, conséquence naturelle d'une imitation excessive de Thucydide ; elle provoque même le rire parmi la foule. C'est alors que se placerait cette période de retraite, pendant laquelle Démosthène aurait complété son éducation oratoire et perfectionné son talent. Qu'il se soit courageusement remis au travail, c'est ce dont il ne faut pas douter ; mais il ne faut pas aller jusqu'à croire toutes les légendes qu'on raconte à ce sujet : que Démosthène déclamaient dans une grotte au bruit des flots dont il essayait de dominer le tumulte, pareil à celui d'une assemblée ; qu'il s'exerçait à parler avec des cailloux dans la bouche ; qu'il se rasait la tête à moitié pour n'être pas tenté d'abandonner ces exercices, et enfin tant d'autres traits du même genre. Une anecdote plus vraisemblable nous est transmise par Plutarque. Il dit que, le jour de son insuccès, Démosthène vit s'approcher de lui un vieillard qui le reconforta par ces mots : « Courage, jeune homme ; votre éloquence est celle qui se rapproche le plus de l'éloquence de Périclès ». Vraie ou fausse, cette anecdote exprime en tout cas quelque chose de très juste ; car il y a, dans les premiers discours de Démosthène, une force et une élévation qui dépassent de beaucoup l'éloquence courante. Les plus anciens de ces discours que nous possédions, *Sur les Mégalopolitains* et *Sur la liberté des Rhodiens*, présentent encore des traces sensibles de l'influence de Thucydide ; il y a en eux quelque chose de pénible, de compassé ;

mais ils ont bien, avec l'éloquence de Périclès, ce caractère commun de noblesse et d'élévation soutenue, qui en fait le principal mérite. — Tous ces événements, toutes ces légendes jettent surtout un jour singulier sur le caractère de Démosthène, qui, au lieu de perdre courage, s'obstine, marche droit à la difficulté et parvient à la vaincre, comme il avait fait dans sa lutte contre ses tuteurs, à force de volonté, d'énergie, de ténacité.

La même année, après quelques mois de retraite, il reparait tout à coup à la tribune, à l'âge de vingt-sept ans, et prononce un discours qui est certainement un de ses chefs-d'œuvre oratoires : c'est la *Première Philippique*, où l'on trouve avec le plus haut talent d'éloquence une étonnante faculté de divination. A partir de ce moment, la vie de Démosthène se confond avec l'histoire même d'Athènes. Pendant dix-sept ans à peu près, nous le trouvons dans les rangs de l'opposition, où il joue un rôle un peu effacé ; il ne parvient pas, en effet, à retourner d'un seul coup l'opinion. De 354 à la paix de Philocrate (346), puis pendant l'accalmie qui succède à cette paix, il est cependant mêlé à des luttes politiques et judiciaires fort importantes, dans lesquelles il a déjà en face de lui comme adversaire Eschine, son futur rival.

En 340, il arrive enfin à exercer véritablement le pouvoir, à jouer en quelque sorte le rôle d'un ministre dirigeant ; il est réellement le maître d'Athènes, et cela dure jusqu'en 338, date de la bataille de Chéronée. Il réussit à galvaniser Athènes, à entraîner à sa suite la Grèce entière. Avec la chute de la puissance athénienne à Chéronée commence pour lui une troisième période de sa vie, qui est, pour ainsi dire, une période de liquidation, remplie par des luttes judiciaires, qui sont la suite des luttes politiques précédentes. Les partis n'ont pas fait trêve ; les haines, n'étant plus dérangées, dominées par le souci de l'intérêt commun, se donnent libre carrière ; de tous côtés, les procès s'engagent, entre autres celui de *la Couronne*, où Démosthène remporte un dernier et définitif triomphe sur Eschine. La dernière lutte qu'il ait à soutenir est l'*affaire d'Harpate*, qui attriste ses derniers jours. Deux ans plus tard, il meurt victime de la Macédoine, après s'être empoisonné lui-même pour échapper aux coups de l'ennemi.

Nous allons voir maintenant quelle a été son originalité comme homme d'État, et nous nous demanderons ensuite ce qu'il faut penser de sa moralité politique.

F. A.

# Les premières œuvres dramatiques de Shakespeare

Cours de M. BELJAME

Professeur à l'Université de Paris.

## XV

C'est par *Titus Andronicus*, pièce que certains éditeurs impriment à la fin de son théâtre, que nous abordons l'étude des œuvres de Shakespeare.

Nous nous trouvons, dès le début, en face d'un problème de chronologie. Il est très rare que nous soyons fixés d'une façon certaine sur la date de la première représentation de chaque drame, soit de Shakespeare, soit de ses contemporains. On n'avait alors ni programmes de spectacles, ni journaux. Quant à la publication des œuvres, on la retardait le plus possible, les théâtres ayant tout intérêt à maintenir intacte la curiosité des spectateurs. Outre cela, Shakespeare ne publia pas une seule de ses pièces lui-même. Nous sommes donc obligés de nous appuyer sur des renseignements de sources diverses. Il y a, en fait, deux catégories de preuves dont nous pouvons nous servir : d'abord, les preuves extérieures : si la pièce se trouve citée dans un document dont nous sachions la date, elle sera évidemment antérieure à cette date. Or, il y eut à cette époque un Anglais, Francis Meres, homme instruit, gradué des deux Universités, qui nous a laissé un livre curieux : *Palladis Tamia or wit's Treasury*, imprimé en 1598, où il dit que, si Plaute et Sénèque ont été les auteurs les plus éminents de la comédie et de la tragédie dans l'antiquité, chez les Anglais, c'est Shakespeare qui a mérité cette double réputation, et il cite à ce propos, entre autres œuvres, *Richard II*, *Richard III*, *le Roi Jean* et *Titus Andronicus*. C'est là un premier ordre de renseignements sur la pièce.

Nous pouvons encore trouver des allusions, soit à un personnage de l'œuvre, soit à un passage particulier. La tâche devient alors assez délicate. Si l'allusion n'est pas très précise, ou si une citation de longueur suffisante n'est pas faite, on peut céder à la tentation de voir un renseignement explicite dans des textes qui ne se rapportent en rien à la pièce dont on veut déterminer la date.

Un autre ordre de renseignements, qui semblerait devoir être

très utile, c'est la date de publication de l'imprimé. En réalité, elle nous indique seulement que la pièce n'est pas postérieure à cette date; mais est-elle de cette date? N'est-elle pas antérieure? Et de combien d'années lui est-elle antérieure? D'autres renseignements de la même valeur sont ceux que l'on trouve dans les registres des *Stationers*, qui étaient à la fois libraires et éditeurs. Ces renseignements même ne sont pas décisifs, ils indiquent quelquefois tout simplement qu'on a l'intention de publier l'ouvrage signalé. Et, de là à l'exécution, il y a quelquefois loin; nous savons, par exemple, que le *Juif de Malte* de Marlowe a été inscrit dès 1594; et la première édition que nous en ayons est de 1633.

Enfin, lorsque nous possédons une édition, même très ancienne, d'une œuvre, et que nous ne trouvons aucune mention faite d'une édition précédente, ce n'est pas une preuve qu'il n'y en ait pas eu. Il y a quelque cinquante ans, on a découvert par un hasard miraculeux un texte de *Hamlet* antérieur à toutes les éditions que l'on en connaissait. On voit donc que ces différents renseignements, quand nous pouvons les avoir, ne restreignent que très peu notre champ d'incertitude.

Parmi ces sources de renseignements, le journal de Henslowe est l'une des plus précieuses; l'auteur y a mentionné la représentation des pièces les plus importantes qu'il ait vu jouer; et il a soin de les qualifier de *new*, lorsque la pièce n'a pas encore, à sa connaissance, été représentée. Il peut naturellement lui arriver de donner comme nouvelle une pièce ancienne remise au théâtre avec quelques additions.

Pour écarter toutes ces incertitudes, dans la mesure du possible, on a recours à un autre ordre de renseignements, les renseignements intérieurs, puisés dans la pièce elle-même. Certains peuvent être assez précis, comme les allusions à des faits historiques dont nous connaissons la date. C'est ainsi que, dans le prologue du *Juif de Malte*, il est fait allusion, comme nous l'avons vu, à la mort du duc de Guise, qui eut lieu en décembre 1588; la pièce est évidemment postérieure, et, en même temps, ne peut l'être de beaucoup pour que les spectateurs pussent comprendre une allusion à un événement étranger. On est donc amené à supposer que la pièce fut jouée quelques mois seulement après la mort du duc de Guise. C'est ce que confirment d'autres renseignements.

Enfin, un dernier moyen d'information, d'une nature beaucoup plus délicate, peut être tiré de l'étude du style. Il suffit d'avoir lu les pièces de Shakespeare suivant leur ordre chronologique pro-

bable, pour voir et suivre les modifications de sa manière d'écrire. Quand il produisit ses premières pièces, il arrivait au moment du triomphe des *scholar-poets*; on y trouve donc beaucoup d'allusions et de citations classiques; de plus, comme il était jeune, et ne se trouvait pas encore en pleine possession de son génie, mais passionné et ardent, nous trouvons dans ses premières œuvres tous les défauts de son temps : l'abus des jeux de mots, l'exagération et l'emphase. En déduire un ordre chronologique n'est pas chose facile; car il n'est pas aisé de s'accorder sur ce que l'on traite d'emphatique ou d'exagéré. En outre, un auteur peut avoir des retours vers sa première manière; il peut aussi être contenu ou poussé par le sujet qu'il a choisi, et le caractère de son style dépendra en partie des situations où se trouveront ses personnages. Juger sur de pareils éléments devient bien délicat et très douteux.

Aussi a-t-on, dans ces dernières années, essayé de préciser le problème. Du style on a détaché la versification pour l'étudier d'une façon plus scientifique. On avait déjà facilement remarqué qu'à mesure que se développait son génie, Shakespeare avait donné plus de souplesse à son vers. C'est ce qu'avait déjà fait Mariowé. Dans leurs premières œuvres, le vers blanc s'arrête presque toujours à la fin du vers ou du distique; la période poétique ne leur est pas encore familière. Mais, quoique plus précise, cette manière de juger est encore bien incertaine, comme nous allons voir.

James Darmesteter, qui a exposé cette méthode avec beaucoup de vivacité dans son édition de *Macbeth*, l'appuie sur l'exemple de Victor Hugo. Il fait remarquer que, des *Odes et Ballades* à la *Légende des Siècles*, le vers de Hugo s'est considérablement assoupli, à mesure que se développait le talent de l'auteur. Nous avons les dates exactes de la publication de ses différentes œuvres, et l'évolution est ici facile à suivre. Mais prenons un autre exemple, et nous verrons combien l'hypothèse est spécieuse. Alfred de Musset a commencé par écrire un vers très libre et de facture très abandonnée, puis il est peu à peu revenu au moule classique. Sans doute, il faut tenir compte de la différence de sujets, tels que *Namouna* et les *Nuits*, mais l'évolution de sa versification a bien eu lieu dans un sens inverse de celle de Victor Hugo. Que pourra-t-on alors conclure pour Shakespeare?

On a voulu préciser encore davantage et arriver à des constatations quasi mathématiques. Au lieu de prendre la versification en bloc, on en a isolé les phénomènes principaux; on a cherché la proportion de rimes que contenaient ses différentes pièces, et

on est arrivé à des résultats assez curieux. Dans *Love's Labour's Lost*, une de ses premières œuvres, on a trouvé une rime sur six vers en moyenne ; et, dans la *Tempête*, une des dernières, on a une moyenne d'une rime sur 729 vers. Dans *A Winter's Tale*, il n'y en a plus une seule. Il est vrai que, par la nature des sujets, car c'est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue, les rimes semblent plus à leur place dans *Love's Labour's Lost* que dans la *Tempête*.

On a voulu aller plus loin ; après la rime, on a étudié les *stopped and unstopped lines*, c'est-à-dire des vers avec ou sans enjambement ; car, bien que l'enjambement soit une des caractéristiques du vers anglais, il n'existe pas dans la langue de mot qui l'exprime. (On a essayé, dans ces dernières années, le mot *enjambement*, qui n'est pas encore tout à fait acclimaté.) On a donc fait ce compte des enjambements dans les pièces de Shakespeare : on a trouvé dans *Love's Labour's Lost* la proportion 1 sur 18 ; elle tombe à 1 sur 3 dans la *Tempête* et à 1 sur 2 dans le *Winter's Tale*. Malheureusement les résultats sont très peu sûrs : il est souvent malaisé de déterminer où le vers enjambe sur le suivant. On a continué en étudiant les terminaisons féminines : on en a trouvé 9 dans *Love's Labour's Lost* ; 476 dans la *Tempête* et 639 dans le *Winter's Tale*. Les trois procédés s'accordent donc en ce qui concerne ces trois pièces.

On a poussé cette étude plus loin, et cherché le nombre des terminaisons faibles, c'est-à-dire tous les vers qui se terminent par un monosyllabe faiblement accentué à la place d'un accent le plus souvent fort, comme ce vers de *Cymbeline* :

Tell me how Wales was made so hap/py as/  
T'inherit such a haven.

Mais nous retombons toujours dans les mêmes appréciations infiniment délicates : telle terminaison qui paraîtra faible à un lecteur pourra être jugée différemment par un autre.

Il y aurait peut-être lieu d'examiner attentivement certains faits qui n'ont été qu'indiqués en passant : la prononciation dissyllabique des terminaisons *ion*, *iou*, *iant*, *ed*, et quelques autres, où les poètes du xvi<sup>e</sup> siècle suivent une énonciation qui se transforma de leur temps. Dans Marlowe, dans les premières pièces de Shakespeare, *Richard III*, par exemple, nous rencontrons souvent des suffixes dont la scansion indique la prononciation dissyllabique, et dans la langue moderne fait une seule syllabe : *smotherèd*, *replenishèd*, *O/cean/* ; *A/sia/* ; *Occa/sion/*, etc. Ces faits pourraient nous donner des indications utiles, de même que l'étude de la césure, qui, après avoir été de règle à la quatrième ou à la sixième syllabe, arriva graduellement à n'être plus obligatoire.

L'intérêt de ces essais, c'est surtout qu'ils ont été une tentative pour ne plus s'appuyer sur les impressions littéraires, toujours variables, et pour arriver à des résultats précis et exacts. Mais ces résultats, au point de vue de la chronologie shakespearienne, n'ont pas été décisifs. Ils ne peuvent encore servir qu'à corroborer les renseignements obtenus d'autre part.

On est même déjà allé trop loin dans cette voie, à propos de *Henri IV* en particulier. La pièce est très probablement de plusieurs auteurs; mais il est difficile de nous convaincre, lorsqu'on entreprend de nous démontrer que tel passage est du Greene revu par Marlowe, tel autre du Greene revu par Shakespeare, un autre du Greene et du Peele remanié par Marlowe, et tel autre encore du Marlowe remanié par Marlowe et Shakespeare, ou même du Marlowe remanié par Malowe lui-même. Cette application de l'analyse quantitative à la poésie nous laisse incrédules, et, en dépit ou à cause des réserves et des points d'interrogation dont on l'accompagne, nous met en défiance.

En ce qui concerne *Titus Andronicus* en particulier, la méthode de recherche par l'étude de la versification va à l'encontre de ce qui semble bien être la vérité. Elle obligerait à placer *Titus Andronicus* entre la *Douzième Nuit* et la deuxième partie de *Henri IV*, c'est-à-dire vers 1597 ou 1598; or, par d'autres renseignements que nous avons, nous pouvons constater que cette date ne saurait être exacte. Les allusions et les citations latines indiquent une pièce de début; le fait que certaines terminaisons et que les participes et prétérits en *ed* sont souvent prolongés dans la prononciation, confirme cette hypothèse. Enfin, voici des documents positifs: la première édition connue est de 1600, date qu'il faut reculer jusqu'à 1598, par suite de la mention que fait Meres de la pièce à cette époque; date qu'il faut reculer encore, car Ben Jonson, dans le prologue de l'une de ses pièces, *Bartholomew Fair*, *Induction*, cite *Titus Andronicus* avec *Jeronimo*, la pièce de Kyd, et dit que ceux qui goûtent encore ces œuvres retardent de vingt-cinq ou trente ans. La pièce de Ben Jonson étant de 1614, ceci nous reporte à 1584 ou 1589; et, comme *Jeronimo* paraît être de 1588, que le *Tamburlaine* de Marlowe est de 1587-88, et son *Juif de Malte* de 1589, il semble bien que ce soit vers cette date qu'il faille placer *Titus Andronicus*.

Tout concorde pour confirmer cette opinion, car on trouve dans *Titus Andronicus* l'influence visible de Kyd et de Marlowe.

Kyd avait été le fondateur et le coryphée de la *Tragédie de sang*. Or, cette première pièce de Shakespeare, *Titus Andronicus*, est une tragédie de sang. Elle s'ouvre par un supplice et une

exécution : Titus Andronicus, général romain, revient à Rome vainqueur des Goths ; il ramène leur reine Tamora prisonnière. Il a déjà donné vingt et un de ses fils à sa patrie, — et il lui en reste. Seulement, pour calmer les mânes de ses fils ensevelis dans le tombeau des ancêtres, il faut une victime expiatoire. On saisit donc un des fils de la reine Tamora, et on le sacrifie, dans la coulisse, heureusement (car la scène sera suffisamment ensanglantée par la suite), tandis qu'Andronicus dit tranquillement à la mère :

Patient yourself, madam, and pardon me.

Elle se calme, en effet, ou fait semblant ; et, avec un Maure énigmatique qui l'accompagne, Aaron, elle complotte de se venger sur Titus Andronicus et sa famille. D'abord, elle inspire un amour violent au nouvel empereur, Saturninus, qui allait épouser Lavinia, fille d'Andronicus. Cela ne suffisant pas, et s'apercevant de l'amour de ses propres fils, Demetrius et Chiron, pour cette même Lavinia, elle excite leur passion avec l'aide d'Aaron. Celui-ci propose qu'ils se partagent la jeune fille et ils acceptent. On l'entraîne donc dans une partie de chasse. Elle reparait avec les deux mains et la langue coupés, et ses ravisseurs l'engagent ironiquement à aller les dénoncer. En même temps, comme il avait fallu se débarrasser de Bassranus, frère de l'empereur, qui accompagnait Lavinia, les fils de Tamora le tuent et le jettent dans un fossé ; puis, les fils d'Andronicus survenant, on en fait tomber un dans le fossé, et l'autre y tombe aussi en voulant retirer le premier. A l'arrivée de l'empereur, on les accuse du meurtre.

Aaron va trouver alors Andronicus et lui fait une proposition bien étrange pour sauver ses fils : l'empereur ne pardonnera que si Andronicus ou son fils Lucius se coupe une main et l'envoie à l'empereur. C'est alors une lutte héroïque entre Titus, son frère Marcus et son fils Lucius, chacun voulant accomplir le sacrifice. Titus triomphe par un stratagème, et envoie sa main coupée à l'empereur. Mais tout cela n'était qu'une ruse d'Aaron ; et, au bout de quelques instants, on apporte à Titus les têtes de ses fils, exécutés, et, très honnêtement, sa propre main aussi.

Titus apprend enfin la conspiration dont sa fille et lui ont été victimes. Il y a là une scène émouvante, mais pleine de détails horribles. Lavinia parvient à écrire les noms de ses ravisseurs avec un bâton qu'elle tient entre ses dents et qu'elle dirige avec ses moignons. Titus se consacre alors, à son tour, à la vengeance.

Il avait perdu vingt et un de ses fils ; outre un autre qu'il avait tué lui-même, parce qu'il résistait à sa volonté, et deux qui



venaient d'être exécutés, en tout vingt-quatre. Il lui en reste encore un, Lucius. Heureusement, celui-là est le bon. Son père le charge d'aller vaincre les Goths et de revenir triomphant et menaçant à Rome. Resté seul, Titus simule la folie pour mieux se venger. Il trompe ainsi Tamora, qui lui tend un piège. Le fils d'Andronicus étant revenu triomphant à la tête d'une armée de Goths qui menacent la ville, Tamora vient trouver Andronicus, déguisée en Vengeance, et entourée de ses deux fils qui représentent le Rapt et le Meurtre. Elle feint de vouloir se liguier avec lui contre ses ennemis ; Titus accepte et fait appeler son fils et les principaux chefs goths chez lui, où il offre un repas à l'empereur. Tamora part, laissant ses deux fils, qu'Andronicus retient. Il les fait aussitôt saisir, et, revenant avec sa fille, il les égorge devant elle et devant nous : sa fille reçoit leur sang dans un bassin qu'elle tient avec ses moignons, dont l'auteur abuse un peu.

L'empereur, Tamora, Lucius, viennent au banquet, et Titus, habillé en cuisinier, leur sert un plat de sa façon : ce sont les fils de l'impératrice qu'il a fait hacher et qu'il présente, mis en pâté, à leur mère. Après quoi il tue sa propre fille, révèle le rapt commis sur elle, et apprend à Tamora ce qu'il a fait de ses deux fils, et la tue. Saturninus à son tour tue Titus, et est tué par Lucius. Reste Aaron, qui n'est pas tué immédiatement, mais condamné à être enfoui jusqu'au cou dans la terre et à mourir ainsi.

On voit que nous avons bien ici une tragédie de sang, et poussée jusqu'au paroxysme. Les massacres, la folie de Titus, la passion de la vengeance chez lui et chez Tamora, tout cela procède nettement de Kyd. D'autres endroits relèvent directement, non plus de Kyd, mais de Marlowe. Titus et son fils Lucius sont de grands conquérants, comme Tamburlaine. De même, la façon dont l'empereur Saturninus s'éprend de Tamora, sa prisonnière, rappelle complètement la passion de Tamburlaine pour sa captive. C'est encore de Marlowe que relève le dénouement. Nous avons vu les personnages expédiés de même dans l'engloutissement du *Juif de Malte*. Un autre personnage enfin est aussi d'inspiration marlowesque : c'est Aaron. Ce Maure, qui se sent d'une autre race que les hommes qui l'entourent, et méprisé par eux, et qui, par cela même, voue une haine terrible à l'humanité, nous rappelle Barrabas.

On a naturellement argué de ces ressemblances pour prétendre que *Titus Andronicus* ne pouvait être de Shakespeare. On a cru qu'un pareil mélodrame ne pouvait être écrit par ce poète considéré comme surhumain. C'est la même illusion d'où nous avons vu sortir l'autre jour la théorie baconienne. Quelle peine y a-t-il

donc à admettre que Shakespeare, comme à peu près tous les poètes, a eu sa période d'hésitation, d'imitation et d'infériorité ?

On a donc voulu que la pièce fût toute de Kyd, ou toute de Marlowe. Il est certain qu'il y a des passages que l'on pourrait croire écrits par Marlowe : sa langue et la coupe de ses vers se retrouvent dans des tirades comme la suivante ; c'est la déclaration de Saturninus à Tamora :

And therefore, lovely Tamora, queen of Goths,  
That, like the stately Phœbe'mongst her nymphs,  
Dost overshadow the gallant'st dames of Rome,  
If thou be pleas'd with this my sudden choice,  
Behold, I choose thee, Tamora, for my bride,  
And will create thee Emperess of Rome.  
Speak, queen of Goths, dost thou applaud my choice ?  
Aud here I swear by all the Roman Gods, —  
Sith priest aud holy water are so near,  
And tapers burn so bright, and every thing  
In readiness for Hymenæus stand, —  
I will not resalute the streets of Rome,  
Or climb my palace, till from forth this place  
I lead espous'd my bride along with me.

Bien que cette période rappelle celles de Marlowe, ce n'est pas une preuve qu'elle soit de lui. Shakespeare a fort bien pu l'imiter de façon supérieure et reproduire son genre de talent. En réalité, on ne peut faire la preuve rigoureuse ni dans un sens ni dans l'autre : aussi a-t-on adopté un compromis, d'après lequel la pièce serait de Kyd et Shakespeare, ou de Marlowe et Shakespeare, opinion que confirme un auteur du temps de Charles II, Ravenscroft, auteur d'un *Titus Andronicus* ; d'après lui, la pièce ne serait pas de Shakespeare, qui y aurait seulement ajouté quelques traits. Plutôt, sans doute, il y aurait eu une pièce antérieure, qui ne serait ni de Kyd ni de Marlowe, car nous savons que, dès 1567, l'histoire de Titus Andronicus était connue en Angleterre.

Cette pièce, Shakespeare l'aurait remaniée, et, en la remaniant, il l'a faite sienne, tout comme il fera plus tard avec *Hamlet*. Et, en effet, il y a d'innombrables traits épars, où apparaît quelque chose qui n'est ni du Kyd ni du Marlowe, mais qui est nouveau, et qui décèle Shakespeare. Quand Tamora dit à Titus :

Wilt thou draw near the nature of the Gods ?  
Draw near them then in being merciful :  
Sweet mercy is nobility's true badge.

Ce sont là de ces vers particuliers au grand poète, qui font intimement corps avec le drame, au lieu d'être surajoutés pour l'effet littéraire, qui expriment bien ce que le personnage doit dire, et qui pourtant dépassent la pièce et y ajoutent comme une philo-

sophie de la vie. Cela est tout shakespearien. Voici un autre passage encore, bien simple en apparence, que Marlowe n'aurait jamais trouvé :

Thy grandsire lov'd thee well ;  
 Many a time he danc'd thee on his knee,  
 Sung thee asleep, his loving breast thy pillow.

Et ailleurs :

Is the sun dimm'd, that gnats do fly in it ?  
 The eagle suffers little birds to sing,  
 And is not careful what they mean thereby,  
 Knowing that with the shadow of his wing  
 He can at pleasure stint their melody.

Voici encore un paysage merveilleux entre quelques mots, tel que Marlowe ou Kyd n'ont jamais pu en décrire :

The birds chant melody on every bush ;  
 The snake lies roll'd in the cheerful sun ;  
 The green leaves quiver with the cooling wind,  
 And make a checker'd shadow on the ground.

Enfin, un personnage, bien qu'il ressemble à une création de Marlowe par certains côtés, est une création toute shakespearienne : c'est Aaron. S'il ressemble à Barrabas par sa haine pour les hommes, il est aussi plein d'amour paternel ; ce sentiment n'est qu'indiqué dans Marlowe ; dans Shakespeare, il a son entier développement : Aaron a un fils né de l'impératrice, et auquel il sacrifie tout et finit par se sacrifier lui-même.

L'empreinte de Shakespeare sur cette œuvre est donc indéniable, et n'oublions pas qu'en outre il y a deux faits dont il est impossible de ne pas tenir compte : le premier, c'est que *Titus Andronicus* est cité par Meres comme étant de Shakespeare, et le second, c'est qu'il figure dans l'in-folio de 1623, où ses camarades ont réuni ses œuvres pour maintenir sa gloire.

La tragédie de *Titus Andronicus* est donc bien de Shakespeare, au moins en grande partie ; mais elle a été écrite vers 1589, quand Shakespeare avait vingt-cinq ans. Loin qu'elle soit pour lui un déshonneur, il faut admirer que, dans sa période d'imitation et de tâtonnement, il soit allé tout droit aux deux seuls maîtres du théâtre d'alors : à Marlowe, de qui il tient le vers blanc et les conceptions grandioses, et à Kyd, à qu'il emprunte la passion, exagérée sans doute mais vivante ; — et surtout qu'il ait su y ajouter, dès ses débuts, quelque chose de personnel et d'original qui est la marque du génie.

D.

## Le théâtre de Racine.

### — « Iphigénie »

Conférence, à l'Odéon, de M. FRANCISQUE SARCEY.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous avons à nous occuper aujourd'hui de l'*Iphigénie* de Racine. Cette pièce passe, non pas peut-être pour la plus géniale des tragédies de Racine, mais assurément pour la mieux faite, pour celle qui ménage le mieux, d'un bout à l'autre, l'intérêt et l'émotion. Laisant de côté tout ce qui a été dit à son sujet, — vous le trouverez dans les excellentes éditions qu'on met entre les mains des lycéens, — nous allons étudier, dans *Iphigénie*, le talent de l'homme de théâtre, et je vais vous montrer comment on fait une bonne pièce. Vous pensez bien que Racine n'a pas tant réfléchi que cela. il a été conduit avant tout par l'intuition ; mais nous allons démontrer les ressorts dont il est probable qu'il s'est servi.

Pour faire une pièce, il faut d'abord, n'est-ce pas ? un argument, un thème, un sujet. Une pièce ne peut pas tenir en l'air ; il est besoin d'un événement sur lequel elle s'appuie. Prenez toutes les tragédies inspirées de l'antiquité : vous pouvez en enlever le fait, autour duquel la pièce s'est, pour ainsi dire, cristallisée. Presque toujours, c'est un épisode de l'histoire ancienne ou une légende mythologique. Ici, c'est une légende mythologique ; elle est très simple. Les Grecs se sont réunis en Aulide pour venger Ménélas à qui Paris a enlevé sa femme, et ils veulent porter la guerre dans la ville de Paris, à Troie. Mais ils sont retenus par un prodige extraordinaire : les vents s'obstinent à ne pas souffler. L'oracle, par la bouche de Calchas, a déclaré que les vents ne deviendraient favorables que si l'on sacrifiait Iphigénie. Celle-ci est fille d'Agamemnon ; on la lui demande au nom des intérêts de la Grèce. Il la cède ; elle est égoragée sur l'autel, et immédiatement les vents soufflent. Voilà toute la légende. Il y a là évidemment matière à tragédie, car nous y devinons des conflits de passions, et cela suffit. Les sentiments d'Agamemnon, les colères de sa femme Clytemnestre, la douleur d'Iphigénie sont de nature à former un sujet intéressant et varié.

Racine se dit d'abord : il n'est pas possible de traiter ce sujet ; il n'y a pas de dénouement. Comment voulez-vous, en effet, que cette jeune fille vertueuse, charmante, à qui l'on aura intéressé le public pendant deux heures, soit égorgée à la fin ? Cela n'est pas admissible. Les Grecs, qui avaient senti avant lui le défaut de cette légende, sanglante comme toutes celles de l'époque antéhomérique, s'étaient avisés d'une solution : Euripide, au dernier moment, substituait une biche à son Iphigénie, que Diane venait enlever, et le tout se terminait par une apothéose. Racine, dans sa préface, toute pleine de modestie, explique fort bien que le dénouement d'Euripide n'aurait jamais pu être accepté des Français. Je crois, pour moi, qu'ils l'auraient accepté tout de même. Mais il est possible que, même au xvii<sup>e</sup> siècle, la foi dans la mythologie n'ait pas pu aller jusque-là.

Donc, Racine allait renoncer à son sujet, quand une idée lui vint. — Au lieu de ravir en l'air mon Iphigénie et de lui substituer une biche, se dit-il, si je supposais une autre Iphigénie... c'est un nom qui peut avoir été porté par plusieurs personnes ; à cela rien d'extraordinaire. Et justement, voilà qu'il rencontre, dans Pausanias, historien assez peu connu, un récit d'après lequel Hélène aurait eu, d'un amour de passage, une fille qu'on avait nommée Iphigénie, tout en l'élevant sous un autre nom. Racine s'empare de ce personnage : c'est lui qui sera substitué à la fille d'Agamemnon, de par l'oracle même ; et nous avons notre dénouement. Il faut maintenant l'arranger en drame.

Le premier soin à prendre est de chercher les personnages qui devront concourir à l'action. Dans une pièce moderne, il y a beaucoup d'acteurs secondaires, qui sont là pour déterminer le milieu, comme on dit. Dans une tragédie classique, il n'en est pas ainsi : il faut que tous aient un rôle pour ainsi dire nécessaire. Ici en voici trois qui s'imposent dès le premier abord : Iphigénie, évidemment, puisqu'elle doit être sacrifiée, puisque c'est autour d'elle que la pièce tourne ; Agamemnon aussi, puisque c'est à lui qu'on doit demander la victime, et qu'il peut la refuser ou l'accorder ; et enfin, Clytemnestre, puisqu'elle est la mère d'Iphigénie. Et maintenant, si vous voulez intéresser un public français, bien qu'il soit disposé assurément à plaindre beaucoup une jeune fille qu'on envoie à la mort, vous réussirez certainement plus encore, en lui faisant voir que cette jeune fille était aimée, qu'elle aimait elle-même, et que toutes ses espérances d'un bonheur très légitime sont moissonnées dans leur fleur. Il faut donc donner un amant, comme on disait alors, un fiancé si vous aimez mieux, à Iphigénie. Où le prendre, sinon dans la légende elle-même ? Or, la légende nous

dit que la fille d'Agamemnon fut recherchée d'Achille. Voilà donc un quatrième personnage qui devra, lui aussi, concourir à l'action. Sera-ce tout ?

Pour déterminer Agamemnon à sacrifier sa fille, il nous faut la parole de Calchas. Mais, si l'on vous dit seulement : Calchas l'a demandée; cet ordre, qui vient de la cantonade, ne vous frappera pas assez, il n'entrera pas bien avant dans l'esprit du public. Il faut quelqu'un que vous puissiez voir, et qui vous dise : en regard de ces sentiments qui militent pour sauver la vie à Iphigénie, il y a de grandes idées qui ont beaucoup de force : c'est l'intérêt de la Grèce, c'est la volonté des dieux et c'est l'espoir d'abattre l'orgueil de Troie. D'où nécessité d'un nouveau personnage. Quel sera-t-il ? Racine a dû hésiter, et sans doute il a pensé d'abord à Calchas. Il pouvait, dans une scène à effet, lui faire proclamer l'ordre terrible de la divinité. Mais, une fois cette proclamation faite, que restait-il pour le rôle de Calchas ? Les dieux ont parlé : il fait savoir ce qu'ils ont dit ; que voulez-vous qu'il ajoute de plus ? Qu'il le répète deux fois, trois fois ? Ce n'est pas cela qui fera des scènes. Et puis Calchas sera désagréable aux femmes. Elles diront : il ne vient là que pour demander cette jeune fille si douce, si charmante ; il est abominable, ce vieux prêtre.

A sa place on pouvait mettre Ménélas. Mais Ménélas joue un rôle fâcheux dans cette affaire. C'est pour ravoir sa femme qu'on fait tout cela. Il aurait assez mauvaise grâce à venir dire à Agamemnon : sacrifiez votre fille, pour qu'on me rende ma femme. Il n'avait qu'à la garder, sa femme ! Et puis, dans la situation où est Ménélas, un roi, comme un bourgeois, n'inspire jamais qu'un certain sentiment de gaieté aimable.

Restaient Nestor et Ulysse. Nestor, nous le considérons dans l'idée que nous nous en sommes faite d'après Homère et Fénelon, comme un vieillard, des lèvres duquel coule la sagesse, et qui jamais ne consentira à une cruauté, quelle qu'elle soit. Ulysse au contraire nous a toujours été montré comme un politique qui subordonne les sentiments de la nature humaine à des idées plus pratiques. Aussi est-ce lui, en définitive, que Racine a dû choisir pour exprimer ces fortes idées de patriotisme, de vengeance et de gloire, qui détermineront l'âme d'Agamemnon.

Voilà tous nos personnages. Et la fausse Iphigénie ? Puisqu'on la sacrifiera, il faut bien que nous la connaissions. Ah ! c'est ici la grande originalité, qui fait de cette pièce, au point de vue de la construction, une merveille d'ingéniosité. Il était très facile de nous donner Eriphile comme un personnage de troisième plan : on l'aurait montrée deux ou trois fois, et une dernière fois au dé-

noeuement. C'est ainsi que, dans nos comédies, il y a souvent un acteur qui n'est là que pour épouser : sans lui, au dernier acte, il resterait toujours une pauvre femme dont on ne saurait que faire ; on la lui colloque.

Racine a dû d'abord voir les choses ainsi ; mais il s'est dit : si je veux que cette jeune fille soit égorgée, il faut que le public, loin d'en être fâché, le désire avec moi ; et il faut pour cela que ce soit une mauvaise fille. Il ne suffit pas que je la présente comme la rivale d'Iphigénie, car cet amour n'a rien d'odieux ; elle a droit de vivre tout comme Iphigénie ; et de cette façon j'aurais un personnage sympathique qu'on n'égorgerait pas et un second personnage sympathique qu'on égorgerait : je n'aurais rien gagné à mon invention. Il faut donc absolument que cette fausse Iphigénie ne soit pas aimée du public, de telle sorte qu'il dise à la fin : ah ! comme c'est bien fait ! Elle l'a bien mérité.

Bref, en creusant cette idée, Racine a trouvé un caractère très curieux : celui de la fille, non pas jalouse, — car, connaissant l'amour d'Achille pour Iphigénie, il est naturel qu'elle soit jalouse, et ce sentiment pourrait lui valoir quelque sympathie, mais de la fille envieuse, nourrie de tout ce qu'il y a d'amer, de crispé, de rageur dans l'envie. Vous avez connu de ces femmes, — et même de ces hommes, n'est-ce pas ? — qui sont la proie d'un tempérament bilieux et désagréable, toujours prêtes à récriminer, à s'écrier : Ah ! il n'y a qu'à moi que ces choses-là arrivent. Pas de danger que celle-là soit malheureuse ! Mais moi, moi ! je tomberais sur le dos, je me casserais le nez. Ces personnes-là non seulement se rongent de leurs propres ennuis, mais le plaisir que donne généralement le bonheur des autres, elles le changent en fiel, et ce fiel s'échappe de leurs bouches dans leurs moindres paroles. Je me les figure maigres, — elles seraient grasses que cela n'y changerait rien, — mais je les vois maigres, la bouche pincée, les yeux jaunes, le teint fiévreux. Telle est Eriphile. En approfondissant ainsi ce rôle, Racine en a fait un personnage de première importance. Elle n'est pas toujours en scène, il est vrai ; mais c'est un faux mauvais rôle, et les actrices ne s'y trompent pas. Pour un acteur, un mauvais rôle est celui où il n'a pas grand'chose à dire : il aime bien mieux ceux où il tient le crachoir pendant deux heures : tel celui de Phèdre ; mais aussi de pareils personnages ont un grave inconvénient : c'est qu'ils font à eux seuls toute la pièce. Quand l'actrice s'appelle La Champmeslé ou M<sup>lle</sup> Réjane, cela va bien ; mais, après elles, faute de pareils secours, la pièce risque d'être longtemps sans pouvoir tenir la scène. J'ai toujours pensé que c'étaient là des rôles énormes, accablant les épaules de qui les

porte. Parlez-moi au contraire d'un rôle dont la responsabilité ne soit pas lourde, dont le public se dise qu'il y a bien peu à en tirer, et qui pourtant puisse être d'un très grand effet. Voilà le rôle avantageux ! Tout l'honneur en rejaillira sur le comédien. Les actrices, qui sont malignes comme des singes, le savent bien, et ce sont ceux-là qu'elles demandent. Il y a, d'une part, de faux bons rôles : tel est celui de Chimène par exemple, qui n'a que deux ou trois mots admirables à dire et qui est toujours en scène, et toujours rageuse : pour ces rôles-là, comme on ne peut pas s'en prendre à l'auteur, à Corneille, on dit que c'est la faute de l'actrice, ce qui est injuste. Mais, d'autre part, il y a de faux mauvais rôles comme celui d'Eriphile ; et de ceux-ci, en revanche, l'actrice a tout le profit.

Les caractères des personnages que Racine met en scène sont indiqués par les noms mêmes de ceux qui les portent. Il est évident qu'Agamemnon sera impérieux ; Clytemnestre, violente et emportée ; Iphigénie, douce, tendre, résignée. Quant à Ulysse, il aura toute la fermeté d'un roi politique. Achille sera un guerrier impétueux, irascible et un peu vantard, si vous voulez. Ce sont là des rôles tout faits ; Racine n'a eu à créer que celui d'Eriphile. Il faut maintenant distribuer notre sujet en actes et en scènes. Les jeunes gens d'aujourd'hui s'avisent de ne prendre qu'une situation, sans nous dire ni ce qu'il y avait avant, ni ce qui vient après. Ils font quelquefois ainsi une scène très vive, qu'emballe les spectateurs, et ils appellent cela une pièce. Trois mois après, personne n'y songe plus. En effet, ce n'est pas assez de nous donner un quatrième acte sans rien autour, ce n'est pas là un plat de résistance, une œuvre de théâtre. Vous allez voir que Racine a développé au contraire son *Iphigénie* avec une ingéniosité que Scribe lui-même n'aurait pas surpassée.

La toile se lève ; on est devant la tente d'Agamemnon, c'est le demi-jour du matin, le roi est en train d'écrire ; bientôt, il s'arrête et va réveiller Arcas. Autrefois, on disait ces vers d'une belle voix emphatique et sonore :

Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille.  
Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille.....

Si vous le prenez sur ce ton, inutile d'aller plus loin, il n'y a plus de pièce. Au lieu de cela, figurez-vous les choses comme elles sont : Arcas est là ; il doit veiller sur son maître, il dort ; cela va tout seul. Agamemnon, lui au contraire, a passé la nuit dans une cruelle agitation. Il va réveiller Arcas, lequel, naturellement, se demande : quoi ! Qu'est-ce qu'il y a ? Et alors Agamemnon lui dit :

Oui, c'est Agamemnon, etc.



J'insiste sur ce détail, parce qu'il y a là deux manières de comprendre la tragédie, dont l'une est tout à fait mauvaise. Du moment, en effet, qu'on joue ces pièces avec de grands gestes et des ronrons dans la voix, il est impossible de les replacer dans le mouvement moderne. Les sentiments vrais qui agitent tous ces personnages disparaissent alors sous une sorte de phraséologie uniforme. Ici donc ce qu'il faut bien voir avant tout, c'est que nous avons un monsieur qui en réveille un autre et qui lui dit : oui, c'est moi ; écoute-moi.

Agamemnon avait écrit à sa femme et à sa fille de venir au plus vite, feignant qu'Achille voulait hâter son mariage ; or cela n'est pas vrai ; Achille est parti en expédition, il devait rester absent fort longtemps. Mais, comme c'est un conquérant extraordinaire, il est allé très vite en besogne et le voici revenu de la veille. Agamemnon alors se dit : il faut écrire à ma femme et à ma fille qu'elles ne viennent pas ; il charge Arcas de porter ce billet. Mais, par un petit artifice assez digne de Scribe, il est vrai, et cependant très naturel, Racine va supposer que Clytemnestre et Iphigénie se sont trompées de chemin, en sorte qu'elles ne rencontreront pas Arcas, et qu'elles arriveront au moment où Agamemnon les croira déjà loin.

En attendant, Achille et Ulysse viennent trouver Agamemnon. Je ne sais pas pourquoi, dans tout le théâtre classique, quand on a mis en scène un militaire, on en a toujours fait un naïf ; Achille n'échappe pas à la règle, il fait gaffe sur gaffe. Pour l'instant, le voici tout radieux, qui dit au chef des Grecs : « Quoi donc ? Qu'est-ce qu'on m'apprend ? Vous faites venir Iphigénie, vous hâtez mon bonheur ? » Et il trouve occasion de faire sonner les raisons qui sont les seules bonnes pour lui :

L'honneur parle, il suffit, ce sont là nos oracles.

De même, à propos de Troie :

Et quand moi seul enfin il faudrait l'assiéger,  
Patrocle et moi, seigneur, nous irons vous venger.

Puis, il s'en va. Alors Ulysse, resté seul avec Agamemnon, lui rappelle, dans des vers d'un style admirable, les grandes idées auxquelles il a décidé d'obéir : l'honneur des Grecs, l'espoir d'un triomphe de l'Europe sur l'Asie. « Vous-même, lui dit-il, vous y êtes intéressé, il y va de votre gloire. Si vous hésitez, Calchas sait tout ; il parlera. » Ce pauvre Agamemnon est bien embarrassé. Enfin il s'en remet au destin. « Si ma fille vient, dit-il, je croirai que les dieux l'exigent, mais si elle ne vient pas, je croirai qu'ils

ont pitié d'elle. » Comme tous les gens faibles, il s'imagine avoir résolu la question, parce qu'il en ajourne la solution.

Dans l'acte suivant, nous allons faire connaissance avec Eriphile. Je vous en supplie, écoutez bien cette admirable première scène. Eriphile est avec Doris, sa suivante ; elle lui raconte ses malheurs. Elle est l'esclave d'Achille, qui, dans une expédition à Lesbos, l'a faite prisonnière après avoir tué le père de Doris qui l'avait élevée. Et la voici qui pense : « Y a-t-il une femme plus malheureuse que moi ? Je ne connais pas mon père, je ne connais pas ma mère, je suis esclave. — Mais enfin, lui dit Doris fort sagement, Iphigénie est très bonne pour vous. Ah ! oui, Iphigénie, on va la marier ! Il n'y a de malheur que pour moi. Et puis tu ne sais rien encore. Achille vient à Lesbos, massacre tous les Lesbiens et ensuite porte la main sur moi. Je fermais les yeux de terreur ; je les ouvre : c'est le coup de foudre, je l'adore. Il n'y a qu'à moi que ces choses-là arrivent. » Alors Doris : « Et maintenant, que venez-vous faire ici ? Il aurait mieux valu ne pas venir — Pas venir ? Au contraire, car, vois-tu bien, quand on a un malheur, comme moi, cela se répand sur les autres. Eh ! bien, je serai contente de leur être désagréable, de leur donner un peu de la misère qui me suit. » Naturellement personne ne sait rien de ces sentiments d'Eriphile. Arrive Iphigénie avec son père. Elle le trouve un peu triste, mais elle est toute joyeuse : « Une belle pompe se prépare ; il y aura un sacrifice ! Est-ce que vous nous avez gardé des places ? » Elle lui dit tout cela gentiment, comme une fille qui parle à son père. Et lui répond le mot fameux : « Vous y serez, ma fille, adieu ! » Iphigénie se demande ce qu'il a et répand quelques larmes. « Comment, lui dit Eriphile, vous pleurez pour si peu ! Vous qui avez un frère, un amant ! Ah ! si vous étiez comme moi... C'est moi qui suis malheureuse ! » Alors cette bonne Iphigénie se met à la consoler du mieux qu'elle peut. Pendant qu'elle y est occupée, arrive Clytemnestre. Elle a rencontré Arcas et vu la lettre qui dit qu'Achille a changé de pensée. Furieuse, elle veut partir avec sa fille : « Nous ne pouvons rester, s'écrie-t-elle, Achille nous fait une infamie », et se tournant vers Eriphile :

Je ne vous presse point, Madame, de nous suivre ;  
 En de plus chères mains ma retraite vous livre.  
 De vos desseins secrets on est trop éclairci ;  
 Et ce n'est pas Calchas que vous cherchez ici.

Iphigénie, naturellement, est bouleversée, et, quand elle a retrouvé ses esprits, elle dit à son tour à Eriphile : « Quoi ! vous cherchez ici quelque autre que Calchas ! Comment ! vous aimez donc Achille ! Et alors les voilà toutes deux qui s'empoignent...

Quand Racine peint les femmes, il est merveilleux. Eriphile répond en exagérant sa nullité : « Comment voulez-vous qu'Achille pense à moi ? Il a tué tous les miens, je les ai vus, couverts de sang, tomber sous ses coups, et je suis, moi, si peu de chose ! — Mais c'est justement pour cela que vous l'aimez, traîtresse !... »

Arrive Achille. Il ne sait jamais rien. « Comment ! On me dit que vous êtes ici ; vous venez pour conclure notre mariage, c'est charmant. — Ne craignez rien, lui dit Iphigénie, je n'y serai pas longtemps ! » et elle s'enfuit. — Mais qu'est-ce qu'elle a ? se demande Achille, et il interroge Eriphile : « N'est-ce pas vous, lui dit celle-ci, n'est-ce pas vous qui l'avez fait venir ? — Comment ! Mais pas du tout ! » Et le voilà, terrible, qui pressent quelque chose : ah ! on m'a trompé...

Suis-je, sans le savoir, la fable de l'armée !

Eriphile reste seule, plus furieuse et plus farouche encore, pensant à sa rivale :

Orgueilleuse rivale, on t'aime et tu murmures !

Tel est le second acte ; n'est-il pas parfait ? — Voyez maintenant le troisième. Nous devons y avoir un coup de théâtre ; de même qu'au quatrième, il nous faut une grande scène. Vous me direz : c'est absurde. Peut-être, mais on a remarqué que toutes les bonnes pièces étaient faites ainsi. Clytemnestre a rencontré Achille, qui a démenti les paroles du billet, comme il était capable de le faire ; en sorte que, quand nous les voyons tous les deux avec Iphigénie, Eriphile et Doris (ces deux dernières sur le côté du théâtre), ils sont tous persuadés que le mariage va se conclure. Survient Arcas, le messager d'Agamemnon, qui dit : je viens chercher Iphigénie ; puis, tout d'un coup, il se reprend : eh bien, non ! Je vais tout vous dire, cela n'est pas vrai.

Il l'attend à l'autel, pour la sacrifier.

Comme c'est fait ! Au milieu de ces quatre personnages animés de sentiments divers, cette nouvelle, attendue de nous, mais ignorée des acteurs, tombe comme un coup de foudre, et alors nous assistons à l'effarement de tout le monde :

Lui ! — Sa fille ! — Mon père ! — O ciel, quelle nouvelle !

Immédiatement la mère se jette aux pieds d'Achille. « Soyez tranquille, dit le militaire : je réponds de tout, moi ! » Il ne doute de rien. « Restez avec ma fille, ajoute Clytemnestre, je vais trouver mon mari et lui dire ce que je pense de son procédé. Seule avec son amant, Iphigénie nous montre toute la bonté de son âme : « C'est mon père, lui dit-elle ; croyez bien que, s'il s'est décidé à

livrer mon sang, c'est qu'il ne pouvait pas faire autrement. — Comment donc, dit Achille ! Vous aimez mieux votre père que votre mari ! Mais ce n'est pas tout, il s'est servi de mon nom... ». La scène est d'une vivacité extrême. Pendant ce temps, Eriphile est là, rageant de tout son cœur, et pensant en elle-même : « Ils se disputent, ils sont heureux ! » Et, quand ils sont partis, comme Doris lui demande pourquoi elle reste, elle s'explique en disant : « Cela ne peut pas marcher ainsi ; oui, je veux rester là, et je brouillerai les cartes ».

Au quatrième acte, les passions se déploient en toute liberté. Agamemnon, à qui on n'amène pas sa fille, vient la chercher lui-même. Il trouve deux femmes en larmes. Et, comme on le reçoit plutôt froidement, il se rend compte de ce qui est arrivé :

Ah ! malheureux Arcas, tu m'as trahi !

Alors commence cette belle réponse d'Iphigénie :

Mon père,  
Cessez de vous troubler, vous n'êtes pas trahi ;  
Quand vous commanderez, vous serez obéi.

Cette scène, remarquez-le, se distribue, pour ainsi dire, en trois grandes nappes de poésie. Chacun des trois personnages dit, de suite, cinquante à soixante vers, et Clytemnestre en dit même davantage. Au lieu de cela, pourquoi n'avons-nous pas un dialogue très ému, très vivant, où chacun riposterait à l'autre avec beaucoup d'animation ? On a répondu à cette question par toutes sortes de raisons qui n'en sont pas. Il n'y en a qu'une qui soit bonne, et pour la comprendre, il ne suffit pas de lire la pièce, il faut aller au théâtre. Racine a besoin ici de deux scènes d'explications, l'une entre Agamemnon, sa femme et sa fille ; l'autre entre Agamemnon et Achille. Il s'est avisé très judicieusement de les développer dans deux rythmes différents. Vous ne vous doutez pas de la puissance du rythme au théâtre. Le public en saisit l'ascendant, sans jamais s'en rendre compte. Dans un morceau de musique, il y a un certain mouvement qui se retrouve partout et conduit le morceau jusqu'à sa fin, à moins d'un changement nécessaire qui introduise un nouveau mouvement. De même, dans toute pièce, dans toute scène bien faite, il y a un rythme. Si l'un des personnages commence par cinquante ou soixante vers, il faut que la tirade de l'autre et la tirade du troisième, s'ils sont trois, soient à peu près égales. Et cette symétrie répand alors dans le public je ne sais quel sentiment de concordance satisfaite ; le spectateur entrevoit des lignes harmonieuses, comme celles qui séduisent l'esprit dans un beau monument d'architecture. Or, ici, Racine a adopté le

rythme, comment dirai-je?... *largo moderato*. Iphigénie, la première, rassemble toutes les raisons qu'elle a de tenir à la vie et toutes celles que son père a de ne pas l'envoyer à la mort. A son tour, Agamemnon expose les raisons contraires, et il conclut : « Il ne vous reste qu'à montrer que vous êtes ma fille, afin que les Grecs

Reconnaissent mon sang en le voyant couler.

Vous ne pouvez pas admettre, après cela, que Clytemnestre engage un dialogue entrecoupé. Non, pour continuer le même rythme, elle lance un paquet énorme d'imprécations contre son mari, et, comme elle a assurément beaucoup plus à dire, on s'explique qu'elle soit un peu plus longue. D'ailleurs sa tirade n'est pas toute dans le même ton ; vers la fin, elle s'attendrit en pensant qu'elle va retourner, seule, par les sentiers jonchés encore des fleurs qu'on a jetées sur leur passage. Il y a là un mélange admirable de tendresse et de fureur. Ainsi faite, la scène se tient très bien et le plaisir qu'elle donne vient précisément de la correspondance de ces trois tirades, qui se balancent et se complètent harmonieusement.

Clytemnestre emmène sa fille, et Agamemnon reste seul. Mais alors arrive l'autre, vous savez bien ? le brave militaire. S'il avait tant soit peu d'esprit, il se dirait : il faut laisser les femmes arranger cette affaire. Il est évident que, pour lui, il ne réussira qu'à pousser à bout Agamemnon. Mais le voilà qui part :

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,  
Seigneur ; je l'ai jugé trop peu digne de foi.  
On dit, et sans horreur je ne puis le redire,  
Qu'aujourd'hui, par votre ordre, Iphigénie expire...

Naturellement Agamemnon n'est pas content, et il lui réplique : « Ah ! mais vous, dites-donc, vous n'êtes pas poli... ». Et alors tous les deux, comme des professeurs d'escrime, le fer froissant le fer, s'attaquent, se répondent, se mettent de plus en plus en colère, si bien qu'Agamemnon finit par dire : « Eh bien, puisque c'est comme cela, que vous le prenez sur ce ton, je la donnerai, ma fille, et elle sera sacrifiée, n'en parlons plus ». Là-dessus, vous voyez d'ici Achille enfonçant son casque jusqu'à ses épaules, se frappant la poitrine et s'écriant :

Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,  
Voilà par quel chemin vos coups doivent passer.

Il n'a fait qu'ancrer davantage Agamemnon dans son idée.

Mais ce pauvre Agamemnon est brave homme. Oui, Achille a été bien désagréable avec lui ; mais sa fille est sa fille ; eh bien, il y a un parti à prendre. « Non, se dit-il, je ne la sacrifierai pas, je vais

la sauver, et je la marierai à un autre, Achille sera bien attrapé. » Alors il explique à un de ses gardes son projet : « Faites échapper ma fille, et tâchez que les Grecs n'en sachent rien : moi, je vais obtenir un sursis de Calchas ». Mais c'est là que vous retrouvez Eriphile. Elle est restée, tapie comme une araignée, écoutant tout, et nous l'entendons qui dit à Doris : « Ne les suivons pas, ce n'est pas par là notre chemin ». Et elle court annoncer aux Grecs qu'on veut faire évader Iphigénie.

N'est-il pas vrai que Racine a profité de tout et nous a conduits lentement et sûrement, par des péripéties et par des scènes très bien faites, jusqu'au moment où nous en sommes ? Le cinquième acte n'est que le dénouement. Les Grecs se jettent au-devant de Clytemnestre et d'Iphigénie et les forcent à revenir. La mère reparait sur la scène et elle se répand en imprécations violentes, qui épuisent un peu l'actrice, à mon avis. On en retranche, je crois, quelques vers au Théâtre-Français, et cela ne diminue pas le grand respect que l'on doit à Racine. Enfin Ulysse arrive : Iphigénie est sauvée, Eriphile est morte ; c'est Ulysse qui fait ce beau récit, que nous apprenions par cœur autrefois. Iphigénie va épouser Achille : tout le monde est content.

Je crois vous avoir montré comment on fait une bonne pièce. Par cette habileté de facture, on ajoutait beaucoup à l'intérêt de passions et de sentiments bien analysés. *L'Iphigénie* de Racine est une merveille d'architecture dramatique. J'ai tenu à vous le prouver, parce que c'est une étude généralement négligée par les auteurs des excellentes éditions que vous avez entre les mains, et parce que cela vous donnera, je crois, un peu plus de plaisir à suivre la pièce, quand on la jouera devant vous.

---

## Chronique des lettres.

---

### Quelques mots sur le système de « la liberté des études » (1).

On peut concevoir l'organisation des études supérieures sur deux types entièrement différents, voire même opposés, celui de la « liberté des études » et celui que, faute d'une dénomination consacrée, j'appellerai la « réglementation complète ».

(1) Voir *La Suisse universitaire*, octobre 1898, Genève.

Le premier système est appliqué en général dans les universités allemandes, tandis que le second trouve sa parfaite expression dans certaines écoles supérieures de France, et voilà pourquoi on désigne quelquefois ces deux types sous les noms de « système allemand » et « système français ». A mon avis, cette dénomination est mauvaise. Elle fait intervenir le point de vue national, d'un usage toujours délicat, dans une question où, vraiment, il n'a rien à faire.

Au point de vue historique, d'abord, il s'en faut que la répartition géographique des deux types ait été toujours ce qu'elle est aujourd'hui. A l'heure qu'il est, même, on trouve une certaine réglementation en Belgique, en Hollande et dans les hautes écoles techniques de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse allemande, tandis que la France elle-même vient précisément d'inaugurer un ère d'évolution vers le système des « libertés universitaires ».

Je vais plus loin, et je ne crois pas que, nulle part, le régime des hautes études soit lié à l'esprit scientifique national par une relation de cause à effet. Et cela est heureux ; car, s'il fallait prendre pour guide dans son choix la magnifique expansion que la science a atteinte en France et en Allemagne, bien que partant de points différents, on serait fort embarrassé. Il faut donc admettre que ce détail organique, qui s'appelle le régime des études, est sans grande influence sur le mouvement scientifique ou littéraire proprement dit. Et cela peut se comprendre jusqu'à un certain point, si l'on songe que ce mouvement est déterminé surtout, quant à son extension, par le nombre et la répartition des centres intellectuels, quant aux hauteurs qu'il peut atteindre, par les célébrités qui planent bien au-dessus des sphères où se fait sentir l'influence des systèmes pédagogiques.

Pour juger les deux méthodes en présence, il reste la ressource de comparer leur influence respective sur le caractère des générations qu'elles forment. On ne s'en est pas fait faute et on a voulu retrouver l'influence du régime des études jusque dans la dose moyenne de sens politique et de vertus civiques qu'on croyait découvrir chez les différents peuples. Cette manière de procéder m'a toujours paru très arbitraire. Je ne puis me défendre de l'idée que l'amour-propre national joue ici le grand rôle et je me déclare incapable d'apprécier avec tant de rigueur des éléments si complexes.

Le seul terrain sur lequel une comparaison de quelque valeur soit possible, à mon avis, c'est celui des études elles-mêmes. Que devient, dans l'un et dans l'autre système, la vie de l'étudiant ?

Dans quelle mesure correspond-il aux efforts que ses maîtres font pour lui? Voilà comment je voudrais poser la question; et, pour essayer de la résoudre, je voudrais me servir de la méthode que j'ai déjà employée ailleurs (1) et qui consiste à ne prendre pour données que mes impressions personnelles. Il se trouve justement que j'ai étudié sous les deux régimes et enseigné pareillement dans deux écoles différentes au point de vue du degré de liberté accordé à l'étudiant. J'ai donc un peu les éléments de la comparaison que je me propose. Les jugements que je porterai s'appliqueront à la situation telle que je l'ai vue, telle que je la vois. Ils seraient infirmés si mes observations se trouvaient inexactes. Ce que cette méthode peut avoir de trop personnel, j'espère qu'elle le rachète par le « vécu » et la sincérité.

Une remarque indispensable pour me faire bien comprendre est la suivante : dans un seul et même pays, la liberté des études n'est pas partout également complète. Elle varie d'un établissement d'instruction à l'autre, et l'on peut faire en général cette observation suggestive qu'elle est beaucoup réduite dans les écoles techniques et les facultés qui conduisent à des carrières d'Etat déterminées. Comme ce que je me propose ici, ce n'est pas l'étude critique des hautes écoles françaises ou allemandes en elles-mêmes, mais bien celle des systèmes pédagogiques qu'en gros, elles incarnent, j'envisagerai, dans chaque cas, l'expression complète du système correspondant, sans me préoccuper des atténuations et des nuances sans nombre qui, ici comme en beaucoup de choses, établissent le passage d'un extrême à l'autre opposé.

Au point de vue pédagogique, le régime de la liberté des études comprend trois points : d'abord, le droit pour l'étudiant de composer son horaire à volonté, c'est-à-dire de suivre les cours qu'il lui plaît et dans l'ordre qui lui convient. En pratique, on prend conseil du recteur ou du professeur, de sorte que cela revient à peu près au même qu'un programme imposé par l'autorité. Par-ci par-là, un élève zélé charge trop son plan d'études; ou plus souvent encore, ne le charge pas assez. Somme toute, la différence m'a toujours paru négligeable, à ce point de vue, entre le système de la liberté et celui de la règle stricte. Il n'en est plus de même quant aux deux autres points : liberté pour l'élève d'assister ou non aux cours; liberté encore, une fois à la leçon, d'y prendre des notes ou de n'en pas prendre.

La première de ces facultés s'exerce sur les extrémités des cours

(1) *Le Collège*, série d'articles sur l'enseignement secondaire publiés dans les *Monat-Rosen* en 1897 et 1898.



qu'on tronçonne à songré en terminant ou en commençant les vacances quand on le veut bien, sans se préoccuper de ce que fait, à ce point de vue, le professeur ; ou bien aussi sur les leçons isolées qu'on manque par-ci par-là. Le droit de commencer et de terminer les cours quand bon leur semble appartient de même aux professeurs, et ils en usent « dans la mesure des convenances », c'est-à-dire que, loin de commencer tous ensemble, les divers cours d'une même faculté s'ouvrent quelquefois à huit ou quinze jours de distance les uns des autres, et il n'est presque jamais possible de savoir exactement d'avance quand tel professeur commencera à « lire ». Les exceptions, c'est-à-dire les cas où l'autorité universitaire fixe une date obligatoire sont très rares, je crois, et il est évident que le mauvais exemple donné par les professeurs est suivi avec amplification par les étudiants, auxquels, dans certains cas, il donne une valable excuse. Comment voulez-vous, par exemple, qu'un élève quitte sa famille et s'en vienne prendre chambre et pension dans la ville universitaire une semaine ou plus avant le moment où il aura sérieusement de quoi s'occuper ? Peu nombreux sont les étudiants qui peuvent s'offrir ainsi écot et loyer superflus. Que deviendraient-ils d'ailleurs, ces élèves zélés, tant que, un ou deux cours seulement étant commencés, ils n'auraient de remplies que quelques heures par semaine ? Évidemment, il vaut beaucoup mieux qu'ils restent à la maison. C'est ce que fait la grande majorité, et on ne saurait l'en blâmer. On n'arrive qu'au moment où l'on suppose que le plus grand nombre des cours ont recommencé. Seulement, avec ce système, il y a toujours, à chaque semestre, plusieurs cours décapités, c'est-à-dire dont on n'a pas entendu les premières leçons et dont, par conséquent, on ne saisira jamais bien l'idée directrice ni le plan logique. Or, être fixé sur ce qu'on a à savoir, c'est déjà quelque chose. Notez que cette habitude déplorable des arrivées tardives est consacrée en quelque sorte, dans beaucoup d'universités, par l'usage de célébrer l'ouverture officielle du semestre huit ou quinze jours après que les leçons ont repris de fait. Voilà pour la « rentrée » ; le phénomène symétrique se produit à la clôture, de sorte que rares sont les élèves ayant entendu l'introduction et la conclusion d'un cours.

La situation s'aggrave par la facilité avec laquelle on manque, pendant le semestre, une ou plusieurs leçons isolées. Certes, les tentations ne manquent pas : la frivolité naturelle à la jeunesse en susciterait assez, si même la « vie d'étudiant », intimement liée au régime des études libres, ne lui venait en aide avec ses *Kneipen*, produisant à chaque fois une incapacité de travail plus ou moins

prolongée, et ses inévitables *Exbummeln* (1), qui entraînent des corporations entières d'étudiants, et cela pendant une demi-journée ou plus, loin de l'Université, sans aucun souci des cours qui peuvent bien se donner à cette heure-là. Dans certains cas, lorsqu'une *Kneipe* a un caractère particulièrement solennel, — celui, par exemple, de commémoration d'un événement historique, — les professeurs suspendent quelques-uns de leurs cours. C'est pour chacun d'eux un peu de temps perdu ; mais au moins la trame du cours demeure continue, et les auditeurs n'ont rien perdu de la parole du mattre. Mais, je le répète, ce n'est là que l'exception, et on peut affirmer en thèse générale que chaque *Kneipe* entraîne pour les étudiants une lacune dans leurs cours du lendemain. Si maintenant on fait le compte de la fréquence des *Kneipen*, en rapport avec le nombre des associations et du nombre des étudiants qui y prennent part, — les relations de courtoisie entre sociétés différentes conduisant chacune d'elles à inviter à ses fêtes les membres de plusieurs sociétés étrangères, — on appréciera l'effroyable perte de temps qui doit résulter, de ce chef, dans un centre où la « vie d'étudiant » est un peu intense.

Quand il s'agit de courses, de régates, ou d'autres sports, le profit que ces exercices apportent à la nature physique des jeunes générations peut, jusqu'à un certain point, être mis en balance avec le profit intellectuel à retirer de quelques heures de cours ; mais, pour les séances à huis clos, il est permis de se demander où est le bénéfice qu'en retirent nos jeunes gens. Faut-il le chercher dans le culte de Gambrinus, dans la fumée, l'insomnie ou peut-être dans les « convictions » politiques que ces chers jeunes gens, dépourvus encore de presque toutes les notions indispensables à asseoir une opinion, vont puiser dans une surexcitation factice ? Les conducteurs impartiaux de la jeunesse redoutent pour elle, — et quel qu'en soit d'ailleurs le prétexte, — les réunions bruyantes, où elle se trouve livrée sans défense aux entreprises d'accaparement. N'exploite-t-on pas, pour l'embrigader, son ignorance forcée, son goût naturel pour ce qui amuse, son enthousiasme et son confiant abandon, toutes choses, cependant, qui devraient être respectées ? En prenant les choses de plus haut, on pourrait même ajouter que le but suprême de l'enseignement, qui est de développer le sens critique, afin de faire des hommes à idées justes et des citoyens indépendants, rencontre une entrave directe dans ces réunions où, sous l'influence d'une

(1) Promenades réglementaires consécutives à toute *Kneipe* officielle et s'effectuant généralement le lendemain.

excitation physique et morale, le jugement cède peu à peu la place à l'obéissance d'entraînement.

On me dira qu'à côté de cet inconvénient, — qu'on trouve d'autant plus minime qu'il sert mieux les ambitions personnelles ou celles des partis, — la « vie d'étudiant » a le grand avantage de créer la cordialité, la bonne camaraderie. C'est là que se forment des amitiés qui seront un charme pour la vie et un puissant secours dans les carrières publiques. On ajoutera que l'association est, par son bon exemple, le soutien de ceux que la tentation trouve faibles. Tout cela est vrai ; mais, si l'on y réfléchit, on verra qu'à ces divers points de vue comme à celui des études, l'inconvénient touche de près à l'avantage, et que, pour rester utile, la « vie d'étudiant » doit se restreindre à de justes proportions.

(A suivre).

Dr R. DE GIRARD,

Professeur à l'Université de Fribourg.

---

## Plan de dissertation

---

LICENCE ÈS LETTRES.

---

**Discuter la définition donnée par Nisard de la « coquetterie vertueuse » d'Andromaque.**

*Remarques préliminaires.* — Coquetterie et vertu, ces deux termes peuvent-ils aller ensemble ? Il y a entre eux antinomie apparente. Une femme peut se proposer de plaire en ayant l'intention de se refuser. Elle peut, pour se défendre, utiliser les armes que lui fournit sa beauté.

La coquetterie empêche-t-elle Andromaque d'être vertueuse ? Non ; il n'y a pas un seul moment dans son rôle où la morale la plus exigeante puisse lui reprocher de mettre en danger la fidélité et la chasteté conjugales. Elle a cependant de la finesse et de la ruse.

Ce rôle de femme n'est pas une exception chez Racine. Monime est une coquette vertueuse, Aricie de même, et peut-être encore Junie.

## PLAN.

I. Antinomie apparente des deux termes : *coquetterie* et *vertu*. *Coquetterie* et *vertu* peuvent-elles aller ensemble? *Vertu*, c'est chasteté et fidélité conjugales. *Coquetterie*, c'est désir de plaire. En apparence, il y a donc bien antinomie entre ces deux choses.

II. Mais, en effet, cette antinomie n'est qu'apparente. Une femme peut essayer de plaire avec la ferme volonté de rester vertueuse. D'autre part, la coquetterie n'est-elle pas une arme naturelle et nécessaire de la femme? Andromaque oppose la coquetterie de Pyrrhus; elle est faible, opprimée, et l'usage de la ruse, de la finesse, lui est légitime.

III. Andromaque est vertueuse dans toute l'étendue du rôle. Preuve par l'analyse générale. Andromaque est vertueuse par nombre de mots qui partent du fond de son âme et résument avec évidence sa résolution. Preuve par le détail.

IV. Andromaque est coquette juste dans la mesure où elle se sent en danger. Double preuve du même genre que précédemment.

V. Conclusion. — Complexité des femmes de Racine, habiles et franches, très fines surtout. Andromaque se place dans le groupe de Monime, Junie, Bérénice, Aricie.

## Coefficients pour les concours de 1899.

Les *coefficients*, pour les concours de 1899, sont fixés comme il suit :

### Agrégation de philosophie.

#### *Épreuves préparatoires.*

1 <sup>re</sup> dissertation de philosophie dogmatique. . . . .	2
2 <sup>e</sup> dissertation de philosophie dogmatique. . . . .	2
Dissertation portant sur un sujet d'histoire de la philosophie. . . . .	2
Leçon sur un sujet d'histoire de la philosophie ou de critique philosophique. . . . .	2

#### *Épreuves définitives.*

Explication d'un texte d'un philosophe grec. . . . .	1
Explication d'un texte de philosophie en latin. . . . .	1
Explication d'un texte en français, d'un philosophe moderne. . . . .	1
Leçon sur un sujet de philosophie pris dans le programme des lycées. . . . .	2

**Agrégation des Lettres.***Épreuves préparatoires.*

Composition française. . . . .	12
Composition latine. . . . .	12
Composition de grammaire et exercices de prosodie. . . . .	10
Version latine. . . . .	10
Thème grec. . . . .	10

*Épreuves définitives.*

Explication d'un texte grec. . . . .	10
Explication d'un texte latin. . . . .	10
Explication d'un texte français. . . . .	10
Explication d'un texte grec ou latin avec commentaire. . . . .	10
Leçon sur un sujet de littérature classique. . . . .	10

**Agrégation d'histoire.***Épreuves préparatoires.*

Composition d'histoire ancienne. . . . .	1
Composition d'histoire du moyen âge. . . . .	1
Composition d'histoire moderne ou contemporaine. . . . .	1
Composition de géographie. . . . .	1
Leçon d'histoire. . . . .	1

*Épreuves définitives.*

Leçon critique sur une question choisie dans le mémoire remis par le candidat. . . . .	1
Leçon d'histoire. . . . .	1
Leçon de géographie. . . . .	2

**Agrégation de Grammaire.***Épreuves préparatoires.*

Composition française. . . . .	10
Composition sur une ou plusieurs questions de grammaire grecque et latine, de prosodie et de métrique grecque et latine élémentaire. . . . .	10
Composition sur une ou plusieurs questions de grammaire, de prosodie et de métrique française. . . . .	10
Thème latin. . . . .	10
Thème grec. . . . .	10
Version latine. . . . .	10

*Épreuves définitives.*

Explication d'un texte grec. . . . .	10
Explication d'un texte latin. . . . .	10
Explication d'un texte français. . . . .	12

Explication d'un texte grec avec commentaire. . . . .	10
Explication d'un texte latin avec commentaire. . . . .	10
Leçon d'histoire ancienne. . . . .	10

### Agrégation d'Allemand.

#### *Épreuves préparatoires.*

Thème . . . . .	2
Version. . . . .	2
Composition allemande. . . . .	4
Composition française . . . . .	4

#### *Épreuves définitives.*

Explication d'un texte allemand. . . . .	4
Thème oral. . . . .	4
Leçon allemande. . . . .	4
Leçon française. . . . .	4
Traduction d'un texte anglais. . . . .	1

### Agrégation d'Anglais.

#### *Épreuves préparatoires.*

Thème . . . . .	2
Version. . . . .	2
Dissertation anglaise. . . . .	4
Dissertation française. . . . .	4

#### *Épreuves définitives.*

Explication d'un texte anglais. . . . .	4
Thème oral. . . . .	4
Leçon anglaise. . . . .	4
Leçon française. . . . .	4
Traduction d'un texte allemand. . . . .	1

### Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Allemand.

#### *Épreuves préparatoires.*

Thème. . . . .	1
Version. . . . .	1
Composition française. . . . .	1

#### *Épreuves définitives.*

Thème oral. . . . .	1
Version orale. . . . .	1
Leçon de grammaire. . . . .	1
Interrogations sur la littérature allemande. . . . .	1
Interrogations sur la littérature française. . . . .	1
Note pour la prononciation. . . . .	1

**Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Anglais.***Épreuves préparatoires.*

Thème. . . . .	2
Version. . . . .	1
Composition française. . . . .	1

*Épreuves définitives.*

Thème oral. . . . .	1
Version orale. . . . .	1
Leçon de grammaire. . . . .	1
Interrogations sur la littérature anglaise et la littérature française. . . . .	1
Note pour la prononciation. . . . .	2

**Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Espagnol et à l'enseignement de l'Italien.***Épreuves préparatoires.*

Thème. . . . .	2
Version. . . . .	1
Composition française. . . . .	1

*Épreuves définitives.*

Thème oral. . . . .	1
Version orale. . . . .	1
Interrogations sur la littérature espagnole ou italienne et la littérature française. . . . .	1
Leçon de grammaire. . . . .	1
Note pour la prononciation. . . . .	1

**Certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires.***Épreuves écrites.*

Français. . . . .	3
Allemand. . . . .	2
Histoire et géographie. . . . .	2
Arithmétique. . . . .	1
Sciences physiques et naturelles. . . . .	1

*Épreuves orales.*

Lecture et explication d'un texte français. . . . .	2
Exercices pratiques. . . . .	1 1/2
Allemand. . . . .	1 1/2
Histoire ou géographie. . . . .	1 1/2
Sciences. . . . .	1 1/2
Pédagogie. . . . .	1 1/2

### Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles.

#### I. Ordre des Lettres.

##### *Épreuves écrites,*

*Épreuves communes aux aspirantes des deux sections :*

Composition sur un sujet de morale ou d'éducation. . . . .	4
Version de langue vivante. . . . .	3

##### *Épreuves spéciales.*

*Section littéraire :*

Composition sur un sujet de littérature. . . . .	4
--	---

*Section historique :*

Composition sur un sujet d'histoire. . . . .	4
--	---

##### *Épreuve orale commune.*

Lecture expliquée d'un texte de langue vivante. . . . .	3
---	---

##### *Épreuves orales spéciales.*

*Section littéraire :*

Lecture expliquée d'un texte français. . . . .	4
--	---

Leçon de morale. . . . .	4
--------------------------	---

Exposé sur une question de langue ou de grammaire. . . . .	4
--	---

*Section historique :*

Leçon d'histoire. . . . .	4
---------------------------	---

Leçon de géographie. . . . .	4
------------------------------	---

### Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles.

#### I. Ordre des Lettres.

##### *Épreuves écrites.*

Composition sur un sujet de littérature ou de langue française. . . . .	4
---	---

Composition sur un sujet de morale ou de psychologie. . . . .	4
---	---

Composition d'histoire. . . . .	4
---------------------------------	---

Composition sur les langues vivantes. . . . .	3
---	---

##### *Épreuves orales.*

Lecture d'un texte français. . . . .	4
--------------------------------------	---

Exposé d'histoire ou de géographie et interrogation sur celle de ces deux matières qui n'aura pas donné lieu à l'exposé. . . . .	4
--	---

Interrogation sur la morale et les méthodes d'éducation. . . . .	4
--	---

Explication d'un texte de langue vivante. . . . .	3
---	---



## Sujets de devoirs

### Université de Paris.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES.

#### Français.

##### Novembre 1898.

- I. — *Dictée.* — MOLIÈRE : *Tartuffe* : A. I. Sc. VI :  
« Ah ! si vous aviez vu. — Parbleu, vous êtes fou. »
- II. — Explication de mots et d'expressions :  
*Il poussait* (il *poussait* sa prière).  
*Modestie* (mais avec *modestie*).  
*Répandre* (il allait le *répandre*).  
*A mes yeux.* — Que veut faire entendre ici l'auteur ?
- III. — Analyse grammaticale des mots suivants :  
*Dont* (*dont* au ciel il *poussait* sa prière).  
*Me* (il *me* voulait toujours en rendre une partie).  
*Le* (de *le* vouloir reprendre). Que représente ce mot ?  
*Y* (tout semble *y* prospérer). Que représente ce mot ?  
*Jaloux* (il s'en montre *jaloux*).

##### Décembre.

- I. — *Dictée.* BOSSUET : *Histoire universelle*, Partie III, ch. II : « En effet, il ne suffit pas de regarder. — En effet, dans ce jeu sanglant. »
- II. — Analyse grammaticale :  
*Qui* (*qui* veut entendre à fond...).  
*Y* (vous *y* aurez pu observer).  
*Attentif* (vous tenir *attentif*).  
*Dont* (*dont* les suites n'ont pas été si considérables).
- III. — Explication de mots :  
*Inclinations* (il lui faut observer des *inclinations*).  
*Caractère* (tant des peuples dominants...).  
*Personnage* (par l'importance du *personnage*).
- IV. — Préciser le sens de la dernière phrase : « Par là vous apprendrez... ».  
Quelle est exactement la pensée de Bossuet dans cette phrase ?

##### Janvier 1899.

- I. — *Dictée.* *Recueil de Morceaux choisis* (Cahen), Classe de Quatrième, p. 41. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné.
- II. — Explication de mots :  
*Mourant* (toujours *mourant*).

*Marché* (c'était notre *marché*).

*Touchée* (la raison que j'avais d'être *touchée*).

*Représentait* (qui me *représentait* la mienne).

III. — Indiquer avec précision ce qu'a voulu dire l'auteur dans les deux phrases suivantes :

1° « Ma douleur serait médiocre si je pouvais vous la dépeindre. »

2° « Elle était comme je la pouvais désirer. »

IV. — Analyse grammaticale et logique de la phrase suivante :

« Il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme ».

### Février.

I. — *Dictée*. VOLTAIRE : *Siècle de Louis XIV*, Chap. xxxii : « Les peuples sont ce qu'est chaque homme. — Corneille eut à combattre ».

II. — Explication de mots et d'expressions :

*Bon goût* (protecteur des gens de lettres, et non pas du *bon goût*).

*Misérables* (il récompensait de *misérables* écrivains).

*Hauteur d'esprit* (par une *hauteur d'esprit* si bien placée ailleurs).

III. — Indiquer avec précision ce qu'a voulu dire l'auteur dans cette phrase : « Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier ».

### Mars.

I. — *Dictée*. LA BRUYÈRE : Ch. v : *De la Société et de la Conversation* : « J'entends Théodecte, — Trolle est utile. »

II. — Explication de mots et d'expressions :

*Il éclate*. — Que veut dire exactement ce mot ici ? Quelle est sa valeur, si on le compare au point de vue du sens aux deux verbes qui précèdent ?

*Des vanités* (bredouiller des *vanités*).

*Il ne revient*.

*Au temps* (il a si peu d'égard au *temps*).

*Chacun a son fait*.

III. — Analyse grammaticale :

*Dont* (le ton *dont* il parle).

*Que* (il ne revient... *que* pour...)

(A suivre.)

La Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 45, rue de Cluny rachète au prix de 0,75 l'exemplaire, les n<sup>os</sup> suivants de la *Revue des Cours et Conférences* :

#### Première année :

N<sup>o</sup> 3 ; du 5 janvier 1893.

N<sup>o</sup> 4 ; du 12 janvier 1893.

N<sup>o</sup> 17 ; du 12 avril 1893.

N<sup>o</sup> 19 ; du 26 avril 1893.

N<sup>o</sup> 26 ; du 14 juin 1893.

N<sup>o</sup> 32 ; du 26 juillet 1893.

N<sup>o</sup> 33 ; du 2 août 1893.

N<sup>o</sup> 34 ; du 9 août 1893.

#### Deuxième année :

N<sup>o</sup> 2 ; du 23 novembre 1893.

N<sup>o</sup> 3 ; du 30 novembre 1893.

N<sup>o</sup> 5 ; du 14 décembre 1893.

N<sup>o</sup> 12 ; du 1<sup>er</sup> février 1894.

N<sup>o</sup> 17 ; du 8 mars 1894.

N<sup>o</sup> 31 ; du 14 juin 1894.

Le Gérant : E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de rujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassément à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. J... K... à R. — Nous vous remercions des compliments que vous voulez bien nous adresser. Nous avons, en effet, des abonnés jusqu'en Australie.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université ; quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

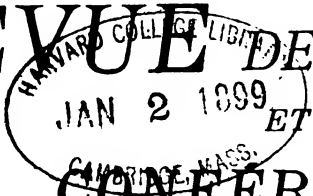
---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr.50**

Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS CONFÉRENCES



Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

BOILEAU. — LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES.....	<b>Emile Fagnet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
COMMENT PLINE LE JEUNE ARRANGEAIT SA VIE....	<b>Jules Martha,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
ETUDE DES INSTITUTIONS EN EUROPE AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE.....	<b>Charles Seignobos,</b> <i>Maître de conférences à l'Université de Paris.</i>
CHRONIQUE DES LETTRES. — <i>Quelques mots sur le système de la « liberté des études »</i> .....	<b>R. de Girard,</b> <i>Professeur à l'Université de Fribourg.</i>
LE XVII <sup>e</sup> SIÈCLE ET L'ANTIQUITÉ.....	<b>Plan de leçon.</b>
SUJETS DE DEVOIRS ( <i>certificats d'aptitude</i> ).....	<b>Université de Paris.</b>

PARIS  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15  
1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

---

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,*

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an

France. . . . .	20 fr.
payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les 15 février et 15 mai 1899.	
Étranger. . . . .	23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

**CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :**

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger nous allons reprendre la publication de notre très estimée **Revue des Cours et Conférences** : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la **Revue**. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR HENRI COCHET  
JAN 20 1899

CAMBRIDGE, MASS.

Boileau. — La querelle des  
anciens et des modernes.

Cours de M. EMILE FAGUET

Professeur à l'Université de Paris.

La querelle des anciens et des modernes, au xvii<sup>e</sup> siècle, marque un véritable tournant dans l'histoire littéraire. C'est en effet une époque où les littérateurs hésitent à suivre les traces de leurs devanciers et semblent chercher des directions différentes. Il est de ces tournants qui mènent loin, jusqu'à donner parfois une orientation tout opposée à celle que suivaient les écrivains précédents. Il en est d'autres qui n'aboutissent point et équivalent à des arrêts sur place : de ce nombre est le tournant dont je parle et qu'il s'agit de faire connaître.

En effet, depuis 1550, notre littérature est foncièrement humaniste, ce qui veut dire qu'elle se propose avant tout d'imiter les anciens, de les égaler, de les surpasser s'il est possible, mais sans s'écarter jamais des voies qu'ils ont tracées. Cette littérature a trois représentants principaux : Ronsard, Malherbe, Boileau. Malherbe est moins pleinement humaniste que Ronsard : s'il est persuadé en effet que, dans ses œuvres lyriques, il continue Pindare et Horace, il n'en est pas moins vrai qu'il manque rarement l'occasion de prescrire des réserves à l'imitation des anciens. L'« antiquaille », pour me servir de son expression, le gêne un peu. Et cependant, malgré cet esprit d'indépendance, l'humanisme est bien son caractère principal, puisqu'Horace, Juvénal et Stace,

comme Racan nous l'apprend, sont ses auteurs de chevet. Après lui, nous remarquons qu'on ne suit pas son exemple ; il semble oublié, tout aussi bien que Ronsard. La plupart des écrivains de la nouvelle génération connaissent l'italien et le latin ; mais ils en tirent peu de parti, et leur inspiration est originale et très libre. Ils ne se refusent nullement, — parce qu'ils sont un peu pédants, — à citer des anciens, à habiller en français un vers, à rappeler les légendes de la mythologie ; mais ils sont infiniment moins humanistes que Ronsard et beaucoup moins aussi que Malherbe. Or, c'est une loi, contestable comme toutes les lois en histoire littéraire, à laquelle cependant je crois passablement, que les faits et non les idées gouvernent la marche des esprits ; mais les faits deviennent des idées et prennent alors une force de propagation beaucoup plus grande. Depuis 1630, c'était un fait que la majorité des écrivains s'inspiraient très peu des anciens et beaucoup d'eux-mêmes. Aux environs de 1660, ce fait est devenu une idée, parce qu'on en a pris conscience. Les auteurs se sont dit : vraiment il paraît bien que nous n'imitons guère l'antiquité ; et, de fait, nous ne l'imitons pas, et, en droit, peut-être avons-nous raison. Pourquoi les modernes ne vaudraient-ils pas les anciens ? Ce raisonnement a pris forme dans l'esprit de quelques théoriciens dont il faut maintenant parler.

Le premier en date fut peut-être ce fou de Boisrobert qui, plus d'une fois, a sonné le coup de cloche ou le tocsin en semblable occurrence. Dans un discours à l'Académie, le 26 février 1635, il attaqua très vivement les anciens et surtout Homère, « ce vague chanteur de carrefours ». La querelle, ouverte sur ce grand nom, devait aussi se terminer sur lui en 1715.

On a voulu remonter plus haut et rechercher dans les siècles précédents les origines de ces débats ; je ne ferai pas de même. Auguste Comte dit, quelque part, de l'idée du progrès, qui est aujourd'hui un des principes de la croyance publique, qu'elle date à peine de deux cents ans et qu'elle apparaît, pour la première fois, au cours de cette querelle du xvii<sup>e</sup> siècle entre les partisans des anciens et ceux des modernes. Là-dessus on a beaucoup protesté, on a rappelé cette idée de Lucrèce d'après laquelle les hommes ont d'abord été de pauvres êtres dénués de tout, très misérables et très malheureux, puis, peu à peu, parce qu'ils avaient l'intelligence, se sont élevés avec beaucoup de peine, ont inventé les arts nécessaires à leur vie, à leurs plaisirs et aux jouissances de l'âme. N'est-ce pas une vue merveilleuse du progrès de l'humanité que nous montrent ces beaux vers de Lucrèce ? — Je ne le conteste pas, mais je distingue : il s'agit là du progrès ma-



tériel, de l'ascension continuelle de l'humanité depuis l'état de quasi-animalité jusqu'à la civilisation la plus haute. Mais il n'est nullement parlé du progrès moral, question plus importante, et qui constitue, ce me semble, l'objet même du débat. Voici en effet ce que nous dit le poète :

« C'étaient donc jadis de simples peaux, c'est aujourd'hui la pourpre et l'or qui consomment la vie de l'homme dans de cruels combats. Nous sommes les plus criminels ; ces enfants de la terre, nus encore, opposaient les toisons à la rigueur des frimas ; mais, pour nous, qu'importent la pourpre dorée et les pompeux ornements qui la surchargent, quand nous trouvons la santé sous un humble tissu ? Ainsi l'homme se tourmente sans cesse, sans jouir du fruit de ses travaux ; il consume sa vie en de vains et pénibles soins. Sans mesure dans son avidité, il ignore la limite où ne croît plus le bonheur. C'est ainsi que la vie est précipitée d'orage en orage, jusque dans ce gouffre où elle flotte assaillie par d'interminables combats. »

Voilà, il me semble, la négation bien plutôt que l'affirmation du progrès moral. Lucrèce a peu d'espoir qu'il se réalise, et il craint au contraire une véritable décadence. Il est vrai que, sur le progrès matériel, il n'a aucun doute.

« L'art de dompter les mers, de rendre le sol fertile, d'élever de pompeux monuments, de combiner les lois, de forger les armes de s'ouvrir des chemins, de préparer les tissus ; toutes les découvertes utiles, celles même destinées seulement à nous charmer, la poésie, le secret d'animer le marbre et la toile, sont nés avec lenteur du besoin et de l'expérience : le temps les révèle peu à peu ; l'industrie les fait briller à la lumière du jour ; le génie les perfectionne, les élève sans cesse, et les empreint d'un éclat immortel.

*Namque aliud ex alio clarescere corde videmus  
Artibus, ad summum donec venere cacumen. »*

Il y a là incontestablement l'affirmation du progrès matériel ; peut-être aussi cette idée que le progrès est continu et indéfini ; je dis peut-être, car le mot *venere* est au passé ; le poète n'affirme rien pour l'avenir. Bref, je crois cette dernière question au moins douteuse ; mais, pour ce qui est du progrès moral, il est incontestable que Lucrèce n'en a pas dit le moindre mot.

On a rappelé aussi ce mot de Cicéron dans *la République* : « Si notre plus noble ambition est d'accroître l'héritage de l'homme ; si nos pensées, nos veilles ont pour but de rendre cette vie plus sûre et plus brillante ; si c'est là l'aspiration, le vœu, le cri de la nature, suivons cette route que les plus grands hommes nous ont

tracée. » Je ne vois dans ces lignes que l'expression d'un désir. Cicéron souhaite qu'il y ait progrès, que nous soyons plus grands que nos pères ; mais ce n'est pas une affirmation positive. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

Sénèque va beaucoup plus loin, lorsqu'il écrit dans les *Questions naturelles* : « Nous nous étonnons de ne pas connaître Dieu ; mais combien de conquêtes sont réservées à l'avenir ! La nature ne livre pas tous ses secrets à la fois ; nous nous croyons initiés, nous ne sommes qu'au seuil du temple. Notre siècle a découvert un aspect de la vérité ; les siècles qui nous suivront contempleront les autres. » Voilà qui semble bien formel : n'est-ce point la théorie même du progrès que nous cherchons ?

Je ferai remarquer qu'il y a quatre questions du progrès. Il y a d'abord la question de la négation de l'autorité. Toutes les fois qu'on a trouvé, dans un auteur du moyen âge ou du commencement des temps modernes, une protestation contre l'autorité, on s'est écrié : cet homme est partisan du progrès. Je ne dis point qu'il en soit l'adversaire ; mais le progrès est une chose, et la revendication de l'indépendance de l'esprit humain en est une autre. — D'autre part, les hommes qui apportent quelque invention ou quelque idée nouvelle déclarent que ces nouveautés valent mieux que ce qu'elles remplacent ; ils affirment un progrès, mais non pas le progrès. Ils ne sont pas pour cela des théoriciens du progrès universel et continu. Les critiques qui ont voulu traiter la question avec beaucoup d'ampleur, n'ont pas manqué de nommer saint Paul : celui-ci, en effet, a dit que l'ancienne loi était défectueuse, et qu'il en annonçait une meilleure ; mais a-t-il dit jamais que d'autres viendraient après la sienne et seraient encore meilleures ? Loin de là : il prétend apporter une loi définitive et non point provisoire ; sachons voir les questions d'un peu près. — D'autres affirment qu'il y a eu progrès au début de l'humanité ; que celle-ci, partie de très bas, s'est élevée assez haut en atteignant ce que nous appelons la civilisation. Mais, s'ils ne disent rien de plus, ils ne sont point, eux non plus, des théoriciens formels du progrès. Il n'est point du tout déraisonnable, en effet, de croire que l'espèce humaine, placée tout d'abord dans des conditions très défavorables, se soit peu à peu arrachée à sa misère et ait inventé les différents arts ; puis qu'à partir d'un certain moment, en vertu de l'impulsion première, continuant à chercher le meilleur, elle n'ait plus abouti qu'à de purs changements souvent funestes. J'avoue même que je penche un peu vers cette idée. — Mais les véritables théoriciens du progrès, ce sont ceux qui croient que l'humanité a progressé depuis le premier jour

jusqu'au jour où nous sommes, et qu'elle continuera. Ainsi pense Condorcet ; ainsi commençaient à penser les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle ; ainsi, je l'avoue, semble penser Sénèque lui-même. Mais, parmi tous les autres anciens, aucun n'a eu véritablement l'idée de progrès. Tous croient au contraire à une décadence ; ils placent dans un passé lointain l'âge d'or, dans un passé plus rapproché l'âge d'argent, et dans l'époque même où ils vivent l'âge d'airain. Telle est la croyance générale de l'antiquité, que rien au reste ne justifie et qui ne cherche point non plus à se justifier. Quelques esprits seuls, comme Epicure et Lucrèce, renversent cette conception, et déclarent que l'âge d'or c'est par comparaison le temps présent, lequel contient une plus grande somme de bonheur que le passé ; mais ceux-là même n'affirment rien pour l'avenir.

La question étant ainsi très nettement posée, reconnaissons maintenant qu'il y a, outre le passage de Sénèque, un seul texte ancien où soit contenue, d'une façon très précise, la croyance au progrès dans l'avenir comme dans le passé : c'est celui de saint Augustin.

« L'espèce humaine, dit-il, représentée par le peuple de Dieu, peut être assimilée à un seul homme dont l'éducation se fait par degrés. » (*Cité de Dieu*, X, 14.)

Et ailleurs : « La providence humaine, qui conduit admirablement toutes choses, gouverne la suite des générations humaines, depuis Adam jusqu'à la fin des siècles, comme un seul homme qui, de l'enfance à la vieillesse, fournit sa carrière dans le temps en passant par tous les âges. »

Ainsi, saint Augustin assimile d'une façon formelle l'humanité à un seul homme qui, passant de l'enfance à l'adolescence et à la jeunesse, est parvenu à l'âge mûr et à la vieillesse. Après lui, plusieurs qui l'ont lu ont répété la même idée. Nous la retrouvons quelquefois à travers le moyen âge, puis, d'une façon très nette, chez Roger Bacon, à qui l'on a fait, à tort, ce grand honneur de croire qu'il l'avait exprimée le premier. « Sans doute, dit-il, il faut respecter les anciens et se montrer reconnaissant envers ceux qui nous ont frayé la route ; mais il ne faut pas oublier qu'ils furent hommes comme nous et qu'ils se sont trompés plusieurs fois. Ils ont même commis plus d'erreurs que nous, parce qu'ils sont les anciens et parce que les jeunes sont en réalité les plus vieux. Les générations nouvelles doivent dépasser en connaissances celles d'autrefois, puisqu'elles héritent de tout le passé. » Ici, il cite le passage de Sénèque qu'on a lu plus haut. Je ne contesterai donc pas que Roger Bacon se soit montré, un jour, partisan et théoricien du progrès indéfini ; cependant je ferai remarquer qu'il a dit aussi

et très souvent le contraire. Il rejette Aristote, dont il voudrait brûler les livres, et c'est une idée très hardie pour le xiii<sup>e</sup> siècle; mais, d'autre part, il pousse jusqu'à la superstition l'admiration des anciens, et il est persuadé qu'ils ont été et plus moraux et meilleurs moralistes que les chrétiens. Il est même audacieux et scandaleux en cette matière. Il est en effet le premier, à ma connaissance, qui ait soutenu que toutes les vérités métaphysiques et morales du christianisme étaient déjà chez les anciens: « on trouve, dit-il, la Trinité dans Platon et dans Aristote, la création *ex nihilo* dans Aristote, le Saint-Esprit dans Ovide; et la morale la plus pure est celle des anciens. » Qu'on lise les traités d'Aristote et de Sénèque: on verra que, par comparaison avec les hommes de leur temps, nous sommes dans l'abîme des vices, et que la grâce de Dieu peut seule nous sauver. Le zèle de la chasteté et de la constance était grand chez les anciens; il n'y avait pas d'homme, si entiché de ses vices, qui n'y renonçât sur-le-champ, dès qu'il lisait ces ouvrages. On voit que la pensée de Roger Bacon ne va pas sans contradiction, et qu'il n'est guère possible, en définitive, de le compter parmi les partisans du progrès.

Quant à son homonyme, François Bacon, je ne ferai que rappeler ce mot de lui, qui n'est pas très décisif dans la question: « *Antiquitas seculi, novitas mundi* ».

Nous arrivons à Pascal, dont on connaît le traité sur l'autorité que les anciens doivent avoir parmi nous; je le réserve pour ma conclusion.

Revenons à nos autres écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle. Le premier qui ait posé véritablement et sérieusement la question du progrès continu de l'homme, est Desmarets de Saint-Sorlin, qui écrit en 1670 un *Traité pour juger les poètes grecs, latins et français*. Il s'y montre très affirmatif. Voici ses principales idées. La langue française, selon lui, est supérieure aux langues latine et grecque en richesse, en souplesse et en harmonie. C'est la jalousie à l'égard des vivants qui fait tout ce grand respect que l'on a pour les morts. — Les temps présents sont la maturité et comme l'automne du monde: ils ont recueilli les fruits et les dépouilles de tous les siècles passés; ils sont à même de profiter et de juger de toutes les inventions. L'antiquité, au contraire, n'est que la jeunesse et comme le printemps des siècles. — Les ouvrages des dieux ont été parfaits dès leur création; mais les ouvrages des hommes se corrigent les uns par les autres. — Suivent des idées de détails sur Homère et quelques autres anciens. Les derniers livres de *l'Énéide* sont d'une faiblesse étrange. Ovide a de l'esprit, mais très peu de délicatesse. Homère est un babillard qui se répète éternel-

lement ; ses comparaisons, comme celle qu'il fait d'Ajax avec un âne, sont grotesques ; ses dieux (Desmarets croit qu'il les invente) sont ridicules.

Tel fut, à vrai dire, le premier coup de feu tiré dans la bataille. Le second vint encore de Desmarets. En 1675, il écrivit une épître à Charles Perrault, où on lisait ces vers :

Viens défendre, Perrault, la France qui t'appelle ;  
Viens combattre avec moi cette troupe rebelle,  
Qui préfère à nos chants les ouvrages latins.

Cette présomption est simplement candide.

En 1683, le discret Fontenelle, très jeune alors, continue le combat par une série de petites escarmouches, qui s'appellent les *Dialogues des Morts*. Sous ce titre, pacifique et bien inoffensif, Fontenelle a agité à peu près toutes les idées littéraires, philosophiques, anti-religieuses et politiques, qui seront la substance des discussions du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il avait ce talent extraordinaire de conduire les gens très loin, sans avoir l'air de se donner la peine de changer de place. Voici un résumé de ses principales idées. Les dieux d'Homère ne sont pas des allégories (il s'écarte ici de l'opinion la plus répandue au XVII<sup>e</sup> siècle) ; mais ce sont des enfantillages, et ils n'offrent pas plus d'intérêt que les personnages non moins fabuleux des contes de la mère l'Oie. C'est Esope, dans un dialogue avec Homère lui-même, qui est chargé de développer cette idée. « Ces dieux dit-il, qui, s'estropient les uns les autres, ce foudroyant Jupiter qui, dans l'assemblée des dieux, menace Junon de la battre, ce Mars qui, blessé par Diomède, crie comme dix mille hommes et n'agit pas comme un seul, tout cela eût été bon si on l'eût présenté comme des allégories. — Pourquoi donc ? répond Homère ; le beau plait aux yeux et non le vrai. » Avec beaucoup d'ingéniosité, Fontenelle prête une raison forte à Esope et une très faible à Homère, — Dans un autre dialogue entre Erasistrate et Harvey : « Les modernes, affirme celui-ci, sont meilleurs physiiciens que les anciens. » Erasistrate ne peut guère lui répondre. Ailleurs, Socrate dit à Montaigne : « Prenez garde, l'antiquité est un objet d'espèce particulière ; l'éloignement la grossit. Des chagrins qu'on a d'ordinaire contre son siècle, l'antiquité profite. On met les anciens très haut pour rabaisser ses contemporains. — Il faut, dit Raymond Lulle, qu'en toutes choses les hommes se proposent un point de perfection au delà même de leur portée. S'ils croyaient arriver où ils arriveront, ils ne se mettraient jamais en train. Il faut qu'ils aient devant eux un terme imaginaire qui les anime. On perdrait courage si l'on n'était pas soutenu par des idées

fausses. » Comme voilà bien notre Fontenelle ! Il croit au progrès ; mais il n'y croit pas tout à fait. Est-il capable de croire tout à fait à quelque chose ? On a pu l'appeler le premier des Renans. Mon Dieu, nous dit-il, je suis partisan du progrès. Du reste, il est parfaitement possible qu'il n'existe pas ; mais il est bon que l'on y croie. Disons aux hommes et persuadons-leur qu'il existe. Ce sont eux qui font le progrès ; mais c'est le progrès qui fait les hommes. Tel est le fond des idées de Fontenelle ; très sceptique pour la théorie, il est très ferme dans la pratique. C'est l'état d'esprit des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mentionnons une intervention rapide de Pierre Perrault dans la querelle qui nous occupe, en 1678. Dans sa préface à une traduction du *Seau enlevé* de Tassoni, il écrivait ceci : « Je crois que la grande réputation dans laquelle nous voyons encore à présent les anciens auteurs ne leur a été donnée qu'à cause que leurs ouvrages ont paru dans un temps où les esprits étaient grossiers et sans érudition. »

Nous arrivons enfin à Charles Perrault. En 1686, dans la préface de son *Saint Paulin*, poème épique chrétien, il touchait déjà à la question, au moins par un côté, par celui du merveilleux chrétien. Mais c'est la séance académique du 27 janvier 1687, dans laquelle il fit lecture de son poème du *Siècle de Louis le Grand*, qui mit décidément le feu aux poudres. En majorité les académiciens étaient partisans des modernes : il n'y en eut pas moins scandale dans le monde littéraire par suite des protestations énergiques de Boileau et de ses amis. Voici les vers les plus importants de Perrault, qui contiennent la substance même de tout son poème :

La belle antiquité fut toujours vénérable ;  
 Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.  
 Je vois les anciens sans plier les genoux ;  
 Ils sont grands, il est vrai, mais ils sont comme nous.  
 Et l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,  
 Le beau siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Boileau accordera ce point particulier, et c'est sur ces deux vers que se fera la réconciliation. Mais, dans la suite, Perrault va bien plus loin :

Platon, qui fut divin du temps de nos aïeux,  
 Commence à devenir quelquefois ennuyeux...  
 Chacun sait le décri du siècle d'Aristote,  
 En physique moins sûr qu'en histoire Hérodote...  
 Dans l'enclos incertain de ce vaste univers,  
 Mille mondes nouveaux ont été découverts,  
 Et de nouveaux soleils, quand la nuit tend ses voiles,  
 Egalent désormais le nombre des étoiles...

Ces vers sont quelquefois assez brillants.

L'homme, de mille erreurs autrefois prévenu, †  
 Et malgré son savoir à lui-même inconnu,  
 Ignorait en repos jusqu'aux routes certaines  
 Du Méandre vivant qui coule dans ses veines.

Je ne crois pas, si l'on admet la périphrase classique, qu'on puisse en trouver une meilleure pour désigner la circulation du sang. Après ces idées générales, voici le jugement de Ch. Perrault sur Homère :

Père de tous les arts, à qui du dieu des vers  
 Les mystères profonds ont été découverts,  
 Vaste et puissant génie, inimitable Homère,  
 D'un respect infini ma Muse te révère.  
 Non, ce n'est pas à tort que tes inventions  
 En tout temps ont charmé toutes les nations  
 Que de tes deux héros les hautes aventures  
 Sont le noble sujet des plus doctes peintures,  
 Et que de grands palais les murs et les lambris  
 Prennent leurs ornements de tes divins écrits.  
 Cependant, si le ciel favorable à la France,  
 Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,  
 Cent défauts, qu'on impute au siècle où tu naquis,  
 Ne profaneraient pas tes ouvrages exquis.  
 Ces superbes guerriers, prodiges de vaillance,  
 Près de s'entre-percer du long fer de leur lance,  
 N'auraient pas si longtemps tenu le bras levé,  
 Et, lorsque le combat devrait être achevé,  
 Ennuyé les lecteurs d'une longue préface  
 Sur les faits éclatants des héros de leur race.  
 Ta verve aurait formé ces vaillants demi-dieux  
 Moins brutaux, moins cruels et moins capricieux.  
 D'une plus fine entente et d'un art plus habile  
 Aurait été forgé le bouclier d'Achille,  
 Chef-d'œuvre de Vulcain, où ton savant burin,  
 Sur le front lumineux d'un résonnant airain,  
 Avait gravé le ciel, les airs, l'onde et la terre,  
 Et tout ce qu'Amphitrite en ses deux bras enserre ;  
 Où l'on voit éclater le bel astre du jour,  
 Et la lune au milieu de sa brillante cour ;  
 Où l'on voit deux cités parlant diverses langues,  
 Où de deux orateurs on entend les harangues ;  
 Où de jeunes bergers, sur la rive d'un bois,  
 Dansent l'un après l'autre, et puis tous à la fois ;  
 Où mugit un taureau qu'un fier lion dévore,  
 Où sont de doux concerts, et cent choses encore  
 Que jamais d'un burin, quoiqu'en la main des dieux,  
 Le langage muet ne saurait dire aux yeux.  
 Ce fameux bouclier, dans un siècle plus sage,  
 Eût été plus correct et moins chargé d'ouvrage.  
 Ton génie abondant dans ses descriptions  
 Ne t'aurait pas permis tant de digressions,

Et, modérant l'excès de tes allégories,  
 Eût encore retranché cent doctes rêveries  
 Où ton esprit s'égare et prend de tels essors  
 Qu'Horace te fait grâce en disant que tu dors.

En opposition aux grands écrivains de l'antiquité, Perrault citait ceux des modernes qui lui paraissaient les plus grands.

Les Regniers, les Maynards, les Gombaulds, les Malherbes,  
 Les Godeaux, les Racans, dont les écrits superbes,  
 En sortant de leur veine et dès qu'ils furent nés,  
 D'un laurier immortel se virent couronnés.  
 Combien seront chéris par les races futures,  
 Les galants Sarrasins et les tendres Voitures,  
 Les Molières naïfs, les Rotrous, les Tristans,  
 Et cent autres encor, délices de leur temps !

Au moins n'oubliait-il pas les meilleurs, si l'on admet qu'il ne devait pas nommer ceux qui étaient tout à fait ses contemporains.

Nous savons quelles furent les protestations de Boileau. Je néglige ici la partie anecdotique de la querelle, et je me borne à l'histoire des idées. Dans ce manifeste, Perrault affirme donc que les modernes peuvent valoir les anciens et que le plus grand poète de l'antiquité a bien des faiblesses, bien des invraisemblances et est en somme un grand poète négligé. C'est sur Homère que se concentrera toute la discussion.

Après cette publication mémorable, parurent, de 1688 à 1697, les *Parallèles des anciens et des modernes*, où, en prose mêlée de vers, mais sans développement lyrique, d'une façon très sérieuse et très habile, avec une connaissance suffisante de l'antiquité, Charles Perrault chercha à défendre son opinion, à la rectifier et à la préciser et aussi à la rattacher à la grande question du progrès indéfini, qu'il devait exposer mieux que personne : ce qui est sa gloire.

C. B.



# Comment Pline le Jeune arrangeait sa vie

Cours de M. JULES MARTHA

Professeur à l'Université de Paris.

Je me propose aujourd'hui de montrer comment Pline, que nous avons vu en possession de tous les éléments de bonheur possibles, avait organisé sa vie. Comme tous les Romains qui n'étaient pas obligés par leur pauvreté de rester à la ville, il est tantôt à Rome, et tantôt à la campagne. Mais c'est à Rome que le soin de sa carrière le retient la plupart du temps, car il a l'ambition d'être un second Cicéron, et de gravir, comme celui-ci, tous les échelons de la hiérarchie administrative. Dans sa lettre 8<sup>e</sup> du livre IV, il annonce à un de ses amis qu'il vient d'y avoir une place libre dans le Collège des Augures, qu'il l'a sollicitée et obtenue; « non pas, ajoute-t-il, que j'y tinsse particulièrement, mais Cicéron a été augure ». Je suppose qu'il ne tenait pas à avoir la tête coupée, comme Cicéron; il n'a pas suivi son modèle jusque-là. Quoi qu'il en soit, s'étant résolu à reproduire dans sa vie politique l'image du grand orateur, il fallait qu'il habitât Rome, car c'était là seulement qu'un avocat pouvait être mis en vue, et, pour faire son chemin dans la carrière administrative, l'unique moyen était de gagner la faveur de l'empereur ou de quelque personnage approchant l'empereur. Aussi voyons-nous que Pline a de très bonne heure fixé son séjour dans la capitale. Après la mort de son oncle, libre d'organiser son existence comme il l'entend, son service militaire terminé, il vient à Rome, et y demeure, tout près des personnes influentes qui peuvent aider son ambition.

Sa vie est alors très occupée; il n'a pas un instant de répit. Il est surtout pris (car il devient vite l'avocat à la mode) par les affaires judiciaires. Ce n'est pas qu'il plaide beaucoup, à l'époque du moins où ses lettres nous le font connaître, c'est-à-dire entre sa trente-cinquième et sa quarante-cinquième année; sa réputation lui permet de n'accepter que les causes très importantes, les causes à scandales, celles qu'il qualifie d'*illustres*. Mais il se donne beaucoup de mal pour bien plaider, et il est très conscien-

cieux. De plus, il travaille sans cesse à entretenir son éloquence, car il a toujours peur qu'un accroc ne vienne compromettre sa renommée. De là la nécessité pour lui de prendre dix fois plus de peine que ses confrères.

De plus, sa situation de grand orateur lui impose certains devoirs de patronage. Il doit s'intéresser aux jeunes gens qui ont l'ambition de devenir avocats ; il faut qu'il leur donne des conseils, qu'il les reçoive chez lui, qu'il assiste à leurs premières plaidoiries pour les encourager ; il n'est d'ailleurs pas fâché de paraître à l'audience sans y plaider, parce que tout le monde a les yeux sur lui, et que c'est pour lui, non pour les juges, que les avocats plaident réellement. Toutes ces occupations le retiennent tellement que, lorsque sa femme, malade à la suite d'un accident, est obligée d'aller se reposer près du golfe de Naples, dans une de ces stations balnéaires si à la mode chez les Romains, il ne peut pas l'accompagner. Il en est très malheureux ; mais il a tant d'affaires au barreau qu'il ne saurait quitter Rome.

Ce qui l'occupe encore, ce sont ses fonctions administratives et ses fonctions politiques, à l'époque surtout où les lettres nous le représentent. Il est, en effet, à partir de 95 à peu près, et pendant trois ans, *præfectus ærarii militaris*, préfet du trésor militaire ; c'est-à-dire qu'il partage avec deux ou trois autres la gestion de cette caisse de retraites militaires où entraient une partie de l'impôt des héritages, et l'impôt prélevé sur les ventes publiques dans tout l'empire. La perception et l'enregistrement de ces revenus donnaient lieu à une comptabilité très compliquée ; après quoi, ce n'était pas une petite affaire de répartir cet argent dans l'immense armée romaine. Dans sa lettre 10<sup>e</sup> du livre I, Pline se lamente de tant de travail : « Je suis une malheureuse victime, la victime d'un emploi certes très important, mais si absorbant ! Je passe ma vie à écouter et à juger des contestations, à répondre à des requêtes, à faire des règlements et à écrire un nombre considérable de lettres. Malheureusement, dans ces lettres, les belles-lettres n'ont point de part. »

Après cet emploi, la confiance de l'empereur l'appelle à des fonctions financières plus importantes encore, qu'il conserve pendant quatre ans, et pour lesquelles il n'a qu'un collègue : il est préfet du trésor de l'empire, c'est-à-dire en somme ministre des finances. Il lui est interdit de quitter Rome sans un congé formel de Trajan : encore ne peut-il s'absenter que quelques jours de suite. Entre temps, en l'année 100, il est nommé consul. Puis il est sénateur. Au Sénat, en raison de son éloquence, toutes les fois qu'il y a une affaire un peu grave, on le met en avant, pour

préparer ou une défense, ou un réquisitoire, en compagnie de Tacite, son ami. Ajoutez qu'à tout instant il est appelé au conseil de l'empereur : cela fait une vie officielle extrêmement occupée.

Mais il a en outre des obligations mondaines, et des plus variées : en premier lieu, celles qui tiennent à sa condition d'homme de lettres. Nous avons vu quelle place les lectures publiques occupaient alors dans la vie des Romains. Or Pline a le goût de ces divertissements littéraires : il lui arrive souvent d'en donner chez lui. De plus, en sa qualité de maître écrivain, il ne peut se dispenser d'aller entendre certains jeunes débutants qu'il faut encourager. La politesse l'oblige à ne pas négliger les grands personnages amateurs de littérature, qui sont pour la plupart très ennuyeux ; l'affection le contraint à ne pas délaisser ceux qui sont ses amis. Bref, il n'y a pour ainsi dire pas à Rome une seule séance littéraire où ce pauvre Pline ne se croie tenu d'aller se morfondre.

En second lieu viennent les obligations mondaines que créent les relations amicales. Celles-là passent toutes les autres. Pline a ce caractère particulier, d'être l'ami de tout le monde, parce qu'en effet il est très bon et très aimable. Or les amis de Rome ressemblaient à ceux de tous les pays : quand ils avaient un des leurs en situation de les aider, ils se servaient de lui. Pline, grand personnage, sénateur, très bien en cour, était naturellement le point de mire de cette foule d'amis qu'il s'était faits : de sorte que, de tous côtés, on lui écrivait pour lui demander des services de toute espèce. Et puis on venait le consulter sur des questions de droit ; on le priait d'assister à une audience, à des fiançailles, à des noces. Un beau jour, on lui demande de fournir un gendre : il fournit un gendre. Une autre fois, c'est un ancien ami de sa famille qui a besoin d'un précepteur : et voilà ce pauvre Pline, parce qu'il a de grandes obligations à cet ami, qui se met en quatre pour lui : il visite toutes les écoles de Rome, entend la classe dans chacune : après quoi il fait son rapport et conseille de prendre tel précepteur qu'il désigne, comme étant le meilleur ; ajoutez qu'il avait dû écrire à droite et à gauche pour avoir des renseignements sur la moralité du susdit professeur. Enfin, il a beaucoup de ses amis qui veulent occuper des fonctions politiques ou administratives : il écrit donc lettres sur lettres pour faire placer ses candidats. Mieux encore : il fait des visites pour eux. « Je vais de maison en maison, écrit-il ; je vais même au palais trouver l'empereur, afin de recommander mon jeune ami. » Et il prie un autre personnage influent de l'accompagner pour que sa démarche soit plus efficace.

Beaucoup de ces obligations paraîtront bien futiles ; mais Pline les prenait au sérieux. Dans la lettre 16<sup>e</sup> du livre VIII, il nous dit : « Je ne connais plus le loisir ni le repos... Mais il n'y a point d'étude, quelque précieuse qu'elle soit, qu'on ne doive sacrifier aux intérêts et aux devoirs de l'amitié. Du reste, les études elles-mêmes, les livres que nous lisons nous recommandent les obligations d'amitié comme le plus sacré de tous les devoirs. » Il n'y a qu'un moment de l'année, écrit-il dans la lettre 9<sup>e</sup> du livre VI, où j'aie du repos : c'est pendant les fêtes nationales, pendant les jeux du cirque, qui ne m'intéressent pas.

Cette existence très surchargée de devoirs officiels et officieux ne lui déplaisait pas, parce qu'il aimait à se mettre en avant et qu'il avait la passion de la gloire. Si fatigué qu'il fût, il ne laissait pas de trouver très agréable d'être un des principaux personnages de la cité, et de s'entendre louer de tous les côtés, comme un homme très bon et très serviable. Pourtant, à certains moments, ses occupations l'accablent. Il sent qu'il en a vraiment trop ; alors lui vient la nostalgie des études : il pense qu'il est excellent de se faire bien venir de ses amis, de ses parents ; mais la postérité ? On l'oublie pendant ce temps-là ! Et il trouve qu'il est très dur de ne pouvoir ni lire, ni écrire, ni faire de ces fameux petits vers que sa femme chante ; et il a des accès de découragement en pensant qu'un temps si précieux est passé à des bagatelles, à des niaiseries, à des choses froides, *frigidæ res*, comme il les appelle. Voici une lettre (I, 9) qui nous montrera bien de quel genre sont les réflexions qu'il fait alors :

« C'est une chose bien étonnante de voir comment le temps se passe à Rome. Prenez chaque journée à part : il n'y en a pas qui ne soit remplie. Rassemblez-les toutes : vous êtes surpris de les trouver si vides. Demandez à quelqu'un : qu'avez-vous fait aujourd'hui ? Il vous dira : j'ai assisté à une cérémonie de prise de robe virile ; j'ai assisté à des fiançailles ; un tel m'a fait appeler à une audience ; un tel, à une consultation. Chacune de ces choses, au moment où on la fait, paraît nécessaire ; toutes ensemble, elles paraissent inutiles ; et encore bien davantage quand on les repasse dans une agréable solitude. Alors, vous ne pouvez pas vous empêcher de dire : à quelles bagatelles j'ai perdu mon temps ! »

Dans ces moments-là, il rêve à la campagne, comme Horace : *O rus, quando te aspiciam !* « Quand pourrai-je aller jouir, dit-il à un ami, de cette vie délicieuse qui est la vôtre, ô vous le plus heureux des hommes ! » — « Je soupire, dit-il ailleurs (II, 8), après les innocents plaisirs de la campagne, avec la même ardeur que le

malade soupire après le vin, après les bains, après l'eau fraîche. Puisque je ne puis défaire ces liens étroits qui me retiennent, ne pourrai-je jamais les rompre ? Jamais, sans doute ; car de nouvelles affaires s'ajoutent toujours aux précédentes avant que celles-ci soient terminées. La chaîne de mes occupations ne fait que s'allonger et que s'appesantir. »

Cette chaîne finit pourtant par se casser. Un moment vient où il peut enfin réaliser son rêve, et aller, pour quelque temps du moins, se reposer à la campagne. Alors où va-t-il ? Il n'est embarrassé que pour choisir ; car, si nous faisons le compte de ses villas, nous voyons qu'il en a à Côme, à Tusculum, à Tibur, à Préneste, en Toscane, et aux bords de la mer, sans parler des propriétés de la mère de sa seconde femme qui l'invite souvent, et celles d'une quarantaine d'amis qui sont enchantés de l'héberger chez eux. Cependant ces villas de Tusculum, de Tibur et de Préneste n'ont pas grande importance : ce n'étaient probablement que de petites propriétés de labour avec un pied-à-terre insuffisant pour recevoir le maître... Mais il reste celles de Côme, de Toscane et du Laurentin, dont il nous parle très longuement et qui ont pour lui beaucoup d'attraits.

La première a l'avantage d'être un bien de famille, et de lui rappeler de chers souvenirs : il était né à Côme ; ses parents y avaient vécu ; toutes ses propriétés héréditaires étaient aux environs du lac. La famille de Calpurnia, son grand-père Fabatus et sa tante Hispulla y habitaient encore, et Pline allait souvent les voir. Il avait enfin là les camarades avec lesquels, enfant, il avait joué, couru, pêché, chassé ; c'était une vraie joie pour lui de les retrouver, d'autant plus que, restés de petits propriétaires, ils le révéraient, lui, comme le grand personnage de l'endroit. Le site d'ailleurs était charmant. Notre auteur est un des rares anciens qui aient eu vraiment le goût de la nature ; il ne passait point à côté d'un beau paysage comme la plupart des Romains, sans y prendre garde. Aussi jouissait-il réellement des merveilleux spectacles que présentent aux yeux les environs de Côme.

La lettre 7<sup>e</sup> du livre IX nous donne la description des deux maisons qu'il y possédait. Il les avait appelées de noms très singuliers : *Tragédie* et *Comédie*, parce que l'une se dressait sur un rocher, comme sur une espèce de cothurne, tandis que l'autre s'étendait sur un terrain bas, dans la plaine. L'une d'elles était au bord du lac, dans une petite crique très jolie, bien éclairée par le soleil, entourée de verdure : une chambre s'avancait en encorbellement sur le lac, si bien que, sans sortir de son lit, on pouvait jeter l'hameçon et prendre du goujon. L'autre était un peu en

arrière, mais elle offrait une très belle vue sur les montagnes boisées d'alentour.

Tels sont les agréments qu'offrait à Pline une villégiature à Côme. Il semble qu'il aurait dû en profiter souvent ; mais de grands inconvénients l'en détournèrent. D'abord Côme était extrêmement loin de Rome, à une époque où il fallait voyager en chaise ou à cheval ; Calpurnia n'était pas toujours en bonne santé ; et puis, Pline ne pouvait guère avoir de congé assez long pour séjourner là-bas le temps convenable. De plus, ces villas, quoique charmantes, étaient peut-être un peu trop rustiques ; non pas que notre auteur fût un grand seigneur qui aimât le luxe à la façon d'un Hortensius, d'un Cicéron, d'un Lucullus ou d'un Varron ; il menait une vie beaucoup plus simple que ces illustres personnages ; mais il avait pris à Rome des habitudes qui, forcément, n'étaient pas celles de ses parents : ceux-ci, braves bourgeois campagnards, passaient leur temps à cultiver leurs terres et à surveiller leurs gens : ils ne paraissent pas avoir eu un goût très vif ni pour la poésie, ni pour Démosthène ou Cicéron. Aussi n'y avait-il point dans leur maison de bibliothèque, ni d'endroit bien tranquille où l'on pût étudier : on entendait de partout les cris des gamins qui couraient et le bruit des rameurs sur le lac. Pline a sans doute essayé de mettre un peu de confortable dans ses habitations, il écrit même à un de ses amis qu'il fait construire une petite annexe. Mais il y était par trop dépaycé, et ces villas rustiques n'étaient pas, en somme, celles qu'il préférait.

Il aimait mieux celle de Toscane et celle du Laurentin, qui avaient le double avantage d'être beaucoup plus proches de Rome et d'avoir une installation des plus confortables. Dans la lettre 7<sup>e</sup> du livre V, il écrit à un de ses amis : « Je vous décris mes villas ; j'espère que vous n'aurez pas moins de plaisir à lire ma description que j'en ai eu à la faire. Je vous ferai, ajoute-t-il, visiter tous les coins et recoins, *omnes angulos*. » Et c'est vraiment le tour du propriétaire qu'il fait faire à son ami ; il ne lui épargne rien. Il serait trop long de citer cette lettre ; je me bornerai à donner un aperçu rapide des agréments qu'elle énumère.

Pour commencer par la villa de Toscane, elle est située entre la chaîne des Apennins et le Tibre, dans la partie où ce fleuve n'a pas encore infléchi son cours vers le sud-ouest, et est à peu près parallèle aux montagnes. C'est, paraît-il, un site délicieux. Imaginez, dit Pline, un amphithéâtre immense, et tel qu'on n'en peut trouver que dans la nature ; une vaste plaine, environnée de montagnes, lesquelles ont leurs cimes chargées de forêts très hautes et très anciennes, va vers le Tibre avec une pente très

légère et se relie par une série de contreforts et de collines à la chaîne des Apennins. L'aspect est très varié : il y a des terres de labour qui s'étendent à perte de vue ; il y a de nombreux coteaux, couverts de vignes, qui forment haie, ou se promènent en festons d'arbre en arbre ; il y a des prairies immenses, très riantes et très vertes. Pline insiste beaucoup sur l'abondance d'eau courante qui donne de la fraîcheur à cette vallée ; habitué dès l'enfance aux paysages du lac de Côme, il aime les cascates et les petites fontaines. D'ailleurs il n'y a point à craindre ici les fièvres des marais : les eaux s'en vont aisément jusqu'au Tibre, dont le cours, à cet endroit, est très fort. L'ensemble est si pittoresque, dit Pline, que, quand on se tient sur une hauteur, on croirait voir un véritable paysage peint par un peintre de grand talent. La maison est très bien située : parallèle à l'Apennin, elle a sa façade principale au midi ; elle est assez haut perchée pour qu'on puisse embrasser d'un coup d'œil tout le panorama de la plaine, sans qu'on se fatigue à y parvenir : la pente qui y mène est, en effet, si douce qu'on y arrive sans s'apercevoir qu'on a monté.

Décrire la villa n'est guère possible, par la raison que c'est en propriétaire et non en architecte que Pline nous la fait parcourir. Le lecteur est dans la situation de quelqu'un à qui l'on décrit un appartement qu'on vient de visiter : si vous ne lui dessinez pas le plan au crayon, il saura tout juste le nombre des pièces, mais il se figurera très mal leur disposition. Tous les architectes qui ont voulu faire le tracé de cette maison de Pline d'après ce qu'il en dit sont arrivés à des résultats différents. Mais ce que nous voyons clairement, c'est qu'elle est très spacieuse et peut contenir un nombreux personnel d'esclaves et d'affranchis. Il y a, selon l'usage romain, beaucoup de pièces sans fenêtres, avec portes s'ouvrant sur des cours. Les chambres à coucher sont très nombreuses, mais petites ; en ces pays-là, on couche le plus souvent dehors. Il y a une véritable abondance de salles à manger : l'une est destinée aux grandes réceptions, une autre aux réceptions familières. Ce qui est particulier, c'est que les pièces n'ont pas d'appropriation définie pour toute l'année. Selon que le soleil tourne, selon qu'il est plus doux ou plus brûlant, on choisit pour le repas une salle exposée à ses rayons, ou tournée à l'ombre. Il en est de même pour les chambres à coucher.

L'intérieur paraît avoir dû être assez coquet. Pline nous donne la description d'une pièce qui est garnie de marbres de couleurs diverses jusqu'à hauteur d'appui ; le mur représente des branches d'arbre et des petits oiseaux, si bien peints qu'on les croirait vivants : c'est exactement le style de décoration des intérieurs

qu'on a pu observer à Pompéi. Autour de la maison, il y a, pour se promener, une grande galerie à colonnades. N'oublions pas les bains : il y a d'abord toute une installation de bains chauds, avec des tuyaux qui passent dans les murs, des salles pour transpirer, des appareils à douches ; il y a ensuite les bains tièdes, puis les bains froids en baignoire, et les bains froids en piscine, quand on désire s'ébattre davantage, près d'un puits qui donne continuellement de l'eau fraîche. A côté sont les vestiaires et la grande salle appelée palestine, où l'on fait la réaction après le bain.

Je passe au jardin. C'est une combinaison de beautés naturelles et de beautés artificielles. Il y a de nombreuses pelouses, de véritables prairies couvertes de fleurs, des vignes, des champs, des perspectives sur la campagne très bien aménagées, des allées d'arbres droites ou tournantes, disposées de manière que le promeneur ait à volonté de l'ombre ou du soleil, une grande quantité de buis taillé en pyramides, comme à Versailles, ou en forme d'animaux, d'hommes, d'objets de toutes sortes ; le nom du propriétaire, celui du jardinier sont dessinés en un certain endroit par la coupe du buis. Le principal charme de ce jardin est dans les eaux courantes : il y en a partout ; ce sont des bassins, des jets d'eau, des rigoles pourvues d'écluses qui permettent de diriger l'eau d'un côté ou de l'autre pour arroser les arbres et les fleurs ; ce sont encore des cascades et des cascadelles. L'un des bassins est situé à côté d'un pavillon qu'ombragent du lierre, des vignes grimpantes et des roses, et près duquel sont des singes de marbre blanc ; il y a un jet d'eau calculé de façon que l'eau atteigne toujours le bord du bassin : c'est là une salle à manger ; le bassin sert de table ; les mets sont portés par des bateaux en forme de cygnes.

Plin trouve ce séjour délicieux ; c'est sa résidence favorite pour les mois d'été : la fraîcheur, grâce aux zéphirs qui soufflent de la montagne, et grâce à l'eau courante, y est exquise.

La villa du Laurentin est agréable en toute saison, mais surtout en hiver. Elle est plus rapprochée encore que celle de Toscane : sa distance de Rome n'est que de dix-sept milles, c'est-à-dire d'environ vingt-cinq kilomètres. Une partie du voyage se fait en voiture sur la grand'route, et le reste à cheval sur les sables de la mer, car cette propriété est baignée par la mer. Nous y voyons la même profusion de pièces, affectées à différents usages, que dans la maison de Toscane. Il y a de plus une grande galerie soutenue par des colonnes thraces, formant véranda, qui s'avance sur la mer même : elle est pourvue de volets qu'on ouvrait ou fermait suivant l'exposition qu'on désirait avoir, et de vitres, ce



qui était un luxe tout nouveau et encore très rare. Bien entendu, les salles de bains, là non plus, ne font pas défaut; cependant il n'y a pas de piscine, parce que l'eau est assez difficile à se procurer. Il est vrai, dit Pline, que, tout près de là, l'on trouve un village qui possède un établissement de bains très confortable.

Le grand agrément de cette résidence, pour Pline, est une chambre située très à l'écart, d'où il n'entend aucun bruit, pas même, dit-il, pendant les Saturnales. Le jardin ne ressemble pas à celui de Toscane. D'abord le buis y vient mal et se dessèche au souffle de la mer; il est remplacé par le romarin. Il y croit des figuiers, des myrtes, des vignes, des fleurs d'hiver, et en particulier d'immenses parterres de violettes. Dans sa bibliothèque, Pline est chauffé par des tuyaux d'eau chaude qui passent dans l'épaisseur du mur; tous les détails que nous donne la lettre 17<sup>e</sup> du livre II nous font supposer en effet que c'est là une habitation d'hiver.

Telles sont ces deux propriétés, que notre auteur appelle ses délices. Là il mène une existence très calme; il donne un certain nombre d'heures aux exercices physiques: il monte à cheval, il pêche, il chasse: il a bien soin alors d'emporter ses tablettes; car, s'il ne prend rien, ce qui lui arrive, il rapporte au moins des pièces de vers. Puis il s'intéresse aux travaux rustiques, il va au pressoir et goûte son vin doux. Le reste du temps, il est en chaise longue, ou en chaise à porteurs, ou assis dans son jardin, et rêve littérature. De temps à autre, il invite un certain nombre d'amis. C'est ainsi qu'il se délasse de ses fatigues de Rome, en songeant beaucoup à la postérité, pour laquelle il a enfin le loisir de travailler.

C. B.

---

## Etude des Institutions politiques en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle

Conférence de M. CHARLES SEIGNOBOS,

*Maître de conférences à l'Université de Paris.*

---

Avant de commencer l'étude même des faits, il importe d'expliquer l'objet proposé, la méthode à suivre et l'ordre dans lequel les questions seront présentées.

Que signifient les termes mêmes du titre : *institutions politiques* ? Le mot institution a été, un temps durant, très à la mode ; et l'histoire des institutions a semblé devoir remplacer l'étude décriée des événements. Mais l'on s'est aperçu ensuite que cette histoire a un caractère trop abstrait pour rendre un compte suffisant de l'évolution. Elle part d'une opération arbitraire : isoler une espèce d'acte social désigné par un nom officiel. C'est là un procédé de l'histoire juridique ; et l'histoire des institutions est née dans le monde des juristes. Le terme d'institutions peut être pris dans deux sens, général ou restreint. Général, il s'appliquerait à tous les usages communs qui établissent des rapports permanents entre des hommes. Un cercle ou une école, une bourse ou un journal sont des institutions, comme un tribunal ou un parlement. Mais le sens le plus fréquent est plus restreint, et le mot d'institutions se réduit aux usages consacrés officiellement par une autorité publique. Même en ce sens restreint, les institutions sont encore si nombreuses et si variées qu'il serait difficile de les exposer d'ensemble ou même de les connaître toutes. Il y a en effet des institutions dans presque toutes les branches de l'activité humaine. S'il n'y en a pas dans les usages matériels de la vie privée, il y en a du moins dans la vie économique, sociale, politique, intérieure et extérieure, même dans la vie religieuse, scientifique, artistique. Nous réduirons notre étude aux institutions politiques, plus spécialement réservées à l'histoire générale. Les autres dépendent de branches spéciales.

Mais le mot « politique » même a besoin d'être défini. Au sens large, il désigne toutes les organisations de vie publique destinées à régler les rapports généraux entre tous les membres de l'Etat et entre les Etats, donc tous les services techniques organisés et dirigés par une autorité officielle, armée, tribunaux, travaux publics, assistance, enseignement, diplomatie. Nous le prendrons ici au sens étroit, organisation du gouvernement proprement dit, c'est-à-dire du personnel de direction qui décide la marche générale de l'Etat et donne des ordres aux personnels spéciaux des services d'application. C'est en ce sens que l'on dit *s'occuper de politique*. Donc nous laisserons de côté tout ce qui a trait aux services spéciaux, à l'*administration*, pour nous borner au régime de direction générale, à l'étude du gouvernement. Cette limitation, je l'ai adoptée pour deux raisons : l'une pratique, — l'étude des services spéciaux n'étant pas assez avancée ni les travaux préparatoires assez poussés pour que l'on puisse faire un tableau de l'ensemble ; — l'autre d'exposition pédagogique, — l'étude relative au XVIII<sup>e</sup> siècle devant être beaucoup plus fragmentée, moins ins-

tructive que pour le XIX<sup>e</sup> siècle, car chaque État a alors son régime particulier, produit d'accidents locaux. La comparaison, dans ces conditions, serait impossible ; or le principal intérêt d'une étude d'institutions spéciales, c'est de prouver ce qu'elles ont de commun.

La période dans laquelle nous nous plaçons est la deuxième moitié XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est celle où se produisent les trois grandes révolutions décisives dans l'organisation des gouvernements civilisés, établissement du régime parlementaire anglais, de la démocratie fédérative aux Etats-Unis, de la démocratie centralisée en France. Ces révolutions bouleversent les conditions fondamentales de la vie politique civilisée, puisqu'elles renversent le principe de direction des sociétés établi depuis l'origine du monde civilisé et le remplacent par un principe nouveau et opposé. Au lieu d'un chef personnel, exerçant son autorité de direction au nom d'un principe mystique, coutume ou religion, elles mettent en effet un chef collectif qui dirige au nom du peuple, en vertu du principe rationnel de la souveraineté du corps des gouvernés. C'est là ce qui donne à cette période une importance exceptionnelle dans l'histoire politique du monde.

L'intérêt est dans la transformation radicale du système de gouvernement plutôt que dans le détail des institutions. Aussi, au lieu d'une description du mécanisme des institutions, nous avons préféré prendre l'histoire du changement qui domine tous les autres, la transformation du gouvernement central, la formation du régime nouveau.

Pour les limites de temps, j'ai employé un terme vague, et encore est-il trop précis. La deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est la période du despotisme éclairé, des révolutions et des agitations parlementaires. Mais nous ne nous enfermons pas strictement dans la période de 1750 à 1800 ; il nous faudra remonter plus haut pour étudier les origines du mouvement dans les pays anglais et peut-être du mouvement d'esprit en France. Peut-être enfin nous faudra-t-il descendre plus bas pour montrer l'établissement définitif du régime nouveau.

Nous devons aussi indiquer les limites de lieux. Je n'ai voulu donner dans le titre aucune indication géographique. Cela était matériellement impossible, car il aurait fallu énumérer des pays qui ne sont compris sous aucun nom commun ou donner un titre inexact, tel que Européens, civilisés, chrétiens. Cependant, d'après le sens que je donne au mot politique et d'après la période à étudier, il est évident qu'il s'agit surtout des pays où s'opère la grande transformation : Angleterre, Etats-Unis, France, et acces-

soirement des pays qui en ont subi le contre-coup, les colonies anglaises (quoique faiblement), les Etats européens révolutionnés par la France, les Etats monarchiques influencés par le mouvement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est impossible de séparer l'Europe de l'Amérique européenne, car l'exemple des Américains a agi directement sur la France. En somme, c'est surtout l'histoire de l'Occident, du groupe d'Etats des deux côtés de l'Atlantique dont l'évolution est solidaire et dont l'histoire est par suite indissolublement liée. Le titre le plus exact de ce cours serait : *Histoire de l'introduction dans le monde européen-américain du régime de gouvernement représentatif.*

Par quelle méthode peut-on aborder cette histoire ? Il faut se rendre compte des conditions spéciales à ces questions à trois points de vue : matériaux, critique, groupement des résultats.

1<sup>o</sup> MATÉRIAUX. — Les matériaux sont en quantité énorme, et il est impossible d'opérer autrement que de seconde main. Il est déjà difficile d'arriver à en dresser la liste ; cependant les travaux récents de la bibliographie ont simplifié la besogne. M. Langlois (*Manuel de Bibliographie*) donne les procédés pratiques, il indique les répertoires rétrospectifs de bibliographie par Etats, les répertoires de bibliographie périodique. Il faut compléter en recherchant les articles des grandes revues d'histoire ou de politique. On arrive ainsi à une bibliographie pratiquement suffisante des sources et des travaux dans les différents pays.

On s'aperçoit ainsi que le dépouillement des sources (recueil de matériaux) est fait très inégalement et laisse encore de grosses lacunes. Il est très avancé aux Etats-Unis, où, depuis vingt ans, il s'est créé une école historique scientifique qui a rompu avec la rhétorique patriotique et le romantisme. Les documents de la période révolutionnaire et coloniale ont été réunis dans les différents Etats, surtout au Nord. (Bibliogr. dans Winsor et les Revues.)

Il est moins avancé en Angleterre, où les Universités travaillent peu, où le travail n'est pas organisé par corps, mais reste individuel. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a d'ailleurs été abandonné aux historiens du droit constitutionnel. Mais l'Angleterre a l'avantage d'avoir des recueils contemporains anciens, les journaux et l'*Annual Register*, les *Records* parlementaires.

En France, il n'a encore été fait aucun essai de dépouillement systématique des documents du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y a beaucoup de travaux individuels, plusieurs célèbres, mais construits avec une quantité insuffisante de matériaux (Tocqueville). Pour la période révolutionnaire, le dépouillement régulier a été entrepris par M. Aulard ; mais ce dernier sait quelles lacunes restent encore à combler.

Dans les pays de l'Europe centrale, surtout en Prusse, le travail a également été entrepris. Voir les recueils de Waitz, la *Deutsche Zeitschrift für historische Wissenschaft*. Les publications d'archives prussiennes se rapportent surtout à cette période. En Autriche, la tentative est plus récente (*Österreichisches Staats Lexicon*). — Les Etats du Midi n'ont fait encore que des publications assez médiocres.

2<sup>o</sup> CRITIQUE. — Les documents peuvent être divisés en cinq catégories au point de vue de la critique :

a. *Documents officiels publics contemporains*. — Ce sont les lois, ordonnances, règlements, procès-verbaux ; ils n'apprennent que des faits conventionnels, des formules ou des détails d'exécution, presque rien sur le caractère véritable des gouvernements.

b. *Documents officiels secrets contemporains*. — Cette catégorie comprend les rapports, instructions, lettres ; elle est très instructive pour ce qui concerne le fonctionnement réel du gouvernement.

c. *Récits contemporains, lettres, journaux*. — Ils ont les mêmes avantages que les précédents ; mais la valeur en varie beaucoup suivant la situation de l'auteur. Les plus instructifs sont ceux des hommes mêlés à l'action politique. Ils sont très nombreux en Angleterre, où il a été publié nombre de recueils de lettres et de journaux privés d'hommes d'Etat. Les journaux publics y sont libres. En France, sauf quelques années de la Révolution, et partout ailleurs sur le continent, les journaux ne sont que des organes de publication officielle, sans plus de valeur historique que les journaux russes actuels.

d. *Récits postérieurs, mémoires, histoires*. — C'est là la source la plus suspecte, celle d'où sortent les erreurs ; tout récit écrit quelques années après les événements ne représente plus qu'un mélange d'impressions et de souvenirs qui ne soutient pas l'examen comparé avec les documents contemporains.

e. *Les ouvrages de politique théorique, traités, pamphlets, etc.* — Ils n'ont d'autre portée que de faire connaître les opinions de l'auteur. Ils sont parfois utiles pour déterminer la première apparition d'une idée ; mais on n'en peut rien tirer pour l'histoire réelle des institutions et rarement pour l'histoire de l'opinion publique, car il n'existe aucun moyen pour atteindre le rapport entre l'opinion d'un auteur et celle de sa société. Il faut des renseignements extérieurs.

Les documents les plus sûrs sont ceux de la deuxième et troisième catégorie. Ils ont été les derniers publiés, et le dépouillement n'en est pas encore achevé. De là résulte une conséquence prati-

que. Il ne faut pas se servir des travaux d'ensemble antérieurs à une vingtaine d'années.

3<sup>o</sup> GROUPEMENT DES FAITS. — La critique n'est qu'une opération préparatoire pour obtenir des résultats isolés. Il faut encore une opération d'assemblage, une construction d'autant plus difficile que la masse des résultats de détail est plus grande. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle serait pratiquement impossible si nous ne possédions déjà un grand nombre de groupements partiels. Ce travail est à peu près fait en Angleterre et aux Etats-Unis ; il est très avancé en Prusse, commencé en France et en Autriche pour le règne de Louis XVI et la Révolution. On peut, dans ces conditions, aborder une construction d'ensemble. Ce travail consiste à rassembler les résultats obtenus séparément pour chaque Etat et à les comparer de façon à déterminer les caractères communs, s'il y en a eu, et l'évolution générale de l'organisation du gouvernement. C'est justement cette comparaison qui fait l'intérêt de l'étude, étude d'histoire comparée. La raison de ce genre d'étude est d'abord de faire comprendre les causes générales de l'évolution du gouvernement, par suite le fondement pratique de la vie politique moderne ; ensuite d'écarter les explications locales et les préjugés sur le tempérament politique propre de chaque Etat.

Voici enfin la méthode d'exposition, la division du sujet, c'est-à-dire les différentes questions et l'ordre d'étude.

1<sup>o</sup> Indiquer l'organisation du gouvernement avant la transformation, décrire l'ancien régime de gouvernement, les principes sur lesquels étaient fondées les institutions, principes pratiques, usages fondamentaux communs aux Etats. On s'en tiendra aux pratiques fondamentales des gouvernements absolus : pouvoir personnel du souverain, délégation aux ministres, limites pratiques du pouvoir, concurrence avec des autorités traditionnelles.

2<sup>o</sup> La crise de transformation du régime. Il faut nécessairement l'étudier en prenant isolément chaque Etat, surtout ceux qui ont servi aux autres de modèles : Angleterre, Etats-Unis, France. Pour l'Angleterre, il conviendra de remonter au XVII<sup>e</sup> siècle ; on étudiera ensuite pour chacun des Etats la crise et le régime qui en est sorti, puis on cherchera l'action sur les autres Etats. Ce sera la partie la plus longue et la plus importante.

3<sup>o</sup> Enfin les conséquences de la crise sur le gouvernement des peuples civilisés formeront la dernière partie. Après avoir suivi par ordre géographique ou chronologique les faits de la crise politique, il faudra prendre d'ensemble l'organisation politique et examiner une à une chacune des parties du gouvernement dans tous les Etats : le souverain, les ministres, les assemblées ou les

opérations, le corps électoral, le pouvoir ecclésiastique, les partis, la presse politique, de façon à préciser la transformation opérée dans la vie politique par la grande crise du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A. C.

## Chronique des lettres.

### Quelques mots sur le système de « la liberté des études » (1).

(Suite et fin)

Une autre conséquence de la liberté des études, c'est la faculté pour l'étudiant de prendre des notes au cours ou de n'en point prendre, selon que bon lui semble. Pour peu qu'il fasse chaud, qu'on ait fêté la veille quelque immortel principe ou simplement qu'en suprême arbitre du cours que l'on suit, on juge la leçon du jour de minime importance, on se dispensera d'en rien noter. Le professeur, qui a consacré à la préparation de cette séance plusieurs heures de travail pénible, qui y apporte peut-être le fruit de ses propres découvertes, aura sous les yeux l'encourageant spectacle d'un certain nombre d'auditeurs à moitié endormis, le suivant d'un œil languissant, qui va de sa personne au cadran de l'horloge. S'il arrive qu'il réussisse à dire quelque chose d'intéressant, alors il verra sortir d'une poche une enveloppe de lettre, et quelques lignes jetées nonchalamment sembleront y recueillir ses paroles. Heureux maître, ne te hâte pas de triompher: sais-tu au fond ce qu'on vient de noter? Sont-ce tes paroles, tes doctrines, ou peut-être seulement une pensée en l'air, une emplette à faire, une note à payer?

On prétend que ce système, plus commode pour les « tièdes », favorise la spontanéité des zélés et leur fait produire davantage. J'ai peine à le croire quand je me rappelle l'enthousiasme difficile à dépasser avec lequel nous travaillions à l'École des Mines de Paris, la plus réglementée sans doute des hautes écoles de France. L'année scolaire y commençait à jour fixe pour finir de même. L'assistance aux leçons était obligatoire et contrôlée par un registre de présence où l'on signait trois fois par jour sous les yeux du « capitaine surveillant ». Le manque non légitimé de trois si-

(1) Voir *La Suisse universitaire*, octobre 1898, Genève.

gnatures entraînait la perte d'un point dans le classement annuel. Il était impossible d'arriver trop tard aux cours, parce que la porte de l'amphithéâtre se fermait à clef au moment de l'entrée du professeur. Chaque leçon durait deux heures de suite, sans « quart d'heure académique ». Celles du soir commençaient à midi et demi, et il fallait bien prendre des notes parce que les cahiers figuraient aux examens (qui étaient annuels), et concouraient au classement ! Voilà de la réglementation ou je ne m'y connais guère. Eh bien, je doute qu'il existe une école où l'on travaille comme là. Nous ne nous sentions nullement diminués par toute cette « contrainte ». Les brasseries du Quartier nous voyaient peu ; nous faisons plus de science que de politique, et nous n'en étions pas moins des hommes. Il faut dire que nos professeurs étaient tous des célébrités et que leurs cours étaient admirables. Il aurait fallu être « de bois » au point de vue scientifique pour ne pas s'enflammer à cette atmosphère. J'ajoute que la grande impression d'ordre, qui se dégageait de cet ensemble, nous facilitait étonnamment le travail, et j'affirme qu'au milieu de tant de règles, le travail que nous faisons était spontané.

L'irrégularité dans la fréquentation des cours, telle que le système de la « liberté des études » la permet, — j'allais dire : la comporte, — est désastreuse pour l'élève, impertinente vis-à-vis du professeur et, qui plus est, décourageante pour lui.

Je dis désastreuse pour l'élève. En effet, tôt ou tard, — puisqu'ici encore l'étudiant est libre en général, — viendront les examens. Que faire si des cours qu'on a suivis il ne reste rien ; pas de notes ou seulement des bribes informes ? Comment repasser ses matières ? et on en aurait d'autant plus besoin, que, sous le régime de la liberté complète, il n'y a même pas durant les études de répétitions capables de vous tenir en haleine. Quelques professeurs en donnent bénévolement, dans l'intérêt de leurs élèves, mais c'est l'exception. Les étudiants qui, même ayant pris des notes, les relisent chez eux au fur et à mesure, ne sont pas légion, de sorte qu'en général, quand vient l'examen, — le plus souvent unique et terminal, — ce n'est pas de « répéter » qu'on a besoin, mais d'« apprendre ». Ce moment de la vie de l'étudiant, acculé au bord de l'abîme et découvrant tout à coup la suprême ironie de la liberté dont il a joui sans l'avoir demandée, ce moment est d'une incomparable anxiété. On va trouver le professeur, décidé à s'ouvrir à lui en véritable enfant prodigue. Mais ce n'est pas nécessaire : il connaît la situation, il devine tout et il a pitié de ce jeune homme tombé dans l'embûche fleurie que de graves pédagogues ont creusée sous ses pas.



Le « candidat » sollicite un livre, un manuel, qui puisse suppléer aux notes qu'il voudrait bien avoir prises. Si ce livre existe, le professeur le donne de bon cœur, mais la plupart du temps il n'existe pas. Il y a des « traités », mais ils sont tous incomplets et remarquablement *einseitig*. Même en étudiant l'un d'eux, le candidat serait mal préparé. D'ailleurs, au moment où nous sommes arrivés, ils sont beaucoup trop longs. Ce jeune homme n'a pas qu'une branche à préparer pour son examen, il en a trois ou quatre, et sa situation est à peu près la même à l'égard de toutes. Triage et combinaison, voilà le travail qu'il faudrait faire sur les différents auteurs, mais le temps manque, on est acculé au terme fatal. Or ce travail, le professeur l'avait fait. Il avait coordonné ces matériaux divers en un tout harmonieux et digeste. Que n'a-t-on profité de son travail, manqué moins de leçons, pris un peu consciencieusement ses notes ?

Pourquoi ne fait-on pas de bons manuels pour la préparation des examens ? Voilà une question qui m'a été posée plus d'une fois. C'est que ceux qui pourraient les faire — les professeurs — ne s'en soucient guère. D'abord, comme on ne refait pas un livre aussi facilement qu'on modifie un cours oral, ces manuels seraient constamment en retard sur l'état présent de la science, ce qui ravalerait l'enseignement universitaire en lui faisant perdre l'un de ses principaux mérites : l'actualité. En second lieu, il faut bien le dire, nous aurions un peu peur de voir nos amphithéâtres se vider complètement. Les professeurs ne sont pas nombreux qui pourraient se flatter de retenir, par le seul charme de leur parole, un public plus utilitaire qu'on ne pense, une fois que leurs leçons ne seraient plus pour lui d'une nécessité absolue. En tout cas, ce n'est pas dans le régime de la liberté des études que nous trouverons les garanties nécessaires pour affronter une telle expérience. Ce régime qui, aux yeux de plusieurs, fait du « manuel » une chose très désirable, crée donc en même temps un cercle vicieux, qui en rendra longtemps encore l'apparition impossible. Ajoutons que, par l'introduction du manuel dans l'enseignement supérieur, la valeur personnelle des maîtres, à laquelle on attache de nos jours une légitime importance, se perdrait presque en entier. On n'irait plus guère aux cours et d'autre part il est douteux que les grands maîtres, les vrais savants, se mettent jamais à la confection de ces aide-mémoire. Ceux-ci seraient l'œuvre exclusive de personnalités de second ordre, qui deviendraient par le fait les véritables professeurs des universités. C'est-à-dire, en somme, que l'enseignement supérieur tomberait au niveau de l'enseignement secondaire.

On peut remarquer en outre, — ceci à l'adresse des étudiants qui réclament des manuels, — que le travail qu'ils auraient à faire pour étudier ces livres serait beaucoup plus considérable que pour repasser leurs propres notes. Ceci est un fait général, connu de tous ceux qui ont étudié. Donc, par le « manuel », excès de labeur, aggravation de peine dans la préparation des examens. Il est sans doute pénible de prendre des notes au courant de la parole du maître, — nous en savons quelque chose, nous qui avons passé par les leçons de deux heures de l'Ecole des Mines, — mais enfin c'est encore ce qu'on a trouvé de mieux jusqu'ici.

J'ai dit que le système de l'irrégularité dans la fréquentation des cours est décourageant pour le maître. Cela se comprend, et tenez : on prétend que les professeurs allemands préparent beaucoup moins leurs cours que les français. J'ignore ce qu'il en est ; j'ai entendu des professeurs allemands faire de très beaux cours : était-ce préparation ou spontanéité ? Dans le second cas, ça n'en serait que plus remarquable. Mais, si c'est vrai, je suis persuadé que cela tient en grande partie à ce qu'ils savent le peu de zèle avec lequel ils sont suivis. Le souci de la forme paraît être aussi beaucoup moindre au delà du Rhin, puisqu'on m'affirmait, — sans que je le crusse absolument d'ailleurs, — qu'il n'y avait pas en Allemagne d'exemple d'un privat-docent ayant dû son avancement à ses talents pédagogiques, à la perfection avec laquelle il faisait ses cours. Le succès dans la carrière universitaire ne dépendrait, chez nos voisins du nord, que des travaux publiés. Il est certain que l'importance très différente attribuée à la forme en France et en Allemagne se trahit rien que dans le costume avec lequel le professeur se présente devant son auditoire.

A Paris, les cours sont toujours très soignés. On y sent la préoccupation de remplir chaque fois le programme de la leçon correspondante, de façon que le cours total soit lui-même complet. Comme le professeur peut compter sur un nombre d'heures fixé d'avance et qu'aucune fantaisie ne viendra réduire, il lui est facile de s'arranger pour arriver au bout de sa matière et il y arrive toujours. Y a-t-il à cela un grand avantage ? Cela dépend de l'idée qu'on se fait d'un cours d'université. Si le but d'un tel cours est surtout de préparer aux examens, alors oui, incontestablement. Mais, si l'enseignement supérieur doit être avant tout un éveil pour les facultés scientifiques de l'étudiant, alors quelques questions seulement, traitées avec maîtrise par un spécialiste de marque dont elles constitueront peut-être le domaine propre, conduiront mieux au but. Quoi qu'il en soit, le système du cours complet donne la possibilité d'établir, comme à l'Ecole des Mines par exem-

ple, un programme détaillé offrant d'avance le sommaire de chaque leçon. Je ne sais, de nouveau, si cela a une grande utilité pratique ; mais, en tout cas, cela contribue à l'impression générale d'ordre, que je crois si salutaire.

On me demandera peut-être si le régime de la « liberté des études » ne fournit donc aucun moyen de réfréner la licence en laquelle il peut dégénérer, mais sans cependant porter atteinte à son principe. Sans doute il y a un moyen, mais il est peu énergique. C'est le carnet, obligatoire pour tout étudiant, où ses professeurs doivent apposer leur signature au commencement et à la fin de chaque semestre. Le professeur a le droit, — à mon avis le devoir, — de refuser cette signature, sans laquelle le semestre ne compte pas, si l'élève est arrivé trop tard, veut partir trop tôt ou a été par trop irrégulier. Mais les professeurs sont bons enfants ; les motifs d'exception ne sont pas difficiles à trouver, et, l'usage aidant, il arrive rarement qu'une signature soit refusée. Il faudrait pour cela des manquements tout à fait extraordinaires. Le carnet matricule est donc sans grande influence, et je ne sache pas qu'il y ait d'autres moyens, car les répétitions (*Repetitorien*) périodiques, dont j'ai déjà parlé, ne se pratiquent guère que dans les écoles techniques, peut-être même pas dans toutes. Là, elles sont hebdomadaires ou mensuelles et obligatoires. Les élèves sont interrogés à tour de rôle par le professeur lui-même ou par un assistant, et j'en ai connu un, à l'Ecole polytechnique de Zurich, qui s'acquittait de cette tâche avec un remarquable talent pédagogique. Quand elles sont bien faites, ces répétitions sont un excellent moyen de tenir les étudiants en haleine. Ça leur fait étudier leurs cours au fur à mesure, et cela fournit l'occasion de compléter utilement les explications de la chaire en rectifiant ce qui a été mal compris.

En somme, — car il est temps de conclure, — tous ceux qui ont vu les choses de près et sans parti-pris ont pu se convaincre que la « liberté des études » n'est, pour un trop grand nombre de jeunes gens, que la liberté de ne pas étudier, le désordre érigé en principe. Je crois avoir montré en outre, par l'exemple de l'Ecole des Mines de Paris, que cette liberté, funeste aux paresseux, n'est pas nécessaire aux zélés. Comment se fait-il donc que tant de pédagogues de toute première marque s'attachent à ce principe et le considèrent comme une arche sainte à laquelle on ne saurait toucher sans le plus grand préjudice pour la jeunesse ? Comment se fait-il que la France elle-même se tourne vers lui ? Céderait-elle en cela à cette passion un peu malade d'imiter l'étranger, qui est devenue pour quelques Français superficiels la panacée infallible

de toutes les restaurations nationales? Je ne sais ; mais, d'une manière générale, l'argument des partisans de la « liberté des études » est celui que j'ai indiqué : ils prétendent que ce régime développe le jugement des élèves et forme leur caractère.

Je répète que je ne vois pas bien en quoi la liberté des études peut former le caractère. Ce sera sans doute en plaçant le jeune homme dans une continuelle alternative entre son devoir et la tentation de s'y soustraire. Mais l'effort de volonté à faire par l'élève reste le même dans le système de la réglementation complète. Il peut toujours faillir, s'il le veut ; seulement la conséquence funeste que ses manquements auront pour lui se présente à son esprit tout de suite et avec plus de force. Il faut bien peu connaître les étudiants pour s'imaginer que l'issue d'un examen, dont leur carrière peut dépendre à la vérité, mais dont ils sont encore séparés par plusieurs semestres de liberté absolue, va peser dans leur décision du moment autant que la tentation présente. Cet examen est encore si loin, on y pense si rarement que c'est presque un mythe. Vous me direz que précisément le mérite du système libre est de donner la vertu de prévoyance, si indispensable dans la vie. Mais c'est qu'il ne la donne pas ! C'est toujours quand il est trop tard que le jeune homme reconnaît ses fautes ; c'est après l'insuccès que ses yeux s'ouvrent. Or, comme, dans le régime de liberté, il n'y a en général qu'un seul examen, à la fin des études, si on le manque, tout, ou à peu près, est à recommencer, d'où une effroyable perte de temps, souvent le découragement et le passage dans la triste catégorie des « fruits secs » qu'on dit une plaie de notre époque.

Sans doute, on est averti. Au point de vue du reste de la vie, la leçon portera d'autant plus de fruits, — si elle en porte, — qu'elle a été plus rude. Mais n'est-ce pas payer trop cher une dose d'expérience que l'âge eût apportée sans cela, et n'y a-t-il, pour entrer dans la vie, d'autre moyen que de s'exposer à gaspiller sa jeunesse avec, peut-être, l'épargne de sa famille ?

D<sup>r</sup> R. DE GIRARD,  
professeur à l'Université de Fribourg.

---

## Plan de leçon

---

### Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'antiquité.

---

On a souvent représenté le xvii<sup>e</sup> siècle comme respectueux à l'excès de la tradition et de l'autorité, particulièrement en matière de littérature. Que faut-il penser de cette opinion ?

Si les grands écrivains de ce temps avaient étouffé en eux toute originalité et s'étaient confinés dans une imitation servile des œuvres antiques, leurs écrits n'auraient sans doute pas excité l'admiration de l'étranger. Les autres peuples n'y auraient pas cherché des beautés qu'ils auraient pu trouver dans le commerce des anciens. Or, nous voyons que l'Angleterre, sous Charles II et Jacques II, que l'Allemagne, au siècle suivant, avec Gottsched et d'autres, se mettent à l'école des auteurs français, et qu'en Espagne, au xviii<sup>e</sup> siècle, un parti littéraire oublie Calderon et Lope de Vega. Le goût de l'étranger pour notre littérature classique a été si vif que le romantisme dut en grande partie son succès aux efforts de critiques français, comme M<sup>me</sup> de Staël ; sans eux, malgré le génie et l'autorité de Byron, la nouvelle doctrine littéraire aurait eu peine à prendre possession des esprits. Le xvii<sup>e</sup> siècle, quoiqu'on ait dit, a donc dû rester lui-même dans une assez large mesure, et son culte des œuvres antiques n'a sans doute pas mis d'obstacle au développement de son propre génie. Il est facile de le montrer.

Dans l'ordre de la philosophie et de la science, Descartes et Pascal s'affranchissent de l'autorité, et ils ne scandalisent pas leur siècle. Tout le monde alors est cartésien. Boileau fait glisser dans les papiers de Lamoignon l'*Arrêt burlesque*, où il interdit à la Raison l'entrée de l'Université. Or, la philosophie et les sciences sont les deux sources de la pensée ; puisqu'elles échappent au principe d'autorité, le reste doit être libre.

Rentrons, en effet, dans le domaine de la littérature. Tout d'abord, le siècle se montre d'une sévérité outrée à l'égard de Ronsard, un imitateur zélé des anciens, qui a formé Régnier et Malherbe même. On n'est frappé que de ses défauts. C'est que, dans son culte indiscret de l'antiquité, il parut avoir faussé le génie national. En outre, la seconde moitié du siècle secoue le joug de la période latine, qu'on juge lourde et embarrassée.

On pourra objecter que, sur un point du moins, ils obéissent à

la tradition antique : leurs règles du poème dramatique ne sont-elles pas celles d'Aristote et d'Horace ? — Notons d'abord que ces fameuses règles, deux génies du siècle, Molière et La Fontaine, les répudient. Pour tous les deux, « la règle suprême est de plaire. » — En réalité, les « règles d'Aristote » sont l'œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle lui-même. Aristote n'a pas édicté un code dramatique ; en vrai savant, il consulte toujours l'expérience, et sa *Poétique* est le résumé de ses observations sur la tragédie grecque. C'est dépasser son intention que d'y voir un recueil de préceptes applicables à l'art dramatique de tous les temps et de tous les pays. Corneille ne subissait pas le joug d'Aristote quand il a écrit *le Cid* ; cependant il n'a pas craint d'y faire remonter le flux jusqu'à Séville, et d'y précipiter les événements : — Rodrigue, après sa lutte contre les Maures, reprend haleine en la racontant et accepte immédiatement de répondre au défi de don Sanche, — pour que sa pièce rentrât à peu près dans la règle des vingt-quatre heures.

De plus, la tragédie française est loin d'être calquée sur la tragédie grecque. Elle repose sur l'amour ; chez les Grecs, il en est autrement, si l'on fait une exception pour *Antigone* et *Hippolyte*. Notre tragédie représente en général la lutte du devoir et de la passion ; au contraire, tout le monde se laisse vivre dans la tragédie grecque ; les personnages y obéissent à leurs passions ou à la fatalité. Sans doute encore la dignité tragique, la politesse ne sont pas absentes de la tragédie grecque ; mais on n'y trouverait pas, au même degré que chez nous, l'art de faire sentir à l'interlocuteur, avec ménagement, son infériorité sociale. Chez Racine, Agamemnon, interrogé par Achille, lui répond : « J'en instruirai l'armée ». Burrhus et Agrippine tiennent une conversation pleine de nuances. Enfin, il est bien vrai que, dans *Esther* et *Athalie*, on trouve des chœurs comme dans la tragédie grecque ; mais avec quelle discrétion, quel tact, Racine sait les introduire ! Comme il sait en écarter tout ce qui pourrait blesser le goût de son public ! D'autres écrivains n'ont pas gardé la même mesure. Dans la *Fiancée de Messine*, Schiller a mis en présence deux frères qui se haïssent ; leur mère les réconcilie ; par malheur, ils s'éprennent de la même femme, et l'un des deux tue l'autre d'un coup de poignard. L'auteur, à ce propos, introduit un chœur, qui n'est qu'un pastiche des chœurs antiques, et où l'on est surpris de voir intervenir les « dieux domestiques », « Hébé » ou la « Victoire brillante ». On pourrait juger aussi avec sévérité les chœurs de la tragédie italienne chez Gravina, jurisconsulte de talent de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a deviné

Métastase, ou chez Manzoni, qui écrivait à l'époque de la Restauration. Ce n'est donc pas à nos grands écrivains qu'on peut adresser le reproche d'avoir accepté en fermant les yeux les traditions littéraires de l'antiquité. Quelle conduite ont-ils tenue à l'égard des anciens ?

a) Ils ont eu d'abord un respect judicieux de la tradition. Ce qui a duré, disait-on alors, mérite d'être conservé. On avait raison. Pourquoi la constitution romaine a-t-elle duré de 510 à 48, date de la bataille de Pharsale ? C'est que, pendant ce temps, la conduite de Rome n'a pas varié, en fait de politique étrangère, dans ses luttes contre les peuples latins, ou Jugurtha, ou les Gaulois, et qu'à l'intérieur elle n'a admis que les changements nécessaires. Athènes, au contraire, a peu joui de la gloire, car en moins de deux siècles elle a fait plus de chemin que Rome pendant cinq cents ans.

b) Le xvii<sup>e</sup> siècle a eu la juste intelligence de la conformité qui existe entre le génie français et le génie antique. La raison domine chez nous les autres facultés ; il en est de même à Rome et en Grèce. Il est vrai que l'épopée, le lyrisme, la vieille comédie supposent la prédominance de l'imagination. Mais Boileau n'entre pas dans le génie d'Homère, pas plus que dans celui de Pindare. Racine, quand il s'inspire des *Guépes* d'Aristophane dans les *Plaideurs*, laisse de côté certains éléments de la pièce grecque : la parabase, le lyrisme, les inventions féeriques. Ce sont les qualités raisonnables que l'on goûte surtout chez les anciens.

c) De plus, le xvii<sup>e</sup> siècle sentait vivement le privilège du premier né. Homère a tout dit naïvement, parce qu'il ne connaissait pas ses prédécesseurs. Les premiers écrivains ont exprimé les vérités essentielles, et, quand ces vérités se présentent à la mémoire de la postérité, elles prennent la forme antique, qui est comme leur vêtement naturel. Des mots, qui touchent chez un enfant, perdent dans la bouche d'un autre tout leur charme ; de même, Lysias ou Platon deviennent plats à la traduction. Le xvii<sup>e</sup> siècle, voyant cet avantage des anciens sur nous, se disait : il faut que l'auteur moderne fasse appel à la parure pour rivaliser avec les écrivains de l'antiquité.

d) Les hommes du xvii<sup>e</sup> siècle, enfin, n'entraient pas pleinement dans le goût des anciens. Leur conduite en matière de beaux-arts le prouve. Ils n'étaient pas très bien doués pour le dessin, et ne comprennent guère les maîtres antiques. L'église de la Madeleine, qui reproduit la forme du Parthénon, date du commencement du xix<sup>e</sup> siècle. Au xvii<sup>e</sup> on imite les architectes italiens ; on superpose l'ionique, le dorique et le corinthien, que Vitruve

séparait. Pour ce qui est de la sculpture, Nointel fut envoyé, au xvii<sup>e</sup> siècle, en Grèce pour prendre des dessins et acheter des statues : il arriva que le roi finit par ne plus vouloir payer ses dettes. On affirmait que Phidias était le plus grand statuaire de la Grèce, et un sculpteur français, à la suite de Nointel, a copié les sculptures du Parthénon ; or, il les a alourdies. On imite, au lieu des maîtres grecs, le cavalier Bernin. Il faudra cent ans pour que David ait la manie de copier les antiques, par réaction contre la peinture mièvre de Boucher.

Ainsi, là où le cœur n'est pas, le xvii<sup>e</sup> siècle n'imite pas les anciens. Pourquoi en a-t-il été ainsi ?

1<sup>o</sup> Les auteurs de ce temps étaient pour la plupart des gens du monde. Ils ne se renfermaient point dans la solitude ; leur travail n'empiétait ni sur la vie de famille, ni sur la vie civique ; il ne nuisait pas aux devoirs de l'amitié. Parfois ils sortaient de chez eux pour paraître à la cour. Or, la cour n'est pas un petit salon ; on ne peut faire là des pastiches de l'antiquité dans le goût des Alexandrins. Chénier en a fait, parce qu'il ne les publiait pas et qu'il écrivait pour une étroite société d'amis ; on lui tint compte de sa mort, quand on les admira plus tard. De plus, les genres où les hommes du xvii<sup>e</sup> siècle s'exerçaient, s'adressant à la foule, les obligeaient à s'inspirer de leur temps. Il est évident qu'un prédicateur ne saurait faire étalage d'érudition devant un auditoire mondain. De même, le théâtre, la satire intéressent tout le monde et ne peuvent se nourrir exclusivement d'imitation.

2<sup>o</sup> En outre, les grands écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle ont fait sans doute de fortes études ; mais aucun ne prend plaisir aux recherches érudites, profondes et spéciales. Sur ce point, ils sont inférieurs aux hommes du xvi<sup>e</sup> siècle. Après Casaubon, qui meurt en 1614, Somaise est le seul érudit remarquable du xvii<sup>e</sup> siècle. Le siècle précédent avait eu les Estienne, Budé, Scaliger, etc., qui avaient édité une foule d'auteurs anciens avec un soin pieux. Au contraire, la collection des classiques *ad usum Delphini*, que donna le xvii<sup>e</sup> siècle, est insignifiante. Du Cange, Montfaucon, sur le moyen âge, sont sans doute excellents, parce qu'ils ont eu une prédilection pour les études d'érudition ; mais ces études-là n'étaient pas l'objet d'un goût répandu.

3<sup>o</sup> Il faut encore compter avec l'attachement des hommes du xvii<sup>e</sup> siècle aux institutions de leur temps. Ce n'est que plus tard, après le règne de Louis XV, qu'on se tourne vers les institutions antiques. C'est alors que Mably prit Lycurgue pour modèle, et qu'un député de la Révolution serait allé, dit-on, demander à la Bibliothèque nationale un exemplaire des « lois de Minos ».



4<sup>e</sup> Le xvii<sup>e</sup> siècle était chrétien. Bossuet, dans l'Oraison funèbre de Condé, traite assez durement les sages du paganisme, Socrate par exemple, et les chasse du ciel. Le bon Rollin blâme l'idée qu'Homère s'est faite des dieux, artisans de mensonge, de vol, de fourberie, coupables d'adultère et d'inceste. Aux yeux de ces moralistes rigoureux, la vertu romaine elle-même n'était ni bien pure ni bien solide. Pour toutes ces raisons, leur culte de l'antiquité n'a pas été exclusif. Ils sont demeurés vis-à-vis d'elle fiers et modestes ; ils s'en sont souvent inspirés ; ils ne l'ont jamais servilement calquée. Le siècle entier peut prendre pour devise le mot de La Fontaine :

Mon imitation n'est pas un esclavage.

*Conclusion.* — C'est surtout dans le métier d'homme que de telles qualités sont précieuses. Si l'on manque de modestie, en effet, on est insupportable et on se trompe. Si l'on cède au découragement, on reste paralysé, et on n'agit pas.

Comment éviter ces deux extrêmes ? L'orgueil est assez facile à fuir, car la vie se charge de nous apprendre même par les moins pénibles de nos insuccès, que nous ne sommes jamais que des hommes. Si le succès nous suit toujours, la réflexion nous montre que nous ne sommes pas les seules causes de notre fortune. Un général gagne la bataille par le dévouement du soldat et l'intelligence de ses lieutenants autant que par ses qualités propres.

Pour échapper au découragement, il faut songer que nous ne pouvons mesurer d'avance la portée de notre effort. Dans le *Mercurie galant* de Boursault, un soldat se vante d'avoir mis le feu au canon qui a tué le chef ennemi ; s'il dit vrai, il a autant contribué à la victoire que Duquesne.

---

## Sujets de devoirs <sup>(1)</sup>

UNIVERSITÉ DE PARIS.

### Certificat d'aptitude à l'enseignement des classes élémentaires

(Suite).

FRANÇAIS.

#### Avril.

I. — *Dictée.* BOSSUET : *Histoire universelle*, Partie III, Chap. III : « Mais il y avait en Egypte une espèce de jugement. — Pour empêcher les emprunts. »

II. — Explication de mots ou d'expressions :

*Touché de l'exemple.*

*Si le mort n'était convaincu.*

*Curieusement.*

III. — Analyse logique de la phrase : « Les enfants, en voyant les corps de leurs ancêtres... etc. »

IV. — Que représente le mot *en* dans : « On *en* condamnait la mémoire » ? — A quelle remarque donne lieu l'emploi de ce mot ici ?

#### Mai et Juin.

I. — *Dictée.* LA BRUYÈRE : Chap. v : « Hermagoras — Ascagne est statuaire. »

II. — Explication de mots et d'expressions :

« Mais personne ne lui apprendra (que Ninus...) »

« Être bien fondé (à soutenir...) »

III. — Indiquer avec précision le sens des deux phrases suivantes :

1° « Il a presque vu la tour de Babel. »

2° « On lui dit que le roi jouit d'une santé parfaite ; et il se souvient que Thetmosis... »

IV. — Analyse grammaticale :

*Ceux* (lui sont aussi familiers qu'à nous *ceux* de Valois...).

*Si* (il demande *si* l'empereur...).

*Que* (*que* ne sait-il point ?).

*Qu'* (*qu'* il n'ose pas le décider).

### Histoire et Géographie.

Novembre 1898.

Les villes et les monuments de la Gaule romaine. Ce que notre pays doit aux Romains.

(1) Nous nous excusons auprès de certains de nos lecteurs de consacrer autant de pages aux *sujets de devoirs* ; mais c'est à ce moment de l'année surtout qu'ils peuvent être utiles aux candidats. Cette publication est d'ailleurs presque terminée avec le présent numéro.

**Décembre.**

Le procès de Louis XVI.

**Janvier 1899.**

Croquis et description des embouchures des quatre grands fleuves français. Indiquer les principaux ports situés sur ces embouchures ou dans leur voisinage immédiat, en donnant quelques détails sur leur commerce et en expliquant les raisons de leur importance.

**Février.**

Pourquoi la France intervient-elle dans la guerre de Trente Ans, et que gagne-t-elle à cette intervention ?

**Mars.**

Raconter la lutte de Richelieu contre les protestants. Exposer et apprécier les conditions qu'il leur impose après leur défaite.

**Avril.**

Les grandes capitales européennes : Londres, Berlin, Saint-Petersbourg, Constantinople.

**Mai-Juin.**

La première invasion prussienne. — Valmy.

**Devoirs d'allemand.****Novembre 1898.**

## THÈME ALLEMAND.

*Lamartine au collège.*

La fenêtre haute du dortoir la plus rapprochée de mon lit ouvrait sur une verte vallée du Bugey, tapissée de prairies, encadrée par des bois de hêtres, et terminée par des montagnes bleuâtres, sur le flanc desquelles on voyait flotter la vapeur humide et blanche de lointaines cascades. Souvent, quand tous mes camarades étaient endormis, quand la nuit était limpide et que la lune éclairait le ciel, je me levais sans bruit ; je grimpais contre les barreaux d'un dossier de chaise, dont je me faisais une échelle, et je m'accoudais des heures entières sur le socle de cette fenêtre, pour regarder amoureusement cet horizon de silence, de solitude et de recueillement. Mon âme se portait avec d'indicibles élans vers ces prés, vers ces bois, vers ces eaux ; il me semblait que la félicité suprême était de pouvoir y égarer, à volonté, mes pas, comme j'y égarais mes regards et mes pensées.

(LAMARTINE, *Confidences*, Liv. VI.)

Application grammaticale : Rôle et traduction de la préposition *de*. Se servir des exemples fournis par le texte français et les compléter, s'il y a lieu.

## VERSION ALLEMANDE.

*Belagerung von Mainz. — Auszug der Franzosen.*

Den Zug sahen wir in aller seiner Feierlichkeit herankommen. Angeführt durch preussische Reiterei, folgte zuletzt die französische Garnison. Seltsamer war nichts als wie sich dieser Zug ankündigte : eine Kolonne Marseiller, Klein, schwarz buntscheckig, lumpig gekleidet, trappelten

heran, als habe der König Edwin seinen Berg aufgethan und das muntre Zwergenheer ausgesendet. Hierauf folgten regelmässiger Truppen, ernst und verdriesslich, nicht aber etwa niedergeschlagen oder beschämt. Als die merkwürdigste Erscheinung dagegen muszte Jedermann auffallen, wenn die Jäger zu Pferd herauftritten; sie waren ganz still bis gegen uns herangezogen, als ihre Musik den Marseiller Marsch austimmte. Dieses revolutionäre Te Deum hat ohnehin etwas trauriges, ahnungsvolles, wenn es auch noch so mutig vorgetragen wird; diesmal aber nahmen sie das Tempo ganz langsam, dem schleichenden Schritt gemäss, den sie ritten.

(GOETHE.)

**Décembre.**

## THÈME ALLEMAND.

Le samedi était un grand jour; les professeurs du lycée donnaient les places de composition le samedi. Ce jour-là, la fenêtre de la grand'mère s'ouvrait dix minutes plus tôt. L'enfant ne passait pourtant pas avant l'heure ordinaire, mais elle ne pouvait rester paisible dans sa chambre, car le samedi matin, au retour de la classe, Joseph lui marquait avec ses doigts son numéro de place, et sa place étant bonne en général, une seule main suffisait pour tout dire. Mais s'il était le premier!... Oh! alors ce n'étaient pas les doigts qui lui servaient de messagers télégraphiques, c'était une croix, une croix d'argent, que recevait le premier, et qu'il portait attachée par une chaînette à sa boutonnière pendant toute la semaine. Jugez si, ce jour-là, Joseph, en passant devant la fenêtre, agitait en l'air sa croix avec ivresse, et si la vieille dame se contentait de lui envoyer un baiser!

(E. LEGOUVÉ, *Nos fils et nos filles.*  
*L'art d'être grand'mère.*)

Application grammaticale: Traduction des compléments circonstanciels de *temps*. — Se servir des exemples fournis par le texte et les compléter, s'il y a lieu.

## VERSION ALLEMANDE.

*Hoffnung.*

Es reden und träumen die Menschen viel  
Von bessern künftigen Tagen;  
Nach einem glücklichen, goldenen Ziel  
Sieht man sie rennen und jagen.  
Die Welt wird alt und wird wieder jung,  
Doch der Mensch hofft immer Verbesserung.

Die Hoffnung führt ihn in's Leben ein,  
Sie umflattert den fröhlichen Knaben,  
Den Jüngling begeistert ihr Zauberschein,  
Sie wird mit dem Greis nicht begraben:  
Denn, beschliesst er im Grabe den müden Lauf,  
Noch am Grabe pflanzt er die Hoffnung auf.

Es ist kein leerer, schmeichelnder Wahn,  
Erzeugt im Gehirne des Thoren;

Im Herzen kündet es laut sich an ;  
Zu was Besserm sind wir geboren !  
Und was die innere Stimme spricht,  
Das täuscht die hoffende Seele nicht.

(SCHILLER.)

Janvier 1899.

THÈME ALLEMAND.

Quel plaisir trouve-t-on, dites-vous, à porter à sa boutonnière un bout de ruban ? Qu'est-ce que cela signifie ? — Rien ; cela veut dire seulement : « J'ai été brave dans telle affaire plus que les braves... ; pendant que vous vous promenez tranquillement sur les boulevards, je traversais les déserts, je grelottais de froid, je suffoquais de chaud et je subissais ces tourments par respect pour mon devoir, par amour pour mon pays... ». Cela veut dire encore : « J'ai donné ma jeunesse et ma santé à la science aride, j'ai usé mes yeux sur les livres, j'ai blanchi dans les veilles. J'ai risqué ma vie pour sauver la vie des autres... ; je me suis tant occupé de la mort que la mort déjà s'occupe de moi ; mais je l'attends sans crainte, car je l'ai bravée avec enthousiasme, par respect pour mon devoir, par amour pour l'humanité. » Oui, ce mauvais bout de ruban signifie courage, dévouement, privations, patience, savoir, talent, honneur, bien souvent héroïsme, quelquefois génie, toujours travail.

(M<sup>me</sup> DE GIRARDIN.)

Application grammaticale : Traduction des compléments circonstanciels de manière et de cause. — Se servir des exemples fournis par le texte et les compléter, s'il y a lieu.

VERSION ALLEMANDE.

*Gustav Adolph vor der Schlacht bei Lützen.*

Endlich erscheint der gefürchtete Morgen ; aber ein undruchdringlicher Nebel, der über das ganze Schlachtfeld verbreitet liegt, verzögert den Angriff noch bis zur Mittagsstunde. Vor der Fronte Knieend hält der König seine Andacht ; die ganze Armee, auf die Kniee hingestürzt, stimmt zu gleicher Zeit ein rührendes Lied an und die Feldmusik begleitet den Gesang. Dann steigt der König zu Pferde, und bloß mit einem ledernen Koller und einem Tuchrock bekleidet (eine vormals empfangene Wunde erlaubte ihm nicht mehr den Harnisch zu tragen) durchreitet er die Glieder, den Muth der Truppen zu einer frohen Zuversicht zu entflammen, die sein eigener ahnungsvoller Busen verläugnet.

(SCHILLER, *Der dreissigjährige Krieg.*)

Février.

THÈME ALLEMAND.

*Zénobie, reine de Palmyre.*

Vous avez préféré à toute autre contrée les rives de l'Euphrate, pour y élever un superbe édifice ; l'air y est sain et tempéré, la situation en est riante ; un bois sacré l'ombrage du côté du couchant ; les dieux de Syrie, qui habitent quelquefois la terre, n'y auraient pu choisir une plus belle demeure ; la campagne autour est couverte d'hommes qui taillent et qui coupent, qui vont et qui viennent, qui roulent ou qui charrient le bois

du Liban, l'airain et le porphyre ; les grues et les machines gémissent dans l'air, et font espérer à ceux qui voyagent vers l'Arabie de revoir à leur retour en leurs foyers ce palais achevé, et dans cette splendeur où vous désirez de le porter avant de l'habiter, vous et les princes vos enfants. N'y épargnez rien, grande reine ; employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers..... Tracez-y de vastes et délicieux jardins, dont l'enchantement soit tel qu'ils ne paraissent pas faits de la main des hommes.

(LA BRUYÈRE, *Des Biens de Fortune.*)

Application grammaticale : Rôle et traduction des mots *en* et *y*.

VERSION ALLEMANDE.

*Der Vertriebene.*

Ich komme vom Gebirge her ;  
Es ruht das Thal, es rauscht das Meer ;  
Ich wandle still und wenig froh,  
Und immer fragt der Seufzer : « Wo ? »

Die Sonne dünkt mich hier so kalt,  
Die Blüthe welk, das Leben alt,  
Und was sie reden, lauter schall :  
Ich bin ein Frembling überall.

Wo bist du, mein gelobtes Land,  
Gesucht, geahnt, und nie gekannt,  
Du Land, so schön und hoffnungsgrün,  
Du Land, wo meine Rosen blüh'n ;

Wo meine Traume wandeln geh'n,  
Wo meine Todten aufersteh'n ;  
Das Land, das meine Sprache spricht,  
Und alles hat, was mir gebriecht ?

Ich wandle still und wenig froh,  
Und immer fragt der Seufzer : Wo ? »  
Es bringt die Luft den Hauch zurück :  
« Wo du nicht bist, da blüht das Glück. »

(WERNER.)

Mars.

THÈME ALLEMAND.

*Lettre de Voltaire à J.-J. Rousseau.*

J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain ; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, mais vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux

non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada : premièrement, parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris ; secondement, parce que la guerre est portée dans ces pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. (VOLTAIRE.)

Application grammaticale : Rôle et traduction du mot *dont*.

## VERSION ALLEMANDE.

*Voltaire nach Göthe's Urtheil.*

Wenn Familien sich lange erhalten, so kann man bemerken, dass die Natur endlich ein Individuum hervorbringt, das die Eigenschaften seiner sammtlichen Ahnherren in sich begreift, und alle bisher vereinzelt und angedeuteten Anlagen vereinigt und vollkommen ausspricht. Eben so geht es mit Nationen, deren sammtliche Verdienste sich wohl einmal, wenn es glückt, in einem Individuum aussprechen. So entstand in Ludwig XIV ein französischer König im höchsten Sinne, und eben so in Voltaire der höchste unter den Franzosen denkbare, der Nation gemäzeste Schriftsteller.

Die Eigenschaften sind mannigfaltig, die man von einem geistvollen Manne fordert, die man an ihm bewundert, und die Forderungen der Franzosen sind hierin, wo nicht grösser, doch mannigfaltiger als die anderer Nationen... Alles, was übrigens von Fähigkeiten und Fertigkeiten auf eine glänzende Weise die Breite der Welt ausfüllt, hat er besessen, und dadurch seinen Ruhm über die Erde ausgedehnt.

(GOETHE.)

## Avril.

## THÈME ALLEMAND.

Le plus beau, le plus moral des instincts affectés à l'homme, c'est l'amour de la patrie. Si cette loi n'était soutenue par un miracle toujours subsistant, et auquel, comme à tant d'autres, nous ne faisons aucune attention, les hommes se précipiteraient dans les zones tempérées, en laissant le reste du globe désert .... Il est même digne de remarque que, plus le sol d'un pays est ingrat, plus le climat en est rude, ou, ce qui revient au même, plus on a souffert de persécutions dans ce pays, plus il a de charmes pour nous..... Demandez à un berger écossais s'il voudrait changer son sort contre le premier potentat de la terre : loin de sa tribu chérie, il en garde le souvenir ; partout il redemande ses troupeaux, ses torrents, ses nuages..... Il dépérit s'il ne retourne au pays natal. C'est une plante de la montagne : il faut que sa racine soit dans le rocher ; elle ne peut prospérer si elle n'est battue des vents et des pluies : la terre, les abris et le soleil de la plaine la font mourir.

(CHATEAUBRIAND.)

Application grammaticale : Traduction du mot *si*.

## VERSION ALLEMANDE.

*Die Linden.*

Zwei Linden kenn'ich, hoch und glanz geschmückt :  
Sie schauten gross und ruhig in die Weite ;

Ein zarter Sprössling stand an ihrer Seite,  
Dem Kinde gleich, das Elternschutz beglückt.

Oft drohte ihm der wilde Sturm gefahr ;  
Doch immer gleich beschirmten ihn die Zweige,  
Dass kein Orkan ihn zu der Erde beuge,  
Und boten sich dem wilden Wetter dar.

So wuchs er auf. Die Blüten, die er trieb,  
Die trug er fromm dem Elternpaar entgegen.  
Der Himmel sah's und gab ihm seinen Segen ;  
Denn Dankbarkeit und Treue sind ihm lieb.

Schon, sank die Kraft, die ihn umschattet hielt.  
Wohl ihm ! Nun kann er treu sie unterstützen,  
Und, wie sie schützen, wieder sie beschützen :  
Der Kindespflicht bedeutungsvolles Bild. (AGNÈS FRANZ.)

### Mai-Juin

THÈME ALLEMAND.

Donc c'était le moment de tuer le bœuf. Un cercle de matelots se forma autour de la boucle où l'on devait l'attacher pour l'exécution, — et, des deux qui restaient, on alla chercher le plus infirme, un qui était déjà presque mourant et qui se laissa emmener sans résistance.

Alors, l'autre tourna lentement la tête, pour le suivre de son œil mélancolique, et, voyant qu'on le conduisait vers ce même coin de malheur où tous les précédents étaient tombés, il comprit ; une lueur se fit dans son pauvre front déprimé de bête ruminante, et il poussa un beuglement de détresse..... Oh ! le cri de ce bœuf, c'est un des sons les plus lugubres qui m'aient jamais fait frémir, en même temps que c'est une des choses les plus mystérieuses que j'aie jamais entendue..... ; avec la conscience d'un universel abandon, il avait l'air de dire : « Ah ! oui..... voici l'heure inévitable arrivée pour celui qui était mon dernier frère, qui était venu avec moi de là-bas, de la patrie où l'on courait dans les herbages ».

(PIERRE LOTI, *Le Livre de la Pitié et de la Mort.*)

VERSION ALLEMANDE.

### *Das Thal Chamouny.*

Es wurde dunkler, wir kamen dem Thale Chamouny näher und endlich darein. Nur die grossen Massen waren uns sichtbar. Die Sterne gingen nach einander auf, und wir bemerkten über den Gipfeln der Berge, rechts vor uns, ein Licht, das wir nicht erklären konnten. Hell, ohne Glanz, wie die Milchstrasse, doch dichter, fast wie die Plejaden, nur grösser, unterhielt es lange unsere Aufmerksamkeit, bis es endlich, da wir unsern Standpunkt änderten, wie eine Pyramide, von einem innern geheimnissvollen Lichte durchzogen, das dem Schein eines Johannismurms am besten verglichen werden kann, über den Gipfeln aller Berge hervorragte und uns gewisz machte, dass es der Gipfel des Montblanc war. Es war die Schönheit dieses Anblicks ganz ausserordentlich ; denn, da er mit den Sternen, die um ihn herumstanden, zwar nicht in gleich raschem Licht, doch in einer breintern zusammenhängendern Masse



leuchte, so schien er den Augen zu einer höhern Sphäre zu gehören und man hätte Mühe, in Gedanken seine Wurzeln wieder an die Erde zu befestigen.

(GOETHE.)

### Sciences.

#### Novembre 1898.

I. Plan d'une leçon en Huitième sur le *Chat*. En rapprocher quelques animaux qui lui ressemblent.

II. Exposer à des élèves de Septième l'emploi de la division dans la résolution des problèmes.

#### Décembre.

I. *Le Feu*. Indiquer diverses leçons qu'on pourrait ranger sous ce titre. Etablir le plan de l'une d'elles.

II. Comment enseignerez-vous la multiplication en Huitième ? Quels sont les cas particuliers sur lesquels vous vous arrêterez ?

#### Janvier 1899.

I. Le maître dispose d'un pistolet d'enfant dont le bouchon part au moyen de l'air comprimé par un piston qu'on enfonce ; il a fait décréper du sel de cuisine dans le feu, ou mis des marrons non coupés dans le poêle. Tirer de ces faits une leçon sur l'air comprimé et la vapeur.

II. Preuve par 9 de la multiplication et de la division. Traiter le sujet complètement ; justifier les procédés, en indiquant ce que vous vous contenteriez d'exposer aux élèves.

#### Février.

I. *Les Abeilles*. Plan de leçon.

II. Exposer les cas où l'on peut exécuter des divisions mentales ; exercices d'application.

#### Mars.

I. *L'Argile et la Poterie*. Plan de leçon.

II. Etablir 3 problèmes pour des élèves de Septième et indiquer comment on amènera les enfants à les résoudre.

#### Avril.

I. *Les Feuilles*. Indiquer diverses leçons se rapportant à ce sujet. Etablir le plan de l'une d'elles.

II. *Mesures de capacité*. Points à faire ressortir. Démonstrations matérielles.

#### Mai-Juin.

I. Après une pluie d'orage qui a raviné les environs, le maître de Septième se propose d'exposer à ses élèves comment les eaux courantes ont contribué à modifier la surface de la terre. Plan de la leçon.

II. Exposer en Septième la numération des nombres décimaux ; donner deux exercices d'application.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND DANS LES  
LYCÉES ET COLLÈGES.1<sup>o</sup> Versions.

Novembre 1898.

*Schiller.*

Die Seele aller Schöpfungen Schillers sind seine idealen Menschen. Er schildert überall nur den Menschen, aber in seiner höchsten sittlichen Schönheit und Erhabenheit. Es fiel ihm sogar beinahe unmöglich, einer Poesie, welche den Menschen nicht idealisirt, diesen Ehrennamen zu geben. Wenn uns Schiller aber auch Ideale der Sittlichkeit schilderte, so würde dies zunächst nur seiner eigenen Sittlichkeit zur Ehre gereichen, jedoch nichts für seinen poetischen Werth entscheiden. Im Gegentheil sind die meisten frühern und spätern Tugenddichter grosse Sünder gegen die Poesie gewesen, und es ist eben so schwer, eine edle Menschennatur zu schildern, als zu besitzen, aber nichts leichter, als die Anmassung von beidem. Wenn Ideale der Sittlichkeit in einer Person dargestellt werden sollen, so muss verlangt werden, dass die Natürlichkeit nicht darunter leide. Es ist eben so fehlerhaft, wenn eine unnatürliche und unwahre, daher auch unpoetische Darstellung sich durch die Moralität des Gegenstandes zu rechtfertigen suchen muss, als wenn die Immoralität des Gegenstandes sich hinter der Natürlichkeit und Anmuth der Darstellung versteckt. Die meisten Dichter gleichen indess wirklich den schlechten Heiligenmalern, die auch dem widerlichsten Zerrbilde noch eine Verehrung verschaffen, wenn es nur eine Heilige bedeuten soll; nur wenige gleichen einem Raphael, dessen Heilige wirklich Heilige sind, dessen Kunst die Heiligkeit des Gegenstandes erreicht. Unter diesen wenigen aber steht Schiller oben an. Selbst in seinen ersten Jugendprodukten trägt die innere Naturwahrheit schon über die so oft darin getadelte Unnatur den Sieg davon, die eben deshalb in seinen spätern Dichtungen nicht mehr vorkommt. Wir besitzen grosse Dichter, die andre Schönheiten, als sittliche, dargestellt haben, die im Talent der Darstellung unserm Schiller vielleicht überlegen waren, aber keiner hat das Interesse der Tugend und der Poesie dergestalt zu vereinigen gewusst, wie Schiller. Wir besitzen keine Darstellung der Tugend, die poetischer, keinen Dichter, der tugendhafter wäre.

(W. Menzel.)

Décembre.

*Der Dom in Köln.*

Die Pracht des himmeln sich wölbenden Chors hat eine majestätische Einfachheit, die alle Vorstellung übertrifft. In ungeheurer Länge stehen die Gruppen schlanker Säulen da, wie die Bäume eines uralten Forstes: nur am höchsten Gipfel sind sie in eine Krone von Aesten gespalten, die sich mit ihren Nachbarn in spitzen Bogen wölbt, und dem Auge, das ihnen folgen wil, fast unerreichbar ist. Lässt sich auch schon das Unermessliche des Weltalls nicht im beschränkten Raume versinnlichen, so liegt gleichwohl in diesem kühnen Emporstreben der Pfeiler und Mauern das Unaufhaltsame, welches die Einbildungskraft son leicht in das Grenzen-

lose verlängert. Die griechische Baukunst ist unstreitig der Inbegriff des Vollendeten, Übereinstimmenden, Beziehungsvollen, Erlesenen ; mit einem Worte : des Schönen. Hier indessen an den gothischen Säulen, die, einzeln genommen, wie Rohrhalm schwanken würden, und nur in grosser Anzahl zu einem Schaft vereinigt, Masse machen und ihren geraden Wuchs behalten können, unter ihren Bogen, die gleichsam auf nichts ruhen, luftig schweben, wie die schattenreichen Wipfelgewölbe des Waldes — hier schwelgt der Sinn im Uebermuth des künstlerischen Beginnens. Jene griechischen Gestalten scheinen sich an Alles anzuschliessen, was da ist, an Alles, was menschlich ist ; diese stehen wie Erscheinungen aus einer andern Welt, wie Feuerpaläste da, um Zeugniß zu geben von der schöpferischen Kraft im Menschen, die einen isolirten Gedanken bis auf das äusserste verfolgen und das Erhabene selbst auf einem excentrischen Wege zu erreichen weiss. Es ist sehr zu bedauern, dass ein so prächtiges Gebäude unvollendet bleiben muss. Wenn schon der Entwurf, in Gedanken ergänzt, so mächtig erschüttern kann, wie hätte nicht die Wirklichkeit uns hingerissen !

(Forster.)

Janvier 1899.

*Ueber die Revolutionen in der Geschichte.*

Wir verstehen darunter diejenigen, welche durch langsam verbreitete, aber herrschend gewordene Volksideen vorbereitet werden, die mit der bisher bestehenden Ordnung der Dinge einen Kontrast bilden, und daher, so bald sie in Wirklichkeit gesetzt werden sollen, gewaltige Erschütterungen und grosse Veränderungen bewirken müssen. Gleich der Quelle, die kurz nach ihrem Ursprunge sich unter der Erde verlor, um in weiter Entfernung, im Verborgenen verstäkt, als mächtiger Strom wieder hervorzubrechen, entstehen diese Revolutionen in Augenblicken, wo Niemand daran dachte, plötzlich mit furchtbarer Gewalt, und erzeugen Erscheinungen, die auch der Scharfsichtigste nicht hätte voraus sehen können.

Ideen, die allgemein verbreitet, allgemein wirksam sein sollen, müssen von der Art sein, dass Jedermann, dass auch die grosse Masse des Volkes für sie empfänglich ist, und durch sie zum Handeln gebracht werden kann. Es gibt nur zwei Arten solcher Ideen : die religiösen und die politischen. Die gelehrten Kenntnisse können nur der Antheil einer beschränkten Anzahl von Menschen sein ; die Systeme der Philosophen haben noch keine Kriege zwischen den Nationem erregt, wenn gleich einzelne ihrer Meinungen, zu Volksbegriffen ausgeprägt, darauf Einfluss haben könnten. Die Ideen dagegen von Religion und Vaterland sind zu tief in unsere moralische Natur verflochten, als dass sie bloss Gegenstände der Vernunft bleiben, und nicht auch Gegenstand des Gefühls werden sollten. Je dunkler sie bleiben, um desto stärker scheint eben ihre Kraft zu sein, und so sind sie es, die auch den ungebildeten Haufen zu electrificiren vermögen, und ihm eine Wirksamkeit geben, die leicht den Character des Enthusiasmus, ja selbst des Fanatismus annimmt.

(Heeren.)

## Février.

*An die Romantik.*

So bin ich endlich dir entronnen,  
 Stadt der Kritik und Politik!  
 Mich lockt hinaus der Maiewonnen  
 Unwiderstehliche Musik.  
 Fahr' hin, du Lärm der Zeitungsblätter,  
 Der widerwärtig gellend schallt,  
 Mir ist als hör'rich Horngeschmetter  
 Aus einem fernen Buchenwald.

Und nun, mit heiligem Morgenstrahle  
 Färbt sich der Hochwald grün und falb,  
 Zu Füßen mir das Grün im Thale,  
 Zu Häupten mir das Blau der Alp'.  
 Die Lerche steig in Flatterschwung,  
 Stumm ausgebreitet schwimmt der Weilh'.  
 Das Reh durchdringt die Laubverschlingung,  
 Und aus dem Strome schaut die Fei.

Es spielen dunkelrote Lichter  
 In meines Kelches Purpurnacht,  
 Dir sei, o Kaiserin der Dichter,  
 Romantik, dieser Trunk gebracht!  
 Vor deiner Erde, deinem Wasser,  
 In deiner Luft und deinem Licht,  
 Wo mir kein Misslaut deiner Hasser  
 Den sel'gen Taulmel unterbricht.

Du Schützerin des heil'gen Grales,  
 Kriemhilde, die um Siegfried weint,  
 Gespielin du des Mondenstrahles,  
 Der über Heldengräber scheint,  
 Du bist Gesang im Stromgerolle  
 Und Harfensausen in dem Baum,  
 Du zogst zuerst ins Wundervolle  
 Des ersten Dichters Maientraum.

Du warst Frau Venus dem Tannhäuser  
 Und Loreley dem alten Rhein,  
 Du schwirrst am Teich durch Zitterreiser  
 Als Erlenkönigs Töchterlein.  
 Und seit das Volk, das kampfesblinde,  
 Dich jüngst verstieß von seiner Seit',  
 Trinkst du im Wald die Milch der Hinde  
 Die Genofeva unsrer Zeit.

Und doch, Verstoß' ne durch Verblendung.  
 Wie bist du reich trotz Zeit und Zorn!  
 Du leerst in göttlicher Verschwendung  
 Tagtäglich noch dein Wunderhorn.

Ich grüsse dich mit frommem Sinne,  
 Wie ist dein Reich so grün und weit !  
 Du Fürstin vielgetreuer Minne,  
 Sei tausendmal gebenedeit! —  
 Es schweigt die Welt, die Zweige nicken,  
 Und leiser atmend pulst der See,  
 Es fällt ein märchenhaft Entzücken  
 Mir über's Herz wie Blütenschnee.  
 Zur Andacht wird der Blätter Plaudern,  
 Ehrfürchtig liegt die Woge da ;  
 Ha, frommes Ahnen, süßes Schaudern,  
 Heil dir, Romantik, du bist nah !  
 (*Moritz Graf Strachwitz.*)

#### Mars-Avril.

*Was bedeutet das Wort « Motiv » ?*

Motiv kommt her von dem lateinischen Wort « movere », bewegen, und heisst also ungefähr Bewegung. Will ich irgend ein Ziel erreichen, so gehört die Bewegung nach demselben vor Allem dazu ; soll Einer schlagen, so muss er die Bewegung des Schlagenden, soll Einer bitten, die des Bittenden machen ; der Verzweifelnde äussert sich anders als der Ergabene, und so sehen wir überall die äussere Erscheinung als Ergebniss innerer Vorgänge von Willen und Empfindung ; ja wir können uns diese Bewegung der Seele nach aussen, als eine fortgesetzte denken, und dann bildet sogar Denken und Sein seine eigenen Physiognomien. Das sind nun freilich sehr geistige und unsichtbare Wege, und sei zu sehen und zu gehen ist nicht leicht ; dafür ist aber auch die Kunst eine Kunst, nämlich die rechte. Der Künstler, der rechte nämlich, tritt sogleich und unmittelbar vor die Seele seines Gegenstandes und macht nun mit ihr die Bewegung nach aussen ; so entstehen ihm seine Marien, seine Enge und Alle, so jede Bewegung des Kopfes, Leibes, der Hände, so jeder Falte, und dann ist bei ihm Alles motivirt, das heisst jede Form durch die innere Anschauung bedingt, aus ihr geboren, während sonst alle äusseren Mittel der Natürlichkeit, wie sie nur Modelle und Gliedermänner bieten, vergeblich den abstracten Gestalten an- und umgehängt werden. O, ich wollte, ich könnte Ihnen eine Vorlesung halten von der Kunst, Modelle und Gliederpuppen mit allen Gaben der Grazien und Musen, mit Schönheit und mit Kleidern, mit Leidenschaften und mit Falten, mit Licht und Farbe, zu bestecken und auszustatten, eine Kunst, von der die halbe Welt schwört (und ich mit), Rafael habe sie nicht besessen, und Correggio nicht erreicht.

(*Ernst Förster.*)

#### Mai.

*Ludwig Uhland.*

Es ist ein hoher Baum gefallen,  
 Ein Baum im deutschen Dichterwald ;  
 Ein Sänger schied, getreu vor allen,  
 Von denen deutsches Lied erschallt.

Wie stand mit seinem keuschen Psalter  
 Im jüngern Schwarm er stolz und schlicht !  
 Ein Meister und ein Held, wie Walter,  
 Und rein sein Schild wie sein Gedicht.  
 Wohl Gröss're preis't man unser eigen,  
 Um deren Stirnen ewig grün  
 Im Kranz gewebt aus Eichenzweigen  
 Die Lorbeer'n der Hellenen blüh'n ;  
 Doch keiner Sang in uns'rer Mitte,  
 Der, so wie Er, unwandelbar  
 Ein Spiegel vaterländ'scher Sitte,  
 Ein Herold deutscher Ehren war.  
 D'rum, wenn wir seinen Weisen lauschen,  
 Umweht es uns wie Heimatluft,  
 Wir hören deutsches Waldesrauschen.  
 Wir atmen deutschen Maienduft.  
 Die Herrlichkeit verscholl'ner Tage  
 Steigt mondbeglänzt vor uns herauf,  
 Uns geht beim Waldhornruf der Sage  
 Das Herz in süßem Schauder auf.  
 Und wenn mit männlich ernstem Fodern  
 Sein Lied nach Freiheit ruft und Recht,  
 Auch das ist deutschen Geistes Lodern,

(A suivre.)

(Emanuel Geibel.)

---

## Avis.

Les personnes qui ne désirent pas s'abonner ou se réabonner sont instamment priées de nous renvoyer le présent numéro, pour nous éviter des frais de recouvrements inutiles.

---

**La Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluzy,**  
 rachète au prix de **0,75** l'exemplaire, les n<sup>os</sup> suivants de la *Revue des Cours et Conférences* :

*Première année :*  
 N<sup>o</sup> 3 ; du 5 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 4 ; du 12 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 12 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 19 ; du 26 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 26 ; du 14 juin 1893.  
 N<sup>o</sup> 32 ; du 26 juillet 1893.  
 N<sup>o</sup> 33 ; du 2 août 1893.  
 N<sup>o</sup> 34 ; du 9 août 1893.

*Deuxième année :*  
 N<sup>o</sup> 2 ; du 23 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 3 ; du 30 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 5 ; du 14 décembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 12 ; du 1<sup>er</sup> février 1894.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 8 mars 1894.  
 N<sup>o</sup> 31 ; du 14 juin 1894.

---

*Le Gérant:* E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement retenir en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. R... K... à J.* — Dans le prochain numéro nous publierons une leçon de M. Seignobos, comme vous le désirez, et probablement la très intéressante conférence de M<sup>me</sup> Jane Dieulafoy.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

*Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université ; quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**



Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

- BOILEAU.** — LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES (Suite). — PERRAULT ET FONTENELLE. **Emile Faguet,**  
*Professeur à l'Université de Paris.*
- DÉMOSTHÈNE.** — L'HOMME POLITIQUE. — SA CONCEPTION DE L'ORATEUR..... **Alfred Croiset,**  
*Membre de l'Institut.*
- L'ÉTUDIANT AU MOYEN AGE**..... **Michel Huisman,**  
*Docteur en philosophie, lettres et droit.*
- CHRONIQUE DES LETTRES.** — Association des amis de l'Université de Paris. — Le « Génie latin » et la « Chronique strasbourgeoise ». — Doctorats d'Universités de province. — Une traduction de la « Chanson de Roland ». — Conférences de l'« Alliance française » et du « Comité Duplex ». — Deux chaires vacantes en Sorbonne. — Création d'une chaire de « littérature dramatique » au Collège de France. — Une élection à l'Académie française..... **Gaston Flozi.**
- LE CHRISTIANISME DES POÈTES DE LA RESTAURATION.** **Plan de leçon.**
- SUJETS DE DEVOIRS (certificats d'aptitude)**..... **Université de Paris.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
**Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs**  
15, rue de Cluny, PARIS

---

**SEPTIÈME ANNÉE**

---

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

---

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,*

**En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.**

---

**Directeur : N. FILOZ**

---

**ABONNEMENT, un an** { France. . . . . **20 fr.**  
payables **10 francs** comptant et le  
surplus par **5 francs** les *15 février* et  
*15 mai 1899.*  
Étranger. . . . . **23 fr.**

**LE NUMÉRO : 60 centimes**

---

**EN VENTE :**

**Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années**  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . **70 fr.**

**CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :**

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . . **15 fr.**  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . **20 fr.**

---

Après *six années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger nous allons reprendre la publication de notre très *estimée Revue des Cours et Conférences* : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la *Revue des Cours et Conférences* est à *bon marche* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE  
 HARVARD  
 JAN 23 1899 DES  
 COURS ET CONFÉRENCES  
 DIRECTEUR : N. PILOZ

Boileau. -- La Querelle des  
 Anciens et des Modernes (Suite)  
 — Perrault et Fontenelle.

Cours de M. EMILE FAGUET,  
 Professeur à l'Université de Paris.

Je reprends les idées exprimées par Charles Perrault dans son *Siècle de Louis le Grand*; elles sont plus littéraires que didactiques. Notre siècle, dit-il, vaut tous ceux des anciens; comparons les Sarrazin, les Voiture, les Malleville, les Malherbe et les Molière à ceux qui ont occupé des places analogues dans les lettres chez les Latins et chez les Grecs, opposons-les aux Sophocle, aux Horace, aux Virgile, et particulièrement aux Homère, et nous verrons que la supériorité est du côté des modernes.

Boileau, indigné, répondit à ce factum par une série d'épigrammes. Charles Perrault, non content d'avoir rédigé le manifeste et comme déployé l'étendard de son parti, continua l'attaque en écrivant ses trois *Parallèles des Anciens et des Modernes*: le premier de ceux-ci est de 1688, le deuxième de 1692 et le troisième de 1697. Dans le premier, il traitait des arts et des métiers, en particulier de l'architecture, où il avait une compétence et des connaissances particulières, et par lui-même et par son illustre frère. On admire, disait-il, beaucoup les anciens, parce qu'ils ont été des inventeurs; mais on ne remarque pas que les premières inventions ont dû être, pour la plupart, le fruit du pur hasard, ou, sinon du hasard, d'une imitation un peu aveugle et enfantine de la

nature. Ce n'est pas mal d'avoir inventé le navire ; mais une coquille de noix qui flotte sur l'eau a pu en donner l'idée. Une belle maison est admirable ; mais les premières habitations des hommes n'étaient-elles pas des cavernes ? D'une caverne à une maison, la distance n'est pas si grande, qu'un puissant effort d'esprit soit nécessaire pour la franchir. Une digue est une construction merveilleuse ; mais les castors font des digues. Les vrais inventeurs, ce sont bien plutôt les « perfectionneurs ». Ils ont plus d'intelligence et plus de génie ; ce sont eux qui bâtissent, non pas des abris ordinaires, soit en bois, soit en pierre, mais les chefs-d'œuvre de l'architecture ; d'un objet de nécessité, ils font un objet d'art. Or, s'il en est ainsi, je mets en fait que l'esprit humain est plus ingénieux et plus apte à perfectionner à mesure qu'on avance dans la série des siècles.

Voilà une argumentation très habile. Il est besoin, pour la réfuter, de faire des distinctions : Perrault a parfaitement raison de dire que certains arts sont nés d'une simple imitation de la nature. C'est une découverte merveilleuse que celle qui a appris à l'homme à faire du feu ; mais il n'y a pas lieu d'en faire un honneur immense au Prométhée inconnu qui s'en est avisé le premier, car il a suffi d'être témoin de quelque incendie dans les forêts desséchées ou de l'embrasement des arbres par la foudre, pour s'apercevoir que le feu pourrait servir à se défendre contre le froid et à adoucir les aliments par la cuisson. L'idée de génie serait plutôt dans la pensée de celui qui s'est dit qu'il fallait produire le feu artificiellement, et qu'on en obtiendrait en heurtant une pierre contre une autre. Ceci au moins est d'un animal très observateur. Et pourtant, ce n'est pas encore là une très puissante invention, car elle n'est pas le résultat d'une accumulation de nombreux faits psychiques. Au contraire, pour créer un instrument comme la charrue, il faut de longues méditations et des combinaisons d'effort très compliquées. Le premier homme qui s'est avisé de domestiquer les animaux est un homme de génie, car ce n'est pas accidentellement qu'on est monté sur un cheval. Auprès de ces inventions, les perfectionnements sont bien peu de chose ; pour perfectionner, il suffit d'appliquer une attention persistante et prolongée sur les inconvénients et les lacunes d'une invention déjà faite. Le vélocipède n'est devenu un instrument très pratique que du jour où il a pris la forme de la bicyclette. Jadis il était trop dangereux pour être d'un grand usage, et il restait un jeu. L'homme qui en a abaissé le siège et qui a inventé la courroie de multiplication a évidemment fait une œuvre considérable. Pourtant, ne saute-t-il pas aux yeux que le grand inventeur ici, c'est celui qui

a imaginé le premier vélocipède, c'est celui qui s'est dit : le bon sens prétend que deux roues placées l'une devant l'autre ne pourront porter un homme en équilibre ; cela est absolument faux. Je vais inventer une machine sur ce principe, qui ira parfaitement. Voilà l'homme de génie ; l'autre n'est qu'un esprit très ingénieux, qui a appliqué au vélocipède certains ajustements déjà connus et existant pour d'autres machines. On voit par là la part d'erreur que contient le raisonnement fort spécieux de Perrault. Rigault résume à peu près la question par ce mot spirituel : il y a toujours plus de distance entre zéro et un qu'entre un et cent.

Le second dialogue de Perrault abordait le côté littéraire de la querelle. Il débutait par quelques plaisanteries en prose et en vers assez agréables, du genre de celle-ci :

Laissons nos adversaires crier.  
Nous dirons toujours des raisons,  
Ils diront toujours des injures.

Puis, Perrault, répondant à un reproche qu'on lui avait fait, protestait qu'il entendait fort bien le grec. « D'ailleurs, ajoutait-il, quand je ne le connaissais pas, on juge aussi bien des ouvrages des anciens dans les traductions que dans le texte même. » Le malheureux allait jusqu'à dire : « On en juge même mieux » ; donnant cette raison : « car, à les lire dans leur langue, quelque fort qu'on soit, on les lit toujours avec difficulté, avec une lecture qui ôte une partie du plaisir et une partie de l'intelligence ». Il est certain qu'il y a des écrivains qu'il faut lire vite. Pour se rendre bien compte, par exemple, de l'ampleur d'imagination d'Homère, il est bon de faire comme Ronsard, qui écrit quelque part :

Je veux lire en trois jours l'Iliade d'Homère ;  
Et pour ce Corydon, ferme bien l'huis sur moi.

Mais Perrault se trompe singulièrement sur la valeur des traductions ; les meilleures ne sont jamais qu'un lointain reflet de l'œuvre même. Les poètes surtout ne sont guère lisibles que dans le texte, car ils valent principalement non point par les idées, mais par l'expression qu'ils leur donnent.

Là-dessus, Perrault nous fait remarquer qu'il doit y avoir progrès en littérature, comme dans les autres arts. En effet, le fond de l'art littéraire, c'est la connaissance du cœur humain. Or, de même que les anatomistes modernes sont mieux renseignés que les anciens sur les fonctions et les organes de notre corps, de même nos contemporains ont fait dans la science de l'âme certaines découvertes, et ils ont acquis une subtilité d'analyse que les anciens ne connaissaient pas. Voilà qui est très juste. Donc, nous

sommes de plus grands poètes que les gens d'autrefois : la conclusion est fautive. Et pourquoi ? Parce que le grand art est fait de synthèse, bien plus que d'analyse, et d'instruction plutôt que de réflexion. Certes, l'auteur de ces deux pages divines, qui s'appellent les adieux d'Hector et d'Andromaque, n'était pas, comme nous disons, un psychologue aigu : il n'avait point la pénétration d'un La Rochefoucauld ni d'un Stendhal ; mais il était plus grand artiste qu'eux, car l'important, en matière d'art, n'est pas tant d'être savant sur son objet que de le comprendre et de le saisir en ses manifestations puissantes et en son expression la plus intime. Cet ancien a vu un homme et une femme mariés, qui s'aimaient et qui aimaient leur fils, il a vu le mari embrasser sa femme et son enfant avant d'aller combattre ; il a été ému, et cela a suffi pour qu'il donnât, de ces tristesses mêlées de joies et de cette espérance pleine d'anxiété, le tableau le plus grand et en même temps le plus simple qui ait été écrit. Il a dépassé d'avance tous ceux qui devaient venir après lui. J'en dirais autant du poète (ce n'est peut-être pas le même) qui a décrit d'une façon si merveilleuse la rencontre d'Ulysse et de son vieux père Laërte. Il n'a pas eu besoin pour cela d'avoir analysé l'amour filial et l'amour paternel, comme Saint-Marc Girardin, en quarante leçons. Il ne faut pas dire : nous connaissons mieux le cœur humain, donc nous le peignons mieux. Ce raisonnement, sur lequel porte l'argumentation de Perrault, est essentiellement vicieux.

L'auteur des *Parallèles* passe ensuite à des détails relatifs à Homère, qui revient constamment dans cette querelle. Je ne sais pourquoi Homère, dit-il, a des comparaisons à longues queues, des épithètes oiseuses ; c'est un bavard. Ces observations ne prouvent rien, sinon le caractère particulier du peuple grec, un peu dilettante, un peu flâneur, comme la plupart des Orientaux. Ainsi se termine ce second dialogue, le plus intéressant des trois. Le défaut de Perrault est de tourner beaucoup autour des sujets sans les approfondir, mais ce n'est point un sot.

Dans le troisième dialogue, comme dans le premier, la question est élargie. Perrault s'occupe particulièrement des sciences, à savoir de la mathématique, de la géométrie, de la physique, de l'étude de la nature et enfin de la morale. Sur les sciences, Perrault se montre très au courant ; c'est un premier Fontenelle. D'ailleurs, sa conclusion à leur sujet est absolument certaine, et il est incontestable que les sciences progressent. Inutile donc d'y insister plus longtemps. Ce qui concerne la morale doit nous arrêter davantage. Nous sommes, dit Perrault, plus moraux que les anciens. Au XVII<sup>e</sup> siècle, où l'on exaltait la vertu stoïcienne des

anciens Romains et les héros à la Plutarque, une telle idée ne manque pas de hardiesse. Les anciens, continue Perrault, n'avaient qu'une vertu de parade et d'étalage ; ils aimaient beaucoup mieux paraître vertueux que l'être ; nous, modernes, nous aimons mieux l'être que le paraître. Je ne me ferai pas le garant de la vertu des anciens ; je dirai seulement que Perrault exploite ici un sentiment très fort chez ses contemporains : le sentiment religieux. Si le goût de l'antiquité est très grand au xvii<sup>e</sup> siècle, celui du christianisme ne l'est pas moins. Sans aucune violence d'affirmation, mais avec une discrétion très habile, Perrault veut démontrer à ses contemporains (que cette conclusion flattera) qu'étant chrétiens, ils ne sauraient manquer d'être au-dessus des anciens. De notre supériorité morale ainsi prouvée, Perrault conclut que nous devons avoir une littérature plus civilisatrice, plus édifiante et, en définitive, plus digne d'intérêt que celle des anciens.

En résumé, beaucoup d'idées nouvelles, auxquelles on n'avait point encore songé, un éveil surprenant des esprits, la sonde jetée dans des mers encore inexplorées, un certain enfantillage aussi dans les conclusions trop vite acceptées : telle est l'impression d'ensemble que doivent laisser en nous les *Parallèles* de Perrault. L'auteur n'est pas assez érudit, et il a un peu trop de cette précipitation qui est souvent la rançon des hommes d'esprit.

Fontenelle, qui le seconda bientôt, fut à la fois plus avisé et plus discret. En même temps que paraissait le premier dialogue de Perrault, il publiait, en 1688, sa *Digression sur les Anciens et les Modernes*. Il n'était connu jusque-là que par des opéras, des églogues assez froides et par ses *Dialogues des Morts*, dont j'ai déjà parlé. Dans ce nouvel ouvrage, il ne se contentait pas de jeter quelques idées éparses sur la question. Il la posait nettement, dans toute son ampleur, en se mettant au point de vue philosophique. Ce n'est pas à nous, disait-il, de prouver quoi que ce soit, c'est aux partisans des anciens de démontrer que les anciens sont supérieurs aux modernes. Pourquoi ? Parce qu'il est tout naturel que les modernes soient supérieurs. La nature ne produisait pas, que nous sachions, des animaux plus puissants, ni des arbres plus grands, au temps de Ptolémée que de nos jours. Pourquoi aurait-elle produit des cerveaux et des esprits plus vigoureux qu'elle ne le fait maintenant ? C'est là, je crois, déplacer la question, qui est plutôt, pour moi, une question de fait. Il s'agit, pour la résoudre, d'examiner toutes les œuvres des anciens et des modernes et de les comparer impartialement, sans préjuger de la solution. Mais la page, où Fontenelle développe son argument philosophique, est assez jolie pour mériter d'être citée.

« Toute la question de la prééminence entre les anciens et les modernes, étant une fois bien entendue, se réduit à savoir si les arbres qui étaient autrefois dans nos campagnes, étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui. En cas qu'ils l'aient été, Homère, Platon, Démosthène ne peuvent être égalés dans ces derniers siècles ; mais, si nos arbres sont aussi grands que ceux d'autrefois, nous pouvons égaler Homère, Platon et Démosthène.

« Eclaircissons ce paradoxe. Si les anciens avaient plus d'esprit que nous, c'est donc que les cerveaux de ce temps-là étaient mieux disposés, formés de fibres plus fermes ou plus délicates, remplis de plus d'esprits animaux ; mais en vertu de quoi les cerveaux de ce temps-là auraient-ils été mieux disposés ? Les arbres auraient donc été aussi plus grands et plus beaux ; car, si la nature était alors plus jeune et plus vigoureuse, les arbres, aussi bien que les cerveaux des hommes, auraient dû se sentir de cette vigueur et de cette jeunesse.

« Que les admirateurs des anciens y prennent un peu garde, quand ils nous disent que ces gens-là sont les sources du bon goût et de la raison, et les lumières destinées à éclairer tous les autres hommes ; que l'on n'a d'esprit qu'autant qu'on les admire ; que la nature s'est épuisée à produire ces grands originaux ; en vérité, ils nous les font d'une autre espèce que nous, et la physique n'est pas d'accord avec toutes ces belles phrases. La nature a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même, qu'elle tourne et retourne sans cesse en mille façons et dont elle forme les hommes, les animaux, les plantes ; et certainement qu'elle n'a point formé Platon, Démosthène ni Homère d'une argile plus fine ni mieux préparée que nos philosophes, nos orateurs et nos poètes d'aujourd'hui. Je ne regarde ici dans nos esprits, qui ne sont pas d'une nature matérielle, que la liaison qu'ils ont avec le cerveau, qui est matérielle, et qui, par ses différentes dispositions, produit toutes les différences qui sont entre eux.

« Mais, si les arbres de tous les siècles sont également grands, les arbres de tous les pays ne le sont pas. Voilà des différences aussi pour les esprits ; les différentes idées sont comme des plantes ou des fleurs, qui ne viennent pas également bien en toutes sortes de climats. » Montesquieu se souviendra de ce passage ; il y prendra sa fameuse théorie de l'influence des climats sur les mœurs et les institutions des hommes.

Après cette argumentation assez superficielle, Fontenelle reprend à son tour le développement de Perrault sur le mérite des « perfectionneurs » opposé à celui des inventeurs. Cependant, il se montre plus discret ; il ne voit pas là un argument définitif,



mais seulement une présomption en faveur de ceux qui savent pousser plus loin les inventions.

« Les anciens, écrit-il, ont tout inventé : c'est sur ce point que leurs partisans triomphent ; donc, ils avaient beaucoup plus d'esprit que nous. — Point du tout ; mais ils étaient avant nous. J'aimerais autant qu'on les vantât sur ce qu'ils ont bu les premiers l'eau de nos rivières et qu'on nous insultât sur ce que nous ne buvons plus que leurs restes. Si l'on nous avait mis en leur place, nous aurions inventé ; s'ils étaient en la nôtre, ils ajouteraient à ce qu'ils trouveraient inventé ; il n'y a pas là grand mystère.

« Je ne parle pas ici des inventions que le hasard fait naître (voici la distinction que j'ai faite moi-même au commencement de cette leçon), et dont il peut faire honneur, s'il veut, au plus malhabile homme du monde ; je ne parle que de celles qui ont demandé quelque méditation et quelque effort d'esprit. Il est certain que les plus grossières de cette espèce n'ont été réservées qu'à des génies extraordinaires, et que tout ce qu'aurait pu faire Archimède, dans l'enfance du monde, aurait été d'inventer la charrue. Archimède, placé dans un autre siècle, brûle les vaisseaux des Romains avec des miroirs, si cependant ce n'est point là une fable. »

On le voit, Fontenelle laisse entendre que les « perfectionneurs » ont beaucoup d'esprit ; mais il ne va pas, comme Perrault, jusqu'à prétendre qu'ils en aient plus que les inventeurs. Il ramène la question à des termes plus justes, selon son ordinaire.

Je pourrais même dire que sa solution est celle à laquelle nous voulons arriver, à savoir que, si les sciences progressent, les arts n'ont pas de raisons nécessaires de progresser comme elles. Au moins indique-t-il cette idée. Cependant, il est si subtil et il dispose les choses de façon si ingénieuse, qu'il trouve moyen de faire tourner sa théorie à l'avantage des modernes. Le passage est très curieux à étudier.

« Cependant, afin que les modernes puissent toujours renchérir sur les anciens, il faut que les choses soient d'une nature à le permettre. L'éloquence et la poésie ne demandent qu'un certain nombre de vues assez bornées par rapport à d'autres arts, et elles dépendent principalement de la vivacité de l'imagination. Or, les hommes peuvent avoir amassé en peu de siècles un petit nombre de vues ; et la vivacité de l'imagination n'a pas besoin d'une longue suite d'expériences ni d'une grande quantité de règles pour avoir toute la perfection dont elle est capable. Mais la physique, la médecine, les mathématiques sont composées d'un nombre

infini de vues et dépendent de la justesse du raisonnement qui se perfectionne avec une extrême lenteur et se perfectionne toujours. »

Après cette concession, qui le mettrait dans la vérité absolue Fontenelle nous amène, par un détour quelque peu perfide, à une conclusion imprévue. Ne dit-il pas, en effet :

« Pour ce qui est de l'éloquence et de la poésie, qui sont le sujet de la principale contestation entre les anciens et les modernes, *quoiqu'elles ne soient pas en elles-mêmes fort importantes*, je crois que les anciens ont pu atteindre la perfection, parce que, comme j'ai dit, on la peut atteindre en peu de siècles. Et je ne sais pas précisément combien il en faut pour cela. Je dis que les Grecs et les Latins peuvent avoir été excellents poètes et excellents orateurs. »

Assurément, pour ceux qui font peu de cas de l'éloquence et de la poésie, la supériorité des anciens s'évanouit, ou plutôt c'est la question elle-même qui n'a plus d'importance. Voilà au fond la pensée de Fontenelle. — Oui, oui, les anciens sont assez élégants orateurs, assez bons poètes ; mais est-ce là quelque chose ? Ce qui est quelque chose, c'est d'être savant, c'est de raisonner avec exactitude et avec puissance. — L'esprit même du xviii<sup>e</sup> siècle est tout entier dans cette façon de voir.

Les conclusions de Fontenelle sont très nettes : elles s'appuient sur cette comparaison, que nous connaissons déjà et qui est plus poétique en définitive que rationnelle, de l'humanité avec un homme qui s'instruit chaque jour davantage depuis sa naissance jusqu'à l'âge mûr.

« Si un homme, qui aurait de bons commencements des sciences, des belles-lettres, venait à avoir une maladie qui les lui fit oublier, serait-ce à dire qu'il en fût devenu incapable ? Non ; il pourrait les reprendre quand il voudrait, en recommençant dès les premiers éléments. Si quelque remède lui rendait la mémoire tout à coup, ce serait bien de la peine d'épargnée ; il se trouverait sachant tout ce qu'il avait su, et, pour continuer, il n'aurait qu'à reprendre où il aurait fini. La lecture des anciens a dissipé l'ignorance et la barbarie des siècles précédents. Je le crois bien ; elle nous rendit tout d'un coup des idées du vrai et du beau, que nous aurions été longtemps à rattraper, mais que nous eussions rattrapées à la fin sans le secours des Grecs et des Latins, si nous les avions bien cherchées. Et où les eussions-nous prises ? Où les avaient prises les anciens. Les anciens mêmes avant que de les prendre tâtonnèrent bien longtemps.

« La comparaison que nous venons de faire des hommes de

tous les siècles à un seul homme, peut s'étendre sur toute notre question des anciens et des modernes. Un bon esprit cultivé est pour ainsi dire composé de tous les esprits des siècles précédents, ce n'est qu'un même esprit qui s'est cultivé pendant tout ce temps-là. Ainsi, cet homme, qui a vécu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, a eu son enfance, où il ne s'est occupé que des besoins les plus pressants de la vie ; sa jeunesse, où il a assez bien réussi aux choses d'imagination, telles que la poésie et l'éloquence, et où même il a commencé à raisonner, mais avec moins de solidité que de feu. Il est maintenant dans l'âge de virilité, où il raisonne avec plus de force, et a plus de lumières que jamais : mais il serait bien plus avancé si la passion de la guerre ne l'avait occupé longtemps, et ne lui avait donné du mépris pour les sciences, auxquelles il est enfin revenu. »

Fontenelle nous amène à la grande question du progrès indéfini, que nous révélera par degrés l'avenir. Il est ici le précurseur de Condorcet ; cette date de 1688 peut être considérée comme la première du xviii<sup>e</sup> siècle.

« Il est fâcheux de ne pas pouvoir pousser jusqu'au bout une comparaison qui est en si beau train, mais je suis obligé d'avouer que cet homme-là n'aura point de vieillesse ; il sera toujours également capable des choses auxquelles sa jeunesse était propre, et il le sera toujours de plus en plus de celles qui conviennent à l'âge de virilité, c'est-à-dire, pour quitter l'allégorie, que les hommes ne dégénéreront jamais, et que les vues saines de tous les bons esprits qui se succéderont s'ajouteront toujours les unes aux autres. » Cela est possible ; mais, à trop élargir les questions, on les supprime ; nous voilà bien loin de la querelle des anciens et des modernes.

G. B.

## Démosthène ; — l'homme politique.

### — Sa conception de l'orateur.

**Cours de M. ALFRED CROISSET,**

*Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.*

L'étude, que nous avons faite de la vie de Démosthène, nous a montré quelques-unes de ses plus grandes qualités, entre autres cette ténacité qu'aucune difficulté ne rebute, qui se montre dans

sa vie privée dès sa jeunesse pour le soutenir dans sa lutte contre ses tuteurs, et que l'on retrouve dans tout le reste de sa carrière politique. Il nous reste à voir comment Démosthène a appliqué ces qualités et quelles qualités supplémentaires il a apportées comme homme d'Etat dans la défense de la cause qu'il a choisie.

Pour un caractère fort et énergique comme le sien, le parti que Démosthène devait choisir était tout indiqué. Il ne pouvait s'endormir dans le parti de la paix, le parti des timorés, des craintifs, comme Eubule, et des pessimistes, comme Phocion, il devait prendre le parti de l'action. La noblesse de sa nature devait aussi l'attirer de ce côté.

Une première question se pose : que vaut la cause choisie par Démosthène ? Au point de vue esthétique et moral, elle est certainement très belle. Mais, quand on se place au point de vue politique, il y a des réserves à faire. Il est juste de se demander dans quelle mesure Démosthène a fait preuve de clairvoyance et jusqu'à quel point la cause par lui embrassée méritait d'être défendue.

La pensée fondamentale de Démosthène se montre dans une foule de passages ; elle apparaît notamment dès la *Première Philippique* (357), dans un certain nombre de phrases qui nous révèlent le secret mobile de l'orateur. C'est, au début, le passage où il représente les Athéniens novellistes ou en quête de nouvelles, se promenant sur la place publique, prêts à perdre le temps et à se repaître de chimères. « Que dit-on de nouveau ? » demandent-ils. Démosthène part de cette question insignifiante pour faire une éloquente déclaration : « Eh ! qu'y aurait-il de plus nouveau qu'un Macédonien vainqueur d'Athènes, et dominateur de la Grèce ? » Ce mot de Macédonien en tête est, à lui seul, un argument ; c'est une périphrase éloquente qui le dispense de nommer Philippe, qui n'est pas un prince sans mérite, — Démosthène le reconnaît. Il remplace le nom propre par ce nom de Macédonien, qui est chez lui un terme de mépris. La Macédoine est presque un pays barbare ; ses rois prétendent descendre d'une famille grecque, celle d'Héraclès ; c'est une tradition chez eux ; leurs peuples sont barbares, — ils le reconnaissent les premiers ; mais eux sont des Grecs de pure race, de vieille aristocratie héroïque. C'est pour cela que Démosthène remplace le nom de Philippe par ce mot insultant. Il oppose ainsi la beauté et la hauteur de la civilisation grecque à la barbarie macédonienne. C'est le même sentiment que nous avons déjà précédemment trouvé dans un passage d'Isocrate ; mais Isocrate ne songe qu'aux ennemis héréditaires, les Perses. Pour lui, le nom de Grecs est moins celui d'une race que

celui d'une certaine culture intellectuelle et morale. C'est la même idée que Platon exprime, quand il distingue les qualités propres des différents peuples. Le Grec est, avant tout, φιλόλογος, φιλομαθής. C'est sa supériorité que cette intelligence ; elle le constitue en dignité pour être le maître du monde ancien. Ce sentiment de fierté patriotique, qui repose sur une conception très haute de ce qui fait la noblesse de la civilisation grecque, inspire toute la conduite de Démosthène et nous attache tout de suite à sa politique.

Il y a aussi chez lui, au point de vue moral, un autre genre de beauté déjà remarqué par les anciens et même par un philosophe stoïcien. Le fait est curieux ; car les philosophes ne goûtaient guère les orateurs et même les méprisaient ; ils affichaient le dédain le plus profond pour les occupations de la place publique : Panætius, un presque contemporain de Cicéron, qui vécut à Rome dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., partageait le mépris général des philosophes pour les orateurs et prétendait que, pour un homme sérieux, il n'était pas nécessaire de les lire ; mais il faisait une exception éclatante en faveur de Démosthène ; il disait que son éloquence était véritablement philosophique ; d'un bout à l'autre, en effet, il y prêchait la vertu agissante, si chère aux stoïciens, la vertu qui ne redoute aucun obstacle et en triomphe. Ce mot de Panætius montre admirablement ce caractère exceptionnel de Démosthène ; il a bien réellement une physionomie à part au milieu des orateurs de son temps, non pas qu'il faille lui attribuer des visées philosophiques, stoïciennes avant la lettre ; seulement c'est un homme qui, suivant sa nature personnelle, fait preuve, longtemps avant Panætius, des qualités que loue avant tout ce philosophe.

Une autre raison nous attache encore à la cause de Démosthène : c'est qu'il n'a presque fait, d'un bout à l'autre de sa carrière, que répéter cette admirable maxime qui se trouve déjà dans Homère : « Le seul présage qui ne trompe pas, c'est de défendre sa patrie (1). » Cette admirable maxime inspire toute la politique de Démosthène ; il semble n'avoir fait que reprendre à sa façon cette loi impérieuse à laquelle on ne peut ni ne doit se soustraire, qu'il ne faut pas discuter. Il a constamment défendu la gloire de sa patrie, de la civilisation grecque, et c'est justement pourquoi sa cause a tout de suite notre faveur. Puisque Démosthène est un homme d'Etat, puisque ses belles maximes se sont traduites en des faits, ont inspiré une conduite politique, et puisque ce grand orateur a constamment visé un but qu'il n'a pu atteindre,

(1) Mot d'Hector à Sarpédon.

il faut examiner si la cause qu'il défend était digne d'être soutenue par un homme d'Etat vraiment intelligent. Ici nous trouvons tout de suite quelques réserves faites par les historiens. Ceux-ci ont une tendance à subir l'influence d'un certain déterminisme des faits, qui les conduit à démontrer doctement, mais après coup, que ces faits étaient inévitables, que l'entreprise poursuivie devait forcément échouer. Mais il faut considérer plusieurs choses; il faut se demander d'abord si les causes par lesquelles on explique cette nécessité prétendue logique, qui amena le résultat qu'on voit, sont bien toutes les causes et s'il n'y en a pas quelques autres qui étaient bien dans la contingence future, mais qu'aucune prudence humaine ne pouvait découvrir; en un mot, il faut voir si ce que les hommes d'action, aussi bien que les joueurs, appellent le hasard, n'est pas intervenu dans l'affaire. Or, il est bien certain que l'homme d'Etat ne peut faire entrer cet élément dans ses calculs. Dans le cas particulier qui nous occupe, que de choses nous paraissent claires que Démosthène ne pouvait prévoir! Pourquoi nous expliquons-nous si aisément la chute progressive d'Athènes? C'est que nous voyons d'un côté cette décadence continue, irrémédiable de la volonté chez les Athéniens, l'anarchie et le désordre qui règnent dans la cité, et que, d'autre part, nous voyons non moins nettement dans le camp adverse deux hommes extraordinaires: Philippe et Alexandre. Philippe est un prince très actif, un politique habile, doué d'une volonté et d'une ténacité sans pareilles; puis il a le bonheur d'aller au bout de sa carrière sans être interrompu dans son œuvre. Après lui, un autre prince lui succède, presque un enfant, qui, par miracle, se trouve être un homme de génie et possède à vingt ans toute la maturité, toute la netteté d'esprit de son père, avec quelque chose de plus éclatant; de sorte que ce qui semblait devoir provoquer la chute de la Macédoine amène un résultat tout opposé: Alexandre va accomplir des merveilles. Qui pouvait prévoir tout cela au temps de Démosthène? Au point de vue des données du problème, tel qu'il se posait en 355, qui pouvait deviner qu'Athènes ne se relèverait pas, qu'on ne pourrait la faire sortir de son apathie? Qui pouvait dire que Philippe aurait vingt ans devant lui pour accomplir tout ce qu'il a fait, que le coup de poignard de 336 ne viendrait pas plus tôt, qu'aucun accident heureux ne conspirerait un jour avec la Grèce? Une fois Philippe mort, comment supposer que cet enfant, qu'il laisse après lui, va être l'homme qu'il s'est révélé, et qu'il n'aura jusqu'en 328 aucun obstacle pour l'arrêter? Il y a là toute une part de contingence qui échappe aux prévisions humaines. C'est un point de vue dont il faut tenir

compte pour apprécier avec justice la valeur de la conduite d'un homme comme Démosthène.

Même si l'on se place à ce point de vue des historiens qui regardent l'intérêt général de la civilisation bien plus que celui d'Athènes, on ne peut dire que la politique suivie par Démosthène ait retardé le triomphe de cette civilisation. Elle a simplement retardé l'épanouissement de l'alexandrinisme. Celui-ci a certainement présenté de grands avantages ; il a élevé des nations, jusque-là barbares, à un certain degré de culture grecque ; mais, sans méconnaître les services par lui rendus, il ne faudrait pas croire que ce fût une question capitale pour l'humanité que celle de la date à laquelle cet alexandrinisme s'est développé. Considérée en elle-même, la civilisation alexandrine n'est pas si haute et si belle qu'on pourrait le croire à première vue. Elle en arrive bien vite à préconiser la pratique de l'art pour l'art, et celui-ci devient dès lors impuissant à créer des chefs-d'œuvre. Si l'on excepte trois ou quatre écrivains, comme Théocrite, Léonidas de Tarente, quelques vers de Méléagre, de Callimaque, d'Apollonius de Rhodes, qu'est-ce que tout le reste, sinon des littérateurs de cénacles, de peu de portée et d'une habileté technique fatigante. Quelques années plus tôt, cette civilisation aurait-elle valu, pour l'humanité, le gain résultant du spectacle d'une cité, exposée aux plus grands dangers, cherchant à se relever sous l'influence d'un homme qui lui communiquait par son énergie et sa ténacité une grande valeur morale ? Beaucoup d'années d'alexandrinisme n'auraient pu compenser la perte de Démosthène. L'intérêt de la civilisation est donc d'accord avec la morale. Soutenir une cause désespérée par les moyens dont a usé Démosthène, c'était servir les intérêts permanents et éternels de la civilisation, et cela valait mieux que de sacrifier les intérêts d'Athènes.

Avec quelles qualités Démosthène essaie-t-il de défendre cette cause ? D'abord avec une élévation morale, qui se montre dans toute sa conduite politique, dans tous ses arguments. Cette élévation n'a jamais été contestée ; son caractère propre est de n'avoir jamais rien de métaphysique, et c'est bien celle qui convient à un homme d'Etat. Démosthène est aussi grand que Platon par des procédés différents ; c'est dans le fond même de la conscience historique d'Athènes, dans les fibres les plus secrètes des citoyens à qui il s'adresse, qu'il cherche et qu'il trouve les moyens de soutenir sa cause. Il fait appel aux sentiments fondés sur des faits. C'est quelque chose d'analogue à cette éducation dont parle Horace et que lui donnait son père, éducation peu élevée comme philosophie, mais pratique. Cette façon d'appuyer la morale sur

des exemples familiers est pour un homme d'Etat le moyen le plus sûr d'agir avec efficacité.

Démosthène cite toujours des faits, donne des conseils extrêmement précis, c'est un esprit des plus positifs. Il dit aux Athéniens : « Vous êtes irrités de voir Amphipolis aux mains de Philippe, et vous ne faites rien. Savez-vous ce qu'il faut faire ? Il faut réunir tant d'hommes, tant de vaisseaux, tant d'argent. Ces détails révèlent l'administrateur, l'homme pratique. Il est idéaliste et il a en même temps l'esprit positif et calculateur, prompt à trouver les moyens par lesquels on arrive à la mise en œuvre des principes. Avant Chéronée, il joue pendant quelque temps un rôle de premier ministre. En 340, il commence par réorganiser les services d'Athènes, les services financiers surtout ; il fait supprimer la loi défendant de toucher au *théoricon*, rétablit la fortune publique, fait toucher aux Athéniens un salaire, non plus comme membres de l'assemblée, mais comme hoplites. Il se montre véritablement homme d'Etat.

Il l'est encore par sa modération. Si violent soit-il en paroles, il est en action d'une grande prudence, d'une modération extrême. Quoique partisan de la guerre, il s'oppose à deux reprises aux réclamations de son parti : d'abord, en 345, dans son *Discours sur la Paix*, il calme l'ardeur irréfléchie de ses concitoyens, et les empêche de commettre une imprudence ; en 330, il dit de même qu'il ne faut pas se lancer dans une lutte, quand elle n'a pas été préparée et qu'on risque de courir à un désastre. Cet esprit si pondéré, si avisé, s'est fait, dans ces deux occasions, l'allié même d'Eschine.

Cela nous amène à la question de la moralité personnelle de Démosthène. Il n'y a pas à tenir compte de ce qu'Eschine lui reproche sans cesse, d'avoir reçu des trésors du roi de Perse, d'enseigner les roueries du métier à ses élèves. Qu'il ait reçu de l'argent du grand Roi, il n'y a rien de surprenant à cela : il ne s'en cachait aucunement ; il croyait de l'intérêt de la Grèce de soutenir le Perse. Mais il y a deux reproches sur lesquels il faut insister. Plutarque raconte que, dans un procès de Phormion contre Apollodore, Démosthène plaida pour les deux parties. Ceci ne pourrait être admis par la morale d'aucun temps. Or cette histoire ne repose sur rien. Plutarque s'appuie sur les accusations d'Eschine, ce qui n'est pas une raison suffisante pour y croire. Mais, de plus, Eschine n'a rien dit de pareil ; ce qu'il rapporte de cette affaire prouve que, de son temps, on n'avait aucune connaissance de cette duplicité. Il reproche simplement à Démosthène d'avoir montré son plaidoyer à Apollodore pour lui faciliter sa



réponse. La chose est moins grave qu'elle ne semble. Apollodore était un jeune écervelé, qui plaidait contre son tuteur. Phormion et Démosthène le traitent avec dédain. Sa cause est insoutenable, et il perdra son procès. Démosthène le prévient charitablement qu'il ne trouvera rien à lui répondre. Le reproche d'Eschine n'est donc, en définitive, que l'enjolivement calomnieux d'un fait réel.

Il y a encore une autre affaire sur laquelle nous ne dirons qu'un mot ; celle d'Harpale. En 324, Alexandre se trouve encore une fois dans des pays très lointains et passe pour mort ou en danger. Son intendant, Harpale, enlève sept cent cinquante talents du trésor confié à sa garde, et vient chercher un refuge à Athènes, amenant à sa suite une petite armée. Démosthène lui fait fermer les portes. Il demande alors à être reçu en suppliant avec une moins forte somme et quelques amis seulement. Il entre avec 300 talents, que l'on dépose à l'Acropole. Quelques jours après, il disparaît. On fait le compte du trésor, et l'on constate qu'il y manque plusieurs talents, qu'Harpale n'avait pu emporter. Démosthène est accusé d'avoir touché vingt talents ; il reconnaît bien avoir reçu cet argent, mais pour la ville et sur le désir de l'Aréopage. Il est cependant condamné, d'une façon relativement bénigne, à une amende de cinquante talents, qu'il ne peut payer. Emprisonné, il s'échappe bientôt, se réfugie à Egine. L'année suivante, après la mort d'Alexandre, on le rappelle et il rentre en triomphe ; il n'est plus question de l'amende, on la lui abandonne. Qu'y a-t-il eu au juste ? Démosthène a dû toucher l'argent d'Harpale, c'est-à-dire celui de la Grèce ; seulement cet argent ne resta pas dans ses mains ; il le dépensa pour payer des théories, envoyer des orateurs dans les villes grecques. Il crut l'argent d'Harpale bon à prendre pour cela, et il ne se fit pas scrupule d'en user. Quelque temps après l'affaire, on saisit l'intendant d'Harpale ; sur ses listes le nom de Démosthène ne se trouva pas. Il avait dû simplement canaliser et diriger les largesses d'Harpale. Donc, on ne peut dire que Démosthène ait été un voleur. Nous avons là simplement un exemple de ces pratiques un peu louches, que permettaient les habitudes de la vie politique à Athènes.

Écoutez maintenant Démosthène parler du gouvernement démocratique d'Athènes, auquel il a été si étroitement mêlé. Nous avons affaire ici à un témoin de premier ordre, très bien informé, puisqu'il a été un des principaux acteurs du drame qui s'est joué pendant vingt ans autour d'Athènes ; c'est, de plus, un témoin aussi sympathique que possible à la démocratie. Il se trouve

cependant amené par sa situation, sa politique, à nous dire les défauts qui empêchent cette politique de prévaloir comme il voudrait. Ainsi, en même temps qu'il est sympathique à la forme démocratique, il est obligé, par sa situation, de dire à quelles difficultés il se heurte et comment ces difficultés se rattachent à la nature du gouvernement ou à la tournure d'esprit des Athéniens.

Démosthène est donc un excellent témoin ; il est, de plus, très explicite, et une des choses qui font l'intérêt particulier de ses discours et les rendent très vivants, c'est le fond d'observations psychiques qu'on y trouve d'un bout à l'autre. Ces Athéniens, que l'orateur fait revivre, sont des hommes de tous les temps ; et les remarques qu'il a faites à leur sujet présentent un intérêt permanent.

Il s'est exprimé à la fois sur le compte des chefs du peuple et sur le peuple lui-même. Nous commencerons par examiner les témoignages qu'il a portés sur ces chefs ; nous verrons quels sont, suivant lui, leurs devoirs. Nous chercherons ensuite ce qu'il pense du rôle et des devoirs du peuple, et jusqu'à quel point celui-ci pousse le sentiment de ces devoirs.

Démosthène s'est exprimé à maintes reprises sur ce qu'il considère comme le premier devoir de l'homme d'État : c'est de dire la vérité au peuple. Il y a, dans le *Discours sur la fausse Ambassade*, un passage où il expose cette idée avec une force particulière. Fénelon a dit, dans la *Lettre à l'Académie*, qu'à Athènes tout dépendait du peuple, et le peuple de la parole. C'est la même pensée qu'exprime Démosthène (§ 184). Il explique comment, suivant lui, c'est de la part d'Eschine un crime impardonnable contre la patrie que d'avoir trompé le peuple, quand il ne devait avoir aucune illusion sur les intentions vraies de Philippe. Dans un gouvernement où les décisions sont prises en raison des informations des envoyés, si ceux-ci mentent, ils font tout ce qu'il faut pour conduire leur patrie à des désastres. Ce que Démosthène dit de l'ambassadeur, il aurait pu le dire également de l'orateur. C'est un cas particulier d'une règle générale : tout homme qui agit par la parole doit dire la vérité.

Dire la vérité au peuple, en quoi cela consiste-t-il ? Démosthène analyse les différentes conditions indispensables pour l'accomplissement de ce devoir. Il faut d'abord que l'orateur sache la vérité, puis qu'il veuille la dire, et pour cela qu'il soit honnête homme, et non un traître et un vendu. Mais, lors même que l'on est honnête, il y a une troisième condition à remplir, et c'est de beaucoup la plus difficile : il faut être courageux, savoir se condamner

à faire entendre au peuple des paroles désagréables, courir le risque de le mécontenter.

Comment Démosthène entend-il ce triple devoir, et quel tableau fait-il par contraste de la réalité contemporaine ? Avant de répondre à ces questions, une observation préliminaire s'impose. Dans ce tableau de la réalité contemporaine si différente de son idéal et dans la peinture parfois très sévère qu'il fait de ses confrères en éloquence, il est évident que nous ne pouvons accepter au pied de la lettre tous les témoignages de Démosthène. Il est très bien renseigné, très favorablement disposé pour la démocratie ; mais, à l'égard du peuple, il est un peu comme le prédicateur à l'égard des pécheurs : il est amené par sa cause à le faire plus noir qu'il n'est pour le convertir. Quant à ses rivaux, il peut se faire qu'ils soient ses adversaires politiques ; de plus, il faut nous rappeler que le langage parlementaire n'existait pas ; on se lance dans des rivalités ardentes, des polémiques très vives, qui ne peuvent être la voix de l'impartiale histoire. En écoutant Démosthène, nous ferons donc le partage entre la polémique et la vérité. Ce partage n'est pas aussi difficile à faire qu'il semble à première vue : nous laisserons de côté les inculpations de détail dirigées contre des adversaires ; mais, quand il s'agira d'inculpations générales, que visiblement Démosthène n'aura eu aucun intérêt à grossir, nous pourrons l'écouter avec confiance.

La première condition, pour dire la vérité, c'est de la connaître. C'est un devoir pour l'orateur de la chercher (*Sur l'Ambassade*, § 99 sq.), d'être intelligent, de ne pas se laisser tromper. Si Eschine prétend avoir été dupe de Philippe, c'est une mauvaise excuse qu'il allègue. On ne doit pas s'engager dans la politique quand on n'est qu'un sot ; on n'accepte pas de responsabilités quand on n'est pas de taille à les porter. Cette franchise vive et hardie de Démosthène fait plaisir à entendre. A l'en croire, on ne peut faire un partage de sa vie : si l'on se donne à l'intérêt public, on doit s'y donner tout entier. Il a, quant à lui, fait sa vie tout entière responsable de ses paroles et de ses actes. Le premier devoir d'un homme politique est donc d'être intelligent, et, si Eschine a été un sot, tant pis pour lui ; il doit être tenu pour coupable. Démosthène développe cette théorie avec une grande éloquence (§ 99) ; il commence par une remarque fine et juste : « Vous ne forcez, vous ne sommez personne de diriger les affaires publiques ; seulement, lorsqu'un homme, persuadé qu'il en a le talent, se présente, vous l'accueillez avec la bienveillance d'un peuple bon et confiant, et non avec de jalouses préventions ; il devient votre élu, le dépositaire de vos intérêts. S'il réussit, il sera

honoré, il s'élèvera au-dessus de la foule ; mais, s'il échoue, en sera-t-il quitte pour des excuses, pour des défaites ? Injustice ! Nos alliés qui ont péri, et leurs enfants, et leurs épouses, et tant d'autres malheureux, se consoleront-ils par cela seul que leur désastre est l'ouvrage de mon incapacité, pour ne pas dire de celle d'Eschine ? »

L'orateur doit donc mesurer ses forces et voir ce que ses épaules peuvent porter. Ce devoir, au dire de Démosthène, est rarement rempli. On voit entrer dans la carrière politique, se hisser au rang des conseillers du peuple beaucoup de gens animés des intentions les plus honnêtes, mais qui n'ont qu'une intelligence médiocre, tout à fait insuffisante devant les circonstances difficiles. Avec cette admirable hardiesse, trait essentiel de Démosthène qui fait sa figure si grande, il rappelle, dans un sentiment d'admirable orgueil, l'une des scènes les plus dramatiques de son temps. Le passage se trouve aux § 169 sqq. du *Discours sur la Couronne* ; il sert de confirmation à ce que nous venons de dire. Démosthène y raconte l'émotion qui s'empara d'Athènes à la nouvelle de la prise d'Elatée ; comment, tout d'un coup, en 339, Philippe se jeta sur cette ville et dressa son camp aux portes de l'Attique. Le désarroi le plus complet se manifesta à Athènes : on brûle les baraques qui encombrant la place publique ; tout le monde accourt, on s'assemble tumultueusement. Le héraut prononce la formule consacrée : « Qui veut parler ? » Personne ne se présente. Nouvel appel, encore une fois sans réponse. « Et cependant, dit Démosthène, il y avait là tous les stratèges, tous les orateurs ; et la voix de la patrie réclamait une parole de salut, car le héraut prononçant les paroles dictées par la loi, c'est la voix de la patrie. Toutefois, pour se présenter, que fallait-il ? — Vouloir le salut d'Athènes ? Et vous et les autres citoyens, levés aussitôt, vous seriez accourus à la tribune tous : en effet, vous désiriez, je le sais, voir Athènes sauvée. — Compter parmi les plus riches ? Les Trois-Cents auraient parlé. — Réunir zèle et richesse ? Ceux-là se seraient levés qui, depuis, ont fait à l'Etat des dons considérables, résultat du patriotisme opulent. Ah ! c'est qu'un tel jour, une telle crise, appelaient un citoyen non seulement riche et dévoué, mais qui eût encore suivi les affaires dès le principe, et raisonné avec justesse sur la politique et les projets de Philippe... Eh bien, l'homme de cette journée, ce fut moi : je montai à la tribune. » Et il rapporte ensuite les propositions qu'il fit alors. Ce qui ajoute à la bravoure de Démosthène, ce sont les circonstances où il rappelle ces faits. C'est dans une affaire capitale, où on lui demande compte de toute sa politique. Avec ce courage admirable dont il a toujours fait preuve, bien

loin de se cacher, il vient dire quelle a été sa conduite, sans recourir à de vains faux-fuyants. Voilà une démonstration convaincante de la nécessité pour un orateur de savoir la vérité pour être en état de la dire et de suivre avec une patience infatigable les événements pour la connaître toujours.

La deuxième qualité indispensable à l'orateur, c'est la probité, et là-dessus, il n'y a pas lieu d'insister longuement : c'est trop évident. Il faut toutefois faire cette réserve que la probité ne doit pas être entendue dans le sens que nous donnons à ce mot aujourd'hui. Au temps de Démosthène, personne ne trouve mauvais qu'un général ou un orateur touche de l'argent à propos des décrets qu'il propose ou des expéditions qu'il entreprend, fût-ce même de l'argent étranger. Ce qu'on réproouve, c'est qu'il use de cet argent autrement qu'il ne l'a promis ; de plus, il doit rester fidèle aux intérêts de la patrie. Bornons-nous à citer un seul passage où la nécessité de la probité pour l'orateur est établie d'une façon toute personnelle. Dans ce passage (*Sur la Paix*, § 11 sqq.) Démosthène est amené à défendre sa politique antérieure et sa politique actuelle ; il s'exprime avec cet orgueil mêlé de modestie qui est le sien : « Je vous avais dit la vérité et les faits l'ont bien montré. Cette vérité, pourquoi vous l'ai-je toujours dite ? D'où vient que je ne me suis presque jamais trompé dans mes prévisions ? Ce n'est pas que je fusse plus intelligent qu'un autre ; mais savez-vous quelle a été surtout la raison de ma clairvoyance ? C'est que je ne touchais pas d'argent, que les largesses de Philippe n'offusquaient pas ma vue, et que je voyais tout ce qu'il tramait contre votre liberté. Pourquoi ai-je vu la vérité ? C'est d'abord, peut-être, ô Athéniens, par une chance heureuse ; car la fortune, qui a part à toutes les affaires humaines, l'emporte sur la prévoyance et l'habileté ; mais c'est aussi que je juge les événements et que je calcule à leur sujet gratuitement : j'ai les mains nettes, et voilà le secret de ma clairvoyance. » Il développe cette idée dans la suite, et ajoute cette phrase éloquente : « Quand on examine les événements sans préjugés, on a quelque chance de voir la vérité ; mais, lorsque, dans l'une des deux résolutions qui se présentent, on met en plus le poids de l'argent, cet argent fait pencher le plateau, et la vénalité entraîne l'homme d'Etat dans le même sens. L'orateur qui se conduit ainsi n'est plus capable de proposer rien de juste et d'honnête. » On voit ici quel caractère personnel prend cette théorie générale dans la bouche de Démosthène.

L'homme d'Etat doit donc avoir les mains nettes. En était-il ainsi dans la réalité ? Bien loin de là, et Démosthène s'en indigna ; il entra en colère contre les traitres et les vendus dont la Grèce est

remplie ; une foule d'hommes d'Etat ne défendent que les intérêts de l'étranger qui les paie. Mais cette accusation n'est-elle pas un moyen de polémique un peu gros ? Faut-il la prendre à la lettre ? Démosthène spécifie et accuse en particulier Eschine. Là-dessus des réserves s'imposent ; il faut être prudent. Deux ou trois faits sont à remarquer. Les accusations si violentes de Démosthène ne frappent pas tout le monde indistinctement ; il fait un choix. Pourquoi, par exemple, s'en prend-il sans cesse à Eschine, tandis qu'il ne dit rien de Phocion et d'Eubule, qui sont, eux aussi, du parti adverse ? Phocion est cependant pour lui un adversaire redoutable ; il disait en parlant de lui : « Voici la hache de mes discours qui se lève ». La différence qu'il établit ainsi entre Eubule et Phocion d'une part, et Eschine de l'autre, donne un grand poids aux accusations qu'il a formulées contre celui-ci. Elles renferment donc une part de vérité ; elles reposent donc sur des fondements réels. Il y a, en effet, quelques détails sur lesquels Eschine n'a jamais répondu, ce qui prouve qu'il n'avait pas la conscience parfaitement nette.

Un autre fait à signaler, c'est cette faiblesse de la morale athénienne, qui ne trouve pas scandaleux qu'un général ou un orateur touche de l'argent de l'étranger. C'est là une pente très glissante. Un pays où ces usages sont de pratique courante est exposé, plus que tout autre, à voir pulluler les traitres ; on y tombe très souvent dans la franche malhonnêteté. Sur ce point, bornons-nous à citer un texte probant de la *III<sup>e</sup> Philippique*, § 38. Dans ce passage, Démosthène n'accuse pas précisément les orateurs ; il s'adresse au peuple et le rend responsable des mœurs de ces hommes, et cela d'autant plus justement que le peuple ne prend pas au sérieux leurs crimes contre la patrie. Avec ce scepticisme qui fait qu'on n'attache plus d'importance à des actes éminemment répréhensibles, les orateurs finissent par se croire tout permis. La cause du mal, c'est donc le peuple lui-même, qui, devant de pareils faits, se contente de sourire en disant : « Bien joué ». Nous avons là un trait de mœurs, un témoignage impossible à révoquer en doute et qui en dit long sur l'atonie morale où le peuple est tombé et sur le peu de scrupules de ceux qui profitent de ces dispositions du peuple, c'est-à-dire de la plus grande partie des orateurs.

F. A.

## Variété

---

### L'ÉTUDIANT AU MOYEN AGE (1).

---

Conférence de M. MICHEL HUISMAN,

*Docteur en philosophie et lettres, docteur en droit.*

---

Lorsque, en 1198, — il y a sept siècles, — un père de famille flamand ou brabançon destinait son fils à occuper les grandes charges de l'Église ou les hautes dignités de l'État, et qu'il voulait lui donner une éducation qui pût l'y préparer, il lui disait : « Va-t'en à Bologne ou va-t'en à Paris ! *Vade Bonnoniam vel Parisius !* » Et le jeune homme, enfant de treize ou quatorze ans, qui venait de quitter l'école primaire, — l'école de grammaire ou petite école, comme on disait alors, — sachant à peine lire, écrire, compter et quelques bribes de latin, entreprenait le long voyage vers l'une ou l'autre de ces Universités, attiré par le renom et la lumière de ces centres intellectuels.

Était-il riche, il faisait la route à cheval, entouré de sa domesticité, quelquefois accompagné d'un tuteur, mais combien plus souvent seul et sans ressources, avec — comme unique bagage — sa soutane, ses chaussettes et quelques chemises !... Le *pèlerin* arrivait de loin, exposé aux dangers de tous genres, muni de lettres de recommandation pour les couvents qui, par charité, le nourrissaient en route.

Mais bientôt, phénomène impressionnant dans cette société féodale toute de caste et de hiérarchie, phénomène qui, de sept cents ans, devance l'égalité moderne, riches et pauvres, nobles et roturiers, devenus compagnons des mêmes études dans la ville universitaire, voient leurs conditions s'égaliser. Les distinctions s'effacent, car les plaisirs, les difficultés, les épreuves et les joies en ont fait des concitoyens de la même cité, la cité de l'Étude !

« Va-t'en à Paris ou à Bologne ! » disait-on dans le pays de Flandre ; et on le répétait sur les bord du Rhin, au fond de l'Allemagne, à Scara et à Upsala, en Hongrie, à Constantinople et jusque dans la plaine asiatique. Telle était la force d'attraction de ces Universités, qui, au-dessus des divisions des peuples et des frontières des royaumes, — dans cette société morcelée, — représentaient admirablement l'unité morale par la science.

(1) Voir la *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1898.

Ces cités cosmopolites, ces deux Universités modèles, rendez-vous de l'Univers savant et catholique, attiraient des maîtres et des étudiants, qui se destinaient toutefois à des études différentes. Tandis que vers Paris se dirigeaient les escoliers qui se vouaient à la théologie, à la philosophie, à ce que l'on nommait les *arts*, Bologne appelait à elle les jurisconsultes. On citait Orléans pour l'explication des auteurs, Salamanque pour l'enseignement de la musique. Enfin, les médecins qui voulaient entendre les meilleurs maîtres du temps gagnaient Salerne ou Montpellier, les cités d'Hippocrate ! Ainsi, comme de nos jours, chaque Université avait sa spécialité reconnue, qui faisait sa gloire et sa célébrité.

Mais qu'il se destinât aux arts, à la théologie, à la médecine, au droit, qu'il suivit les cours à Paris, à Angers ou à Orléans, qu'il préférât Salerne ou la *grasse* Bologne, la solennelle Salamanque ou la rieuse Valence, qu'il devint plus *silencieux* à Oxford, plus *grave* à Cambridge, l'étudiant du moyen âge mène partout la même existence, a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, forme un type particulier, original, universel, dont les caractères peuvent fournir l'objet d'une étude digne d'attention.

Un rapide coup d'œil jeté sur cette vie universitaire d'un autre âge nous donnera l'origine de maints usages et d'institutions qui, sous des formules modifiées et une physionomie plus moderne, subsistent encore aujourd'hui. Examens, grades académiques, cours réguliers, cours libres, facultés et corporations, voilà des legs du moyen âge, et le dix-neuvième siècle en a conservé le respect.

Ce sont ces traditions, — fils légers, mais perceptibles et continus —, qui relient les Universités d'à présent aux Hautes Ecoles médiévales, que je me propose, Mesdames et Messieurs, d'examiner avec vous.

Le mot « Université », — il faut le remarquer, — ne s'est pas, à l'origine, rapporté exclusivement à l'enseignement : *Universitas*, dans la langue du moyen âge, signifie simplement une pluralité, un agrégat de personnes. D'abord appliqué à des compagnies, à des corporations de tous genres, — telles que des corporations de marchands, d'artisans, — le terme s'est, peu à peu, accidentellement restreint et a fini par désigner une espèce particulière d'associations, celle des maîtres et des écoliers, associations de formes diverses ! Dans les Universités du type parisien, l'autorité, le gouvernement dans la corporation appartient aux professeurs (*universitas magistrorum*) ; dans les Universités qui ont copié l'organisation bolonaise, ce sont, au contraire, les étudiants qui commandent et les professeurs sont dans leur dépendance (*universitas*



*scholarium*). En conséquence, à Paris, le *recteur* sera l'élu des maîtres ; à Bologne, les étudiants choisiront un des leurs, et ce fastueux personnage, — président de la république universitaire, — aura le pas, dans les solennités, sur les professeurs, les archevêques, les cardinaux !

Mais que l'Université apparaisse comme une démocratie cléricale, — et c'est le cas à Paris, où tous les membres sont gens d'Eglise, tonsurés, porteurs de soutane, célibataires par devoir, — qu'elle apparaisse, au contraire, comme une démocratie laïque, plus ouverte, plus libre, plus moderne, ici comme là, un caractère commun nous frappe et nous captive. C'est le contact direct, prolongé, assidu, de celui qui enseigne avec celui qui apprend, cette communion intellectuelle, cette collaboration des maîtres et des élèves vers un même idéal, le progrès de la science.

Dans ces corporations de maîtres et d'étudiants, les gens du même pays, de la même province, de la même langue, analogues en intérêts et en sympathies, ont une tendance naturelle à se réunir ; de là l'origine des *Nations*. Ceux qui s'occupent des mêmes études s'agrègent à leur tour en confréries, et les *Facultés* apparaissent. Nations et facultés ! voilà où se concentre la vie fédérative dans l'Université du moyen âge. Là, l'étudiant côtoie ses maîtres, fraternise avec ses compatriotes ; là il se sent protégé, défendu. Il y travaille, il assiste aux fêtes anniversaires de la corporation, il en porte le costume, il marche sous sa bannière. C'est la vie corporative réelle, sous sa face humanitaire, nécessaire et féconde, un des fleurons de la civilisation du moyen âge.

A côté des Nations, qui correspondent assez bien à nos cercles ou clubs d'étudiants et surtout aux puissantes corporations d'étudiants allemands, il y a les Facultés. Très peu d'Universités possédaient à la fois les quatre grandes facultés distinctes, à savoir : les arts, la théologie, la jurisprudence et la médecine, — ces facultés qu'un acte du temps comparait « aux quatre fleuves de « l'Éden qui coulent d'un Paradis de volupté pour arroser les « quatre parties du monde et se répandre par là sur toute la surface de la terre ». Oxford, jusque dans la seconde moitié du quatorzième siècle, fut la seule Université qui ait groupé toutes les branches de la science, car Paris, craignant pour le droit canon une concurrence redoutable, refusait d'enseigner le droit civil, et Bologne n'obtint de la papauté sa faculté de théologie qu'en 1352.

La Faculté « inférieure », préparatoire, était la faculté des *arts*. Comme il n'y avait pas, au moyen âge, de distinction bien tran-

chée entre les degrés de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur, dans la faculté des arts, par laquelle commençait, en général, toute étude universitaire, on apprenait les *sept arts libéraux*, les sept disciplines de l'antique *trivium* et *quadrivium*, héritage intellectuel des premiers siècles du christianisme, savoir : la grammaire, la dialectique, la rhétorique, l'algorisme ou arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, — toutes branches nécessaires à l'Église (1).

L'*artien* ou *artiste*, — comme on l'appelait alors, — ne cherchait, la plupart du temps, qu'à conquérir le plus vite possible le grade de maître ès arts qui lui donnait l'accès des facultés « supérieures ». Tel encore, de nos jours, l'étudiant en philosophie ou en sciences.

Mais combien d'épreuves et d'années d'études avant de parvenir à ce grade de maître ès arts !

Le premier examen était celui de *déterminance* ou baccalauréat. Il consistait surtout à *déterminer*, c'est-à-dire à exposer les diverses définitions des Catégories et à défendre une thèse de logique ou de grammaire. Le récipiendaire ne pouvait s'y présenter qu'après avoir suivi un ou deux ans au moins les cours de la faculté ; il promettait par serment, qu'en cas d'échec, il ne se vengerait sur ses maîtres « ni par le couteau, ni par la dague ». Avait-il réussi, l'étudiant recevait son grade de *bachelier* dans une cérémonie solennelle. Avant l'examen, il avait eu soin de faire des visites à ses professeurs, suivi d'un cortège de mimes, de musiciens et d'histrions. Ces visites n'allaient pas sans libations. Pendant l'épreuve, du reste, le candidat faisait circuler du vin parmi l'assistance, et je vous laisse à penser si, les jours d'examen, les auditoires étaient encombrés (2)...

Devenu bachelier, il cessait en réalité d'être étudiant : il avait le devoir de porter la « chape » longue, d'assister aux messes de sa nation, enfin d'enseigner aux débutants les connaissances qu'il venait d'acquérir.

Le bachelier poursuit ses études plusieurs années encore pour obtenir la *licence*. C'était là le second « degré » universitaire. Lorsqu'elle était conférée à Paris, à Boulogne ou à Salerne, la li-

(1) La faculté des arts embrassait, comme on le voit, un domaine considérable. Cette organisation a subsisté, jusqu'aujourd'hui, dans les Universités allemandes, où la faculté de philosophie sert de déversoir commun à des disciplines bien diverses, philosophie, histoire, philologie, mathématiques, économie politique, sciences physiques et naturelles, musique, etc.

(2) Cette coutume existe encore à l'Université de Heidelberg où, sur le tapis vert des examinateurs, le candidat au doctorat fait préparer des gâteaux et des bouteilles de vin !

cence ou permission d'enseigner avait une valeur non pas locale, comme dans les autres Universités, mais universelle (*facultas ubique locorum ac per universum terrarum orbem docendi*).

A Paris, l'autorité ecclésiastique intervenait à ce moment. Entouré de tout l'appareil académique, le récipiendaire se rendait au palais épiscopal ou à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Le recteur ouvrait la marche, précédé de joueurs de flûtes et de trompettes, des massiers et des appariteurs ; et dans l'ombre suivaient, en grande pompe, le doyen de la faculté, les procureurs des nations, les professeurs, puis les escoliers, amis du candidat ; enfin, parfois, la longue file des *suppôts* ou clients de l'Université, sergents, libraires, papetiers, parcheminiers, écrivains, relieurs, enlumineurs, messagers, copistes. Ce cortège traversait la ville, au milieu des bourgeois qui se pressaient aux fenêtres. Après avoir reçu du bachelier le serment qu'il n'était point marié, le chancelier de Notre-Dame ou celui de Sainte-Geneviève conférait la licence au nom de la Très Sainte Trinité et le jeune licencié, ainsi approuvé par l'Église, revenait six mois après devant la faculté qui lui remettait le bonnet de maître ès arts. Dans certaines Écoles, on y ajoutait la férule et la verge, et le nouveau maître faisait preuve de ses aptitudes professorales en fouettant doctement et solennellement un étudiant novice. Désormais, le nouveau professeur pouvait ouvrir son cours !

Mais, le plus souvent, abandonnant cette profession peu lucrative, il passera dans l'une des trois facultés « supérieures » ; il devra y conquérir de nouveaux grades, devenir tour à tour bachelier, licencié ; enfin, il obtiendra le titre si envié de docteur.

Vous le voyez, les études étaient longues. On comptait à Bologne qu'il fallait dix à douze ans pour devenir docteur en droit civil et en droit canon (*doctor utriusque juris*) ; on mettait quinze ans à Paris pour mériter le doctorat en théologie et il ne fallait pas moins de seize épreuves, — dont quelques-unes se prolongeaient des semaines entières, — avant d'être proclamé docteur en médecine. Que diraient les étudiants de nos jours dont cinq ou six années de travail lassent déjà la patience ?

Mais, si la conquête des diplômes coûtait plus de peines et de temps qu'aujourd'hui, il faut ajouter que le candidat était rarement ajourné ou refusé à l'examen. Encore devait-il avoir la bonne manière de s'y prendre... Outre la visite aux professeurs, entouré du cortège musical dont je vous ai parlé, l'essentiel était que l'étudiant offrit un repas à ses examinateurs ; il donnait un écu au premier appariteur, un franc au second appariteur. Ces *be-deaux* (*bidelli*) exigeaient, de plus, des gâteaux, des dragées et

des vêtements fourrés. Un statut de Toulouse détermine même la qualité du drap et la quantité d'étoffe qui doit entrer dans chaque vêtement. Outre le diner obligatoire aux professeurs, l'escolier leur remettait des corbeilles pleines d'épices, « de sucre, de poivre, de cannelle, de muscades, de mastic, de girofle », substances rares et chères, que les marchands faisaient venir d'Orient. Le bachelier devait au doyen de la faculté des « pastilles de sucre », où figurait son portrait.

Enfin, lors de sa réception finale, avant la cérémonie qui conférait le titre de docteur, cérémonie qui était une véritable scène de triomphe, le nouveau docteur offrait au président du jury un costume officiel complet : soutane de soie violette, robe de pourpre, bottes à éperons d'or, bonnet carré ! Ces cadeaux préalablement distribués, le jeune maître était inauguré solennellement. Les cloches de l'église cathédrale annonçaient l'événement à tous les habitants de la ville et convoquaient les « universitaires » à la maison du candidat. Une procession se formait ; le vainqueur était installé dans la chaire, embrassé, harangué par ses professeurs, complimenté par ses collègues. Puis, à genoux, il recevait l'investiture par le livre « ouvert ou fermé » ; l'anneau d'or, — symbole de ses fiançailles avec la Science, — était passé à son doigt ; on posait sur sa tête la barrette magistrale ; enfin, comme suprême sanction, le recteur lui donnait l'accolade, la bénédiction et le baiser de paix, l'*osculum pacis* ! Des vestiges de ces coutumes et de ce vieux rituel ont survécu dans quelques Écoles : à Bologne, le jeune docteur est encore investi par la bague d'or ; en Écosse, par le bonnet de drap noir surmonté de la houppe cramoisie ; à Coïmbre, — où semble s'être conservé, mieux que partout ailleurs, le décor des universités médiévales, — les docteurs en droit et en médecine reçoivent maintenant encore le livre et l'anneau.

La cérémonie officielle achevée, le triomphateur circulait parmi l'assistance avec les insignes doctoraux, distribuant des gants, des bonnets, des dragées, des fruits confits. Le soir avait lieu un grand repas ; on y invitait les dignitaires ecclésiastiques, les professeurs, les magistrats de la ville. La Faculté elle-même veillait à ce que le festin fût convenable : deux maîtres désignés spécialement goûtaient d'avance le vin et les mets. Enfin, à Salamanque, le jeune docteur devait faire les frais d'une brillante course de taureaux.

C'est ainsi qu'au moyen âge, on payait le droit d'examen (1) !

(1) Tel fut le luxe dont on entourait ces cérémonies et ces festins que l'on entreprit de les réglementer. Le concile de Vienne de 1311 limita à 3000 livres

Quant au droit de « fréquentation », d'inscription, il n'existait pas dans l'Université médiévale. L'étudiant payait, à l'origine, le professeur de la main à la main ; il lui remettait ses honoraires (*pastum, collecta*) dans une bourse ou dans un citron renfermé sous une cloche de cristal. Souvent aussi, plusieurs auditeurs se réunissaient pour fournir à leur maître un traitement. Ainsi un véritable contrat « commercial » était passé entre celui qui enseigne et ceux qui veulent apprendre. L'élève exigeait que les clauses de la convention fussent scrupuleusement, amplement observées. Véritable créancier du maître, décidé à rentrer dans ses débours, il ne faisait grâce ni d'une heure de leçon, ni d'un paragraphe de texte. Défense était faite au professeur de s'absenter un seul jour, de quitter la ville, de se donner congé sans la permission de ses disciples. Il y eut des temps de ferveur où on le faisait monter dans sa chaire avant l'aube et où on l'y retenait tant qu'on pouvait. « Pour qu'il eût le droit d'être malade, il fallait qu'il le fût sérieusement ! » A Bologne, les *artistes* se réservaient le droit d'assister gratuitement, pendant deux semaines, aux cours de chaque maître, afin de choisir celui qui leur plairait le mieux (†). Si le docteur sautait un passage du livre qu'il devait commenter, on le frappait d'une amende ; s'il remettait l'explication d'une difficulté, à l'amende. Les escoliers l'obligeaient à déposer une somme, à l'ouverture de l'année académique, à titre de provision, pour les amendes qu'ils comptaient lui infliger. Le professeur ne donnait-il pas le nombre de leçons exigées ; n'avait-il pas fini chaque partie de son livre dans un espace de temps déterminé (*punctum taxatum*) ; la leçon ne comprenait-elle pas la quantité de matière prescrite, l'étudiant lui retenait une tantième de ses appointements. Ce droit de contrôle était si sévère que, lorsque le régent avait lancé quelque épiphète injurieuse ou inconvenante à l'égard de ses élèves, s'était-il permis de les appeler des « ânes », aussitôt on l'admoneste, on exige de lui des excuses et on les obtient, car sinon les étudiants désertent le cours et, en masse, quittent la salle. Ne tiennent-ils pas leur maître par la question d'argent !

Heureux étaient les régents qui, en ce temps, étaient un peu payés ! Odefroy, célèbre juriste de Bologne, terminait un jour son cours sur le Digeste par cette allocution : Messieurs, nous avons parcouru ensemble le commencement, le milieu et la fin du Code,

tournois les dépenses des candidats au doctorat et exigea d'eux le serment qu'ils ne dépasseraient pas cette somme, déjà considérable.

(†) La coutume subsiste en Allemagne, où l'étudiant a la faculté d'assister trois fois à chaque « college » avant de devoir le rétribuer.

comme le savent du moins les étudiants qui ont assisté à mes leçons. Aussi, nous en remercions Dieu, la Sainte Vierge et tous les Saints. Il existe dans cette ville un antique usage qui consiste, à la fin d'un cours, de faire chanter une messe. L'usage est bon ; il faut le conserver. Il en est un autre qui oblige le professeur à faire part à ses élèves de ses intentions pour l'année prochaine. Les miennes seront brèves. Je donnerai un cours ordinaire, mais plus de leçons extraordinaires, car les étudiants sont de mauvais payeurs (*quia scholares non sunt boni pagatores*). Ils veulent tous devenir savants, mais ils ne veulent pas payer (*scire volunt omnes, mercedem solvere nemo*). Je n'ai rien d'autre à vous dire. Dieu vous bénisse ! (*Non habeo vobis plura dicere, eatis cum benedictione Domini !*)

Odefroy, en distinguant les cours ordinaires des cours extraordinaires, connaissait les mœurs des étudiants de l'époque. Sont-elles bien différentes aujourd'hui ? Le cours ordinaire était soumis à des « collectes » obligatoires ; les leçons extraordinaires ne donnaient lieu qu'à des « collectes » facultatives et librement consenties.

Ce même Odefroy se flattait de ne point exploiter ses élèves par l'intermédiaire « de détaillants, taverniers ou filles de joie », de ne point rendre visite aux étudiants dans leurs chambres, ni de chercher, comme ses collègues, à les attirer à son cours en leur prêtant de l'argent ! Pour s'enlever réciproquement leurs auditeurs, les maîtres étaient peu scrupuleux sur les moyens à employer. L'un d'eux, dit-on, voulant rendre sa leçon intéressante en l'émaillant d'une anecdote originale, ne trouva rien de mieux, le lendemain de son mariage, que de donner à ses élèves un aperçu de sa nuit de noces. Les étudiants trouvèrent la plaisanterie d'un goût douteux et jetèrent encriers et écritaires à la tête du cynique professeur.

La situation pécuniaire des régents ne devint plus stable que lorsqu'ils furent titulaires de leur chaire et rémunérés par les villes ou par l'Etat. A Montpellier, ce ne fut que sous Charles VIII et Louis XII que furent créés les premiers « professeurs royaux ».

Nous ne pouvons quitter le monde des professeurs sans dire un mot de leur *méthode d'enseignement*. Le moyen âge connaissait deux façons d'enseigner. La première, c'est la *lecture* ou *dictée* (*lectio*). Le maître *lisait*, c'est-à-dire prenait pour base de sa leçon le texte d'un auteur, le dictait à voix basse, lentement, puis le résumait, le commentait, l'expliquait. L'élève devait préparer le texte chez lui et noter les passages qu'il ne comprenait pas. Notre enseignement moyen n'a rien innové à cet égard. Suivre un cours

de médecine se disait « lire un livre de médecine » ; le professeur de droit canon s'appelait « le liseur des décrets ».

A la *lecture*, — le mot est employé encore en Allemagne, — se joignait la *dispute*. Cet exercice joue un rôle énorme dans la méthode d'enseignement du moyen âge, et il remplaça peu à peu la leçon interprétative. Aussi, si l'escolier n'est obligé d'écouter au maximum que trois lectures par semaine, il est tenu de faire constater tous les jours sa présence aux disputes. Ici, c'est l'étudiant qui remplit le rôle principal ; il s'y exerce à sa carrière ; il répond aux questions posées (*argumenta*), il soutient des thèses (*sophismata*). Abélard avait mis en vogue le goût de la dispute qui fut bientôt appliquée à toutes les branches d'études. Lorsque, au treizième siècle, apparaissent les écrits d'Aristote et que la scolastique envahit les esprits, les propositions les plus simples et les plus étranges vont être discutées. On agitera la question de savoir si, lorsqu'un paysan mène un porc au marché, c'est l'homme ou la corde qui conduit l'animal ! N'est-ce pas le chancelier Gerson qui sérieusement se demandera pourquoi le Christ naquit homme et non femme ? A « disputer » si Adam avait ou non un nombril, les virtuoses de la dialectique s'échaufferont. Les classes retentiront de cris ; les appariteurs, les « banquiers » (*banquerii*) ne pourront plus maintenir l'ordre dans les auditoires ; on frappera les pavés ; on fera résonner les sandales, et d'un ton « provocateur » les étudiants s'interpelleront et se battront à coups de syllogismes.

Certes, le fameux

« Barbara, celarent, Darii, ferioque »

ne porta plus les étudiants de nos jours à de pareilles extrémités.

Aristote règne en souverain dans la faculté des arts. Gallien et Hippocrate sont les autorités incontestées de la faculté de médecine. Lorsque Rabelais vint prendre ses grades à Montpellier, il y explique encore les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Art médical* de Gallien. L'enseignement était surtout dogmatique : on faisait de la scolastique sur les fièvres, le régime, le pouls, les urines... Il fallut longtemps pour s'apercevoir que le commentaire et la traduction d'ouvrages grecs ou hébraïques ne suffisaient pas pour soigner et guérir les malades ! La chirurgie était abandonnée avec mépris aux barbiers ; l'anatomie, frappée d'anathème par le Saint-Siège. Aussi voyons-nous les étudiants, afin d'avoir des corps à disséquer, se faire délivrer les cadavres des suppliciés ou organiser de véritables expéditions nocturnes pour déterrer les morts dans les cimetières.

Mais, le plus souvent, ils expérimentaient *in anima vili* ; et, bien avant d'avoir passé leurs examens, ils exerçaient déjà leur art, faisaient des visites aux malades et leur prescrivaient des médicaments. Les abus devinrent si criants qu'une ordonnance française, rendue en 1352, dut interdire à tous ces « ignorants » d'administrer « aucune médecine altérante ou laxative, pilules ou clystères » !

C'est en latin que se font les cours et les disputes : c'est la langue de l'Université. Mais quel latin ! le plus farci de barbarismes et de solécismes ! Les mendiants eux-mêmes le comprenaient, à condition qu'ils fussent suffisamment « estropiés ». Il y a des traités de grammaire, de mathématiques, de médecine en vers latins. L'étudiant était tenu de les apprendre par cœur. Bien heureux quand le maître ne l'obligeait pas à les réciter à rebours !

L'escolier était-il indolent, les corrections corporelles l'initiaient aux beautés de la science ! Même châtement s'il témoignait de trop brillantes dispositions : le fouet le corrigeait du péché d'orgueil. Quelques moralistes blâmaient sans doute la brutalité de cette pratique ; le Parlement même intervenait lorsque les jours d'un étudiant avaient été mis en danger. Mais on n'avait cure de ces remontrances ; parents et élèves semblaient s'accommoder fort bien du procédé ; et si, au quinzième siècle, nous voyons apparaître quelque modification, ce ne fut que dans la dimension des verges dont la longueur fut doublée.

C'était également pour prémunir les étudiants contre la jalousie, pour maintenir entre tous, riches et pauvres, la plus complète égalité que l'Université de Paris avait interdit dans les salles de cours l'usage de bancs et d'escabeaux (1). Les auditeurs s'asseyaient à terre, l'été sur le sol nu, l'hiver sur une jonchée de paille qu'on renouvelait très rarement. Pour prendre des notes, l'étudiant plaçait un petit pupitre (*scriptorium*) sur ses genoux. Ce n'étaient guère des séjours luxueux que ces auditoires de la rue de la Paille (*vicus stramineus*), — rue du *Fouarre*, — de la rue Mauvais-Caillou, rue *Maucaillou*, — de la rue de la Fange, rue du *Fagnas* ! Les dénominations seules vous les dépeignent suffisamment.

Ne vous figurez pas, d'ailleurs, l'Université du moyen âge avec des constructions superbes, des laboratoires, des instituts somptueux. L'Université n'avait pas d'édifice à elle, pas de domi-

(1) Cet usage n'était pas général ; certaines Écoles avaient établi des « droits de bancs », qui variaient suivant la place qu'on occupait. On appelait *bancarius* le supplôt chargé de ranger les bancs et de percevoir les droits.



cile ; elle ne possédait rien. Et sa pauvreté, dit Pasquier, faisait sa liberté. L'Université possédait tout un quartier ; à Paris, on l'appelait déjà alors le *quartier latin*. Chaque nation, chaque faculté empruntait une église pour tenir ses assemblées et célébrer ses messes ; la collation des grades, les fêtes académiques avaient lieu dans un cloître ou dans le réfectoire de quelque monastère. Les docteurs louaient, à leurs frais, dans des maisons particulières, les locaux (*auditorium, scola*) où ils donnaient leurs cours. Souvent, ces salles attenaient aux lieux de débauches ! « Sous le même toit, dit un témoin oculaire, et séparés par un simple plancher, les graves disputations de la science se croisaient avec les clameurs et les querelles des lupanars ! »

C'est dans ces taudis obscurs et humides, éclairés en hiver par trois ou quatre chandelles fumantes, que, les yeux encore gonflés de sommeil, l'étudiant se rendait à des heures fort matinales. Dès cinq heures, le quartier latin était levé, car à six heures commençaient les premières leçons, et il fallait arriver au coup de cloche réglementaire ; les lectures ne devaient pas être troublées et les retardataires trouvaient porte close.

Après avoir mangé un petit pain, menu de son premier déjeuner, l'étudiant quittait son garni. Une lanterne d'une main, l'écritoire de l'autre, « il descendait avec précaution les marches branlantes de l'escalier, tirait les lourds verrous de la maison et s'aventurait à travers les ruelles qui conduisaient à la salle de cours ». L'hiver, trempé de neige ou de pluie, les mains et les pieds glacés, il était obligé d'écouter immobile de longues leçons sur les sujets les plus arides et les plus abstraits. Vers dix heures seulement, il rentrait chez lui pour prendre son « dîner ». Mais déjà à midi, le travail reprenait ; il fallait assister aux disputations *méridiennes*. Enfin, l'après-dîner avaient lieu les cours libres, les répétitions, les leçons extraordinaires. Le « piocheur » qui tenait à suivre assidûment les cours n'avait guère de temps à perdre et il devait voir arriver les vacances avec un véritable soulagement.

L'époque des vacances était à peu près la même dans toutes les Écoles du moyen âge, et elle ne diffère pas sensiblement des congés de nos jours. Les cours chômaient en général à l'approche de la Noël, le mardi-gras, le mercredi des Cendres, huit jours avant et huit jours après Pâques, à l'Assomption, à la Pentecôte, enfin, aux *Vendanges*.

C'étaient là les grandes vacances qui, à Paris, à Oxford et à Bologne, allaient du 7 septembre au lendemain de la Saint-Luc, soit au 19 octobre, — sans compter les solennités académiques de tous

genres, banquets, réjouissances, cortèges, anniversaires, les mille et une fêtes du calendrier universitaire.

La question de l'admission des femmes aux professions libérales qui, de nos jours, subit encore tant d'entraves et fait l'objet de discussions parfois si ardentes, avait été résolue au moyen âge de la manière la plus naturelle et la plus large. La liberté la plus complète était donnée aux femmes non seulement de suivre les cours, mais encore d'enseigner. Les Universités italiennes, qui sont celles qui nous fournissent le plus de documents à cet égard, ont produit une suite nombreuse de doctresses. Les anecdotes qui nous ont été transmises ne manquent ni de charme, ni d'originalité. Témoin l'histoire de ce glossateur de Bologne, Jean d'André, et de sa fille, la jolie demoiselle Novelle, dont le prénom était un souvenir du code. Novelle fit de rapides progrès dans l'étude des textes; bientôt elle fut en état de remplacer son père les jours où le professeur se voyait empêché de donner sa leçon. Nous l'avons dit, Novelle avait le visage séduisant. Les distractions d'un auditoire jeune et entreprenant étaient à redouter; pour empêcher toute influence extra-juridique, on plaçait devant la chaire un rideau protecteur. Était-ce sagesse ou raffinement de coquetterie chez la fille, sévérité ou tactique savante chez le père? se demande M. G. Lafaye, en traduisant cette anecdote. Je vous laisse à résoudre le problème. Mais avec quelle assiduité les étudiants ne devaient-ils pas fréquenter les cours et avec quelle passion s'appliquer à l'étude du code! Novelle n'est pas le seul exemple de ce système d'aimables suppléantes. Et aujourd'hui que les Pandectes et le droit romain sont quelque peu discrédités, n'y aurait-il pas là un moyen de donner à ces études une nouvelle impulsion?

Tandis que l'étudiant actuel fréquente l'Université entre dix-huit et vingt-six ans, au treizième siècle, à côté d'escoliers de treize ou quatorze ans, il n'était pas rare de trouver, couchés sur la même paille, des auditeurs âgés de trente et quarante ans. Ces vétérans de l'école étaient appelés *galoches*, parce que, d'après M. Alfred Franklin, soucieux de leur santé, ils portaient, pendant l'hiver, de grosses galoches pour se garder les pieds secs à travers les boues du quartier.

A ces élèves d'un âge avancé s'opposent naturellement les étudiants novices, les *béjaunes*, les becs jaunes, comme on disait alors. « Ce sont des animaux, — telle est du moins l'explication du temps, — qui ne connaissent rien encore de la vie des étudiants! » Mais ils n'attendront pas longtemps avant de la connaître, car déjà on leur prépare les cérémonies et les épreuves de l'initiation (*receptio vel purgatio bejaunorum*). L'une de ces cérémonies, la

*déposition*, est restée longtemps en usage dans les écoles supérieures de la vallée du Rhin. Le béjaune était, à son arrivée, coiffé de cornes et de longues oreilles en papier ; son visage, enduit de savon ; puis, il était poursuivi par ses camarades, qui faisaient mine « de le tondre, de le planer et de le percer à l'aide de cisailles, de haches et de tarières de bois ». Il devait ainsi apprendre, écrit un ancien auteur, à réprimer les cornes de la vanité, à aplanir son naturel et à déboucher les conduits de son intelligence.

Toutes les épreuves n'étaient pas aussi symboliques que celle de la déposition ou « examen de patience ». Le béjaune devait un banquet de bienvenue à ses nouveaux maîtres et à ses camarades, qui, pour la plupart, avaient « ventre vuyde, gorge seiche et appétit strident » ; il était soumis par les anciens aux vexations les plus grossières, aux brimades les plus variées, frappé par eux de taxes excessives. Ainsi, lorsque l'Université se proposait de jouer une sottie, une moralité, — nous disons aujourd'hui une revue, — les becs jaunés supportaient les frais de la représentation et fournissaient les costumes aux acteurs. C'étaient les taillables et les corvéables de l'Université. Tels encore de nos jours, dans les corporations allemandes, les jeunes étudiants appelés *Füchse*.

Établir le budget d'un étudiant du moyen âge serait un essai téméraire, sinon impossible. La manière de vivre dépendait naturellement des conditions de fortune, variait aussi selon les pays : en France et en Italie, elle était plus coûteuse qu'en Angleterre et qu'en Allemagne.

Outre le traitement de ses professeurs, l'escolier payait fort cher, nous l'avons vu, l'obtention de ses grades. Fêtes et banquets entamaient à chaque instant la pension mensuelle. Le livre était un objet de luxe, tant à cause de la main-d'œuvre que du prix élevé et de la rareté du parchemin. A Toulouse, en 1343, un exemplaire du « *Digestum Novum* » ne valait pas moins de vingt-cinq livres tournois. Les étudiants devaient transcrire eux-mêmes les textes ou les acheter chez les *stationarii*, marchands de manuscrits. A Bologne, les riches civilistes aimaient, par ostentation, à faire porter devant eux, par des valets, de gros *corpus juris* qu'ils ne lisaient jamais.

Il fallait se vêtir et se nourrir ! Sur le chapitre du costume, l'Université se montrait très sévère et interdisait les vêtements qui se rapprochaient de ceux des hommes d'armes. Les étudiants étaient couverts d'une soutane noire ou brune, mi-monacale, qui devait descendre jusqu'à la cheville. Un écolier se présentait-il au cours avec un habit trop somptueux, le docteur immédiate-

ment suspendait sa lecture jusqu'à ce que l'appariteur eût expulsé le vaniteux. Défense était faite de porter des souliers lacés et pointus, en forme de navires, comme les portaient les élégants du temps. Un compte de la nation d'Allemagne de l'Université de Paris nous apprend que, pour son entretien, déduction faite du loyer de sa chambre et des gages de son domestique, l'étudiant du quinzième siècle employait, en moyenne, trois livres par semaine, et dans ce document ne sont prévues aucune dépense extraordinaire, ni les consommations du cabaret, ni les pertes de jeu, du jeu de dés surtout, fort à la mode à cette époque. Comment aussi résister aux séductions d'un joli minois, alors que le pays latin était renommé « pour ses petits pâtés et ses douces fillettes » ?

Avec quelle impatience l'escolier, à la fin du mois, devait-il attendre l'arrivée des *petits messagers* ou *messagers volants*, qui lui apportaient de la maison les espèces sonnantes ! Les deniers une fois dépensés, il fallait frapper à la porte de l'usurier ou bien pratiquer l'art souvent difficile d'attendrir les parents récalcitrants pour en obtenir quelque argent sous de fallacieux prétextes. Les modèles épistolaires qui nous sont conservés foisonnent en requêtes adressées par des étudiants « transportés en terre étrangère à leur famille, pour en tirer les secours dont ils avaient besoin ». On citait trente-deux méthodes différentes pour faire ainsi appel à la tendresse paternelle ou maternelle, pour invoquer la pitié des sœurs et des parrains. Mais, si ces lettres, par leur contenu, nous semblent très modernes, il faut ajouter que l'escolier mettait plus de forme et d'élégante retenue que de nos jours à aborder la question pécuniaire. Écoutez ces vers d'Eustache Deschamps, étudiant en droit de l'Université d'Orléans (1) :

Très cher père, je n'ai denier,  
 Et si fait à l'étude cher.  
 Je ne saurais étudier  
 Dans mon Code, dans mon Digeste,  
 Caduques sont. Je dois, de reste,  
 De ma prévôté, dix écus,  
 Et ne trouve homme qui me preste,  
 Je vous mande argent et salut.  
 . . . . .  
 . . . . .  
 Très cher père, pour m'alléger  
 En la taverne, au boulanger,  
 Aux docteurs, aux bedeaux conclus,

(1) Nous empruntons cette citation à l'ouvrage de L. Tarsot, *les Ecoles et les Escoliers à travers les Ages*. Paris, 1893.

Vins sont chers, hôtels, autres biens.  
 Je dois partout. J'ai grand métier  
 D'être mis hors de tels liens.  
 Cher père, veuillez-moi aider.  
 Je doute l'excommunier,  
 Cité suis ; n'ai os ni areste.  
 D'argent n'ai devant cette feste  
 De Pasques, du moutier exclus  
 Serai : octroyez ma requeste.  
 Je vous mande argent et salus.

La misère des étudiants est une plaie sociale des plus graves, aussi vieille que l'histoire des études ; elle sévissait dans les Écoles du moyen âge, dans celles du Nord surtout, avec une particulière intensité. Des étudiants s'en allaient mendier par les rues la nourriture qui, parfois, leur faisait défaut ; ils se couvraient « de vieux habits de leurs maîtres » et se chaussaient « de leurs souliers de rebut ». On connaît la fameuse anecdote de ces trois pauvres étudiants qui ne possédaient ensemble qu'une seule et unique robe (*cappa*), qu'ils endossaient à tour de rôle pour se rendre à l'Université. Tel, pour payer les frais d'études, se met en service et se fait domestique dans un couvent ou dans une abbaye. Tel autre devient porteur d'eau bénite à domicile ou demande en grâce qu'on lui accorde une place parmi les balayeurs des salles de cours. C'est l'un d'eux qui, sur le point de mourir, voulant assurer le salut de son âme dans un autre monde, ne laisse pour toute offrande que sa chaussure.

Pour tous les étudiants, pour les pauvres surtout, la question du logement était grosse de soucis. Les propriétaires leur offraient des gîtes infects, des bouges sans air et sans lumière, caves ou greniers, à des prix énormes. Et cette malsaine hospitalité dans des ruelles étroites, sales et tortueuses, sans trottoirs et sans eau, était encore souvent disputée à prix d'argent entre maîtres et élèves en quête d'habitation.

Des tentatives furent faites pour remédier à ces abus. Le pape Grégoire IX intervint à Paris pour protéger les étudiants contre l'avidité des propriétaires. La valeur des garnis fut taxée par quatre arbitres, deux professeurs et deux bourgeois : les logeurs durent se soumettre à leur décision. L'usage de taxer les loyers fut adopté à Oxford et à Bologne. Mais les règlements étaient difficiles à exécuter, et l'expédient, du reste, était insuffisant pour assurer aux escoliers une habitation convenable.

Il arriva peu à peu que des jeunes gens, adonnés aux mêmes études, unis par des liens d'origine ou de sympathie, entreprirent de mener « la vie commune » dans des hôtels qu'ils louèrent de haut en bas, et la petite association ainsi formée se plaça sous

la direction d'un maître. Les traces de ces communautés de *tutors* et de *scholars* sont encore visibles dans les *halls* des Universités d'Oxford et de Cambridge. Mais, là encore, au moyen âge, la misère régnait. Plusieurs étudiants couchaient dans la même chambre ; la chandelle y était un objet de luxe.

L'organisation universitaire ne fut définitive que lorsque, au milieu du treizième siècle, l'institution des bourses et des collèges vint la compléter et lui imprimer son caractère de parfaite démocratie. Désormais, les escoliers besogneux trouvèrent, pendant leurs études, dans des maisons de charité, monastères ouverts, à demi-laïques, le vivre et le couvert. Ces « hospices » se multiplièrent rapidement : Paris, à la fin du quatorzième siècle, en comptait plus de cinquante abritant près de sept cents étudiants. Le plus célèbre était, sans conteste, celui que le chapelain de Saint-Louis, Robert de Sorbon, fonda pour les aspirants au doctorat en théologie : la Sorbonne est née en 1256. Elle devait devenir le représentant le plus élevé de l'Université de France. Nul n'y était admis s'il n'avait le grade de bachelier, soutenu une thèse nommée *Robertine* et obtenu la majorité des suffrages dans trois scrutins. Le régime de ces collèges était sévère. Il y était formellement interdit d'y introduire l'espèce canine ni des personnes du sexe féminin (*ad commodum suum meretricem*). On s'y plaignait surtout de la cuisine ! Voici le menu — substantiel — auquel était condamnée la jeunesse du collège de Montaigu, connu dans l'argot des escoliers parisiens sous le nom de *collège des Haricots*, — vous en devinerez aisément la raison : un demi-hareng ou un œuf constituaient le repas invariable des collégiats de première année. Devenus plus âgés, ils étaient mieux nourris : ils recevaient le tiers d'une pinte de vin composée de trois demi-sextiers de vin et d'un demi-sextier d'eau, la trentième partie d'une livre de beurre, un dosage de légumes communs cuits sans viande, un hareng ou deux œufs. Parfois, pour dessert, des pruneaux ou un morceau de « fromage ». Les professeurs venaient s'asseoir à la même table que leurs élèves, et cet usage s'est maintenu dans les collèges anglais : maîtres et étudiants y dînent ensemble ; seulement, ils ne sont plus soumis au régime du collège des Haricots...

Pour entrer dans ces collèges, il fallait, à l'origine, être boursier. C'est même à l'institution des boursiers, jeunes gens méritants, zélés et laborieux, que les Universités du moyen âge ont dû surtout leur force et leur grandeur. Mais, de bonne heure, on y abrita aussi des hôtes payants (*solventes*), étudiants fortunés, qui vinrent y trouver le gîte et les repas. En même temps, une lente transformation s'opérait dans le système des études. Les élèves qui,

à l'origine, suivaient les cours dans la demeure des maîtres, reçurent les leçons au collège même. Ainsi, de simples hôtels pour boursiers, ces établissements devinrent, vers le milieu du quinzième siècle, des maisons d'instruction où l'on préparait aux examens. L'Université se laissait absorber ; il ne lui resta plus que la collation des grades, tandis que son enseignement se mourait, tué, annulé par l'enseignement collégial.

Grâce au monopole collégial, les villes universitaires s'ornèrent de constructions magnifiques, et, à la place de l'Université d'autrefois, mobile et libre, sans bâtisses et sans finances, s'éleva, dit M. Langlois, une nouvelle cité de collèges et d'hospices.

A Paris, ces bâtiments ont aujourd'hui disparu ; mais ils subsistent encore à Oxford et à Cambridge, et y perpétuent le souvenir de la vitalité intellectuelle de siècles trop oubliés.

Le développement du système collégial amena encore la création de pensionnats, de *pédagogies*, où furent reçus les étudiants qui ne trouvaient pas d'asile dans un collège. Hugues de Smit, à Paris, tenait, pour les étudiants d'Anvers, une pension qui resta célèbre.

Dès lors, aux étudiants internes, pensionnaires, on opposa les escoliers libres et externes. On appela les uns *Caméristes*, les autres *Chamberdekyns* ou *Martinets*, qualification empruntée à une espèce d'hirondelle, car, disait-on, ils volent toujours sans s'arrêter et ne se perchent que sur le nid !

Si c'est parmi les boursiers, parmi les caméristes qu'il faut chercher les étudiants sérieux, les « bûcheurs » de l'époque, ceux qui devenaient les maîtres les plus savants, c'est dans la compagnie des martinets que nous rencontrons les joyeux drilles, pinceurs de guitares, les étudiants qui travaillaient avec modération, « de peur que la veue les diminuast », qui préféraient contempler les beautés des jeunes filles que celles de Cicéron, pour lesquels il n'y avait dans l'Université que fêtes et réjouissances, congés, sérénades, charivaris, expéditions, mauvais tours à jouer. Le cardinal Jacques de Vitry, d'une plume passionnée et fanatique, a tracé de leurs escalades violentes, de leurs rixes et de leurs désordres, un tableau devenu classique, qui ne pourrait être reproduit que dans la langue originale. M. Franklin le dit avec autant d'esprit que de vérité, — lorsque les mystiques s'élèvent contre la corruption des mœurs, leur indignation se traduit par une crudité d'expressions capable de faire rougir les libertins. C'est le même rigoriste prélat qui, un jour d'humeur noire, écrivait les lignes que voici : les étudiants anglais sont ivrognes et paillard ; les Français, orgueilleux, efféminés, attifés comme des femellettes ; les Teutons, furieux et obscènes ; les Normands, vains et glorieux ; les Poite-

vins, traitres et courtisans de la fortune ; les Bourguignons, grossiers et sots ; les Bretons, légers et changeants ; les Lombards, avarés, fourbes et poltrons ; les Romains, querelleurs, violents, prompts à frapper ; les Siciliens, tyrans et cruels ; les Brabançons sont sanguinaires, incendiaires, brigands et voleurs ; les Flamands, amis des superfluités, prodigues, mous et flasques comme du beurre !

Dotés de semblables tempéraments, je vous laisse à penser quels incessants conflits devaient naître entre étudiants de nations différentes. Mais ces querelles s'apaisaient vite, car la famille universitaire sentait le besoin d'être unie en face de l'ennemi toujours en éveil, toujours à craindre, le bourgeois.

Il a régné, de tout temps, comme une antipathie naturelle entre ces deux populations, les étudiants et les bourgeois. De nos jours encore, le parfait « studiosus » ne croit-il pas de son devoir de regarder avec mépris le bourgeois, le philistin, celui que l'admirable Henri Heine appelait le « petit bourgeois au cœur sec, *den dürren Philister* » ?

Mais nous ne vivons plus au temps où les clercs estimaient qu'il n'y avait pas de plaisir comparable à celui d'attendre le bourgeois attardé pour le rosser d'importance, de le réveiller après le couvre-feu, de séduire sa femme, de courtiser sa fille. Les habitants, du reste, le leur rendaient bien. Avaient-ils à se plaindre de l'Université, ils quittaient vers minuit leurs demeures, aux cris de « *Ad portas ! Ad portas ! Ad mortem clericorum ! A mort les écoliers !* » et en assommaient trois ou quatre. Pour éviter ces surprises, les étudiants, malgré les défenses et les règlements, ne sortaient jamais que bien armés.

Si Bruxelles a dû attendre l'initiative privée du dix-neuvième siècle pour avoir son école supérieure, il faut l'attribuer à ces luttes qui divisaient la plupart des villes universitaires. Lorsqu'en 1425, le duc Jean IV de Brabant songea à fonder une Université nationale, il s'adressa au magistrat de la capitale ; mais celui-ci lui répondit en propres termes « qu'il y aurait du danger à admettre une jeunesse turbulente au milieu d'une cité populeuse ». Louvain, moins timorée, accepta l'offre qui lui fut faite et devint la ville universitaire.

Les professeurs s'associaient parfois aux méfaits de leurs élèves et donnaient le signal des danses, des ribotes et des mangeailles. Tel, comme le célèbre professeur de Bologne, François, fils d'Accurse, pratiquait, à l'exemple de son père, l'usure vis-à-vis de ses élèves ; et ses mœurs déplorables lui méritaient une place parmi les damnés du Dante.



Couverts de leurs privilèges et de leurs immunités, professeurs et étudiants se croyaient tout permis. La police n'avait pas d'action sur eux, et, quant à la justice, l'Université avait la sienne, très indulgente pour les peccadilles de ses enfants. A Paris, il y avait bien au Petit-Châtelet deux cachots réservés aux escoliers ; mais ils étaient rarement occupés.

La royauté, désireuse de gagner à sa cause la puissance morale attachée aux Hautes Écoles, de s'en faire des alliés dans ses luttes contre la féodalité et contre la papauté, protégeait en général les universitaires, les exemptait d'impôts, les comblait de franchises et de libertés. N'est-ce pas un joli trait de mœurs que celui dépeint par cette miniature montrant saint Louis, allant de nuit, à Matines, aux Cordeliers, et un étudiant, par méprise, lui déversant son vase sur le chef ? L'indulgent souverain, au lieu de punir le coupable, lui octroya, rapporte-t-on, une riche prébende, « parce qu'il était coutumier de se lever à pareille heure pour étudier ».

Du reste, l'Université avait toujours un expédient efficace à sa disposition : la suspension des cours, la sécession. Violait-on l'un de ses privilèges, et ils étaient nombreux (la faculté de droit de Montpellier en comptait cent quatre-vingts), châtiât-on injustement l'un de ses multiples protégés, refusait-on de faire droit à ses protestations, l'Université se mettait en grève, interrompait les leçons, émigrerait même dans une contrée plus hospitalière. La jeunesse de Bologne sortit ainsi plusieurs fois de la ville « en masse », avec « armes et bagages », s'appêtant à résider dans quelque cité rivale. Parfois aussi ces menaces furent mises à exécution, et ce fut l'origine des *studia* de Vicence, de Padoue, d'Arezzo.

Ces migrations portaient un coup mortel à la prospérité de la ville. Ses docteurs en théologie s'abstenaient de monter en chaire dans les églises. La vie morale, intellectuelle et religieuse était suspendue. Aussi les magistrats étaient-ils obligés d'envoyer des ambassadeurs aux sécessionnistes, de parlementer, et l'Université ne se laissait fléchir qu'après avoir obtenu de très humbles excuses.

De tous ces exodes, aux causes souvent futiles, ceux de l'Université de Paris sont restés les plus célèbres. A la sécession de 1229, qui ne dura pas moins de deux ans, se rattache même la fondation des écoles de Cambridge et d'Angers, où des docteurs parisiens étaient venus s'établir temporairement. Écoutez le prospectus-réclame des membres de l'Université de Toulouse, vantant la beauté de sa campagne, la salubrité de son climat, les agréments que son École réserve aux nouveaux escoliers. « Leur pays est une terre promise où coulent le lait et le miel, où verdoient

les pâturages féconds, où pullulent les arbres fruitiers, *ubi Bacchus regnat in vineis, ubi Ceres imperat in arvis*. L'air y est supérieur à celui de toute autre région! » Et comme à Angers, les étudiants s'étaient plaints « qu'on leur vendit de mauvais pâté à un prix excessif, que le sel y était trop cher et encore mêlé de sable et de poussière », les Toulousains annoncent que, chez eux, on trouvera « le vin, le pain, la viande, le poisson à bon marché! »

*Pro parvo vinum, pro parvo panis habetur,  
Pro parvo carnes, pro parvo piscis emetur.*

Enfin! dernier argument, et ne se croirait-on pas à la fin du dix-neuvième siècle, dans une ville qui vous est bien connue, Toulouse prônant la sécurité parfaite et la liberté entière pour l'enseignement et la discussion, annonce que, dans son Université, « ceux qui voudront scruter le sein de la nature jusqu'à la moëlle pourront y entendre librement les ouvrages de philosophie naturelle (1). »

Ce qui, dans ces grèves universitaires, assurait le triomphe et fortifiait la victoire des Écoles, c'était l'union étroite des professeurs et des escoliers. Là est l'une des idées fondamentales les plus belles et les plus fécondes de l'enseignement supérieur. L'Université est le bien commun des maîtres et des étudiants; intéressés à sa prospérité matérielle, à son développement scientifique, ils s'associent pour la faire glorieuse, grande et libre, d'un accord et d'une pensée commune. C'est ce que le moyen âge avait compris.

Mais là n'est pas le seul exemple instructif que nous fournit l'Université médiévale.

Alors que les peuples se combattent et se déchirent, que les haines de castes et de partis se développent et s'avivent, que les hiérarchies se superposent, compriment les cœurs et les intelligences, c'est chez elle, c'est dans l'Université que fleurissent les sentiments de paix, d'humanité, de solidarité sociale. Les rivalités nationales s'effacent. Le travail et le talent produisent l'égalité. « Nobles et roturiers, riches et pauvres, assistent aux mêmes leçons, subissent les mêmes examens pour conquérir les mêmes dignités! » Tous ne forment qu'une seule famille démocratique et libre où respirent l'amour de l'étude, l'indépendance, la fraternité et le culte du prochain.

Michel HUISMAN,

*Docteur en lettres, philosophie et droit.*

(1) Ces livres avaient été interdits à Paris.

## Chronique des lettres.

---

On nous annonce la formation prochaine d'une *Association des amis de l'Université de Paris*. Il existe déjà des sociétés analogues dans différentes Universités de province, à Bordeaux, Lyon, Caen, Lille, Montpellier, Rennes, Nancy, Clermont-Ferrand, par exemple. Cette association nouvelle aurait pour but de contribuer au développement de notre Université, « d'en faire, à tous égards, un centre d'études digne de la capitale de la France ». Pour cela, on créerait « des chaires, des cours et des conférences dans les différentes Facultés », on attribuerait « des subventions aux laboratoires et aux bibliothèques ». Le programme, actuellement à l'étude, comprendrait également « l'organisation de conférences et de cours faits en dehors des Facultés, la création de bourses d'études et de voyages, l'attribution de secours soit sous forme de prêts d'obligeance, soit sous toute autre forme aux étudiants sans fortune, l'institution ou l'encouragement de toute œuvre dans l'intérêt des étudiants, la publication d'un bulletin périodique, etc.»

\*  
\*\*

Nous signalons à nos lecteurs deux fascicules très intéressants, l'un de M. G. Michaut sur le « génie latin », qui est la reproduction d'un article publié dans le numéro de la *Quinzaine* du 1<sup>er</sup> novembre 1898 ; l'autre, de M. Michel Huisman, sur la « chronique strasbourgeoise », qui est la reproduction d'articles publiés dans les numéros de la *Revue de l'Université de Bruxelles* d'octobre, de novembre et de décembre 1898.

\*  
\*\*

Les Universités de province instituent, depuis quelque temps, des doctorats spéciaux : c'est ainsi, par exemple, que l'Université de Montpellier vient d'établir un *doctorat en pharmacie* ; l'Université de Caen, un *doctorat es lois* ; enfin l'Université de Lyon a créé récemment un *doctorat de l'Université de Lyon*. Les candidats à ce titre devront se faire inscrire au préalable au secrétariat de la faculté. Pour les lettres, les aspirants, français ou étrangers, devront présenter leur diplôme de licencié, ou des attestations d'études dont on appréciera la valeur. La durée de la scolarité sera de deux ans au moins ; elle pourra être accomplie, jusqu'à concurrence de deux semestres seulement, dans une autre Université française, mais avec l'autorisation préalable de la faculté. Les épreuves, qui

seront publiques, comprendront la soutenance d'une thèse française ou latine, imprimée avant la soutenance, et des interrogations sur des questions choisies par le candidat et agréées par la faculté.

\*  
\*

M. Maurice Bouchor va, dit-on, faire paraître prochainement une traduction en vers de la *Chanson de Roland*.

\*  
\*

Le 4 décembre, à deux heures, l'*Alliance française* a tenu une séance solennelle, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Jules Cambon, ambassadeur de la République française aux Etats-Unis.

M. René Doumic a fait une conférence sur « l'Amérique et l'esprit français ».

Le 11 décembre, à une heure et demie, le *Comité Duplex* a tenu également une séance solennelle, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Gabriel Bonvalot.

M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, a fait une conférence sur « le baccalauréat et l'Education nationale ».

\*  
\*

Les candidats proposés par la faculté des lettres de Paris, pour les chaires de *géographie* et de *philosophie*, au choix du conseil supérieur de l'instruction publique sont, en remplacement de M. Himly, M. Vidal de Lablache, maître de conférences à l'École normale, et M. Gallois, maître de conférences à la Sorbonne; en remplacement de M. Paul Janet, M. Séailles, maître de conférences, et M. Egger, chargé de cours à la faculté des lettres.

\*  
\*

M. Henri Lavedan, l'auteur du *Prince d'Aurec*, vient d'être élu membre de l'Académie française en remplacement de Henri Meilhac.

\*  
\*

M. Gustave Rivet a saisi la Chambre d'un projet de création d'une chaire de *littérature dramatique* au Collège de France. Le député de l'Isère estime que c'est par le théâtre surtout que la France s'est élevée, dans ces dernières années, au-dessus des autres nations; que toutes les pièces françaises sont représentées à l'étranger; qu'il y a là tout un ensemble d'œuvres maîtresses qui caractérisent un temps et qu'il importe qu'elles soient l'objet d'un enseignement. Cet enseignement serait confié, non pas à un auteur ou à un critique; mais à un professeur « épris de romantisme ».

GASTON FLOZI.

## Plan de leçon.

---

### Le christianisme des poètes de la Restauration.

---

Etre chrétien, sous la Restauration, consistait à être spiritualiste d'une certaine façon. Voltaire disait : « Dieu existe, c'est entendu, l'horloge du monde exige un horloger ; maintenant, n'en parlons plus : pour la conduite de la vie, c'est inutile ». — Rousseau : « Dieu nous a créés ; il est bon, il a embelli notre vie et il nous rendra heureux ». On s'enthousiasmait pour Dieu, on se taisait sur sa justice ; il avait désarmé, croyait-on. On niait l'éternité des peines, on *gauchissait*, selon un mot de Montaigne, sur le châtement. Dieu est tellement bon, pensait-on, qu'il ne saurait nous punir. Aussi Rousseau, s'il professait une vive estime pour l'Évangile, se montrait-il hostile au christianisme. A ses yeux, dès que le prêtre était apparu, il avait tout gâté. Rousseau aime les émotions que lui donne la parole du Christ ; il admet que la vertu est un beau spectacle et qu'il est agréable de rêver qu'on la possède.

Mais accepter les devoirs, le code de morale de l'Évangile, supporter les ministres et les sectateurs qui vivent de toutes les vertus réclamées par la loi chrétienne, c'est trop pour lui. Or, à l'époque de la Restauration, il faut être spiritualiste comme Rousseau et, de plus, ami du christianisme. D'où vient cette disposition d'esprit ?

1° Le christianisme avait souffert la persécution après avoir été persécuteur. Rousseau n'aimait pas les Eglises, parce qu'elles avaient du sang sur les mains. Après lui, quand la Révolution eut fait son œuvre, on vit que les ministres de la religion chrétienne avaient montré du courage ; que, parmi ces prêtres souvent peu exemplaires, il se trouvait beaucoup d'âmes nobles ; que peu d'entre eux avaient renié la foi qu'ils devaient prêcher. Le christianisme bénéficia de la belle conduite de ses représentants : il fut pour tout le monde la victime qui vient de souffrir.

2° Ce qui contribue ainsi à le relever dans l'opinion, c'est l'œuvre de Chateaubriand. Entre 1810 et 1840, sa réputation fut extraordinaire. Devant Hugo, il s'en faut que tout le monde se soit incliné ; il y a toujours eu des gens qui voyaient ses défauts d'écrivain. Chateaubriand, au contraire, est resté le patriarche

de qui on s'inspire. Hugo, Lamartine, Béranger voient en lui le promoteur, l'homme qui a donné le ton à la moitié d'un siècle. Très attaqué d'abord, tantôt avec esprit, tantôt gauchement, par les survivants du parti philosophique, il avait définitivement triomphé.

3<sup>o</sup> La religiosité du temps s'explique encore par les événements qui se sont accomplis de 1792 à 1815. Nous conquérons à ce moment un tiers de l'Europe, nous terrorisons le reste ; la coalition est vaincue, puis nous devenons la proie de l'invasion. L'homme, éprouvé par ces alternatives de grandeur et de décadence, se sent sous la main de Dieu.

4<sup>o</sup> Enfin le christianisme répondait, mieux que la philosophie, aux aspirations religieuses de la foule ; une simple doctrine philosophique n'a pas beaucoup de prix sur la pluralité des esprits. Rousseau et ses sectateurs, on l'avait bien vu, s'étaient montrés impuissants à réformer leur cœur. On avait bien, pour se guider dans la vie, la *Profession de foi du Vicaire savoyard* et les *Confessions* ; mais même ceux qui ne voulaient pas de la révélation cherchaient autre chose que les livres de Rousseau. Giuseppe Mazzini rêve une sorte de concile de tous les peuples où l'on élaborerait une profession de foi, qui serait promulguée ensuite. C'est ce que Robespierre avait essayé de faire en France. La proclamation de Mazzini n'aurait pas été plus efficace que la religion de l'*Être suprême*. On aurait dit : « Ce sont des hommes qui nous parlent », et l'on n'aurait pas cru. Le christianisme était une tente toute dressée ; on y entrait. « Personne, mieux que le Christ, pensait-on, n'a parlé des devoirs ; soyons chrétiens ; nous le sommes ». On se trompait, car nous avons perdu la faculté de lire en nous-mêmes. Nous ne manquons pas de clairvoyance, quand il s'agit de démêler les sentiments des autres ; c'est là une tâche aisée pour un esprit fin : un Sainte-Beuve entre dans l'âme de Virgile comme dans celle de Racine. Mais, pour s'étudier avec patience, il faut plus que de la curiosité ; il faut la volonté de devenir meilleur. Or, les hommes de la Restauration ne désiraient pas guérir : ils voulaient que la pensée aboutisse à l'action. Il leur plaisait d'étudier l'âme éternelle ou l'âme des contemporains, car c'était là un travail utile ; ils ne regardaient pas bien profondément en eux-mêmes. S'ils avaient eu ce courage, ils auraient vu qu'il ne suffit pas d'être tendrement ami du Christ pour se dire chrétien, et que le christianisme de leur temps était fragile, parce qu'il n'était pas vrai.

## Sujets de devoirs

---

UNIVERSITÉ DE PARIS.

---

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand.

(Suite).

**Mai.**

*Ludwig Uhland (Suite).*

Und wenn mit mannlich ernstem Fodern  
 Sein Lied nach Freiheit ruft und Recht,  
 Auch das ist deutschen Geistes Lodern,  
 Beharrlich, prunklos, stark und echt.  
 Es lehrt uns — wass das Schicksal sende —  
 Dem Weltlauf fest ins Auge schau'n ;  
 Es lehrt uns treu sein bis ans Ende  
 Und auf der Zukunft Sterne trau'n.

Und forschen wir, wie vom Beginne  
 Der Sprache zweigend' Erz gedieh'n,  
 Und was der Väter gläub'gem Sinne  
 Als uralt heilig Bild erschien :  
 Er hat den rechten Schacht gefunden,  
 Er trägt auf vielgewund'ner Bahn  
 Durchs Labyrinth der Götterkunden  
 Die Fackel deutend uns voran.

So wob er schon in uns're Jugend  
 Des Liedes Schmuck, der Sage Lust,  
 So reift' er zu entschloss'ner Tugend  
 Den Freiheitsdrang in uns'rer Brust.  
 So stand er deutschen Reichtums Wächter  
 In sinnverwelschter Zeiten Lauf,  
 Und huld' gend schauten drei Geschlechter  
 Zu seiner stillen Hoheit auf.

Er schied ; es bleibt der Mund geschlossen,  
 So karg im Wort, Lied so klar,  
 Der Mund, d'raus nie ein Spruch geflossen,  
 Der seines Volks nicht würdig war.  
 Doch segnend waltet sein Gedächtnis  
 Unsterblich fruchtend um uns her :  
 Das ist an uns sein gross Vermächtnis,  
 So treu und deutsch zu sein, wie Er.

(Emanuel Geibel.)

## Juin.

*An unsere Sprache.*

O ihr Kraft und voller Milde, die ihr die Seele hebt und beugt,  
Ihr edlen deutschen Klanggebilde, aus Schönheit und aus Ernst gezeugt:  
Gleich wie der Strom aus Felsenschranken, brecht ihr aus tiefer Brust  
[hervor

Und trag im Schwunge den Gedanken gleich enim Flügelross empor.  
Ihr tönets fort seit grauen Zeiten, und wo ein gross Verhängniß naht,  
Wo sich in der Geschichte Schreiten vollendet eine Riesenthat,  
Da, ob sie klage, ob frohlocke, schlägt sie, die beides herrlich kann,  
Da schlägt wie eine Schicksalsglocke, die deutsche Sprache mächtig an.  
Der Römer hörte scheu ihr Brausen, da sich sein Stern geneigt zu Fall:  
Er hat mit todesbangem Grausen ein Sturmgeheul genannt den Schall. —  
Und als der Hunne ward bezwungen, und als die Gottesgeißel brach,  
Da klang das Lied der Nibelungen wie Schwerterschlag auf Schilden  
Und es verkehrte sich in Jammer der Sarazenen Stolz und Spott, [nach,  
Als auf ihr « Allah » Karl der Hammer entgegenrief: « Und mit uns  
Und da vollendet bis zur Zinnen des Mittelalters stolzer Dom, [Gott! » —  
Als seine Orgel rauschte drinnen des deutschen Sanges voller Strom:  
Da hör' ich eure Harfen beide, und hundert and're ruft ihr wach,  
Herr Walter von der Vogelweide, Herr Wolfram du von Eschenbach. —  
Bald war der reiche Bau zerbrochen, dem Moder schien die Welt geweiht:  
Da ward in deutschem Laut gesprochen der Zauberspruch der neuen  
Tief griffest du, o grosse Mutter, in deines Reichthums Königshort [Zeit.  
Und reichtest dem gewalt'gen Luther das Schwert des Siegs: das  
[deutsche Wort!

Lebendig rauschten nun die Psalmen, so herrlich wie sie David sang,  
Ein Hauch vom Jordan und den Palmen flog alles deutsche Land entlang,  
Und Worten, aller Wunden Labe, die fern des Heilands Lippe sprach,  
Sann jetzt der blonde deutsche Knabe im Schosse seiner Mutter nach.  
Und als aufs neu, nach dumpfen Zeiten, scholl ugestüm der Freiheit Ruf.  
Seh' ich ein Paar gewaltig schreiten, das im Gesang die Freiheit schuf.  
Nachdem schon mancher schlichter, stiller das tote Wort zu wecken rang,  
Kam jener königliche Schiller mit edelstolzem Heldengang:  
Wie einen Kaisermantel prächtig wirft er die Sprache um sich her,  
Bei jedem Schritte rauscht sie mächtig von Wohllaut und von Fülle schwer.  
Und mit der Zauberkraft des Schönen, die alle Herzen bannt und zwingt,  
Lässt Göthe goldne Weisen tönen, dass Erd' und Himmel wiederklingt.  
Er zürnt: die Elemente brausen, er lacht: es klingt wie Glockenerz.  
Er träumt: und ahnungsvolles Grausen beschleicht das hingegebne Herz.  
(*Felix Dahn.*)

## 2° Thèmes.

Novembre 1898.

*L'Apothéose d'Homère.*

(Musée du Louvre.)

Devant le péristyle d'un temple dont l'ordre ionique rappelle symboliquement la patrie du Mésésigène, Homère déifié est assis avec le calme et



la majesté du Jupiter aveugle ; sa pose immobile indique la cécité, quand même ses yeux blancs comme ceux d'une statue ne diraient pas que le divin poète ne voit plus qu'avec le regard de l'âme les merveilles de la création qu'il a retracées si splendidement. Un cercle d'or ceint ses larges tempes, pleines de pensées ; son corps, modelé par robustes méplats, n'a rien des misères de la caducité ; il est antique et non vieux : l'âge n'a plus de prise sur lui, et sa chair s'est durcie pour l'éternité dans le marbre éthéré de l'apothéose. D'un ciel d'azur que découpe le fronton du temple, et que dorent, comme des rayons de gloire, quelques zones de lumière orangée, descend dans le nuage d'une draperie rose une belle vierge, tenant la palme et la couronne. Aux pieds d'Homère, sont campées dans des attitudes héroïques et superbes ses deux immortelles filles, l'Iliade et l'Odysée : l'Iliade, altière, regardant en face, vêtue de rouge et tenant l'épée de bronze d'Achille ; l'Odysée, rêvant drapée d'un manteau vert de mer, ne se montrant que de profil, sondant de son regard l'infini des horizons et s'appuyant sur la rame d'Ulysse : l'action et le voyage. Ces deux figures, d'une incomparable beauté, sont dignes des poèmes qu'elles symbolisent ; quel éloge en faire après celui-là ?

(Théophile Gautier.)

### Décembre.

#### *Une soirée perdue.*

J'étais seul, l'autre soir, au Théâtre-Français,  
 Ou presque seul ; l'auteur n'avait pas grand succès.  
 Ce n'était que Molière, et nous savons de reste  
 Que ce grand maladroït, qui fit un jour Alceste,  
 Ignore le bel art de chatouiller l'esprit  
 Et de servir à point un dénodment bien cuit.  
 Grâce à Dieu, nos auteurs ont changé de méthode,  
 Et nous aimons bien mieux quelque drame à la mode,  
 Où l'intrigue, enlacée et roulée en feston,  
 Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.  
 J'écoutais cependant cette simple harmonie,  
 Et comme le bon sens fait parler le génie,  
 J'admirais quel amour pour l'âpre vérité  
 Eut cet homme si fier en sa naïveté,  
 Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde,  
 Quelle mâle gaieté, si triste et si profonde.  
 Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer !  
 Et je me demandais : « Est-ce assez d'admirer ?  
 Est-ce assez de venir, un soir, par aventure,  
 D'entendre au fond de l'âme un cri de la nature,  
 D'essuyer une larme, et de partir ainsi,  
 Quoi qu'on fasse d'ailleurs, sans en prendre souci ? »  
 Puis je songeais encore (ainsi va la pensée)  
 Que l'antique franchise, à ce point délaissée,  
 Avec notre finesse et notre esprit moqueur,  
 Ferait croire, après tout, que nous manquons de cœur ;

Que c'était une triste et honteuse misère  
 Que cette solitude à l'entour de Molière,  
 Et qu'il est « pourtant temps », comme dit la chanson,  
 De sortir de ce siècle ou d'en avoir raison ;  
 Car à quoi comparer cette scène embourbée,  
 Et l'effroyable honte où la muse est tombée ?  
 La lâcheté nous bride, et les sots vont disant  
 Que, sous ce vieux soleil, tout est fait à présent :  
 Comme si les travers de la famille humaine  
 Ne rajeunissaient pas chaque an, chaque semaine.  
 Notre siècle a ses mœurs, partant, sa vérité ;  
 Celui qui l'ose dire est toujours écouté.

(Alfred de Musset.)

Janvier 1899.

*La Musique des cloches.*

Si vous voulez recevoir de la vieille ville une impression que la moderne ne saurait plus vous donner, montez, un matin de grande fête, au soleil levant de Pâques ou de la Pentecôte, montez sur quelque point élevé d'où vous dominiez la capitale entière, et assistez à l'éveil des carillons. Voyez, à un signal parti du ciel, car c'est le soleil qui le donne, ces mille églises tressaillir à la fois. Ce sont d'abord des tintements épars, allant d'une église à l'autre, comme lorsque les musiciens s'avertissent qu'on va commencer. Puis, tout à coup, voyez, car il semble qu'en certains instants l'oreille aussi a sa vue, voyez s'élever au même moment de chaque clocher comme une colonne de bruit, comme une fumée d'harmonie. D'abord la vibration de chaque cloche monte droite, pure, et pour ainsi dire isolée des autres, dans le ciel splendide du matin. Puis, peu à peu, en grossissant, elles se fondent, elles se mêlent, elles s'effacent l'une dans l'autre, elles s'amalgament dans un magnifique concert. Ce n'est plus qu'une masse de vibrations sonores, qui se dégage sans cesse des innombrables clochers, qui flotte, ondule, bondit, tourbillonne sur la ville, et prolonge bien au delà de l'horizon le cercle assourdissant de ses oscillations.

(Victor Hugo.)

---

**La Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluhy,**  
 rachète au prix de **0,75** l'exemplaire, les n<sup>os</sup> suivants de la *Revue des*  
*Cours et Conférences* :

*Première année :*  
 N<sup>o</sup> 3 ; du 5 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 4 ; du 12 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 12 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 19 ; du 26 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 26 ; du 14 juin 1893.  
 N<sup>o</sup> 32 ; du 26 juillet 1893.  
 N<sup>o</sup> 33 ; du 2 août 1893.  
 N<sup>o</sup> 34 ; du 9 août 1893.

*Deuxième année :*  
 N<sup>o</sup> 2 ; du 23 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 3 ; du 30 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 5 ; du 14 décembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 12 ; du 1<sup>er</sup> février 1894.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 8 mars 1894.  
 N<sup>o</sup> 31 ; du 14 juin 1894.

---

*Le Gérant :* E. FROMANTIN.

---

POITIERS. — SOC. FRANÇ. D'IMP. ET DE LIBR. (OUDIN ET C<sup>ie</sup>)

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. K... F... à R. — Dans un prochain numéro, nous donnerons la liste complète des cours professés dans toutes les Universités françaises pour l'année 1898-99.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université ; quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)

PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

Le Roman

au

XVIII<sup>e</sup> Siècle

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**

Année Scolaire 1898-1899

REVUE **HARVARD COLLEGE LIBRARY** **DES COURS**  
 JAN 19 1899  
 ET  
 CAMBRIDGE, MASS.

**CONFÉRENCES**

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

**SOMMAIRE**

BOILEAU. — SA RÉPONSE AUX PARTISANS DES MODERNES.....	<b>Emile Fagnet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
PLINE LE JEUNE. — SA <i>familia</i> .....	<b>Jules Martha,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
ÉTUDE DES INSTITUTIONS EN EUROPE AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE. — L'ANCIEN RÉGIME.....	<b>Charles Seignobos,</b> <i>Maître de conférences à l'Université de Paris.</i>
LE SIÈCLE D'AUGUSTE.....	<b>G. Michaut,</b> <i>Professeur à l'Université de Fribourg.</i>
PLAN DE DISSERTATION.....	<b>Licence ès lettres.</b>
SOUTENANCES DE THÈSES.....	<b>En Sorbonne.</b>
CHRONIQUE DES LETTRES. — <i>De la liberté des études (réflexions suggérées par l'article de M. de Girard)</i> .....	<b>Robert N'Bilnau.</b>
SUJETS DE DEVOIRS.....	<b>Université de Paris.</b>

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1898

*Tous les droits de reproduction sont réservés.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,

En une brochure de 48 pages de texte in-8<sup>o</sup> carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France . . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger . . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger nous allons reprendre la publication de notre très estimée **Revue des Cours et Conférences** : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE  
DES JAN 19 1899  
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

---

Boileau. — Sa réponse aux  
partisans des modernes

---

Cours de M. EMILE FAGUET

*Professeur à l'Université de Paris.*

---

Nous avons vu les principaux arguments que faisaient valoir, dans la querelle des anciens et des modernes, les deux chefs du camp des modernes : Fontenelle et Perrault. Selon eux, il n'y a pas de raisons pour que les modernes soient inférieurs aux anciens ; il y en a quelques-unes pour qu'ils leur soient supérieurs, leur science étant plus étendue et leur art plus pénétrant.

Dans sa réponse, Boileau a d'abord hésité. On n'est jamais plus embarrassé pour réfuter une opinion, que lorsqu'on est fixé à l'opinion contraire par tous ses sentiments et par le plus profond de son être, tant on est comme étourdi et révolté d'indignation. En face de ses adversaires, Boileau est un croyant, devant qui l'on blasphème. Aussi a-t-il éclaté d'abord en cris de colère et en injures : ce sont ses épigrammes. Ses amis jugèrent que c'était trop peu, qu'il avait l'air de désertier la cause ; il trouvait sur son banc à l'Académie des exhortations et des reproches sous cette forme : tu dors, Brutus ; réveille-toi !

Il ne répondit qu'un peu plus tard, avec une certaine aigreur encore, mais en discutant cette fois, et non sans mérite. Il avait toutes les raisons du monde, non seulement d'être un « ancien », comme on disait alors, mais aussi d'avoir, à l'égard de l'antiquité, une sorte de superstition et de foi religieuse. D'abord il était, essentiellement et en toutes matières, un homme d'autorité : très

catholique, et même un peu janséniste, très monarchiste, il vécut attaché à tous les ordres établis. L'esprit d'indépendance, l'individualisme, comme nous disons aujourd'hui, ne sont pas son fait. Or, en littérature, où est l'autorité, sinon dans la tradition, dans ce qui, de génération en génération, a été considéré comme le beau, le juste, l'élégant, le spirituel, à travers tous les âges? Les anciens pour Boileau ne sont donc pas seulement des auteurs qu'il aime, dont il s'est nourri depuis l'enfance, et qu'il connaît tout autrement que ses adversaires; ce sont aussi des hommes qui ont été lus successivement par un grand nombre de générations, toujours goûtés et toujours approuvés, et qui ont fini par former comme la matière commune de l'intelligence de tous les hommes; ce sont les maîtres attitrés, des sortes d'oracles et de prophètes dans l'ordre des lettres. Boileau s'attache à l'antiquité de la même façon qu'un chrétien s'attache aux premiers temps du christianisme et à ses Livres saints. Et si la tradition a pour lui une telle autorité, c'est qu'elle est véritablement le consentement universel du genre humain à travers toute son évolution. En un mot, Boileau, étant homme d'autorité, est traditionnaliste, et, étant traditionnaliste, il est « ancien ».

En second lieu, j'ai montré que notre auteur est à la fois un écrivain réaliste, dans le sens large et vrai du mot, et un théoricien de l'art réaliste au XVII<sup>e</sup> siècle. Bien qu'ils aient personnellement beaucoup d'imagination, Molière et Racine sont, comme lui, persuadés qu'il faut avant tout connaître la nature humaine; et pour que cette connaissance soit plus étendue et plus déliée, ils estiment qu'il est bon de n'ignorer ni l'histoire, ni les études morales que nous ont laissées les prosateurs et les poètes de l'antiquité. Les anciens, en effet, s'ils ont parfois, eux aussi, beaucoup d'imagination, et une sensibilité très vive et très curieuse, sont, avant tout, ni plus ni moins que les hommes de 1660, des réalistes vigoureux. Le réaliste moderne est plutôt un moraliste, qui s'enquiert avec grand soin des mœurs, des tendances d'esprit, des sentiments généraux mais caractéristiques de ses contemporains. L'écrivain ancien n'est pas réaliste de cette façon, mais il l'est d'une autre. Remarquons, en effet, que le genre épique domine les littératures grecque et romaine. Leurs plus grands poètes sont des auteurs d'épopées, c'est-à-dire des écrivains qui prennent leur matière dans l'histoire, dans la légende, dans tout ce que l'imagination transmettait tel quel aux générations successives. De plus, le ton de l'épopée se mêle et s'insinue dans les autres genres que cultivent les anciens, jusqu'à y tenir une très grande place: Pindare et les prophètes hébreux sont tout pénétrés



de poésie épique ; le mouvement lyrique de leurs poèmes est assez ample pour encadrer, sans en être ralenti, de longs développements narratifs. De même, Horace, qui peut nous renseigner et sur lui et sur les Grecs, puisqu'il n'a guère fait que les imiter, soutient à tout instant son ode d'une foule de souvenirs et de faits légendaires. Or, pour être épique, il faut être réaliste, car il faut ne pas donner toute la place à l'imagination individuelle, ni aux épanchements de sentiments personnels. Il y a certes, et Dieu merci, une part très importante d'art personnel dans les œuvres de l'antiquité, mais il y en a une bien plus considérable dans les écrits des modernes. Nous autres, hommes du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons assisté à une telle floraison de poésie personnelle qu'à tout instant il nous arrive de penser ceci : la vraie poésie, c'est la poésie lyrique, et la vraie poésie lyrique, c'est la poésie lyrique personnelle. Rien n'est plus faux, si nous considérons tous les siècles précédents. En particulier l'art antique est, comme l'a très bien dit Lessing, sculptural, contemplatif et pittoresque, j'ajoute épique et narratif.

Or, Boileau ne comprend pas du tout la poésie comme un épanchement et un abandon des sentiments de l'écrivain, mais comme un art fondé sur l'observation de la réalité et sur l'étude des anciens. Si les anciens diffèrent des modernes, il trouve du moins qu'ils se rapprochent bien plus de son idéal que les poètes rêvés par les partisans des modernes : ceux-ci, en effet, sont avant tout pour la fantaisie personnelle, et pour les confidences intimes du poète aux lecteurs ; c'est dans ce sens-là que, vers 1680, la littérature semble prête à dévier, et c'est dans ce sens que Boileau ne veut pas qu'elle dévie. Les anciens sont donc pour lui, à cet égard, des modèles et des appuis qu'il se gardera bien de quitter.

Une troisième raison le retient auprès d'eux. Dans ses propres œuvres, qu'est-il lui-même comme poète ? Un de ces auteurs, de peu d'imagination, qui sont capables pourtant de mettre au jour quelque production agréable et aimable, à la condition de partir d'un texte, de puiser quelque part leur inspiration, d'être comme mis en verve par une lecture qui les aura intéressés. Ces poètes-là sont secondaires, mais ils ne sont pas à mépriser. Sainte-Beuve, Théophile Gautier furent de ce nombre : c'est toujours sur une lecture, sur une mélodie, ou sur la vue d'un tableau que leurs facultés poétiques brillantes, mais peu profondes, s'éveillaient ; ils ont été des poètes critiques. Les poètes humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle sont un peu de cet ordre ; ils sont supérieurs, parce qu'ils ont en eux-mêmes une grande source d'émotion poétique, mais ils n'en ont pas moins besoin d'être excités par une lecture

d'œuvres antiques. Moins créateur que tous ceux-là, que Ronsard, du Bellay, Théophile Gautier et même Sainte-Beuve, Boileau est le type parfait du critique qui devient poète par exaltation de sa faculté critique, en sentant très vivement la poésie chez les autres : ainsi dans son *Épître sur le passage du Rhin* et dans son *Lutrin*. S'il n'avait pas lu d'autres poètes très supérieurs, il aurait été incapable de ces créations de moyenne valeur qui sont encore très estimables. Voilà qui est forcément pour l'attacher davantage aux anciens. La raison qui fait que Ronsard et du Bellay ont été des imitateurs indiscrets de l'antiquité, que Sainte-Beuve est devenu classique et profondément traditionaliste en critique, que Théophile Gautier a fini par n'être plus qu'un dilettante charmant et ingénieux, caractérisant avec un grand bonheur d'expression la pensée et l'œuvre des autres, la même raison fit de Boileau un homme irrésistiblement attaché aux anciens.

Aussi s'est-il montré leur partisan très acharné. Outre ses épigrammes, dont j'ai parlé, il a opposé aux *Parallèles* de Perrault et à la *Digression* de Fontenelle ses *Réflexions sur Longin*, qui parurent en 1693. Cette façon de répondre peut sembler bizarre. Boileau prend la question de biais : il ne réplique pas, comme peut-être il aurait dû faire, point par point et directement à ses adversaires. Il s'avise de faire des réflexions sur certains passages intéressants de Longin : il y a en effet des endroits de cet auteur qu'on peut prendre pour textes, et desquels on peut partir pour traiter la question des anciens et des modernes, de manière à être très désagréable à Perrault. Ce procédé sent un peu le journaliste.

Si nous entrons dans le détail, nous voyons que Boileau est resté fidèle à cette tactique jusqu'à la fin. Il ne prend jamais corps à corps les arguments de Perrault ; il ne l'attaque que sur ses bévues et sur les contre-sens de ses traductions. En un mot, il cherche à le vaincre par le ridicule. La méthode est mauvaise, et doit être blâmée ; mais, dans ses guerres littéraires, Boileau n'en a jamais eu d'autres. En 1693, satirique vieilli en face d'un homme jeune et très intelligent, il garde ses habitudes d'autrefois, dont il ne peut se détacher. Au bout du compte, que prouvent ses épigrammes ? Pas grand'chose. Evidemment, comme dit très bien Rigault, il s'attache moins à réfuter Perrault qu'à montrer que Perrault n'est pas digne d'être réfuté. Cela n'est pas maladroit, dans un pays où le ridicule a plus d'effet qu'une suite de bonnes raisons. Mais la postérité ne se contente pas à si bon compte. A les prendre au sérieux, les trois quarts des *Réflexions sur Longin* ne signifient rien, et ne paraissent pas mériter qu'on s'y arrête. Ce ne sont que des escarmouches, qui ont pour objet de

mettre Boileau en bonne posture et Perrault en posture ridicule : de solides arguments feraient bien mieux notre affaire. Toutefois, nous pouvons y découvrir quelques idées générales, assez importantes, qu'il est intéressant de faire connaître.

Voici d'abord une théorie de ce que j'appellerai le consentement universel pris comme critérium du beau et du vrai. C'est la question de la tradition. Boileau s'y montre dans une attitude assez ferme, et en définitive la raison est pour lui. — Ecoutez, dit-il à son adversaire, il ne faudrait pourtant pas être si individualiste. Vous méprisez Homère et Pindare, Monsieur Perrault, et à peu près tous les auteurs de l'antiquité. Quelle est votre raison ? C'est que vous croyez cela « sur ce que vous le croyez » ; c'est qu'ils vous déplaisent. Voilà de l'individualisme : il n'en faut pas en critique. Vous avez du goût, certainement. Mais votre goût ne suffit pas. Il faudrait faire attention au goût de tous les autres hommes, qui ont trouvé, contre vous, qu'Homère avait beaucoup de valeur. — Ceci est dans la *Réflexion VII*. A sa manière ordinaire, dans cet écrit, Boileau commence par prendre un texte de Longin pour point de départ de son exposition. Le procédé est habile ; car, en sa qualité de défenseur des anciens, notre auteur est intéressé à faire voir qu'il ne dit rien que les anciens n'aient déjà dit. Or, Longin avait écrit quelque part : « Il faut songer à ce que la postérité fera de nos écrits ». Boileau tire de cette phrase tout un développement. J'y vois deux idées, celle-ci d'abord : il y a toujours un danger à préférer les contemporains à la postérité ; car, en louant les contemporains, on doit toujours craindre de céder à une mode, à un goût passager. Puis vient ce raisonnement : prenez garde, Monsieur Perrault, vous êtes persuadé comme moi que Ronsard et du Bellay n'ont pas grande valeur. (N'étant qu'un demi-savant, Perrault ne connaissait point mieux ces poètes que Boileau lui-même.) Et cependant ils ont été infiniment admirés de leurs contemporains. Est-ce qu'il ne pourrait pas en advenir de Voiture, de Sarrazin et de Maleville, que vous admirez tant, comme il en est arrivé de ceux-là ? Attendez donc, avant de vous prononcer sur vos contemporains. Cet argument est très embarrassant pour des gens qui ne sont point disposés le moins du monde à goûter les auteurs de la Pléiade.

Notons encore, dans ce passage, la théorie des siècles classiques, que Voltaire devait reprendre plus tard. Selon Voltaire, l'évolution des littératures commence toujours par de longs tâtonnements et des essais infructueux ; puis se présente, au sommet, un point de perfection, où la langue se fixe, où le goût s'épure, où la faculté créatrice atteint son plus haut degré : c'est ce qu'il

appelle une époque classique ; la décadence vient ensuite. Cette théorie est d'une netteté séduisante ; mais, si elle peut se trouver vraie dans un cas particulier, elle n'a, comme idée générale, aucune vérité. Boileau l'indique, en rappelant qu'il y a eu à Rome d'abord des Livius, des Nénius, des Ennius, pour marquer les premières ébauches de l'art, puis des Cicéron et des Virgile qui ont réalisé la perfection.

Boileau fera d'autres réponses à Perrault ; mais celle-ci est le fond de sa défense des anciens. D'abord, l'opinion de son adversaire lui semble sortir des limites du bon sens. Il y a quelque outrecuidance à dire d'un écrivain, qu'une longue suite de siècles a admiré, qu'il est mauvais ; au moins faudrait-il apporter à un tel jugement quelque réserve. Mais, de plus, la théorie de l'art classique tout entière est engagée dans la question. Je prétends, dit Boileau, qu'il ne faut pas préférer un moderne à un ancien sur cette seule raison que le moderne vous plaît, et que l'ancien vous déplaît. Et pourquoi ? Parce que le véritable grand écrivain est justement celui qui est capable d'intéresser et de toucher l'humanité tout entière. De celui que vous aimez, vous dites qu'il est original, d'une originalité très précise, et qu'il a l'avantage de plaire à une élite. Mais qu'est-ce que cette élite ? Vous et vos amis, n'est-il pas vrai ? — Cependant, vous me répliquez : pour plaire à tant de races, à tant de caractères, à tant de conditions, à tant d'époques différentes de l'humanité, n'est-il point nécessaire que votre écrivain manque de personnalité, qu'il soit vulgaire et banal ? — L'objection est très forte. Je ne ferai pas se battre aujourd'hui l'art classique et l'art individuel. Il me suffit de montrer qu'une haute question d'esthétique est engagée dans cette querelle, et aussi que, sur le terrain où Boileau se retranche, il est singulièrement fort contre son adversaire. Pour moi, dit-il, j'admire et je trouve grand l'homme qui trouve le moyen de plaire à une foule d'hommes très différents d'époque, de caractère, de nationalité, car il faut qu'il y ait en lui comme l'essence de l'humanité pour rassembler en une communauté d'approbation cette humanité tout entière, laquelle, remarquons-le, comprend bien plus de morts que de vivants. — Et c'est là, en effet, je crois, la vraie définition de l'art classique. Cela dit, Boileau peut ajouter : votre goût pour les modernes, Monsieur Perrault, ne prouve rien en leur faveur. Il lui manque d'avoir été confirmé par l'approbation unanime d'une suite de siècles, qui sont encore à venir.

Sur une autre question, notre auteur a montré encore assez de fermeté et d'énergie, de l'âpreté même, avec trop peu de

profondeur. Il s'agit d'Homère, sur qui a porté la querelle, comme je l'ai fait remarquer, dès le commencement et jusqu'à la fin. Déjà Bois-Robert avait dirigé quelques sarcasmes contre le grand poète, qu'il traitait de bouffon ; puis on avait vu l'algarade assez vive de Desmarests de Saint-Sorlin ; enfin Perrault avait étendu et développé toutes ces attaques avec beaucoup d'énergie. Boileau n'eut pas tort de se fâcher.

Sa défense d'Homère n'est cependant pas sans prêter le flanc à la critique ; on l'a même beaucoup gouaillé sur sa fameuse théorie des termes bas et des termes nobles, et sur la question de savoir si le mot *âne*, familier en latin et en français, n'était pas au contraire distingué en grec et en hébreu. J'insisterai donc pour faire voir que ses réponses ne sont pas toutes aussi faibles, et qu'il a eu quelquefois un peu de gaucherie, mais le plus souvent un grand bon sens.

Il faut nous reporter à la *Réflexion IX sur Longin*, dont le texte est celui-ci : « Les mots bas sont comme autant de marques honteuses qui flétrissent l'expression ». On sait ce que Perrault reprochait à Homère : « Il est, disait-il, plein de longueurs ». Nous sommes de son avis : seulement nous trouvons ces longueurs charmantes. Il ajoutait : « Il est plein de termes populaires, burlesques et familiers ». Boileau répond à cette dernière critique, en parlant de la remarque de Longin.

• Cette remarque, dit-il, est vraie dans toutes les langues. Il n'y a rien qui avilisse davantage un discours que les mots bas. On souffrira plutôt, généralement parlant, une pensée basse exprimée en termes nobles, que la pensée la plus noble exprimée en termes bas. La raison de cela est que tout le monde ne peut pas juger de la justesse et de la force d'une pensée ; mais qu'il n'y a presque personne, surtout dans les langues vivantes, qui ne sente la bassesse des mots. Cependant il y a peu d'écrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin, comme nous voyons ici, accuse Hérodote, c'est-à-dire le plus poli de tous les historiens grecs, d'avoir laissé échapper des mots bas dans son histoire. On en reproche à Tite-Live, à Salluste et à Virgile.

« N'est-ce donc pas une chose fort surprenante qu'on n'ait jamais fait sur cela aucun reproche à Homère (jusqu'à Desmarests de Saint-Sorlin), bien qu'il ait composé deux poèmes, chacun plus gros que l'*Enéide*, et qu'il n'y ait point d'écrivain qui descende quelquefois dans un plus grand détail que lui, ni qui dise si volontiers les petites choses, ne se servant jamais que de termes nobles, ou employant les termes les moins relevés avec tant

d'art et d'industrie, comme remarque Denys d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles et harmonieux ? Et certainement, s'il y avait eu quelque reproche à lui faire sur la bassesse des mots, Longin ne l'aurait pas vraisemblablement plus épargné ici qu'Hérodote. On voit donc par là le peu de sens de ces critiques modernes, qui veulent juger du grec sans savoir de grec, et qui, ne lisant Homère que dans des traductions latines très basses, ou dans des traductions françaises encore plus rampantes, imputent à Homère les bassesses de ses traducteurs, et l'accusent de ce qu'en parlant grec il n'a pas assez noblement parlé latin en français. Ces messieurs doivent savoir que les mots des langues ne répondent pas toujours juste les uns aux autres, et qu'un terme grec très noble ne peut souvent être exprimé en français que par un terme très bas. Cela se voit par les mots d'*asinus* en latin et d'*âne* en français, qui sont de la dernière bassesse dans l'une et dans l'autre de ces langues, quoique le mot qui signifie cet animal n'ait rien de bas en grec ni en hébreu, où on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en est de même du mot *mulet* et de plusieurs autres.

« En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie : mais la française est principalement capricieuse sur les mots ; et, bien qu'elle soit riche en beaux termes sur de certains sujets, il y en a beaucoup où elle est fort pauvre ; et il y a un très grand nombre de petites choses qu'elle ne saurait dire noblement : ainsi, par exemple, bien que, dans les endroits les plus sublimes, elle nomme sans s'avilir un mouton, une chèvre, une brebis, elle ne saurait sans se diffamer, dans un style un peu élevé, nommer un veau, une truie, un cochon. Le mot de *génisse* en français est fort beau, surtout dans une églogue, *vache* ne s'y peut pas souffrir. *Pasteur* et *berger* y sont du plus bel usage ; *gardeur de pourceaux* ou *gardeur de bœufs* y seraient horribles. Cependant il n'y a peut-être pas dans le grec deux plus beaux mots que *σβώτης* et *βουκόλος*, qui répondent à ces deux mots français ; et c'est pourquoi Virgile a intitulé ses *Eglogues* de ce doux nom de *Bucoliques*, qui veut pourtant dire en notre langue, à la lettre, les *Entretiens des bouviers* ou des *gardeurs de bœufs*.

« Je pourrais rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples. Mais, au lieu de plaindre en cela le meilleur de notre langue, prendrons-nous le parti d'accuser Homère et Virgile de bassesse, pour n'avoir pas prévu que ces termes, quoique si nobles et si doux à l'oreille en leur langue, seraient bas et grossiers, étant traduits un jour en français ? Voilà, en effet, le principe sur lequel M. Perrault fait le procès à Homère. Il ne se contente pas

de le condamner sur les basses traductions qu'on en a faites en latin ; pour plus grande sûreté, il traduit lui-même ce latin en français ; et, avec ce beau talent qu'il a de dire bassement toutes choses, il fait si bien, que, racontant le sujet de *l'Odyssée*, il fait d'un des plus nobles sujets qui ait jamais été traité un ouvrage aussi burlesque que *l'Ovide en belle humeur*. »

Faisons attention à ceci : c'est sur ce point que Boileau a raison, et que je l'approuverai tout à l'heure.

« Il change ce sage vieillard qui avait soin des troupeaux d'Ulysse en un vilain porcher. Aux endroits où Homère dit « que la nuit couvrait la terre de son ombre, et cachait les chemins aux voyageurs », il traduit « que l'on commençait à ne voir goutte dans les rues ». Au lieu de la magnifique chaussure dont Télémaque lie ses pieds délicats, il lui fait mettre ses *beaux souliers* de parade. A l'endroit où Homère, pour marquer la propreté de la maison de Nestor, dit « que ce fameux vieillard s'assit devant sa porte sur des pierres fort polies, et qui reluisaient comme si on les avait frottées de quelque huile précieuse », il met « que Nestor s'alla asseoir sur des pierres luisantes comme de l'onguent ». Il explique partout le mot de *sus*, qui est fort noble en grec, par le mot de « cochon » ou de « pourceau », qui est de la dernière bassesse en français. »

Suivent plusieurs exemples du même genre. Et voici la conclusion :

« ... Tous les plus habiles critiques avouent que ces épithètes sont admirables dans Homère, et que c'est une des principales richesses de sa poésie. Notre censeur cependant les trouve basses, et, afin de prouver ce qu'il dit, non seulement il les traduit bassement, mais il les traduit selon leur racine et leur étymologie ; et, au lieu, par exemple, de traduire : Junon aux yeux grands et ouverts, qui est ce que porte le mot *βοῶπις*, il le traduit selon sa racine : Junon aux yeux de bœuf. Il ne sait pas qu'en français même il y a des dérivés et des composés qui sont fort beaux, dont le nom primitif est fort bas, comme on le voit dans les mots de *pétiller* et de *reculer*. Je ne saurais m'empêcher de rapporter, à propos de cela, l'exemple d'un maître de rhétorique, sous lequel j'ai étudié, et qui sûrement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homère, puisqu'il en était presque aussi grand ennemi que M. Perrault. Il nous faisait traduire *l'Oraison pour Milton* ; et, à un endroit où Cicéron dit : « *Obduruerat et percalluerat respublica*, la république s'était endurcie et était devenue comme insensible », les écoliers étant un peu embarrassés sur *percalluerat*, qui dit presque la même chose qu'*obduruerat*, notre régent nous fit attendre

quelque temps son explication ; et enfin, ayant défié plusieurs fois Messieurs de l'Académie, et surtout M. d'Ablancourt, à qui il en voulait, de venir traduire ce mot : *percallere*, dit-il gravement, vient du *cal* et du *durillon* que les hommes contractent aux pieds ; et de là il conclut qu'il fallait traduire : *obduruerat et percalluerat republica*, « la république s'était endurcie et avait contracté un durillon. » Voilà à peu près la manière de traduire de M. Perrault ; et c'est sur de pareilles traductions qu'il veut qu'on juge de tous les poètes et de tous les orateurs de l'antiquité ; jusque-là qu'il nous avertit qu'il doit donner, un de ces jours, un nouveau volume des *Parallèles*, où il a, dit-il, mis en prose française les plus beaux endroits des poètes grecs et latins, afin de les opposer à d'autres beaux endroits des poètes modernes, qu'il met aussi en prose : secret admirable, qu'il a trouvé pour les rendre ridicules les uns et les autres, et surtout les anciens, quand il les aura habillés des impropriétés et des bassesses de sa traduction. »

Remarquons, par parenthèse, ce style de polémique, qui est excellent et d'un heureux tour. Pour les idées, il y a quelque puérilité à prétendre qu'un mot est bas dans une langue et noble dans une autre. Mais, ce qui est vrai, quelque raison qu'on ait de vouloir démocratiser la littérature, c'est qu'il y a dans chaque langue deux ou trois tons différents, et qu'il convient, soit de n'employer que certains mots, lorsqu'on est dans tel ton et certains autres mots, lorsqu'on est dans tel autre ton, soit de donner aux mêmes mots un contexte différent, suivant qu'on parle familièrement, ou qu'on veuille être grave. C'est le procédé ordinaire du burlesque de faire des transpositions de tons : il n'y a aucune beauté littéraire qui résiste à cela. Vous pouvez, d'une conversation sérieuse que vous venez d'entendre, sans en trahir aucunement les idées, simplement en la baissant d'un ton, faire un modèle de pitrerie et de bouffonnerie. C'est ainsi que Perrault, inconsciemment peut-être, traite Homère. Pour celui-ci, il faut dire qu'il n'est ni dans le style familier ni dans le style pompeux, il est dans le style simple ; il convient donc de le traduire dans le style simple ; de cette façon, il donnera la même impression en français qu'en grec. C'est ce que Boileau, avec quelque faiblesse dans les idées, a voulu dire.

C. B.



## Pline le Jeune. — Sa « familia »

Cours de M. JULES MARTHA

Professeur à l'Université de Paris.

Nous avons commencé à étudier la façon dont Pline organisait sa vie domestique ; il convient de parler maintenant de ceux qui partageaient cette vie avec lui, c'est-à-dire du personnel d'affranchis et d'esclaves qui constituait sa *familia*. Toutes ces petites gens ont joué un certain rôle dans son existence ; et Pline, qui ne veut rien nous laisser ignorer de ce qui l'intéresse, n'oublie point de nous les faire connaître. La question a donc un intérêt de curiosité ; elle a aussi un intérêt moral, elle nous permettra de voir ce qu'était devenue, au commencement du second siècle de l'ère chrétienne, la condition des affranchis et des esclaves dans l'empire romain.

Tout d'abord, combien étaient-ils dans cette maison de Pline ? Ses lettres ne sont pas très explicites sur ce point ; mais par certains rapprochements, on peut arriver à des conclusions assez précises. *A priori*, étant donné ce que nous savons des mœurs romaines, nous pouvons affirmer qu'ils étaient beaucoup plus nombreux qu'on serait tenté de le supposer en s'en rapportant à nos usages. C'est que la vie romaine, en apparence assez simple, était en réalité aussi compliquée que l'est encore aujourd'hui la vie des Orientaux. Il semble que ceux-ci puissent se passer de tout le confortable de nos pays ; et cependant ils ont autant de domestiques qu'il y a de mouvements possibles dans la vie d'un homme ou d'une femme. Au Japon et en Turquie, par exemple, un serviteur chargé d'un soin quelconque, pour tout l'or du monde, ne ferait pas autre chose. Si son occupation est de nettoyer les chaussures, la maison croulerait-elle, il ne vous aidera pas à déplacer un meuble. Une famille modeste d'Européens au Japon doit avoir au moins, m'a-t-on dit, quinze domestiques.

De même chez les Romains, il faut beaucoup d'esclaves parce que chacun a sa spécialité. Il y en a un qui est chargé d'ouvrir la porte ; derrière celui-là, un autre a pour fonction de vous montrer le couloir où vous devez passer ; un troisième, de soulever la tenture pour vous faire entrer ; un quatrième, de nommer la personne qui entre ; un cinquième, de lui approcher un siège,

et ainsi de suite. A l'intérieur sont les esclaves des chambres à coucher (*cubicularii*) et les esclaves de la cuisine. Celui qui va au marché n'est pas celui qui épluche les légumes. Ceux qui sont à la cuisine n'en bougent pas ; il en faut d'autres pour transporter les plats dans la salle à manger ; après quoi ils ne s'en occupent plus ; ce sont d'autres encore qui sont chargés de découper, de présenter les mets, de verser le vin. Les installations de bains ont en plus un personnel particulier : l'un s'occupe de la baignoire, l'autre ouvre les robinets, un troisième les ferme, etc., etc.

Il arrive au maître de sortir. Un Romain qui se respecte ne peut pas sortir seul. Il serait considéré comme le dernier des hommes. Horace, à l'époque où il n'était pas riche, se serait cru déshonoré, lui, fils d'affranchi, si, se promenant dans la rue, il n'avait pas eu au moins trois esclaves derrière lui. A un avocat il en fallait au moins huit ; sinon, — c'est un texte de Juvénal qui nous le montre, — c'était un avocat perdu : personne ne songeait plus à lui confier sa cause. La même obligation s'impose, plus forte encore naturellement, aux personnages politiques.

Or, Pline est justement du nombre de ceux-ci. Chef des finances impériales, sénateur, consul même à un certain moment, il ne saurait se passer ni d'une nombreuse escorte lorsqu'il sort, ni d'une armée de serviteurs lorsqu'il est chez lui, exposé comme il est à recevoir des visites et à donner des dîners. De plus, il est un grand avocat : sa maison doit être ouverte à ses nombreux clients. Enfin, c'est un homme de lettres : il a besoin de secrétaires, pour écrire sous sa dictée, pour lui lire partout où il se trouve, soit chez lui, soit en voyage. Il a donc nécessairement à la ville une grande quantité d'esclaves et d'affranchis.

Il en a aussi beaucoup dans ses villas, où il passe, comme nous l'avons vu, une partie de l'année. A l'époque de l'empire, en effet, par suite du dépeuplement des campagnes et du développement des grandes propriétés, on ne trouvait plus dans les trois quarts de l'Italie de paysans pour cultiver la terre : d'où l'obligation de recourir à des armées d'esclaves. Pline l'Ancien nous apprend qu'un certain Cecilius Isidorus avait laissé, en mourant, dans une seule de ses propriétés, 4116 esclaves. Le Trimalcion de Pétrone en a tant qu'il ne peut pas les compter ; du reste l'effectif en varie tous les jours, par suite des naissances et des décès. Il se fait dire tous les matins le nombre des enfants nés dans ses propriétés la nuit précédente. Evidemment Pline n'a pas la même fortune que Trimalcion. D'ailleurs, il se trouve, par un hasard dont nous n'avons pas l'explication, que ses propriétés sont dans des régions où il y a encore des paysans ; et c'est un

principe de Pline de ne pas vouloir faire cultiver ses terres par des esclaves. Il le dit positivement dans une lettre. Il veut des cultivateurs de condition libre, qui partagent avec le maître les fruits de la terre. Aussi peut-il diminuer le nombre de ses esclaves. Et cependant, il en a plus qu'on ne se l'imagine, à en croire la lettre 19<sup>e</sup> du livre III. Il parle là d'une de ses propriétés où il nous dit qu'il a des jardiniers, des concierges, des ouvriers pour les réparations, des équipages de chasse, sans compter les esclaves de la cuisine, les *cubicularii* et tous ceux qu'il laisse de côté. Il trouve même qu'il en a un peu trop ; voulant acheter une autre propriété, il se décide, écrit-il à un ami, pour une terre contiguë à celle qu'il possédait déjà : j'aurai ainsi, dit-il, un avantage qui n'est pas peu de chose, c'est qu'au lieu d'entretenir un double personnel, je pourrai me contenter de celui que j'ai déjà pour mon autre terrain. Apparemment ses frais de personnel étaient considérables, et son personnel lui-même assez étendu.

Une autre question se pose maintenant. Ce personnel réside-t-il à place fixe, soit à Rome, soit dans les villas, ou se déplace-t-il avec la personne de Pline ? Il y en a beaucoup qui ne le quittent pas : ceux, par exemple, qui sont chargés de lui faire escorte, de porter sa litière, de soigner son cheval, ainsi que ses secrétaires et ses lecteurs habituels. Cela fait un groupe de quinze à vingt personnes qui l'accompagnent toujours. Mais, en dehors de ces serviteurs, chaque villa a un personnel qui n'en bouge pas, même en l'absence du maître. C'est ce qui ressort très clairement d'une lettre que Pline écrit à Pompéïa, la mère de sa seconde femme. Au cours d'un voyage, il avait dû s'arrêter dans une propriété de sa belle-mère ; il lui écrit pour la rassurer sur les dispositions de ses gens, qui l'ont très bien reçu. « Je serais bien heureux, ajoute-t-il, si, vous aussi de votre côté, vous vouliez bien de temps en temps descendre dans une de mes propriétés. Cela ne serait pas mauvais, car mon personnel a besoin d'être un peu secoué. Il est comme le personnel des maîtres qui sont bons, doux, débonnaires ; à la longue, il s'endort un peu et manque de zèle. Il lui faut, pour le réveiller, quelque chose d'imprévu, d'extraordinaire, une visite de passage. Faites-moi donc de temps en temps une visite dans mes propriétés quand je n'y suis pas : cela émoustillera mes gens et les tiendra en haleine. » Par les détails de cette lettre, dont on peut rapprocher deux ou trois autres, il est visible que chaque villa de Pline a un personnel particulier de jardiniers, d'esclaves chargés des bains, etc.

Etant donné que Pline a au moins sept villas et sa maison de Rome, il commande, on le voit, à un nombre de domestiques très

respectable. Comment les traite-t-il? Nous pouvons aisément deviner qu'ils ne sont guère à plaindre. D'abord, les trois quarts du temps, ils n'ont rien à faire. L'esclave, par exemple, chargé d'allumer les chaudières pour les bains, n'a qu'à se croiser les bras pendant huit ou dix mois de l'année ou même l'année entière. Quant à celui qui doit ouvrir telles ou telles fenêtres suivant la pluie, le vent ou le soleil, il n'a qu'un petit tour à faire de temps en temps, et le reste de la journée il peut dormir; sans doute, le *villicus* est là : c'est l'intendant et comme le capitaine des esclaves, à qui ils doivent obéir; mais lui-même, en l'absence du maître, est très peu occupé et peut s'abandonner à une douce somnolence; sans compter qu'il doit prendre le ton de la maison et que, Plinie étant très peu sévère, il ne doit pas l'être beaucoup, lui non plus. Notre auteur, en effet, se pique d'être doux et indulgent à l'égard de son monde. « Que voulez-vous, dit-il en souriant à Pompéïa, j'ai le sort de tous les maîtres qui sont doux, je suis mal servi. » — « Soyez indulgents, écrit-il à une autre personne. Quand vous seriez sévère, cela ne vous avancerait pas à grand-chose. » Enfin, dans la lettre 19<sup>e</sup> du livre V, nous avons sa profession de foi sur ce chapitre : « Je vous avouerai, dit-il à un ami, que je suis très doux pour mon monde, d'autant plus franchement que je sais que, vous aussi, vous êtes doux pour vos esclaves. Voyez-vous, j'ai toujours dans l'esprit, quand je pense à eux, le mot d'Homère : *πατήρ δ'ὧς ἕπιος ἦεν* (c'était un père excellent), et je n'oublie pas non plus le terme latin *pater familias* (père de famille, nom donné au maître de la maison) ». — « Je veux, dit-il ailleurs (VIII, 16), que ma maison soit comme une petite république et la patrie de mes esclaves. »

Cette profession de foi, il l'applique exactement. Dans la plupart des maisons romaines, les esclaves et les affranchis étaient entassés dans de petites cellules sans air, sans jour, malpropres, mal tenues, comme des bêtes dans une écurie. Si par malheur la maladie se mettait là, c'était épouvantable. Plinie tient à ce que tous ses gens soient bien logés. Dans la description de sa villa du Laurentin, il dit à un certain endroit : « Nous entrons ensuite dans un corps de bâtiment dont une extrémité entière est occupée par les esclaves et les affranchis. Ils ont quatre chambres, qui seraient assez propres pour recevoir du monde (*ut accipere hospites possint*) », c'est-à-dire que ce seraient à l'occasion des chambres d'amis.

Non seulement il les loge, mais il les traite en tout comme des hommes. Généralement, lorsqu'un esclave tombait malade, c'était un embarras dont on se défaisait tout simplement en le mettant à

la porte. La loi, pour éviter l'abus qui devait résulter de ce traitement, avait spécifié que, dans le cas où le malheureux irait se réfugier dans le temple d'Esculape, il serait *ipso facto* affranchi. Mais, quand Pline a un de ses gens malade, il le fait soigner et bien soigner à la maison ; il s'intéresse à sa santé, il est très attentif à tout ce qu'il lui faut, et, s'il meurt, non seulement il s'occupe de le faire enterrer convenablement, ce à quoi il n'est pas obligé du tout, mais il a toutes sortes d'attentions très délicates. Lui-même, à propos de la mort d'un certain esclave jeune, auquel il tenait beaucoup, nous fait connaître sa règle de conduite. Tant qu'ils vivaient, ils avaient droit de garder leur petit pécule : c'est la loi qui l'exigeait ; mais, morts, leur argent tombait, comme on dit, en déshérence et passait aux mains du maître. Pline ne l'entend pas ainsi. Quand ses esclaves sont sur le point de mourir, il les autorise à faire des donations à leurs compagnes ou à leurs camarades, et il donne à leur testament la même suite que s'ils étaient des hommes libres. La seule restriction qu'il apporte à ce droit, — et elle est assez naturelle, — c'est que le légataire soit un autre esclave de sa maison.

Il ne traite pas autrement les esclaves d'autrui ; c'est donc bien chez lui un système. Dans la lettre 4<sup>e</sup> du livre X, il raconte en effet qu'une dame romaine, nommée Sabine, lui a laissé presque la totalité de son héritage, sous cette condition qu'il donnerait la liberté et paierait une petite somme à un esclave nommé Modestus. Pline montre le testament à des jurisconsultes. Ceux-ci lui disent : « L'acte est mal fait, vous êtes héritier ; mais vous n'êtes pas tenu à affranchir cet esclave ni à lui faire ce legs ». Pline répond : « Pardon, c'est un esclave sans doute ; mais j'ai le devoir de remplir à son égard les volontés de la testatrice, quelles qu'elles soient ». Et, en effet, il les remplit exactement.

Il y a plus. Outre ces soins de maître, outre cette sollicitude, Pline donne encore à ses esclaves, chose rare, son affection. Il les aime. On le voit bien quand ils sont malades : il est tout triste ; et si l'un d'eux, auquel il tenait beaucoup, vient à mourir, il répand des larmes. « Je sais bien, dit-il, qu'on peut se demander ce que veulent dire ces larmes ; pour beaucoup de gens, la mort d'un esclave n'est désagréable que parce qu'elle est une perte sèche, une perte matérielle (*damnum*), et avec de tels sentiments beaucoup se croient grands et sages. Pour moi, je ne sais s'ils sont aussi grands et aussi sages qu'ils le pensent ; mais je sais bien qu'ils ne sont pas des hommes. L'homme doit être accessible à la pitié ; il doit sentir la douleur et essayer de la combattre. » Avec de pareils principes, il ne faut pas s'étonner que notre au-

teur ait été prompt à donner la liberté à ses esclaves. Il avait, nous dit-il, *mira facilitas manumittendi*, et, une fois affranchis, il les considérait tout à fait comme ses égaux, comme des amis de cœur. Sa sixième lettre du livre II nous raconte un dîner où il a assisté et pour lequel le maître avait disposé plusieurs tables, l'une pour ses amis de marque, l'autre pour les amis de condition moins relevée, la troisième pour ses affranchis et ceux des invités. Ce qui choque Pline, c'est qu'on a servi des mets succulents et des vins exquis à la première table, des viandes communes et de mauvaise piquette à la dernière. Il en est tellement scandalisé, qu'il en fait part à son voisin. Celui-ci est stupéfait de son scandale. « Mais alors, lui dit-il, comment faites-vous ? » Pline répond : « Je ne fais aucune différence ; mes affranchis mènent exactement la même existence que moi. — Mais cela doit vous coûter extrêmement cher ? — Non, parce que je ne fais pas boire mon vin à mes affranchis, mais c'est moi qui bois le leur. » En somme, il vit très simplement, et peut ainsi traiter ses gens d'égal à égal.

Voici une autre lettre, qui fait le plus grand honneur à notre auteur et où il s'agit d'un affranchi nommé Zosime, un Grec qui était pour son maître un lecteur très précieux : « Je suis touché, dit Pline, de l'état pitoyable où se trouve mon affranchi Zosime. Plus il a besoin de compassion, plus je lui en dois. C'est un brave homme ; il est dévoué ; il est, de plus, lettré. Sa spécialité est la diction dramatique : il déclame avec force, avec justesse, avec naïveté, avec grâce, et joue de la lyre mieux que n'en jouent d'ordinaire les comédiens. Ce n'est pas tout : il lit les harangues, les histoires et les vers, comme s'il n'avait jamais fait autre chose. Je vous mande tous ces détails afin que vous sachiez combien d'agréables services cet homme me rend à lui seul. Ajoutez-y une très vieille affection que j'ai conçue pour lui et que les périls qu'il a souvent courus ont encore redoublée. Car la nature nous a faits de telle sorte que rien ne donne plus d'ardeur et de vivacité à notre tendresse que la crainte de voir périr ceux que nous aimons. Eh ! bien, cette crainte, Zosime me la cause, et ce n'est pas pour la première fois. Il y a quelques années, un jour qu'il déclamait avec véhémence, il vint tout à coup à cracher le sang. Je l'envoyai en Egypte pour se rétablir ; et, après y avoir fait un assez long séjour, il en est revenu depuis peu, en assez bon état. Mais, ayant voulu forcer sa voix plusieurs jours de suite, une petite toux le menaça d'une rechute, et, peu après, son crachement de sang le reprit. Pour essayer de le guérir, j'ai décidé de l'envoyer à votre terre de Fréjus ; j'ai entendu dire que l'air y

était très bon et le lait fort sain. Je vous supplie de prier vos gens de le recevoir et de lui donner tous les secours nécessaires. Il ne sera pas exigeant, car il est si sobre et si retenu, qu'il refuse non seulement les soins que l'état de malade peut excuser, mais même ceux qu'il exige. Je lui donnerai, pour faire ce voyage, ce qu'il faut à un homme qui va s'installer chez vous. »

Il est rare de voir un maître se conduire à l'égard de ses esclaves d'une manière aussi généreuse. Evidemment le caractère de Pline, cet homme qui ne voyait jamais que le bon côté des hommes et des choses, est pour une part dans cette conduite ; mais l'esprit du temps y est aussi pour beaucoup. Nous voyons que plusieurs de ses amis sont, comme lui, des maîtres débonnaires et indulgents. Sans doute, il y a un certain Macédo, qui était, dit Pline, très dur et très inhumain et qui oubliait trop que son père avait été esclave ; ou plutôt il ne l'oubliait pas assez, et il se vengeait sur ses propres esclaves de tous les déboires que son père avait subis. Aussi lui est-il arrivé une cruelle mésaventure. Un beau jour, comme il était aux bains, ses gens ont fait irruption dans la salle, l'ont tiré de sa baignoire, et ils l'ont tellement rossé qu'il en est mort peu de temps après. Il y avait bien aussi, çà et là, des révoltes d'esclaves ; il suffisait d'une mauvaise tête pour entraîner tout le reste. Mais, d'une façon générale, dans la plupart des maisons, au temps de Pline, les maîtres étaient disposés à l'indulgence et à la bonté.

Les mœurs, en effet, s'étaient singulièrement adoucies depuis le temps où Caton l'Ancien disait que les vieux esclaves étaient comme de la vieille ferraille, dont il fallait se débarrasser au plus vite ; depuis le temps où la loi assimilait les esclaves aux quadrupèdes qu'on promène par troupeaux, tels que les brebis, les chèvres, les bœufs, les chevaux, les mulets et les ânes. Le maître alors ne leur donnait que les vêtements, une maigre nourriture et une habitation triste, sans oublier les coups, les supplices de toute espèce et la direction d'un intendant, qui était une sorte de bourreau domestique. A la fin de la République, la civilisation grecque ayant pénétré dans le monde romain, les conditions de l'esclavage sont déjà un peu meilleures. Cicéron affranchit son esclave Tiron et l'aime comme un frère ; Atticus ne peut de même se séparer de son esclave Alexis. Un de ses esclaves étant mort, le grand orateur verse des larmes. Mais, l'instant d'après, il a honte de sa pitié et n'oserait pas l'avouer tout haut. Nous voyons qu'il distingue quelque part la servitude juste et la servitude injuste. Il discute avec un philosophe grec cette question de casuistique sans la résoudre : dans un bateau qui fait naufrage et qu'il faut

alléger, que convient-il de jeter à la mer ? Un cheval de prix ou des esclaves ? Il est probable que les trois quarts des Romains auraient jeté les esclaves. A la même époque, Varron, qui est aussi un philosophe imbu de la civilisation grecque, nous indique, de l'air du monde le plus naturel, un moyen très simple de diviser le personnel des villas : il y a d'abord le *genus vocale*, le genre des êtres qui ont la voix, les esclaves ; puis le *genus semivocale*, dont font partie les bœufs et les chevaux, et enfin le *genus mutum* qui comprend les chariots.

Sous l'empire, les sentiments à l'égard des esclaves ont bien changé, pour deux raisons : d'abord le *mos majorum* s'est perdu ; beaucoup des vieilles familles romaines ont disparu et sont remplacées par une société nouvelle, où il entre beaucoup d'affranchis, comme Horace. De plus et surtout, on a vu se développer et se répandre dans les esprits la philosophie stoïcienne, non celle qui passait son temps à faire des syllogismes, mais ce stoïcisme mitigé que représente très bien le nom de Sénèque. Or cette philosophie s'attache particulièrement à montrer que l'esclave n'est pas d'une autre essence que son maître. Dans la lettre 45 à Lucilius, Sénèque écrit : « Cet être, que tu appelles un esclave, est né d'une même semence que toi, il jouit du même ciel, il respire le même air, il vit et meurt comme toi ». De même, dans le *Traité des Bienfaits* (II, 28) : « Nous avons tous, dit-il, même commencement et même origine ; nul n'est plus noble qu'un autre. Etaler dans son vestibule ses aïeux en peinture ou placer à l'entrée de sa demeure la longue série de ses noms généalogiques, c'est être connu, ce n'est pas être noble. Notre père à tous, c'est le ciel. » Partant de ce principe, le philosophe dit : Qu'est-ce que l'esclavage ? Un accident dans la vie qui peut nous arriver demain ; et Sénèque rapporte l'exemple de ces descendants des grandes familles romaines, qui, lors du désastre de Varus, ont été heureux de conserver l'existence et d'être esclaves des barbares germains. « On se trompe, dit-il encore dans le *De Beneficiis*, on se trompe si l'on croit que la servitude s'empare de tout l'homme ; la meilleure partie de son être y échappe. Son corps peut devenir le sujet, la chose d'un maître ; son âme à sa royauté en elle-même, elle est toute libre, elle a des ailes. Malgré la prison qui l'enferme, son essor, que rien n'arrête, s'élève aux actes les plus sublimes et va, dans les champs de l'infini, s'associer aux intelligences célestes. » Ainsi, il y a dans l'esclavage un principe divin que l'on doit respecter. Il faut être avec nos inférieurs comme on voudrait que les supérieurs fussent avec nous. Telles sont les idées que la philosophie stoïcienne a répandues autour



d'elle. La législation romaine s'en inspirera au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle, et dès lors on lira dans les codes que la servitude est contraire à la loi naturelle, que tous les hommes naissent libres et égaux. Mais, avant d'entrer dans la législation, ces sentiments ont pénétré graduellement dans les mœurs de la bourgeoisie éclairée, à laquelle appartenait Plin. Voilà comment notre auteur, qui au fond n'était pas un philosophe, a trouvé autour de lui ces idées de douceur à l'égard des esclaves qu'il a appliquées d'un si bon cœur.

C. B.

---

## Étude des Institutions en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle

---

Conférence de M. CHARLES SEIGNOBOS,  
*Maitre de conférences à l'Université de Paris.*

---

### II

#### L'ancien Régime.

Il importe d'abord de nous représenter dans l'ensemble l'ancien régime de gouvernement. Beaucoup de détails seraient mieux placés dans l'histoire politique, notamment les exemples individuels, cas concrets dans l'étude de chaque Etat. Nous ne ferons donc ici qu'une description générale et sommaire. Cette étude comportera deux parties : 1<sup>o</sup> comment était organisé le pouvoir souverain ; 2<sup>o</sup> quelles limites pratiques il rencontrait.

#### I

I. *L'Etat.* — Le fait général qui domine toute l'organisation politique au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la division de l'Europe en Etats. Le fait dominant de la vie politique est l'Etat. A ce fait nous sommes si bien habitués que nous le concevons comme universel, et que nous ne pouvons nous représenter la vie politique s'exerçant dans d'autres conditions. La division en Etats est pourtant un fait

récent. Dans l'antiquité, il y a eu des cités, puis un empire unique; au moyen âge, des seigneuries, c'est-à-dire des domaines, et des Etats seulement en Orient. Le régime de l'antiquité s'est conservé dans les grandes institutions fondamentales: la famille monogame avec pouvoir du père et du mari, commune d'ailleurs au monde antique et aux peuples barbares, analogue dans les mondes musulmans et chinois; — la propriété individuelle et héréditaire, analogue encore à la propriété dans les mondes orientaux; — l'Eglise, c'est-à-dire le clergé hiérarchisé avec la tradition du dogme et du culte, différent sur quelques points de discipline en Orient et en Occident. L'Eglise s'est conservée, même en pays réformés, légèrement distincte quant au dogme, considérablement modifiée en ce qui concerne le culte et l'organisation. Ces institutions fondamentales, famille, propriété, Eglise, sont restées les assises de la société à travers le moyen âge. Mais l'Etat, au cours de la même période, a disparu en pratique. L'Empire, qui continuait la tradition antique, s'est rompu; puis le dernier morceau s'est décomposé. L'Etat moderne est une création nouvelle qui s'est élevée sur les débris des anciens Etats, sans filiation directe avec eux. Tout au plus y a-t-il, dans quelques pays, une succession de rois se rattachant à un roi barbare: en Espagne, un chef wisigoth; en Angleterre, un roi saxon. En fait, les Etats se sont fondés par agglomération de territoires sous le pouvoir d'une famille de seigneurs plus puissants, qui a acquis ou a pris un titre supérieur, roi ou autre. Ce qui a constitué l'Etat, c'est l'union permanente d'un territoire et d'une famille de princes. Il est né de deux pratiques, l'héritage de la seigneurie et surtout l'usage de rendre le territoire inséparable en le transmettant à un héritier unique. Dès lors, il y a un territoire fixe qui ne peut diminuer et qui augmente par le jeu naturel des extinctions de familles.

Ce territoire est soumis à un même prince, donc à une direction unique. Les sujets forment un groupe permanent sous un même nom, celui du titre du prince. Cela est particulièrement visible dans les Etats plus petits, Savoie, Lorraine, Wurtemberg. Ainsi naît la solidarité de sentiment et d'intérêt. Ce travail s'est fait aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles pour s'achever au xvii<sup>e</sup>. Chaque territoire fixe, lié à une famille de princes et par suite à un gouvernement continu, forme un Etat. La notion, inconnue au moyen âge, en a été reconstituée par une application des théories antiques; le terme même d'Etat est étranger; c'est un mot latin, *Status*, qui désigne cette chose dans toutes les langues (*Stato*, *Staat*, etc.). Au xviii<sup>e</sup> siècle, le travail est fini, et l'Etat est le mode d'organisation publique en vigueur dans toute l'Europe.

Tous les Etats reposent sur le même principe fondamental, l'unité de gouvernement, et sur celui-là seulement. Nulle autre chose n'est commune à tous les citoyens : il n'y a unité ni de langue, ni de race, ni de coutume, et l'unité de religion n'existe que par application de l'unité de gouvernement, là où il a plu au gouvernement de la maintenir.

Le gouvernement lui-même n'a pas partout les mêmes formes. Voici l'énumération des différents régimes :

1<sup>o</sup> L'Etat monarchique, maître de toute une région habitée par un grand peuple : en occident, la France, l'Espagne, l'Angleterre ; au nord, le Danemark et la Suède ; à l'est, la Russie analogue à l'empire du sultan, à la Perse, au Maroc, à la Chine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces Etats ont des annexes liées au corps principal par la dépendance envers le même souverain, donc sous la même direction générale, mais avec un sous-gouvernement spécial. Elles sont ce qui reste des anciens Etats vassaux. L'Irlande, la Finlande et les vassaux de l'Empire ottoman, khans tartars, princes roumains appartiennent à cette catégorie. En outre, les territoires, réunis à un Etat après sa formation, ont vu se créer pour eux une situation analogue. Ce sont, par exemple, les possessions d'Italie et des Pays-Bas et les colonies hors d'Europe : colonies de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne (vice-royautés), du Portugal, de la Hollande et Compagnies des Indes.

2<sup>o</sup> Les Etats formés des débris de l'Empire, dont la marche a été différente en Allemagne de ce qu'elle a été dans le reste de l'Empire. En Italie, nous voyons des seigneurs ; dans le nord, des villes qui ont conquis leurs voisines, un royaume fondé par des guerriers ; en Allemagne, des dignitaires de l'Empire devenus peu à peu souverains. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Empire est un corps irrégulier, *irregulare aliquod corpus et monstro simile*. Deux souverainetés apparaissent comme superposées, les princes et l'empereur. Théoriquement les princes ont des obligations envers l'empereur, ils lui doivent aide et assistance, ne peuvent conclure d'alliances contre lui. Ils doivent observer les *Reichsgesetze* ; leurs tribunaux sont soumis à l'appel au tribunal de l'Empire. L'empereur possède le droit de grâce, il a des notaires impériaux dans les Etats des princes. Mais, en fait, ceux-ci sont maîtres ; chaque territoire est un Etat, il a droit de se faire représenter à l'étranger. Dans les Etats ecclésiastiques, le souverain est électif.

3<sup>o</sup> A côté des territoires, domaines d'un prince sont les souverainetés collectives. En Italie, dans les deux républiques de Gènes et de Venise, le souverain est un Conseil de nobles ; en Allemagne, dans les villes libres, une oligarchie de bourgeois ; en

Suisse, dans les cantons de montagne, le pouvoir est représenté par le corps des paysans propriétaires.

4. Dans l'Europe orientale s'est formé, par un procédé inverse à celui qui a donné naissance à l'Allemagne morcelée, un Etat d'un type spécial : c'est le conglomerat de nations et de territoires unis par alliance personnelle à la maison d'Autriche. Le souverain de ces Etats est aussi empereur d'Allemagne. L'unité a été établie officiellement par la Pragmatique de Charles VI. Un autre agrégat semblable est celui qui constitue la Pologne-Lithuanie, république de nobles sous un roi électif.

5. Enfin le dernier type d'Etat est représenté par les confédérations d'Etats faibles. Au xviii<sup>e</sup> siècle, plusieurs de celles qui avaient précédemment existé ont disparu. Il en reste deux, l'*Eidgenossenschaft* des treize cantons suisses et de leurs alliés, formée de villes et de cantons de paysans, mais où le canton reste le souverain ; — la République des sept Provinces unies, confédération de sept provinces révoltées devenues souveraines, mais confusément alliées cependant à une famille de princes.

Comment ces formes de gouvernement sont-elles distribuées à travers l'Europe ? L'Europe occidentale et l'Europe septentrionale ont des monarchies régionales unitaires. L'extrême Est forme une seule monarchie. Nous avons ainsi l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la France, le Danemark, la Suède, la Russie. Au centre sont les territoires : en Allemagne, 65 laïques, 35 ecclésiastiques ; dans l'Italie du Nord, les deux Républiques oligarchiques ; sur la frontière ouest du centre, les deux confédérations ; à l'est, les deux Etats incohérents. Hors d'Europe enfin sont les dépendances : dans l'Amérique du Nord, celles de l'Angleterre et de la France ; dans l'Amérique du Sud, celles de l'Espagne et du Portugal ; dans les îles de la Sonde, celles de la Hollande.

II. *Le souverain*. — Dans chaque Etat, il y a un souverain, c'est-à-dire un homme ou un groupe qui a droit de commander et n'obéit pas à un supérieur. La théorie du souverain *non recognoscens superiorem* a déjà été faite au moyen âge (V. Gierke, *Deutsche Genossenschaft recht*) d'après l'antique. Mais, au contraire de la cité antique, il n'y a presque pas de souverains collectifs. Les souverains collectifs n'existent guère que dans les Etats faibles ; les républiques oligarchiques sont en décadence, et l'on regarde la république comme la forme des petits Etats. Normalement le souverain est personnel. Dans quelques territoires, c'est un prélat ; mais le régime théocratique n'existe que dans une toute petite partie de l'Europe, en Allemagne et en Italie.

Le prince tient son pouvoir de sa naissance. La souveraineté

est un héritage qui se transmet par les mêmes règles que la propriété, en succession, en dot. Mais il existe une règle spéciale pour maintenir le territoire, l'ordre de primogéniture. Cet ordre a été établi séparément dans chaque Etat, très anciennement dans les Etats fortement constitués, en Angleterre, en France, en Espagne. Il est plus récent en Allemagne, dans les territoires où il a été établi par des *Hausgesetze* que l'empereur ensuite a ratifiés. La Prusse se l'est donné la première par la *Dispositio achillea*; la Saxe Albertine ne l'a eu qu'au xvi<sup>e</sup> siècle; l'Autriche, en 1584. Le dernier Etat qui l'ait établi est la Saxe-Meiningen en 1802.

Une question, qui a été diversement résolue, est celle de la succession féminine. Là où il y a des fils, les filles sont partout écartées. Quand il n'y a pas de fils, deux solutions ont été adoptées : succession collatérale exclusive des femmes (France, Espagne depuis les Bourbons, Prusse), succession des femmes (Angleterre, Russie, Autriche).

La succession par héritage est le droit général. Mais, dans l'Europe orientale, l'aristocratie a profité des troubles pour intervenir dans le choix. Cette intervention était d'ailleurs naturelle en cas d'extinction, et dérivait de la notion confuse du droit du peuple à la reconnaissance du nouveau prince. Pratiquement, l'élection du roi n'est plus en vigueur qu'en Pologne.

Le souverain est officiellement considéré comme supérieur aux autres hommes. On l'appelle *Majesté* dans les grands États; les princes des territoires se sont donné des titres inférieurs. C'est là une notion reprise au droit romain; elle implique une garantie spéciale; le crime de lèse-majesté est plus sévèrement recherché et puni. La consécration religieuse n'est qu'une conséquence de la théorie que tout pouvoir vient de Dieu; elle n'a rien de spécial au prince. Le prince a des emblèmes extérieurs, titres, insignes, uniforme, gardes. Il a droit à des honneurs spéciaux. Sa famille est supérieure à toute autre dans l'Etat; elle a des règles spéciales, un droit particulier. Sa vie privée est une fonction publique; son entourage forme un monde spécial, la cour, nom ancien, avec cette différence que le prince n'est plus un guerrier errant; il a une résidence fixe. Depuis Louis XIV, il y a un costume spécial de cour; au xviii<sup>e</sup> siècle, on tend à adopter l'uniforme militaire. La cour est formée de dignitaires et de visiteurs nobles. Etre admis à la cour est en effet un honneur réservé d'ordinaire à la naissance. A la cour sont réunis les hauts fonctionnaires du gouvernement et les domestiques du service personnel du prince, égaux en dignité. La vie du prince et de sa cour est réglée par un cérémonial et des préséances, l'étiquette.

Cet usage, venu d'Espagne par Louis XIV, a pénétré dans toutes les cours. Le roi de Prusse, qui ne le suit pas, paraît extravagant, et, même à la cour d'Angleterre, Georges I<sup>er</sup> est servi à genoux.

Le souverain concentre en lui tous les pouvoirs. Primitivement il n'avait que ses domaines et un pouvoir vaguement défini, *pax et justitia* ; mais, peu à peu, les princes ont créé des moyens d'action et fini par posséder des pouvoirs très variés : — droit de représenter l'Etat au dehors et de décider la direction : d'où le droit de paix et de guerre et l'armée permanente, — droit de gouverner, de donner des ordres à l'intérieur et de rendre la justice, de nommer à tous les emplois publics. A mesure qu'on a créé des employés et des services nouveaux, son pouvoir a augmenté. Dans les monarchies anciennes, tous ces pouvoirs sont réunis sans définition officielle sur la tête du souverain unique. Dans l'Empire il a fallu les régler juridiquement pour en faire le partage entre l'empereur et les princes. Une sorte d'analyse a donc été faite. L'empereur investit des fiefs d'empire avec l'assentiment des électeurs ; il a des *reservata* spéciaux, douane, monnaie, titres de noblesse (qu'il donne), *notarii publici* ; en somme, des pouvoirs d'apparat. Par contre, les princes ont le *jus territorii et superioritatis*. Ils ont le droit de s'allier entre eux et avec des étrangers, avec cette restriction, souvent platonique, qu'ils n'en useront pas contre l'empereur, le droit de rendre justice, le *jus reformandi exercitium religionis*. Le prince a sur son territoire les mêmes pouvoirs que l'empereur a dans l'empire (*tantum potest in suo territorio quantum imperator in imperio*). On peut dire, en un mot, que toute l'activité publique part du prince. Il est maître de la guerre et de la paix, des diplomates et de l'armée ; il nomme à tous les emplois, il fait les lois, il dirige les tribunaux, il est maître de la police et de tous les services. Il a un revenu et lève des impôts.

Ce pouvoir du prince s'est formé graduellement par accumulation et création de nouveaux moyens d'action ; il repose sur la coutume, les précédents. Il n'y a pas d'actes écrits ou du moins de rédaction précise, pas de constitution. Là où il y a des actes, c'est d'ordinaire la promesse générale de conserver les droits établis. Mais il n'y a pas de définition précise et pas de garantie. Le pouvoir est conçu comme souverain, supérieur à tout autre, et la théorie ordinaire est que le prince a droit de décider.

La théorie habituelle du pouvoir exclut donc les conflits, puisque tout doit céder devant la volonté du souverain.

Le pouvoir est absolu, c'est la théorie de Bossuet ; et Montes-

quieu a été embarrassé pour distinguer la *monarchie du despotisme*. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est adoptée partout en Europe. Elle nait en Prusse, où elle se trouve formulée dans le fameux *Nicht raisonniren*.

Cependant, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, une théorie différente est admise dans un Etat dont l'exemple va avoir une action décisive, l'Angleterre. Déjà Jacques I<sup>er</sup>, en arrivant, a trouvé établi le droit du peuple à être représenté en cas d'impôts ou de lois nouvelles. Pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, il y a eu deux théories en lutte. La Révolution de 1688 a fait admettre la théorie *whig*. Il y a pour le peuple des droits encore vagues. *Parlements ought to be held frequently*. En fait, le roi est obligé de consulter ces parlements. C'est là un premier acte écrit, un embryon de constitution. Puis le parlement a changé l'ordre de succession, limité aux princes protestants, et d'avance établi les conditions du gouvernement dans l'acte de *settlement*. Cet acte nie le pouvoir arbitraire et discrétionnaire du roi (*the pretending power of suspending of laws*), — énumère toute une série d'actes obligatoires (*provisions be made for securing our religion, laws and liberties*) et se termine enfin par ces mots :... attendu que les lois de l'Angleterre sont le droit de naissance de ce peuple et que les rois doivent gouverner conformément auxdites lois. Le serment de rester fidèle à cet acte est imposé au roi.

Ce précédent n'est peut-être pas unique. On trouverait des actes analogues imposés aux souverains dans les royaumes de l'Europe orientale, en Pologne, en Hongrie et même en Bohême. Mais, dans ces pays, ils n'eurent aucune suite, tandis que l'acte de *settlement* devait devenir pour l'Angleterre une constitution limitative des pouvoirs du souverain.

III. *Les conseils de gouvernement*. — Le souverain ne peut exercer son pouvoir entier à lui seul. Il lui faut non seulement des agents pour exécuter les ordres, mais aussi des conseillers pour diriger le gouvernement, s'informer et même décider. Dans chaque État, il y a eu un conseil de gouvernement ; mais cette institution a suivi une sorte d'évolution depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et a abouti à deux régimes.

Le régime le plus ancien, c'est qu'un seul conseil devenant insuffisant avec des affaires plus nombreuses, on en a établi plusieurs, soit un pour les différentes provinces, soit un pour chaque espèce d'affaires (Eglise, justice, armées, colonies), soit les deux systèmes à la fois (régime d'Espagne).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on a trouvé, à un moment, des raisons théoriques pour justifier la polysynodie ; et on a créé des Collèges, minis-

tères collectifs, surtout dans les Etats de l'Est et du Nord, en Prusse, Autriche, Suède et Russie.

Le régime adopté dans les Etats les plus avancés a été de détacher du groupe confus des conseils supérieurs un petit nombre d'hommes de confiance du souverain pour en former un conseil de direction. Et quand ce conseil lui-même s'est fixé, qu'il y est entré des membres de droit ou de convenance (princes, grands dignitaires), le souverain a pris le parti de séparer un petit groupe pour faire de ces hommes des chefs de service et travailler avec eux.

Le premier exemple a été donné en Angleterre. Du *privy council* le roi a extrait le *Cabinet*, et, depuis 1715, le gouvernement reste dans le Cabinet. En France, sous Louis XIV, le conseil de gouvernement se tient dans le Cabinet du roi. Dans les divers Etats, cet usage s'introduisit au cours du xviii<sup>e</sup> siècle et amena la dissolution progressive de l'institution des Collèges. Cette institution, qui est une institution de fait, non de droit, laisse au prince toute sa puissance discrétionnaire. La puissance réelle du Cabinet dépend du caractère du prince, de l'intérêt qu'il prend au gouvernement, de son intelligence. C'est un instrument de concentration, qui rend l'action plus énergique dans la politique extérieure et active la centralisation intérieure contre l'aristocratie, car le ministre est l'homme du prince.

En Angleterre, le Cabinet a pris, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, un caractère tout nouveau. L'usage de prendre pour ministres les chefs du parti en majorité au Parlement s'introduit avec les Hanovre. A la longue, il aura pour effet de transférer le pouvoir souverain au Parlement ; mais ce n'est encore qu'une expérience.

A. C.



# Le siècle d'Auguste

---

Cours de M. G. MICHAUT.

Professeur à l'Université de Fribourg.

---

MESSIEURS,

« Tous les temps ont produit des héros et des politiques ; tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais, quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité. » C'est ainsi que Voltaire définit les « siècles » au début de l'histoire du *Siècle de Louis XIV* (chap. I). Et, sans doute, il y aurait bien lieu de discuter soit sur ce nombre de quatre que Voltaire affirme avec tant de dogmatisme, soit sur les noms dont il désigne ces âges, soit sur les limites dans lesquelles il les enferme. Mais enfin, il faut bien avouer avec lui que les quatre époques dont il veut parler ont, en effet, vu naître les plus parfaits chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art, et que, dans l'histoire de la civilisation, elles sont comme les étapes glorieuses du genre humain.

Tel est bien le caractère que présente le siècle d'Auguste ; et c'est à juste titre qu'un écrivain romain, Velleius Paterculus, qui a le premier imaginé cette notion des « siècles » (I, xvi), l'a imaginée pour en parler. A cette époque, le génie latin, arrivé à son apogée, a eu l'heureuse fortune de s'exprimer lui-même, d'exprimer la civilisation du monde entier sur lequel il se répand et domine, par la forme la plus achevée qu'il ait jamais atteinte. A ce moment précis, et à ce moment unique, il a été à la fois national et universel ; et les œuvres qu'il a produites alors, sans cesser d'appartenir à l'Italie, rentrent dans le patrimoine commun des hommes.

Notre premier soin, avant d'entrer dans l'étude détaillée de cette période, doit être de la délimiter. D'ordinaire, les siècles, — au sens littéraire et artistique du mot, — ont des limites assez flottantes. Nous disons couramment le « siècle de Périclès », le « siècle de Léon X », le « siècle d'Elisabeth », le « siècle de

Louis XIV » ; et tout le monde comprend en gros de quelle époque nous voulons parler. Mais, lorsqu'il s'agit d'indiquer par une date un peu précise où commence et où finit ce siècle, il est bien permis d'hésiter. Les grandes divisions de l'histoire, — quand on ne les établit point par la chronologie pure, — se rattachent les uns aux autres par des transitions insensibles ; elles se mêlent et s'enchèventrent ; comme tout ce qui est de la vie réelle, elles ont quelque chose qui répugne aux distinctions tranchées : elles sont, pour ainsi dire, flanquées de périodes indécises, semblables à ces sphères d'influence découpées dans le continent noir, et qu'on peut à son gré en séparer ou leur annexer.

Si l'on veut à toute force leur imposer, par des dates fermes, un début précis et une fin nette, ces dates sont forcément arbitraires. On dira, par exemple, que l'histoire de l'antiquité finit en 479, le jour où l'enfant qui portait les noms unis du fondateur de Rome et du fondateur de l'empire fut dépouillé par un barbare des insignes impériaux ; on dira que l'histoire du moyen âge finit en 1453, le jour où le croissant remplaça la croix aux voûtes de Sainte-Sophie. Mais il est visible que ce ne sont point là des dates où s'est opéré un grand changement, où les esprits comme les événements ont pris une orientation nouvelle. Ce sont des dates symboliques, choisies non point pour la valeur *réelle*, mais pour la valeur *représentative* des faits auxquels elles se rapportent.

Aussi arrive-t-il bien souvent qu'on étende un peu abusivement ces dénominations des siècles, qu'on englobe sous cette commune étiquette, des noms, des événements, qu'un usage plus sévère et plus logique en devrait faire proscrire. Ainsi, dans la littérature française, les Balzac et les Voiture, les La Rochefoucauld et les Retz, les Descartes, les Corneille, les Pascal sont considérés comme appartenant au siècle de Louis XIV ; et cependant, nul ne l'ignore, ils se sont formés, ils ont écrit leurs œuvres, ils ont achevé de vivre même, avant que Louis XIV ait pris en main le pouvoir et qu'il ait pu exercer la moindre influence sur les lettres.

C'est que tous ces noms : « siècle de Périclès, d'Elisabeth, de Louis XIV », ne répondent point, eux non plus, à une réalité : eux-mêmes, comme les dates assignées aux époques auxquelles on les applique, ils sont symboliques. Pour désigner une période brillante et féconde, on a choisi le nom de l'homme qui, à un moment de cette période, a occupé une situation matérielle ou morale prépondérante et attiré sur lui tous les regards : comme on prendrait le nom d'une haute montagne pour désigner la chaîne entière dont elle fait partie et qu'elle domine. Mais, en fait, ces

hommes n'ont point conduit leur temps ; ce ne sont point eux qui l'ont formé, dirigé, inspiré : ils en sont le centre, bien plus qu'ils n'en sont le chef.

Or, pour le siècle d'Auguste, il n'en est pas ainsi. Alors, nous ne trouvons plus des dates incertaines, des frontières errantes. Le siècle d'Auguste commence très nettement avec l'avènement d'Auguste lui-même, après la bataille de Philippes (711 de Rome, 42 av. J.-C.) ; il se termine très nettement avec la mort d'Auguste et l'avènement de Tibère (767 de Rome, 14 ap. J.-C.). César, Cicéron, Salluste sont morts bien peu avant le triomphe d'Octave ; à bien des égards, on les peut rapprocher des écrivains de ce siècle : et pourtant ils n'en sont pas. Et inversement, Velleius Paterculus, Valère Maxime, Phèdre, si voisins qu'ils en soient de leur côté, n'en sont pas davantage.

C'est que, cette fois-ci, la dénomination imposée à ce groupe d'années n'est plus symbolique : elle répond à une réalité. Si le nom d'Auguste a été donné à ce siècle, c'est à cause de l'action qu'il a exercée sur lui. Auguste a *fait* son siècle. Je ne veux point dire qu'on lui doive l'apparition des grands génies qui ont honoré son temps ; et je laisse Boileau soutenir qu'

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles ;

mais l'œuvre politique et sociale d'Auguste, son influence et ses actes personnels ont tellement modifié le milieu où vivait la littérature, qu'ils en ont du même coup modifié cette littérature. D'autres hommes, comme Léon X, ont favorisé un mouvement des esprits, ils l'ont encouragé selon leur pouvoir, ils s'y sont, pour leur part, associés. D'autres, comme Louis XIV, ont présidé de haut au mouvement intellectuel. Auguste, lui, l'a orienté dans une direction nouvelle.

S'il en est ainsi, on comprend que les caractères de la littérature de son temps, se trouvent être les caractères de son œuvre même ou se trouvent en dépendre ; et l'on comprend qu'il faille étudier d'abord les uns, si l'on veut saisir et étudier les autres.

## I

C'est une idée devenue depuis longtemps banale que l'œuvre d'Auguste est double. Pour bien la juger, — et pour en apprécier les conséquences, — il faut commencer par distinguer soigneusement le rôle public qu'il a joué, les actes officiels et visibles par lesquels il a leurré ses compatriotes, de ses intentions secrètes, des mesures habiles qu'il a prises pour atteindre sans bruit à ses fins. Mais cette œuvre hypocrite a été accomplie avec une telle sûreté de vues, avec une telle prévoyance et, si j'ose dire, avec un tel

doigté, que l'apparence a été longtemps prise pour une réalité, qu'elle a été presque, au début, une réalité, et que, comme une réalité, elle a eu, elle aussi, une action, elle a exercé une influence sur les esprits et sur la littérature.

Voici ce qui est visible.

D'abord, Auguste a été le successeur des grands hommes d'Etat de la République. Leur œuvre de conquête universelle et d'organisation, il l'a reprise au point où ils l'avaient laissée ; il l'a continuée, il l'a conduite à son plus haut degré de perfection. Après la défaite d'Antoine et de Cléopâtre, l'Orient lui-même, cette Egypte inquiétante où avait failli sombrer la fortune de César, est soumis à son tour. Dès lors, l'empire romain a atteint ses limites définitives. C'est à peine si, en un seul point, aux frontières de la Dacie, elles iront plus loin avec Trajan ; et cette extension ne durera pas. Hors de l'empire, il ne reste plus maintenant que les Parthes et les Germains. Les Parthes, ces éternels et fugitifs ennemis, semblent trembler devant la puissance de Rome : d'eux-mêmes, ils rendent les drapeaux de Crassus. Quant aux Germains, ils errent dans leurs forêts au delà du large Rhin : on sent déjà qu'il faut les surveiller ; on ne devine point qu'il les faille redouter. C'est dans les dernières années d'Auguste seulement, qu'un coup terrible, le désastre infligé par Arminius aux armées de Varus, peut inspirer des craintes pour l'avenir ; et encore cet événement lui-même n'a point de conséquences immédiates. La domination de Rome est absolue, et semble éternelle.

Et sur cet empire soumis règne la « paix romaine ». Le repos après lequel on soupirait depuis Marius et Sylla, ce repos que Lucien supplie Vénus d'obtenir de Mars (1, 29-44), ce repos que Virgile implore des dieux Indigètes, de Romulus et de Vesta (*Georgiques*, 1, 500-514), on en jouit enfin. Plus de luttes de partis, plus de rivalité d'ambition, plus de rancunes publiques. Comme Napoléon, et avec plus de succès que Napoléon, Auguste s'efforce d'effacer tous les souvenirs de la guerre civile ; et, sur son désir, sa fête est officiellement célébrée le jour de la fête de la Concorde et du Salut. Il pacifie Rome, et l'Italie, et plus encore les esprits. Il pacifie aussi les provinces : elles obéissent docilement, maintenant qu'elles se sentent mieux protégées contre les excès des gouverneurs ; et les régions frontières, garnies de troupes permanentes, croient qu'elles n'ont pas plus à redouter les ennemis du dehors qu'elles n'ont désormais à craindre les abus intérieurs.

Au centre de cet immense Etat, — de cet Etat qui est le monde, — Auguste rétablit l'ancienne République, et dresse le fantôme de l'ancienne liberté. Comme autrefois, comme aux temps de Caton

et de Cicéron, c'est le peuple qui désigne ceux qui doivent occuper les magistratures publiques. Auguste ne se réserve d'autre droit que celui de tous : comme un simple citoyen, il va voter dans sa tribu, il sollicite pour ses amis les suffrages des comices ; dans les procès, il assiste ses amis de sa présence. Par ses édits, il semble solliciter l'approbation du peuple pour tous ses actes : il ne lui cache rien, pas même les secrets de sa famille et les désordres des deux Julies. A plusieurs reprises, il affecte de vouloir déposer le lourd fardeau du pouvoir : « il veut vivre pour lui-même » ; il veut se donner un repos qui d'ailleurs ne sera point « privé de dignité et ne démentira point sa gloire passée » (Sénèque, *De brev. vit.* v). Lorsque, devant les supplications unanimes, il se résigne à le conserver, lorsqu'il sacrifie aux vœux du peuple ses désirs de vie paisible, du moins il se promet publiquement, dans un édit, « d'emporter en mourant l'espérance que les fondements de la République, rétablis par ses soins, ne seront pas ébranlés ». (Suétone, *Octav.* xxviii.) Alors comme autrefois, c'est le peuple qui est la source du pouvoir, c'est sa volonté qui semble s'imposer, et se soumettre le prince lui-même.

Le sénat retrouve son ancienne dignité et son ancien prestige. Auguste n'y nomme point en une journée, comme l'avait fait César, ses amis, ses partisans, ses Gaulois. Au contraire, il affecte d'épurer l'assemblée des « Orcines », ces intrus qu'on y avait jadis introduits au nom de César mort. Par un scrupule de déférence, c'est le sénat lui-même qu'il charge, une première fois, de se réduire par l'élimination des moins dignes au nombre traditionnel de six cents ; si, la seconde fois, pour être sûr d'être mieux servi, il assume en personne cette tâche, du moins il n'est pas sans collègue, et procède comme les anciens censeurs. Ce sénat restauré délibère librement : un petit groupe d'irréconciliables que dirige le jurisconsulte Antistius Labéon, — ce fou de Labéon, comme dit Horace (*Sat.* III, 80), — s'obstine même à faire au prince une opposition systématique ; et il le fait impunément. Le sénat administre les provinces ; chaque année, il désigne les propriétaires et les proconsuls qui les iront gouverner : le prince s'est seulement réservé les provinces frontières, celles où le voisinage des barbares fait craindre des dangers, exige l'unité de direction et réclame la présence des armées. Le sénat est le conseil du prince ; et ce dernier, non content de le consulter sur les intérêts de l'État, lui demande parfois des avis sur sa propre conduite et lui soumet de vrais cas de conscience (Suétone. *Octav.* 4, vi). Corps prépondérant et respecté, corps surveillant et modérateur, le sénat peut se croire encore, comme autrefois, dépositaire d'une partie du pouvoir.

Les anciennes magistratures subsistent encore. Comme autrefois, il y a des tribuns, des édiles, des questeurs, des préteurs, des consuls ; si la censure prend le nouveau nom de préfecture des mœurs, elle ne change cependant point de caractère ; et la seule qui soit supprimée, c'est cette magistrature extraordinaire du dictateur, dont la suprématie sur les autres est trop visible, dont la permanence aurait quelque chose de trop franc, et dénoncerait trop ouvertement la ruine de la liberté. Ces magistratures républicaines, le prince se fait une gloire de les briguer, de les partager avec des collègues ; et ces collègues ne sont point seulement des amis comme Agrippa ; ce sont souvent d'anciens ennemis ou les fils d'anciens ennemis : ce sont Pollion, Lentulus, Lépide, le fils de Cicéron : tous les noms illustres de la République, ces noms qu'on avait l'habitude d'associer aux magistratures, s'y retrouvent encore. — Et pour Auguste lui-même, aucune magistrature nouvelle n'est créée : il est consul, préfet des mœurs, c'est-à-dire censeur, grand pontife ; il a le pouvoir proconsulaire et la puissance tribunitienne ; il est *imperator* et *princeps senatus* : à en juger par les noms seuls et par les titres, aucun changement ne s'est opéré dans la République depuis qu'il est au pouvoir. Ainsi Napoléon premier consul et même empereur laissait subsister sur les monnaies les mots « République française » ; ainsi, au contraire, l'hymne révolutionnaire « Veillons au salut de l'empire » était conservé jusqu'aux dernières années de son règne, grâce à l'équivoque du premier vers. En Italie comme en France, les mots et leur puissance de duperie servaient à rendre insensible la transition d'un régime à l'autre. D'ailleurs, extérieurement, Auguste n'est qu'un citoyen comme les autres : il mène la vie la plus simple ; sa maison du Palatin est des plus modestes ; il ne tolère ni que les applaudissements de la foule soulignent et lui appliquent les termes du mime : « O seigneur juste et bon ! », ni que sa propre famille, en sa propre maison, emploie ce mot « seigneur » en parlant de lui (Suétone, *Octav.* LIII). Tout le monde sent bien qu'il est le tuteur de l'Etat ; on peut ne point se douter qu'il en est le maître.

Enfin, Auguste remet en honneur toutes les anciennes traditions. La vieille religion est respectée ; les temples sont restaurés à Rome et dans tout l'empire ; les collèges des prêtres sont reconstitués, les fêtes et les sacrifices rétablis avec plus d'éclat qu'ils n'en avaient jamais eu. Les anciennes lois reprennent leur vigueur, et Auguste s'efforce, avec un scrupule d'antiquaire, de retrouver, de ranimer les anciens usages. Les mœurs de jadis sont célébrées : par ses lois, par ses édits, par les sévérités qu'il exerce même sur les

siens, Auguste se pose presque en successeur du vieux Caton. Qui ne croirait que la République est ressuscitée ?

Voilà l'apparence, et voici la réalité.

Sous des noms anciens s'est élevé un pouvoir nouveau. La puissance tribunitienne n'est point une innovation ; mais, jusqu'à ce jour, c'étaient les tribuns seuls qui la revêtaient, et pour le temps seulement de leurs fonctions ; maintenant, elle est comme un apanage personnel d'Auguste, et elle lui est donnée à vie. Le consulat, la préfecture des mœurs, le souverain pontificat sont bien les mêmes magistratures que jadis ; mais, pour la première fois, elles sont réunies ensemble entre les mains d'un seul homme, et elles lui sont données à vie. Le titre d'*imperator*, le titre de *princeps senatus* sont traditionnels aussi ; mais, par l'institution des armées permanentes, par la direction des débats donnée au prince du sénat, ce ne sont plus les mêmes choses que désignent ces titres : ils lui confèrent à vie le commandement des armées et la maîtrise de la vie publique. Enfin, le pouvoir proconsulaire lui livre, à vie, l'administration des provinces, de celles du moins qu'il a intérêt à garder. La réalité de la force matérielle et de la puissance légale a été confisquée tout entière : le peuple obéit à celui qu'il s'imagine avoir mis lui-même et conservé à sa tête ; le sénat obéit à celui qu'il s'imagine presque s'être associé.

Avant Auguste, c'était la République ; après lui, c'est l'Empire ; sous lui, ce n'est ni la République ni l'Empire, c'est un régime sans franchise, c'est un système intermédiaire, qui participe de l'une et de l'autre, qui mène de l'une à l'autre, et qui mérite un autre nom que l'une et l'autre : c'est le Principat.

## II

Au point de vue politique, l'époque d'Auguste est donc ce qu'on pourrait appeler le « tournant » de l'histoire romaine. Mais c'est un tournant dissimulé, insensible. Et de ce double caractère du « moment » social et politique procède le double caractère de la littérature contemporaine.

Grâce à ce fait que le changement est lent, soigneusement dérobé à tous les yeux par la prudence d'Auguste, à demi volontairement inaperçu par les autres, il est comme s'il n'était pas ; et la littérature du siècle d'Auguste, comme celle des autres « siècles », est une continuation, un épanouissement, une apogée. Elle prolonge sans contraste et sans secousse la littérature de l'âge antérieur ; l'œuvre de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, des écrivains qui, au second rang, les accompagnent, se range sans effort dans la série des œuvres qu'a déjà produites le génie latin ;

seulement elle en est la fleur. D'ailleurs, tout se trouve admirablement réuni pour favoriser cet heureux mouvement littéraire ; et, avec l'influence personnelle d'Auguste, conspirent aussi les circonstances mêmes qui ne dépendaient point de lui.

Rome étant devenue sans conteste la maîtresse du monde, il se produit une recrudescence du sentiment national, déjà si fort cependant au cœur de ses citoyens. Le passé si humble, le présent si glorieux, l'avenir illimité de domination universelle qui semble s'ouvrir, tout cela élève les âmes et anime les esprits. Pour les lettres en particulier, cette noble passion ainsi excitée fut une féconde inspiratrice : historiens comme Tite-Live, poètes épiques comme Virgile, poètes lyriques comme Horace, poètes didactiques comme Virgile encore ou comme Ovide, poètes érotiques même comme Tibulle et Propertius, ils célèbrent dans leurs ouvrages la grandeur de leur nation. Ce patriotisme sincère, cet enthousiasme de confiance et d'orgueil, donnant à tous les genres un nouvel élan, les amena à un degré de perfection qu'ils n'avaient jamais encore atteint — ou, du moins, il contribua à les y amener. C'est ainsi qu'en Grèce le siècle de Périclès marque l'époque où la Grèce, victorieuse enfin de l'Orient, prend conscience de son génie propre et jouit de son triomphe matériel et moral ; qu'en Angleterre, le siècle d'Elisabeth s'ouvre au moment où l'Angleterre entre dans sa vraie voie, sent qu'elle y est entrée, repousse l'invincible Armada et prélude déjà à sa grandeur future ; qu'en France, le siècle de Louis XIV est l'âge où, après les longues guerres soutenues pour l'équilibre européen contre la maison d'Autriche, la France prend le sentiment de sa suprématie.

En même temps que cette brillante apogée de la puissance romaine met en branle les esprits, l'apparent maintien des libertés publiques leur laisse le champ libre et leur permet de parcourir à leur gré la carrière restée ouverte devant eux. Les écrivains ont encore le droit de traiter des affaires publiques, — chose indispensable au progrès de la littérature, en un pays qui possède à un si haut degré le sens de l'utile, chez un peuple où l'art est moins apprécié pour lui-même qu'il n'est goûté pour ses effets agissants et son rôle social. Virgile, en célébrant dans les *Géorgiques* le travail des champs, lutte contre le dangereux abandon des campagnes et s'efforce de maintenir cette forte race d'agriculteurs qui ont été les ouvriers de la grandeur italienne ; dans l'*Enéide*, en présentant Auguste comme le successeur de Romulus et des anciens héros de Rome, il fait une œuvre politique et cherche à rallier au principat les derniers hésitants. Horace, dans ses *Épîtres* et dans ses *Odes*, essaye de réveiller la vieille vertu romaine, il



excite ses jeunes amis à servir de toutes leurs forces et l'Etat, et le prince. Tite-Live lui-même, malgré sa réserve politique, poursuit la même œuvre en inspirant à ses lecteurs le regret des mœurs du passé et des plus lointaines traditions. Et sans doute, en cela, ils servent bien les secrets desseins d'Auguste et collaborent à sa tâche : mais ils le font librement. Ils peuvent louer les derniers républicains, ils peuvent manifester leurs sympathies pour les défenseurs de la liberté, sans être ni inquiétés, ni même repris. Auguste se borne à désigner en riant Tite-Live du surnom de Pompéien. Il est permis de vanter devant lui ou Caton son ennemi, ou qui plus est, Cicéron, sa victime : à l'occasion, il les vantera lui-même. On ira même plus loin : on lancera contre le prince des pamphlets violents et, malgré les excitations de Tibère, il refusera de punir (Suétone, *Octav.* LI) ; on pourra lui faire insolemment, au théâtre, l'application de vers outrageux, et lui, qui plus tard protestera officiellement contre de telles applications quand elles sont flatteuses, il ne dit rien (*Ibid.*, LIII et LXVIII). Il est bien vrai que l'éloquence se meurt ; mais la cause réelle, la disparition de la liberté, échappe à tous, à Velleius Paterculus comme à Sénèque le rhéteur ou à Sénèque le philosophe : seul, et plus tard, l'œil plus pénétrant de Tacite saura l'apercevoir. Les écrivains sont libres, puisqu'ils se croient libres, et cette illusion féconde anime, elle aussi, les lettres.

La paix romaine, qu'Auguste a donnée au monde, ne leur est pas moins favorable. Au milieu des excès affreux, des guerres acharnées, des luttes des partis, des proscriptions, qui avaient troublé et ensanglanté les années dernières de la République, la littérature avait été comme étouffée : on vivait et c'était assez ; qui eût songé à l'art, à la beauté, à la poésie ? Maintenant, dans le calme universel, le culte des choses de l'esprit pouvait renaitre et reflourir : l'ordre même qui régnait partout créait aux âmes comme une atmosphère harmonieuse et les invitait à s'exprimer en des œuvres lentement méditées, composées sans hâte et achevées à loisir. Le loisir, voilà ce qui avait manqué jusqu'alors à tous les écrivains romains, sauf peut-être à Lucrèce et à Catulle ; voilà ce que le Principat assure désormais aux lettres :

O Melibæe, deus nobis hæc otia fecit,

(Virgile, *Eglog.* 1, 6.)

Et aux écrivains, il assure un public et des protecteurs. Comme ces hommes « nés chrétiens et français » qui, sous le règne de Louis le Grand, sont « contraints dans la satire », parce que les « grands sujets » leur sont interdits (La Bruyère : *Des ouvrages*

de l'esprit), l'aristocratie du temps d'Auguste est « contrainte dans » la littérature par la suppression de l'activité politique réelle. Elle s'y est consacrée d'ailleurs sans se plaindre et avec une bonne grâce parfaite. Elle en avait d'illustres exemples : Scipion et Lœlius n'avaient point dédaigné les lettres comme un délassement de leurs occupations plus sérieuses ; Cicéron les avait aimées : il s'en était fait une consolation dans ses chagrins privés, comme dans cette espèce de vacances que lui avait imposées le père adoptif et le précurseur d'Auguste. On se mit donc à imiter ces modèles ; et bientôt la mode s'en mêla : tout le monde voulut être auteur, comme le constate Horace, avec un sourire :

Pueri patresque severi  
Fronde comas vincti cenant et carmina dictant...  
Scribimus indocti doctique poemata passim.

(Ep. II, 1, 109.)

Chacun alors rêve d'avoir autour de lui son petit cercle littéraire, ébauche des « cénacles », des « ruelles », des académies de l'avenir. Pollion accueille chez lui Virgile, Horace, d'autres « hommes de lettres » moins connus, auxquels il lit ses histoires, ses tragédies, ses vers légers, ses discours ; Messala aime à réunir Horace, Tibulle, Ovide, Macer, d'autres encore ; Mécène surtout, — dont le nom a mérité de devenir celui des protecteurs des arts, — Mécène encourage, excite les auteurs.

Parmi ces hommes de goût, Auguste lui-même n'est pas le moindre. Il aimait réellement les lettres ; il les aurait protégées pour elles seules ; il les protégeait d'autant plus volontiers qu'en se satisfaisant à lui-même, il servait encore ses desseins politiques. Avec la gloire de pacificateur de Rome et du monde, il voulait aussi la gloire d'avoir présidé au progrès des choses de l'esprit, et il voulait en même temps offrir un dérivatif à l'activité de ses contemporains. Lui-même, il écrit des discours, des mémoires, de petits traités de philosophie ou de polémique, des éloges en prose et en vers, des tragédies, des épigrammes et des poèmes légers, — tout en évitant avec tact de se donner le ridicule d'un pédant couronné. Il favorise la création de la première bibliothèque et du premier musée. Il voit avec plaisir les premières lectures publiques encore exemptes des défauts qu'elles devaient développer sous peu. Il encourage Virgile ; il sait apprécier à leur valeur les *Géorgiques* dont il a peut-être suggéré l'idée ; il sait sauver l'*Enéide* des scrupules excessifs du poète. Il demande à Horace des odes et des épîtres ; il en fait son ami ; il lui écrit ces lettres charmantes qui semblent adressées par un égal à un égal. De toutes ses forces, en un mot, par son action immédiate et personnelle, comme par

l'influence de ses réformes politiques et sociales, il contribue à rehausser et à enrichir la littérature romaine.

Et tout cela, par une heureuse rencontre, se produit au moment le plus favorable. L'esprit romain, qui jusqu'alors a oscillé entre lui-même et l'esprit grec, allant de la rudesse primitive qui lui est naturelle à la recherche savante à laquelle le pousse l'influence alexandrine, a enfin trouvé son équilibre : il combine harmonieusement le fond national et la forme étrangère, allégeant le premier par la seconde, animant la seconde par le premier. Et en même temps, la langue plus parfaite, le mètre plus perfectionné, assouplis l'un et l'autre par les efforts et les ébauches des prosateurs et des poètes antérieurs, deviennent plus capables de porter à la fois et d'orner la pensée. « Il y a dans l'art, dit La Bruyère, un point de perfection comme de bonté ou de maturité dans la nature » (*Des ouvrages de l'esprit*) ; ce point de perfection, le siècle d'Auguste est venu au bon moment pour l'atteindre.

Mais, d'autre part, pour être dissimulé, ce tournant n'en est pas moins un tournant : et toute l'histoire romaine après la mort d'Auguste se trouve orientée dans une direction exactement opposée à celle qu'elle suivait avant son Principat. Et voilà pourquoi, à l'inverse de la littérature des autres « siècles », la littérature du siècle d'Auguste est une littérature de transition.

On a dit quelquefois qu'il n'y a point d'âge de transition, que ce mot même ne signifie rien, puisque tous les âges sont des âges de transition, étant tous précédés et suivis d'autres âges, et reliant naturellement ceux qui les précèdent à ceux qui les suivent. Chronologiquement cela est vrai ; et pourtant c'est faux, si l'on va au fond des choses. Il y a des époques qui ont, pour ainsi parler, une unité organique : une même idée y domine, un même sentiment y règne dans la plupart des âmes, un même mouvement général, une même tendance plus ou moins consciente entraîne pour un temps presque tous les esprits. Ainsi, le christianisme fait l'unité du moyen âge ; un certain gallicanisme (si l'on prend le mot dans son sens le plus large et le plus favorable, comme exprimant l'équilibre de deux tendances opposées, rationalisme et traditionalisme) fait l'unité du xvii<sup>e</sup> siècle ; la « philosophie » et la lutte contre l'Ancien Régime font l'unité du xviii<sup>e</sup> siècle. Ce sont des époques vertébrées. Et, à côté de celles-là, il y a des périodes de crise, des périodes confuses, où l'idée jadis dominante commence à être battue en brèche : elle n'est pas encore complètement vaincue, mais elle tombe peu à peu et perd lentement son prestige ; contre elle se coalisent d'autres idées, peu claires encore, parfois peu cons-

cientes d'elles-mêmes, et luttant entre elles à qui l'emportera ; jusqu'à ce qu'enfin l'une d'elles triomphe définitivement, et que, par cette victoire, s'inaugure une nouvelle période.

Eh ! bien, il en est ainsi de la littérature du siècle d'Auguste, malgré ce beau décor d'unité apparente qu'elle offre aux premiers regards. La transition a été lente, mais elle est réelle. Il y a plus de différence entre Virgile et Ovide, qu'entre Lucrèce et Virgile ; je parle, bien entendu, des différences profondes, d'esprit, d'inspiration générale, et non point des différences superficielles de forme, de style et de versification.

En effet, les réformes politiques d'Auguste ont fini par produire leurs résultats de son vivant même. Le patriotisme subsiste bien encore : il subsistera jusqu'à la fin de l'Empire, jusqu'au milieu des désastres, jusque chez Rutilius Numatianus ; mais il a perdu son aiguillon de la lutte encore récente, du triomphe tout nouveau, du sacrifice et du dévouement possibles. Ceux qui voient la fin de l'Empire n'ont point vu, — ou bien ils ont oublié, — les rudes combats qui en ont précédé l'établissement, la menace, un instant sérieuse, de la scission du monde romain en deux empires, d'Occident et d'Orient. Cette domination universelle qui leur paraît toute naturelle, parle moins éloquemment à ceux qui la trouvent existante qu'à ceux qui l'ont vue se fonder péniblement. Et d'ailleurs, on ne leur demande point de la maintenir eux-mêmes ni de leurs efforts, ni de leur argent, ni de leur sang : l'empereur y pourvoit. Alors, le patriotisme devient une habitude, l'orgueil national devient la vanité nationale : que l'on compare Virgile et Ovide, cette différence saute aux yeux. Et naturellement, l'inspiration dégénère avec la valeur du sentiment.

De plus en plus aussi, le mensonge du Principat éclate à tous les yeux. Auguste lui-même, en vieillissant, s'échappe. Il laisse apercevoir sa tyrannie : Labiénus est poursuivi pour les hardiesses de son livre, et son livre est brûlé. Le prince dissimule de moins en moins son mépris pour le peuple, soit qu'il lui refuse avec hauteur des distributions et des dons espérés (Aulu-Gelle XI, 14 ; Suétone, *Octav.*, XLII), soit que, pour se défaire de ses importunités, il lui souhaite des filles et des femmes semblables aux deux Julies (Suétone, *Octav.*, LXIV), soit que, en le contemplant, il s'écrie un jour avec ironie : « En

Romanos, rerum dominos, gentemque togatam ! » (Suétone, *Oct.* XL).

C'est par des édits qu'il lui fait connaître sa volonté, et l'on affiche les ordres d'un maître dans ce forum où jadis se faisaient les lois. Il avoue même publiquement qu'il a établi une monarchie héréditaire.

ditaire ; et, dans un édit, il ose parler « des princes, ses successeurs » (Suétone, *Octav.* xxxi). Ainsi, les derniers vestiges de la liberté disparaissent. Alors les écrivains deviennent indifférents aux choses de l'Etat ; ils ne les connaissent plus, puisque, comme le dit Tacite, elles leur sont devenues étrangères : « *Inscitia Reipublicæ ut alienæ* » (*Hist.* I, 1). Ainsi se trouve brisé le ressort de l'âme romaine. Chose significative, — chose qui, ailleurs, peut être regardée comme un signe favorable, mais qui, à Rome, est un signe de décadence, — la poésie l'emporte sur la prose : les hommes d'action ont fait place aux artistes.

Encore, s'ils étaient de vrais artistes. Mais la trop longue paix, l'ordre imposé, l'oisiveté énervent et amollissent l'art lui-même. Depuis qu'on n'a plus autre chose à faire, et que, sans préparation suffisante, sans vocation réelle, on s'occupe de littérature, la mode a joué son rôle débilitant. La littérature d'amateurs se développe : les Montesquiou du temps sévissent. Et tout le monde les imite. On raffine, on subtilise sur la forme ; les cercles deviennent des coteries ; les lectures publiques, une sorte de parade. La subtilité, l'emphase, la déclamation envahissent les lettres : c'est l'Empire.

Telle est la transformation qui s'opère dans la littérature romaine au siècle d'Auguste. Et c'est cette transformation qui nous fournira le cadre de notre étude. Au point de vue politique, je distinguais tout à l'heure la République, le Principat et l'Empire. Au point de vue littéraire, nous retrouvons les mêmes divisions. Nous aurons, *dans le Principat même* : — *les écrivains de la République* : les Messala, les Pollion, les Tite-Live, résignés à l'Empire, n'ayant point l'idée de le combattre, n'ayant peut-être pas même le secret désir de le voir renversé, parce qu'ils le sentent fatal, mais ayant gardé malgré tout ou des regrets, ou des sentiments républicains, ou, moins encore, des manières de voir républicaines ; — *les écrivains du Principat* : les Virgile, les Horace, sincèrement ralliés au régime nouveau, qui s'efforcent, parce qu'ils le croient bon, de l'affermir et de l'implanter davantage ; ils ne regrettent pas l'ancienne République et pourtant ils l'admirent ; ils ne renient point les anciennes traditions et pourtant ils contribuent à les faire en pratique oublier ; ni indifférents, ni serviles, ils sont des auxiliaires et non des serviteurs ; — et enfin *les écrivains de l'empire* : Tibulle, Propertius, Ovide surtout, qui ne tournent même plus leurs regards vers le passé : ils l'oublient, alors même que par habitude ils le vantent ; ils ne voient que leur temps ou même le devançant : ils ne sont plus des citoyens, mais des sujets.

Si cette classification est, en effet, justifiée par l'étude que nous allons faire, vous voyez, Messieurs, quelles différences séparent les autres « siècles » du siècle d'Auguste. Les autres, on peut les comparer à un vaste plateau où la vue s'étend au loin, en avant comme en arrière. Lui, c'est un sommet à l'arête étroite, avec ses deux pentes : la montée au début, la descente à la fin.

G. MICHAUT.

---

## Plan de dissertation

---

LICENCE ÈS LETTRES.

---

*Sujet.* — **L'étroitesse de vues qui paraît dans l'« Art poétique » est-elle regrettable ?**

### *Plan.*

L'*Art poétique* étant un système, vaut-il mieux que Boileau ait eu un système, ou préférerait-on qu'il eût résumé sa doctrine littéraire en deux ou trois règles, sur lesquelles tout le monde s'accorderait ?

I. — Si l'idéal, pour une nation, est d'avoir l'esprit ouvert à tout, apte à goûter toutes les manifestations du beau, l'*Art poétique* est un malheur. Relevé de quelques jugements étroits portés par Despréaux (sur le moyen âge, sur la littérature étrangère, par exemple).

II. — Mais il n'y a pas de grande époque créatrice sans esprit d'exclusion. En Italie, au siècle dernier, Alfieri a porté une haine à mort à tout ce qui était français. Lessing, dans sa *Dramaturgie de Hambourg*, montre une inintelligence complète de notre théâtre national ; cette inintelligence a été heureuse pour sa nation, car elle a favorisé la naissance d'œuvres originales. Il appelle à deux reprises Corneille un « bousilleur », un « gâte-métier », et il le regarde comme un homme de talent qui n'a pas connu son art. Schiller toute sa vie et Goethe à ce moment ont le mépris de la manière française : aussi le premier écrit-il *Guillaume Tell*. Quand un homme a des idées bien coordonnées, elles se groupent autour d'un point ; si l'horizon se rétrécit, on y voit plus clair en soi et autour de soi.

III. — Cela étant, que vaut-il mieux avoir, des poèmes originaux ou des critiques ? Il est facile de constater dans le *Cid* ou *Athalie* une originalité de pensée qui n'est pas dans Sainte-Beuve, le meilleur critique. En effet :

1<sup>o</sup> A une époque donnée, les belles critiques et les belles œuvres ne peuvent aller ensemble. « Si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais » (Montesquieu).

2<sup>o</sup> La littérature est destinée sans doute au plaisir et à l'instruction ; mais elle soutient aussi la morale et le patriotisme. Or, ce sont les œuvres originales qui ont ces effets-là. Qui console, fortifie ? La poésie. Il faut souhaiter à une nation des œuvres originales.

IV. — *Conclusion.* Boileau, par le bénéfice de l'époque où il a vécu, a compris les conditions du génie créateur : son bonheur a été de ne pas tout comprendre. De là son enthousiasme et celui des hommes de son temps pour des principes qui étaient les leurs et qui nous ont valu tant de chefs-d'œuvre.

---

## Soutenances de thèses.

---

M. HENRI BORNECQUE a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 11 décembre.

### THÈSE LATINE.

*Quid de Structura Rhetorica praeceperint Grammatici atque rhetores latini ?*

### THÈSE FRANÇAISE.

*La prose métrique dans la correspondance de Cicéron.*

---

M. L. ROUSTAN a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 20 décembre, à midi.

### THÈSE LATINE.

*De N. Frischlini comædiis latine scriptis quid sit proprium, quid Germanicum.*

### THÈSE FRANÇAISE.

*Lenau et son temps.*

---

## Chronique des lettres

---

### De la liberté des études

*Réflexions suggérées par l'article de M. de Girard*

---

La *Chronique des lettres*, nous a-t-on dit, a été instituée dans le but de renseigner les lecteurs sur les différentes questions actuelles de littérature ou d'enseignement, et aussi avec l'intention de favoriser l'échange des idées. C'est pourquoi nous venons ajouter quelques mots à l'intéressant article de R. de Girard sur *la liberté des études*, que la Revue a reproduit dans ses numéros des 1<sup>er</sup> et 8 décembre. C'est un simple *post-scriptum*, que la lecture des pages instructives du professeur de l'université de Fribourg m'a suggéré, et la mise en lumière de quelques points laissés dans l'ombre. Nous aussi, nous avons fait l'expérience de deux systèmes d'études, nous avons subi deux régimes différents au point de vue de la liberté accordée à l'étudiant ; et nous avons retiré de ce double mode d'existence quelques observations qui concernent plus particulièrement la France.

La question de la liberté des études est une question très complexe et en même temps très importante. Il s'agit, en effet, de la formation intellectuelle et morale des générations d'étudiants qui se succèdent dans nos facultés. Mais, comme tout problème d'études classiques, cette question ne doit pas être résolue « ni abstraquée dans le vide », ainsi que s'exprimait, d'une manière pittoresque, le savant directeur du *Laboratoire de Psychologie*, M. A. Binet, dans un curieux article sur *la Question des études classiques d'après la psychologie expérimentale*. Il faut tenir compte du fait important, primordial, que nous n'avons pas tous « l'intelligence construite sur le même type schématique » ; ce qui convient aux uns ne convient pas aux autres. Telle méthode sera très favorable au développement intégral des facultés, des inclinations, des tendances et des aptitudes scientifiques ou littéraires d'un individu, et n'aboutira qu'à étioier tel autre, dont le caractère et les prédispositions natives sont tout à fait à l'opposite du premier. Il est donc de toute nécessité, pour trancher la question avec la compétence et la justice requises, de connaître l'éthologie au moins générale de la jeunesse intellectuelle. On ne s'engage pas à l'aventure dans une série d'années d'études, sans



savoir exactement le but que l'on poursuit. Dès lors, n'est-ce pas mener l'étudiant à l'insuccès que de le forcer, d'une façon absolument arbitraire, à suivre des cours qui lui répugnent de tous points. Il est donc nécessaire, non seulement de se rappeler et de considérer les différents genres d'esprits qui peuvent chercher la science dans les facultés, mais encore de se souvenir des éléments qui composent notre population scolaire.

La majeure partie de nos étudiants comprend des aspirants à la licence et plus rarement des candidats à l'agrégation. Personne n'ignore les réformes qui ont été introduites, durant ces dernières années, dans les programmes de licence; la séparation définitive des différents ordres de licence, les facilités d'option ont imposé ou demandent des remaniements dans les méthodes d'enseignement. Autrefois, le candidat à la licence devait être « un puits de science » : il lui était utile de connaître les différentes littératures dans leur détail, il devait avoir des notions de philologie assez complètes; il étendait son activité sur une série de sciences collatérales à celle dont il faisait son objet propre. Aujourd'hui, il n'en est plus de même : chaque ordre de licence est spécialisé, et bien spécialisé; des cloisons étanches semblent presque les séparer complètement, et tous les étudiants sont spécialistes à leur façon. Une étude sied mieux à tel d'entre eux, il la choisit, et c'est sur ce point qu'il va porter tous ses efforts.

Les dispositions sont nouvelles, les méthodes doivent l'être également : aussi, le régime des études doit peut-être, lui aussi, subir quelques changements. Voici un étudiant qui a porté son choix sur la philosophie; ses tendances sont telles : il a l'esprit philosophique, et entend discuter les grands problèmes et les grandes questions. Les matières d'option ne sont que des annexes de la philosophie. Que va-t-il faire? Ou plutôt, va-t-on lui imposer, sous prétexte de réglementation des études, de suivre tous les cours de littérature ou de grammaire? La question n'est pas futile, bien qu'elle ait été omise par M. de Girard; le cas n'est pas chimérique du tout, il s'est présenté, et je pourrais citer l'exemple de plusieurs facultés de province où la chose est arrivée. Doit-on forcer l'étudiant à suivre les différents cours, même ceux de philologie? Ou ne serait-il pas mieux de laisser à sa libre détermination et à son libre choix l'assistance à ces cours en général ou à tel cours en particulier? Certaines facultés ont exigé l'assistance régulière à tous les cours, même pour les spécialistes; nous n'en voyons guère la raison. Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre la littérature latine et les systèmes philosophiques? De quelle utilité sera cette partie de l'histoire littéraire pour l'intelligence des plus hautes

spéculations de la pensée humaine? Je ne vois guère d'avantages à en retirer ni pour la formation philosophique ni pour la préparation à l'examen, et il nous paraît superflu de nous étendre longuement pour montrer que l'éducation philosophique du candidat n'a rien à attendre de l'étude littéraire. Que sert d'entendre bien Virgile pour discuter de l'origine et de la valeur de nos connaissances? Il serait difficile de montrer en quoi la littérature, et par là nous entendons la critique des œuvres littéraires, apporte son concours à la philosophie. Sans doute, la psychologie pourra trouver un appoint considérable dans les pénétrantes analyses des romanciers psychologues, mais dans leurs œuvres mêmes et non dans la critique de ces œuvres.

La question est plus embarrassante quand il s'agit de la préparation immédiate. Procédons avec ordre. A l'examen écrit le candidat aura-t-il à faire preuve de connaissances étendues dans les différents domaines de l'histoire littéraire? On pourrait le croire *a priori* : les épreuves écrites comprennent, en effet, une dissertation française. La dissertation latine étant remplacée par le thème latin, l'étudiant n'a plus à faire preuve de connaissances littéraires latines, comme il le devait au temps des grandes dissertations et des discours. L'épreuve française reste donc seule. D'abord il semble raisonnable de ne pas consacrer une grande partie de son temps à cette composition qui ne forme qu'un quart de l'examen écrit. Mieux vaut le consacrer, plus utilement, à l'étude de la matière spéciale choisie, pour laquelle il y a deux épreuves à l'écrit même.

Pour les épreuves orales, c'est presque la même chose. Tandis que trois interrogations sont consacrées à la matière d'option, une seule est réservée au français et aux langues mortes! Et encore faut-il remarquer qu'ici il s'agit moins de faire étalage de connaissances littéraires étendues et d'érudition critique, que de montrer à l'examineur que l'on comprend un texte et que l'on sait l'expliquer avec quelques remarques philologiques, littéraires et historiques. Il résulte donc de ce qui vient d'être dit que les ordres littéraires, quels qu'ils soient, n'ont presque pas d'utilité immédiate pour la préparation à l'examen.

Mais, diront quelques-uns, si cette utilité n'est pas grande pour la préparation immédiate, elle est considérable pour la culture intellectuelle. J'accorde volontiers que l'étude des œuvres littéraires ouvre l'intelligence et lui fait déployer une salutaire activité; mais, encore une fois, il faut distinguer entre la critique des œuvres littéraires et ces œuvres elles-mêmes. Si le commerce avec les chefs-d'œuvre, avec les grands génies de tous les temps

et de tous les pays est extrêmement fécond, on ne peut en dire autant de la critique qui n'est pas suivie de la lecture attentive des œuvres étudiées. Et c'est le cas du spécialiste qui ne saurait trouver une minute « pour picorer le miel de la littérature ». Et d'ailleurs, si l'on admet ce profit pour la formation intellectuelle, on doit aller beaucoup plus loin. Il faudra dès lors étudier tout ce qui peut contribuer à la formation et à la culture de l'étudiant en philosophie ou de l'étudiant en histoire, et ce sont là matières qui ne tiendraient pas dans l'enceinte d'une faculté des Lettres. Nombre de disciplines, qui pourraient leur être utiles suivant leurs aptitudes, leurs goûts ou leurs projets, physiologie, sciences mathématiques, sciences physiques, sciences naturelles, économie politique, histoire du droit, géographie physique, etc., dépendent de facultés voisines.

Mais l'on voit où aboutit le système : à un éparpillement désordonné de forces, qui conduit directement au surmenage intellectuel. Il semble donc que l'on ne doive pas, d'une façon générale, réglementer et rendre obligatoires les cours, quel que soit d'ailleurs leur objet. Ce principe peut même être étendu, croyons-nous, aux cours spéciaux à chaque ordre de licence.

Enfin, la réglementation n'est pas même à l'avantage du professeur. Le maître est dans sa chaire ; que lui importe, après tout, qu'il y ait de nombreux élèves dans la salle ? Pourvu qu'il y en ait quelques-uns et de bons, cela lui suffit. Il est plus satisfait de cette élite que des nombreuses recrues qui pourraient venir pour satisfaire au règlement. Ceux que l'obligation de l'assistance amènerait de la sorte aux pieds du professeur ne seraient jamais des élèves bien studieux et appliqués ; la raison en est qu'ils viendraient à contre-cœur. Une ressource reste au professeur : c'est de créer lui-même une sorte d'obligation particulière, une obligation morale. Que par le charme de sa parole et la profondeur de sa science il cherche à attirer le plus grand nombre d'auditeurs possible. L'étendue de son érudition seule pourra suffir, à la rigueur ; car tout le monde n'est pas également éloquent, et les étudiants ne tiennent pas à la forme. Les esprits uniquement amoureux des données positives de la science ne sont pas rares dans les facultés, et le professeur érudit les aura toujours comme fidèles disciples, parce qu'il saura les attirer et les retenir, sinon par l'éloquence, du moins par l'autorité de sa parole. En fait, nous avons constaté que la plupart des étudiants se font un devoir beaucoup plus strict d'assister au cours de tel professeur qui fait œuvre de recherche, de personnalité, de science ; que d'aller écouter tel autre, à la parole chaude et vibrante, qui n'est qu'un orateur. D'ailleurs, si

l'on veut prendre sur le vif le fait que nous voulons mettre en lumière, que l'on cherche à déterminer les causes de ce rapide succès de la *Revue des Cours et Conférences* ! Cette publication, dès sa naissance, a été accueillie très favorablement par nombre de maîtres et d'étudiants. Pourquoi ? Parce que, dans le choix des cours qu'elle imprime, son directeur se préoccupe beaucoup plus de la valeur *scientifique* de telles ou telles leçons, que de leur attrait formel, esthétique ; ce qui n'empêche pas d'ailleurs que, la plupart du temps, nous trouvons unis la vigueur de l'érudition et le charme du style.

Notre conclusion sera donc qu'une réglementation peut être nécessaire dans certains cas ; mais que, la plupart du temps, elle doit sortir du cours lui-même. La grande autorité, qui obligera les étudiants, sera surtout et avant tout celle même du professeur qui enseigne. C'est donc de la liberté des étudiants que nous sommes partisans ; mais tempérée et réglée par l'autorité morale, intellectuelle, scientifique du maître. Avec ce système, il n'y aura plus à craindre de voir des étudiants sommeiller pendant le cours ; tous auront l'esprit occupé, sinon la main, car c'est encore une question de savoir si réellement la meilleure méthode est bien de prendre immédiatement des notes, sous la parole du maître. Une demi-heure de réflexion sur le sujet traité, reconstitution mentale de la leçon, puis rédaction du squelette de cette leçon, ne serait-ce point là le meilleur procédé pour recueillir avec fruit l'enseignement de nos éminents professeurs de facultés ? Je livre ce point aux méditations des lecteurs.

ROBERT N'BILNAU.

*Note de la Direction.* — Fidèles à notre programme, nous accueillons, dans notre *Chronique des lettres*, les articles, les réflexions, les notes, les questions que veulent bien nous adresser nos lecteurs, leur laissant d'ailleurs l'entière responsabilité de leurs idées et de leur rédaction.

---

## Sujets de devoirs

UNIVERSITÉ DE PARIS.

### Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Allemand (Suite).

Février.

#### *La Musique des cloches (suite).*

Cependant cette mer d'harmonie n'est point un chaos. Si grosse et si profonde qu'elle soit, elle n'a point perdu sa transparence ; vous y voyez serpenter à part chaque groupe de notes qui s'échappe des sonneries ; vous y pouvez suivre le dialogue, tour à tour grave et criard, de la crécelle et du bourdon ; vous y voyez sauter les octaves d'un clocher à l'autre ; vous les regardez s'élancer ailées, légères et sifflantes de la cloche d'argent, tomber cassées et boiteuses de la cloche de bois ; vous admirez au milieu d'elles la riche gamme qui descend et remonte sans cesse les sept cloches de Saint-Eustache ; vous voyez courir, tout au travers, des notes claires et rapides qui font trois ou quatre zigzags lumineux et s'évanouissent comme des éclairs. Là-bas, c'est l'abbaye Saint-Martin, chanteuse aigre et fêlée ; ici, la voix sinistre et bourruée de la Bastille ; à l'autre bout, la grosse tour du Louvre, avec sa basse-taille. Le royal carillon du Palais jette sans relâche de tous côtés des trilles resplendissants, sur lesquels tombent à temps égaux les lourdes coupetées du beffroi de Notre-Dame, qui les font étinceler comme l'enclume sous le marteau. Par intervalles vous voyez passer des sons de toute forme qui viennent de la triple volée de Saint-Germain-des-Prés. Puis encore, de temps en temps, cette masse de bruits sublimes s'entr'ouvre et donne passage à la strette de l'*Ave Maria*, qui éclate et pétille comme une aigrette d'étoiles. Audessous au plus profond du concert, vous distinguez confusément le chant intérieur des églises qui transpire à travers les pores vibrants de leurs voûtes.

(Victor Hugo.)

Mars-Avril.

#### *Les Éléphants*

Le sable rouge est comme une mer sans limite,  
Et qui flambe, muette, affaissée en son lit.  
Une ondulation immobile remplit  
L'horizon aux vapeurs de cuivre où l'homme habite.  
Nulle vie et nul bruit. Tous les lions repus  
Dorment au fond de l'antré éloigné de cent lieues,  
Et la girafe boit dans les fontaines bleues,  
Là-bas, sous les dattiers des panthères connus.  
Pas un oiseau ne passe en fouettant de son aile  
L'air épais, où circule un immense soleil.  
Parfois quelque boa, chauffé dans son sommeil,  
Fait onduler son dos dont l'écaille étincelle.

Tel l'espace enflammé brûle sous les yeux clairs.  
 Mais, tandis que tout dort aux mornes solitudes,  
 Les éléphants rugueux, voyageurs lents et rudes,  
 Vont au pays natal à travers les déserts.

D'un point de l'horizon, comme des masses brunes,  
 Ils viennent, soulevant la poussière, et l'on voit,  
 Pour ne point dévier du chemin le plus droit,  
 Sous leur pied large et sûr crouler au loin les dunes.

Celui qui tient la tête est un vieux chef. Son corps  
 Est gercé comme un tronc que le temps ronge et mine ;  
 Sa tête est comme un roc, et l'arc de son échine  
 Se voûte puissamment à ses moindres efforts.

Sans ralentir jamais et sans hâter sa marche,  
 Il guide au but certain ses compagnons poudreux ;  
 Et, creusant par derrière un sillon sablonneux,  
 Les pèlerins massifs suivent leur patriarche,  
 L'oreille en éventail, la trompe entre les dents,  
 Ils cheminent, l'œil clos. Leur ventre bat et fume,  
 Et leur sueur dans l'air embrasé monte en brume ;  
 Et bourdonnent autour mille insectes ardents.

Mais qu'importent la soif et la mouche vorace,  
 Et le soleil cuisant leur dos noir et plissé ?  
 Ils rêvent, en marchant, du pays délaissé,  
 Des forêts de figuiers où s'abrita leur race.

Ils reverront le fleuve échappé des grands monts,  
 Où nage en mugissant l'hippopotame énorme,  
 Où, blanchis par la lune et projetant leur forme,  
 Ils descendaient pour boire en écrasant les joncs.

Aussi, pleins de courage et de lenteur ils passent  
 Comme une ligne noire, au sable illimité ;  
 Et le désert reprend son immobilité  
 Quand les lourds voyageurs à l'horizon s'effacent.

(A suivre).

(Leconte de Lisle.)

**La Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluzy,**  
 rachète au prix de **0,75** l'exemplaire, les n<sup>os</sup> suivants de la *Revue des  
 Cours et Conférences* :

*Première année :*

- N<sup>o</sup> 3 ; du 5 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 4 ; du 12 janvier 1893.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 12 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 19 ; du 26 avril 1893.  
 N<sup>o</sup> 26 ; du 14 juin 1893.  
 N<sup>o</sup> 32 ; du 26 juillet 1893.  
 N<sup>o</sup> 33 ; du 2 août 1893.  
 N<sup>o</sup> 34 ; du 9 août 1893.

*Deuxième année :*

- N<sup>o</sup> 2 ; du 23 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 3 ; du 30 novembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 5 ; du 14 décembre 1893.  
 N<sup>o</sup> 12 ; du 1<sup>er</sup> février 1894.  
 N<sup>o</sup> 17 ; du 8 mars 1894.  
 N<sup>o</sup> 31 ; du 14 juin 1894.

*Le Gérant :* E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alired Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larronmet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. M... T... à G. — 1° Oui, on peut nous adresser plusieurs copies à la fois et un seul mandat au nom de notre directeur. 2° Les copies sont retournées sous pli cacheté si l'on joint des timbres de valeur suffisante à la lettre d'envoi ; sinon elles sont retournées sous pli ouvert.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université ; quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR

FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**



Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

- BOILEAU. — SA RÉPONSE AUX PARTISANS DES MODERNES.**.....  
*Emile Faguet,*  
*Professeur à l'Université de Paris.*
- DÉMOSTHÈNE. — SA CONCEPTION DE L'ORATEUR. — SON JUGEMENT SUR LE PEUPLE ATHÉNIEN.**.....  
*Alfred Croiset,*  
*Membre de l'Institut.*
- PLINE LE JEUNE. — SES LIBÉRALITÉS.**.....  
*Jules Marthas,*  
*Professeur à l'Université de Paris.*
- LES PREMIÈRES ŒUVRES DRAMATIQUES DE SHAKESPEARE (XVI).**.....  
*A. Beljame,*  
*Professeur à l'Université de Paris.*
- LE THÉÂTRE DE MOLIÈRE. — « AMPHITRYON » (Conférence à l'Odéon)**.....  
*Henry Fouquier,*  
*Universités de Paris, Rennes, Bordeaux et Nancy.*
- SUJETS DE DEVOIRS.**.....

L. S. A.

PARIS  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>o</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

REVUE DES COURS  
ET  
CONFÉRENCES  
PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France. . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger. . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée **Revue des Cours et Conférences** : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à *bon marché* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la **Revue**. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

NO. 1190 COLLEGE LIBRARY  
DIRECTEUR : N. FROZ  
JAN 23 1899  
CAMBRIDGE, MASS.

**Boileau. — Sa réponse aux  
partisans des modernes.**

*(Suite et fin)*

**Cours de M. EMILE FAGUET,**

*Professeur à l'Université de Paris.*

Nous avons vu les attaques dont Homère a été l'objet de la part des partisans des modernes, et les arguments mis en avant par Boileau pour repousser ces attaques. Reste à savoir pour quelles causes c'est Homère qui porte, dans cette querelle, le principal poids de la discussion. Je les vois, quant à moi, dans l'évolution de l'humanisme. L'humanisme a commencé, avec Ronsard, par le mépris des vulgarités et des trivialités de l'école de Marot, et par une admiration profonde pour Homère. Dans la suite, avec Malherbe, il est devenu plus délicat encore et plus hautain ; de même, avec les Précieux ; et les Burlesques, en se moquant des Précieux, mettent bien en évidence ce qu'il y a de très raffiné dans leur art. Le précieux n'est que l'humanisme qui dépasse les bornes de la délicatesse, et atteint son excès. Aussi, avec lui, ce n'est plus seulement contre les vulgarités qu'on se révolte, c'est contre la simplicité et contre Homère lui-même, le poète populaire par excellence. On répète, en l'interprétant d'une façon singulièrement plus étroite, le mot de Ronsard :

Rien ne me plaît, hors ce qui peut déplaire  
Au jugement du rude populaire.

En effet, la littérature de la Pléiade était aristocratique ; mais elle ne se doutait pas de l'excès ridicule de pudibonderie et de niais

dédain auquel en arriveraient les générations postérieures. Toujours est-il que cette école, née d'Homère, en vient à trouver Homère trop bas, et demeure confondue de ce qu'il a pour elle de très familier, pour nous de naturel et de proprement humain. C'est à quoi Boileau n'a pas assez songé, parce qu'il ne connaît guère les stades de cette littérature que j'appelle l'humanisme. Mais il a dit au moins sur la question une parole de bon sens.

Ce bon sens, chose curieuse, l'a fait se rencontrer avec deux hommes qui sont profondément pénétrés de classicisme et assez dédaigneux, l'un et l'autre, d'une littérature populaire : je veux parler de son ennemi, Cotin, et de son héritier, Voltaire. Cotin, dans son remarquable *Commentaire du Cantique des Cantiques*, ne disait-il pas, comme nous l'avons vu : « Vous êtes scandalisés de certaines métaphores de ce poème : c'est que vous n'y entendez rien » ? Chaque langue, en effet, exprime une civilisation particulière, et elle a un esprit à elle ; il est forcé, par suite, qu'elle ait une foule d'images qui lui appartiennent en propre et qu'il n'est pas facile de transposer dans une autre langue. Il faut bien vous représenter l'auteur du *Cantique des Cantiques* comme faisant partie d'un peuple de pasteurs et d'agriculteurs : vous trouverez alors tout naturel qu'il compare les dents de celle qu'il aime aux rustiques brebis revenant du lavoir. Il ne s'agit point de rire et de juger à la burlesque. — Cotin développait cette argumentation fort judicieuse, et la poussait même un peu loin ; il y avait là beaucoup d'esprit, avec une connaissance précise de la langue, de la littérature et de la civilisation hébraïques.

De son côté, Voltaire devait dire aux raffinés de son temps : vous trouvez Homère vulgaire, et vous êtes fort surpris par cet Achille qui, recevant ses amis, tue un mouton et le fait cuire lui-même. Mais, de nos jours, le roi Charles XII, à Bender, a fait sa cuisine pendant six mois : cela ne l'empêche pas d'être un héros. Ainsi raisonne le bon sens.

J'arrive à la partie la plus importante des réponses de Boileau. Comme je l'ai dit, elle a trait, non pas au fond de la question, mais aux bévues de Perrault, à ses contre-sens et à ses procédés de discussion. Cette façon de riposter rappelle le mot d'un vieux directeur de journal à un débutant qui lui apportait sa copie. « Comme vous me l'avez demandé, lui disait celui-ci, j'ai cherché à réfuter Monsieur un tel. — Malheureux ! lui répliqua l'autre, mais vous avez traité la question ! Dans la polémique, cela ne se fait jamais. D'abord vous ennuyez le public ; ensuite vous risquez de paraître avoir tort ». Boileau n'a pas commis cette faute : il s'est attaché, avant tout, à montrer Perrault ridicule. Cependant, lors-

que la réconciliation arriva, il fut bien obligé de regarder plus en face l'objet de leur débat. Et sa lettre à Perrault est, en effet, le texte de lui qu'il faut considérer de préférence, si l'on veut avoir sa vraie opinion sur la question. Elle se ramène à ces trois idées : 1° les anciens doivent être très grands, puisque les meilleurs d'entre les modernes les imitent ; 2° ces véritables admirateurs des anciens ne sont point, comme Perrault l'a prétendu, des hommes de collège et des pédants, mais des mondains et des grands seigneurs ; 3° il ne faut pas opposer le siècle de Louis XIV à toute l'antiquité : c'est faire la partie trop inégale ; il faut le comparer à un seul siècle de l'antiquité, par exemple au siècle d'Auguste ; dans ces conditions, l'avis de Boileau est à peu près celui de Perrault. Rien n'est plus juste que cette dernière observation. Il est, de plus, très habile d'avoir choisi, pour exemple à opposer au siècle de Louis XIV, le siècle d'Auguste, et non celui de Périclès : car, si celui-ci est supérieur au siècle d'Auguste, on voit assez que Boileau n'accorde encore à son époque que le second rang.

« Quel est donc, s'écrie-t-il, le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens ? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant ? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poètes sont redevables du succès de leurs écrits ? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque, que M. Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote ? Car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poètes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'âme des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentiments, une certaine admiration (1), dont plusieurs personnes et les jeunes gens surtout, s'accoutument souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. Enfin, Monsieur, pour finir cette période un peu longue, et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé Monsieur Racine ? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a pris les plus grandes finesses de son art ? »

(1) Voici le passage, souvent rappelé, mais dont on ignore généralement la vraie place, où Boileau caractérise, le premier, cette troisième et nouvelle forme de pathétique propre au théâtre de Corneille.

Voici maintenant le développement de cette idée, que les admirateurs des anciens, ce sont surtout ces grands seigneurs dont Perrault sollicite les suffrages.

« D'où a donc pu venir votre chaleur contre les anciens ? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré, il y a longtemps, dans le monde, quelques-uns de ces faux savants, tels que le président de vos dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui, n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les anciens que parce qu'ils sont anciens, ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine, et condamnent d'abord tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avaient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos *Parallèles*. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez et que ces gens-là n'ont point, et avec quelques arguments spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces faibles antagonistes ; et vous y avez si bien réussi que, si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeurait ; ces faux savants n'ayant pu, et les vrais savants, par une hauteur peut-être un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius, les Pararedus, les Menagius, ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron et Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre ; ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que, s'il fallait nécessairement vous en citer ici quelques-uns, je vous étonnerais peut-être par les noms illustres que je mettrais sur le papier ; et vous y trouveriez non seulement des Lamoignon, des d'Aguesseau, des Troisième, mais des Condé, des Conti et des Turenne. »

C'est là ce qu'on appelle se battre à coup d'autorités ; mais il faut avouer que celles-là sont très fortes. Enfin Boileau expose

que Perrault doit comparer le siècle de Louis XIV à un seul siècle de l'antiquité, et il lui montre comment une telle comparaison doit être faite.

« ... Quand je viendrais au siècle d'Auguste, je commencerais par avouer sincèrement que nous n'avons point de poètes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron, je conviendrais que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite-Live et les Salluste ; je passerais condamnation sur la satire et sur l'épigramme, quoiqu'il y ait des satires de Régnier admirables, et des épigrammes de Voiture, de Sarrasin, de la Comtesse de la Suze, d'un agrément infini. Mais, en même temps, je ferais voir que, pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauraient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le *Thyeste* de Varius et la *Médée* d'Ovide. Je ferais voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siècle-là des poètes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvint, les Plaute, les Cécilius et les Térence étant morts dans le siècle précédent. Je montrerais que, si, pour l'ode, nous n'avons point d'auteurs si parfaits qu'Horace qui est leur seul poète lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feraient peut-être pas dans la balance un poids de mérite moins considérable que les cinq livres d'*Odes* qui nous restent de ce grand poète. Je montrerais qu'il y a des genres de poésie où non seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont pas même connus : comme, par exemple, ces poèmes en prose que nous appelons *Romans*, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne saurait trop estimer, à la morale près, qui y est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes. »

On ne saurait mieux dire ni mieux penser. Que signifie, après cela, l'argumentation de Fontenelle ? Boileau lui disait : je reconnais que la nature est aussi féconde en notre temps qu'elle l'a été autrefois, et je vous accorderai, par exemple, que notre siècle vaut, compensations faites, le siècle d'Auguste. Mais il ne s'agit pas de cela. Il s'agit de savoir si nous, modernes, depuis notre sortie de la longue nuit du moyen âge, c'est-à-dire depuis cent cinquante ans à peine, nous valons tous les anciens pris en masse. C'est cela, et cela seul, que je nie formellement.

Et maintenant, sur les trois questions que j'ai posées au com-

mencement de cette enquête : l'humanité est-elle dans un progrès constant et indéfini ? L'imitation des anciens ne constitue-t-elle pas, comme procédé et comme habitude d'esprit, de graves inconvénients ? Les modernes, professant une religion supérieure à celle des anciens, ne doivent-ils pas avoir, par cela même, un génie littéraire supérieur ? Sur ces trois questions Boileau est absolument muet. Je voudrais, en finissant, les examiner d'un peu près.

Au sujet de l'imitation des anciens, je rappellerai d'abord cette phrase de notre auteur, que je citais tout à l'heure : « Pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé Monsieur Racine ? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a pris les plus grandes finesses de son art ? » Je ne sais si, par trop d'amitié pour Boileau, je lui fais dire plus qu'il n'a pensé. Mais il me semble bien qu'il a évité à dessein dans ce passage le mot *imiter* ; et je l'en félicite, car la vérité en cette matière, comme je l'ai exposé maintes fois, c'est qu'il ne faut imiter personne ; il est bon seulement et très utile d'avoir lu et étudié à fond, il y a longtemps, et les anciens, et les meilleurs des modernes, de façon à en avoir, au moment d'écrire, l'esprit comme nourri et fécondé et plus propre à produire des œuvres durables. C'est quelque chose de semblable que veut exprimer Louis Veillot, lorsqu'il dit, à propos de la sensibilité de Racine :

Le poète est celui qui pleure ;  
 Non pas que je trouve à mon gré  
 L'élégiaque et le navré  
 Qui verse des larmes à l'heure ;  
 Nul pleureur n'a jamais pleuré.  
 Mais comme, sous peine que tout meure  
 L'eau dort en l'épaisseur du pré,  
 Ainsi, dans l'artiste inspiré,  
 Le trésor des larmes demeure.  
 Ainsi Jean Racine a pleuré.

L'érudition, la connaissance des sensibilités et des génies divers, c'est l'eau qui dort dans l'épaisseur du pré, c'est ce qui nous rend féconds, puissants ; mais, au moment d'écrire, il faut l'avoir comme oublié et fait passer de sa mémoire dans son cœur et dans son esprit, car ce qu'on nous demande alors, c'est l'expression seule de notre moi. Dans son admirable lettre à Huet, La Fontaine exprime une théorie semblable. Il n'est point du tout de ceux qui se précipitent sur l'antiquité, comme dit Michelet, les ongles et les mains avides, pour en arracher des lambeaux. Il dit : je lis tout, et je tâche de faire du miel de toute chose. Voilà



la bonne imitation, celle que j'appelle l'*innutrition*. Cependant il ajoute : si je trouve dans l'antiquité quelque trait aimable, quelque joli mot, je le transporte dans mes écrits, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,

Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

Et, en fait, il imite un peu trop, à mon goût ; malgré la perfection de sa forme, il est un peu alexandrin. Pour ma part, je défendrai même cela. Connaissez tout ce qu'on peut connaître, dirai-je aux écrivains : votre conscience d'hommes s'en élargira ; mais ne nous faites ni des copies, ni des transpositions.

Quant à la question du progrès indéfini, je citerai ici le passage de Pascal, sur lequel les partisans de cette opinion s'appuient. Il me semble être tout à fait dans la vérité, à la fois par ce qu'il dit et par ce qu'il ne dit pas.

« Les secrets de la nature sont cachés ; quoiqu'elle agisse toujours, on ne découvre pas toujours ses effets ; le temps les révèle d'âge en âge, et, quoique toujours égale en elle-même, elle n'est pas toujours également connue. Les expériences qui nous en donnent l'intelligence multiplient continuellement ; et, comme elles sont les seuls principes de la physique, les conséquences multiplient à proportion. C'est de cette façon que l'on peut aujourd'hui prendre d'autres sentiments et de nouvelles opinions sans ingratitude pour les anciens, puisque les premières connaissances qu'ils nous ont données ont servi de degrés aux nôtres, et que dans ces avantages nous leur sommes redevables de l'ascendant que nous avons sur eux ; parce que, s'étant élevés jusqu'à un certain degré où ils nous ont portés, le moindre effort nous fait monter plus haut, et avec moins de peine et moins de gloire nous nous trouvons au-dessus d'eux. C'est de là que nous pouvons découvrir des choses qu'il leur était impossible d'apercevoir. Notre vue a plus d'étendue, et, quoiqu'ils connussent aussi bien que nous tout ce qu'ils pouvaient remarquer de la nature, ils n'en connaissaient pas tant néanmoins, et nous voyons plus qu'eux.

« Cependant il est étrange de quelle sorte on révère leurs sentiments. On fait un crime de les contredire et un attentat d'y ajouter, comme s'ils n'avaient pas laissé de vérités à connaître. N'est-ce pas là traiter indignement la raison de l'homme, et la mettre en parallèle avec l'instinct des animaux, puisqu'on en ôte la principale différence, qui consiste en ce que les effets du raisonnement augmentent sans cesse, au lieu que l'instinct demeure toujours dans un état égal ?... L'homme est dans l'ignorance au premier âge de sa vie ; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès : car il tire davantage non seulement de sa propre expérience,

mais encore de celle de ses prédécesseurs, parce qu'il garde toujours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois acquises, et que celles des anciens lui sont toujours présentes dans les livres qu'ils en ont laissés. Et, comme il conserve ces connaissances, il peut aussi les augmenter facilement ; de sorte que les hommes sont aujourd'hui en quelque sorte dans le même état où se trouveraient ces anciens philosophes, s'ils pouvaient avoir vieilli jusqu'à présent, en ajoutant aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. De là vient que, par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continu progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes ; car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse dans cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés ? Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses, et formaient l'enfance des hommes proprement ; et, comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. »

Voilà ce fameux passage, pierre angulaire de tous ceux qui prétendent que les littératures modernes doivent être supérieures aux anciennes : il y est constamment question de sciences, et pas une seule fois de littérature. En littérature, en art, dans tout ce qui est création de l'esprit, on ne peut en effet dire ni qu'il y a progrès nécessaire, ni qu'il y a décadence fatale. C'est là que l'esprit souffle où il veut. Au bout du compte, ce qu'il faut penser de la querelle des anciens et des modernes, c'est qu'elle est vaine et puérite.

Il nous resterait à parler du progrès qui peut tenir à la supériorité des religions. C'est une question qui mérite d'être étudiée à part ; je la traiterai dans une leçon suivante, à propos du merveilleux qui convient à l'épopée.

C. B.

## Démosthène. — Sa conception de l'orateur; son jugement sur le peuple athénien

Cours de M. ALFRED CROISSET,

*Doyen de la faculté des lettres de l'Université de Paris.*

Nous avons vu avec quelle éloquence et quelle hardiesse de pensée Démosthène expose sa conception des devoirs de l'orateur, tenu à la franchise dans ce gouvernement de la parole, et les conditions de cette franchise; ce qu'il dit ensuite de l'honnêteté, qui empêche que la pensée soit altérée par un sentiment autre que celui des intérêts de la patrie.

En parlant ainsi, Démosthène trace son propre portrait : il n'en fait jamais de plus généraux. Il parle toujours avec précision; il donne des conclusions positives, avec des chiffres, des vues pratiques. Quelques-uns de ses contemporains présentent à la foule tout autre chose. Vous vous rappelez, dans le parti de la paix, Démaïde, qui se vantait d'arriver presque toujours à moitié ivre à l'assemblée et qui ne se sentait jamais plus éloquent que lorsqu'il était excité par le vin. Cette éloquence du corps est tout l'opposé de l'éloquence intellectuelle de Démosthène, qui ne se contente pas du *pectus*, de la chaleur de cœur, mais qui y joint des études minutieuses et précises. Quant à ce qui est de la probité, rappelez-vous l'indifférence que Démosthène constate chez le peuple à l'égard de cette qualité chez ses conseillers. On considère comme des tours bien joués, amusants, presque excusables, des actes qui sont moralement des infamies; tout cela passe inaperçu.

Il reste une troisième qualité sur laquelle Démosthène insiste : c'est le courage proprement dit. Il ne suffit pas de savoir ce qu'on doit proposer dans l'assemblée et d'avoir les mains nettes; il faut encore avoir le courage de dire au peuple des vérités désagréables; car l'orateur qui tient à être utile doit presque toujours obliger ses concitoyens à faire des efforts, à renoncer à leurs habitudes. Il est dans la situation contradictoire d'avoir à s'appuyer sur l'assemblée du peuple et d'être obligé de la contrarier, puisqu'il a des reproches à lui faire. Démosthène est revenu sans

cesse sur cette qualité indispensable. Si l'on n'a pas le courage, on n'est qu'un sycophante ; quand on le possède, on est un véritable conseiller du peuple. Cette distinction entre le conseiller du peuple et le sycophante, il l'a exprimée en partie dans le *Discours sur la Couronne*, et c'est là peut-être qu'on trouve le plus nettement marquée cette opposition. Qu'est-ce qu'un sycophante ? A l'origine, c'est essentiellement le dénonciateur qui critique ceux qui ont introduit en contrebande des marchandises en Attique et notamment des figues. A partir du v<sup>e</sup> siècle, c'est une sorte de dénonciateur toujours dans l'intérêt du fisc, mais en même temps dans un intérêt plus particulier, le sien. C'est l'orateur qui traite les idées générales dans l'intention de faire du tort à ses adversaires et de les déconsidérer ; c'est l'homme qui introduit dans la vie politique des querelles personnelles. Le mot est pris toujours en mauvaise part. Démosthène l'applique à un certain rôle de l'orateur politique, rôle qu'il définit avec précision dans le passage cité. Le sycophante, c'est celui qui, au lieu de prévoir ce qu'il faut faire, garde le silence dans les moments difficiles, et qui, plus tard, quand d'autres ont eu le courage de parler et qu'il est, lui, bien tranquille, attaque ceux qui se sont ainsi mis en avant, et se sont rendus responsables de toute leur personne devant le peuple (§ 189). « Entre le conseiller et le sycophante, si opposés en tout, il est une différence essentielle : l'un déclare son avis avant l'événement, se livre comptable au temps, à la Fortune, à ceux qu'il persuade, au premier venu ; l'autre s'est tu quand il fallait parler ; un revers arrive, il pousse le cri de la haine. C'était donc, je le répète, l'heure du citoyen zélé, le moment des sages conseils, je m'avancerai même jusqu'à dire : si, aujourd'hui encore, on peut indiquer un parti meilleur que le mien, un autre parti possible, je m'avoue coupable. Oui, que l'on découvre à présent quelque projet d'une utile exécution pour ce temps, je le déclare, je devais l'apercevoir ; mais, s'il n'en est point, s'il n'en fut jamais, si nul ne peut en montrer un seul, même en ce jour, que devait faire le conseiller du peuple ? »

Cette définition du sycophante est partout chez Démosthène ; et, sans multiplier les exemples, nous pouvons citer encore deux passages dans lesquels cette idée du courage, indispensable à l'orateur, est exprimée avec une force et une clarté admirables. Dans la 3<sup>e</sup> *Philippique*, il y a deux phrases où cette idée se retrouve. La première est au début, dans l'exorde. On y remarque l'habitude de gourmander le peuple avec une surprenante âpreté. Démosthène ne cherche pas à dissimuler ; il considère

que, s'il y a quelque moyen d'agir sur la mollesse de ses concitoyens, ce ne peut être que de dire les choses telles qu'elles sont, sans le moindre ménagement. Il commence donc par déclarer : « Athéniens, vos affaires vont si mal, elles en sont arrivées à un tel point que, si tous ceux qui sont montés à cette tribune avaient pris à tâche de vous conseiller la conduite la plus funeste et que vous eussiez voté leurs propositions, la situation ne serait pas plus mauvaise ». Et il en donne la raison. Pourquoi cette série de mesures, plus folles les unes que les autres ? C'est que tous ceux qui sont montés à la tribune n'ont jamais eu qu'un seul objet : flatter le peuple au lieu de lui dire la vérité, se ménager sa faveur en entrant dans ses préjugés (§ 2). « Il y a peut-être bien des causes de cet état de choses, et il ne serait pas exact de dire que c'est une ou deux causes particulières qui ont amené les affaires au point où elles en sont ; mais il y en a une qui y a contribué plus que tout le reste, et, si vous voulez bien examiner les choses comme il faut, vous la trouverez : c'est qu'il y a des hommes qui aiment mieux plaire au peuple que de proposer le parti le plus utile ». Et il expose les raisons pour lesquelles ils recherchent ainsi la faveur du public : « Quelques-uns d'entre eux, tout heureux d'un état de choses qui leur procure avantages et réputation, n'ont aucun souci de l'avenir ». Isocrate avait déjà dit quelque chose d'analogue dans l'*Aréopagétique*, dans le *Discours sur la Paix*. Et ailleurs : « Vous n'écoutez que les orateurs qui ne songent qu'à vous plaire et qui prolongent une situation où ils trouvent leur avantage, sans s'occuper de vous tirer d'embarras. » — « Ils s'imaginent, dit Démosthène, que vous n'avez pas de raisons d'avoir plus de souci de l'avenir qu'ils n'en ont eux-mêmes. D'autres passent leur temps à calomnier et à accuser ceux qui se sont mêlés aux affaires, et font si bien qu'ils changent toutes nos difficultés avec Philippe en querelles intestines ; cependant, Philippe peut dire et faire tout ce qui lui plaît ». Voilà ce qui se passe : les querelles personnelles, les égoïsmes mesquins conduisent les orateurs à ne chercher que les applaudissements immédiats, source de gloire et même de fortune matérielle. Un peu plus loin (§ 63), Démosthène revient à cette idée à propos de ce qui s'est passé à Erétrie, à Olynthe et ailleurs, dans les autres villes qui ont osé résister à Philippe et qui ont succombé. « Vous avez là, dit-il aux Athéniens, un exemple tragique. Ces cités qui pouvaient maintenir leur liberté intacte, vous les avez vues vaincues par Philippe. Cherchez donc ce qui les a perdues et ne les imitez pas... Elles sont tombées, parce que, dans chacune d'elles, à côté de quelques hommes qui leur conseillaient des

partis énergiques, mais douloureux, il y en avait d'autres qui les encourageaient à garder leur apathie, et qu'elles ont cru plus volontiers ceux-ci dont les conseils étaient agréables et faciles à suivre. Toutes ont péri par l'engourdissement de la volonté : le devoir de l'orateur est donc de dire la vérité courageusement.

Dans le *Discours sur la Chersonèse* (350-349), prononcé au moment où Philippe devient de plus en plus menaçant, Démosthène, après des conseils très vigoureux, semble hésiter dans ses conclusions (§ 68 sqq.) ; et la raison de cette hésitation, c'est qu'il y a à Athènes des lois très sévères qui interdisent de toucher au *théoricon*, et il n'ose pas proposer ouvertement l'emploi de ces fonds pour les besoins de la guerre. Un des sycophantes pourrait l'accuser d'illégalité, et, à l'aide de cette accusation se débarrasser à tout jamais de lui en lui interdisant la vie publique? C'était très grave. Il ne peut aborder la difficulté de front, et cependant il veut parler et amener le peuple à réfléchir de façon qu'un orateur puisse enfin proposer la mesure décisive avec chance de réussir : « Le premier venu, dit-il, qui monte à la tribune me crie : *Eh ! quoi ? tu ne veux pas, à tes risques et périls, proposer le décret de guerre ! Quelle timidité ! Quelle lâcheté !* — Téméraire, impudent, effronté, je ne le suis point, je ne saurais l'être ; toutefois, je m'estime bien plus courageux que tous ces intrépides hommes d'Etat. Juger, confisquer, récompenser, accuser sans égards pour les intérêts de la patrie, cela ne demande aucun courage. Quand on a pour sauvegarde l'habitude de vous courtiser à la tribune et dans l'administration, la hardiesse est sans péril. Mais, pour votre bien, lutter souvent contre vos volontés, ne vous flatter jamais, vous servir toujours, embrasser la carrière politique où le succès dépend plus de la fortune que des calculs, et se rendre responsable des calculs et de la fortune, voilà l'homme de cœur ! Voilà l'utile citoyen ! Tels ne sont pas ces flatteurs qui ont sacrifié les plus grandes ressources de l'Etat à vos faveurs d'un jour. Je suis si loin de les envier, de les considérer comme de dignes Athéniens, que, si l'on me demandait : *quel bien as-tu fait à ta patrie*, je ne citerais ni les vaisseaux équipés à mes frais, ni mes fonctions de chorège, ni mes contributions, ni les prisonniers que j'ai rachetés, ni d'autres services pareils ; je répondrais en deux mots : mon administration ne ressembla jamais à celle de ces hommes. Pouvant, comme tant d'autres, accuser, demander pour celui-ci une récompense, des confiscations contre celui-là, jamais je ne m'y abaissai, jamais l'intérêt ou l'ambition ne m'y poussa. Loin de là, je persévère dans des conseils qui, en me

laissant au-dessous de beaucoup de citoyens, vous élèveraient, si vous les suiviez, au-dessus de tous les peuples ». Au fond, le plus grand service que Démosthène prétend avoir rendu à l'État, c'est d'avoir toujours dit la vérité, quoi qu'il pût lui en advenir.

Nous avons vu l'idéal que Démosthène se fait de l'orateur ; au lieu de cela, que trouve-t-il dans la réalité ? Beaucoup de sycophantes, uniquement préoccupés de plaire au peuple. Aussi les attaque-t-il sans cesse (§ 30 et 99). « La véritable cause de tous vos maux, dit-il, c'est cette armée d'orateurs qui ne disent jamais la vérité ». Et il trace un très beau tableau de cette éloquence funeste. Pour ce qui regarde les chefs du peuple, si nous cherchons les conclusions qui ressortent de tout cela, nous verrons qu'à très peu d'exceptions près la démocratie athénienne manque de chefs. Le personnel politique qui la dirige se borne à deviner ses tendances, à les flatter et à s'assurer ainsi influence, gloire et richesse, sans aucun souci des devoirs qui lui incombent.

En présence d'un jugement aussi sévère, il faut faire quelques observations. Disons, pour commencer, qu'il est d'accord avec le jugement de tous ceux que nous avons déjà consultés. Thucydide ne trouve à excepter de la condamnation qu'il porte contre les hommes d'Etat d'Athènes que le seul Périclès, homme absolument désintéressé, d'une hauteur d'esprit incomparable et qui voit clairement les lois permanentes de la politique athénienne. Les autres sont suspects dans leur moralité personnelle ou entachés d'incapacité d'esprit. Xénophon nous montre aussi l'incapacité universelle, qui fait que tous ceux qui obtiennent la faveur du peuple sont des ignorants, et que les gens vraiment intelligents ne peuvent atteindre la place à laquelle ils auraient droit. Isocrate juge aussi très sévèrement les hommes d'Etat. Démosthène ne le cède en rien à aucun d'eux à ce point de vue. En quoi l'histoire des choses contemporaines peut-elle donner tort ou raison à Démosthène ? Quels étaient ces personnages qu'il juge si sévèrement ?

D'abord il est certain que Démosthène enveloppe dans ce jugement tous les orateurs du parti de la paix, opposé au sien. Cela nous impose une certaine prudence dans l'appréciation de ses jugements particuliers. Rappelez-vous ce qu'on a dit des différents orateurs du parti de la paix. Il y en a d'absolument suspects comme Eschine et Démade ; mais Eschine est simplement suspect ; Démade, cynique, reconnaît franchement toutes les vilenies qu'on lui attribue et s'en fait une parure. Eubule n'est qu'un personnage médiocre, bon administrateur, bon financier, qui ne se préoccupe que des intérêts matériels d'Athènes, ce qui n'est pas

tout pour une ville si glorieuse. Sa politique consiste à ne pas ajouter de nouvelles dépenses aux anciennes, qui ne s'élèvent pas très haut et permettent d'entretenir le *théoricon*. Seul dans le parti, Phocion ne tombe pas sous le coup des reproches de Démosthène et peut être mis en balance avec lui. Ce n'est pas un flatteur du peuple ; mais, par un excès de scepticisme à l'égard de la volonté, de la valeur morale du peuple, il arrive d'une autre façon au même résultat : il juge inutile de lui demander des efforts, et il obtient des succès, parce qu'il ne demande rien de difficile.

Mais, à côté de Démosthène, il y a des hommes qui tiennent une place dans le parti de l'action : Lycurgue et Hypéride. Ils ne sont à aucun degré visés par Démosthène dans la peinture du sycophante. Remarquez que de ces deux orateurs l'un ressemble, à certains égards, par la hauteur d'intégrité et de volonté, à Démosthène : c'est Lycurgue ; mais il entre tard dans la politique. Au moment de la bataille de Chéronée, il ne joue encore qu'un rôle effacé ; il n'entre donc pas en ligne de compte.

Quant à Hypéride, qui fait adopter des mesures énergiques au moment de Chéronée, c'est un homme capable d'impulsions généreuses ; mais il lui manque la force morale, qui fait qu'au lieu de deux ou trois belles impulsions on a constamment le courage de reprendre la tâche quotidienne. C'est un épicurien avant Epicure ; il aime la vie large et facile ; il est capable de beaux mouvements, pourvu qu'ils n'exigent pas trop d'efforts.

Nous arrivons à cette conclusion, que les jugements historiques de Démosthène, si sévères, sont malheureusement fondés. Soit que nous écoutions l'orateur lui-même, soit que nous consultions les historiens et les philosophes qui voient les choses de plus loin et jugent de plus haut, nous finirons toujours par reconnaître que le peuple a besoin de chefs, et que ces chefs font défaut. Si, de temps en temps, il en apparaît un, ses lieutenants pèchent par les défauts que nous avons signalés, l'imprévoyance, le scepticisme, le désir d'exercer par la parole une impression immédiate sur la foule, sans se soucier des conséquences lointaines. La grandeur morale, chez un véritable conseiller du peuple, est absolument l'exception.

Nous avons vu avec quelle franchise Démosthène dit aux orateurs et aux hommes d'Etat leurs vérités. On sent que le témoin qui parle a dit les choses comme il les a vues et qu'il parle par expérience. Ce n'est là qu'un tableau incomplet : Démosthène a dit aussi la vérité au peuple. Il l'a peinte d'une façon aussi vivante, aussi sévère, tantôt en psychologue et tantôt en philosophe politique, quand il s'est attaché aux conséquences des institutions



athéniennes. C'est cette peinture si complète, si violente quelquefois, qu'il nous faut parcourir.

Le premier point que nous examinerons touche plus à la philosophie politique qu'à la psychologie. Le seul résultat pour Athènes du fait qu'elle est une démocratie, c'est que toutes les questions y sont longuement discutées avant d'être résolues, et que toute action est le résultat de délibérations antérieures. En un sens, c'est une grandeur, puisque cela développe la valeur de l'individu ; mais cette grandeur même n'est pas sans inconvénients, et ce sont ces inconvénients pratiques, vus par Démosthène en homme d'Etat, qu'il s'agit de montrer.

Démosthène est souvent revenu sur cette idée, que la situation d'Athènes en face de Philippe est très difficile. Chez Philippe, les résolutions sont prises de suite et exécutées sur-le-champ ; il y a une volonté une. A Athènes, au contraire, en vertu de la constitution, il y a des difficultés de toutes sortes, qui, à beaucoup d'égards, ont un principe noble, mais qui compliquent sa tâche et contre lesquelles elle doit lutter. Il y a là un ordre de choses qui exige de la part de chacun plus d'activité. Deux passages surtout sont à signaler pour la vivacité de la peinture et pour l'éloquence. Dans le premier (*Disc. sur la fausse Ambassade*, § 227), Démosthène oppose l'unité de la volonté et de l'action chez Philippe à la multiplicité, la diversité, les hésitations de cet être collectif, le peuple athénien. « Pourquoi devons-nous agir avec une énergie plus grande que notre adversaire ? C'est que lui n'a qu'un seul corps et une seule âme ; il met tous ses sentiments dans son amitié pour ses partisans, dans sa haine pour ses ennemis. Chez nous, au contraire, chacun ne met pas en première ligne son amitié pour ceux qui font le bien de la cité ou sa haine pour ceux qui causent le malheur d'Athènes. Il y a d'autres sentiments qui combattent ceux-là, qui sont quelquefois les plus forts, et par lesquels vous êtes entraînés souvent hors de la droite voie : ce sont la pitié, la jalousie, la colère, la faiblesse qui fait qu'on veut être agréable à qui vous supplie, et puis mille autres choses encore. Et, quand on échapperait à tous ces inconvénients, échapperait-on à ceux qui ne peuvent souffrir un honnête homme ? L'erreur commise par chacun de vous aboutit au dommage collectif de la cité tout entière. »

Dans l'autre passage, d'un caractère plus pratique et plus intéressant, Démosthène nous fait toucher du doigt les obstacles que rencontre, à Athènes, une décision pour se transformer en acte. Il faut d'abord que le Sénat se rassemble, entende un rapport sur toutes les questions ; il faut ensuite que le Conseil rédige un *pro-*

*bouleuma* (projet de décret), transmis par les Cinq Cents à l'assemblée du peuple; puis, quand ce programme a été mis à l'ordre du jour, il faut convoquer l'assemblée, ce qui ne se peut faire qu'au moment où la loi établit qu'il est régulier de la convoquer. Pendant la *prytanie*, certains jours sont réservés pour certaines affaires. Il y a quatre réunions régulières; on en fait de supplémentaires en cas de besoin. Le temps pour traiter une affaire urgente est forcément très restreint. Philippe profite de tous ces retards pour agir plus activement et prévenir ses ennemis. Démosthène a raison, et le peuple ne peut que le reconnaître. « Après toutes ces délibérations, les difficultés deviennent plus sérieuses. Il faut alors que ceux qui proposent un parti utile et juste, l'emportent et triomphent après discussion de l'opposition qui leur est faite par des gens que dirigent l'ignorance et la méchanceté. Ce n'est pas tout. Supposez que cette discussion s'est heureusement terminée par le succès de l'orateur, qui donne les meilleurs conseils; après cela, lorsque le vote est rendu et que la majorité est d'avis que la proposition est conforme au bien de la cité, il faut encore accorder du temps à la faiblesse, à l'impuissance de la multitude, pour qu'elle se procure ce dont elle a besoin pour exécuter les résolutions prises. » Avant l'exécution du décret, il y a une foule de choses à faire; et le développement tend à montrer l'importance qu'il y a, pour l'orateur honnête, et non pour Eschine, à dire la vérité au peuple, et à la dire vite, pour ne pas ajouter de nouveaux délais aux délais inévitables. Quand on rattache ce passage au précédent, sur la multiplicité des volontés athéniennes, et à l'idée toujours présente de l'activité de Philippe, on sent dans quelle angoisse patriotique Démosthène se trouve, d'un bout à l'autre de sa carrière d'homme d'Etat. Il ne peut presque rien contre ces fatalités. Le peuple athénien ne peut guère qu'abrèger ces délais, ne pas ajouter ses propres fautes aux inconvénients de la constitution.

En dehors des difficultés de cette sorte, il y a d'autres obstacles, d'ordre plutôt moral, psychologique, sur lesquels Démosthène n'est pas moins précis et pressant. Ce qui fait que ses discours gardent de la vie et de l'intérêt pour nous, c'est qu'au delà de l'événement qui ne nous intéresse plus, il y a une vérité d'intérêt permanent, l'observation largement humaine, qui se montre à chaque page.

Ce que Démosthène relève d'abord dans cette démocratie athénienne, c'est l'esprit d'individualisme. C'est alors une nouveauté; non pas que les Grecs n'aient pas été tels à toutes les époques: ni Athènes ni la Grèce n'ont jamais eu la forte discipline qu'on trouve

à Rome et qui étonne Polybe ; cependant, le mal qui provient de l'excès de l'individualisme n'est pas un mal de tous les temps de l'histoire grecque ; il y a un progrès, un changement dans ce sens, à mesure qu'on descend le cours des siècles. Au v<sup>e</sup> siècle, la vie collective est beaucoup plus forte qu'au iv<sup>e</sup>. Au vi<sup>e</sup> et au début du ve, lors des guerres médiques, quand la constitution est encore aristocratique, lorsque les idées directrices de la minorité qui gouverne et de la majorité qui obéit sont les idées traditionnelles, il y a une facilité de cohésion très grande ; mais ensuite, dans le plein épanouissement de la démocratie, la direction passe aux mains de tous ; cette multitude, qui collabore à l'action commune, est beaucoup moins homogène que cent ou deux cents ans plus tôt. Une révolution dans les mœurs s'est opérée ; les idées qui ont fait l'unité de la Grèce sont battues en brèche ; ce conflit aboutit à un scepticisme général. Les esprits sont déséparés, incapables de se rejoindre grâce à ce fonds commun d'idées qui était l'âme d'une cité. Les acteurs sont donc plus nombreux et en même temps plus divers ; ils sont plus sceptiques et dirigés par des principes qui ne sont pas d'accord entre eux. Le principe de l'intérêt individuel prend de plus en plus de force au détriment des autres. Les sophistes sont pour beaucoup dans cette transformation. D'après eux, la vérité nous échappe. Les dieux existent-ils ? On ne peut ni le savoir ni le démontrer ; ce qui est utile, c'est d'être le plus fort, d'avoir de l'argent ; la tendance unanime, c'est de chercher l'intérêt particulier de l'individu. La révolution qui conduit à l'individualisme est complète, au temps de Démosthène. Dans cette période de lassitude où les âmes sont tombées après la guerre du Péloponèse, où elles ne sont plus soutenues par la pensée de la gloire collective de la cité, chacun retourne à ses affaires ; les préoccupations égoïstes prennent la première place dans les esprits, et c'est pourquoi Démosthène, qui s'y heurte sans cesse, les dénonce continuellement sans se lasser jamais ; c'est pourquoi Phocion répond, lorsqu'on lui demande quand il fera la guerre : *« Quand les orateurs ne feront plus de gains illicites, quand les jeunes gens se décideront à garder leurs rangs et les riches à contribuer aux frais de la guerre »*.

Démosthène constate les mêmes faits ; mais il aboutit à des conclusions différentes. Phocion est pessimiste, découragé ; Démosthène dit : changeons tout cela ; luttons contre ces faiblesses, ces mauvais instincts ; rejetons l'égoïsme qui nous dévore, et reprenons les vertus qui ont fait notre force. C'est la peinture de cet état moral, la psychologie pénétrante de Démosthène, qui fait la vérité et l'intérêt de son éloquence. Prenons pour exemple la 1<sup>re</sup> *Philippique*,

véritable programme politique, plein de jeunesse, d'optimisme, de clairvoyance encore non mélangée de mélancolie ; voici comment Démosthène parle de cet individualisme qui pousse les Athéniens à se dérober aux ennuis que leur imposerait l'accomplissement des devoirs civiques (§ 7) : « Si, à votre tour, Athéniens, vous voulez aujourd'hui, puisque vous ne l'avez pas fait plus tôt, régler votre conduite sur le même principe que Philippe ; si chacun, écartant tout subterfuge, s'empresse de subvenir, selon son pouvoir, aux besoins publics, les riches par des contributions, les jeunes en prenant les armes ; en un mot, si vous êtes résolus à ne dépendre que de vous-mêmes ; si chaque citoyen ne se berce plus de l'espoir qu'en ne faisant rien, il verra son voisin agir pour lui : alors, avec l'aide des dieux, vous recouvrirez vos possessions, alors vous réparerez les malheurs de votre négligence, alors vous châtierez cet homme. » Voilà le premier reproche que Démosthène adresse constamment au peuple. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini ; le peuple est égoïste, indolent ; chacun ne pense qu'à son intérêt particulier et compte que le voisin fera sa tâche pour lui. Nous verrons, la prochaine fois, quels sont les autres reproches que Démosthène lance contre ses contemporains et qui nous font pénétrer si profondément dans l'âme des Athéniens du IV<sup>e</sup> siècle à son déclin.

F. A.

---

## Pline le Jeune. -- Ses libéralités

---

Cours de M. JULES MARTHA,

*Professeur à l'Université de Paris.*

---

J'ai signalé les principaux traits du caractère de Pline. Nous avons vu combien il avait d'optimisme ; combien il était aimable et facile dans ses relations ; combien il était disposé à rendre service à tous ses amis, à ceux qui étaient au-dessus de lui comme aux autres. Nous avons vu, en particulier, qu'il savait être, à l'occasion, très généreux pour ses serviteurs et pour ses affranchis.

Sur ce dernier point, il est nécessaire de revenir, parce que c'est un trait saillant de son caractère et parce que lui-même, qui

semble avoir voulu nous donner dans ses lettres l'indication du jugement que la postérité devrait porter sur lui, a beaucoup insisté sur ses libéralités, et en a dressé, pour ainsi dire, le catalogue.

Elles sont de deux sortes : il y a celles qui s'adressent à une seule personne, et celles qui sont faites à une collectivité, à une ville par exemple. Il a conservé toutes les lettres qui en rappelaient le souvenir. Le premier en date de ses bienfaits privés est pour récompenser sa nourrice, qui était probablement, selon l'usage des familles romaines, une ancienne esclave, *verna*, née dans la maison même de son maître. Pline a dû faire ce cadeau dès qu'il est entré en possession de sa fortune : la lettre 3<sup>e</sup> du livre VI, dans laquelle il en parle, se rapporte à une époque postérieure ; il y raconte qu'il a fait *autrefois* don d'une terre à sa vieille nourrice ; ce don n'était pas insignifiant : il avait la valeur de cent mille sesterces, c'est-à-dire, d'un peu plus de vingt et un mille francs. Mais il se trouve que, dans la suite, soit à cause de la nature même de la terre, soit par suite d'accidents climatologiques, cette propriété a rapporté beaucoup moins qu'elle ne devait. C'est pourquoi, voulant assurer la perpétuité de son bienfait, Pline s'est adressé à un ami qui est voisin de sa nourrice, et il le remercie par cette lettre d'avoir bien voulu surveiller l'exploitation de cette terre et de lui avoir rendu sa première fertilité.

Par la lettre 19<sup>e</sup> du livre I<sup>er</sup> nous voyons qu'il fait profiter de sa libéralité son ami Romanus. Il écrit souvent à ce personnage ; c'est un camarade d'enfance, ils ont joué ensemble, ils ont pêché de compagnie sur les bords du lac de Côme (quand on a pêché ensemble, on s'en souvient toute sa vie). Ils ont étudié avec les mêmes maîtres. D'ailleurs leurs familles étaient liées. Plus tard, ils se retrouvent, et sont très heureux de se revoir souvent. Or, ce Romanus ne pouvait appartenir qu'à la noblesse provinciale, c'est-à-dire qu'il ne pouvait exercer de magistrature que dans sa province, parce qu'il n'avait que cent mille sesterces de revenus. Il en fallait trois cent mille de plus pour faire partie de la noblesse romaine. Ne les ayant pas, Romanus avait borné son ambition à rester à Côme. Mais Pline ne l'entend pas ainsi. Il écrit donc à son ami pour lui dire qu'en raison de leur ancienne amitié et des souvenirs qui les attachent l'un à l'autre, il croit devoir lui donner les trois cent mille sesterces qui lui manquent. Et il ajoute : « Je crois que vous ne me refuserez pas. Notre ancienne amitié m'est garante que tout ce que je fais pour vous, vous l'accepterez de bon cœur. »

Ailleurs (VI, 32), il s'adresse à un certain Quintilien, qui n'est pas,

quoiqu'on l'ait prétendu, le célèbre rhéteur ; car le rhéteur n'avait pas de fille, et celui-ci en a une, laquelle doit se marier avec un personnage d'un certain rang. Elle n'a pas beaucoup de dot. Pline écrit donc à son père : « Je sais que vous êtes très riche des biens de l'âme, mais que vous l'êtes beaucoup moins que vous ne le voudriez des biens de la fortune. Je prends donc sur moi une partie de vos obligations, et, comme un second père, je donne à votre chère fille cinquante mille sesterces. Je ne me bornerais pas là si je n'étais persuadé que la médiocrité de ce petit présent pouvait seule obtenir de vous que vous l'acceptiez. » On voit comme il ménage les susceptibilités, tout en faisant des cadeaux considérables.

Une autre libéralité importante est celle dont est l'objet Corellia. C'était la sœur de Corellius, ami très intime de Pline et son voisin à Côme, qui avait facilité de tout son crédit la carrière de notre auteur. Pline parle de ce Corellius comme de son directeur, *rector*, et de son maître, *magister*. C'était un stoïcien : se sentant très malade, il s'est laissé mourir de faim. Corellia, de son côté, avait été une amie très intime de la mère de Pline, et elle avait épousé un ami et un compatriote de Pline. Or, un jour, notre auteur apprend, dans une conversation, qu'elle désirait vivement avoir des propriétés à Côme, son pays natal. Il en prend note dans sa mémoire. A quelque temps de là, voici justement qu'il lui tombe, à Côme même, un héritage d'une valeur de neuf cent mille sesterces. Il ne peut pas déceimment faire un pareil cadeau à Corellia. Voyez alors ce qu'il imagine. Il donne ordre à son intendant d'aller proposer cette propriété à Corellia moyennant un prix de sept cent mille sesterces. Corellia trouve le marché avantageux, et elle achète la terre des mains de l'affranchi, sans savoir d'où lui vient cette chance. Le grand-père de la femme de Pline, Fabatus, apprend l'affaire ; il est très scandalisé de voir son petit-gendre consentir à une perte de deux cent mille sesterces ; mais Pline s'empresse de lui donner des explications, après lesquelles il se montre très satisfait. Cependant Corellia est toujours sans rien savoir, lorsqu'arrive l'héritier naturel qui vient toucher ses droits : ceux-ci sont d'un vingtième de la valeur totale. En les réclamant, il les calcule sur une estimation de neuf cent mille sesterces. Voilà Corellia fort étonnée ; elle s'informe, et elle finit par savoir que Pline lui a baissé le prix réel de la propriété de deux cent mille sesterces, uniquement pour lui être agréable. Alors elle écrit à notre auteur, et notre auteur lui répond en la suppliant de vouloir bien accepter ce petit cadeau en souvenir des relations qui ont uni leurs deux familles.

Dans la lettre 4 du livre II, nous voyons que le père d'une certaine dame nommée Calvina, également liée avec les parents de Pline, a fort mal géré la fortune de sa fille, au point de laisser en mourant des dettes considérables. La malheureuse a payé tous les créanciers sauf un, et le plus considérable, qui est Pline. Elle est très ennuyée, d'autant plus que Pline a déjà fourni cent mille sesterces de sa dot. Aussi est-elle sur le point de renoncer à la succession de son père. Pline apprend les faits, par le plus grand des hasards : aussitôt il lui écrit, lui disant qu'il ne faut pas faire injure à la mémoire de son père, et qu'il lui envoie quittance de la dette contractée envers lui.

Voilà des libéralités considérables. Pline en a fait d'autres encore, que nous connaissons mal : c'est ainsi qu'il a envoyé à ses frais en Afrique son affranchi malade ; qu'il a payé son voyage à Artémidore, chassé de Rome ainsi que tous les autres philosophes ; qu'il a fait l'aumône à Martial en échange de quelques vers. Comme il était très en vue, et qu'il avait un patronage littéraire à exercer, il devait avoir la main souvent ouverte. Ce qui est surtout à son honneur, c'est moins encore l'étendue que la délicatesse de sa libéralité. Il donne sans forfanterie, parce qu'il a plaisir à donner ; il semble que ce soit lui l'obligé ; s'il le pouvait, il cacherait ses bienfaits. Dans la lettre 2<sup>e</sup> du livre II, nous voyons qu'il est très ambilieux pour un ami qui ne l'est pas du tout. Il écrit donc à un autre de ses amis : « Je voudrais bien élever à quelque dignité ce jeune homme, sans qu'il se doute de ce que j'aurai fait pour lui ».

Pourtant, dira-t-on, puisque son recueil ne comprend que des pièces choisies, ne devait-il pas, pour mieux dissimuler tous ses bienfaits, priver la postérité des lettres qui les mentionnent ? Evidemment, il y a chez lui quelque vanité. Mais cette vanité, postérieure à l'acte même, est une faiblesse bien pardonnable. Au moment où sa libéralité se manifestait, il n'entrait dans son esprit aucun de ces calculs dont étaient trop coutumiers les gens de son époque : telle personne donnait dix mille sesterces à un richard avec l'espoir qu'il lui en rendrait vingt mille dans son testament. Pline dit de cette sorte de bienfaits qu'ils sont enduits de glu, qu'ils ont au bout un hameçon pour attirer d'autres bienfaits. Dans une lettre fort curieuse, la 30<sup>e</sup> du livre IX, il nous donne comme la théorie de sa propre générosité. Il y a, selon lui, une véritable obligation morale pour les riches à aider les plus pauvres le plus souvent possible, à les entourer comme d'un cercle de sociabilité, *orbe quodam sociabilitatis ambire*. Parmi les personnes qui doivent être l'objet de cette bienfaisance, il n'oublie pas de

placer ce qu'il appelle la communauté des citoyens, c'est-à-dire la patrie. Cela m'amène à parler de ses libéralités publiques.

Nous connaissons celles-ci non seulement par ses lettres, mais aussi par une inscription très curieuse, qui était autrefois sur un monument de la ville de Côme et qui, on ne sait par quel accident, est venue échouer dans le sarcophage d'un roi mérovingien déposé à l'église Saint-Ambroise de Milan. C'est au *xv<sup>e</sup>* siècle seulement, à l'époque où l'on s'est occupé de recueillir les principales inscriptions antiques, qu'on a lu celle-là. Mais, depuis, on ne sait ce qu'elle est devenue ; il n'en reste qu'un fragment. Heureusement, on a des copies complètes des *xv<sup>e</sup>*, *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles, que l'on peut contrôler les unes par les autres. Sauf un petit temple que Pline a construit à ses frais pour une ville d'Italie nommée Tifernum, dont il était le patron et où il possédait une propriété, toutes les libéralités publiques de notre auteur s'adressent à sa ville natale. C'est là qu'il avait toutes ses propriétés de famille, tous ses souvenirs et toutes ses affections. J'ai, dit-il, pour la ville de Côme, non seulement des sentiments de fils, mais encore des sentiments de père. Il est probable qu'il a eu les premiers surtout quand il était petit, et les seconds quand, devenu grand, il était en même temps un personnage et devait voir de haut ses compatriotes. La première en date de ses fondations est une bibliothèque très importante. D'après les calculs de M. Mommsen, qui a repris tous les chiffres de l'inscription en les contrôlant par ceux de la correspondance, on peut évaluer que Pline a donné pour la construction de cette bibliothèque un million de sesterces. Il a, de plus, pour l'entretien du bâtiment et l'acquisition des livres, affecté un capital dont le revenu était de cent mille sesterces. Ajoutez que cette bibliothèque est, à vrai dire, un institut d'enseignement. Dans l'antiquité, en effet, les livres ne circulaient pas comme chez nous ; et il n'y en avait pas beaucoup. Aussi, pour enseigner, les maîtres dictaient d'abord à leurs élèves, je suppose, quarante vers d'Homère ou de Virgile, qui servaient ensuite de texte d'explication. La fondation d'une bibliothèque dans une ville avait pour le pays des conséquences sociales très importantes. Jusque-là, en effet, les enfants de la région étaient condamnés ou à entrer dans l'armée ou à mener une existence très modeste ; quelques-uns seulement arrivaient à se distinguer plus tard, comme Virginius Rufus, qui devint un grand personnage ; mais c'était l'exception. Une bibliothèque permettait aux enfants de toutes les familles de se préparer à la carrière des honneurs ou d'entrer dans les magistratures officielles. On voit quel grand service rendait à la ville de Côme cette institution de Pline..



Mais une bibliothèque ne suffisait pas ; il fallait encore des professeurs. Pline s'en est avisé dès le début, et l'occasion de mettre à exécution ce second projet s'est présentée à lui dans un voyage qu'il fit à sa ville natale. Tous les habitants du pays étaient venus le saluer, et lui présentaient leurs enfants. Il voit un petit garçon à mine intelligente ; il lui dit bonjour et le questionne : « *Studes ? Tu études ?* » — L'autre répond. « Oui, j'étudie à Milan ». Voilà Pline fort étonné : « Pourquoi n'est-ce pas à Côme que tu études ? » Le père intervient, et dit : « Ce n'est pas possible : nous n'avons pas de professeurs à Côme ». Pline prend un air sévère, et, s'adressant au groupe des pères, il leur fait honte de n'avoir pas su, dans une ville comme la leur, s'arranger pour avoir des professeurs. Comment ne se sont-ils pas entendus pour cela ? Sans doute la cotisation devait être forte ; mais il leur coûte bien davantage de payer chacun de leur côté pour les voyages à Milan. Il ajoute : « Pour vous donner l'exemple, je me charge du tiers de la dépense. Je ne veux pas prendre le tout à mon compte, parce que, si je fais une fondation qui ne vous coûte rien, vous vous en désintéresserez, vous ne vous occuperez pas du choix des maîtres : si vous avez une part dans les dépenses, vous vous y attacherez davantage. » A partir de ce moment, Côme est donc en possession et d'un professeur de rhétorique, et de ce qui permet au professeur de rhétorique de donner un enseignement fructueux, d'une bibliothèque.

Cet institut une fois organisé, Pline est appelé par ses compatriotes pour venir l'inaugurer. On fait une fête, et dans une fête de ce genre il faut forcément un discours ; il y en aura un, d'autant plus que Pline est orateur et n'est pas fâché de placer quelque petite allocution de plus. Il prononce donc son discours dans l'assemblée des décurions, c'est-à-dire le sénat local : il explique les raisons pour lesquelles il a fait de telles fondations, et il termine en disant qu'il veut compléter son œuvre en affectant une somme de cinq cent mille sesterces pour élever, comme boursiers, des filles et des garçons de condition libre. Et, comme il craint que la tentation de distraire quelque partie de ce capital ne soit trop forte, s'il en abandonne la jouissance aux habitants eux-mêmes, il prend ses précautions d'une manière fort habile. C'est une propriété de la valeur de cinq cent mille sesterces qu'il aliène au profit de Côme par un acte authentique ; après quoi, il la reprend aux conditions d'un bail perpétuel, d'après lequel lui-même, sa vie durant, puis ses successeurs, seront tenus de payer à la ville de Côme une redevance de 6 pour 100, c'est-à-dire de trente mille sesterces, destinée à l'entretien des boursiers.

Cette dotation date de l'an 97, c'est-à-dire du règne de Nerva ; elle est très intéressante, parce qu'elle se rattache à tout un mouvement philanthropique qui se fit sentir à cette époque. Nous voyons, en effet, vers ces mêmes années, un habitant d'Aquinum léguer à sa ville natale trois cent mille sesterces pour élever des filles et des garçons. Une inscription de Terracine mentionne, sans donner de chiffres, une fondation semblable. L'empereur Nerva prend de son côté des mesures pour étendre aux Romains de la province les bénéfices de la gratuité dans les distributions d'aliments, dont jouissaient depuis longtemps déjà les Romains de Rome. Ce grand mouvement philanthropique est décidément organisé vers l'an 100 par l'empereur Trajan. A partir de cette date, toutes les villes de l'empire ont des pupilles élevés et instruits aux frais de l'Etat. Il y a un *quæstor alimentarius*, des *procuratores alimentarii* et toute une hiérarchie de fonctionnaires chargés de diriger cette assistance des enfants.

L'inscription de Milan nous fait aussi connaître des donations testamentaires. Pline fonde des thermes pour sa ville natale. Il consacre au moins trois cent mille sesterces à l'aménagement de ces bains publics, et les intérêts d'au moins deux cent mille sesterces à leur entretien annuel. D'autre part, il laisse un capital de deux millions au moins de sesterces, donnant un revenu de cent douze mille sesterces, à l'effet de servir à douze cents de ses affranchis une rente qui ne s'éteindrait qu'à la mort du dernier d'entre eux ; les cent plus anciens en jouiront d'abord ; puis, peu à peu, les places seront prises par les plus jeunes ; le dernier mort, la rente sera employée à donner un repas public, une fois par an, à tous les habitants de la commune. Des fondations de ce genre sont assez fréquentes chez les anciens ; c'était une manière de continuer, par delà la mort, la protection que les patrons donnaient à leurs affranchis ; c'était aussi un moyen d'assurer sur leurs tombes la perpétuité des sacrifices funéraires.

Il ne faut d'ailleurs pas trop s'étonner de ces grandes libéralités publiques de notre auteur. Les inscriptions nous font voir qu'elles n'étaient pas rares parmi les Romains, dans tout l'Empire. Cependant, je ne crois pas qu'aucune ville, plus que Côme, ait profité de semblables générosités. Nous voyons, par la lettre 18<sup>e</sup> du livre VII, qu'un certain Cassinius fonde un festin public à Côme même ; il demande à Pline les moyens d'assurer la perpétuité de sa fondation. De même, le grand-père de la femme de Pline, Fabatus, avait fait construire un grand portique pour abriter de la pluie et du soleil, et il avait affecté une certaine somme pour en orner les portes. Nous voyons aussi que le père de Pline avait, en mourant,

légué à Côme une rente perpétuelle à l'effet de distribuer, chaque année, à la fête de Neptune, de l'huile dans tous les bains publics. Il y avait, entre tous les habitants de Côme, une sorte d'émulation : c'était à qui donnerait le plus ; peut-être était-ce l'effet de la jalousie que leur inspirait la grande ville des environs, Milan. Mais, à côté de cet esprit de clocher, il y avait dans ces libéralités des raisons plus générales, inhérentes à ce qu'on pourrait appeler la constitution traditionnelle de la société romaine. Le principe de cette société était, comme on sait, la famille patriarcale, la *gens*, c'est-à-dire l'ensemble des personnes issues du même aïeul, vivant sur les mêmes propriétés, et sacrifiant sur le même autel ; autour de cette *gens* se groupaient les parents pauvres, d'anciens esclaves affranchis, des serviteurs attachés depuis longtemps à la famille, c'est-à-dire les clients. Certaines maisons avaient des armées de clients : telle la maison des *Fabii*, qui put, à elle seule, soutenir une guerre. Peu à peu, ces vieux cadres de la société romaine, à Rome surtout, où les révolutions bouleversèrent tout, s'étaient distendus. Mais ils avaient subsisté dans les provinces par tradition ; là encore, le client conservait des devoirs d'obéissance à l'égard de son patron ; le patron, des devoirs de protection à l'égard de ses clients. Ainsi tous ces gros propriétaires, si généreux, de la ville de Côme ne faisaient, en somme, que mettre en pratique les vieilles lois romaines.

Ajoutez que, lorsque se développa l'empire romain, toutes les affaires importantes d'élection et de justice se centralisèrent à Rome même. Lorsqu'un habitant ou une ville de l'extrémité de l'Italie avait un procès de conséquence, ils étaient obligés de venir se faire juger à Rome. Aussi les villes et les provinces prirent-elles l'habitude de se choisir, dans la capitale, un défenseur tout prêt à soutenir leurs intérêts. C'est ainsi que Cicéron était patron d'Aquium ; Pompée, de Capoue ; Pline, de Côme. C'est donc aussi pour remplir ses devoirs de protecteur de sa ville natale que Pline s'est montré si généreux à son égard. Je n'ai pas besoin de dire que Côme lui a été reconnaissante. Elle l'a toujours reçu comme un triomphateur ; elle l'a comblé de compliments. Il écrit à un ami, après une de ces réceptions : « Ma modestie a été un peu mise à l'épreuve ; mais il faut avouer que la louange qui sonne bien est bien agréable, surtout quand on a le sentiment de l'avoir méritée. Au reste, la générosité est si charmante que, quand on a commencé à donner, l'on ne peut s'arrêter. C'est comme un fleuve : plus il déborde, plus il est beau. » Pline a passé sa vie à répandre sa générosité. Il est vrai qu'il n'avait aucune charge personnelle et point d'enfants. Il pouvait dissiper sa fortune en bienfaits, sans

inquiétude, avec l'espoir au contraire que les habitants de Côme garderaient à jamais sa mémoire et porteraient à la postérité le souvenir de son nom.

C. B.

---

## Les premières œuvres dramatiques de Shakespeare

---

**Cours de M. A. BELJAME,**  
*Professeur à l'Université de Paris.*

---

### XVI.

#### La première partie de « Henri VI ».

Nous avons vu que le premier effort dramatique de Shakespeare se porta vers l'imitation d'un genre fort en vogue à l'époque : la tragédie de sang. Il semble bien que notre auteur dut reconnaître lui-même, dès l'abord, les défauts irrémédiables de ces pièces, où la passion était poussée jusqu'à la frénésie, où l'horreur était maîtresse de la scène et allait jusqu'à l'écoeurement du spectateur ; il abandonna cette voie dangereuse et s'engagea dans une autre direction, celle des pièces historiques, que lui indiquaient de nombreux prédécesseurs, et, nous l'avons vu, des prédécesseurs non indifférents ; nous arrivons donc, tout en commençant à suivre l'évolution de son génie, à une pièce, ou plutôt à trois pièces, empruntées à l'histoire d'Angleterre, et qui forment la première contribution de Shakespeare à cette série d'œuvres que l'on a appelées : *Histories*.

A trois pièces, ai-je dit, de dates différentes : *Henri VI*, en effet, nous est présentée, dans toutes les éditions de Shakespeare, en trois parties distinctes, de cinq actes chacune, et à la suite les unes des autres. Chronologiquement, cet ordre n'est pas le vrai : entre la première partie de *Henri VI* et les deux autres, se placent deux comédies : *Love's Labour's Lost* et *The Comedy of Errors*. Pour nous, qui cherchons à retrouver, dans cette étude, le développement du génie de Shakespeare, cette constatation est d'un intérêt primordial : Shakespeare, en écrivant ces deux comédies, avait continué à se « faire la main », pour ainsi dire ; d'apprenti

timide, s'essayant plus ou moins heureusement à imiter ses prédécesseurs, ne s'enhardissant même qu'à remanier leurs œuvres, il était presque devenu maître ; le progrès entre la première partie de *Henri VI* et les deux autres est donc nettement marqué, et il est absolument nécessaire que nous étudions d'abord et en elle-même cette première partie, pour en marquer les défauts inévitables, et aussi pour tâcher de trouver, parmi beaucoup d'ivraie, quelques graines précieuses, capables de fleurir et de fructifier plus tard.

Le premier point qui doit nous préoccuper est de fixer la date de production de *Henri VI* ; suivant la méthode habituelle, nous rechercherons les preuves externes et internes capables de nous éclairer. Les preuves externes sont assez vagues : nous trouvons, dans le journal de Henslowe, que celui-ci, à la date du 3 mars 1592, fait mention d'une pièce présentée récemment et intitulée : *Henri VI*. Il se peut fort bien qu'il s'agisse de l'œuvre de Shakespeare ; cependant, nous n'avons nulle certitude, et la paternité de cette pièce peut fort bien remonter à un prédécesseur ou même à un contemporain de notre auteur. Nash, dans son *Pierce Pen-nillesse*, nous parle du « *brave Talbot* », qui triomphe une seconde fois sur le théâtre ; la date de l'ouvrage de Nash (1592) nous donne lieu de croire que ce Talbot paraissait bien dans la pièce dont nous parle Henslowe.

Voilà pour les preuves purement externes ; quant aux preuves internes, elles sont beaucoup plus nettes, et nous montrent assez clairement que cette première partie de la trilogie d'*Henri VI* doit être regardée comme l'une des toutes premières œuvres de Shakespeare : les enjambements, si fréquents dans les pièces plus modernes, sont à peu près complètement absents ; les terminaisons féminines se rencontrent en nombre infime ; les mots à terminaisons prolongées, que nous avons mentionnés précédemment, comme capables de fournir de nouvelles preuves de la date d'un ouvrage dramatique en vers, se rencontrent au contraire fort souvent ; en voici quelques exemples pris à peu près au hasard :

Among the soldiers this is *mutter'd*  
That here you maintain several *factions*... (i, 1.)

The Duke of Bedford had a prisoner  
*Call'd* the brave Lord Ponton de Santrailles ;  
For him I was *exchang'd* and *ransom'd*... i, 4.)

Ay, Marry, swecting, if we could do that,  
France were no place for Henry's *warriors* ;  
Nor should that nation boast it so with us,  
But be *extirp'd* from our provinces... (iii, 3.)

La rime, qui devait à peu près complètement disparaître dans les dernières pièces, est employée ici dans les scènes tragiques. Enfin, ce qui est un signe des temps, Shakespeare est encore sous l'influence italienne : les concetti étranges viennent trop souvent déparer son style.

Our sacks shall be a mean to sack the city.  
(III, 2.)

O. were mine eyeballs into bullets turn'd,  
That I, in rage, might shoot them at your faces  
(IV, 7.)

Tous ces renseignements, toutes ces preuves, suffisent à nous indiquer que la pièce qui nous occupe remonte à peu près aussi haut que *Titus Andronicus*, et que nous n'avons guère chance de nous tromper en la plaçant entre les années 1590 et 1592.

La façon dont la pièce est conduite semble également indiquer assez clairement que ce que nous possédons aujourd'hui sous le nom de première partie de *Henri VI* est le remaniement d'une pièce ancienne : l'on sent fort bien qu'une conception unique n'a pas présidé à l'élaboration de l'intrigue : certaines scènes son « rapportées » ; d'autres sont en contradiction les unes avec les autres ; bref, on sent la main d'un prédécesseur, que l'on a voulu retoucher, et à qui l'on a voulu ajouter.

Quel est ce correcteur ? Est-ce bien Shakespeare ? On a voulu nier que ce fût lui : les uns ont complètement refusé de reconnaître la main du grand dramaturge dans cette œuvre assez faible ; d'autres lui ont donné des collaborateurs comme Greene, Peele, Marlowe. Ce que l'on peut dire, c'est que le style, en règle générale, ne ressemble guère à celui de Shakespeare, et que l'action n'a pas été inventée par lui ; mais de là à affirmer qu'il n'est pour rien dans la pièce, il y a fort loin.

Ce qui entre dans le domaine des choses possibles, c'est la collaboration de Marlowe ; remarquons toutefois, par souci de la vérité et de la justice, que Marlowe, dans son *Juif de Malte* et dans *Edouard II*, avait atteint à une hauteur à laquelle l'auteur de la première partie de *Henri VI* n'arrive pas. Mais, qu'il s'agisse d'une influence possible de Marlowe ou d'une collaboration réelle, les faits sont à notre disposition et rien n'est plus facile que de montrer des rapports étroits entre certaines parties de *Henri VI* et des passages empruntés à l'auteur de *Faust* et d'*Edouard II*. Voici d'abord un passage qui est purement dans le style de Marlowe :

« A statelier pyramid to her I'll rear  
« Than Rhodope's, or Memphis', ever was :  
« In memory of her, when she is dead,

« Her ashes, in an urn more precious  
 « Than the rich jewell'd coffer of Darius,  
 « Transported shall be at high festivals  
 « Before the kings and queens of France. »

(1, 6.)

Si nous voulons maintenant établir des comparaisons plus étroites, la chose sera également facile. Prenons les quelques vers qui ouvrent la pièce :

« Hung be the Heavens with black, yield day to night  
 « Comets, importing change of times and states,  
 « Brandish your cristal tresses in the sky,  
 « And with them scourge the bad revolting stars  
 « That have consented unto Henry's death.

Reportons-nous maintenant à *Tamburlaine*, v, 3 ; nous y trouvons ces vers qui ne sont pas sans ressemblance avec ceux que nous venons de citer :

« Weep, heavens, and vanish into liquid tears !  
 « Fall, stars that govern his nativity,  
 « And summon all the shining lamps of heaven  
 « To cast their bootless fires to the earth,  
 « And shed their feeble influence in the air ;  
 « Muffle your beauties with eternal clouds ! »

« Nous pourrions établir un rapport encore plus étroit entre les vers qui terminent la première partie d'*Henri VI* :

« Margaret shall now be queen and rule the king ;  
 « But I will rule both her, the king and realm. »

et les paroles que prononce Mortimer dans *Edouard II* (v, 4) :

« ..... The queen and Mortimer  
 « Shall rule the realm, the king ; and none rule us. »

Les discours que tient le Dauphin Charles à Jeanne d'Arc, la première fois qu'il l'aperçoit, ne sont pas également sans avoir une certaine saveur marlowesque. Tout cela rend possible une collaboration de Marlowe, mais n'indique rien de plus ; cela n'indique pas, surtout, que Shakespeare n'est pour rien dans cette pièce.

La majorité des critiques qui se sont occupés d'assigner une parenté à cette pièce si discutée, veulent bien, en général, accorder à Shakespeare quelques scènes, parfois entières : par exemple, la scène quatre de l'acte deux, où l'auteur nous présente, à son origine, la dissension funeste qui devait donner naissance à la guerre des Deux Roses ; ou encore la scène trois de l'acte cinq, où Suffolk plaide près du roi la cause de Marguerite d'Anjou, qu'il lui destine pour femme. Ces deux scènes ne sont pas les seules qu'ait écrites ou remaniées Shakespeare : dans bien d'autres endroits, que l'on n'a pas suffisamment signalés, on sent déjà la

main de celui qui sera le maître incontesté de la pensée et de la forme ; souvent, alors qu'on commençait à sommeiller, on s'éveille tout à coup, on dresse l'oreille à quelque passage qui dépasse le drame, qui tranche sur la monotonie du fond. J'en citerai quelques-uns ; écoutez ces paroles de Warwick (II, 4) :

« Between two hawks, which flies the higher pitch,  
 « Between two dogs, which has the deeper mouth,  
 « Between two blades, which bears the better temper,  
 « Between two horses, which does bear him best,  
 « Between two girls, which has the merriest eye,  
 « I have, perhaps, some shallow spirits of judgment ;  
 « But, in these nice sharp quilllets of the law,  
 « Good faith, I am no wiser than a daw. »

Écoutez encore ces vers, dont l'harmonie est peut-être plus pleine, et le sens, de ci de là, plus profond :

« These eyes, like lamps whose wasting oil is spent,  
 « Wax dim, as drawing to their exigent (end) :  
 « Weak shoulders, overborne with burth'ning grief ;  
 « And pithless arms, like to a withered vine  
 « That droops his sapless branches to the ground :  
 « Yet are these feet, whose strengthless stay is numb  
 « Unable to support this lump of clay,  
 « Swift winged with desire to get a grave,  
 « As witting I no other comfort have.  
 . . . . . (II, 5.)  
 « She's beautiful ; and therefore to be woo'd  
 « She is a woman ; therefore to be won. »

Cela n'est pas tout : d'autres traits restent à signaler, qui marquent l'éclosion du talent de Shakespeare, et où nous trouvons les éléments qui, plus tard, en se développant, formeront son génie. Un des principaux à noter ici, c'est l'humour, à dose pour ainsi dire infinitésimale, mais présente cependant : dans une bagarre entre les partisans de l'évêque de Winchester et ceux de Gloster, le Lord Mayor fait une réflexion de bon et vrai comique, la première peut-être dans les pièces de ce genre :

« Good God ! that nobles should such stomachs bear  
 « I myself fight not once in forty year. »

(I, 3.)

Et plus loin (III, 1) :

« O, my good Lords, and virtuous Hen[er]y  
 « Pity the city of London, pity us.  
 « The bishop and the duke of Gloster's men,  
 « Forbidden late to carry any weapon,  
 « Have filled their pockets full of pebble-stones ;  
 « And banding themselves in contrary parts,  
 « Do pelt so fast at one another's pate,  
 « That many have their giddy brains knock'd out ;  
 « Our windows are broken down in every street ;  
 « And we, for fear, compell'd to shut our shops. »



L'émoi du bonhomme est amusant, tout autant que les réflexions de ces trois serviteurs après la bataille :

1<sup>er</sup> SERV. — « I'll to the Surgeon.

2<sup>e</sup> SERV. — « And so will I.

3<sup>e</sup> SERV. — « And I will see what physic the tavern affords. »

Ces constatations assez multiples ne peuvent nous amener qu'à une conclusion : cette première partie de *Henri VI* est un remaniement fort complet, fait par Shakespeare : œuvre de jeunesse où l'inexpérience se trahit fatalement, mais où quelques touches toutes shakespeariennes laissent déjà espérer beaucoup. Rappelons-nous que deux faits probants viennent encore à l'appui de cette thèse : tout d'abord, la pièce figure dans l'in-folio de 1623, publié par les camarades de Shakespeare ; en second lieu, on aperçoit fort bien une unité de conception dans la trilogie ; les personnages reparaissent, ayant identiquement le même caractère dans les trois parties. Tout cela doit, jusqu'à preuve du contraire, éclairer notre religion ; le déplaisir que nous pouvons avoir à assigner à Shakespeare une œuvre assez médiocre ne doit pas nous égarer au point de lui refuser quelques péchés de jeunesse.

Cette première partie d'*Henri VI*, en effet, n'est pas un chef-d'œuvre ; ce n'est pas un coup de maître, bien que la pièce soit, après tout, intéressante. L'action est d'humeur fort vagabonde, et il ne semble pas qu'il y ait de lien entre les diverses parties. On nous fait voyager beaucoup, passer d'Angleterre en France, sans que ces migrations perpétuelles ajoutent à l'intérêt dramatique, plus que faible. Deux ou trois actions différentes dérangent toute l'économie de la pièce : c'est le début de la guerre des Deux Roses et la rivalité de Mortimer et de Plantagenet ; c'est la perte de la France par Talbot et Henri VI ; c'est le mariage de Marguerite d'Anjou avec ce même roi Henri VI. Ces divers incidents s'entremêlent sans concourir à une action serrée ou fortement nouée. Reconnaissons cependant que l'on trouve, au cours de la pièce, deux ou trois idées maîtresses : c'est d'abord une leçon, un appel à la concorde ; l'auteur montre la fatalité et les ruines qui accompagnent les guerres civiles.

Puis, passant des guerres civiles aux guerres étrangères, il glorifie les devoirs de tout homme envers sa patrie : Salisbury, Talbot se sacrifient héroïquement et de gaité de cœur à la cause anglaise. Enfin, le troisième point qui doit nous arrêter, c'est que l'on voit nettement que Shakespeare songe déjà aux autres parties de *Henri VI* ; c'est sa préoccupation constante, et cela suffit à expliquer l'un des défauts que nous avons signalés dans la structure de la pièce, l'introduction de personnages inutiles à l'action dra-

matique de cette première partie, mais qui joueront un rôle important dans les deux pièces qui doivent suivre ; l'un de ces personnages, c'est par exemple le vieux Mortimer mourant dans sa prison et décidant son neveu Richard Plantagenet à réclamer les droits qu'il possède par sa naissance.

Après avoir signalé les défauts qui, en assez grand nombre, déparent la pièce, il convient d'insister un peu sur un personnage, important par la place qu'il y tient et par la façon dont Shakespeare l'a traité : ce personnage, c'est Jeanne d'Arc, présentée ici sous des traits qui nous choquent, nous autres Français, et qui choquent même les Anglais d'aujourd'hui. Les choses, en effet, ont changé depuis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ; le temps a apaisé bien des superstitions et bien des haines ; et l'historien Greene, dans son ouvrage *A Short History of the English People* a traité, avec impartialité et d'une touche délicate, l'un des plus beaux caractères de l'histoire, par sa grâce virile, son courage, son idéalisme ; mais, au moment où Shakespeare écrivait, les passions aveugles, l'ignorance, la superstition régnaient en maîtresses parmi le peuple et même les classes moyennes. Aussi ne faut-il pas trop nous étonner que Shakespeare, dont le génie ne faisait que bégayer ses premiers mots, n'ait pas su se dégager encore de l'atmosphère du temps et nous ait présenté la Jeanne d'Arc que nous trouvons dans *Henri VI*. Ce n'est pas la Pallas guerrière, sage, prudente, de nos rêves ; c'est une sorcière en conversation avec les démons ; c'est une prostituée, une courreuse, maîtresse du dauphin, qui lui fait la cour, et de beaucoup d'autres hommes de guerre. Comme il est bon de la diminuer, et comme héroïne et comme femme et même comme fille, Shakespeare lui fait refuser de reconnaître son vieux père, qui finit par la vouer au malheur, pendant qu'elle-même se vante de descendre d'une race glorieuse. N'allons pas cependant conclure de tous ces faits que Shakespeare fait fi du patriotisme français ; nous rencontrons encore ici l'une de ces qualités fécondes qui rendra Shakespeare grand par ses peintures de caractère et lui permettra de nous présenter avec impartialité et malgré les temps un Shylock presque à plaindre ; l'auteur de *Henri VI* sait déjà s'abstraire de lui-même et nous parler, en termes qui sonnent bien à notre oreille, de la France et des Français.

- « Look on thy country, look on fertile France,
- « And see the cities and the towns defac'd
- « By wasting ruin of the cruel foe !
- « As looks the mother on her lovely babe,
- « When death does close his tender dying eyes,
- « See, see the pining malady of France ;

« Behold the wounds, the most unnatural wounds  
 « Which thou, thyself, hast given her woeful breast !  
 « O turn thy edgéd sword another way ;  
 « Strike those that hurt, and hurt not those that help !  
 « One drop of blood, drawn from thy country's bosom,  
 « Should grieve thee more than streams of foreign gore.  
 « Return thee, therefore, with a flood of tears,  
 « And wash away thy country's stained spots ! »

A ces paroles de Jeanne d'Arc, le duc de Bourgogne, repentant, répond ces simples mots :

« Forgive me, country, and sweet countrymen. »

(III, 4.)

C'est par ces constatations réconfortantes que nous arrêterons cette étude sur ce premier effort de Shakespeare, dans une voie pour lui nouvelle. La première partie de *Henri VI*, simple remaniement d'une pièce ancienne, laisse déjà espérer une suite plus parfaite.

C. C.

## Le théâtre de Molière.

### — « Amphitryon. »

Conférence, à l'Odéon, de M. HENRY FOUQUIER.

Environ deux cents ans avant l'ère chrétienne, Plaute faisait représenter à Rome son *Amphitryon*. J'ignore sur quel théâtre on le joua. Mais, probablement, ce fut sur un théâtre dont Plaute avait l'entreprise ; car il fut, de son métier, directeur de théâtre. Ce fut même en cette qualité que, riche d'abord, il fit ensuite faillite, comme nous dirions aujourd'hui, ce qui prouve que l'histoire n'est souvent qu'un recommencement des choses. Devenu insolvable, ayant sans doute trop dépensé pour la mise en scène d'une pièce qui fit four, il devint l'esclave d'un créancier, en vertu de la loi romaine, qui n'est que d'apparence plus barbare que la nôtre. Car, si le débiteur romain, devenu temporairement esclave, travaillait pour son créancier, celui-ci le nourrissait ; tandis que, de nos jours, il peut arriver qu'un créancier s'empare du fruit du travail d'un débiteur... sans le nourrir. Plaute, d'ailleurs, se libéra, et il était citoyen libre quand il donna l'*Amphitryon*.

Cette comédie eut un grand succès, et un succès qui se prolongea pendant des siècles, car on en fit des *reprises* jusqu'au temps de Dioclétien. On la jouait aux fêtes de Jupiter. On pensait, de la sorte, se rendre Jupiter favorable et le faire sourire, à l'évocation, de ses fredaines amoureuses. Idée ingénieuse et juste, quand il s'agit des dieux, qui ignorent, étant éternels, l'horreur de vieillir. A l'aurore de la Renaissance, l'*Amphitryon* fut repris encore sur les théâtres de Rome, où l'on jouait en latin. Ceci ne doit pas étonner, si l'on songe à la forte éducation des hommes de la Renaissance. Aujourd'hui encore n'y a-t-il pas, à Rome, un journal qui se publie en latin et jusque pour les « faits-divers », et qui a des abonnés ? Ce fut à l'occasion de ces dernières *reprises* de l'*Amphitryon* qu'un savant latiniste, bien qu'il s'appelle Barbarus, remplaça trois ou quatre scènes du quatrième acte qui avaient été perdues. Molière les a laissées de côté.

Plaute faisait précéder ses pièces d'un argument et d'un prologue. On nous a appris que ce prologue, — sacrifié comme, chez nous, le lever de rideau est sacrifié aux personnes qui arrivent au théâtre en retard et font du bruit sur les petits bancs, — était destiné, à Rome, à obtenir le silence des spectateurs, qui, venus au théâtre les jours de fête, parfois avec une pointe de vin, se disputaient bruyamment les places. Il est probable, cependant, que le prologue d'*Amphitryon* fut écouté, car il est considérable et charmant. C'est un véritable discours en vers que Plaute adresse aux spectateurs romains, discours où je ne dirai pas que passe le bout de l'oreille du directeur de théâtre, mais bien qu'elle se montre tout entière, nous donnant un précieux renseignement sur la vie du théâtre dans la Rome antique. Plaute demande qu'il y ait des inspecteurs à chaque travée du théâtre, expulsant les cabaleurs et leur prenant leurs manteaux. Il veut qu'on poursuive la brigue indélicate ou corruptrice pour les prix à donner et les acteurs à accepter. Il proteste contre les comédiens qui paient la claque pour les soutenir trop impudemment ou pour siffler leurs rivaux. Il recommande aux artistes de veiller sur leurs objets de prix déposés dans leurs loges... Enfin, il s'excuse — déjà ! — de donner au public une façon de tragédie, et transige avec son goût en lui demandant de considérer *Amphitryon* comme une tragi-comédie. Ces requêtes, l'acteur chargé du rôle de Mercure et qui en portait le costume, les adresse très spirituellement à la foule au nom de Jupiter, qui, lui-même, dit-il, va venir jouer la comédie et honorer la profession d'acteur en l'exerçant devant le peuple romain. Façon spirituelle de dire, certes, mais peu respectueuse pour le maître des dieux ; et Mercure, qui reproche à ce maraud

de Sosie son impertinence envers les dieux, pourrait bien passer pour en donner, ici, l'exemple... De ce ton familier du Prologue d'une pièce qui, pour les Romains, était une sorte de pièce religieuse, puisque l'on y voyait figurer les dieux à qui ils élevaient des temples, il ne faudrait pas conclure que Plaute fût, à la façon d'Euripide, ce que nous appellerions aujourd'hui un *libre penseur*. Quand il vécut, Lucrèce n'avait pas encore, avec son admirable *De natura rerum*, apporté à l'aristocratie romaine les doctrines scientifiques de l'épicurisme hellénique, ni Cicéron propagé son déisme philosophique. Mais c'est une observation appuyée sur l'expérience que les peuples sont d'autant plus familiers, et d'une familiarité parfois grossière, avec les dieux, qu'ils y sont plus croyants. Notre moyen âge chrétien vénérât les saints à l'église et les montrait, au théâtre, dans les soties, en d'équivoques situations : le jour où les Napolitains du Môle n'appelleront plus saint Janvier « grande canaille », c'est qu'ils ne croiront plus qu'il fait des miracles...

Mais je m'aperçois que je dois vous parler de l'*Amphitryon* de Molière, qu'on va jouer, et que j'en suis encore à Plaute et au théâtre de Rome. C'est que le sujet d'*Amphitryon* n'appartient pas à Molière. Il a été, — et le mot n'a, dans ma bouche, aucun sens fâcheux, — l'*adaptateur* d'un sujet ancien, appartenant à tout le monde, traité par presque tout le monde, et qu'il a fait sien et prescrit par ce que le code civil ou de commerce, usant d'un mot très heureux en l'espèce, appelle « le génie de l'ouvrier ». Il nous faut même, d'un mot, dire les origines très anciennes de ce sujet d'*Amphitryon* et comment, d'un mythe et d'une légende, le théâtre a fait une comédie leste et amusante, variée selon le génie et les mœurs des peuples et des époques. Le mythe, qu'on retrouve dans presque toutes les religions, c'est l'idée de l'amour servant de lien entre la terre et les cieux et la divinité intervenant, avec l'aide d'une mortelle élue, pour créer un être, dieu ou demi-dieu, mais toujours supérieur à l'humanité et envoyé sur terre pour la servir, par la pitié céleste. Ma philosophie est toujours pleine de révérence, comme dit l'Eglise, envers les choses de la foi et les croyances d'autrui. Aussi je ne signale qu'avec respect ce fait indéniable que l'origine divine de Jésus est l'expression la plus épurée, la plus haute, de cette idée du rapprochement du ciel et de la terre par l'amour. Cette idée est courante dans les légendes de l'hellénisme. Les dieux et les hommes vivaient en intimité, et les poètes n'hésitaient pas à prêter aux premiers les passions des seconds. Jupiter était quelque peu libertin, et Junon jalouse. Aussi, on peut, je crois, assurer que, dans la tragédie malheureusement perdue d'Euripide qui racontait la naissance d'Hercule,

le poète donnait déjà à la légende, fixée en Grèce dans la race héroïque de Persée, ce caractère humain, dramatique, théâtral, amusant et ironique, qu'elle a chez Plaute, et qui en fait peut-être le plus ancien modèle de vaudeville à *quiproquo*, qui étant Jupiter et *quo* Amphitryon... Cette légende fut-elle propre à la Grèce? Ne venait-elle pas de l'Inde, avec tant d'autres récits sur lesquels l'humanité vit encore? Il ne me paraît pas qu'il soit possible de le savoir. Il y a un *Amphitryon* indou. Mais vous n'ignorez pas que la chronologie indienne est très incertaine : la philologie elle-même est impuissante à fixer les savants, car la plupart des ouvrages indiens sont des traductions d'une langue, dont les originaux sont perdus, en une langue plus récente et qui, n'étant plus parlée par le peuple, reste fixe et égale à elle-même pendant des siècles. Avec l'histoire littéraire indienne, nous nous trompons, dans les dates à assigner à une œuvre, d'un siècle ou deux, quelquefois de bien plus, comme nous nous trompons de quelques années dans nos improvisations de critique contemporaine. Il me paraît donc impossible de savoir si la légende d'*Amphitryon* a été importée d'Inde en Grèce par les Pélasges ou exportée de Grèce, par Alexandre, jusqu'aux Indes, où quelque poète, la trouvant plaisante, l'adapta à la mythologie de son pays, féconde en dieux et demi-dieux. Il importe peu du reste. Ce qui est certain, c'est qu'on la retrouve dans presque toutes les littératures, — au moyen âge, par exemple, appropriée aux idées du temps, dans un récit de Merlin l'Enchanteur, préoccupé de faire d'Artus, par sa naissance mystérieuse, le pendant d'Hercule, — et que c'est là une de ces belles histoires qui ont amusé le monde depuis qu'il est monde.

Quand il écrivit l'*Amphitryon*, qui fut joué en 1688, à Paris d'abord avant de l'être à la Cour, — le détail a son importance, — Molière n'eut pas besoin de plonger dans l'antiquité ni même de remonter à Plaute pour que l'idée du sujet d'*Amphitryon* vint s'offrir à son esprit. Molière ne tenait pas, pour ses comédies, à l'invention du sujet. Il prenait où il pouvait les canevas qu'il trouvait bons, sûr que son génie n'avait rien à craindre des comparaisons avec ses devanciers. Comme le *Don Juan*, ainsi que je le faisais remarquer l'an dernier, *Amphitryon* était un sujet à la mode. Le théâtre espagnol, que Molière connaissait à fond avait exhumé déjà l'*Amphitryon* de Plaute. Camoëns l'avait adapté. Il y avait un *Amphitryon* italien, qui s'appelait *Le Mari*, comme si, par définition, le mari dût être un mari trompé. Plus près encore de lui, Molière avait pu voir jouer à Versailles, dix ans auparavant, un grand ballet d'*Amphitryon* à la mode italienne et dont Benserade avait écrit le *libretto*. Enfin, il y avait Rotrou.

C'est une figure charmante, dans notre histoire littéraire, que cette figure si française du poète Rotrou. A dix-neuf ans, quoique né d'une bonne famille de noblesse de robe et à l'abri du besoin, il se fait le poète fécond d'une troupe de comédiens, avec qui il s'engage. Aventure d'amour ou escapade d'étudiant ? Car Rotrou ne fut pas de vie très régulière. Il était joueur, aimait beaucoup les femmes, et avait la main prompte à l'épée. Qu'importe, d'ailleurs, s'il jouait, aimait et se battait en galant homme ? En tout cas, cet irrégulier fut un travailleur prodigieux et ayant eu, comme homme de lettres, la fortune de ne pas éprouver la lassitude et la gloire de ne pas connaître l'envie. Quand Corneille donna sa première œuvre, Rotrou le salua comme son maître. Ce charmant homme n'eut pas de chance. Je ne parle pas de sa mort. Il est vrai qu'il mourut jeune. Mais il mourut victime de son dévouement à son pays, victime du devoir : et c'est, tout au contraire, une heureuse fortune qu'une telle mort. La mauvaise chance de Rotrou, c'est d'être né à peine quelques années avant la sainte trinité dramatique de notre France : Corneille, Racine, Molière. Né trente ou quarante ans plus tôt, il eût été le précurseur des grands maîtres de notre scène, et non plus, comme il le fut, leur rival, arrivant toujours au second rang, quoiqu'il les eût presque égalés parfois.

Rotrou avait donc donné un *Amphitryon*, qu'il appelle *Les deux Sosies*, et qui fut imprimé dix ans avant que Molière donnât le sien. Cet *Amphitryon* suit d'assez près celui de Plaute, dont il offre, par endroits, une excellente traduction. Pour aller à Plaute, Molière, bon latiniste (et il faut l'être pour lire Plaute : je m'en suis aperçu), n'avait pas besoin de Rotrou. Il est visible qu'il s'imprégna du texte latin : il le traduisit avec soin par places, et, quand la traduction de Rotrou lui parut bonne, il lui prit sans façon des hémistiches et même des vers entiers. Et, cependant, Molière sut faire de son *Amphitryon* une œuvre originale et y mettre sa marque de génie. Ceci de trois façons, que nous allons examiner : par des changements, additions et suppressions au canevas de la pièce de Plaute ; par des modifications au caractère des personnages ; enfin, par le style.

Dans la pièce de Plaute, qui suivit Euripide (on peut du moins le supposer), l'aventure d'Amphitryon, le *quiproquo*, est bien l'agrément du sujet, où s'est plu à insister le poète : mais le sujet, c'est aussi la naissance d'Hercule. L'Héraclès grec était un dieu très populaire, si j'ose ainsi parler. Il l'était parce que, par ses exploits historiques, il se confond avec l'humanité et se rapproche d'elle. Nous aimons les dieux qui ont souffert comme

nous, qui ont connu nos douleurs ou nos faiblesses. Plaute n'a donc pas hésité à consacrer le dernier acte de sa tragi-comédie à la naissance du dieu. Alcmène accouche de deux jumeaux, l'un de Jupiter, l'autre d'Amphitryon, ce qui est d'une physiologie un peu bizarre pour nous... Et Hercule au berceau étouffe, de ses petites mains déjà puissantes, les serpents ailés que Junon avait envoyés pour le dévorer. Tout ceci a disparu dans la comédie très simplifiée de Molière. Notre délicatesse supporterait mal cet accouchement d'Alcmène, qui va, d'ailleurs, contre les lois de la nature. Sagement, Molière n'a suivi Plaute que pendant trois actes et l'a abandonné ensuite. Sitôt que Jupiter s'est fait connaître, le conte est fini et il s'arrête sur les réflexions philosophiques de Sosie. Hercule, à nous, est indifférent. Par contre, Molière a ajouté à l'œuvre qu'il imitait un personnage charmant, Cléanthis, la femme de Sosie, personnage qui cadre parfaitement avec le système de Molière, qui se plaît à avoir deux actions parallèles, en doublant ses amoureux d'un valet et ses amoureuses d'une soubrette, qui s'aiment comme font leurs maîtres. Ce système, cette coutume tout au moins, se retrouve presque partout chez Molière. Il y voyait un moyen de grossir, de varier, surtout, son action. Il y trouvait aussi l'occasion de montrer comment les sentiments des hommes, très semblables, très identiques dans les diverses classes sociales, se traduisent par des expressions différentes. Lucile et Marinette, la maîtresse et la servante du *Dépit amoureux*, amoureuses toutes les deux, sont inquiètes, jalouses, susceptibles et faibles ; et, après deux scènes où les mêmes sentiments se succèdent et se développent, elles concluent de même, par le délicieux : *ramenez-moi chez nous*, de Lucile, aveu pudique et voilé, — et par le

Que Marinette est faible avec son gros René,

cri de passion naïve. Molière s'est constamment plu à ce jeu d'exprimer des sentiments semblables en des langues diverses. Ici, avec Cléanthis, l'opposition n'est pas seulement dans les mots. Alcmène est amoureuse d'Amphitryon, qui l'adore, tandis que Sosie, vieux mari et qu'on peut soupçonner de préférer Bacchus à Vénus, est bien revenu des ardeurs de Cléanthis. Et cet état de son esprit est fécond en traits comiques, nécessaires pour rompre la monotonie de l'action restreinte d'*Amphitryon*.

Outre qu'il a ajouté à Plaute ce joli caractère de Cléanthis, enrageant d'être honnête femme, Molière a modifié, les affinant, les personnages d'Amphitryon, d'Alcmène, de Jupiter même. Le Jupiter de Plaute, comme celui de Molière, commet, en somme, une très vilaine action, et je me permettrai d'ajouter,



malgré la majesté du dieu, une action très bête. Pour posséder une femme, il prend la figure de son mari. Ceci peut bien être, comme le dit Sosie, un rare hommage rendu à sa vertu et un moyen qui serait hasardeux pour beaucoup de femmes ! Ça n'en est pas moins un vilain moyen. C'est vouloir l'amour sans ce qui est l'amour même. Qu'est-ce, en effet, de posséder une femme, si ce n'est pas par son choix et par sa volonté ? Ce n'est rien qui vaille la peine d'être tenté par un cœur épris et délicat. Etre l'élu, fût-ce une heure, être aimé, c'est-à-dire préféré, tout est là, et le reste n'est rien. Théophile Gautier, qui a traité à sa façon le sujet d'*Amphitryon* dans une nouvelle délicieuse, qui s'intitule *Avatar*, a eu cette idée exquise de nous montrer une femme repoussant l'homme qui, par enchantement, a pris les traits de son mari adoré, et le repoussant parce que, reconnaissant son corps, elle ne reconnaît pas son âme. Molière ne pouvait aller jusque-là. Mais, cependant, il a mis dans l'âme de son Jupiter un curieux et charmant scrupule, que ne devait guère connaître le maître des dieux et que ni les poètes grecs, ni les poètes latins n'ont pu songer à lui donner. Son Jupiter ne se contente pas d'avoir été reçu en mari ; il veut encore être reçu en amant. Il implore cette faveur en une scène d'exquise galanterie et du plus raffiné sentiment. Il envie au moins d'avoir, l'usurpât-il par un mensonge, cette illusion nécessaire à l'amour, qu'il est l'élu de la femme qu'il aime. Ceci, dans le rôle de Jupiter, est bien à Molière ; et le personnage y prend, du coup, un intérêt très supérieur à celui du Jupiter légendaire, qui, en toutes ses aventures et à la façon dont il les mène, ignore l'amour pour trop connaître le désir.

Amphitryon est moins modernisé. Peut-être pourrait-on découvrir qu'il se sent surtout atteint dans son honneur, alors que l'Amphitryon helléno-latin l'est davantage dans sa propriété ? Peut-être pourrait-on voir là une nuance qui distingue l'orient de l'occident ? Peut-être encore l'Amphitryon moderne, moins religieux et plus gentilhomme, se résout-il de moins facile et belle humeur à un partage avec Jupiter ? Je crois ces observations vraies, mais un peu subtiles. Ce qu'il faut remarquer, à la louange des deux poètes, c'est qu'ils ont su tourner cette difficulté de mettre à la scène un personnage dans une situation comique et qu'une longue tradition fait telle, — tradition sur laquelle je fais d'essentielles réserves, — sans que ce personnage devienne lui-même ridicule. Car Amphitryon, de la race des dieux, petit-fils de Persée et futur compagnon d'Hercule, n'était point un homme dont on pût se rire.

Mais ce qui est tout à fait à Molière, c'est le changement presque complet du personnage d'Alcmène. Dans Plaute, qui ne mettait d'ordinaire en scène que des esclaves et des courtisanes, Alcmène, patricienne de haute race, reste une matrone qui s'insigne seulement que son mari puisse la supposer coupable. Mais l'Alcmène de Molière est une femme amoureuse, une délicieuse Française, je dirai presque une « précieuse ». Car, si Molière a fustigé les *Précieuses ridicules*, si son bon sens a moqué une exagération pédante, il était de ceux qui, avec les Précieuses, firent cette besogne admirable de faire entrer plus d'idéal dans l'amour, au XVII<sup>e</sup> siècle. Il faudrait n'avoir qu'une notion superficielle de cette grande époque pour ne pas voir que Corneille, Racine et Molière durent beaucoup au mouvement « féministe » de l'hôtel de Rambouillet, — tant pis ! je lâche le mot, — qui voulut conquérir pour la femme plus de liberté et, partant, plus de noblesse, de dignité et de grâce dans ses amours. Alcmène, par un anachronisme heureux, est donc une amoureuse ; et, soupçonnée injustement, elle souffre bien moins en son orgueil de patricienne et de matrone impeccable que dans son cœur blessé de femme qui aime. Par ceci seul, l'œuvre de Molière est cent fois supérieure à celle de Plaute et de ses autres devanciers.

Elle l'est encore par le style. On sait qu'*Amphitryon* est écrit en vers libres, c'est-à-dire d'inégale longueur, comme les *Fables* de La Fontaine. On croit communément que ces vers sont plus faciles à écrire que les alexandrins, parce que, la rime trouvée, le poète n'a plus la nécessité de remplir les douze pieds du vers héroïque. C'est une erreur. Voltaire, qui se connaissait en petits vers, en a dit ceci : « Les vers libres sont d'autant plus malaisés à faire qu'ils semblent plus faciles et qu'il y a un rythme très peu connu qu'il faut y observer ; sans quoi cette poésie rebute ». Théophile Gautier, que j'aime à citer quand il s'agit des classiques, car il était lui-même classique jusqu'aux moelles, — quoi qu'il en ait dit et qu'il ait voulu qu'on en pensât, — admire aussi profondément le style de l'*Amphitryon*. Il donne, de cette admiration pour la métrique de Molière, des raisons techniques, qui furent instinctives, sans doute, chez celui-ci et que la critique savante devait découvrir après coup, comme il arrive si souvent. Il loue surtout, — ce qu'on peut faire sans être grand clerc en métrique, — cette souplesse du langage qui, tantôt ressemble si bien à la prose de comédie et se confond avec elle et, tantôt, s'élève à la poésie imagée et profondément dramatique. Et, il faut le dire franchement, cette perfection, cette curiosité, ce charme du style d'*Amphitryon* y sont nécessaires. Ils le sont pour masquer à l'au-

diteur ce que le sujet, restreint par Molière au retour d'Amphitryon et à l'aveu, — à la pilule dorée, — de Jupiter, pourrait avoir, à ne considérer que l'anecdote en elle-même, d'un peu monotone. La situation, en effet, est unique et recommence ; les grandes scènes elles mêmes roulent autour de deux ou trois sentiments, repris comme un refrain. Ce mot me fait penser à la musique et à ces délicieuses sonates de Mozart, où une phrase, posée d'abord comme un thème, revient, disparaît, est commentée par des variations, revient encore, bercant doucement l'oreille. Tel le style d'*Amphitryon*, toujours simple, varié cependant à l'infini, et qui reste un pur modèle d'un genre si parfait ici, si difficile toujours, qu'on a rarement cherché à l'imiter au théâtre.

J'ai essayé, dans cette conférence qui doit bientôt prendre fin, de rappeler, depuis la légende reculée jusqu'à Molière, ce que fut le sujet d'*Amphitryon* et de montrer, — tâche vraiment ai-ée, — que, si Molière n'inventa pas l'aventure du héros thébain, sa version reste la version supérieure et définitive. J'ai essayé encore de montrer les différences essentielles entre la tragi-comédie de Plaute et l'œuvre de Molière, et comment les mœurs d'une nation pénètrent et modifient toujours les œuvres même qu'elle emprunte au génie étranger. J'en pourrais rester là, si je n'avais à cœur d'aborder un petit problème historique, qui se fait grand, parce qu'il touche en réalité au fond même de l'âme de Molière.

On a longtemps admis comme un article de foi que l'*Amphitryon* fut demandé, commandé à Molière par le roi Louis XIV lui-même, ou que, tout au moins, Molière lui en proposa et lui en fit accepter le sujet. Ceci, par une raison tout à fait spéciale, afin de donner à M. de Montespan le conseil public de prendre bien et comme il convient à un courtisan sa disgrâce conjugale. Quelque large part qu'il faille toujours faire, pour juger les actions des hommes, à la morale particulière au milieu où ils ont vécu, Molière, en prenant le parti du roi dans cette occasion, eût fait métier de flatteur, d'une façon affligeante pour son caractère. Car il y a flatterie et flatterie. A la cour de Louis XIV, il était entendu que le roi était le plus grand des rois. C'était une façon d'axiome protocolaire, auquel tout le monde se soumettait et qui n'engageait pas beaucoup les consciences. Il n'en eût pas été de même si Molière, raillant une douleur qu'il devait connaître, eût pris parti contre M. de Montespan, qui fit d'abord figure d'honnête homme, quand le roi lui prit sa femme : c'eût été une action au moins douteuse. Je suis très heureux que la critique de nos jours, très attentive et minutieuse, ait dissipé cette ombre qui planait

sur la mémoire de Molière, de ce Molière qui, en toutes choses, méritait si bien qu'on admirât en lui :

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

M. de Montespan était de grande maison, ainsi que sa femme. Quelles qu'aient été les mœurs de la cour de Louis XIV, on y eût mal souffert, je pense, que le roi, comme la chose arriva pour Louis XV, essayât de cacher sous un blason la médiocrité de la naissance et la bassesse de caractère d'aventuriers et d'aventurières, tels que la Du Barry et son digne frère. Louis XIV avait l'adultère convenable. Sa liaison avec M<sup>me</sup> de Montespan commença en 1667, l'été, pendant la campagne de Flandre. Elle resta assez longtemps secrète. Il ne congédia que plus tard M<sup>lle</sup> de La Vallière, chez qui il avait connu M<sup>me</sup> de Montespan, son amie. Pendant assez longtemps, il garda l'une et l'autre maîtresses. C'était une façon d'appliquer sa devise : *nec pluribus impar*. Lorsque M. de Montespan, qui avait fait un mariage d'amour, ne put plus douter qu'il partageait avec Jupiter, il prit mal la chose — en la prenant comme il devait. A la façon d'un héros de drame castillan, il se présenta au lever du roi, couvert de vêtements de deuil, déclarant qu'il portait le deuil de son honneur que le roi lui avait ravi. Cette mise en scène ne fut pas du goût de Louis XIV, qui envoya M. de Montespan à la Bastille et l'exila ensuite dans ses terres. Le malheur, c'est qu'un peu plus tard, le fier gentilhomme pensa la blessure de son honneur avec deux cent mille livres de bons de caisse que le roi lui envoya pour payer ses dettes !

Je n'ai pu retrouver la date précise du noble esclandre que fit M. de Montespan au lever du roi. Mais de deux choses l'une : ou bien l'éclat fut antérieur à la représentation d'*Amphitryon*, et, alors, le conseil de résignation eût été inutile, les choses ayant été réglées par la Bastille ; — ou bien, ce que je crois probable, en janvier 1668, date de la représentation, la liaison du roi était encore secrète, et la favorite n'avait pas été déclarée. La comédie de Molière n'eût été qu'une scandaleuse indiscretion, qui n'eût pas été pour plaire au roi. On doit remarquer encore qu'*Amphitryon* ne fut pas joué à Versailles d'abord, mais à Paris. C'eût été le contraire si la pièce eût été écrite d'ordre du roi ou avec son agrément. Notons encore ceci, qu'il était dans la coutume de Molière de prendre pour lui les sujets à la mode et que, comédie de Rotrou ou ballet de Benserade et de Tornelli, *Amphitryon* était, comme nous dirions aujourd'hui, au répertoire. Maintenant, que le public ait trouvé dans *Amphitryon* des allusions à

une aventure de cour dont on s'occupait, c'est bien probable. Même quand les auteurs dramatiques n'y ont pas songé, la malice du public fait volontiers quelque application de leurs inventions aux événements qui le préoccupent. Aujourd'hui, hélas ! ne voyons-nous pas les Parisiens retrouver partout l'affaire ? Au temps de Louis XIV, l'affaire, c'était la vie du roi et ses aventures galantes. Mais, si les allusions qu'on peut trouver dans l'*Amphitryon* à l'histoire de M<sup>me</sup> de Montespan eussent été volontaires, il ne me paraît pas qu'elles eussent été à l'avantage du roi. Le mari trompé reste fort digne. Il n'a pas mérité sa disgrâce et, en réalité, il a raison contre Jupiter et garde le beau rôle. Il est victime de la tyrannie des dieux, de la force de leur pouvoir. mal appliquée à la satisfaction de leurs caprices. Et, si l'on veut prendre les choses au tragique, on peut dire que ce qui sort d'*Amphitryon*, c'est un cri de révolte contre l'injustice. Certes, Molière a pu, dans son œuvre entier, être railleur à l'endroit des maris trompés, qu'il désigne d'un mot qu'on ne prononce plus en bonne compagnie. Mais, pas une fois, il ne se moque d'un homme trahi par sa femme, sans que cette trahison soit la punition de quelque vice de son esprit ou de son cœur. Les douleurs iméritées que cause l'infidélité féminine, Molière ne pouvait que les plaindre. Son âme passionnée et équitable n'eût pas voulu approuver, qu'elle vienne des dieux ou des hommes, la triste victoire de la force et du pouvoir. Nous pouvons donc écouter *Amphitryon* sans arrière-pensée. C'est, comme tout ce qu'a écrit le grand Molière, le divertissement offert par un honnête homme aux honnêtes gens...

HENRY FOUQUIER.

---

## Sujets de devoirs.

### I.

UNIVERSITÉ DE PARIS.

#### Certificat d'aptitude (*fin*).

#### 2<sup>o</sup> THÈMES.

##### Mai.

##### *Madame de Sévigné.*

Rien n'est plus charmant dans les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné que celle qui les écrit. Sensibilité vive, mais passagère et sans vapeurs ; raison nourrie sans être profonde, n'enfonçant guère dans les choses, mais parfois, et de la première vue, en allant toucher le fond ; gaieté, sans rien d'éventé ; une douce mélancolie, qui se forme et se dissipe dans le moment qu'elle s'exprime ; pas de vieillesse, sans la prétention de ne pas vieillir : beaucoup de mobilité, avec un fond et comme un lest de bon sens qui écarte de la conduite l'imagination et les caprices ; du goût pour les gens en disgrâce, mais sans rancune contre les puissants ; faisant de l'opposition, quand elle en fait, comme tous les frondeurs pardonnés, qui n'osaient ni se plaindre, ni regretter, et qui, dans un fond de disgrâce irréparable, se ménageaient toujours pour un retour de fortune ; le cœur de la meilleure mère qui fut jamais, quoi qu'on en ait dit ; capable d'amitiés persévérantes, et qui craignait l'amour plutôt qu'elle ne l'ignora : tels sont les principaux traits de ce caractère, où le solide se fait sentir sous l'aimable, et où l'aimable ne déguise jamais un mauvais fond.

C'est tour à tour chacun de ces traits qui se peint dans ses lettres, ou plutôt il n'en est pas une qui ne soit toute cette aimable femme un moment. Je ne sache pas d'écrits où se voient plus à nu une âme plus égale, et un esprit plus vrai avec lui-même.

(Nisard.)

##### Juin.

##### *L'esprit classique du xvii<sup>e</sup> siècle.*

C'est l'esprit du xvii<sup>e</sup> siècle que nous appelons proprement l'esprit classique français, à la fois, parce que nous l'estimons plus voisin du parfait que l'esprit du xiii<sup>e</sup> siècle, et parce qu'il est plus proche de nous. Mais il ne faudrait pas oublier, quand on s'essaye à le définir, que cet art original, complet, supérieur, a été précédé dans notre histoire d'un autre art original, complet et supérieur aussi, qui a dû laisser sa trace, ayant fait à son heure aussi l'éducation de la nation.

L'esprit classique du xvii<sup>e</sup> siècle s'est formé du fond premier dont s'était fait l'esprit classique du xiii<sup>e</sup> siècle et d'un fond nouveau dû à la tradition antique recueillie par la Renaissance. Ou, pour en parler mieux :

il est un fond commun, instincts, penchants, qualités et défauts primitifs de la race; animés de l'esprit de la société féodale, ces instincts ont pris une première direction et sont venus à un premier développement; animés plus tard du souffle nouveau de la tradition antique, ils ont pris une direction nouvelle et sont arrivés à un second développement tout autre. Il convient donc, pour bien entendre l'esprit classique du xvii<sup>e</sup> siècle, de prendre garde d'y démêler et le fond commun, primitif et permanent, et ce qui a pu rester, mêlé au fond primitif, de l'esprit du moyen âge, et enfin ce qu'a ajouté au fond primitif l'esprit grec et latin de la renaissance.

(Faguet.)

### 3<sup>e</sup> Composition française.

**Novembre 1898.**

Le personnage historique de Jeanne d'Arc et l'héroïne de Schiller.

**Décembre.**

Le *Cid* de Corneille et celui de Herder.

**Janvier 1899.**

*König Ottokar*, de Grillparzer.

**Février.**

De l'intention morale du *Wilhem Meister* de Goëthe.

**Mars-Avril.**

Caractères de la poésie lyrique d'Anastasius Grîm.

**Mai.**

Uhland, restaurateur de la poésie du moyen âge.

**Juin.**

*Frau Sorge* de Sudermann.

## II.

UNIVERSITÉ DE RENNES.

**Licence ès lettres.**

*Dissertation française.*

1. De l'éloquence de Bossuet d'après le *Carême* du Louvre.
2. Expliquer et discuter les idées de Montesquieu sur l'éducation et la démocratie (*Esprit des Lois*, IV, chap. v).
3. Lamartine dit, dans la préface des *Méditations*, en parlant des poètes du commencement du xix<sup>e</sup> siècle: « Il fallait avoir un dictionnaire mythologique sous son chevet, si l'on voulait rêver

des vers. Je suis le premier qui ai fait descendre la poésie du Parnasse, et qui ai donné à ce qu'on nommait « la Muse », au lieu d'une lyre à sept cordes de convention, les fibres mêmes du cœur de l'homme, touchées et émues par les innombrables frissons de l'âme et de la nature. » — Expliquer et justifier ces jugements.

*Histoire de la littérature française.*

1. Les moralistes français du xvii<sup>e</sup> siècle.

2. L'Encyclopédie.

3. L'œuvre poétique de Victor Hugo.

(Communiqué par M. Gustave Allais.)

III.

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

**Licence ès lettres.**

*Composition française.*

I. — On a contesté, dans son application à Bossuet, la vérité du mot de Buffon : « Le style est l'homme même ». Cette exception est-elle justifiée ?

II. — Commenter ces vers de Boileau :

Chacun pris dans son air est agréable en soi :

Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

III. — Comment Ronsard, père de la poésie classique française, a-t-il pu être revendiqué comme un ancêtre par les romantiques ?

**Agrégation de grammaire.**

*Thème latin.*

J.-J. Rousseau. — *La nouvelle Héloïse*, III, 22. « Il s'est donc permis de cesser de vivre ?... » ; jusqu'à : « Ne dis donc plus c'est un mal. »

*Version latine.*

Lucain, *Pharsale*, I, 158-182.

**Agrégation d'anglais.**

*Dissertation française.*

I. — Apprécier le mérite littéraire du *Canon's Yeoman's Tale* de Chaucer et de son *Prologue*.



II. — English Essay : The rythm and meter of Chaucer's *Prologue to the Canon's Yeoman's Tale*.

*Version.*

Les 39 premiers vers du *Canon's Yeoman's Tale*.

*Version.*

Bacon's 3<sup>d</sup> *Essay*, depuis : « *Religion...* », jusqu'à : « *The scar-ners.* »

**Licence d'anglais.**

English Essay. — Explain this sentence from Bacon's 4<sup>th</sup> Essay : « Public revenges ar ; for the, most part, fortunate : as that for the death of Cæsar, for the death of Pertinax, for the death of Henry the third of France ; and many more But in private revenger it is not so. »

**Certificat d'aptitude d'anglais.**

*Composition française.*

Comment Shakespeare a-t-il peint le peuple de Rome dans son *Julius Cæsar*.

*Version.*

Shakespeare's *Julius Cæsar* (Acte I, sc. 1). Les 43 premières lignes.

#### IV.

UNIVERSITÉ DE NANCY.

**Dissertation française.**

(*Licence*)

Qu'est-ce que le dilettantisme ? S'il est acceptable en matière d'art, de littérature, et même, jusqu'à un certain point, de sciences, l'est-il également, à votre avis, en morale et en politique ?

**Dissertation française.**

(*Agrégation.*)

George Sand dit, dans une lettre citée par Sainte-Beuve, que les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand lui montrent l'auteur toujours et jamais l'homme.

Expliquez et appréciez cette opinion.

**Version latine.***(Agrégation.)*

Tite-Live, livre IX, 46, depuis : « Eodem anno Cn. Flavius... », jusqu'à : « Forum et campum corruptit ».

**Thème latin.***(Licence.)*

Fénelon, *Télémaque*, l. I, 4, depuis : « On nous présente d'abord à Aceste... », jusqu'à : « ... quand Mentor demanda tranquillement à parler au roi. »

**Dissertation latine.***(Licence.)*

« Quibus præsertim virtutibus emineat bellum adversus Jugurtham a Sallustio delineatum, inquiretis. »

**Thème grec.***(Agrégation.)*

Pascal, *Pensées*, depuis : « Il faut qu'il y ait un étrange renversement de la nature de l'homme... », jusqu'à : « ... et qu'il ne pense en rendre compte qu'à soi-même. »

Article IX, édition Havet.

**Thème grec.***(Licence.)*

Bossuet, *Discours sur l'Hist. univ.*, III, 5, depuis : « Mais ce que les Egyptiens leur avaient appris... », jusqu'à : « ...sans rien entreprendre sur personne. »

La Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluhy, rachète, au prix de 0,75 l'exemplaire, les n<sup>os</sup> suivants de la *Revue des Cours et Conférences* :

*Première année :*

- N<sup>o</sup> 3 ; du 5 janvier 1893.
- N<sup>o</sup> 4 ; du 12 janvier 1893.
- N<sup>o</sup> 17 ; du 12 avril 1893.
- N<sup>o</sup> 19 ; du 26 avril 1893.
- N<sup>o</sup> 26 ; du 14 juin 1893.
- N<sup>o</sup> 32 ; du 26 juillet 1893.
- N<sup>o</sup> 33 ; du 2 août 1893.
- N<sup>o</sup> 34 ; du 9 août 1893.

*Deuxième année :*

- N<sup>o</sup> 2 ; du 23 novembre 1893.
- N<sup>o</sup> 3 ; du 30 novembre 1893.
- N<sup>o</sup> 5 ; du 14 décembre 1893.
- N<sup>o</sup> 12 ; du 1<sup>er</sup> février 1894.
- N<sup>o</sup> 17 ; du 8 mars 1894.
- N<sup>o</sup> 31 ; du 14 juin 1894.

*Le Gérant :* E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassément à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. J... K... à R.* — Nous nous tenons toujours à la disposition de nos abonnés pour les devoirs de langues vivantes qu'ils nous enverraient à corriger.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

*Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.*

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)

PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

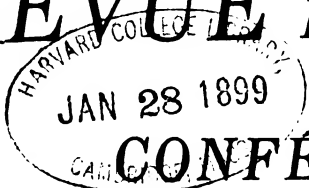
---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**

Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES



Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

- BOILEAU. — SES IDÉES SUR LA POÉSIE ÉPIQUE ET SUR LA TRAGÉDIE.**..... **Emile Faguet,**  
*Professeur à l'Université de Paris.*
- LA TRAGÉDIE GRECQUE EN 460.**..... **Maurice Croiset,**  
*Professeur au Collège de France.*
- LA FORMATION DES INSTITUTIONS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.**..... **Charles Seignobos,**  
*Maître de conférences à l'Université de Paris*
- LE THÉÂTRE DE RACINE. — « BAJAZET » (Conférence à l'Odéon).**..... **Jane Dieulafoy.**
- CHRONIQUES DES LETTRES. — Les étudiants étrangers et l'Université de Grenoble. — 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Racine. — « Taine » et « Pascal » de M. Victor Giraud. — « Cent mols nouveaux » de M. Carl Walung. — A nos lecteurs.**..... **Gaston Flozi.**
- COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES (1898-99).**..... **Universités d'Aix-Marseille et d'Alger.**

PARIS  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>o</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15  
1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,  
En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France . . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger . . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la Revue, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (la première année est épuisée). . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée Revue des Cours et Conférences : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la Revue des Cours et Conférences est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la Revue. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

JAN 23 1899

Boileau. — Ses idées  
sur la poésie épique  
et sur la tragédie.

Cours de M. EMILE FAGUET

Professeur à l'Université de Paris.

Boileau a exprimé ses idées sur la poésie épique au milieu du III<sup>e</sup> chant de son *Art poétique*. Tout d'abord, selon lui, une condition essentielle de cette poésie est l'emploi du merveilleux. Comme il dit, elle « se soutient par la fable et vit de fiction ». Sans de tels ornements, le vers « tombe en langueur ; la poésie est morte, ou rampe sans vigueur ». Il y a là une première erreur fondamentale, qui sera la source de plusieurs autres. L'art épique n'a point pour tâche obligatoire d'émerveiller le public par quelque chose de surnaturel, mais plutôt d'exciter son respect par le grand éloignement des faits qu'il raconte. En effet, ce qui est présent ou voisin de nous, nous paraît malaisément vénérable ; nous ne pouvons guère nous regarder entre contemporains, sans avoir l'envie de nous railler et de nous diminuer. Au contraire, *major e longinquo reverentia*, et cela est vrai de l'éloignement dans le temps autant que de l'éloignement dans l'espace, comme l'a si judicieusement montré Racine dans sa préface de *Bajazet*. Cet éloignement rend les faits vagues, presque incontrôlables, en un mot légendaires ou quasi légendaires : il n'en faut pas davantage pour avoir le ton et la couleur propres à l'épopée.

En ramenant à ces termes le principe de l'art épique, nous con-

dammons nécessairement l'œuvre d'un Lucain, par exemple, et nous lui reprochons, avec tous les bons juges, d'avoir choisi pour sujet une matière trop récente, trop voisine de lui, ayant la précision et la netteté fâcheuse de l'histoire. Nous approuvons au contraire, d'abord les épopées merveilleuses à interventions surnaturelles, et aussi les poèmes épiques dépouillés de faits miraculeux, comme le sont les pièces de la première *Légende des Siècles*. Il suffit à Victor Hugo d'évoquer autour de ses récits les lointains vagues et mystérieux du moyen âge pour attraper le ton de l'épopée. La formule de Boileau est donc fautive, parce qu'elle est trop étroite ; il convient de l'élargir.

Cette première question réglée, tenons-nous en au merveilleux lui-même. Boileau conseille aux auteurs de son temps l'usage exclusif du merveilleux païen. S'il en juge ainsi, c'est que, selon lui, la littérature moderne n'aura de valeur qu'à la condition d'être une imitation et comme un prolongement des littératures anciennes. Et c'est aussi que la poésie est simplement, à son avis, un divertissement de beaux esprits : lui faire exprimer des croyances chrétiennes, ce serait mêler à un jeu ce qu'il y a de plus grave ici-bas ; ce serait, par une sorte de scandale ou même de sacrilège, compromettre la vraie religion.

Cette opinion de Boileau n'était pas celle de tous ses contemporains. vingt-huit ans avant la publication de l'*Art poétique*, l'évêque Godeau avait posé la même question et la résolvait de façon différente. Dans un discours placé en tête de ses *Poésies chrétiennes*, parues en 1646, Godeau se demande, en effet, s'il est juste d'établir une cloison étanche entre les sentiments les plus intimes de notre âme et ceux dont nous faisons la matière de nos vers. Chrétiens de fait, il est assez étrange qu'en écrivant, nous devenions païens. Cette question se rattache à celle de la littérature personnelle ou impersonnelle. Les partisans de la littérature personnelle disent aux poètes : ce que vous devez mettre dans vos livres, c'est vous, et, par suite, c'est votre religion, autant que votre patriotisme et vos amours. D'après eux, la littérature d'un peuple chrétien sera donc chrétienne. Godeau posait encore la seconde partie de la question, relative à la beauté poétique du christianisme. Le xvii<sup>e</sup> siècle, après Boileau, et le xviii<sup>e</sup> siècle ont continué à affirmer que cette religion n'est pas propre à la poésie. Et c'est pour réfuter cette opinion que Chateaubriand a écrit, on le sait, son *Génie du Christianisme*. Enfin cet excellent Godeau, quoique « nain de Julie », épuisait une si grave question en faisant remarquer que la poésie, si divertissante qu'on la dise, peut avoir des effets dangereux aussi bien que des effets salutaires. Elle



influe assurément sur les âmes : dès lors n'est-il pas à craindre qu'au point de vue même de la religion, elle ne soit assez souvent funeste ?

En 1653, dans la préface de son *Moïse sauvé*, Saint-Amand effleure la même question, mais sans y rien ajouter. Nous y voyons seulement qu'il ignore le latin et le grec, qu'il prise assez le mélange du comique et du tragique, et qu'il se flatte de n'imiter personne. Les pages que Scudéry mit en tête de son *Alaric*, en 1654, nous offrent quelque chose de plus intéressant. C'est à propos de la préférence qu'il convient d'accorder dans le choix d'une matière épique à un sujet chrétien sur un sujet biblique, comme celui de *Moïse sauvé*. Scudéry fait judicieusement remarquer qu'à emprunter aux Livres Saints l'objet de son poème, l'imagination ne peut avoir son libre essor, obligée qu'elle est, sous peine de sacrilège, de respecter, sans en rien changer, les faits de l'histoire biblique. Et, en effet, il faudra attendre une époque de foi moins profonde et moins scrupuleuse pour que les poètes se permettent d'introduire de leurs inventions propres parmi les épisodes des Livres Saints. Donc, il ne faut ni paganisme, ni religion biblique ; le christianisme postérieur à la Bible doit faire seul tous les frais du merveilleux épique ; et Scudéry trace le programme de son *Alaric*, tout à fait analogue à celui des *Martyrs* de Chateaubriand.

Après lui, Desmarets de Saint-Sorlin, dans les préfaces de plusieurs de ses ouvrages (*Délices de l'Esprit*, poésies morales, 1658 ; — *Marie-Madeleine*, poème chrétien, 1669 ; — *Clovis*, nouvelle édition, 1673), ainsi que dans son fameux *Traité pour juger les Poètes grecs, latins et français*, discutait, lui aussi, les mêmes questions et les tranchait dans un sens opposé à celui de Boileau. L'opinion du critique était évidemment connue avant 1674. Aussi Desmarets semble-t-il la réfuter par avance : c'est ainsi qu'il s'attaque à cette idée, qu'il y a scandale et presque sacrilège à introduire la religion chrétienne dans un poème épique, et à celle-ci, que le paganisme est d'ailleurs bien plus fécond en beautés poétiques. Les dieux d'Homère, déclare Desmarets, sont profondément méprisables. Ce Jupiter qui mange, qui dort, qui bat sa femme, quel personnage pour une épopée !

Examinons, à notre tour, l'argument de Boileau sur le péril que présente, au point de vue même de la foi, l'emploi d'un merveilleux païen. Cet argument est fort, mais à une condition : c'est qu'on pose par avance la définition suivante : l'art n'est pas l'expression puissante des sentiments de notre âme ; l'art n'est qu'un jeu. Cette théorie, née de la Renaissance et de l'humanisme, est celle de l'époque classique tout entière : pour tous les écrivains de cet âge,

l'art n'est qu'un jeu, et, plus particulièrement encore, un jeu aimable et brillant de beaux esprits qui connaissent beaucoup l'antiquité et un peu l'Italie. L'influence de la société sur la littérature donne plus de force encore à cette théorie : on s'efforce avant tout alors de plaire à un certain monde charmant, mais restreint. Parlez à un de ces hommes, dont beaucoup sont profondément religieux, du mélange de la foi chrétienne et des vers. Les vers ? dirait-il : cela est bon pour amuser les dames et les oisifs des salons ; tandis que la foi, n'est-ce pas le fond de notre âme, et ce que nous maintenons jalousement et avec une sorte de pudeur dans les parties les plus intimes de la conscience ?

Mais nous pourrions répondre, nous, à cette société de gens frivoles : soyez moins frivoles. L'art est ce que vous dites à votre époque ; mais il peut être autre chose ; et nous soupçonnons qu'il y aurait un très grand avantage à ce qu'il soit plus vaste et plus profond. Loin de compromettre le christianisme, il s'ennoblirait et se grandirait par son contact. C'est d'ailleurs ce qu'avec une remarquable pénétration, Perrault lui-même avait trouvé à répondre à l'argument de Boileau. Il ajoutait, non moins judicieusement : est-ce que l'éloquence n'est pas un art ? Or, il me semble que les orateurs chrétiens font servir l'art à l'expression des vérités chrétiennes, et que celles-ci n'y perdent rien, loin de là. Pourquoi ne pourrait-on en vers ce que l'on peut en prose ? Toute la difficulté n'est qu'affaire de ton. Si, dans un poème badin, vous introduisez une vérité chrétienne, vous compromettrez celle-ci ; mais il en arriverait tout autant si, dans le même poème, vous mêliez à des bagatelles une grande idée patriotique par exemple. Dans toute cette argumentation, Perrault a la raison de son côté : il entrevoit un élargissement et un ennoblissement de l'art.

Quant à l'objection relative au peu de valeur poétique du christianisme, Perrault la laisse de côté. Il est vrai qu'elle se dissimule un peu dans le texte de Boileau, et qu'il peut ne pas l'y avoir vue. Mais, de plus, il était peut-être, sur ce point, de l'avis de notre auteur, car il est très difficile aux hommes du xvii<sup>e</sup> siècle, je dis même aux plus libres d'esprit, d'entrer dans les beautés de la religion chrétienne. Insistons donc, pour notre part, sur ce côté de la question.

A la vérité, semble dire Boileau (particulièrement dans ses jolis vers sur le Tasse), un poème épique fondé sur le merveilleux chrétien peut réussir ; mais, s'il réussit, ce n'est pas à cause de ce merveilleux, c'est malgré ce merveilleux. Le xviii<sup>e</sup> siècle, dont les convictions esthétiques sont encore plus fermement anti-religieuses, dira exactement la même chose, par la bouche de Voltaire, dont

on connaît les vers célèbres sur *Polyeucte* : « *De Polyeucte la belle âme*, etc. Il est curieux de voir l'accord des deux siècles classiques sur ce point : selon eux, les aventures d'Argante, de Tancrede et de sa maîtresse font toute la beauté de la *Jérusalem délivrée*, et le roman de Sévère avec Pauline toute la beauté de *Polyeucte*. Les partisans des modernes ne s'avisent point d'opposer à ces jugements l'opinion contraire, tant cette théorie a d'autorité sur les esprits d'alors.

Pour nous, la question tient d'abord à l'évolution des sentiments religieux à travers l'histoire. L'humanité, dit Auguste Comte, passe par une série d'états religieux très différents, mais qui tous, en disparaissant, laissent des traces d'eux-mêmes dans l'état qui leur succède. Les Français du xvii<sup>e</sup> siècle, très pénétrés de l'esprit de la Renaissance, sont par là même imbus de paganisme, et moins profondément chrétiens, en général, que nous ne le supposons. Lorsqu'on croit avec toute l'âme, on adopte sa croyance non seulement de toute la vigueur de sa pensée, mais aussi de tout l'enthousiasme de son goût, et l'on trouve beau ce que l'on croit. Les écrivains classiques sont presque tous trop lettrés et trop humanistes pour être chrétiens aussi exclusivement. Les vrais croyants parmi eux sont plutôt l'exception : c'est Bossuet par exemple ; or l'on sait combien Bossuet trouve beau le christianisme, et quelles grandes beautés il en a su tirer. Il y a, chez tous les autres, pénétration insuffisante et incomplète de l'âme par la religion.

Au reste, il y a une raison plus forte encore qui me semble avoir poussé Boileau à prendre un parti si décisif dans la question. Il n'ignorait pas que, depuis longtemps, la littérature poétique avait offert un mélange continu des deux merveilleux chrétien et païen, et il jugeait avec parfaite raison ce mélange inesthétique, irrationnel et ridicule. On sait, par exemple, que la IV<sup>e</sup> *Eglogue* de Virgile a été considérée, dès le i<sup>e</sup> siècle de notre ère, comme une prophétie du christianisme. Eusèbe, dans une très bonne intention d'ailleurs, attribue à Constantin un discours où la vérité de la religion nouvelle est démontrée à l'aide de cette œuvre du poète latin et des oracles de la Sibylle. Pendant tout le moyen âge, on continue à mêler Vénus et les autres divinités païennes aux anges, à la Vierge, aux Saints, et cela fait le plus vilain effet du monde. Mais, avec la Renaissance surtout, rien n'est plus constant : témoin les *Illustrations des Gaules* par Lemaire de Belges, où Noé voisine avec Hercule ; ce n'est pas perfidie, mais naïveté pure, et l'ouvrage est très sérieux. Les Italiens donnent les exemples les plus audacieux de cet abus. Dans son poème de *l'Enfantement*

de la Vierge, Sannazar appelle Marie « l'espoir des dieux », le Jourdain « un dieu prophétique », et il introduit Protée. Dans le *Virgilius evangelizans* d'Alexandre Rosa, nous voyons Phébé, Cérès, Bacchus en compagnie de Jésus. Pétrarque avait déjà appelé Jésus-Christ « *immortalis Apollo* », et Dieu « véritable Jupiter ». Un autre avait mis des Dryades et des Hamadryades dans le ciel. Camoëns fait agir Vénus « aidée des conseils du Père Eternel et des flèches de Cupidon ». Le Tasse n'a pas plus de scrupules. « Il a eu l'inadvertance, dit Voltaire, de donner aux mauvais esprits les noms de Pluton et d'Alecton ; il est vrai que Pluton, Rhadamante, Tisiphone sont des noms plus agréables que Belzébuth et Astaroth ». Voltaire est entièrement de l'avis de Boileau. De même encore, Ronsard dans son *Hercule chrétien* imagine de considérer Hercule comme un mythe annonçant le christianisme ; et il fait un grand effort pour rapporter à Jésus tous les actes attribués à ce Dieu du paganisme. Quarante ans plus tard, Sorel disait fort justement : « Pour l'hymne d'Hercule comparé à Jésus-Christ, c'est une chose qui ne saurait donner de la dévotion, car ces applications nous font rire ». Cependant la même habitude persiste au xvii<sup>e</sup> siècle, et l'abbé de Laporte, dans son ouvrage sur les poèmes épiques de cette époque, où il distingue avec raison un triple merveilleux, chrétien, païen et populaire, en a pu noter des traces très nombreuses. Boileau, qui a lu ces poèmes et celui du Tasse, sent bien ce que cette confusion de merveilleux très différents a d'artificiel, de mortel à l'art, en même temps que de révoltant pour les âmes chrétiennes. Et c'est, je crois, ce sentiment qu'il exprime, quand il dit :

Ce n'est pas que j'approuve, en un sujet chrétien,  
Un auteur follement idolâtre et païen.

Bref, il faut, selon notre auteur, rester dans le merveilleux païen et n'en pas sortir. Mais, si l'on n'est pas païen, le danger est évident : on traitera froidement ce merveilleux, et l'on se trompera sur lui au point de le prendre pour une création de la littérature, et pour une pure allégorie. C'est en effet ainsi que le conçoit Boileau, quand il parle de « ces dieux éclos du cerveau des poètes » et quand il fait, sous prétexte d'exemple, une petite énumération des beautés de la fable antique. Il néglige d'abord la grande mythologie d'Homère, celle des dieux considérés comme de véritables forces de la nature, qui remplissaient les Grecs de terreur et d'admiration. Il s'en tient simplement à la petite mythologie des Tritons et de Caron. Puis, c'est une mythologie plus étroite encore et plus froide qu'il évoque, et il l'appelle fort justement, lui-même, « l'allégorie ». Cette dernière, qui procède par

personnification d'abstractions, existait déjà, quoique peu développée, chez les Grecs. Faut-il mettre une majuscule au mot Τύχη? La question a été longtemps discutée. Il semble, à lire Démosthène, que cette « Chance » soit presque une déesse, déesse capricieuse, tantôt contraire et tantôt favorable ; au moins y a-t-il eu sur cette idée, à une certaine époque, comme un commencement de concrétion mythique. Chez les Latins, la faculté de personnifier l'abstrait est bien plus constante et plus forte : témoin ce passage du VI<sup>e</sup> chant de l'*Enéide*, où Virgile range, comme gardiens des enfers, ces singuliers personnages, *Luctus, Curæ, Senectus, male-suada Fames, Egestas, Labos, Sopor, Mala gaudia mentis*, qui ne sont nullement des divinités traditionnelles, mais de pures inventions du poète.

Mais ceux qui ont le plus créé de mythologie allégorique, ce sont les chrétiens. A l'époque où le merveilleux de leur religion était tout nouveau et encore peu organisé, exécrant la mythologie païenne, ils se sont avisés d'en créer une à leur usage. Dans son curieux ouvrage intitulé *Psychomachie*, Prudence fait de chaque vertu et de chaque vice une déesse ou un dieu et les montre aux prises les uns avec les autres. Par ce livre, il devait devenir le promoteur d'une longue manie littéraire qui a sévi sur tout notre moyen âge. Témoin ces vitraux de nos vieilles cathédrales où sont peintes des scènes de la *Psychomachie*. De là sont sorties les allégories du *Roman de la Rose*, et des Moralités. Voilà où Boileau, par sa façon de concevoir le paganisme, comme par sa théorie qui fait de l'art un jeu très noble de la raison, veut ramener la poésie.

Nous disons, nous, sur cette question du merveilleux, qu'il y a deux cas à distinguer : le cas de l'art impersonnel, et celui de l'art personnel. A qui fait une œuvre épique, épopée en plusieurs chants, ou fragments d'épopée, ou idylle imitée de l'antique, il convient d'employer le merveilleux, soit païen, soit chrétien, soit populaire, qui pénétrait et ravissait les âmes à l'époque même que l'on décrit ; et il est complètement absurde de les mêler. D'autre part, pour qui fait de la poésie personnelle, aucun merveilleux n'est à employer, sauf celui auquel l'auteur croit lui-même, païen s'il a l'âme païenne, chrétien s'il est chrétien.

## II

### Idées de Boileau sur le théâtre.

Sur les anciens et sur l'essence du poème épique, les contemporains de Boileau n'ont pas tous les mêmes idées que lui ; sur le théâtre au contraire, tous sont avec lui complètement d'accord. Il

n'est utile de s'arrêter à cette dernière question que parce que Boileau a donné des théories communes à son époque les formules les plus exactes et les plus nettes.

L'essence de la poésie dramatique, pour lui comme pour son siècle, est une imitation de la réalité, propre à exciter dans un public assemblé *la terreur ou la pitié*. Voilà une formule malheureuse, qui a eu de graves conséquences. Elle repose, en effet, sur une interprétation à contre-sens d'un texte d'Aristote. Aristote dit : *la terreur et la pitié* ; il met *et* et non *ou*. Il n'admet point que le poète tragique excite la seule pitié, la pitié sans terreur, cette sorte de *εὐανθρωπία* que n'accompagnent pas un retour douloureux sur soi-même et l'appréhension de tomber dans un malheur semblable. Une seule sorte de pitié est vraiment émouvante au théâtre : c'est ce qu'on pourrait appeler, d'un seul mot, la pitié-terreur. Voilà qui est parfaitement acquis depuis l'éclatante démonstration de Lessing.

En second lieu, la formule de Boileau n'est pas complète. Elle ne mentionne que deux ressorts d'intérêt dramatique : la terreur et la pitié. Il y en a au moins deux autres, dont il aurait pu parler, puisqu'il les avait vu employer par Corneille. L'un, c'est l'admiration. Il est certain, par exemple, que dans *Cinna*, qui, je l'accorde, est une pièce mal faite, nous commençons juste à être émus à partir du moment où Auguste ne court aucun danger : notre émotion n'est donc pas de la pitié-terreur ; elle est de l'admiration pour cet homme que nous sentons s'élever de plus en plus au-dessus de la vulgaire humanité. Cela est plus frappant encore dans *Sertorius* et dans *Nicomède*. — Un autre ressort d'intérêt est la curiosité qu'excite en nous le développement d'une intrigue bien combinée : c'est le plaisir du mélodrame ; Corneille en avait montré l'application dans *Héraclius*. Boileau a mentionné cette sorte d'intérêt dramatique dans cet endroit de son article sur la tragédie :

Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,  
A son comble arrivé, se débrouille sans peine.  
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé  
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé  
D'un secret tout à coup la vérité connue  
Change tout, donne à tout une face imprévue.

Il a parlé, de même, de l'admiration dans un passage en prose que j'ai cité. Ici, il omet l'un et l'autre de ces deux ressorts : le plus difficile et le plus puissant, comme le plus facile et le moins noble ; il se tient, comme il lui arrive souvent, dans la moyenne de l'art.

Quant aux caractères, Boileau prescrit de ne pas les créer parfaits, de leur donner quelques faiblesses. Dans ce conseil renouvelé d'Aristote, il entre sans doute quelque défiance à l'égard du héros cornélien. Boileau est, avant tout, l'homme de 1660, placé entre Molière et Racine, recevant des lueurs de tous les deux, et mettant entre eux deux son idéal artistique. Remarquez que, lorsqu'il veut témoigner son admiration pour Corneille, c'est du *Cid* ou d'*Horace* qu'il parle, jamais de *Polyeucte*, la pièce du héros presque parfait. Il est vrai du reste que Corneille n'a pas présenté ce personnage comme parfait dès le début de sa pièce.

D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée,  
Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,  
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.

Cette règle, que Boileau emprunte à Horace et non plus à Aristote, est excellente ; mais, comme toutes les règles, elle n'est qu'un garde-fou et ne doit pas être prise absolument à la lettre. Il est permis, en effet, de dire que des évolutions de caractères bien faites sont ce qu'il y a de plus beau au théâtre. J'en citerai au moins trois exemples : celle de *Polyeucte* et de *Pauline*, si admirablement conduite dans *Polyeucte*, celle d'Auguste dans *Cinna*, celle de Néron dans *Britannicus*. *Iphigénie*, elle-même, n'est pas tout à fait à la fin de la pièce ce qu'elle y était au commencement : de jeune fille un peu naïve et un peu enfant qu'elle nous paraît d'abord, elle devient, par une transformation mal marquée à mon avis, l'héroïne au grand cœur, capable des sentiments les plus élevés et du sacrifice de sa propre vie.

Notons, en passant, que Boileau n'a pas ignoré « la couleur locale », cette invention du XIX<sup>e</sup> siècle, puisqu'il écrit :

Des siècles, des pays étudiez les mœurs, etc.

On sait que c'était un des grands succès de Racine, témoin la préface de son *Bajazet*.

Nous arrivons aux règles des trois unités ; cette obligation stricte d'un seul jour et d'un seul lieu a évidemment quelque chose de puéril dans sa rigueur. Mais aussi il est très vrai qu'il importe de disperser le moins possible la matière dramatique en des lieux et en des temps éloignés les uns des autres. Pourquoi ? Parce que tout changement de lieu et de temps exige une exposition nouvelle, d'autant plus détaillée que le changement est plus grand ; or, les expositions sont des parties de convention pure dans les pièces de théâtre ; l'auteur a beau être très habile dans son métier : il a toujours l'air, en ces endroits-là, de prendre le spectateur à part et de lui dire : « Vous savez, Monsieur, ceci est Paris ;

ce personnage est un tel », etc., etc. Cela est désobligeant. De plus, la pièce de théâtre, comme dit Aristote, est un organisme vivant, ζῶον τι, adapté à une certaine atmosphère : à trop la changer d'atmosphère, on doit craindre d'altérer son état physiologique.

Boileau en vient enfin à la disposition proprement dite de la tragédie. Il prescrit des expositions courtes et rapides. On sait que celles de Corneille, à part deux ou trois, comme celle du *Cid* qui est admirable, sont généralement diffuses et trainantes. Racine est certainement en progrès sur lui à cet égard. Pour le développement même de la tragédie, Boileau pose la loi de la progression d'intérêt dans le passage que j'ai cité plus haut, à propos des ressorts dramatiques. Cette progression d'intérêt est un des caractères originaux et presque une découverte du théâtre français. Les Français ont commencé, au xvi<sup>e</sup> siècle, par imiter la tragédie grecque, dans laquelle on peut dire qu'il n'y a généralement pas d'intrigue. Cela a duré de 1550 à 1600. Ils ont inventé ensuite une tragédie beaucoup plus chargée de faits, mais encore sans intrigue véritable, où les événements chevauchaient les uns sur les autres, reliés par un fil invisible aux spectateurs : cette forme d'art a duré de vingt à trente ans. Il fallait la discipliner, lui imposer un ordre logique, très sensible et très net : ce fut l'œuvre des Mairet, des Rotrou, des Corneille, entre 1625 et 1635. Mais, les faits restant nombreux, cela ne put se faire sans une grande dextérité, que l'on mit quelque temps à acquérir : ainsi naquirent l'art de l'intrigue et le goût très vif d'une action savamment ménagée. Boileau exprime parfaitement ce goût dans les vers que nous avons cités :

L'esprit ne se sent point plus vivement frappé, etc.

Voilà la tragédie à secret et à révélations formulée. En écrivant ainsi, Boileau a évidemment les yeux sur *Œdipe Roi*, qui n'est pas autre chose qu'une éclatante exception dans l'ensemble du théâtre grec. Notre auteur est, de plus, en parfait accord avec La Bruyère, qui dit dans son chapitre *des Ouvrages de l'Esprit* :

« Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès la liberté de respirer et le temps de vous remettre ; ou, s'il vous donne quelque relâche, c'est pour vous replonger dans de nouveaux abîmes et dans de nouvelles alarmes. Il vous conduit à la terreur par la pitié, ou réciproquement, à la pitié par le terrible, voire même par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'épouvante, par la crainte, par les surprises et par l'horreur, jusqu'à la catastrophe. »



Ce n'est pas, selon La Bruyère, Quinault qui a fait la vraie tragédie ; c'est Racine quelquefois, et beaucoup plus encore quelqu'un qui viendra plus tard, qui, plus que Racine, multipliera les effets de surprise, et surprendra avec habileté la curiosité des spectateurs. Ce poète attendu, c'est Voltaire, dont la tragédie est une des formes du mélodrame.

C. B.

---

## La tragédie grecque en 460

---

Cours de M. MAURICE CROISSET.

*Professeur au Collège de France.*

---

L'an dernier, nous avons étudié les premiers développements de la tragédie grecque jusque vers 460, et nous avons même été amenés, par nos rapprochements et nos comparaisons, à jeter un coup d'œil sur le théâtre, à cette date. Nous indiquions l'apparition de Sophocle en 468, avec sa première victoire. Nous laisserons de côté les années fort obscures de ses débuts, et, le prenant à son entrée véritable dans la carrière, nous le rapprocherons d'Eschyle à la fin de ses grandes œuvres. Nous pouvons embrasser cette période d'une façon précise : elle commence en 460 et se continue par les années comprises entre 455 et 440, où nous voyons apparaître trois des tragédies de Sophocle : *Antigone*, *Ajax*, *Electre*. Nous sommes alors en présence de l'art d'Eschyle parvenu à son complet développement et de l'art nouveau de Sophocle, plein de hardiesse et d'initiative. Pour compléter notre vue d'ensemble, il y aurait encore à considérer un troisième élément, les débuts d'Euripide en 456, car il appartient à notre période par les seize premières années de sa carrière. Mais nous l'écartérons, les commencements de ce poète ne s'expliquant bien qu'en étudiant le développement de la tragédie à une autre époque. L'intérêt des vingt années que nous nous proposons de parcourir réside dans l'étude de l'art propre de Sophocle se distinguant peu à peu de l'art d'Eschyle.

Pouvons-nous, en 460, dégager nettement l'idée de la tragédie grecque, et, ramassant nos observations précédentes, saisir, dans une vue d'ensemble, les caractères de cette tragédie ? Elle n'en est plus aux tâtonnements, puisque Eschyle est parvenu

au terme du développement de son art. Remarquons en outre que déjà Aristote a pu donner de la tragédie grecque une définition célèbre; que cette définition, longtemps, suffit aux poètes dramatiques qui en subissent l'influence en imitant leurs prédécesseurs. Assurément, la formule abstraite d'Aristote est, à certains égards, trop étroite, et nous en sommes de moins en moins satisfaits, à mesure que notre sens historique s'affine. De nos jours, on s'est efforcé d'opposer à la définition philosophique d'Aristote une définition qui fût historique; malheureusement on verse dans l'excès contraire: la formule aristotélicienne était trop précise; l'autre sera trop vague et trop lâche. En effet, si nous rappelons en quels termes M. de Willamovitz a essayé de réaliser la formule historique, quand il dit qu'« une tragédie attique est un morceau complet de la légende héroïque, traité en style sublime, pour être représenté par un chœur et des acteurs dans une enceinte consacrée à Dionysos », il sautera aux yeux, tout d'abord, que cette définition laisse de côté les deux caractères qui ressortaient de celle d'Aristote: elle n'insiste pas sur la nature dramatique de la tragédie et en exclut l'élément pathétique. Qu'est donc la tragédie, si elle n'est ni dramatique, ni pathétique? Cette seconde méthode n'est pas plus exacte que la première, et il nous paraît que, loin de nous contenter d'une seule définition, il nous en faut au contraire plusieurs, qui répondent chacune à un état donné de la tragédie grecque. Nous chercherons donc personnellement à définir la tragédie en Grèce à la date de 460, et nous nous garderons bien de verser dans les excès de l'une ou l'autre formule, soit philosophique, soit historique.

Observons d'abord qu'en 460, les poètes tragiques ont délimité d'une manière définitive le domaine à exploiter: celui de la légende héroïque. Il y a eu sans doute, auparavant, des exceptions, et nous n'avons pas omis de signaler l'apparition de la tragédie historique. Mais ce genre isolé est en désaccord avec la conception générale que les Grecs ont toujours eue de la tragédie, cantonnée pour eux dans les limites de la légende héroïque. Et le fait s'explique aisément par les origines mêmes de la tragédie. Le public athénien avait l'imagination meublée des légendes de l'épopée et du lyrisme; les poètes épiques de la Grèce avaient donné aux figures de la légende une beauté propre qui s'imposait; ces légendes étaient universellement connues, ce qui dispensait le poète de donner au public des explications préparatoires. Mais ces légendes avaient été remaniées par la poésie lyrique, car les poètes jouissaient, à cet égard, de certaines libertés souvent assez grandes. Ne voyons-nous pas quelques-uns d'entre eux

transformer la tradition, et Stésichore, par exemple, remanier entièrement la légende d'Hélène ? Il prétendait, en effet, que ce n'était pas Hélène elle-même qui avait été enlevée par Paris, mais son fantôme seulement, et que, plus tard, Ménélas la retrouva en chair et en os dans l'île de Pharos. Si ces modifications étaient acceptées, c'est que le poète pouvait en user assez librement vis-à-vis des légendes traditionnelles. Mais en quel sens modifiait-il les légendes pour les rendre plus touchantes, ou plus terribles, ou plus religieuses ? Sans doute, il subordonnait ces modifications à des croyances qui, peu à peu, se développaient dans le monde grec ; sans doute aussi obéissait-il au point de vue local. Toujours est-il que voilà un point acquis : la source de la poésie tragique, c'est désormais la légende héroïque plus ou moins modifiée.

Il est nécessaire, maintenant, de définir le domaine moral de la tragédie. Ces légendes, les poètes les prenaient-ils toutes indifféremment, ou bien choisissaient-ils ? Cherchaient-ils de préférence l'élément pathétique ? Acceptaient-ils la légende héroïque telle quelle et quelle qu'elle fût ?

La tragédie, soit par instinct, soit par calcul réfléchi, se porte, à la date de 460, vers les sujets pathétiques : nous en avons pour exemples les quatre tragédies d'Eschyle, que nous avons successivement étudiées précédemment. Ne s'agit-il pas, dans *les Suppliantes*, de l'angoisse morale des fugitives en quête d'un asile ? Ce caractère essentiel ne ressort-il pas avec le plus de force ? Et dans *les Perses*, n'est-ce pas également par le côté de la tristesse et de la souffrance que le poète a préféré prendre son sujet ? Il aurait pu, de préférence, faire ressortir le sentiment de joie exaltée qui s'empare des Grecs victorieux. Prenons les *Sept contre Thèbes* : dans l'expression du fait simple, ne semble-t-il pas qu'on ait surtout affaire à une tragédie de joie ? Il s'agit en somme de la délivrance de Thèbes. Eh bien, Eschyle s'est tellement attaché au côté triste de son sujet qu'en fait, l'idée d'une victoire a presque disparu de sa pièce, remplacée par les douleurs prolongées de l'attente. Tout le drame du *Prométhée enchaîné* est dominé par les souffrances du Titan et, à l'arrière-plan, celles de l'humanité avant l'apparition de celui qui la tira en partie de ses ténèbres. Le dénouement de la pièce, c'est l'éroulement de celui qui, pour nous, semblait représenter la justice. Et, dans toutes les tragédies d'Eschyle, c'est la même prédominance de l'élément pathétique.

Il paraît incontestable qu'à ce moment, la souffrance est un élément essentiel de la tragédie grecque. Sans doute, il y a des

dénouements heureux, et, pour n'en citer qu'un, celui de l'*Orestie*, par exemple. Ne voyons-nous pas les Erynnies devenir déesses bienfaitantes ? Mais, même là où la chose se produit, nous passons auparavant par toute une série d'angoisses, et le poète ne nous épargne pas la vue de la souffrance. Il était naturel qu'il en fût ainsi, et pour des raisons historiques : la tragédie procède du dithyrambe, et le dithyrambe n'était pas autre chose que la mise en scène des passions et des douleurs de Dionysos. Pour d'autres raisons également, morales et religieuses, la tragédie était une partie des fêtes grecques. Or, la souffrance est éminemment religieuse et propre à démontrer à l'homme sa faiblesse native. Elle lui offre un ordre de pensées éminemment salutaires. En outre, au point de vue esthétique, la souffrance est belle et féconde : en provoquant les résistances de l'âme, elle crée l'effort ; l'homme, en proie à la souffrance, reconnaît la vanité de ses ambitions, et, conscient de ses fautes, vise à un idéal plus pur. Mais, entre tous les modes de la souffrance, la tragédie choisit. Il semble bien qu'elle fasse une part plutôt petite à la souffrance physique. Assurément, elle s'en sert ; dans le *Prométhée*, nous entendons sans nul doute le cri de la chair torturée ; mais, en somme, Eschyle réduit ce mode de souffrance à un rôle secondaire. L'intérêt réside dans le spectacle d'angoisses purement morales ; et la souffrance physique, reléguée à l'arrière-plan, n'est plus qu'un moyen de provoquer un autre genre de souffrance. Il faut que la souffrance soit noble par la qualité de l'âme qui la supporte, et de plus elle doit, en partie, être volontaire. Si les Danaïdes souffrent, c'est qu'elles l'ont voulu ; elles ne se dérobent à leurs poursuivants que par un sentiment de leur propre dignité : il y a dans la souffrance endurée une grande part de libre arbitre. Il semble, dans la tragédie de ce nom, que les Perses subissent un coup imprévu et terrible. Le poète a pourtant mis en lumière la part de volonté humaine qui entre dans l'événement, et Xerxès vaincu est bien en partie la cause de son malheur.

On ne peut même s'empêcher de remarquer jusqu'où va dans Eschyle l'excès de la souffrance. Il y a véritablement là des drames sauvages où l'horreur du spectacle est poussée à l'extrême. Et ce caractère restera longtemps celui du théâtre athénien ; ce n'est pas un de nos moindres étonnements de constater chez ce peuple athénien, si doux et si artiste, un pareil goût des spectacles violents. Le désaccord est surprenant entre l'horreur des légendes du théâtre et l'humanité des mœurs athéniennes. Les critiques, déconcertés, ont proposé plusieurs explications. Selon les uns, les vieilles légendes s'étaient imposées en quelque sorte à l'esprit

public, et une forte tradition obligeait les poètes à reproduire des choses consacrées et connues de tout le peuple athénien. Selon les autres, ces mêmes légendes, à force d'être répétées, avaient perdu beaucoup de leur horreur, et la faculté d'émotion des spectateurs s'était à la longue émoussée. Mais ni l'une ni l'autre de ces explications n'est juste. Il ne faut pas s'imaginer que les vieilles légendes s'étaient imposées aux poètes par habitude prise. Les poètes grecs ont toujours conservé la liberté de modifier à leur gré les récits traditionnels : nous l'avons observé précédemment. Si Euripide n'a pas hésité à faire subir à la légende d'Hélène la même déformation que Stésichore, force nous est bien de croire qu'il n'a nullement été gêné par les scrupules dont on nous parle. Bien mieux, les poètes tragiques ont parfois exagéré les légendes dans le sens de l'horrible. L'horreur, nous dirions presque la sauvagerie de la trilogie eschyléenne, l'*Orestie*, est due en partie à Eschyle lui-même, qui n'a pas craint de mettre Clytemnestre en présence de son fils. Loin d'admettre des palliatifs, les poètes, en 460, ont le goût de l'horrible. Remarquons d'ailleurs que ce goût répond aux préoccupations religieuses.

La religion grecque, en effet, est une religion d'effroi qui fait craindre le Dieu puissant, maître des hommes. Et quel spectacle peut mieux nous inspirer cette crainte que celui de nos instincts lâchés brisant les obstacles, sans souci d'aucune barrière ni d'aucune loi ? Les poètes voient, dans l'étude des sentiments de l'âme humaine en pleine révolte, un moyen de mettre à jour l'arrière-fond de notre nature.

Voilà donc, en 460, les sujets que préfère la tragédie. Mais, quelle forme donne-t-elle à ces sujets ? La forme du drame, répondra-t-on. Il est impossible de nier l'existence de l'élément pathétique ; il n'est pas davantage possible d'éliminer l'élément dramatique ; car le drame, c'est l'action. Mais il y a de l'action ailleurs que dans la tragédie, dans l'épopée par exemple. Sans doute, il y a identité de ressorts dans l'action épique comme dans l'action tragique. Ressort humain d'un côté : l'épopée nous montre, aussi bien que la tragédie, l'homme donnant libre cours à sa volonté. Ulysse veut revenir à Ithaque. Ressort divin de l'autre côté : les dieux, dans l'épopée, interviennent perpétuellement. Et, sans nul doute, nous retrouvons ces deux mêmes ressorts dans la tragédie, mais avec des différences qui tiennent à la différence même des genres. Le ressort humain, dans la tragédie, est plus tendu, les passions y étant plus véhémentes. Quant au ressort divin, il y joue encore un plus grand rôle que dans l'épopée ; le destin prend une part prépondérante à l'action.

L'épopée nous montrait les dieux délibérant et discutant au milieu de l'Olympe. La tragédie met sous nos yeux des dieux qui ont un dessein bien arrêté. Ils ne délibèrent plus, mais agissent, se manifestant sans cesse à nous par des oracles, des avertissements et des songes. Il arrive souvent dans les poèmes homériques qu'un dieu oublie un instant ses desseins et paraisse préoccupé d'autre chose. La tragédie, au contraire, nous montre une action divine plus forte et plus constante. Ne voyons-nous pas, dans le *Prométhée* d'Eschyle, surgir, en face de la volonté du Titan, une autre volonté inflexible, celle de Zeus, créant ainsi le conflit d'où naît tout le drame ?

Quant à la loi d'unité, elle est évidente dans l'épopée comme dans la tragédie. L'action de l'*Iliade* se ramène à la colère d'Achille, et dans l'*Odyssee* au désir arrêté d'Ulysse de revenir dans sa patrie. Mais, dans les limites mêmes de l'unité épique, quelle prodigieuse variété de scènes de tous genres, scènes de famille, scènes de guerre, scènes religieuses ! Il y a là toute une série de contrastes très vifs, et que de récits et d'épisodes, qui donnent aux poèmes une allure lente, avec de fréquents et brusques arrêts ! Le dénouement, c'est-à-dire le moment où le ressort principal cesse d'agir, se continue souvent par des chants entiers. Après la mort d'Hector, il y a encore deux chants pour nous montrer les funérailles de Patrocle et la scène de Priam aux pieds d'Achille. Il semblerait que l'*Odyssee* dût finir après le 22<sup>e</sup> chant, mais le poète prolonge l'action au delà du dénouement naturel par la reconnaissance successive d'Ulysse, d'abord avec Pénélope, puis avec Laërte. L'action tragique roule aussi autour d'un fait unique, mais l'unité devient plus forte, puisque les limites d'une tragédie équivalent à peu près à deux chants de l'*Iliade*. La tragédie élimine, retranche, ne s'embarrasse plus d'épisodes ni d'incidents allant directement à son but. On objectera qu'en se resserrant ainsi, la tragédie risque de n'être plus que le squelette de l'épopée, et Eschyle a bien senti cet inconvénient, y remédiant par sa conception de la trilogie avec ses phases diverses et ses contrastes habiles, ses scènes non nécessairement appelées par l'action : l'épisode d'Io dans *Prométhée*, par exemple. Moyens provisoires, d'ailleurs, et qui ne tiennent pas à l'essence même du drame, car Sophocle les rejettera, s'efforçant de tirer la variété du fond même des choses. Dans la conduite des événements, la progression de l'action tragique est rapide : une seule péripétie ayant une importance tout autre que les péripéties multiples de l'épopée. Le spectateur est dans un état d'attente excitée. La tragédie, il est vrai, continue encore, comme l'épopée,

à dépasser son dénouement naturel ; néanmoins, dans sa texture, elle crée une action plus dramatique, avec des gradations, des phases, qui nous font passer successivement de l'attente angoissée à un trouble de plus en plus profond.

Voilà donc, en 460, quelques-uns des traits avec lesquels nous pouvons composer une physionomie de la tragédie grecque. Les sources, nous l'avons vu, sont celles de la légende héroïque ; l'élément essentiel, c'est la souffrance. Quant à l'action, elle procède de l'épopée, mais avec des ressorts plus tendus et des limites plus resserrées.

F. L.

---

## La formation des institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>

---

Conférence de M. CHARLES SEIGNOBOS

*Maitre de conférences à l'Université de Paris.*

---

### L'ancien régime *(suite)*. Gouvernement pratique. Délégation, action du souverain.

Nous avons vu sur quels principes fondamentaux était organisé l'ancien régime politique au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'Europe est divisée en Etats ; dans chaque Etat, l'on trouve un souverain, le plus souvent prince héréditaire, investi d'un pouvoir indéfini, supérieur, et qui va en s'accroissant, à mesure que la société et le gouvernement se compliquent.

Le souverain ne peut en pratique exercer tout seul son pouvoir. Il a besoin d'auxiliaires pour l'informer, transmettre et faire exécuter ses ordres et même l'aider à décider. Ces auxiliaires sont de deux sortes : au centre, des agents directeurs ; dans le pays, des agents d'exécution. Ce sont ceux qui forment le gouvernement réel. Il nous faut voir comment ce gouvernement pratique est organisé. Nous écarterons de cette étude les petits Etats oligarchiques, dont le souverain est collectif. Ils sont tous peu puissants et en décadence. Nous nous restreindrons aux monarchies, le régime normal.

Le trait commun fondamental, c'est que le prince, dans chaque

(1) Le titre du cours donné par la première affiche était erroné. Une rectification a été faite depuis.

Etat, est assisté de conseillers et de secrétaires. Le nom de conseillers est usité partout. Ceux qui le portent n'ont pas de pouvoir propre ni décisif, ils conseillent le prince, et, comme ils sont obligés d'opérer ensemble pour certaines affaires communes, ils opèrent réunis en conseil. Mais ce conseil n'est pas, en principe, un corps souverain ; il ne l'est que par contact avec le vrai souverain, par délégation. En théorie, le prince conserve le droit d'exercer le pouvoir ; en fait, le gouvernement diffère suivant qu'il exerce son action personnelle ou ne l'exerce pas par indifférence ou par ignorance. Pour exécuter, il y a des agents locaux, également délégués au nom du souverain.

Nous allons voir comment les conseils sont organisés dans les diverses monarchies au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, par suite de l'évolution antérieure. Nous verrons ensuite sur quel principe est organisé le système des agents locaux d'exécution.

L'institution maîtresse est le conseil central de gouvernement. Aucune étude d'ensemble n'ayant encore été faite, il faut rapprocher les résultats des travaux particuliers à chaque Etat. Cette comparaison montre que, presque partout, le gouvernement a suivi une même évolution. La principale différence provient du plus ou moins de netteté de l'organisation et de la diversité des époques où elle s'est faite, soit parce que les mêmes conditions générales ont amené au même régime, soit que les gouvernements les plus fortement constitués aient donné la tentation de les imiter. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de donner une description séparée de chaque gouvernement, au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, par ordre géographique. Il y a avantage à embrasser l'ensemble des formes de conseils, réalisées à cette époque ; à les classer suivant leur ancienneté dans l'ordre d'évolution et à les étudier chacune séparément de façon à comprendre comment elles se sont créées, dans quels Etats elles ont fonctionné et ce qui en reste au moment où commence la grande crise. Se plaçant à ce point de vue historique, évolutif, on peut reconnaître trois formes distinctes de conseil : conseil officiel, cabinet, ministère.

1<sup>o</sup> Le conseil officiel est le régime normal du moyen âge. Dans chaque cour, le prince a des conseillers qui finissent par devenir un corps permanent, régulier, sans lequel on ne conçoit plus qu'il prenne les décisions capitales. Puis, à mesure que les affaires deviennent plus compliquées, le conseil primitif s'est scindé ou le prince en a créé de nouveaux. On a ainsi abouti à deux régimes : conseil unique et conseils multiples.

Le régime du conseil unique est la forme la plus ancienne, celle du gouvernement rudimentaire du haut moyen âge. Il s'est con-



servé en Angleterre, où il n'y a jamais eu qu'un seul conseil de gouvernement, le *Privy Council*, lequel a exercé une grande influence sur l'évolution du gouvernement, mais, en évoluant, a passé à un autre type. Deux pays, dans lesquels l'évolution a été arrêtée, la Suède et la Pologne, nous présentent encore le régime du conseil unique. La Suède n'a commencé qu'au xvi<sup>e</sup> siècle. C'est un petit Etat, il lui a suffi d'un sénat, devenu après 1721 le vrai corps de gouvernement souverain. En Pologne, le conseil du roi a pris le nom de Sénat. Il est très nombreux, formé de fonctionnaires à vie, pris en fait dans la haute noblesse et dont quelques-uns portent les titres de fonctions spéciales : chancelier, sous-chancelier, trésorier, maréchal de cour, grand Hettmann, Hettmann de campagne. Le pouvoir du Sénat est limité par ceux de la diète, et il est réduit au rôle d'une simple commission préparatoire. La Hongrie possède, elle aussi, un conseil de dignitaires, dont les pouvoirs sont limités de la même manière.

Le caractère de ce genre de conseil explique son abandon par les princes. Il est devenu insuffisant, sauf en trois cas exceptionnels. L'Angleterre possède une administration très réduite ; la Suède est un petit peuple ; en Pologne, la royauté est devenue élective et le prince a perdu le pouvoir.

Le système des conseils multiples s'est établi presque partout par suite des nécessités pratiques, sans aucun plan d'ensemble, aussi est-il très confus et variable. Il s'est créé des corps de gouvernement chargés d'une partie du travail ; mais, pour maintenir une direction générale, le prince a été amené à créer ou à fortifier un corps supérieur de gouvernement général. Il y a eu de la sorte deux espèces de conseils, des conseils subordonnés partiels et un conseil supérieur général diversement combinés.

Les conseils subordonnés partiels ont été formés suivant deux procédés à peu près généraux. Ils ont été régionaux, chargés des affaires d'un pays de la monarchie, ou spéciaux, c'est-à-dire chargés d'une espèce d'affaires particulière.

Les conseils régionaux ont généralement eu pour origine l'annexion de pays nouveaux à la monarchie. Dans ce cas, ou l'on a créé des corps nouveaux, ou l'on a conservé ceux qui existaient déjà. Les Etats formés par agglomération, comme l'Espagne, ont appliqué ce régime. Les conseils d'Aragon, de Castille, des Indes subsistent encore au xviii<sup>e</sup> siècle, mais réduits à rendre la justice. En Autriche, nous avons de la même manière les conseils des Pays-Bas, du Milanais, les *Hofkanzleien* de Bohême et de Hongrie (le conseil de Hongrie est plutôt un conseil unique). La France et

L'Angleterre n'ont eu qu'une division régionale entre secrétaires, mais pas de conseil central régional. L'Angleterre a des colonies, mais le gouvernement s'en occupe peu ou les donne à des compagnies et à des propriétaires. Les États italiens sont trop petits, sauf le royaume de Naples, pour avoir eu besoin d'appliquer ce régime. La Russie a un gouvernement centralisé ; les pays conquis gardent leur organisation.

Les conseils spéciaux ont été créés pour répondre à des besoins analogues. La division en spécialités est la même dans les différents États, mais la spécialisation est poussée plus ou moins loin. En Angleterre, il n'y a pas de conseil spécial. L'*Exchequer* et la Chancellerie, l'*Admiralty*, la *Treasury* sont organisés en services techniques, et, seul, le chef du service est membre du gouvernement. Les employés sont des fonctionnaires ou des commis spécialisés, sans rapports directs avec le gouvernement général. En France, les conseils spéciaux se sont formés par démembrement, ils sont devenus des corps techniques, Parlement, Chambre des Comptes, Grand Conseil sans rapports avec le gouvernement. Le Conseil d'Etat n'est plus, au xviii<sup>e</sup> siècle, qu'un corps de justice administrative et de préparation des lois ; le roi n'y vient plus. Il n'y a pas de conseils spéciaux de gouvernement. On en a fait l'expérience, après Louis XIV, de 1715 à 1718. Il y a eu, au concours de cette période, six conseils : guerre, marine, finances, affaires étrangères, affaires du dedans, commerce, avec chacun un président noble, des conseillers et des secrétaires. Mais ce régime de polysynodie n'a pu se maintenir. En Espagne la dynastie française a introduit le même système. On a supprimé le conseil d'Aragon après 1707, puis le conseil d'Italie, le conseil des Flandres. Le conseil de Castille n'a plus été qu'un corps d'administration en cinq sections. En Autriche, il y a dès le xvi<sup>e</sup> siècle trois conseils : *Hofkriegsrath* (guerre), *Hofkammer* (domaine), *Hofkanzlei* (justice constitutionnelle). Ils sont formés de hauts fonctionnaires délibérant en corps, mais ne s'étendent pas encore à toute la monarchie. En Prusse, il y a eu des conseils, confus jusqu'à Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>. Il les a réunis en un *Generaldirectorium*. C'est encore un conseil spécial formé de cinq ministres et de dix-sept conseillers qui opèrent en corps. La justice, le culte, les écoles restent en dehors. Sous Frédéric II, il y a un *Justizdepartement* avec un *Gross Kanzler* et des ministres, dont chacun possède des attributions réparties soit par provinces, soit par spécialités. Les affaires étrangères et le gouvernement intérieur sont à part. L'*Oberkriegs Kollegium* s'occupe d'une partie des affaires militaires. Enfin il existe un corps spécial de contrôle

financier. C'est là une organisation de transition, un commencement de centralisation dans un conseil organisé en collège régulier de fonctionnaires. Le roi a même réglé l'emploi du temps. En Russie, Pierre le Grand a introduit la polysynodie, créé neuf collèges (1718) avec un président, chacun opère séparément dans sa spécialité. Pierre n'avait d'ailleurs pas une idée claire du fonctionnement de ce régime, et l'expérience n'a pas duré.

Les conseils partiels ne suffisent pas à faire marcher le gouvernement ; on a été amené à créer un conseil d'ensemble pour coordonner les conseils du gouvernement et prendre les décisions. En France, ce conseil a fonctionné, dès le xvii<sup>e</sup> siècle, sous le nom de conseil d'En Haut ou des Dépêches, divisé en sections. En Espagne, les Bourbons ont le conseil de *Despacho*. En Autriche, on a créé le *Geheimrath*, conseil de ministres, et la *Konferenz*, commission des ministres destinée à réunir les chefs des services. La *Konferenz* fonctionne irrégulièrement. Après 1750, Marie-Thérèse s'efforce d'établir un véritable organe de direction générale ; mais, en 1750, cet organe manque. En Prusse, l'ancien *Geheimrath*, formé de ministres, a mal fonctionné au xvii<sup>e</sup> siècle. Il n'avait pas d'attributions. En Russie, Pierre a imité la Suisse, créé un conseil de gouvernement central sous le nom de Sénat. Ce dernier n'a eu que des attributions confuses. Il s'est conservé sans devenir un organe de direction et de décision.

Dans l'ensemble, le système des collèges de gouvernement a été regardé avec faveur comme plus régulier. Il semblait plus digne de l'importance de ces opérations de ne les confier qu'à de hauts dignitaires, ceux-ci apparaissant comme des fonctionnaires réguliers, soustraits aux caprices des princes. Il a été essayé dans presque tous les Etats, sauf en Angleterre, pays de juge unique et de faible spécialisation. Au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, il avait déjà avorté et ne subsistait plus qu'en pays allemand, où il était d'ailleurs menacé. Le fonctionnement de ces multiples conseils sous une direction générale était, en effet, difficile ; la décision en matière d'affaires générales, où l'inconvénient d'attendre est évident, était trop lente ; enfin la division en corps créait des conflits et empêchait l'unité d'action.

2<sup>e</sup> La forme de gouvernement central, qui a remplacé le régime des conseils officiels, probablement parce qu'elle donnait la solution pratique des difficultés déjà signalées, est le *Cabinet*.

Le Cabinet est, à l'origine, une pratique de fait, sans aucun caractère officiel, un usage qui s'introduit en opposition avec la loi et la coutume légale, par un acte de volonté personnelle du prince, acte que l'on regarde presque comme un abus de pouvoir.

Légalement le prince a le droit de décider par sa propre inspiration, sans consulter personne; mais, s'il prend conseil, il doit le demander à un de ses conseillers en titre : de ce sentiment est venue la lutte contre les favoris. Cependant l'examen des affaires de gouvernement, avec les membres du Conseil, n'est qu'une convenance. Aucun procédé pratique ne force le prince à la respecter. Or le prince a une tendance naturelle à se défier des conseillers officiels, qui lui sont, en partie, imposés. Il préfère se consulter et travailler avec des hommes de confiance, choisis par lui, qu'il appelle à sa guise. Du conseil officiel, il tend à détacher quelques préférés, qu'il réunit hors du local officiel, dans son *cabinet*. Et, s'il a une préférence spéciale pour un de ses hommes de confiance, il le consulte plutôt que les autres. Le gouvernement par le favori premier ministre est un procédé naturel, dans les cas où le prince préfère s'amuser que gouverner. Il se retrouve dans toutes les monarchies personnelles (vizirs).

Ce qui est nouveau, ce n'est pas l'institution du premier ministre ni la réunion des favoris ; c'est le Cabinet, c'est-à-dire la réunion des principaux chefs de service, des ministres au sens moderne, devenant quotidienne ou très fréquente. L'usage s'en est établi parallèlement en France et en Angleterre au xvii<sup>e</sup> siècle. Louis XIV, voulant se passer de premier ministre, prétend gouverner lui-même. Il réunit, pour travailler, une sorte de conseil non officiel, formé de quelques fonctionnaires et des secrétaires d'Etat. Les attributions ne sont pas encore très nettement définies. A part la justice, la guerre, les affaires étrangères, tout est confus ; mais, au xviii<sup>e</sup> siècle, les attributions se précisent un peu plus, tout en se cumulant parfois.

En Angleterre, le cabinet fonctionne surtout après la chute de Clarendon. Charles II tire du *Privy Council* les ministres avec lesquels il se concerta. Cette pratique est mal vue. Théoriquement il ne doit y avoir qu'un seul corps, formé de conseillers responsables, le *Council*, mais l'habitude du cabinet se prend. Guillaume a besoin de ministres, et, quoique le Parlement regarde cela comme une pratique contraire à la constitution, il ne les appelle pas moins pour décider avec lui. Aussi, lors de l'acte de *settlement*, l'on décide que toutes les affaires du ressort du *Privy Council* lui seront soumises et les décisions signées. Mais cette loi n'a pu être appliquée. Les ministres refusent de donner un avis signé et, en fait, opèrent en dehors du conseil avec la Reine. La dernière occasion où le *Privy Council* ait fait acte de gouvernement est à la mort d'Anne ; par un coup d'audace, les *councilors whigs* furent écartés.

La pratique du Cabinet, ainsi consolidée en Angleterre, a évolué vers une nouvelle forme : le ministère parlementaire. En France, le Cabinet est devenu une institution fondamentale, et on l'a reprise après la tentative de 1715. Elle garde un caractère un peu trouble pendant le règne de Louis XV, qui n'aimait pas travailler régulièrement et ne maintenait pas l'équilibre entre les ministres. Il a souvent un ministre plus influent que les autres, un premier ministre, nom d'usage, pas de fonction.

Le Cabinet a été introduit par imitation dans les monarchies les plus centralisées. En Espagne, dès Philippe V, on a créé, à la place de l'ancien secrétaire du *Despacho*, trois nouveaux secrétaires : *Despacho* (affaires étrangères et intérieur), guerre, finances. Les secrétaires d'Etat sont devenus ministres, chefs de service. Il y a eu cependant un conseil du *Despacho*. L'organisation régulière viendra, plus tard, sous Charles III. En Portugal, le gouvernement central est dirigé par le Cabinet, mais conserve un caractère à demi privé. C'est aussi le système des princes italiens, à Naples, à Parme, en Sardaigne, avec une tendance à laisser un des ministres diriger l'ensemble du gouvernement.

En Allemagne, le roi de Prusse institue un *Kabinetministerium*. Le but poursuivi est ici l'observation du secret sur la partie du gouvernement qui exige des décisions impersonnelles, les affaires étrangères, la censure. Mais Frédéric n'a pas un vrai Cabinet. Le *Geheimstaatsministerium*, formé de la réunion des ministres, n'est pas non plus un Cabinet ; il n'a pas de compétence organisée. En Russie, le régime compliqué de Pierre le Grand s'est détraqué sitôt que créé. On en est alors venu au conseil supérieur, formé des favoris du prince. C'est là un régime plus semblable au système oriental qu'au Cabinet.

L'institution a déjà ses usages établis, qui lui donnent un caractère original et nouveau dans l'histoire. La qualité de membre du Cabinet n'est pas un titre officiel, ce n'est qu'un pouvoir de fait. Il est essentiellement précaire. On ne l'a que par la faveur du prince, et il n'est même pas nécessaire que le titulaire soit autre chose qu'un étranger. Il est un serviteur purement personnel. Tout cela ressemble à ce qui se passe en Orient : le nom même de ministre, qu'on emploie habituellement, n'a pas de précision.

Le Cabinet, dans son ensemble, ne forme pas un corps reconnu. Il n'a pas de nom officiel, pas de règles fixes de procédure. Il peut opérer avec ou sans le prince, il est toujours secret. Cela aussi est oriental. C'est ce qui fait du Cabinet un instrument plus souple, plus rapide, donc plus agréable au prince et plus commode pour les affaires. Mais il diffère des institutions analogues de l'Orient,

en ce que les membres qui le composent sont ou tendent à être tous des ministres au sens moderne, chefs d'un service spécial, que chacun dirige et où il est maître et responsable. Les branches spéciales du gouvernement, qui auparavant restaient isolées, se réunissent. Les hommes informés délibèrent et décident en commun, ils seront ensuite chargés de l'exécution, chacun dans son service.

Les services sont séparés d'après leur genre d'opérations. Il suit de là que les divisions sont à peu près semblables dans tous les *Etats*. Ce qui diffère, c'est surtout la qualité des membres du Cabinet. Tantôt ils portent d'anciens titres de dignités, chancelier (titre général), intendant ou surintendant, amiral, trésorier, tantôt le titre moderne de secrétaires d'Etat, comme en Angleterre, en France, en Espagne.

La forme la plus moderne du Cabinet est le ministère constitutionnel. Elle est à peine constituée, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un seul pays, l'Angleterre, et a dû son origine à un concours d'accidents, la Révolution de 1688, l'avènement de Guillaume, puis des Hanovre, souverains étrangers. Il a fallu des princes qui ne tiennent pas à gouverner eux-mêmes et qui ont besoin du Parlement. Ces deux conditions ont mené aux pratiques nouvelles.

Tout d'abord, le roi prend ses ministres, non suivant son goût, mais parmi les hommes qui peuvent lui assurer la bonne volonté du Parlement. Ces hommes sont les chefs de la majorité, quel que soit d'ailleurs le procédé par lequel ils font cette majorité. Ce n'est pas là une obligation, ce n'est qu'une opération. Le roi cède une partie de son pouvoir : il prend quelques-uns de ses ministres d'après l'ancien principe, c'est-à-dire à son gré ; d'autres comme agents d'affaires auprès du Parlement. Encore ne prend-il que ceux qui ne lui déplaisent pas trop. Georges II a refusé Pitt.

En second lieu, les ministres restent chefs de service, chacun dans son département, mais ils décident ensemble et doivent soutenir la décision. Il se crée une discipline, qui rend le ministère solidaire. L'usage s'en est établi sous Walpole, et grâce à lui. Troisième pratique, les ministres ne travaillent plus avec le roi, ils ne sont plus ses commis, ils sont des conseillers. Ils ne sont pas égaux entre eux : il y en a un, parfois deux plus influents qui traitent directement avec le roi, sans qu'il y ait toutefois de premier ministre en titre.

Enfin les ministres deviennent responsables. Primitivement ce ne sont que des serviteurs du roi, responsables envers lui seul. Mais, comme il a été admis en Angleterre qu'il ne peut y avoir de crimes contre la constitution, il s'est formé la notion d'une autre

espèce de responsabilité. On admet que le souverain est inviolable et que l'on ne peut s'en prendre à lui de ses actes (*King can do no wrong*). Cette fiction entraîne la responsabilité des conseillers et l'on essaye, par l'obligation de la signature, de la rendre effective. Dès 1739, on en vient à considérer le ministère comme responsable devant le Parlement. Il peut être accusé. C'est là une ressource extrême, mais elle prépare à un mode nouveau de gouvernement, où le souverain véritable sera, non plus le roi, mais le Parlement.

A. C.

## Le théâtre de Racine. — « Bajazet »

Conférence, à l'Odéon, de M<sup>me</sup> JANE DIEULAFOY

MESDAMES, MESSIEURS,

Si un sujet de Sa Hautesse fût venu à Paris en l'année 1672, il eût trouvé la ville partagée en deux camps. Le cas est ordinaire ; mais ce qui est moins banal, c'est que la cause ou le prétexte de cette prise d'armes était un Turc. On venait de jouer la tragédie de *Bajazet*. Les uns portaient l'auteur aux nues et en profitaient pour rabaisser Corneille, un éloge n'ayant de saveur que s'il déguise des critiques. Les autres reprochaient à Racine d'avoir choisi un sujet moderne, de l'avoir offert au public tout palpitant et d'avoir renoncé au costume tragique en faveur du costume oriental. C'était une trahison, un appel inconvenant à la curiosité. Afin de montrer l'inutilité de l'innovation, les aristarques ajoutaient que les personnages pensaient en français, agissaient en français et n'avaient de turc que le nom et l'accoutrement.

En sa qualité d'étranger, et d'étranger rare, car les Turcs n'abondaient pas à Paris à cette époque, notre voyageur eût été introduit dans les salons où s'agitaient les partisans de Corneille et de Racine : on l'y eût pris pour arbitre, à moins qu'on ne lui apprit la Turquie. En tout cas, les deux camps eussent cherché dans ses réponses des arguments propres à étayer l'admiration et à raffermir les attaques.

Le drame qui venait de tenter Racine et sur lequel on discutait, remontait en effet à moins d'un demi-siècle et s'était dénoué dans

le harem de Murad IV. Il était si poignant, si pathétique, que le poète n'avait eu besoin d'aucun artifice pour le porter à la scène.

Bajazet, frère de Murad IV, s'est épris d'une princesse de sang royal, Atalide. Mais, à son issu, il est aimé de la favorite Roxane, restée souveraine maîtresse du sérail, tandis que le sultan guerroye en Perse. Longtemps l'étroite clôture du harem empêche Roxane de communiquer avec Bajazet. Sur les conseils du grand vizir qu'irrite la gloire conquise par le Sultan, et dans l'égarement d'une passion à son paroxysme, elle choisit comme intermédiaire cette jeune et belle Atalide, dont l'enfance s'est écoulée auprès du prince.

Cependant Murad a ordonné l'exécution de son frère dès sa première victoire sur les Persans. Cette mort, Roxane pourrait l'empêcher en élevant le prince au trône ; mais il faudrait que celui-ci consentit à l'épouser, et il s'y refuse. Murad, instruit de l'infidélité préméditée de la favorite, se venge en la faisant étrangler. Au sang déjà versé se joint celui d'Atalide, qui cherche dans les trépas l'oubli de ses souffrances.

La pièce fut donnée à l'hôtel de Bourgogne, le 5 janvier 1672. L'effet fut immense, le succès considérable. « Racine, écrit M<sup>me</sup> de Sévigné, a fait une comédie qui s'appelle *Bajazet* et qui enlève la paille ; vraiment elle ne va pas en *empirado* comme les autres. M. de Taillard dit qu'elle est autant au-dessus de celles de Corneille que Corneille est au-dessus de Boyer. Voilà ce qui s'appelle bien louer ; il ne faut pas tenir les vérités cachées : nous en jugerons par nos yeux et nos oreilles.

« Du bruit de *Bajazet*, mon âme importunée fait que je veux aller à la comédie. »

Elle entend *Bajazet*, et, bien à contre-cœur, se laisse gagner par l'enthousiasme général. Mais bientôt sa fidèle affection pour Corneille proteste ; son amitié jalouse s'inquiète. Elle se débat, partagée entre son sentiment et sa droiture, imagine d'attribuer le succès de la pièce à cette fameuse Champmeslé, que courtoisaient à la fois son fils, Charles de Sévigné, Racine et tant d'autres. Les gens bien informés en comptaient six.

« La comédie de Racine est belle ; nous y avons été. Ma belle-fille m'a paru la plus merveilleuse comédienne que j'aie vue... *Bajazet* est beau, j'y trouve quelque embarras sur la fin. Il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que dans *Bérénice* ; je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne dépasse pas *Andromaque*. »

En égalant *Bajazet* à *Andromaque*, M<sup>me</sup> de Sévigné proclamait que cette tragédie était un chef-d'œuvre. N'était-ce pas *Andro-*



maque qui avait arraché des pleurs à la charmante Henriette d'Angleterre ? M<sup>me</sup> de Sévigné, elle-même, assistant à une représentation donnée à Vitré, n'avait-elle pas versé six larmes, ce qui était beaucoup pour une tragédie jouée dans un théâtre de province ? A Paris, en écoutant de bons comédiens, elle n'eût pas marchandé et y fût allée de la douzaine.

Pourtant les partisans de Corneille se remettaient d'une alerte si chaude. Dès que la pièce est publiée, ils se concertent, forment d'acribes critiques, et, comme de coutume, la marquise s'en fait l'écho. Sa lettre est amusante à force d'être ingénieuse dans son injustice. C'est un charmant modèle de partialité.

« Le personnage de Bajazet est glacé ; les mœurs des Turcs y sont mal observées ; ils ne font pas tant de façons pour se marier. Le dénouement est mal préparé, on n'entre pas dans la raison de cette grande tuerie. »

Corneille, à son tour, prend part au débat et juge avec rancune :

« Il n'y a pas, dit-il, un seul personnage dans *Bajazet* qui ait les sentiments que l'on a à Constantinople. Ils ont tous les sentiments que l'on a au milieu de la France. »

La note était donnée. En vérité, M<sup>me</sup> de Sévigné, Corneille, Segrais et leurs amis prenaient cette arme, faute de meilleure, pour continuer un combat sans trêve ni merci.

Quelle était donc la cause de cette lutte engagée entre les deux grands tragiques, et à laquelle s'associaient avec passion ceux et celles qui se piquaient de quelque mérite littéraire, se vantaient de quelque esprit philosophique ou montraient plus ou moins d'attachement à la religion ? Le premier engagement est, je crois, ignoré.

Dans une séance à l'Académie, Corneille parla si avantageusement du *Germanicus* de Boursault qu'il lui échappa de dire « qu'il ne manquait à cette tragédie que le nom de Racine pour être achevée ». Racine s'offensa de cette appréciation, avec quelque raison à mon avis ; ils en vinrent à des paroles piquantes, et, depuis ce moment, ils vécurent en état de guerre ouverte et se criblèrent de traits acérés.

Boursault et son *Germanicus* n'étaient qu'un prétexte. La cause réelle, celle qui avait provoqué l'ouverture des hostilités, tenait à la manière d'entendre et de porter à la scène les vertus et les passions humaines. J'emprunte à Corneille l'exposé de ses idées. Il écrit à Saint-Evremond : « J'ai cru jusqu'ici que l'amour était une passion trop chargée de faiblesse pour être dominante dans une pièce héroïque. J'aime qu'elle y serve d'ornement, et non pas de corps, et que les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle

est compatible avec les plus nobles impressions. Nos doucereux, nos enjoués (lisez Racine) sont d'un avis contraire ». On ne saurait être ni plus franc ni plus net.

Corneille n'avait pas créé la tragédie française, mais il en avait précisé les règles ; et si, dans son œuvre inégale, les éclats alternaient avec les éclipses, en revanche il avait créé grande et sublime cette âme héroïque que ses devanciers s'étaient contentés de modeler sur la leur, tantôt élevée, souvent médiocre ou vile. Certes, Corneille n'ignore pas la puissance et l'universalité de l'amour, et il lui demande le principal ressort de sa tragédie ; mais il ne lui permet pas de la gouverner. Dans le *Cid*, l'honneur et le respect filial la dominant ; dans *Horace*, le patriotisme étouffe ses cris ; dans *Polyeucte*, l'enthousiasme religieux en est vainqueur. Partout l'idéal guide ses héros, partout la volonté assure le triomphe du devoir sur les autres sentiments ; jamais le devoir ne connaîtra de défaite. A ce trait, nous retrouvons l'élève d'Eschyle et de Sophocle.

Racine s'avance dans la voie où marchait Corneille ; mais son génie se plaît à y chercher d'autres aspects que son devancier. La volonté règne, elle ne domine plus. Ce rôle appartient à l'amour. Si le poète peint les orages qu'il déchaîne, les ruines qu'il cause, les troubles mortels qu'il occasionne, les catastrophes qui marquent son passage, il le peint aussi dans ses nuances les plus délicates et lui donne toujours la puissance suprême et cette omnipotence que lui assurait Euripide.

Dans cette conception de l'intérêt dramatique, Racine obéissait à son tempérament et subissait l'influence de son éducation première. Orphelin, élevé à Port-Royal, il y avait puisé le goût des lettres grecques et s'y était imprégné de l'esprit janséniste. A ses yeux, l'homme, accablé sous le poids de la tache originelle, ne trouvera jamais la force de lutter contre ses passions, s'il n'a le secours de la grâce. Sans cette grâce que Dieu accorde seulement à ses privilégiés, il en deviendra le jouet. Pascal, un savant, avait raisonné sur la faiblesse humaine et la fragilité de notre volonté ; Racine, un poète, eût pu dire, après Sophocle : « Amour, toi qu'on ne peut vaincre, toi qui tombes sur les puissants..., nul ne saurait t'échapper, qu'il soit né parmi les immortels ou parmi les hommes, et celui qui te possède devient furieux... Aphrodite, l'invincible déesse, se rit de tout. »

Il est à remarquer que, depuis *Andromaque*, la cause de Racine était gagnée dans le cœur des femmes. Et pourquoi s'en étonner ? Plus accessible au sentiment qu'au raisonnement, à la pitié qu'inspiraient les héroïnes de Racine qu'à l'admiration que méri-

taient celles de Corneille, la femme devait être séduite par le souffle nouveau qui pénétrait la tragédie ; il la rendait plus humaine et aussi plus sympathique, parce qu'il lui accordait, avec la prépondérance de l'amour, un empire et un rôle social que le seizième siècle et la Renaissance lui avaient refusés.

Voilà les raisons graves, fondamentales, qui divisaient les partisans de Corneille et de Racine et en faisaient des adversaires irréconciliables. Elles eussent été mal appréciées de l'Oriental devant qui on les eût développées ; il n'eût pas mieux compris les mérites respectifs, les beautés particulières, les qualités distinctives des deux tragiques. De lui-même, l'entretien eût bientôt roulé sur des points secondaires, bons à ranimer le débat comme ces fagots de bois sec que l'on jette sur des brasiers amortis pour se procurer le plaisir d'une vive et courte flambée.

« On ne s'explique pas la raison de la grande tuerie qui termine *Bajazet* », eût répété M<sup>me</sup> de Sévigné, qui pensait connaître le sérail et les mystères du harem, puisqu'elle prétendait que Racine les ignorait.

L'Osmanli eût hoché la tête et lui eût répondu que M. Racine avait bien profité de ses entretiens avec le chevalier de Nantouillet, le comte de Césy et M. de La Haye, les ambassadeurs du roi de France à Constantinople. Il avait bien rendu les effets de cette jalousie féroce, de cette ambition effrénée, de cette duplicité éhontée, de ces rivalités sanglantes, de ces luttes qui cessent par la disparition de l'un des deux adversaires, de ces sentiments qu'excitent le despotisme, la polygamie et l'internement qui en est la conséquence. Alors, pour se faire bien comprendre et replacer le drame dans son véritable milieu, il eût retracé en quelques phrases l'état de l'empire avant l'avènement de Murad IV.

Les souverains se succèdent à de courts intervalles, élus, déposés, assassinés à la suite de révoltes incessantes. Constantinople est livrée à l'anarchie militaire. Les janissaires, les spahis y règnent en maîtres, se permettent toutes les licences, s'y abandonnent à tous les excès. Même leur gaité est barbare et cruelle.

Pendant les dernières nuits du Ramadan, consacrées à des plaisirs qui dédommagent du jeûne de la journée, chacun doit souffrir en patience leurs réjouissances brutales. Un jour, ils se promènent en mascarades sous des figures de carton représentant des chameaux, des lions, des girafes. Armés de torches allumées, ils taxent chaque maison pour l'agrément qu'un pareil spectacle doit procurer à ses habitants. Au premier refus de la somme demandée, ils incendient les balcons de bois ; les flammes gagnent les toitures, se communiquent de proche en proche, et voilà tout

un quartier détruit. S'ils cessent d'eux-mêmes ce divertissement, car personne ne saurait les maîtriser, Satan n'y perd rien. Ils portent des palmes nuptiales chez des gens que leur âge et leurs dignités rendent respectables, ou les invitent à venir s'asseoir dans des balançoires organisées par leurs soins. Les étoffes précieuses, le drap et l'or sont seuls acceptés en échange de leur cadeau ou de cette voltige.

Chaque avènement vaut aux janissaires un présent énorme, plus de six millions de ducats. Pour eux, les règnes courts seront donc les meilleurs. Aussi bien, quand un souverain persiste à vivre malgré le déplaisir qu'il occasionne, son existence est menacée. Alors, ne pouvant s'en prendre à leurs véritables maîtres, les sultans tuent ceux de leurs proches que le sang ou leur mérite rend aptes à leur succéder. Les oncles, les frères disparaissent. Dans la descendance directe de Murad III, mort en 1595, on relève dix-neuf princes étranglés. Voilà le passé.

Murad IV, le frère aîné de Bajazet, a grandi dans ce milieu où ruisselle le sang, son âme s'en est comme imprégnée, quand, à l'âge de douze ans, en 1622, une révolution de palais le porte au trône. Les janissaires, qui le proclament, renoncent au don de joyeux avènement à cause de l'épuisement du Trésor ; mais à peine ont-ils placé leur créature sur le trône qu'ils exigent avec violence les largesses dont ils ont fait l'abandon. Pendant dix ans, Murad est le jouet de la rébellion ; les intrigues de sa mère, l'habileté d'un vizir, par hasard fidèle, le maintiennent sur le trône ; mais il a souffert, il est altéré de vengeance, son cœur s'est rempli de fiel. Vienne l'âge qui lui donnera la force de gouverner par lui-même, il substituera la tyrannie de l'autocrate à l'oppression de la soldatesque. A la violence il opposera la terreur. Ses armes seront celles à sa portée : il en sait le maniement, et s'en servira avec cette frénésie qui, à divers degrés, s'empare des détenteurs du pouvoir absolu.

Murad ne laisse passer aucune faute sans la punir avec la dernière sévérité. Les extorsions, les prévarications sont réprimées. Il n'y a pas d'autre peine que la mort. On murmure dans les cafés et les tabagies où se retrouvent les oisifs : du jour au lendemain, ces lieux de réunion sont fermés, et ils ne se rouvriront pas de trente ans. L'usage du café et du tabac est interdit sous prétexte de préserver la ville de l'incendie. Chaque nuit, le sultan fait lui-même des rondes, et quiconque est rencontré sans lumière avec du café dans sa poche ou la pipe à la bouche est impitoyablement massacré.

A cette époque, une exécution à Constantinople, c'était moins

qu'un accident, mais un fait vulgaire auquel on attachait peu d'importance. Une plainte en extorsion est portée contre un gouverneur. Le bourreau est expédié avec ordre de rapporter sa tête. Le coupable meurt dans l'intervalle et on lui nomme un successeur. Sans aucune autre enquête, on abat la tête du nouveau fonctionnaire. Personne ne proteste ; c'est d'un bon exemple pour l'avenir !

Des jeunes filles dansent dans une prairie. Leur gaité importune Murad, qui les aperçoit durant une promenade à cheval. Il ordonne de les noyer, et il est obéi. Un autre jour, des femmes babillent dans un marché. Il n'y a pas là crime pendable. L'accès du marché leur sera désormais interdit.

Une escadre de pirates turcs ayant été défaite et prise par les Vénitiens dans le port de Valona où elle était venue se réfugier, Murad, au mépris des capitulations, ordonne de massacrer les Vénitiens qui vivent dans son empire. Durant treize jours le grand vizir retient le message, jusqu'à ce qu'un favori du sultan parvienne au péril de sa vie à faire transformer l'arrêt de mort en ordre d'arrestation.

Un froncement de ses sourcils faisait trembler la cour. Murad ne parlait plus pour condamner, c'eût été trop long ; il se contentait d'étendre et de ramener l'index et le médium. L'on fuyait à son aspect, autant par obéissance que par terreur, car les janissaires de sa garde chassaient à coups de pierres ou de bâtons les audacieux qui osaient affronter son regard. « La vengeance ne vieillit pas, bien qu'elle blanchisse, » avait-il coutume de dire. Et, en effet, jamais il n'oubliait une victime qu'il avait une fois désignée.

Pendant un séjour à Nisil, il apprit que l'émir Tchelebi, son médecin, se livrait à sa passion pour l'opium, quand il sortait sous prétexte de faire la prière. D'abord il n'en voulut rien croire, mais, un jour que Tchelebi demandait la permission de se retirer; il lui dit avec un regard terrible :

« — Tu caches un poison dans ton sein : me serait-il destiné ? »

« — Qu'Allah me confonde, c'est de l'opium inoffensif. »

« — Alors fais-en usage. »

Après avoir pris quelques pilules, le médecin dit :

« — C'est assez, Padicha, à plus forte dose l'opium devient un poison. »

« — C'est ce que je pensais... Avale toutes ces pilules. »

Et, quand l'infortuné eut obéi, le tyran le contraignit de jouer aux échecs avec lui, afin d'être témoin de son agonie.

Sous la main de fer de Murad, sous son glaive qui ne cessait d'abattre des têtes, l'ordre se rétablit, les janissaires sont domptés.

Mais un pareil régime ne peut durer que s'il s'appuie sur la victoire. Murad déclare la guerre aux Persans. Durant plusieurs mois, il n'a d'autres coussins que la selle de sa monture, d'autre couverture que sa chabraque, d'autre nourriture que celle de ses soldats. Les janissaires, les spahis, dont il partage les fatigues et les dangers, oublient le passé, se laissent séduire, l'exaltent, le louent, l'adorent. Sans cesse il les exhorte : « Ne vous laissez pas, mes loups !... C'est le moment de prendre votre vol, mes faucons ! » leur crie-t-il dans la mêlée.

La ville d'Erivan capitule. Aussitôt Murad réfléchit. La guerre est terminée, il faut ramener les troupes victorieuses à Constantinople ; là sont ses frères, des compétiteurs au trône. Les janissaires, fidèles aux traditions, ne s'appuieront-ils, pas sur l'un d'eux ?

Un incident, qu'il ne saurait oublier, augmente encore ses craintes. Selon la coutume, les princes vivaient confinés dans une partie du harem, la *Cage* ; il eût été plus exact de la désigner sous le nom de prison, car il leur était interdit d'en franchir les portes sous peine de mort. Quelque temps avant le départ pour la Perse, les janissaires s'étaient révoltés ; ils avaient prétendu que le sultan avait fait périr ses frères et leur avait ainsi enlevé le moyen de lui donner un successeur. Les clameurs s'étaient élevées si haut que Murad, encore innocent du crime dont on l'accusait, avait ordonné de montrer les princes à la foule. Bajazet, Soliman, Ibrahim, Kasim avaient été amenés devant la Porte de la Félicité.

« Que voulez-vous de nous ? avait dit Bajazet. Laissez-nous dans la paix et les ténèbres ; ne prononcez pas ainsi nos noms, vous nous rendriez suspects. Dieu nous préservera bien sans vous. »

Les janissaires avaient cédé à ces prières ; ils souhaitaient que l'on conservât la vie des princes, afin de les opposer, à l'occasion, à un monarque despotique. Et Murad ne s'était pas senti assez affermi sur son trône pour braver leur colère. Mais, aujourd'hui qu'il est victorieux, que sa puissance est incontestée, il doit en faire usage ; le serait-elle demain ? Et il expédie, en même temps que la nouvelle de son triomphe, l'ordre d'illuminer Constantinople pendant sept jours et de profiter de la fête pour supplicier ses deux frères : Bajazet et Soliman. Kasim avait déjà péri ; Ibrahim frisait l'imbécillité et ne paraissait pas redoutable.

Du reste, à cette époque, la cour de Stamboul n'avait pas le privilège de ces mœurs barbares. Elles régnaient en Perse, provoquées par les mêmes causes. Moins avide de sang, mais certainement aussi cruel, Chah Abbas le Grand faisait aveugler non seulement ses frères, mais encore ses fils, y compris le prince hé-

réditaire, et n'épargnait qu'un seul de ses petits-fils destiné à lui succéder. Les palais d'Ispahan, de Chiraz, d'Hamadan étaient peuplés de malheureux enfants vêtus d'or et de soie, surchargés de pierreries et de bijoux, qui traînaient à tâtons leur misère désolée. Si les filles de sang royal étaient épargnées, elles étaient frappées dans leur descendance mâle. A peine nés, on leur arrachait leurs fils pour ne leur rendre que de misérables infirmes. Semblables à Médée, mais sous l'empire d'autres sentiments, les mères déchirèrent leurs enfants plutôt que de les livrer au bourreau.

Depuis son retour de la campagne de Perse, Murad, quoique fort jeune, souffrait de maux de reins et de violents accès de goutte. Quand il vit que les remèdes n'agissaient plus, il commanda de faire périr ses médecins s'ils ne le guérissaient pas, et ordonna la mort de son dernier frère, ce prince Ibrahim que sa simplicité d'esprit avait fait épargner. Celui-ci dut la vie à la sultane-mère qui sauva ainsi le dernier rejeton d'Othman. On dit à Murad que l'exécution avait eu lieu ; il voulut s'en assurer, mais la faiblesse le trahit, et il mourut de sa belle mort, mort bien rare dans le palais de Constantinople. Il avait régné dix ans en tutelle et sept ans par lui-même. Durant ces sept années, ses historiens assurent qu'il fit périr soixante-dix mille personnes, sans compter les trente mille Persans qu'on avait égorgés sur son ordre après la prise de Bagdad.

« Voilà, marquise, quelques traits de mœurs qui semblent donner raison à M. Racine et motivent, en dépit de vos critiques, la grande tuerie qui termine *Bajazet* », eût dit notre Oriental sous forme de conclusion.

De mon côté, j'ajouterai que cet effroyable tyran est un des grands monarques qu'a eus la Turquie. Il étouffa les insurrections militaires, fit régner la justice, détruisit des abus criants, réduisit à l'obéissance les janissaires et les spahis, leur enleva l'administration des fondations pieuses dont ils s'étaient saisis, rendit aux frontières orientales de l'empire Bagdad, leur plus fier boulevard, et releva la puissance des sultans, de telle manière que, jusqu'à la paix de Carlowitz, époque de sa décadence, l'édifice garde encore un caractère de grandeur imposante.

Puisque j'ai pris la parole à mon tour, je n'hésite pas à vous citer des faits, que mon Turc, par courtoisie, eût passés sous silence. Ils achèvent le tableau.

Remontons à quelques années en arrière. A la suite de l'incident de Valonna, qui avait manqué coûter la vie à tant de Vénit-

tiens, l'ambassadeur de la République, Luigi Contarini, était gardé captif dans son palais. Les sultanes, fort puissantes, avaient envenimé à plaisir cette affaire, parce qu'elles s'accommodaient mieux d'une guerre maritime à laquelle le souverain ne prenait jamais part, qu'à une campagne sur terre qui l'eût éloigné d'elles.

Malgré la surveillance dont il était l'objet, Contarini n'en apprit pas moins, avant l'ambassadeur de France, la naissance du Dauphin, qui devait être Louis XIV. Il lui fait communiquer la nouvelle. Dans sa joie, le comte de Césy ordonne de chanter le *Te Deum* et de tirer le canon. Au bruit de ces détonations, les femmes du harem sont saisies de terreur. Les Vénitiens viendraient-ils délivrer leur ambassadeur ? Stamboul va-t-il tomber aux mains de ses ennemis ? Les janissaires courent à l'ambassade de France, d'où venait le vacarme. Interrogé, le fils de l'ambassadeur, qui savait bien le turc, répond aux questions qu'on lui adresse :

« — Nous célébrons la naissance du premier-né de notre Padicha.

« — Quel premier-né ? Quel Padicha ?... Il n'y a pas d'autre Padicha que le Padicha des Ottomans. »

Et, comme preuve incontestable de ce fait, on se saisit du jeune homme et on le mena en prison, d'où son père eut grand-peine à le faire sortir.

Après la mort de Murad et l'avènement d'Ibrahim, le comte de Césy fut remplacé par M. de La Haye, à qui Racine, dans sa préface, marque de la reconnaissance. L'histoire de son ambassade mériterait d'être contée tout au long. Le comique, le burlesque, le tragique s'y mêlent de la façon la plus imprévue. Ce fut M. de La Haye qui, annonçant au grand visir la levée du siège d'Arras, recut une réponse restée fameuse. Laissez-moi vous la citer sans lui rien ôter de sa saveur ; elle caractérise bien le protocole qui réglait les rapports entre les ministres turcs et les diplomates chrétiens. « La prise d'Arras, l'annoncer au Padicha ! s'écria le grand visir. A quoi bon ! Il lui importe peu que ce soit le cochon qui mange le chien ou le chien qui mange le cochon. » L'insulte était d'autant plus grave qu'aux yeux des Musulmans, ces deux animaux sont également immondes. Elle ne fut pourtant pas relevée.

Plus tard, à la suite de relations un peu équivoques entre M. de La Haye et les Vénitiens, l'ambassadeur de France et son fils furent bâtonnés, blessés et enfermés dans une tour où ils demeurèrent six mois. Louis XIV, instruit de l'emprisonnement de son ambassadeur, chargea Blondel, son représentant à Berlin, de s'enquérir des faits et d'exiger, avec la liberté de l'ambassadeur, une juste réparation. Il demandait la destitution



du grand visir, le célèbre Koeprili, qui avait ordonné l'arrestation ; sous le prétexte qu'il était un envoyé extraordinaire, Blondel ne put voir le sultan. Le grand visir le reçut, lui désigna un siège sans dossier, tandis qu'il se prélassait sur un divan, et l'accueillit de telle manière que Blondel négligea de l'entretenir de la réclamation qui le concernait en personne. M'est avis qu'il fit bien. Il obtint seulement que l'ambassadeur et son fils seraient remis en liberté ; encore durent-ils se racheter à prix d'argent.

Par la suite, les événements prirent une meilleure tournure, et il fut décidé que le sultan enverrait une ambassade à Louis XIV, si le représentant du roi voulait payer la moitié des frais sur sa cassette particulière. Il consentit encore, et, de ces faits, je conclus que M. de La Haye n'était pas rancunier, et que son fils ne souffrait plus de la dent que les janissaires lui avaient cassée, le jour où on l'avait jeté en prison, à moins qu'aux avanies dont on abreuvait ce diplomate il n'y eût de larges compensations.

Et pourtant Ibrahim n'était ni cruel ni sanguinaire ; mais il l'emportait en turquerie sur tous les Turcs de la Turquie.

En montant sur le trône, le frère de Bajazet avait hérité les trois harems impériaux de Constantinople, d'Andrinople et de Scutari. Suivant la coutume, on en avait renouvelé le personnel, et on l'avait choisi plein de grâce et de zèle. Après avoir visité chacun de ses palais, Ibrahim n'ayant témoigné aucune satisfaction ; ses serviteurs s'émurent. Respectueusement interrogé, le maître leur déclara qu'ils possédaient des idées bien surannées sur l'esthétique féminine. Lui, avait découvert que les attraits d'une femme étaient en proportion avec la hauteur de sa taille, la vigueur de sa corpulence et la majesté de ses formes. Or, parmi les esclaves de ses trois harems, grandes, moyennes, petites, rousses, blondes ou brunes, aucune ne se rapprochait de son idéal. Le cas était grave. Sur-le-champ, des ordres furent envoyés dans les provinces, des émissaires furent expédiés au loin avec mission de fouiller, jusque dans leurs recoins, les harems de l'empire. On finit par découvrir une Arménienne gigantesque, forte comme un Turc. Elle eût humilié le plus fier janissaire. Par malheur, elle était un peu mûre, un peu barbue ; on hésitait à la présenter. Ibrahim se montrait débonnaire ; on s'y hasarda. Dès la première entrevue, il reçut le coup de foudre. Dans son enthousiasme, il déclara posséder une de ces houris qu'Allah réserve en paradis à ses plus chers élus. Loin de s'amortir avec le temps, la flamme grandit, et l'imposante

favorite prit une telle influence qu'elle reçut, à titre personnel, le gouvernement de la ville de Damas, avec autorisation de le faire gérer en son nom par un délégué.

Une faveur si haute devenait inquiétante. Il n'était folie dont Ibrahim ne fût capable pour satisfaire le moindre caprice de sa colossale moitié. En pareille circonstance un devoir s'imposait. La sultane-mère, qui avait sauvé la vie à Ibrahim lorsque Murad expirant avait ordonné de le tuer, n'y faillit pas. Dissimulant ses projets sous des caresses, elle invita l'Arménienne, et, après un diner copieux, sans doute pour éviter les suites d'une mauvaise digestion, elle ordonna de lui serrer le cou. L'opération fut-elle un peu brutale? Je le crains. Quoi qu'il en soit, c'était de l'ouvrage bien fait, exécuté sans tapage, et qui ne laissait pas trop de traces. Quand tout fut disposé, les femmes de la favorite coururent chez le sultan, et, gémissantes, s'arrachant les cheveux, elles lui racontèrent que l'objet de ses amours venait de succomber. Le monarque fut inconsolable ; et son chagrin, disent les chroniqueurs, surpassa même l'immensité de sa perte.

Mais revenons à M<sup>me</sup> de Sévigné. « Les Turcs ne font pas tant de façons pour se marier », dit-elle. Les rayas, en effet, concluent ou rompent le mariage avec une égale désinvolture. Mais il en va tout autrement quand il s'agit du Commandeur des Croyants ou des aspirants au trône. C'est qu'en effet les lois de l'empire sont formelles : il est interdit au sultan de s'unir avec des filles de familles puissantes, dont les descendants élèveraient des prétentions qu'ils pourraient soutenir. La mère du sultan doit être une esclave arrachée à sa famille, restée sans appui. Qu'elle soit étrangère ou même chrétienne, peu importe : elle n'en sera que plus isolée et n'aura pas de parents à pourvoir. Parvenu au trône, son fils saura bien lui décerner les honneurs et lui accorder les prérogatives dus au rang suprême qui lui est désormais reconnu. Aussi bien Roxane, qui n'a pas eu d'enfant de Murad, veut-elle être épousée par Bajazet. Elle a bien reçu le titre de sultane ; mais ce privilège ne lui suffit pas. Elle ambitionne un mariage officiel, semblable à celui que Soliman le Magnifique accorda jadis à Roxelane. Elle exige une union que reconnaissent les ulémas, qui abaisse à ses côtés les princesses, qui lui donne des droits presque souverains. Et Bajazet lui représente avec justesse la différence qui existe entre un monarque respecté et omnipotent, et un infortuné peu certain de régner, qui attend tout du peuple et de l'armée. Ce mariage lui aliénera ses partisans. Doit-il irriter les cœurs au lieu de les gagner ?

Bajazet n'éprouvera pas les mêmes scrupules, quand il s'agira

d'Atalide. Elle est pourtant de sang royal ; mais il l'aime, et le sacrifice lui paraît doux en échange de la récompense. Si Atalide qui n'a pas eu la force de le repousser, s'accuse d'avoir causé la perte de son amour, c'est que dès longtemps elle était avertie qu'en favorisant l'amour de Bajazet, elle compromettrait son avenir. Peut-être même cette idée a-t-elle pesé dans l'esprit de Roxane, quand elle a choisi comme intermédiaire la jeune princesse. Bajazet, pense-t-elle, soucieux de conserver des partisans, n'enfreindra la coutume qu'en faveur d'une femme assez puissante pour lui donner le trône ou lui prendre la vie. Roxane espère autant dans l'ambition de Bajazet que dans son amour, et son double échec exalte sa fureur jusqu'à la férocité.

On conçoit qu'un homme, placé dans cette alternative redoutable, dont l'existence est à la merci d'une femme qu'il offense, dont le cœur bat sous la pointe des épées, considère le mariage comme un acte grave et qu'il réfléchisse avant de s'y engager. Du même coup, Bajazet se disculpe du reproche qu'on lui adresse d'être un amoureux transi. Bien loin de le trouver morfondu et glacé, qu'on s'émerveille au contraire de son courage et de son énergie. Un amour profond, invincible, peut seul lui donner les vertus qu'il montre dans cette lutte où il doit succomber.

Il eût fait beau voir un des adorateurs de M<sup>me</sup> de Sévigné aux prises avec les mêmes difficultés, enveloppé dans les mêmes trames !

En vérité, que reste-il des accusations lancées contre Racine ? Rien, si ce n'est la preuve de l'inconséquence et l'ignorance de leurs auteurs !

Je ne m'attarderai pas à discuter la convenance d'accepter ou de repousser les sujets contemporains. Racine a traité la question lui-même dans une des préfaces de *Bajazet*. Il déconseille aux auteurs de prendre pour sujet une action moderne, si elle s'est passée dans le pays où la tragédie doit être représentée, ou si les héros de la pièce ont été connus des spectateurs. Seulement il considère que l'éloignement des pays et la différence des mœurs et des coutumes remplacent le recul du temps. Racine s'autorise d'ailleurs d'un grand exemple : Eschyle n'avait-il pas chanté la victoire des Hellènes cinq ans après Salamine, et n'avait-il pas mis en scène cette noble mère de Xercès, Atossa, qui vivait sans doute encore à la cour de Suse ? Lui-même n'avait-il pas combattu les lieutenants de Darius à Marathon et triomphé à Salamine ? N'était-il pas, dit-on, le frère de ce fameux Cynégire, qui mourut en attaquant une galère perse ?

Arrivons à un ordre de critiques plus graves.

Je vous ai montré jusqu'ici que dans *Bajazet* les faits, les caractères ou les ressorts apparents étaient inspirés dans une sage mesure de la réalité historique, des coutumes du sérail et des mœurs du harem. Que doit-on penser des griefs tirés des sentiments intimes prêtés par Racine à ses héros ? Pensent-ils comme des Turcs ou comme des Français, ainsi que les en accuse Corneille ?

Il est certain que la forme de *Bajazet* est française ; le style porte sa date ; la galanterie se modèle sur celle de la cour du Grand Roi ; l'on est parfois gêné par une terminologie amoureuse, de mode à cette époque. Mais un poète, un artiste peuvent-ils se soustraire à l'influence des milieux où ils vivent ? Depuis les tragiques grecs jusqu'à Shakespeare, jusqu'à Byron, Chateaubriant, Victor Hugo, est-il un peintre des émotions et des sentiments humains qui se soit dérobé à cette loi générale ? Tous ont étudié leurs personnages d'après les modèles qu'ils avaient sous leurs yeux, et tous ont regardé ces modèles dans le miroir de leur âme. Corneille lui-même est-il bien sûr d'avoir restitué, dans le *Cid*, les Castillans du XI<sup>e</sup> siècle ? Ne s'est-il pas inspiré plutôt des romanceros beaucoup plus modernes, et encore en a-t-il bien compris l'esprit ? Ne prête-t-il pas à l'entourage du monarque les sentiments que professaient les courtisans à l'égard du roi de France ? Et Dieu sait pourtant s'ils différaient !

Pour être juste, il faut convenir que Racine a tellement élargi les limites où se meuvent les héros qu'il embrasse l'humanité entière. Les fureurs de Roxane, les angoisses de Bajazet, la douleur d'Atalide sont celles qui saisissent un être humain en proie à un amour dédaigné, placé dans l'alternative de régner au prix d'une trahison, ou de mourir, accablé par les décrets d'un aveugle destin. Et c'est justement parce que Racine portait à la scène l'amour véritable au lieu de la galanterie à la mode dans les milieux élégants, qu'il révolta la délicatesse aristocratique de son siècle et que des protestations s'élevèrent violentes et irritées. Son œuvre ne les eût point soulevées, si elle eût été la peinture des manières factices des courtisans de Versailles. Dans cette explosion de fureur, il faut faire aussi la part de la surprise. Corneille est le dernier champion et comme le sceau des poètes de la vieille France. En lui, comme chez les chefs de la Fronde, respire encore le Moyen Age ; avec lui, s'éteint la voix de la chevalerie.

Racine, au contraire, est l'incarnation d'une société nouvelle, le prophète de l'ère à venir ; mais, ce qu'il s'attache à faire de la

passion le pivot de la tragédie, il montre l'amour dans ses excès, l'amour en ce qu'il a de plus cruel et de plus sanglant, il le montre malheureux, engendrant la haine ou la folie. Sur sept tragédies profanes, quatre sont dominées par la jalousie arrivée à son paroxysme. Je ne crois pas qu'une femme trompée puisse rendre ses souffrances en termes plus vrais et plus farouches que Roxane, quand, torturée par la passion et les désirs inassouvis, elle promet d'unir par le poignard les amants dont l'amour l'outrage et de mourir après eux. Le « Sortez ! » du 5<sup>e</sup> acte, qui envoie Bajazet à la mort, est d'une grandeur sauvage. Il atteint à la puissance, à la simplicité de certains mots de Corneille. A lui seul, il peint la scène de meurtre. Derrière la porte que le prince va franchir, on voit les bourreaux qui l'attendent, les armes qui vont le frapper.

D'ailleurs on a remarqué que, si de grands esprits tels que Schlegel et Voltaire se sont approprié les critiques de Corneille et ont accusé Racine de donner des sentiments français à ses personnages et d'avoir ainsi défiguré l'antiquité, l'auteur de *Zaïre* loue *Bajazet* avec enthousiasme. Il en trouve l'exposition admirable, la plus belle qu'il y ait au théâtre ; il cite le rôle d'Acomat comme marqué au coin de la prudence unie à la décision et à la force ; il dit que celui de Roxane est le chef-d'œuvre de l'esprit et du goût, et il compare la sultane à une statue de Phidias. Il poussa même l'admiration si loin, qu'il eut la malheureuse idée de refaire *Bajazet* sous le nom de *Zulime*. On ne saurait montrer plus de respect pour une œuvre d'autrui qu'en se l'appropriant.

Après *Bajazet*, Racine donna encore *Mithridate*, *Iphigénie* et *Phèdre*, qui fut sa dernière œuvre profane. Si les cabales et les persécutions dirigées contre un rival soutinrent Corneille, à qui pareil secours n'était pas utile, elles brisèrent le cœur de l'auteur de *Bajazet*. Racine était passionné, ardent à soutenir son opinion, redoutable par son ironie et les vivacités de sa riposte ; mais, abreuvé de dégoûts, assailli par le scrupule, dépourvu de cette volonté dont manquaient ses héros, il ne sut pas dominer la tourmente avec calme et sérénité. Il fut vaincu par les médiocrités opiniâtres de l'hôtel de Bouillon. Le jour où il comprit qu'il était indigne de lui de répondre à l'injustice et à l'injure par de mordantes épigrammes, il ne se sentit pas la force de subir la critique et ne voulut plus s'y exposer. Il renonça au théâtre, l'année même où Saint-Evremond constatait qu'il était préféré à Corneille et que les caractères l'emportaient sur les situations. Durant douze années, il se confina dans les fonctions officielles d'historiographe du roi, et ce tragique incomparable, ce poète achevé, dépensa

une intelligence si haute, utilisa une vie si précieuse, employa un style si noble et si pur à écrire les hauts faits de Louis XIV. Cette œuvre n'a pas même vu le jour; elle a été dévorée dans un incendie. Puis il se réveilla de sa longue léthargie morale, et, pareil au dieu qui lance la foudre, Racine signala par deux éclairs la fin de son sommeil : *Esther* et *Athalie*. Ils s'était permis de les écrire, parce qu'ils lui étaient inspirés par des sujets religieux. Durant ces douze années, ses scrupules s'étaient exagérés à tel point qu'il en était venu à détester ses tragédies, sa gloire et l'orgueil de la France. Il regretta de les avoir produites, et, comme il ne pouvait les détruire, il anéantit au moins les pages profanes qu'il n'avait pas publiées. Imagine-t-on sacrifice plus grand que d'immoler les enfants de son génie? Et c'est ainsi que quelques médiocrités partiales, au jugement inconsidéré, ont privé d'incalculables joyaux le trésor de l'humanité pensante.

On dit que les inimitiés littéraires font vivre et qu'il faut prier les dieux de nous en ménager. Racine y succomba. Bientôt sonnera le deuxième centenaire de sa mort. Il ne saurait plus être question de le venger des persécutions qui la précipitèrent. Depuis Boileau, les grands esprits, durant deux siècles, s'y sont employés; mais vous vous rappellerez cette pensée de Tacite : « Le respect pour les héros doit grandir à mesure qu'ils s'éloignent de nous. »

JANE DIEULAFOY.

## Chronique des Lettres.

No us sommes heureux d'apprendre qu'un *Comité de patronage des étudiants étrangers* vient de se former à Grenoble, sous la présidence de M. Marcel Reymond; et qu'on a institué, toujours pour les étrangers, — un *cours spécial de langue française*, qui a été confié à deux professeurs de la Faculté des Lettres, MM. Besson et Hauvette, — et aussi des *cours de vacances*, qui ont lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre. Voilà une initiative qui fait honneur à l'Université de Grenoble.

\*  
\*

A l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Racine, on se prépare non seulement à donner, au mois d'avril prochain, une soirée de gala à la Comédie française, mais encore à faire un pèlerinage à la Ferté-Milon et à Port-Royal. M. Jules Lemaitre prononcera un discours. A l'église Saint-Etienne-du-Mont, un service sera célébré en mémoire de Jean Racine, et le cardinal

Perraud prononcera une oraison funèbre. Un comité de *Raci-niens* s'est formé sur l'initiative de M. Gazier, professeur-adjoint à l'Université de Paris.

\*  
\*\*

Nous recevons deux intéressantes brochures de M. Victor Giraud, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg : l'une, sur *Taine et le Pessimisme, d'après les autres et d'après lui-même* ; l'autre, sur *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence*. Cette dernière porte, comme sous-titre : *Notes d'un cours professé durant le semestre d'été 1898*.

\*  
\*\*

M. Carl Wahlund, professeur à l'Université d'Upsal, vient de faire paraître un fascicule sur *Cent mots nouveaux ne figurant pas dans les Dictionnaires de Langue ou d'Argot français*, et qu'il intitule : *Modernismes*.

\*  
\*\*

Dans notre premier numéro de cette année scolaire, nous avons fait allusion au décret du 21 juillet 1897, qui ouvre l'accès des Universités françaises aux étudiants étrangers, et qui, réciproquement, permet aux étudiants français de passer à l'étranger une partie du temps de leur scolarité réglementaire. A ce propos, l'un de nos correspondants les plus éminents nous invitait à suivre l'exemple de certaines revues allemandes, qui publient, chaque semestre, les programmes des cours professés dans les différentes Universités. Ce conseil, nous l'avons écouté ; et, aujourd'hui même, nous commençons, — chose absolument nouvelle en France, et sur laquelle nous attirons particulièrement la bienveillante attention de nos lecteurs, — la publication de la liste complète des cours professés durant l'année scolaire 1898-1899, dans les Universités françaises, et cela sans aucune exception.

Nous avons pu, — grâce à l'extrême obligeance de Messieurs les Doyens, que nous tenons à remercier ici sincèrement, — réunir tous les éléments qui nous étaient nécessaires pour réaliser le projet que nous avons formé. Nous espérons que, l'an prochain, les Universités étrangères voudront bien suivre l'exemple qui leur est donné, et nous faire parvenir en temps utile les programmes de leurs cours. Nous aurions ainsi un ensemble présentant le plus grand intérêt pour tous ceux qui s'inquiètent de savoir un peu ce qui se passe autour d'eux.

GASTON FLOZI.

# Cours des Universités françaises

---

ANNÉE 1898-1899

---

I

## UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

---

FACULTÉ DES LETTRES

---

### Cours.

#### PHILOSOPHIE

**M. Blondel, chargé de cours.**

A Aix, le jeudi à 4 h.

A Marseille, le mercredi à 4 h.

L'éducation de la sensibilité et la culture esthétique.

#### HISTOIRE MODERNE

**M. Gulbal, professeur, doyen honoraire.**

A Aix, le samedi à 5 h. 1/2.

A Marseille, le lundi à 2 h. 3/4.

La France et la Provence pendant la régence du duc d'Orléans.

#### HISTOIRE DE PROVENCE

**M. Clerc, professeur.**

A Aix, le lundi à 4 h.

A Marseille, le samedi à 5 h.

Marius en Provence.

#### LITTÉRATURE ET INSTITUTIONS GRECQUES

**M. Brenous, professeur.**

A Aix, le vendredi à 5 h. 1/2.

A Marseille, le samedi à 4 h. (Petit Amphithéâtre).

La poésie épique.

#### LITTÉRATURE ET INSTITUTIONS ROMAINES

**M. Constans, professeur.**

A Aix, le mardi à 4 h.

A Marseille, le jeudi à 5 h.

La poésie latine après Auguste.



**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Ducros, professeur, doyen de la Faculté.**

A Aix, le mercredi à 5 h. 1/2.

A Marseille, le vendredi à 2 h. 3/4.

Le théâtre d'Emile Augier.

**LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE****M. Joret, professeur.**

A Aix, le mardi à 5 h. 1/2.

A Marseille, le mercredi à 2 h. 3/4.

Les littératures germaniques depuis les origines jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle.**LANGUES ET LITTÉRATURES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE****M. Bonafous, docteur ès lettres, chargé du cours.**

A Aix, le mercredi à 4 h.

A Marseille, le lundi à 4 h. 1/4.

Dante (*fin*), Pétrarque.**LANGUE ET LITTÉRATURE PROVENÇALES****M. Constans, chargé du cours.**

A Aix, le vendredi à 4 h.

A Marseille, le jeudi à 6 h. 1/4.

La poésie de cour en provençal (chaque leçon sera suivie d'une explication de texte).

**ARCHÉOLOGIE****M. de Ridder, maître de conférences.**

Le lundi à 6 h.

Olympie.

**Conférences.****PHILOSOPHIE****M. Blondel.**

Le vendredi à 3 h. 1/4.

Histoire de l'Aristotélisme, exercices pratiques.

Le samedi à 3 h. 1/2.

Le problème métaphysique, cours du professeur.  
Leçons et discussions d'étudiants.**HISTOIRE MODERNE****M. Guibal.**

Le jeudi à 4 h. 1/4.

Leçons et Exercices pratiques sur l'histoire de France et d'Europe dans la 2<sup>e</sup> moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Le vendredi à 8 h. 3/4.

Richelieu et la France au temps de Louis XIII.

**HISTOIRE ANCIENNE****M. Clerc.**

Le lundi à 2 h. 1/2.

Exercices pratiques.

Le mardi à 8 h. 3/4.

Histoire grecque : Les guerres médiques.

**PHILOLOGIE CLASSIQUE****M. Brenous.**

Le mardi à 10 h.

*La Midienne (fn). Iliade* (chant XXIV). Hérodote, VIII. Xenophon : *Anabase*, IV.

Le jeudi à 10 h.

*La Midienne (fn). Iliade* (chant XXIV).**GRAMMAIRE ET MÉTRIQUE****M. Brenous.**

Le mercredi à 11 h.

**LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES****M. de Ridder, maître de conférences de langue et littérature grecques.**

Le lundi à 2 h. 3/4.

Thème grec.

Le mardi à 8 h. 3/4.

Explication d'auteurs.

Le mercredi à 8 h. 3/4.

Explication d'auteurs.

**LITTÉRATURE LATINE****M. Constans.**

Le lundi à 8 h. 3/4.

Explication de Plaute : *Miles Gloriosus*. Correction de la dissertation latine.

Le mercredi à 2 h. 3/4.

Explication de César : *Guerre des Gaules*.**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Ducros.**

Le lundi à 10 h.

Molière : *Tartuffe*. Dissertations françaises.  
Leçons faites par les étudiants.

Le mardi à 2 h. 1/4.

Etudes critiques sur le dix-huitième siècle.

**M. Bonafous.**

Le mercredi à 10 h.

Préparation à la licence. — Dissertation française. — La Bruyère : *Des ouvrages de l'esprit*.

**LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE****M. Joret.**

Le vendredi à 4 h. 3/4.

Grammaire historique de l'allemand. — Herder et Schiller.

Le mercredi à 8 h. 3/4.

Grammaire historique de l'anglais. — *Essays* de Macaulay.**LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES****M. Bonafous.**

Le jeudi à 2 h. 1/4.

Italien et espagnol : Dante, d'Annunzio, Cervantes.

**Cours complémentaires****GÉOGRAPHIE.****M. Girbal, chargé de conférences.**

Le jeudi à 10 h.

Géographie physique de l'Europe et de l'Asie.

**GÉOGRAPHIE COLONIALE****M. Masson, chargé de cours.**

Le mardi à 3 h. 1/4.

Les colonies européennes en Afrique.

**COURS LIBRE DE LANGUE HÉBRAÏQUE****M. J. de Duranti la Calade.**

Le mercredi à 10 h.

*Le Recteur* : BELIN.*Le Doyen* : DUCROS.

## II

**ACADÉMIE D'ALGER****ÉCOLE DES LETTRES.****Cours.****PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.****M. N..., Professeur.**

Les heures et sujets des cours et conférences seront annoncés ultérieurement.

Préparation par correspondance à la licence et à l'agrégation.

**LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES.****M. Waille, Professeur.**

Les Lundis à 8 h. 1/2 du matin ; les Mercredis à 2 h. 1/4 ; et les Joudis à 5 h. du soir.

Cours, le jeudi à 5 h. 1/2.

Influence de l'Italie sur la France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Conférences, les Lundis à 8 h. 1/2 ; et les Mercredis à 2 h. 1/4.

Explication des auteurs prescrits pour la licence.

Préparation par correspondance à la licence ès lettres et aux agrégations.

### LANGUES ET LITTÉRATURES ANCIENNES.

**M. Fournier, Professeur.**

Les Lundis, Mardis à 3 h. ; les Vendredis à 5 h. 1/2.

Cours, le Mercredi à 5 h. 1/2.

Le réel et la fantaisie dans les comédies d'Aristophane.

Conférences, Lundi à 3 h.

Explication d'auteurs latins prescrits pour la licence. Corrections de devoirs. Commentaires d'auteurs. Leçons.

Mardi à 3 h.

Explication d'auteurs grecs prescrits pour la licence.

Préparation par correspondance à la licence ès lettres et à l'agrégation.

### LANGUES ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

**M. Mesplé, Professeur.**

Cours, les Jeudis à 2 h. 1/2 ; les Lundis à 2 h. et à 3 h. 1/4.

Cours, le Jeudi à 2 h. 1/2.

Du sentiment de la jalousie dans le théâtre de Shakespeare.

Lundi à 4 h. 1/4.

Conférence d'anglais. — Explication des auteurs inscrits aux programmes du certificat d'aptitude et de la licence.

Cours, le Jeudi à 3 h. 1/4.

Les sonnets de Pétrarque.

Préparation par correspondance au certificat d'aptitude à la licence.

### ANTIQUITÉS DE L'AFRIQUE.

**M. Gsell, Professeur.**

Les Jeudis à 4 h. 1/4 ; les Vendredis à 4 h. 1/4 ; les Samedis à 2 h. 1/2

Conférence, le Jeudi à 4 h. 1/4.

Découvertes archéologiques récentes dans l'Afrique du Nord.

Conférence, Vendredi à 3 h. 1/4.

Histoire ancienne de l'Afrique (Programme du diplôme d'arabe).

Cours, Samedi à 2 h. 1/2.

Les ruines romaines du département de Constantine.

Préparation à la licence et au diplôme supérieur d'études historiques.

### HISTOIRE DE L'AFRIQUE MODERNE.

**M. Cat, Professeur.**

Les Lundis à 5 h. ; les Mardis à 4 h. 1/2 ; et les Jeudis à 9 h. 1/2.

Cours, Lundi à 5 h.

Les rapports de la France avec le Maroc, de 1830 à nos jours.

Conférence, Mardi à 4 h. 1/2.

Histoire moderne de l'Afrique mineure, conformément au programme du diplôme.

Conférence, le Jeudi à 9 h. 1/2.

Conférence pratique.

Préparation à la licence et au diplôme supérieur d'études historiques.

### GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE.

**M. Augustin Bernard, Professeur.**

Les Mardis, à 5 h. 1/2 du soir; les Mercredis à 4 h. 1/2; les Jeudis à 8 h. 1/2.

Cours, le Mardi à 5 h. du soir.

**Le Sahara septentrional.**

Conférence, le Mercredi à 4 h. 1/2.

Géographie des pays musulmans (programme du diplôme).

Conférence, le Jeudi à 8 h. 1/2.

De l'enseignement de la géographie et de l'histoire aux indigènes.

Préparation à la licence et au diplôme supérieur d'études historiques.

### LANGUE ARABE.

**M. René Basset, Professeur.**

Les Lundis, Jeudis à 5 h. 1/2; les Samedis à 4 h. 1/2.

Cours, le Jeudi à 5 h. 1/2.

*Les Mille et une Nuits* (suite) : composition du livre; explication de morceaux tirés des éditions de Bombay, Beyrout et Boulaq.

Conférences, le Lundi à 5 h. 1/2.

*Le Divan d'Aous ibn Hadjar*, édition Geyer (suite).

Le Samedi à 4 h. 1/2.

Explication du *Fath el Andalous (Conquête de l'Espagne)*, d'après l'édition d'Alger (1889).

Préparation par correspondance au brevet et au diplôme de langue arabe.

### Cours complémentaires et Conférences.

#### COURS COMPLÉMENTAIRE DE LITTÉRATURE ARABE ET DE LITTÉRATURE PERSANE.

**M. Fagnan, Chargé du Cours.**

Les Mercredis à 5 h. 1/2 du soir; les Jeudis à 8 h. du matin; les Vendredis à 5 h. 1/2 du soir.

Mercredi à 5 h. 1/2 du soir.

*Khalil* (page 177 et suivantes de l'édition de Paris) : Le louage, le forfait, la mise en culture, le habous, la donation et l'administration de la justice, notamment à l'aide des commentaires de Kharchi et Dardiri.

Jeudi à 8 h. du matin.

Langue persane; explication de morceaux choisis, métrique, pièces manuscrites.

Vendredi à 5 h. 1/2 du soir.

*Le Coran* à partir de la Sourate XXIV, avec commentaires (suite).

Préparation par correspondance au brevet et au diplôme de langue arabe.

#### COURS COMPLÉMENTAIRE D'EGYPTOLOGIE.

**M. Lefébure, Chargé du cours.**

Les Lundis à 3 h. 1/2; les Jeudis à 3 h. 1/2; les Samedis à 3 h. 1/2.

Cours, le Lundi à 3 h. 1/2.

Histoire d'Égypte (seconde partie).

Conférence, le Jeudi à 3 h. 1/2.

Explication de textes coptes.

Conférence, le Samedi à 3 h. 1/2.

Explication de textes hiératiques.

#### CONFÉRENCES DES DIALECTES BERBÈRES.

**M. René Basset, Maître de conférences.**

**M. Belkassem ben Sedira, Répétiteur.**

Les Lundis et Jeudis à 4 h. 1/2.

Les Mardis et Vendredis à 4 h. 1/2 ; les Jeudis à 10 h. du matin.

Conférences de M. BASSET, le Lundi et le Jeudi à 4 h. 1/2 du soir.

Grammaire comparée des dialectes berbères.

(Le Lundi, explication de textes du Djebel-Nefousa ; le jeudi, de textes zouaoua.)

Répétitions de M. BELKASSEM BEN SEDIRA, les Mardis et Vendredis à 4 h. 1/2 du soir ; les Jeudis à 10 h. du matin.

Exercices pratiques : Dialogues, contes et fables.

Préparation par correspondance au brevet de langue kabyle et au diplôme des dialectes berbères.

#### COURS COMPLÉMENTAIRE D'ARABE VULGAIRE.

**M. Belkassem ben Sedira.**

Les Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis, Samedis à 5 h. 1/2 du soir.

Lundi (1<sup>re</sup> année).

Langue parlée : Exercices pratiques, dialogues, contes et fables.

Mardi (2<sup>e</sup> année).

Lettres et manuscrits.

Mercredi (2<sup>e</sup> année).

Morceaux tirés du Mostatref, des *Mille et une Nuits*, Fables de Bidpay, etc.

Vendredi (1<sup>re</sup> année).

Langue parlée : Exercices pratiques ; dialogues, contes et fables.

Samedi (3<sup>e</sup> année).

Actes et jugements de Cadi.

Préparation par correspondance au brevet et au diplôme de langue arabe.

*Le Recteur* : JEANMAIRE

*Le Directeur de l'École* : BASSET.

**La Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny,** rachète, au prix de **0,75** l'exemplaire, les n<sup>os</sup> suivants de la *Revue des Cours et Conférences* :

*Première année :*

N<sup>o</sup> 3 ; du 5 janvier 1893.

N<sup>o</sup> 4 ; du 12 janvier 1893.

N<sup>o</sup> 17 ; du 12 avril 1893.

N<sup>o</sup> 19 ; du 26 avril 1893.

N<sup>o</sup> 26 ; du 14 juin 1893.

N<sup>o</sup> 32 ; du 26 juillet 1893.

N<sup>o</sup> 33 ; du 2 août 1893.

N<sup>o</sup> 34 ; du 9 août 1893.

*Deuxième année :*

N<sup>o</sup> 2 ; du 23 novembre 1893.

N<sup>o</sup> 3 ; du 30 novembre 1893.

N<sup>o</sup> 5 ; du 14 décembre 1893.

N<sup>o</sup> 12 ; du 1<sup>er</sup> février 1894.

N<sup>o</sup> 17 ; du 8 mars 1894.

N<sup>o</sup> 31 ; du 14 juin 1894.

*Le Gérant* : E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. J... F... à K.* — Dans notre prochain numéro, nous donnerons un plan de dissertation et une leçon de M. Boissier sur *Quintilien*.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université : quelques-uns même sont membres des jurys d'examen.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**



Année Scolaire 1898-1899


**REVUE** DES **COURS**  
 ET  
**CONFÉRENCES**

Honoree d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

**SOMMAIRE**

BOILEAU. — JUGEMENT GÉNÉRAL SUR SON ŒUVRE  
CRITIQUE.....

*Emile Fagnet,  
Professeur à l'Université de Paris.*

QUINTILIEN, PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE.....

*Gaston Boissier,  
De l'Académie française.*

RACINE ET LE JANSÉNISME.....

*Gustave Larroumet,  
Membre de l'Institut.*

LE THÉÂTRE DE REGNARD. — « LE LÉGATAIRE  
UNIVERSEL » (Conférence à l'Odéon).....

*Francisque Sarcey.*

HISTOIRE DU SENTIMENT NATIONAL EN FRANCE DE  
1600 A 1800.....

*Plan de leçon.*

COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRAN-  
ÇAISES (II).....

*Universités de Besançon,  
Bordeaux, Caen.*

SUJET DE DEVOIR.....

*Université de Besançon*

SOUTENANCES DE THÈSES.....

*En Sorbonne*

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1898

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France . . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger . . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée *Revue des Cours et Conférences* : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la *Revue des Cours et Conférences* est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

---

REVUE HEBDOMADAIRE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

FEB 6 1899  
DIRECTEUR : N. FILOZ

---

Boileau. — Jugement général  
sur son œuvre critique

---

Cours de M. ÉMILE FAGUET,  
Professeur à l'Université de Paris.

---

La longue étude que nous venons de faire nous a montré que, si Boileau n'occupe qu'une petite place dans l'histoire de la poésie française, il faut lui en faire une large dans l'histoire de la critique. Avant lui, on s'en était tenu à des questions de forme, on n'avait pas abordé les grands problèmes littéraires. La *Défense et Illustration de la Langue française* ne contient que deux idées générales : il faut imiter les anciens et enrichir notre langue ; encore ces idées sont-elles développées avec maladresse. Tout le reste n'est que remarques de grammairiens et de rhéteurs. Malherbe et ses successeurs ne nous offrent rien de plus. Il est vrai que nous ne pouvons aller jusqu'à Boileau sans rencontrer une éclatante exception : celle de Pascal. Pascal ne touche aucun sujet sans y laisser une large lumière d'intelligence. Mais, en sa qualité de philosophe d'un certain ordre et de catholique janséniste, comme il ne peut pas souffrir l'art littéraire, ce sont surtout des idées sur ce que cet art a de vain et de dangereux qu'il nous a données. Il n'a fait de critique positive que sur le genre oratoire, parce que ce genre était pour lui un instrument de démonstration et devait lui servir à prouver la religion chrétienne ; en tout le reste, sa critique est purement négative. Boileau est donc véritablement le premier qui ait rempli chez nous la double tâche du critique : d'une part, il fait la guerre aux mauvais

auteurs et soutient les bons ; d'autre part, il donne une direction à l'art de son temps ; il soulève, sans les résoudre peut-être, mais du moins en les éclairant singulièrement, les grandes questions littéraires ; et il cherche quelque peu à découvrir les racines qu'elles ont dans l'esthétique.

Dans son œuvre de polémiste, que nous avons étudiée avec détail, nous avons pu voir que les auteurs qu'il a attaqués méritaient de l'être. Nous sommes juges de cela, puisque nous sommes la postérité. J'ai examiné quelles victimes de Boileau pouvaient être réhabilitées. Il n'y en a qu'une : c'est Brébeuf. Il lui a rendu quelque justice, mais trop brièvement ; j'ai d'ailleurs montré que des raisons assez profondes expliquaient, de sa part, cette demi-erreur.

Quant aux auteurs qu'il a soutenus, ceux-là aussi méritaient leur sort ; Boileau, à leur endroit, ne s'est jamais trompé ; et cette infailibilité particulière est digne de la plus grande admiration. Nous autres, en effet, pauvres critiques, nous sommes destinés, si la postérité doit s'occuper de nous, à des risées inévitables : car de nos bons jugements elle ne nous sait aucun gré, elle trouve tout simple et peu méritoire que nous ayons dit des choses si naturelles et si évidentes, et, d'autre part, elle est sans pitié pour nos erreurs. Pourtant les critiques du meilleur goût sont susceptibles de se tromper grièvement. Témoin Emile Montégut qui, pendant cinq ou six ans, de 1862 à 1867, a soutenu bi-mensuellement, dans la *Revue des Deux-Mondes*, que le moment était aussi désastreux que possible pour l'art dramatique en France. Or ce moment, c'est justement l'époque d'Emile Augier, d'Alexandre Dumas fils et de Sardou commençant, c'est-à-dire la seule époque de notre histoire, depuis Molière, où notre art dramatique ait été florissant. Et pourtant l'homme qui a commis cette monstrueuse erreur est un des critiques les plus pénétrants de ce siècle ; c'est lui qui, à l'apparition de la *Légende des Siècles*, en face de la stupéfaction générale, a, le premier, osé dire que cet ouvrage était la plus grande œuvre poétique de Victor Hugo. Si donc Boileau ne s'est jamais trompé dans ses exécutions ni dans ses admirations, c'est que son goût était exceptionnellement et merveilleusement sûr. Il y a des écrivains très contestés d'abord, comme Racine, qu'il a soutenus du premier coup avec une pleine approbation, et avec une justesse telle que nous répétons encore presque textuellement ses propres jugements. S'il a été un peu sévère pour Molière, il n'en est pas moins vrai que nous-mêmes nous adoptons, au moins en partie, sa sévérité. Bref, il est de tous les critiques que je connaisse celui dont le goût a paru le plus pénétrant et le plus infailible à

l'égard des auteurs de son temps. Il est même à remarquer qu'il se trompe moins sur ses contemporains que sur les écrivains des autres siècles. Pour ceux-ci cependant, une sorte de *consensus generis humani* ayant fini par s'établir, l'erreur semble devoir être plus rare. Boileau a trop besoin de son imagination pour juger les anciens ; et son imagination le sert moins bien que son goût. Mais, quoi qu'il en soit, la tâche essentielle d'un critique, c'est de savoir connaître et apprécier ses contemporains, et sur ce point nous ne saurions trop admirer notre auteur.

La direction générale qu'il a donnée à l'art est celle d'un retour à l'imitation de l'antiquité. On a vu qu'en effet, à l'époque où Boileau commençait à se faire connaître, les écrivains s'écartaient non pas seulement de l'imitation, mais même de l'admiration et de l'étude des anciens, et ils s'en écartaient pour s'engager dans des chemins étroits et tortueux. Boileau a réagi contre cette tendance, et, par là, ce qui semble être une ironie du destin, il a, sans le savoir, restauré l'œuvre de Ronsard. Car nous pouvons dire qu'il y a eu trois Ronsard : le premier était nécessaire, cela n'est pas contestable ; le second, c'est-à-dire Malherbe, l'était aussi, car il fallait, tout en continuant le vrai Ronsard, le corriger et le redresser. Le troisième, c'est-à-dire Boileau, était plus nécessaire encore, car l'œuvre des deux premiers était fort compromise et menaçait de disparaître quand il se présenta.

J'ai dit que Boileau a soulevé les questions essentielles de l'art littéraire. Il y a été aidé par ses adversaires mêmes, dont quelques-uns avaient plus d'imagination et plus d'idées que lui. Ceux-ci soutenaient que l'inspiration purement personnelle, libre et fantaisiste, a raison contre l'inspiration rationnelle, disciplinée, inspirée des anciens, ayant conscience d'elle-même, de sa méthode et de son but. C'est là une très grande question. Boileau l'a vivement agitée ; j'ai considéré comme justes les plus importantes de ses solutions. Il s'est demandé aussi : qu'est-ce que l'art ? Sa réponse est, jusqu'à un certain point, contestable ; mais elle témoigne d'une large vue des choses. L'art, a-t-il dit, c'est la vérité ; l'art n'est pas en nous, il ne dépend pas de nous ; il est dans les objets ; il est la réalité, non dispersée, comme elle le paraît dans le monde, mais concentrée par un certain tempérament. Et ce tempérament doit être soumis à l'objet. La première qualité de l'artiste est de regarder avec attention, d'essayer de n'être pas lui-même, mais plutôt le miroir de ce qu'il voit. Il lui faut d'abord un certain zèle d'observation et de réflexion ; il lui faut de plus de la justice, de l'équilibre, un esprit sain, mesuré, méthodique. La réalité passant à travers un tempérament de cette nature, voilà

ce qui produit l'art. La *raison* de Boileau est à la fois le goût du réel et du naturel, et le goût de l'équilibre et de la mesure. Elle se défie de l'imagination, et c'est de ce côté que sont ses torts ; mais elle reste parfaitement logique avec elle-même. L'imagination, en effet, entraîne à faire de la littérature subjective, non soumise à l'objet, à prendre pour matière d'art non la réalité, mais le tempérament lui-même ; or Boileau ne veut pas du tout de littérature personnelle. Selon lui, le véritable artiste est celui qui se défie des élans et des écarts de la sensibilité. Ici encore nous pouvons ne pas être de son avis ; mais cette idée concorde très bien avec sa conception de naturaliste et de réaliste.

Autre question : l'art a certains rapports assez étroits, et qu'il est bon de définir, avec la morale. Boileau les définit, à ce qu'il me semble, très justement. Il ne prétend pas que la vertu soit, dans l'âme d'un écrivain, source d'art ; il ne dit point : soyez gens de bien, cela vous donnera du talent. Mais il dit : tâchez au moins de ne pas être le contraire, car cela en enlève. Il n'aurait pas écrit le mot de Vauvenargues : les grandes pensées viennent du cœur, parce que cela est peu vrai, et qu'il y a de grandes pensées qui viennent de l'intelligence et de la raison. Il n'a pas écrit non plus : les beaux vers viennent d'un cœur pur ; mais il a dit :

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur,

ce qui est restrictif et parfaitement juste. Si l'art, selon Boileau, n'est point du tout un épanchement du fond de notre cœur, s'il est impersonnel et objectif, c'est qu'il a une valeur sociale, c'est qu'il doit être un lien entre les hommes ; si j'étais déclamatoire, je dirais : une espèce de communion entre les hommes. Les hommes ont toutes sortes de raisons de se détester et de se battre ; ils ne sont guère réunis que dans un sentiment désintéressé, comme l'est celui de l'art. Donc l'art peut avoir un excellent but social ; mais il ne l'aura que s'il est impersonnel, car ce serait au contraire une source de désunion entre nous qu'un art exprimant des individualités, et propre à faire ressortir les différences qui distinguent l'artiste des autres hommes. Tous ces caractères se tiennent donc parfaitement : art objectif, art impersonnel, art social.

Cette théorie, que Boileau a moins brutalement serrée que je le fais en ce moment, est celle de l'art le plus français qui soit. Les Français ont toujours eu plus d'observation et de force de soumission à la réalité que de sensibilité et d'imagination. Je suis enchanté quand une période où ces deux dernières facultés dominant se présente pour eux ; mais, à voir tout l'ensemble de leur histoire littéraire, je sais bien qu'ils sont le peuple qui a mis

dans ses œuvres le moins d'imagination, le moins de sensibilité et le plus de raison. Boileau n'est donc pas seulement le théoricien de l'esprit classique en France ; il est aussi le représentant le plus sûr et le plus large de l'art français par excellence, de cet art, qui, à cause de sa quasi-universalité, a pu avoir une si grande influence sur les nations européennes.

Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, sa théorie est un peu trop étroite. L'objection capitale qu'on doit faire aux théoriciens de cet art, un grand esprit, Ernest Renan, l'a très bien faite, et c'est dans un merveilleux poème d'imagination, dans la *Prière sur l'Acropole*, qu'il l'a placée. Nous y pouvons voir deux idées éminemment justes. L'art classique, cet art plus ou moins dérivé de l'art gréco-latin, est, en effet, comme Boileau l'a admirablement vu, un art de raison, d'équilibre et de santé, et, s'il est impersonnel, c'est précisément à cause de cela, et, s'il plaît, ce n'est qu'à cause de cela. Il est très beau, très pur, très clair, et l'esprit s'y repose avec une grande quiétude et avec des plaisirs esthétiques extrêmement fins. Mais il est vrai aussi qu'il y a un art personnel, subjectif, d'une vertu sociale beaucoup moindre, plus individuel et plus hautain, qui est également très beau et très grand : cet art est fait de sensibilité un peu vagabonde et d'imagination un peu déréglée, soumise ni à l'objet ni au contrôle de la raison ; il exprime quelque chose de si intime, qu'il en est comme sacré et d'un prix infini, et qu'il est absolument impossible de l'éliminer.

Que faire donc ? Ceci comme il est bien certain que ces conceptions si différentes ne peuvent pas se rencontrer ensemble dans un même artiste, qu'à élargir ainsi les frontières et les limites de l'art on le fait si grand que le front étroit de la sagesse ne peut plus le contenir, à plus forte raison le front d'un homme ; comme il est bien certain que l'art ne peut pas être à la fois art de méthode et de raison d'une part, art d'imagination et de sensibilité de l'autre, art impersonnel et art personnel : il faut dire qu'il y a plusieurs arts, et c'est à nous critiques, c'est au public à savoir accepter des esprits littéraires et des génies artistiques très différents, sans proscrire ni les uns ni les autres, ni combattre les uns par les autres. Nous devons approuver à la fois l'art réaliste, qui en son fond est l'art français, et l'art de sensibilité et d'imagination, qui n'est pas inaccessible à notre race, auquel même elle atteint assez souvent, dès que les circonstances sont favorables. Et nous devons, avant tout, nous garder de ce qui est le tort des écoles en général, je veux dire, de faire de l'un de ces arts la règle de l'autre, de reprocher aux romantiques l'absence de cette régularité, si belle chez les classiques, et aux classiques le manque

de cette imagination, si puissante chez les romantiques. Il faut savoir être assez large, assez éclectique pour concevoir deux ou trois arts très différents et irréductibles l'un à l'autre, pour se rendre compte et prendre nettement conscience de ce qu'ils ont de bon les uns et les autres, en en considérant les racines et les sources. On connaît la fameuse règle de Cousin, renouvelée de Leibniz : les systèmes sont justes dans ce qu'ils affirment et faux dans ce qu'ils nient. Ce principe, qui n'est peut-être pas très bon en philosophie, est au contraire très applicable à l'art. Les divers systèmes d'art, en effet, sont vrais dans ce qu'ils affirment et faux dans ce qu'ils nient. Le romantisme est faux en ce qu'il nie et parce qu'il nie le classicisme, en ce qu'il exagère ses tendances jusqu'à ce qu'elles deviennent des défauts, par la faute de l'esprit négatif qui l'anime. Dans son esprit positif, il est au contraire excellent et fécond. J'en dirais autant du classicisme. Telle est donc la règle qu'il faut suivre.

Un autre bon conseil ressort de toute notre étude précédente. Il faut être opportuniste en littérature, j'entends par là d'abord qu'il ne faut pas s'étonner si ces deux arts irréductibles, l'art personnel et l'art impersonnel, ne se rencontrent pas ensemble à une même époque de notre histoire. Pour moi, qui n'aime pas les lois littéraires, voici peut-être la seule que je trouve suffisamment certaine et suffisamment fondée. Il est tout naturel, en effet, qu'une génération nouvelle fasse autre chose que ce qu'a fait la génération précédente ; ce qui est si constant en matière de modes et de politique, l'est au moins autant en matière d'art, car l'art est amusement, et l'homme ne s'amuse qu'à condition de changer toujours d'amusement. C'est donc une loi que les deux formes principales de l'art alternent dans notre histoire littéraire. Il n'y a point là un balancement aussi régulier que celui d'un pendule, mais une succession qui mérite pourtant d'être mise en lumière, et qu'on pourrait constater aux différentes époques de notre littérature.

Vérifiez-la pour le xvii<sup>e</sup> siècle. Vous verrez qu'après la génération classique de Malherbe et de ses disciples vient la génération romantique des Théophile et des Saint-Amant, après celle-ci, la génération réaliste de 1660, suivie elle-même, au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, d'une réaction où domine, sinon l'imagination à proprement parler, du moins une sorte de fantaisie spirituelle et déréglée. La même oscillation continue. Nous voyons, en effet, succéder à la période précédente une période de sécheresse rationnelle et de logique qui dure assez longtemps ; puis c'est le tour de cette génération débordante d'imagination et de sensibilité, dont Jean-Jacques Rousseau est le premier représentant. La loi de ces



successions n'est point mathématique, et Dieu merci ! parce que nous sommes dans un domaine de faits mouvants et très complexes. Mais, sous le péle-mêle et le petit brouhaha du monde littéraire, cette loi se dégage pourtant d'une façon suffisamment sensible et avec assez de netteté. Je dis qu'il faut être opportuniste : je veux dire qu'il faut savoir, quand un art porte ses tendances au delà des limites légitimes, réagir contre lui et ramener à un art opposé une génération qui s'attarde trop dans la routine des œuvres réalistes ou des œuvres d'imagination. Par là, on ouvre à des artistes épuisés des sources nouvelles de fécondité. C'est précisément ce qu'a su faire Boileau. Vers 1660, il est venu et il a dit aux écrivains : voilà trente ans que vous vous essayez dans la littérature d'imagination ; ce sont des efforts estimables que ceux de vos Saint-Amant, de vos Tristan l'Hermitte et de vos Cyrano de Bergerac ; mais ce genre-là est épuisé : vous ne faites plus qu'avoir un peu d'esprit ; il est temps de se tourner ailleurs. Donc, réagissons. Où sont les régions de l'art qui maintenant pourront être fécondes pour vous ? Je les vois, et je vous les montre du côté de la réalité, et de l'observation exacte de la nature. Etablissons donc une littérature raisonnablement réaliste.

En résumé, nous retirons de notre étude sur Boileau cette double leçon : c'est qu'il faut être, en matière d'art littéraire, éclectique et opportuniste. Boileau a été l'un et l'autre. Il est l'homme qui a livré le bon combat juste au moment où il fallait le livrer, l'homme qui a soulevé le premier en France les grandes questions littéraires et qui, sur toutes, a su donner des solutions raisonnables. L'époque où il a paru est la plus grande date dans l'histoire de la critique française entre la Pléiade et Chateaubriand.

C. B.

## Quintilien, professeur d'éloquence

---

Cours de M. GASTON BOISSIER

Professeur au Collège de France.

---

Nous voici au terme de notre étude sur Sénèque, étude forcément restreinte, puisque nous ne nous proposons guère que de mettre en lumière un fait capital : l'influence de ses doctrines sur le caractère de la société romaine. Cette influence, nous l'avons vu, est considérable. Pour Sénèque, les devoirs du citoyen passent en seconde ligne, après ceux de l'homme ; au sein de la personnalité, le caractère de « civis » s'efface ; celui d'« homo » brille en pleine clarté. C'est dire quels changements devaient opérer ces théories dans la société d'alors. Autrefois les Romains étaient purement des citoyens ; aujourd'hui ils sont des hommes. L'idée de cosmopolitisme se fait jour, efface celle de patrie. L'empressement de jadis à se charger des fonctions publiques fait place à l'indifférence. Tout se transforme.

C'est en 65 que mourut le philosophe, contraint de se donner la mort à la suite de la conspiration de Pison. Une série de meurtres décimait alors sa famille, enlevant son neveu Lucain, puis ses deux frères et son père. Sauf les femmes, tous disparaissent. La femme de Sénèque, Paulina, vécut encore quelque temps : elle avait voulu mourir avec son mari, qui l'en empêcha ; mais elle contracta bientôt une maladie qui l'emporta. La femme de Lucain, seule, put survivre.

Quant à Néron, c'est en 68 qu'il mourut.

Il semble qu'après sa mort, il eût dû y avoir une sorte de réaction, et que la mémoire de Sénèque eût dû se raviver en l'esprit de tous. C'est, en effet, à ce moment que la *Pharsale* est publiée : Néron l'avait interdite ; mais, quand l'empereur fut mort, la femme de Lucain, Argentaria Polla, n'hésita pas à la livrer au public. Ce fut un succès immense, que l'apparition de ce poème, le plus beau peut-être des poèmes romains après l'*Enéide*, et tout vibrant de sentiments républicains. A la même époque parurent les *Lettres à Lucilius*. La critique allemande prétend qu'elles furent publiées sous Néron, et s'appuie sur ce fait qu'elles ne pouvaient déplaire à l'empereur et ne contenaient aucune critique du régime. Pourtant il faut songer que la personne, le nom même

de Sénèque étaient en horreur à Néron, et même qu'au fond des sentiments exprimés par Sénèque, on lit un ennui profond, un dégoût de l'état de choses présent, une condamnation étouffée du gouvernement impérial. Nous croyons donc que les *Lettres à Lucilius* ne parurent qu'après la mort de Néron, en même temps que la *Pharsale*. Elles furent accueillies avec une bienveillance générale.

Pourtant, à cette époque, il se produit un mouvement contraire aux idées de Sénèque. Après un bouleversement épouvantable, l'empire passe aux mains de Vespasien. Celui-ci est un « bourgeois », bon soldat, bon général, mais de famille très honnête et très médiocre : aucun des membres de cette famille n'était jamais parvenu aux honneurs. Vespasien inaugure le gouvernement bourgeois, très analogue à celui de la France aux environs de 1840. Ce sont les bourgeois qui dominent. Le luxe des grands seigneurs a disparu depuis longtemps ; les seigneurs sont du reste peu nombreux, car les familles se trouvent décimées, et leur fortune fort compromise. Vespasien, lui, fait des économies. On « compte », au Palatin ; et, à Rome, tout le monde suit l'exemple venu de haut lieu : jusqu'au temps de Tacite, l'économie sera à la mode.

Le défaut de cet état de choses est la médiocrité. D'ordinaire, le manque d'idées accompagne le règne de la bourgeoisie : les goûts sont peu relevés, les sentiments mesquins. Il en fut ainsi, à Rome, à cette époque. La philosophie, entre autres, se trouva mal de la domination des Flaviens : Vespasien ne la favorisa jamais, et Domitien la proscrivit complètement. Bref, il se produisit un changement important dans la vie romaine de cette époque et une vigoureuse réaction contre le genre d'existence et de pensée qu'avaient introduit les Césars.

En quel homme de lettres cette réaction peut-elle se résumer ? En Quintilien, en lui seul. Et pourtant il n'a pas une réputation favorable : son ouvrage est long, traînant, et, pour dire le mot, ennuyeux. L'opposer à Sénèque, c'est opposer à un philosophe un professeur de rhétorique. Et pourtant c'est l'influence du professeur de rhétorique qui étouffa celle du philosophe, et c'est Quintilien qui régna après Sénèque.

Quel fut donc le caractère de cet homme, et surtout quelles furent les raisons de cette influence qu'il exerça sur son temps, influence bien supérieure à son talent et à sa personne ?

C'était un Espagnol, comme Sénèque. Il naquit à Calahorra. Mais rien chez lui ne traduit, comme chez le philosophe, des origines espagnoles. Il est vrai qu'il demeura peu de temps dans son pays natal. La centralisation existait alors comme mainte-

nant : Rome était un grand foyer d'attraction. Quintilien y vint faire son éducation.

Il fut l'élève d'un homme qui a eu grand rôle dans l'histoire de la vie littéraire à cette époque. Cet homme est Domitius Afer, un Gaulois de Nîmes, et non un Africain, comme son nom semblerait l'indiquer. Domitius Afer fut un des grands orateurs du moment et se donna pour tâche de conserver à Rome la tradition de Cicéron. L'éloquence, en effet, s'éloignait de plus en plus des principes du grand orateur et ne se mettait plus à son école. Domitius Afer et le petit groupe d'orateurs qu'il réunit autour de lui restèrent seuls fidèles au maître. Malheureusement la personne d'Afer n'était pas entièrement honorable. C'était un homme inconnu et pauvre ; pour parvenir à la notoriété et à la fortune, il employa un moyen scabreux, fort en pratique du reste à cette époque : la délation. Il accusa une amie d'Agrippine, fut soutenu par Tibère, gagna son procès et obtint ainsi la condamnation à mort d'une femme innocente. Ce souvenir pèse sur sa mémoire. Il est juste pourtant de dire que le reste de sa vie fut plus honorable : il ne plaida plus que des causes justes, ou, pour le moins, ordinaires.

Dion raconte de lui une histoire typique. Domitius Afer jouissait d'une grande réputation à Rome et passait pour le premier orateur de l'époque. Caligula, qui se piquait de quelque éloquence, fut jaloux de cette réputation et en prit ombrage. Il vint un jour au Sénat, avec un discours qu'il avait préparé à l'avance, ou qu'on lui avait fait, et, se levant, il le récita avec vivacité : cette harangue était un acte d'accusation contre Domitius Afer. Celui-ci se sentit perdu, sachant bien qu'entre l'empereur et lui, les juges n'hésiteraient pas. Alors il se leva à son tour et se déclara terrassé par l'éloquence de l'empereur. Comme il avait une mémoire prodigieuse et qu'il avait retenu tout le discours, il le reprit phrase par phrase, en en soulignant les beautés et en en faisant ressortir les moindres détails. Caligula, charmé, se jeta dans ses bras.

Tel fut le maître chez lequel fréquenta Quintilien et qui eut tant d'influence sur le caractère de son éloquence. Domitius Afer inspira à Quintilien la haine des écoles nouvelles, et la défiance à l'égard des nouvelles modes d'éloquence. Pourtant Quintilien était fils d'un déclamateur : il parle souvent de son père, cite quelques-uns de ses bons mots, de ses calembours, mais se borne là et ne pousse pas plus loin l'imitation. A cette époque, les déclamateurs règnent en maîtres. Le sens du mot *déclamation* n'est pas alors tel que nous l'interprétons aujourd'hui : il ne désigne pas un certain mode de lecture ou de récitation. La déclamation est un

exercice particulier de rhétorique, qui consiste à soutenir des causes fictives, imaginaires. Les déclamateurs réunissaient autour d'eux un certain nombre de jeunes gens, leur proposaient un sujet, la plupart du temps d'une subtilité bizarre, et les faisaient discuter et parler : puis ils reprenaient eux-mêmes le sujet, en manière de conclusion, et le traitaient. C'était alors la façon d'enseigner l'éloquence, méthode toute pratique, on le voit, et ne s'appuyant sur aucune étude théorique préliminaire. Et pourtant la mode était à ce genre de distraction littéraire. L'éloquence avait beaucoup perdu à l'établissement de l'empire. On parlait toujours, certes, au tribunal et au Sénat; mais le forum, la grande école d'éloquence et de patriotisme, restait taciturne : les *conciones* d'autrefois étaient mortes ; les paroles mélancoliques qui ouvrent le traité du *Brutus* trouvaient, à cette époque, plus encore qu'au temps de Cicéron, une poignante réalité. Et pourtant les gens qui étaient amoureux de l'éloquence ne se décourageaient pas; ils fréquentaient chez les rhéteurs et apprenaient à parler : c'est dire pourquoi les déclamateurs étaient si fort à la mode. On parlait pour parler, on déclamaient continuellement. Il y avait des gens dont c'était l'occupation journalière ; pour d'autres, c'était une profession. On juge dans quels excès d'afféterie, de convention, tombait l'éloquence. C'était dès lors un jeu d'école, non plus une arme. L'anecdote de Porcius Latro est connue : ayant à plaider un procès, il fut obligé de parler au grand air, hors des murs familiers de son école ; il se trouva incapable de rien dire, et le procès fut perdu.

Quintilien aborda de bonne heure le barreau et fut « orateur d'affaires », — la branche principale de la profession. Ses premiers plaidoyers lui firent comprendre clairement quelle marche il lui fallait suivre pour arriver à la véritable éloquence et combien peu de valeur avait la pratique populaire de la déclamation. Sur ces plaidoyers de Quintilien nous tenons quelques renseignements de lui-même. Les avocats aiment à raconter les procès auxquels ils furent mêlés : Quintilien, dans l'*Institution oratoire*, nous cite plusieurs de ses plaidoieries, une entre autres pour un certain Nævius, que la rumeur publique accusait d'avoir jeté par la fenêtre sa femme, avec laquelle il vivait notoirement en mauvaise intelligence. L'affaire eut un grand retentissement, car Nævius était fort connu. Quintilien parla pour lui et même publia son discours, « *cupiditate gloriæ* », dit-il. Il raconte aussi que ses autres plaidoyers circulèrent, mais qu'il les a, depuis longtemps, désavoués, parce que les sténographes, les *notarii*, qui écrivent au cours de la plaidoirie de l'avocat, accomplissent mal leur tâche

et commettent des bévues. Si les sténographes prenaient les discours de Quintilien, il faut en conclure qu'il était célèbre. C'est à cette époque, remarquons-le, que naît la profession d'avocat.

Au temps de la République, il y avait des orateurs judiciaires, on plaidait ; mais la profession n'existait pas, pour cette seule raison, qu'elle ne pouvait être rétribuée. Il y avait une loi qui interdisait aux orateurs d'accepter aucun salaire des gens pour lesquels ils avaient plaidé en justice : c'était la *lex Cincia, de donis et muneribus*. Le tribun Cencius Alimentus l'avait faite dans l'intérêt du peuple (voir Tite Live : xxxiv, 4), espérant que cette interdiction porterait atteinte à l'aristocratie. Mais les événements contredirent ses prévisions. L'homme sans fortune ne pouvant se livrer à des occupations qui n'étaient pas rétribuées, il arriva que l'éloquence judiciaire devint le patrimoine de l'aristocratie. Du reste, la loi ne fut jamais rigoureusement observée : on ne pouvait empêcher les clients de témoigner leur reconnaissance à leur avocat, et de lui faire tenir quelques présents par une voie détournée. Verrès disait à qui voulait l'entendre qu'il avait fait trois parts de ses richesses acquises, on sait par quels moyens en Sicile : l'une était destinée à acheter ses juges ; l'autre, à payer ses avocats ; la troisième devait lui suffire à lui-même. L'orateur était donc toujours payé d'une façon ou d'une autre. Cicéron, qui, malgré sa fortune relativement très suffisante, n'avait jamais d'argent, s'adressait, lorsque le besoin s'en faisait sentir, aux gens qu'il avait défendus en justice. Ce devait être, pour lui, naturellement, des créanciers plus accommodants que les autres. Il y avait un autre moyen, pour les clients riches, de témoigner leur reconnaissance à leur avocat : ils inscrivaient, à leur mort, son nom sur leur testament. La loi Cincia ne paraît pas les en avoir jamais empêchés, non plus que les autres lois, qui permettaient au père de famille de léguer, à sa mort, ce qu'il voulait à qui il voulait. Le fait était habituel, et la vanité même des gens s'accommodait de cette coutume. On faisait un legs à tel homme considérable de Rome pour faire croire qu'on avait été de ses amis. On inscrivait même sur son testament les noms de gens qui se détestaient cordialement, pour se faire gloire d'avoir des amitiés dans les partis les plus opposés. C'est ainsi que l'architecte Cyrus fit en même temps ses héritiers Clodius et Cicéron, les deux plus grands ennemis qu'on vit jamais à Rome. Et pourtant, malgré les faits que nous signalons, la loi Cincia demeurait : elle subsista jusqu'au règne de Claude. A cette époque, on s'en plaignit et on essaya de la supprimer. Ces revendications aboutirent à un procès fameux, dont Tacite nous parle au début du XI<sup>e</sup> livre. Le consul Silius prétendit que tout tra-

vail devait être rétribué et que l'orateur avait droit, comme les autres, à un salaire. Claude se laissa persuader, mais fixa un maximum : nul ne devait être payé plus de 2.000 francs. Ce chiffre, malheureusement, ne pouvait suffire à tous les avocats et à tous les clients : on trouva de nouveaux moyens de tourner la loi, si bien que les orateurs devinrent très riches. Tacite, dans son *Dialogue des Orateurs*, nous cite des avocats qui acquièrent des fortunes énormes.

Toujours est-il que la profession était créée. Le mot « patronus », qui avait désigné jadis l'avocat, disparut et fut remplacé par deux autres. Le premier est le mot « advocatus ». Au temps de la République, on appelait ainsi celui qui, lorsque vous étiez accusé, venait s'asseoir à côté de vous et, par sa présence, témoignait de l'estime où il vous tenait et paraissait en quelque sorte vous défendre. Il ne parlait pas toujours, du reste, et se bornait généralement à vous assister. Tel était l'« advocatus ». On voit combien le sens du mot se transforme sous l'Empire, et à quelle signification il aboutit. La seconde expression était la plus employée et désignait, mieux que la première, le rôle de celui à qui elle s'appliquait : c'était celle de « causidicus ».

Quintilien fut au nombre des plus célèbres « causidici ». L'impression qu'il emporta de ses premières plaidoiries l'éloigna à jamais de l'école : il avait compris la vanité de ces causes fictives, et la puérilité de ces exercices de rhétorique. Non seulement il les rejeta complètement, mais il se donna pour tâche de les combattre et d'en délivrer Rome. La lutte devait être dure, car la déclama-tion était vraiment à la mode. Les pères de famille confiaient tous leurs enfants aux rhéteurs, et leur recommandaient de les faire déclamer, et déclamer encore. On organisait de petits concours. Les familles se rendaient à l'école, et, devant elles, on faisait parler les petits prodiges, qui n'avaient généralement qu'à réciter un discours fait à l'avance par d'autres que par eux. Les camarades applaudissaient, les assistants étaient émerveillés. Conclusion : on déclamait partout et continuellement.

Quintilien eut donc à engager la lutte avec les pères de famille. Mais, heureusement pour lui, l'empereur le soutint, et la situation qu'il lui fit lui permit de faire triompher ses idées et sa méthode : il fut, en effet, nommé professeur d'éloquence publique.

C'est un fait important à noter que cette création. Les Romains ne s'étaient jamais occupés sérieusement d'instruction publique. A Athènes, l'éducation comprenait à la fois le développement du corps, la culture intellectuelle, la pratique des beaux-arts. Tout cela laissait les Romains indifférents : ils

n'admettaient que l'enseignement primaire. Pourvu que l'enfant sût lire, écrire et compter, il paraissait apte à remplir convenablement ses devoirs de citoyen romain. Les familles, qui voulaient donner à leurs enfants une instruction supérieure, étaient forcées d'acheter un esclave lettré : celui-ci enseignait la « grammaire » aux filles et aux garçons, dans l'intérieur de la famille. Mais cette pratique était fort dispendieuse. Tacite dit qu'un esclave lettré coûtait 5.000 francs. Plus tard, on se réunit à plusieurs pères de famille, et on envoya les enfants chez un même professeur, qui se trouvait être habituellement un ancien esclave. Bref, ce genre d'enseignement privé dura jusqu'à Vespasien, qui fonda une chaire publique d'éloquence et en nomma titulaire Quintilien.

Pourquoi de cet avocat fit-on un professeur, et quels titres pouvait-il invoquer ? Il est très probable qu'à cette époque Quintilien avait dû faire paraître une critique de l'enseignement d'alors : il nous parle lui-même d'un ouvrage intitulé : *De Causis corruptæ eloquentiæ*, où il aurait signalé les dangers de l'éducation qu'on donnait aux jeunes esprits. Cet écrit eut de l'influence sur Vespasien, qui créa la chaire d'éloquence et choisit, sans hésiter, l'« Orator Urbis Romæ ». Tel était, en effet, son titre. On lui alloua 10.000 francs, et on décida qu'au bout de vingt ans il serait en droit de réclamer sa retraite. Cette mesure est restée consignée dans tous les codes de l'époque et jusque dans le code théodosien.

Le succès de l'enseignement nouveau et du professeur fut considérable. Presque tous les grands écrivains de l'époque furent élèves de Quintilien. Pline parle de lui avec attendrissement ; Martial l'appelle : « Moderator summus juventæ » ; Tacite et Juvénal suivirent aussi probablement ses cours.

C'est là qu'il prépara l'*Institution oratoire*. S'il la publia un jour, ce ne fut pas de son propre gré ; car il était un véritable orateur, et les orateurs n'aiment pas écrire : il leur semble que leur parole, si vibrante tout à l'heure, se glace et perd toute sa vie, lorsqu'il faut la fixer sur le papier. Mais beaucoup d'écoliers avaient sténographié le cours de leur maître, et l'avaient répandu. Si bien que des copies, plus ou moins correctes, s'étaient répandues dans Rome. Pour remédier à cet inconvenient, Quintilien se décida à publier lui-même son *Institution oratoire*.

L'ouvrage a une importance considérable, malgré les défauts qu'on y relève. Il a changé le cours des idées à cette époque. Nous avons vu que, dans la personne humaine, Sénèque avait uniquement considéré l'homme. Quintilien ne porte son attention que sur le caractère de l'orateur, dédaignant les autres faces de



l'esprit et de l'âme. Tout homme doit être un orateur, car c'est par l'éloquence que se distinguent véritablement l'homme et le rustre. Chacun doit la travailler, car elle est la « regina rerum ». Mais il faut la travailler longtemps, si l'on prétend arriver à la connaître. Le futur orateur doit être pris au berceau, « ab incunabulis » ; il ne faut pas que sa nourrice commette, en parlant, des solécismes. Lorsqu'il est un peu avancé en âge, les parents doivent porter toute leur attention sur le choix d'un maître : car l'éducation doit être commencée de façon parfaite. Ce maître lui apprendra à devenir orateur. A cette époque, l'instruction se divise en deux parties : la grammaire d'une part, comprenant l'histoire, les mathématiques, la grammaire, etc. : d'autre part, l'éloquence. Le professeur de grammaire n'avait pour tâche que de préparer l'esprit de son élève, de le rendre capable de saisir utilement les enseignements du professeur d'éloquence. Celui-ci, en effet, achevait, couronnait l'éducation. Mais Quintilien ne voulait pas d'éloquence vide et fausse : selon lui, l'orateur futur devait parler, s'exercer à la pratique, apprendre son métier de citoyen. Et c'est par là que Quintilien est en opposition avec Sénèque et ravive les idées du temps de la République.

P.

---

## Racine et le Jansénisme.

---

Cours de M. GUSTAVE LARROUMET

*Membre de l'Institut*

---

Il est certain, pour qui essaie de retrouver les origines du jansénisme, que le catholicisme, tel qu'il aspirait à se reconstituer après la Réforme, était un véritable gouvernement. Aussi cette tentative de rénovation religieuse devait-elle fatalement se heurter aux puissances politiques du siècle, d'autant que le maître de la France était alors le cardinal de Richelieu. Un des épisodes les plus passionnants de cette lutte est le conflit de Richelieu avec l'abbé de Saint-Cyran. Entre ces deux hommes, qui apportaient au service de deux ambitions opposées la même force de conviction et la même raideur de caractère, tout devait être cause

de rivalité et de haine. L'un, le prélat premier ministre, croyait, quoique théologien, que le but de sa vie était dans ce monde; on sait qu'il s'était assigné une triple tâche politique : la ruine du parti protestant, la destruction de la puissance féodale, l'abaissement de la maison d'Autriche, et que, pour l'accomplissement de cette œuvre immense, ses petitesesses et ses défauts le servaient autant que ses qualités d'administrateur et de diplomate. Pour Saint-Cyran, qui, comme chrétien, faisait apparemment peu de cas de ces combinaisons d'une politique savante, l'homme d'Eglise ne pouvait, sans déchoir, accepter le rôle de l'homme d'Etat, et, ce qui lui importait surtout, c'étaient les droits qu'il pouvait acquérir à la grâce et au salut; en ce temps de despotisme violent, c'était une manière d'affirmer son indépendance; et, pour comprendre quel sentiment de méfiance jalouse Saint-Cyran dut inspirer à son puissant rival, il suffit de se rappeler de quelle façon le représentant le plus illustre et le plus complet de l'esprit de gouvernement dans la vie sociale depuis Richelieu, Napoléon I<sup>er</sup>, traitait, tout en les estimant, ceux qui conservaient la liberté de penser par eux-mêmes, un Népomucène Lemercier, un Chateaubriand, un général Lecourbe.

Ce conflit commença par les égards que Richelieu témoignait si aisément au mérite. Malgré la querelle du *Cid*, il fut le protecteur de Corneille, avant et après, et il n'y eut dans l'hostilité qu'il lui témoigna, qu'une vanité froissée d'auteur dramatique avec un mécontentement de voir ses desseins politiques critiqués. Lorsqu'il eut apprécié les mérites, la dignité personnelle et l'admirable austérité de Saint-Cyran, il lui proposa un évêché à Bayonne. Cet honneur fut décliné. Saint-Cyran refusa non seulement l'évêché de Bayonne, mais plusieurs autres qui lui furent successivement offerts. En même temps, ses doctrines et ses écrits commençaient à franchir le petit cercle de fidèles qui lui étaient dévoués. Or, il est certain que quelques-uns de ces écrits étaient de nature à porter ombrage au cardinal. S'exprimant sur ceux qui ont le droit de châtier et de punir, de frapper les corps et d'atteindre les situations sociales, Saint-Cyran n'hésite pas à dire que « l'âme échappe aux chaînes. — Les grands, ajoute-t-il, sont peu capables de m'éblouir... Si nos naissances sont différentes, nos courages peuvent être égaux. » Lorsque Saint-Cyran se trouva menacé de poursuites de la part du chancelier au Parlement, il s'exprimera non plus seulement avec noblesse et avec hauteur, mais avec un sentiment de fière provocation. Trois circonstances successives allaient amener Saint-Cyran à affirmer ouvertement ses principes et à entrer en lutte avec l'autorité politique. Ce fut d'abord une

conférence de théologiens, où Richelieu, théologien lui-même, avait demandé le sentiment de l'assemblée sur un point de doctrine. Tous opinèrent pour l'avis de Richelieu. Saint-Cyran, seul, fut opposé. Quelque temps après, fut réunie une nouvelle assemblée ecclésiastique, à laquelle Richelieu déféra la cassation, pour cause de nullité, du mariage de Gaston d'Orléans. Saint-Cyran déclara le mariage valable aux yeux de l'Eglise. Enfin le troisième grief de Richelieu eut pour cause une querelle avec les Jésuites anglais. — Saint-Cyran vivait, à Port-Royal, au milieu d'une étroite communauté de fidèles. Dans la matinée du 14 mai 1638, une escouade de soldats envahissait sa demeure et l'emmenait au donjon de Vincennes. Les Jansénistes ont accusé de cette mesure leurs grands ennemis, les Jésuites. Jusqu'à quel point peut-on bien établir le rôle des Jésuites dans cette affaire ? Il est bien difficile de se prononcer. Il est probable qu'à cette date c'étaient surtout les griefs administratifs de Richelieu, qui avaient motivé cette mesure. Saint-Cyran resta quatre ans en prison ; il en sortit après la mort de Richelieu, pour mourir bientôt.

Il existe alors, autour des religieuses de Port-Royal, un petit nombre d'hommes éminents par leur caractère ou par leur talent ; tous pratiquent en commun ce genre d'existence spéciale, qui a nom Port-Royal et qui participe à la fois du culte, de la littérature et des travaux manuels. Essayons de définir le rôle de ces Solitaires.

L'abbé de Saint-Cyran avait concédé à un avocat au Parlement, désireux de quitter le monde, M. Lemaistre de Sacy, l'autorisation de se retirer dans la solitude de Port-Royal. Il fut suivi par un de ses frères, Lemaistre de Séricourt, un ancien officier, qui avait été fait prisonnier en Allemagne. Après lui, arriva Arnauld d'Andilly. Tous, parents ou alliés des religieuses, avaient demandé à la Mère Angélique la permission d'occuper les bâtiments abandonnés du monastère. On a prétendu quelquefois que les règles de Port-Royal obligeaient les Solitaires à travailler de leurs mains. Les Jésuites les ont souvent raillés en les représentant faisant eux-mêmes leurs souliers. En réalité, lorsque les Solitaires arrivèrent à Port-Royal, le monastère était dans un état de délabrement extrême. Ils s'occupèrent de relever les bâtiments et d'assainir le terrain. Ils partageaient leur temps entre la prière, les exercices du culte et le travail des mains, qui avait été d'abord une nécessité, et qui était devenu peu à peu une habitude en même temps qu'une marque d'humilité. D'ailleurs, cette pratique est restée en usage dans plusieurs Ordres religieux, les Chartreux et les Trappistes par exemple. Une autre habitude, le chant des psaumes en com-

mun, les rapprochait des protestants : il y avait là un grief qu'il était facile d'envenimer et dont les Jésuites ne se firent pas faute d'user dans leurs polémiques.

Un autre trait achève de nous peindre cette physionomie des Solitaires de Port-Royal, et il nous la peint sous un aspect belliqueux. Pendant les troubles de la Fronde, des partis infestaient la campagne aux alentours de Port-Royal. Ces désordres politiques avaient, en effet, servi de prétexte à beaucoup de convoitises privées. Parmi les Solitaires, se trouvait Lemaître de Séricourt, un ancien militaire ; plusieurs de ses anciens compagnons d'armes étaient venus le rejoindre, et un mur d'enceinte avec des tours de défense put être construit autour de l'abbaye. M. de Séricourt exerçait même les Solitaires au maniement des armes.

Comment employaient-ils leur temps, non plus pour eux, mais pour leur prochain ? Il est certain qu'ils avaient réussi à exercer autour d'eux une action morale et éducatrice ; et ils contribuèrent par là à la formation du génie de plusieurs écrivains, en particulier de Racine. Ils n'appliquaient ni le système d'éducation de l'Université, qui leur paraissait pédantesque et scolastique, ni le système d'éducation mondaine des Jésuites. Entre les deux, ils avaient imaginé une éducation intermédiaire, et ici se marque surtout leur influence. Aux yeux des Jansénistes, apprendre n'était rien en soi. Pour eux, l'instruction n'était qu'un moyen : ce moyen devait servir au but essentiel de tout l'enseignement janséniste, c'est-à-dire à la perfection morale, qui permettait de mériter et de recevoir la grâce. Chez eux, tous les exercices étaient tournés dans le sens de la formation intellectuelle et morale. Avant le temps où l'enfant est envoyé dans le monde et mis en contact avec ses semblables, on doit s'inquiéter seulement de lui donner une intelligence souple et un cœur sain. Tout ce qui ne pouvait y tendre était écarté à dessein du plan d'éducation que Port-Royal venait d'arrêter. D'autre part, les Jansénistes estimaient que l'instruction ne devait pas se donner en même temps à un trop grand nombre d'enfants ; ils ne voulaient pas d'éducation domestique, ils n'acceptaient que l'éducation en commun par d'autres maîtres que les parents, une éducation donnée à un petit nombre d'enfants soigneusement choisis et pris d'assez bonne heure pour qu'une première éducation n'eût pas eu le temps de gâter leur nature. Ces enfants étaient élevés à la campagne. Tel était le but de ces petites écoles qui avaient été installées autour du monastère, dans les villages voisins de Port-Royal ; telle était la première idée de cette éducation janséniste à laquelle nous devons Racine. On connaît du reste la valeur des hommes qui s'étaient

voués à cette tâche : Nicole, un moraliste de premier ordre ; Lancelot, Arnauld d'Andilly, qui rédigèrent pour leurs élèves des livres restés encore aujourd'hui des modèles de méthode, d'exactitude et de vérité. Comme cette éducation se proposait surtout de développer la tendance des âmes vers le bien, elle devait s'appliquer et elle s'appliquait, en effet, aux études les plus saines et les plus vraies. C'est pourquoi, passant par-dessus le moyen âge, fondé sur la tradition et sur l'autorité, Port-Royal s'adressait à l'antiquité latine d'abord, et, au delà de l'antiquité latine, il remontait à l'origine de la civilisation, jusqu'à l'hellénisme. C'est en vertu de cette recherche constante, systématique, de la vérité, qu'on vit l'étude du grec, si négligée dans les collèges des Jésuites, mise au contraire en honneur à Port-Royal.

Port-Royal en était là ; les écoles florissaient, lorsque survint l'emprisonnement de Saint-Cyran. Les Solitaires avaient reçu l'ordre de se disperser. Où pouvaient-ils aller ? Parmi les élèves de Lancelot, se trouvait un enfant d'une dizaine d'années, Vitard, de la Ferté-Milon. La famille Vitard comptait aussi à Port-Royal un certain nombre de religieuses. Elle offrit aux Solitaires de les recueillir à La Ferté-Milon. La Ferté-Milon avait été longtemps une forteresse à peu près inaccessible, s'élevant sur une colline abrupte, ceinte de remparts. C'était un asile sûr, éloigné des grandes voies de communication, et où la famille d'Orléans avait pu autrefois soutenir ses longues luttes contre les Anglais, les Armagnacs et la famille royale. C'est là que se réfugièrent les Jansénistes de Port-Royal. Ils furent reçus dans une maison qui appartenait à la famille Vitard et qui était située sur le bord de la rivière. Tous les soirs, les Solitaires sortaient, leurs livres de prières à la main, et, à travers une population respectueuse, ils allaient au sommet de la colline chanter des psaumes. C'est après quelques mois de ce séjour à la Ferté-Milon, que le 21 décembre 1639, dans une famille apparentée à la famille Vitard et qui comptait aussi des religieuses à Port-Royal, naissait Jean Racine.

C'était le fils d'un contrôleur du *grenier à sel*. Par ses origines, il appartenait à la moyenne bourgeoisie, à cette classe dont le siècle va voir la brusque élévation. Il était vraiment à l'étage où pouvait se former un auteur dramatique ; on sait que Molière avait eu la même bonne fortune. Racine perdit sa mère en bas âge ; son père se remariait et mourait peu de temps après, de sorte que l'enfant fut confié à la tutelle de son grand-père, et c'est dans la maison de son grand-père qu'il fut élevé. Le grand-père, selon l'usage des bourgeois anoblis par leurs fonctions, s'était donné des armoiries, et ces armoiries, par une sorte de rébus

fréquent dans l'art héraldique, représentaient un rat et un cygne. Ce rat choquait le poète, et, plus tard, lorsqu'il fit enregistrer ses armoiries, il écrivait dans une lettre : « J'ai souvenir que notre grand-père avait fait un procès à un peintre de notre maison, parce qu'il avait peint un sanglier et non un rat. Je voudrais bien que ce fût un sanglier et non un rat. » Cette curieuse anecdote montre que Racine avait déjà un idéal de noblesse et de distinction. Son éducation fut très triste chez son grand-père, et nous voyons se développer en lui un trait de caractère, qui lui est resté, la sensibilité souffrante. Il n'a pas connu sa mère ; il a été élevé par un vieillard d'humeur assez sombre, quinquise et despotique. Ses lettres nous initient aux détails de sa première jeunesse. Il semble qu'il y ait eu brouille entre la famille paternelle et la famille maternelle, et l'enfant s'est trouvé sans doute tiraillé entre ces deux rivalités. D'ailleurs, il n'a pas trouvé chez son grand-père les soins que réclamait sa nature susceptible et délicate. En revanche, nous savons que sa grand'mère, qui devait se retirer à Port-Royal, Marie Desmoulins, avait pour lui une très vive affection ; à sa mort, Racine écrivit à sa sœur avec un accent de plainte sincère et touchante. Quant à son grand-père, il a l'occasion d'en parler aussi quelquefois, mais c'est toujours sur un ton de respect embarrassé, où il n'est pas difficile de deviner un cri de détresse, plutôt qu'un cri d'affection. Aussi toute cette histoire de sa jeunesse nous donne-t-elle le droit d'imaginer une sorte de roman, très vraisemblable, d'un cœur déjà endolori par le premier contact de l'existence et tout replié sur lui-même : il y avait déjà en lui une aptitude particulière à sentir la tendresse et la douleur. Mais il faut élever l'enfant. Les Solitaires de Port-Royal étant encore dispersés, on l'envoie au collège de Beauvais, qui avait des rapports étroits avec les Jansénistes. Aucun souvenir bien précis ne se rattache à son séjour à Beauvais, sinon qu'il y commença des études excellentes. En outre, pendant les troubles de la Fronde, on raconte qu'il se distingua dans des batailles d'enfants et qu'il y reçut même des blessures, dont il conserva longtemps la cicatrice. Mais il vient d'atteindre sa quinzième ou seizième année, lorsqu'il est question de l'envoyer à Port-Royal. Nous avons ici une preuve de l'estime particulière où les Solitaires de Port-Royal tenaient la famille de Racine. Il était, en effet, d'usage de n'accepter à Port-Royal que des enfants en bas âge. Racine y fut reçu malgré ses seize ans, en partie à cause de l'éducation janséniste qu'il avait reçue, car il arrivait ainsi pénétré de la doctrine et de son esprit. Ses études furent très brillantes. On connaît l'anecdote qui nous le représente s'obstinant à lire

dans le texte un roman grec, dont trois exemplaires lui avaient été confisqués successivement par son maître Lancelot. C'est aussi à Port-Royal que nous trouvons le premier éveil de sa vocation poétique. Il est assez avancé en âge pour qu'on lui permette d'écrire des vers français, et la solitude de Port-Royal lui inspire quelques pièces dont le mérite consiste surtout dans des qualités extérieures d'élégance et d'harmonie ; ce qui y est aussi visible, c'est le sentiment sincère et profond qu'il a de la nature. Il éprouve, aussi vivement que La Fontaine, le charme d'une belle journée, d'une belle lumière ; il goûte comme pourrait le faire un artiste ou un paysagiste, une perspective de bois, une futaie, un étang. C'est ce côté pittoresque qui donne un intérêt spécial à ses premiers vers ; on y devine déjà le tour riche et fin, très soigné aussi, de la touche racinienne. Il fait sa philosophie au collège d'Harcourt, où il rencontre un certain abbé Levasseur, un abbé galant, simple aspirant aux ordres et surtout aux bénéfices : dans les lettres qu'ils échangent, il est souvent question des âmes de mœurs accueillantes, que fréquente l'abbé et dont Racine lui demande curieusement des nouvelles. Voilà déjà les influences étrangères à Port-Royal qui commencent à s'exercer sur l'esprit de Racine. D'ailleurs il conserve encore avec Port-Royal des relations d'amitié. Dans une lettre inédite, trouvée récemment à la Bibliothèque nationale, il s'amuse à attaquer et à railler les Jésuites pour être agréable à Arnauld d'Andilly : il met en scène un père jésuite, qu'il a observé pendant qu'il prêchait dans l'église de Saint-Louis ; et le style finement mordant de son récit évoque, dans une courte caricature, la pompe de ces cérémonies religieuses qui tournaient au spectacle. On y reconnaît déjà l'auteur des terribles *Petites Lettres de Port-Royal*, cette sorte d'appendice des *Provinciales*.

A. D.

## Le théâtre de Regnard. —

### « Le Légataire universel »

Conférence, à l'Odéon, de M. FRANCISQUE SARCEY

MESDAMES, MESSIEURS,

Le *Légataire universel*, dont nous avons à nous entretenir aujourd'hui, est la dernière pièce que l'auteur ait donnée à la Comédie-Française. Il y avait, auparavant, donné le *Joueur*, qui n'est, sous le nom de grande comédie, qu'un vaudeville en cinq actes et en vers, puis le *Distrait* et les *Ménechmes*. Le *Joueur* est à peu près délaissé. J'ai vu encore le *Distrait*, il y a une quinzaine d'années. Les *Ménechmes* se jouent dans ce moment-ci à la Comédie-Française; on en donne deux ou trois représentations. Reste *Démocrite*, qui a disparu, et dont il n'est resté qu'une scène que vous entendrez quelquefois jouer dans les représentations à bénéfices ou dans les soirées mondaines. Enfin les deux pièces qui ont fait, je ne dis pas la gloire de Regnard, mais qui sont restées au théâtre, ce sont: les *Folies amoureuses* et le *Légataire universel*. Les *Folies amoureuses* se jouaient encore l'année dernière: on les donnait à la Comédie-Française; on les joue couramment à l'Odéon. Quoique le *Légataire universel*, comme rôles, soit très brillant, on le joue moins. Il est certain que, dans ce moment-ci, Messieurs, Regnard est en baisse dans l'opinion publique. Il est moins goûté qu'il l'était autrefois. Quand je suis entré dans la critique théâtrale, — il y a bien, bien des années, — Regnard paraissait sans cesse sur l'affiche. Il avait le privilège de faire rire tout le monde, et on disait qu'il était le plus gai de nos auteurs dramatiques, avec Labiche. Vous vous rappelez le mot de Boileau; il s'était fâché avec Regnard, dont il disait: « C'est un médiocre écrivain », et Piron ripostait: « Il n'est pas médiocrement gai ».

En ces dernières années, il y a eu une sorte de réaction du public et en même temps une poussée très énergique de tous les écrivains contre Regnard. Ils ont trouvé qu'il n'était pas gai du tout. Les *Folies amoureuses*, disent Lemaitre, Brunetière: c'est lugubre. Quant à la pièce que vous allez voir, elle a été l'objet



d'assauts terribles. Théophile Gautier et tous les critiques de cette école; puis, plus tard, Brunetière, Jules Lemaitre, et tant d'autres sont venus et ont dit : mais, enfin, je ne sais pas pourquoi on rit à cette pièce-là ; elle est triste sans bornes. De quoi s'agit-il ? D'un vieillard cacochyme, paralytique, asthmatique, hydropique, arthritique, sur lequel sont tombés tous les maux de la création, entouré de remèdes, ne parlant absolument que des résultats que ces remèdes ont dans le corps des malheureux hommes, environné de gens qui ne cessent de lui parler de sa mort, de lui dire qu'il n'a plus à faire qu'un saut de la mairie au tombeau, parce qu'il prétend se marier. Ces gens-là tournent autour de lui ; ce ne sont que coquins, notamment Crispin, qui est le dernier des misérables, puisqu'il va faire un faux, un véritable crime ; Lisette, qui se montre intrigante auprès de ce vieillard angoissé ; un neveu, qui cherche à faire tester en sa faveur par une ruse qui est également qualifiée crime. Tout ce monde-là l'entoure, se moque de lui, le berne, le bafoue de la façon la plus odieuse.

Il arrive même à être tellement saisi d'une algarade qu'on lui fait, qu'il tombe évanoui. Pendant une seconde, on croit qu'il va mourir sans avoir fait son testament. Crispin revêt les habits du défunt, dicte le testament au notaire, comme s'il était le moribond, lequel reprend ses sens, voit que le testament n'est pas de lui... Enfin tout s'arrange. Mais c'est une réunion de coquins autour d'un vieillard qui sent la médecine à plein nez, pendant cinq actes. Ainsi disent Brunetière, Lemaitre, tous ceux qui s'occupent de critique contemporains, j'ose même dire tout le public.

A moins d'être jouée par Coquelin et emportée dans le tourbillon de comique qu'apporte ce comédien, la pièce aux Français ne fait plus d'effet. Elle en fait davantage à l'Odéon. Si on la transportait dans un milieu populaire, elle en ferait encore beaucoup plus. Néanmoins, il n'y a pas à dire : le public d'aujourd'hui la trouve triste. Et cependant Regnard passait pour un homme gai, pour l'homme le plus gai de son temps, pour le plus gai des écrivains, et on le met toujours sur la même ligne que Labiche. D'où cela vient-il ? Il n'y a aucunement besoin que je vous raconte la vie de Regnard, que vous trouverez partout, ni que j'explique la pièce qui s'explique d'elle-même. Vous n'avez pas besoin de moi pour cela. Je voudrais examiner seulement ce point : comment se fait-il que ce qui paraissait très gai, il y a un siècle, il y a même cinquante ans, paraisse aujourd'hui lugubre ? Qu'est-ce que c'est que la gaieté ? Comment se règlent ses différents aspects au théâtre et dans la vie ?

Voyons ce qu'est la gaieté. Sainte-Beuve, dans un article du

*Temps*, article qui était très intéressant, se demande ce qu'est la gaieté, et déclare qu'elle est « inanalysable ». On ôte, n'est-ce pas, la coiffe de la bouteille de champagne ; le bouchon saute, la mousse pétille : il n'en reste rien. C'est là la gaieté. Comme disait un confrère, mort aujourd'hui : « La mousse du champagne ? On ne doit pas y porter le scalpel de l'analyse ». Et, cependant, toute chose qui existe peut être réduite à ses éléments essentiels. Voyons comment procède la gaieté. Vous voyez un enfant de cinq ans en joie, par exemple. Ainsi, j'avais à ma table, tout à l'heure, deux enfants qui ne s'étaient vus de longtemps. Ils étaient là, l'un devant, l'autre, heureux de se revoir, heureux de vivre, heureux d'être en bonne santé, et ils riaient de tout leur cœur, sans savoir pourquoi. C'était une sorte de plénitude de vie, de santé, de joie, et comme de sentiment profond, de sentiment qui entraîne l'homme au besoin absolu de s'extérioriser au dehors, car tout sentiment doit être soulagé par une sécrétion, quelle qu'elle soit. La douleur se soulage par les larmes, et la joie par le rire qui n'a pas de cause. Il n'est que l'efflorescence de la santé, de la joie, de la plénitude de l'être. C'est ce que les mères appellent le « rire aux anges ». Prenez des jeunes filles, des jeunes filles élevées chastement, pudiquement ; vous les lancez dans le jardin... — Il n'y en a plus guère comme celles-là aujourd'hui, mais j'en ai vu à trente ans, c'est ainsi qu'on les élevait alors... ; — lancez-les dans le jardin : elles tiennent des propos qui n'ont pas grand sens, et vous entendez pourtant mille éclats de rire. Les jeunes filles s'amusez de rien et de tout. Elles rient sans savoir pourquoi. Elles sont heureuses. Le bonheur leur sort par tous les pores, et, en même temps, elles se soulagent de cette plénitude de vie par le rire. Elles sont gaies. C'est pourquoi on dit que les vieux moines, que les nonnes et les mères abbesses, dans les couvents, sont toujours très gais, et cela est vrai. Pourquoi ? C'est parce que ce sont des gens qui sont assurés de la vie matérielle dans ce monde, et de la vie éternelle dans l'autre. Ils se sont retranché tout désir, auquel ils ne pourraient pas atteindre. Ils sont donc dans un état constant de tranquillité, d'aise et de bonheur, et ils rient facilement. Ce sont des êtres heureux, ce sont des êtres gais. Si j'osais le dire, cette vieille gaieté gauloise, dont nous allons avoir tant d'exemples, voulez-vous savoir où elle a encore ses représentants ? C'est chez les bons curés de campagne, quand ils devisent entre eux ; ou dans les couvents, où l'on se permet tant de plaisanteries qui ne feraient plus sourire nos jolies femmes, qui ne leur paraîtraient même plus convenables. Ces gens-là sont heureux, et la gaieté

s'exprime chez eux par le rire. Voilà donc l'élément de la gaieté : c'est la plénitude de la vie, c'est la joie.

Eh ! bien, il y a des gens qui ont reçu ce don singulier, ce privilège, d'avoir toujours en quelque sorte le doigt posé sur la machine électrique et d'en faire jaillir la joie là où elle existe, de la traduire et de l'exaspérer. Prenez des réunions de jeunes gens, par exemple. De mon temps, nous allions le dimanche, — j'avais 25 ans, — chez la mère Fournaise, pour causer ; nous nous donnions rendez-vous à huit ou dix, presque tous de la basoche. Il n'y avait que moi dans le journalisme. Pas de femmes ; il y en aurait eu que c'eût été la même chose. Nous étions entre nous. Il y en avait un qui était allé faire cuire le gigot, parce qu'il y avait trop de monde à servir. On se mettait à une table, dans un petit bosquet. Le gigot grésillait, nous avions la vue de la Seine ; le ciel était bleu ; nous étions heureux comme des rois. Et alors on commençait à s'amuser. Eh ! bien, il y avait des jours où l'on ne s'amusait pas. Pourquoi ? On ne savait pas. On était heureux tout de même ; mais la gaieté ne s'allumait pas. On ne disait pas, le soir : mon Dieu, comme on s'est amusé ! Il y avait un de nous qui avait le don, aussitôt qu'il parlait, de trouver une saillie, de faire jaillir la gaieté latente et de la porter à son comble : c'était un nommé Papillon, un avocat. Je n'ai vu jamais personne d'aussi gai que lui, si ce n'est Piron... que je n'ai jamais vu. Je le comparais souvent à Piron, parce que, quand on le mettait aux prises avec.... — (j'ai connu un peu toute la jeune littérature, j'ai connu les causeurs les plus merveilleux : About, l'auteur du *Demi-Monde*, Cléry, etc.), — quand Papillon, dis-je, se trouvait avec ces trois-là et quelques autres, qui avaient plus d'esprit que lui, il les éteignait aussitôt, il n'y en avait plus que pour lui. Il en était exactement comme de Piron avec Voltaire ; on connaît ces vers :

La joie en circulant me gagne ainsi qu'eux tous.

Je la sens, j'entre en verve, il sort de moi des traits,  
Des éclairs et des foudres.  
Et le feu prend aux poudres.

C'était la même chose pour Papillon : il en sortait des éclairs. Quand, le soir, je cherchais pourquoi nous avions ri, c'était impossible à trouver : il n'y avait pas un mot qui fût resté. Je me suis rappelé tous les mots d'About, de Cléry ; de lui, rien. C'était un incident, que sais-je ? une saillie qui partait, à propos d'un accroc à un pantalon, d'un plat répandu sur la table, et alors on se roulait de rire : il allumait, il mettait le feu aux poudres. Quand il n'était pas là, ça languissait. Quelquefois, d'autres pre-

naient sa place. Mais il faut, presque toujours, dans ces réunions où l'on veut s'amuser, il faut qu'il y en ait un qui ait le don de la gaieté. Eh ! bien, Papillon précisément était celui-là. Il était heureux dans ce monde. Il était né avec un peu de fortune, il n'aimait pas beaucoup le travail, préférait s'amuser ; il vivait très agréablement, aimait le bon vin, la compagnie ; il était charmant, n'avait aucun souci. Il était pleinement heureux, et ça débordait en saillies : c'était exactement Piron. Piron était souvent en querelle avec Voltaire. Voltaire, un jour, avec son air d'impertinence railleuse et tutélaire, dit à Piron, le rencontrant sur l'escalier du Louvre : « Mon pauvre Piron, vous n'êtes pas riche ». Piron lui répond : « C'est vrai, mais je m'en f.... C'est exactement comme si je l'étais ». C'est admirable. C'est là la vraie gaieté.

Il y a donc des gens qui ont le privilège de dégager cette gaieté latente, et puis d'autres, alors, qui ont cet autre privilège de la transporter dans le livre, et c'est là la chose la plus difficile, parce que, dans ce passage, elle se fige. Mais il y a eu deux esprits doués de ce privilège : ce sont Regnard et Labiche.

Maintenant, vous allez me dire : mais comment admettez-vous que, précisément, ces gens-là, — Labiche moins que Regnard, parce qu'il a vécu dans une autre société, mais Regnard surtout, — fassent constamment sortir la gaieté des choses les plus lugubres, et j'ose dire les plus malpropres qui soient dans la création ?

Ah ! cela ne vous amuse plus, vous, maintenant, parce que vous croyez que vous êtes beaucoup plus délicats que vos pères. Il y a de cela : ce n'est pas la vraie raison. Savez-vous pourquoi vous vous amusez moins de tous ces détails, et pourquoi le mot de « lavement, » par exemple, que vous entendrez souvent prononcer, cause un certain malaise à tous ceux qui l'entendent ? Eh ! bien, c'est parce que vous ne croyez plus à l'immortalité de l'âme. Ne riez pas. Autrefois, voyez-vous, dans les temps de foi profonde, où même les athées étaient enveloppés d'une foi certaine, il y avait une quantité de gens, pauvres ou riches, qui étaient contents de leur sort, qui n'en cherchaient pas un autre, et qui étaient assurés, si par hasard la vie présente ne leur était pas favorable, qu'ils retrouveraient un dédommagement dans une autre vie. Ils étaient donc heureux, et en même temps, comme c'était là un bien qui vient de la réflexion, qui vient de la foi, qui vient de l'âme, ils tenaient pour peu de chose le corps, cette guenille. Tout ce qui avait rapport à cette guenille-là, ils s'en moquaient tranquillement, aimablement, et trouvaient matière à rire, parce qu'ils étaient animés d'espérances immatérielles, parce qu'ils songeaient à autre chose. Je ne dis pas qu'ils fai-

saient ce raisonnement-là. Non. Ils étaient pénétrés profondément de cette idée que le corps n'était rien du tout, que c'était une enveloppe passagère, dans laquelle logeait une âme immatérielle. Eh ! bien, qu'est-ce qu'il y avait d'étonnant à ce que cette enveloppe subît des malaises, qu'elle fût soumise à des remèdes, qu'elle répandît des odeurs désagréables, que sais-je, moi ? Naturellement, ils trouvaient cela tout simple. Il y a même mieux, ils y trouvaient matière à rire ; ils n'auraient jamais ri d'une atteinte qu'on aurait portée à leur foi, à leurs croyances ; ils auraient discuté sérieusement. Mais aussitôt qu'il n'était question que de cela, que du corps, comme ils le tenaient en très piètre estime, comme ils en riaient, ils trouvaient matière à plaisanteries faciles, et tout le monde riait autour d'eux.

Voilà comment ces plaisanteries du moyen âge, qui se sont perpétuées à travers le xvii<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle, qui existent encore même parmi les jeunes gens, quand ils sont entre eux, sont utilisés par les écrivains de jadis : c'est qu'ils savent très bien qu'un de ces détails de la vie réelle, quand il est à sa place, provoque immédiatement un éclat de rire chez tout le monde. Eh ! bien, c'était la gaieté d'autrefois ; ce n'est plus celle d'aujourd'hui. C'est que, maintenant nous ne sommes plus les mêmes hommes, ou plutôt vous autres, vous n'êtes plus du tout les mêmes hommes : vous arrivez à vingt ans avec cette idée enragée qu'il faut absolument faire son trou, le plus vite possible, qu'il faut jouir de toutes les façons, et jouir aussitôt qu'on peut et le plus qu'on peut, aux dépens de qui il appartiendra. Vous êtes comme de petits requins ; mais les requins, ça ne rit jamais, ça songe à manger ceux qui sont là. Comme il n'y a pas d'autre espérance, ou du moins que vous n'y pensez guère, vous vous dites : flattons le corps, puisque c'est lui qui est le siège de la jouissance, puisque c'est par lui que vous êtes heureux : le corps prend pour vous une importance sacro-sainte, et alors, naturellement, vous éloignez de la pensée tout ce qui peut le déconsidérer, et, aussitôt qu'on y fait allusion, immédiatement vous dites : non, ne parlons pas de ces choses-là ; ah ! c'est honteux, c'est affreux. De sorte qu'on a éliminé tout ce côté de la plaisanterie d'autrefois, et, de même, on a éliminé tout le côté de la mort. Autrefois la mort n'était pas effrayante. Elle était ennuyeuse, parce que c'est toujours ennuyeux de mourir ; mais la mort était un passage. Que voulez-vous ? Pour des gens qui, pendant toute leur vie, se sont dit : il faut amasser le plus de jouissances que nous pourrions, et vivre par le corps, quand arrive le moment où il faut quitter tout cela, ça les ennuie, et ils ne trouvent pas que ce soit un moment

gai. Autrefois, la mort et la maladie étaient le piment de la gaieté, ainsi que tous les accidents inhérents à l'enveloppe humaine. Ils l'étaient d'abord pour les raisons que je vous ai dites, et ensuite par le contraste. Mais vous-mêmes, est-ce que cela ne vous est pas arrivé bien des fois ? Est-ce que l'idée de la mort n'a pas été quelquefois un piment de gaieté ? Est-ce que cela même n'a pas amené le rire sur vos lèvres ? Je vais vous raconter une histoire qui m'est personnelle. Un jour, je devais déjeuner à Chatou, chez un de nos amis dont c'était le jour de naissance. J'arrive après le déjeuner, je crois les trouver tous gais : je vois des gens dont le nez s'allongeait. Qu'est-ce qu'il y avait donc ?

— Mon cher, c'est désolant : imaginez-vous qu'il y avait un monsieur, là-haut, qui occupait les deux chambres du premier étage. Croyez-vous qu'il m'a fait la mauvaise farce de mourir cette nuit ? C'est embêtant. Il aurait dû prendre un autre moment. On ne fait pas de ces choses-là.

Néanmoins, il n'y avait pas à dire : cela avait jeté comme une ombre. On s'en va. Je reste seul avec notre ami ; nous nous mettons à causer. Je dis : — Mon pauvre ami, ta fête est manquée.

— C'est d'autant plus ennuyeux, me répond-il, que j'avais acheté un feu d'artifice. Il reste là pour compte, sur le lit.

— Je parie (je le connaissais bien) que tu avais fait une chanson.

— Eh ! bien, oui. Elle était très jolie !

— Vraiment ? Puisque tu n'as pas pu la chanter, dis-la-moi donc.

— Je ne peux pas chanter.

— Tu ne la chanteras pas ; tu la diras seulement.

C'était sur l'air « A la façon de Barbari, mon ami ». Il commence doucement, à voix basse : « La la la la... Barbari, mon ami. »

Au second couplet, il hausse légèrement le ton. Arrivé au refrain, il crie : « A la façon de Barbari, mon ami ! »

A la troisième reprise, nous chantions ensemble de toute la force de nos poumons. Et nous voilà tous les deux à éclater de rire. Il rit tellement qu'il tombe sur le lit avec sa cigarette allumée. — « Mais prends donc garde, tu vas faire sauter le mort ! » Et alors, à l'idée d'avoir un feu d'artifice dans sa chambre, auquel il avait manqué de mettre le feu, ce fut un rire inextinguible. Je n'ai jamais tant ri.

Je cite cette histoire parce qu'elle est vraie, et puis parce qu'il y en a des milliers de semblables. Vous n'avez qu'à fouiller dans vos souvenirs. Vous verrez que, presque toujours le voisinage de la mort, quand elle n'est pas accompagnée d'une douleur profonde, excite au contraire la gaité. Elle lui donne je ne sais quoi de plus

nerveux, je ne dis pas de plus profond, mais de plus éjaculant.

Voilà donc ce qu'est la gaité. C'est une efflorescence de la vie, pimentée, fouettée en quelque sorte par la vue des maladies et de la mort, chez des gens qui ont l'esprit sain, chez des gens qui ne croient pas que l'enveloppe matérielle est tout, et qu'il faut tout sacrifier à la jouissance du corps. Eh ! bien, voilà pourquoi, pendant deux siècles, on a beaucoup aimé Regnard, pourquoi on a ri à Regnard, pourquoi il a réuni des salles qui partaient d'éclats de rire à chacune des saillies qui s'échappaient et de la maladie et de la mort ; et toutes ces idées, qui sont si lugubres et si tristes, on les prenait gaiement.

Si maintenant vous vous dites à propos de ce vieillard : « Quel malheur ! » Eh ! bien, non, ce n'est pas la pièce. C'était une pièce faite pour Guignol. Et il faut que ce soit joué comme cela. J'ai vu des acteurs qui avaient l'air d'y croire. Cet asthmatique venait, triste, enveloppé dans sa robe de chambre, encapuchonné, malade, les yeux pleurards ; ce n'était pas cela du tout. Il faut qu'il soit malade, mais il faut qu'il soit gai en même temps. Il faut que la maladie ne lui pèse pas tant. C'est absolument le personnage qu'on voit dans le Guignol, qui reçoit des coups de bâton et fait rire tout le monde. Ici, le personnage ne reçoit pas de coups de bâton, mais on le frappe de plaisanteries grossières, cyniques ; il rebondit à chaque fois. Il y avait un ou deux acteurs, qui avaient pris le rôle ainsi : c'était absolument Guignol, et cela faisait beaucoup d'effet ; c'était gai. On ne songeait plus ni à la maladie ni à la mort ; on ne songeait plus qu'à la maladie de l'homme qui rebondissait sous ces nasardes et qui se frottait le dos après avoir reçu le coup de bâton. Il ne faut pas prendre ces choses-là au sérieux. Tenez : voilà Crispin. Got le jouait. Il y a une scène où Crispin se déguise en bas-normand pour faire une farce à Orgon et lui dire toutes sortes de choses désagréables. Eh ! bien, Got, avec son goût du réalisme, qui est charmant en d'autres pièces, s'habillait en Normand, prenait le parler normand et nous donnait une silhouette très réussie de bas-normand. C'était admirablement joué : ce n'était pas drôle du tout. Il prenait une peine inutile. Peu importait que Crispin imitât plus ou moins parfaitement un bas-normand ; ici le masque n'était rien : se noircir un peu au bouchon eût suffi. L'essentiel, dans son costume, c'est une canne, avec laquelle il frappe sur un fauteuil : voilà la scène. Vous m'en faites une scène de comédie, vous me changez la pièce, qui n'est qu'une plaisanterie sur la maladie et la mort. Avec Coquelin, c'était la verve la plus endiablée qui se pût voir. Toute la pièce doit être jouée dans ce

mouvement-là. Ce n'est pas autre chose qu'une pièce de marionnettes ; les saillies jaillissent de tous côtés. Ce sont toujours les mêmes plaisanteries qui reparaissent sans cesse. Il n'est question que de maladies, de médicaments ; mais c'est très gai.

Dans Molière, vous avez des saillies analogues. Mais Molière est d'un comique très profond. Dans le *Malade imaginaire*, voyez cet homme sanguin et qui se croit malade, et qui tout d'un coup dit : Ah ! je suis malade, et qui se remet dans son lit ! Ce portrait est admirablement tracé ; néanmoins, tous ces détails-là sont un peu désobligeants pour le public actuel de la Comédie française. Mais Molière a un nom tel qu'il les impose.

Regnard, lui, est l'égal de Labiche : il « voltige » sur tous ces détails, sur toutes ces situations, sans s'y arrêter. Il ne songe qu'à s'amuser et à amuser les autres. Et puis il faut lui reconnaître une qualité merveilleuse : c'est un des plus grands écrivains de la langue française. Personne, pas même Molière, n'écrit comme lui en vers dans la comédie. Il a le vers plein, sonore, brillant. Il y a des passages, dans la pièce que vous allez entendre, qui sont des merveilles d'exécution et qui doivent être dits comme des vers de tragédie. Coquelin n'y manquait pas. Augustine Brohan, quand elle jouait Lisette, donnait à ces vers une ampleur magnifique. C'est par là qu'a survécu Regnard. MM. J. Lemaitre et Brunetière reconnaissent d'ailleurs que c'était un des plus grands écrivains de la scène.

Vous allez l'entendre. J'aime à croire qu'après toutes ces explications, vous ne vous choquerez pas trop de certains termes, de certains détails, qui vont passer sous vos yeux, et que vous en rirez franchement, comme si vous étiez des gens de 1690.

---



## Plan de leçon.

---

### Histoire du sentiment national en France, de 1600 à 1800.

---

« Les haines nationales disparaîtront, disait Rousseau, mais ce sera avec le patriotisme. » Le mot sans doute est exagéré. En principe, nous devons respecter tous les peuples, nous avons envers eux des devoirs multiples ; il faut connaître l'étranger, le comprendre, ne pas nous fâcher contre lui à la légère. Mais il importe aussi d'être citoyen de son pays avant d'être citoyen du monde.

Le sentiment patriotique a été très énergique chez nous au XVII<sup>e</sup> siècle ; on peut conclure de là qu'il n'est pas lié à l'idée de liberté. Il était lié à cette idée chez les Romains, comme le fait remarquer Bossuet ; mais il est fâcheux pour le patriotisme que l'attachement à une certaine forme de gouvernement prévaille dans les esprits, car on ne prête alors son concours qu'au gouvernement qui plaît, on se réjouit des affronts qu'essuient les autres et l'on sert plus mollement la patrie.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les gens de toutes les classes, même le clergé, même les religieuses, suivent les campagnes et se réjouissent aux triomphes de nos armées. Certains sont allés jusqu'à l'infatuation. Bossuet, dans l'*Oraison funèbre d'Henriette de France*, estime que les Anglais ne peuvent être ingouvernables, car ils descendent de nous. Autre exemple. Condé a trahi la France, il s'est réfugié en Espagne, où il affiche une morgue insultante. Un jour, trouvant qu'on n'a pas assez d'égards pour Charles Stuart, il prie à diner deux convives, Charles et don Juan d'Autriche, et il a soin de ne donner qu'un siège. Cette conduite est approuvée de Bossuet, parce que Condé est Français. Il y a mieux. Un jésuite, le P. Bouhours, demande, dans un de ses livres, si un Allemand peut avoir de l'esprit. Il aggrave le mot de Boileau sur la Tasse, et il s'ensuit une longue polémique en Italie.

Cet orgueil national a-t-il eu pour nous des avantages pratiques ? Nullement.

Ainsi, la France, à cette époque, est reconnaissante envers Louis XIV ; les monnaies qu'il fait frapper, les monuments qu'il dresse ont achevé de persuader au roi qu'il peut faire ce qu'il veut et blesser les étrangers ; toutefois, la nation n'a pas eu d'ambition

délimitée. Elle aurait pu atteindre ses frontières naturelles ou englober dans la même nationalité tous les peuples qui parlaient français. Guider l'ambition du roi eût été heureux ; il n'aurait pas rêvé ainsi de rétablir les Stuarts ou de mettre la main sur l'Espagne. En 1669, la France n'a que les Trois-Evêchés en Lorraine ; elle n'a pas encore Strasbourg, ni le comtat Venaisin, ni la Savoie ; Boileau va conseiller au roi la prudence, la paix sans réserve :

On peut être héros sans ravager la terre.

A ce moment, il n'existe même pas chez nous d'animosité contre une nation donnée. Nous étions en lutte avec les Espagnols depuis cent cinquante ans ; ils avaient eu contre nous des projets perfides ; malgré tout, la littérature espagnole était à la mode. On peut se dire, devant cette mansuétude des Français d'alors : le sentiment national ne va-t-il pas s'éclipser ? A Rome, en Angleterre, la politique extérieure a toujours été dirigée avec suite. Chez nous, de 987 jusqu'au règne de Henri IV, l'homme qui gouverne se conduit de la même façon à l'égard de l'étranger ; il fait toujours effort pour agrandir le domaine. Au xvii<sup>e</sup> siècle, au contraire, pour la première fois, ce désir d'expansion diminue et il va diminuer de plus en plus, si bien qu'au xviii<sup>e</sup> le sentiment national a notablement baissé.

Quelle est la cause de cette déchéance ? Peut-on l'attribuer aux défauts de Louis XV ? Non. Il est resté populaire très longtemps : jusq'en 1760, on l'appelle « le Bien-aimé ». La dynastie des Bourbons avait l'affection du peuple et Louis XV était le descendant d'une famille détruite par une mort rapide. Les complots dont il fut victime soulevèrent la haine publique. On se détache de lui cependant sur la fin du règne. Pourquoi la colère, alors, ne raviva-t-elle pas chez nous le patriotisme ?

C'est d'abord qu'on était très voluptueux. Les plus grands esprits du siècle sont des épicuriens ; quand on aime trop les raisons de vivre, on a peur de la mort : le péril est un trouble-fête. Lire, à ce propos, *le Mondain* de Voltaire ; on y verra à quel point on goûtait alors la vie.

Puis, même quand il est grave, le xviii<sup>e</sup> siècle ne souhaite pas la guerre. L'univers est alors une grande famille qui souffre et les frontières s'effacent. En général, toutes les fois qu'une préoccupation, même généreuse, s'implante dans l'esprit d'un peuple, elle combat l'honneur national.

Il est surprenant qu'avec ces dispositions bienveillantes envers l'étranger, le xviii<sup>e</sup> siècle ait gardé aussi vif le culte du génie

français. Tout semblait devoir affaiblir ce sentiment. C'est en France qu'on a découvert Shakespeare; la langue anglaise est alors familière à tous les gens cultivés. On publie chez nous, de 1750 à 1790, des traductions et des éditions dans le texte de chacun des classiques italiens. Métastase et Alfieri sont édités grâce à des souscriptions françaises. Il semble donc qu'avec leur esprit d'indépendance et toutes les raisons qu'ils avaient de haïr le siècle précédent, les contemporains de Voltaire devaient être désintéressés de ce siècle.

Or, il n'en a rien été. En général, ils ont loué avec un jugement sain nos écrivains classiques. De plus, le patriotisme se réconcilie en eux avec le culte de l'humanité. C'est l'époque de la guerre d'Amérique, des guerres de la Révolution. Nous devons parler avec respect de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : les hommes de ce temps ont vu l'Europe se ruer sur eux, et ils l'ont repoussée.

Telle est, en gros, l'histoire du sentiment national chez nous pendant les deux derniers siècles.

Quels sont les moyens pratiques d'entretenir ce sentiment ? Il faut :

1<sup>o</sup> Bien comprendre le génie de sa nation et se pénétrer de sa grandeur.

2<sup>o</sup> Se persuader que nous ne sommes pas sur terre pour faire notre bonheur ou celui des autres au prix d'injustices et de lâchetés. Songeons que l'amour des réformes au XVIII<sup>e</sup> siècle a exposé le sentiment de l'honneur à périr. Il faut croire au devoir, chercher ce qui est *obligatoire*. Nous arriverons ainsi, dans la mesure où c'est possible, à assurer la félicité publique. Un peuple est riche quand il est fort, et, s'il s'agit de solliciter la clientèle des Barbares, c'est celui qui possède la meilleure flotte qui l'emporte.

3<sup>o</sup> Se dire que nous ne pourrons jamais avoir le génie d'un peuple étranger et que nous devons conserver le nôtre.

# Cours des Universités françaises

---

ANNÉE 1898-1899

---

III

## UNIVERSITÉ DE BESANÇON

---

FACULTÉ DES LETTRES

---

### Cours et Conférences.

#### PHILOSOPHIE

M. Colsenet, professeur.

Le lundi à 2 h. 3¼.

Conférence de licence : Histoire de la philosophie.

Le mercredi à 4 h.

Conférence de licence et d'agrégation alternativement : Philosophie dogmatique.

Le vendredi à 2 h. 3¼.

Cours public : Problèmes de morale sociale.

#### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE

M. Guiraud, chargé du cours.

Le jeudi à 9 h. (tous les quinze jours).

Conférence d'agrégation : Question d'histoire ancienne.

Le vendredi à 2 h. 3¼.

Conférence de licence : Histoire du moyen âge.

Le samedi à 4 h. ¼.

Cours public : Histoire de l'Eglise au xv<sup>e</sup> siècle (1448-1517).

#### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE MODERNES

M. Pingaud, professeur.

Le lundi à 4 h. ¼.

Cours public : La France sous le Consulat et l'Empire.

Le mercredi à 8 h. ¼.

Préparation à la licence historique : Formation des nations modernes.

Le mercredi à 9 h. ¼.

Géographie.

**LITTÉRATURE ANCIENNE****M. Vernier, professeur.**

Le lundi à 2 h. 1/2.

Cours public : L'art des vers chez les anciens et les imitations modernes.

Le jeudi à 2 h. 1/2.

Préparation à l'agrégation.

Le samedi à 2 h. 1/2.

Préparation à la licence : Explication d'auteurs latins.

**M. Renel, maître de conférences de philologie classique.**

Le lundi à 8 h. 1/2.

Préparation à la licence : Explication d'auteurs grecs.

Le mardi à 10 h. 1/2.

Conférence : Cours élémentaire de sanscrit et grammaire comparée.

Le mercredi à 2 h. 1/2.

Cours public : Les religions de la Grèce, 1<sup>re</sup> partie : Cultes préhistoriques et mycéniens.

Le jeudi à 10 h. 1/2.

Conférence.

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi.

Questions de grammaire (licence et agrégation).

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi.

Exercices pratiques en vue de l'agrégation.

**M. Charrot, chargé d'un cours complémentaire de langue et littérature latines.**

Le mercredi à 8 h. 1/2.

Explication des auteurs latins inscrits au programme de la licence et de l'agrégation de grammaire.

Le vendredi à 8 h. 1/2.

Préparation à la licence.

**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Droz, professeur.**

Le mardi à 2 h. 1/2.

Cours fermé : La querelle des anciens et des modernes en France au xvii<sup>e</sup> siècle.

Le jeudi à 8 h. 1/2 (tous les quinze jours).

Préparation à l'agrégation de grammaire.

Le samedi à 8 h. 1/2.

Préparation à la licence.

**LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE****M. Boucher, professeur.**

Le mardi à 8 h. 1/4.

Conférence d'allemand pour la licence.

Le même jour à 9 h. 1/2.

Conférence d'allemand pour la licence.

Le jeudi à 2 h. 1/2.

Cours public : Shakespeare et ses récents critiques.

**M. Kontz, chargé d'un cours complémentaire de langue et littérature allemandes.**

Le jeudi à 8 h. 1/2.

Préparation à la licence et au certificat d'aptitude.

Le jeudi à 9 h. 1/2.

Préparation à l'agrégation d'allemand.

#### LANGUE RUSSE (Cours libre).

**M. Jeanneret, agrégé des langues vivantes.**

Le jeudi à 5 h. 1/2.

Etude des formes grammaticales et conversation.

*Le Recteur* : BRÉDIF.

*Le Doyen* : COLSENET.

### IV

## UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

#### FACULTÉ DES LETTRES

#### Cours publics.

##### PALÉOGRAPHIE

**M. Bouvy.**

Le lundi à 4 h.

Histoire de l'écriture. — Exercices pratiques de lecture et de transcription.

##### ÉTUDES HISPANIQUES

**M. Clrot.**

Le lundi à 5 h.

I. Les représentations dramatiques en Espagne aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles.  
II. Analyse et explication partielle de quelques pièces de Lope de Véga.

Le mercredi à 4 h.

Etudes sur le Christianisme espagnol à l'époque romaine.

##### LITTÉRATURE FRANÇAISE

**M. Le Breton.**

Le mardi à 5 h.

*Les Misérables* et le Roman russe.

**GÉOGRAPHIE COLONIALE****M. Henri Lorin.**

Le lundi à 5 h.

La colonisation de l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Le mardi à 8 h. 1/2 du soir.

L'Afrique équatoriale.

**HISTOIRE DE BORDEAUX ET DE LA RÉGION DU SUD-OUEST****M. Jullian.**

Le mercredi à 5 h.

Promenades historiques à travers Bordeaux. Sixième série : Les quartiers nord : Jardin public, Chartrons, Bacalan, Saint-Seurin.

Le jeudi à 3 h. 1/2.

Histoire de Bordeaux : XIII<sup>e</sup> période, Règne de Louis XIII.**LANGUES ET LITTÉRATURES DU SUD-OUEST DE LA FRANCE****M. Bourciez.**

Le jeudi à 4 h. 3/4.

Les langues romanes et leurs dialectes.

Le vendredi à 5 h.

Poètes gascons du XVIII<sup>e</sup> siècle.**HISTOIRE MODERNE****M. Marion.**

Le vendredi à 4 h.

La fin de l'ancien régime.

**LITTÉRATURE ANGLAISE****M. de Tréverret.**

Le vendredi à 8 h. 1/2 du soir.

Milton et son temps (*suite*).**ANTIQUITÉS ORIENTALES****M. G. Foucart.**

Le samedi à 3 h.

Les principaux monuments de l'Égypte.

**LITTÉRATURE GRECQUE****M. Masqueray.**

Le samedi à 4 h.

Euripide et son théâtre.

**LITTÉRATURE LATINE****M. de la Ville de Mirmont.**

Le samedi à 5 h. 1/2.

Ovide ; sa vie, son œuvre et son temps.

**Cours et conférences préparatoires aux grades.****LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES****M. Ouvré, professeur en congé.****M. Masqueray, professeur-adjoint, chargé d'un cours de littérature grecque.**

Le vendredi à 5 h.

Explication des auteurs inscrits au programme de l'agrégation de grammaire. Exercices pratiques.

Le samedi à 10 h.

Conférence pour les candidats à la licence.

Le samedi à 4 h.

Cours public : Euripide et son théâtre.

**LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES****M. Waltz, professeur.**

Le lundi à 8 h.

Agrégation de grammaire : Thème latin, explication d'auteurs latins.

Le mardi à 8 h. 1/2.

Agrégation de grammaire : explication d'auteurs latins.

Le mardi à 9 h. 1/2.

Cours de métrique grecque et latine : exercices pratiques.

Le samedi à 2 h. 1/2.

Agrégation de grammaire : version latine, explication d'auteurs latins.

**M. de la Ville de Mirmont, professeur.**

Le lundi à 9 h.

Explication des auteurs pour les candidats à la licence.

Le mercredi à 10 h.

Exercices pratiques pour les candidats à la licence.

Le samedi à 5 h. 1/2.

Cours public : Ovide ; sa vie, son œuvre et son temps.

**GRAMMAIRE****M. Fournier, maître de conférences.**

Le lundi à 8 h.

Conférence pour les candidats à la licence. Explication d'auteurs grecs.

Le mardi à 10 h. 1/2.

Exercices pratiques de grammaire pour les candidats à la licence et à l'agrégation.

Le jeudi à 9 h. 1/2.

Cours de grammaire pour les candidats à l'agrégation.

Le samedi à 9 h.

Conférence pour les candidats à l'agrégation. Explication d'auteurs grecs.



**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Stapfer, professeur.**

Le mardi à 4 h. 1/4.

Cours de littérature.

Le mercredi à 2 h. 1/2.

Exercices pratiques pour les candidats à la licence. Explications et leçons.

Le mercredi à 3 h. 1/2.

Exercices pratiques pour les candidats à la licence. Correction des dissertations.

**M. Le Breton, professeur.**

Le lundi à 9 h. 1/4.

Préparation à l'agrégation ; correction des dissertations ; exercices pratiques.

Le lundi à 10 h. 1/2.

Préparation à l'agrégation ; explication des auteurs.

Le mardi à 5 h.

Cours public : *Les Misérables* et le Roman russe.**LANGUES ET LITTÉRATURES DU SUD-OUEST DE LA FRANCE****M. Bourciez, professeur.**

Le jeudi à 8 h. 1/2 du matin.

Explication des textes d'ancien français inscrits au programme de l'agrégation de grammaire. Correction des devoirs de langue française.

Le jeudi à 4 h. 3/4.

Cours public : Les Langues romanes et leurs dialectes.

Le vendredi à 5 h.

Cours public : Poètes gascons du XVIII<sup>e</sup> siècle.**LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES****M. de Tréverret, professeur.**

Le jeudi à 9 h. 1/4.

Préparation à l'agrégation : Versions, compositions, leçons, explication d'auteurs.

Le jeudi à 10 h. 1/2.

Préparation au certificat d'aptitude et à la licence : Versions, compositions, explication d'auteurs.

Le vendredi à 8 h. 1/2 du soir.

Cours public : Littérature anglaise. Milton et son temps (*suite*).**M. Biard, chargé de conférences.**

Le jeudi à 2 h.

Agrégation : thème oral, thème écrit, leçon de grammaire ou de langue.

Le jeudi à 3 h. 1/2.

Certificats et licence : thème écrit, thème oral, leçon de grammaire.

**LANGUE ALLEMANDE****M. Rouge, maître de conférences.**

Le mercredi à 2 h.

Conférences de grammaire et explication d'auteurs.

Le jeudi à 2 h.

Cours de littérature.

Le jeudi à 3 h. 1/4.

Explication d'auteurs et correction des travaux.

N. B. — Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois seront consacrés aux candidats à l'agrégation : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis aux candidats à la licence. L'alternance inverse sera suivie le mercredi.

**ÉTUDES HISPANIQUES****M. Girot, maître de conférences.**

Le lundi à 5 h.

Cours public: I. Les représentations dramatiques en Espagne aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. II. Analyse et explication partielle de quelques pièces de Lope de Véga.

Le mercredi à 4 h.

Conférence publique : Etudes sur le Christianisme espagnol à l'époque romaine.

Le jeudi à 4 h.

Explication d'auteurs.

**GÉOGRAPHIE COLONIALE****M. Henri Lorin, chargé de cours.**

Le lundi à 5 h.

Conférence publique : La colonisation de l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Le mardi à 3 h. 1/2.

Exercices pratiques.

Le mardi à 8 h. 1/2 du soir.

Cours public : L'Afrique équatoriale.

**ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART****M. Paris, professeur.**

Le lundi à 9 h. 1/2.

Histoire de la civilisation grecque au v<sup>e</sup> siècle.

Le lundi à 10 h. 1/2.

Histoire de la civilisation grecque au v<sup>e</sup> siècle.

Le mardi à 9 h. 1/2.

Histoire de la sculpture grecque (*suite*).

**ANTIQUITÉS ORIENTALES****M. G. Foucart, chargé d'un cours complémentaire.**

Le jeudi à 10 h.

**Exercices pratiques de déchiffrement des inscriptions hiéroglyphiques et grammaire élémentaire.**

Le jeudi à 2 h.

**Histoire des peuples d'Orient (agrégations d'histoire et de grammaire).**

Le samedi à 3 h.

**Cours public : Les principaux monuments de l'Égypte.****HISTOIRE ANCIENNE****M. Radet, professeur.**

Le mercredi à 4 h.

**Cours d'histoire grecque : Le IV<sup>e</sup> siècle.**

Le jeudi à 3 h.

**Explication de textes historiques. Sciences auxiliaires de l'histoire (Bibliographie ; Ethnographie ; Epigraphie). Données sur la prononciation du grec moderne.**

Le jeudi à 4 h.

**Exercices pratiques pour la licence et l'agrégation ; leçons des candidats.****MOYEN AGE****M. Imbart de La Tour, professeur.**

Le mercredi à 5 h.

**Cours d'histoire : I. L'Invasion germanique. II. La Gaule franque.**

Le jeudi à 9 h.

**Préparation à l'agrégation et à la licence.**

Le jeudi à 5 h.

**Cours d'histoire : I. L'Invasion germanique. II. La Gaule franque.****TEMPS MODERNES****M. Denis, professeur.****M. Marion, professeur adjoint, chargé du cours.**

Le mercredi à 8 h. 1/2.

**Conférence de licence ; Exercices pratiques ; leçons faites par le professeur ou par les étudiants.**

Le jeudi à 9 h.

**Conférence d'agrégation.**

Le vendredi à 4 h.

**Cours public : La fin de l'ancien régime.****HISTOIRE DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST DE LA FRANCE****M. Jullian, professeur.**

Le mercredi à 5 h.

**Cours public : Promenades historiques à travers Bordeaux ; Sixième série : les quartiers nord : Jardin public, Chartrons et Bacalan, Saint-Seurin.**

Le jeudi à 3 h. 1/2.

Conférence publique : Histoire de Bordeaux : XIII<sup>e</sup> période. Règne de Louis XIII.

### HISTOIRE

**M. Jullian, professeur, chargé d'un cours complémentaire.**

Le vendredi à 8 h. 1/2 du matin.

Cours d'histoire romaine.

Le vendredi à 10 h. 1/2.

Notions d'épigraphie et de numismatique romaines. Exercices pratiques pour l'agrégation et la licence. La conférence aura parfois lieu, après avis, au Musée d'Antiques, dans la rue Mably.

### PALÉOGRAPHIE

**M. Bouvy, chargé du cours.**

Le lundi à 4 h.

Cours public : Histoire de l'écriture. — Exercices pratiques de lecture et de transcription.

### PHILOSOPHIE

**M. Espinas, professeur.**

**M. Hamelin, chargé d'un cours complémentaire.**

Le jeudi à 2 h.

Explication des auteurs inscrits au programme de l'agrégation.

Le samedi à 10.

Explication des auteurs inscrits au programme de l'agrégation.

Le samedi à 2 h.

Cours des éléments principaux de la représentation et de leur enchaînement (*fn*).

### HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

**M. Rodier, professeur adjoint**

Le mercredi à 8 h. 1/2.

Histoire de la philosophie grecque (*suite*) : Les Stoïciens.

Le jeudi à 9 h.

Explication d'Aristote, *De Animâ*, l. III.

Le jeudi à 4 h. 1/2.

Explication des auteurs inscrits au programme de l'agrégation.

### SCIENCE SOCIALE

**M. Durkheim, professeur.**

Le jeudi à 10 h. 1/2.

Exercices pratiques pour les candidats à l'agrégation.

Le jeudi à 5 h.

Cours de pédagogie : L'éducation morale.

Le samedi à 5 h. 1/4.

Cours de sociologie. Physique générale des mœurs et du droit (*fin*).

*Le Recteur* : BIZOS.

*Le Doyen* : STAFFER.

V

UNIVERSITÉ DE CAEN

FACULTÉ DES LETTRES

COURS PUBLICS

**M. Souriau.**

Le lundi à 5 h. 7.

Le romantisme et le réalisme en Normandie au XIX<sup>e</sup> siècle.

**M. Toutain.**

Le mercredi à 5 h.

Etudes historiques sur l'évolution des démocraties. — Athènes.

Le jeudi à 4 h.

Les arts et les industries d'art à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles (Cours de sciences auxiliaires de l'histoire).

**M. Couturat.**

Le mardi à 4 h.

Philosophie des sciences : La logique algorithmique.

**M. Tesner.**

Le vendredi à 5 h.

Histoire diplomatique et militaire du second Empire (*suite*) : Après Villafranca.

**M. Barbeau.**

Le samedi à 5 h.

La vie et les œuvres de Sheridan.

PHILOSOPHIE

**M. Couturat, chargé de cours.**

Le mardi à 4 h.

Cours.

Le jeudi à 3 h.

Agrégation : Histoire de la philosophie.

Le samedi à 3 h.

Licence : Exercices pratiques.

**HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE****M. Tessier, professeur, doyen honoraire.**

Le lundi à 10 h. 1/2.

Licence : Histoire intérieure de la France, sous la Restauration.

Le jeudi à 10 h. 1/2.

Agrégation et licence alternativement : Exercices pratiques. Questions du programme d'agrégation.

Le vendredi à 5 h.

Cours public, 1<sup>er</sup> semestre. Les expéditions lointaines du second Empire, 2<sup>e</sup> semestre.**HISTOIRE ANCIENNE ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE****M. Toutain, professeur adjoint.**

Le vendredi à 10 h.

Licence : Leçons sur l'histoire romaine.

Le mercredi à 5 h.

(2<sup>e</sup> semestre) : Exercices préparatoires au diplôme d'études supérieures (histoire ancienne).

Le vendredi à 2 h.

Agrégation et licence alternativement : Exercices préparatoires à l'agrégation ; Leçons sur l'histoire du moyen âge.

Le vendredi à 4 h.

(2<sup>e</sup> semestre) : Sciences auxiliaires de l'histoire : Exercices pratiques (épi-graphie, paléographie, etc.)**GÉOGRAPHIE****M. Camena d'Almeida, professeur.**

Le mardi à 5 h.

Géographie physique générale.

Le mercredi à 10 h. 1/2.

Licence : 1<sup>er</sup> semestre, Notions d'ethnographie ; 2<sup>e</sup> semestre, Les pays d'Extrême-Orient.

Le jeudi à 9 h. 1/2.

Préparation à la licence, à l'agrégation et au diplôme d'études supérieures.

**LITTÉRATURE GRECQUE****M. Lemercler, professeur.**

Le mardi à 3 h.

Leçons sur le théâtre d'Euripide.

Le mercredi à 9 h.

Etude d'un auteur du programme de licence : Exercices pratiques.

Le jeudi à 8 h. 1/2.

Etude d'un auteur du programme d'agrégation : Exercices pratiques.

**LITTÉRATURE LATINE****M. Lehaneur, professeur.**

Le lundi à 2 h.

Histoire de la littérature latine depuis les origines jusqu'à Tércence.

Le jeudi à 1 h. 1/2.

Agrégation : Exercices pratiques.

Le samedi à 8 h. 3/4.

Histoire de la littérature chrétienne, Tertullien.

Le samedi à 2 h.

Institutions : Le droit public romain. — Exercices pratiques.

**LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES****M. Huguet, professeur adjoint.**

Le lundi à 3 h.

Licence : Explication d'un auteur du programme.

Le jeudi à 10 h. 1/2.

Agrégation et licence, alternativement : auteurs du programme, exercices pratiques.

**GRAMMAIRE ET PHILOGIE****M. Huguet, professeur adjoint.**

Le mardi à 2 h.

Les métaphores de Victor Hugo.

Le jeudi à 3 h. 1/2.

Agrégation et licence : Explication d'un auteur du programme.

Le vendredi à 8 h. 3/4.

Licence : Exercices pratiques. Explication d'un auteur du programme.

**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Gasté, professeur.**

Le mercredi à 2 h. 3/4.

Fénelon (cours fermé).

Le jeudi à 2 h. 1/2.

Agrégation de grammaire et licence alternativement : Etude des auteurs.

Le vendredi à 3 h.

Licence : Correction des devoirs. Exercices pratiques.

**LITTÉRATURE NORMANDE****M. Souriau, professeur.**

Le jeudi à 9 h. 1/2.

Licence : Explication des auteurs.

Le samedi à 3 h.

Agrégation et licence alternativement : Explication des auteurs d'agrégation : Leçons et exercices pratiques de licence.

Le lundi à 5 h.

Cours public pendant le premier semestre. Cours fermé à partir de Pâques : La versification de Lamartine.

#### LITTÉRATURE ANGLAISE

**M. Barbeau, chargé de cours.**

Le samedi à 5 h.

Cours public.

Le jeudi à 2 h.

Correction des devoirs et exercices pratiques.

Le jeudi à 3 h.

Explication de *Julius Cæsar* de Shakespeare (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois).

Le vendredi à 2 h.

Explication de *She stoops to Conquer*, de Goldsmith (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois).

#### LITTÉRATURE ALLEMANDE

**M. Belouin, chargé de conférences.**

Le lundi à 4 h.

Licence : Explication des auteurs.

Le jeudi à 2 h. 1/2.

Agrégation et licence et alternativement; Leçons et correction de travaux.

Le samedi à 4 h.

Cours élémentaire et pratique.

#### LANGUE RUSSE

**M. Camena d'Almeida, professeur.**

Le jeudi à 4 h.

1<sup>er</sup> trimestre. Notions de grammaire pour débutants.

Le jeudi à 5 h.

Explication des textes, correction des devoirs.

*Le Recteur* : ZÉVORT.

*Le Doyen* : LEMERCIER.



## Sujets de devoirs.

### Université de Besançon.

#### LICENCE ÈS LETTRES.

##### *Dissertation française.*

I. — Baudelaire, *Salon de 1846*: « Pour moi, le romantisme est l'expression la plus récente, la plus actuelle du beau. Il y a autant de beautés qu'il y a de manières habituelles de chercher le bonheur (en note : Stendhal)... Ainsi, comme il y a autant d'idéals qu'il y a pour les peuples de façons de comprendre la morale, l'amour, la religion, etc. ; le romantisme ne consistera pas dans une exécution parfaite, mais dans une conception analogue à la morale du siècle ». Le romantisme français s'est-il constitué et s'est-il développé conformément à ce programme ?

II. — Boileau, devenu vieux, jugeait qu'*Andromaque* ne gardait pas toujours le ton de la véritable tragédie, et que Racine y avait laissé glisser des sentiments et des situations comiques.

##### *Dissertation latine.*

Quid de hoc Horatii verbo judicandum sit : « Molle atque factum Virgilio annuerunt gaudentes rure Camenæ. (*Sat.* I, 10, 45.)

Exquirendum erit quas ob causas philosophiæ studium apud Romanos tamdiu jacuerit.

##### *Thème grec.*

Fénelon, XV, *Fables*. « Des moutons étaient en sûreté... »

##### *Thème latin.*

Montesquieu, *Grandeur et Décadence*. Ch. VI. — Début.

##### *Philosophie.*

La liberté est-elle susceptible de démonstration logique ?

##### *Histoire ancienne.*

Le *paterfamilias* dans la famille antique.

##### *Histoire du moyen âge.*

Comment les barbares ont-ils pénétré dans l'Empire romain ?

##### *Histoire moderne.*

Relations entre la France et l'Angleterre (1603-1660).

ALLEMAND (*Certificat et Licence*).*Version.**Wallenstein's Tod*. IV, 10, à partir de : « Wir Standen... »*Thème.*Préface de *Cromwell*, 50 premières lignes.*Composition.*

Goethe als Romandichter.

*Agrégation.*

1° Goethe als Romandichter.

2° Wallenstein Charakter in Schiller Trilogie.

## Soutenances de thèses.

### Université de Paris.

M. Ph. Sagnac a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 22 décembre.

## THÈSE LATINE.

*Quomodo jura dominii aucta fuerint regnante Ludovico Sexto Decimo.*

## THÈSE FRANÇAISE.

*La législation civile de la Révolution française (1789-1804).*

\* \*

M. Henry Guy a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 28 décembre.

## THÈSE LATINE.

*De fontibus Clementis Maroti poetæ antiqui et mediæ ævi scriptores.*

## THÈSE FRANÇAISE.

*Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adam de la Halle.**Le Gérant: E. FROMANTIN.*

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrairait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *politique chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. F... G... à R.* — Dans le prochain numéro, nous publierons la leçon d'ouverture de 1899 de M. Emile Faguet. L'article sur le « génie latin », signalé dans la *Revue*, a paru dans le numéro de la *Quinzaine* du 1<sup>er</sup> novembre 1898.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

*Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

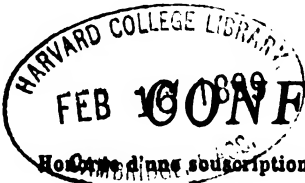
Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**

Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS

ET



# CONFÉRENCES

Reçue dans la souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

LES POÈTES FRANÇAIS, DE 1700 A 1720.....	<b>Emile Fagnat,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
DÉMOSTHÈNE. — SON JUGEMENT SUR LE PEUPLE ATHÉNIEN.....	<b>Alfred Croiset,</b> <i>Membre de l'Institut.</i>
PLINE LE JEUNE. — SES SENTIMENTS RELIGIEUX..	<b>Jules Martha,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
L'INSURRECTION DE LA LOZÈRE EN 1793.....	<b>Desdevises du Désert,</b> <i>Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.</i>
COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRAN- ÇAISES. Année 1898-1899.....	<b>Universités de Clermont, Dijon, Grenoble, Lille.</b>
SOUTENANCES DE THÈSES.....	<b>En Sorbonne.</b>

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences, de Novembre à Juillet,*

**En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.**

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France . . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger . . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

**CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :**

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après *six années* d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très *estimée Revue des Cours et Conférences* : *estimée*, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est *unique* en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, *lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre*, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'héritons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la *Revue des Cours et Conférences* est à *bon marche* : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de *quarante-huit* pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, *sérieusement rédigés*, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

HARVARD COLLEGE  
DIRECTEUR : N. FILOZ

FEB 16 1899

Les poètes français de 1700 à 1720

Cours de M. EMILE FAGUET,

*Professeur à l'Université de Paris.*

Je commence, cette année, l'étude des poètes français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je dis des poètes, mais non de la poésie, car, pour dire vrai, à cette époque, il n'y en a pas. Mais, puisque j'ai pris ce cours de la poésie française à son début, à partir de Le Maire de Belges, j'ai l'intention, — si mon âge me donne droit encore à quelques larges pensées, — de le poursuivre jusqu'à sa fin, j'entends jusqu'à MM. François Coppée et Sully Prudhomme. Or, sur ce chemin, il y a des pays merveilleux, pleins d'intérêt, et aussi des régions arides et difficiles. C'est une de ces dernières que nous allons traverser.

On n'est jamais complet qu'à condition de se contredire : c'est un de mes principes. Qu'on ne s'étonne donc pas si, après avoir déclaré qu'il n'y a pas de poésie au XVIII<sup>e</sup> siècle, je vais essayer de prouver qu'il y en a une, laquelle dérive, ce me semble, de trois sources. L'imagination des hommes de ce temps est pauvre et bornée, leur sensibilité très restreinte. Mais ils ont d'abord l'élégance ; là où il y a élégance, il y a beauté ; le joli n'est point, comme on l'a dit, le contraire du beau ; il en est une forme. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a donc la poésie de l'élégance ; il a des Watteau dans sa littérature comme dans son art. Ce sont, si l'on veut, nos Horace, nos Anacréon, et il faudrait n'admettre que bien peu de poètes pour refuser ce titre à Anacréon et à Horace, sous prétexte qu'ils n'ont pas eu l'imagination vive ni la sensibilité profonde.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a aussi la poésie de ce que les Allemands

appellent le *gemüth*. C'est une sorte de bonhomie douce et aimable, la poésie de famille, des amours adolescents, juvéniles et candides, qui se mouillent par instants d'une petite larme ; c'est la poésie de Greuze et de son ami Diderot, qui a eu une très grande influence sur la fin du siècle. Je mets à part, bien entendu, ce puissant courant de sensibilité qu'a déchaîné Jean-Jacques Rousseau et qui a une tout autre source. Cette poésie du *gemüth* a droit aussi d'être considérée, et elle ne peut être qualifiée, somme toute, ni de supérieure, ni d'inférieure.

Un troisième genre de poésie, qu'a connu le XVIII<sup>e</sup> siècle, est la poésie philosophique. Cette poésie existe-t-elle vraiment ? Il y a, je le sais, des esprits qui sont surtout didactiques ; qui, étudiant un système de philosophie, ont l'idée de le mettre en vers. Ce ne sont que des penseurs ; ils ne sont pas plus poètes que le versificateur qui fait un poème sur le jeu d'échecs ou de trictrac. Mais si, comme il arrive chez les philosophes doués d'un certain sens philosophique, la pensée devient en eux de l'émotion, elle sera vraiment une source de poésie. Témoin Lucrece et plusieurs d'entre les modernes. Or le XVIII<sup>e</sup> siècle a eu l'émotion philosophique ; il a donc pu rencontrer cette sorte de poésie, comme nous le verrons surtout avec cet inquiétant André Chénier qui échappe à toutes nos définitions de critiques, comme nous pourrions le remarquer aussi à propos de ce poète en prose trop déprécié qui s'appelle Buffon. Même dans les poèmes philosophiques de Voltaire, à côté de beaucoup de prose, il nous arrivera de découvrir une véritable poésie, produit d'une émotion sincère.

On le voit, si mon premier point aujourd'hui était de dire que le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas poétique, mon second a été d'indiquer qu'il l'est pourtant dans une certaine mesure. Mais c'est précisément dans la période à laquelle nous allons nous borner cette année qu'il ne l'est pas du tout, qu'il ne l'est pas encore. Cette période de 1700 à 1720 est bien la plus ingrate que nous ayons à parcourir. Il faut nous résigner à faire de la documentation, austère et patiente, plutôt que nous promettre de grands plaisirs esthétiques. Les Fontenelle, les Lamotte et même les La Fare et les Chaulieu, quoiqu'ils soient gracieux, n'auront pas le temps, pour ainsi dire, de devenir poètes. Demandons-nous pourquoi.

Avec ma loyauté ordinaire, je commencerai par dire que je n'en sais rien. Dans l'histoire littéraire, comme dans l'histoire générale, nous avons bien peu de chances de connaître les vraies causes. Je ne crois guère à la philosophie de l'histoire ; ce n'est certainement pas pour croire à la philosophie de l'histoire littéraire. Un accident, en effet, un simple fait suffit pour tout changer.



Si un grand génie poétique se fût présenté entre 1700 et 1720, il est évident d'abord qu'il eût rempli toute cette période de ses chefs-d'œuvre, ensuite qu'il eût suscité un goût de nature à faire naître des talents secondaires très estimables. Il y aurait eu autour de lui, comme autour de Ronsard, le seul vrai poète de son temps, avec Du Bellay si l'on veut, toute une pléiade de bons écrivains. Par suite, étant donné d'ailleurs que ces personnalités supérieures naissent quand le hasard les amène, quelle foi pourrions-nous avoir dans les lois générales de l'histoire littéraire ?

Pendant, si les vraies causes sont impossibles à découvrir, il est utile de rechercher, comme nous allons le faire, les grands faits voisins et concomittants, qui accompagnent cet affaiblissement des facultés poétiques pendant la période qui nous occupe. S'ils ne l'expliquent pas scientifiquement, du moins nous le feront-ils paraître plus vraisemblable et plus naturel.

A partir de 1700, ce qui domine dans les esprits, c'est, beaucoup plus encore qu'à l'époque précédente, la raison. Il ne s'agit même plus de prendre ce mot dans la signification un peu restreinte que nous avons dû lui donner, après avoir étudié un à un les textes où Boileau l'emploie ; ce n'est pas seulement le bon sens, le sens droit, le goût du naturel, c'est véritablement la raison abstraite, didactique et raisonnante, qui passionne les hommes de 1700 à 1720. Un critique du temps dit très justement à propos des odes de Lamotte : « Ce sont des odes par articles ». Le mot s'appliquerait presque aussi bien aux poésies de Fontenelle et de Jean-Jacques Rousseau. Ces écrivains procèdent, sinon par  $a+b$ , du moins par 1<sup>re</sup> idée, 2<sup>e</sup> idée dérivant de la 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> idée dérivant de la seconde et conclusion. On comprend que de telles dispositions les éloignent de la poésie. Certes, il y a une raison profonde dans tout grand ouvrage poétique ; mais elle y est comme latente, elle ne s'est pas révélée à l'auteur d'une façon abstraite au moment de la production. La conscience trop claire de cette idée rationnelle eût certainement refroidi et comme alanguiné son inspiration poétique. Il y a bien de la vérité, en somme, au fond de cette fameuse boutade de Musset :

Et j'en dirais bien plus si je me laissais faire.  
 Ma poétique, un jour, si je puis la donner,  
 Sera bien autrement savante et salutaire.  
 C'est trop peu que d'aimer, c'est trop peu que de plaire :  
 Le jour où l'Hélicon m'entendra sermonner,  
 Mon premier point sera qu'il faut déraisonner.  
 Celui qui ne sait pas, quand la brise étouffée  
 Soupire au fond des bois son tendre et long chagrin,

Sortir seul, au hasard, chantant quelque refrain,  
 Plus fou qu'Ophélie, de romarin colffée,  
 Plus étourdi qu'un page amoureux d'une fée,  
 Sur son chapeau cassé jouant du tambourin,...

Que celui-là rature et barbouille à son aise ;  
 Il peut, tant qu'il voudra, rimer à tour de bras,  
 Ravauder l'oripeau qu'on appelle antithèse,  
 Et s'en aller ainsi jusqu'au Père-Lachaise,  
 Trainant à ses talons tous les sots d'ici-bas ;  
 Grand homme, si l'on veut ; mais poète, non pas.

C'est qu'en effet la vraie poésie, sous peine d'être un jeu d'esprit assez méprisable, doit naître d'une grande excitation de la sensibilité et de l'imagination. Les poètes de ce commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont pas cette sorte d'excitation ; ils sont dominés par l'esprit de raisonnement.

Pourquoi ? — Car nous pouvons rechercher le pourquoi d'un premier pourquoi. — C'est d'abord que l'époque précédente, si poétique qu'elle soit, avait, un peu trop par réaction contre l'âge antérieur, donné dans le raisonnable et s'était défiée de l'imagination. L'influence de Boileau, à certains égards, n'a pas été bonne. Sans doute, s'il était né en 1700 un poète d'une grande imagination, il aurait pu très bien faire son profit des conseils de Boileau et n'être nullement gêné dans l'application de ses brillantes facultés ; mais, faute d'être doués de cette façon, les hommes de cette époque sont incapables d'absorber en eux et de dépasser l'esprit de l'*Art poétique*, ils en subissent le joug de la façon la plus timide. Remarquez de plus que les derniers prosateurs du XVII<sup>e</sup> siècle, les La Bruyère et les Bourdaloue, moralistes exacts, pénétrants et précis, ne sont guère propres à former des poètes. Ce sont eux que lisent Lamotte et Fontenelle : ils ne sauraient devenir poètes après de telles lectures, s'ils ne l'étaient avant. Comme on annonçait une comédie de Lamotte, un homme du temps s'est dit : j'ai lu ses odes dans La Rochefoucauld ; je vais lire sa comédie dans La Bruyère. Il est très vrai, en effet, que les pièces lyriques de Lamotte sont souvent du La Rochefoucauld mis en odes. Quelqu'un avait demandé, à propos des rondeaux de Benserade, si l'on allait bientôt mettre en ballets les *Maximes* de La Rochefoucauld. Cette idée est presque réalisée.

L'esprit de société peut encore expliquer ce dessèchement de la poésie. Cet esprit n'existait-il donc point pendant la belle période classique ? Il y a une différence. Au temps de Racine et de Molière, la vie mondaine est, en effet, très brillante et influe beaucoup sur la littérature. Mais de salons il n'y en a qu'un, et il est très large et très vaste : c'est la cour. Impossible de trouver

à la cour de Versailles l'air d'un cénacle ou d'une ruelle. Dans un tel milieu, la liberté de l'imagination et de l'observation est bien plus grande que dans un salon particulier. Aussi Boileau et Molière, l'un théoricien, l'autre peintre de la nature, restent-ils d'accord avec leurs principes quand ils proclament, comme ils le font sans cesse, la nécessité d'étudier et d'observer la cour. Celle-ci est en quelque sorte un résumé de toute la société française dans ses variétés les plus intéressantes. Quand Louis XIV est devenu vieux, ce n'est plus la même chose. Vient ensuite le régent, qui, tout au contraire du grand roi, est un homme d'appartement particulier. On en revient alors aux petits salons d'avant 1660. Si de tels centres sont favorables à une littérature gracieuse et spirituelle, ils ne le sont pas du tout à la grande poésie. Nous aurons, avec Lamotte, Fontenelle, J.-B. Rousseau, une véritable renaissance de Voiture, c'est-à-dire beaucoup de petits vers badins, de quatrains aimables et de jolis madrigaux.

A ce moment, s'éveille aussi l'esprit des coteries littéraires et des cénacles. Auparavant, on ne faisait pas un long séjour dans ces cabarets du genre de la *Pomme de Pin*, où se réunissaient les quatre amis ; mais, maintenant, le café littéraire se fonde et va prendre peu à peu la force d'une institution sociale. Il y a dans Paris quatre ou cinq cafés littéraires : chacun a son maître du chœur et ses disciples ; les adversaires sont en face ou plus loin. On prend là nécessairement l'habitude de la discussion et de la dissertation ; on expose ses idées pour la galerie, on devient orateur. L'art de distribuer des arguments en bon ordre n'est pas ce qui fait un poète. Bref, un tel milieu n'est pas bon pour la poésie. Mieux vaudrait un peu de solitude. Des auteurs de la Pléiade recommandaient très justement aux écrivains d'être des hommes capables d'amitié et de relations affectueuses, mais de savoir aussi se réfugier souvent dans la retraite, pour donner à leur génie la grande et salutaire excitation. L'esprit de cénacle, qui, à certains égards, est respectable, a donc pu contribuer à l'affaiblissement des facultés poétiques à cette époque.

Enfin, c'est le temps où commence la critique régulière à l'état permanent et, pour ainsi dire, constitutionnel. Des hommes comme l'abbé Desbos sont critiques et ne sont pas autre chose. Or, on peut dire beaucoup de bien et beaucoup de mal de la critique ; pour mon compte, j'en pense surtout du bien, mais je n'ignore pas qu'elle a aussi une mauvaise influence. Elle est salutaire au public : elle l'aide à réfléchir par lui-même et à faire l'éducation de son goût. Elle l'habitué à user d'une certaine circonspection et à ne pas se laisser éblouir. Elle tient en éveil son jugement. Mais, pour

les auteurs, d'une façon générale, elle n'est guère utile. A trop s'en préoccuper, ceux-ci deviennent, eux aussi, circonspects et défiant. Or il n'est pas bon qu'un homme, doué d'une puissance créatrice, soit timoré. C'est le poète qui doit être à lui-même son propre critique, comme l'a très bien dit Boileau. Les plus grands sont justement ceux en qui un jugement artistique très sûr se trouve joint au génie naturel, ils règlent les puissances instinctives qui sont en eux, en même temps qu'ils leur donnent carrière. Certains, moins grands peut-être, s'abandonnent d'abord entièrement à l'inspiration, puis laissent reposer leur œuvre et la revoient longtemps après pour la soumettre à leurs facultés critiques. Ceux-là encore savent se corriger eux-mêmes. La critique des autres leur serait bien moins bonne que la leur. Tolstoï, dont je n'aime pas en général les idées, a cependant mis dans son dernier livre deux ou trois pages que je trouve excellentes : il y montre que le critique refroidit la faculté créatrice du poète, et que, d'ailleurs, il est forcément un peu rétrograde. Ses idées, en effet, datent toujours plus ou moins du temps où il a fait ses études ; quelle que soit la souplesse de son esprit, c'est toujours un peu avec le goût du passé qu'il juge le présent. Cela n'est pas, naturellement, pour favoriser ceux qui vont de l'avant et qui, étant créateurs, doivent être originaux.

Il est donc très possible qu'à l'époque où la critique a commencé en France, elle ait réfréné l'audace naturelle de certains esprits. C'est, en effet, à ses débuts surtout qu'elle a pu avoir cette influence ; plus tard, le danger serait moins grave. Il est évident que Victor Hugo, loin d'être paralysé par les attaques de ses adversaires, en a plutôt été excité et fortifié. La critique, devenue journalière et habituelle, est beaucoup plus facilement supportée. Mais on n'en était pas encore là au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle.

Quelle que soit la valeur de tous les faits que nous venons de considérer, ce qui est certain, c'est que les poètes d'entre 1700 et 1720 sont peu poètes. Ils ont peu d'imagination, une sensibilité très modérée ou qu'ils contiennent en eux-mêmes, et, ce qui est plus significatif encore, ils n'ont pas d'oreille. A ce dernier point de vue, une seule exception est à faire : J.-B. Rousseau a certainement un sens exquis des sonorités et du rythme. Mais tous les autres se montrent capables des pires cacophonies ; ils ne sont pas du tout musiciens, ils ne savent pas le moins du monde peindre avec le rythme, ce que faisait si merveilleusement La Fontaine. Voltaire exprime bien l'idée de ses contemporains à ce sujet, quand il dit : « La poésie ne doit pas être une musique ;

l'opéra accoutume les jeunes gens à se connaître en mots plus qu'en esprit et à préférer leur oreille à leur âme. » Assurément, il peut y avoir un danger à avoir trop d'oreille en poésie, mais cet excès même est rare et bien difficile à atteindre. La poésie est essentiellement une musique, et, quand elle ne l'est pas, c'est qu'il convient de lui substituer la prose.

Si ces hommes n'ont ni imagination, ni grande sensibilité, ni l'oreille musicale, il est évident qu'ils n'ont pas beaucoup de facultés poétiques. Remarquons, d'autre part, qu'ils n'aiment pas l'antiquité ; cela même est presque un signe qu'ils ne sont pas poètes, car c'est généralement par sa poésie que l'antiquité nous plaît. J'admets, en effet, qu'on n'aime pas les historiens, les orateurs, les philosophes de la Grèce et de Rome, mais qu'on ne goûte ni Sophocle, ni Homère, ni Aristophane, ni Virgile, cela m'étonne toujours. Les écrivains de ce temps ne se soucient d'aucun de ces poètes. Montesquieu lui-même, quoiqu'il ait dit : « Cette antiquité m'enchanté », n'a estimé que les vieux Romains et les historiens de Rome. Or, on peut presque dire que les époques en France, où l'on a aimé l'antiquité, sont des époques poétiques. Ce goût reprend, en effet, avec André Chénier à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; nos romantiques, pour le peu de littérature ancienne qu'ils ont connue, — témoin Lamartine, — en ont été ravis. De nos jours, nous avons assisté à une renaissance peut-être même exagérée de la poésie antique avec Leconte de Lisle, qui a été jusqu'à déclarer qu'à partir de Sophocle, il n'y avait plus de poésie ni de grande littérature dans l'histoire de l'Europe.

Enfin, dernier symptôme, les écrivains de cette époque en viennent à douter de la versification et à se dire qu'ils feraient peut-être mieux d'écrire en prose. Lamotte en est là. C'est en lisant ses propres vers qu'il a dû être amené à penser ainsi. Dans de telles conditions, on peut se dire que la poésie est bien malade et qu'elle ne se relèvera pas. Elle se relèvera pourtant, et encore assez vite, aux environs de 1725, avec Voltaire, qui a été au moins un grand amateur de poésie.

Observer dans le détail les caractères que prend cette sorte de dessèchement littéraire entre les années 1700 et 1720 ; d'autre part, épier l'aube de la renaissance poétique qui suivra, observer les premiers germes confus de l'élégance qui devient poésie à force d'être gracieuse, de la sensibilité aimable qui devient poésie à force d'être philanthropique et douce, de la pensée philosophique qui devient poésie en se traduisant en émotion : telle sera notre tâche de toute cette année.

C. B.

## Démosthène. — Son jugement sur le peuple athénien.

Cours de M. ALFRED CROISET,

*Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.*

Nous terminons aujourd'hui l'étude des textes littéraires relatifs à la démocratie athénienne du IV<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu les défauts que Démosthène reproche au peuple, défauts dont les uns tiennent à la forme du gouvernement et peuvent être corrigés par le caractère des individus, et dont les autres, purement intellectuels, particuliers à chacun des membres de l'assemblée, viennent s'ajouter aux précédents et ne reçoivent, eux, aucune compensation. Parmi ceux-ci, on trouve d'abord cet individualisme exagéré, qui cherche par tous les moyens possibles à ne pas agir, puis cette peur de la vérité qui domine la pensée du peuple, et ce goût d'entendre, non des choses désagréables mais vraies, mais des choses fausses, pourvu qu'elles soient agréables.

Aujourd'hui nous arrivons à d'autres traits que Démosthène relève avec la même vigueur, la même gronderie familière, affectueuse malgré son âpreté ; on ne parle comme il fait qu'aux gens dont on veut le bien, et c'est un rare mérite pour lui que d'avoir osé et voulu, d'un bout à l'autre de sa carrière, être désagréable. Le premier trait nouveau que nous rencontrons, c'est que le peuple, avec cette promptitude d'imagination qui caractérise l'Athénien, cette facilité à se faire illusion sur la tournure des affaires, en vient sans cesse à prendre les paroles pour les actes. Un des fléaux de la politique athénienne, auquel tous les autres aboutissent, c'est l'habitude de croire qu'on a tout fait quand on a prononcé de beaux discours, qui demeurent sans résultats. Voilà ce que Démosthène reproche à chaque instant, parce qu'à chaque instant le peuple l'oublie. Les exemples abondent. Dans la *IV<sup>e</sup> Philippique*, § 3, l'orateur vient de dire que la politique athénienne est inspirée par un sentiment des plus nobles : ce sont les droits de la Grèce qu'elle défend ; Philippe, au contraire, n'a en vue que son intérêt privé, et dirige sa politique par des moyens de pirate. « S'en suit-il que ses affaires aillent mal et que les nôtres soient prospères ? Tant s'en faut ; c'est que, tandis

qu'il prend les armes et entre en campagne, prêt à mettre en usage pour le succès de son entreprise toute sa puissance, nous commençons par proclamer le droit, puis nous restons en repos, et ceux qui nous ont entendu font de même. Il est donc naturel, à ce que je pense, que les faits passent devant les paroles ; et ceux du dehors regardent, comme il est juste, non pas les belles choses que nous avons dites ou que nous pourrions dire sur le droit, mais ce que nous faisons. » Voilà l'antithèse entre les actes nuls et les paroles de toute beauté posée dès le début avec la plus grande netteté. Un peu plus loin (§ 11), on retrouve des observations analogues, avec un mélange d'esprit comme Démosthène en a souvent, non pas de cet esprit léger qui se joue à la surface des choses, qui se concilie avec une certaine indifférence sur le fond, comme chez Eschine, mais de cet esprit qui sort du contraste même des choses et, dans la vivacité de la passion, fait ressortir ce contraste même avec un imprévu spirituel. « Il y a des gens, dit-il, qui, avant d'avoir entendu le discours que l'orateur se propose de faire, lui coupent tout de suite la parole et lui demandent : *Que faut-il faire ?* Et, s'ils posent cette question, ce n'est pas pour se hâter de le faire, une fois qu'on le leur aura dit : s'il en était ainsi, ils seraient les plus utiles des citoyens ; mais, s'ils pressent ainsi l'orateur d'aboutir à une conclusion, c'est pour se débarrasser de lui, tant ils sont convaincus que, lorsqu'il aura répondu, ils n'auront plus qu'à s'en aller. Et cependant, Athéniens, il faut, malgré cela, que je dise ce qu'il convient de faire. D'abord, il faut que vous vous mettiez ceci dans l'esprit, que Philippe fait la guerre à notre constitution, à notre liberté... » On voit avec quelle finesse Démosthène analyse ce goût pour la parole et cette conviction, qu'ont les Athéniens, qu'après les discours prononcés et les avis donnés, il n'y a plus rien à faire.

Dans la *I<sup>re</sup> Philippique*, § 14, il commence par donner des conseils pratiques ; il veut des secours modestes, un petit nombre de soldats ; mais, cette chose décidée, il demande que l'expédition soit faite avec tout le soin et la prudence qu'exige une opération bien conduite. Il prévoit tout de suite une objection relative à la faiblesse de l'effort qu'il sollicite ; il sait qu'il y a des gens qui vont l'interrompre et lui dire que ces mesures sont ridicules, que c'est immédiatement qu'il faut agir et avec des forces respectables. Rencontrant toujours en face de lui cette éternelle ennemie, l'illusion, qui remplace les actes par des paroles, il déclare que ce ne sont pas ceux qui disent : « *Vite ! dès aujourd'hui !* », qui disent ce qui est vraiment utile ; car on aurait beau envoyer un secours

aujourd'hui même en Thrace, on n'arriverait pas à défaire ce passé qu'on a laissé s'accomplir ; il ne s'agit pas d'un effort soudain, mais d'une préparation sérieuse.

Cette idée revient sans cesse dans la *première Philippique*. Un peu plus loin, à propos des chiffres qu'il vient de fixer, il dit : « Quelques-uns les trouvent insuffisants ; ce sont de ces hommes d'État qui croient toujours les mesures proposées inférieures aux besoins et qui, dans les décrets, mettent des chiffres merveilleux ; mais, quand on en vient à l'action, vous ne faites même pas de petites choses. » Il faut encore se rappeler quelques mots cités çà et là, dans les *Philippiques* et dans les *Olynthiennes* : « Je vous demande peu d'hommes et d'argent, mais des secours effectifs et non de ces forces qui n'existent que sur le papier ou dans les lettres aux alliés (ἐπιστολιμζίους) ». Parlant ailleurs de l'effet produit par cette façon d'agir sur la Grèce attentive à tout ce qui se passe entre Philippe et Athènes : « Tant que les Grecs ne verront que des décrets rendus, dit-il, ils se méfieront : une action, si petite qu'elle soit, leur rendra confiance ; car, pour les paroles, ils savent que vous en avez à revendre : mais ils ne voient pas souvent vos vaisseaux et vos troupes. »

Ces idées sont le fondement de la politique de Démosthène ; elles jouent un grand rôle dans son éloquence ; elles en font la vérité psychologique, qui lui donne sa valeur éternelle.

Nous n'insisterons pas sur certains caractères relevés par Démosthène, en particulier, le scepticisme, le dilettantisme, qui fait que le peuple n'attache pas grande importance à des faits graves, à des actes malhonnêtes, chez des chefs qu'il devrait punir. « Ce qui est grave, c'est que, quand on prend un de ces traitres sur le fait, votre premier mouvement est de sourire, et vous dites : *c'est un malin*, puis vous passez à autre chose. » Cet affaiblissement de la volonté va avec ce que vous avons vu de la lenteur à prendre une décision ; on ne veut pas en prendre, et, pour cela, on n'attache pas d'importance aux événements.

Quelle est la conclusion qui ressort de toutes ces observations ? Démosthène exprime son idée avec une gravité inoubliable. L'effet de tous ces défauts, c'est une série d'incohérences, d'imprévoyances, qui fait que, lorsqu'on est obligé d'agir, que le danger est urgent, tout arrive trop tard, l'action aboutit à un résultat aussi négatif que si elle n'avait pas eu lieu. Il faut, à ce propos, rappeler le célèbre passage de la *I<sup>re</sup> Philippique*, plein de verve et d'éloquence. Ce ne sont pas les Athéniens qui dirigent leurs campagnes militaires, c'est Philippe ; ce n'est pas par leur libre choix qu'ils vont l'attaquer ; mais, là où il lui a plu de frapper, ils



courent au-devant de ses coups. Et, par une comparaison frappante aux yeux des Grecs, il ajoute : « Le pugilat des Barbares, voilà votre routine de guerre contre Philippe. L'un de ces grossiers athlètes a-t-il reçu un coup : il y porte aussitôt la main ; le frappe-t-on ailleurs : ses mains s'y appliquent encore ; mais parer, mais regarder fixement l'antagoniste, il ne le sait, il ne l'ose. Ainsi, apprenez-vous que Philippe est dans la Chersonèse : décrets pour secourir la Chersonèse ; aux Thermopyles : décrets pour les Thermopyles ; sur quelque autre point : vous courez, vous montez, vous descendez à sa suite. Oui, vous manœuvrez sous ses ordres, n'arrêtant vous-mêmes aucune mesure importante, ne prévoyant absolument rien, attendant la nouvelle du désastre d'hier ou d'aujourd'hui. » Ce passage est remarquable par sa justesse frappante et par son amusante vivacité ; mais il en est partout ainsi, et l'on pourrait recueillir une foule de pages semblables. Citons encore celle-ci : « Savez-vous, Athéniens, pourquoi les Panathénées, les Dionysies sont toujours solennisées au temps prescrit, quelles que soient les chances d'habileté ou d'impéritie des ordonnateurs de ces deux fêtes, où vous dépensez plus d'or que pour une expédition navale, et dont le tumultueux appareil est, je crois, sans exemple, tandis que toutes vos flottes arrivent après coup et à Méthone et à Pagases, et à Potidée ? C'est que ces premiers objets sont tous réglés par la loi ; c'est que chacun connaît longtemps d'avance le chorège, le gymnasiarque de sa tribu, ce qu'il doit faire, quand, par quelles mains et quelle somme il recevra ; là, rien n'est imprévu, indécis, négligé ; mais, pour la guerre et les armements, nul ordre, nulle règle, nulle précision. A la première alerte, nous nommons des triérarques, nous procédons aux échanges, nous rêvons aux ressources pécuniaires... Les délais se prolongent, et déjà nous avons perdu les places vers lesquelles nous devrions cingler. »

Voilà le trait lamentable par lequel Démosthène achève cette peinture de ses contemporains. Il y en a cependant un autre, que Démosthène n'indique pas et qu'il ne pouvait indiquer : car il en avait lui aussi sa part, et payait en cela tribut à la faiblesse de son temps. Cet autre défaut, c'est l'excès incroyable des querelles personnelles, dans les luttes entre les orateurs, qui, dans les trente ou quarante dernières années de la vie indépendante d'Athènes, absorbent et effacent tout. Toute question, si importante soit-elle pour l'intérêt commun, se transforme bientôt en querelle entre deux hommes. La constitution en est en partie la cause : là où il n'y a pas de ministère public, la répression des fautes appartient aux particuliers. Ce sont les orateurs du parti opposé qui

poursuivent leurs adversaires coupables de fautes graves. De la sorte, les querelles de principes dégèrent en querelles personnelles. Mais il faut ajouter que la disposition essentielle de l'esprit grec à faire des questions de principes, des questions de personnes, disposition perpétuelle et ancienne, ajoute au danger de la constitution. On a déjà cité cette quantité extraordinaire d'accusations graves que certains orateurs athéniens se vantaient d'avoir été l'objet. Par exemple, Callistrate avait été accusé quarante-sept fois, Phocion quarante-cinq, de crimes contre l'État. L'accusation d'illégalité menace à chaque instant les hommes politiques. Or ce crime peut entraîner les peines les plus sévères. Juste dans son principe, cette accusation finit par devenir abusive; elle n'est pas toujours inoffensive; elle échoue souvent; mais il y a des cas où elle réussit, et nous voyons, par les allusions des orateurs grecs à leurs prédécesseurs, que beaucoup ont été mis à mort ou se sont vus forcés de partir en exil. Ce n'était donc pas des menaces en l'air, de vains mots. C'est au milieu de cette atmosphère que se passe la vie des hommes d'État, tout entière employée à se déchirer mutuellement.

Il est inutile d'insister sur les résultats d'un état de choses où les questions de personnes dominent ainsi celles de principes. Rappelons-nous, après la paix de Philocrate (346), les accusations de Démosthène contre Eschine. Que se passe-t-il? Philocrate est traduit en justice par le procès de la *fausse ambassade*. Il se défend; et qu'imagine-t-il pour sa défense? Il sait que Timarque qui l'accuse est un sous-ordre de Démosthène; il prend donc les devants, et cherche à détruire Timarque, en le faisant frapper d'infamie; il lui intente un procès dans lequel il l'accuse de l'immoralité la plus honteuse, avec un tel succès que Timarque n'attend pas la condamnation et s'enfuit. La question politique est donc compliquée par des haines particulières, qui vont tout de suite aux extrêmes. Démosthène lance sans cesse des accusations formelles de trahison contre Eschine et les autres orateurs du parti de la paix; jamais il n'admet que c'est par suite d'une conception différente que ses adversaires ont agi comme ils l'ont fait; c'est toujours parce qu'ils ont été achetés, parce qu'ils se sont vendus. Il ne dit rien de Phocion et d'Eubule; mais, à part ceux-là, il attribue aux autres les plus honteux méfaits. Ce qui, chez lui, sauve ces accusations, les lui fait pardonner tout en les regrettant, c'est qu'on y sent, sinon un scrupule délicat dans le choix des accusations et des moyens, du moins la passion sincère de la grandeur d'Athènes et la haine de la cause adverse plutôt que celle des individus. Si nous examinons les autres orateurs, nous

verrons passer au premier rang ce qui reste au deuxième chez Démosthène. C'est un fait qu'Eschine a de la méchanceté froide, qui lui fait ajouter des accusations fausses aux autres, et qui laisse entendre qu'il croyait à l'efficacité de la calomnie. Il a osé, un jour, lancer contre Démosthène l'accusation d'avoir agi dans l'intérêt de Philippe et d'avoir été acheté par lui. Cela montre à quel point la passion personnelle et la haine font désirer à certains orateurs d'accumuler les accusations, dans la pensée qu'elles finiront par avoir de l'effet. Hypéride devient, du jour au lendemain, un ennemi acharné de Démosthène dans l'affaire d'Harpale. Dans un discours qu'il écrit à cette occasion pour Dinarque, on est stupéfait de voir où tombe la polémique. Il attaque toute la manière de vivre de Démosthène, son luxe, son métier de logographe. Ainsi Démosthène est en butte, comme les autres, à des accusations où se concentrent la haine personnelle et l'habitude de la calomnie. C'est là un mal auquel il a bien quelquefois touché, mais dont il n'a pas beaucoup parlé parce qu'il le partageait.

Nous avons terminé cette revue de la démocratie athénienne; nous avons vu l'évolution complète se faire dans un intervalle de temps assez court, ce qui nous permet de mieux nous rendre compte de la liaison des faits. Au point de vue politique, quelle leçon ressort de cette histoire? Nous y voyons Athènes très grande au v<sup>e</sup> siècle, malgré quelques défauts, par la prédominance de l'esprit public, par un certain souci de l'intérêt collectif, qui fait que l'Athénien se trouve toujours prêt à agir. Puis l'individualisme grandit, détruit l'unité morale de la cité; alors les défauts éclatent au grand jour et passent au premier plan. Enfin de cette étude nous pouvons tirer une leçon littéraire. Au milieu de toutes ces œuvres inspirées par l'esprit d'Athènes, reflets, elles-mêmes, de l'esprit public, les plus grandes sont justement celles de Démosthène, où l'on trouve les sentiments les plus nobles et les plus actifs. Celles, dans lesquelles l'activité cède la place au dilettantisme et qui ne nous montrent que l'individu, en portent aussitôt la peine; elles sont moindres, parce que l'art qui s'y manifeste, au lieu de nous montrer une belle nature humaine dans toute sa force, ne nous présente qu'une nature diminuée par les défauts qui ont amené la décadence grecque.

F. A.

## Pline le Jeune. — Ses sentiments religieux.

Cours de M. JULES MARTHA,  
Professeur à l'Université de Paris.

Quels ont été les sentiments religieux de Pline le Jeune ? — Nous pouvons citer de lui non seulement des paroles, mais aussi des actes de piété. C'est ainsi qu'à Tifernum, cette petite ville d'Ombrie dont il est le patron, et à laquelle il a rendu d'ailleurs toutes sortes de services, il fait construire à ses frais un temple, et se garde bien ensuite d'en différer la dédicace (*quod irreligiosum esset*). Il s'était promis pourtant, à cette date même, d'employer le congé qu'il avait reçu de l'empereur à aller voir, à Côme, le grand-père de sa femme ; mais le devoir l'appelle : il ira droit à Tifernum et priera ses amis de Côme de ne l'attendre que quelques jours plus tard.

Ailleurs, sur un de ses domaines, il se trouvait déjà un vieux temple de Cérès, objet d'un pèlerinage très fréquenté, qui tombait en ruines. Pline le fait rebâtir à ses frais. La statue même de la déesse est en mauvais état ; il en commande une autre. Les abords du temple ne sont pas très hospitaliers ; on y reçoit en plein la pluie ou le soleil : Pline fait élever des galeries couvertes tout à l'entour. Il expédie de même à Côme des statues pour les temples de sa ville natale. C'est donc un parfait croyant que notre auteur, au moins à ce qu'il semble.

Mais, à y regarder de près, on n'en juge pas tout à fait de même. Ces détails ne prouvent guère, en effet, qu'une chose, c'est que Pline est un vrai Romain, un bon patriote. On sait que les institutions religieuses, à Rome, font partie de la constitution de l'Etat, au même titre que les autres institutions privées ou politiques : elles forment avec celles-ci un tout indissoluble ; nées ensemble, elles se sont développées concurremment, et nul n'a jamais songé, ne peut songer à les séparer ; c'est ensemble qu'elles disparaîtront. Par suite, pour le vrai Romain, le patriotisme comprend nécessairement le respect de la religion romaine. Cicéron, esprit philosophique et peu crédule, parle de la religion de son pays avec un profond respect, comme d'une institution sacrée et

intangibles. Tacite, si sceptique qu'il nous paraisse dans certains endroits de son histoire, traite manifestement le mépris des dieux comme un outrage à la patrie. Lorsqu'il nous parle de la restauration du Capitole après la révolution de l'année 69 (*Histoires*, IV, 53) et lorsqu'il nous décrit la belle fête qui célébra cet événement, il est lui-même fortement ému, et son récit a un air de gravité qui nous reporte à quatre ou cinq siècles en arrière dans l'histoire de Rome. Magistrats, prêtres, vieillards, femmes, enfants, tous sont accourus à l'inauguration du grand temple romain. Et, en effet, en ce jour mémorable, ce n'est pas seulement le Capitole, mais c'est la puissance politique de Rome qu'on reconstruit. On reprend possession une fois de plus du *Capitolinum immobile saxum*, symbole de la grandeur romaine et de son éternité.

Or, si quelqu'un a dû tenir à montrer, par ses paroles et par ses actes, ses sentiments de profond respect pour des institutions essentiellement romaines, c'est bien Pline. Pline, en effet, n'est pas un amateur, ni un littérateur indépendant ; c'est un personnage officiel très en vue. Il eût commis une véritable félonie à l'égard de l'empereur qui lui donnait sa confiance, s'il avait négligé de pratiquer et d'honorer le culte, partie intégrante et soutien de la constitution romaine. — De plus, c'est un campagnard autant qu'un citadin ; il vit beaucoup parmi les paysans, qui sont gens plus attachés à leurs croyances que les habitants des villes. A cette époque particulièrement, les campagnes étaient très pieuses : on n'y rencontrait partout que temples et que chapelles. Pline a donc toutes les raisons pour se montrer, comme il le fait, très respectueux des choses religieuses.

Mais, au fond, y croit-il ? Rien dans son œuvre ne nous permet d'arriver sur ce point à une conclusion décisive ; force nous est de nous en tenir aux réflexions que je viens de présenter.

Nous sommes mieux informés en ce qui concerne, non plus sa religion, mais ses superstitions : ses lettres, à cet égard, sont aussi explicites qu'on peut le désirer. Parlons d'abord de sa croyance aux songes. On sait quelle place les événements de cette sorte ont tenue dans l'esprit des anciens. Pline n'élève jamais le moindre doute sur leur véracité. Il nous en raconte plusieurs, ingénument, sans hésiter jamais, sans s'inquiéter le moins du monde si la personne qui les lui a rapportés n'a pas été victime d'une illusion : il croit tout, hardiment. C'est ainsi que nous lisons (*Lettre 5<sup>e</sup>* du livre III) le récit d'un songe qu'a eu son oncle Pline l'Ancien. Celui-ci, étant en Germanie, a vu dans son sommeil Drusus, le frère de Tibère, qui, après des expéditions et des conquêtes sur cette frontière de l'empire, y était mort. Dans cette

vision, Drusus conjurait Pline l'Ancien de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour empêcher que le nom de Drusus restât enseveli dans l'oubli. En se réveillant, Pline l'Ancien se souvient de son songe, et, pour obéir à l'apparition, il se met à écrire l'histoire des guerres de Germanie. Et voilà comment la littérature romaine s'est enrichie de l'ouvrage en vingt livres intitulé *Bella germanica*. Notre auteur ne suspecte pas, un seul instant, l'authenticité d'un tel récit.

C'est avec le même sérieux, dans la *Lettre 5<sup>e</sup>* du livre V, qu'il nous conte l'aventure arrivée à un certain Fannius. Ce Fannius, avocat renommé, grand amateur de philosophie, pour rendre justice aux stoïciens envoyés à la mort par Néron, eut l'idée d'écrire leur histoire. A l'époque où il composait cet ouvrage, une belle nuit, il a un songe. Il se voit couché dans sa litière, dans l'attitude où étaient les Romains lorsqu'ils travaillaient, auprès d'une petite table sur laquelle il écrit. Tout d'un coup, entre Néron, qui, d'un pas très tranquille, s'avance près de lui, va à la cachette où reposaient les premières pages du manuscrit, en tire le premier livre de l'ouvrage déjà publié, le lit, le remet à sa place, puis prend le deuxième livre, le lit, et fait de même pour le troisième : après quoi il tourne les talons et disparaît. Fannius, éveillé, voit dans ce songe un présage. Il se dit ceci : c'est que Néron, s'étant en allé après la lecture du quatrième livre, il ne pourra écrire que les trois premiers livres de son ouvrage ; il mourra certainement avant d'avoir commencé le quatrième. Tel est le récit que nous fait Pline, et il ajoute : eh bien, cela s'est trouvé vrai : Fannius n'a pu aller plus loin que le troisième livre de son histoire. Ce songe était donc réellement un présage. — Voilà notre auteur émerveillé, et qui réfléchit profondément.

Il n'est pas moins perplexe dans la dix-huitième *Lettre* du livre Ier, qu'il adresse à son ami Suétone. Cet historien des Douze Césars est le plus crédule de tous les historiens latins, lesquels ne se font pas faute, on le sait, de nous parler de veaux à deux têtes, et autres prodiges de même sorte. N'a-t-il pas trouvé le moyen de nous rapporter, à l'occasion seulement de la naissance et de l'enfance d'Auguste, trois pages d'événements miraculeux ? En voici un des plus remarquables. Le petit Octave, paraît-il, au moment où il commençait à parler, a trouvé une concurrence gênante dans des grenouilles qui étaient voisines de la maison de ses parents ; impatienté, il a crié très fort, alors les grenouilles se sont tues, et pour toujours : car, depuis ce temps-là, ajoute Suétone, ces grenouilles-là ne croassent plus. Tel est l'homme à qui Pline écrit. En ce moment, il est chargé d'un procès, et doit plaider tel

jour. Mais voici justement qu'il vient d'avoir un songe, dont il est fort ennuyé. C'est au point qu'il prie Pline d'intercéder auprès des juges pour que l'audience soit remise. Pline lui dit : je ferai ce que vous voudrez ; cependant, — (ne croyez pas qu'il va discuter la valeur surnaturelle du songe ; loin de là. Le songe, pour lui comme pour son ami, est un avertissement des dieux ; il vient de Jupiter ; mais c'est sur l'interprétation de cet avertissement qu'ils diffèrent), — cependant, dit-il à Suétone, vous avez tort d'être effrayé par votre songe, car c'est un présage favorable. La preuve... en est que, moi-même, je me suis trouvé dans un cas absolument pareil. J'étais jeune, j'allais débiter au barreau ; j'ai vu en songe ma belle-mère qui se jetait à mes pieds pour me supplier de ne pas plaider. J'ai eu peur comme vous, j'ai hésité ; mais, enfin, je me suis avisé qu'on pouvait interpréter ce songe d'une façon favorable ; j'ai plaidé, et j'ai eu un succès énorme. Croyez-moi donc, ne remettez pas l'affaire, gardez-vous-en bien : vous êtes sûr de gagner votre cause.

Notez que, sous cette belle crédulité de Pline le Jeune, il n'y a pas une seule expression qui puisse marquer la moindre hésitation, le plus léger doute. Notre auteur partage complètement le préjugé populaire de son époque.

Il n'a pas moins la superstition des revenants. Nous avons sur ce sujet une lettre fort explicite et fort jolie : c'est la vingt-septième du livre VII. Elle est adressée à Licinius Sura, ce très influent personnage qui avait fait avoir le trône à son ami intime, à Trajan lui-même. C'était lui, disaient les mauvaises langues, qui composait les discours de ce prince, peu doué pour l'éloquence. Il était, avec cela, très curieux de surnaturel ; et sa compétence en cette matière était reconnue. Pline le consulte quelque part au sujet d'une fontaine des environs de Côme qui lui paraît tout à fait merveilleuse ; c'est une source intermittente, dont le débit varie avec les heures du jour, comme si elle était animée d'un flux et d'un reflux.

De la *Lettre* vingt-septième du livre VII, c'est la question des revenants qui fait tous les frais. Pline voudrait bien savoir s'ils ont quelque chose de réel, s'ils ont une vraie figure, ou si ce ne sont que de vaines images, qui se dressent dans les imaginations troublées par la crainte. Ce qui me ferait pencher à croire, écrit-il, qu'il y a de véritables spectres, c'est ce qui est arrivé à Curtius Rufus. Et, là-dessus, il nous raconte, avec un sérieux imperturbable, l'histoire de Curtius Rufus, puis deux autres histoires non moins graves, qui finiront par le jeter dans un abîme de réflexions. Curtius Rufus, homme de basse condition, de fortune médiocre,

et sans aucun appui de famille, était probablement un provincial. Nommé pour faire partie de l'état-major du gouverneur d'Afrique, il débarque, un jour, dans cette province. Le soir même de son arrivée, il va prendre le frais au bord de la mer. Tout à coup, il se trouve en face d'une femme d'une taille et d'une beauté plus qu'humaines, qui lui adresse la parole en ces termes : « Je suis l'Afrique. Je viens te prédire ce qui va t'arriver. Tu iras à Rome. Tu y rempliras les plus grandes charges. Tu reviendras ensuite gouverner l'Afrique, où tu mourras. »

Remarquons, en passant, cette faculté qu'ont les Romains du peuple de diviniser des abstractions ; elle est caractéristique. Jamais un paysan français ne s'aviserait de pareille chose ; il ne se représenterait pas, par exemple, le Commerce ou l'Industrie se jetant à ses genoux. Mais les Romains, on le sait, aiment à animer des êtres abstraits, à mettre sur leurs bas-reliefs ou sur leurs monnaies la Fidélité des armées, la Sécurité du siècle, la Sûreté de l'empereur, avec des gerbes de blé, des balances, et toutes sortes d'autres attributs dans les mains. Rien d'étonnant, par suite, qu'ils conçoivent les revenants eux-mêmes sous forme d'allégories, et que Curtius Rufus, en particulier, ait pris cette belle dame, apparue brusquement au déclin du jour, pour l'Afrique. Toujours est-il que tout ce qu'elle a prédit est arrivé. Curtius a eu une très belle carrière ; il a rempli à Rome les plus hautes charges, et il est revenu en Afrique comme gouverneur. Mais il y est revenu, vous le pensez bien, sans grand enthousiasme, puisque, d'après la prédiction, c'est comme gouverneur qu'il doit mourir. Le fait est que, bientôt après, il tombe malade et meurt. L'apparition était donc parfaitement authentique.

Pline n'insiste pas trop sur cette histoire. « En voici une autre, écrit-il, qui ne vous paraîtra pas moins surprenante et qui est bien plus terrible. » Il y avait, à Athènes, une maison très agréable et très confortable, qui était hantée. Toutes les nuits, on y entendait un bruit de chaînes si violent que les habitants ne pouvaient fermer l'œil ni se reposer le jour de leurs impressions nocturnes. Bref, ils tombaient tous malades et mouraient. Il arriva naturellement que personne dans Athènes ne voulut plus habiter cette maison ; le propriétaire la mit à vendre ou à louer.

Sur ces entrefaites, arrive dans la ville un philosophe, nommé Athénodore, qui cherchait un logement. Il voit cet écriteau ; la maison lui convient, il la loue. Le bon marché l'étonne ; on lui en donne la raison, mais cela ne l'arrête pas. C'est un philosophe, — Pline tient à bien le marquer, — c'est un homme qui n'a pas peur. Dès le premier soir, il donne ordre à ses serviteurs de s'enfermer



le plus loin possible dans l'intérieur de la maison; quant à lui, il s'installe dans la salle même où doit entrer le revenant. La nuit est d'abord très silencieuse. Tout à coup, Athénodore entend un bruit de chaînes; il est en train d'écrire, il ne se dérange pas. Le bruit de chaînes se rapproche; il continue à suivre sa pensée avec application, car il tient à n'être pas le jouet d'une hallucination. Enfin le bruit de chaînes est dans la chambre; quand il arrive tout près de lui, de l'air du monde le plus tranquille, notre philosophe lève la tête et voit un spectre qui lui fait signe de venir. Athénodore fait signe qu'il n'a pas le temps. L'autre s'approche encore, il agite violemment toute sa ferraille. Cette fois Athénodore se dit qu'une telle insistance doit avoir une cause grave. Il se lève, prend de la lumière et accompagne le spectre, qui s'avance très péniblement sous le poids de ses chaînes. Ils arrivent dans la cour, et, tout à coup, le spectre disparaît. Athénodore, qui n'a pas un seul moment perdu la tête, ramasse quelques touffes d'herbe et les place à l'endroit où il a vu s'évanouir le spectre.

Le lendemain matin, il va trouver les magistrats de la ville et demande qu'on fasse des fouilles dans sa cour. On trouve un squelette chargé de fers. C'était tout simplement, suivant la croyance des anciens, un mort qui n'avait pas été enseveli selon les rites. On se hâta de lui faire de très belles funérailles, et, depuis ce moment, la maison redevint très habitable. — Vous le voyez, c'est là une histoire très sérieuse, qui n'a pas été inventée par des esprits mal faits, puisqu'on la tient d'un homme qui avait assurément la pleine possession de lui-même. Il vaut donc la peine, selon Pline, d'y réfléchir beaucoup. « Je l'ai racontée, continue-t-il, sur la foi d'autrui, et j'y crois. Mais voici un fait que je puis affirmer sur ma foi personnelle. » C'est, en effet, dans sa propre maison que la chose s'est passée. Il possédait, parmi ses affranchis, un homme qui n'était pas le premier venu, car il avait fait des études (*non illiteratus*). Cet affranchi couchait à côté de son petit frère. Celui-ci, une belle nuit, vit entrer dans la chambre un spectre qui s'assit sur le lit, tira des ciseaux et leur coupa à tous les deux les cheveux. De fait, le lendemain matin, ils avaient la tête rasée et les cheveux étaient par terre. Il n'y a pas de doute, n'est-ce pas? Pline ne s'avise pas un instant de penser que son affranchi a pu être la victime de quelque esclave facétieux qui se sera amusé de sa crédulité. Le même fait se renouvelle; ce spectre n'est pas très inventif. Loin d'entrer en défiance, Pline est plus convaincu que jamais. Et le voilà qui cherche ce que peut bien prouver un tel événement : ce n'est pas chose facile. On sait que,

dans leurs deuils, les Romains avaient coutume de se laisser croître la barbe et les cheveux, ils se les coupaient dès que leurs deuils prenaient fin. D'autre part, les gens assignés en justice et menacés de la mort civile s'assimilaient tout à fait aux personnes en deuil et pratiquaient le même usage. Ceci posé, il s'agit de rattacher le fait de cheveux d'esclaves poussant d'abord en liberté, puis coupés avec des ciseaux, à une question de danger devant les tribunaux.

Mais l'esclave ne peut aller en justice pour lui-même, puisqu'il n'a pas de personnalité civile. Il faut donc que le danger soit pour le maître. Celui-ci aurait-il à craindre quelque condamnation ? Non, sans doute, puisqu'on a rasé des cheveux ; s'il va devant les tribunaux, c'est qu'il doit être acquitté. L'explication finale, c'est dans le passé que nous la trouvons. En effet, après la mort de Domitien, on a pu voir dans son cabinet, parmi tous les dossiers des gens suspects que renfermait la cassette de l'empereur, un acte d'accusation contre Pline le Jeune. La mort même du prince a empêché le procès de se poursuivre. Voici donc comment raisonne notre auteur. Ce spectre, entrant la nuit pour raser la tête de ses esclaves, indique qu'il venait d'être lui-même sous le coup d'un danger terrible et qu'il y a échappé. Il ajoute, s'adressant toujours à Licinius Sura : « Ce sujet est digne d'une profonde méditation. Je vous supplie de mettre ici toute votre science en œuvre. Tirez-moi d'inquiétude. Je vous consulte pour cela ». Le malheureux n'est pas encore très rassuré ; il a toutes les frayeurs du peuple dans sa croyance aux revenants.

Cet état d'esprit est assurément bien curieux chez un homme intelligent et éclairé, qui même a fait quelques études de philosophie et qui admire ce traité du *De Divinatione*, où Cicéron déclare formellement que les songes et les revenants ne signifient rien. Mais, à l'époque de Trajan, plus d'un grand personnage partageait la même crédulité ; et, quant au peuple, il n'avait jamais été si avide de merveilleux, si empressé à croire tous les prodiges. Tacite raconte que Vespasien a guéri un paralytique et un aveugle seulement en les touchant. Les astrologues et les devins arrivaient en foule de l'Asie. Bref, la superstition la plus étrange régnait dans toutes les classes de cette société.

C. B.

## L'Insurrection de la Lozère en 1793

---

Cours de M. DESDEVISES DU DÉZERT

Professeur d'histoire à l'Université de Clermont-Ferrand.

---

La chute de la Gironde fut la victoire de la Commune de Paris sur la Convention nationale, la victoire d'une faction sur les représentants de la France.

La France n'accepta pas sans protester la tyrannie jacobine.

Sans compter la Vendée, insurgée dès le mois de mars, et la Corse soulevée dès le mois de mai, la Franche-Comté, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guyenne, la Normandie prirent les armes. A un moment, 50 départements furent en état d'insurrection contre la Convention.

Si la France n'avait pas été en guerre contre l'Europe, cette insurrection ne pourrait être blâmée. C'était la protestation du droit contre la violence.

Les insurgés ne faisaient que mettre en pratique un droit reconnu par la déclaration des droits de l'homme, — la résistance à l'oppression.

Mais ils oublièrent que la France était en guerre avec l'Espagne, avec le Piémont, avec l'Autriche, avec la Prusse, avec l'Angleterre.

En face de la coalition européenne, Paris représenta *la Défense nationale*, et, malgré ses crimes, il eut provisoirement et jusqu'à la défaite de l'ennemi, la raison pour lui. Car il ne s'agissait plus alors de savoir si l'on serait royaliste ou feuillant, girondin ou jacobin, mais bien de savoir s'il serait encore permis d'être français ; — et, devant cet intérêt primordial et sacré, tous les autres intérêts devaient se taire.

Certes il avait raison le président du Conseil général de la Seine-Inférieure, M. de Fontenai, lorsqu'il disait : « Ce que la police punirait dans une salle de furieux a été souffert depuis longtemps dans le temple des lois... la Convention a été violente et mise sous le fer perçant et meurtrier des bayonnettes, des députés ont été mis en état d'arrestation arbitraire ; plusieurs, fuyant l'oppression, sont errants sur le territoire de la République ; la représentation nationale est scindée et les lois sont commandées par une faction anarchique qui, ayant chassé une partie de nos représentants ; force l'autre d'être son organe. »

Oui, il avait raison, mais 30.000 Espagnols menaçaient Perpignan ; les Autrichiens menaçaient Valenciennes ; les Prussiens étaient autour de Mayence, et les fédérés du Gard avaient bien plus raison que M. de Fontenai, quand ils déclaraient « que la Convention nationale était le centre de l'unité et le seul point de ralliement de la France ».

La guerre civile eut cinq ou six foyers différents.

En Vendée, l'embrasement fut tel qu'il fallut des années pour l'éteindre.

En Normandie, l'insurrection girondine fut écrasée dès le 13 juillet à Vernon.

Bordeaux, qui avait essayé de soulever le midi, fut promptement soumis. Marseille, soulevée dès le commencement de juin, fut réduite le 25 août.

Lyon, insurgé le 29 mai, sommé de se rendre le 9 août, capitula le 9 octobre.

Toulon, livré le 28 août à la flotte anglo-espagnole, fut réoccupé le 19 décembre par les armées de la République.

A la fin de 1793, la victoire de la Convention sur les départements soulevés était complète, et l'écrasement des Vendéens au Mans (19 décembre) et à Savenay (23 décembre) frappait à mort l'insurrection royaliste.

Au lieu de refaire le récit, déjà mille fois fait, de ces grands soulèvements, il m'a semblé plus intéressant de vous faire connaître en détail un soulèvement local, qui eut pour théâtre le département de la Lozère, et que contribuèrent à étouffer les forces des départements voisins, notamment celles du département de la Haute-Loire. — Je me servirai, pour cette étude, du livre de M. Louis André, intitulé *La Vendée lozérienne*, et de notes extraites des archives de la Haute-Loire, gracieusement mises à ma disposition par M. Gonnet, ancien professeur d'histoire au Lycée du Puy.

Pauvre et montagnoux, négligé par l'administration royale, mal pourvu de routes, situé en dehors de toutes les grandes voies françaises, le département de la Lozère s'était rallié avec enthousiasme à la Révolution commençante. Les malheureux paysans avaient entré avec joie la diminution de leurs charges, la suppression des servitudes personnelles et des impôts accablants. — La fête de la Fédération avait été célébrée avec éclat à Mende en 1789. — Mais, peu à peu, les violences révolutionnaires avaient troublé le pays. L'Evêque, M. de Castellane, avait refusé le serment civique ; à son exemple, presque tout le clergé lozérien s'était jeté dans le camp réfractaire. L'évêque

jureur et les prêtres fidèles à la constitution furent en butte aux attaques passionnées, aux injures et même aux coups des populations soulevées.

Mende devint un foyer de contre-révolution, un nid de conspirateurs, un asile pour les prêtres réfractaires des départements voisins.

Les autorités constitutionnelles, généralement hostiles au nouveau régime, fermaient les yeux et laissaient impunis les désordres les plus graves.

Royaliste et catholique en immense majorité, le pays obéissait mollement et pour la forme aux ordres de Paris, et attendait impatiemment le retour de l'ancien régime, que ses nobles et ses prêtres lui faisaient croire imminent.

D'autre part, il y avait à Mende un petit clan Jacobin dirigé par le Marquis de Châteauneuf de Randon, ancien député du Gévaudan aux Etats généraux, qui avait apporté à la cause révolutionnaire son enthousiasme de néophyte, son énergie et son habitude du commandement.

Si la municipalité de Mende était royaliste, le Directoire du département était révolutionnaire. L'évêque constitutionnel avait ouvert le jardin de l'évêché à la Société des amis de la constitution. Les deux partis semblaient prêts à en venir aux mains. L'évêque avait été insulté au sortir de la cathédrale, un commandant de la garde nationale avait tiré un coup de pistolet sur un jeune homme qui chantait le « Ça ira ».

Dès le mois de février 1792, la situation avait paru si grave que le Directoire du département avait demandé l'envoi de troupes régulières à Mende ; trois compagnies du 27<sup>e</sup> de ligne avaient été désignées pour aller tenir garnison dans la ville.

Grande joie des patriotes.

Grande fureur des royalistes, qui protestèrent contre l'envoi des troupes, et convoquèrent à Mende tous les paysans des environs pour leur prêter main-forte.

Les troupes firent leur entrée à Mende, sous le commandement de M. de Lourmel, le 25 février 1792. Les soldats chantaient des hymnes patriotiques et furent reçus par les cris de « Vive le Roi ! A bas la nation ! »

La garde nationale faisait la haie sur leur passage, criant et vociférant : « Vive le Roi ! Au diable la nation ! » — Il fallut toute la sagesse du maire, M. de Combettes, pour que le sang ne coulât point dès ce jour-là, mais ce fut pour le lendemain dimanche. Dans l'après-midi, les soldats se répandirent dans les rues, allèrent au jardin de l'Évêché, fraternisèrent avec les patriotes, et

se virent bientôt entourés d'une foule hostile ; ils durent dégainer pour se frayer un passage à travers leurs ennemis. Au bout d'une heure, Mende était en pleine révolution, les royalistes s'armaient, les abbés de Retz, Borret et Labarie, armés de fusils, parcouraient les rues en criant : « Vive le Roi ! Vive la foi ! Vive la Religion ! Au diable la loi ! Les démocrates à la lanterne ! »

Il y eut des coups de feu, des blessés et mort d'hommes. Affectant de croire que tout le mal venait des militaires, la Municipalité ordonna de fermer les auberges, fit désarmer les patriotes, réunit la garde nationale, qui se rangea en bataille sur la place d'Angiran, à une portée de fusil des casernes, et somma le commandant de Lourmel de consigner toutes ses troupes pendant la nuit.

Au petit jour, le Directoire du département, intimidé par la Municipalité et débordé par la population, ordonnait à M. de Lourmel d'évacuer la ville.

M. de Lourmel objecta en vain que son devoir était de rester. M. de Borel lui montra les 500 gardes nationaux qui garnissaient la place d'Angiran, et, derrière eux, des centaines de paysans armés de faux, de fourches et de bâtons, dont le nombre grossissait de minute en minute : — « Monsieur, lui dit-il, la réquisition est faite, votre troupe l'exécutera. Si elle n'est pas partie à 7 heures, nous la chargerons à 8 heures. »

M. de Lourmel resta à Mende avec 25 soldats, et renvoya le reste de ses troupes à Langogne.

Cette singulière rébellion d'une ville contre sa garnison n'avait par elle-même aucune gravité, elle constituait cependant un symptôme inquiétant et fut dénoncée, le 26 mars 1792, à l'Assemblée nationale par Couthon.

Il fit un très noir tableau de la situation : les lois votées par l'Assemblée n'étaient pas promulguées dans la Lozère ; on n'y connaissait la Constitution que pour la violer, le ci-devant évêque Castellane s'était retiré dans son château de Chanac et en avait fait un château-fort, il était devenu un chef de brigands. La garde nationale, commandée par le perfide Borel, était devenue terrible aux bons citoyens, « un prêtre, armé d'un sabre, avait fondu sur un soldat, l'avait percé de plusieurs coups et avait porté sa rage jusqu'à teindre ses vêtements du sang de sa victime. »

L'Assemblée législative ordonna une enquête, transféra le directoire à Marvéjols, ordonna le désarmement de la garde nationale et décréta d'arrestation l'ancien évêque, M. de Castellane, le maire, M. de Combettes, le commandant de la garde nationale, M. de Borel, et le capitaine, M. de Retz. — Ce dernier

et l'évêque furent massacrés à Versailles, le 9 septembre 1792.

La municipalité de Mende essaya de se justifier et se défendit, comme le fera Louis XVI, en disant qu'elle avait obéi à la Constitution. L'Assemblée refusa d'admettre ses raisons, et Châteauneuf fit venir en Lozère des bataillons de Marseillais, qui s'établirent à Marvéjols, à Mende, à Saint-Chély, à Langogne et à Villefort, — « pour maintenir l'ordre et surveiller les malintentionnés ».

Il n'était que temps, car le comte de Saillans arrivait dans le pays avec l'abbé Claude Allier, pour y former une grande armée royaliste.

La guerre commença dans les premiers jours de juin et eût sans doute pris de grandes proportions si les patriotes n'avaient été sur leurs gardes.

Grâce au concours des gardes nationales du Cantal, du Puy-de-Dôme, de l'Hérault, de l'Aveyron et du Tarn, les insurgés du camp de Jalès furent battus; le comte de Saillans désespéré prononça la dissolution de l'armée royaliste, chercha à se sauver sous un déguisement, fut pris par un détachement de la garde nationale et massacré par la population du bourg des Vans, dans l'Ardèche.

Deux jours après ce massacre, le 14 juillet était célébré à Langogne avec une joie patriotique, dont MM. Pascal et Barrot, commissaires du Directoire de la Lozère, nous ont tracé le curieux tableau. — « A 6 h. 1/2, dans un bel enclos, sous une allée d'ormeaux de la plus haute futaie, les pieds sur le tapis vert, sur quatre tables formant un grand carré long, et qui néanmoins donnait la perspective de tous, quatre auberges ont servi quatre fricots synonymes, quatre bataillons de bouteilles. Beaucoup de santés à la Nation, au département, à leurs commissaires. Point de griserie, grande union, longue farandole conduite par notre *gros père Maire* ! »

Malgré les farandoles patriotiques, la Lozère restait frémissante, et l'on comprend quels effets durent produire dans un pareil milieu la chute de la royauté, la loi du 20 août 1792 qui punissait les réfractaires de la déportation, et la proclamation de la République.

Le 30 septembre, la municipalité de la petite ville de Nasbinals entra en lutte — non sans courage — avec le gouvernement. Elle décidait le maintien de ses prêtres réfractaires et appuyait sa résolution sur l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'homme et sur le texte même de la Constitution.

L'homme, qui avait inspiré ce décret, était l'ancien notaire de Nasbinals, Marc-Antoine Charrier.

Agé de 38 ans, riche, fort considéré dans le pays, Charrier avait été député du Gévaudan aux Etats généraux, et avait fait partie de la minorité réactionnaire du Tiers-Etat.

Rentré en Lozère en octobre 91, il n'avait dissimulé ni son mécontentement, ni ses inquiétudes. Il s'était constamment opposé à toutes les mesures révolutionnaires et s'était attiré l'animadversion du marquis de Châteauneuf, dévoué à la politique révolutionnaire.

Dénoncé comme aristocrate en avril 1792, Charrier fut décrété d'arrestation en avril 1793, sur une dénonciation de Châteauneuf. Prévenu à temps, il put gagner l'Aveyron, mais les soldats, envoyés à Nasbinals pour l'arrêter, saisirent ses papiers et pillèrent sa maison.

Dès lors, Charrier n'attendit plus que l'occasion de se venger, et la trouva bientôt, quand l'appel des 300.000 hommes vint jeter la consternation dans les hameaux de l'Aubrac.

Le contingent de la Lozère avait été fixé à 2.082 hommes ; les maires devaient, dans chaque commune, dresser la liste des jeunes gens appelés à partir pour la frontière.

En Lozère, comme en Bretagne, la perspective d'aller, si loin du pays, faire la guerre — pour maintenir un régime odieux — contre des princes qui s'annonçaient comme les vengeurs du roi de France, — cette perspective terrifiait les paysans : « Nous aimons mieux, disaient-ils, mourir dans nos chaumières que d'aller nous faire égorger à l'armée, et, puisque la Convention a fait mourir le roi, qu'elle se tire elle-même d'affaire ».

Les ennemis de la Révolution profitèrent de cette disposition des esprits pour attiser le feu de la guerre civile.

Les prêtres, — il faut bien le dire, — en furent les plus actifs missionnaires. Habillés en bergers, chargés de haillons, demandant l'aumône, et portant des hosties dans leurs poches, ils allaient dans les maisons recevoir les confessions des paysans et leur donner, après la communion, des conseils de résistance. — « Ne partez pas, disaient-ils aux volontaires, différez votre départ le plus possible ; les émigrés vont rentrer d'un jour à l'autre et écraser la Révolution. »

Ces conseils n'étaient que trop d'accord avec l'égoïsme de chacun pour ne pas être écoutés. Sur bien des points, les commissaires nationaux furent insultés et menacés par des populations furieuses.

A Rieutort, le procureur de la commune déclara « qu'il aimerait mieux être haché en mille morceaux que de dresser la liste des conscrits », — et les paysans dirent hautement : « Plût à Dieu



que les émigrés gagnassent Rieutort, qui soupire après leur retour et sa tranquillité ».

Pour répondre à tant d'incivisme, le Directoire du Département lança une proclamation et ordonna l'internement des suspects au chef-lieu, l'arrestation des prêtres réfractaires et de ceux qui les recéleraient.

La tête de l'abbé Claude Allier fut mise à prix.

Les sociétés populaires de Mende, Marvéjols, Florac, Meymeis, Malzieu, Aumont, Villefort, Saint-Alban et le Collet de Dèze firent appel au patriotisme des populations.

Les paysans persistèrent dans leur attitude et commencèrent à résister ouvertement. A Saint-Léger de Malzieu, les gendarmes, venus pour arrêter deux prêtres insermentés, furent obligés de se retirer après avoir soutenu un combat.

Le district de Marvéjols fit alors marcher 350 hommes de garde nationale sur Saint-Léger. Le détachement pilla en route le château de Combe-Jouve appartenant à M. de Noyant, et s'arrêta pour passer la nuit à Rieutort.

M. de Noyant courut à Nasbinals avertir Charrier. Il trouva auprès de lui l'abbé Claude Allier, qui avait été l'âme de l'insurrection de Jalès. Les royalistes des environs accoururent de tous côtés, et un Conseil de guerre fut tenu entre les chefs royalistes dans la ferme du Grandpré, le 25 mai 1793.

Au moment de commencer la guerre civile, Charrier hésita. Il montra des ordres des frères du roi qui recommandaient d'attendre encore quelques semaines ; Allier, par sa fougueuse éloquence, emporta la résolution de l'Assemblée ; poussé par ses propres partisans, Charrier dut se mettre à leur tête.

Les paysans arrivaient de tous côtés, armés de fusils et de bâtons. Dominique Allier, frère de l'abbé, rédigea une proclamation, qui fut adressée à toutes les communes de la Montagne, et dont voici la teneur : — « De la part du Roi et de Monseigneur le Régent de France. Il est ordonné aux officiers municipaux et militaires de la communauté de... de convoquer sur-le-champ les habitants depuis l'âge de seize jusqu'à cinquante de ladite communauté, de leur ordonner, de la part du roi et de Monseigneur le Régent de France, de se joindre, en armes, et sans délai, au détachement de l'armée chrétienne et royale du midi au lieu de... Faute par les officiers municipaux, militaires et habitants d'obéir à cet ordre, ils seront regardés comme complices de la rébellion contre Sa Majesté Très Chrétienne, et voulant exécuter de préférence les ordres des corps qui ont usurpé l'exercice de l'autorité royale, dénoncés comme rebelles aux puissances étrangères, aux

prévôts de l'armée royale, poursuivis extraordinairement et condamnés à mort et leurs biens confisqués. »

Ce curieux document parlait au nom d'un roi captif et de princes en exil, — mentionnait une armée chrétienne et royale du midi qui n'existait pas, — empruntait aux lois jacobines leurs sévérités les plus rigoureuses, — et, pour comble d'incohérence, l'auteur de cette pièce n'avait pas même le courage de la signer. La proclamation est de Dominique Allier et est signée Domingo Reilla, anagramme puéril, qui ne devait pas sauver la tête de l'agent de « Monseigneur le Régent de France ».

Les bandes réunies dans la nuit se portèrent aussitôt sur Rieuort et surprirent les patriotes endormis. Charrier entra le premier dans la maison du médecin Fournier, où s'étaient retranchés les commissaires du district. On tua tout ce qui résistait, on garrotta ceux qui se rendirent ; après s'être partagé les armes des républicains, les paysans se partagèrent leurs vivres et commencèrent une orgie qui dura jusqu'au jour.

C'était le dimanche de la Trinité. Claude Allier célébra la messe devant toute l'armée, lui promit dans un sermon exalté l'assistance des Espagnols et des émigrés, assura que la moitié de la France était prête à marcher avec les Lozériens et bénit la bannière rouge et blanche de l'armée chrétienne et royale du Midi.

Cependant la nouvelle du facile succès remporté par les paysans amenait des renforts à Charrier. Dans la soirée du dimanche, il avait 1500 hommes ; il résolut de marcher sur Marvéjols.

Les paysans mirent leurs prisonniers en tête de leur colonne, pour s'en faire un rempart. Partout où ils passèrent, ils abattirent les arbres de la liberté ; — à Nasbinals, une jeune fille, Jeanne Bergougnoux, faillit se faire tuer pour le défendre.

Marvéjols n'essaya pas de se défendre, la municipalité vint offrir sa soumission, et Charrier, prenant au sérieux son rôle de général, exigea une capitulation en forme. Il déchira de ses propres mains le drapeau tricolore de l'hôtel de ville, le remplaça par un drapeau blanc, et alla dîner, tandis que ses soldats remplissaient les cabarets et les maisons particulières, mangeaient comme savent manger des paysans, et buvaient à la santé du roi, du régent et de Charrier. Une douzaine de patriotes furent massacrés dans l'ivresse terrible de ces durs montagnards, qui, le lendemain, assistèrent dévotement à la messe célébrée par Claude Allier sur le foirail.

Marvéjols pris, on songea à marcher sur Mende et les scènes de la veille recommencèrent. On brûla les registres de l'Etat civil, on abattit les arbres de la Liberté. A La Canourgue, on força le

maire à abattre lui-même « cet arbre, qu'il avait adoré et dont il avait fait son Dieu ».

Mende avait été abandonné par le Directoire du département, qui s'était transporté à Florac. Charrier y fut reçu en triomphe et ses soldats y menèrent aussi joyeuse vie qu'à Marvéjols. On ne put les empêcher de piller l'évêché, et on eut toutes les peines du monde à les empêcher de briser les orgues de la cathédrale. Ils voulaient aussi, — dans leur haine du schisme constitutionnel, — piller la sacristie et s'approprier les objets du culte.

Charrier venait, en somme, de remporter un grand succès. Il occupait le chef-lieu du département. Il avait autour de lui plus de 2.000 hommes; il eût pu soulever le département tout entier et battre les troupes républicaines avant qu'elles se fussent concentrées.

Mais il était rempli d'angoisses. Il ne se sentait pas fait pour le rôle que les circonstances lui avaient imposé; il ne songeait qu'à attendre à Mende les ordres de ses princes, et déjà les républicains le tenaient bloqué.

On ne saurait vraiment trop louer l'énergie dont firent preuve en cette circonstance les départements voisins de la Lozère.

En moins de cinq jours, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Cantal, l'Ardèche, le Gard et l'Aveyron organisèrent des corps d'armée prêts à marcher sur la Lozère.

Le 29 mai, 4 jours après le commencement de la révolte, les républicains comptaient 7.000 hommes armés dans la Lozère.

Le département de la Haute-Loire se signala entre tous par la rapidité de sa mobilisation.

Le citoyen Hillaire, 2<sup>e</sup> commissaire de la Haute-Loire, avait été envoyé au bourg de Saugues, sur la frontière de la Lozère, pour procéder à l'arrestation de prêtres réfractaires; il eut connaissance, dès le 22 mai, de la révolte qui se préparait. Prenant aussitôt son rôle au sérieux, il rassure les habitants, leur promettant « de peser dans sa sagesse le parti le plus prudent à prendre dans la circonstance ». Il envoie à Malzieu les gendarmes de Saugues et 30 garde nationaux montés qui, par précaution, se donnent comme l'avant-garde d'une armée de 3.000 hommes, et sont reçus par la municipalité de Malzieu « avec la plus naïve sensibilité ».

Le conseil de la Haute-Loire, à peine informé, se réunit en hâte et déploie la plus grande activité. Il dépêche un de ses membres, le citoyen Castet, auprès d'Hillaire. Il leur donne à tous deux pleins pouvoirs, et leur enjoint de mobiliser la garde nationale de Saugues et d'établir un cordon tout le long de la frontière du département.

Castet se rend immédiatement à Langeac et de là à Malzieu avec 30 gardes nationaux et 25 gendarmes. Apprenant qu'Hillaire a déjà quitté Malzieu pour se porter sur Saint-Chély, il marche lui-même sur Saint-Privat du Fau, et y fait prisonniers douze paysans, qui avaient délivré deux prêtres réfractaires et voulaient les mettre à leur tête pour rejoindre Charrier.

Le 27 mai, sur une lettre de Castet et d'Hillaire annonçant le soulèvement de Charrier à Nasbinals et la défaite des républicains à Rieutort, le conseil général s'adjoint la municipalité du Puy et arrête, de concert avec elle, les mesures les plus énergiques.

L'assemblée se déclare en permanence, convoque au Puy toute la gendarmerie du département, arme quatre cents hommes, leur distribue 4.000 cartouches et les envoie, sous le commandement de Langlade, rejoindre Hillaire et Castet. Elle établit des relais qui lui permettront d'avoir, toutes les deux heures, des nouvelles des opérations. Elle ordonne de vérifier et de réparer les fusils en magasin, d'y mettre des baïonnettes, de confectionner des cartouches. Elle entre en communication avec les conseils des districts de Brioude et de Monistral. Elle expédie un de ses membres, le citoyen Pissis, à Mende pour informer les autorités lozériennes des secours qui vont leur arriver. Elle envoie à toutes les municipalités de la Haute-Loire l'ordre de mettre en arrestation les personnes suspectes, et de les enfermer dans un endroit « sûr et convenable ».

Tous ces ordres sont exécutés avec entrain. Solignac offre 60 hommes pour marcher contre les bandits de la Lozère ; Charensac, Roche, Vorey en offrent 100 ; Craponne 600 ; Brioude offre 100 hommes et un canon, mobilise toutes les gardes nationales du district et les dirige sur Saint-Flour avec des convois de vivres et des farines.

Le 28 mai, on apprend au Puy l'occupation de Marvéjols et de Mende par les bandes de Charrier ; Pissis n'a pas pu dépasser Langogne et demande des ordres et des renforts.

Le conseil général nomme plusieurs de ses membres pour considérer aux différents services, il presse la mobilisation des gardes nationales, il demande des renforts à Clermont, à Saint-Etienne, à Privas, à Annonay ; il envoie demander à l'armée des Alpes un général expérimenté (le général La Ferrière, nommé le 4 juin, arriva le 19 au Puy, quand tout était fini), il réclame des sous-officiers, de l'artillerie, des munitions. Il réquisitionne la poudre chez tous les débitants.

A trois heures du soir, une nouvelle lettre de Pissis annonce

une victoire des républicains à Rieutort de Randon, et demande du secours.

L'assemblée départementale envoie des munitions et un canon à Pradelle près de Langogne, fait occuper tous les passages qui mènent à la Lozère, rassemble des vivres et les envoie sous escorte aux colonnes en campagne.

On organise à la fois l'attaque dans la Lozère et la défense dans la Haute-Loire, s'il en est besoin.

On surveille la frontière de l'Ardèche, où des rassemblements suspects sont signalés.

Au Puy, le patriotisme inquiet des habitants crée, un instant, de grandes difficultés à l'assemblée. La population est de caractère ardent et vit depuis trois ans dans la rue; elle est tombée dans une indicible misère, le pain est à 9 sous la livre. La foule s'amasse et demande au conseil de reudre ses séances publiques. Le conseil répond avec beaucoup de raison que le succès des opérations dépend surtout du secret avec lequel elles sont conduites; il demande qu'on lui fasse crédit et promet de publier un bulletin où le public trouvera le résumé de tous les événements. Ce langage sensé rallie tout le monde, et le conseil peut continuer ses préparatifs.

Il nomme une commission de six membres pour s'occuper de la question des vivres. Elle travaille avec une telle activité que la Convention accorda plus tard une indemnité de 300.000 livres au département de la Haute-Loire pour les avances qu'il avait faites en ce moment.

Le 31 mai paraît le premier bulletin du conseil général. Les autorités départementales annoncent la reprise de Marvéjols par les républicains, et promettent « que dans peu refleurira la Patrie par la félicité publique et privée qui suivra nécessairement la constitution qu'on prépare ».

Le 2 juin, un second bulletin apprend aux populations que les républicains sont rentrés à Mende et donne un aperçu des dépenses faites dans les dernières semaines par la ville du Puy.

Elle a envoyé à l'armée :

17.900	cartouches,
400	boulets,
200	gargousses,
13.144	kilogr. de pain,
6	bœufs.

Le 3 juin, un troisième bulletin annonce la fuite de Charrier, et le Conseil général de la Haute-Loire embouche la trompette de la victoire pour remercier les patriotes ardéchois, — qui étaient

venus combattre « le nouveau monstre enfanté par les forêts du Gévaudan... La victoire reste aux sectateurs des droits de l'homme, de ces droits qui, fondés sur la nature, le sont, par conséquent, sur les décrets de l'Eternel, et ne peuvent être contraires aux principes de la Religion que nous nous vantons aussi de professer, de cette religion dont la morale bienfaisante ne préche que l'égalité et la fraternité ».

Lettre curieuse, qui montre qu'au Puy, le 3 juin 1793, les autorités les plus révolutionnaires se vantaient encore de leur attachement au catholicisme.

Le même bulletin contenait une lettre du procureur général de la Lozère annonçant que cent mille républicains se sont levés pour combattre les perturbateurs du repos public.

Il n'était pas besoin de si gros bataillons pour vaincre le général Charrier.

Entré à Mende le 27 mai, il en repartit le 30, non pas pour voler à de nouvelles conquêtes, mais pour se replier sur Nasbinals, sur son village natal, vers sa montagne familière.

Dominique Allier avait déjà été battu à Rieutort de Randon.

Les républicains avaient réoccupé Marvéjols et le château de Chanac sur le Lot.

Laisant 300 hommes à Mende, Charrier se mit en retraite avec 1800 hommes et deux canons en bois de frêne cerclé de fer, traînés par des vaches.

Au pont d'Esclanèdes, les paysans rencontrèrent les républicains, et tel était leur désir de regagner leurs montagnes qu'ils forcèrent le passage et rejetèrent leurs ennemis sur Chanac.

Charrier voulut déloger les patriotes et attaqua avec ses canons de bois le château défendu par plusieurs pièces d'artillerie. Mais, à peu près aussi novices que les assiégeants, les assiégés se laissèrent intimider, abandonnèrent leurs pièces, se retirèrent dans l'intérieur du château et finirent même par sauter par les fenêtres. Les paysans avaient, au dire des républicains, perdu 800 hommes. Ce chiffre est certainement exagéré, mais le combat avait été sanglant et les paysans lozériens montrèrent dans cette affaire tout ce que des chefs habiles auraient pu obtenir de leur courage et de leur ténacité.

Charrier avait la route libre, il en profita aussitôt pour dissoudre son armée. Les frères Allier auraient voulu continuer la guerre, Charrier fut inébranlable ; les paysans, victorieux le 30 mai, se débandèrent sans combat le 31, pendant que les forces républicaines réoccupaient Mende. L'insurrection avait duré juste six jours.

Il était tellement évident que ni Charrier, ni ses soldats n'avaient envie de recommencer, que le Tribunal criminel de la Lozère eût pu, sans faiblesse, se montrer indulgent. Il ne le fut pas ; le temps n'était pas à la clémence. Ses vengeances furent toutefois moins terribles qu'on pourrait le penser.

Il eut à statuer sur le sort de 344 individus, parmi lesquels furent seulement six femmes : — 112 furent condamnés à mort et exécutés dans les 24 heures, — 52 furent condamnés à mort par contumace — 156 accusés furent acquittés.

Claude Allier, — « l'un de ces monstres, disait l'accusateur public, que la nature en fureur a produits pour entretenir parmi les hommes l'horreur du crime et l'indignation contre les scélérats ennemis de l'humanité », Claude Allier fut exécuté le 6 septembre 1793.

Charrier s'était caché à Nasbinals dans sa propre maison. Sa retraite fut découverte par la trahison d'un de ses fermiers qui le livra aux gendarmes.

Transféré à Rodez le 7 juin, il eut pour juge son ennemi, le marquis de Châteauneuf. On lui fit espérer la vie s'il dénonçait ses complices, et le malheureux notaire, fourvoyé dans la guerre civile, promit de donner les noms des chefs, de dévoiler les plans de la conspiration, et de divulguer les chiffres de Monsieur, du comte d'Artois et du prince de Condé.

Il parut si dangereux qu'on parla un moment de l'envoyer à Paris.

On y renonça, dans la crainte qu'il ne fût délivré au cours du voyage.

Le 14 juillet eut lieu son premier interrogatoire. On n'en obtint que des déclarations vagues, qui n'apprenaient rien à la justice. Châteauneuf eut alors une idée de bourreau.

Charrier avait une femme. Elle avait été arrêtée, malgré son état de grossesse, et elle était détenue à Rhodéz. Châteauneuf l'obligea d'écrire à son mari pour l'adjurer de dénoncer ses complices. — « Tu es perdu sans doute, faisait-on dire à la malheureuse, tu n'en doutes pas ; mais, en mourant, sauve, si tu peux, la chose publique. On dit que tu as de grands complots à dévoiler. Eh bien, dévoile-les, déclare tes complices... »

Cette lettre ne trompa pas Charrier : « Ce n'est pas l'ouvrage de ma femme, dit-il ; son cœur et son attachement me sont connus ; mais elle y a été sollicitée par des personnes qui ne cessent de m'accuser de leur ingratitude ». Il se vit perdu, et, comme il était faible sans être lâche, la certitude de la mort le rasséra.

Il demanda que sa femme fût mise en liberté, — il voulut mettre

par écrit l'état de ses dettes et de ses créances, — et écrivit à Châteauneuf-Randon une lettre, qui est un chef-d'œuvre d'abnégation :

« Citoyen commissaire, le citoyen accusateur public me fit rappeler, hier au soir, que la lettre de ma malheureuse épouse me disait que vous aviez promis à son frère d'agir auprès de la Convention pour obtenir en faveur de mes enfants le bien que je laisse, ou du moins une partie. Je prends donc la liberté de vous prier de vouloir bien vous en rappeler. Je suis le seul coupable ; je suis assez malheureux sans que le malheur rejaillisse encore sur de pauvres infortunés qui sont privés de la raison. Vous êtes père, je ne vous en dis pas davantage ; *daignez en servir aux miens*. Si j'ai eu, dans le temps, quelques torts à votre égard, je vous en demande pardon, et oubliez-moi, je vous en prie, pour ne vous rappeler que mes enfants. Dites, à votre retour à la Convention, ou daignez lui écrire que le coupable a péri sous le glaive de la loi, avec un sincère repentir de ses fautes, et que les infortunés qui s'étaient joints à lui ont été séduits et égarés, qu'ils méritent toute son indulgence. Je finis en me disant votre très humble et très obéissant serviteur.

« CHARRIER. »

On ne peut lire cette lettre adressée à un ennemi sans être saisi d'une profonde pitié.

Il est consolant de se dire que l'appel de Charrier fut entendu. Châteauneuf lui fit une réponse de stoïcien : — « Soyez tranquille sur le sort de vos enfants. Vous ne vous êtes pas trompé. Je réclamerai pour eux l'indulgence des Représentants du peuple... *Quant à mon particulier, plus vous avez été mon ennemi d'opinion, plus j'ai été le vôtre, plus je serai ami de vos enfants et leur appui.* »

Le lendemain du jour où il écrivait cette lettre, Châteauneuf faisait condamner et exécuter Charrier. Mais juge et condamné avaient abdiqué leur haine au pied de l'échafaud.

DESDEVISES DU DÉZERT.



# Cours des Universités françaises

---

ANNÉE 1898-1899

---

VI

## UNIVERSITÉ DE CLERMONT

---

FACULTÉ DES LETTRES

---

### PHILOSOPHIE

**M. Joyau, professeur.**

Cours public le samedi à 4 h. 1/2.

**Du sentiment du Beau et de la Création artistique.**

Conférence dogmatique pour les candidats à la licence, le mercredi à 10 h.  
**Histoire de la Philosophie.**

Le jeudi à 10 h.

**Conférence de psychologie.**

Dans le deuxième semestre, M. Joyau fera le mardi et le jeudi, à 10 h., une explication des auteurs à l'usage des candidats à la licence et à l'agrégation.

### LITTÉRATURE FRANÇAISE

**M. des Essarts, professeur.**

Cours public le lundi à 4 h. 1/2.

**Les prosateurs du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Le mardi à 9 h.

**Explication des auteurs français de la licence.**

Le samedi à 3 h.

**Histoire de la littérature française.**

Le jeudi, tous les quinze jours, à 2 h.

**Conférence d'agrégation (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis).**

### LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

**M. Ehrhard, professeur.**

Cours public le vendredi à 9 h.

**Histoire de la littérature allemande. — Les origines.**

Le mercredi à 9 h.

**Explication d'auteurs.**

Le jeudi à 9 h.

Préparation aux examens du certificat d'aptitude et de l'agrégation d'allemand.

### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

**M. Desdevises du Désert, professeur d'histoire et de géographie des temps modernes.**

Cours public le mardi à 4 h. 1/2.

La Convention nationale.

Le mardi à 10 h. : conférence.

Questions d'histoire : exercices pratiques.

Le mercredi à 10 h. : conférence.

L'art grec et les institutions grecques.

**M. Hauser, professeur d'histoire et de géographe de l'antiquité et du moyen âge.**

Cours fermé le vendredi à 3 h.

Histoire de l'Europe du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le vendredi à 10 h.

Exercices pratiques.

Le samedi à 10 h.

Géographie générale.

### CONFÉRENCES D'AGRÉGATION D'HISTOIRE

**MM. Desdevises du Désert et Hauser**

Feront des conférences d'agrégation d'histoire le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 1 h. à 3 h.

### LITTÉRATURE GRECQUE

**M. Baron, professeur de langue et littérature grecques.**

Le mardi à 2 h.

La Philosophie des poètes, d'Homère à Euripide.

Le jeudi de 10 h. à 11 h.

Conférence d'agrégation. Correction de thèmes grecs.

Le mercredi à 3 h.

Explication des auteurs de la licence.

Le samedi à 9 h.

Auteurs de la licence.

### LITTÉRATURE LATINE

**M. Audollent, maître de conférences.**

Le lundi à 2 h.

Histoire de la littérature latine.

Le mercredi à 4 h. 1/4.

Épigraphie : Explication d'inscriptions récemment découvertes.

Le jeudi à 2 h.

Explication des auteurs de la licence et correction des thèmes et dissertations latines.

**GRAMMAIRE ET MÉTRIQUE**

**M. Colardeau, chargé de conférences.**

Le mardi à 3 h. et le vendredi à 2 h.

**LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES**

**M. Mahieu, chargé de conférences.**

Le jeudi à 8 h.

Leçons. — Correction des devoirs.

Le samedi à 9 h.

Explication des auteurs.

**COURS COMPLÉMENTAIRE**

**M. Henry du Ranquet.**

Le mercredi à 8 h. 1/2 du soir.

L'Art roman auvergnat.

**COURS LIBRES**

**M. Leclerc.**

Le mercredi à 2 h.

Histoire de la littérature française de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup>.

**M. Rouchon.**

Le jeudi à 4 h. 1/2.

Histoire de la ville de Clermont.

**M. Gonin.**

Le vendredi à 8 h. du matin.

Langue et littérature italiennes.

*Le Recteur : ZELLER.*

*Le Doyen : DES ESSARTS.*

VII

**UNIVERSITÉ DE DIJON**

FACULTÉ DES LETTRES

**PHILOSOPHIE**

**M. Boirac, professeur titulaire.**

Le samedi à 9 h.

Les théories morales dans la philosophie ancienne et la philosophie moderne (conférence).

Le vendredi à 9 h.

Psychologie des facultés morales, sensibilité et volonté (conférence).

Le jeudi à 4 h. 1/4.

Les conditions physiques de la personnalité morale, d'après les théories contemporaines (cours public).

#### HISTOIRE MODERNE

**M. Gaffarel, professeur titulaire.**

Le mardi à 8 h. 1/2.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle (conférence).

#### HISTOIRE CONTEMPORAINE

**M. Gaffarel, professeur titulaire.**

Le lundi à 4 h. 1/4.

Les colonies françaises (cours public).

Le mardi à 3 h.

La Restauration (cours public).

#### GÉOGRAPHIE

**M. Gaffarel, professeur titulaire.**

Le mercredi à 8 h. 1/2.

L'Afrique (conférence).

#### HISTOIRE DU MOYEN AGE

**M. Stoff, professeur adjoint, docteur ès lettres et en droit.**

Le jeudi à 3 h.

Le régime féodal et la noblesse (conférence).

Le vendredi à 8 h. 3/4.

Diplomatique et paléographie ; les chancelleries et les juridictions ; exercices pratiques (conférence).

#### HISTOIRE ANCIENNE

**M. Stoff, professeur adjoint.**

Le jeudi à 8 h. 1/2.

Le Bas-Empire, institutions politiques et administratives (conférence).

**M. Kleinclausz, agrégé, chargé du cours.**

Le mercredi à 11 h.

Les empereurs romains (conférence).

#### HISTOIRE DE LA BOURGOGNE

**M. Kleinclausz, agrégé, chargé du cours.**

Le mercredi à 4 h. 1/4.

La Bourgogne sous les ducs de la première race capétienne (cours public).

#### HISTOIRE DE L'ART BOURGUIGNON

**M. Kleinclausz, agrégé, chargé du cours.**

Le mardi à 5 h. 1/4.

L'art gothique (conférence ouverte).

**LITTÉRATURE GRECQUE****M. Dorison, professeur titulaire.**

Le samedi à 4 h. 1/4.

Le polythéisme mystique, depuis Phérécyde jusqu'à Platon (cours).

Le jeudi à 2 h.

Auteurs portés au programme d'agrégation, correction de devoirs (conférence d'agrégation).

Le mercredi à 2 h.

Eschyle : *les Perses* (v. 159-515-681-852) ; Euripide, *les Phéniciennes* (conférence).**M. Lambert, agrégé, chargé du cours.**

Le lundi à 10 h. 1/4.

Explication : Lysias contre Eratosthène. — Marc-Aurèle, *Pensées I* (conférence).**LITTÉRATURE LATINE****M. Royer, professeur titulaire.**

Le mardi à 4 h. 1/4.

Le genre épistolaire chez les Romains et principalement la correspondance de Cicéron (cours public).

Le lundi à 9 h.

Tite-Live, livre XXX, de 1 à 27. — Virgile, livre VI (conférence).

Le mercredi à 8 h. 1/2.

Auteurs portés au programme d'agrégation (conférence d'agrégation).

**M. Lame, agrégé, maître de conférences.**

Le samedi à 3 h.

Virgile, Horace (conférence).

**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Roy, professeur titulaire.**

Le mardi à 4 h. 1/4.

La poésie française de la Renaissance : Jean le Maire de Belges et Clément Marot (cours).

Le jeudi à 9 h.

Joachim du Bellay, Rabelais (conférence).

Le jeudi à 3 h. 1/4.

Auteurs portés au programme d'agrégation (conférence d'agrégation).

**M. Lame, agrégé, maître de conférences.**

Le mercredi à 10 h.

Mérimee, A. de Vigny, Victor Hugo, Taine, Lamartine (conférence).

Le jeudi à 10 h. 1/4.

Auteurs portés au programme d'agrégation (conférence d'agrégation).

**LITTÉRATURES ET LANGUES ÉTRANGÈRES****M. Legras, professeur titulaire.**

Le vendredi à 4 h. 1/4.

**Mikhaïl Iouriévitch Lermontof (cours public).**

Le jeudi à 2 h.

**Cours de littérature et correction des travaux (conférence).**

Le jeudi à 3 h. 1/4.

**Explication d'auteurs du programme; thème oral (conférence).****LANGUE RUSSE****M. Legras, professeur titulaire.**

Le jeudi à 4 h. 1/2.

**Cours élémentaire de grammaire et de lecture (conférence ouverte).**

Le jeudi à 5 h. 1/4.

**Deuxième année du cours. Explication d'auteurs, dictées, conversation (conférence ouverte).****PHILOLOGIE****M. Lambert, agrégé, chargé du cours.**

Le mardi à 8 h. 1/2.

**La catégorie nominale en grec (conférence).**

Le mercredi à 10 h.

**Exercices pratiques sur la grammaire grecque ou latine (conférence d'agrégation).**

Le jeudi à 9 h.

**Vieux français : Explication des auteurs portés au programme d'agrégation (conférence d'agrégation).***Le Recteur : ADAM.**Le Doyen : ROYER.***VIII****UNIVERSITÉ DE GRENOBLE****FACULTÉ DES LETTRES****Cours.****PHILOSOPHIE****M. Dumesnil, professeur.**

Le jeudi à 4 h. 1/2.

**J.-J. Rousseau; ses doctrines philosophiques.**

**HISTOIRE****M. de Crozals, professeur.**

Le mercredi à 4 h. 1/2.

L'Allemagne, de 1850 à 1866.

**LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES****M. Dugit, professeur et doyen.**

Le mardi à 2 h.

La littérature grecque à l'époque romaine.

**LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES****M. Bertrand, professeur.**

Le lundi à 2 h.

Les lettres latines sous Auguste.

**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Morillot, professeur.**

Le vendredi à 4 h. 1/2.

Le théâtre romantique (de Cromwell à Antony).

**LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES****M. Besson, professeur.**

Le samedi à 4 h. 1/2.

Le théâtre allemand à partir de 1870, Wildenbruch, Sudermann, Hauptmann, etc.

**LITTÉRATURE ITALIENNE****M. Hauvette, chargé du cours.**

Le lundi à 4 h. 1/2.

La poésie italienne au xvi<sup>e</sup> siècle, de l'Arioste au Tasse.**SCIENCE DE L'ÉDUCATION****M. Pérès, chargé du cours.**

Le samedi à 10 h. 1/2.

Les théories de l'éducation aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles en France.**COURS SPÉCIAL DE LANGUE FRANÇAISE***pour les étrangers***MM. Besson et Hauvette, professeurs.**

Le mardi et le vendredi à 11 h.

**Conférences.****M. Dugit.**

Le mercredi à 9 h. et le même jour à 2 h.

Explication des auteurs grecs du programme de la licence.

**M. Bertrand.**

Le lundi et le mardi à 8 h.

Explication des auteurs latins du programme de la licence et composition latine.

**M. de Crozals.**

Le vendredi à 2 h.

Géographie.

Le vendredi à 3 h.

Exercices pratiques.

Le samedi à 3 h.

Histoire du moyen âge et moderne.

**M. Morillot.**

Le lundi à 9 h.

Auteurs français.

Le lundi à 3 h.

Histoire de la langue française.

Le mercredi à 3 h.

Auteurs français et composition française.

**M. Besson.**

Le jeudi à 10 h.

Préparation aux examens.

Le jeudi à 11 h.

Explication des auteurs.

**M. Dumesnil.**

Le vendredi à 2 h.

Histoire de la philosophie.

Le samedi à 2 h.

Explication des auteurs philosophiques du programme de la Licence.

**M. Hauvette.**

Le jeudi à 10 h.

Italien : Exercices pratiques.

Le jeudi à 11 h.

Explication des auteurs.

**M. Mathias.**

Le jeudi à 9 h.

Certificat d'aptitude d'anglais.

Le jeudi à 10 h.

Agrégation d'anglais.

**M. Bardot.**

Le mardi à 3 h.

Histoire grecque.

Le mardi à 4 h.

Histoire romaine.



**M. Chabert.**

Le vendredi à 8 h.

**Grammaire et philologie.**

Le vendredi à 9 h.

**Thème grec.****M. Pérès.**

Le samedi à 10 h. 1/2.

**Science de l'éducation.***Le Doyen : DUGIT.*

## IX

**UNIVERSITÉ DE LILLE**

FACULTÉ DES LETTRES

**PHILOSOPHIE****M. Penjon, professeur.**

Le jeudi de 2 h. à 4 h.

**Agrégation : Explication des auteurs ; exercices pratiques. — Agrégation et licence : Histoire de la philosophie moderne.****SCIENCE DE L'ÉDUCATION****M. Lefèvre, docteur ès lettres, maître de conférences.**

Le jeudi de 9 h. à 10 h.

**Licence et agrégation : Histoire de la philosophie ancienne (programme d'agrégation).**

Le jeudi de 10 h. 1/4 à 11 h. 1/4.

**Agrégation : Explication des textes proposés pour le concours de 1899 : Exercices pratiques.**

Le vendredi de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

**Licence : Cours et exercices pratiques.**

Le jeudi de 2 à 3 h.

**Depuis la rentrée jusqu'au 1<sup>er</sup> février et du 1<sup>er</sup> mai jusqu'à la fin de l'année : Exercices pratiques ; explications de textes ; questions de psychologie appliquée à l'éducation.**

Le jeudi de 2 h. à 3 h.

**Du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mai : L'éducation à l'école primaire. (Pendant toute l'année : Travaux du laboratoire des sciences de l'éducation.)**

**HISTOIRE****M. Flammermont, professeur.**

Le jeudi de 2 à 3 h.

Agrégation et licence : Travaux pratiques d'histoire contemporaine.

Le vendredi de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

Sciences auxiliaires de l'histoire : Lecture et explication de textes historiques manuscrits.

Le vendredi de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Agrégation et licence : Etude critique sur l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle.**M. Fabre, professeur, en congé.**

Le mercredi de 5 h. à 6 h. du soir.

Questions d'histoire de France au XV<sup>e</sup> siècle (Règnes de Louis XI et de Charles VIII).**M. Petit-Dutaillis, docteur ès lettres, chargé du cours**

Le jeudi de 9 h. 3/4 à 10 h. 3/4.

Licence et agrégation : Leçons faites par les étudiants ; préparation et correction de travaux écrits.

Le jeudi de 11 h. à midi.

Explication de textes du moyen âge.

**M. Fougères, professeur adjoint, chargé du cours.**

Le samedi de 4 h. à 5 h.

Licence et Agrégation (tous les 15 jours) : Etude d'une question d'épigraphie ou d'histoire ancienne.

**M. Haumont, professeur.**

Le vendredi de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

1<sup>er</sup> semestre : La Russie contemporaine. — 2<sup>e</sup> semestre : Sujets d'agrégation.**ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART****M. Fougères, professeur adjoint, chargé du cours.**

Le vendredi de 2 h. à 3 h.

Archéologie : Histoire de la sculpture grecque au IX<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ (École praxitélienne).

Le samedi de 9 h. 1/4 à 10 h. 1/4.

Histoire de l'art français au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles.

Le samedi de 4 h. à 5 h.

Inventaire et catalogue méthodique des collections de moulages et de photographies (tous les 15 jours).

**PALÉOGRAPHIE****M. Langlois, professeur, chargé du cours.**

Le lundi de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

Paléographie.

**GÉOGRAPHIE****M. Ardaillon, docteur ès lettres, chargé du cours.**

Le lundi de 10 h. à 11 h.

Licence : Exercices pratiques.

Le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Licence et Agrégation : Les Etats-Unis d'Amérique.

Le vendredi de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

Agrégation : Etude des questions du programme.

**LITTÉRATURE GRECQUE****M. Dufour, professeur.**

Le mercredi de 5 h. à 6 h.

Bacchylide et Ménandre, d'après les fragments récemment découverts.

Le mercredi de 8 h. 3/4 à 9 h. 3/4.

Licence : Explication d'auteurs.

Le jeudi de 10 h. à 11 h.

Agrégation : Explication d'auteurs.

Le jeudi de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4.

Licence et Agrégation : Thèmes grecs et exercices pratiques.

**M. Jouguet, agrégé, chargé d'une conférence.**

Le jeudi de 9 h. à 10 h.

Explications philologiques de textes grecs et particulièrement de papyri.

**LITTÉRATURE LATINE****M. Thomas, professeur.**

Le jeudi de 3 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

Agrégation : Explications et leçons prises dans le nouveau programme ; corrections de devoirs.

Le samedi de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2.

Licence : Successivement, leçons sur l'histoire de la littérature latine ; Explication d'auteurs ; Corrections de devoirs.

**M. Dautremer, agrégé, maître de conférences.**

Le lundi de 10 h. 1/4 à 11 h. 1/4.

La poésie latine après Virgile.

Le mardi de 9 h. à 10 h.

Explications des auteurs du programme de licence.

Le mardi de 10 h. 1/4 à 11 h. 1/4.

Explications des auteurs du programme d'agrégation.

Le lundi de 2 h. à 3 h.

Correction des devoirs : Explications par les étudiants (licence).

**LITTÉRATURE FRANÇAISE****M. Dupont, professeur.**

Le mardi de 4 h. à 5 h.

Rabelais.

Le jeudi de 9 à 10 h.

Agrégation : Explication des auteurs des programmes, dissertations, etc.

Le jeudi de 10 h. à 11 h.

Licence : Explication de textes, dissertations, exercices.

**M. Chamard, agrégé, maître de conférences.**

Le lundi de 9 h. à 10 h.

La poésie française au *xvi*<sup>e</sup> siècle (*suite et fin*) : La Pléiade (1549-1585).

Le mardi de 9 h. à 10 h.

Agrégation . Explication des auteurs du programme.

Le mardi de 10 h. à 11 h.

Licence : Explication des auteurs du programme ; exercices pratiques ; leçons et devoirs.

**GRAMMAIRE ET PHILOGIE****M. Jouguet, agrégé, maître de conférences.**

Le mercredi de 9 h. à 10 h.

Agrégation : Explication d'auteurs.

Le mercredi de 10 h. à 11 h.

Licence : Explication d'auteurs.

Le mercredi de 3 h. 1/4 à 4 h. 1/4.

Grammaire et métrique.

**LITTÉRATURES PICARDE ET WALLONNE****M. Langlois, professeur.**

Le lundi de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

Les trouvères du nord de la France.

Le mardi de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

Grammaire : Phonétique et flexion.

Le mardi de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

Explications des auteurs du programme de l'agrégation de grammaire.

**LITTÉRATURE ANGLAISE****M. Angellier, professeur.**

Le jeudi de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2.

Agrégation : Dissertations ; versions ; thèmes ; explication des auteurs ; leçons faites par les candidats.

Le vendredi de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du matin.

Explication d'auteurs anglais.

**M. Derocquigny, agrégé, chargé du cours.**

Le lundi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Licence et Agrégation : Explication d'auteurs.

Le jeudi de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2.

Licence et certificat : Correction de devoirs ; explications d'auteurs, leçons faites par les candidats.

### LITTÉRATURE ALLEMANDE

**M. Piquet, docteur ès lettres, chargé du cours.**

Le mercredi de 4 h. à 5 h.

Littérature allemande.

Le jeudi de 2 h. à 5 h.

Agrégation, licence et certificat : Dissertations ; thèmes ; versions ; explication des auteurs ; leçons faites par les candidats.

### LANGUE, LITTÉRATURE ET HISTOIRE DE LA RUSSIE ET DES PEUPLES SLAVES

**M. Haumant, professeur.**

Le mardi de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

La Russie contemporaine.

Le mercredi de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Cours élémentaire.

Le vendredi de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

Cours moyen.

Le jeudi de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

Cours supérieur.

*Le Recteur* : MARGOTTET.

*Le Doyen* : ANGELLIER.

## Soutenances de Thèses.

---

### Université de Paris.

---

M. Henri BERR a soutenu les deux thèses suivantes pour le Doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 11 janvier.

#### THÈSE LATINE.

*An jure inter scepticos Gassendus numeratus fuerit.*

#### THÈSE FRANÇAISE.

*La synthèse des Connaissances et l'Histoire. — Essai sur l'avenir de la philosophie.*

---

M. E. LAFFAYE a soutenu les deux thèses suivantes pour le Doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 18 janvier.

#### THÈSE LATINE.

*De Paulo Thoma Engolismensi ejusque operibus.*

#### THÈSE FRANÇAISE.

*Le poète Gilbert (Nicolas-Joseph-Florent), 1750-1780.*

---

*Le Gérant : E. FROMANTIN.*

nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. J... K... à R. — Nous nous hâtons d'achever la publication des affiches des différentes Universités françaises. — M. Boutroux ne fera pas son cours sur l'*Induction*.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

# Le Roman

au

# XVIII<sup>e</sup> Siècle

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : 3 fr. 50



Année Scolaire 1898-1899

REVUE DES COURS  
 ET  
 CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

- LA FAMILLE DES SÉNÈQUES..... **Gaston Boissier,**  
*De l'Académie française.*
- LES PREMIÈRES ŒUVRES DRAMATIQUES DE SHAKESPEARE (XVII)..... **Alexandre Beljame,**  
*Professeur à l'Université de Paris.*
- LA FORMATION DES INSTITUTIONS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. —  
*Le clergé, les propriétaires, les fonctionnaires.* **Charles Seignobos,**  
*Maitre de conférences à l'Université de Paris.*
- LE THÉÂTRE DE MOLIÈRE. — « DON JUAN »  
*(Conférence à l'Odéon).....* **N.-M. Bernardin,**  
*Professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne.*
- COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES..... **Universités de Lyon et de Montpellier.**

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences, de Novembre à Juillet,*  
En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France. . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger. . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la Revue, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée Revue des Cours et Conférences : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la Revue des Cours et Conférences est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la Revue. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

## REVUE HEBDOMADAIRE

COURS <sup>DES</sup> HARVARD COLLEGE <sup>ET</sup> CONFÉRENCES

FEB 24 1899

DIRECTEUR : N. FILOZ

CAMBRIDGE, MASS.

## La famille des Sénèques.

Cours de M. GASTON BOISSIER,

*Professeur au Collège de France.*

On croit que Tacite naquit l'année même où Néron monta sur le trône. Sa première enfance s'est donc écoulée sous le règne de Néron, et, d'un regard jeté sur la société contemporaine, sur son peuple de courtisans et de malades, sur ses crimes qu'elle étalait avec une sorte de coquetterie inconsciente, il put deviner déjà tout ce long drame d'épouvante et de haine, dont il fut à la fois le philosophe et le peintre. Quant à sa forte éducation, il l'a reçue sous le règne de Vespasien et vraisemblablement à l'école de Quintilien. Il entra ensuite dans les fonctions publiques, il suivit pas à pas la carrière des honneurs : il fut préteur sous Domitien, consul et gouverneur de province sous Trajan. Après l'écrivain, c'est l'homme que nous avons à étudier. Mais une biographie qui ne nous ferait connaître l'homme que par l'histoire de sa vie, par le récit, même minutieux, des événements auxquels il a été mêlé, ne pourrait nous donner de cette grande figure qu'une idée vague et incomplète. Ce n'est pas du dehors, pour ainsi parler, que nous l'étudierons ; nous interrogerons le milieu même, politique et littéraire, où il a vécu et dont son œuvre porte l'empreinte visible, les grands esprits avec lesquels il s'est trouvé en relations, les écrivains dont il a subi plus ou moins l'influence. Parmi eux, quatre noms nous arrêteront surtout : Sénèque, Stace, Juvénal et Pline le jeune. Nous chercherons ce que chacun d'eux peut nous apprendre de cette période de l'histoire de la société romaine,

et, pour mieux comprendre Tacite lui-même, nous essaierons de reconstituer, dans ses traits essentiels, l'époque de décadence qui l'a formé, et qui, en un sens, l'explique. C'est dans cette intention que nous avons donné pour titre à notre cours de cette année : *Tacite et son temps*.

Remontons à l'époque où un changement profond s'accomplit dans la société et dans la littérature romaines. C'est au lendemain du grand siècle d'Auguste, quelques années avant la naissance de Tacite. Ces lendemains de grands siècles sont toujours des époques confuses, troublées, pénibles. Un sentiment de gêne et d'impuissance semble tenir les esprits en suspens, tarir les sources de l'inspiration, rétrécir les caractères et les consciences. On se sent parvenu au terme du progrès littéraire, et cependant on refuse de s'arrêter. D'ailleurs la littérature ne reste vivante qu'à la condition d'évoluer et de changer. On essaiera donc de continuer l'œuvre des écrivains de la génération précédente, et on la continuera d'une manière médiocre. C'est comme une loi de l'histoire. Les décadences sont inévitables après les périodes de perfection. Mais nous n'entendons ici ces mots qu'à un point de vue exclusivement littéraire. Ces époques de décadence peuvent compter, dans l'histoire de l'esprit humain, comme de grandes époques de civilisation générale, et il faut convenir que le siècle de Sénèque, de Tacite, de Trajan et de Marc-Aurèle, a de nombreux titres à l'admiration de la postérité. Cependant, il est incontestable que la littérature faiblit. Après des tâtonnements sans succès dans tous les genres, des innovateurs paraissent. Se trouvant en lutte, par la force même des choses, avec les partisans de la tradition, ils poussent à l'excès les conséquences des théories qu'ils inaugurent, ils heurtent de front les idées communes, si bien que les vérités qu'ils professent, dédaignées d'abord comme de simples paradoxes brillants, pénètrent peu à peu dans la grande masse de la société romaine, en s'incorporant à la littérature et à l'esprit national. Nous rechercherons en quoi consistent ces innovations ; car l'œuvre de Tacite, peut-on dire, en a vécu.

La majeure partie de ces innovations doit être attribuée à Sénèque (Lucius Annæus Seneca). C'est le premier grand nom qui apparaisse après l'époque d'Auguste. Mais on exagérerait beaucoup l'importance du rôle qu'il a joué dans l'histoire des idées, si l'on ne plaçait pas avant lui les intermédiaires. On sait que la philosophie romaine commence avec Cicéron. Après lui, elle est représentée par des écrivains que nous connaissons à peine, les *Sextii*, le père et le fils ; nous savons seulement qu'ils s'éloignèrent

des affaires publiques, ce qui était alors une grande nouveauté, et qu'ils s'occupèrent exclusivement de morale. Nous verrons que c'est dans le même sens que Sénèque s'est dirigé. Quoi qu'il en soit, le mouvement a été inauguré, au lendemain de la mort de Cicéron, par une école peu connue, mais dont nous pouvons caractériser la tendance générale, grâce à Sénèque lui-même. Il en est de même de l'éloquence. Un mouvement parallèle se dessine de bonne heure dans les écoles des déclamateurs, où l'on élève les orateurs futurs. On est surpris aujourd'hui de voir de quel éclat brillèrent toutes ces écoles jusqu'au milieu du siècle d'Auguste. Pendant qu'Horace, Virgile et Tite Live écrivaient, les déclamateurs ouvraient de toutes parts des écoles d'éloquence, et quelques-uns de leurs élèves arrivaient à une réputation presque égale. Ce qui distinguait le genre nouveau des *déclamations*, c'est qu'il voulait mettre à la mode une éloquence plus vive et plus brillante ; réagissant contre le style périodique et soutenu de l'époque classique, elle recherchait l'élégance quelque peu raffinée et l'éclat, elle visait à l'effet. Deux noms représentaient surtout cette nouvelle rhétorique : Labiénus et Cassius Sévérus. Comme l'éloquence, la poésie se transforme ; l'écrivain qui forme ici la transition est Ovide. Il est vrai qu'Ovide, respectueux avant tout des traditions mises en honneur par les écrivains classiques, se rattache par beaucoup de points à la période qui l'a précédé. Mais on trouve chez lui la recherche de l'éclat, les jeux de mots, la profusion des ornements, la fausse élégance ; il marque le premier degré de la décadence de la poésie latine, pour n'avoir pas eu une méthode de composition assez sévère et un goût assez sûr. Il serait intéressant de mentionner aussi, comme se rattachant au même genre d'inspiration, quelques vers du poète épique Pédobalbinus, ami d'Ovide, tels qu'ils nous ont été conservés par les œuvres de Sénèque le Rhéteur. Ces vers, qui faisaient sans doute partie d'un poème historique rédigé en l'honneur de Germanicus, sont un fragment du récit qui décrivait l'arrivée de la flotte de Germanicus dans la mer du Nord. Pour la vigueur et pour la sonorité un peu emphatique du rythme, plusieurs de ces vers font prévoir déjà le style de Lucain. Il nous reste enfin de cette époque un poème latin sur *Cléopâtre et la Bataille d'Actium*, qui faisait partie de la bibliothèque d'un philosophe épicurien, récemment découverte dans les fouilles d'Herculanum. Les vers qu'on en a pu lire, malgré le mauvais état du texte, contiennent de véritables beautés, qui font regretter les parties perdues. La versification est savante ; le tour, brillant. On nous montre Cléopâtre ordonnant de conduire près d'elle un grand

nombre d'esclaves et les faisant toutes périr de morts différentes, afin de savoir quel est de tous les genres de mort le plus agréable. C'est une scène curieuse, d'une harmonie large, d'un pathétique romanesque et sauvage. Le vers suivant nous donne une échappée sur la salle du supplice :

Omne vagabatur leti genus, omne cruoris.

Ailleurs, on nous décrit, d'un vers la mort préférée de Cléopâtre, la mort par la piqûre de l'aspic, mort douce, qui laisse l'impression de l'anéantissement :

Mollem labitur in somnum, trahiturque libidine mortis.

Ces exemples suffisent à nous indiquer que, si Ovide était encore retenu par son admiration pour les écrivains du grand siècle, il n'en était pas de même des poètes qui l'entouraient. Ceux-ci, adeptes de la nouvelle école, appliquaient sans scrupules les procédés qu'elle avait mis à la mode. Ce furent les Sénèques qui donnèrent bientôt à la révolution philosophique et littéraire sa véritable portée.

Les Sénèques forment une famille étroitement unie et travaillant tout entière dans un seul intérêt. On peut dire que tous ont aidé ceux qui s'étaient fait un nom. Le père, un Espagnol venu à Rome, poussé par une sorte de pressentiment que la destinée des lettres latines était comme attachée à sa famille, s'est occupé surtout de bien élever ses enfants. Il nous a laissé un tableau de l'éloquence de cette époque dans les écoles de déclamateurs ; il avait aussi composé une histoire, qui s'est perdue. De ses trois fils, l'aîné, Gallion, fut un grand esprit ; à la fois orateur et homme politique, il parvint aux fonctions de préteur. Il eut cette fortune singulière d'être le premier Romain qui se soit trouvé en face d'un chrétien ; il était, en effet, proconsul d'Achaïe, lorsque saint Paul fut amené devant lui ; il ne comprit pas le christianisme, mais il protégea saint Paul, qui lui apparut comme un fon inoffensif. Il a travaillé toute sa vie dans l'intérêt de son frère Lucius Seneca, le philosophe, le ministre de Néron. Le troisième, Annæus Mæla, est l'homme d'affaires, le financier, qui a achevé la fortune de la famille : c'est le père de Lucain. Toute cette famille a exercé sur la littérature de l'époque une influence considérable. D'où vient cette influence ? Le caractère des Sénèques, qui l'explique, a été le résultat de leur situation même. Ils n'étaient pas nés à Rome, ni même en Italie ; c'étaient des Espagnols, issus d'une colonie romaine de l'Espagne. Chez eux, l'œuvre comme l'homme porte la marque visible de cette origine. Le caractère de leur éloquence et de leur poésie révèle déjà l'Es-

pagne. Mais, à cette époque, l'Espagne, comme la plus grande partie du monde, était devenue romaine par ses institutions et par son esprit national. C'est un des spectacles les plus passionnants que puisse présenter la civilisation antique, que celui de ce petit peuple qui, après s'être élevé si modestement dans un canton obscur du Latium, s'est imposé peu à peu au monde entier. Il n'a pas seulement conquis l'univers, il l'a rendu romain. L'Espagne elle-même avait dû se soumettre. Il n'y a pas de peuple au monde qui ait été plus obstinément opposé aux Romains, par son esprit national très énergique et par sa haine séculaire de toute domination étrangère. Aussi, pendant deux siècles et demi, les Espagnols ont-ils résisté. Les Romains ont commencé à faire la conquête de l'Espagne par la guerre. Puis ce sont les soldats venus d'Italie qui ont, peu à peu, répandu l'esprit romain dans la masse du peuple. Les légions romaines étaient très sévèrement tenues ; on ne permettait pas aux soldats le mariage, mais seulement cet état intermédiaire que la loi romaine appelait le concubinage. Il y avait là, pour eux, une occasion de s'attacher au sol qu'ils avaient conquis. Les légions restées plusieurs années en Espagne ne voulurent pas revenir ; le Sénat s'en émut et finit par céder. On fonda des colonies romaines et on donna aux nouveaux colons le droit de mariage. Le soldat put ainsi épouser légalement la femme avec laquelle il avait vécu, et ses enfants reçurent le droit de colonie romaine. Les négociants jouèrent aussi un rôle important dans cette conquête de l'esprit national. On s'est trop souvent représenté les Romains comme un peuple essentiellement grave et majestueux, quelque peu détaché des intérêts pratiques de l'existence. Le commerce avait pris chez eux un développement considérable ; et, comme il y avait en Espagne des mines d'or et de fer, ils envoyèrent des négociants pour les exploiter : ce fut une autre occasion de coloniser le pays. Il faut ajouter aussi l'influence de la littérature, qui contribua pour sa part à répandre chez les nations conquises l'amour de Rome et de sa civilisation.

C'est à son grand avantage que l'Espagne est devenue romaine ; sa prospérité matérielle et morale en fut rapidement accrue. Mais ce fut aussi, il faut le reconnaître, au grand avantage de Rome. Que serait devenue Rome, si elle n'avait pas été rajeunie perpétuellement par cet afflux de populations qui lui arrivaient de tous côtés ? Nous sommes justement parvenus à une époque de l'histoire romaine où tout ce qu'il y a de distingué à Rome lui vient de la province. Ce qu'il faut remarquer surtout chez les Sénèques, c'est qu'ils sont nés en Espagne. Etant provinciaux, étant nés hors de l'Italie et surtout hors du patriciat romain et de la

noblesse romaine, ils ont pu se dégager plus facilement des préjugés et même des traditions. Un peuple ne vit pas éternellement des mêmes croyances et du même esprit; il a besoin de se renouveler, tout en restant attaché en quelque mesure à son passé historique et moral. Ce qui caractérise précisément la physionomie des Sénèques, c'est qu'ils ne sont pas les esclaves des préjugés de la noblesse romaine. Tacite, peut-on dire, est resté toute sa vie l'esclave de ces préjugés: ce grand esprit, malgré sa vigueur, n'a pas su se débarrasser de ces idées, qu'il avait trouvées dans son berceau, et qui lui étaient respectables pour leur antiquité même et pour tous les souvenirs de famille qui les lui inspiraient. C'est parce qu'il était d'une famille ancienne, qu'il s'est trouvé désarmé devant l'orgueil inébranlable de cette aristocratie floissante. Protégé contre ces préventions par leur origine étrangère, les Sénèques ont pu renouveler les traditions surannées de leur patrie d'adoption; le rôle qu'ils ont joué à Rome a été surtout de donner à l'esprit romain une sorte d'alerte qui l'a sauvé. Sur tous les points, les Sénèques s'opposent aux autres écrivains et prennent franchement le contre-pied des traditions établies. Cicéron s'occupe de philosophie; mais c'est pour lui une occupation secondaire; il ose à peine avouer le goût qu'il a pour ce genre de travaux; et les habiletés qu'il emploie pour se faire excuser sont plaisantes. C'est ainsi qu'il n'a jamais composé un livre de philosophie sans alléguer, comme prétexte, qu'il l'avait écrit pendant les vacances, à une époque où il ne pouvait aller au Sénat. Au contraire, Sénèque fait l'éloge enthousiaste de la philosophie; le philosophe travaille pour l'humanité, c'est l'occupation la plus importante et la plus noble à laquelle l'homme puisse se livrer. La même opposition entre ces deux esprits se marque à propos de la religion. Il n'y a pas de plus hardi incrédule que Cicéron; il lui échappe même des aveux significatifs. Dans le *De Divinatione*, par exemple, il se moque des augures; mais, l'étant lui-même, il s'arrête par précaution, lorsqu'il est amené à parler des augures publics; il y a toujours chez lui des réserves timides, et ces réserves ne sont au fond qu'un sacrifice à la tradition et à la religion officielle. Sénèque au contraire attaque les augures et les dieux, sans jamais éprouver le besoin de demander des excuses à son lecteur; il exprimait sur ce point si franchement et si complètement sa pensée, que c'est à ses ouvrages que les Pères de l'Eglise ont eu généralement recours dans leurs attaques contre le paganisme. De même, un des préjugés les plus vivaces dans l'antiquité grecque et latine, c'est celui de la sépulture: les inscriptions sont remplies de supplications aux passants; non seule-



ment on leur demande de ne pas troubler le repos des morts, mais on les menace de poursuites devant les pontifes. Sénèque raille cette tradition. Il en parle avec beaucoup de gravité : « Mais c'est encore, dit-il, un moyen qu'emploient les tyrans pour se faire craindre après leur mort : ils nous menacent de faire jeter nos cendres aux vents. Moi, je ne demanderai à personne de prendre soin de mes cendres (*neminem de supremo officio rogo, nulli reliquias meas commendo*). Quant à la sépulture, je sais que tout le monde finit par être enseveli ; la nature s'en charge. »

Les Romains mettaient leur idéal dans le passé ; ce qu'ils admiraient, c'étaient les exemples légués par les ancêtres ; ce qu'ils voulaient suivre, c'étaient toujours les traditions antiques. En plaçant son idéal devant lui, Sénèque donne le signal d'une révolution profonde dans l'esprit de la civilisation romaine. Le premier, il croit au progrès indéfini de l'humanité. Même chez les philosophes grecs les plus hardis, nous ne trouvons personne qui ait exprimé cette croyance en l'avenir d'une manière aussi complète. Nous avons conservé de Sénèque un ouvrage scientifique, un des plus curieux de l'antiquité, le *Traité des Questions naturelles* ; c'est un résumé de la science grecque, mais animé d'un esprit nouveau de découverte et de progrès. Il y annonce « qu'un temps viendra où ce qui est caché aujourd'hui, arrivera en pleine lumière (*veniet tempus, quo ista quæ nunc latent, in lucem dies proferet*). Et nos descendants, ajoute-t-il, s'étonneront que nous ayons ignoré ces choses si simples ». Dans sa tragédie de *Médée*, un chœur célèbre le navire Argo, le premier navire qui ait parcouru les mers. « Un temps viendra, dans les siècles éloignés, où l'océan entr'ouvrira les barrières qui ferment aujourd'hui le monde.

Venient annis secula seris quibus Oceanus

. . . . .

Ce sont ces vers, dit-on, qui donnèrent à Christophe Colomb l'idée de chercher le monde nouveau annoncé par Sénèque ; il les répétait encore, le jour où cette terre inconnue surgit devant lui.

A. D.

# Les premières œuvres dramatiques de Shakespeare

XVII

---

Cours de M. ALEXANDRE BELJAME,

Professeur à l'Université de Paris.

---

## « Peines d'Amour perdues » et « la Comédie des Erreurs ».

L'apprentissage dramatique de Shakespeare n'est pas encore terminé ; nous l'avons trouvé, dans *Titus Andronicus*, essayant de suivre la voie ouverte par des prédécesseurs dans ce genre particulier que l'on a appelé la *tragédie de sang* ; puis, abandonnant, heureusement, ces pièces barbares, emprunter, comme on l'avait fait avant lui, aux chroniques de l'histoire d'Angleterre le sujet d'une tragédie historique, la première partie de *Henri VI*. Il semble, maintenant, qu'après avoir remué les passions les plus fortes qui agitent l'âme humaine, il éprouve le besoin de se reposer en des émotions plus douces, en des intrigues plus légères, où l'amour, les jeux, les ris, les quiproquos, la grâce souriante des jeunes filles et les balourdises des manants tiendront la première place. Les modèles de telles pièces n'existaient pas dans le vieux théâtre anglais ; mais Shakespeare qui, comme Molière, aurait pu se vanter — et justement — de prendre son bien où il le trouvait, ne s'embarrassa pas pour si peu : il se tourna vers un théâtre étranger, dont s'étaient déjà inspirés ses prédécesseurs, théâtre fertile en comédies, où l'intrigue, l'imbroglio et le fantastique occupent une place importante, je veux dire le théâtre italien. Ce fut l'esprit seulement des comédies italiennes qu'il imita, car on ne sait pas que *les Peines d'Amour perdues* aient eu un modèle dont Shakespeare ait pu s'inspirer ; de plus, comme nous le verrons, le dramaturge anglais sut mettre quelque chose de personnel et d'original dans cette imitation, non seulement dans quelques détails, que nous pourrions signaler au passage, mais encore dans la conception générale de la pièce. Voyons donc successivement *les Peines d'Amour perdues* et *la Comédie des Erreurs*, qui se suivent de près.

On n'a pas la date exacte de production de *Peines d'Amour perdues*. En suivant la méthode habituelle et scientifique, en examinant les preuves externes, puis en les comparant aux preuves tirées des détails de style, de versification, de la fréquence des rimes, on est arrivé à assigner à cette comédie, comme date à peu près exacte, l'année 1590. La pièce ne fut publiée en un in-quarto qu'en 1598. L'année suivante, 1591, vit probablement paraître *la Comédie des Erreurs*.

Ce sont, nous l'avons dit, deux œuvres très légères, et purement de transition ; l'intrigue y est maîtresse de la scène, et, avec les jeux de mots et les jeux d'esprit, doit tenir lieu de beaucoup de choses pour le lecteur. Remarquons toutefois que l'intrigue de sentiments que nous rencontrons dans *les Peines d'Amour perdues* se transforme en pure intrigue d'incidents dans *la Comédie des Erreurs*, — ce qui semblerait presque indiquer un recul dans la conception de la comédie par Shakespeare, si ces deux pièces n'étaient si voisines et n'appartenaient à une période de tâtonnements, et surtout s'il n'y avait pas, dans *la Comédie des Erreurs*, quelque chose de nouveau, que Shakespeare développera, plus tard, magistralement.

Quoi qu'il en soit, suivons Shakespeare dans les pays que son imagination lui peint, et nous sommes à peu près sûrs, connaissant le poète, de ne pas absolument « perdre nos peines », comme les amoureux qui vont nous être présentés. Nous sommes donc en Navarre, mais dans une Navarre de fantaisie, telle que ne la connut probablement jamais le bon roi Henri, sans aucune exactitude historique, sans aucune couleur locale. N'ouvrez jamais les comédies de Shakespeare, si vous désirez apprendre la géographie : les noms réels ne cachent que des lieux d'imagination et de rêve, et votre esprit scientifique n'y trouverait pas son compte. Mais qu'importe, après tout ? Songe-t-on à reprocher à Véronèse et à ses contemporains les anachronismes de costumes et de décorations qu'ils introduisent dans leurs tableaux ? Pourquoi ne pas appliquer à la littérature la même indulgence qu'à la peinture ? Passons donc sur ces détails, et, sans vouloir trouver dans Shakespeare ce qu'il n'y a pas, cherchons ce qu'il y a.

L'action se passe donc en Navarre, sous le règne du roi Ferdinand. Ce dernier est en contestation avec le roi de France au sujet de la possession de l'Aquitaine ; mais, s'il faut en croire Shakespeare, la politique lui importe assez peu ; sa grande affaire, c'est la pédagogie et le savoir. Il veut instituer une sorte de régime scolastique, tenant beaucoup de l'ascétisme, « a little

Academe », comme dit Shakespeare. Le roi et trois seigneurs qui l'entourent prennent donc l'engagement de travailler sans discontinuer pendant trois ans ; durant ce laps de temps, on jeûnera un jour par semaine ; les six autres jours, on ne prendra qu'un seul repas ; il sera interdit, sous les peines les plus sévères, d'avoir des relations avec le sexe féminin, et de dormir plus de trois heures par nuit, et il faudra avec cela :

Not be seen to wink of all the day.

L'établissement de ces règles sévères ne va pas sans les protestations de l'un des jeunes courtisans — Biron — qui s'y soumet cependant, mais tout en murmurant :

O, these are barren tasks, too hard to keep,  
Not to see ladies, study fast, not sleep.

Biron a raison : c'est une faute de vouloir forcer son talent et de se moquer des lois de nature : la suite va nous l'apprendre. On devine que l'histoire de la violation des engagements pris par le roi et ses gentilshommes forme le sujet de la pièce.

Ici, se présente à nous une irréalité nouvelle : le roi de France, qui est apparemment animé des meilleures intentions du monde, envoie en ambassadrice au roi de Navarre sa propre fille, accompagnée de trois suivantes. Inutile de dire que tout ce monde est fort joli et capable de tourner les têtes des plus solides ascètes. C'est ce qui arrive. Ferdinand, pour des raisons d'Etat, est bien forcé de recevoir la princesse de France et ses suivantes ; elle est si charmante et si gracieuse, si vive, si spirituelle, qu'il devient amoureux d'elle ; chacun de ses compagnons s'éprend d'une des jeunes filles qui accompagnent la princesse, et l'on ne songe plus guère à jeûner ou à étudier ; faire des vers devient la principale occupation des quatre « *scholars* » ; puis chacun trahit son secret aux trois autres. Ils commencent par se faire d'amers reproches ; mais Biron se charge bientôt de remettre l'harmonie parmi ses compagnons en leur montrant le ridicule de leurs vœux de réclusion et en justifiant leur apostasie. On décide donc de courtiser les étrangères ; le roi et les seigneurs se déguisent en Moscovites pour aborder ces dames ; celles-ci échangent leurs masques pour amener un chassé-croisé d'erreurs. Au moment où l'amusement est monté à son faite, de tristes nouvelles arrivent de France : le vieux roi est mort ; les *peines d'amour* que viennent de prendre les amoureux seront donc *perdues*, puisqu'un deuil d'une année est nécessaire avant la célébration des mariages que l'auteur laissait prévoir depuis longtemps.

Voilà, pour l'intrigue : elle est encore assez simple, comme

vous voyez ; mais ce qui n'est pas simple du tout, c'est la forme de cette comédie, c'est la façon dont Shakespeare traite son sujet. Même dans des pièces postérieures, on peut trouver qu'il a parfois trop sacrifié au besoin de faire des calembours et des jeux de mots. Il serait facile ici de faire une grosse gerbe de ces jeux de mots qui semblent avoir été considérés alors comme la quintessence de l'esprit ; je me contenterai de vous convier à admirer la pointe d'un trait pris au hasard. Le roi salue la princesse de France de ces mots fort galants :

All hail, sweet madam, and fair time of day

et la princesse répond :

Fair, in all hail, is foul as I conceive.

Chaque fois qu'un mot, comme ici *hail*, prête à un double sens, on est sûr qu'il est saisi au passage, et présenté, souvent avec plus d'insistance qu'ici, sur toutes les faces qu'il peut prendre.

Tout cela devient fort fatigant au bout d'un certain temps.

Shakespeare n'est pas encore maître de l'esprit ; il ne l'est pas davantage de la versification. Le manque de sûreté du poète, de ce côté, est très frappant : on trouve des vers de toutes sortes, dans cette pièce, et de facture fort différente ; le vers iambique se mêle au vers anapestique, ou au vers blanc ; du vers blanc, nous passons au vers rimé, aux vers à rimes croisées. Shakespeare n'est pas encore libre de toutes lisières ; il cherche encore sa voie.

Il est cependant sûr, d'après certaines parties de cette pièce, que Shakespeare commençait déjà à se détacher des influences ambiantes et qu'il se rendait compte de la vanité de certains passe-temps alors fort à la mode, notamment du langage précieux ; il y en a dans *Love's Labour's Lost*, une raillerie assez mordante dans le personnage de *Don Adriano de Armado*, que Shakespeare ridiculise, en mettant dans sa bouche des phrases dans le genre de celle-ci :

« Besieged with sable-coloured melancholy, I did commend the  
 « black-oppressing humour to the most wholesome physic of  
 « health-giving air ; and, as I am a gentleman, betook myself to  
 « walk. The time when? about the sixth hour ; when beasts most  
 « graze, birds best peck, and men sit down to that nourishment  
 « which is called supper. So much for the time when : now, for  
 « the ground which ; which, I mean, I walked upon ; it is yclept  
 « thy park... »

Et le discours se continue de la sorte pendant quelque temps encore.

En raillant ainsi l'affectation, on ne saurait nier que Shakes-

peare ait vu juste ; nous trouvons d'autres preuves de ce fait que, tout en plaçant devant nos yeux des pays purement imaginatifs, il commençait à regarder autour de lui et à noter des caractères et des types que nous retrouverons, plus tard, parfaits, quand l'esquisse sera devenue portrait. L'observation de la vie et de ses sottises, nous la trouvons dans ce *Constable Dull*, officier de police de la petite ville de province, personnage naturellement plein d'importance et destiné à reparaitre sous les traits de *Dogberry* ; puis c'est *Costard*, qui deviendra le *clown* de plus tard ; la paysanne *Jacquenetta* nous sera mieux connue sous le nom de *Andrey* dans *As you like it*. Enfin, puisque nous recherchons les éléments susceptibles de se développer plus tard, signalons cette procession bizarre, le *Pageant of the Nine Worthies*, divertissement que le roi offre à la princesse et qui deviendra la représentation fameuse de *Bottom* et ses compagnons dans *A Midsummer's Night's Dream*. — Remarquons aussi, dans *Rosaline*, ce type bien anglais de la jeune fille très prompte, très légère en apparence, mais très honnête au fond, type que nous sommes destinés à revoir, perfectionné, dans les comédies postérieures de Shakespeare. On voit donc que, somme toute, *Love's Labour's Lost* n'est pas une pièce à dédaigner, et qu'il y a bon nombre de choses précieuses et admirablement vues.

Ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'il est facile de démêler dans cette pièce une philosophie : *Love's Labour's Lost* n'est autre chose qu'un plaidoyer en faveur du bon sens contre l'affectation de tous ceux qui, gentilshommes, bourgeois ou mauvants, ne veulent pas écouter la voix de nature et régler leur conduite sur les préceptes que celle-ci leur dicte. La vie, après tout, vaut bien tous les livres possibles pour faire l'éducation de l'homme ; lançons-nous donc dans le large monde, prenons-y les leçons de l'expérience, au lieu de nous construire notre petit monde à nous, fragile comme le verre, et que nous briserons probablement au premier appel de nos sens : c'est ainsi que la pièce devient une revanche du naturel sur l'affectation des beaux messieurs de cour, qui, aussi bien que les jeunes filles, se piquent d'insensibilité. Bon nombre d'affectations reçoivent d'ailleurs le coup de fouet de la satire ; *Don Adriano de Armado*, qui se livre à des absurdités de langage ; *Sir Nathaniel the Curate*, modèle des fausses élégances, sout tour à tour voués au ridicule ; enfin, le plus malmené de tous, c'est le pédant, le maître d'école *Holofernes*, qui, vous allez en juger, n'a pas volé la leçon qu'il reçoit. Voici comment il s'exprime :

« The deer was, as you know, *sanguis*, — in blood ; ripe as a

« pomewater, who now hangeth like a jewel in the car of *coelo*,  
 « — the sky, the welkin, the heaven; and anon falleth like a  
 « crab, on the face of *terra*, — the soil, the land, the earth. »

Il paraît que c'est ainsi que parlaient les *scholars* du temps, tout au moins les faux *scholars*. Enfin, pour en terminer avec les affectations de toutes sortes, notons que Shakespeare se moque agréablement de l'euphuisme et de l'allitération, en mettant les mots suivants dans la bouche d'un de ses personnages et en en soulignant la sottise : « The praiseful princess pierced and « pricked a pretty pleasing pricket. »

Telle est la leçon que Shakespeare offre à nos méditations dans *Love's Labour's Lost*. Elle est d'ailleurs donnée très légèrement et très discrètement, sans la moindre amertume, — et d'autant plus acceptable, par conséquent.

Nous passerons plus rapidement sur la pièce suivante, la *Comédie des Erreurs* ; elle est encore beaucoup plus improbable que la précédente ; elle est empruntée aux *Ménechmes* de Plaute, par l'intermédiaire d'une pièce jouée à Hampton Court, en 1576, et intitulée : *A History of Error*. Trouvant Plaute trop simple, Shakespeare a jugé nécessaire de compliquer l'intrigue ; il nous présente donc deux paires de jumeaux, au lieu d'une seule, les *Antipholus* et les *Dromio* ; on peut facilement imaginer dans quel chassé-croisé d'erreurs et de sottises une imagination tant soit peu vive peut nous entraîner. Ajoutez que l'action est encore compliquée par l'addition d'une scène tirée d'*Amphitryon*, et dans laquelle l'un des frères, dans la situation du général grec, demeure à faire le pied de grue à la porte ; puis nous avons un fils qui cherche son père, un père qui cherche sa femme ; bref, tout cela est excessif, et on s'y perd ; ce n'est guère, comme genre, que du vaudeville, et cela n'est pas d'un goût fort relevé.

Cependant, ce jugement sommaire ne saurait suffire ; malgré tout, il y a quelque chose de mieux que tous ces imbroglios : c'est l'histoire de ce marchand syracusain qui joue sa vie et sa liberté pour retrouver ses enfants qu'il a perdus et finit par réussir dans ses recherches. Il y a, à la fin de la pièce (acte V, scène 1), un beau passage, plein de sentiment et d'émotion, et appelant la comparaison avec des drames à venir, où le vieillard, prisonnier, s'aperçoit que son fils ne reconnaît pas ses traits et ne se rappelle pas sa voix. Ce passage nous montre que la farce pure ne suffisait déjà plus à Shakespeare, et qu'il rêvait déjà de combiner deux choses jusqu'ici séparées : l'élément comique et les sentiments passionnés et dramatiques.

C. C.

## La formation des institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le clergé, les propriétaires, les fonctionnaires.

Conférence de M. CHARLES SEIGNOBOS

*Maitre de conférences à l'Université de Paris.*

On a vu, dans la dernière leçon, comment était organisé le pouvoir souverain dans l'ancien régime, et comment il se concentrait confusément en un seul homme, le prince héréditaire, qui le fait exercer par un conseil d'hommes de confiance, choisis à sa volonté. Ce pouvoir est, en principe, illimité. Mais, comme toute la vie publique repose sur des coutumes, il y a des pouvoirs soit antérieurs aux princes, soit créés par eux précédemment, qui restent extérieurs au souverain, existent indépendamment de lui et qu'il ne peut supprimer. Ces pouvoirs peuvent, dans certains cas, limiter ou gêner l'action du gouvernement souverain; ils sont des forces de résistance au pouvoir absolu. On peut les classer en trois catégories d'après leur origine : clergé, propriétaires, fonctionnaires.

I. — Le *clergé* est une institution universelle des Etats européens. Il a été organisé dès l'Empire romain et transporté dans les pays nouveaux avec l'organisation ancienne. C'est un corps investi d'un pouvoir public officiel, opérant de concert avec le pouvoir laïque suivant le modèle donné par Charlemagne. L'organisation a été, à l'origine, calquée sur celle du monde romain. Le pouvoir essentiel est le chef de la cité, l'évêque. Il nomme, investit et destitue tous les membres du clergé; il est chef de juridiction et son tribunal juge tous les procès civils ou criminels des clercs et les procès ecclésiastiques des laïques. Il a le pouvoir de contraindre les laïques à obéir aux ordres du clergé, à accomplir les actes déclarés obligatoires par l'autorité religieuse et le moyen de les excommunier, ce qui a pour conséquence de les désigner au pouvoir laïque. Le clergé se compose de l'évêque, de son conseil de chapitre, de ses agents directs (justice et administration), de ses prêtres. Au-dessus de l'évêque, il n'y a que des assemblées rarement réunies, dont le pouvoir se réduit à faire des lois générales (canons des conciles), et l'évêque de Rome, le pape, qui a un pouvoir de juridiction supérieure, en même temps que la direction des conciles universels.



L'organisation a varié depuis le xvi<sup>e</sup> siècle de façon à former deux groupes d'Etats :

1<sup>o</sup> — Les Etats catholiques du midi, de l'ouest, de l'Allemagne du sud et de la Suisse ont conservé la hiérarchie ancienne avec, au-dessus de l'évêque, le pape. Il s'y est créé des ordres religieux, directement soumis au pape. Le clergé séculier (évêque, official, prêtres) a gardé le pouvoir de contrainte matérielle. C'est un délit de ne pas accomplir les actes prescrits par l'Eglise, et l'état-civil est aux mains du clergé. Ce pouvoir est exercé au nom d'un droit antérieur à la création du pouvoir du prince, le droit de l'Eglise indépendante, *societas perfecta*. Le clergé déclare tenir son pouvoir et ses immunités de son droit propre, et le prince ne doit avoir aucune action sur lui. Il a une justice, des tribunaux pour juger les clercs, et il réclame le droit exclusif de les juger en même temps que l'aide du pouvoir laïque pour faire exécuter ses jugements. Il a des indemnités qu'aucun prince n'a le droit de supprimer, car elles sont établies en vertu du droit canon. Il est exempt du service de guerre pratiquement devenu sans application depuis la fin des armées fondées sur l'obligation du fief. Il échappe à la juridiction des tribunaux laïques. Il ne paie pas les impôts du prince, tout domaine d'Eglise appartenant en théorie à la charité et le clergé n'en étant que l'administrateur. Enfin l'immunité ecclésiastique s'applique à toutes les choses qui sont du pouvoir spirituel, dogme, discipline, relation entre évêques et avec le pape. En somme, la théorie des papes du Moyen Age, reprise par les Jésuites, régit les rapports du spirituel et du temporel.

Mais, en fait, l'indépendance du clergé et ses immunités ne sont respectées qu'incomplètement et ne sont même pas reconnues officiellement dans la plupart des Etats catholiques. Il en résulte un conflit latent qui, dans tous les grands Etats, amène la subordination du clergé au gouvernement des princes. Au xviii<sup>e</sup> siècle, le clergé catholique est très affaibli, les évêques n'ont pas les moyens pratiques de résister au gouvernement. Il reste au clergé des pouvoirs et des immunités différentes suivant les Etats. La justice ecclésiastique est plus puissante dans les pays du Midi, le droit d'asile s'y conserve ; un tribunal d'exception spécial existe encore pour les crimes contre la foi, l'Inquisition. Cependant les juges ecclésiastiques, en Espagne, sont nommés par le roi. En France, en Autriche, dans les Etats allemands, le tribunal d'Eglise n'est pas souverain, il est subordonné au pouvoir du gouvernement. Les privilèges sont discutés ; l'immunité d'impôt a donné lieu à un compromis : le clergé consent à payer l'impôt, mais sous une forme déguisée et en réservant en apparence

son droit de le refuser. En France, l'Assemblée du clergé vote le don gratuit. L'immunité des clercs devant le pouvoir laïque n'est plus admise dans les grands Etats. En cas de crime, le clerc peut être condamné par les tribunaux laïques ; mais on fait un compromis en le dégradant au préalable. L'indépendance en matière spirituelle elle-même n'est pas reconnue dans les grands Etats. Le roi désigne les évêques ; aucune décision ne peut être promulguée sans le *placet*, ni exécutée sans l'*exequatur*, et elle reste soumise au recours *ab abusu*. C'est donc un clergé privilégié, mais subordonné. Ce régime est complet en Espagne et en France, moins net en Autriche, dans les Etats italiens, où il est introduit au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans les Etats allemands.

2<sup>o</sup> — Dans les Etats réformés, le clergé a conservé ses pouvoirs sur les laïques. Mais la réformation s'est faite par le gouvernement laïque, et la conséquence a été de reconnaître officiellement le pouvoir supérieur du prince. Les traits communs à tous les Etats réformés sont : 1<sup>o</sup> la suppression de tout pouvoir du pape ; 2<sup>o</sup> l'abolition de tous les ordres réguliers ; 3<sup>o</sup> l'abolition du célibat des prêtres. Mais l'organisation n'est pas la même partout. Dans les pays de régime luthérien, le clergé reste organisé avec une hiérarchie, mais sans évêques. Il est soumis à un conseil composé et dirigé par le prince laïque. Les clercs sont devenus fonctionnaires de religion sans puissance propre à opposer au gouvernement : c'est la théorie de l'Eglise invisible. Elle a pour conséquence l'obéissance au prince. Ce régime est appliqué dans les Etats allemands non calvinistes, dans les pays scandinaves et chez les Allemands de Hongrie. Dans les Etats de régime calviniste, le clergé se gouverne lui-même par groupes (*presbyteria*). Il doit travailler à réaliser le règne du Christ ; il exerce ses pouvoirs de discipline sur les laïques ; le gouvernement laïque doit l'aider dans les choses spirituelles. C'est une sorte de théocratie, affaiblie au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui subsiste seulement dans les pays où le pouvoir est faible, en Suisse, dans les Provinces-Unies, en Prusse, en Pologne, en Hongrie. Quelques princes luthériens de l'Ouest et le Brandebourg l'ont adopté. Le régime anglican est spécial. L'Angleterre a conservé avec le dogme calviniste la hiérarchie catholique, et les évêques gardent la justice sur les laïques. Le chef de l'Eglise est le roi, et le clergé ne possède pas d'immunités théoriques. Il a adopté la théorie de l'obéissance et ne peut faire aucune résistance au gouvernement laïque. Le régime anglican est celui de la Virginie, du New-York et des Etats du Sud en Amérique. Le régime congrégationaliste sans hiérarchie, mais avec un corps ecclésiastique investi d'un pouvoir de contrainte sur tous les mem-

bres, est celui des colons du New-England, sauf Rhode Island.

Nous laisserons de côté l'étude du régime ecclésiastique dans les Etats orthodoxes. Le clergé y est organisé à la façon de l'Empire d'Orient et soumis au prince.

Les formes d'Eglises qui présentent le plus de possibilités de résistance ne sont pas établies dans les grands Etats. Les clergés des pays catholiques ou luthériens ont encore une certaine force de compression sur les laïques. Ils n'arrêtent pas l'action du gouvernement laïque, sauf dans le Midi. Cependant le clergé catholique possède encore de grandes richesses soustraites à l'impôt.

II. — La deuxième catégorie de pouvoirs extérieurs est constituée par la classe des *propriétaires*. Ils tiennent leurs grands domaines d'une coutume établie avant la formation même des gouvernements. Ce sont des propriétaires nobles, seigneurs ou simples gentilshommes ; des propriétaires ecclésiastiques, évêques, chapitres, couvents ; des corps de ville représentant un propriétaire collectif ; dans quelques pays enfin, où la petite propriété s'est théoriquement conservée, ce sont les paysans.

En tant que propriétaires, ces personnes possèdent un pouvoir économique indépendant du pouvoir politique et forment une classe supérieure au reste des sujets. Cela leur donne un pouvoir et des privilèges. Leur pouvoir a pour origine la conception du droit de propriété absolu, intangible. Ils ont leur domaine comme le prince a le sien. Ils forment les *Etats*, sur la propriété de qui le souverain n'a pas de droits. Toutefois, quand il a eu de gros besoins d'argent, pour la guerre par exemple, il a été amené à en demander, sous forme de *contribution*, aux notables et à les réunir en groupes pour faire sa demande. Le pouvoir public des Etats consiste dans leurs assemblées. Elles sont de trois sortes : générales, partielles, anglaises.

1<sup>o</sup> Les Assemblées générales de notables consistent dans la réunion des notables d'un royaume ou de tout le domaine d'un prince. Elles portent le même nom (en français et en allemand : *Etats*, *Stände*, ou le nom du conseil, ou encore celui de la tenue, *Tag*).

Cet usage a été presque général ; mais plusieurs Etats ont laissé toucher ou même supprimé l'institution. En France et en Espagne, *Etats généraux* et *Cortez* ne sont plus que des souvenirs. Dans les Etats italiens, il n'y a plus d'assemblées. Il ne s'en conserve plus que dans le Nord, dans l'Est et en Allemagne. En Suède, nous voyons fonctionner la Diète et les *Etats* ; en Pologne, la Grande Diète (Sénat et nonces) est convoquée pour élire les rois et faire les lois ; en Hongrie, la Diète comprend deux groupes, magnats et délégués des comitats. Dans les Etats allemands, les *Landstände*

sont réunis pour voter l'impôt nécessaire au paiement de l'armée et les contributions à l'Empire. Ils votent et administrent la caisse. Mais leur influence est très réduite dans les Etats les plus forts. En Bavière, il n'y a pas d'Etats ; en Prusse, il n'y a plus que les communes. Seuls les États moyens, Saxe, Brunswick, Hesse, Meklembourg et Wurtemberg, les ont conservés.

Dans presque tous les Etats où elle existe encore, l'institution possède les mêmes caractères essentiels. L'assemblée n'est pas un organe normal de gouvernement ; elle est un procédé extraordinaire pour obtenir des subsides, dans les pays où elle est la plus forte pour régler des affaires exceptionnelles. Ce n'est pas une partie essentielle du mécanisme du gouvernement, mais un organe supplémentaire. Par des circonstances exceptionnelles elle a pris un rôle actif en Suède et en Pologne ; mais, même en Pologne, elle est très intermittente. En second lieu, l'assemblée n'est pas un corps autonome, ayant le droit de se réunir pour opérer quand elle le juge utile. Elle ne peut être convoquée que par le prince, et celui-ci garde le droit de la renvoyer à sa volonté. Elle n'existe donc que par lui ; elle est toujours dépendante.

De ces deux principes il résulte que l'assemblée des Etats n'a pas de périodicité régulière ; elle n'est convoquée qu'en cas de besoin et par un acte spécial du prince, donc à des époques indéterminées, avec intervalles variables, à la différence des corps réguliers. Dans les pays où, le besoin étant régulier, on a pris l'habitude de la convoquer à peu près chaque année, ce n'est qu'une pratique, non une obligation.

L'Assemblée se compose de notables d'espèces différentes, venant à des titres différents, les uns en leur nom propre, grands seigneurs et prélats, les autres comme représentants. Ils ont été amenés à se diviser en sections. Le sectionnement diffère : les sections sont : clergé, haute noblesse, petite noblesse, bourgeois, paysans ; mais, dans aucune assemblée, elles ne coexistent toutes cinq. On a ou deux ordres, magnats et prélats, nobles et villes (Hongrie, Pologne, Angleterre, Ecosse), ou trois dont un ecclésiastique (France), ou trois dont deux nobles, *Herren* et *Ritter* (Allemagne), ou quatre quand les paysans sont appelés, comme en Suède. En Wurtemberg, il y a peu de nobles. Mais, quel que soit le principe, les sections ne deviennent jamais un organe complet. Les Chambres forment un tout indivisible, qui doit être réuni au même endroit en même temps, être dissous par un acte unique, dont les fractions délibèrent séparément, mais ne peuvent décider que d'accord.

Dans ces assemblées mixtes, une partie est formée de représen-

tants. Ce sont des procureurs et mandataires qui reçoivent des instructions de leurs commettants pour présenter des réclamations et voter sur des demandes spécifiées. Ils représentent, non la nation, mais leur classe. Ils ne sont pas des personnages publics, et n'ont droit à aucun salaire, sauf à une indemnité de leurs commettants comme procureurs.

Les assemblées de propriétaires sont donc irrégulières. Convoquées et dissoutes par le prince, elles dépendent de lui sans périodicité obligatoire. Elles ne font obstacle au gouvernement que dans la mesure où il lui convient de se laisser limiter pour obtenir de l'argent, auquel il n'a pas droit.

2° Les assemblées partielles sont composées des délégués d'une partie du territoire ou d'une partie des classes notables. Les assemblées territoriales sont usitées dans les grandes monarchies, où le gouvernement préfère ne consulter que les provinces privilégiées. En France, il ne reste plus que le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne et les petits pays des Pyrénées. Le même régime que dans les Etats généraux est en vigueur ici ; mais les Etats provinciaux sont plus réguliers, parce qu'on a pris l'habitude de leur faire voter et répartir l'impôt. En Autriche, chaque province allemande a ses *Landstände*, qu'on réunit pour voter les contributions, quoique ce vote soit une pure formalité. Même régime dans les trois provinces de Bohême.

Dans le royaume de Prusse, il n'y avait pas d'Etats communs. Chacun des morceaux de la monarchie avait ses *Landstände* organisés au moment de l'annexion ; mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les rois ne convoquent plus que les Etats de la province de Prusse.

Le régime de l'assemblée partielle spéciale ne fonctionne que pour le clergé. En France, il se réunit tous les cinq ans en assemblée pour voter le don gratuit et présenter des vœux. C'est là surtout un procédé pour payer moins d'impôts. En 1750, Machault voulut augmenter la part du clergé. Il réclama et il y eut une abondante littérature pour défendre son droit. (V. Marion, *Machault d'Arnouville*.) D'Argenson engagea les protestataires à porter la protestation sur le terrain de la résistance à l'arbitraire. Mais le clergé ne le voulut pas.

En somme, les Etats, soit généraux, soit partiels, ne sont, dans aucun pays du continent, un procédé pratique pour arrêter le pouvoir. Sauf en Pologne, où ils empêchent le gouvernement, et en Hongrie, où ils maintiennent le pouvoir des nobles sur les paysans, ils sont ou une formalité ou un procédé pour répartir une partie de l'impôt en dehors des agents du prince. Ils n'exercent aucune action sur le gouvernement général.

3<sup>o</sup> Dans les pays anglais, les assemblées de notables ont pris une forme différente et joué un rôle beaucoup plus grand.

Le Parlement d'Angleterre, avec lequel s'est fondu le Parlement d'Ecosse, est sorti par évolution d'une assemblée analogue à la Diète de Hongrie. Il garde les caractères des assemblées d'Etats. Aucun usage ancien n'a été aboli, mais tous ont été déviés par la pratique, de façon à former une institution toute différente.

Le Parlement est toujours un conseil extraordinaire, dépendant du roi, convoqué et dissous à sa volonté. Mais on le réunit tous les ans à cause des taxes ; il est dépendant en droit, indépendant en fait.

Il est divisé en deux chambres, l'une personnelle, l'autre représentative, qui doivent opérer ensemble. Seulement, il est admis que, seule, la chambre des représentants vote les taxes, ce qui lui donne la puissance, à elle, chambre basse.

Les représentants sont encore élus dans chaque corps privilégié, comté ou bourg. Ils ne représentent que les privilégiés d'un lieu déterminé, mais n'opèrent plus comme des procureurs particuliers, ne sont plus liés à des instructions, délibèrent et votent comme un corps homogène. Ils forment en fait un corps national collectif, et cela les rend capables de devenir un pouvoir directeur commun à toute la nation. Enfin, s'ils sont encore des personnes privées et non des fonctionnaires sans traitement, ils ont des caractères publics et sont inviolables pour les paroles prononcées par eux en France.

Ainsi s'est constitué un type d'assemblée nouveau, qui réunit des caractères contradictoires. Elle est extraordinaire et périodique, dépendante d'une décision extérieure et cependant régulière, séparée en deux chambres égales et pourtant inégales, formée de mandataires non liés à un mandat, de simples particuliers qui ont un caractère public, de représentants locaux qui opèrent en corps collectif général. C'est ce type contradictoire d'assemblée qui va devenir le modèle du monde civilisé.

Les colons anglais ont introduit cet usage dans les colonies d'Amérique. En Virginie, la plus ancienne, le gouvernement lui-même a fait appel à une assemblée de représentants. Dans le New-England, c'est la corporation qui s'est transportée hors d'Angleterre et a créé une assemblée régulière de représentants pour les taxes et les lois locales, en conservant les lois générales des Anglais.

Les propriétaires (classes dominantes) n'ont pas seulement une part active, faible d'ailleurs, au gouvernement par le moyen des assemblées. Ils ont des privilèges négatifs, qui entravent l'action des agents du gouvernement.

Ces privilèges sont relatifs à la liberté personnelle, ou ils sont d'ordre judiciaire ; mais il n'en reste plus de légaux. Le prince a le droit de faire arrêter et juger même les plus hauts personnages. Il n'y a que des limites de convenance. Elles peuvent arrêter les agents subalternes, et, en fait, les seigneurs et prélats sont pratiquement inviolables partout, mais jamais contre le gouvernement central en cas de trahison, c'est-à-dire de résistance politique. Ils ont l'impunité pratique pour des méfaits privés, ils n'ont pas la garantie de droit contre un excès de pouvoir des chefs du gouvernement et l'arbitraire des justices d'exception. En Angleterre seulement, les gens aisés ont l'*habeas corpus* et le droit d'offrir caution.

Le principal privilège est issu de la conception de la propriété absolue. Les nobles ne doivent pas payer d'impôts. Ils ne devraient que des droits féodaux peu à peu abolis. Quand le prince leur a demandé des taxes, ils n'ont permis d'en lever que sur leurs tenanciers, jamais sur leurs domaines propres. Cela est devenu un principe général, excepté dans les pays du Midi. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques princes très puissants ont commencé à l'attaquer. En France, l'impôt nouveau du *vingtième* a été, en théorie, général ; mais la pratique a rendu la charge très inégale. En Prusse, le roi a établi l'impôt sur les terres, malgré la protestation des nobles. Mais, dans les autres États allemands et l'Autriche, le privilège est général, et là, où il est entamé en principe, il subsiste une inégalité.

Les nobles ont aussi un privilège pour les emplois. C'est un usage général que les hautes fonctions ne doivent être données qu'à des gens de naissance. Même en France et dans les États du Midi, où les emplois civils sont souvent donnés à des bourgeois ou à des anoblis, il est de convenance de réserver aux nobles presque tous les emplois de cour et d'armée.

Il y a aussi une barrière au pouvoir du prince dans le privilège national, qui l'oblige à ne donner un emploi dans un pays qu'à un sujet de ce pays. Cette restriction ne s'est pas établie dans la plupart des États. Elle a été imposée en Angleterre à la dynastie des Hanovre, et on a essayé de le faire dans les royaumes de l'Autriche, surtout en Hongrie.

En somme, les classes supérieures, sauf en pays anglais, ne peuvent pas arrêter l'arbitraire du gouvernement souverain, mais seulement s'assurer individuellement des exemptions et des faveurs, qui diminuent leur participation aux charges de la nation et imposent à la masse des sujets des vexations ou des désavantages.

III. — La dernière catégorie des forces extérieures au pouvoir

souverain est celle des *fonctionnaires*, originairement créés par le prince, mais devenus assez indépendants pour essayer de s'opposer à certains actes des agents royaux. Ces fonctionnaires sont de trois sortes :

1° — Les dignitaires ont des offices joints à un titre très honorifique. Le roi les désigne ; mais, soit par coutume, soit par convention, il ne peut leur retirer leur dignité. Ils deviennent donc indépendants. C'est le cas de presque tous les offices traditionnels. En France, la royauté les a tous supprimés, sauf le chancelier. En Espagne, il n'en reste plus, même en Aragon. En Autriche, il reste ceux des royaumes, surtout de la Hongrie (*Palatin*). En Angleterre, les titres élevés sont portés par les membres du *Conseil*. En Prusse, il n'y a pas d'anciens offices de gouvernement. Ces dignités ne donnent plus guère qu'un rang social très élevé ; elles ne sont, dans aucun Etat, un moyen d'opposition.

2° — Les cours de justice sont d'organisation très ancienne, et les juges ont fini par devenir inamovibles en droit ou en fait. En Angleterre, ce droit a été établi officiellement par l'*Act of settlement* ; en France, il est une conséquence indirecte de la vénalité, le roi conservant le droit théorique. Dans les Etats du Midi, les juges ne sont que des fonctionnaires. Dans les Etats allemands, les cours sont organisées sur le modèle du tribunal général d'Empire (*Reichskammergericht*). Le prince président nominal se fait représenter par un noble ou un chancelier. Les juges sont en partie des nobles, en partie des juristes, et les *Stände* désignent certains d'entre eux. L'Etat, où les cours de justice sont le plus indépendantes du gouvernement, est la France, et cela pour des raisons économiques. Le Parlement de Paris est arrivé à établir une pratique pour la promulgation des ordres du roi (édits-lois), qui permet de retarder l'exécution ou même d'arrêter toute ordonnance qui n'est pas un acte personnel du roi (exemple en 1751). — Ce pouvoir pratique de suspension a donné au Parlement de Paris une certaine puissance dans l'opinion, comme au seul moyen d'action contre l'arbitraire des ministres. Mais il ne résiste que dans la mesure où le roi ne se décide pas à une action personnelle. Les membres du Parlement n'ont pas individuellement de garanties contre l'arrestation. Ils n'ont pas davantage le monopole de la justice, que le roi peut faire rendre par des commissions spéciales.

3° Tous les officiers vénaux sont pratiquement inamovibles. En France, presque toutes les fonctions régulières sont devenues vénales, mais leur action, en cas de résistance, peut être arrêtée par les agents directs. Dans les autres Etats, les fonctions ne sont pas officiellement vénales. Elles sont plutôt données à des



nobles. En France, la stabilité des offices n'a pour effet que de constituer une nouvelle classe de propriétaires d'offices privilégiés.

Sauf les Etats de l'Est, encore dominés par l'aristocratie (Suède Pologne, Hongrie), et les pays anglais, le régime de l'Europe est le pouvoir pratiquement illimité du prince et de ses ministres. Les forces qui persistent à côté sont inhérentes à des personnages privilégiés, restent personnelles et isolées. Elles sont limitées à des actes spéciaux, fixés par la coutume, et ne peuvent s'étendre à la direction générale du gouvernement. Seuls les pays anglais ont des corps collectifs dont l'action est illimitée, et ce sont eux qui vont donner l'exemple de mettre une barrière au pouvoir absolu du souverain.

A. C.

---

## Le théâtre de Molière — « Don Juan » ou « le Festin de pierre ».

---

Conférence, à l'Odéon, de M. N.-M. BERNARDIN,

*Professeur de rhétorique au lycée Charlemagne.*

---

MESDAMES, MESSIEURS,

La pièce qui va être représentée devant vous, *Don Juan ou le Festin de pierre*, est unique dans le théâtre de Molière par sa genèse, qui est curieuse; par sa constitution, qui est tout à fait extraordinaire; par sa fortune, qui est singulière. Je vais donc avoir une triple carrière à parcourir: aussi est-ce le plus brièvement possible qu'il me faudra vous exposer cette genèse, vous expliquer cette constitution, vous conter cette fortune.

Comme son nom vous l'indique déjà, Don Juan (les contemporains de Molière prononçaient encore don Jouan, en deux syllabes) est d'origine espagnole. C'était, à Séville, une antique tradition que, vers la fin du Moyen Age, un très grand seigneur, don Juan Tenorio, tua en duel un commandeur de Calatrava, don Gonzalo d'Ulloa, dont il avait séduit la fille. Grâce au crédit des siens, le coupable demeurait impuni; alors, une nuit, les Franciscains, gardiens du magnifique tombeau surmonté d'une statue équestre qu'avait élevée au commandeur la piété de sa fille, attirèrent don

Juan dans leur église. On ne le revit plus jamais. Le bruit fut répandu et prit corps que le libertin avait osé insulter la statue tombale de sa victime, et que celle-ci, miraculeusement animée, l'avait précipité dans l'enfer.

Ce dénouement avait une grandeur merveilleuse, bien faite pour frapper l'imagination du peuple dans cette terre d'Espagne, si généreuse et si héroïque, mais si crédule et si superstitieuse ; aussi la légende traversa-t-elle les siècles, et fut-elle contée encore, vers 1615, à un religieux, frà Gabriel Tellez, qui, revenant de Saint-Domingue, passait par Séville pour regagner Madrid et le couvent de la Merced. Ce n'était pas seulement un historien et un professeur, un théologien et un prédicateur que frà Gabriel Tellez ; c'était encore un auteur dramatique, et, sous le pseudonyme à jamais célèbre de Tirso de Molina, il avait composé un nombre considérable de comédies. Dès qu'on lui eut conté la légende de don Juan Tenorio, il s'écria, en homme de théâtre : « Quelle scène à faire ! » Et il improvisa aussitôt un drame, vraiment superbe en certaines de ses parties : *le Séducteur de Séville et le Convie de pierre*. Ce tronc vigoureux a poussé en tous sens d'innombrables rameaux ; car c'est de ce drame que sont sortis tous les don Juan, italiens, français, anglais, allemands, suédois, russes, de la plupart desquels je ne vous dirai pas un mot, les seuls ancêtres du héros de Molière nous intéressant ici.

L'œuvre de Tirso de Molina porte tous les caractères de l'improvisation ; et cela n'est point pour nous surprendre : car, si frà Gabriel Tellez a pu faire en moins de quarante ans plus de trois cents pièces à ses moments perdus, cela prouve assurément qu'il avait beaucoup de moments perdus, mais cela prouve aussi qu'il ne soignait guère le plan de ses comédies. Les redites abondent dans ce drame décousu et un peu confus, où le héros abuse tour à tour, par les deux mêmes moyens, deux grandes dames et deux paysannes. Mais ces défauts sont rachetés par une exposition très dramatique, par la force des situations, par un des dénouements les plus grandioses qui soient au théâtre, par une peinture si délicate du cœur féminin que Lope de Véga n'a pas craint, dans son *Laurier d'Apollon*, d'appeler Tirso de Molina « le Térrence espagnol ». Frà Gabriel Tellez est un des apôtres du féminisme : si dans son théâtre les femmes manquent généralement de vertu, au singulier, elles ont toutes en revanche beaucoup de vertus, au pluriel. Aussi la morale constante de ses comédies est-elle que celui qui trompe des créatures si passionnées, si sincères et si fidèles, doit être inexorablement puni ; et, s'il échappe au châtement dans ce monde, c'est chose

bien certaine qu'il sera damné dans l'autre. Voilà ce que démontre et montre le *Séducteur de Séville*. Comme dans les autres *Don Juan*, Dieu ne se venge point ici lui-même en foudroyant un impie et un athée; il venge les larmes impuissantes d'Isabelle, de Tisbea, d'Aminta, de dona Anna, en frappant leur séducteur. Le don Juan de Gabriel Tellez n'est point du tout en effet un libertin, au sens religieux du mot; il a même toute la foi de la catholique Espagne. Loin de se moquer du ciel, quand il sera entraîné par la statue aux flammes éternelles, il s'écriera : « Laisse-moi appeler un prêtre qui me confesse et qui m'absolve ! » Mais il est jeune et bien portant, et il dit en riant que l'heure n'est pas encore venue pour lui du repentir et de la conversion. « J'ai du temps devant moi » ; tel est son refrain ; et, en attendant, il s'abandonne tout entier aux ardeurs viriles de sa nature, à la fougue impétueuse de ses sens. Il ne connaît ni les nobles aspirations de l'âme éprise d'un idéal amour, ni la satiété mélancolique d'un cœur qu'a désenchanté la réalité ; il est le mâle infatigable qu'aiguillonne un désir toujours renaissant ; il est, bien plus que les héros déclamateurs et emphatiques du romantisme, « une force qui va ». Cette force irrésistible brise et broie toutes les infortunées qui se trouvent sur sa route. Partout où don Juan a passé sur son cheval, impassiblement beau et le sourire du désir aux lèvres, partout derrière lui s'élève et monte la plainte lamentable des désespérées qu'ont séduites ses promesses caressantes ou que son bras implacable a domptées dans la nuit trompeuse ; vainement elles demandent vengeance aux puissances humaines ; c'est la justice divine qui répond. Voici que son heure est venue ; voici que, dans l'église gothique, baignée de la pâle clarté de la lune, le commandeur de marbre blanc, ô miracle ! descend lentement les degrés du chœur, et que sa main rigide et vengeresse s'abat sur l'épaule du damné. Que nous sommes loin de Térence ! Nous songeons cette fois au plus grand des contemporains de Gabriel Tellez, à Shakespeare, et au terrible rêve dans lequel les victimes ensanglantées de Richard III viennent, l'une après l'autre, se pencher sur son lit et lui dire : « Désespère et meurs ! »

Les applaudissements soulevés par la pièce de Tirso de Molina furent tels que le bruit en retentit jusqu'en Italie, où deux auteurs dramatiques, Cicognini et Giliberto, entreprirent d'en donner, l'un une adaptation, l'autre une imitation. Comme la langue espagnole ne leur était pas familière, ils ne comprirent point le titre du drame de Tirso, et du *Convie de pierre*, c'est-à-dire en pierre, ils firent le *Festin de Pierre*, avec une lettre majuscule, baptisant le commandeur don Pierre pour la circonstance. Ce titre, mal

écrit, cessera bientôt d'offrir un sens pour le public, comme celui de *Provinciales* donné aux petites lettres de Pascal ; il n'en aura que plus de prise, avec son apparence mystérieuse, sur les imaginations populaires.

En 1658, la troupe italienne de Locatelli vint jouer un arrangement de la pièce de Cicognini sur le théâtre du Petit-Bourbon, où ses représentations alternèrent avec celles de la troupe de Molière. Leur succès suggéra à un comédien de Mademoiselle Dorimond, l'idée de donner une version française de cette légende dramatique, et il rima, d'après la pièce, aujourd'hui perdue, de Giliberto, un *Festin de pierre*, qui fut joué à Lyon en 1638, pendant les fêtes célébrées en l'honneur de la princesse Marguerite de Savoie, que l'on songeait à fiancer à son cousin Louis XIV. L'année suivante, un autre comédien, Villiers, écrivit pour l'Hôtel de Bourgogne un nouveau *Festin de pierre*, qu'il a présenté au grand Corneille comme une simple traduction. La médiocre pièce de Villiers eut un gros et durable succès d'argent, que l'auteur-acteur rapporte modestement au talent de ses camarades et à une mise en scène beaucoup plus brillante que celle des Comédiens Français à Lyon, et celle des Italiens au Petit-Bourbon, une mise en scène d'une splendeur, Mesdames et Messieurs, déjà presque odéonienne. Tout Paris voulut voir, sur son cheval de bois peint en blanc, le commandeur enfariné, et les scènes de la statue maintinrent longtemps la pièce au répertoire.

Or, en 1664, la troupe de Molière se trouva dans l'embarras : la *Princesse d'Elide* n'avait obtenu qu'un succès d'estime, et le parti dévot, qui, depuis l'*Ecole des Femmes*, s'était ligué avec les marquis contre Molière, l'empêchait de représenter son *Tartuffe*. Ses camarades, convaincus que la statue pouvait encore faire quelques bonnes recettes, et — qui sait ? — peut-être ce maximum, qui hante toujours les rêves des directeurs et des sociétaires, l'engagèrent à composer à son tour un *Festin de pierre*. Molière hésita d'abord, car il songeait déjà au *Misanthrope*, et savourait par avance le plaisir de s'y venger des dévots sur les dévotes ; puis il réfléchit que, en modifiant le caractère de don Juan, il pourrait se donner la joie de dire leur fait aux marquis et aux bigots à la fois, tout en demeurant protégé contre les détracteurs de *Tartuffe* par l'origine religieuse de la légende espagnole ; le pavillon couvrant la marchandise, la sévère Anne d'Autriche elle-même, que cherchait à gagner la cabale, ne pourrait se montrer choquée d'un sujet de pièce considéré dans son pays comme édifiant. Molière se mit fiévreusement à l'œuvre, et, en quelques jours, il eut achevé une pièce qui est la plus décousue en apparence et, à

coup sûr, la plus irrégulière de ses comédies, mais peut-être aussi la plus originale, bien qu'elle renferme très peu de scènes qui lui appartiennent en propre.

Il ne semble pas que Molière ait connu la pièce de Tirso de Molina, quoiqu'une troupe espagnole soit venue jouer à Paris en 1660 ; mais il avait lu le théâtre de Cicognini, puisqu'il a eu la fâcheuse idée de lui emprunter le sujet de son *Don Garcie de Navarre* ; c'est d'ailleurs dans son *Festin de Pierre* qu'il a pris le cri féroce poussé par le valet, tandis que son maître est plongé dans l'enfer : « Mes gages ! Mes gages ! Mes gages ! » Mais, si l'on trouve comme un vague air de famille entre Sganarelle et Passarino, le valet de Cicognini, c'est Giliberto qui, par l'intermédiaire de Villiers, a fourni à Molière le canevas de sa comédie. Voyons donc quels étaient le plan et l'esprit de la comédie italienne : par cette comparaison, nous comprendrons mieux les intentions et nous admirerons davantage le génie de notre Molière.

Tout d'abord, le sous-titre de la tragi-comédie de Giliberto, reproduit par Dorimond, comme par Villiers, en indique l'idée : *Le Festin de Pierre ou le Fils criminel*. Si don Juan est foudroyé, ce n'est donc plus pour avoir trompé tant de malheureuses femmes, c'est surtout parce que ses déportements ont causé la mort de son père désespéré ; et cette conception se trouve altérer l'unité de la pièce. Le premier acte est, en effet, rempli presque dans son entier par une longue scène entre le père et le fils : en vain, don Alvaros se traîne aux genoux de don Juan pour le supplier de changer de vie ; le fils criminel repousse le vieillard, l'insulte, va jusqu'à le frapper d'un coup de poing, et sort en riant de ses malédictions. Nous ne reverrons plus don Alvaros, qui va mourir de douleur pendant l'entr'acte.

A partir de ce moment, Mesdames, la pièce de Villiers vous est beaucoup plus familière que vous ne pensez ; car da Ponte l'a suivie d'assez près dans ce livret d'opéra sur lequel Mozart a écrit une musique vraiment divine. S'il y a introduit un nouveau personnage, celui de dona Elvire, dont Molière lui a fourni l'idée, le librettiste avait trouvé tous les autres, dona Anna, don Ottavio, Zerline, ce benêt de Mazetto et le valet Leporello, dans la comédie de Villiers, sous les noms d'Amarille, de don Philippe, de la mariée, du marié et de Philippin.

Au second acte, don Juan tente de faire violence à Amarille, qui l'a reçu de nuit chez elle, croyant y introduire son fiancé ; puis il tue en duel le commandeur, sur le corps duquel don Philippe jure à l'orpheline qu'elle sera vengée. Don Juan s'est enfui, et a forcé de changer d'habit avec lui un pèlerin rencontré dans

un bois ; sous ce déguisement, il n'est pas reconnu de don Philippe, qui le poursuit ; il l'invite à quitter son épée avant de se mettre avec lui en prières, s'empare de l'arme, et tue traitreusement son ennemi sans défense.

A l'acte IV, don Juan, jeté à la côte par un naufrage, fait simultanément la cour à deux bergères, et déshonore Belinde brutalement, tandis que Philippin lit à Oriane ébaubie le fameux catalogue des victimes de son maître ; elles ne sont encore qu'une centaine. Aussitôt après se place l'invitation adressée à la statue par Philippin, sur l'ordre de don Juan.

Le dernier acte se compose de deux longues scènes entre don Juan et la statue, qui est bien certainement la plus bavarde de toutes les statues, avec, comme intermède, l'enlèvement par don Juan d'une jeune mariée au milieu même du cortège nuptial.

Vous trouvez là, Messieurs, presque tous les éléments qui vont constituer la pièce de Molière : un maître libertin, un valet poltron, un père outragé, une grande dame éplorée, un cavalier qui épouse sa querelle, une jeune mariée que veut enlever don Juan, un naufrage, deux bergères séduites, un pèlerin qu'il faudra peu d'imagination pour transformer en un mendiant, enfin les trois scènes de la statue. Et cependant rien ne ressemble moins à la comédie de Villiers que celle de Molière : c'est que, là où Villiers avait écrit des rôles parfois inconsistants, Molière a créé des hommes ; où Villiers n'avait pensé qu'à divertir, Molière fait songer ; de ce sujet, dans lequel Villiers n'avait cherché qu'une mise en scène curieuse, Molière a tiré une étude morale, religieuse et sociale, d'une profondeur effrayante, une sorte de satire à la fois philosophique et bouffonne, où il pose et examine en quelques répliques les plus graves problèmes qui troublent la conscience de l'humanité.

Il ne s'est pas contenté de peindre un mauvais fils et un frère cadet de Joconde ; il a donné au sujet une tout autre ampleur, et, dès la première scène, il a mis dans la bouche de Sganarelle cette courte phrase, qui éclaire ses intentions et pourrait servir d'épigraphie à sa comédie sociale : « Un grand seigneur méchant homme est une terrible chose. » S'il a placé encore par prudence la scène en Sicile (la Sicile appartenait alors à l'Espagne), et s'il a conservé à don Juan, à don Carlos, à done Elvire des noms espagnols, Mathurine et M. Dimanche ont des noms bien français, Charlotte et Piarrot parlent un patois picard, et mille détails nous prouvent que le don Juan de Molière n'est plus un grand d'Espagne, mais en réalité un marquis du Louvre, ayant, en 1665, ses entrées au petit coucher.

Mais ce n'est plus le marquis ridicule, le marquis « Tarte à la crème ! » de la *Critique de l'École des Femmes* ; c'est un marquis redoutable par ses vices qui ne respectent rien et que rendent plus dangereux encore des qualités brillantes : car il a reçu, outre la beauté qui prévient les esprits, et la force qui leur en impose, les deux dons que l'on prise le plus en France : une bravoure chevaleresque et l'esprit, plus beau encore que la beauté. C'est un scélérat, mais le plus séduisant des scélérats.

Tandis que le don Juan de Villiers assassinait perfidement son ennemi désarmé, le don Juan de Molière s'élance au secours d'un inconnu attaqué par trois voleurs, et, en moins d'une minute, voilà qu'il a mis en fuite les bandits. Cette scène épisodique et les deux qui la suivent, empruntées par Molière à Lope de Véga, donnent une grandeur héroïque à son don Juan, vraiment digne de s'enrôler parmi les cadets de Gascogne ; j'entends ceux de Cyrano.

Brave comme eux, il a de l'esprit comme eux. Le don Juan de Villiers était une sorte de brute, obéissant aveuglément à ses instincts, et se contentant de dire, pour justifier sa conduite :

Quiconque vit ainsi ne peut être blâmable ;  
Il suit les sentiments de la Nature.

Celui de Molière est un épicurien aimable et brillant, que son esprit fécond ne laisse jamais à court de raisons ingénieuses pour excuser son humeur volage. Il se plaît à faire les honneurs de son esprit, comme de sa figure et de sa jambe, à la façon d'Hylas, ce malin berger de l'*Astrée*, auquel Molière semble avoir plus d'une fois songé ; avant don Juan, en effet, Hylas soutenait qu'il « n'y a point de tyrannie entre les humains si grande que celle du mariage », et que le véritable inconstant, c'est l'amant constant : n'est-ce pas de la beauté de sa dame qu'il était devenu amoureux ? Et pourtant il demeure amoureux alors que cette beauté s'est flétrie et changée en laidour ; et, avant que don Juan ne trompât adroitement à la fois Mathurine et Charlotte, Hylas avait abusé à la fois, avec la même adresse, Carlis et Stilliane. Mais, en présence d'une maîtresse abandonnée, Hylas avait la grossièreté du xvii<sup>e</sup> siècle commençant : « Comment vous appelez-vous ? afin que je sache si votre nom ne me blessera point moins que votre visage » ; don Juan a l'impertinence élégante de la cour de Louis XIV : à l'infortunée done Elvire, qui lui rappelle qu'elle a quitté pour l'épouser le couvent où elle allait prononcer des vœux éternels, il répond : « Le repentir m'a pris, et j'ai craint le courroux céleste. J'ai cru que notre mariage n'était qu'un adultère déguisé, et j'ai voulu vous donner moyen de retourner à vos premières chaînes. »

Ainsi naissance, jeunesse, beauté, force, bravoure, esprit, don Juan a toutes les qualités qui séduisent les femmes ; et, comme aucun scrupule ne l'arrête sur le choix des moyens, comme il promet aisément le mariage et se marie même avec effronterie tous les mois, il trouve encore moins de cruelles qu'un *surintendant*.

Et cependant, dans cette pièce à laquelle il a donné son nom et qui a enrichi notre langue d'un nouveau mot, puisque, comme on dit : « un *tartuffe* », on dit encore : « un don Juan de boutique, un don Juan de village », Molière ne nous a présenté que trois femmes, et pas un visage de femme n'éclaire le troisième acte, ni le dernier. C'est sans doute que, le type étant établi, il a paru à Molière que trois femmes suffisaient pour montrer don Juan avant la séduction, don Juan entre deux rivales, don Juan après l'abandon ; c'est peut-être aussi tout simplement, — on ne songe point assez, quand on juge les œuvres dramatiques, à ces questions matérielles, — parce que Molière n'avait dans sa troupe que trois jeunes premières : M<sup>lle</sup> Duparc, dont tous les poètes du temps, y compris le vieux Corneille, ont chanté l'imposante beauté, et qui joua le rôle très ingrat de *donne Elvire*, que va jouer l'imposante M<sup>lle</sup> de FehI ; Armande Béjart, dont, en mari galant, il a pris soin de détailler les attraits dans la jolie scène du deuxième acte entre don Juan et Charlotte ; enfin l'excellente M<sup>lle</sup> de Brie, une comédienne sans seconde, qui, acceptant les petits rôles avec la même bonne humeur que les grands, représenta *Mathurine*.

Mais, si Molière a laissé un peu dans l'ombre le côté particulièrement don juanique du caractère de don Juan, il l'a du moins marqué d'un trait nouveau et bien profond. Ce grand seigneur, puissant, audacieux, qui ne reconnaît aucune limite à ses désirs, aucun frein à ses passions, est moins sensible qu'on ne se l'imaginait à la volupté et aux plaisirs de la chair ; ce qui le charme, ce sont surtout les violences et les désordres de toute sorte qu'il commet avec impunité et qui lui prouvent sa force. Il ne ressent point d'amour, au sens exact du mot ; la séduction est plutôt, pour lui, un besoin, une manie. Rencontre-t-il deux fiancés ? La tendresse visible de leurs mutuelles ardeurs lui donne de l'émotion ; il est frappé au cœur, et son désir commence par la jalousie : il enlèvera la jeune fille. Immoral plus encore que sensuel, il est libertin d'idée plus encore que de corps. Au premier acte, la vue de *donne Elvire* irritée ne lui a causé que de l'ennui ; au quatrième acte, elle pleure, et don Juan veut la retenir : « Madame, il est tard : demeurez ici. On vous y logera le mieux qu'on pourra. Vous me ferez plaisir de demeurer, je vous assure. » D'où vient ce changement de ton ? Est-ce émotion ? pitié ? Non ; c'est cruauté ;



c'est raffinement pervers de libertinage. « Ses larmes, va-t-il dire à Sganarelle, ont réveillé en moi quelques petits restes d'un feu éteint. » Je n'insiste pas ; mais il y a déjà là comme une pointe de sadisme.

Ainsi don Juan se rit de la rage impuissante de ses victimes et des menaces de leurs défenseurs ; car il aura raison des uns, les manants, avec deux soufflets ; des autres, les gentilshommes, avec un coup d'épée : il est la force. Que pourrait donc redouter ce grand seigneur méchant homme ?

Ses créanciers, peut-être ? Ah ! Messieurs, le croire, ce serait bien mal connaître la noblesse du xvii<sup>e</sup> siècle : elle savait à merveille l'art de payer ses dettes en paroles, et dans cet art don Juan est passé maître, il y pipe. Son créancier, M. Dimanche, est un brave homme, assez naïf et très vaniteux, première ébauche du bourgeois-gentilhomme. Que fera don Juan ? Il daignera l'accabler de protestations d'amitié : il s'informera de M<sup>me</sup> Dimanche, son épouse, de sa petite fille Claudine, de son fils Colin, même de son petit chien Brusquet, et ira jusqu'à le prier à souper ; si bien que le bonhomme, à la fois désolé et ravi, pleurant d'un œil et riant de l'autre, finira par dire : « Il me fait tant de civilités et tant de compliments que je ne saurais jamais lui demander de l'argent. » La charmante scène ! Et comme elle est vraie ! Je me souviens qu'il y a une vingtaine d'années on s'amusait fort dans une ville du Midi, où un prince exotique et sa femme, pour faire prendre patience à leurs fournisseurs, venaient de les inviter à un bal, dans lequel le prince et son épicière avaient fait vis-à-vis à la princesse et à son charcutier. Ils avaient repris tout simplement la scène de Molière ; comme l'a reprise, lui aussi, d'une autre manière, le pape Grégoire XVI, le jour où, obligé d'accorder audience à Lamennais et voulant éviter des récriminations embarrassantes, il imagina de couper la parole à l'abbé chaque fois qu'il le voyait ouvrir la bouche, d'abord pour lui offrir une prise, ensuite pour lui faire admirer en détail une statuette de Michel-Ange, enfin pour lui donner la bénédiction annonçant que l'audience, j'allais dire la comédie, était finie.

En réalité, le don Juan de Molière n'a qu'une chose à redouter : une lettre de cachet, sollicitée par son père, pourrait l'envoyer à la Bastille ; et, de fait, don Luis est bien las des déportements de son fils ; il vient le lui dire dans une scène d'une grandeur presque tragique, et qui peut soutenir la comparaison avec la célèbre scène du *Menteur*. Le vieillard y développe l'idée qui fait l'unité de la pièce de Molière, en des termes dont la hardiesse paraît à peine croyable, quand on songe que de telles choses ont été écrites

sous le plus absolu et le plus orgueilleux de nos rois : « La naissance n'est rien où la vertu n'est pas... Un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature ;... et je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur, qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque, qui vivrait comme vous. » A ces terribles reproches que répond don Juan ? Ceci : « Monsieur, si vous étiez assis, vous en seriez mieux pour parler ». Et comme don Luis vient de sortir irrité et grondant : « Eh ! mourez le plus tôt que vous pourrez ; c'est le mieux que vous puissiez faire. Il faut que chacun ait son tour, et j'enrage de voir des pères qui vivent autant que leurs fils. » Cependant, sa mauvaise humeur dissipée, don Juan réfléchit : son père l'a prévenu qu'il avait fini par lasser les bontés du souverain, et lui a fait des menaces très directes. Il serait peut-être prudent d'en parer les effets, et, à cette fin, don Juan a recours à un artifice qui achève de le dégrader et le rend indigne de toute miséricorde.

C'est que don Juan n'est point seulement un libertin, au sens moderne du mot ; il l'est encore au sens du xvii<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire qu'il prend des libertés telles avec le dogme qu'il finit par n'en plus rien conserver. Il tient qu'il faut se contenter en ce monde sans avoir le moindre souci de l'autre, vu que l'autre n'existe sans doute pas. Done Elvire le menace-t-elle du ciel ? Il hausse les épaules : « Sganarelle, le ciel ! » Et comme son valet scandalisé lui demande ce qu'il croit : « Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit ». Naturellement son athéisme ne respecte point la foi d'autrui : il est si rare que celui qui réclame pour lui-même la liberté de penser la veuille bien laisser aux autres ! Un mendiant implore de don Juan la charité, en lui promettant qu'il priera le ciel pour lui. Don Juan éclate de rire : « Eh ! prie le ciel qu'il te donne un habit ! » Il s'étonne, en ricanant, qu'un homme qui prie le ciel tout le jour ne soit pas bien dans ses affaires. Par un jeu cruel, — car la cruauté est au fond de tous les actes de don Juan, — il fait briller aux yeux éblouis du pauvre un louis d'or, et le lui offre à condition qu'il veuille jurer. Le mendiant détourne tristement ses regards : « J'aime mieux mourir de faim » ; et don Juan alors, par une dernière raillerie à l'adresse de ces prédicateurs, qui, prêchant le dogme, comme Bossuet, et montrant dans les pauvres les membres mystiques de Jésus crucifié, ordonnaient aux riches de faire l'aumône pour l'amour de Dieu : « Va, va, je te la donne pour l'amour de l'humanité ». Comment le miracle de la statue animée pourrait-il faire impression sur un pareil homme ? Don Juan veut d'abord penser qu'il a été trompé par un faux jour ou

troublé par quelque vapeur ; plus tard, contre le spectre envoyé par le ciel pour lui donner un dernier avertissement, il tirera l'épée. On ne saurait imaginer libertin plus endurci.

C'est ce qui a fait admirer à plusieurs critiques la divination de Molière peignant de couleurs si fortes, dès 1665, le futur athéisme de la régence. Messieurs, Molière peignait tout simplement ce qu'il avait sous les yeux. Contrairement aux opinions accréditées, je vous découvrirais aisément, si j'en avais le loisir, tout un groupe, fort important, d'hommes de cour et d'hommes de lettres niant alors tout bas ce Dieu que célébrait la grande voix de Bossuet, et reliant ainsi dans l'ombre la libre pensée de la Renaissance à l'athéisme de l'Encyclopédie. Je veux du moins vous citer une anecdote, qui m'a beaucoup frappé, il y a quelques années, dans les *Mémoires* de Bussy-Rabutin ; elle jette un jour très vif sur les mœurs de l'époque, et rend, au xvii<sup>e</sup> siècle, la fable du *Festin de pierre* beaucoup plus actuelle que vous ne le pourriez croire. C'était en 1647, au siège de Lérida. Dans les masures d'une vieille église ruinée, Bussy déjeunait avec quelques amis, tandis que les petits violons de M. le Prince jouaient leur répertoire. Ne sachant à quoi s'amuser, Barbantane a l'idée, déjà singulière, de lever la pierre d'une tombe ; il « trouve dedans un corps tout entier, sur lequel était encore le linge dont il avait été enseveli. Il nous apporte le cadavre, écrit Bussy-Rabutin, et La Bretèche, guidon des gendarmes d'Enghien, l'ayant pris de l'autre main, ils se mettent à le faire danser entre eux deux. Cela me fit horreur. » Attendez, Messieurs ; un si odieux sacrilège n'a nullement révolté Bussy ; s'il trouve ce jeu « ridicule », c'est uniquement parce qu'il lui coupe l'appétit. On remet donc le cadavre dans son cercueil ; nos gentilshommes reprennent gaiement leur débauche et leurs chansons, et, comme la mort de Barbantane, survenue presque aussitôt, a paru à quelques-uns une punition du ciel, Bussy prend plaisir à les détromper et à leur montrer ironiquement leur bec jaune. Pour qui vient de lire un tel morceau, le don Juan de Molière, invitant à dîner la statue de sa victime sort du domaine de la fiction pour entrer dans celui de la réalité, et il apparaît clairement que Molière n'avait pas besoin du don de seconde vue pour peindre des libertins sous Louis XIV.

Seulement ils étaient mal en cour, vu que le parti dévot était tout-puissant. Transformer en dévoués auxiliaires ceux mêmes qui devaient être naturellement ses ennemis implacables, voilà le stratagème utile, voilà le coup de maître imaginé et exécuté par don Juan. Notre libertin va simuler une conversion, jouer l'homme subitement touché de la Grâce et par cette comédie sacrilège se

rendre invulnérable à tous les coups. Avec un soupir mortifié et deux roulements d'yeux il demande un directeur à son père, aussitôt désarmé ; à don Carlos, qui le somme de rendre l'honneur à done Elvire, il oppose d'un ton béat une voix du ciel qui lui a ordonné de se retirer loin du monde et de vivre dans la pénitence ; seulement, ce dévot n'est pas un papelard de sacristie, comme Tartuffe, c'est un gentilhomme ; et, ayant lu dans la *Septième Provinciale* comment les casuistes de la Compagnie de Jésus ont trouvé moyen de permettre le duel à un homme pieux, à condition qu'il y soit appelé malgré lui et pour défendre son honneur injustement outragé, il sait accepter un duel sans l'accepter : « Je m'en vais passer tout à l'heure dans cette petite rue écartée qui mène au grand couvent ; mais je vous déclare, pour moi, que ce n'est point moi qui me veux battre ; le ciel m'en défend la pensée ; et, si vous m'attaquez, nous verrons ce qui en arrivera ». Comme il voit le brave Sganarelle ahuri du langage si nouveau qu'il parle, don Juan lui énumère cyniquement les merveilleux avantages de la profession d'hypocrite dans un couplet un peu invraisemblable, — Tartuffe n'a pas de confident, — mais que Molière a su faire passer, en mêlant avec un art infini le sérieux d'une résolution arrêtée et le persiflage d'un ironiste qui s'amuse de lui-même : ainsi, dans la fameuse sérénade de Mozart, l'accompagnement semble se moquer des paroles. Il est d'une vérité terrible, ce morceau pour lequel Molière a sans doute écrit toute sa pièce, et qui lui a permis de démasquer la redoutable ligue de ses ennemis, se faisant contre lui un bouclier du manteau sacré de la religion : « Si je viens à être découvert, je verrai, sans me remuer, prendre mes intérêts à toute la cabale, et je serai défendu par elle envers et contre tous... » Ainsi, Messieurs, en 1665, pour avoir su prendre le masque de la dévotion alors toute-puissante, ce grand seigneur a beau être le plus scélérat des hommes, il n'a rien à redouter, et rien, rien sur la terre, ne saurait plus punir les forfaits de ce monstre, ni venger ses victimes.

Pour que l'expiation se produise, il faut une intervention supérieure. Dieu lui-même devra frapper le pécheur endurci ; le seul dénouement possible sera fait par le *Deus ex machina* que réclame l'honnête Sganarelle indigné : « Le ciel, qui vous a souffert jusques ici, ne pourra souffrir du tout cette dernière horreur », et, n'étant plus retenue par l'attente du repentir, la foudre tombe aussitôt sur le libertin athée et hypocrite.

Voilà, Messieurs, comment notre Molière a transformé le débauché écervelé de la légende ; voilà comment il a su introduire dans la vieille fable toute la question sociale de son temps.

Et du coup se trouve expliquée et justifiée la constitution singulière de cette comédie, qui a pu paraître à des critiques à vue courte composée, comme une comédie à tiroir, de scènes purement épisodiques, mais qui n'a pas moins d'unité que les pièces les plus régulières de Molière, comme l'*Avare* ou les *Femmes savantes*. L'unité se trouve ici dans le développement progressif du caractère de don Juan ; comme il est nécessaire de nous montrer le héros tour à tour en présence des femmes qu'il trompe, de son créancier qu'il joue, du pauvre dont il se moque cruellement, de son père qu'il insulte, d'un généreux ennemi que son hypocrisie révolte, il en résulte que, si la pièce est remplie de rôles épisodiques, en ce sens que la plupart des personnages ne paraissent sur le théâtre qu'une fois, deux fois au plus, sans que nul songe à eux après leur sortie, il n'y a pas du moins, à proprement parler, de scènes ou de morceaux épisodiques, si j'en excepte : la jolie scène de Charlotte et de Pierrot, où Molière a montré qu'il savait faire parler les paysans aussi bien que son ami Cyrano de Bergerac ; le court dialogue dans lequel Sganarelle éconduit à son tour, mais beaucoup moins aimablement, M. Dimanche ; sa petite dissertation sur le tabac alors à la mode ; et une conversation épigrammatique sur les médecins, par laquelle Molière commence contre eux une guerre qui sera sans trêve ni merci ; mais ce ne sont là que des bouts de scènes, simples hors-d'œuvre destinés à répandre un peu de gaieté dans une comédie qui, ni par le sujet, ni par le dénouement, n'est comique. J'accorde pourtant que cette pièce, qui ne respecte ni l'unité de lieu, ni l'unité de temps, et qui renferme tant de personnages épisodiques, a peu de conformité avec les autres comédies de Molière, et que, à regarder les choses de près, elle formerait avec ses voisines un contraste moins complet si nous la trouvions dans le théâtre de Shakespeare. Il n'y a, je crois, dans cette concession, rien d'irrévérencieux pour Molière.

*Don Juan* fut représenté sur la scène du Palais-Royal le dimanche 15 février 1665. Le succès fut très grand, les recettes se maintinrent fort élevées aux dix premières, et le libraire Billaine s'empressa de demander un privilège pour l'impression et la vente de la nouvelle comédie. Le carême interrompit les représentations ; après Pâques, la pièce ne fut pas reprise, et Billaine ne la publia pas. Pourquoi ?

On a donné pour raison que l'on n'aimait point alors les grandes comédies en prose, et pour preuve que Thomas Corneille fit jouer plus tard le *Don Juan* de Molière mis en vers. On n'ajoute pas qu'il en avait considérablement atténué les hardiesses.

La vérité est que le parti dévot fut assez fort en 1665 pour étouffer ce nouveau *Don Juan*, qui ressemblait si peu aux autres. Dès la seconde représentation, il avait fallu supprimer la scène du pauvre, qui oppose à l'honnête homme misérable le scélérat triomphant; la cabale, que cette concession n'avait naturellement pas désarmée, continuait de crier au scandale : « Jamais rien n'avait paru de plus impie, même dans le paganisme », et, lançant des *Observations sur le Festin de pierre*, un sieur de Rochemont y demandait tout simplement qu'on fermât l'église à Molière ! Le moment était favorable aux conjurés. Déjà le théâtre en lui-même était vivement attaqué par les catholiques fervents ; c'est le temps où Nicole appelait les faiseurs de comédies : « des empoisonneurs publics, non des corps, mais des âmes » ; où le prince de Conti, un libertin converti, écrivait un *Traité de la Comédie et des Spectacles* avec l'austérité d'un docteur de l'Eglise. *Don Juan* mécontentait donc, avec tous les faux dévots qui attaquaient encore en lui *Tartuffe*, les dévots sincères, qui ne reconnaissaient pas à la comédie le droit de s'occuper de la religion, souffraient de voir « la farce aux prises avec l'Évangile », et répétaient, après Godeau,

Que, pour changer leurs mœurs et régler leur raison,  
Les chrétiens ont l'Église et non pas le théâtre.

Contre tant d'ennemis que restait-il à Molière ? Le souverain. Louis XIV doubla sa pension et lui donna le titre de « comédien du roi » ; mais, en même temps, — le pouvoir cherche toujours à ménager les partis opposés, — il l'invita sans doute à retirer sa comédie du répertoire. Molière, qui tenait beaucoup plus à y mettre son *Tartuffe* qu'à y maintenir une œuvre de circonstance, s'inclina, et le succès éclatant de *Tartuffe*, enfin représenté quelques années après, fut sa revanche.

Les vrais dévots étaient-ils fondés à protester contre le *Don Juan* de Molière, et l'ancien condisciple du poète, le prince de Conti, avait-il quelque droit à voir une école ouverte d'athéisme dans le *Festin de pierre*, « où, après avoir fait dire toutes les impiétés les plus horribles à un athée, qui a beaucoup d'esprit, l'auteur confie la cause de Dieu à un valet, à qui il fait dire, pour la soutenir, toutes les impertinences du monde » ? Tenez pour bien assuré, Messieurs, que Molière n'a pas plus voulu jouer la religion dans le *Festin de pierre* que la vertu dans le *Misanthrope*. Malgré tout l'esprit de son *Don Juan*, jamais il n'est pour lui contre Sganarelle ; si Molière avait publié lui-même sa comédie, il aurait souvent pris soin d'imprimer en marge, comme il a fait pour *Tartuffe* : « C'est un scélérat qui parle », et il eût pu ajouter : un scé-

lérat des plus dangereux, parce que sa raillerie spirituelle déconcerte les inhabiles raisonnements d'une foi d'autant plus profonde qu'elle est instinctive, et que, venant du cœur et non de la raison, elle n'a jamais songé ni à se discuter elle-même, ni à préparer sa défense. D'autre part, il n'est vraiment pas sérieux de prétendre hausser jusqu'au rôle d'avocat de Dieu ce bon Sganarelle, qui ne suit partout don Juan, comme Sancho Pança suit don Quichotte, que pour produire un effet de contraste et pour égayer la scène par ses indignations poltronnes. Faire de ce laquais vulgaire et couard la personnification de la foi chrétienne opposée à l'athéisme personnifié en don Juan ! Comme si jamais d'ailleurs Molière avait mis aux prises des êtres symboliques ! Il savait bien, — et nous le savons tous aujourd'hui, — que rien n'est moins dramatique que les symboles. Il fait vivre sous les yeux des spectateurs des êtres humains et complexes ; il développe des caractères différents, qui, par l'ardeur même de la contradiction, s'emportent jusqu'aux dernières exagérations : il oppose l'avarice d'Harpagon et la prodigalité de son fils, la bile d'Alceste et le flegme de Philinte, le pédantisme de Philaminte et le mépris de Chrysale pour la science. Et sans doute Molière, puisque son but est de condamner Harpagon et de blâmer Alceste et Philaminte, penche pour Cléante, pour Philinte, pour Chrysale ; mais ce n'est pas lui-même qui parle par leur bouche ; ce sont leurs propres idées qu'ils expriment, et non celles du poète, qui ne nous dit pas : « Voilà ceux que vous devez prendre pour modèles », mais bien : « La vérité est entre les extrêmes que présente la vie : *in medio virtus* ». L'honnête, mais grossier bon sens de Sganarelle peut donc être préférable à l'esprit endiablé de don Juan, sans que pour cela Molière ait entendu nous donner en ce pauvre Sganarelle le type même du parfait chrétien.

De même, il serait temps d'en finir avec cette opinion de tendance et de combat que l'auteur du 5<sup>e</sup> acte de *Don Juan* et du *Tartuffe* fut un adversaire déclaré et implacable du catholicisme. Molière, Messieurs, a marqué au fer rouge Tartuffe, non parce qu'il était catholique, mais parce qu'il était hypocrite ; son Tartuffe devait être catholique, parce que, alors, en France, sous un roi catholique et pieux, la dévotion assurait les dignités et les faveurs ; mais Molière eût vécu dans la protestante Angleterre que son Tartuffe eût été protestant et sans cesse eût parlé de sa conscience et de son austérité, comme ce magistrat flétri par Shakespeare dans *Mesure pour mesure* ; Molière eût vécu sous la régence que son Tartuffe eût été un tartuffe d'athéisme. C'est La Bruyère qui l'a dit : « Un faux dévot est celui qui, sous un roi athée, serait

athée. » Et le bon sens du peuple le voit bien, quand, aujourd'hui, il jette le nom de Tartuffe à la face de tout homme qui, à quelque église qu'il appartienne ou même faisant profession de n'appartenir à aucune sait hypocritement

Se faire un beau manteau de tout ce qu'on révère.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, le *Festin de pierre* ne fut publié qu'après la mort de Molière, en 1682; encore l'édition fut-elle presque aussitôt arrêtée, avec ordre de supprimer les deux premières scènes, si attaquées, du 3<sup>e</sup> acte. Elles n'ont été livrées au public que vers la fin du premier Empire, et c'est en 1841 seulement que, 176 ans après la 15<sup>e</sup>, la 16<sup>e</sup> représentation de *Don Juan* fut donnée sur cette scène même où je vous en parle. Depuis, la comédie de Molière n'a reparu que de loin en loin sur les affiches du premier et du second Théâtre Français. Pourquoi? Car *Tartuffe* s'y joue fréquemment. Je vois de ce fait deux raisons: l'une, c'est que le *Festin de pierre* est de beaucoup la moins comique des grandes comédies de Molière; la seconde, c'est que la pièce est très malaisée à monter, que les deux principaux rôles en sont extrêmement difficiles, et qu'un directeur, pour se décider à la remettre en scène, doit être bien sûr de son don Juan. Vous comprendrez, dans quelques instants, que M. Ginisty ait repris le *Festin de pierre* (1).

M. BERNARDIN.

---

## Cours des Universités françaises

ANNÉE 1898-1899

---

X

### UNIVERSITÉ DE LYON

---

FACULTÉ DES LETTRES

---

Cours publics.

PHILOSOPHIE THÉORIQUE

M. Bertrand, professeur, correspondant de l'Institut.

Le mercredi à 3 h.

Les idées de progrès et d'évolution.

(1) Le rôle de don Juan était joué par M. Marquet.



**SCIENCE DE L'ÉDUCATION****M. Chabot, professeur adjoint.**

Le jeudi à 3 h.

**L'École et la Famille. Les droits de la société sur l'enfant.****HISTOIRE ANCIENNE****M. Bloch, professeur, délégué à l'école normale supérieure.****M. Holleaux, chargé de cours.**

Le jeudi à 4 h. 1/2 (salle Belot).

**La guerre du Péloponèse.****HISTOIRE DU MOYEN AGE****M. Coville, professeur.**

Le mercredi à 4 h. 1/4, pendant le premier semestre.

**Mahomet et l'Islamisme.****HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE****M. Waddington, professeur.**

Le mercredi à 10 h. 1/2 (salle Belot).

**La république des Provinces-Unies, depuis ses origines jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.****M. Mariéjol, professeur.**

Le mardi à 2 h. 1/2.

**Richelieu.****GÉOGRAPHIE****M. Schirmer, professeur.**

L'ouverture et le sujet du cours seront ultérieurement annoncés.

**GÉOGRAPHIE PHYSIQUE (GÉOLOGIE APPLIQUÉE)****M. Depéret, doyen de la Faculté des sciences.**

Le mercredi à 5 h. 1/2, pendant le premier semestre.

**L'Europe orientale.**

Le cours de M. Depéret est remplacé par des excursions bi-mensuelles pendant le second semestre.

**ETHNOLOGIE****M. Chantre, sous-directeur du Muséum.**

Ce cours aura lieu pendant le second semestre.

**LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES****M. Allègre, professeur.**

Le vendredi à 8 h. du matin.

**Études sur les auteurs grecs de licence et d'agrégation.****LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES****M. Jullien, professeur.**

Ce cours aura lieu pendant le second semestre.

**M. Fabia, professeur.**

Le lundi à 2 h. (amphithéâtre B), pendant le premier semestre,  
L'historiographie romaine des origines à Salluste.

#### LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

**M. Fontaine, professeur.**

Le vendredi à 2 h. 1/2, pendant le premier semestre, continuera :  
L'Etude de la Littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle.

**M. Clédât, professeur.**

Le jeudi à 8 h. 1/2 (amphithéâtre B).  
Phonétique historique du français.

#### LITTÉRATURES MODERNES COMPARÉES

**M. Texte, professeur.**

Le lundi à 4 h. 1/4, pendant le premier semestre.  
Shakespeare en France.

#### ÉPIGRAPHIE

**M. Legrand, maître de conférences.**

Le lundi à 10 h. 1/4 (salle Eichhoff).  
Exercices pratiques : Lecture d'estampages et de fac-similés.

#### PALÉOGRAPHIE LATINE ET FRANÇAISE

**M. Clédât, professeur.**

Le lundi à 9 h. (salle Eichhoff).  
Exercices pratiques de paléographie latine, française et provençale.

#### PALÉOGRAPHIE GRECQUE

**M. Allègre, professeur.**

Le vendredi à 10 h. 1/2 (salle Eichhoff), pendant le premier semestre.  
Exercices de paléographie grecque.

#### LANGUE ET LITTÉRATURE SANSCRITES

**M. Regnaud, professeur.**

Le mercredi à 2 h. (salle Eichhoff).  
Littérature sanscrite védique et classique et explication du *Mahâbhârata*.

#### ÉGYPTOLOGIE

**M. Moret, maître de conférences.**

Le samedi à 10 h. (salle Eichhoff).  
La religion égyptienne.

#### HISTOIRE DE L'ART

**M. Lechat, chargé de cours.**

Le lundi à 5 h. 1/4.  
Histoire de la sculpture grecque ; les origines. L'archaïsme.

**PHYSIOLOGIE****M. Morat, professeur à la Faculté de médecine.**

Le mardi à 3 h. (salle B), pendant le premier semestre.

L'expression des émotions chez l'homme et les animaux.

**Conférences.****SCIENCE DE L'ÉDUCATION****M. Chabot, professeur adjoint.**

Le mercredi à 8 h. du soir (Palais Saint-Pierre).

Exercices de pédagogie.

Voir ci-après pour la préparation à l'inspection primaire.

**PHILOSOPHIE, HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE  
ET DES SCIENCES****M. Bertrand.**

Le mardi à 2 h. 1/2.

Conférence de psychologie (licence et agrégation).

Le mardi à 4 h.

Leçons des étudiants et explication des textes du programme de licence.

Le jeudi à 9 h. 1/2.

Matières du programme d'agrégation de philosophie.

**M. Hannequin.**

Le samedi à 2 h. 3/4 et à 4 h.

Conférences de licence.

Le lundi à 2 h.

Conférence d'agrégation.

**M. Chabot.**

Le lundi à 4 h. 1/2.

Conférence de morale, commune aux étudiants de licence et d'agrégation.

Voir les cours publics de MM. Bertrand et Morat. — Le cours public de M. Bertrand est transformé, pendant le second semestre, en une conférence commune aux candidats à la licence et à l'agrégation.

**HISTOIRE ANCIENNE****M. Holleaux.**

Le jeudi à 5 h. 1/2.

Conférences et exercices pratiques en vue de l'agrégation.

Le vendredi à 10 h. 1/2.

Exercices de critique historique portant sur l'histoire de l'antiquité.

Le vendredi à 2 h.

Exercices pratiques pour les candidats à la licence.

**M. Moret.**

Le vendredi à 9 h.

L'Égypte et le monde oriental, de la XVIII<sup>e</sup> à la XXI<sup>e</sup> dynastie.

Voir les cours publics d'Histoire ancienne et d'Épigraphie.

**HISTOIRE DU MOYEN AGE****M. Coville.**

Le jeudi à 8 h. 1/2.

Travaux des étudiants d'agrégation sur les articles du programme officiel des compositions écrites.

Le samedi à 1 h. 1/2.

Cours de licence : Histoire du moyen âge jusqu'en 800.

Voir les cours publics d'Histoire du moyen âge et de paléographie. — Pendant le second semestre, le cours public de M. Coville est transformé en une conférence commune aux candidats à la licence et à l'agrégation.

**HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE****M. Waddington.**

Le jeudi à 10 h.

Exercices pratiques pour les étudiants d'agrégation (Etude des questions du programme).

Le jeudi à 2 h. 1/4.

Exercices pratiques pour les étudiants de licence : L'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle.**M. Mariéjol.**

Le mercredi à 2 h. 3/4.

Conférence de licence : Exercices pratiques.

Le jeudi à 2 h. 1/4.

Conférence d'agrégation : Questions du programme (Le gouvernement de Henri IV).

Voir les cours publics de MM. Waddington et Mariéjol.

**GÉOGRAPHIE****M. Schirmer.**

Le samedi à 3 heures.

Conférence d'agrégation : Exercices pratiques.

Le samedi à 4 heures.

Géographie générale, exercices pratiques, leçons des étudiants. Conférence de licence.

Ces conférences ne commenceront qu'au mois de janvier.

Voir les cours publics de MM. Schirmer, Depéret et Chantre.

**GRAMMAIRE COMPARÉE****M. Regnaud.**

Le mardi à 4 h. 1/4.

Agrégation de grammaire : Exposé des rapports grammaticaux du grec et du latin.

Le vendredi à 9 h. 1/2.

Licence (lettres) : Grammaire comparée du grec et du latin. Explication grammaticale d'auteurs grecs et latins inscrits au programme de licence.

**M. Renel.**

Le mardi à 8 h. 1/2 (salle Eichhoff).

Agrégation.

Le mardi à 2 h. 1/2.

Licence.

Le mercredi à 2 h. 1½.

Agrégation et licence.

Le jeudi à 2 h. 1½.

Agrégation des lettres et de grammaire.

#### GREC

**M. Allègre.**

Le jeudi à 4 h.

Auteurs grecs des agrégations des lettres et de grammaire. Correction des thèmes grecs.

Le vendredi à 2 h. 3¼.

Auteurs grecs du programme de licence.

**M. Legrand.**

Le lundi à 3 h.

Auteurs grecs du programme de licence. Correction des thèmes grecs.

Le mercredi à 4 h.

Auteurs grecs du programme des agrégations des lettres et de grammaire. Leçons des étudiants.

Le jeudi à 10 h. 3¼.

Auteurs grecs des agrégations des lettres et de grammaire. Leçons des étudiants.

Voir les cours publics de MM. Allègre et Legrand.

#### LATIN

**M. Fabia.**

Le mercredi à 1 h. 1½.

Explication des auteurs et correction des thèmes latins de licence.

Le mardi à 10 h. et le mercredi à 3 h. 3¼.

Auteurs des programmes d'agrégation (lettres et grammaire). Correction des dissertations latines et des thèmes latins. Leçons des étudiants.

Voir les cours publics de MM. Jullien et Fabia et le cours de paléographie de M. Clédât. — Pendant le second semestre, le cours public de M. Fabia sera transformé en conférence.

#### FRANÇAIS

**M. Fontaine.**

Le mercredi à 9 h.

Auteurs français du programme de licence et correction des devoirs français.

Le jeudi à 8 h. 1½.

Correction des dissertations françaises et explication des auteurs d'agrégation (lettres et grammaire).

**M. Clédât.**

Le mercredi à 5 h.

Explication d'auteurs du moyen âge.

Le jeudi à 9 h. 3¼.

Syntaxe historique du français.

**M. Texte.**

Le mardi à 2 h.

Auteurs français des programmes d'agrégation (lettres et grammaire). Bibliographie. Exercices pratiques. Correction des dissertations françaises.

Le mardi à 4 h.  
Auteurs français du programme de licence et correction des dissertations françaises.

Voir les cours publics de MM. Fontaine, Clédat et Texte. — Pendant le second semestre, les cours publics de MM. Fontaine et Texte sont transformés en conférences pour l'agrégation des lettres.

**ALLEMAND**

M. Firmery.

Le mercredi à 2 h. 1/2.  
Agrégation.

Le jeudi à 1 h. 1/2.  
Conférence commune à tous les étudiants d'allemand.

Le vendredi à 2 h. 1/2.  
Conférence commune.

M. Gruber.

Le jeudi de 8 h. 1/2 à 11 h.  
Grammaire, thème écrit et oral.

**ANGLAIS**

M. Legouis.

Le mercredi à 10 h. 1/4.  
Conférence préparatoire au certificat et à la licence d'anglais.

Le jeudi à 9 h. (salle Quinet).  
Cours du professeur sur Shakespeare.

Le jeudi à 2 h. 1/4 (salle Quinet).  
Correction des dissertations. Leçons des étudiants.

Le jeudi à 3 h. 1/2 (salle Quinet).  
Explication des auteurs d'agrégation.

**ÉGYPTOLOGIE**

M. Moret.

Le vendredi à 4 h.  
Explication de textes hiéroglyphiques et hiératiques

**SANSKRIT**

M. Regnaud.

Le vendredi à 10 h. 1/2.  
Grammaire sanscrite et explication de textes.

Le mercredi à 2 h.  
Explication du *Mahābhārata*.

Le jeudi à 2 h.  
Études védiques.

**HISTOIRE DE L'ART**

M. Lechat.

Le mardi à 10 h.  
Conférence.

Le mardi à 11 h.  
Exercices pratiques.

Le Recteur : COMPAYRÉ.

Le Doyen : CLÉDAT.

XI  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

---

FACULTÉ DES LETTRES

---

**Cours.**

**PHILOSOPHIE**

**M. Milhaud, docteur ès lettres, chargé du cours.**

Le lundi à 5 h. 1/2.

Leçons publiques : La science positive et la philosophie de la connaissance.  
— Platon : le géomètre et le métaphysicien.

Le mardi à 3 h.

Auteurs d'agrégation.

Le vendredi à 3 h.

Conférence pour l'agrégation et la licence.

**CONFÉRENCE DE PHILOSOPHIE**

**M. Bouglé, agrégé de philosophie, maître de conférences.**

Le mercredi à 8 h. 1/2 du soir.

Leçons publiques : Les idées égalitaires et leurs conditions sociales.

Le mercredi à 2 h.

Auteurs d'agrégation.

Le vendredi à 2 h.

Conférences pour l'agrégation et la licence.

**HISTOIRE ET ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES**

**M. Gachon, professeur.**

Le mercredi à 11 h.

Conférences d'histoire moderne. — Leçons et exercices pratiques en vue de la licence et de l'agrégation.

Le jeudi à 11 h.

La religion romaine. — Les institutions helléniques jusqu'à la guerre du Péloponèse.

Le vendredi à 11 h.

Examen des questions relatives à l'agrégation d'histoire et à l'histoire de l'ancien Languedoc.

N. B. — Un cours public sera annoncé ultérieurement.

**COURS COMPLÉMENTAIRE D'HISTOIRE**

**M. Pélassier, professeur adjoint, chargé du cours.**

Le mercredi à 5 h. 1/2 (1<sup>er</sup> semestre) : cours public.

Les Papiers de F.-X. Fabre et de la comtesse d'Albany.

Le jeudi à 10 h.

Bibliographie des sources de l'histoire de France et de l'Italie.

Le jeudi à 2 h. 1/2.

Préparation à l'agrégation et à la licence.

Le vendredi à 10 h.

Etude de quelques questions d'histoire générale de la France et de l'Italie.

#### GÉOGRAPHIE

**M. Malavialle, agrégé d'histoire, maître de conférences.**

Le vendredi à 5 h. et le samedi à 5 h.

Conférences : L'Asie Centrale et Orientale (Inde, Indo-Chine, Chine et Japon).

Le jeudi à 5 h. 1/2.

Cours public : La boucle du Niger.

#### ARCHÉOLOGIE

**M. Joubin, agrégé des lettres, chargé du cours.**

Le vendredi à 8 h. 1/2 du soir.

Les transformations du théâtre antique depuis les origines jusqu'à Vitruve.

Le samedi à 9 h. du matin.

Notions d'archéologie.

Le samedi à 10 h.

Exercices pratiques (au musée des Moulages pendant l'été).

#### LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

**M. Maury, professeur.**

Le jeudi à 9 h. du matin.

Explication des auteurs portés aux programmes des agrégations des lettres et grammaire. — Correction de thèmes grecs.

Le vendredi à 9 h. du matin.

Explication des auteurs.

Le samedi à 5 h. 1/2.

Cours public : Le lyrisme grec (Les Iambographes).

#### LANGUE GRECQUE

**M. Bourguet, agrégé des lettres, maître de conférences.**

Le mercredi à 10 h. et à 2 h., le jeudi à 10 h.

Explication des auteurs grecs portés au programme de la licence.

Le dernier jeudi de chaque mois.

Correction de thèmes grecs.

#### LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

**M. Bonnet, professeur.**

Le mercredi à 9 h. du matin.

Histoire de la littérature latine, 2<sup>e</sup> partie.



Le jeudi et le vendredi à 8 h. du matin.

Explication d'auteurs latins : Exercices pratiques.

Le premier jeudi de chaque mois.

Correction de devoirs.

### COURS COMPLÉMENTAIRE DE LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

**M. Reynaud, agrégé des lettres, chargé du cours.**

Le mardi à 2 h., le jeudi à 9 h., le vendredi à 8 h.

Explication d'auteurs portés au programme des licences. — Correction de devoirs latins. — Leçons de littérature latine.

### LITTÉRATURE FRANÇAISE

**M. Rigal, professeur.**

Le mardi à 3 h., le mercredi à 3 h., le jeudi à 10 h.

Leçons d'histoire littéraire : Explication des auteurs français portés au programme des agrégations des lettres et de grammaire. — Correction de dissertations.

### LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES DU MOYEN ÂGE

**M. Chabaneau, correspondant de l'Institut, chargé du cours.**

Le lundi à 9 h.

Explication des textes français du moyen âge portés aux programmes de la licence et des agrégations.

Le mardi à 9 h.

Grammaire provençale ; formation des mots et syntaxe.

Le mardi à 10 h.

Le troubadour Arnaut Daniel. — Etude philologique et littéraire de ses poésies.

### CONFÉRENCE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

**M. Vianey, docteur ès lettres, maître de conférences.**

Le lundi à 2 h. 1/2, le mardi à 8 h.

Correction de dissertations françaises. — Exercices pratiques. — Explication d'auteurs français.

Le mardi à 3 h.

Leçons publiques sur l'hellénisme dans la poésie française.

### CONFÉRENCE DE GRAMMAIRE ET PHILOGIE

**M. Grammont, docteur ès lettres, maître de conférences.**

Le mercredi à 8 h. du matin.

Cours de grammaire grecque, latine et française.

Le jeudi à 3 h. 1/2.

Métriques grecque, latine et française. — Exercices pratiques.

Le vendredi à 5 h. 1/2.

Cours public : Le vers français ; son harmonie, ses moyens d'expression.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

M. Castets, professeur, doyen de la Faculté.

Le mardi à 5 h. 1/2.

Cours public : la littérature anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les mardi et mercredi à 10 h.

Conférences préparant à la licence en langue anglaise.

Le jeudi à 3 h. 1/2.

Cours public : l'art italien, du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

## COURS COMPLÉMENTAIRE DE LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

M. Fécamp, professeur adjoint, chargé du cours.

Le jeudi de 11 h. à midi.

Préparation à l'agrégation d'allemand (le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois).

Le jeudi à 2 h.

Préparation au certificat d'aptitude. — Explication des auteurs. — Dissertations pédagogiques. — Correction de thèmes et de versions.

Le vendredi à 10 h.

Préparation à la licence d'allemand. — Explication des auteurs du programme. — Dissertations littéraires et notions de littérature allemande. Coup d'œil sur la métrique et la versification du nouveau haut-allemand.

Le vendredi à 11 h.

Préparation à la licence d'allemand et au certificat d'aptitude. — Thème oral.

## PALÉOGRAPHIE ET DIPLOMATIQUE

M. Berthelé, archiviste paléographe, chargé du cours.

Le vendredi à 5 h. 1/4.

Exercices pratiques. — Histoire de l'écriture. — Notions de diplomatique, de sigillographie et de chronologie technique. — Notions d'épigraphie.

Le Recteur : BENOIST.

Le Doyen : CASTETS.

## Errata

N<sup>o</sup> 10. — Page 434, ligne 16, lire *poètes* au lieu de *philosophes*.

N<sup>o</sup> 10. — Page 435, ligne 26, lire *Baptiste* au lieu de *Jacques*.

Le Gérant : E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Fagnat, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. H... V... à Paris.* — Les cours que nous publions sont toujours ceux de l'année courante, sauf dans les cinq ou six premiers numéros de chaque année scolaire, numéros qui paraissent avant la réouverture des cours.

---

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

*Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.*

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE**  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
*PARIS, 15, Rue de Cluny*

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**

Année Scolaire 1898-1899

REVUE DES COURS  
 ET  
 CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

SAINT-EVREMOND. — SA VIE.....	<b>Emile Faguet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LA LÉGENDE DE L' « ORESTIE » AVANT ESCHYLE..	<b>Maurice Croiset,</b> <i>Professeur au Collège de France.</i>
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE.	<b>Henri Hauser,</b> <i>Professeur à l'Université de Clermont.</i>
PLATON. — LE GÉOMÈTRE ET LE MÉTAPHYSICIEN..	<b>G. Milhaud,</b> <i>Professeur à l'Université de Montpellier.</i>
CHRONIQUE DES LETTRES. — <i>La thèse de M. Laffay</i> <i>sur le poète Gilbert.....</i>	<b>En Sorbonne.</b>
LA FONTAINE MORALISTE.....	<b>Plan de leçon.</b>
SUJETS DE DEVOIRS ( <i>agrégation de philosophie</i> )...	<b>Université de Paris.</b>
COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRAN- ÇAISES ( <i>Suite</i> ).....	<b>Université de Nancy.</b>

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,*

En une brochure de 48 pages de texte in-8<sup>e</sup> carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an

}	France. . . . .	20 fr.
	payables 10 francs comptant et le surplus par 5 francs les 15 février et 15 mai 1899.	
}	Étranger. . . . .	23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée **Revue des Cours et Conférences** : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

## REVUE HEBDOMADAIRE

DES

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ  
FEB 28 1899

## Saint-Evremond : — Sa vie

Cours de M. EMILE FAGUET,

*Professeur à l'Université de Paris.*

Sainte-Béuve dit quelque part que la nature, avant de produire un génie, semble s'essayer à créer des talents du même ordre, qui en sont comme les premières épreuves. C'est de cette façon que Marot peut être considéré comme une première épreuve de La Fontaine. De même, on pourrait dire que Robert Garnier, puis du Ryer, si l'on veut, sont des ébauches très imparfaites, mais assez ressemblantes, du grand Corneille ; que Montchrestien et Tristan l'Hermitte sont des ébauches de Racine. Vérifions cette observation sur Voltaire : nous dirons que la première épreuve de Voltaire est ce *Cyrano de Bergerac*, qui, sous sa verve burlesque, contient en germes toutes les idées du xviii<sup>e</sup> siècle. La seconde épreuve, bien plus nette, ce sera l'homme dont je veux parler aujourd'hui : Saint-Evremond. Saint-Evremond a tout à fait le tour d'esprit de Voltaire ; il est l'anneau le plus important de cette chaîne qui, par Chapelle, Bachaumont et Chaulieu, nous amènera au seuil du xviii<sup>e</sup> siècle.

Il était né le 1<sup>er</sup> février 1613, à Saint-Denis-le-Guast, près Coustances. On le voit, c'est un Gascon du nord, c'est-à-dire un Normand, comme le sont beaucoup d'écrivains de sa génération. Il appartenait à une vieille famille noble qui avait produit beaucoup d'officiers distingués. Il était le quatrième fils de M. de Saint-Evremond. On le mit au collège de Clermont, à Paris, où il eut pour professeur le bon Père Canaye, que nous retrouverons, en étudiant

ses œuvres, dans une posture un peu burlesque. Je ne dirai pas qu'il fut un de ces élèves, rares à la vérité, qui gardèrent longtemps le respect de leurs maîtres ; mais il a parlé du sien dans ses écrits, c'est encore une certaine façon de lui rendre hommage. Il alla faire sa philosophie à Caen, puis il revint à Paris, où nous le revoyons à l'âge de dix-neuf ou vingt ans, brillant et spirituel, joli causeur, fort aimé des dames, assez craint des hommes, ayant pour camarades de jeunesse, le célèbre M. de Lianceux, M. de Créqui, le duc de Candale, le duc d'Enghien, futur grand Condé, et un peu plus tard Turenne. Il entra dans l'armée comme lieutenant des gardes du duc d'Enghien, dont il fut l'ami intime et le lecteur ; c'est à lui peut-être, plus qu'à tout autre, que le grand Condé dut ce goût des lettres qu'il eut toujours. Le jeune Saint-Evremond se signala par sa bravoure à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingen. Peu de temps avant la Fronde, il se brouilla avec Condé. Il y a toujours eu du je ne sais quoi, pourrions-nous dire, dans la vie de Saint-Evremond : c'est ainsi que rien ne nous permet d'expliquer l'origine de cette brouille. Il était parfaitement capable, avec son esprit malin et caustique, d'avoir assailli d'épigrammes son ami le plus intime, qui, d'ailleurs, n'était pas, comme on sait, très endurant.

A Paris, il fut un des familiers du salon, très célèbre alors, de Ninon de Lenclos. Quelques-uns des vers qu'il lui envoya sont très jolis. Sous la Fronde, il fut mazarinien. Son incroyable liberté d'esprit se dépensa dans des pièces de vers qui eurent un très grand succès. La *Relation du voyage de M. de Longueville en Normandie* est pleine de talent et d'une gaminerie parfois féroce. Son *Apologie ironique du duc de Beaufort* est une satire très vive. La *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye* a pu être appelée sans trop d'inexactitude une dix-neuvième *Provinciale* ; et, en effet, c'est un chef-d'œuvre, où la bouffonnerie virulente, sinon l'éloquence de Pascal, se retrouve à souhait.

En 1652, il fut nommé maréchal de camp, ce qui équivalait à notre titre de général de brigade. Il avait trente-neuf ans : il était donc arrivé de très bonne heure à une haute situation. Aussi s'explique-t-on mal la disgrâce dont il fut frappé quelques années plus tard. En 1661, lors de l'affaire Fouquet, on arrêta M<sup>me</sup> du Plessis-Bellières, et l'on trouva dans sa cassette certain factum adressé au duc de Créqui, qui n'était peut-être connu que de cette dame et du duc de Créqui, et dont l'objet était une satire sanglante de la paix des Pyrénées. L'auteur, Saint-Evremond, se montrait féroce et cruel pour le Mazarin, qu'il avait naguère si bien servi. Il l'accusait d'avoir trahi, pour ses intérêts propres, la cause de la



France, en ne poursuivant pas une guerre qui était en excellente voie. Quelle que soit la violence de ce factum, nous avons de la peine à croire qu'il ait suffi pour causer la disgrâce de notre auteur. En effet, Mazarin était mort ; il faut que l'accusation ait été envenimée par des inimitiés particulières, soit de Colbert, soit de Le Tellier. Toujours est-il que Saint-Evremond prit peur et s'enfuit en Hollande. Il connut là le célèbre Grotius, qui fut un sociologue éminent, comme nous dirions aujourd'hui. C'est sans doute à lui que Saint-Evremond a pris ce goût de l'histoire sociologique, des considérations sur les mœurs et l'esprit des nations, qui lui a inspiré une partie de ses ouvrages. Ce n'est pas d'ailleurs le seul moment où il vit Grotius. Un peu plus tard, étant en Angleterre et la peste sévissant à Londres, il revint en Hollande et le fréquenta de nouveau assidûment.

C'est en 1662 ou 1663 qu'il passa la mer. Le roi d'Angleterre, Charles II, à qui on le présenta, l'accueillit très bien et lui donna une pension de trois cents livres, somme qui équivaldrait pour nous à environ 25.000 francs. Il eut ainsi une situation très honorable à Londres. Il fit des instances très vives pour rentrer en France ; mais cette faveur lui fut refusée. C'est ce qui fait croire que d'autres causes ont dû s'ajouter à sa brochure pour motiver sa disgrâce. D'ailleurs l'ancienne monarchie n'avait pas l'habitude de maintenir si longtemps une sentence d'exil ; de plus, le duc de Créqui, qui était au moins responsable du factum, avait été seulement envoyé dans ses terres, et on l'avait rappelé bientôt après. Voltaire écrit : « Saint-Evremond, retiré en Angleterre, vécut et mourut en libre philosophe. Le marquis de Remiremont me disait qu'il y avait une cause dans sa disgrâce dont il ne voulut jamais s'expliquer. » Vingt-cinq ans après son départ de France, on lui permit de revenir, alors qu'il ne le demandait plus ; il répondit qu'il était trop vieux pour changer de pays et refusa ce qu'il eût autrefois accepté avec joie.

Sa vie en Angleterre fut une vie de dilettante et de philosophe. Elle fut soudain embellie, lorsque vint s'établir à Londres, en 1673, la duchesse Mazarin. Cette Hortense Mancini, fille d'une sœur du cardinal, avait épousé, en 1660, le duc de la Meilleraye, qui prit dès lors le nom de Mazarin. Ce fut un mariage extrêmement riche et très brillant, mais dont la suite fut horriblement malheureuse. Le duc Mazarin paraît avoir été un homme grave, triste, morose, à tendances mystiques exagérées. Il était, évidemment, l'homme qui convenait le moins à une femme d'un caractère alerte, d'une imagination toujours en éveil et d'un goût très vif pour les arts. La jeune duchesse s'aperçut tout de suite

de cette discordance d'humeurs, et, au bout de cinq ans de méditation, elle quitta furtivement son mari ; elle se rendit à Rome, puis à Chambéry, auprès de Charles Emmanuel II, le souverain très spirituel et le très fin diplomate dont la fameuse duchesse de Bourgogne fut la fille. M<sup>me</sup> Mazarin plut beaucoup à Charles-Emmanuel II, au point même d'exciter la jalousie de la duchesse de Savoie, ce qui du reste ne prouve rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que M<sup>me</sup> Mazarin resta à Chambéry quatre ou cinq ans, jusqu'à la mort du duc. Elle n'était point pauvre, quoiqu'elle eût laissé la plupart de ses biens en France. A ce moment, elle songea à se retirer à Londres ; je ne vois guère pourquoi, si ce n'est qu'il y avait eu jadis un projet de mariage entre elle et le fils de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, sans qu'ils se soient d'ailleurs jamais vus. En cette année 1675, elle n'était plus tout à fait jeune, mais elle avait encore cette vivacité d'esprit si extraordinaire dans toute cette famille des Mancini, qui faisait un peu tourner la tête à tout le monde. A peine installée à Londres, elle exerça par son salon une très grande influence littéraire et mondaine. Chez elle venait entre autres le Savoisien Saint-Réal, qui l'avait suivie à son départ de Chambéry et qui écrivit plus tard les mémoires de M<sup>me</sup> Mazarin. C'est un historien un peu romanesque, mais d'un style très gracieux, qui a eu au xvii<sup>e</sup> siècle une véritable autorité. Avec lui venait encore le fameux Gregorio Lettri, historien lui aussi, mais surtout pamphlétaire d'une imagination un peu aventureuse, et qui avait beaucoup voyagé. Chassé d'Angleterre pour des publications satiriques, il vint en France où il mourut obscur. Le poète Rønden, polygraphe, auteur de nombreuses satires et de poésies lyriques, était un habitué un peu moins intime des mêmes réunions. Venaient aussi le chevalier Temple, diplomate, écrivain et critique, qui a pris parti dans la querelle des anciens et des modernes et défendu les anciens avec une vigueur et un sens pratique remarquables, — le brillant poète Waller, cet homme un peu cynique, mais très spirituel et très insinuant qui, exilé par Charles I<sup>er</sup> pour certains pamphlets, avait vécu en France de 1643 à 1653, puis était rentré en Angleterre avec Cromwell, dont il était le cousin. Il fit le panégyrique du Protecteur et demeura en Angleterre, malgré la Restauration. Il fit même aussi l'éloge de Charles II. Celui-ci, qui ne manquait pas d'esprit, lui dit un jour : « Voilà un panégyrique qui est très agréable, mais si vous voulez savoir ma pensée, il est moins bon que celui de Cromwell. — Sire, répondit Waller, Votre Majesté n'ignore pas que les poètes réussissent mieux dans la fiction que dans la réalité. » C'était d'ailleurs un homme de salon charmant.

Comme Saint-Evremond, il vieillit avec grâce jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ou trois ans. Nommons enfin, parmi les hôtes de M<sup>me</sup> Mazarin, le célèbre Swift, qui ne pouvait venir souvent ni longtemps parce qu'il était triste et morose. Saint-Evremond fut l'ami de Swift, qui sera l'ami de Voltaire ; il est l'ami de Waller, qui est correspondant de cette société du Temple dans laquelle Voltaire fut élevé ; il est l'ami de Ninon de Lenclos, qui fut comme la marraine de Voltaire ; nous sommes donc bien avec tous ces noms dans la voie qui mène au XVIII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs ces Anglais sont imbus de l'esprit français. Swift lui-même a bien l'esprit des deux pays, et il passe de l'un à l'autre avec une grande dextérité. C'est le moment où la France influe encore sur l'Angleterre ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, au contraire, c'est l'Angleterre qui influera, et très puissamment, sur la France.

Disons un mot maintenant de la petite biographie d'Hortense Mancini par Saint-Evremond, d'abord parce qu'elle est très jolie, ensuite parce qu'elle complétera ce que nous avons dit sur la vie de notre auteur. Cette biographie est faite sous la forme de l'oraison funèbre, qu'elle imite d'une façon exquise en la parodiant légèrement et en y semant de nombreux madrigaux. Il importe de se placer à ce point de vue pour goûter tout le sel de cette charmante blquette.

« J'entreprends aujourd'hui une chose sans exemple ; j'entreprends de faire l'oraison funèbre d'une personne qui se porte mieux que son orateur. Cela vous surprendra, messieurs ; mais s'il est permis de prendre soin de son tombeau, et de donner plus d'étendue à notre vanité (1) que la nature n'en a voulu donner à notre vie : si tous les vivants peuvent se destiner le lieu où ils doivent être, lorsqu'ils ne vivront plus : si Charles-Quint a fait faire ses funérailles, et a bien voulu assister à son service deux ans durant ; trouverez-vous étrange, Messieurs, qu'une beauté plus illustre par ses charmes que ce grand empereur par ses conquêtes, veuille jouir du bonheur de sa mémoire, et entendre pendant sa vie ce qu'on pourrait dire d'elle après sa mort ? Que les autres tâchent d'exciter vos regrets pour quelque morte, je veux attirer vos larmes pour une mortelle ; pour une personne qui mourra un jour par le malheur nécessaire de la condition humaine, et qui devrait toujours vivre par l'avantage de ses merveilleuses qualités.

« Pleurez, Messieurs, n'attendant pas à regretter un bien perdu ; donnez vos pleurs à la funeste pensée qu'il le faudra

(1) Voilà bien le ton et le geste d'un prédicateur de la chaire.

perdre ; pleurez, pleurez. Quiconque attend un malheur certain peut déjà se dire malheureux. Hortense mourra ; cette merveille du monde mourra un jour : l'idée d'un si grand mal mérite vos larmes.

Vous y viendrez à ce triste passage,  
Hortense, hélas ! vous y viendrez un jour ;  
Et perdrez là ce beau visage  
Qu'on ne vit jamais sans amour.

« Détournons notre imagination de sa mort sur sa naissance, pour dérober un moment à notre douleur. Hortense Mancini est née à Rome d'une famille illustre ; ses parents ont toujours été considérables (1) : mais, quand ils auraient tous gouverné des empires comme son oncle, ni eux, ni ce mattre de la France ne lui auraient pas apporté tant d'éclat qu'elle leur en donne. Le ciel a formé ce grand ouvrage sur un modèle inconnu au siècle où nous sommes, à la honte de notre temps ; il a voulu donner à Hortense une beauté de l'ancienne Grèce, et une vertu de la vieille Rome. Laissons écouler son enfance dans ses *Mémoires*. Son enfance a eu cent naïvetés aimables, mais rien d'assez important pour notre sujet. Je vous demande, Messieurs, je vous demande de l'admiration et des larmes : pour les obtenir, j'ai des vertus et des malheurs à vous présenter.

« Le cardinal Mazarin ne fut pas longtemps sans connaître les avantages de sa belle nièce, et, pour faire justice aux grâces de sa nature, il destina Hortense à porter son nom, et à posséder ses richesses après sa mort. Elle avait des charmes qui pouvaient engager les rois à la rechercher par amour, et des biens capables de les y obliger par intérêt. Une conjoncture favorable venait s'unir à ces grands motifs : le roi de la Grande-Bretagne la fit demander en mariage (2), et le cardinal, plus propre à gouverner des souverains qu'à faire des souveraines, perdit une occasion qu'il rechercha depuis inutilement. La reine mère du roi d'Angleterre se chargea elle-même de la négociation ; mais un roi établi se souvint du peu de considération qu'on avait eu pour un roi chassé, et on rejeta à Londres les propositions qui n'avaient pas été acceptées à Saint-Jean de Luz...

« Cette grande affaire ayant manqué, on examina le mérite de nos courtisans, pour vous donner un mari digne de vous. M. le cardinal fut tenté de choisir le plus honnête homme : mais il sut vaincre la tentation ; et, un faux intérêt prévalant sur son

(1) Son grand-père avait fondé à Rome une académie qui fut très célèbre.

(2) Cette affaire n'a pas été, je crois, jusque-là.

esprit, il vous livra à celui qui paraissait le plus riche. Rejetons la première faute de ce mariage sur Son Eminence. M. Mazarin n'est pas à blâmer d'avoir fait tous ses efforts pour obtenir la plus belle femme et la plus grande héritière de l'Europe.

« M<sup>me</sup> Mazarin a cru que l'obéissance était son premier devoir, et elle s'est rendue aux volontés de son oncle, autant par reconnaissance que par soumission. M. le cardinal, qui devait connaître la contrariété naturelle que le ciel avait inspirée dans leurs cœurs, l'opposition invincible des qualités de l'une et de l'autre, M. le cardinal n'a rien connu, rien prévu ; on a préféré un peu de bien, un petit intérêt, quelque avantage apparent, au repos d'une nièce qu'il aimait si fort. Il est le premier coupable de ces nœuds mal assortis, de ces chaînes infortunées, de ces liens formés si mal à propos, et si justement rompus. Ici toute la réputation qu'a eue le cardinal s'est évanouie. Il a gouverné le cardinal de Richelieu qui gouvernait le royaume ; mais il a marié sa nièce à M. Mazarin : toute sa réputation est perdue. Il a gouverné Louis XIII après la mort de son grand ministre, et la reine régente après la mort du roi, son époux ; mais il a marié sa nièce à M. Mazarin : toute sa réputation est perdue. S'il y avait quelque grâce à faire à Son Eminence, il faudrait rejeter sa faute sur la faiblesse d'un mourant : c'est trop demander à l'homme que de lui demander d'être sage, quand il se meurt... »

Voici, plus loin, un très joli portrait de M. Mazarin lui-même : il est charmant et pas trop en charge :

« Je sens que ma compassion va s'étendre sur M. Mazarin : celui qui fait le malheur des autres fait pitié lui-même. Voyez l'état auquel il se trouve, Messieurs ; et vous serez aussi disposés que moi à le plaindre. M. Mazarin gémit sous le poids des biens et des honneurs, dont on l'a chargé ; la fortune, qui l'élève en apparence, l'accable en effet. La grandeur lui est un supplice ; l'abondance, une misère. Il a raison de haïr un mariage qui l'a engagé dans les affaires du monde ; et avec raison il s'est repenti d'avoir obtenu ce qu'il avait tant désiré. Sans ce mariage, si funeste aux intéressés, il mènerait une vie heureuse à la Trappe ou en quelque société sainte et retirée ; les intérêts du monde l'ont fait tomber dans les mains des dévots du siècle ; de ces fourbes spirituels qui font une cour artificieuse, qui tendent des pièges secrets à la bonté des âmes simples et innocentes ; de ces âmes qui, par l'esprit d'une sainte usure, se ruinent à prêter à des gens qui promettent cent et cent d'intérêt en l'autre monde... »

« Mais M<sup>me</sup> Mazarin est mille fois plus à plaindre, etc... »

Plus loin, nous voyons une peinture, pas assez vive à mon gré,

du salon de la duchesse. Le discours se termine par le petit couplet suivant :

« Loué soit Dieu, ce dispensateur universel des biens et des maux ; loué soit Dieu, qui vous a rendue à nos vœux, et nous a redonnés à nous-mêmes (1). Vous voilà vivante, et nous vivons ; mais nous ne sommes pas remis encore de la frayeur du danger que nous avons couru : il nous en reste une triste idée, qui nous fait concevoir plus vivement ce qui arrivera un jour. Un jour, la nature défera ce bel ouvrage, qu'elle a pris tant de peine à former. Rien ne l'exemptera de la loi funeste où nous sommes tous assujettis. Celle qui se distingue si fort des autres pendant sa vie sera confondue avec les plus misérables à sa mort. Et tu te plains, génie ordinaire, mérite commun, beauté médiocre ; et tu te plains de ce qu'il te faut mourir ! Ne murmure point, injuste : Hortense mourra comme toi. Un temps viendra (ne fût-il jamais venu, ce temps malheureux !) un temps viendra, que l'on pourra dire de cette merveille :

Elle est poudre toutefois,  
Tant la Parque a fait ses lois  
Egales et nécessaires ;  
Rien ne l'en a su parer :  
Apprenez, âmes vulgaires,  
A mourir sans murmurer. »

Saint-Evremond lui-même mourut sans murmurer, quelques années après avoir écrit cette oraison funèbre, le 29 septembre 1703. Ce fut jusqu'au bout un philosophe et un homme aimable. Il gagna à son séjour en Angleterre d'être enterré à Westminster.

C. B

(1) Elle venait d'être assez gravement malade.

# La légende de l'« Orestie » avant Eschyle

Cours de M. MAURICE CROISSET

Professeur au Collège de France.

Tout au début de la période que nous avons à étudier, de grandes œuvres apparaissent et, en premier lieu, l'*Orestie* d'Eschyle. La trilogie célèbre du poète grec peut être considérée comme la manifestation la plus complète de son génie, la réalisation absolue de son idéal poétique.

La légende de l'*Orestie* n'est pas née, comme sujet, en 458. Elle a eu des antécédents, elle a subi différentes variations, s'imprégnant des sentiments divers des âges qu'elle a traversés. Eschyle a eu connaissance des œuvres poétiques qui, avant lui, s'occupèrent de la célèbre légende; il a profité des étapes successives par lesquelles elle passa. Deux âges surtout ont mis leur empreinte bien distincte sur la légende de l'*Orestie*: l'âge de l'épopée primitive et l'âge du lyrisme. Il est impossible d'aborder l'*Orestie* d'Eschyle, si l'on n'a pas étudié l'état de la légende durant ces deux périodes. Nous nous occuperons d'abord de la première, c'est-à-dire de celle de l'épopée primitive.

Si nous remontons jusqu'à l'*Illiade*, nous ne trouvons aucune allusion aux événements de l'*Orestie*. Est-ce à dire que la légende n'avait pas encore commencé d'exister? Non, sans doute; elle avait déjà un fond de substance historique, et il faut bien admettre que le monde achéen fût déjà au courant d'un drame de ce genre. Les souvenirs qui s'y rattachaient étaient peut-être encore confus; ils ne devaient pas former la matière d'un récit complet, et la poésie ne les avait pas encore popularisés. En tout cas, l'*Odyssee* nous dédommage amplement des lacunes de l'*Illiade*; elle nous offre des passages caractéristiques, où nous pouvons saisir clairement les éléments divers de la légende. Des allusions précises et répétées nous indiquent l'existence d'un récit déjà constitué. Le poète sait évoquer, d'un mot, sobrement, des faits certains qui répondent sans aucun doute à quelque narration populaire déjà répandue dans le monde grec. Ces allusions diverses se trouvent concentrées dans les quatre premiers chants de l'*Odyssee*, c'est-à-dire dans cette partie de l'épopée qu'on appelle la *Télémachie*, et

dans le onzième chant, connu sous le nom de Νεκρία, où nous voyons Ulysse descendre au pays des morts. Quant aux deux vers du vingt-quatrième chant :

« Ἐν νόστῳ γάρ μοι Ζεὺς μήσατο λυγρὸν ὄλεθρον  
Αἰγίσθου ὑπὸ χειρὶ καὶ οὐλομένης ἀλόχοιο. »

« A mon retour (c'est Agamemnon qui parle), Jupiter m'a fait périr d'un trépas funeste par la main d'Egisthe et d'une infâme épouse », ils ne nous apprennent rien que nous ne sachions déjà par ailleurs. Il est malheureusement assez difficile de fixer la chronologie, même relative, des parties du poème qui intéressent notre étude. Cependant la *Télémachie* semble répondre à un récit plus complet et mieux établie que la Νεκρία. Elle serait ainsi une partie plus récente. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, sans nous astreindre à suivre l'ordre des allusions, reconstituer le drame primitif avec les éléments du récit dont la *Télémachie* s'inspire. — Au troisième chant, à Pylos, Nestor adresse à Télémaque des paroles intéressantes, au moyen desquelles nous pouvons établir quelques événements essentiels et comme un sommaire précis de la première partie du drame : « Sans doute, quoique éloigné, dit-il, vous avez entendu parler d'Agamemnon, comment il vint dans sa patrie, et comment Egisthe le fit périr d'une mort affreuse. Mais ce prince lui-même a subi la peine due à son crime » (1). — Et, plus loin, sur les instances de Télémaque, Nestor raconte comment Agamemnon a succombé : « Nous, sur les rivages troyens, nous soutenions de nombreux combats ; mais Egisthe, tranquille au sein de la fertile Argos, séduisait par ses paroles l'épouse d'Agamemnon. La noble Clytemnestre refusa longtemps de consentir à ce forfait ; car son âme était vertueuse ; d'ailleurs, près d'elle, était un chantre divin auquel le fils d'Atrée, en partant pour Iliou, avait expressément recommandé de garder son épouse. Mais, lorsque la destinée des dieux eût arrêté qu'Egisthe soumettrait cette femme, alors, transportant le chanteur dans une île déserte, il l'y laissa pour être le repas et la proie des oiseaux ; puis, au gré de leurs désirs mutuels, il emmena Clytemnestre dans sa maison... » (2). Egisthe nous est représenté par Nestor comme un personnage méprisable, un lâche, un timide. Ces passages témoignent évidemment d'une légende encore incomplète. Certaines parties sont laissées dans l'ombre. Dans le récit de Nestor, le rôle d'Egisthe est franchement coupable. Aucune considération n'atténue la faute de cet homme, qui n'est qu'un vil séducteur. Et pour-

(1) *Odyssée*, chant III, vers 193 et sqq.

(2) *Odyssée*, chant III, vers 262 et sqq.



tant, quand on connaîtra mieux la légende, Egisthe pourra paraître moins odieux. On s'expliquera la haine que, comme fils de Thyeste, il a pu concevoir contre le fils d'Atrée. Dans l'assemblée des dieux, au début du poème, Zeus fait un récit qui complète celui de Nestor. Il raconte ce qui s'est passé à Argos, comment Egisthe a séduit la femme d'Agamemnon : « Hélas ! les hommes accusent sans cesse les dieux ; ils disent que c'est de nous que viennent les maux, et pourtant, c'est par leurs propres attentats que, malgré le destin, ils souffrent tant de douleurs. Ainsi, maintenant, Egisthe s'est uni, malgré le destin, à l'épouse du fils d'Atrée, et même il a tué ce héros qui revenait d'Ilion, quoique Egisthe sût l'affreuse mort dont il périrait, puisque nous-mêmes, pour la lui prédire, avons envoyé Hermès lui donner avis de ne point immoler Agamemnon, et de ne point s'unir à la femme de ce héros ; car Oreste devait en tirer vengeance, lorsqu'ayant atteint la jeunesse, il désirerait rentrer dans son héritage. Ainsi parla Hermès, mais ces sages conseils ne persuadèrent pas l'âme d'Egisthe ; il expie aujourd'hui tous ses crimes accumulés » (1). Ces paroles de Zeus prêtent au caractère d'Egisthe une sorte de grandeur tragique, un relief dramatique saisissant. Avec Nestor, le meurtrier d'Agamemnon était tout simplement odieux ; avec Zeus, nous sommes presque tentés de le plaindre, songeant à cette fatalité de la passion qui, malgré les avertissements de la divinité, le précipite, oublieux des dangers, vers le crime et la mort. Quant à Clytemnestre, la narration de Nestor nous la montre sous les traits d'une femme honnête, mais faible. Elle se laisse entraîner. Quel ressentiment peut-elle avoir contre Agamemnon ? Aucun. Il n'est pas encore question du sacrifice d'Iphigénie. Nous ne voyons pas qu'il soit fait mention de Cassandre, qu'elle soupçonnera plus tard d'être sa rivale. Bref, Clytemnestre n'a aucun motif qui puisse l'exciter contre son époux. Elle est jusqu'ici restée attachée à son devoir, soutenue dans sa résistance par un aède. « Mais elle, la noble Clytemnestre, se refusait au déshonneur, car son âme était vertueuse... ». Nous avons cité le passage plus haut. Il est caractéristique et témoigne d'une forme encore naïve de la légende. La conscience, chez l'épouse d'Agamemnon, est extérieure, sa volonté faible, molle et chancelante.

La séduction est donc un fait accompli. Alors a lieu le mariage, car il y a réellement mariage. Egisthe enlève Clytemnestre à Agamemnon pour en faire sa propre femme. C'est bien plutôt l'acte de violence d'un homme à l'égard d'un autre homme

1) *Odyssée*, chant I<sup>er</sup>, vers 32 et sqq.

qu'une offense à l'égard de la loi morale. Egisthe se marie dans une cérémonie régulière ; il observe les rites. « Il brûla les cuisses nombreuses des victimes sur les saints autels des dieux et suspendit un grand nombre d'offrandes, des vêtements et de l'or » (1). Aucun remords chez cet homme heureux d'avoir réussi dans son dessein : il remercie les dieux qui l'ont favorisé. — La première phase du drame est accomplie. Après la séduction, voici le meurtre d'Agamemnon. — Au quatrième chant, Ménélas fait un récit assez complet des conditions dans lesquelles Agamemnon trouva la mort. La scène du meurtre se passe dans la maison même d'Egisthe. Agamemnon, de retour de Troie, est sur le point de doubler le cap Malée, quand il est assailli par la tempête et débarque, là où il n'aurait pas voulu débarquer, sur les domaines qu'habite Egisthe : « Les vaisseaux entraient dans le port, et, plein de joie, le fils d'Atrée descend sur la plage ; il touche et baise avec transport le sol de la patrie ; des larmes abondantes tombent de ses yeux à la vue si douce de la terre natale. Mais, d'une retraite cachée, il fut aperçu par un espion qu'en ces lieux avait placé le perfide Egisthe, qui lui promit une récompense de deux talents d'or. Depuis une année, il faisait la garde, de peur qu'Agamemnon, arrivant en secret, ne triomphât par son indomptable valeur. L'espion se hâte d'en porter la nouvelle au tyran. A l'instant, Egisthe ourdit une trame odieuse. Choissant parmi son peuple vingt hommes des plus courageux, il les place en embuscade, et commande qu'on prépare un festin splendide. Cependant, il va lui-même au-devant d'Agamemnon avec son char et ses coursiers, en méditant un affreux dessein. Il conduit ce héros qui ne prévoyait pas la mort et l'égorge durant le repas, comme on immole un bœuf dans l'étable. Nul parmi les compagnons du fils d'Atrée n'est épargné, aucun de ceux qui le suivirent ni même aucun des amis d'Egisthe ; il les immola tous dans son palais (2). » Certes le récit est tragique, mais n'a cependant pas toute l'horreur qu'il aura plus tard. Agamemnon est tué dans la maison d'Egisthe. Le dramatique de la scène augmentera encore quand, dans Eschyle, nous le verrons frappé au seuil même de sa maison. Remarquons en outre l'absence de Clytemnestre dans cette partie du drame. La femme d'Agamemnon, à la volonté molle, subit les influences extérieures ; le poète ne nous la montre pas prenant une part active aux événements. Certes, elle est loin ici d'être semblable à la furie qui, dans la suite, exhortera Egisthe à frapper. Elle est encore à l'arrière-plan. Voilà

(1) *Odyssée*, chant III, vers 273 et sqq.

(2) *Odyssée*, chant IV, vers 520 et sqq.

donc deux étapes de la légende : la séduction, le meurtre. Egisthe, après avoir séduit Clytemnestre, se débarrasse d'Agamemnon. Reste un dénouement nécessaire : ce sera le châtement d'Egisthe. Nous avons vu que Zeus avait eu soin d'avertir Egisthe, lui prédisant qu'il périrait à son tour. La prédiction doit s'accomplir ; Agamemnon sera vengé par Oreste, son fils. Le récit de la vengeance se trouve également dans la *Télémachie*, au troisième chant. Nestor, brièvement, dit à Télémaque : « Durant sept ans, il (Egisthe) régna sur l'opulente Mycènes ; mais, pour son malheur, à la huitième année, Oreste arriva d'Athènes et tua le parricide, le traître Egisthe, qui lui-même avait tué le père de ce héros ; Oreste, après l'avoir immolé, prépara pour les Argiens le repas funèbre d'une odieuse mère et de l'infâme Egisthe (1). » Ces brèves paroles, il est vrai, ne nous donnent aucun renseignement sur les circonstances de l'événement. Qu'advient-il de Clytemnestre ? Il est certain qu'elle périt, puisque les vers précédents nous montrent Oreste offrant aux Argiens le repas des funérailles d'Egisthe et de sa mère. Mais comment ? Au milieu du massacre ? De sa propre main ou de celle de son fils ? Si Oreste avait été le meurtrier de sa mère, le poète l'aurait dit. Dans ces conditions, le devoir du fils d'Agamemnon est tout simple, et, puisqu'il ne paraît pas ici tremper ses mains dans le sang de sa mère, il ne saurait nous inspirer la même horreur que plus tard. Les Erynies ne le poursuivent pas pour aviver son remords de parricide. Il n'est dans le récit précédent que le justicier nécessaire ; il n'a pas à hésiter. Egisthe doit être frappé. C'est sous les traits favorables d'un fils accomplissant son devoir qu'Athénè, au début du poème, dans l'assemblée des dieux, nous peint la physionomie d'Oreste : « N'avez-vous pas appris, s'écrie la déesse, quelle gloire parmi tous les hommes s'est acquise Oreste en immolant l'infâme et parricide Egisthe, qui tua l'illustre père de ce héros ? » — Et, s'adressant à Télémaque, Athénè l'invite à imiter le courage d'Oreste : « Mon ami, dit-elle, je vous vois grand et beau, soyez fort aussi, pour qu'on parle bien de vous dans les siècles futurs (2). » Nestor n'éprouve pas une admiration moins grande pour l'acte d'Oreste, quand il dit : « Certes, Egisthe a payé terriblement la peine de son crime. Heureux le héros qui laisse après son trépas un fils plein de vaillance ! Tel Oreste s'est vengé du traître Egisthe, l'assassin de son illustre père. » Et, ainsi qu'Athénè, il encourage Télémaque à imiter Oreste : « De même, ô mon ami (je vous vois grand et fort), soyez aussi plein de cou-

(1) *Odyssée*, chant III, vers 305 et sqq.

(2) *Odyssée*, chant I, vers 299 et sqq.

rage pour que l'on parle bien de vous dans les siècles futurs. » La leçon porte, car Télémaque, avec un cri de juvénile enthousiasme et d'admiration sincère, répond : « Oui, c'est avec justice qu'Oreste s'est vengé. Les Grecs célébreront sa gloire et les siècles à venir en seront instruits. Ah ! que n'ai-je, aussi la force de punir les prétendants de leur insolente audace, eux qui, m'outrageant, commettent d'odieux attentats (1). » Voilà la première forme du récit, peu tragique encore, avec des parties de la légende incomplètes et qui ne seront développées que plus tard. Clytemnestre, à peine ébauchée, ne joue aucun rôle. Pour Oreste, son devoir de vengeur est tout tracé, simple, étant données les idées du temps. Il n'a pas l'âme torturée par toutes les angoisses morales qu'il éprouvera au moment de frapper sa mère.

Il est vrai de dire que la *Νεκυία*, quoique se rattachant à l'ensemble des poèmes de l'*Odyssée*, contient une conception différente, partiellement du moins. Agamemnon, aux Enfers, raconte comment Egisthe l'a fait périr. La figure de Clytemnestre s'enlève ici dans un relief plus saisissant, par la préoccupation où se trouve le poète de lui opposer le type de Pénélope. L'épouse d'Agamemnon est à présent désignée d'une façon expresse comme complice du meurtre : « Egisthe, qui méditait ma perte, dit Agamemnon, m'a donné le trépas, aidé de mon infâme épouse (2). » — Il y a eu complot. Clytemnestre, complice, prend part au massacre ; elle tue Cassandre de sa propre main. « Le cri le plus épouvantable que j'entendis, raconte Agamemnon, fut celui de Cassandre, fille de Priam, que la perfide Clytemnestre immolait à mes côtés ; de mes deux mains me soulevant de terre, près d'expirer, je saisis mon glaive. Mais l'odieuse Clytemnestre s'échappe aussitôt ; et, quoique je descendisse dans le royaume de Pluton, elle ne voulut ni fermer mes yeux de sa main, ni comprimer mes lèvres (3). » Un nouveau trait du caractère de Clytemnestre apparaît : la jalousie. Si elle tue Cassandre, c'est qu'elle la soupçonne d'être sa rivale. — Un autre trait, c'est l'audace toute virile de Clytemnestre, que nous avions vue précédemment si faible dans sa volonté. Maintenant, sa haine contre Agamemnon est acharnée. Elle refuse d'accomplir un acte saint : elle ne lui ferme même pas les yeux, au moment de sa mort. Elle est plus que complice, elle a des motifs personnels de vengeance. Cependant il n'est dit nulle part qu'elle ait frappé Agamemnon. C'est Egisthe qui porte le coup. Evidemment, cette scène de la *Νεκυία*

(1) *Odyssée*, chant III, vers 495 et sqq.

(2) *Odyssée*, chant XI, vers 409 et sqq.

(3) *Odyssée*, chant XI, vers 421 et sqq.

ne peut pas appartenir au même récit que celui de la *Téléma-chie*. La conception est toute différente.

Est-ce le poète de la *Nessus* qui brode librement sur une scène de la première épopée, ou faut-il croire à l'existence d'un récit intermédiaire plus complet, plus détaillé ? Quoi qu'il en soit, nous nous acheminons vers la tragédie ; nous commençons à voir plus clairement quelle forme de la légende Eschyle aura à traiter, de quels éléments déjà constitués il se servira. De nouveaux problèmes moraux surgissent, qui n'existaient pas dans la forme naïve de la première légende. La conscience des personnages grandit ; des sentiments nouveaux naissent en leur âme. Néanmoins, nous ne pouvons pas encore passer à Eschyle ; il nous faut auparavant étudier un second degré d'élaboration poétique due à la poésie lyrique et à Stésichore en particulier. F. L.

## Le développement économique de l'Allemagne.

Conférence de M. HENRI HAUSER (1),

*Professeur à l'Université de Clermont.*

*A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?* tel est le titre d'un livre qui, il y a deux ans, fit grand bruit dans le monde. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que le vrai livre à écrire, le livre urgent, le livre nécessaire n'était pas celui-là, mais bien un livre qui aurait eu pour titre : *A quoi tient le développement économique de l'Allemagne ?*

Certes la puissance anglaise est formidable ; certes l'Angleterre

(1) Le sujet de ces conférences, choisi par la *Société des Amis de l'Université*, il y a sept mois, devait être traité par M. Hauser en quatre soirées. La première conférence a été faite, le 13 janvier, dans le grand amphithéâtre de l'Université. La seconde devait être faite le vendredi 20 janvier. Mais, le 19 janvier, les journaux de Clermont publiaient la note suivante.

« Après la manifestation qui a troublé nuitamment les rues de notre ville à l'occasion de la première conférence de M. Hauser, la *Société* considère comme un devoir de ne pas donner prétexte à de nouveaux désordres.

« Les trois conférences qui devaient être une suite à la première n'auront pas lieu.

« La *Société* tient toutefois à constater que, dans la conférence donnée,

a un énorme commerce : son exportation dépasse 6 milliards de francs par an. Mais nous vendons à l'Angleterre, chaque année, pour plus d'un milliard de marchandises ; elle absorbe donc, à elle seule, près du tiers de nos exportations, tandis que nous n'achetons pas pour un demi-milliard de produits anglais. L'Angleterre est pour nous un client de premier ordre. Ajoutons que la puissance économique de l'Angleterre ne semble pas actuellement susceptible d'un accroissement illimité. Sans annoncer prématurément « la fin de Carthage », il est facile de voir que la suprématie anglaise n'est plus contestée. Ce n'est pas de ce côté-là, ce n'est pas au nord de la Manche que se trouve pour la France, le gros danger, mais bien du côté de l'Est, du côté du Rhin, ou plutôt, hélas ! du côté des Vosges.

En effet, l'Allemagne nous vend déjà presque autant qu'elle nous achète : 309 millions contre 380. Partout en France, dans nos bazars, chez nos petits boutiquiers, dans nos foires, vous trouverez des objets allemands : jouets allemands, quincaillerie allemande, tabletterie allemande, gravures et livres allemands, lampes allemandes. Et, en dehors des articles qui portent leur marque d'origine, qui viennent authentiquement de Leipzig ou de Hambourg, si vous achetez un objet dépourvu de toute marque, il y a cent à parier contre un qu'il est allemand. C'est une véritable invasion, pacifique celle-là, mais aussi dangereuse que l'autre.

L'Allemagne ne se contente pas d'envahir notre propre marché national. Elle nous enlève nos anciens débouchés un à un ; elle nous évince des pays où nous jouissions d'une supériorité reconnue. Après un Sedan militaire, elle menace de nous infliger encore un Sedan industriel et commercial.

Il est temps, il est grand temps d'aviser à ce péril. Mais, pour lutter contre une maladie, il faut d'abord la connaître. Nous allons suivre l'exemple de ces vaillants écrivains qui ont les premiers dénoncé le péril : M. Marcel Schwob, dans ses retentissants articles du *Phare de la Loire*, réunis en volume sous ce titre : le *Danger allemand* ; M. Ch. Roux, dans ses rapports sur le budget du commerce, Mme Arvède Barine et M. Raphaël-Georges Lévy dans la *Revue des Deux Mondes*, M. Georges Blondel dans son livre sur

rien ne justifiait une manifestation. L'orateur a traité son sujet en restant scrupuleusement dans les limites d'une étude purement scientifique de la question qui avait été choisie par la Société. Tous les assistants pourront en témoigner.

« Cette note nous a été communiquée par le bureau de la Société. »

Par conséquent, la première conférence, que nous publions aujourd'hui, a seule été réellement prononcée.

*l'Essor du peuple allemand.* Aux résultats de ces consciencieuses enquêtes, j'ajouterai simplement quelques impressions personnelles, que j'ai recueillies pendant mes voyages en Allemagne.

Nous allons donc, Mesdames et Messieurs, exposer ce soir, bravement, pleinement, sans réticences, cet effrayant phénomène : le développement économique de l'Allemagne. Dans les deux leçons suivantes, nous en rechercherons les causes, en étudiant de près l'industrie et le commerce de nos rivaux. Enfin, pour conclure, nous nous demanderons quels enseignements la France peut tirer de l'exemple de l'Allemagne.

## I

Pour se donner à soi-même la sensation immédiate, et comme la vision saisissante du danger, il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur le tableau comparé des exportations françaises et allemandes depuis 1871 (1).

Au lendemain de la formation de l'empire allemand, malgré nos récentes défaites et les victoires de nos rivaux, malgré l'annexion d'une riche région industrielle, nos exportations dépassaient de 700 millions celles de l'Allemagne. Nous n'avons malheureusement pas longtemps gardé cette avance ; dès 1877, nos ventes n'étaient plus que tout juste égales à celles de l'Allemagne. Puis, après leur point d'intersection, les deux lignes s'écartent de plus en plus ; nos exportations baissent même à partir de 1881 jusqu'en 1888 ; elles se relèvent jusqu'au chiffre de 3.700 millions dans l'année de l'exposition ; puis, sous l'influence des tarifs néfastes de 1892, elles tombent à 3 milliards en 1894. L'Allemagne était influencée, elle aussi, par les crises industrielles et commerciales dont nous avons à souffrir, mais combien moins que nous ! Si la ligne de ses exportations fléchit par endroits, elle n'en continue pas moins dans l'ensemble sa marche ascendante. Elle est atteinte comme nous par la baisse des prix, par la concurrence des pays neufs ; n'empêche qu'en 1893 ses exportations dépassent déjà les nôtres de 700 millions ; c'est exactement le chiffre de 1872, mais maintenant l'écart est en sens inverse. Depuis cette époque, l'exportation française s'est relevée, elle a presque atteint 3 milliards 600 millions ; mais, du même coup, l'Allemagne dépassait 4 milliards 400 millions, nous distançant de plus de 800 millions. Nous marchons donc rapidement vers une époque où l'Allemagne vendra, tous les ans, pour un milliard de plus que la France. Autrefois la première puissance industrielle

(1) La conférence était illustrée de cartes, graphiques et tableaux sur papier noir.

et commerciale de l'Europe après l'Angleterre, notre pays se trouve rejeté très loin au 3<sup>e</sup> rang.

On raconte que, le soir de la reddition de Metz, le prince Frédéric-Charles aurait dit à ses officiers : « Nous venons de vaincre sur le terrain militaire ; il s'agit maintenant de combattre et de vaincre sur le terrain industriel. » Il n'est pas certain que ces paroles aient été réellement prononcées ; mais elles symbolisent admirablement toute l'histoire de l'Allemagne depuis un quart de siècle.

Ce programme a été rempli à la lettre. Le Français qui visite l'Allemagne est beaucoup moins frappé de la supériorité militaire de ce pays que de sa supériorité économique. L'impression est surtout vive chez celui qui, ayant vu l'Allemagne il y a une dizaine d'années, la revoit maintenant. Il y a dix ans, c'était encore un peuple pauvre, qui s'essaie à la civilisation industrielle. Il y a dix ans, les vieilles villes avaient encore leur cachet de cités gothiques, un peu mortes, un peu délaissées. Nuremberg était une ville du passé, un bijou archéologique, comme Pise ou Sienne. Aujourd'hui, la vieille Nuremberg existe toujours avec ses toits à pignons, ses églises, ses ruelles, même une partie de ses remparts : car les Allemands, sachant que les monuments du passé sont une source de richesse, démolissent peu leurs villes (1). Mais le bijou gothique est maintenant enchâssé dans une gigantesque ville d'industrie de 150.000 âmes, éclairée à l'électricité, sillonnée, en tous sens par des tramways, vivante et grouillante. Partout les progrès de la circulation, de l'éclairage, de la voirie, de l'hygiène municipale sont les mêmes et témoignent de la prospérité industrielle du pays.

La France n'a pas été la seule victime de ce prodigieux accroissement. Tandis que, depuis 13 ans, le commerce total du monde ne s'est accru que de 80/0, le seul commerce de l'Allemagne a gagné 30 0/0, près d'un tiers. C'est naturellement au détriment des autres nations industrielles et commerçantes. L'Angleterre elle-même, la reine du fer et de la houille, la dominatrice des vagues, est menacée dans son antique suprématie. Non ! seulement elle voit l'Allemagne lui enlever ses débouchés, mais son propre sol est envahi par des produits de fabrication allemande. Avant même que M. Schwob eût, en France, poussé le cri d'alarme du *Danger allemand*, un écrivain anglais avait publié sous ce titre, *Made in Germany*, un livre rapidement célèbre où il dénonçait les progrès de l'industrie allemande.

(1) Les journaux annoncent que ceci a cessé d'être vrai, et qu'on va sacrifier Nuremberg !



## II

Ce qui frappe le plus dans cette évolution économique de l'Allemagne, c'est la prodigieuse rapidité avec laquelle elle s'est accomplie. L'Allemagne du Moyen Âge avait été un pays de commerce et d'industrie ; la prospérité d'Augsbourg, de Nuremberg, des villes hanséatiques en est la preuve. Mais trois siècles de guerres étrangères et civiles, de divisions et de pillages avaient complètement, depuis lors, ruiné le pays, et la seule richesse qu'il possédât, au moment de la formation du nouvel Empire, c'était la richesse agricole.

« Jusque vers 1875, dit M. R.-C. Lévy, l'Allemagne exportait des produits agricoles ; aujourd'hui elle *importe* non seulement des grains, mais de la viande, du lard, des œufs et d'autres objets d'alimentation pour *deux milliards et demi* de francs de plus qu'elle n'en exporte. En 1881, cette différence n'était encore que de 1250 millions ».

Ainsi donc, en vingt-cinq ou trente ans, durant l'espace d'une génération, l'Allemagne est passée de la situation d'un Etat agricole à la situation d'un Etat industriel. C'est là une révolution immense, comparable seulement à celle qui s'est produite en Angleterre après les guerres de l'Empire, au moment de la découverte de la machine à vapeur.

Cette révolution ne peut évidemment s'expliquer uniquement par l'entrée dans l'Empire d'une riche région industrielle, l'Alsace, dont l'annexion a doublé la production cotonnière de l'Allemagne. Elle ne s'explique pas non plus exclusivement par le prodigieux accroissement de la population, qui a jeté dans les usines une multitude de bras que la terre ne pouvait plus ni occuper ni nourrir. Mais il s'est produit un autre phénomène, infiniment plus curieux : la population allemande s'est déplacée ; en même temps qu'un grand nombre d'Allemands émigraient vers les pays d'outre-mer, un bien plus grand nombre a émigré, en Allemagne même, des campagnes vers les villes, de la chaumière vers l'atelier. Ce phénomène, on le sait, se passe actuellement dans tous les Etats de l'Europe ; la France elle-même en est atteinte ; mais nulle part il ne s'est produit avec la même amplitude qu'en Allemagne. Tandis qu'en France, même à l'heure actuelle, près de la moitié de la population vit encore de l'agriculture, en Allemagne, dès 1882, la terre ne faisait plus vivre que 42 1/2 0/0 des habitants ; à cette même époque déjà 40 0/0 s'employaient à l'industrie. Depuis 1896 cette proportion est plus que renversée : 36 0/0 seulement vivent de l'agriculture, tandis que plus de 50 0/0 dépendent leur subsistance à l'industrie. 26 villes dépassent 100.000

âmes, six d'entre elles en ont plus de 300.000 et la croissance de la plupart est plus rapide que celle des villes américaines.

Les agriculteurs ne dépassent plus la moitié de la population que dans les régions pauvres de l'Est, Prusse et Pologne, pays de grande propriété et d'élevage, dans quelques districts forestiers du plateau bavarois, et dans le voisinage de la frontière hollandaise.

Au point de vue de l'avenir de la race, de la moralité, du bien-être, les Allemands auront peut-être à déplorer un jour cette émigration en masse vers les villes, cette désertion des campagnes, cette industrialisation du peuple. Toujours est-il que, pour le présent, elle témoigne d'une prospérité industrielle inouïe. Dans certaines industries, cet accroissement de la population ouvrière est formidable. Par exemple, le nombre des personnes employées par l'industrie mécanique a progressé de 57 0/0 ; dans l'industrie chimique, cette augmentation est de 72 0/0, et dans l'industrie des constructions de 80 0/0.

Un autre critérium du développement industriel d'un peuple, c'est l'accroissement de la production de la houille. Tant que l'humanité sera dans l'âge de la vapeur, tant que l'électricité elle-même sera produite au moins autant par l'utilisation des machines à vapeur que par la transformation des énergies naturelles, la houille restera ce qu'elle a été depuis 1820 environ, le pain de l'industrie, et le progrès industriel d'un peuple sera proportionnel au progrès de l'extraction et de la consommation de la houille dans le pays. Et la production annuelle de la houille, qui n'était de 1866 à 1876 que d'environ 30 millions de tonnes, a dépassé 90 millions. Et malgré ce formidable accroissement, la houille allemande ne suffit pas encore à satisfaire l'appétit grandissant de l'industrie allemande ; elle doit combler le déficit en important des houilles anglaises, et cette importation ne cesse de s'accroître ; elle atteignait 3 millions de tonnes en 1894 ; en 1897, elle dépassait 4 millions et demi. La consommation augmente de près de 6 0/0 d'année en année.

Pour nous faire une idée exacte de ce prodigieux développement, comparons-le à celui de nos houillères. Avant 1870, elles donnaient environ 13 millions de tonnes ; la production fléchit ensuite, par suite de la guerre et de la perte du département de la Moselle. Depuis, elle n'a cessé de s'accroître. Mais, malgré un très énergique et méritoire effort dans ces dernières années, elle dépasse à peine 30 millions de tonnes ; elle a donc plus que doublé. Pendant ce temps la production allemande a plus que triplé.

L'Allemagne possède de ce chef une supériorité naturelle

contre laquelle nous ne pouvons évidemment lutter. Elle renferme quelques-uns des gisements les plus importants du globe, et elle arrive maintenant bonne *troisième* parmi les Etats producteurs de houille, immédiatement après l'Angleterre et les Etats-Unis. Mais ce qui est caractéristique du développement industriel, ce n'est pas la quantité des tonnes extraites, c'est l'accroissement si rapide de l'extraction, et cette rapidité ne paraît pas devoir se ralentir.

Le nombre des puits de mine s'est accru de 226 entre 1896 et 1897. Un de nos consuls écrivait, le 26 mai dernier : « Le grand essor pris par les charbonnages en 1896 non seulement s'est maintenu en 1897, mais a encore gagné en intensité et en développement. En cinq années la capacité de production des mines a augmenté de 10.700.000 tonnes. L'abondance des commandes, l'impossibilité d'y satisfaire pendant des mois entiers, les besoins dépassant la production, ont contribué peu à peu à développer la hausse des prix ».

La houille est si bien le facteur essentiel de l'industrie allemande, que la présence des gisements houillers détermine à peu près souverainement la répartition des centres industriels. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder une carte des régions industrielles de l'Allemagne. Elles sont toutes au sud d'une ligne qui irait de la frontière hollandaise aux sources de la Warthe, c'est-à-dire le long de la grande bande houillère qui sépare la Haute et la Basse-Allemagne. Par exemple, la présence du gigantesque bassin de la Ruhr, qui produit annuellement 50 millions de tonnes (plus de la moitié de la production totale), a déterminé la naissance d'un des plus importants districts industriels de l'Allemagne. On y trouve non seulement la célèbre usine métallurgique de *Krupp* à *Essen*, les aciéries et les quincailleries de *Solingen* et de *Remscheid*, mais les filatures de coton et de soie, les teintureries, les fabriques de produits chimiques de *Barmen-Elberfeld*, de *Düsseldorf*, de *Krefeld*. M. Blondel décrit ainsi la prodigieuse croissance de ce district (page 43) :

« Le développement simultané de l'industrie métallurgique et de l'industrie minière a métamorphosé certaines parties de l'Allemagne. Dans le quadrilatère de 65 k. de long sur 30 de large compris entre *München-Gladbach*, *Dortmund*, *Duisburg*. et *Cologne*, la population a augmenté de 80 0/0 entre 1875 et 1895 On y trouve actuellement sept villes de plus de 100. 000 h. et 8 de plus de 30.000 ; ces 15 villes ont une population totale de 1.750.000 h. *Düsseldorf* a plus que doublé en vingt ans, il y a aujourd'hui 200.000 âmes. En cinq ans, *Essen* a augmenté de 32.000... »

Les houilles de Haute-Silésie, avec leurs 20 millions de tonnes de production annuelle, ont déterminé la naissance d'un second foyer industriel. Il en est de même du district saxon. Qu'on prenne le train de Dresde à Leipzig ou à Halle, de Dresde à Chemnitz et à Zwickau, on traverse, sur plus de cent kilomètres, une suite presque continue d'agglomérations industrielles, comparables à celles qui sillonnent la route de Lyon à Saint-Etienne. Au pied des monts de Bohême se dressent les cheminées d'usines, et des villes de 30,000 âmes, comme Freiberg, de 50.000 comme Zwickau, de 160.000 comme Chemnitz ; ce ne sont partout que filatures et tissages de toile ou de coton, fabriques de tissus d'ameublement, de bas, de gants, teintureries, fabriques de métiers, de machines et d'outils. Les campagnes elles-mêmes sont envahies par des usines, que relie entre elles des chemins de fer ou des tramways électriques. La traversée de cette région laisse au voyageur une impression saisissante de force, de grandeur et de richesse.

Plus récemment, un mouvement analogue vient de se dessiner dans le bassin de la Sarre, dont nous avons malheureusement perdu, en 1870, une partie importante. On évalue à près de 2 milliards de tonnes la quantité de charbon enfouie sous le plateau d'entre Sarre et Moselle, et, en certains endroits, l'épaisseur de la couche exploitable atteint 20 mètres.

Il n'y a guère que deux régions industrielles dont la richesse ne soit pas directement fonction de la houille. C'est d'abord notre Alsace. Elle a pu continuer la lutte grâce à la supériorité de ses tissages et grâce à l'utilisation rationnelle des moindres ruisseaux qui descendent des Vosges. C'est ensuite le groupe Furth-Nuremberg, qui s'est tourné surtout du côté de l'industrie électrique. Ajoutons-y quelques usines de la côte baltique, par exemple Elbing, qui consomment surtout des houilles anglaises. Il est à remarquer que, contrairement à ce qui existe en France ou en Angleterre, la capitale n'est pas un centre industriel de premier ordre, sauf peut-être pour l'industrie électrique.

Après la houille le fer, dont la production, entre 1888 et 1896, a passé de 8 millions et demi à 12 millions 1/2 de tonnes. Ici encore l'Allemagne a été bien servie par la nature, car ses principales mines de fer se trouvent dans le voisinage immédiat de ses bassins houillers.

Mais ce ne sont pas seulement les industries minières et métallurgiques qui sont en progrès. Les industries chimiques étaient autrefois le monopole de la France et de l'Angleterre ; elles appartiennent maintenant à l'Allemagne. La fabrique de Lud-

*wigshafen* est la plus importante de l'Europe. L'exportation des produits chimiques s'est accrue, en une seule année, de 13 0/0, et, rien que pour les couleurs d'aniline, elle atteint 375 millions de francs. Quant à l'industrie électrique allemande, nous verrons que la chambre de commerce de Stuttgart n'a pas tort de dire qu'« elle est en train de conquérir la première place sur le marché du monde ».

L'industrie textile a souffert, en Allemagne comme partout, de la concurrence des pays neufs, Inde ou Japon, et des tarifs américains. Malgré cela, la production a été, dans les dix dernières années, le double de ce qu'elle était dans la période décennale précédente, et le total de l'exportation a continué à s'élever.

Cette force d'expansion se manifeste dans les moindres choses. Il y a quelques années, l'Allemand qui voulait se payer une bonne bicyclette la faisait venir de France, d'Angleterre, d'Amérique. Aujourd'hui il peut se fournir en Allemagne, et même y trouver des produits relativement soignés. Il existe, en effet, 150 fabriques, qui emploient 40.000 ouvriers ; elles ont fourni 350.000 machines en 1897, et 500.000 en 1898. « L'exportation, qui était jadis insignifiante, a fait de grands progrès », et l'on commence à vendre, en France même, des machines et surtout des accessoires de bicyclettes venant d'Allemagne. Pourtant cette industrie n'est guère protégée, puisqu'une bicyclette ne paie, pour entrer en Allemagne, qu'un simple droit de 3 fr. 75, tandis qu'elle paie, pour entrer en France, plus de 30 fr.

De même pour la céramique. « Autrefois, dit M. Blondel, le public allemand ne cherchait les porcelaines de bon goût que parmi les produits d'importation étrangère, et notamment les produits français. Aujourd'hui la porcelaine allemande trouve partout, et même en France, des débouchés avantageux. » Depuis 1880, l'exportation a passé de 10 millions à 25.

Malgré la crise qui sévit sur l'agriculture allemande, et bien que l'Allemagne soit tributaire de l'étranger pour les deux cinquièmes de la subsistance de sa population, les progrès des industries agricoles ont été aussi considérables que ceux des industries proprement dites. Pour parer à la diminution du nombre des bras, les Allemands ont de plus en plus industrialisé l'agriculture. Surtout dans les régions de grande propriété ; on voit en Allemagne, dans les champs, beaucoup moins de paysans que chez nous, et le pays semble désert ; mais partout sont installées, d'après les méthodes les plus perfectionnées, des laiteries, fromageries, distilleries, brasseries, sucreries. Pour le sucre, la France tenait jusque vers 1880 le premier rang en Europe ; elle l'a

perdu. Si nous avons, en effet, depuis 1872, *doublé* notre production, l'Allemagne a *sextuplé* la sienne ; notre exportation s'est à peine augmentée ; celle de l'Allemagne est vingt-trois fois plus forte, et ses rendements sont de 10 à 150/0 supérieurs aux nôtres.

Je ne veux pas pousser plus loin cette revue. Cela serait vain et décourageant. Après avoir contemplé ce soir, non sans une patriotique tristesse, la montée sur l'horizon de ce nouvel astre : la puissance économique allemande, nous commencerons, vendredi prochain, à rechercher les causes de cette si rapide ascension.

HENRI HAUSER.

---

## Platon. — Le géomètre et le métaphysicien.

---

Cours de M. G. MILHAUD,

Professeur à l'Université de Montpellier.

---

Ce que je veux tout particulièrement étudier, cette année, c'est, dans la pensée de Platon, le rapport de sa géométrie et de sa philosophie, l'influence de l'une sur l'autre. Ceux qui ont suivi mes leçons de l'an dernier savent ce que j'entends par là. Il ne s'agit pas de montrer un lien plus ou moins fantaisiste entre tels théorèmes de géométrie et telles affirmations métaphysiques. La connaissance des vérités mathématiques n'est pas capable de dicter une solution déterminée des problèmes que s'est posés de tout temps l'humanité sur le monde, sur l'âme, sur Dieu. Que de penseurs ont été de grands mathématiciens, dont jamais aucun n'aurait accepté sans frémir les opinions philosophiques des autres ! Autant d'hommes, autant de systèmes ! Il est bien arrivé à quelques-uns de vouloir nous donner une démonstration mathématique de quelque grande vérité métaphysique. Le père Gratry, voulant établir le dogme de la création *ex nihilo*, invoque cette remarque que le produit de l'infini par zéro, malgré sa forme illusoire, peut prendre comme chacun sait, une valeur quelconque. Et M. Renouvier, après Cauchy, nous démontre de nos jours que le monde a commencé, par ce raisonnement fort simple que, dans l'hypothèse contraire, il y aurait, pour constituer le passé, un nombre infini d'années écoulées ; or l'arithmétique ne connaît pas

de nombre entier infini. Je pourrais citer bien d'autres exemples. Platon n'a certes pas échappé à ce désir d'appliquer au monde mystérieux de la métaphysique les vérités claires et précises de la science des nombres et de l'étendue. C'est ainsi, par exemple, que nous le verrons proclamer la nécessité de quatre éléments constitutifs des corps, au nom d'une proposition d'arithmétique relative aux nombres solides. Je n'ai nullement l'intention de laisser de côté cet aspect si curieux de la pensée platonicienne, par lequel elle reflète en partie l'influence directe des Pythagoriciens, en partie une tendance générale, tellement inhérente à l'âme humaine, que nous la retrouvons dans tous les temps, et parfois chez les savants dont l'esprit semble le plus solidement à l'abri de toute rêverie métaphysique. Car les géomètres ne sont pas les seuls à réaliser ainsi leurs symboles. Quoi qu'il en soit, c'est quelque chose de plus qui me guide, lorsque, à propos d'un penseur comme Platon, je rapproche deux ordres d'idées en apparence si distincts. Au-dessous des doctrines formulées, des solutions dernières apportées aux grands problèmes, des systèmes auxquels aboutit la pensée de Platon, je voudrais saisir, à leur source cachée, les courants, les tendances qui l'ont guidée. Ce que j'ai surtout en vue dans l'histoire des idées, telle que je m'efforce de vous la présenter, ce ne sont pas les réponses précises apportées aux graves questions éternellement agitées ; c'est bien plutôt, pour chaque doctrine, un ensemble de caractères plus internes, portant mieux la marque de ce qu'il y a d'original, de personnel, dans les conceptions du philosophe, de ce qui définit le plus exactement sa tournure d'esprit, ses habitudes de penser, ses tendances les plus intimes.

Un exemple me fera mieux comprendre : ne croyez-vous pas qu'il existe une tournure d'esprit *idéaliste*, indépendamment des réponses formelles qui peuvent être faites par chacun de nous aux questions de l'existence de Dieu, de la spiritualité de l'âme, de la vie future, de la constitution de l'Univers ? Voyez cet affreux matérialiste qui se refuse à reconnaître deux essences distinctes dans le monde, mais qui, s'élevant démesurément au-dessus de ce que les sens lui révèlent, attribue à la matière, sous l'influence d'une organisation progressive, la puissance de se mouvoir, de sentir, de connaître, de vouloir, et qui se passionne pour l'admirable roman qui lui tient lieu de cosmogonie générale. Il y a des chances pour que le même homme soit un rêveur ou un poète, qu'il aime à parler de justice, de charité, de pitié, et que, poursuivi jusque dans les circonstances les plus banales de sa vie, il se montre ordinairement détaché de préoccupations utilitaires et

positives. Ne croyez-vous pas alors que vous pénétrerez plus profondément dans son âme, que vous la saisirez mieux dans ses tendances essentielles, si vous parlez de son idéalisme, sauf à en décrire les aspects divers, que si vous vous attachez à ce fait spécial, isolé, qu'il ne croit pas à la nécessité de deux éléments constitutifs des choses ?

J'ai précisément distingué, dans mon cours de l'an dernier, un certain nombre de courants, de tendances, d'attitudes, si vous voulez, qui, dans l'histoire des idées, me semblent le mieux justifier les classifications, et autoriser, sur le terrain psychologique, les analyses les plus instructives.

C'est ainsi que nous avons été amenés à énumérer une série d'oppositions fondamentales marquées par ces mots, que je me borne en ce moment à rappeler sans commentaire :

<i>Iddéalisme.</i> . . . . .	<i>Empirisme et Utilitarisme,</i>
<i>Conceptualisme.</i> . . . . .	<i>Réalisme,</i>
<i>Dogmatisme.</i> . . . . .	<i>Scepticisme et Esprit critique ;</i>
Attachement à la quantité. . . . .	à la qualité,
— au mécanisme. . . . .	au dynamisme,
— au discontinu. . . . .	au continu,
— au fini. . . . .	à l'infini,
— à la causalité. . . . .	à la finalité.

Il y a là comme des pôles extrêmes, vers lesquels se porte, suivant les cas, la pensée philosophique. Dans ce mouvement, ce ne sont pas des affirmations précises qui se trouvent formulées sur des questions données, ce sont des tendances qui se manifestent, et s'expriment finalement d'ailleurs sous des formes infiniment variées.

Et alors, de ce point de vue, où est la difficulté d'admettre qu'un contact prolongé avec cette géométrie, dont j'ai déjà dit tout le charme prestigieux pour l'esprit hellène, ait pu exercer sur la pensée philosophique des Grecs une influence profonde ? Comment ne pas deviner au contraire que, dans des âmes dont l'éducation s'était faite en grande partie par l'étude des conceptions et des méthodes mathématiques, les mouvements de pensée habituels, les tendances générales, les commencements d'action intellectuelle, pour ainsi dire, d'où résulteront les grandes lignes des systèmes, devaient en recevoir une impulsion caractéristique ?

Du moins, s'il s'agit de Platon, faut-il encore savoir, — et c'est la question que j'ai hâte d'aborder, — jusqu'à quel point il fut géomètre et à quel moment de son évolution progressive se trouvait la géométrie qu'il a particulièrement connue et cultivée.



Platon n'a laissé aucun écrit spécial qui puisse nous renseigner. Ses dialogues sont pleins d'allusions mathématiques ; il y a parfois jusqu'à des jeux de mots tirés de la géométrie. Avons-nous là les preuves de connaissances vraiment sérieuses ? Bien des exemples ont pu provoquer nos soupçons à cet égard. — Sans parler de tous ceux qui empruntent incessamment au langage scientifique des expressions comme celles de masse, de force vive, de potentiel, d'énergie..., quoiqu'ils n'aient pas toujours une claire intuition de ce qu'ils veulent dire, — et, pour m'arrêter à un cas plus précis, supposez qu'un historien futur s'arrête un jour devant ce magnifique programme que s'était tracé un critique contemporain : *De l'existence des genres littéraires et de leur vie propre ; de la différenciation des genres par le passage de l'homogène à l'hétérogène ; de la transformation des genres par l'action de la concurrence vitale et de la sélection naturelle*, etc... Si notre historien songeait alors à étudier, dans l'esprit curieux de l'auteur, la saine influence d'une solide éducation scientifique, — ne risquerait-il pas de faire fausse route ? Rassurons-nous, il y a, dans les Dialogues de Platon, en fait de géométrie, plus que des mots sonores et vides ; il y a des idées profondes ; il y a des démonstrations complètes ; il y a tels détails assez importants pour nous aider à reconstituer une page de l'histoire des mathématiques au commencement du IV<sup>e</sup> siècle. Les théorèmes d'arithmétique rappelés dans le *Timée* ne sont pas de ceux auxquels songerait un amateur qui n'aurait qu'une connaissance superficielle de la théorie des proportions ; la leçon de géométrie du *Ménon* est intéressante, et touche à des notions d'une importance capitale ; Théétète nous apprend, dans le dialogue qui porte son nom, où en sont exactement les travaux des géomètres sur les irrationnelles ;... et ainsi de suite.

En dehors de Platon lui-même, nous adresserons-nous à Aristote ? Il insiste, dans la *Métaphysique*, sur ce que, aux mains de Platon, la philosophie a fini par se fondre dans la mathématique, et il consacre un livre entier à la discussion des Idées-Nombres. Mais, d'une part, il vise ainsi l'usage que fait Platon de la mathématique bien plutôt que ses connaissances spéciales ; et, de plus, ce témoignage d'Aristote, en raison de ce que les Dialogues semblent ne pas l'appuyer suffisamment, donne lieu aux plus grandes difficultés. Aristote est suspect, quand il s'agit de Platon, et plus d'un a pu croire qu'en transformant la doctrine fondamentale de son maître en une théorie mathématique, il voulait la rendre plus ridicule et plus accessible à sa critique. Tel n'est pas mon avis, et la suite de ce cours laissera une place à la question des

Idées-Nombres : mais il sera sage alors d'avoir rendu au témoignage d'Aristote toute sa portée, et c'est pourquoi j'aime mieux chercher en dehors de lui des raisons de croire au mathématisme dont fut certainement imprégnée la pensée de notre philosophe.

Une tradition s'est formée et conservée dans toute l'antiquité, relative à Platon, remontant probablement à ce disciple d'Aristote, Eudème, qui fut l'auteur d'une histoire des mathématiques, — tradition s'exprimant en formules plus ou moins précises, mais toujours enthousiastes. Elle présente Platon comme ayant déployé pour la géométrie un zèle infatigable, et comme lui ayant fait prendre un très grand essor. Il se serait particulièrement occupé, — en outre d'une méthode de démonstration, à laquelle je reviendrai dans la suite du cours, — du problème de la duplication du cube, et aurait donné un puissant élan à la théorie naissante des sections coniques. Ce qui est certain en tous cas, c'est que, après la mort de Socrate, il a vécu près d'un certain nombre d'hommes, qui tous ont leur nom dans l'histoire de la géométrie. C'est Théodore de Cyrène, dont Platon suivit les leçons ; c'est Théétète, à qui nous devons, selon toute probabilité, les livres arithmétiques et surtout la théorie des incommensurables que renferment les *Éléments* d'Euclide ; c'est Eudoxe, de qui date certainement dans sa partie essentielle, d'après des remarques concordantes d'Eudème et d'Archimède, le V<sup>e</sup> livre des *Éléments*, c'est-à-dire la définition et l'étude des proportions présentées de façon assez générale pour exclure toute préoccupation de commensurabilité ; c'est Ménechme, qui passe pour avoir étudié le premier les sections du cône, et les avoir fort heureusement appliquées au problème de la duplication du cube ; c'est le pythagoricien Archytas, avec qui Platon s'était lié d'amitié en Sicile, et qui donna pour la même question une solution fort curieuse. — C'est Amyclas d'Héraclée, c'est Dinostrate, frère de Ménechme, c'est Theudios de Magnésie, c'est Athénée de Cyzique, et d'autres, dont Proclus nous dit, d'après Eudème, qu'ils se réunissaient à l'Académie, et qu'ils ont contribué chacun pour sa part aux progrès de la géométrie. Si nous ne pouvons assigner avec précision l'œuvre personnelle de Platon, nous avons du moins la certitude que, près de lui, autour de lui, le plus souvent sans doute sous sa direction, un travail énorme s'est accompli.

L'admiration de Platon pour les mathématiques, qui déborde de ses œuvres et qui se dégage de tout ce que la tradition nous dit de lui, n'a donc rien d'extérieur ni de superficiel. Quand il demande, dans la *République*, aux futurs philosophes de s'enfermer longtemps dans l'étude et dans la méditation de ces sciences,

c'est qu'il en a subi le charme puissant, et qu'il a le sentiment de puiser à leur source même ce qui peut le mieux justifier l'élevation de ses doctrines.

J'ai montré, l'an dernier, l'idéalisme de la philosophie grecque naissant, pour ainsi dire, en même temps que la géométrie rationnelle ; et les notions générales commençant à s'élever au-dessus de la réalité sensible et concrète, avec les premiers Ioniens, à l'époque où la géométrie présente déjà, au milieu de règles simplement empiriques, un certain nombre de conceptions abstraites, suivant le témoignage même d'Eudème. La forme logique date des premiers Pythagoriciens : ce sont eux qui cherchent la réalité suprême dans le nombre, et, près d'eux, en Italie, ce sont les Eléates qui, formulant le premier mot de la philosophie de la connaissance, séparent radicalement le domaine de l'opinion, c'est-à-dire le monde des sens, et celui de la vérité, le monde de la raison. Cette distinction prendra avec Platon une importance capitale et décisive.

D'une façon générale d'ailleurs, tout ce que la géométrie grecque, par ses conceptions et ses méthodes essentielles, pouvait suggérer dans le sens de l'idéalisme rationnel et de la confiance en la sûreté de l'intelligence humaine, nous le trouverons au plus haut degré chez Platon. Et, à la lumière de cette géométrie, ce sont les notions fondamentales elles-mêmes de la philosophie platonicienne que nous verrons s'éclairer d'un jour inattendu. — Mais il y a plus, et nous ne devons pas nous borner à considérer la mathématique grecque en général. Par les efforts de Platon et de ses contemporains, celle-ci, je l'ai dit, se trouve réaliser un progrès important. Je voudrais vous montrer brièvement que l'œuvre ainsi accomplie n'ajoutait pas seulement à une liste déjà longue un certain nombre de vérités nouvelles, mais qu'elle était de nature à appeler tout particulièrement la pensée du géomètre sur des conceptions qui, si elles n'étaient pas tout à fait neuves, prenaient désormais une signification plus profonde. — J'ai en vue tout d'abord et surtout l'étude de plus en plus complète des incommensurables.

Les Pythagoriciens avaient déjà remarqué que la diagonale d'un carré ne peut se mesurer par le côté du carré. Vous entendez bien ce que cela veut dire. Que de deux longueurs l'une ne soit pas contenue un nombre exact de fois dans l'autre, il n'y a rien là de curieux. Il s'agit ici de bien autre chose. Non seulement la diagonale du carré n'est pas un multiple entier du côté, mais même vous pouvez diviser ce côté en parties égales, aussi nombreuses que vous voudrez, dix, cent, mille ; jamais une de ces

parties, si petites qu'elles deviennent, ne sera contenue un nombre exact de fois dans la longueur de la diagonale. Supposez que, le côté devenant l'unité de mesure, on cherche à fixer numériquement la longueur de la diagonale, on ne réussira pas à l'exprimer. On peut dire qu'aucun nombre ne correspondra à la grandeur déterminée que l'on a sous les yeux, ou, en d'autres termes, si vous voulez, entre la diagonale et le côté du carré il n'existera pas de rapport numériquement exprimable.

Je parais certainement à quelques-uns d'entre vous insister en ce moment sur des banalités fastidieuses : c'est que, depuis les Pythagoriciens, bien des siècles se sont écoulés, et, pour marquer d'un mot le chemin qu'ont fait nos idées, ce qui leur est apparu comme une prodigieuse exception est pour nous le fait général, le fait habituel. Imaginez des milliers et des milliers de longueurs tracées au hasard de constructions tout à fait arbitraires : nous devinons qu'il faudra choisir l'unité d'une façon spéciale pour que, dans cette infinité de longueurs, il s'en trouve une seule numériquement exprimable. Mais, en faisant abstraction de notre manière de voir actuelle, nous nous représentons sans peine l'étonnement profond où durent être plongés les premiers géomètres qui ont découvert, dans un cas particulier, l'incommensurabilité de deux longueurs.

Il ne semble pas d'ailleurs que les idées des Pythagoriciens sur la constitution des choses aient été modifiées en rien par cette découverte. J'ai parlé, l'an dernier, de cette sorte d'atomisme spatial qui leur faisait appeler le point « l'unité ayant une position », et les amenait à se représenter la droite comme une somme de ces unités-points, la surface comme une somme de droites, et ainsi de suite. Les témoignages d'Aristote relatifs à cette conception, et aussi la tradition arithmétique pythagoricienne, qui fait porter les démonstrations sur des figures formées par des lignes de points, jettent un jour spécial sur cette façon toute naïve d'entendre la fusion du nombre et de l'étendue. L'incommensurabilité des longueurs se heurtant à une pareille conception aurait dû suffire pour la ruiner : chose étrange, ce fut elle au contraire qui dut paraître comme une anomalie monstrueuse, qu'il était bien difficile d'expliquer. Pour elle, en tous cas, on ne pouvait renoncer, — en dehors de l'atomisme dont j'ai parlé, — à une théorie constituée, qui rendait déjà de grands services à la science générale du monde, je veux dire à la théorie des rapports et proportions. Cette théorie trouvait si facilement son application à la connaissance des choses les plus variées, à la musique, par exemple, comme à la géométrie ! Eh quoi ! dans l'étude de l'harmonie, fal-

lait-il entrevoir cette éventualité de longueurs de cordes vibrantes dont il y aurait lieu de comparer les sons, et qui n'auraient pas de rapports ? En géométrie, où les lignes proportionnelles jouent un rôle permanent, dès les questions les plus élémentaires, fallait-il y renoncer parce que l'existence des rapports ne pourrait pas d'avance être affirmée ? — Une redoutable antinomie venait de se poser, qui, si elle ne fût pas capable d'ébranler une science désormais trop solidement constituée, fut du moins de nature à jeter le plus grand trouble dans les esprits. Et, de fait, il y eut, jusqu'au commencement du iv<sup>e</sup> siècle, un effort visible, au moins en géométrie, pour se mettre à l'abri des difficultés, en supprimant le plus possible toute considération de proportionnalité. Les quatre premiers livres d'Euclide, dont la forme et le fond remontent certainement aux Pythagoriciens, se passent complètement de cette notion, et donnent plus d'une fois l'impression d'un effort voulu par le détour curieux qui permet au géomètre d'éviter la méthode si simple de la similitude. Si, comme je l'ai déjà rappelé, c'est à Eudoxe qu'est dû le contenu du v<sup>e</sup> livre d'Euclide sur les proportions, et si c'est Théétète qui composa le x<sup>e</sup>, celui qui essaie une classification des grandeurs irrationnelles, il n'est pas douteux que l'antinomie cesse d'exister aux yeux de Platon. Son esprit n'est plus troublé par l'existence des incommensurables ; mais combien nous le voyons pénétré de leur importance ! C'est pour lui un des points fondamentaux de la géométrie. Il ne peut s'empêcher d'y faire allusion chaque fois qu'il cherche dans le domaine de la science l'exemple d'une vérité capitale, que tout le monde devrait connaître et méditer. Et la raison n'en est pas difficile à saisir. Pour que la notion nouvelle de la grandeur incommensurable prit enfin sa place naturelle en géométrie, il n'avait fallu rien moins, au fond, que la transformation radicale de l'idée de nombre, transformation toute grosse de conséquences.

Reprenons, si vous voulez, deux grandeurs telles que la diagonale et le côté d'un carré : ne sont-elles pas liées entre elles par une certaine manière d'être quantitative, comme dit Euclide, κατὰ πηλικότητα ποιά σέσις, indépendante de tout calcul, de tout procédé qui pourrait nous servir à l'exprimer ? Ce sera là, dans ce qu'il aura de plus général, le λόγος, le rapport des deux grandeurs. Il ne revêt pas la forme particulière d'un nombre entier ou d'une fraction : qu'importe ? Cela prouve simplement que les moyens qui nous faisaient aboutir à cette sorte d'expression étaient insuffisants ; que l'idée de quantité, de rapport, de nombre, n'était pas épuisée par la méthode qui consistait à ajouter simplement, à juxtaposer des éléments identiques, unités ou fractions d'unité.

Lorsque je dis, en présence de mes deux longueurs, que l'une est déterminée en quelque façon par l'autre, qu'elle en participe de quelque manière, je suis en même temps dans l'impossibilité absolue de montrer certains éléments identiques de l'une, dont la collection, la répétition permettrait de reconstituer l'autre : c'est tout simplement que ce mode nouveau de participation échappe à toute image additive.

Dira-t-on qu'il y a là un genre de quantité tout à fait singulier, n'ayant aucun rapport avec le nombre, seul connu jusqu'ici? Il est au contraire assez facile de donner une place au nombre nouveau dans l'échelle de ceux dont nous disposions auparavant. Il suffit pour cela de se laisser guider par Platon lui-même, qui précisément a choisi ce problème pour faire Ménon témoin des merveilleux effets de la réminiscence. Le procédé est très clair; mais il n'a plus aucun rapport avec la comparaison des nombres de l'arithmétique primitive : il consiste à comparer des longueurs entre elles, non plus par les sommes d'éléments qu'elles représentent, mais par les carrés qu'elles sont en puissance de fournir.

L'intuition géométrique prend désormais un rôle spécial et nouveau en tant que représentative de la quantité. D'une part, elle a révélé des états de grandeur que la simple addition d'éléments identiques ne suffit plus à constituer, et, en même temps, elle a fourni elle-même le moyen de les faire entrer dans l'échelle des nombres. — D'autre part, voyez comme elle généralise les propriétés quantitatives. Les nombres arithmétiques ne sont que très rarement des carrés ; 2, par exemple, n'est pas un carré. Or, en géométrie, si vous partez du carré de côté 1, c'est-à-dire du carré 1, il vous suffira de construire, comme dans le *Ménon*, le carré qui aurait la diagonale pour côté, ce sera le carré 2. Les nombres arithmétiques 1 et 2 étaient à cet égard dissemblables, la géométrie leur rend la similitude. Ecoutez ce que dit, dans l'*Epinomis*, sinon Platon lui-même, quelqu'un en tous cas qui est pénétré, soyez-en sûr, de sa pensée : « Après cette étude (celle de l'arithmétique) vient immédiatement celle que l'on nomme bien ridiculement géométrie (mesure de la terre), et qui consiste à donner à des nombres naturellement dissemblables une similitude se manifestant sous la loi des figures planes. C'est là une merveille qui, si l'on arrive à la bien comprendre, apparaîtra clairement, comme venant non de l'homme, mais de la divinité. »

Mais, si tel était déjà le rôle de la géométrie plane, que ne pouvait-on attendre des figures à trois dimensions ? Au problème de

la duplication du carré, correspond celui de la duplication du cube, construire le côté d'un cube double d'un cube donné. La question était loin d'être résolue avant Platon. Hippocrate de Chios avait seulement montré qu'elle se ramène à la construction de deux moyennes proportionnelles. Que Platon et ses contemporains se soient passionnés pour ce problème, cela ressort surabondamment d'une foule de témoignages et de faits précis, parmi lesquels je me bornerai à citer les solutions mêmes d'Eudoxe, d'Archytas, de Ménechme. La légende fait remonter cette série de travaux à un ordre d'Apollon lui-même. Pour mettre fin à la peste qui ravageait l'Attique, le dieu exigea qu'on doublât son autel. Celui-ci avait la forme d'un cube, et, dans leur ignorance naïve, les architectes doublèrent simplement la longueur du côté. La peste continuant, on s'adressa à Platon, qui fut épouvanté par la difficulté du problème. Cette fable peut au moins donner quelque idée de l'importance énorme que donna l'antiquité à la question de la duplication du cube. Platon lui-même, d'ailleurs, se plaint amèrement, dans la *République*, de ce que, faute d'enthousiasme de la part du public et malgré le zèle d'un petit nombre, les difficultés suscitées par la troisième dimension n'aient pu encore être résolues.

En voulant arracher à la géométrie des solides de nouveaux secrets, de nouvelles contributions assurément précieuses à la science des grandeurs, Platon et ses contemporains se trouvaient tout naturellement amenés à manier, avec les sections planes du cône, d'autres courbes que le cercle et à généraliser la notion de ligne par celle de lieu géométrique. Comment, en effet, se présentaient à eux les courbes qu'ils nommèrent ellipses, hyperboles, paraboles ? Leur signification, leur importance étaient tout entières dans ce fait qu'à chacun de leurs points correspondaient des longueurs et des surfaces liées par une relation quantitative déterminée. C'était déjà, deux mille ans avant Descartes, la géométrie analytique qui prenait naissance, sinon dans sa forme, au moins dans son esprit.

La participation des formes spatiales à la quantité, que les Pythagoriciens avaient devinée plus qu'ils ne l'avaient comprise, et qu'en tous cas ils interprétaient si naïvement en projetant simplement le nombre discret dans l'étendue continue, cette participation pouvait donc prendre désormais pour Platon un sens autrement profond. Non seulement la quantité ne risquait pas d'entrer en conflit avec le continu de l'intuition sensible, mais elle recevait de lui l'extension la plus féconde. Ce n'est pas l'arithméticien, celui qui forme le nombre par l'addition des unités, c'est le géomètre, pour lequel toute figure exprime à sa façon des rap-

ports quantitatifs, qui seul est capable de saisir toute la signification du nombre. Ainsi les qualités de forme, de figure, de continuité, celles qui se traduiront pour telle ligne par ce fait concret à sa façon, ce fait interne, dynamique, si vous voulez, qu'elle peut donner lieu à telle construction ; — cet ensemble de *qualités* qui touchent à des considérations d'ordre *synthétique*, en ce sens qu'elles échappent à une vue purement analytique comme celle de l'arithméticien, — loin d'exclure le nombre, ou de ne l'admettre qu'en se dissolvant elles-mêmes, comme le supposait l'école de Pythagore, — semblent être au contraire les conditions les plus favorables à l'épanouissement complet de la quantité. — Un travail d'élaboration, dont on trouve déjà chez Euclide des marques plus ou moins inconscientes, essaiera plus tard de rendre à la quantité son caractère exclusivement analytique. Cela n'aura rien de surprenant d'ailleurs, car c'est un des caractères essentiels de la mathématique de poursuivre le maximum d'intelligibilité, et par conséquent de ramener le plus possible à l'analyse toutes les notions dont elle s'enrichit. A mesure que sa matière s'accroît, elle s'efforce aussi de s'assimiler tous les éléments nouveaux. Mais ce travail continu est plus ou moins lent, selon les temps et les circonstances ; et, comme la science, pour se développer, n'attend pas qu'il soit accompli, il arrive à chaque instant, dans l'histoire de la mathématique pure, que certaines idées revêtent tout d'abord plus de complexité et d'attributions qualitatives qu'elles n'en garderont plus tard.

C'est ainsi que Platon, tout imprégné qu'il soit de la science analytique par excellence, ne songe certainement pas à dépouiller les conquêtes de la géométrie nouvelle de toutes leurs richesses, sous prétexte qu'elles changent les conditions ordinaires d'intelligibilité. Bien au contraire, il les accueille avec enthousiasme, il les admire, et chez lui il en résulte simplement, à côté des tendances naturelles à tout mathématicien, une attitude nouvelle, qui lui fait rejeter volontiers les explications purement additives ou mécaniques, et qui l'entraîne sans cesse, tout en lui laissant le sentiment qu'il atteint de mieux la vérité, c'est-à-dire pour lui la réalité dernière, vers des préoccupations dynamistes et qualitatives.

De là la double forme que revêt sa philosophie. D'une part elle est intellectualiste et logique, comme si pour Platon tout allait s'expliquer, au sens propre du mot, s'étaler au dehors avec une clarté parfaite, de façon à répondre complètement au besoin d'intelligibilité mécanique et causale ; d'autre part, il est visiblement attiré par les conceptions qui gardent quelque chose d'irréductible à l'analyse, où les éléments ont entre eux des rapports in-



ternes de convenance, d'adaptation harmonieuse, et qui imprègnent toute sa philosophie d'un caractère esthétique et moral. L'originalité de Platon, c'est justement que ces tendances opposées, absolument contraires, se trouvent étroitement unies dans son esprit. L'opposition disparaît complètement pour lui, en ce sens que le nombre ne reçoit toute la signification qu'il comporte que d'une synthèse qualitative, et que, inversement, l'être qualitatif à aucun degré n'atteint toute sa réalité qu'en ne se séparant pas de l'idée de détermination quantitative. De là la richesse infinie de sa pensée ; de là aussi le danger de ne la voir que sous une de ses faces multiples, et la difficulté de la saisir tout entière.

S'il ne sépare jamais le pur intelligible du nombre, de la mesure, jamais non plus il ne le sépare de l'ordre que crée le nombre, du beau, du parfait, et par cela même du bien.

Le mouvement de rotation uniforme d'une sphère autour de son axe, celui même dont l'univers est animé donne le mieux à ses yeux l'impression du stable, du permanent, du régulier ; et, en même temps, il est comme l'image de l'intelligence suprême, l'émanation et comme la marque du divin dans le ciel. — La proportion géométrique est la relation fondamentale que la science découvre partout dans son explication des choses, et c'est celle aussi qui donne le lien le meilleur pour unir deux corps ; c'est grâce à elle, suivant les expressions du *Timée*, que « le monde tient de sa composition même cet amour par lequel il s'unit de manière à ne faire qu'un avec lui-même. »

La cosmogonie de Platon laisse une large place au mécanisme, en expliquant toutes les transformations des éléments, eau, terre, air, feu, par les substitutions de triangles infiniment minces, et l'on pourrait s'oublier jusqu'à rapprocher cet atomisme curieux de celui de Démocrite, si les réflexions du *Timée* ne ramenaient à chaque instant des préoccupations finalistes, comme pour justifier le mot de Socrate dans le *Phédon* : « Si quelqu'un veut trouver la cause de chaque chose, comme elle naît, périt ou existe, il n'a qu'à chercher la meilleure manière dont elle peut être. »

Peut-on comprendre la dialectique platonicienne, cette marche ascendante de la pensée du sage depuis les ombres du monde sensible jusqu'à l'éblouissante lumière de l'Idée du Bien, si l'on ne fait appel, en même temps qu'aux facultés logiques, à une force toute-puissante que Platon appelle l'amour, désignant ainsi cette attraction qu'exerce le Beau sur notre âme, et qui la pousse de degré en degré jusqu'à la communion avec la beauté éternelle ? — Et pourtant Platon n'est pas un mystique : ce n'est pas par une sorte de méditation pieuse, par une simple réflexion de la

pensée sur elle-même, par un élan naturel de l'âme vers le divin que le sage parviendra à la contemplation de l'Unité suprême. Non, il faut une patiente préparation, et elle consiste essentiellement dans l'étude approfondie des sciences. Seuls seront accessibles à l'attraction divine qui les emportera vers la vérité et la justice idéale, ceux dont l'esprit aura mûri au contact intime et prolongé de la spéculation scientifique.

D'ailleurs, si l'étude de la mathématique rationnelle est, aux yeux de Platon, la meilleure préparation à la philosophie, ce n'est pas seulement parce qu'elle fixe la pensée sur des vérités éblouissantes de clarté logique; c'est aussi que ces vérités sont faites d'ordre, de mesure, d'harmonie, et qu'elles donnent à l'âme une impression profonde de pureté et de beauté sereine. Le plaisir que donne la vue des belles figures est mis dans le *Philèbe* au rang de ceux qui sont les plus vrais. Et, comme pour éviter tout malentendu, Socrate dit avec précision: « Je parle de ce qui est droit et circulaire, plan et solide... Ces figures ne sont pas, comme les autres, belles relativement; elles sont toujours belles par elles-mêmes et de leur nature... »

Si l'on aborde enfin certains ordres d'idées où les préoccupations morales semblent devoir exclure tout souci de détermination trop rigoureuse, il faut s'attendre à voir Platon y revenir avec tranquillité. On sait, par exemple, quels efforts sont les siens pour trouver une définition satisfaisante de la justice. Les quatre premiers livres de la *République* aboutissent à cette conclusion que la justice se définit à l'aide de trois vertus: tempérance, courage, prudence. Ce n'est pas qu'elle soit leur somme, ni que ces vertus soient les parties d'un tout suffisamment désigné par leur simple énumération. La justice se détermine par elles; elle est le principe d'unité qui établit entre elles l'accord parfait, « comme entre les sons extrêmes de l'harmonie, l'octave, la tierce et la quinte ».

Déjà, à l'occasion de ce problème moral, Platon manifestait des tendances à voir les idées dépendre les unes des autres, participer les unes aux autres, se déterminer les unes par les autres, comme font les grandeurs, tout en attribuant au mode de participation un caractère synthétique qui ne rappelait plus le moins du monde la simple dépendance du tout à l'égard de ses parties. Ce n'était encore qu'un cas particulier, où peut-être domine simplement la vieille notion pythagoricienne de l'harmonie.

Le *Parménide*, le *Sophiste* et le *Philèbe* nous feraient pressentir, à défaut d'Aristote, la généralisation audacieuse qui allait introduire dans les idées, c'est-à-dire dans les essences qualitatives suprêmes, la notion de dépendance avec détermination

rigoureuse, qui est, au fond, celle de la fonction mathématique. celle qui se présente, au plus haut degré, comme la synthèse de la variabilité indéfinie et du déterminé, de l'ἄπειρον et du πέρας, et qui peut bien continuer à se désigner du nom de nombre, puis-que aussi bien c'était celui par lequel se nommait la première fonction, la plus simple, la plus naïve, la somme d'unités juxtaposées. De cette première notion jusqu'à celle de l'Idée-Nombre, la distance peut être grande: le chemin qui mène de l'une à l'autre a du moins quelque uniformité. La qualité s'introduit de plus en plus, et, loin de détruire la quantité, elle en élargit le sens, tout en apportant elle-même le principe d'unification et de comparaison. C'est là, nous l'avons vu, le rôle de l'intuition géométrique pour un cas qui reste encore particulier, comme une étape intermédiaire (μεταξύ): les choses à comparer échappaient bien déjà à toute représentation qui essayait d'y montrer une composition identique d'éléments; mais elles étaient homogènes, ὁμοειδέεις, même avant l'intervention du géomètre; c'étaient, par exemple, des longueurs. La diversité spécifique va en augmentant démesurément jusqu'aux Idées, qui puiseront tout leur être qualitatif à la source de l'Idée Suprême, pendant que celle-ci sera le principe d'unité qui, selon les expressions de l'*Epinomis*, rendra semblables les choses dissemblables par nature, expliquera leur rapport, et sera le fondement de leur détermination réciproque. — Aristote, qui ne sait apercevoir chez Platon que le caractère analytique et additif de ses tendances, ne voudra jamais voir, sous l'idée de nombre, qu'une collection d'unités identiques; comme il ne cherchera à comprendre la participation platonicienne que sous les représentations d'une imagination facile, où les éléments se trouvent d'abord posés extérieurement les uns aux autres. Il n'aura pas grand'peine ainsi à montrer l'absurdité choquante de la doctrine. Tout lui eût semblé à la fois plus profond et moins facile à réfuter, s'il avait su voir que chez Platon la transcendance n'exclut pas plus l'immanence que la qualité n'exclut le nombre.

Maintenant n'allez pas croire, je vous prie, que je prétends mettre à nu tous les ressorts de la philosophie de Platon, parce que j'aurai montré l'évolution des idées géométriques, à laquelle il a lui-même contribué. Je n'ignore pas quelle a pu être sur lui l'influence des événements politiques de son temps, de la religion qui lui avait été enseignée, de la philosophie d'hommes comme Héraclite, plus voisine peut-être de la théologie que de la science. Et je me doute qu'une énumération, si longue qu'elle fût, ne réussirait pas à montrer toutes les sources d'où jaillit la pensée de Platon. Pénétré de cette pensée même, je sais bien que ce n'est

pas ainsi que se poursuit l'un dans le multiple, et qu'il resterait encore à définir le principe d'ordre et d'harmonie qui fait la beauté de l'ensemble.

Enfin, et surtout, si, pour suivre le fil conducteur habituel de nos études, j'ai dû serrer d'aussi près que possible les influences premières qu'a subies l'esprit de Platon, et me tenir à quelque distance de son œuvre elle-même, je serais désolé de sembler méconnaître tout ce que cette œuvre a de grandiose. Platon fut, au plus haut degré, parmi les Grecs, un de ces « spéculatifs, isolés dans leur pensée », dont nous parlait récemment un de vos maîtres. Nul n'a poursuivi avec plus d'ardeur, par delà le monde imparfait où nous vivons, un idéal suprême de vérité, de justice et de beauté. Isolé dans sa pensée, oui, certes Platon devait l'être, quand, à l'exemple de quelques autres, — exemple unique dans l'histoire des peuples anciens, — il cherchait à substituer, par les seules forces de sa raison, aux croyances populaires de la Grèce, une métaphysique profonde, qui, interprétée par les Alexandrins, et mise au contact des doctrines hébraïques, aboutissait, quelques siècles plus tard, aux dogmes mêmes du christianisme. Théoricien s'élevant au-dessus des conditions ordinaires de la vie, il l'était assurément quand il contribuait, pour sa part, à créer la science et à fonder la liberté de penser. Perdu dans la contemplation de la justice suprême, Platon l'était, n'en doutez pas, quand, après la mort de Socrate, il osait glorifier le martyr dans des pages inoubliables, où les hommes trouveront la source de la plus sublime émotion aussi longtemps qu'ils auront su conserver quelque parcelle d'idéalisme.

Depuis qu'au sortir d'un long asservissement la pensée humaine s'est pour la seconde fois émancipée, cette élite de théoriciens dont fit partie Platon a eu pour successeurs nos grands philosophes, de Descartes à Auguste Comte. Et c'est l'esprit français, dans ce qu'il a de plus pur, qui, recueillant l'ancienne tradition, a doté le monde d'une des plus précieuses conquêtes de l'humanité: je parle de cet esprit de clarté, de lumière, de franchise et de raison, qui s'appelle l'*esprit moderne*, — qui respecte, mais aussi qui s'efforce d'éclairer et de guider toutes les nobles aspirations, qui enfin apparaît aujourd'hui comme la condition de tout progrès, comme le principe vital de toute civilisation. C'est pourquoi, Messieurs, au seuil de nos études sur Platon, je veux saluer, sous son nom, ces admirables penseurs de la Grèce antique, non pas seulement comme homme, toujours avide de plus de justice parmi les hommes, mais aussi comme Français, toujours jaloux de la grandeur morale de mon pays, toujours soucieux de ses destinées.

G. MILHAUD.

## Chronique des lettres

---

### La thèse de M. E. Laffay sur le poète Gilbert.

Jamais candidat, je crois, n'a moins adroitement soutenu sa thèse. Gilbert se présentait à nous avec l'attrait d'une légende embellie, avec l'auréole de mélancolique tristesse qui pare le front des poètes morts jeunes. Il était de ces talents fauchés en pleine fleur auxquels nous accordons toutes nos indulgences, à cause des regrets qu'ils nous laissent et des espérances qu'ils faisaient concevoir. Nous l'évoquions dans un même souvenir ému, avec André Chénier, Malfilâtre, Hégésippe Moreau et tant d'autres. M. Laffay, tout disposé à choyer son héros, comme la plupart des jeunes docteurs, eût volontiers entretenu nos douces illusions. La Faculté elle-même, sans parti pris d'érudition impitoyable, ne se serait pas refusé à laisser subsister une légende aussi touchante que celle de Gilbert, après tout intéressant par les quelques vers immortels qu'il a laissés. Mais le malheur est que M. Laffay s'est engagé dans un procès de tendance contre les philosophes du dix-huitième siècle. Il a épousé les querelles de son poète, il a fait siennes les petites rancunes du vindicatif Gilbert ; et Gilbert a pâti de tout cela. On a commencé par nous apprendre que nous n'avions rien perdu à sa mort. Les espoirs que nous fondions sur son talent ne se seraient pas réalisés. — M. Faguet le croit et M. Larroumet l'affirme. — Gilbert avait été malheureux : cela nous le rendait sympathique. Or, les difficultés de la vie, loin de tremper son caractère, n'ont abouti qu'à l'aigrir. Il a paru qu'il était mauvais fils. Ne reproche-t-il pas à son père de lui avoir donné le jour ?

Père aveugle et barbare, impitoyable mère !  
 Pauvres, vous fallait-il mettre au jour un enfant  
 Qui n'héritât de vous qu'une affreuse indigence ?  
 Encor, si vous m'eussiez laissé votre ignorance,  
 J'aurais vécu paisible en cultivant mon champ.

Il n'accepte pas le cadeau de la vie. Or, bonne ou mauvaise, la vie est un bienfait ; nous n'avons pas le droit de la considérer comme un fardeau, ni surtout d'en vouloir à ceux qui nous l'ont donnée. — M. Larroumet se charge de rappeler ces principes de morale élémentaire à Gilbert et à M. Laffay, qui, panégyriste indulgent, paratt l'oublier. — Voilà une première tache à l'auréole

du jeune poète. En voici une autre. Il a, pygmée luttant contre des géants, combattu Voltaire et d'Alembert. C'était son droit. Il n'aimait pas les philosophes. Mais il les attaque maladroitement. Ses satires, assez énergiques, ont de l'éloquence et de la verve ; mais, en pareil cas, et puisqu'il s'agit de défendre la religion menacée, ce ne sont pas des cris de colère qu'il faut faire entendre, mais des arguments, des raisons. Vis-à-vis de Voltaire, impassible et souriant, Gilbert ressemble à un enfant mécontent. C'est ainsi que les causes les plus nobles sont quelquefois mal servies par des zelateurs intempestifs. M. Laffay n'en a cure, et, avec une candeur de conviction qui désarme, il dresse Gilbert comme l'antithèse glorieuse du parti philosophique. Il dit leur fait à ces gens de lettres, orgueilleux, qui veulent tout bonnement détruire les fondements de la société. Et, comme son poète, M. Laffay écoute les seules voix de sa conscience, là où il aurait fallu écouter davantage celles de la raison. Ses juges le lui disent : M. Gazier, d'un air plutôt fâché ; M. Larroumet, avec un langage plus doucement persuasif. Montrer le bout de l'oreille antivoltairienne en un lieu où il ne faut être que critique littéraire, exécuter Voltaire, l'infâme M. de Voltaire, en un tour de main ; voilà qui est fâcheux, et ces procédés rapides ne sont guère admis dans une thèse de docteur. M. Laffay a donc indisposé ses juges, et, par contre-coup, il nous a défavorablement prévenus contre celui qui, au début, avait toutes nos sympathies. La soutenance, en effet, n'avait pas mal commencé. M. Faguet avait lu deux pages de la thèse où le candidat montrait d'excellentes qualités littéraires ; et, par une délicate attention pour le poète en cause, il avait rappelé les vers si connus d'Hégésippe Moreau :

Pauvre Gilbert ! que tu devais souffrir !

Malheureusement pour M. Laffay... et pour Gilbert, la curiosité intransigeante de M. Gazier a démasqué les tendances du jeune docteur. On nous a parlé du mauvais fils, du déclamateur orgueilleux. On a blâmé le défenseur puéril et compromettant d'une cause qui méritait mieux. On a même, faut-il le dire ? rappelé que Gilbert avait bénéficié des protections d'une actrice célèbre du temps, Sophie Arnould. La cause, dès lors, était perdue ; et M. Laffay, s'il emportait toute notre estime pour la loyauté de ses convictions, nous laissait des doutes sur la justesse de sa critique et la solidité de sa méthode investigatrice.

F. L.

## Plan de leçon

(Agréation)

### La Fontaine moraliste.

La Fontaine déclare que son principal objet est d'enseigner la morale et de la faire aimer. Est-il sincère ? Il faut connaître le siècle où un auteur a vécu pour le juger.

#### I. — *Objections à la prétention de La Fontaine.*

a) Sa vie privée : il a recherché le plaisir sans choix, sans trêve, sans remords.

b) Son caractère. — On peut se faire prédicateur de morale sans être très moral. Salluste, dans sa jeunesse, a été chassé du Sénat, s'est vendu à César, a prêté la main à l'égorgement de la liberté ; gouverneur de province, il a honteusement pillé ses administrés. Puis, devenu riche et n'ayant plus à souhaiter que la considération, il écrit les préfaces du *Catilina* et du *Jugurtha*, où il se fait le censeur de sa génération. — D'autres essayent de racheter les faiblesses de leur conduite par la dignité de leur langage ; mais ils estiment qu'ils ne sont pas des saint Augustin pour se confesser à haute voix. Ainsi Chateaubriand, sans avoir une foi bien profonde, croit la religion bonne pour le peuple et s'en fait l'apologiste. — La Fontaine n'est pas l'homme de ces calculs. C'est l'insouciance même. Il ne s'est jamais assagi. Il publie la première partie de ses *Contes* à 43 ans, la deuxième à 50. Entre temps, il fait paraître le premier livre des *Fables* ; dans une fable, dédiée à M<sup>lle</sup> de Sillery, il fait mention des *Contes*. Certaines de ses fables sont scabreuses : la *Souris transformée en femme* ; le *Mari, la Femme et le Voleur*. On y trouve parfois de fâcheux exemples : ainsi la complaisance de l'un des deux amis du Monomotapa. L'auteur distribue la louange d'une main un peu trop libérale ; il loue Charles II d'Angleterre, Louis XIV, le dauphin, la Montespan ; à celle-ci il dédie le deuxième recueil de ses fables, et il semble lui savoir gré d'être la maîtresse du roi. Pour ce qui est de sa vie privée, il oublie sa famille ; il a vécu chez les autres. Il met la sagesse dans l'oubli de la mort. Lisez le *Charlatan* :

« Soyons bien buvans, bien mangeans :  
Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans. »

Il semble être de l'avis de Dom Pourceau :

« Et le moins prévoyant est toujours le plus sage. »

D'après tout cela, il semble que La Fontaine n'ait eu qu'un souci : celui de faire œuvre d'artiste, indépendamment de toute considération morale. Il n'en est pas ainsi cependant.

II. — *Il est un moraliste.* — Si l'on ne peut le considérer comme un zélé prédicateur, on aurait tort de le croire indifférent à l'effet heureux qu'il attend de ses fables. En effet :

a) Il a consacré la meilleure part de son génie à un genre dont la morale est inséparable.

b) Il affirme souvent que les fables ont un bon effet sur les mœurs. (Voir la *Dédicace* au dauphin et la *Préface*.) Pour l'enfance, à son avis, la fable vaut mieux que l'histoire. (Voir au début du VI<sup>e</sup> livre, *le Pâtre et le Lion* : « Et conter pour conter me semble peu d'affaire ».)

c) Il devait vouloir se servir de la fable pour la morale, car l'apologue lui inspire une admiration ingénue. Esope est pour lui ce qu'est Epicure pour Lucrèce : un saint à miracles. Il avoue que la biographie d'Esope par Plénuhé lui paraît suspecte ; il la raconte cependant. La Fontaine est de ceux pour qui l'humanité n'a pas vieilli. Son culte pour l'apologue devait rejaillir sur la morale qui l'accompagne.

d) Il appartient à une époque où l'on aime à se connaître pour se corriger.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, dans le roman comme au théâtre, on réduit la part de l'intrigue. Le genre des pensées détachées se crée ; les gnomiques grecs, en effet, ont usé de la poésie mais n'y ont pas excellé. Ce genre nouveau est tellement en faveur, que, par une exception unique, les auteurs qui s'y attachent sont dispensés de la composition. Et le siècle veut qu'on prépare son salut ; il ne fait pas de l'art pour l'art ; il ne croit pas que la littérature soit la première affaire pour un Etat. Voyez comment Racine, dans son discours de réception à l'Académie, marque la distance qui sépare le général de l'écrivain. Les « libertins » sont rares au xvii<sup>e</sup> siècle ; on a pu relever çà et là quelques marques d'impiété ; mais un mot ne tire pas à conséquence, et, même sur un grand nombre de faits particuliers, on ne peut juger un siècle ni une génération, c'est-à-dire quinze ou vingt millions d'hommes. Ce sont les faits généraux qui prouvent. Or, c'est un fait de cet ordre que l'épuration de la littérature au xvii<sup>e</sup> siècle. Les *Contes* de La Fontaine sont une exception, et, au xvi<sup>e</sup> siècle, la licence était la règle : lisez plutôt Marot, Rabelais et Montaigne. Comment la



littérature s'est-elle épurée ? Par un règlement ? — Non. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré les pouvoirs publics, les livres deshonnêtes pullulent : c'est que le siècle l'a voulu. De même, voyez comment se réforme l'éloquence de la chaire. Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, les prédicateurs semaient leurs sermons de traits d'érudition et d'esprit : l'opinion leur signifie qu'elle exigera d'eux la simplicité ; et le prédicateur le plus couru, celui pour qui les ouvriers quittent leur boutique, semblerait aujourd'hui froid et ennuyeux. Quarante ans avant la querelle du quiétisme, on n'attendit pas que Pascal eût paré des grâces de son style les questions de théologie pour les discuter. L'*Augustinus*, un livre terne, diffus, écrit en latin, a couru de mains en mains. Arnauld fut salué grand homme, alors qu'il avait seulement de la netteté dans la diction et une érudition solide.

*Objection.* — Mais les scandales du temps ? dira-t-on ; comment les concilier avec cette préoccupation de la vie morale ? Les adultères du roi ne s'étaient-ils pas impunément ? — *Réponse.* — Chaque siècle voit la prédominance d'une classe ou d'une institution qui abuse de la faveur. Il suffit qu'à la base du régime il y ait une noble idée en faveur de laquelle on pardonne les abus. Louis XIV avait remporté des victoires, donné à la France de sages lois, réprimé l'anarchie de la Fronde ; il avait le respect de la religion : on tolérait M<sup>me</sup> de Montespan pour l'amour de Dieu, comme on toléra la Convention pour l'amour de la liberté.

III. — *Si La Fontaine ne pouvait se désintéresser de la morale, quelle idée s'en est-il faite ?*

Sa morale est assez banale et superficielle. Lisez les apophtegmes qui ouvrent ou terminent ses fables, ou étudiez ses personnages : vous n'y trouverez rien qui marque un jugement pénétrant. Il n'a rien découvert, car il n'a pas assez observé. On peut rapprocher Boileau de lui, bien qu'avec réserve ; dans ses *Epîtres* morales, Despréaux est banal et déclamatoire ; mais son véritable office n'est pas d'enseigner la morale : il donne les préceptes de l'art d'écrire. La Fontaine au contraire s'est voué à un genre qui vise à moraliser : on a le droit d'être sévère pour lui. Boileau devient précis, complet, original, quand il retrace les devoirs des hommes de sa classe, quand, dans le IV<sup>e</sup> chant de l'*Art poétique*, il explique à quelles conditions on est un auteur respectable.

*Conclusion.* — C'est à part qu'il faut mettre La Fontaine. Il n'est pas inventif en matière de psychologie. Sans doute ses connaissances suffisent à la fable ; mais, suivant la remarque de Voltaire, la fable est un genre inférieur. Sa fécondité oratoire n'est pas grande, et l'on ne saurait vanter outre mesure sa puis-

sance de composition : il connaît assez le cœur humain pour faire apercevoir pendant cinq minutes ses personnages, mais il ne pourrait nous les montrer aussi longtemps que le fait Molière. Il semble injuste de peser les mérites respectifs de deux hommes de génie : il est pourtant plus aisé d'avoir les qualités nécessaires pour écrire une œuvre courte. Pas un homme de génie ne nous satisfait de tous points, sauf peut-être ceux qui dominent de très haut le commun des hommes, Homère, Dante, Shakespeare. La Fontaine, lui, atteint l'idéal de son genre ; aussi il ensorcelle et fait illusion. Mais, à part son merveilleux talent de peintre, ses qualités ne témoignent pas d'un esprit de premier ordre.

---

## Sujets de devoirs.

---

### Conférences d'agrégation. — Philosophie.

---

#### I

- Du souverain bien selon Spinoza.
- Les degrés de la connaissance selon Spinoza.
- Rapports historiques de Spinoza avec Descartes.
- La méthode de Spinoza comparée à celle de Descartes.
- Reid et Kant comme adversaires de Hume.
- Doctrines de Reid sur la perception.
- Les principes du sens commun de Reid. — Le jugement de Kant sur Reid et les Écossais.
- Le réalisme de Reid et de Hamilton.
- Doctrines de Hume et de Reid sur la liberté.
- Le concept et l'intuition selon Kant.
- De la méthode mathématique selon Kant.
- La méthode suivie par Kant dans la déduction transcendentale.
- La contradiction reprochée à Kant par Jacobi au sujet de l'affection.
- Kant a-t-il répondu à Hume ?
- Le moi selon Kant.
- Résumé du système de Fichte d'après « la destination de l'homme ».
- L'origine de la notion d'un monde extérieur selon Fichte.
- Le rapport de la pratique à la théorie dans Kant et dans Fichte.
- Théorie de la liberté dans Kant et dans Fichte.
- La croyance selon Kant, Fichte et Jacobi.

Le rapport de la morale à la religion dans Kant et dans Fichte.

Sous quelles influences s'est formé le système de Fichte ?  
(*M. Boutroux.*)

## II

La dialectique de Platon.

Le théorie de l'amour d'après Platon.

Les mythes des dialogues de Platon.

De la nature des idées.

La participation.

Du dieu de Platon.

Théorie de l'âme dans Platon.

Théorie de la matière d'après Platon.

La morale de Platon.

L'immortalité de l'âme d'après Platon.

Théorie de la connaissance d'après Plotin.

De l'Un d'après Plotin.

Les trois hypostases.

Théorie de l'âme.

La matière et la physique d'après Plotin.

Rapports de Plotin et du stoïcisme.

Rapports de Plotin et d'Aristote.

Platon et Plotin. (*M. Brochard.*)

## Cours des Universités françaises

ANNEE 1898-1899

### XII

## UNIVERSITÉ DE NANCY

FACULTÉ DES LETTRES

### PHILOSOPHIE

**M. Victor Egger, professeur.**

**M. Paul Souriau, professeur, chargé du cours.**

Le mardi à 9 h. 1/2.

Cours de psychologie.

Le vendredi à 2 h. 1/4.

Licence. Histoire de la philosophie.

Le samedi à 2 h. 1/4.

Licence. Exercices pratiques.

### LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

M. Albert Martin, professeur.

Le lundi à 4 h.

Cours public : Histoire de la littérature grecque.

Le jeudi à 11 heures.

Agrégation de grammaire. Exercices pratiques.

Le samedi à 2 h.

Agrégation de grammaire. Explications d'auteurs.

### PHILOLOGIE GRECQUE

M. Couve, maître de conférences.

Le mercredi à 9 h. 1/2.

Agrégation de grammaire. Explication d'auteurs.

Le jeudi à 10 h.

Licence. Explication d'auteurs.

Le vendredi à 9 h. 1/2.

Licence ès lettres. Thèmes grecs. Exercices pratiques.

### LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

M. Thiaucourt, professeur.

Le mardi à 8 h. 1/4.

Licence. Explication du Jugurtha de Salluste. Correction de dissertations latines pour les licences spéciales.

Le mercredi à 2 h.

Agrégation de grammaire. Explication d'auteurs.

Le jeudi à 2 h.

Agrégation de grammaire. Thème latin improvisé. — Corrections.

### HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE

M. Albert Collignon, professeur.

Le lundi à 10 h. 1/2.

Licence. Explication d'un auteur latin du programme. — Correction de thèmes latins.

Le mardi à 5 h.

Cours public. Les romanciers latins.

Le jeudi à 10 h.

Agrégation de grammaire. Explication d'un auteur latin du programme.  
Correction de versions latines.

**LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES****M. Emile Krantz, professeur.**

Le lundi à 2 h.

Licence. Explications et leçons d'élèves. Exercice et correction de composition française.

Le lundi à 3 h.

Agrégation de grammaire. Explication d'un auteur français du programme.

Le jeudi à 3 h. 1/4.

Licence. Cours d'histoire de littérature française : Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset.

Le vendredi à 4 h.

Cours public : Les problèmes de la vie et de l'éducation dans le théâtre de Molière.

**LANGUE FRANÇAISE DU MOYEN AGE****M. Etienne, docteur ès lettres, chargé de deux conférences supplémentaires.**

Le mardi à 10 h. 1/4.

Conférence alternative de quinzaine pour la licence et l'agrégation (ancien français).

Le jeudi à 8 h. 1/2.

Explication des auteurs français du programme de l'agrégation de grammaire. Conférences pratiques.

**GRAMMAIRE DES LANGUES CLASSIQUES****M. Cousin, maître de conférences.**

M. Cousin rouvrira ses conférences à une date qui sera ultérieurement annoncée.

**M. Couve, maître de conférences.**

Le vendredi à 10 h. 3/4.

Agrégation de grammaire et licence ès lettres. Grammaire grecque.

**LANGUES ET LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES****M. H. Lichtenberger, professeur adjoint.**

Le jeudi à 8 h. 1/4.

Agrégation. Exercices de grammaire et de philologie.

Le jeudi à 2 h.

Exercices pratiques. Agrégation et licence.

Le samedi à 4 h.

Cours public. Henrik Ibsen.

**PHILOLOGIE ALLEMANDE ET LANGUE ANGLAISE****M. F. Baldensperger, maître de conférences.**

Le mardi à 2 h.

Licence et agrégation d'allemand. Explication d'auteurs.

Le vendredi à 10 h. 1/2.

Explication des auteurs anglais pour la licence et l'agrégation d'allemand.

Le vendredi à 2 h.

Certificat et licence. Explication d'auteurs. Exercices pratiques.

#### HISTOIRE ANCIENNE

**M. Ch. Diehl, professeur.**

Le mardi à 10 h. 1/2.

Agrégation et licence. Questions d'histoire byzantine.

Le mercredi à 10 h. 3/4.

Agrégation et licence. — Les institutions de la Grèce antique.

Le jeudi à 10 h. 1/2.

Agrégation et diplôme d'histoire. Épigraphie latine.

#### HISTOIRE DU MOYEN AGE

Histoire de l'Est de la France.

**M. Pfister, professeur.**

Le mardi à 2 h.

Histoire des Carolingiens (751-987).

Le mardi à 5 h.

Exercices de paléographie.

Le jeudi à 2 h.

Questions générales d'histoire du moyen âge.

#### HISTOIRE MODERNE

**M. Pariset, professeur adjoint.**

Le lundi à 9 h.

Exercices pratiques. Licence et agrégation.

Le mardi à 9 h. 1/4.

Questions d'histoire moderne ; études critiques. Diplôme.

Le mercredi à 4 h.

Cours public : Histoire du développement économique de la Grande-Bretagne dans les temps modernes.

#### GÉOGRAPHIE

**M. Auerbach, professeur.**

Le vendredi à 10 h. 1/2.

Licence et agrégation. Exercices pratiques.

Le samedi à 10 h. 1/2.

Géographie générale. Diplôme d'enseignement supérieur d'histoire et de géographie.

Le samedi à 2 h.

Questions de géographie physique.

*Le Recteur : GASQUET*

*Le Doyen : KRANTZ.*

*Le Gérant : E. FROMANTIN.*

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est indispensable : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. J... J... à R. — Nous vous remercions de vos éloges. — Oui, notre *Revue* est lue à l'étranger ; la plupart des universités allemandes et américaines y sont abonnées et les revues littéraires d'Allemagne et des Etats-Unis en publient régulièrement les sommaires.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)

PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

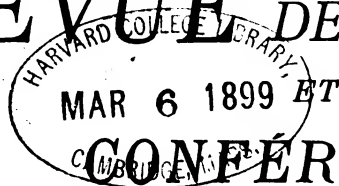
Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**



Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS



# CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

SAINT-EVREMOND. — LE PHILOSOPHE ET L'HISTORIEN.	<b>Emile Fagnet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
PLINE LE JEUNE. — SA CORRESPONDANCE AVEC TRAJAN.....	<b>Jules Martha,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LES PREMIÈRES ŒUVRES DRAMATIQUES DE SHAKESPEARE. — « HENRI VI ».....	<b>Alexandre Beljame,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LE THÉÂTRE DE SEDAINE. — <i>Le Philosophe sans le savoir (Conférence à l'Odéon)</i> .....	<b>Henry Fouquier.</b>
PLAN DE DISSERTATION.....	Licence.
SOUTENANCES DE THÈSES.....	En Sorbonne.
CHRONIQUE DES LETTRES.....	X <sup>III</sup>
COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES ( <i>suite</i> ).....	Universités de Paris et de Poitiers.
SUJETS DE DEVOIRS.....	Université de Clermont.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences, de Novembre à Juillet,*

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France . . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger . . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

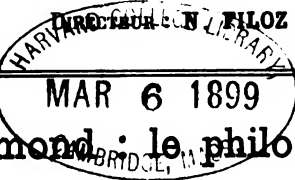
**CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :**

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée *Revue des Cours et Conférences* : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre ; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la *Revue des Cours et Conférences* est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES



Saint-Evremond : le philosophe  
et l'historien.

Cours de M. EMILE FAGUET

*Professeur à l'Université de Paris.*

J'entre aujourd'hui dans l'étude des œuvres de Saint-Evremond. Je l'examinerai successivement comme philosophe, comme historien, comme critique et comme auteur de pièces de circonstance.

Saint-Evremond représente, au xvii<sup>e</sup> siècle, la philosophie épicurienne mondaine, de même que Gassendi représente la philosophie épicurienne scientifique, doctrinale et scolaire. Il n'a pas été directement l'élève de ce maître, car les dates de leur présence à Paris ne coïncident pas ; mais il a certainement connu sa doctrine qui, après la publication en 1624 des *Exercitationes paradoxicae*, était devenue tout à fait à la mode. Gassendi a été tenu en effet pour un grand philosophe et pour un sage ; son nom a été l'objet d'une certaine animosité, mais aussi d'un profond respect. J'ajouterai que Saint-Evremond le cite, à mon souvenir, deux ou trois fois.

Il a exprimé, sinon l'essence, du moins la fleur de l'épicurisme dans une pièce en vers qui est certainement ce qu'il a écrit de plus ferme, pour ne pas dire de plus fort, car la force n'est jamais sa qualité principale. S'il atteint ici à une plus grande assurance, c'est que sa pensée a toute l'ardeur possible, c'est qu'elle est bien

la sienne et qu'elle sort, comme on disait à peu près au XVII<sup>e</sup> siècle, du derrière de sa tête. Je veux parler des stances à M. le comte d'Olonne :

Tircis, que l'avenir trouble moins tes beaux jours.  
Qui sait vivre ici-bas, qui suit ses destinées,  
Se laisse aller au temps insensible en son cours,  
Et compte ses plaisirs plutôt que ses années.

Comme le fond de la philosophie de Saint-Evremond et de la philosophie de La Fontaine est le même, il n'est pas étonnant que les vers se ressemblent un peu. Ceci est du La Fontaine ou, si l'on veut, du Maucroix, car Maucroix a ce grand honneur d'approcher quelquefois du charme d'expression de son ami le fabuliste.

Il goûte en liberté tous les biens qu'il ressent.  
Un malheur éloigné fait rarement ses plaintes ;  
Et son esprit, charmé du repos innocent,  
Connait peu de douleurs qui méritent ses craintes.  
Le passé n'a pour lui qu'un tendre souvenir,  
Il se fait du présent un agréable usage,  
Se dérobe aux chagrins qu'apporte l'avenir,  
Et n'en reçoit jamais qu'une plaisante image.

Voilà bien l'impassibilité des moralistes anciens, cette doctrine stoïque que les épicuriens avaient rendue plus souriante.

Il sait, quand il lui plaît, modérer ses désirs,  
Tenir ses passions sous la loi la plus dure,  
Et tantôt la raison, facile à ses plaisirs,  
Seconde les penchans qu'inspire la nature.  
La faveur est un bien qui lui semble assez doux.  
La gloire a des appas qui touchent son envie.  
Cependant il les voit sans en être jaloux,  
Et les assujettit au repos de sa vie.

Ce sont des vers dogmatiques, faits avec beaucoup de bonne grâce et un peu de nonchalance par un esprit très sûr. Toute la doctrine est là, sans ces broussailles scolastiques, sans ce luxe d'argumentation que nous trouvons chez Lucrèce.

Il vit loin du scrupule et de l'impiété,  
Sans craindre ou mériter les éclats du tonnerre.  
Il mêle l'innocence avec la volupté  
Et regarde les cieux sans dédaigner la terre.

Lucrèce disait seulement : sans craindre le tonnerre ; Saint-Evremond ajoute avec bonhomie : et sans le mériter.

Quand il faut obéir à la rigueur du sort,  
Il ne murmure pas contre une loi si rude.

Mais de ces vains discours qui combattent la mort,  
Il ne s'est jamais fait une fâcheuse étude.

Bref, il ne s'inquiète ni du ciel ni de la mort. Lucrèce, quoi qu'il prétende, s'en inquiétait lui-même beaucoup, il est certainement assez loin de l'*ataraxie*. Un Lucrèce admirablement corrigé par un esprit français d'un caractère charmant : tel est Saint-Evremond. Quand Musset a voulu définir l'épicurisme, il s'est rencontré avec lui.

Tant que mon faible cœur, encor plein de jeunesse,  
A ses illusions n'aura pas dit adieu,  
Je voudrais m'en tenir à l'antique sagesse,  
Qui du sobre Epicure a fait un demi-dieu.

Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hommes,  
Chercher un peu de joie et n'y pas trop compter (1),  
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes  
Et regarder le ciel sans m'en inquiéter.

Saint-Evremond s'arrête là. Musset, plus moderne, plus tourmenté par les angoisses du doute métaphysique, continue :

Je ne puis ; malgré moi, l'infini me tourmente...

Saint-Evremond a encore expliqué la philosophie épicurienne dans une petite dissertation en prose qu'il adresse à la moderne Leontium, comme il appelle un peu précieusement Ninon de Lenclos. Il y montre très bien ce que les recherches modernes ont confirmé, à savoir qu'Epicure était un sobre, et que sa théorie du bonheur, loin de conseiller à l'homme de s'abandonner à tous les plaisirs, ne manquait pas de sévérité. A côté du portrait d'Epicure par Lucrèce, qui n'est probablement pas tout à fait ressemblant, il nous en trace un à sa propre image, et c'est celui d'un *honnête homme*, aimable et spirituel, assez froid de tempérament.

Saint-Evremond est aussi un sceptique. Le scepticisme est une partie de son esprit ; jamais il ne s'est donné la peine et n'a eu l'ardeur d'une affirmation. Il a eu des opinions, des jugements, jamais de convictions. Cette sorte de scepticisme tranquille a pour effet d'irriter non seulement les dogmatiques, mais un peu tous les hommes. Renan lui-même, qui était plus sceptique dans l'expression et par malice que dans le fond de sa pensée, a pu quelquefois provoquer notre impatience. Saint-Evremond est malicieux comme lui et point du tout violent comme Pascal. C'est ainsi qu'il s'est amusé à écrire sur les Jansénistes et les Jésuites deux passages qui sont exactement la réplique l'un de l'autre. Son idée est que ni les Jansénistes ni les Jésuites ne sont gens convaincus.

(1) Joli résumé des vers de Saint-Evremond.

Il n'est personne de plus disposé qu'un sceptique à taxer les autres hommes de scepticisme. Donc, après avoir fait longtemps converser le maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye, il se met lui-même en scène et finit par dire à son professeur des choses que celui-ci n'a certainement jamais pensées.

« Content de cette première franchise, je voulus m'en attirer encore une autre. D'où vient, continuai-je, la grande animosité qu'on voit entre les Jansénistes et nos Pères ? Vient-elle de la diversité des sentiments sur la doctrine de la grâce ? — « Quelle folie, quelle folie, me dit-il, de croire que nous nous haïssons, pour ne pas penser la même chose sur la grâce ! Ce n'est ni la grâce, ni les cinq propositions qui nous ont mis mal ensemble. La jalousie de gouverner les consciences a tout fait. Les Jansénistes nous ont trouvés en possession du gouvernement, et ils ont voulu nous en tirer. Pour y parvenir à leurs fins, ils se sont servis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur et l'indulgence ; ils affectent l'austérité et la rigueur. Nous consolons les âmes par des exemples de la miséricorde de Dieu ; ils les effrayent par ceux de sa justice. Ils portent la crainte où nous portons l'espérance, et veulent s'assujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns et les autres n'aient dessein de sauver les hommes : mais chacun se veut donner du crédit en les sauvant ; et, à vous parler franchement, l'intérêt du directeur va presque toujours devant le salut de celui qui est sous sa direction. Je vous parle tout autrement que je ne parlais à M. le maréchal. J'étais purement Jésuite avec lui, et j'ai la franchise d'un homme de guerre avec vous. » Je le louai fort du nouvel esprit que sa dernière profession lui avait fait prendre, et il me semblait que la louange lui plaisait assez. Je l'eusse continuée plus longtemps ; mais, comme la nuit approchait, il fallut nous séparer l'un de l'autre. »

Voilà donc ce que dit un Père Jésuite. D'autre part, dans la *Conversation avec d'Aubigny*, Saint-Evremond fait parler comme on va voir un Janséniste. Le ton est un peu plus grave que tout à l'heure.

« Ceux qui prêchent ou qui écrivent sur la grâce, qui traitent cette question si célèbre et si souvent agitée ; — ceux qui mettent le concile au-dessus du pape, qui s'opposent à son infailibilité, qui choquent les grandes prétentions de la cour de Rome, sont persuadés de ce qu'ils disent ; capables toutefois de changer de sentiment, s'il arrive un jour que les Jésuites trouvent à propos de changer d'opinion. Nos directeurs se mettent peu en peine de la doctrine. Leur but est d'opposer société à société, de se faire un

parti dans l'Eglise, et d'un parti dans l'Eglise une cabale dans la cour. Ils font mettre la réforme dans un couvent, sans se réformer; ils exaltent la pénitence, sans la faire; ils font manger des herbes à des gens qui cherchent à se distinguer par des singularités, tandis qu'on leur voit manger tout ce que mangent les personnes de bon goût. Cependant nos directeurs, tels que je les dépeins, servent mieux les Jansénistes par leur direction, que ne font nos meilleurs écrivains par leurs beaux livres. »

Dans l'espèce, je crois bien que Saint-Evremond a raison : les historiens d'aujourd'hui en arrivent à peu près à conclure que la querelle entre Jansénistes et Jésuites était surtout affaire de politique.

En résumé, épicurisme léger et élégant, scepticisme de bon ton, quoique assez fort et peu éloigné de celui de Montaigne : telle est la philosophie de Saint-Evremond. Elle a trouvé son idéal au temps de la bonne Régence, comme le dit notre auteur lui-même, c'est-à-dire sous Anne d'Autriche. Le bon temps pour chacun de nous est en général celui où il a eu vingt-cinq ans. C'est un peu pour cela que Talleyrand a prétendu que celui qui n'avait pas vécu de 1780 à 1789 ne connaissait pas la douceur de vivre. Saint-Evremond était jeune sous la régence d'Anne d'Autriche; c'est d'ailleurs un moment de l'histoire assez calme. Il adressa les stances suivantes à M<sup>lle</sup> Ninon de Lenclos, très capable d'apprécier la douceur de cette époque :

J'ai vu le temps de la bonne Régence,  
 Temps où régnait une heureuse abondance,  
 Temps où la ville, aussi bien que la cour,  
 Ne respirait que les jeux et l'amour.  
     Une politique indulgente  
     De notre nature innocente,  
     Favorisait tous les désirs.  
     Tout goût paraissait légitime;  
 La douce erreur ne s'appelait point crime;  
 Les vices délicats se nommaient des plaisirs.

Meubles, habits, repas, danse, musique,  
 Un air facile avec la propreté,  
 Rien de contraint, pas trop de liberté,  
 Peu de gens vains, presque tous magnifiques,  
 N'avoir chez soi que la commodité,  
 Faisait alors les chagrins domestiques,  
 Qu'aux autres temps fait la nécessité.  
 Dans le commerce on était sociable,  
 Dans l'entretien, naturel, agréable;  
 On haïssait un chagrin médisant,  
 On méprisait un fade complaisant.  
 La vérité, délicate et sincère,

Avait trouvé le secret de nous plaire.  
 L'art de flatter en parlant librement,  
 L'art de railler toujours obligeamment,  
 En ce temps, seuls étaient choses connues,  
 Auparavant nullement entendues,  
 Et l'on pourra aujourd'hui sûrement  
 Les mettre au rang des sciences perdues.  
 Le sérieux n'avait point les défauts  
 Des gravités qui font les importantes,  
 Et le plaisant rien d'outré ni de faux.  
 Femmes savaient sans faire les savantes.  
 Molière en vain eût cherché dans la cour  
 Ses ridicules affectées,  
 Et ses fâcheux n'auraient pas vu le jour,  
 Manque d'objet à fournir leurs idées.

Aucun amant qui ne servit son roi,  
 Guerrier aucun qui ne servit sa dame :  
 On ménageait l'honneur de son emploi,  
 On ménageait la douceur de sa flamme.  
 Tantôt les cœurs s'attachaient aux appas ;  
 Libres tantôt ils cherchaient des combats.  
 Un jeune duc (1), qui tenait la victoire  
 Comme une esclave attachée à son char,  
 Par sa valeur, par l'éclat de sa gloire,  
 Fit oublier Alexandre et César.

Que ne mourait alors Son Eminence,  
 Pour son bonheur et pour notre repos !  
 Elle eût fini ses beaux jours à propos,  
 Laissant un nom toujours cher à la France.

On se rappelle que Saint-Evremond ne pardonne pas à Mazarin d'avoir signé la paix des Pyrénées. Cette petite pièce est presque digne de Voltaire. Pour ce qui est des « ridicules affectées », c'est-à-dire des précieuses, M. de Saint-Evremond semble ici se tromper volontairement ; il a fait lui-même un joli tableau, intitulé *le Cercle des Précieuses*, qui est de 1656.

La philosophie de notre auteur, si légère et superficielle qu'elle paraisse, lui a pourtant permis quelquefois d'atteindre à une véritable élévation de style et de pensée. Il y a un sonnet de lui, daté de 1657, qui mérite de ne pas passer inaperçu. Il contredit peut-être un peu ses opinions sceptiques et épicuriennes ; mais la contradiction est permise à un philosophe, et plus encore à un poète. Nous y voyons exprimée cette grande idée, familière à Pascal et à plusieurs autres, que notre nature est ambiguë et attirée à la fois par un monde supérieur et par les plus bas instincts.

(1) Le duc d'Enghien.



Nature, enseigne-moi par quel bizarre effort  
 Notre âme hors de nous est quelquefois ravie ;  
 Dis-nous comme à nos corps elle-même asservie,  
 S'agite, s'assoupit, se réveille, s'endort.

Les moindres animaux, plus heureux dans leur sort,  
 Vivent innocemment, sans crainte et sans envie,  
 Exempts de mille soins qui traversent la vie,  
 Et de mille frayeurs que nous donne la mort.

Un mélange incertain d'esprit et de matière  
 Nous fait vivre avec trop, ou trop peu de lumière,  
 Pour savoir justement et nos biens et nos maux.

Change l'état douteux dans lequel tu nous ranges,  
 Nature ; élève-nous à la clarté des anges,  
 Ou nous abaisse au sens des simples animaux.

Saint-Evremond exprime cette angoisse sur la nature de l'homme et sur ses destinées, d'où sont sorties toutes les grandes philosophies, ainsi que la vraie poésie philosophique. Le fait est peut-être inattendu, mais il est à l'éloge de Saint-Evremond. Ce qui montre de l'étendue d'esprit, c'est d'avoir un esprit à soi, et d'être capable, à un moment donné, d'exprimer celui des autres aussi bien que personne.

Saint-Evremond, en homme du monde comme toujours, c'est-à-dire sans insister et sans peser, s'est occupé d'histoire. De même, le chevalier de Méré, cet *honnête homme* qui n'était pas très intelligent, se divertissait à tracer un portrait de César, de Pompée et d'Annibal. Cette sorte d'étude faisait partie, en somme, de l'éducation d'un homme du monde. Tous les gens de cette époque (entre 1630 et 1660) lisaient Machiavel ; il ne faut pas l'oublier pour bien comprendre les discussions politiques qui abondent dans Corneille. Saint-Evremond a donc lu Machiavel ; il se passionne pour ce qu'il appelle sa « critique de sens », c'est-à-dire pour ses explications et sa systématisation des faits. Lui-même a montré une certaine intelligence et quelque pénétration dans les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*. Cet ouvrage pourtant n'est point supérieur ; il n'a aucune profondeur, ni même rien de très suggestif. Ne le comparons pas à Montesquieu, qui est évidemment sans égal ; mais Bossuet, qui n'est pas historien de profession, est beaucoup plus profond que Saint-Evremond dans sa psychologie des peuples. C'est ainsi que celui-ci s'indigne contre la cruauté des hommes de l'ancienne Rome, qui n'hésitaient pas à se sacrifier, eux et leurs enfants, à la patrie.

« La société, dit-il, a été créée pour assurer notre bonheur. »  
 Mais, répondrons-nous, c'est justement pour cela qu'il est nécessaire quelquefois de nous sacrifier à elle, afin de vivre dans ceux

qui restent. Les grands dévouements historiques n'ont pas d'autre cause que l'idée de société profondément comprise et sentie. De même, en nous parlant des premiers paysans, avarés et avides, qui formèrent la cité romaine, il ne cherche point à démêler les vertus sociales qu'il devait y avoir chez ce peuple, dès le début, et qui se sont développées dans la suite avec tant de force. Ailleurs, à l'époque de la guerre de Pyrrhus, il fait un bel éloge des qualités romaines, selon le thème assez banal à cette époque et sur lequel Corneille a exécuté tant de variations. Mais comment tant de vertus sont-elles sorties de tant de barbarie? C'est ce qu'il néglige complètement de nous dire. Bossuet au contraire se garde bien de l'oublier. Quand notre auteur en arrive au temps qui suit la seconde guerre punique, il nous fait remarquer assez justement qu'à partir de cette époque, les vertus romaines ont fléchi; il explique ce changement par la fatigue, par la dépense exagérée d'énergie qu'avaient nécessitée les dangers de la lutte contre Annibal. Cela est rationnel; mais il faudrait, pour le justifier et l'expliquer, nous tracer un tableau de l'état de Rome. C'est ce que fait Montesquieu en nous parlant des expéditions lointaines, des guerres qui éloignent les soldats de la ville et les habituent à se faire du camp une autre patrie: dès lors, l'ardeur de leur dévouement s'appliquera au général vainqueur et non plus à cet être abstrait, pourtant le plus vivant des êtres, qui s'appelle Rome. Montesquieu ajoute encore que la république était épuisée de son meilleur sang, beaucoup de Romains ayant succombé, et ayant été remplacés par un mélange de populations étrangères beaucoup moins intéressées à la soutenir. A côté de ces raisons qui sont si fortes, l'explication de Saint-Evremond paraît bien maigre et bien insuffisante.

Toutefois, Saint-Evremond se montra parfois historien intelligent et capable même par instants de pénétrer la psychologie des peuples; personne, avant lui, n'avait trouvé cette définition que les études n'ont fait que confirmer: à savoir que Rome était un couvent et que les citoyens romains avaient exactement pour leur ville le sentiment qu'ont les moines pour leur ordre. Il a, sur cette idée, un passage très intéressant, qui contient même en germe la politique de Jean-Jacques Rousseau.

C. B.

Pline le Jeune. —

Sa correspondance

avec Trajan.

---

Cours de M. JULES MARTHA,

*Professeur à l'Université de Paris.*

---

Il ne me reste plus à parler que des lettres de Pline le Jeune à Trajan. Cette partie de sa correspondance nous est parvenue par un manuscrit indépendant, découvert au xv<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui perdu. Dans toutes nos éditions modernes, elle est imprimée à part. Les premiers éditeurs ont suivi l'ordre du manuscrit, qui était l'ordre chronologique ; puis, je ne sais pourquoi, un certain savant du xvi<sup>e</sup> siècle s'est avisé que cette disposition n'était pas la bonne, et l'a complètement bouleversée. Pendant deux siècles, on a suivi son erreur. Il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que la question a été revue et que nous sommes revenus à l'ordre exact. Mais il est bon d'être au courant des deux notations, afin de ne pas se tromper quand on feuillette cet ouvrage. Aussi, pour chaque lettre à laquelle je renverrai le lecteur, aurai-je soin de lui citer deux chiffres.

Il faut répartir toutes les pièces de cette correspondance en deux groupes : l'un, antérieur au départ de Pline pour la Bithynie ; l'autre, contemporain de son séjour en Bithynie. Les premières lettres, au nombre de quatorze, sont fort banales : Pline y félicite Trajan de son avènement à l'empire, ou bien lui recommande un ami pour une dignité. Il n'y a d'un peu amusante que celle où il fait payer à l'empereur les honoraires de ses médecins ; il lui demande pour eux et pour toutes leurs familles le droit de cité romaine. Trajan répond qu'il a refusé à beaucoup cette faveur, mais qu'il ne peut la refuser à son ami.

Ces lettres nous montrent que les relations de notre auteur et de Trajan sont antérieures à l'avènement de celui-ci. Elles sont écrites, en effet, entre le moment où Trajan est nommé empereur et celui où il a reçu à Rome les honneurs impériaux, c'est-à-dire pendant les deux années qu'il est resté à pacifier la Germanie. Qui donc avait mis Pline en rapport avec lui ? Est-ce Virginius Rufus ? Nous n'avons là-dessus aucun renseignement. Toujours est-il que

leur sympathie réciproque implique déjà, de la part du sujet, une déférence amicale, et, de la part de l'empereur, une très réelle affection.

Sans insister davantage, je passe aux lettres du second groupe, qui sont bien plus intéressantes. On sait que, sous l'empire, il y avait d'une part les provinces frontières, confiées à la garde de l'empereur et surveillées par une garnison, et d'autre part les provinces sénatoriales, qui avaient à leur tête un gouverneur. Au nombre de ces dernières était la Bithynie. Elle comprenait toute la partie nord de la côte de l'Asie Mineure à partir de Byzance. Ces provinces sénatoriales, étant très loin et changeant de gouverneur tous les ans, étaient, à l'ordinaire, très mal gouvernées ; elles l'avaient été plus particulièrement dans les cinquante dernières années, pendant lesquelles le Sénat n'avait cessé de trembler devant l'empereur, et n'avait guère eu le loisir de remplir consciencieusement tous ses devoirs. Les peuples d'Asie Mineure en avaient profité pour revenir à leur naturel et pour se faire la guerre comme autrefois. Au milieu des querelles et des batailles, le désordre financier avait été poussé à l'extrême. Notez que les Grecs anciens n'ont jamais eu le goût de la régularité ni les scrupules que doit imposer le maniement des finances. Ces abus finirent par être connus à Rome, soit que l'empereur ait reçu les réclamations de certains habitants, soit que les rapports de ses intendants l'aient instruit, soit qu'il ait vu par lui-même que les impôts ne rentraient pas : toujours est-il que Trajan, homme d'ordre, résolut de substituer aux faibles gouverneurs sénatoriaux un personnage de confiance, qui serait tout à fait dans sa main. Et pour cela il pensa à son ami Pline, qu'il avait vu à la tête des finances de l'empire et dont il connaissait la parfaite intégrité. Pline est donc parti là-bas avec le titre de légat personnel de l'empereur, le rang de proconsul, tous les honneurs attachés à cette fonction, et il devait y rester, non un an comme les autres, mais deux ou trois ans, tant qu'il en serait besoin. Ce n'était donc pas un fonctionnaire quelconque, mais plutôt une sorte de vice-empereur. Cela ressort très clairement d'une lettre de Trajan à Pline : « Vous n'oublierez rien, lui dit-il, de ce qui pourra faire sentir aux populations qu'en vous choisissant, j'ai choisi l'homme le plus capable de tenir ma place auprès d'elles. » La conséquence forcée de cette situation nouvelle est que tous les liens sont rompus entre la Bithynie et le Sénat. Toutes les affaires de cette province sont communiquées directement à l'empereur, et réglées dans son cabinet, dont le chef est Adrien. Telles sont les conditions particulières auxquelles se rattache cette correspondance.

En la parcourant, dès le premier abord, elle nous apparaît comme absolument différente de celle que nous avons étudiée jusqu'ici. Nous avons vu combien Pline se met en frais quand il écrit à ses amis, avec quelle application il rédige ses phrases et travaille son style et comme il s'évertue, au moment de publier ses lettres, à y ajouter encore toutes sortes de beautés nouvelles qui doivent en faire comme de délicieux petits bouquets. Cet auteur évidemment ne pense qu'à la littérature. Quelle doit donc être notre surprise de constater dans sa correspondance avec Trajan qu'il n'y a pas l'ombre d'une phrase, pas le plus petit grain de coquetterie, rien absolument qui sente le travail ! ce sont uniquement des lettres d'affaires. Il a d'ailleurs cent fois raison de les écrire ainsi. Il sait comme nous que Trajan n'a presque pas fait d'études et ne se pique pas d'un goût très fin en matière littéraire. Ce n'est même pas lui, contrairement à l'usage des empereurs romains, qui fait ses lettres ou ses discours ; il a pour cela un secrétaire, Licinius Sura d'abord, puis Adrien. Au reste, Trajan n'avait guère le temps de lire de belles phrases. Il est évident que la plupart des lettres que Pline lui adresse n'ont pas été ouvertes par lui-même ; on s'est contenté d'en faire un résumé dont il a pris rapidement connaissance, et il a indiqué non moins rapidement le sens des réponses qu'il fallait y faire.

Nous voyons donc ici Pline sous un nouvel aspect : celui d'un administrateur. Quels ont été les qualités et les défauts de son administration ? Il a assurément beaucoup de droiture et d'honnêteté ; Trajan peut être tranquille : pendant tout son gouvernement, Pline ne mettra pas un seul denier dans sa poche. En outre, il est extrêmement consciencieux, qualité qu'il tient de son maître Quintilien. A peine débarqué, malgré la fatigue et même la fièvre, il se met en peine de commencer son inspection ; il va de ville en ville et partout fait une enquête sur la justice, les travaux, les intérêts de la commune, les intérêts de la campagne environnante. Nous le suivons ainsi à Nicomédie, à Nicée et le long de la mer Noire, toujours occupé, ne prenant pas un seul jour de congé. Une foule de questions se posent à lui ; le littéraire Pline, qui aimait tant son loisir pour faire de petits vers, étudie la construction d'un égout, d'un aqueduc, d'un théâtre, d'un temple ; il songe qu'il y a dans telle région un lac, qui pourrait faire une admirable réserve d'eau pour un canal. Il songe qu'il faut au plus vite établir un corps de pompiers à Nicomédie, qu'un incendie a détruite aux trois quarts. Les questions qui reviennent le plus souvent sont celles qui touchent aux finances. Sur ce point, il a fort à faire. D'abord, les impôts rentrent fort mal ; on con-

naît ce système de perception qui se pratiquait encore chez nous sous l'ancien régime et d'après lequel, moyennant une redevance fixe, l'Etat abandonnait les impôts publics à des compagnies financières de fermiers généraux. Naturellement l'Etat ne contestait pas à ceux-ci le droit de faire un certain bénéfice ; mais, comme il n'y regardait pas de très près, que gouverneur et fermiers s'entendaient, toute une part des impôts fondait en route. Pline a porté remède à cet abus ; il a même si bien fait qu'il lui est resté de l'argent en trop, dont il médite le placement. Il propose à Trajan une combinaison qui lui avait déjà réussi dans l'administration de ses propres biens et qui consiste à baisser le taux de l'intérêt de 12 0/0, prix normal, à 6 0/0.

Il faut songer aussi aux finances municipales. On sait qu'à partir de l'empire, les villes ont perdu une partie de leur autonomie financière et ont été astreintes, avant de dépenser leur revenu, à demander pour cela la permission de l'Etat. Mais, là encore, avec la complicité des gouverneurs, les choses avaient souvent fort mal tourné. On imaginait toutes sortes de combinaisons invraisemblables, surtout en matière de travaux publics, pour arracher des lambeaux du budget municipal. C'est ainsi que la ville de Nicomédie est en train, lorsque Pline arrive, de faire capter des sources à une certaine distance, pour se construire un aqueduc ; l'on a déjà dépensé, avec l'assentiment du précédent gouverneur, cinq millions de sesterces, c'est-à-dire un million de francs, et l'aqueduc n'est pas encore fini. Pourquoi ? C'est que le premier entrepreneur a commencé par donner de mauvaises pierres et par tromper sur l'épaisseur du mur. Quand le second entrepreneur a pris sa suite, le tout s'est effondré. Un troisième est survenu ; des querelles se sont engagées, interminables, et cependant les entrepreneurs mettent l'argent dans leurs poches. — De même, la ville de Nicée a consenti une dépense de dix millions de sesterces pour la construction d'un théâtre ; mais l'architecte et l'entrepreneur, auxquels elle a confié les travaux, se brouillent et cherchent à se jouer des tours l'un à l'autre. Apparemment l'architecte a choisi un mauvais terrain et l'entrepreneur de mauvais matériaux. Toujours est-il que le théâtre s'écroule. Pline hésite à prendre un expert, de peur que celui-ci ne fasse sa part lui aussi, et il demande à Trajan de lui envoyer un architecte. Mais Trajan lui répond : « Je ne vois pas l'avantage qu'il y aurait à vous envoyer l'homme que vous demandez ; la plupart de nos architectes viennent de Grèce, prenez-en un sur place. »

A Byzance, certaines dépenses indiquées sur le budget sont affectées à un paiement annuel. On explique à Pline que la ville

a coutume d'envoyer chaque année ses vœux de nouvel an à l'empereur. Ainsi quelques bons amis du conseil municipal se font donner deux mille cinq cents francs par an pour aller à Rome et pour déposer respectueusement aux pieds du prince le décret qui exprime les vœux de Byzance. Les mêmes se font donner trois mille sesterces pour rendre un devoir semblable au gouverneur de la Mysie. Pline s'empresse de réduire ces dépenses. Il épulche ainsi tous les comptes des communes et sévit contre tous les abus.

On le voit, il a, comme gouverneur, des qualités très sérieuses ; mais je dois avouer qu'il a aussi des défauts. Le plus grave tient à ce qu'il s'était trouvé, dans le temps de son administration à Rome, auprès de son chef hiérarchique, et qu'il n'avait jamais eu par suite aucune décision importante à prendre lui-même. Devenu chef à son tour, il était au palais aux côtés mêmes de l'empereur. Ajoutez qu'il a fait une partie de sa carrière sous Domitien, avec qui personne n'osait montrer d'initiative. Transporté maintenant en Bithynie, à trois semaines de voyage de Rome, le voilà bien embarrassé, d'autant plus que toutes les difficultés ne sont pas d'ordre financier ; beaucoup se rapportent à des questions juridiques très compliquées, sur lesquelles les jurisconsultes romains discuteront longtemps encore. Pris au dépourvu, que fait notre gouverneur ? Il s'adresse à Trajan : « Vous m'avez prévenu, lui dit-il, que, toutes les fois qu'il surviendrait des difficultés, j'aurais à vous les transmettre. Que faut-il faire en telles circonstances?... » Le courrier part, six semaines se passent, après quoi Pline prend ou ne prend pas de décision.

Le reproche que nous pouvons faire à Pline à ce sujet, c'est d'être irrésolu dans bien des cas où il n'y a vraiment pas lieu de l'être. Il consulte l'empereur pour des affaires d'une importance bien secondaire. Nous avons vu que Nicée avait fait des dépenses pour construire un théâtre ; Pline demande à Trajan s'il faut achever les constructions, et Trajan de lui répondre naturellement : « Quel est votre avis à vous-même ? Si je vous ai envoyé là-bas, c'était pour voir à toutes ces choses. » A Pruse, l'entrepreneur, qui paraît avoir un peu volé, demande qu'on fasse réception des travaux. Certains jaloux, qui voudraient bien voler à leur tour, s'y opposent ; de là querelle. Pline, à son arrivée, est entouré par les uns et les autres qui lui demandent de juger au pied levé, mais il est très embarrassé : il écrit à Trajan. Une autre fois, il s'agit d'un affranchi de l'empereur qui a charge, avec une escorte de dix soldats et de deux cavaliers, d'aller recueillir l'argent des impôts. Il voudrait deux soldats de plus ; Pline trouve la question très grave,

il consulte Trajan. Une autre fois encore, Pline voit venir à lui des gens qui, ayant enterré, suivant l'usage local, leurs parents sur leurs propriétés, demandent qu'il leur soit permis de les emporter avec eux. Ils consultent le gouverneur, qui consulte Trajan. Un citoyen d'une petite ville lègue par testament sa fortune à l'empereur en chargeant Pline d'en diriger l'emploi de la façon qu'il l'entendra. Que faire de cet argent ? Pline est incapable de le décider lui-même. Les prisonniers en Bithynie sont gardés par des esclaves publics ; mais, comme ceux-ci mettent peu de zèle à remplir leur devoir, on les remplace par des soldats. Les soldats ne sont guère plus dévoués. Quels gardiens faut-il préférer ? Pline consulte Trajan. Il s'est formé beaucoup de sociétés illicites ; on avait dit au précédent gouverneur de les dissoudre et de les empêcher de se reconstituer, mais voici ce qui se présente. La vanité grecque avait imaginé, pour donner plus d'éclat à certaines fêtes de famille et pour faire de la popularité, d'organiser des festins publics, dans la rue naturellement, auxquels on invitait un millier de personnes. Pline est très inquiet. N'est-ce pas là un attroupement, une association ? Il consulte Trajan. Lui-même au reste se rend bien compte de ses importunités ; il s'excuse auprès de l'empereur de l'obliger à descendre à ses propres soucis (*descendas ad meas curas*). Trajan alors lui fait répondre en deux mots par des lettres très gracieuses et très polies, où Pline a dû lire entre les lignes. « Vous m'avez, lui dit-il, consulté sur telle affaire. Mais il n'y avait pas à hésiter ! Voici ce qu'il fallait faire, ce que d'ailleurs vous avez fait. » Ou bien encore : « J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me demandez telle chose. C'est très bien, j'espère que vous saurez prendre un parti conforme à la sagesse. » C'est dire en somme : débrouillez-vous. Une autre fois, il lui rappelle qu'il a fait choix de sa prudence précisément pour réformer les abus de sa province et prendre les décisions nécessaires. « Ce que vous me demandez, ajoute-t-il, vous l'examinerez et le réglerez beaucoup mieux que moi, puisque vous êtes sur les lieux ; il me suffira de savoir quel est votre avis. » Toutes ces lettres de Trajan semblent dire qu'il voudrait voir à son gouverneur un peu plus de décision.

Ce pauvre Pline est particulièrement effrayé de sa responsabilité, lorsque ses sentiments personnels de bonté et d'humanité sont en conflit avec les sévérités nécessaires de la justice. Un jour, on lui amène des recrues à qui l'on fait prêter serment. Cette cérémonie terminée, il se découvre qu'il y a parmi elles deux esclaves. La loi est formelle, il faut les condamner à mort (on voyait là un moyen détourné d'entrer dans le droit de cité romaine). Mais Pline



est inquiet. Qui lui dit que ces esclaves sont là de leur plein gré, qu'ils n'y ont pas été amenés par des officiers payés pour les prendre à la place de deux hommes libres ? On ne peut pas le savoir. Pline s'adresse à l'empereur. Celui-ci lui répond : si ces deux esclaves se sont trouvés là d'eux-mêmes, condamnez-les ; sinon, faites-leur grâce. Pline aurait pu trouver cela tout seul.

Dans ces villes grecques, il y avait beaucoup de condamnés qui, grâce à des protections, s'arrangeaient pour ne pas subir leurs peines et pour vivre comme esclaves aux frais de la municipalité. Pline voudrait réformer cet abus ; mais la loi ici encore est rigoureuse, elle prescrit la mort ou bien la peine déjà prononcée. Il y a là des vieillards de plus de soixante ans, incapables de supporter un châtement qui a été dicté contre eux trente ans plus tôt. L'humanité plaide en leur faveur. Trajan répond à Pline : « La question est très simple : il faut que les condamnés subissent leur peine. Pour les hommes très âgés, laissez-les mourir ; mais, quant aux autres, imposez-leur des travaux un peu durs. »

La discussion devient plus grave, quand il s'agit des chrétiens. La lettre 87-90, où ils sont mis en cause, a longtemps été crue apocryphe ; mais nous avons maintenant la preuve presque assurée de son authenticité. Je parlais tout à l'heure de l'édit qui interdisait les associations illicites. Beaucoup de gens, qui en voulaient aux chrétiens, en ont tiré parti pour les dénoncer. Pline fait comparaître quelques chrétiens et les questionne lui-même : « Etes-vous chrétiens ? — Oui. — Vous savez que c'est très grave. Si vous continuez à vous dire chrétiens, je serai obligé de sévir contre vous. » Et, dans sa bonté, il cherche à leur tendre la perche, à leur faire déclarer qu'ils l'avaient été autrefois, mais qu'ils ne le sont plus. A la fin, comme ils s'obstinent toujours, il faut bien que le gouverneur remplisse son devoir : il les envoie au supplice. Voilà le premier acte.

Mais il fait des réflexions... Qu'il est étrange l'état d'esprit de ces gens qui persistent dans leur christianisme, alors qu'ils sont sûrs d'être pour cela punis de mort ! Et puis, à chaque nouveau supplice, voici que les dénonciations arrivent plus nombreuses encore... Bref, il se résout à faire une enquête et, s'adressant à tous ceux qui connaissent le christianisme, particulièrement aux renégats qui sont en assez grand nombre, il leur demande ce qu'est cette religion nouvelle. Voici leur réponse, qu'il transcrit lui-même à Trajan : « Ils assuraient que toutes leurs erreurs, quand ils étaient chrétiens, avaient consisté en ceci : qu'à un certain jour marqué, ils s'assemblaient avant le lever du soleil et chantaient tour à tour des cantiques en l'honneur de *Christos*,

comme s'il eût été dieu : ils s'engageaient par serment à ne commettre ni vols, ni rapines, ni adultères, à ne pas manquer à leurs promesses, à ne pas nier les dépôts qu'on leur aurait confiés. Outre cela, ils avaient coutume de se réunir pour manger en commun des mets innocents; mais ils avaient cessé de le faire depuis qu'un édit avait défendu les assemblées. » Pline s'avise alors de mettre à la torture les vierges chrétiennes, qu'on lui a signalées comme faisant partie des mystères sacrés. Cette sorte d'instruction, moins cruelle qu'on ne croirait, terminée : « J'ai découvert, ajoute Pline, que ce que m'avaient dit les autres était vrai et qu'en définitive il n'y avait là qu'une superstition un peu excessive, *superstitionem pravam, immodicam*. Tout cela, conclut-il, mérite réflexion; je ne peux pas prendre sur moi de me décider, et je demande à l'empereur une ligne de conduite. Faut-il considérer tous les chrétiens, de quelque âge qu'ils soient, comme coupables et punir comme un crime le nom seul qu'ils se donnent, ou bien le crime est-il dans les actes indépendants de cette superstition? » La réponse de Trajan à cette lettre n'est pas très précise, peut-être ne l'avons-nous pas tout entière. Elle peut se résumer ainsi : en soi le fait d'être chrétien n'est pas un crime, il ne faut pas poursuivre d'office cette sorte de gens, mais attendre qu'ils soient accusés pour des actes déterminés et négliger les dénonciations en masse ou anonymes.

On le voit, ces lettres font un très grand honneur à Pline; elles nous montrent qu'il apporte dans son gouvernement les qualités de caractère, que sa vie privée nous avait déjà fait connaître, la bonté, l'intelligence et l'humanité. C'est sur ces mots que je veux finir.

C. B.

---

## Les premières œuvres dramatiques de Shakespeare

---

Cours de M. Alexandre BELJAME

Professeur à l'Université de Paris.

---

La seconde et la troisième partie de « Henri VI ».

Engagé dans la voie comique avec les *Péines d'Amour perdues* et la *Comédie des Erreurs*, Shakespeare ne l'abandonnera pas ;

mais il la quitte un instant et revient à l'histoire d'Angleterre, pour la dramatiser dans la seconde et dans la troisième partie de *Henri VI*.

Ces deux pièces virent le jour en 1591 et 1592 ; elles étaient toutes deux fondées sur deux œuvres antérieures, mais imprimées plus tard, et que nous possédons. Voici le titre des éditions originales : « The First Part of the Contention between the two Famous Houses of York and Lancaster, with the Death of the Good Duke Humphrey : and the Death and Banishment of the Duke of Suffolk, and the Tragical End of the Proud Cardinal of Winchester, with the notable Rebellion of Jack Cade ; and the Duke of York's First Claim unto the Crown — 1594. The True Tragedy of Richard Duk of York, and the Death of Good King Henry the Sixth, with the Whole Contention between the Two Houses Lancaster and York, 1595. »

A ces deux pièces Shakespeare a apporté des perfectionnements fort notables, et que je vais vous permettre d'apprécier tout de suite, en vous citant deux passages, l'un pris dans la *True Tragedy*, l'autre dans *Henri VI*. Cela pourrait s'intituler : *le Rêve de Bonheur de Henri VI*.

« Oh gracious God of Heaven, look down on us  
 « And set some ends to these incessant griefs !  
 « How like a mastless ship upon the seas  
 « His woeful battle doth continue still,  
 « Now leaning this way, now to that side drive  
 « And none doth know to whom the day will fall !  
 « O would my death might stay these civil jars !  
 « Would I had never reign'd, nor ne'er been King !  
 « Margaret and Clifford chide me from the field,  
 « Swearing they had best success when I was thence,  
 « Would God that I were dead, so all were well !  
 « Or would my crown suffice, I were content  
 « To yield it them and live a private life. »

(*True Tragedy*, sc. q.)

Comparez maintenant avec *Henri VI* :

« His battle fares like the morning star,  
 « When dying clouds contend with growing light ;  
 « What time the shepherd, blowing of his nails  
 « Can neither call it perfect day, nor night  
 « Now sways it this way, like a mighty sea,  
 « Fore'd by the tide to combat with the wind ;  
 « Now sways it that way, like the self same sea,  
 « Forc'd to retire by fury of the wind :  
 « Sometime, the flood prevails ; and then the wind :  
 « Now, one the better, then, another best :  
 « Both tugging to be victors, breast to breast,

« Yet neither conqueror, nor conquered ;  
 « So is the equal poise of this fell war.  
 « Here on this molehill will I sit me down.  
 « To whom God will, there be the victory !  
 « ... Would I were dead ! if God's good will were so ;  
 « For what is in this world, but grief and woe.  
 « O God ! methinks it were a happy life,  
 « To be no better than a homely swain  
 . . . . .  
 « So, minutes, hours, days weeks months and years,  
 « Pass'd over to the end they were created,  
 « Would bring white hairs unto a quiet grave.  
 « Ah ! what a life were this ! how sweet ! how lovely !  
 « Gives not the hawthorn bush a sweeter shade  
 « To shepherds, looking on their silly sheep,  
 « Than doth a rich embroidered canopy  
 « To kings, that fear their subjects' treachery. »

(*Henri VI*, A. II, 5.)

Vous voyez la différence entre le premier jet de *Henri VI* et le second : dans le premier une ébauche, dans le second une œuvre d'artiste et de grand auteur dramatique ; car pas un seul mot n'est donné à la rhétorique pure et au poète. Tout le développement appartient au sujet.

Pour en revenir aux deux pièces anciennes, il est intéressant de remarquer qu'il n'y a pas moins de 3.500 vers qui leur sont empruntés et qui se retrouvent dans les deux parties de *Henri VI*, dont nous avons à nous occuper.

La question de la part que Shakespeare peut réclamer dans ces deux parties de *Henri VI* est l'une des plus controversées dans tout le théâtre du grand tragique anglais. Nombreuses sont les différentes théories qui ont été proposées par les critiques. Nous allons brièvement signaler les principales.

Tout d'abord, on a voulu attribuer à Shakespeare la paternité des quatre pièces ; l'auteur, en produisant les dix actes que nous étudions, n'aurait fait que remanier dix actes écrits par lui précédemment ; cette opinion est celle de Knight.

D'après Grant Withe, la chose serait tout autre : Marlowe, Greene, Shakespeare seraient les auteurs des premières pièces ; mais Shakespeare aurait été seul à les remanier. Enfin, d'après Miss Jane Lee, Marlowe, Greene et peut-être Peele seraient les auteurs des premiers drames, et Shakespeare et Marlowe auraient collaboré pour leur donner la forme sous laquelle nous les possédons.

Cette dernière théorie a été soutenue avec beaucoup de chaleur et de précision par Miss Lee ; mais la précision même de son

analyse doit nous mettre en défiance; il est bien difficile d'attribuer sûrement tel ou tel passage à tel ou tel auteur, revu par tel ou tel autre; malheureusement la critique littéraire n'en est pas arrivée à être si absolue.

Il est difficile de se permettre, dans le cas présent, d'avoir une opinion arrêtée. Ce qui est certain, c'est que, dans *The First Part of the Contention...* et dans *The True Tragedy...*, nous avons des pièces à peu près informes et qui ne peuvent pas être attribuées à Shakespeare pour plusieurs raisons: d'abord, les rimes, en si grand nombre dans ses premières pièces, ne se rencontrent que rarement dans les deux drames anciens; les citations latines, au contraire, émaillent le texte dans une proportion inconnue à Shakespeare; les allusions à l'antiquité y sont fort nombreuses; enfin, une particularité grammaticale est digne de remarque: c'est l'emploi de *for to* devant l'infinitif, au lieu de *to*, emploi qui est particularisé dans Greene.

Les indications vers Marlowe sont au contraire fort nombreuses. C'est d'abord le goût des citations latines et des allusions à l'antiquité, déjà signalées. Nous savons d'autre part que le génie de Marlowe était tourné vers le violent et le voyant; or, le violent et le voyant, tout à fait à la manière de Marlowe, se rencontrent au cours de cette pièce; nous les trouvons, par exemple, dans le personnage de la duchesse de Gloucester, première ébauche du caractère de Lady Macbeth, dans cette scène de sorcellerie où cette même duchesse, grâce à des aides surnaturels, fait jaillir de terre un esprit et le consulte sur la destinée du roi et des grands; puis c'est la pénitence de cette grande dame, obligée de parcourir la ville pieds nus et en chemise; enfin, nous pouvons encore citer la violence, inattendue et destinée à demeurer stérile, de la reine Marguerite d'Anjou. Toutes ces indications se ramènent bien au goût mélodramatique de Marlowe; notons encore la puissance du style, la force des images, et aussi, dans quelques monologues, des traces de l'art du rhéteur, qui est si caractéristique de Marlowe.

Voilà autant de raisons de supposer que les deux premières pièces, si elles ne sont pas de Shakespeare, peuvent être de Marlowe, ou que, tout au moins, ce dernier a eu une large part dans leur élaboration.

Ce qui est non moins certain, c'est que, dans la seconde et la troisième partie de *Henri VI*, la main de Shakespeare est nettement visible, principalement dans deux des principaux caractères de l'œuvre: Jack Cade et Richard Plantagenet, ce dernier destiné à se transformer plus tard en Richard III.

Jack Cade marque, dans le théâtre de Shakespeare, l'avènement

de la populace, au langage rude et grossier, mais peinte avec vérité, sans sacrifices faits à aucune partie de l'auditoire, soit dans le sens de l'affectation, soit dans le sens de la grossièreté systématique et voulue. Ce Jack Cade est un personnage de l'histoire présenté en raccourci ; et c'est un type curieux et fort bien mis en scène. Il a des prétentions à la couronne, car on est arrivé à lui persuader qu'il descend de Mortimer ; il décide de revendiquer les droits au trône, en s'appuyant sur le peuple, et il arrive un moment à ébranler l'édifice royal. Les moyens qu'il emploie pour mettre la populace en mouvement sont admirables ; il sait la prendre par le ventre et par ses bas instincts ; il ne propose rien moins que la destruction des nobles et de leurs maisons, et le partage intégral des biens : ce qui prouve qu'il est un admirable démagogue et que ce métier est de tous les temps.

CADE

« Be brave, then, for your captain is brave, and vows reformation. There shall be in England seven half penny loaves sold for a penny: the three-hooped pot shall have ten hoops; and I will make it felony to drink small beer: all the realm shall be in common, and in Cheapside shall my palfrey go to grass — and when I am king (as King I will be)...

ALL

« God save your majesty !

CADE

« I thank you, good people : — there shall be no money, all shall eat and drink on my score; and I will apparel them all in one livery, that they may agree like brothers, and worship me their lord. »

Puis vient une scène où Shakespeare nous représente, avec une ironie infiniment délicate, ces raisonnements populaires, cette logique sans logique de la plèbe, qui va, d'un bond, aux conclusions les plus absurdes et les plus violentes.

SMITH

The clerk of Chatham; he can write and read, and cast account.

CADE

O monstrous !....

Come hither, sirrah, I must examine thee. What is thy name !

CLERK

Emmanuel.

CADE

Dost thou use to write thy name, or hast thou a mark to thyself, like an honest plain-dealing man !

CLERK

Sir, I thank God, I have been so well brought up, that I can write my name

ALL

He has confessed : away with him. he is a villain and a traitor.

CADE

Away with him, I say : hang him with his pen and inkhorn about his neck.

Ces scènes nous donnent l'avant-goût de certaines autres, dans *Jules César*, par exemple. Nous y trouvons une peinture, déjà merveilleuse, de la mobilité si vraie de la foule, de ses folies, de ses violences, de ses brusques retours en arrière, du plaisir qu'elle trouve à brûler ce qu'elle a adoré, de l'unité de sentiments et d'idées qui se manifeste si fortement dans des réunions d'hommes; en un mot, Shakespeare a déjà vu, ici, que la foule est un personnage; il a ébauché la peinture de son âme.

Dans ce Jack Cade, dans son entourage, nous trouvons sûrement, avons-nous dit, la main de Shakespeare; nous la retrouvons non moins sûrement dans un autre personnage, Richard Plantagenet, que nous rencontrerons pleinement développé dans un drame futur, *Richard III*. C'est vers lui que s'achemine toute la pièce; il accapare de plus en plus l'attention, à mesure que l'intrigue se développe. Parmi tous les autres personnages, quel est, en effet, celui qui pourrait retenir notre intérêt? Ce n'est certes pas Henri VI, type du roi-moine, caractère faible, ne s'occupant guère que de religion et philosophant sur toutes choses, alors que l'action seule pourrait le sauver des dangers qui le menacent. Il accorde tout ce qu'on lui demande, laisse proscrire le duc de Suffolk, consent à l'arrestation du duc Humphrey, accusé à tort, et cela, au su du roi. Puis, quand Humphrey a été traitreusement étouffé, il se borne à déplorer cette mort, sans avoir le courage ou la force de faire justice. Le duc d'York se présente-t-il comme prétendant au trône et défend-il ses droits? Henri VI reconnaît, en disant : « My title is weak », qu'il n'est qu'un roi de parade, et nous ne pouvons qu'applaudir aux paroles de la reine, qui, voyant le néant de cette âme, lui demande de quoi il est fait, lui qui ne peut ni combattre, ni même fuir.

Comme autres caractères capables de retenir notre intérêt — mais pour un temps trop court, — nous avons le duc Humphrey, beau personnage, mais qui ne tient que peu de place dans l'œuvre, puis le duc d'York, merveilleusement présenté par Shakespeare, habile à profiter de toutes les circonstances, à provoquer des rébellions comme celles de Jack Cade; mais il est trop hésitant, et Salisbury et Warwick travaillent trop pour lui: par là, il nous apparaît comme manquant un peu de consistance; il n'agit

pas assez de lui-même. Ni Clarence, ni le roi Edouard ne nous retiennent; ce sont sans doute des personnages qui intéressent, mais ils n'ont pas assez de force pour être le centre d'un système dramatique. En Richard, au contraire, nous voyons dès l'abord un personnage si fortement tracé qu'il s'impose tout de suite à l'intérêt et à l'admiration. Il se sait méprisé pour sa difformité, pour son caractère, pour ses mœurs aussi; il sait, pour l'avoir entendu dire, qu'il est « *a lump of deformity* » et que « *his soul is as crooked as his shape* ». Il se voit, il se sait haï; que lui importe: « *I am myself alone* », se dit-il, et il se servira des autres pour vaincre. Il est avant tout homme d'action, très brave, très actif, très vigoureux, ne reculant devant rien. C'est lui qui conseille à son père de violer le serment prêté au roi; il n'est entravé par aucun scrupule, aucun principe. Energique, avec des vues très nettes, il va droit à son but, qu'il entrevoit dès la mort de son père. « *I cannot weep* », dit-il, en apprenant cette mort; mais il projette aussitôt une vengeance terrible, et qui le servira. Pour arriver au trône, il passera sur les cadavres ensanglantés de ceux qui l'en séparent: Clarence, Edouard. Dans un monologue fameux, il se compare à un homme marchant à travers un fourré, voyant le jour vers lequel il se dirige, et prêt à se frayer un chemin, une hache sanglante à la main. La série de ses crimes commence dans *Henri VI*: c'est d'abord le prince de Galles que, de concert avec Clarence, il assassine sans pitié, au milieu des gémissements de Marguerite d'Anjou; puis c'est Henri VI lui-même, qu'il trouve lisant et méditant à la Tour de Londres, et qui le maudit en lui prédisant un avenir rouge de crimes; un coup de poignard répond à la malédiction.

C'est ce caractère terrible que Shakespeare devait reprendre dans son *Richard III*, qu'il devait fouiller plus profondément encore et qu'il devait mettre cette fois en pleine lumière, lui faisant gravir une à une les marches du trône, pour le plonger enfin dans la mort, victime de l'immanente justice.

C. C.



## Le théâtre de Sedaine. — « Le Philosophe sans le savoir »

---

Conférence, à l'Odéon, de M. HENRY FOUQUIER.

---

L'aimable comédie de Sedaine, que vous allez entendre tantôt, et pour laquelle on a bien voulu me demander de faire, très à l'improviste, une courte préface parlée, avait d'abord été intitulée par son auteur : *le Duel*. La censure, sous prétexte que, le duel étant interdit par les lois, il était malséant que son nom parût sur l'affiche d'un théâtre d'Etat, exigea que Sedaine changeât le titre de sa comédie ; et, de ce doigt qu'elle se met quelquefois dans l'œil, au dire des irrespectueux, la censure, — je parle, bien entendu, de la censure de 1763, — c'est la date de la représentation du *Philosophe*, — effaça le titre choisi par l'auteur. C'était, en réalité, le seul vrai. Sedaine y substitua celui de : *le Philosophe sans le savoir*, sous lequel la pièce est jouée encore aujourd'hui. Ce « philosophe sans le savoir », n'est-ce pas Sedaine lui-même ? Le mot « philosophe » s'entend, en effet, dans notre langue, de deux façons très différentes. Il s'applique aux hommes qui ont consacré leur intelligence et qui ont voué leurs études aux hautes discussions sur la nature de l'homme, sur les raisons, les origines et le but final de nos existences. Il désigne aussi les hommes, généralement assez peu curieux des difficiles problèmes de la vie, qui l'acceptent telle qu'elle est, prennent le temps comme il vient, et cherchent le bonheur dans une belle humeur résignée aux vicissitudes que le hasard accumule sous nos pas. Ce sont deux façons très différentes de mériter l'épithète de philosophe : et il est même assez rare que le même homme les mérite toutes les deux et qu'il soit, à la fois, philosophe comme Descartes et philosophe comme le savetier de la fable de La Fontaine. On pourrait peut-être même faire cette observation, que les hommes qui ont vécu dans les hautes spéculations n'y ont que très rarement trouvé l'équilibre et la sagesse pratique, qui font la belle humeur et le bon caractère. L'incertitude angoissante, qui est au bout des études des penseurs, n'est pas faite pour les leur donner. Ce précipice que Blaise Pascal, à moitié fou, voyait s'ouvrir à ses côtés, on dirait que, d'une façon métaphorique au moins, la plu-

part des grands penseurs l'ont côtoyé. Sedaine, d'esprit vif, raisonnable, honnête, mais simple, fut donc, sans le savoir, un philosophe pratique, c'est-à-dire sachant se résigner à la mauvaise fortune et jouir de la bonne, sans méchante humeur dans l'une, sans orgueil dans l'autre. D'où nous pouvons conclure que ce fut peut-être un homme heureux ?

Sedaine connut, en effet, la mauvaise et la bonne fortune. Son père était architecte et entrepreneur de travaux, chargé d'une famille nombreuse. Il réussit mal dans ses affaires, dut quitter Paris et alla péniblement gagner sa vie en province, dans le pays de George Sand, qui devait, elle-même, être appelée, du moins au théâtre, le meilleur disciple de Sedaine. Elle donna, vous le savez, une suite au *Philosophe*, intitulée : *le Mariage de Victorine*. A la mort de son père, Sedaine, qui avait quelque vingt ans, se trouva dans le plus grand embarras. Courageusement, à l'américaine (et combien l'exemple est bon !), de patron qu'était son père, il se fit ouvrier, maniant la truelle et taillant la pierre. Des amis trop zélés ont voulu contester que Sedaine ait été ouvrier. Mais le savant lettré M. Louis Moland, qui a publié une édition de Sedaine, avec des commentaires à qui je fais plus d'un emprunt, a évoqué à ce propos le témoignage le plus autorisé qui se puisse trouver, celui de Sedaine lui-même. Dans la préface de sa première œuvre, *Recueil de Poésies fugitives*, Sedaine écrit ceci : « Quelque lecteur, trouvant mes vers mauvais, pourra me dire, par forme d'avis : « Soyez plutôt maçon. » Mais pourquoi ne serais-je pas maçon et poète ? Apollon, mon seigneur et maître, a bien été l'un et l'autre ? Pourquoi ne tiendrais-je pas, sur le Parnasse, un petit coin, à côté du menuisier de Nevers ? Pourquoi n'associerais-je pas ma truelle au vilebrequin de maître Adam ? Je sais bien qu'on a lieu de se défier qu'un maçon-poète ne maçonne mal et qu'un poète-maçon ne fasse de méchants vers. Là-dessus, j'ai fait un choix. J'aime encore mieux passer pour mal versifier que pour mal bâtir. C'est pour vivre que je suis maçon : je ne suis poète que pour rire. » Sedaine fut donc, et pour tout de bon, un ouvrier-poète. Là encore, on peut trouver une des raisons de la sympathie que George Sand lui témoigna. En son socialisme littéraire, aimable et un peu de surface, George Sand s'était déclarée la protectrice des compagnons qui laissaient l'outil pour toucher à la lyre. Ils furent assez nombreux vers 1848. George Sand encouragea le cordonnier Savinien Lapointe, le boulanger de Nîmes, Reboul, et, surtout, Poncy, le maçon de Toulon. Ce goût fut encore pour quelque chose dans son admiration pour cet autre maçon, Sedaine.

Mais, il est vrai, Sedaine ne resta pas longtemps maçon, et le temps fut assez court où, dit-il,

J'allais, les reins ployés, ébaucher une pierre,  
La tailler, l'aplanir, la retourner d'équerre,  
Le froid, souvent, m'ôtant l'usage de la voix  
Et le ciseau glacé s'échappant de mes doigts.

Il fut remarqué pour son intelligence et aussi pour ceci qu'aux heures de repos sur le chantier, il lisait au lieu d'aller au cabaret, par un entrepreneur qui le fit entrer dans ses bureaux et l'associa à ses entreprises. Il est probable que, pour son compte, Sedaine aussi fit des travaux d'architecture : car il fut élu, à la *Société des Beaux-Arts*, comme architecte. Il est même qualifié d'architecte du roi et de secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture. Lorsque, donc, ayant publié déjà des poésies, des chansons, des épitres, parmi lesquelles l'épître *A mon Habit* est charmante et sort seule de la médiocrité d'un imitateur de Boileau un peu négligé, Sedaine se mit à travailler pour l'Opéra-Comique, ce ne fut plus comme maçon. Et, comme il travailla vite et bien, il ne faut pas le confondre avec le légendaire maçon de notre Opéra-Comique contemporain !

Ce fut comme poète et librettiste que Sedaine entra à l'Opéra-Comique. On peut dire qu'il fut presque un des fondateurs du genre de spectacle qu'on raille aujourd'hui, en l'appelant « *le genre éminemment français* ». En tout cas, il élargit le cadre de l'Opéra-Comique, donnant plus de place et plus de valeur au dialogue, substituant des *duos*, des *chœurs*, des *ensembles* aux simples ariettes du Théâtre de la Foire. Aussi, après quelques essais pour ce Théâtre de la Foire, notamment, une farce assez gaie : *Blaise le Savetier*, dont un huissier fait les frais, — pour une fois que ça leur arrive ! — Sedaine devient le librettiste préféré des musiciens de son temps. Avec Laborde, Sodi, Monsigny, Philidor, Grétry surtout, pendant plus de vingt ans, Sedaine donna des œuvres dont quelques-unes sont restées au répertoire, entre autres le *Déserteur* et *Richard Cœur de Lion*, dont les reprises ne sont pas rares. Ses succès le firent populaire. Aussi, dix-huit ans, il est vrai, après qu'il eut donné le *Philosophe sans le savoir* à la Comédie-Française, fut-il poussé à l'Académie par la demande de l'opinion. L'Académie écouta celle-ci. Ça lui arrive parfois, et elle n'a jamais eu à s'en plaindre. Sedaine lui fait, certes, plus d'honneur dans l'histoire littéraire que le riche et obscur amateur qu'il remplaça, pour peu de temps, d'ailleurs. Son élection est de 1786. Six ans plus tard, l'Académie était supprimée. Et quand, en 1795, on réorganisa l'Institut, Sedaine ne fut pas compris parmi

les Académiciens rappelés à siéger. Pourquoi cet ostracisme ou cet oubli ? J'ignore les raisons qu'on en put avoir ou prétexter, et je ne puis en imaginer aucune de bonne. Peut-être Sedaine, architecte du roi, joué à la Cour, était-il suspect aux yeux des hommes, dont la plupart allaient bientôt s'aplatir devant Bonaparte ? En tout cas, on eût dû être sensible à la façon dont Sedaine avait, librement et maintes et maintes fois, parlé de la noblesse et attaqué le préjugé de la naissance, sur lequel son entrée à l'Académie avait été une victoire. Quoi qu'il en soit, Sedaine, pour une fois, manqua de philosophie. Il eut un vif chagrin qui, dit-on, hâta sa mort. La Révolution l'avait également ruiné, et ses derniers jours furent malheureux et tristes.

*Le Philosophe sans le savoir* est de 1765. Sedaine avait quarante-six ans. Sa comédie, — drame en réalité, — fut jouée (je cite les noms d'acteurs qui ont survécu) par Brizard, Molé, Grandval, Lekain, Préville et M<sup>me</sup> Dumesnil. Malgré cette brillante distribution, la pièce trouva le public hésitant. L'œuvre, qui devait être reprise des centaines de fois, toujours bien accueillie, eut, au premier jour, un succès douteux. C'est qu'elle parut trop nouvelle et hardie. Oui. Cette comédie simple, presque « bonne enfant » en certaines parties, qui n'a rien du théâtre « rosse », — oh ! non, rien, car on ne nous y montre que d'honnêtes gens, — cette comédie parut être une œuvre quasiment révolutionnaire. En littérature comme en politique, on est toujours le Jacobin de quelqu'un ! Et ce caractère révolutionnaire consistait en ceci que Sedaine, dans une action qui se passait dans un milieu bourgeois, agitait à la scène des problèmes sociaux : l'autorité du père de famille, la noblesse, le duel. Il n'en fallait pas davantage pour qu'on s'étonnât de son audace.

Mais, si le public, qui fut bientôt séduit et charmé, se montra d'abord hésitant, les philosophes, les encyclopédistes et leurs amis se montrèrent, dès le premier jour, enthousiastes, Diderot et Grimm en tête. Ils aimaient déjà Sedaine à ce point que, sur le bien qu'ils avaient dit de lui à l'impératrice Catherine, celle-ci avait commandé à Sedaine une pièce, qui ne fut pas, d'ailleurs, jouée. Il y parlait trop librement des courtisans. Grimm et Diderot le défendirent, tout d'abord, contre la censure qui, en dehors même de ses objections contre le titre de la pièce, ne voulait pas admettre qu'un père de famille laissât son fils désobéir aux édits du Roi, en se battant. C'était un enfantillage, quelque chose de comparable à cette célèbre correction faite par la censure, — il y a quelque trente ans, car il convient, en pareille matière, de ne parler que du passé, — à une pièce jouée ici même et où le cen-

seur supprima le tutoiement de deux amants dans une scène de passion, avec cette annotation délicate, mais de vérité contestable : « Les femmes du monde ne tutoient jamais leurs amants ! » Sedaine dut modifier son texte, depuis rétabli. Mais l'intervention de Diderot et de Grimm, qui se manifesta d'une façon spirituelle (ils firent venir à la répétition les femmes des censeurs et leurs larmes attendrirent un peu leurs maris), cette intervention, dis-je, fut surtout motivée par ceci : que *le Philosophe sans le savoir* est la première pièce bien faite selon les théories nouvelles que Diderot voulait faire réussir au théâtre et donner pour règle aux auteurs. Quelles étaient donc ces théories nouvelles, dont Diderot se faisait le prophète, fougueux à son ordinaire ? Diderot voulait deux choses, *desiderata* réalisés depuis lui, et parfaitement raisonnables : il voulait que le théâtre ne se contentât pas de toujours peindre les passions dans la tragédie et, dans la comédie, les caractères ou le seul sentiment de l'amour. Il voulait qu'il abordât les questions sociales, qu'il étudiât les cas de conscience les plus délicats de la morale individuelle et sociale et qu'il les résolût selon les lois d'une intelligence libre et d'une conscience indépendante vis-à-vis la commune opinion de la foule. Il voulait faire de la scène une tribune et comme une chaire pour son prêche philosophique. Il fut donc, sinon d'une façon absolue, le créateur (car, en art, on n'invente jamais rien de toutes pièces), du moins le propagateur et le théoricien de ce que nous appelons le théâtre à thèse. Malgré la prodigieuse différence de facture, toute à l'avantage de nos dramaturges contemporains, il fut le précurseur d'Augier et de Dumas. Et, de plus, afin que la leçon fût plus accessible à la foule, afin que celle-ci pût trouver au théâtre des exemples possibles à suivre et à mettre en pratique dans l'ordinaire de la vie, il voulait que les personnages du drame fussent choisis dans le milieu bourgeois et même populaire, dépouillés de l'aurole légendaire qui ceint le front des héros de tragédie et qui les éloigne trop de nous.

Ces théories, Diderot voulut les mettre en pratique lui-même. Son *Père de Famille* précède de quatre années *le Philosophe*. Mais Diderot, homme admirable, qui lutta toute sa vie pour la vérité et pour la justice, qui ne sut pas ce qu'était l'envie et en fut, d'ailleurs, récompensé par cette joie, la plus grande de toutes, qui est la joie d'admirer, Diderot n'hésita pas à reconnaître que ses théories étaient mieux servies par Sedaine que par lui-même. Que le fils du petit coutelier de Langres ait eu une sympathie naturelle et très explicable pour le poète dramatique qui avait été aussi un ouvrier, soit ; mais l'enthousiasme de Diderot s'explique surtout

par le bonheur qu'il eut d'avoir fait un disciple qui le surpassait en habileté, et cet enthousiasme est à l'honneur de la grande âme de Diderot. Au lendemain de la représentation, il écrivait à sa confidente ordinaire, M<sup>lle</sup> Voland : « La pièce de Sedaine a été jouée, et jouée avec le succès que j'en attendais. Le premier jour, combat à mort : les honnêtes gens, les artistes et les gens de goût d'un côté ; la foule de l'autre. Ma bonne amie, ne le dites à personne ; mais je vous jure que ceux qui prônent à présent cet ouvrage n'en sentent pas tout le mérite. Cela est si exquis, si simple, si vrai ! » La simplicité, la sincérité, la sensibilité (comme disait le xviii<sup>e</sup> avec raison, et je plains ceux qui raillent ce mot charmant) sont, en effet, des qualités mattresses dans la pièce de Sedaine. Mais ce n'est pas sans raison que j'ai prononcé tantôt le mot d'habileté. Homme de théâtre rompu à la scène, Sedaine connaît toutes les ressources de son art, tous les moyens d'arriver à produire de l'impression sur le public, toutes les façons de préparer et de présenter les effets, et je dirais volontiers qu'il n'ignore rien de ce qu'on appelle sans respect « les ficelles de l'art dramatique ». L'exposition du *Philosophe* est un chef-d'œuvre. Où est, en effet, l'intérêt de la pièce ? Dans le duel du fils Vanberk. Qu'est-ce qui peut augmenter cet intérêt ? L'idée de la tendresse que ce fils inspire à un père, honnête homme, bon, sage, et à une jeune fille douée également de tous les mérites. Tout le premier acte est consacré à nous faire connaître et aimer la famille, les serviteurs de Vanberk, à nous les montrer dans la joie des apprêts d'un mariage, joie qui contrastera avec les angoisses qui vont venir. Ces angoisses, il faut cependant nous y préparer : il faut que le vrai sujet de la pièce apparaisse dès le début. Que fait Sedaine ? La querelle du fils Vanberk est racontée d'abord comme chose indifférente, qui lui est étrangère. Cependant une personne a comme le flair d'un malheur. Qui sera ce personnage ? La jeune fille qui aime le fils Vanberk et qu'éclaire la prescience de l'amour ? Et cette angoisse qu'elle éprouve, comment la faire passer en nos esprits, tout en nous laissant incertains encore ? Par une dernière scène, qui a vingt-cinq mots et qui est un chef-d'œuvre. « Vous m'avez bien inquiétée, dit Victorine à Vanberk fils, — une dispute dans un café... — Est-ce que mon père sait cela ? — Est-ce que cela est vrai ? — Non, non, Victorine. (Il sort, et Victorine ajoute : « Oh ! que cela m'inquiète ! » C'est vraiment là un admirable exemple de l'émotion qui peut naître d'un effet de simplicité. L'habileté de Sedaine, déjà un peu plus « professionnelle », se trouve encore dans le *quiproquo* sur l'issue du duel, les coups frappés à la porte en annonçant le résultat funeste... Mais je ne

veux ni ne dois vous raconter la pièce et en déflorer ce qu'elle peut avoir d'imprévu pour ceux d'entre vous qui ne la connaîtraient pas. J'ajoute seulement que, à part quelque pointe de déclamation qui perce çà et là, à part quelques expressions de sentiments qui nous semblent un peu naïves, la langue du *Philosophe* est de l'excellente langue de théâtre. Par le style comme par la construction, Sedaine est supérieur à Diderot. Mais c'est à regret que je me sers de ce mot « supérieur ». Au fait, pourquoi classer, hiérarchiser trop, des hommes qui furent unis dans une commune pensée et un commun effort ? Il est vrai que le génie de Diderot peut, sur la scène, céder le pas au talent de Sedaine ; car, si celui-ci fut un dramaturge très remarquable, celui-là mérite d'être appelé par Victor Hugo, d'une définition admirable : « L'aigle au vol inégal ». Aigle, en effet, ce Diderot, qui, parfois, paraît hésiter dans son vol, prêt à tomber sur terre, mais qui se relève et plane toujours. Car, au-dessus de nous, il vit dans ce ciel, je veux dire dans cet idéal, où la bonté et la justice se confondent pour être la loi suprême des hommes, dans l'âme des grands penseurs et dans le cœur des braves gens !

Et maintenant, dans le *Philosophe*, quels sont ces problèmes de morale individuelle et sociale, au service desquels Sedaine a mis son habileté, sa sincérité, sa bonne grâce et sa jolie langue ? Tout d'abord, le rôle entier de Vanberk le père, le philosophe, est plein de leçons de sagesse, de pensées de haute raison, dont nous pouvons faire notre profit encore aujourd'hui. Avec quelle hauteur de vues et avec quel esprit moderne il parle, par exemple, du rôle du commerce et de l'honnête négociant : « C'est, dit-il, l'homme de l'univers. Quelques particuliers audacieux font armer les rois, la guerre s'allume, l'Europe est divisée. Mais ce négociant anglais, hollandais, russe ou chinois n'en est pas moins l'ami de mon cœur. Nous sommes autant de fils de soie qui lient ensemble les nations et les ramènent à la paix par la nécessité du commerce... Voilà, mon fils, ce que c'est qu'un honnête négociant. » Et, comme Vanberk fils, qui tient instinctivement pour la hiérarchie des classes, riposte : « Et le gentilhomme donc, et le militaire ! », son père lui répond par ces admirables paroles, que je prononce ici avec une gravité émue : « Il n'y a peut-être que deux états au-dessus du commerçant (en supposant qu'il y ait des différences entre ceux qui font le mieux qu'ils peuvent dans le rang où le ciel les a placés) ; je ne connais que deux états : le magistrat qui fait parler les lois, et le guerrier qui défend la patrie. »

En dehors de ces belles paroles et d'autres encore qui sont, pour ainsi dire, semées à pleine volée par la main largement

ouverte d'un honnête homme dans le champ de l'action du *Philosophe*, la pièce a une triple thèse ou, pour dire mieux, aborde trois problèmes d'ordre moral et social : l'autorité paternelle, la noblesse, le duel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'autorité paternelle est attaquée par les philosophes avec une singulière âpreté, que nous ne comprenons guère aujourd'hui. C'est que cette autorité était une source d'abus indéniables : refus, pour les filles, de les laisser se marier selon leur cœur, alors même que leurs inclinations sont raisonnables et honorables, claustrations arbitraires, vocations imposées aux fils, embastillements injustes ; ces choses ne sont pas rares dans l'histoire de la famille, au siècle dernier. Diderot, entre autres, s'éleva contre elles avec une fureur que devait seul égaler et dépasser Mirabeau, dont l'indignation avait, du reste, une raison toute personnelle que n'avait pas Diderot. Sedaine a, dans sa pièce, moins voulu attaquer cette autorité, qu'« on ne saurait maintenir qu'en ne souffrant ni aux autres de la diminuer, ni à elle-même de trop s'étendre », — ceci est un mot de Bossuet, qui étonne un peu chez lui, — Sedaine, dis-je, a moins voulu combattre les abus de l'autorité paternelle que donner un touchant exemple de ce que doit être la famille. Ici, la tendresse réciproque du père et du fils sont infinies : différentes, pourtant, en leurs manifestations. Le père, certes, respecte la liberté de son fils, devenu un homme. Il refuse de savoir les aventures de galanterie qui peuvent l'occuper. Il ne lui défend pas de se battre. Seulement il reste juge de sa conduite, protecteur et guide de son inexpérience. Une nuance d'autorité (de cette autorité qui se limite elle-même) persiste dans sa tendresse, de même que celle de son fils se mêle d'un respect qui se traduit dans la forme même du langage. Le tableau de ces rapports entre un père et un fils très « honnêtes gens » n'est pas seulement touchant en soi. Il est encore intéressant pour nous par le contraste qu'il présente avec nos mœurs les plus récentes. Avec Sedaine, nous sommes loin, très loin, de la camaraderie qui existe entre les pères et les fils, camaraderie dont Dumas a si bien montré l'exagération périlleuse. Qui sait, en effet, si l'affection, en changeant à ce point de forme, n'a pas perdu quelque chose de sa profondeur, de son utilité ou de sa grâce sévère ?

Sur la question de la noblesse, si brûlante à la veille de 89, Sedaine ne se contente pas de montrer en Vanberk un gentilhomme assez dédaigneux de ses titres, se bornant à s'en souvenir pour se souvenir surtout des devoirs d'honneur et d'honnêteté qu'ils lui imposent. Il ne se contente même pas de donner à ses contemporains ce conseil, dont les nôtres pourraient faire profit, que,



pour redorer les blasons, mieux vaut travailler que de chercher la fortune dans quelque mariage où la sottise de la vanité s'allie avec le cynisme de l'intérêt, ou dans la mendicité des charges de cour. Il oppose à son philosophe sa propre sœur, qu'il fait un peu ridicule quoique restant honnête femme, sorte de comtesse d'Escarbagnas atténuée, et que Vanberk se contente de railler un peu et d'enrichir de ses bienfaits, grâce au travail qu'elle méprise. C'est une douce philosophie, préludant à l'élan sublime de la nuit du 4 août, date unique de notre histoire et date heureuse entre toutes, car elle montre que la raison peut avoir, sans s'aider de la force, ses pacifiques victoires. Enfin, le duel n'est pas seulement le sujet, le ressort du drame de Sedaine. Il en discute. Et la discussion était de haut intérêt, à une époque où le duel, sévèrement interdit par les lois, n'était pas moins sévèrement imposé par les mœurs. On se battait beaucoup et sérieusement. Les femmes mêmes s'en mêlèrent. La discussion est peut-être de moindre intérêt aujourd'hui. On se bat moins et dans des conditions humanisées. Ce qui n'empêche pas qu'il y ait encore beaucoup à dire sur le duel, mais beaucoup pour son usage autant que beaucoup contre lui. C'est vraiment matière à éloquence, où il est difficile de conclure. Remarquez que, si Sedaine s'élève contre le « préjugé », s'il montre les douleurs horribles qui peuvent naître d'un combat mortel entre des hommes qui ne se connaissaient pas la veille et eussent pu s'estimer le lendemain, il conclut plutôt contre l'abus du duel, la légèreté avec laquelle on s'y engage, que contre le duel lui-même, en ces cas où nulle réparation ne semble possible hors de celle, imparfaite encore et incertaine, qu'il offre. Sur le duel, tous les hommes seront de mon avis, — et même les femmes, car elles sont toutes avec l'exquise marquise de Presles qui crie à son mari : « Et maintenant, va te battre », — tous les hommes seront de mon avis, si je dis que, s'il est possible d'avoir une opinion, il est difficile de se faire une règle. Le pourrai-je, journaliste jadis militant et qui pensais, en ma jeunesse lointaine, que la plume était bonne parfois à mettre au chapeau pour laisser la main libre de prendre l'épée, alors qu'un évêque, à qui on demandait ce qu'il ferait si on lui donnait un soufflet, répondait spirituellement : « Je sais ce que je devrais faire, et ne sais pas ce que je ferais » ? Néanmoins, Sedaine a bien parlé du duel, en disant que l'honnête homme peut et doit éviter ceux où la vanité seule est en jeu.

Et maintenant, écoutons le *Philosophe sans le savoir*, dont j'ai essayé de vous dire la philosophie. L'œuvre nous fera plaisir. Il y a de l'agrément à y trouver et des leçons à y prendre. Sedaine

est un moraliste charmant et souvent original. Un jour, à l'Académie, on avait parlé de *plagiats*. C'est une conversation qui se tient parfois entre lettrés... Voltaire dit à Sedaine : « Pour vous, Monsieur, vous ne prenez du moins rien à personne ». De fine modestie, Sedaine répondit : « C'est ce qui fait que je ne suis pas riche ». Il se trompait. Il était riche de bon sens, de délicatesse, de sensibilité, de bon cœur. Trésor infini, qui ne s'épuise pas en se prodiguant, qui survit à son possesseur, et dont nous allons jouir ensemble, en remerciant Sedaine, cent ans encore après sa mort !

HENRY FOUQUIER.

---

## Plan de dissertation

---

### Licence.

SUJET. — *Buffon disait de certains vers qu'ils étaient « beaux comme de la prose ». Cette opinion est-elle absolument paradoxale ?*

I. — Le mot surprend. Le vers, la « langue des dieux », paraît supérieur pour l'expression de la pensée à la prose. Est-ce bien un éloge de dire de certains vers qu'ils sont « beaux comme de la prose ? »

II. — Voyons en quoi le mot de Buffon est juste, en quoi il est exagéré. Implique-t-il le dédain de la poésie ? En ce cas, Buffon ferait cause commune avec d'autres grands prosateurs. Pascal méprise les faiseurs de vers, dont il raille les expressions alambiquées : « Siècle d'or, merveille de nos jours ». Bossuet aussi ; il n'a fait de vers qu'à l'âge de soixante-seize ans (traduction du *Cantique des Cantiques*). Fénelon dit que la rime entraîne des vers faibles et il discute le « Qu'il mourût ! » de Corneille. Enfin La Mothe-Houdart a écrit son « Œdipe » en prose.

III. — Il est clair que Buffon veut désigner des vers sans fatigue, qui ne sentent pas l'huile. Voltaire compare les poètes français à « des esclaves qui dansent avec leurs chaînes ». C'est que le poète parfait n'admet pas le « remplissage ». Il dit tout ce qu'il veut dire, sans faire de concession aux exigences de son métier. Aussi les vers excellents sont-ils rares. « Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui ». Lire la célèbre pièce de Hugo : « Mon père, ce héros au sourire si doux... ». On y relèvera

des chevilles ou des négligences d'expressions comme celles-ci :

Suivi d'un seul houzard qu'il aimait *entre tous*  
Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille.

Cet hémistiche n'est là que pour rimer avec *bataille*.

..... L'homme, une espèce de More.  
Saisit un pistolet qu'il *étreignait* encore.

Le coup passa si près que le chapeau tomba  
Et que le cheval *fit un écart en arrière*.

Ce vers inexplicable sert à amener le suivant qui est sublime et qui supporte toute la pièce :

« Donne-lui tout de même à boire », dit mon père.

Il est donc certain que souvent, pour exprimer nettement la pensée, le vers est inférieur à la prose.

IV. — Mais il faut s'entendre. Il y a prose et prose. M. Jourdain en fait, quand il dit : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles ». Thiers aussi, quand il écrit : « Un boulet coupa la parole et le bras à l'un d'entre eux » ; ou bien : « Napoléon dirigea sur ce point son attention et son artillerie ». Buffon entendait sans doute parler de la prose parfaite. Bossuet, Pascal en sont des représentants, et on peut même, par surcroît, leur donner le titre de grands poètes, comme à Buffon lui-même. Est-ce à dire que la belle prose est supérieure à toute poésie ?

V. — Tant s'en faut. Il y a des poètes qui sont sur le même pied que les plus grands prosateurs : Lucrèce souvent, Virgile toujours, le Corneille du *Cid* et de *Polyeucte*, Racine dans *Phèdre*, *Britannicus*, *Athalie*, La Fontaine, Boileau lui-même parfois. A ceux qui savent allier la patience au génie, les difficultés du vers suggèrent des beautés nouvelles. On peut dire d'une manière générale que les vers qui ne peuvent se mettre en prose sans difficultés sont prosaïques. Dans le *Chêne et le Roseau*, les *Animaux malades de la Peste* et autres chefs-d'œuvre, quel est le procédé de La Fontaine ? Il supprime la césure et fait des vers libres.

*Conclusion.* — Trouver certains vers « beaux comme de la prose », c'est donc en faire un éloge ; néanmoins Buffon aurait dû dire : « encore plus beaux que de la prose ».

## Soutenances de Thèses

---

### Université de Paris

M. LÉON DESCHAMPS a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 25 janvier.

#### THÈSE LATINE.

*De Basilliis Gabriele, Isaac et Claudio prænominatis, Richelii adjutoribus.*

#### THÈSE FRANÇAISE.

*La Constituante et les Colonies. La réforme sociale.*

\*  
\* \*

M. ELIADÉ POMPILIU a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 1<sup>er</sup> février.

#### THÈSE LATINE.

*Quomodo fiat syllogismus quidque valeat.*

#### THÈSE FRANÇAISE.

*De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie.*

\*  
\* \*

M. ROBERT PARISOT a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 8 février.

#### THÈSE LATINE.

*De prima domo que superioris Lotharingiæ ducatum quasi hereditario jure tenuit (959-1033).*

#### THÈSE FRANÇAISE.

*Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843-923).*

---

## Chronique des lettres

---

Le nombre des candidats à recevoir pour les nouvelles agrégations d'italien et d'espagnol sera de *deux* pour chacune de ces agrégations.

L'Université de Bordeaux est autorisée à recevoir, pour les sessions de juillet et de novembre 1899, des candidats à la licence ès lettres avec mention « langues vivantes » pour l'espagnol.

\*  
\* \*

M. Emile Trolliet, professeur au collège Stanislas, vient de faire une conférence à la Sorbonne, pour la *Société des Etudes italiennes*, sur le sujet suivant : *Pétrarque et Lamartine, poètes politiques et civiques*.

\*  
\* \*

M. Henry Bérengers s'est chargé de faire au *Collège des Sciences sociales*, une série de conférences sur « le rôle politique et social de l'homme de lettres dans la civilisation française ».

\*  
\* \*

MM. Ferdinand Brunetière, René Doumic, Edouard Rod ont inauguré la troisième année des causeries sur « la littérature et l'art d'aujourd'hui » entreprises sous les auspices de la *Société des Conférences*. M. Edouard Rod a parlé, en dernier lieu, de « la littérature personnelle ».

\*  
\* \*

*La Société des Amis de l'Université de Paris*, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, vient de se constituer définitivement sous la présidence de M. Casimir Périer. Pour être membre titulaire de l'Association, il faut verser une cotisation annuelle de 20 francs. Les étudiants, inscrits à l'une des Ecoles ou Facultés de l'Université, ne paient que 10 francs. Pour être membre fondateur, il faudra verser une somme de 400 francs, et une somme de 1000 francs pour être membre donateur.

---

# Cours des Universités françaises

ANNÉE 1898-1899

XIII

## UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DES LETTRES

### PHILOSOPHIE

**M. N...**, professeur (1).

#### HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

Les mardis à 3 h. 1/4, et les jeudis à 9 h. 1/2 et à 10 h. 1/2.

**M. Brochard**, professeur, exposera, le mardi, l'Histoire des idées de Dieu et de l'âme dans la philosophie grecque; le jeudi, il dirigera des exercices pratiques en vue de l'agrégation.

#### HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

Les mercredis à 5 h., et les lundis à 4 h. et à 5 h.

**M. E. Boutroux**, professeur, exposera, le mercredi, les Théories modernes relatives à l'induction; le lundi, il dirigera des exercices pratiques en vue de l'agrégation.

#### ÉLOQUENCE GRECQUE

Les lundis à 3 h. 1/4, et les samedis à 9 h. et à 10 h. 1/4.

**M. A. Croiset**, professeur, étudiera, le lundi, Plutarque et son temps; le samedi (à 9 heures), il expliquera le liv. II des *Helléniques* de Xénophon; à dix heures un quart, exercices oraux (agrégation des lettres).

#### POÉSIE GRECQUE

Les mercredis à 4 h., et les vendredis à 3 h. et à 4 h.

**M. Decharme**, professeur, étudiera, le mercredi, des questions relatives à l'histoire de la littérature grecque au III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. Le vendredi, il expliquera un auteur du programme des agrégations, et dirigera des exercices pratiques.

#### ÉLOQUENCE LATINE

Les mardis à 4 h. 1/2, et les lundis à 9 h. et à 10 h.

**M. Jules Martha**, professeur, étudiera, le mardi, les Œuvres de Salluste; le lundi, il expliquera un des auteurs du programme d'agrégation, et dirigera des exercices pratiques.

(1) M. Gabriel Séailles vient d'être nommé titulaire de cette chaire.

**POÉSIE LATINE**

Les samedis, à 3 h., et les mardis à 10 h. et à 11 h.

**M. Cartault, professeur**, étudiera, le samedi, les *Odes* d'Horace ; le mardi, il expliquera un des auteurs du programme d'agrégation, et dirigera des exercices pratiques.

**LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE****ET HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Les lundis à 2 h. 1/2, et les mercredis à 1 h. 3/4 et à 2 h. 3/4.

**M. Petit de Julleville, professeur**, étudiera, le lundi, la Poésie sous le règne des Valois ; le mercredi (1 h. 3/4), il commentera un des auteurs portés aux programmes de l'agrégation des lettres et de grammaire ; (2 h. 3/4) il dirigera des exercices oraux en vue de l'agrégation des lettres.

**ÉLOQUENCE FRANÇAISE**

Les samedis à 1 h. 1/2, et les mercredis à 9 h. 1/2.

**M. Crouslé, professeur**, continuera à examiner, le samedi, les Principaux prosateurs français de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ; le mercredi, il expliquera des auteurs français, en prose, inscrits aux programmes des agrégations et de la licence.

**POÉSIE FRANÇAISE**

Les jeudis à 1 h. 1/2, les vendredis à 1 h. 3/4, et les samedis à 9 h.

**M. Faguet, professeur**, étudiera, le jeudi, les Poètes français de 1700 à 1730 ; le vendredi, il étudiera les auteurs de l'agrégation, et le samedi, les auteurs de la licence.

**LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE**

Les lundis à 3 h., et les jeudis à 3 h. et à 4 h.

**M. Mézières, professeur**. — **M. Ernest Lichtenberger, professeur adjoint, chargé du cours**, étudiera, le lundi, la littérature allemande au XIX<sup>e</sup> siècle. Le jeudi, il dirigera la préparation aux examens d'allemand.

**LITTÉRATURES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE**

Les lundis à 3 h. 3/4, et les mardis à 2 h.

**M. Gebhart, professeur**, continuera à étudier, le lundi, le Théâtre espagnol ; le mardi, il étudiera les conteurs italiens du moyen âge et particulièrement Boccace.

**HISTOIRE ANCIENNE**

Les lundis à 2 h., les mardis à 10 h., et les vendredis à 10 h.

**M. Bouché-Leclercq, professeur**, traitera, le lundi, de l'Histoire de l'empire romain sous le principat d'Auguste ; il étudiera parallèlement, en vue de la licence, le mardi, les Institutions grecques, et le vendredi, les Institutions romaines.

**HISTOIRE DU MOYEN AGE**

Les lundis à 10 h. 1/2, et les vendredis à 2 h. et à 5 h.

**M. Luchaire, professeur**, continuera à étudier, le vendredi, à 2 h., l'histoire de la société française sous le règne de Philippe-Auguste. Le lundi, à 10 heures et demie, et le vendredi, à 5 heures, il dirigera les travaux particuliers des candidats à la licence d'histoire et au diplôme d'études supérieures d'histoire.

**HISTOIRE MODERNE**

Les vendredis à 3 h. 1/4, et les mercredis à 9 h. 1/4 et à 10 h. 1/4.

**M. Lavisse, professeur**. — **M. Seignobos, docteur ès lettres, chargé du cours**, étudiera, le vendredi, l'histoire politique de l'Europe aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles ; le mercredi (9 heures 1/4), il exposera la formation des institutions politiques dans la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, et (10 h. 1/4) dirigera des exercices d'exposition et de critique.

**HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE**

Les lundis, les vendredis et les samedis à 5 h.

**M. Rambaud, professeur**. — **M. Denis, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, chargé du cours**, continuera à étudier, le lundi, l'Allemagne de 1866 à 1871, et, le samedi, la Bohême au xix<sup>e</sup> siècle ; le vendredi, il dirigera des exercices pratiques en vue de la licence et de l'agrégation d'histoire.

**HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE**

Les mercredis à 3 h. 1/2, et les vendredis à 8 h. 1/2 et à 9 h. 1/2.

**M. Aulard, professeur**, étudiera, le mercredi, l'histoire politique de la première république française ; le vendredi (8 h. 1/2), il expliquera des documents, et (9 h. 1/2) dirigera des exercices pratiques.

**GÉOGRAPHIE**

**M. N...**, professeur.

**GÉOGRAPHIE COLONIALE**

Les jeudis à 2 h. 3/4, et les samedis à 1 h. 1/2 et à 2 h. 1/2.

**M. Marcel Dubois, professeur**, traitera, le jeudi, des conditions géographiques de l'expansion coloniale française au xix<sup>e</sup> siècle ; le samedi, il dirigera les exercices pratiques en vue de l'agrégation (1 h. 1/2) et de la licence (2 h. 1/2).

**ARCHÉOLOGIE**

Les samedis à 3 h., et les mercredis à 10 h. et à 11 h.

**M. Perrot, professeur**. — **M. Collignon, professeur adjoint, chargé du cours**, étudiera, le samedi, Mycènes et l'art mycénien ; le mercredi, il exposera l'histoire de la céramique grecque, et (11 h.) il dirigera des exercices pratiques d'archéologie.



## SANSKRIT ET GRAMMAIRE COMPAREE DES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Les mercredis à 2 h. 1/4 et à 3 h. 3/4, et les mardis à 9 h.

**M. V. Henry, professeur**, expliquera, le mercredi (2 h. 1/4), un choix de textes védiques ; à 3 h. 3/4, il exposera la grammaire de l'anglo-saxon avec explications de textes et références à l'anglais actuel ; le mardi, il exposera, en prenant pour base les auteurs d'agrégation et de licence, les questions essentielles de la grammaire comparée du grec et du latin.

## SCIENCE DE L'ÉDUCATION

Les jeudis à 5 h., et les samedis à 4 h. et à 5 h.

**M. Buisson, professeur**, continuera à traiter, le jeudi, de l'Education morale et de ses rapports avec la philosophie et avec la religion ; le samedi, à 4 heures et à 5 heures, il dirigera des explications d'auteurs pédagogiques.

## HISTOIRE ANCIENNE

Les mardis à 2 h., et les mercredis à 1 h. 3/4 et à 2 h. 3/4.

**M. P. Guiraud, professeur adjoint, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure**, étudiera, le mardi, la Vie privée des Romains ; le mercredi, 1 h. 3/4, étudiera diverses questions d'histoire ancienne, et (2 h. 3/4) dirigera des exercices pratiques.

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

Les mercredis à 1 h. 1/2, et les lundis à 9 h. 1/2.

**M. Gazier, professeur adjoint**, étudiera, le mercredi à 1 h. 1/2, Molière et son temps ; le lundi (9 h. 1/2), il corrigera les dissertations ou expliquera les auteurs du programme de licence ; à 1 h. 1/2, il dirigera des exercices pratiques en vue des agrégations des lettres et de grammaire.

## LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

Les jeudis à 1 h. et à 2 h., et les lundis à 11 h.

**M. Beljame, professeur adjoint, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure**, traitera, le jeudi (1 h.), de la littérature anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle, et (2 h.) il expliquera une pièce de Shakespeare ; le lundi, il dirigera des exercices pratiques en vue des examens d'anglais.

## HISTOIRE

Les lundis à 4 h., les jeudis à 4 h. et les vendredis à 4 h.

**M. B. Zeller, professeur adjoint**, continuera à traiter, le lundi, des Commencements du règne de Louis XIII (ministère de Luynes) ; le jeudi, il corrigera les travaux écrits des étudiants et les recevra, et, le vendredi, fera faire des leçons aux étudiants de licence.

## LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

Les jeudis à 9 h., et les samedis à 10 h. 1/4.

**M. Am. Hauvette, professeur adjoint**, corrigera, le jeudi (9 h.), les thèmes grecs des candidats aux agrégations des lettres et de grammaire ; le samedi (10 h. 1/4), il expliquera l'un des textes inscrits au programme de la licence.

**Cours complémentaires****PHILOSOPHIE**

Les lundis à 2 h. 1/2 et à 3 h. 1/2, et les mercredis à 3 h. 1/2.

**M. Egger, professeur à la Faculté des lettres de Nancy**, continuera, le mercredi, un cours de psychologie; le lundi, il dirigera des exercices pratiques en vue de la licence.

**HISTOIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE**

Les lundis à 10 h., et les vendredis à 3 h. 1/4.

**M. Espinas, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, doyen honoraire**, continuera à exposer, le vendredi, l'histoire de l'économie sociale, théories sociales de 1848; le lundi, il dirigera des travaux relatifs au cours.

**HISTOIRE DES DOCTRINES POLITIQUES**

Les mardis à 4 h. 1/2, et les samedis à 9 h. et à 10 h.

**M. Henry Michel, docteur ès lettres**, étudiera, le mardi, l'année 1848 : l'avènement de l'idée démocratique en France; le samedi, il exposera (9 h.) l'histoire des théories sur le droit de suffrage en France depuis 1814, et dirigera (10 h.) des travaux relatifs au cours.

**MÉTRIQUE**

Les mercredis de 2 h. 3/4 à 4 h.

**M. Louis Havet, docteur ès lettres, professeur au Collège de France**, continuera à diriger, le mercredi, des exercices de métrique grecque et latine (auteurs d'agrégation, de 2 h. 3/4 à 3 h. 1/4; théorie (partie commune), de 3 h. 1/4 à 3 h. 1/2; auteurs de licence, de 3 h. 1/2 à 4 h.).

**GRAMMAIRE COMPAREE DU GREC ET DU LATIN**

Les mercredis à 10 h. 1/4.

**M. Goelzer, docteur ès lettres, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure**, étudiera des questions de syntaxe grecque et latine, et dirigera des exercices pratiques en vue des agrégations et de la licence.

**PHILOLOGIE ROMANE**

Les jeudis à 3 h., et les vendredis à 2 h. et à 3 h.

**M. A. Thomas, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Toulouse**, expliquera, le jeudi, les textes d'ancien français du programme de l'agrégation de grammaire, et, le vendredi, le poème provençal de *Flamenca*.

**LITTERATURE FRANÇAISE**

Les vendredis à 4 h., et les mardis à 9 h. et à 3 h. 1/2.

**M. Larroumet, docteur ès lettres**, continuera à exposer, le vendredi, l'histoire de la tragédie française dans le Théâtre de Racine; le mardi, il étudiera (9 heures) les auteurs inscrits au programme de licence, et (3 h. 1/2) aux programmes des agrégations des lettres et de grammaire, et dirigera des exercices pratiques.

**SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE**

Les vendredis à 9 h., et les samedis à 9 h. et à 10 h.

**M. Langlois, docteur ès lettres**, étudiera, le vendredi, des questions d'histoire du moyen âge ; le samedi, il fera (9 h.) un cours de Paléographie, et (10 h.) un cours de Bibliographie.

**HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS**

Les jeudis à 4 h., et les lundis à 2 h. et à 3 h. 1/2.

**M. Lemonnier, docteur ès lettres**, continuera à étudier, le jeudi, l'art du XIX<sup>e</sup> siècle et particulièrement les Préliminaires du Romantisme entre 1789 et 1820. Le lundi, il dirigera, dans la première conférence, des exercices pratiques sur l'histoire de la civilisation et de l'art (agrégation) ; dans la seconde, il étudiera l'Art gothique (licence ou diplôme d'études).

**HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT**

Les lundis à 10 h., les mercredis à 10 h. 3/4, et les jeudis à 10 h.

**M. Grébaut** continuera à étudier des questions relatives à l'histoire ancienne des peuples de l'Orient.

**Conférences****PHILOSOPHIE**

Les jeudis à 1 h. 1/2 et à 2 h. 1/2, et les samedis à 1 h. 1/2.

**M. Séailles, directeur des conférences de Philosophie**, continuera à traiter, le samedi, de la Loi de Synthèse dans la vie de l'esprit ; le jeudi, à 1 h. 1/2, il dirigera des exercices pratiques en vue de la licence ; à 2 h. 1/2, il expliquera un des auteurs inscrits au programme de l'agrégation de philosophie.

**LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES**

Les mardis à 2 h. et à 4 h. 1/2, les vendredis à 4 h.

**M. Puech, maître de conférences**, étudiera, le mardi, à 2 h., diverses questions de littérature grecque ; le mardi, à 4 h. 1/2, il expliquera un des auteurs portés au programme de l'agrégation de grammaire, et le vendredi, à 4 h., il corrigera les thèmes grecs des candidats à la licence.

**LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES**

Les lundis à 1 h. 1/2, les mardis à 3 h. 1/4, et les vendredis à 2 h. 1/2.

**M. Lafaye, maître de conférences**, corrigera, le lundi, les dissertations ; le mardi, il expliquera un des auteurs du programme de licence ; le vendredi, il étudiera l'histoire de la littérature latine.

**LANGUE LATINE**

Les jeudis à 4 h. et à 5 h., et les lundis à 5 h.

**M. Édet, chargé des fonctions de maître de conférences**, dirigera, le jeudi, une conférence de thème latin ; le lundi, il expliquera un des auteurs du programme de licence (Cicéron, *De Finibus*, livre I ; Virgile, *Énéide*, X).

**GRAMMAIRE ET PHILOGIE**

Les vendredis à 9 h. et à 10 h., et les samedis à 4 h.

**M. Brunot, maître de conférences**, dirigera, le samedi, des explications françaises en vue de la licence ; le vendredi (9 h.), il étudiera l'histoire de la syntaxe française, et (10 h.) il expliquera des auteurs français portés au programme de l'agrégation de grammaire.

**LITTÉRATURE FRANÇAISE**

Les jeudis à 9 h.

**M. Dejob, maître de conférences**, traitera des questions relatives aux auteurs du programme de licence, dirigera des explications de textes et corrigera des dissertations.

**LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES**

Les lundis à 4 h. 1/4, et les jeudis et samedis à 4 h. 1/2.

**M. A. Lange, maître de conférences**, continuera à étudier, le lundi, l'histoire de la langue allemande et expliquera les auteurs inscrits au programme de l'agrégation d'allemand. Le jeudi, il corrigera les thèmes et les dissertations d'agrégation et de licence. Le samedi, il fera une conférence élémentaire, spécialement réservée aux étudiants en lettres.

**LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES**

Les mercredis à 5 h., et les jeudis à 10 h.

**M. Baret, maître de conférences**, expliquera, le mercredi, un des auteurs de la licence ; le jeudi, il corrigera les devoirs et dirigera des exercices pratiques en vue de cet examen.

**GÉOGRAPHIE**

Les mardis à 9 h. 1/4 et à 10 h. 1/4, et les mercredis à 5 h.

**M. Gallois, maître de conférences**, traitera, le mardi (9 h. 1/4), diverses questions de géographie, et (10 h. 1/4) dirigera des exercices pratiques pour les candidats à l'agrégation ; le mercredi, il traitera diverses questions de géographie, pour les candidats à la licence.

**PALÉOGRAPHIE CLASSIQUE**

Les mercredis à 9 h.

**M. Chatelain, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université**, étudiera des manuscrits latins des auteurs portés aux programmes de la licence et de l'agrégation.

*Le Recteur* : GRÉARD.

*Le Doyen* : CROISSET.

## XIV

## UNIVERSITÉ DE POITIERS

## FACULTÉ DES LETTRES

## Cours et conférences.

## LITTÉRATURE ET INSTITUTIONS GRECQUES

M. Ernault, professeur.

Le mercredi à 2 h.

Cours public. Plutarque, sa vie et ses œuvres.

Le mardi à 3 h.

Conférence. Explication des auteurs grecs du programme de la licence (1<sup>er</sup> semestre), Iliade, chant VI. — (2<sup>e</sup> semestre), même jour, à 2 heures, Eschyle, Prométhée enchaîné.

Le jeudi à 3 h.

Conférence de grammaire et de métrique : Les mots déclinales en grec et en latin. Principales règles de la prosodie dans les deux langues classiques.

## LITTÉRATURE LATINE ET INSTITUTIONS ROMAINES

M. Hild, professeur, doyen.

Le mardi à 5 h.

(1<sup>er</sup> semestre.) Cours public : L'année agricole chez les Romains, d'après les textes et les monuments figurés : Travaux, fêtes, cultes, croyances et coutumes.

Le mardi à 3 h.

(2<sup>e</sup> semestre.) Conférence ouverte : L'épopée latine après Virgile.

Le lundi à 9 h.

Conférence, explication de textes. (1<sup>er</sup> semestre.) Horace, Épîtres, lib. II. (2<sup>e</sup> semestre.) Cicéron, lettres choisies (7<sup>e</sup> partie), de la mort de César à la mort de Cicéron.

Le mercredi à 3 h.

Conférence : Exercices pratiques ; Dissertation latine.

## ANTIQUITÉS ET PHILOGIE CLASSIQUES

M. Audouin, maître de conférences.

Le lundi à 3 h.

Conférence : Correction de thèmes grecs et latins. Exercices pratiques.

Le mardi à 8 h.

Conférence : Explication des auteurs. (1<sup>er</sup> semestre.) Démosthène, Discours sur la Couronne. — (2<sup>e</sup> semestre.) Cicéron, Pro Marcello.

Le jeudi à 9 h.

Conférence. (1<sup>er</sup> semestre.) Le Théâtre chez les Grecs. — I. Organisation des concours dramatiques. — II. Plan du théâtre grec. — III. La mise en scène. — IV. Les acteurs et le chœur. — V. Le public.  
(2<sup>e</sup> semestre.) Leçons faites par les étudiants sur des questions de littérature grecque.

### LITTÉRATURE GRECQUE CHRÉTIENNE

**M. Arnould, chargé du cours de littérature française.**

Le samedi à 5 h.

Cours public complémentaire (2<sup>e</sup> semestre) : Les Apologistes du 1<sup>er</sup> siècle.

### LITTÉRATURE FRANÇAISE

**M. Arnould, chargé du cours.**

Le samedi à 8 h. 1/2 du soir.

(1<sup>er</sup> semestre) Cours public : André Chénier, poète moderne.

Le samedi à 2 h.

Conférence (2<sup>e</sup> semestre) : Explication de Corneille, Polyucte.

Le jeudi à 2 h.

Conférence (1<sup>er</sup> semestre) : Explication de Pascal, Pensées, article VII [édition Havet], n<sup>o</sup> 22 à 39 ; — (2<sup>e</sup> semestre) : Molière, l'Avare.

Le vendredi à 1 h. 1/2.

Conférence : Leçons des étudiants, exercices pratiques, correction des dissertations.

**M. Laumonier, professeur agrégé au lycée, chargé de conférence.**

Le mercredi à 9 h.

Conférence d'histoire littéraire : Histoire de la comédie française au 17<sup>ème</sup> siècle, avant Molière.

Le jeudi à 10 h.

Conférence : Explication des auteurs (1<sup>er</sup> semestre) : La Fontaine, Oeuvres diverses. — (2<sup>e</sup> semestre.) Ronsard, Odes.

### PHILOSOPHIE

**M. Mauxion, professeur**

Conférences, deux fois par mois.

et le jeudi à 10 h. 1/2.

Agrégation. Explication des auteurs.

Le jeudi à 2 h.

Agrégation. Leçons faites par les candidats.

Le jeudi à 3 h.

Licence (alternativement) : Cours d'histoire de la philosophie et leçons faites par les candidats.

Le samedi à 5 h.

Cours public : Le Beau dans la nature et dans l'art.

**CONFÉRENCE DE PHYSIOLOGIE****M. le D<sup>r</sup> Delannay, professeur à l'école de médecine.**

Le jeudi à 4 h. 1/2.

Conférence ouverte : Physiologie générale du cerveau ; étude psychologique de l'hystérie, de l'hypnotisme et des maladies mentales.

**HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE****M. Carré, professeur.**

Le vendredi à 5 h.

Cours public (1<sup>er</sup> semestre) : Gouvernement de Louis XV, au temps de Choiseul et de Maupeou.

Le samedi à 9 h.

Conférence : Histoire, xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. — Géographie : Asie et Afrique.

Le samedi à 4 h.

Conférence et exercices pratiques.

Le mercredi à 8 h.

Conférence : Enseignement colonial (2<sup>e</sup> semestre), Géographie économique des colonies françaises.**M. Boissonnade, professeur.**

Le lundi à 8 h.

Conférence commune. — Histoire de la civilisation grecque (institutions, lettres, sciences et arts, depuis l'âge homérique jusqu'à la fin du iv<sup>e</sup> siècle avant notre ère).

Le mardi à 9 h.

Conférence (alternativement). — Histoire du moyen âge, histoire de l'Europe du v<sup>e</sup> au viii<sup>e</sup> siècle) exercices pratiques (devoirs, leçons, interrogations).

Le mercredi à 8 h.

Conférence : Enseignement colonial (1<sup>er</sup> semestre), Cours d'histoire coloniale : La colonisation européenne et en particulier la colonisation française, du xvi<sup>e</sup> siècle à nos jours.**HISTOIRE DU POITOU ET ANTIQUITÉS RÉGIONALES****M. Boissonnade, professeur.**

Le mercredi à 5 h.

Cours public (1<sup>er</sup> semestre) : La conquête de l'Ouest par les Capétiens (1204-1270).**CONFÉRENCE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE****M. Welsch, professeur à la Faculté des sciences.**

Le lundi à 5 h.

I. Géographie physique des colonies françaises. — II. Morphologie terrestre.

**LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES****M. Parmentier, professeur.**

Le vendredi à 8 h.

Explication de textes allemands pour les différentes licences ès lettres.

Le jeudi de 2 à 4 h. (tous les 15 jours).

Préparation spéciale à la licence avec mention « allemand ».

Le samedi à 3 h.

Cours public (1<sup>er</sup> semestre) : Analyse et examen des pièces les plus importantes mentionnées dans la Dramaturgie de Hambourg.

Le samedi à 8 h.

Conférence (2<sup>e</sup> semestre). Etude comparée de l'anglais et de l'allemand.**LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES****M. Castelain, agrégé d'anglais.**

Le lundi à 2 h.

Conférence : Explication des auteurs anglais pour la licence.

Le jeudi de 2 à 4 h. (tous les 15 jours).

Conférence : Explication des auteurs anglais pour le certificat. Leçons d'histoire littéraire par les candidats. Exercices pratiques.

Le vendredi à 3 h.

Conférence : Leçons de grammaire. Explication des ouvrages de critique littéraire, historique et philosophique, proposés aux diverses licences.

*Le Recteur* : CONS.*Le Doyen* : HILD.**Sujets de devoirs**

UNIVERSITÉ DE CLERMONT.

**Compositions françaises.**

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

Apprécier les théories littéraires de La Fontaine, contenues dans *le Discours à M<sup>me</sup> de la Sablière* et *l'Épître à Monseigneur l'Evêque de Soissons*.

AGRÉGATION DES LETTRES.

Même sujet.

LICENCE.

1<sup>o</sup> Discuter ce vers de Boileau renouvelé d'Horace :

« Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez. »



2° Faire comprendre comment Lamartine, dans la poésie contemporaine, sans avoir été réellement un romantique, est pourtant un véritable novateur.

3° Etudier le *Moïse* d'Alfred de Vigny.

### Compositions latines.

#### AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

*Thème latin.* — Racine, Première préface de *Britannicus* : « De tous les ouvrages que j'ai donnés au public..... que personne ne le méconnaisse. »

#### LICENCE.

*Dissertation latine.* — Qualem tibi Senecam, perfecto « De vita beata » libro, effingere animo valeas explicabis.

*Thème latin.* — La Bruyère, *De l'Homme* : « La jalousie et l'émulation s'exercent..... qu'il a, lui seul, de l'esprit et du mérite. »

### Thèmes grecs.

#### AGRÉGATION.

Fénelon, *Lettre à l'Acad. VIII.* « La principale perfection d'une histoire..... » — « Ainsi un lecteur habile.... »

#### LICENCE.

#### *La vraie égalité.*

Mais voici ce qui contribua le plus, de leur part, à une bonne administration de la cité. Des deux manières d'entendre l'égalité, l'une, qui attribue à tous la même chose, l'autre, à chacun ce qui lui convient, ils n'ont pas méconnu la plus profitable. Ils rejetaient, comme injuste, celle qui traite sur le même pied les hommes de valeur et les gens de rien ; ils préféraient celle qui récompense et châtie chacun selon son mérite. C'est par le moyen de celle-ci qu'ils administraient la cité : ils ne tiraient pas au sort les magistratures entre tous les citoyens, mais distinguaient pour chaque fonction les meilleurs et les plus capables. Car ils comptaient que les autres seraient ce que seraient les hommes placés à la tête des affaires. Et, ce faisant, ils considéraient cette constitution comme plus démocratique que celle qui procède par le tirage au sort. Car, dans le tirage au sort, c'était la Fortune qui déciderait et, plus d'une fois, les magistratures écherraient aux partisans de l'oligarchie, tandis qu'en élisant les plus honnêtes, le peuple serait maître de choisir ceux qui sont affectionnés au régime actuel.

### Philosophie.

1° De la formation des idées générales et de leur valeur.

2° L'association des idées d'après Stuart-Mill.

**Histoire.***Histoire ancienne.*

- 1° L'institution des éphores.
- 2° Le mythe d'Apollon.
- 3° Les Doriens.

*Histoire moderne.*

- 1° Marie Stuart.
- 2° Etablissement du régime parlementaire en Angleterre (1688-1758).
- 3° La guerre de sécession aux Etats-Unis.

*Géographie.*

- 1° L'Himalaya.
- 2° Cuba.
- 3° L'Etat neutre du Congo.

**Grammaire.**

- 1° L'adjectif verbal dans la conjugaison grecque.
- 2° Remarques sur les *Adelphes* de Térence, acte III, sc. 1.
- 3° Remarques de prosodie, de métrique et de grammaire sur Virgile (*Enéide*, livre II, 268 à 287).

**Langues vivantes.**

## ANGLAIS

*Thème.* — Rousseau, *Confessions*, Partie I, Livre VI. « Nous déjeunions ordinairement avec du café au lait... penser sans le secours d'autrui. »

*Version.* — Cowper. *The Task*, IV, v. 36-37. « Now stir the fire... all that he conceives. »

*Dissertation française.* — Comparer les caractères de Brutus et de Cassius dans *Julius Cæsar*.

*Dissertation anglaise.* — Archaic forms in English and in French.

## ALLEMAND.

*Licence.* — *Dissertation allemande.* — Wieland's *Philosophie*.

*Certificat d'aptitude.* — *Dissertation française* : Déterminer les caractères du *Volkslied*.

*Thème.* — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XX, César : « Voici un martyr, non du patriotisme, mais de l'ambition... et celles de ses avides partisans. »

*Version.* — Grillparzer, *Sapho*, acte V, scène 5 : « Ich folgte ihr von fern... Drum eilt' ich. »

*Le Gérant* : E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, déaprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutanances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. J... F... à R.* — Dans le prochain numéro nous publierons la *leçon d'inauguration* de M. Séailles, professeur à l'Université de Paris, et la seconde conférence de M. Henri Hauser sur l'Allemagne.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

*Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : 3 fr. 50

Année Scolaire 1898-1899

REVUE DES COURS  
 HARVARD COLLEGE LIBRARY  
 MAR 10 1899  
 ET  
 CAMBRIDGE MASS.  
 CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

SOMMAIRE

L'INFLUENCE DE SÈNEQUE SUR LA SOCIÉTÉ ROMAINE.	<b>Gaston Boissier,</b> <i>De l'Académie française.</i>
RACINE A CHEVREUSE ET A UZÈS.....	<b>Gustave Larroumet,</b> <i>Membre de l'Institut.</i>
LES CAUSES DU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE EN ALLEMAGNE.....	<b>Henri Hauser,</b> <i>Professeur à l'Université de Clermont.</i>
M. PAUL JANET ( <i>leçon d'inauguration</i> ).....	<b>Gabriel Séailles,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES ( <i>suite</i> ).....	<b>Université de Rennes.</b>
SUJETS DE DEVOIRS.....	<b>Université de Poitiers.</b>

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,*

En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France. . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger. . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la Revue, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée Revue des Cours et Conférences : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la Revue des Cours et Conférences est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la Revue. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

## REVUE HEBDOMADAIRE

DES

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR M. FILOZ  
MAR 10 1899

---

**L'influence de Sénèque**  
**sur la société romaine.**

---

**Cours de M. GASTON BOISSIER.***Professeur au Collège de France.*

---

Nous avons vu que Sénèque était, parmi les écrivains et les philosophes des premiers temps de l'empire, celui qui avait exercé la plus profonde influence sur la société de cette époque et y avait introduit le plus d'idées nouvelles. Comme il n'était pas né à Rome, comme il n'appartenait pas davantage à une famille aristocratique de Rome, il était naturel que les traditions et les préjugés fussent plus accessibles chez lui aux opinions et aux doctrines qui étaient en train de bouleverser le monde romain. De quelle nature a été le changement qu'il a fait subir aux idées courantes ?

On peut dire qu'il a modifié l'idéal romain. Pour un Romain comme pour un Grec, et en général pour toute l'antiquité classique, l'idéal était la cité. On ne s'imaginait aucune forme de l'humanité possible en dehors d'elle; l'homme est avant tout un citoyen. C'est peut-être à Rome que cet idéal a produit les résultats pratiques les plus considérables et s'est traduit le plus complètement dans les faits. Là, l'homme issu du peuple est soldat toute sa vie, et, dans les intervalles où il ne va pas à la guerre, il est paysan et laboureur; on le voit, son métier est double, il se réduit à défendre ou à nourrir la cité; il est attaché au sol national comme à une glèbe de servitude. Quant à l'homme qui appartient aux classes plus élevées, comme il ne peut échapper à la

nécessité de briguer les charges publiques et de suivre à tous ses degrés la série des magistratures romaines, on peut dire qu'il est toujours magistrat. Voilà sur quel point ont porté surtout les efforts de Sénèque, qui est, à sa manière, un réformateur et un initiateur. Il a attaqué la conception traditionnelle de l'idéal romain, pour la remplacer par un idéal nouveau.

En somme, la principale innovation dont il faut faire honneur à la philosophie de Sénèque, c'est cette idée qu'avant d'être citoyen on est homme et qu'on appartient à l'humanité avant d'appartenir à la cité. Tout Romain a désormais deux patries, Rome et l'univers. De là est née une sorte d'affection ou d'amour particulier, le sentiment du lien qui nous unit aux autres hommes, la notion de l'humanité, le *cosmopolitisme*, c'est-à-dire la pensée qu'on est citoyen du monde. Cette pensée n'était pas très ancienne. En Grèce, on la voit poindre seulement à l'époque du stoïcisme; jusque-là, la Grèce, jalousement enfermée et isolée entre ses frontières, n'admettait pas de communauté d'origine entre les peuples et les races : on ne connaît que des Grecs et des Barbares. Les choses changèrent à l'époque d'Alexandre : il se produisit alors une fusion si complète des peuples les plus éloignés par leur origine, que les Barbares devinrent rapidement Grecs, et qu'un nom nouveau fut créé pour les désigner, celui d'Hellénistiques. A cette révolution profonde dans l'esprit national répond d'ailleurs l'apparition d'une secte philosophique qui crée pour ainsi dire la grande notion de l'humanité. — Nous assistons chez les Romains aux mêmes progrès. Le premier écrivain qui s'élève jusqu'à cette idée, c'est l'esprit le plus ouvert qu'ait jamais possédé la littérature latine, Cicéron. Il parle plusieurs fois de cette dette de respect et d'amour que tout homme, par cela même qu'il est homme, a le droit d'exiger de ses semblables, et il entrevoit, au delà des limites du Latium, au delà de l'Italie, la patrie universelle du genre humain. Mais, à vrai dire, Cicéron est trop bon citoyen, trop républicain, c'est aussi un trop dévot partisan de la constitution de son pays, pour qu'il puisse attacher à cette idée le même prix que Sénèque. Avec Sénèque, elle devient, pour la première fois, l'idée inspiratrice d'une doctrine philosophique et morale. D'ailleurs la conquête romaine a définitivement établi des liens politiques et sociaux entre Rome et toutes les nations civilisées; le moment est favorable à l'apparition et à la propagande de cette idée. Lorsque, dans une de ses lettres (*Lett. à Luc.* 95-52), Sénèque parle de l'unité du genre humain, il invoque à l'appui de sa thèse la nécessité où les hommes se trouvent de vivre unis et de se soutenir les uns et les autres à tout instant; il compare



le monde à une clef de voûte, et affirme que tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, se rattachent à la même origine. Mais toutes ces théories ne restent pas isolées et perdues; elles ont des résultats pratiques. Jadis, l'homme, n'ayant que l'idée de la cité, ne pensait qu'à servir la cité. Il en résultait que quiconque, par ses origines ou par sa valeur personnelle, avait le droit de prétendre aux fonctions publiques, ne pouvait se soustraire aux charges de la vie politique, où ses ancêtres l'avaient devancé. Cette tradition avait force de loi. Ne voit-on pas les anciens établir une distinction profonde entre l'*otium* et le *negotium*, entre les affaires et le loisir? On connaît le mot de Caton: « Il faut qu'un citoyen puisse rendre compte à la république de ses loisirs comme de son travail ». Les loisirs d'un citoyen devaient donc tourner toujours au profit de la république. C'est pourquoi tous ceux qui ne s'occupaient pas de politique étaient considérés comme des *otiosi*: c'étaient les écrivains, les sages, les philosophes. On disait d'eux: *in otio negotiosi* (ils travaillent à ne rien faire). Quant aux Grecs, on les nommait, avec dédain, *græculi otiosi loquaces* (ces gens qui ne font rien et qui sont des bavards). Or cette question, qui touche à ce qu'il y a d'essentiel dans l'esprit national des Romains, a été traitée par Sénèque dans le *De Otio*. Là, il proclame franchement qu'un homme a le droit et le devoir de donner à son activité d'autres objets que le gouvernement des affaires de la cité. C'est qu'il possède en effet deux patries, deux républiques: l'une est celle où le sort l'a fait naître, mais l'autre est la grande république humaine, « *alteram magnam et vere rempublicam* », et ceux qui la servent, les sages, les philosophes qui cherchent les lois du monde ou tracent des règles à la morale, ceux-là aussi travaillent à leur manière, ils ne sont pas des oisifs (*otiosi*). Quand même ils n'écriraient pas et se contenteraient de contempler l'ordre de l'univers, ils feraient du moins que les beaux ouvrages des dieux ne passeraient pas inconnus (*ne sine teste sint*). Ainsi, grâce à Sénèque, l'homme de lettres et le philosophe deviennent des citoyens, au même titre que ceux qui briguent les charges et les honneurs.

Quelles sont les opinions de Sénèque à propos des fonctions publiques? Sur ce point, il faut reconnaître qu'il a changé; on l'en a même quelquefois blâmé. Il était stoïcien; or les stoïciens conseillaient de participer à la vie politique et d'être magistrats. Fidèle à ses théories, Sénèque est entré dans les fonctions publiques. Pendant cinq ans, il a été premier ministre de Néron, et ce philosophe a gouverné l'empire avec beaucoup de sagesse et d'habileté. C'est à cette période de sa vie que se rattache son ou-

vrage *De tranquillitate animi*. Ce petit traité philosophique est plus exactement une réponse adressée sous forme de dissertation morale à un des amis de Sénèque, qui était *préfet des vigiles* ; celui-ci avait écrit à Sénèque une admirable lettre où il lui décrivait avec tristesse le trouble profond et douloureux de son âme. Sénèque lui répond qu'il souffre parce qu'il est trop rêveur ; il lui déclare que l'homme ne doit pas rêver, mais agir, et il en profite pour le pousser aux fonctions publiques. Mais, quelques années plus tard, tout est changé. Dans ses premières lettres, nous le voyons s'efforcer de détourner de la politique Lucilius, procureur de Sicile, qui avait l'intention d'entrer par la questure et la préture dans les affaires publiques. En même temps qu'il lui montre les dangers de la vie publique, il exalte le bonheur de l'homme qui ne s'occupe que de lui-même. Entre ces deux périodes de l'histoire de sa pensée, la transition s'explique par le *De Otio*. La thèse que Sénèque y développe est la suivante : il faut s'occuper des affaires de l'Etat, jusqu'au moment où l'on s'aperçoit qu'on ne peut plus y faire de bien. Nous sommes au milieu du règne de Néron. Sénèque comprend que le rôle du sage devient tous les jours plus difficile. C'est alors qu'il cherche à quitter les fonctions publiques et à en détourner les autres. « Il faut, avait-il dit à Lucilius, faire sa retraite, et sans que celui dont on prend congé s'en aperçoive. » Mais ce philosophe était très sensible à l'opinion publique. Voulant frapper un grand coup, il se rendit auprès de Néron pour lui rendre toutes les richesses qu'il avait gagnées à son service. Cette démarche n'était que la mise en pratique d'un de ses principes. « Quand on veut se sauver à la nage d'un vaisseau, lisons-nous dans ses *Lettres*, il ne faut pas emporter tout son bagage. » Mais Néron ne voulut pas lui permettre de se retirer ; il l'obligea à garder sa fortune et à rester à la cour ; et il se vengea en le traînant derrière lui dans tous ses voyages, comme une victime résignée. Ainsi Sénèque a voulu pousser ses amis à quitter les fonctions publiques, il a essayé de les quitter lui-même, mais il n'y a pas réussi. D'ailleurs le loisir qu'il prêche autour de lui n'était pas le loisir d'un esprit découvert, mais celui d'un philosophe et d'un sage. Un jour, étant allé à Cumès, il découvrit aux portes de la ville une admirable maison de campagne, habitée par un riche Romain qui avait été préteur sous Tibère, et qui, par prudence, s'était éloigné de Rome pour se faire oublier. Sénèque s'indignait de voir un homme qui s'était retiré si complètement du monde. « Toutes les fois, disait-il, que je passe devant cette maison de campagne, je ne puis m'empêcher de dire : ci-gît Vascia (hic situs est Vascia. » Cette maison lui semblait une tombe. On devait

sans doute se désintéresser des affaires publiques, mais pour s'occuper de philosophie et de morale ; il recommandait une sorte d'oisiveté active et féconde.

Quelles furent pour l'empire les conséquences de ces théories ? Une tradition communément acceptée représentait alors les philosophes comme des ennemis de l'empire. Ce préjugé blessait beaucoup Sénèque. Il l'a combattu. Toute une lettre est consacrée à prouver qu'ils ne sont pas des ennemis systématiques du pouvoir. Les philosophes ne sont pas des mécontents ; mais, s'ils ne s'en prennent pas au régime établi, ils professent du moins cette idée qu'avant d'établir la liberté dans l'ordre politique, il faut mettre la liberté en soi-même en maîtrisant ses passions. Les luttes qui ont pour objet la liberté extérieure ont moins d'importance que celles qui se livrent au fond de notre âme ; désintéressons-nous des premières, mais luttons pour arracher notre âme à la tyrannie des passions aveugles. C'est sur cette idée que reposait tout son système politique. Brutus, disait-il, a eu tort de tuer César : lui-même en fut-il plus libre ? Détachons-nous des choses extérieures pour enfermer toute notre activité et toute notre volonté dans les choses intérieures. Et, pour illustrer en quelque sorte cette théorie de philosophie morale, il avait imaginé un portrait idéal du sage, celui de Caton d'Ulique, qu'il avait dépouillé de toute ambition politique, et qu'il montrait obstiné à la lutte pour sa liberté personnelle, pour son devoir, pour lui-même, mais acceptant avec indifférence tous les événements extérieurs, même le changement de la république (*mutationem reipublicæ*).

En établissant ainsi, en face de la violence du pouvoir politique, une sorte de liberté intérieure, plus importante que la liberté extérieure et fermée à toutes les menaces de la tyrannie dédaignée, il met à la disposition des Romains et de tous les hommes en général un moyen de supporter facilement le despotisme impérial. D'ailleurs il était, en fait, partisan du despotisme. C'est ce qui ressort de tous ses ouvrages. D'une part, le despotisme ne pesait que sur l'aristocratie romaine, et la grande masse du peuple n'avait pas à s'en plaindre. D'autre part, le pouvoir impérial a toujours gouverné avec la plus grande habileté le monde romain ; Néron et Domitien eux-mêmes ont su maintenir la paix, en surveillant sévèrement l'administration des proconsuls, qu'ils empêchaient de piller les provinces. Sénèque, dont la famille était provinciale, avait pu constater les heureux effets de cette sage administration. Il est hors de doute qu'il était reconnaissant à l'empire de la prospérité générale des régions annexées au monde romain. Plusieurs fois, il insiste sur cette idée que Rome ne peut être vrai-

ment heureuse que sous un gouvernement monarchique. C'est ainsi que, dans le *De Clementid*, le seul que nous ayons des ouvrages composés pour l'éducation de Néron, Sénèque déclare que l'empereur est tout, qu'il personnifie la république, et qu'il faut voir en lui le représentant des dieux sur la terre ; la mort même doit être acceptée, lorsqu'il l'inflige. Il est vrai qu'en développant cette théorie il espère que le sentiment même de la puissance absolue qu'il possède, imposera une retenue à l'empereur. Quoi qu'il en soit, Sénèque a écrit une véritable apologie du pouvoir impérial. Il ne veut pas qu'il y ait auprès de l'empereur un pouvoir qui le surveille ; il veut que sa conscience suffise à cette tâche. Son opposition n'est donc pas une opposition politique, mais une opposition morale. Néron l'avait compris. Cet homme qui le rappelait toujours au respect de lui-même, ce philosophe qui paraissait devant lui avec une mise étriquée et austère, était comme un reproche vivant à l'empereur, à ses goûts de débauche et de luxe. Ce caractère de la philosophie de Sénèque, bien actuelle et bien pratique malgré sa morale de détachement et de résignation, nous explique comment Néron a toujours vu dans les philosophes des opposants irréductibles. Mais il n'en est pas moins vrai que cette doctrine nouvelle, qui proclamait le respect de l'humanité et enfermait l'homme en lui-même en l'éloignant de la cité, était au fond très favorable à l'établissement du pouvoir d'un seul.

Enseignant qu'avant d'appartenir à une classe sociale, l'homme appartient à l'humanité tout entière, Sénèque ne fait pas d'exception pour l'esclave. Comme homme, l'esclave échappe à la flétrissure de l'esclavage. Nous avons de lui des lettres admirables sur les esclaves ; on pourrait dire que, sur ce point, la philosophie de Sénèque va plus loin que la prédication chrétienne, toujours attachée à cette idée que personne ne doit s'insurger contre les nécessités sociales. Aussi s'est-on, dès l'époque de Sénèque, révolté contre cette assertion, devenue, grâce à la philosophie, une sorte de dogme moral, qui affirmait que l'homme libre et l'esclave avaient la même origine et les mêmes droits. L'homme libre se sentit humilié et protesta. Mais ces idées nouvelles se répandirent peu à peu. Dans la pratique, à partir de l'époque impériale, les esclaves sont mieux traités. Un souffle de haute moralité est passé sur le monde antique : ce n'est pas du christianisme qu'il est venu, mais de la philosophie de Sénèque. D'ailleurs cette philosophie n'entre pas seulement dans l'esprit public, elle pénètre dans la loi, qui défend de tuer et de maltraiter les esclaves ; les coupables devront être traduits devant les magistrats. Comme sa doctrine

sur l'esclavage, ses idées sur les combats de gladiateurs ont eu des conséquences pratiques, dont la législation a encore profité. Il faut arriver jusqu'à Théodose pour voir supprimer les combats de gladiateurs. Mais Sénèque est le premier qui ait protesté contre cette coutume de l'homme tuant l'homme : il proclame, à plusieurs reprises, que l'homme a droit à la pitié, qu'il doit être chose sacrée pour l'homme (*homo res sacra homini*).

Le dix-huitième siècle français s'est reconnu dans la philosophie de Sénèque. Il est bien vrai, en effet, que la plupart des sentiments et des idées qui étaient acceptés au xviii<sup>e</sup> siècle comme des vérités essentielles, et en particulier la notion de l'humanité élevée au-dessus de la cité et de la patrie, étaient encore, à l'époque de Sénèque, des vérités nouvelles, discutées et niées comme des paradoxes ; or, ces sentiments et ces idées, qui transformèrent la vieille civilisation romaine, étaient l'œuvre de Sénèque. On s'explique ainsi que la lecture des *Lettres à Lucilius* ait été une des lectures préférées de la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. Il y a d'ailleurs bien des côtés par lesquels le siècle de Voltaire ressemble à l'époque de Sénèque. De part et d'autre, nous constatons une moralité très douteuse avec de grands efforts pour moraliser l'esprit public. On prêche le respect et l'amour de l'humanité, et la débauche, le crime, les massacres sont une tradition. L'histoire nous fait assister à une sorte de perpétuel conflit entre les généreuses doctrines des philosophes et l'inconscience criminelle des gouvernements. Il n'est pas jusqu'à la mélancolie, ce « mal du siècle », qui ne puisse être rapprochée d'un sentiment analogue, que Sénèque nous décrit dans le *De tranquillitate animi*. Ce traité est précédé d'une lettre d'Annæus Serenus, qui consulte Sénèque, le médecin des âmes ; il ne sait comment lui dépeindre l'état de tristesse et de découragement où il se trouve plongé, devenu presque incapable de s'attacher à une idée et d'agir. Il forme des résolutions, et il y manque ; il veut vivre sans défaillances, et il se laisse tomber dans la débauche ; ses forces sont au-dessous de sa volonté, et il souffre affreusement de ce malaise sans causes. Sénèque semble le comprendre ; il définit sa maladie morale un ennui, une inquiétude, « un mouvement de l'âme qui ne peut pas rester en repos et qui n'avance jamais ». Cette analyse d'une conscience en proie à la mélancolie ne nous montre-t-elle pas déjà les germes de ce mal de vivre, qu'ont éprouvé et décrit avec une joie quelque peu raffinée les écrivains du commencement de notre siècle ? N'est-ce pas déjà, à son origine, le pessimisme de *Werther* et de *René* ?

Nous avons vu quels furent les résultats les plus considérables de l'influence exercée par la philosophie de Sénèque sur la société

romaine de son temps. Tout s'explique par ce principe : au-dessus du citoyen, il y a l'homme ; au-dessus de la cité, l'humanité ; et ce principe bouleverse le monde antique, fondé sur le culte de la cité. L'état social romain menaçait de disparaître. Un changement radical se préparait ; mais la crainte des idées nouvelles, la survivance au fond de l'âme romaine du vieil esprit national, le regret des mœurs et des traditions menacées, allaient provoquer bientôt un mouvement de réaction générale.

A. D.

---

## Racine à Chevreuse et à Uzès.

---

Leçon de M. GUSTAVE LARROUMET,  
*Professeur à l'Université de Paris*

---

La lettre si instructive de Racine sur les représentations que donnaient les Jésuites dans l'église du faubourg Saint-Antoine, sous prétexte d'enseigner le catéchisme, est du 5 janvier 1659. Dans cette lettre, dont le ton est déférent à l'égard de Port-Royal, mais où perce aussi une pointe de très franche et très amusante ironie, nous apercevons une nouvelle marque de l'extrême complexité de la nature de Racine, qui va devenir telle, que c'est seulement par une série de touches et de retouches et par de minutieuses analyses que nous pourrions comprendre ce génie composé d'éléments si divers. Il a conservé d'excellentes relations avec ses maîtres de Port-Royal, surtout avec Le Maître de Sacy, qui le traite avec une sorte de bonhomie paternelle et confiante. Il se lie, à ce moment même, avec un jeune homme d'aspect très séduisant, curieux de littérature et de poésie, l'abbé Le Vasseur, le type du petit abbé du xvii<sup>e</sup>, et surtout du xviii<sup>e</sup> siècle, galant dans toute l'étendue du mot, et ne voyant dans la carrière ecclésiastique qu'une occasion d'aspirer aux bénéfices. Leur correspondance nous montre l'intimité et la familiarité de leurs relations ; il y est beaucoup question de petits vers et de galanterie ; nous y avons même l'énumération des bonnes amies de M. Le Vasseur, et nous pouvons supposer qu'elles n'y sont pas toutes. Racine est alors à Paris l'hôte de son oncle Nicolas Vitart, dont la femme est gaie, riieuse, un peu coquette, et il semble bien qu'elle ait entretenu avec Le Vasseur un commerce d'amitié qui n'est pas parfaitement pur. C'est dans ce milieu que s'ouvre l'intelligence de Racine. Ses

lettres à Le Vasseur sont très précieuses, non seulement parce qu'elles nous renseignent sur la formation de son génie et nous révèlent un des côtés de sa nature, mais aussi pour leur grande valeur littéraire. Chez lui, le poète dramatique de génie a fait tort à l'auteur excellent des lettres; mais, toutes différences gardées entre deux hommes qui se ressemblent si peu, il est certain que, lorsque la correspondance de Racine a été publiée par son fils Louis au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, on dut éprouver une impression de charme aussi complète que lorsque le sec et sceptique auteur de *Colomba* s'est révélé à nous comme l'auteur des délicieuses *Lettres à une inconnue*. Rien de plus fluide, de plus élégant que le genre de ces *Lettres*, où se trahit une sensibilité très vive. A ce moment, il commence à écrire, et, en 1660, nous le voyons très homme de lettres et préoccupé d'un sonnet. Il écrit à Le Vasseur : « Je vous envoie mon sonnet : c'est-à-dire un nouveau sonnet ; car je l'ai tellement changé hier au soir, que vous le méconnaitrez. Mais je crois que vous ne l'en approuverez pas moins. En effet, ce qui le rend méconnaissable est ce qui vous le doit rendre plus agréable, puisque je ne l'ai si défiguré que pour le rendre plus beau et plus conforme aux règles que vous lui prescrivîtes hier, qui sont les règles mêmes du sonnet. Vous trouviez étrange que la fin fût une suite si différente du commencement. Cela me choquait de même que vous. Car les poètes ont cela des hypocrites, qu'ils défendent toujours ce qu'ils font, mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos. J'en étais de même. J'avais fort bien reconnu ce défaut, quoique je fisse tout mon possible pour montrer que ce n'en étoit pas un ; mais la force de vos raisons, étant ajoutée à celle de ma conscience, a achevé de me convaincre. Je me suis rangé à la raison, et y ai aussi rangé mon sonnet. » Cette lettre nous donne un nouveau trait de la physiologie de Racine : il est très docile aux conseils et très rétif à la critique. Toute sa vie, il ne résistera aux conseils que lorsqu'ils seront en contradiction avec sa vocation, qui est celle d'auteur dramatique. Il se brouillera avec Corneille, Corneille lui ayant déclaré qu'il n'avait aucune aptitude à la poésie dramatique. Il suivra docilement les conseils de Boileau, en retouchant sans cesse ses ouvrages, avec un désir sincère d'amélioration qu'il porte jusque dans les choses les plus insignifiantes. Racine soigne donc ce sonnet et le laisse courir. Il arrive jusqu'à l'arbitre des réputations littéraires à cette époque, Chapelain. Racine n'hésite pas à aller le consulter ; il lui soumet la *Nymphe de la Seine*, petite pièce mythologique qu'il vient de composer sur le mariage du roi avec l'infante d'Espagne. C'est une pièce assez faible, élégante

et facile, mais d'une inspiration assez pauvre. Chapelain lui fait quelques observations bienveillantes, présente la pièce au premier ministre, et Racine se voit inscrire sur la liste des pensions. Il est alors classé comme homme de lettres.

Mais l'émoi est grand à Port-Royal. Cet enfant, dont la famille compte plusieurs Solitaires, va mal tourner; un grand danger le menace. Il lui arrive de Port-Royal avertissements sur avertissements. C'est alors que Racine se met en rapport avec les comédiens du Marais. L'étoile de la troupe est une certaine M<sup>lle</sup> Roste; le chef de troupe, dont le nom est cité dans les lettres, est un certain La Roque. Dès 1660, Racine écrit une pièce, dont nous ne connaissons que le titre, *Amasie*. Était-ce une tragédie, une comédie héroïque, une comédie galante? Nous ne le savons pas. On croit seulement qu'il y avait mis en scène la disgrâce d'Ovide, car il y avait dans le Pont une ville de ce nom. Les comédiens reçurent d'abord la pièce avec bienveillance. Mais leurs sentiments changèrent bientôt. Nous voyons dès lors Racine courir cette lamentable existence de l'auteur dramatique débutant. Voici ce qu'il écrit à Le Vasseur: « Je vous envoie, Monsieur, une lettre que La Roque vous écrit, qui nous apprendra assez l'état où sont nos affaires, et combien il serait nécessaire que vous ne fussiez pas si éloignés de nous. Cette lettre vous surprendra peut-être; mais elle nous devoit surprendre bien davantage, nous qui avons été témoins de la première réception qu'il a faite à la pièce. Il la trouvoit toute admirable, et il n'y avoit pas un vers dont il ne parût être charmé. Il la demanda après, pour en considérer le sujet plus à loisir. Et voilà le jugement qu'il vous en envoie. Car je vous regarde comme le principal conducteur de cette affaire. Je crois que M<sup>lle</sup> Roste sera bien plus surprise que nous, vu la satisfaction que la pièce lui avoit donnée... Je ne sais pas à quel dessein La Roque montre ce changement. M. Vitart en donne plusieurs raisons, et ne désespère rien. Mais, pour moi, j'ai bien peur que les comédiens n'aient à présent que le galimatias, pourvu qu'il vienne d'un grand auteur; car je vous laisse à juger de la vérité de ce qu'il dit sur les vers de l'*Amasie*. »

Déjà les fréquentations de Racine avec les comédiens sont connues de Port-Royal. Paris est encore une petite ville, et, dans le quartier Latin qu'habite Racine, les amis de Port-Royal sont si nombreux, que bientôt les craintes que le sonnet avait inspirées aux religieux deviennent de véritables angoisses. On essaie de le faire revenir. Il refuse. La Mère Agnès se décide alors à lui écrire; c'est une admirable lettre, où elle pose avec une netteté de chrétienne et une candeur de mère attristée, l'éternelle antinomie qui



sépare le théâtre de la morale. Elle s'inspire de la pure doctrine de l'Eglise. Le ton est très touchant. « Je vous écris dans l'amertume de mon cœur et en versant des larmes que je voudrais pouvoir verser avec tant d'abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut... Je vous conjure d'avoir pitié de votre âme et de rentrer dans votre cœur pour considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. » Puis, on se demande s'il n'y a pas un moyen de l'arracher à ces fréquentations en le plongeant dans une solitude où l'on pourra le surveiller. Son cousin Vitart est intendant du duc de Luynes qui possède le château de Chevreuse. On imagine d'envoyer Racine à Chevreuse, pour surveiller les ouvrages du château. Mais il conserve une correspondance suivie avec Le Vasseur, qui l'informe de ce qui se passe à Paris. Voici d'ailleurs comment il passe son temps à Chevreuse : « Tout éloigné que je suis de Paris, écrit-il, je ne laisse pas de savoir tout ce qui s'y passe... Vous vous attendez peut-être que je m'en vais vous dire que je m'ennuie beaucoup à Babylone (nom que donnait Racine au château de Chevreuse), et que je vous dois réciter les lamentations que Jérémie y a autrefois composées. Mais je ne veux pas vous faire pitié, puisque vous n'en avez pas déjà eu pour moi. Je veux vous braver au contraire, et vous montrer que je passe fort bien mon temps. Je vas au cabaret deux ou trois fois le jour. Je commande à des maçons, à des vitriers et à des menuisiers, qui m'obéissent assez exactement et me demandent de quoi boire quand ils ont fait leur ouvrage. Je suis dans la chambre d'un duc et pair : voilà ce qui regarde le faste. Car, dans un quartier comme celui-ci, où il n'y a que des gueux, c'est grandeur que d'aller au cabaret. Tout le monde n'y peut pas aller. Mais j'ai des divertissements plus solides, quoiqu'ils paraissent moins. Je goûte tous les plaisirs de la vie solitaire. Excepté cinq ou six heures du jour, je suis tout seul, et je n'entends pas le moindre bruit. Il est vrai que le vent en fait beaucoup, et même jusqu'à faire trembler la maison. Mais il y a un poète qui dit :

O quam jucundum est recubantem audire susurros  
Ventorum, et somnos, imbre juvante, sequi (1)!

Ainsi, si je voulois, je tirerois ce vent à mon avantage ; mais je vous assure que je ne m'y accoutume pas, et que ce vent-là m'empêche de dormir toute la nuit, tant il est horrible...

« Je lis des vers, je tâche d'en faire. Je lis les aventures d'Arioste, et je ne suis pas moi-même sans aventures. Une dame me prit hier pour un sergent. Je voudrois qu'elle fût aussi belle que

(1) Tibulle, *Eleg.* 1, 1, 45-48.

Doralice ; je lui aurois fait les offres que Mandricard fit à cette belle, quand il congédia toute sa suite pour l'emmener :

Io mastro, io balia, io le sarò sergente  
In tutti i bisogni suoi (1).

« Mais je ne me suis pas trouvé assez échauffé pour lui faire cette proposition. Voilà comme je passe mon temps à Babylone. »

La famille s'inquiétant de plus en plus, on imagine alors de lui chercher, très loin, en province, un séjour qui le préparera à l'état ecclésiastique et où il sera étroitement surveillé. Un de ses oncles est vicaire général du diocèse d'Uzès, en Languedoc ; il a la disposition de quelques bénéfices, et on espère qu'il se prendra d'amitié pour son neveu, le fera entrer dans les ordres et le pourvoira d'un bon prieuré ou d'un riche canonicat. Racine quitte Paris le cœur gros, car il a noué déjà des amitiés très étroites. Il s'est lié avec La Fontaine, auteur des *Contes*, et qui mène dans Paris cette existence de bohème doux et enfant, qui a si fort étonné son siècle et qui était en effet une exception à cette époque. Il s'est aussi lié avec Boileau sous les auspices de l'abbé Le Vasseur, qui lui avait montré ses premiers vers. En arrivant à Uzès, il écrit à La Fontaine sur deux sujets : d'abord pour se plaindre de cette sorte d'exil qui lui fait comparer sa situation à celle d'Ovide chez les Scythes, et aussi pour lui faire part de ses premières impressions sur les femmes du Languedoc ; car c'est surtout le sujet dont ses amis l'ont prié, en le quittant, de l'entretenir. Racine a, en présence de la nature méridionale, un sentiment de surprise et de tristesse, qu'il n'est pas rare de rencontrer chez l'homme du nord arrivant brusquement dans le midi. Il se trouve jeté, malgré lui, dans ce pays enchanté par le climat et la largeur très pure des horizons, mais où l'accent est violent et les passions ardentes, dans cette Provence qui est le pays des cours d'amour, de la Terreur Blanche et des guerres de religion. Il lui semble que les gens sont trop familiers, que leur français blesse l'oreille, et il craint de perdre la fine fleur du sien. On l'emmène à Nîmes : il est pris d'admiration en présence des arènes, et il en fait une description tout à fait sobre, où l'on devine, à travers la simplicité des termes, l'impression très forte qu'il a reçue. La *Gazette de France* insère le compte rendu qu'il envoie à Paris d'une fête de nuit donnée dans les arènes. En même temps, il ne se lasse pas de décrire dans ses lettres cette sorte d'empoiement exalté et aveugle qui lui semble caractériser les moindres intrigues, les affections les plus simples, et il découvre, avec une

(1) « Je serai son maître, sa nourrice, son sergent et serviteur dans tous ses besoins. » (Arioste *Orlando furioso*, chant 14, stance 54.)

subtilité minutieuse de psychologue et d'observateur, tous les éléments qui concourent à donner aux passions des méridionaux un caractère de violence extrême, par exemple l'ardeur du climat, la précocité des âges, les querelles politiques, qui sont envenimées par les querelles religieuses. D'ailleurs, il ne reste pas insensible à la beauté ardente et langoureuse des femmes de Provence, dont la vue exerce sur lui une profonde séduction ; il ébauche même à Uzès une petite aventure romanesque qui ne réussit pas. « Il y a ici une demoiselle fort bien faite et d'une taille fort avantageuse. Je ne l'avois guère vue que de cinq ou six pas, et je l'avois toujours trouvée fort belle. Son teint me paroissoit vif et éclatant, les yeux grands et d'un beau noir, la gorge et le reste de ce qui se découvre assez librement en ce pays, fort blanc. J'en avois toujours quelque idée assez tendre et assez rapprochée d'une inclination ; mais je ne la voyois qu'à l'église ; car, comme je vous ai mandé, je suis assez solitaire. Enfin je voulus voir si je n'étois point trompé dans l'idée que j'avois d'elle, et j'en trouvai l'occasion fort honnête. Je m'approchai d'elle et lui parlai. Ce que je vous dis là m'est arrivé il n'y a pas un mois, et je n'avois point d'autre dessein que de voir quelle réponse elle me feroit. Je lui parlai donc indifféremment, mais, sitôt que j'ouvris la bouche et que je l'envisageai, je pensai demeurer interdit. Je trouvai sur son visage de certaines bigarrures, comme si elle eût relevé de maladie, et cela me fit bien changer mes idées. Néanmoins je ne demurai pas, et elle me répondit d'un air fort doux et fort obligeant ; et, pour vous dire la vérité, il faut que je l'aie prise en quelqu'un de ces jours fâcheux et incommodes où le sexe est sujet ; car elle passe pour fort belle dans la ville, et je connois beaucoup de jeunes gens qui soupirent pour elle du fond de leur cœur ; elle passe même pour une des plus sages et des plus enjouées. » Et ailleurs : « Je ne me saurois empêcher de vous dire un mot des beautés de cette province. On m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris ; mais, sans mentir, on ne m'en avoit encore rien dit au prix de ce qui en est, et pour le nombre et pour leur excellence. Il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouillous et les Menneville (1). Si le pays de soi avoit un peu plus de délicatesse, et que les rochers y fussent un peu moins fréquents, on le prendroit pour un vrai pays de Cythère. Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde ; et pour ce qui est de leur personne,

(1) M<sup>lle</sup> du Fouilloux et M<sup>lle</sup> de Menneville étoient, toutes deux, filles d'honneur de la reine. Elles figurèrent, l'une et l'autre, dans le Ballet des Saisons, donné à Fontainebleau en 1661. Leur beauté étoit célèbre.

Color verus, corpus solidum et succi plenum. »

Est-il interdit de penser que ce séjour à Uzès ne lui aura pas été inutile pour lui montrer la passion, surtout la passion de l'amour, portée à son dernier excès, et pour lui révéler, avec les arènes, ce décor de la grandeur romaine, dont il fera le cadre de ses tragédies avec *Britannicus* et *Bérénice* ?

A mesure que se prolonge le séjour de Racine dans le midi, sa vocation ecclésiastique diminue. Il se dit fatigué de faire l'hypocrite. Le commerce de lettres qu'il entretient avec ses amis qu'il a laissés à Paris, montre un homme qui n'a plus qu'un désir, quitter au plus tôt Uzès. Du reste, ses espérances de bénéfices ont disparu. Il a vu de près les querelles d'église qui faisaient du diocèse d'Uzès comme un *Lutrin* en miniature ; le bon vouloir du vicaire général à son égard est paralysé. Avant de rentrer à Paris, il nous livre sur la formation de son génie une dernière confession. Nous avons constaté que le futur peintre des amours sanglantes de Phèdre et d'Hermione a fait, sans doute, dans cette Provence aux mœurs violentes une série d'observations utiles. Le voici maintenant paysagiste. Racine, s'il l'eût voulu, eût été un maître de la couleur, comme un maître de la psychologie et de l'invention dramatique. On connaît, au début de la pièce, l'entrée plastique de Phèdre, où chaque vers marque une attitude, un geste, un mouvement. Plusieurs de ses lettres nous le montrent déjà observant, avec une émotion d'artiste, une journée d'été dans le midi. Souvenons-nous de la Provence telle qu'elle nous a été révélée par les romans d'Emile Zola et d'Alphonse Daudet, ou encore par les vers d'un Mistral, de cette Provence où l'air vibre de chaleur, d'une « chaleur de four allumé », avec ces journées claires où tombe du ciel une splendeur écrasante. Trois cents ans avant que la Provence ait eu droit de cité dans la littérature française, la voici déjà tout entière dans une lettre de Racine, du 13 juin 1662, à M. Vitart : « Je souhaite que vous ayez une aussi belle récolte à vos deux fermes, que nous avons en ce pays-ci. La moisson est déjà fort avancée, et elle se fait fort plaisamment ici au prix de la coutume de France ; car on lie les gerbes à mesure qu'on les coupe ; on ne laisse point sécher le blé sur la terre, car il n'est déjà que trop sec, et dès le même jour on le porte à l'aire, où on le bat aussitôt. Ainsi le blé est aussitôt coupé, lié et battu. Vous verriez un tas de moissonneurs rôtis du soleil, qui travaillent comme des démons, et, quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, dorment un *Miserere* et se relèvent aussitôt. Pour moi, je ne vois cela que de nos fenêtres, car je ne pourrais pas être un moment dehors sans mourir : l'air est à peu près

aussi chaud qu'un four allumé, et cette chaleur continue autant la nuit que le jour ; enfin il faudroit se résoudre à fondre comme du beurre, n'étoit un petit vent frais qui a la charité de souffler de temps en temps ; et, pour m'achever, je suis tout le jour étourdi d'une infinité de cigales qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde. Si j'avois autant d'autorité sur elles qu'en avoit le bon saint François, je ne leur dirois pas, comme il faisoit : chantez, ma sœur la cigale ; mais je les prierois bien fort de s'en aller faire un tour jusqu'à Paris ou à La Ferté, si vous y êtes encore, pour vous faire part d'une si belle harmonie. » Après la cigale, voici l'olivier : « Les campagnes sont toutes couvertes d'oliviers, qui portent les plus belles olives du monde, mais bien trompeuses pourtant ; car j'y ai été attrapé moi-même. Je voulus en cueillir quelques-unes au premier olivier que je rencontraï, et je les mis dans ma bouche avec le plus grand appétit qu'on puisse avoir ; mais Dieu me préserve de sentir jamais une amertume pareille à celle que je sentis. J'en eus la bouche toute perdue plus de quatre heures durant, et l'on m'a appris depuis qu'il falloit bien des lessives et des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange. L'huile qu'on en tire sert de beurre, et j'appréhendois bien ce changement ; mais j'en ai goûté aujourd'hui dans les sauces, et, sans mentir, il n'y a rien de meilleur. On sent bien moins l'huile qu'on ne sentirait le meilleur beurre de France. »

Il écrit ces lettres au moment où il va quitter Uzès. Décidément, Paris l'appelle. Il revient en effet, et son premier soin est de se mettre en rapport avec Molière, qui dirige la troupe du Palais-Royal et qui a fait représenter *l'Ecole des Femmes*. Racine lui apporte *la Thébàide*. Désormais, la rupture avec Port-Royal est complète.

A. D.

## Les causes du développement de l'industrie en Allemagne

Seconde conférence (1) de M. HENRI HAUSER,  
Professeur à l'Université de Clermont.

La récente et rapide croissance de l'industrie allemande est due à trois ordres de causes : des causes naturelles, des causes histo-  
(1) Non prononcée. Voir la première dans le n° 12 de la *Revue*.

riques et sociales, enfin des causes que j'appellerai humaines, parce que la volonté individuelle ou collective des hommes en est le principal facteur.

I. — Des causes naturelles, j'ai indiqué, la dernière fois, la plus importante : la présence sur le sol allemand d'immenses gisements de houille et d'importants dépôts de fer, situés généralement à une faible distance les uns des autres. La superficie totale des houillères exploitées en Allemagne est le triple de celle des houillères exploitées en France. La production des mines de fer est six fois plus forte que la nôtre. La production du zinc, du cuivre, du plomb, est également très considérable.

Mais ces causes naturelles ont existé de tout temps. Dès le lendemain de la découverte de la machine à vapeur, l'Allemagne se trouvait donc supérieurement armée pour la lutte contre la France et même contre l'Angleterre. Cependant, à cette époque, ces causes n'ont pas agi. Avant 1872, la richesse économique de l'Allemagne existait à l'état virtuel ; mais la houille et le fer sommeillaient encore dans les entrailles de la terre : telle la Belle au bois dormant, avant que le chevalier vint la réveiller.

II. — Ce chevalier, ce fut le peuple allemand lui-même. L'accroissement de la population, dans le dernier quart de siècle, a été formidable. Elle ne dépassait pas 42 millions d'habitants en 1872 ; elle atteint actuellement 54 millions ; elle a donc augmenté de près d'un tiers, malgré une émigration qui, en certaines années, a dépassé 200.000 âmes. On a calculé que, si ce taux d'accroissement se maintient, la population allemande est destinée à doubler en 60 ans.

Très inquiétante au point de vue militaire, cette progression de nos voisins ne l'est pas moins au point de vue industriel. Brusquement enrichie de 12 millions de nouveaux habitants, la terre allemande n'a pas pu les nourrir, et c'est ainsi qu'une main-d'œuvre abondante a été mise à la disposition de l'industrie naissante. C'était, surtout au début, une main-d'œuvre à bon marché. Même actuellement, l'ouvrier allemand vit à meilleur compte que l'ouvrier anglais et que l'ouvrier français. Cependant, les salaires se sont notablement accrus depuis quelques années, surtout dans les industries les plus prospères, et il ne faut pas croire, comme on le répète trop volontiers, que la seule cause des progrès industriels de l'Allemagne soit le bon marché de la main-d'œuvre. Cette cause, répétons-le, perd de sa force d'année en année.

La puissance économique de l'Allemagne a certainement été accrue par les événements de 1870-71. Non seulement l'orgueil de la victoire a provoqué chez les vainqueurs un besoin d'expansion,

qui s'est manifesté dans tous les sens à la fois. Mais surtout l'Allemagne a conquis son unité; de pays morcelé et divisé, elle est devenue un grand Empire. Sans doute, dès 1866, le Zollverein avait établi, entre les divers Etats allemands, le lien de l'unité économique; mais l'établissement de l'unité politique a permis une organisation plus rationnelle et moins coûteuse des voies de communication, une action plus efficace au dehors.

Enfin, il y eut les cinq milliards... On en a tantôt exagéré, tantôt oublié l'importance. — Il n'est pas exact de dire que les 5 milliards ont, à eux seuls, enrichi l'Allemagne. L'afflux subit de cette somme énorme a déterminé une fièvre de spéculation qui, peu de temps après, aboutit à une crise financière très grave. Et certains Allemands ont pu soutenir ce paradoxe, que les 5 milliards avaient coûté à l'Allemagne plus qu'ils ne lui ont rapporté. Mais ce n'est là qu'un paradoxe. L'Allemagne possédait, avant la guerre, une assez faible quantité de numéraire; les cinq milliards (nous pouvons dire les 6 milliards, en y comprenant les indemnités supplémentaires) ont été payés en *or*, la seule monnaie dont la valeur soit à peu près stable; nous avons donc par là fourni à l'Allemagne l'un des intruments indispensables de tout développement économique normal, une monnaie saine.

Enfin, quand on juge l'industrie allemande, quand on la compare aux autres industries européennes, il ne faut jamais oublier que cette industrie est une industrie jeune, qu'elle est née d'hier, et que cette jeunesse même explique en partie la rapidité de ses progrès. Un enfant se développe plus rapidement qu'un adulte; partie, pour ainsi dire, du zéro industriel, il était naturel que l'Allemagne mit, pour arriver à un degré déjà élevé, moins de temps que l'Angleterre ou que la France. Ce serait, je crois, se tromper que de conclure trop hardiment du passé à l'avenir, que de croire que les progrès industriels de l'Allemagne seront aussi rapides dans le prochain quart de siècle que dans le dernier. Elle vient de traverser une période de croissance.

Une question qui doit forcément, à partir d'un certain moment, retarder le progrès industriel, c'est la question de l'outillage. Une vieille maison, qui fait depuis longtemps un gros chiffre d'affaires, hésite toujours longtemps avant de se défaire d'un outillage suranné, condamné par les progrès de la science; comme cet outillage représente un capital considérable, comme on s'attend à de nouveaux progrès encore, on tâche de faire rendre le plus possible aux vieilles machines. Au contraire, une maison jeune, une maison qui s'installe, achète tout de suite les appareils les plus perfectionnés et travaille à des conditions plus favorables

que sa vénérable concurrente. Or les lois de la concurrence sont entre les peuples les mêmes qu'entre les individus.

III. — Arrivons maintenant aux causes purement humaines, à celles qui sont les plus intéressantes pour nous, puisqu'il dépend de nous de faire pour la France tout ce que les Allemands ont fait pour l'Allemagne.

a) Au premier rang des causes humaines et volontaires qui ont fait de l'Empire allemand un Etat industriel de premier ordre, il convient de citer la science. Et, si je le dis, ce n'est pas, croyez-le bien, parce que je suis professeur d'Université; ce n'est pas pour la vaine gloire de donner à ma profession une importance exagérée, c'est parce qu'il n'est pas, à l'heure actuelle, de vérité plus éclatante, et plus utile à faire resplendir devant tous les yeux.

« Il est juste d'admettre, disait récemment la plus importante des Revues américaines, que la nation qui a les meilleurs physiiciens et les meilleurs chimistes sera, à la longue, la plus prospère et la plus grande. Elle aura au plus bas prix la meilleure nourriture, les meilleurs produits fabriqués... les meilleurs fusils, les explosifs les plus puissants, l'armement le plus capable de résistance. Ses habitants sauront utiliser au mieux les ressources du sol, ils seront les plus sains, les mieux protégés contre les maladies. La culture d'un peuple en chimie et en sciences physiques est le meilleur placement que puisse faire une nation. »

La question ainsi posée, il reste à se demander si la culture du peuple allemand en chimie et en sciences physiques est supérieure à celle des autres nations. Si l'on voulait entendre par là qu'il possède de plus grands savants, nous protesterions avec énergie. La chimie, en particulier, est une science toute française, elle est sortie du laboratoire de Lavoisier; et des noms comme ceux de Chevreul, de Pasteur, de Berthelot, éclipsent la gloire de tous leurs rivaux, même celle des Liebig et des Hoffmann. Remarquez-le, d'ailleurs, ces grands hommes ne se sont pas confinés dans le domaine de la science pure; ils ont fait faire, grâce aux applications de la science, d'immenses progrès à l'industrie et à l'agriculture. Des découvertes comme celles de l'emploi du chlore, de la soude artificielle, de la stéarine, les recherches sur les levures de bière, sur la fixation de l'azote, l'invention de la machine dynamo-électrique équivalent à des victoires, et ce sont des victoires françaises.

Mais il ne suffit pas pour un peuple de posséder des hommes de génie. Il faut que les méthodes des savants pénètrent le plus rapidement possible au sein des masses, que leurs découvertes soient utilisées, transformées en richesse par les industriels et les tra-



vaillours. Or l'Allemagne s'est ingéninée à mettre la science à la portée de tous. Beaucoup plus pauvre que la France en individualités de premier rang, très certainement inférieure au point de vue de l'intelligence, elle a cherché à réparer cette infériorité par la méthode. Dans ses usines comme dans ses laboratoires, elle a su demander à chacun ce qu'il est capable de faire, et pas davantage; elle a donné des instructions précises à ceux qui ne savent pas se gouverner tout seuls, et elle a ainsi créé un art nouveau, l'utilisation des médiocrités. Ainsi s'explique le développement de ses écoles techniques.

C'est en 1745 que fut créée la première, le *Collegium carolinum* de Brunswick. Puis vinrent les académies forestières, des mines, d'architecture, d'ingénieurs. Depuis 1830, on a fondé dans toutes les villes de résidence et dans toutes les grandes villes industrielles, de nombreuses écoles polytechniques, richement soutenues par leurs gouvernements respectifs. M. Gerber, notre savant confrère, plus compétent que personne en ces matières, a eu la patience de réunir les programmes d'un grand nombre de ces écoles; il suffit de parcourir cette collection pour saisir sur le vif l'une des principales causes de la richesse allemande. Bien que ce dossier soit incomplet, il renferme les programmes de 25 écoles: écoles de mécanique, d'électro-technique et de chimie, écoles de tissage ou de teinture, écoles de brasserie. Tous les degrés de l'enseignement y sont représentés. A la base, de véritables écoles professionnelles, destinées à former des ouvriers et des contre-maitres, telle l'école de tissage, filature, teinturerie et apprêts d'Aix-la-Chapelle, où l'on entre à 16 ans révolus, à condition d'être pourvu d'une instruction primaire générale, et où l'on passe un ou deux ans; l'enseignement se compose surtout de travaux pratiques (30 heures par semaine sur 44); mais cependant les élèves ne restent pas étrangers aux sciences qui dominent leur industrie: dans la section d'apprêts, par exemple, ils étudient la chimie générale, la chimie spéciale, les machines. Au-dessus viennent les écoles techniques moyennes, et enfin les écoles supérieures ou *Polytechnika*. Ces dernières, destinées surtout à fournir des ingénieurs, sont installées avec un véritable luxe. Elles se rapprochent de plus en plus des Universités par leur caractère scientifique et leur constitution; la culture qu'on y reçoit est générale autant que spéciale. Même, en Bavière, en Saxe, en Hesse, elles servent à former des professeurs. Plusieurs d'entre elles, celles de Karlsruhe, de Darmstadt, de Munich, de Dresde, de Stuttgart, de Hanovre, d'Aix, de Charlottenbourg, sont plus riches en laboratoires, en collections, en chaires que bien des Univer-

sités françaises. Le professeur de chimie industrielle et agricole de l'Université de Besançon écrivait récemment, après avoir visité l'une de ces Ecoles techniques supérieures : « Je serais très heureux d'avoir un laboratoire comme celui de Karlsruhe ; je me contenterais même du dixième, et cependant on va le rebâtir avec un crédit d'un million de francs. »

b) Mais les sciences appliquées ne tarderaient pas à se traiter misérablement dans l'ornière des spécialités, si elles ne conservaient toujours le contact avec la haute science. C'est ce qui explique le développement des études techniques même dans les Universités proprement dites. Cela ne s'est pas fait sans quelques résistances. D'une part, les écoles techniques craignaient que les Universités ne leur fissent concurrence. D'autre part, certains universitaires considéraient comme une déchéance pour les Universités de s'occuper de questions industrielles ; le nombre croissant de jeunes Allemands qui étudient la chimie, disait, en 1870, un professeur de Tübingen, n'est pas dû par l'amour désintéressé de la science, mais regarde la chimie comme une bonne « vache à lait ». Ces anathèmes n'effrayèrent pas la majorité des professeurs, et l'un d'eux dit excellemment : « Si les Universités ne doivent pas absorber les écoles spéciales, il est bon cependant qu'elles étendent leur activité sur tout ce qui est susceptible d'être traité scientifiquement, et qu'elles donnent à chacun le moyen d'acquérir au moins les éléments scientifiques de sa spécialité. » Par exemple, l'enseignement de la chimie technique est largement donné à Berlin, à Breslau, à Göttingen, à Halle, à Heidelberg, à Leipzig, à Strasbourg, à Wurzburg, — et l'on se plaint encore que ce soit insuffisant.

Quel a été le résultat industriel de cet immense effort ? Il y a actuellement en Allemagne, outre 200 chimistes savants, environ 4.000 ingénieurs chimistes. Or, jusqu'en 1830, l'industrie chimique en Allemagne se limitait au sel, à la potasse et au salpêtre. Mais, depuis vingt-cinq ans, elle a dépassé toutes les autres nations. Elle a utilisé, mieux que personne, la grande révolution qui a substitué aux anciennes matières tinctoriales les dérivés du goudron de houille, l'alizarine et l'aniline.

Or, cette supériorité industrielle est due presque exclusivement à la science. Un professeur de Brunswick, le Dr Fischer, dans une étude parue en 1897 sur *l'Enseignement de la chimie technique*, écrit : « Il est généralement reconnu que l'industrie chimique allemande doit sa position prépondérante uniquement à la haute préparation scientifique de ses collaborateurs... Le capital intellectuel que ces hommes représentent constitue la base

la plus solide et la plus sûre de notre florissante industrie... La vraie raison de la prospérité de l'industrie chimique allemande n'est un secret pour aucun des autres pays industriels, Angleterre, France, Autriche, Amérique du Nord, et l'on y a fait, dans ces derniers temps, de grands efforts pour rattraper le temps perdu par la création de laboratoires pourvus de tout l'outillage moderne. Si l'Allemagne veut conserver sa situation actuelle, elle doit être prête, au fur et à mesure des progrès de la science, à multiplier les moyens d'enseignement et de recherche chimique. »

Ceux de nos compatriotes qui ont étudié de près la question n'en jugent pas autrement. Il me suffira de citer ici leurs appréciations. M. Blondel constate que « c'est surtout dans les industries chimiques que les Allemands ne reculent pas devant certaines dépenses qui nous arrêtent trop souvent. Ils n'hésitent pas à payer et à entretenir, en aussi grand nombre qu'il leur paraît nécessaire, des chimistes chargés des analyses et des expériences. » — « Pour les usines de produits chimiques, écrit à son tour M. R. G. Lévy, les communications entre elles et les Universités sont régulières. Les directeurs de fabriques sont toujours prêts à mettre leur outillage au service d'un savant qui leur demande de faire une expérience. Réciproquement celui-ci ne refusera pas d'examiner un problème qu'ils lui soumettront... La fabrique de Ludwigshafen emploie, à elle seule, plus d'ingénieurs chimistes que toute l'Angleterre n'en a pour la même branche » ; et il termine son exposé par cette formule saisissante : « Les Allemands ont remplacé dans leurs usines les contre-maitres par des docteurs ès sciences ».

Tout récemment, votre éminent concitoyen, le Dr Roux, prédisait la séance de rentrée de l'Université de Lille, et voici comment il s'exprimait : « Un des plus illustres chimistes d'Allemagne disait dernièrement à un de mes amis qui le visitait dans son laboratoire : « Ce qui fait la force de la science et de l'industrie allemandes, c'est qu'elles sont étroitement liées. Tous les chefs d'usine, tous les chimistes sont nos élèves ; nous leur venons sans cesse en aide, ils nous le rendent en mettant à notre disposition leur puissant outillage. » Et M. Roux ajoutait cette impression personnelle : « Il y a quelques semaines, je visitais une immense usine de matières colorantes près de la Prusse rhénane. Je parcourais un laboratoire plein d'activité, merveilleusement outillé, où plus de cinquante chimistes avaient leur place. Comme je m'étonnais de leur grand nombre : « Ce ne sont point les chimistes employés de la maison, me fut-il répondu, ce sont de jeunes docteurs sortis des Universités, qui désirent poursuivre

« des recherches. Ils trouvent ici gratuitement les moyens de  
« travail et orientent leurs recherches dans la direction qui leur  
« plait. Peu nous importe le but qu'ils poursuivent : pourvu  
« que la science progresse, nous y trouverons toujours profit. »  
Ces usines puissantes sont même venues établir des succursales  
sur notre territoire : la fabrique badoise d'aniline et de soude à  
Neuville-sur-Saône ; une autre près de Compiègne ; enfin une  
grande maison d'Elberfeld, près de Roubaix.

Il me semble que la preuve est faite. Elle serait aussi facile à  
faire pour les industries électriques. Là, les Allemands n'ont fait  
aucune découverte essentielle, ils ont seulement tiré un merveil-  
leux parti des découvertes d'autrui. C'est en France que le trans-  
port de la force à grande distance a été démontré par Marcel  
Deprez et Fontaine, et expérimenté en 1883. Mais nos savants  
ont travaillé « pour le roi de Prusse ». Grâce aux ingénieurs formés  
par les Universités et par les Ecoles d'électrotechnie, l'Allemagne  
possède onze sociétés d'électricité, qui ont créé des stations cen-  
trales, qui exploitent des tramways à Pétersbourg, à Riga, à Kiev,  
à Libau, à Varsovie, à Witepsk, à Livourne, à Gênes, à Bilbao,  
jusque chez nous à Toulon, au Chili, au Brésil, à la Plata. A Buenos-  
Ayres, un établissement électrique de création française a dû con-  
fier une partie de ses travaux à la Société générale d'électricité de  
Berlin, qui fait annuellement près de 100 millions d'affaires. Ce dé-  
veloppement n'est pas près de s'arrêter : en 1897, rien qu'en Saxe,  
on a créé dix nouvelles usines électriques, et la conquête écono-  
mique du Levant va ouvrir aux Allemands de nouveaux débouchés.

Partout nous aboutissons à la même constatation : ce qui fait  
la richesse de l'Allemagne, ce n'est pas la supériorité de l'intelli-  
gence, c'est la méthode. L'ouvrier allemand est loin de valoir  
l'ouvrier français, mais mieux encadré et mieux dirigé, il rend  
davantage. L'industriel allemand n'a pas une capacité hors ligne,  
mais il s'unit avec ses voisins. Les industriels allemands se sont  
d'abord groupés en sociétés d'assurance mutuelle contre les ris-  
ques des nouvelles lois allemandes sur l'assurance obligatoire des  
ouvriers ; une fois créées, ces sociétés d'assurance sont devenues  
de véritables syndicats de production, chargés de défendre les in-  
térêts d'une même industrie. Ainsi les patrons d'établissements si-  
milaires cherchent moins à se faire concurrence les uns aux autres  
qu'à se grouper ensemble pour écraser leurs rivaux étrangers.

Cette même puissance de l'association, nous la retrouverons  
prochainement, en étudiant la dernière cause des progrès de l'in-  
dustrie allemande, à savoir le commerce allemand.

Henri HAUSER.

## M. Paul Janet

---

### Leçon d'inauguration de M. GABRIEL SÉAILLES

*Professeur à l'Université de Paris.*

---

MESSIEURS,

Mon premier mot doit être pour remercier mes collègues de la Faculté des lettres du témoignage de confiance et d'estime qu'ils m'ont donné en me désignant par leurs suffrages au choix de M. le Ministre de l'Instruction publique : j'apprécie cet honneur à son juste prix, et je ne vois que trop les devoirs qu'il m'impose. C'est grand dommage que les fonctions n'élèvent pas, par une grâce spéciale, les hommes à leur niveau. Qui les accepte doit y apporter du moins ce qui dépend de lui, la modestie, la bonne volonté, la conscience des devoirs qu'elles imposent, l'effort pour les remplir dans la mesure de ses forces.

#### I

En consacrant ma première leçon au maître éminent auquel j'ai le périlleux honneur de succéder, je ne me conforme pas seulement à la tradition, je satisfais à une obligation personnelle, que m'imposent les sentiments de respect et d'affection, auxquels je voudrais que ma parole et ma pensée pussent répondre.

Mais je manquerais à la reconnaissance, — et M. Janet ne me le pardonnerait pas, — si, en montant dans cette chaire, je n'évoquais en quelques mots le souvenir du philosophe, de l'ami qu'il a remplacé, et dont le bienveillant accueil, les encouragements et l'appui m'ont été précieux. Vous savez avec quel succès M. Caro a professé à la Sorbonne pendant de longues années, et vous savez aussi avec quelle injustice on a retourné ce succès contre lui. Si M. Caro groupa tant d'auditeurs, s'il sut les retenir et les passionner, ce n'est pas qu'il abaissât la philosophie, qu'il en fit je ne sais quelle matière à déclamation ; c'est qu'à la façon de son grand prédécesseur, Jouffroy, mais avec l'originalité de son esprit plus mobile, moins contemplatif, plus ouvert sur le dehors, il sentit vivement et sut faire sentir aux autres ce qui relie les grands problèmes que pose la philosophie aux questions que pose à chacun la vie elle-même, à ces inquiétudes de la conscience, à ces préoccupations vraiment humaines, dont les plaisirs, les ambitions, le bruit des paroles vaines le plus souvent nous distraient, mais

qui mêlent à nos divertissements la secrète amertume dont parle le poète, et qui, dans la solitude, dans la maladie, chaque fois que nous nous retrouvons face à face avec nous-mêmes, se réveillent et s'imposent à notre angoisse. Convaincu que les doctrines ne sont pas indifférentes, que des écoles par la littérature, par le roman, par la poésie, elles passent insensiblement dans le monde et y posent leurs conséquences morales, Caro apportait à l'exposition et à la défense de la vérité, à l'attaque des systèmes qu'il croyait erronés et par suite dangereux, une vaillance et une passion qui étaient la source pure de son éloquence. Epris de toute vie, curieux des idées nouvelles, observateur pénétrant des choses morales, il excellait à discerner au delà des formules abstraites les sentiments, les expériences intimes, qui font d'un système l'expression d'une pensée réelle et vivante. Il était convaincu que les systèmes sont faux dans la mesure où ils diminuent l'homme, où ils l'humilient, en sacrifiant ce qui ne peut rentrer dans les cadres de leur logique trop étroite, et il ne se lassait pas d'opposer l'homme vrai, avec ses instincts profonds, irréductibles, avec ses ambitions légitimes, à l'homme des systèmes. Sa philosophie avait quelque chose de militant ; il ne possédait vraiment une idée que quand il l'avait menée au combat, confrontée, mise aux prises avec les idées adverses, et qu'il lui avait assuré la victoire. Le positivisme semblait triomphant, la métaphysique condamnée ; il partait de l'objection même pour revenir à la thèse qu'elle prétendait ruiner. Sans attaquer la science, en la maintenant dans tous ses droits, il se donna pour tâche de la distinguer des conclusions hâtives, illogiques, par lesquelles on prétendait en faire sortir la négation de l'esprit qui la crée, et, se confiant « dans la raison qui est faite pour comprendre la raison des choses », il consacra son esprit alerte, sa parole brillante, ses dons de polémiste et d'orateur à défendre l'âme, Dieu, les grandes thèses du spiritualisme, qui lui semblaient comme les titres de noblesse de l'humanité.

## II

Quand M. Janet remplaça M. Caro, depuis vingt-cinq ans il enseignait l'histoire de la philosophie à la Faculté des lettres ; mais ce changement n'interrompait pas l'unité et la continuité de son enseignement, car ce qu'il étudiait dans l'histoire, ce qui en faisait le prix à ses yeux, c'était la philosophie elle-même, le mouvement progressif de l'esprit humain vers la vérité.

Je ne me dissimule pas combien il est difficile de parler dignement de M. Paul Janet dans les limites qui me sont imposées. Son souvenir est vivant en vos esprits ; son labeur est immense ; lui-

même, dans son dernier ouvrage, l'a dit, et non sans une légitime fierté : « Je n'ai pas seulement aimé la philosophie dans son fond, mais dans toutes ses parties, dans tous ses aspects et dans toutes ses applications. Philosophie populaire, philosophie didactique, philosophie transcendante, morale, politique, application à la littérature et aux sciences, histoire de la philosophie, j'ai touché à tout ; je me suis intéressé à tout : *nihil philosophicum a me alienum putavi*. » Je ne prétends ni faire une biographie de M. Janet, ni donner l'analyse de ses œuvres ; je ne voudrais que rappeler ici son enseignement, mettre en lumière les idées maîtresses qui l'ont dominé, et, dans la diversité si grande des objets et des problèmes, y ont mis l'unité d'une pensée qui ne s'est jamais démentie. La vie de M. Paul Janet a été une vie de droiture et de travail ; ses cours, ses ouvrages en sont les vrais événements : il a eu les ambitions légitimes qui relient l'individu aux grandes choses impersonnelles ; la philosophie n'a été pour lui ni une recherche indifférente, ni un divertissement ; elle a été, au sens antique du mot, l'amour de la sagesse.

Quand on entendait M. Janet pour la première fois, ce qui frappait d'abord, c'était sa lucidité, son ferme bon sens, sa langue simple, familière, sans ornement, sans aucune rhétorique, mais souple, abondante, pliée à tous les mouvements de la pensée ; c'était plus encore sa logique pressante, son invention dialectique, son art de réduire ses adversaires à l'aveu des vérités dont leurs thèses se présentaient comme la négation. Il semblait qu'il jouât la difficulté, qu'il se plût à en triompher : pour prouver l'existence de la philosophie, pour définir son objet, il partait de l'examen du positivisme qui en nie l'existence et lui refuse tout objet ; il approfondissait l'idéalisme subjectif de Berkeley, pour établir l'existence du monde extérieur ; l'idéalisme critique de Kant lui montrait dans l'unité et la réalité de l'esprit les conditions mêmes de l'entendement formel. Cette dialectique ingénieuse, pleine de ressources, qui, jusque dans les négations des systèmes, sait retrouver la présence des vérités que la pensée avoue, alors même qu'elle les nie, parce qu'elle les porte partout avec elle, a parfois fait illusion. On a voulu voir dans M. Janet un polémiste, un homme de combat, préoccupé uniquement de réfuter le matérialisme, le panthéisme, toutes les doctrines qui contrariaient les thèses d'un spiritualisme arrêté dans ses dogmes. Je ne sais rien de plus contraire aux intentions de M. Janet, à son véritable esprit, à sa conception même de la philosophie et de son histoire. La méthode de réfutation n'est pour M. Janet qu'un moyen, qu'un instrument ; le mot même de réfutation ne doit pas être pris à la lettre ; l'er-

reur, pour lui, n'est qu'une vérité partielle, et, s'il éprouve un système par la critique, ce n'est pas pour le détruire jusque dans sa raison d'être, c'est pour en dégager l'âme de vérité qui l'a créé dans l'esprit et qui le renouvelle dans l'histoire.

Plus on connaissait M. Janet, plus avant on entrait dans son intimité, plus on appréciait, plus on aimait son libéralisme, sa sympathie intelligente, son goût, son respect de toute pensée neuve et hardie. Rien de ce qui pouvait honorer la philosophie française ne le laissait indifférent : il se vengeait d'attaques dures, injustes, en faisant connaître au grand public, par un résumé lucide, impartial, le système difficile et profond du philosophe qui les avait dirigées contre lui. Dans nos thèses de doctorat, il n'opposait pas au candidat les arrêts d'un dogmatisme intransigeant, par l'objection il se préoccupait d'abord de lui donner l'occasion de faire mieux entendre sa pensée, il cherchait ensuite à le ramener de l'idée exclusive à la vérité plus large, plus compréhensive qui complétait cette pensée, qui la rapprochait de la vérité vraiment humaine qu'il ne se lassait point de chercher. Il n'est pas un de ses élèves, pas un de ceux qui l'ont entendu ici qui ne soit prêt à rendre témoignage de la vérité de ces paroles : « Je n'ai pas eu l'oreille fermée aux nouveautés; elles m'ont toujours intéressé et souvent séduit. Je ne me suis pas montré à leur égard un adversaire hargneux et effrayé; j'en ai pris ce que j'ai pu; mais, malgré ces concessions légitimes, je suis resté fidèle aux grandes pensées de la philosophie éternelle dont parle Leibniz, et ces pensées n'ont jamais cessé de me paraître immortellement vraies. »

En dépit des apparences, la dialectique de M. Janet, si ingénieuse, si inventive, qui mêle à l'exposition des idées une sorte d'intérêt dramatique, n'est pas une arme de guerre, elle est un moyen qui ne s'entend que par la fin, qui lui donne son sens et sa portée, et cette fin, — illusion généreuse ou intuition profonde, — c'est la paix des esprits. Toute sa philosophie est dominée par une sorte d'optimisme intellectualiste. Il y a une vérité, il n'y en a qu'une : l'esprit humain est fait pour l'aimer, pour la connaître. Sans doute, par la précipitation du jugement, par le sophisme, par l'erreur, les hommes la mutilent, ne lui donnent que des expressions incomplètes; mais, à des degrés divers, elle est présente à toutes leurs affirmations, elle les explique et les justifie, et leur pensée n'embrasse pas plus le mensonge absolu qu'elle n'entend le pur néant. La raison est comme la présence de Dieu en l'homme; par elle, l'homme tient à l'être et à la vérité. Si les systèmes se contredisent, si les écoles se combattent, si les idées



se précisent en s'opposant, c'est que la vie est un apprentissage, c'est que la condition de l'être imparfait n'est pas la possession, mais la recherche de la vérité. Le terme idéal, vers lequel tendent ces efforts contraires, est la réconciliation des esprits dans des affirmations communes. M. Paul Janet est plein de ressources dans la discussion : il combat, il argumente, mais il ne veut réfuter que les thèses exclusives qui appauvrissent l'esprit, l'enferment dans des systèmes ennemis ; son triomphe est d'établir qu'un système affirme ce qu'il croit nier, de lui faire comme reproduire, en développant tout ce qu'il implique, les idées mêmes dont il se donne comme la négation. Dans la vérité, M. Paul Janet aime les hommes qu'elle doit unir, accorder, guérir des haines imbéciles en les guérissant des idées exclusives, qui sont les idées fausses ; il ne veut pas se séparer, s'isoler, il croit à la société des esprits, et, dans cette société pacifique, universelle, à force de clarté, d'humanité, il veut que tous les hommes soient admis et se reconnaissent : de cette philosophie, j'oserais dire que la vertu maîtresse est la générosité.

### III

S'il est vrai de dire, avec Leibniz, que les systèmes sont faux par ce qu'ils nient, vrais par ce qu'ils affirment ; si, par suite, une erreur n'est qu'une vérité incomplète, et si l'idéal serait de trouver le point de vue d'où se pourraient accorder les points de vue contraires, la philosophie, ne se sépare pas de l'histoire de la philosophie, elle y est en un sens contenue, et au terme elle en serait l'achèvement, la pleine intelligence. Cette idée relie l'enseignement historique de M. Paul Janet à son enseignement dogmatique ; elle fait l'unité, la continuité des cours, que, pendant trente-cinq années, il a professés dans cette Faculté.

L'historien de la philosophie, pour lui, ne se sépare pas du philosophe ; ils travaillent ensemble, ils sont les collaborateurs nécessaires d'une même œuvre. Il n'est pas un domaine de l'histoire que M. Janet ait laissé inexploré ; il a été de son temps et de tous les temps ; avec le même intérêt, avec le même scrupule, il a donné son attention à la philosophie ancienne, à la philosophie moderne, et il a soumis à l'examen les théories de ses contemporains. Il a étudié la philosophie orientale, la dialectique de Platon, Descartes et ses précurseurs, Cousin et A. Comte ; le premier, à la Sorbonne, il a initié ses auditeurs à la connaissance de la philosophie allemande, dont on parlait volontiers, mais par ouï-dire et sans y aller voir soi-même. Renonçant aux vagues généralités, analysant les textes, faisant la part de ce qui réussissait à rendre clair et de ce qu'il lui restait obscur, dégageant des abstractions

la pensée profonde, il a étudié, dans une suite de cours, les écrits de Kant antérieurs à la *Critique*, les ouvrages les plus importants de Fichte, de Schelling, de Hegel.

Mais, ne l'oubliez pas, si M. Janet se porte ainsi en tous sens, sa pensée ne se disperse pas dans la multiplicité de ses objets, elle s'y retrouve parce qu'elle les domine. Son érudition est immense, mais elle n'est pas la vaine curiosité des contradictions humaines, le jeu d'un dilettantisme indifférent qui se plait à varier les idées, comme d'autres font les images. Dans l'histoire, M. Janet aperçoit un même esprit en effort vers une même vérité. Les systèmes contraires, les écoles successives, sont à la pensée humaine ce que sont à la pensée individuelle les multiples hypothèses, les conceptions abandonnées, reprises, par lesquelles elle se satisfait de mieux en mieux elle-même. L'histoire ne nous fait pas sortir de nous-mêmes, parce qu'elle nous laisse dans l'humanité; elle est notre expérience; la raison qui travaille en elle est notre raison; la vérité qui se fait par elle est la vérité que nous cherchons. Les qualités de l'historien en M. Janet tiennent à cette idée qu'il se fait de l'histoire, de ses rapports à la vérité une, dont elle ne fait en un sens que multiplier les expressions. S'il expose les doctrines avec clarté, c'est qu'il ne se contente pas de répéter superficiellement leurs formules, c'est qu'il les comprend, c'est qu'il sait retrouver en son propre esprit leur origine, l'exigence théorique, le besoin pratique qui en est le vrai principe. Si sa critique est ingénieuse, subtile, tenace, c'est qu'elle n'est pas indifférente, c'est qu'elle est un double effort pour maintenir du système la vérité partielle qui le crée, et pour rétablir contre lui les vérités que cette vérité partielle ne lui laisse plus distinguer.

Ce sens positif de l'histoire des idées, M. Janet l'affirme dans le titre même du grand ouvrage qu'à trois reprises il a revu, romanié, amélioré: *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*. Dans ce titre, il résume l'enseignement réel qu'il a tiré de l'étude des faits et des doctrines: la politique n'est pas l'empirisme médiocre des ambitieux à courte vue, qui se livrent aux circonstances, sans prévoir même le lendemain; elle a ses principes, elle les trouve dans la morale, et il n'y a pas deux morales.

« L'histoire de la science politique, dit fortement M. P. Janet, c'est l'histoire de la raison intervenant de plus en plus, à travers les siècles, dans les choses sociales et politiques... La raison d'Etat doit céder la place à la raison publique, qui elle-même ne peut pas être en contradiction avec la conscience publique »; et il ajoute: « On oppose cette maxime périlleuse et équivoque: *salus*

*populi suprema lex.* Mais le salut d'un peuple, c'est la justice elle-même ; et, s'il fallait opposer maxime à maxime, je dirais : *fiat justitia, pereat mundus* : que le règne de la justice arrive, dùt le monde périr. Mais le monde n'est pas réduit à cette alternative, de périr ou de pratiquer la justice : car c'est par elle qu'il peut durer. »

Cette méthode de conciliation, cette ferme croyance que les systèmes les plus opposés sont suscités par une même recherche de la vérité, que tous expriment quelque chose de cette vérité, cette croyance n'est rien moins qu'une philosophie de l'histoire de la pensée. En présence des sectes multiples, des théories contraires, des luttes sans cesse renaissantes, plusieurs attitudes sont possibles. Le sceptique se complait au spectacle des contradictions humaines ; seul il triomphe dans ces batailles sans victoire, puisque l'esprit combat contre lui-même, et par sa défaite nécessaire fait la preuve de son impuissance. D'autres pensent que du rapport des lois de la pensée aux lois de l'univers naissent, par une sorte de nécessité, quelques hypothèses irréductibles, qui ne peuvent se détruire, et qui, perfectionnées, adaptées aux progrès de la connaissance, variées dans leurs éléments bien plus que dans leur forme, répètent les mêmes constructions idéales.

Un des hommes qui ont le plus fait pour l'honneur de la philosophie française, M. Ch. Renouvier, soutient que, si diverses que soient en apparence les formes qu'ils revêtent, tous les systèmes sont logiquement réductibles à deux : le système naturaliste et le système moral, la philosophie de la chose et la philosophie de la conscience. Chose ou substance, infini, évolution, déterminisme, évidence, bonheur, d'une part ; — conscience, fini, création, liberté, croyance, devoir, d'autre part : telles sont les thèses qui s'opposent irréductiblement, et qui, logiquement liées, forment deux systèmes contradictoires, dont ni l'un ni l'autre n'est imposé à l'esprit par une évidence rationnelle, entre lesquels par suite nous ne pouvons que choisir librement. La philosophie, dans cette hypothèse, n'est pas une science comme les autres ; son progrès n'est pas rectiligne ; vainement elle cherche à concilier la chose et la conscience, le fini et l'infini, le déterminisme et la liberté : elle ne peut unir ces éléments contradictoires en une synthèse intelligible, qui s'impose à tous les esprits par l'évidence ; toujours elle se retrouve en présence de deux solutions, entre lesquelles il faut prendre parti d'abord par un acte de libre croyance.

Tout autre est la pensée de M. Janet. Il affirme, et il y revient sans cesse, que la philosophie est une science comme les autres, qu'elle progresse, comme toute science, par une lente accumula-

tion de vérités acquises, universellement reconnues. Il est vrai qu'ici l'accord est dissimulé par les divergences persistantes ; mais il est possible au penseur impartial de dégager des systèmes contraires un ensemble de vérités qui sont comme les fragments de l'unique vérité qu'ils dispersent. « La philosophie, dit M. Janet, est la science de l'absolu des premiers principes, du tout. Elle ne peut donc pas se faire par parcelles, et chaque système est un tout, un absolu ; mais c'est un absolu qui a passé par un esprit relatif et individuel : c'est un absolu connu relativement : c'est l'univers réfléchi par une monade. C'est pourquoi tout système est à la fois vrai et fragile : vrai, parce qu'il est un reflet de l'absolu ; fragile, parce qu'il n'est qu'un reflet. Il y a donc, malgré les systèmes et à travers tous les systèmes, une philosophie objective ; mais elle est diffuse, inconsciente, mêlée à des systèmes particuliers et transitoires :... c'est cette philosophie qui soutient et anime tous les systèmes ; mais elle les dépasse et les déborde, elle est plus qu'eux. Les systèmes passent, mais tous laissent quelque chose après eux », d'abord leur point de vue original, qui les caractérise et les distingue, ensuite les idées, les vérités que, de ce point de vue, ils ont plus clairement mises en lumière et qui désormais font partie du patrimoine de la pensée.

#### IV

Si vraiment la raison impersonnelle par les pensées individuelles, à travers les siècles, se cherche, peu à peu se découvre ; si l'humanité, selon le mot de Pascal, est comme un seul et même esprit qui essaye des voies diverses, varie ses hypothèses, mais dont les démarches, en apparence incertaines, sont orientées dans une même direction, l'histoire de la philosophie ne se sépare pas de la philosophie ; la vraie méthode est une méthode de concessions réciproques, une critique des vérités, une méthode généreuse de conciliation, de sympathie, qui achemine progressivement les hommes à la paix dans la communion d'une même vérité. Mais, dira-t-on, ce n'est là qu'une vue théorique, qu'une belle espérance, qui ne change pas le fait ; et le fait, c'est la diversité des systèmes, la lutte des sectes, la perpétuelle renaissance des hypothèses contradictoires. Il ne sert de rien de dire que chaque système est un mélange d'erreur et de vérité, car, pour faire le discernement du vrai et du faux, il faut un critérium, donc un système, dont on ne peut supposer arbitrairement qu'il ne partage pas le sort commun de tous les systèmes. Et d'ailleurs, si l'on possède la vérité, pourquoi la chercher ?

Il est un moyen de sortir de ce cercle, et il n'en est qu'un : c'est d'affirmer que toute vérité émane de l'esprit, et que, si tout système contient quelque vérité, c'est que tout système exprime quelque chose de l'esprit qui le crée. La philosophie éternelle est l'esprit même, accepté dans tous ses éléments, compris dans son unité. En intime accord avec sa philosophie de l'histoire, la philosophie dogmatique de M. Janet est une philosophie de la conscience : elle approfondit les données fondamentales de la conscience, elle refuse d'en négliger, d'en sacrifier aucune ; tout son effort est de saisir l'harmonie qui les coordonne, l'unité logique et vivante qui les fait solidaires, en résolvant les contradictions apparentes qui donnent naissance aux divers systèmes : unité, pluralité ; identité, changement ; déterminisme intellectuel, liberté ; expérience, raison. — Ainsi entendue, la philosophie ne veut avoir rien de fermé, rien d'esotérique ; elle sort des cénacles et des écoles, elle est animée par un esprit d'universalité, elle se propose à l'homme, elle accepte d'être jugée par lui, car elle lui présente en quelque façon son image et lui demande de s'y reconnaître.

Rattaché à la conscience, se donnant pour tâche d'en développer le contenu, d'en accorder toutes les données fondamentales, la philosophie est comme en puissance dans tout esprit humain qui peut la dégager de lui-même : la vérité est l'acte et comme l'achèvement de l'esprit. De ce point de vue, M. Janet, transposant très heureusement la formule célèbre d'Aristote, définit la philosophie : la pensée de la pensée. D'un côté, le philosophe est celui qui rentre en lui-même, qui s'étudie lui-même, qui réfléchit ; d'un autre côté, tout le monde reconnaît que l'un des traits caractéristiques de l'esprit du philosophe est le goût des idées générales, des vues d'ensemble, l'esprit de synthèse ; l'esprit de réflexion et l'esprit de synthèse, l'*autopsie* et la *synopsie*, constituent les deux formes de l'esprit philosophique. Pour que la philosophie soit une science une, il faut que l'esprit de réflexion et l'esprit de synthèse, que la psychologie et la métaphysique puissent être ramenées à l'unité. Or la pensée a précisément un double caractère : 1° elle se sait elle-même et elle peut revenir sur elle-même ; 2° elle est la faculté d'unir, de lier, de généraliser ; elle est une synthèse. L'esprit de réflexion et l'esprit de synthèse se réunissent donc dans le fait de la pensée, et l'on peut dire que la pensée, considérée comme telle, est l'objet propre de la philosophie. La philosophie est la science de la pensée. Pour les sciences psychologiques, nul sans doute ne le contestera ; mais la métaphysique n'est pas une science purement subjective, elle n'est pas seulement la science de la pensée, elle est la science de l'être. Il est vrai ; mais

la métaphysique est la science de l'être en tant qu'il est intelligible, elle implique qu'il y a une logique de la nature, que la nature est une pensée, une pensée objective, inconsciente, une pensée en soi. Dans la conscience la pensée devient subjective, elle s'apparaît à elle-même, elle est pour soi. Le problème de la métaphysique est précisément de montrer l'accord de la pensée en soi et de la pensée pour soi, et, à ce titre, comme les autres parties de la philosophie, elle est la pensée de la pensée. Cette définition et ses commentaires précisent la conception que M. Janet se fait de la philosophie : la vraie philosophie est une philosophie de la conscience, parce que la conscience ne s'approfondit par la réflexion qu'en se rattachant à l'être et à la vérité.

## V

Je ne prétends ni résumer l'œuvre considérable de M. Janet, ni vous donner l'idée de ces leçons que beaucoup d'entre vous ont entendues et dont ils gardent le souvenir ; je néglige de parti pris tout ce qui faisait la variété, le mouvement, la vie de son enseignement : les fines analyses, les arguments ingénieux, la dialectique pressante ; je ne veux que mettre en lumière les idées maîtresses du système et leur enchaînement logique.

Si, en tout système philosophique, il y a quelque part de vérité, c'est que tout système exprime quelque chose de l'esprit ; l'idéal serait d'exprimer tout l'esprit, de n'en rien sacrifier, de se connaître et de s'accepter tout entier. Le problème est de dégager de la conscience par la réflexion la vérité qu'elle contient : problème délicat, difficile, si l'on songe que la conscience est notre conscience, que, par là même, elle semble nous enfermer dans le subjectif et dans l'individuel, et qu'il s'agit, en analysant les données de notre conscience, en découvrant tous les rapports qu'elles impliquent, d'atteindre l'être et l'universel.

Ce que nous demandons d'abord à la conscience, — et c'est ce qu'elle semble le plus propre à nous donner — c'est la connaissance de ce que nous sommes. Le point de vue d'un être qui se connaît lui-même, — Maine de Biran l'a établi, — ne peut être assimilé au point de vue de ce qui est connu extérieurement. L'être qui se sait agir, qui est l'auteur et le témoin de son action, ne peut se considérer lui-même comme un objet ; il ne se voit pas indirectement, du dehors ; il est présent à lui-même. Je m'attribue chacun de mes phénomènes en particulier ; et tous ces phénomènes, je les relie dans l'unité continue du sujet, car tous sont miens au même titre. L'intuition de la conscience nous donne donc à la

fois de l'être et du phénomène, du demeurer et du devenir, de l'un et du plusieurs; et dans l'activité elle nous montre le passage d'un terme à l'autre, leur intime rapport, la production du phénomène par l'être. La conscience, à la fois une et diverse, correspond à un être à la fois un et divers; elle est la manifestation de cet être à lui-même; tel il se voit, tel il est. Ainsi la conscience ne nous donne pas seulement les états, les affections, les phénomènes successifs; elle nous révèle d'une vue directe dans ces faits successifs le sujet qui les domine, l'activité qui les pose sans s'épuiser en eux. Dès cette première démarche, la réflexion nous élève au-dessus des purs phénomènes, et dans l'intuition de nous-mêmes nous révèle l'être : le vrai point de vue de la métaphysique est le point de vue de l'intériorité spirituelle.

A tous les étages de la vie spirituelle se confirme cette intuition directe, immédiate : le plus humble des faits de conscience déjà est synthèse, unité; par là il est action, réalité; par là encore il est irréductible à l'étendue et au mouvement, qui sont multiplicité, division à l'infini. A mesure que nous nous élevons de l'inférieur au supérieur, que nous passons de la conscience spontanée à la conscience réfléchie, de l'image à l'idée, de la perception à la raison, du désir à l'effort, de l'effort à la liberté, nous saisissons d'une intuition de plus en plus profonde une force de plus en plus tendue, l'énergie croissante d'une âme qui prend de mieux en mieux possession d'elle-même, l'unité d'un être qui enveloppe et intègre des éléments de plus en plus nombreux dans sa vivante harmonie.

Le matérialisme insiste sur les rapports du physique et du moral : il a raison, c'est là la vérité qui lui donne naissance; mais de ces rapports, il se croit autorisé à conclure que le sujet de la pensée est matière, pluralité dans l'espace : là est son erreur. De l'étendue et du mouvement, de ce qui est multiple, divisible à l'infini, vous ne ferez jamais sortir la conscience et son unité; il faut que le principe qui domine le multiple, qui lui impose l'unité, soit supérieur au multiple. Le matérialisme ne s'approfondit qu'en se rapprochant du spiritualisme et en s'acheminant pour ainsi dire vers lui; il met la sensibilité dans la matière comme une propriété qui lui serait essentielle, co-éternelle, au même titre que la pesanteur et l'impénétrabilité. Cette sensibilité, disséminée dans la matière, divisible comme elle, ne suffit pas à expliquer la vie spirituelle. Le sujet de la pensée ne peut être un sujet matériel, parce qu'il ne peut être un sujet multiple. Tout fait de conscience et, plus particulièrement, l'acte essentiel, l'acte caractéristique de la pensée, le jugement, est synthèse, réduction de la multiplicité

à l'unité ; par suite, la conscience ne peut trouver son principe dans la multiplicité pure.

Que le jugement soit synthèse, c'est la théorie même de Kant ; mais, de l'unité de la pensée, sommes-nous autorisés à conclure que nous saisissons en nous le sujet réel, permanent, l'être un, spirituel ? Kant le nie : selon lui, l'unité du moi est une unité purement formelle ; loin d'être antérieure à toute connaissance, elle résulte de la suite, de l'enchaînement des représentations, dont les catégories, par leur application au donné, font comme une trame continue.

L'unité logique de la pensée n'est pas l'unité réelle d'une substance spirituelle, nous n'avons pas le droit de conclure de l'une à l'autre : soit ; mais, de l'aveu de Kant, l'entendement n'est pas un pur phénomène, il est une spontanéité. Ce n'est pas tout : sa fonction essentielle est de lier les intuitions, de produire l'unité ; or, si le divers pouvait produire l'unité, nous n'aurions pas besoin d'unité, même d'unité logique, pour enchaîner la diversité phénoménale ; le phénoménisme serait le vrai, l'à-priorisme serait renversé dans ses fondements. Donc, de l'objet externe nous ne savons qu'une chose : qu'il est un donné, un  $x$ , qui affecte notre sensibilité. De l'entendement au contraire, je ne sais pas ce qu'il est dans son dernier fond, puisque je ne l'aperçois qu'à travers la forme de la sensibilité, qu'à travers le temps ; mais je sais qu'il est ; je sais qu'il est une spontanéité, c'est-à-dire une activité ; je sais qu'il est un, puisqu'il est le principe de l'unité de la pensée : existence, activité, unité, ce sont les trois attributs essentiels de l'esprit.

Ainsi, selon M. Janet, l'intuition primitive du sujet spirituel par la conscience se trouve vérifiée, confirmée non seulement par l'analyse des faits, mais par les systèmes mêmes qui, tout en niant sa valeur, sont contraints d'exprimer d'une manière incomplète une vérité qu'ils ne peuvent entièrement méconnaître.

## VI

Que la conscience nous révèle notre être propre, sinon dans sa réalité substantielle, au moins dans son activité, rien à cela de surprenant ; mais s'enfermer dans la conscience, n'est-ce pas s'enfermer en soi-même, se condamner par suite à n'atteindre jamais une existence étrangère, extérieure à la sienne, retomber ainsi dans cet exclusivisme, auquel on prétendait échapper ? Bien loin qu'il en soit ainsi, dans la conscience que nous prenons de nous-mêmes nous trouvons le sentiment d'une existence étrangère à la



nôtre. Nous nous saisissons comme activité ; mais notre activité n'est pas l'activité pure, qui est à elle-même son propre aliment et son propre terme ; elle trouve son point d'application en dehors d'elle, dans les organes, quand elle meut le corps ; dans les intuitions sensibles, quand elle s'efforce de ramener la diversité phénoménale à l'unité de la pensée. En s'exerçant, elle rencontre la résistance, elle se heurte à l'obstacle, et, dans la conscience qu'elle prend d'elle-même, elle prend ainsi conscience de ce qui l'arrête, de ce qui la limite, de ce qui n'est point elle. Certes, les sensations sont subjectives, relatives ; elles varient comme les organes, comme les individus, selon mille circonstances qui n'ont rien à faire avec la nature de l'objet ; mais de ce que les sens ne peuvent me révéler la nature, l'essence des choses, il ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent m'informer de leur existence. Je ne produis pas mes sensations, je ne suis pas le maître d'en disposer à mon gré ; elles s'imposent, je les subis, elles sont bien à ce titre quelque chose d'objectif, quelque chose d'extérieur, dont l'existence est nécessaire à l'intelligence du moi et comme donnée en lui. Ainsi, selon la pensée de Maine de Biran et de Hamilton, le fait primitif de conscience est un rapport dont les termes nécessaires sont le dehors et le dedans, le moi et le non-moi. Le moi ne se manifeste, ne s'apparaît à lui-même que dans sa rencontre et son conflit avec le non-moi. Les choses extérieures nous sont données en même temps que le moi lui-même dans un acte indivisible, primordial, dont on ne sépare les deux termes que par abstraction.

A cette preuve directe, intuitive, M. Janet ajoute une démonstration indirecte où se montre son art de trouver, dans la théorie de ses adversaires, la reconnaissance tacite des vérités qu'ils nient et qu'il prétend rétablir contre eux. Usant d'une méthode qu'il a employée aussi avec un rare bonheur dans son livre des *Causes finales*, la méthode d'analogie, il montre d'abord qu'aucun philosophe n'a nié l'existence des autres hommes, puis il établit que les raisons que nous avons de croire à l'existence de nos semblables peuvent être appliquées à prouver l'existence des corps, tout au moins comme forces, comme activités, comme efforts que nous révèle la résistance.

## VII

Que la conscience que je prends de mon activité propre enveloppe la conscience du monde extérieur, nous l'entendons : la force en conflit qui se connaît elle-même, projette en dehors d'elle le terme qui lui résiste. Mais que la conscience subjective, indivi-

duelle, découvre en s'approfondissant par la réflexion ce qui la déborde et la dépasse infiniment, les principes universels et nécessaires de la connaissance, les notions du parfait, de l'absolu, c'est ce que la logique même semble interdire. Une fois encore la philosophie de la conscience semble arrêtée, exclue par sa méthode des sphères les plus hautes de la pensée. Une telle objection ne vaudrait que contre une doctrine qui limiterait la conscience à la constatation des phénomènes subjectifs, elle n'atteint pas la philosophie qui donne à la conscience l'intuition de l'être. Déjà, selon Maine de Biran, la raison est une expérience interne, elle est la conscience approfondie, « l'intuition du dedans qui nous fait pénétrer jusqu'à l'être, intuition qui nous fait saisir immédiatement les lois essentielles de l'être, lesquelles, en tant qu'elles tombent sous la conscience, deviennent les lois mêmes de la pensée. » Mais ai-je le droit d'universaliser ainsi les notions que je trouve dans la conscience que je prends de mon être limité : unité, identité, substance, cause, fin ? N'est-ce pas la prétention contradictoire de ne point sortir de l'expérience et de la dépasser infiniment ? Approfondissant et comme achevant la doctrine biranienne, M. Ravaisson résout cette difficulté : il ouvre à la conscience des perspectives nouvelles, il affirme qu'au delà du moi, ou mieux dans le moi lui-même, comme son principe, sa réalité, sa substance, la réflexion atteint l'infini, l'absolu, touche Dieu même. « Mesure supérieure à laquelle nous comparons et mesurons nos conceptions, ou plutôt qui les mesure en nous, dit M. Ravaisson, idée de nos idées, raison de notre raison, Dieu nous est plus intérieur que notre intérieur, il est nous, pourrait-on dire, plus encore que nous ne le sommes, sans cesse et à mille égards étrangers à nous-mêmes. »

En maintenant que l'idée de Dieu ne s'épuise pas dans une intuition mystique, qu'elle s'élabore et qu'elle se purifie par le progrès de la pensée, M. Janet admet avec M. Ravaisson que nous avons conscience de l'infini, « conscience d'un milieu sans fond où nous sommes plongés et qui nous dépasse de toutes parts. » Le moi participe de l'universel, parce qu'il participe de l'être : « Les catégories ne sont que les lois de l'être en général, identiques aux lois de la pensée... Cela étant, on peut dire que la conscience et la raison sont identiques. La conscience, c'est la raison elle-même se renfermant dans la limite du moi. En prenant conscience de nous-mêmes, nous prenons conscience des conditions universelles de l'intelligibilité. » Substance, cause et fin, unité et identité, « ne sont point des formes abstraites et viriles, s'imposant du dehors à des phénomènes qui leur sont hétérogènes : ce sont les

lois de la vie dont nous prenons conscience en vivant ; ce sont les lois universelles de l'être dans lequel nous sommes plongés : *in Deo vivimus, movemur et sumus* ». « En résumé, conclut M. Janet, la théorie de Biran, poussée jusqu'à Malebranche ; la vision en Dieu, transportée du dehors au dedans, la raison identifiée avec la conscience, l'idée de l'être en général consubstantielle à l'idée du moi, telle est la solution que nous donnons au problème de l'origine de la connaissance *a priori*. Nous opposons résolument cette sorte d'intuitionisme réaliste au formalisme de Kant, qui ne vit que de fantômes. »

Si par la réflexion nous atteignons non seulement notre être individuel, mais l'être universel, si les lois de la pensée subjective qui se connaît elle-même, sont des lois de la pensée objective, réelle, créatrice, que manifeste le monde, nous n'avons pas à sortir de nous pour aller à Dieu ; notre vie intérieure se fonde, s'édifie en lui, et la meilleure manière de le connaître est encore de se connaître soi-même. Les idées de l'infini, de l'absolu, du parfait, sont présentes à notre pensée, elles en sont des formes essentielles, des données nécessaires, et ces idées sont Dieu même. On n'échappe pas à la notion d'infini : le fini est inséparable de l'idée de bornes ou de limites, or l'idée d'une limite implique toujours l'idée d'un limitant. Qu'on ne dise pas que je suis seulement par là rejeté de termes en termes à l'indéfini. C'est dans l'analyse même de l'idée du fini que je trouve la preuve de son insuffisance ; je n'ai pas besoin d'épuiser la série, car je saisis dès le premier terme la nécessité d'en sortir et de passer à l'infini. On n'échappe pas plus à la notion de l'absolu, car elle est liée à la notion du relatif : une chose ne peut être relative que par rapport à une autre chose, qui ne l'est pas et qui par conséquent est absolue. L'infini et l'absolu ne nous élèveraient pas au-dessus de la substance du monde et par suite du panthéisme, mais ces notions s'achèvent par celle de la perfection, et toutes trois dans leur synthèse vivante se fondent en l'idée de Dieu. Que nous ayons l'idée de la perfection, c'est ce que prouvent les jugements que nous portons incessamment sur la valeur relative des choses ; que la perfection ne soit pas seulement idéale, qu'elle soit liée à l'existence, c'est ce qui résulte de ce fait, que c'est à la perfection même que se mesure la réalité. Plus le réel de l'être augmente, plus sa perfection augmente ; l'être le plus réel est l'être le plus parfait. Si le fini suppose l'infini, si le relatif suppose l'absolu, la perfection relative du monde suppose la perfection absolue de Dieu. Vous le voyez, nous ne concluons pas Dieu d'un raisonnement, nous ne le faisons pas sortir d'un syllogisme, c'est en ap-

profondissant la conscience, c'est par la réflexion sur les notions « auxquelles elle ne peut échapper », d'un mot, c'est en nous-mêmes que nous avons trouvé Dieu. Dans cette doctrine, on l'a dit justement, la métaphysique religieuse devient une science d'observation, la plus haute et la plus profonde des sciences d'observation. (Ch. Lévêque, *Rapport sur le prix Jean Reynaud*. Académie des sciences morales et politiques.)

Ainsi la philosophie de la conscience se flatte d'avoir tenu toutes ses promesses, de n'avoir sacrifié aucune des données essentielles de la conscience : par la réflexion, elle a trouvé les trois termes de la réalité, le moi, le monde, Dieu, et dans les lois de la raison les rapports universels qui accordent ces trois termes en une intelligible unité.

### VIII

Toute philosophie, en dernière analyse, est une conception de la vie et s'achève par la solution du problème de la destinée humaine. M. Janet applique à la morale sa méthode de conciliation. « La morale de Kant, dit-il, doit rester dans la science, mais elle-même doit s'appuyer sur la morale d'Aristote, qu'elle n'aurait pas dû renverser ; et, dans la conciliation de ces deux doctrines, un utilitarisme noble et éclairé comme celui de Stuart Mill doit trouver satisfaction. » C'est qu'ici encore la vérité consiste dans la pleine intelligence de la nature humaine, dans l'accord de toutes les données de la conscience éclairée, approfondie par la réflexion. Le plaisir individuel, subjectif, variable, ne peut être le bien de l'homme, que sa pensée relie à l'universel ; la loi formelle, le devoir abstrait de Kant qui s'impose sans se justifier, ne saurait convenir à une raison qui plonge dans l'être, qui touche le parfait et l'absolu. Le bien de l'homme résulte de sa nature même, est fait d'éléments multiples et de valeur inégale ; l'homme est instinct, sensation, passion, et il est raison, liberté ; il est un individu et il peut devenir une personne ; comme le vrai est l'accord de toutes les données de la conscience, le bien est l'activité dans l'ordre, l'harmonie de toutes les puissances intérieures, d'un seul mot, la perfection.

Si le bien consiste pour l'homme à se conférer l'existence humaine, à achever sa nature, à être vraiment homme, le bonheur est inséparable du bien, comme le plaisir de l'acte, et il n'ajoute pas à la vertu un prix qui lui serait extérieur. « La béatitude, selon le mot de Spinoza, n'est pas la récompense de la vertu, elle est la vertu elle-même. » Comme il assure le bonheur, le bien fonde et justifie le devoir : le devoir n'est plus une consigne, un

ordre arbitraire, il oppose les vrais biens aux faux biens, il nous commande de préférer les uns aux autres, il est la loi qui nous ordonne de rechercher notre perfection, c'est-à-dire notre vrai bonheur. Le bonheur consistant pour l'homme dans sa propre excellence, la vertu en son essence étant la béatitude même, la morale n'a que faire de sanctions qui lui soient extérieures, de promesses ou de menaces, de châtimens ou de récompenses. La moralité n'est pas un placement à gros intérêts, un marché conclu avec Dieu. Faut-il donc enfermer la destinée de l'homme dans les étroites limites de l'existence présente? Nullement. D'abord, si la vertu n'a pas droit à une récompense, elle a droit à elle-même : « la récompense de la vertu, c'est la vertu elle-même, non pas cette vertu imparfaite et combattue qui succombe à chaque pas, mais une vertu qui ne succombe plus, qui ne chancelle plus, qui ne souffre plus ; la récompense de la vertu, c'est la liberté », c'est la délivrance. En second lieu, la vie future n'a pas besoin d'être conclue de raisonnemens subtils et compliqués ; elle est une donnée de la conscience, nous en trouvons la révélation dans notre nature par la réflexion. « Nous sentons, nous savons que nous sommes éternels... Etre éternel, c'est participer à l'absolu, et quiconque pense et aime, participe par là même à l'absolu... L'objet de l'amour, l'objet de la raison, c'est l'intelligible et le divin. Le moi ne périt pas... mais ce moi immortel n'est pas le moi sensible perdu et dispersé dans les choses, c'est le moi véritable, recueilli et concentré en lui-même : c'est la personne. La personnalité a sa racine dans l'individualité, mais elle tend sans cesse à s'en dégager. L'individu se concentre en lui-même ; la personnalité aspire au contraire à sortir d'elle-même. L'idéal de l'individualité, c'est l'égoïsme, le tout ramené à moi. L'idéal de la personnalité, c'est le dévouement, le moi s'identifiant avec le tout. La personnalité, c'est en quelque sorte la conscience de l'impersonnel... C'est cette conscience du divin dans chaque homme, qui est immortelle, et non pas tels ou tels accidens fragiles et illusoirs que l'on voudrait en vain emporter avec soi. »

## IX

Je n'ignore pas tout ce que j'ai négligé, et de la philosophie et de la personne de M. Janet ; vous me reprocherez peut-être d'avoir figé dans ces abstractions la physionomie mobile, vivante, l'intelligence allègre que vous aimiez ; vous regretterez l'invention des arguments, les surprises d'une dialectique qui semble rajeunir la vérité en renouvelant ses preuves ; mais, pressé par le temps,

je n'ai voulu que mettre en lumière ce que précisément, dans la richesse de cette œuvre complexe, on risquait de moins voir, la fermeté de la pensée, l'unité de la doctrine, ce qui fait la continuité de cet enseignement historique et doctrinal poursuivi pendant trente-cinq ans sans une défaillance.

J'ai exposé le système ; ce n'est point ici le lieu de le discuter, de montrer, selon la méthode même de M. Janet, ce qu'il exprime de la philosophie éternelle qu'il ne prétend point exprimer tout entière ; mais, de ce système, il y a quelque chose qu'il ne faut point laisser perdre, dont il importe de maintenir la tradition, et c'est son esprit même, l'esprit de générosité qui l'a créé et qui l'anime. Il faut se défier des gens qui s'imaginent posséder la vérité absolue, une vérité divine, révélée : comment résisteraient-ils à la tentation de l'imposer ? La philosophie, pour M. Janet, est la science relative de l'absolu, c'est vers l'absolu qu'elle tend, c'est lui qu'elle veut, c'est lui qui l'attire ; mais elle est toujours l'effort et l'œuvre d'un esprit limité, dont la destinée est la recherche et non la possession de l'absolu.

La tolérance est la condition de la libre pensée : que la vérité partielle, qui donne créance à l'erreur, nous soit toujours une raison de présumer la bonne foi de nos adversaires et de les respecter.

M. Janet ne veut pas que la philosophie soit une science fermée, obscure, interdite aux profanes, réservée à quelques initiés ; il la veut humaine, accessible, universelle ; elle est présente à la conscience, elle est l'approfondissement et l'accord de ses données essentielles ; sa mission est d'assurer à tous ceux, de plus en plus nombreux, qui peuvent s'élever jusqu'à la réflexion, le bien précieux dont nous avons tous comme la possession virtuelle.

Cette libéralité, cette universalité est comme la caractéristique de la philosophie française. La philosophie allemande a quelque chose d'aristocratique, elle renverse le point de vue naturel de l'esprit, elle fait appel à une intuition intellectuelle, où les concepts opposés se fondent dans une obscure synthèse. Descartes affirme « que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ; que la raison est naturellement égale en tous les hommes » ; que, pour éclairer cette raison, il suffit d'une bonne méthode, qui, partant de notions simples, claires et distinctes, les enchaînant dans un ordre logique et continu, en fasse apparaître les rapports avec évidence. Cet esprit de générosité, d'universalité, qui domine la philosophie cartésienne, c'est l'esprit même de la France. Restons-y fidèles. Quelques-uns aujourd'hui nous invitent à renier cette grande tradition, ils nous préchent l'exclusivisme, l'intolé-

rance, la haine. Sous de vains prétextes, ils opposent les religions et les races, ils brisent l'unité morale de la patrie française. La patrie n'est pas une proie à partager, elle est un devoir à remplir. La fonction de l'esprit n'est point uniquement de traduire les phénomènes donnés dans le langage de l'abstraction, de réfléchir ce qui est ; elle est plus encore d'agir, de continuer le mouvement de la nature par le progrès de la pensée, d'ajouter aux formes réelles les formes idéales d'une vie supérieure, d'inventer et de vouloir ce qui doit être. La justice n'est pas, comme on l'a dit, une idée fausse, parce qu'elle n'est pas un concept abstrait, mathématique ; la justice est un idéal mobile, que la volonté ne réalise dans les faits que pour offrir une matière nouvelle à la pensée créatrice de l'homme et à son infatigable énergie.

Ne craignons pas les ambitions généreuses, ayons le courage de vouloir la justice, comme la vérité, pour tous : il restera toujours assez de mal dans le monde.

GABRIEL SÉAILLES.

---

## Cours des Universités françaises

---

ANNÉE 1898-1899

---

XV

UNIVERSITÉ DE RENNES

---

FACULTÉ DES LETTRES

---

PHILOSOPHIE

M. Bourdon, professeur.

Le vendredi à 4 h. 1/4.

Cours public : Psychologie individuelle ; tests psychologiques.

Le mardi à 10 h.

Conférences : La philosophie de l'esprit.

Le jeudi à 5 h.

Exercices pratiques : Intelligence, mouvements, langage.

M. Lapie, maître de conférences.

Le lundi à 8 h.

Conférences : Histoire de la philosophie grecque.

Le mercredi à 8 h.

Conférences : La morale dans l'école cartésienne.

Le samedi à 10 h.

Conférences : Travaux pratiques.

### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

M. Sée, professeur.

Le lundi à 4 h. 1/4.

Cours public : Les idées politiques en France, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle.

Le mercredi à 3 h.

Conférences : Histoire générale des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles.

Le jeudi à 9 h.

Conférences : Exercices pratiques.

M. Rainaud, chargé d'un cours complémentaire.

Le mardi à 4 h. 1/4.

Cours public : La Syrie.

Le jeudi à 2 h.

Conférences : Exercices pratiques. Questions du programme d'agrégation. Leçons des étudiants.

Le vendredi à 8 h.

Conférences : Cours de géographie générale (triennal) : Les Phénomènes du climat.

Lois géographiques de la répartition des végétaux et des animaux.

M. Jordan, chargé d'un cours complémentaire.

Le mercredi à 4 h.

Cours : L'Italie au xv<sup>e</sup> siècle ; la politique, les mœurs, les arts, les lettres.

Le jeudi à 10 h.

Conférences : Questions du programme d'agrégation et exercices pratiques.

Le vendredi à 9 h.

Conférences : Les institutions politiques de Rome.

### LITTÉRATURE GRECQUE

M. Loth, professeur.

Le lundi à 4 h. 1/4.

Conférences : Principes de grammaire comparée du grec et du latin.

Le mardi à 10 h.

Conférences : Explications d'auteurs grecs.

### GRAMMAIRE ET PHILOGIE

M. Dottin, professeur adjoint.

Le jeudi à 8 h.

Conférences : Questions de grammaire et de métrique grecques et latines.



Le vendredi à 8 h.

Conférences : Histoire de la littérature grecque. Les périodes alexandrine et gréco-romaine.

Le samedi à 8 h.

Conférences : Explication d'Aristophane, *Les Chevaliers*.

### LITTÉRATURE LATINE, INSTITUTIONS ROMAINES

M. Delaunay, professeur.

Le mercredi à 10 h.

Cours public : Les institutions romaines sous l'Empire.

Le lundi à 9 h.

Conférences : Explication des auteurs de licence.

Le mardi à 9 h.

Conférences : Préparation à l'agrégation.

### LITTÉRATURE, LANGUE ET PALÉOGRAPHIE LATINES

M. Macé, maître de conférences.

Le lundi à 3 h.

Cours : Histoire des écritures, depuis Charlemagne jusqu'à la découverte de l'imprimerie.

Le mardi à 8 h.

Conférences : Explications d'auteurs du programme de licence.

Le mercredi à 9 h.

Conférences : Préparation à l'agrégation.

### LITTÉRATURE FRANÇAISE, PHILOGIE ROMANE

M. Allais, professeur.

Le lundi à 2 h.

Conférences : Bossuet : *Sermons*. — Voltaire : *Méropé*.

Le mardi à 2 h.

Conférences : Préparation aux agrégations de grammaire et des lettres.

Le vendredi à 2 h.

Conférences supplémentaires tous les 15 jours, à partir de février.

Les écrivains bretons : Chateaubriand.

Le samedi à 2 h.

Diderot, ses idées dramatiques, ses *Entretiens sur le Fils Naturel* (1<sup>er</sup> semestre). Conférence ouverte aux personnes autorisées.

Le samedi à 4 h. 1/4.

Conférences (2<sup>e</sup> semestre). Victor Hugo.

M. Coulet, maître de conférences.

Le jeudi à 3 h.

Conférences : Phonétique gallo-romane.

Le vendredi à 3 h.

Conférences : Histoire de l'épopée française.

Le samedi à 9 h.

Conférences : Explication d'auteurs du moyen âge.

**LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE****M. Basch, professeur.**

Le mercredi à 4 h. 1/4.

Conférences : Préparation à l'agrégation (allemand).

Le jeudi à 9 h.

Conférences : Préparation à la licence (allemand).

Le jeudi à 10 h.

Conférences : Préparation à l'agrégation (allemand).

**M. Thomas, maître de conférences d'anglais.**

Le samedi à 3 h.

Cours public : La poésie anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le jeudi à 2 h.

Conférences : Exercices pratiques.

Le jeudi à 3 h.

Conférences : Explication des auteurs du programme de licence.

**LANGUE ET LITTÉRATURE CELTIQUES****M. Loth, professeur.**

Le mercredi à 4 h. 1/4.

Cours : Grammaire historique du breton armoricain.

Le samedi à 4 h. 1/4.

Cours : Explication de texte en moyen-breton.

**Conférences supplémentaires.****GÉOGRAPHIE PHYSIQUE****M. Sennes, professeur de géologie à la Faculté des sciences.**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, à 4 h.

Conférences supplémentaires.

**PALÉOGRAPHIE DES CHARTES ET DIPLOMATIQUE.****M. Parfouru, archiviste du département.**

Le mercredi à 9 h.

Conférences libres.

**Cours libres.**

Le jeudi à 4 h. (La date de l'ouverture de ce cours sera indiquée ultérieurement.)

**M. Arthur de la Borderie, membre de l'Institut.**

Les Lettres, les Arts, les Mœurs et les Institutions de la Bretagne aux diverses époques de son histoire.

Le vendredi à 4 h.

**M. Le Téo, professeur au lycée.**

Histoire de la Révolution en Bretagne. De la vie politique à Rennes pendant la Constituante et la Législative.

*Le Recteur* : JARRY.*Le Doyen* : LOTH.

## Sujets de Devoirs

UNIVERSITÉ DE POITIERS.

Licence et agrégation.

*Composition française.*

I. — Examiner, au point de vue de La Fontaine et au point de vue général, cette théorie littéraire du récit :

Une morale nue apporte de l'ennui :  
Le conte fait passer le précepte avec lui :  
En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire,  
Et conter pour conter me semble peut d'affaire.

(*Fables*, livre VI, 1.)

II. — Dans quelle mesure Fénelon annonce-t-il le XVIII<sup>e</sup> siècle par ses idées et par son style ?

III. — Trouvez-vous que *Ruy-Blas* soit le chef-d'œuvre dramatique de Victor Hugo ?

*Composition latine.*

I. — Cur Æneis Georgicaque, jam inde ab Augusti temporibus in scholis prælecta, puerorum informandis animis apud Romanos adhibita fuerint, monstrabitur.

II. — Utrum recte Cicero affirmaverit eloquentiam apud Græcos ideo sero in lucem prodiisse, quod omnium artium esset difficillima, quæretis.

III. — Quoad Ciceronis epistolis conveniat quod ipse ad amicum de epistolarum genere in universum scripsit explicabitis : « *Quid simile habet epistola aut iudicio aut contioni ?... Epistolas quotidianis verbis texere solemus.* » (*Fam.* IX, 21, 1.)

*Thème latin.*

Bossuet, *Histoire Universelle*, 3<sup>e</sup> partie, chap. vi, depuis : « C'est une chose surprenante dans la conduite de Rome... », jusqu'à : « Parmi eux, dans les états les plus tristes... ».

*Thème grec.*

L'étude des lettres ne vaudrait pas tout le temps et tous les efforts qu'elle coûte, si, en éclairant l'intelligence, elle ne devait

pas perfectionner le caractère et les mœurs. Ce serait une erreur de croire que l'influence du beau moral ne s'étende pas à tout. Si un livre vous inspire l'amour de la religion, le respect des lois, le culte de la famille, qui sont la loi domestique, si vous y trouvez le sentiment du devoir et le goût du travail, félicitez-vous de cette lecture si vous y avez profité. Être honnête homme et utile à la société, voilà le but de la vie ; apprendre à l'être, voilà le premier avantage de l'étude des lettres. Dans la jeunesse, pendant que la mémoire est vive et l'esprit dégagé de tout soin, livrez-vous avec ardeur à ce travail : un jour, vous en recueillerez les fruits. Si, au contraire, vous attendez pour étudier le temps où vous devriez agir, si vous venez à l'âge d'homme sans avoir, par les leçons de la littérature, éclairé et édifié votre âme, vous vous repentirez trop tard d'une faute irréparable (*Rollin*).

#### *Histoire moderne.*

Le Traité de Paris (1762) ; ses origines et ses conséquences.

#### *Géographie.*

Les Russes dans l'Asie centrale. .

#### *Histoire ancienne.*

1. Formation de la puissance macédonienne avant Alexandre.
- 2. La conquête de l'Italie par les Romains ; en résumer brièvement les périodes ; rechercher les causes qui l'expliquent. —
3. Les Antonins ; leur système de gouvernement.

#### *Histoire du Moyen Age.*

1. Causes du démembrement de l'Empire Carolingien ; retracer brièvement l'histoire de ce démembrement ; ses conséquences. —
2. La Conquête normande en Angleterre. — 3. Paris au xiv<sup>e</sup> siècle, et son rôle dans l'histoire de France.

#### **Licence philosophie.**

##### I. — *Lectures.*

- 1<sup>o</sup> Descartes, particulièrement le *Discours*, les *Regulæ ad directionem ingenii*, les *Méditations* avec les *Objections* et les *Réponses*. —
- 2<sup>o</sup> Ribot : principaux ouvrages. — 3<sup>o</sup> H. Spencer : *les Premiers Principes*.

##### II. — *Dissertation.*

L'attention.

##### III. — *Leçons.*

- 1<sup>o</sup> La Méthode de Descartes (d'après le *Discours* et les *Regulæ*).
- 2<sup>o</sup> Le Cercle vicieux de Descartes.

**Agrégation de philosophie.****I. — Explication.**

Les premiers chapitres du *Περὶ ψυχῆς*

**II. — Leçons.**

1° Les paralogismes de la Raison pure de Kant. — 2° Théorie de l'Imagination chez Kant. — 3° Théorie de la Croyance.

**Grammaire.**

Les participes en grec et en latin (morphologie et syntaxe).  
La césure (métrique.)

**Agrégation et certificat d'anglais.***Dissertation.*

Le caractère de Brutus.

Comparer le personnage de Richard III à celui de Macbeth.

*Thème.*

Molière. — *Le Bourgeois Gentilhomme*. Acte III, scène XII,  
depuis : « Taisez-vous, impertinente.... », jusqu'à la fin.

*Version.***ODE ON A GRECIAN URN.**

Thou still unravish'd bride of quietness,  
Thou foster-child of silence and slow time,  
Sylvan historian, who canst thus express  
A flowery tale more sweetly than our rhyme :  
What leaf-fringed legend haunts about thy shape  
Of deities or mortals, or of both,  
In Tempe or the dales of Arcady ?  
What men or gods are these ? What, maidens loth ?  
What mad pursuit ? What struggle to escape ?  
What pipes and timbrels ? What wild ecstasy ?  
Heard melodies are sweet, but those unheard  
Are sweeter ; therefore, ye soft pipes, play on ;  
Not to the sensual ear, but, more endear'd,  
Pipe to the spirit ditties of no tone !  
Fair youth, beneath the trees, thou canst not leave

Thy song, nor ever can those trees be bare ,  
 Bold lover, never, never canst thou kiss,  
 Though winning near the goal — yet, do not grieve ;  
 She cannot fade, though thou hast not thy bliss,  
 For ever wilt thou love, and she be fair !

Ah, happy, happy boughs ! that cannot shed  
 Your leaves, nor ever bid the spring adieu ;  
 And, happy melodist, unwearied,  
 For ever piping songs for ever new ;  
 More happy love ! more happy, happy love !  
 For ever warm and still to be enjoy'd,  
 For ever panting, and for ever young ;  
 All breathing human passion far above,  
 That leaves a heart high-sorrowful and cloy'd,  
 A burning forehead, and a parching tongue.

Who are these coming to the sacrifice ?  
 Tho' what green altar, O mysterious priest,  
 Lead'st thou that heifer lowing at the skies,  
 And all her silken flanks with garlands drest ?  
 What little town by river or sea shore,  
 Or mountain-buit with peaceful citadel,  
 Is emptied of this folk, this pious morn ?  
 And, little town, thy streets for evermore  
 Will silent be ; and not a soul to tell  
 Why thou art desolate, can e'er return.

O Attic shape ! Fair attitude ! with brede  
 Of marble men and maidens overwrought,  
 With forest branches and the trodden weed ;  
 Thou, silent form, dost tease us out of thought  
 As doth eternity : Cold Pastoral !  
 When old age shall this generation waste,  
 Thou shalt remain, in midst of other woe  
 Than ours, a friend to man, to whom thou say'st,  
 « Beauty is truth, truth beauty, » — that is all  
 Ye know on earth, and all ye need to know.

KEATS.

**Prière aux abonnés, qui n'ont pas encore fait leur deuxième versement (15 février), de vouloir bien nous en envoyer le montant (5 fr.), pour éviter un recouvrement postal.**

*Le Gérant : E. FROMANTIN.*

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, déaprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenance de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. J... V... à P.* — Nous avons à la composition une leçon de M. Emile Krantz, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy, sur *les problèmes de la vie et de l'éducation dans le théâtre de Molière*.

---

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

*Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.*

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)

PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**

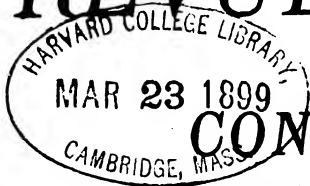


Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES



Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS.

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

SAINT-EVREMOND. — LE CRITIQUE.....	<b>Emile Fagnet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
LA FORMATION DES INSTITUTIONS AU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE (V).....	<b>Charles Seignobos,</b> <i>Maître de conférences à l'Université de Paris</i>
LES PROBLÈMES DE LA VIE ET DE L'ÉDUCATION DANS LE THÉÂTRE DE MOLIÈRE. — L'ÉDUCATION DES FEMMES.....	<b>Emile Krantz,</b> <i>Doyen de la Faculté des Lettres de Nancy.</i>
LE THÉÂTRE DE VOLTAIRE. — « ZAÏRE » ( <i>Conférence à l'Odéon</i> ).....	<b>Francisque Sarcey.</b> <b>Agrégation des Lettres.</b>
PLAN DE DISSERTATION.....	
COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES ( <i>fin</i> ).....	<b>Université de Toulouse.</b>
SUJETS DE DEVOIRS.....	<b>Universités de Rennes et de Caen.</b>
SOUTENANCE DE THÈSES.....	<b>En Sorbonne.</b>

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,  
En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France . . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger . . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée *Revue des Cours et Conférences* : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la *Revue des Cours et Conférences* est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la *Revue*. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

HARVARD COLLEGE LIBRARY  
REVUE HEBDOMADAIRE  
MAR 23 1899 DES  
CAMBRIDGE, MASS.

# COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

---

## Saint-Evremond. — Le critique

---

Cours de M. ÉMILE FAGUET,

Professeur à l'Université de Paris.

---

Nous avons vu que Saint-Evremond, comme historien, n'est pas en général assez pénétrant. Cependant, il a, par ses réflexions, frayé la voie à Montesquieu et donné une première esquisse de ces importantes *Considérations* sur les mœurs des peuples. J'ajouterai qu'il a su voir parfois avec une étonnante justesse les caractères des hommes de son temps. Il y a de lui dans son *Etude sur les Hommes d'Etat*, à propos de Salluste et de Tacite, un portrait de de Lionne d'une finesse et d'une ampleur magistrales. On peut regretter qu'il ait été trop paresseux pour nous laisser, comme de Thou, une excellente *Historia mei temporis*.

Examinons-le maintenant comme critique. Ce n'est point un théoricien littéraire, à proprement parler : il n'a pas, dans cette matière, pas plus qu'en histoire, un système arrêté du genre de celui de Fénelon, par exemple ; mais il a beaucoup d'idées de détail très fécondes et très suggestives, c'est un très bon esprit critique, souvent en avance sur son temps.

Il a d'abord, en effet, des vues très justes, très précises et très personnelles sur les anciens. C'est ainsi que Tacite, qui, à son époque, était regardé comme une espèce d'oracle, et tenu en très grande estime par les moralistes et par les auteurs dramatiques,

est jugé par lui avec une juste sévérité, avec une clairvoyance singulière. Saint-Evremond, en 1668, a l'honneur de dire sur cet ancien ce que répétera Fénelon quarante-sept ans plus tard :

« Il me semble, écrit-il, que Tacite tourne toutes choses à la politique ; chez lui, la nature et la fortune ont peu de part aux affaires ; et je me trompe ou il nous donne souvent des causes bien recherchées de certaines actions toutes simples, ordinaires et naturelles..... Presque en toutes choses, Tacite fait des tableaux trop finis, où il ne laisse rien à désirer de l'art, mais où il donne trop peu au naturel. Rien n'est plus faux que ce qu'il représente : souvent ce n'est pas la chose qui doit être représentée ; quelquefois il passe au delà des affaires par trop de pénétration et de profondeur ; quelquefois des spéculations trop fines nous dérobent les vrais objets pour mettre en leur place de belles idées. Ce que l'on peut dire en sa faveur, c'est que peut-être il nous oblige davantage qu'il n'eût fait en nous donnant des choses grossières dont la réalité n'importe plus. »

Et, en effet, à force de voir les hommes aussi spirituels et aussi ingénieux dans l'action qu'il l'est, lui, Tacite, dans l'observation, il ne les fait pas ressemblants. Son erreur est d'attribuer trop aux causes humaines, pas assez au hasard et à la nature. C'est bien ce que dit Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie* :

« Tacite montre beaucoup de génie, avec une profonde connaissance des cœurs corrompus ; mais il affecte trop une brièveté mystérieuse. Il est trop plein de tours poétiques dans ses descriptions. Il a trop d'esprit, il raffine trop ; il attribue aux plus subtils ressorts de la politique ce qui ne vient souvent que d'un mécompte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice. Les plus grands événements sont souvent provoqués par les causes les plus méprisables. C'est la faiblesse, c'est l'habitude, c'est la mauvaise honte, c'est le dépit, c'est le conseil d'un affranchi, qui décide, pendant que Tacite creuse pour découvrir les plus grands raffinements dans le conseil de l'empereur. *Presque tous les hommes sont médiocres et superficiels pour le mal comme pour le bien.* Tibère, l'un des plus méchants hommes que le monde ait vus, était plus entraîné par ses craintes que déterminé par un plan suivi. »

Saint-Evremond est très favorable à Homère, mais il ne l'est pas à Virgile. Il faut avouer que tout le mal qu'il dit de l'*Énéide* est très juste. Ce qui le frappe particulièrement, parce qu'il est versé lui-même dans les choses de la politique, c'est la faiblesse du personnage central que Virgile a choisi pour son poème. Sans se piquer de commencer par des théories générales, il prend pré-

texte d'une traduction de l'*Enéide* par Segrais pour écrire ses réflexions. Il s'arrête en particulier à ce passage :

Extemplo Ænææ solvuntur frigore membra, etc.

« J'avoue, nous dit-il, que ces sortes de saisissements se font en nous malgré nous-mêmes, par un défaut du tempérament; mais, puisque Virgile pouvait former celui d'Enée à sa fantaisie, je m'étonne qu'il lui en ait donné un susceptible de cette frayeur... Saisi qu'il est de froid par tous les membres, le premier signe de vie qu'il donne, c'est de gémir; puis il tend les bras au ciel, et apparemment il implorerait son assistance, si l'état où il est lui laissait la force d'élever son esprit aux dieux et d'avoir quelque attention à la prière. Son âme, qui ne peut être appliquée à quoi que ce soit, s'abandonne aux lamentations, et, semblable à ces veuves désolées qui voudraient être mortes, disent-elles, avec leur mari, au premier embarras qui leur survient, le pauvre Enée regrette de n'avoir pas péri devant Troie avec Hector, et tient bienheureux ceux qui ont laissé leurs os au sein d'une si douce et si chère terre. Un autre croira que c'est pour envier leur bonheur; je suis persuadé que c'est par la crainte des périls qui le menacent.

« Je trouve une chose remarquable dans l'*Enéide*, c'est que les dieux abandonnent à Enée toutes les matières de pleurs. Qu'il conte la destruction de Troie si pitoyablement qu'il lui plaira: ils ne se mêleront pas de régler ses larmes; mais, sitôt qu'il y a une grande résolution à prendre ou une exécution difficile à faire, ils ne se fient ni à sa capacité, ni à son courage, et ils font presque toujours ce qu'ailleurs les grands hommes ont accoutumé d'entreprendre et d'exécuter. Je sais combien l'intervention des dieux est nécessaire au poème épique; mais cela n'empêche pas qu'on ne dût laisser plus de choses à la vertu du héros. Car, si le héros est trop confiant, qui, au mépris des dieux, veut tout fonder sur lui-même, le dieu est trop secourable, qui, pour faire tout, anéantit le mérite du héros. »

Remarquons cette idée que le xvii<sup>e</sup> siècle se fait du héros d'épopée. Il veut qu'il soit proprement héroïque, c'est-à-dire inaccessible aux coups de la fortune, décidé, autoritaire, impérieux, bref, taillé sur le modèle d'Achille. Mais pour Enée, « c'était un pauvre héros dans le paganisme qui pourrait être un grand saint chez les chrétiens, fort propre à nous donner des miracles, et plus digne fondateur d'un ordre que d'un Etat. A le considérer par le sentiment de la religion, je puis révéler sa sainteté; si j'en veux juger par ceux de sa gloire, je ne saurais souffrir un conquérant.

qui ne fournit de lui que des larmes au malheur, et des craintes à tous les périls qui se présentent ; je ne puis souffrir qu'on le rende maître d'un si beau pays que l'Italie, avec des qualités qui lui convenaient mieux pour perdre le sien que pour en conquérir un autre. »

Si j'ai poursuivi jusque-là la citation, c'est que je vois dans ces dernières lignes ce qui est le signe du bon critique, à savoir le mérite, sinon de prévoir l'objection, du moins de la suggérer. On peut, en effet, dire : oui, Enée est plutôt le fondateur d'un ordre que d'un Etat ; mais probablement Virgile l'a voulu ainsi, son but étant de faire un poème à la fois national, monarchique et religieux. La légende ne lui donnait presque rien sur Enée, il était donc très à l'aise pour former son personnage. Il l'a fait volontairement sur le modèle d'un Numa Pompilius, d'un roi en contact continuuel avec les dieux, n'ayant de force que par eux. Il s'agissait, en effet, de représenter Auguste comme l'idéal de la Rome de son temps, comme digne de la vénération et de la reconnaissance de tous les Romains d'alors. Or, Auguste n'était pas un Achille. Saint-Evremond répondra que peu lui importe, qu'il demande avant tout un poème qui l'intéresse : aussi, ne donnons-nous cela que comme une note explicative.

Dans la querelle des anciens et des modernes, Saint-Evremond est plutôt partisan des anciens. Car, s'il n'a pas dit beaucoup de bien de Virgile, il en a dit beaucoup d'Homère, sur qui a porté, comme on sait, tout le poids de la querelle. En 1685, c'est-à-dire entre l'apparition des *Dialogues des Morts* de Fontenelle (1683) et la lecture du *Siècle de Louis XIV* de Perrault (1687), Saint-Evremond défend Homère sur trois points principaux :

1. Il insiste sur la différence des génies, nécessitée par la différence des religions. La religion des anciens, nous dit-il, pénétrait leur imagination ; et tous leurs poèmes étaient comme empreints de l'idée de la fatalité. La religion moderne au contraire proclame le libre arbitre : de cette condition, il résultera nécessairement que notre littérature cherchera dans le cœur humain les secrets ressorts de nos actes ; elle sera moraliste, au lieu que celle des anciens était fataliste. Que conclure de là pour la question de supériorité ? Rien, sinon que ces différences sont de nature à nous interdire même la comparaison. Ces deux littératures ne sont pas sur le même plan géométrique. Et n'est-ce pas pour cela que l'influence des anciens sur les modernes porte toujours à faux ? Nous n'arrivons jamais à prendre aux Latins et aux Grecs l'essence de leur génie poétique ; nous ne faisons que leur dérober des ornements plus ou moins disparates.

2° Saint-Evremond absout Homère de sa prétendue grossièreté, sur cette raison qu'il faut peindre ce qu'on voit et qu'Homère n'a pas dû faire autre chose. Il faut, dit-il, saisir les mœurs des différents peuples, ne point s'imaginer que nous sommes le centre du monde et que l'époque la plus ancienne a jamais pu être à notre image. Félicitons Homère au lieu de le blâmer d'avoir peint ce qu'il a vu. Saint-Evremond touchait ici le fond de la question. Nous rapprocherons plus tard cette idée de son goût pour la vérité historique au théâtre.

3° Il blâme les comparaisons d'Homère, mais pour des raisons bien plus fortes que celles de Perrault, et, dans une certaine mesure, très acceptables. Il remarque fort justement que les comparaisons sont dangereuses, parce que, sous prétexte de nous montrer un objet avec plus de force, elles en détournent notre attention et nous le font oublier. Je n'ai, pour mon compte, jamais vu, sur ce sujet, d'idée plus digne d'attention. La comparaison peut être ingénieuse, belle en elle-même; elle est au fond une digression. On me met en face d'un tableau pour me dire sur-le-champ : voyez donc le tableau d'à côté. Ce n'est pas ce qui me fera mieux voir le premier tableau. C'est pour cela sans doute que les poètes en sont venus, peu à peu, de la comparaison développée à la comparaison abrégée, à la métaphore, qui montre les deux objets presque du même coup. Mais Homère est un primitif; il est tout naturel, à ces époques de l'humanité qui tiennent un peu de l'enfance, que le conteur fasse des digressions, ne s'attache pas avec une attention soutenue à un récit unique, mais aime à en sortir pour y revenir ensuite. Cet état d'esprit, qui, au bout du compte, est charmant, nous le retrouvons dans Homère. Voilà, sous la plume de Saint-Evremond, des remarques très ingénieuses et très justes, tout à fait à la louange de notre auteur.

Sur son temps, il a eu aussi des réflexions critiques intéressantes, que je ne voudrais pas négliger. Dans un petit écrit qui est de 1685, la *Dissertation sur le mot VASTE*, adressée à Messieurs de l'Académie française, il a parlé des périls que courait la langue vers cette époque.

« J'avoue, dit-il, que Vaugelas, Ablancourt, Patru ont mis notre langue dans sa perfection; et je ne doute point que ceux qui écrivent aujourd'hui ne la maintiennent dans l'état où ils l'ont mise. Mais, si quelque jour une fausse idée de la politesse rendait le discours faible et languissant; si, pour aimer trop à faire des contes et à écrire des nouvelles, on s'étudiait à une facilité trop affectée, qui ne peut être autre chose qu'un faux naturel; si un trop grand attachement à la pureté produisait enfin de la sécheresse; si,

pour suivre toujours l'ordre de la pensée, on ôta à notre langue le beau tour qu'elle peut avoir et que, la dépouillant de tout ornement, on la rendit barbare, pensant la rendre naturelle : alors ne serait-il pas juste de s'opposer à des correcteurs qui ruineraient le bon et le véritable style, pour en former un nouveau aussi peu propre à exprimer les sentiments forts que les pensées délicates? »

Songez qu'à cette date de 1685, La Bruyère ne fait que commencer à écrire, et que Fénelon est postérieur de plusieurs années; nous reconnaitrons qu'avec une nonchalance qui ressemble ici à de la concision, Saint-Evremond a donné sur un moment de la langue française une consultation de premier ordre. Il s'aperçoit, en effet, que le travail d'épuration, poursuivi depuis 1635 par l'Académie et par les Précieux, après avoir eu d'excellents résultats, menace d'enlever à la langue ce qu'elle avait de vif, de verdoyant et de vigoureux dans la première moitié du siècle, et, à force de la polir, commence à l'user. Il remarque aussi que cette littérature mondaine, qui aime à conter avec esprit et avec une familiarité aimable, atteint sans doute une sorte de naturel, mais un naturel qui n'est pas tout à fait vrai. Nos pères avaient plus de tenue et plus de fermeté dans leurs récits, apparemment parce qu'ils y apportaient toujours une arrière-pensée de démonstration. Cette observation, en 1685, est un excellent pronostic. La fin du siècle a vu, en effet, beaucoup d'imitateurs peu heureux de La Fontaine et des romanciers de l'âge précédent : ceux-là en viennent à une facilité élégante encore, mais un peu trop nonchalante. Enfin, dans ces quelques lignes, Saint-Evremond fait voir qu'il a saisi la tendance un peu trop forte de notre esprit français vers une syntaxe unie et parfaitement régulière. Rien de mieux pour la clarté; mais c'est le beau tour et la vigueur de la phrase qui peuvent y perdre. Par là, nous nous interdisons les inversions et les vivacités de langage, qui sont si savoureuses dans un Montaigne, par exemple, ou dans un Rabelais. La langue devient plus unie, c'est-à-dire plus plate, plus pure, c'est-à-dire d'une syntaxe plus surveillée; mais elle cesse d'avoir du geste et de la physionomie. Il faudra qu'il arrive un Saint-Simon pour nous montrer qu'il y a un art d'écrire d'une grande puissance, qui ne tient pas aux règles, mais à la nature, qui ne se soumet pas à la langue comme à un despote, mais qui lui donne des ordres et lui impose une forme originale et personnelle.

La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois  
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois :

voilà bien une conception commune à beaucoup d'esprits au xvii<sup>e</sup> siècle; mais les grands génies littéraires, sinon les rois, ont



leur syntaxe à eux. Le sentiment qu'ils ont de l'esprit de la langue et la puissance originale de leur propre esprit les amènent à donner au langage une force nouvelle et une nouvelle physionomie. De telles remarques sont très pénétrantes ; celui qui les a faites est un écrivain du style le plus pur, le plus correct et le plus régulier ; il a de l'esprit, de la délicatesse, un sens exact de la propriété des mots plus que qui que ce soit ; mais il n'a rien de hardi, ni de personnel dans la démarche du style. Il est donc très méritoire à lui d'avoir signalé comme comportant un défaut des qualités qui étaient précisément les siennes.

Ajoutons quelques mots sur ce qu'il a dit des Précieux. C'est en 1656 qu'il a signalé le péril que la préciosité faisait courir à la langue et au bon sens français. Il l'a fait dans une très jolie pièce de vers, intitulée *le Cercle*. Les *Visionnaires* de Desmarets avaient déjà paru ; mais, comme elles n'ont pas beaucoup de valeur, nous pouvons considérer ces vers de Saint-Evremond comme le premier coup de feu sérieux tiré contre les Précieuses :

On parle depuis peu de certaine ruelle,  
Où la laide se rend aussi bien que la belle,  
Où tout âge, tout sexe, où la ville et la cour,  
Viennent prendre séance en l'école d'amour.  
A la prude, soumise au devoir légitime,  
On inspire l'amour sous le beau nom d'estime ;  
Et son esprit sévère enseigne la vertu,  
Quand son cœur, tout facile au charme qu'elle a vu,  
Reçoit un feu secret qui n'oserait paraître,  
*Et qu'elle aime à sentir sans le vouloir connaître.*

Notez que cette pure langue classique, d'une limpidité de cristal, est, comme nous l'avons dit, de 1656.

L'autre, tout occupée à discourir des cieux,  
Sur un simple mortel daigne abaisser les yeux,  
Et trouve le moyen de partager son âme  
Entre des feux humains et la divine flamme.  
Celles que la nature abandonne à leur art,  
Y viennent apporter l'étude d'un regard,  
Et cherchent vainement leurs premiers avantages  
Dans les traits composés de leurs nouveaux visages.  
Telle qui fut jadis le plaisir de nos yeux,  
Et qui n'est aujourd'hui qu'un objet odieux,  
S'expose comme elle est pour flatter sa mémoire  
D'un mot qu'on lui dira de cette vieille gloire :  
Ton visage, Cloris, du monde respecté,  
Laisse au bruit de ton nom l'effet de la beauté ;  
Il change, il dépérit, et longtemps le plus sage,  
Séduit par ce grand nom, révère ce visage.  
Son éclat tout terni, ses traits tout languissants,  
Trouvent chez nous encor le respect de nos sens,

Et l'œil assujetti n'oserait reconnaître  
 Le temps où ta beauté commence à disparaître.  
 L'orgueilleuse Caliste, où se portent ses pas,  
 Triomphe également des cœurs et des appas ;  
 Elle confond son sexe où le nôtre soupire,  
 Et dispense à son gré la honte et le martyre.  
 Une jeune coquette, avec peu d'intérêt,  
 Va chercher à qui plait et non pas qui lui plait ;  
 Elle a mille galants sans être bien aimée,  
 Contente de l'éclat que fait la renommée.  
 La solide, opposée à tous ces vains dehors,  
 Se veut instruire à fond des intérêts du corps :  
 L'intrigueuse vient là par un esprit d'affaire,  
 Ecoute avec dessein, propose avec mystère,  
 Et tandis qu'on s'amuse à discourir d'amour,  
 Ramasse quelque chose à porter à la cour.  
 Dans un lieu plus secret, on tient la précieuse  
 Occupée aux leçons de morale amoureuse.  
 Là, se font distinguer les fiertés des rigueurs,  
 Les dédains des mépris, les tourments des langueurs.  
 On y soit démêler la crainte et les alarmes,  
 Discerner les attraits, les appas et les charmes ;  
 On y parle du temps qu'on forme le désir  
 (Mouvement incertain de peine ou de plaisir).  
 Des premiers mots d'amour on connaît la naissance,  
 On a de leurs progrès une entière science,  
 Et toujours on ajuste à l'ordre des devoirs  
 Et le temps de la plainte, et la saison des pleurs.  
 Par un arrêt du ciel toute chose a son terme,  
 Et c'est ici le temps où l'école se ferme.  
 Mais avant que sortir on déclare le jour  
 Où l'on viendra traiter un autre point d'amour.  
 Là, Phillis, affectée, en graves bienséances,  
 Dédaigneuse et civile, y fait ses révérences,  
 Composant un maintien de douce autorité  
 Qui serve à sa grandeur sans nuire à sa beauté.  
 On voit à l'autre bout une dame engageante  
 Employer tout son art à paraître obligeante.  
 Caresses, compliments, civilités, honneurs,  
 Sont le moyen adroit qui lui gagne les cœurs.  
 Loin de ces vanités, ainsi parle une chère :  
 « Pourquoi finir si tôt ? Mon Dieu, quelle misère !  
 J'avais à proposer un nouveau sentiment  
 Du mérite parfait que se donne un amant.  
 Mais, dit l'autre, ma sœur, n'êtes-vous point troublée  
 Du tumulte confus d'une grande assemblée ?  
 Saurait-on rien sentir de tendre, délicat,  
 En des lieux où se fait tant de bruit et d'éclat ?  
 Cherchons, cherchons, ma sœur, de tranquilles retraites,  
 Propres aux mouvements des passions secrètes.  
 Le monde sait bien peu ce que c'est que d'aimer,  
 Et l'on voit peu de gens qu'il nous faille estimer.

Dans cette jolie esquisse des principaux travers des Précieuses, Saint-Evremond visait très probablement l'Hôtel de Rambouillet. Il ajoute quelques lignes de prose intéressante : « Après la lecture de mes vers, vous me demanderez ce que c'est qu'une précieuse ; je vais tâcher, autant qu'il m'est possible, de vous l'expliquer. On (1) dit un jour à la reine de Suède que les Précieuses étaient les Jansénistes de l'amour ; et la définition ne lui déplut pas. L'Amour est encore un dieu pour les Précieuses ; il n'excite pas de passion en leurs âmes : il y forme une espèce de religion. Mais, à parler moins mystérieusement, le corps des Précieuses n'est autre chose que l'union d'un petit nombre de personnes, où quelques-unes véritablement délicates ont jeté les autres dans une affectation de délicatesse ridicule. Ces fausses délicates ont ôté à l'amour ce qu'il a de plus naturel, pensant lui donner quelque chose de plus précieux. Elles ont tiré une passion sensible du cœur à l'esprit et converti des mouvements en idées. » On ne peut pas mieux dire.

C. B.

---

## La formation des institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

**Conférence de M. CHARLES SEIGNOBOS**

*Maître de conférences à l'Université de Paris.*

---

Nous avons décrit sommairement, dans les leçons précédentes, l'organisation du gouvernement dans les Etats européens au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ancien régime politique repose sur le pouvoir discrétionnaire du prince, pouvoir de plus en plus étendu en pratique, exercé par un conseil d'agents de confiance tout-puissants, sans contrôle effectif du dehors. Les pouvoirs autonomes, clergé, assemblées, fonctionnaires inamovibles, n'ont tout au plus que le moyen de gêner les gouvernants et nullement de les arrêter. Nous avons vu qu'en pays anglais seulement commence à se former une pratique différente du gouvernement.

Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le régime politique est

(1) Ninon de Lenclos.

profondément bouleversé. La crise a consisté alors, non à changer des parties de l'organisation ou à en créer de nouvelles par une évolution continue (c'est dans les siècles précédents seuls que l'on a créé de nouveaux fonctionnaires ou de nouveaux corps), mais à retourner toute l'organisation en sens opposé, à faire établir les bases de l'Etat sur des principes nouveaux. Elle a été une révolution dans la conception même du gouvernement. La théorie politique n'a pas seule été modifiée, la pratique des idées dirigeantes, les maximes de l'Etat l'ont été à leur tour.

Ces pratiques nouvelles ne sont explicables que par les idées nouvelles. On ne peut donc s'enfermer dans la description des institutions, il faut remonter au motif des changements, aux idées nouvelles. Nous le trouverons moins chez les auteurs de théories philosophiques que chez les novateurs pratiques, hommes d'action, organisateurs de partis et agitateurs. Ils ont eux-mêmes consigné leurs principes dans leurs écrits de guerre, pamphlets et formules publiques.

Il semble naturel de commencer par rechercher les novateurs qui ont mis en branle les grandes transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple les radicaux anglais de 1768, les révolutionnaires américains et les révolutionnaires français. Mais leurs idées politiques ne sont pas explicables seulement par les conditions de leur époque, elles sont la conséquence de théories antérieures qu'ils n'ont pas inventées, mais qu'ils ont adoptées. C'est ainsi que les radicaux anglais ont repris la tradition des républicains du XVII<sup>e</sup> siècle. Les Américains, à leur tour, sont ou disciples de Locke ou continuateurs des Indépendants émigrés en Amérique. Les Français sont disciples des Anglais et des Américains. Le commencement de l'agitation ne se rencontre donc pas au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais au XVII<sup>e</sup>, entre 1649 et 1660.

La République anglaise elle-même n'est que l'aboutissement d'une série d'agitations et de tentatives d'innovation en matière publique. Les révolutionnaires anglais sont eux-mêmes les disciples. Il faut donc remonter la série des novateurs jusqu'aux maîtres du XVI<sup>e</sup> siècle, qui ont fait les premières tentatives à l'époque de la Réforme.

Théoriquement, les agitateurs et novateurs de la Réforme ne sont pas de purs créateurs, ils ont eu deux sortes de précurseurs, les mystiques et hérétiques de la fin du moyen âge (Franciscains hérétiques, Taborites, Vaudois) et les auteurs de l'antiquité, Aristote ou Cicéron, dont la scolastique leur a transmis la tradition artificielle. Pour faire l'histoire des théories, il faudrait donc remonter la chaîne de la tradition jusqu'à l'antiquité par les

juristes et les scolastiques. Mais les théories du moyen âge étaient restées enfermées dans les écoles et n'avaient pas eu d'action décisive sur le gouvernement. C'est au XVI<sup>e</sup> siècle seulement que les doctrines commencent à devenir des forces d'action pratique. Il est inutile de remonter plus haut pour expliquer la formation des institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle. (V. toute la série des auteurs politiques et de leurs théories avec citations dans *Gierke, das deutsche Genossenschaftrecht*, 1881.)

Nous n'allons pas étudier en détail chacun des novateurs, analyser ses œuvres et ses actes, mais seulement rechercher la filiation des doctrines pratiques réalisées dans les institutions ou ayant exercé une action sur la vie politique. Il nous suffira donc d'indiquer les conditions générales de la vie du novateur, sa doctrine politique et ses actes. Pour bien les comprendre, il faut se demander comment se posait pratiquement la question fondamentale du gouvernement et se représenter l'union, alors regardée comme indissoluble, de l'autorité du prince et de l'Eglise.

Toute l'organisation publique repose sur un principe universellement accepté, la tradition sous ses diverses formes, coutume, héritage, tradition canonique. Toute l'autorité est organisée sur le système de la hiérarchie, régulière dans l'Eglise, confuse dans le gouvernement laïque, où l'on a essayé de modeler la hiérarchie féodale et la hiérarchie des pouvoirs sur le modèle de l'Eglise. Les hommes qui commandent aux autres tiennent leur pouvoir de l'héritage ou de l'inspiration divine, jamais de la délégation des gouvernés. Le gouvernement s'exerce à la fois sur les actes de la vie matérielle (temporel) et de la vie intérieure (spirituel). Les gouvernants opèrent à la fois sur les deux domaines, et leur autorité n'est pas partagée suivant des règles invariables en pratique.

Les caractères de ce régime sont donc la tradition en matière de principe, la hiérarchie dans le gouvernement, la confusion des autorités également appuyée sur la contrainte matérielle. C'est un régime réaliste qui accepte les faits sans penser à les améliorer, un régime mystique qui les explique par un pouvoir surnaturel et au total un régime absolutiste et autoritaire.

Le régime contemporain est absolument inverse. Le principe de l'organisation publique est la loi, expression de la volonté du peuple. L'autorité repose sur la souveraineté de la nation et ne s'exerce que par délégation. L'autorité en matière intérieure est absolument séparée de l'autorité temporelle. C'est un régime idéaliste, dans lequel toute institution est conçue comme établie

en vue d'un motif d'intérêt public et conforme à un principe idéal de justice, un régime rationaliste dans lequel les institutions sont réglées par la raison ; enfin il est aussi libéral et laïque.

Ce passage d'un régime au régime exactement opposé s'est fait par une série de transitions confuses, dont les auteurs n'ont pas compris la portée. Ce n'est pas dans l'organisation du gouvernement que l'innovation a commencé, car le gouvernement du prince était trop fort. C'est par le gouvernement ecclésiastique avec l'aide ou l'indifférence du gouvernement laïque. Les premiers précurseurs se rencontrent donc dans l'histoire ecclésiastique. Il nous faut suivre les changements graduels qui ont amené à transférer les principes et les innovations du gouvernement ecclésiastique dans le gouvernement temporel.

Les vrais novateurs ne sont pas les grands réformateurs, créateurs d'Eglises nouvelles, Luther, Calvin, Zwingle. Ce sont leurs disciples et les irréguliers de leurs sectes, tous d'ailleurs hérétiques. Il y en a deux séries séparées par un intervalle : 1° les contemporains de l'ébranlement de la Réforme en Allemagne, — 2° les agitateurs anglais en matière de doctrine politique et d'institutions ecclésiastiques, de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle à la fin du xvii<sup>e</sup>. (V. Bibliogr. dans *Moller-Kaweran*.)

I. — L'ébranlement causé par la réforme à la société dans l'Empire commence avec Luther et dure jusqu'à l'écrasement des révolutionnaires de Munster (1521-1535). Les tentatives d'innovations pratiques se groupent en deux séries : celles des paysans et celles de baptistes. Elles coïncident avec une réorganisation du régime ecclésiastique dans le sens absolutiste.

La révolte des paysans est bien connue (V. *Waitz, Pastor*). Elle se produit dans la région du sud-ouest, en Souabe et dans la Thuringe centrale, pays où abondent les petites villes et les petits princes à gouvernement faible. C'est une combinaison entre deux mouvements d'abord séparés, révolte agraire des paysans mécontents des pratiques nouvelles des seigneurs, réforme ecclésiastique plus complète que celle de Luther dans les villes où le réformateur n'est pas gêné par un pouvoir laïque puissant. La combinaison s'est faite dans deux centres, en Thuringe et à Waldshut (Hubmaier). L'Eglise nouvelle ainsi constituée s'est recrutée surtout parmi les artisans qui adoptent le baptême des adultes. Le résultat a été une révolte mixte. Les paysans ont avec eux des pasteurs de campagne, ils se donnent un titre religieux, et les douze articles sont en partie relatifs à des réformes agraires, en partie à des réformes ecclésiastiques.

Le mouvement se termina par une guerre et un massacre. Luther

avait craint que sa réforme ne fût compromise auprès des princes. Il prit parti contre les paysans et formula la doctrine luthérienne, suivant laquelle les princes ont des devoirs, mais les sujets n'ont pas de droits et ne peuvent dans tous les cas qu'obéir à l'autorité laïque. La véritable Eglise est l'Eglise de Christ invisible, l'Eglise visible peut être abandonnée à la direction du gouvernement, pourvu qu'il assure la prédication de l'Évangile.

En conséquence de cette doctrine, les Églises luthériennes sont restées obéissantes. Liées au gouvernement laïque, elles ne donnent aucune excitation à la résistance, ni même à la séparation. Aussi les pays luthériens ne vont-ils jouer aucun rôle dans le mouvement révolutionnaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est exclusivement sorti des pays calvinistes.

Le deuxième mouvement, beaucoup plus confus, est la création des Églises baptistes, les premières qui se soient constituées systématiquement en dehors du gouvernement laïque. Les baptistes sont des hérétiques isolés, qui opèrent comme les apôtres, allant de ville en ville, se cachant ou s'exposant au martyre. Leurs églises sont de petites communautés persécutées, qui se cachent et sont recrutées en majeure partie dans le menu peuple et parmi les artisans. Leurs chefs sont des prédicateurs obscurs. Hubmaier, professeur à Ingolstadt, curé à la cathédrale de Ratisbonne, réfugié à Zurich, puis arrêté, torturé, relâché et finalement brûlé à Vienne en 1528 ; Denk, humaniste, recteur d'une école à Nuremberg, expulsé en 1525, chassé de ville en ville, mort de la peste à Bâle en 1527 ; Hetner, chassé de Zurich, d'Augsbourg, de Bâle, décapité comme adultère à Constance, en 1529. A côté d'eux, Hutt, libraire et relieur, qui fut arrêté à Augsbourg en 1527 et mourut sur le bûcher ; Hoffman, sellier souabe, apôtre en Livonie, en 1525, fondateur d'une commune à Emden, qui mourut en prison en 1543, — ont propagé de semblables doctrines. Il faut encore citer ceux qui ont pris Munster, Jean Matleys, boulanger de Harlem et prophète, Jean Benekhessen, tailleur à Leyde, Kipperdolling, fabricant de draps à Munster, David Joris (Jean de Bruges), verrier flamand, dont le cadavre fut brûlé à Bâle.

Historiquement le mouvement baptiste commence après l'ébranlement donné par Luther. Dogmatiquement, il ne se rattache pas à Luther, dont il n'a adopté ni la conception de l'Église unie au monde, ni la doctrine sur la grâce. C'est la suite des mouvements du moyen âge (Franciscains, Taborites). La première organisation s'est faite en Souabe, à Saint-Gall, avec son caractère essentiel : l'institution de communes séparées du monde. Elle se continua ensuite à Schlestin par la rédaction des *sept articles*

(1517). Le caractère apparent avec le baptême des adultes est doctrinal, mais l'organisation est nouvelle. L'Eglise est séparée de l'Etat et procède elle-même à l'élection de ses pasteurs.

Les baptistes opposèrent deux tactiques différentes au monde profane, la résistance active et la guerre (Munster), la résistance passive. Les belliqueux ayant été exterminés, il ne resta plus que les pacifiques. Ils se réfugièrent dans les pays les plus tolérants et s'y constituèrent en groupes communistes, séparés du monde. Un prêtre de Frise, Menno Simons, les réorganisa et créa une commune de travailleurs paisibles dans la Frise occidentale. Il mourut en 1549.

Le mouvement de révolte, en Allemagne, s'est produit surtout dans les pays de faible gouvernement, sur les terres des villes des seigneurs, des prélats en Souabe, Suisse, Thuringe et Frise. Il a été écrasé, mais il en est resté une communauté organisée sur le principe de l'opposition passive, avec un gouvernement ecclésiastique absolument séparé du gouvernement laïque et fondé sur le principe de la délégation.

II. — La deuxième période d'ébranlement commence avec les guerres de religion et la propagation des doctrines calvinistes dans l'Europe de l'Ouest. Calvin, comme Luther, est partisan de l'obéissance au gouvernement laïque. Mais l'Eglise réelle doit être la réalisation de l'Eglise du Christ, et par conséquent le gouvernement doit donner son appui à cette réalisation. S'il comprend son devoir, il organise ou laisse s'organiser la théocratie, ce qui a eu lieu à Genève. S'il ne le fait pas et surtout s'il combat la véritable Eglise pour en établir une fausse, il se produit un conflit entre deux devoirs d'obéissance. Chaque chrétien est obligé de résoudre le conflit, et l'une des solutions est la révolte contre le gouvernement laïque. Ainsi s'établit, dans la théorie et dans la pratique, une conception nouvelle, la résistance au souverain laïque au nom d'une autorité idéale, l'autorité ecclésiastique seule légitime, à condition de se conformer à l'Ecriture. Chaque chrétien doit résoudre la question d'après son interprétation personnelle de l'Ecriture. L'origine de ces doctrines est donc la conception nouvelle de l'Eglise et de l'autorité ecclésiastique exclusivement religieuse, mais le mouvement de résistance contre le gouvernement est activé par la renaissance des auteurs antiques et la doctrine de la liberté politique contre les tyrans, la doctrine du droit naturel (Cicéron).

Ce mouvement se produit dans tous les pays où les calvinistes ont eu à lutter contre un souverain hostile, en France, dans les Provinces-Unies, en Ecosse, en Angleterre.



En France, il se manifeste surtout par des révoltes pour obtenir des garanties et par des pamphlets. Les révoltes aboutissent à des édits qui limitent les pouvoirs du roi ; mais les garanties pratiques ne dureront pas.

Les pamphlets sont nombreux, mais il n'y en a que deux qui semblent avoir agi sur l'opinion et laissé des traces (V. G. Weil, *Théories sur le pouvoir royal en France*, thèse 1891). Ce sont la *Franco-Gallia* de Hotman, qui invoque le droit historique et les anciennes libertés des Gaulois et des Francs, les *Vindiciæ contra tyrannos*, dont l'auteur inconnu, peut-être Duplessis-Mornay, pose plus nettement les questions pratiques. Ses conclusions sont que le roi est un fonctionnaire obligé d'obéir aux lois, et qu'en cas de forfaiture on peut lui résister. Seuls cependant les notables du royaume ont ce droit ; mais le fondement de la théorie nouvelle est rationaliste et mystique. La loi de Dieu et nature remplace la tradition.

Les auteurs de ces deux pamphlets sont calvinistes. Ils ont écrit entre la Saint-Barthelémy et la mort du duc d'Anjou. Au contraire, après 1584, les calvinistes soutiennent le droit du monarque, la loi salique. Ce sont les ligueurs qui adoptent la théorie du droit de résistance et d'assassinat du tyran. Fomentée par les prédicateurs, cette doctrine a été systématisée par le jésuite Mariana. Mais ce n'est qu'une doctrine d'occasion, qui n'a pas modifié l'attitude des pays catholiques, demeurés absolutistes.

En Ecosse, le gouvernement des reines catholiques interdit la création d'Eglises calvinistes. Ces dernières adoptent alors la doctrine de la résistance au prince, et la conservent après leur reconnaissance par le gouvernement. Les deux créateurs de l'Eglise écossaise, Knox et Buchanan, sont disciples de J. Major. Knox a été prédicateur calviniste. Arrêté à Edimbourg, en 1547, envoyé en France aux galères, relâché en 1549, puis au service de l'Angleterre, il se détacha lentement de la théorie d'obéissance et rompit avec elle en 1548. Ses conclusions sont que le peuple a le droit de déposer le roi. Il organise l'Eglise d'Ecosse en un corps indépendant du gouvernement. Chaque commune a son chef ecclésiastique, élu par les communicants et les anciens. Plus tard, on a adopté le système de la cooptation des pasteurs ; les anciens ont été élus à vie, ils forment une oligarchie qui exerce la juridiction ecclésiastique. Un groupe d'églises forme le *presbyterium*.

Buchanan est un humaniste. Professeur à Paris, puis en Portugal, il a fini par devenir précepteur de Jacques d'Ecosse. Celui de ses ouvrages qui a eu la plus grande influence est le dialogue *De Jure Regni apud Scotos* (1579). Buchanan pose la question à la

fois en humaniste et en théologien. Il invoque la loi de nature d'après Cicéron, la loi de Dieu d'après l'Écriture. Le roi est élu, le peuple est souverain et a le droit de le déposer.

La doctrine de Buchanan fut regardée comme une attaque au pouvoir souverain. Jacques déclare que les pasteurs veulent une démocratie et apporte en Angleterre sa théorie contraire à la *presbytery*.

L'Écosse reste néanmoins un centre d'opposition au gouvernement laïque. Le gouvernement ecclésiastique y est organisé sur un régime d'élection et de cooptation qui le met en opposition avec le gouvernement laïque. Les fidèles sont élevés dans l'idée que le pouvoir ecclésiastique est le plus haut. Le roi jure le *Covenant* en 1581 et s'engage avec ses sujets à défendre la vraie religion.

Dans les Provinces-Unies, la situation est la même qu'en France. Le roi a voulu exterminer les fidèles ; mais les fidèles se sont révoltés et ont déposé le roi. C'est là le premier acte de déposition d'un souverain par l'assemblée des notables. Le gouvernement est établi en fait sur la souveraineté de la nation, mais sous forme oligarchique. Le gouvernement ecclésiastique est sous la direction du gouvernement laïque. Il en résulte en pratique une indifférence ou une indulgence suffisante pour laisser vivre des sectes expulsées d'autres pays. C'est en Hollande que se réfugient les débris des baptistes, les Mennonites, les débris du calvinisme anglais.

A la génération suivante, le régime de gouvernement par les notables étant passé dans les mœurs, deux juristes en font la théorie. Althusius (V. *Gierke*) fonde l'Etat sur le contrat social. Le souverain collectif est dominé par les lois, et le tyran peut être tué. Le gouvernement doit être exercé par les notables. Althusius a été le premier théoricien purement laïque : de là son importance. Grotius étudie surtout les relations entre Etats ; mais il ramène ainsi à la loi de nature les fondements du droit. Les sujets ont droit à la liberté. Grotius sera souvent cité par les révolutionnaires anglais.

En Angleterre, il y a eu d'abord une lutte contre le souverain catholique au temps de Marie Tudor. Payner et Goodmann revendiquent le droit de résistance, et formulent leur théorie d'une façon générale, en la concevant comme applicable même aux matières temporelles.

Sous Elisabeth, la résistance est moins vive ; elle se borne aux groupes peu nombreux de non-conformistes, qui ne veulent pas accepter les restes du papisme dans la hiérarchie. Ils sont surtout

nombreux dans les faubourgs de Londres (Southwark) et dans les villes d'industrie (Norwich).

La résistance est d'abord exclusivement ecclésiastique. Cartwright, professeur à Cambridge, a été exilé en 1570. Les non-conformistes créent des communautés presbytériennes en dehors du gouvernement ; mais ce n'est là qu'un expédient provisoire.

Browne introduit un principe nouveau. Prédicateur, il lutte contre l'autorité ecclésiastique. Il a été en rapport avec des réfugiés baptistes des Pays-Bas, et ceux-ci l'ont amené à formuler une conception radicale de l'organisation du gouvernement ecclésiastique. Cette théorie fut exposée dans des pamphlets de plus en plus nets. Fatigué d'être persécuté, Browne passa dans les Pays-Bas, à Middelburg, où Cartwright avait institué une commune de réfugiés. Lui-même en fonda une nouvelle. Il se réconcilia finalement avec l'Eglise officielle ; mais ses écrits ont fait des disciples, les Brownistes, nombreux dans le faubourg Southwark. Leur doctrine consiste à renoncer à tout lien entre l'Eglise et le gouvernement laïque, et à organiser le gouvernement ecclésiastique sous une forme démocratique avec un chef élu. Regardés comme séditionnaires et punis de mort, les Brownistes quittèrent l'Angleterre et vinrent s'organiser en Hollande. En 1608, J. Robinson, expulsé avec sa commune, se réfugia à Amsterdam, puis à Leyde. Il organise, selon l'idée mennonite, les communes réfugiées. Chacune d'elles forme une *congrégation*, ce terme nouveau étant destiné à remplacer le mot *kirk*, équivalent écossais de *church*. Elle est autonome vis-à-vis de ses voisines et séparée de l'Etat. De là le sobriquet d'*indépendante*. En 1766, les Brownistes présentèrent une pétition au roi. Ils demandaient le droit d'administrer et de gouverner religieusement, *by the commune-free conserve of the peope independently and immediatly under Christ*.

Il y a là deux principes nouveaux. En vertu de la séparation complète du gouvernement ecclésiastique, ce dernier renonce à demander appui au gouvernement civil : c'est là une solution de persécutés qui, ayant le gouvernement contre eux, préférèrent le voir indifférent. Enfin l'organisation de leur gouvernement est fondée sur l'élection par les membres de la société ; l'autorité est déléguée, et les groupes sont autonomes.

C'est donc encore une société toute religieuse, une société d'élus, qui désespère de réaliser l'idéal chrétien dans le monde et se retire pour créer un gouvernement idéal. Mais les principes et les habitudes établis dans ces petites sociétés vont faire l'éducation des novateurs dans la génération suivante, et celle-ci les appliquera au gouvernement.

A. C.

# Les problèmes de la vie et de l'éducation dans le théâtre de Molière.

Cours de M. EMILE KRANTZ,  
Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy.

## L'Éducation des Femmes.

La première œuvre sérieuse de Molière, révélatrice de son génie, a été celle que lui ont inspirée ses réflexions sur l'éducation des femmes et les défauts des femmes de son temps. Les *Précieuses ridicules* ont été son coup de maître. Par le succès de ce petit acte en prose, il entre en plein dans la comédie de mœurs. Ce même problème de l'éducation à donner aux femmes, il le reprend et le développe dans l'*Ecole des Maris* et dans l'*Ecole des Femmes*. Il pose la question, dans ces deux pièces, plus particulièrement en vue du mariage et du rôle de la femme dans le partage des attributions de la communauté. Enfin, il y revient encore dans la plus soignée et la plus correcte de ses pièces, dans les *Femmes savantes*, du 11 mars 1672, presque à la fin de sa carrière.

Ainsi donc, que l'on considère l'ordre chronologique, ou l'importance de la question et la place considérable que lui a faite Molière dans son théâtre, ce problème de l'éducation des femmes est le premier qui se présente à notre étude.

Bien qu'il y ait beaucoup de variété dans les différentes pièces où Molière traite de l'éducation des femmes, bien qu'il ne se répète jamais, cependant son opinion est fixe et demeure constante. Ses idées ont été arrêtées de bonne heure. Il les développe et les diversifie, mais n'en change pas. C'est toujours en vue de la fonction sociale de la femme et de son rôle dans la famille, qu'il cherche à donner la théorie de son éducation. Quelle est donc cette théorie? Essayons de la dégager.

Cette étude appelle une introduction. Avant d'étudier la question dans Molière, il est intéressant de donner un aperçu de ce qu'elle était avant lui. Nous allons donc voir d'abord, en raccourci, l'histoire de l'éducation des femmes avant Molière, et ensuite à quel point il trouve lui-même la question; ce qu'il peut emprunter à ses devanciers; quelles vues personnelles il y ajoute. Est-il

original ? Ce qu'il prône, est-ce l'opinion commune de son temps, ou, s'il veut un changement, ce changement est-il un retour en arrière ou un progrès ?

Une étude approfondie de la question de l'éducation des femmes à travers les âges serait fort intéressante. Nous n'en pouvons faire qu'un résumé succinct. Bien qu'on se soit beaucoup occupé de ce problème, de nos jours, qu'il y ait même un plan d'éducation féminine officiellement arrêté, nous ne sommes pas les initiateurs. La question est très ancienne. Elle date surtout de l'établissement du christianisme. Dès lors la femme prend une importance que ne lui accordait pas la société antique. Elle n'était guère à Athènes et à Rome qu'une chose, sous la dépendance absolue du mari. Du christianisme date son avènement à la dignité d'âme. En face de ses devoirs on en vient à considérer ses droits, sa fonction religieuse dans la famille et dans la société. L'Eglise fait de la femme la moitié de l'humanité. Elle l'affranchit et la sacre son alliée. La religion de la grâce, de l'amour, de la charité, trouve en elle plus de ressources que dans l'homme. Dans l'Eglise naissante, les femmes jouent un grand rôle. De leur influence sur les Pères de l'Eglise nous avons de nombreux exemples. C'est la sœur de saint Basile qui l'inspire et le console. Elle exerce sur lui l'autorité douce de Jacqueline Pascal, par exemple, sur son frère Blaise. Les mères de saint Augustin et de saint Jean Chrysostome peuvent être considérées vraiment comme les créatrices intellectuelles et morales de leurs fils. Les femmes de la primitive Eglise arrachent ce cri au païen Libanius : « O dieux de la Grèce, quelles femmes parmi ces chrétiens ! » Dès cette époque, on trouve des directeurs attirés de consciences féminines. Le plus zélé est saint Jérôme. Nous avons les noms de plusieurs de ses correspondantes : Albina, Marcella, Paula, Laeta. Lui-même éprouve le besoin de se défendre : « On me reproche, dit-il, de m'occuper de l'instruction des femmes. Si les hommes venaient à moi, je n'aurais pas tant à parler aux femmes. » La femme sert d'intermédiaire entre le prêtre et l'homme. Le directeur la met même au-dessus de l'homme. « Ceux qui me font un crime, écrit saint Jérôme à Paula, de préférer les femmes, devraient savoir que ce fut Déborah qui sauva Israël, lorsque Baruch tremblait... » Même chez les païens, ajoute-t-il, les sages ont toujours regardé à la différence, non des sexes, mais des esprits. Il cite à l'appui l'exemple d'Aspasie, de Sapho, de Cornélie, mère des Gracques, et de la femme de Caton. La réputation de l'illustre moine de Bethléem et de sa clientèle féminine s'étendait d'un bout du monde romain à l'autre. Nous trouvons

jusque chez nous, jusqu'en Gaule, de ses correspondantes. Il est en relations avec Hedibie de Bayeux et Algasie de Cahors. Avec elles il traite de morale, de philosophie, de religion. Il examine des cas de conscience et de conduite. Une seule lettre en contient jusqu'à quatorze. Il avait pour cette correspondance un prêtre voyageur, qui portait ses épîtres et lui rapportait les lettres de ses « dirigées ». Tout ceci pour bien montrer que l'origine du problème de l'éducation de la femme est contemporaine du christianisme.

Ce relèvement de la femme subit des hauts et des bas, dans le cours de l'histoire. On pourrait, pour ainsi dire, en tracer la courbe. Malgré des dépressions momentanées, le mouvement est plutôt ascensionnel. On voit, de temps en temps, s'élaborer et s'incarner le type idéal de la femme moderne. C'est Héloïse, c'est Béatrice, c'est Laure, Muses réelles, celles-ci, véritables inspiratrices de pensée et de poésie. Quoique assez peu propice par sa brutalité, la société féodale contribue à ce relèvement. La galanterie et la chevalerie augmentent le rôle social de la femme. La femme devient la dame ; les hommes leur offrent une royauté, une puissance directrice. C'est par l'esprit qu'elles règnent, leur formation intellectuelle en profite. Les tournois et les cours d'amour une fois disparus avec la Renaissance, c'est précisément par le travail de l'esprit, dans les lettres, que les femmes continuent à prendre de plus en plus d'influence. Le xv<sup>e</sup> siècle produit Christine de Pisan et le xvi<sup>e</sup> Marguerite de Navarre. Aucun ordre des connaissances humaines ne leur demeure étranger. Elles président à de véritables tournois littéraires, théologiques et scientifiques. A dater de la Renaissance, sous l'influence de l'Italie, le sort des lettres françaises est décidé par l'influence des femmes. L'amour envahit la poésie. Il est bien peu de livres qui ne soient écrits pour les femmes et sur les femmes. La forme mondaine et courtoise que prend la littérature impose de plus en plus les préceptes de la galanterie à quiconque pense et écrit. Tous les jours on fait plus grande place à l'influence de la femme.

Le xvi<sup>e</sup> siècle est l'époque des traités d'éducation. Il faut trouver des méthodes d'éducation nouvelles, répondant aux exigences du jour. Mais Rabelais et Montaigne sont des Gaulois railleurs. Ils ont peu le culte de la femme. Rabelais et Montaigne la méprisent plutôt ou l'omettent et ne s'occupent que des hommes.

Le mouvement le plus sérieux en faveur de la femme a été produit par la Réforme. Il vient de Luther, et de l'Allemagne. Tout ce courant d'idées nouvelles, profondément morales et raisonnables, c'est le hollandais Erasme qui le traduit et l'exprime le plus net-

tement. La mère doit être l'éducatrice et l'institutrice de son enfant. Il faut qu'elle puisse commenter les livres saints, et soit assez instruite pour cette fonction. Comment au contraire prépare-t-on les jeunes filles à ce devoir sacré de la maternité ? On leur apprend à faire la révérence, à bien se tenir, à sourire avec grâce, à manger et à boire peu. Dès qu'elle sait cela, une fille est bonne à marier. De la formation de son esprit et de son cœur, personne ne se soucie. Ce qu'elle lit, ce sont des livres pestilentiels : des romans italiens et espagnols. Le remède à cet état de choses, c'est l'instruction, c'est la science. Que les femmes soient instruites, elles n'en seront que meilleures. Ce n'est pas seulement leur esprit, c'est leur moralité qui y gagnera. Un esprit inoccupé, en effet, est disposé naturellement à tomber dans tous les travers. Contre l'oisiveté et la rêverie dangereuse, le travail des mains est un remède sans doute, mais un remède insuffisant. Il n'empêche pas les dames de prêter l'oreille et de croire aux propos flatteurs des jeunes gens. L'étude au contraire occupe l'âme tout entière. Qu'on n'aille pas dire quelle n'est qu'un aliment à la malice naturelle des femmes. La science est bonne et ne peut que rendre l'âme meilleure. Et, dans son enthousiasme d'homme de la Renaissance, Erasme va jusqu'à demander, pour les femmes, le droit à l'éducation classique. Il veut quelles connaissent les langues anciennes : le latin et le grec. Dans un de ses plus curieux dialogues, il fait défendre ces idées par une femme d'un esprit très avancé, contre les attaques sceptiques d'un abbé routinier (1). Cet abbé s'étonne de l'attrail qu'il trouve chez une dame. Ce sont des livres ! Et des livres latins. Quel attrail peu séant ! Passe encore pour les livres français, mais le latin n'est pas fait pour les femmes. Il ne respecte pas leurs oreilles. Enfin, c'est une opinion reçue qu'une femme sachant le latin est un phénomène. Du reste, avec l'instruction, les femmes, tout comme les moines, deviennent moins faciles à conduire. Elles ripostent par les Décrets, par les Décrétales, par Pierre, par Paul... Non, le mobilier d'une femme c'est sa quenouille et son fuseau : les livres lui ôtent une bonne part de sa cervelle, et elle n'en a déjà pas trop. — La dame, naturellement, n'a pas de peine à prouver que, s'il est utile à une allemande d'apprendre le français, il ne saurait être nuisible à une femme d'apprendre le latin pour s'entretenir chaque jour avec tant d'auteurs, si éloquents, si sages, si instructifs, si bons conseillers. Le peu de cervelle qu'elle a, elle aime mieux l'employer à s'instruire par d'honnêtes études, qu'à réciter des prières par routine, ou à passer des nuits à table...

(1) Cf. *Histoire de l'Éducation des Femmes de France* par P. Rousselot. (Paris, Didier, 1883.)

Luther opine absolument dans le même sens et abonde en détails curieux sur l'éducation féminine d'alors. Mais l'instruction telle qu'on la conçoit alors, est bien plutôt l'érudition. L'idéal de ces novateurs, c'est la femme savante : celle qui sait le latin, le grec et même l'hébreu, celle qui discute sciences, philosophie, théologie : c'est une Marguerite de Navarre.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, il n'en est plus tout à fait de même. Les lettres deviennent beaucoup plus mondaines. Les beaux esprits remplacent les savants auprès des dames. Ce que chacun ambitionne, c'est le goût, c'est l'esprit artiste. Dès le début du siècle, nous assistons aux commencements de l'Hôtel de Rambouillet. Autour de Catherine de Vivonne se réunit une société élégante, polie, spirituelle et bien vite raffinée, qui réagit contre la gasconnerie et la gauloiserie de la cour du Vert-Galant. Malherbe entreprend sa réforme de la poésie et de la langue, avec l'appui des femmes de lettres. — La mode littéraire est celle dont il donne le ton et la formule. Il ne s'agit plus d'être savant, ni de savoir le grec et le latin. De copieuses traductions mettent à la portée de tous la substance des livres anciens. Il faut en revenir au français, en faire une langue élégante, pure et bien construite. Les règles, règles posées par la raison et celles qu'établit l'usage, viennent d'en haut : des salons et des femmes. Les femmes du monde, à cette époque, travaillent, pour ainsi dire, au dictionnaire. Elles forment une Académie mondaine. La lutte est entre le vieux langage et cette langue nouvelle, distinguée et précieuse qu'elles mettent à la mode : entre ce qui est de bon goût et ce qui ne l'est pas. Dans ces débats, ce sont les femmes qui décident. Somaize nous offre sur ce sujet une mine de curiosités. Il nous donne les termes d'autrefois avec les transformations que leur ont fait subir les salons. La prononciation même est matière à discussion et se décide à la pluralité des voix. Les grammairiens proposent et les femmes disposent. Faut-il dire « serge ou *sarge*, muscadin ou *muscardin*? » Il y a, sur ce dernier mot, une jolie pièce de Voiture qui montre comment ces questions étaient agitées dans le monde devant le tribunal des femmes :

Aux siècles des vieux palardins,  
Soit courtisans, soit citardins,  
Femmes de cour ou citardines  
Prononçaient toujours muscardins  
Et balardins et balardines.  
Même on dit qu'en ce temps-là  
Chacun disait rose muscarde.  
J'en dirais bien plus que cela,  
Mais, par ma foi, je suis malarde,



Et même, en ce moment, voilà  
Que l'on m'apporte ma panarde.

Il est bien évident que cette autorité des femmes en matière de langage n'est qu'une des formes de leur autorité en toute chose. Car pourquoi faudrait-il que leur influence se soit arrêtée aux questions de langue ? Cette époque est l'apogée de leur puissance. Il n'en est déjà plus de même sous Louis XIV, où revient le règne de l'homme. Ce n'était pas la pauvre reine si effacée qui pouvait contrebalancer la toute-puissance du grand roi, souverain ordonnateur de la mode comme de tout le reste. Mais, sous Louis XIII, c'est l'Hôtel de Rambouillet, ce sont les femmes qui ont fait l'éducation des courtisans. Elles ont préparé à Louis XIV ses écrivains et ses artistes. Emancipés, ceux-ci se sont affranchis de leurs éducatrices : ils se sont même montrés ingrats : si Molière n'est que vif envers elles, Boileau est franchement grossier. Cette réaction était provoquée par la suprématie exagérée des femmes à l'époque précédente. La littérature et la langue étaient tirées en sens contraire, de deux côtés opposés : d'une part, c'était la gauloiserie réaliste, et de l'autre, l'élégance, la préciosité, l'idéalisme le plus quintessencié. L'exagération du purisme, de la manière, l'abus des sentiments et des mots artificiels nécessitait un retour de l'influence populaire ou, à tout le moins, bourgeoise, une réaction de la simple raison, du gros bon sens, de la sincérité et même de la gauloiserie indigène et héréditaire. Ce fut Molière surtout qui s'en chargea.

L'état psychologique des salons de Paris et l'influence des femmes sur les lettres sont fort bien définis par Huet, l'évêque d'Avranches, dans son *Histoire du Roman*. Il dit à l'avantage de la femme française :

« La politesse de notre galanterie vient, à mon avis, de la grande liberté dans laquelle les hommes vivent avec les femmes. Elles sont presque recluses en Italie et en Espagne, et sont séparées par tant d'obstacles qu'on les voit peu et qu'on ne leur parle presque jamais. De sorte qu'on néglige de les cajoler : l'on s'applique seulement à surmonter les difficultés de les aborder, et, cela fait, on profite du temps, sans s'amuser aux formes. Mais, en France, les dames vivent sur leur bonne foi, et, n'ayant point d'autre défense que leur vertu et leur propre cœur, elles s'en font un rempart plus fort et plus sûr que toutes les clefs, que toutes les grilles et toute la vigilance des duègnes. Les hommes ont donc été obligés d'attaquer ce rempart par les formes, et ont employé tant d'adresse et de soin pour le réduire qu'ils s'en sont fait un art, presque inconnu aux autres peuples. »

Cet art de forcer une femme comme on force une place forte, cette complexité obligatoire de l'attaque et de la défense sont ce qui a fourni à Molière le sujet du grand morceau des *Précieuses ridicules*, où Cathos ahurit Gorgibus en lui énumérant toutes les circonstances qui doivent précéder l'union de l'amant et de l'amante.

Cette lutte des deux sexes pour la suprématie intellectuelle, qui est un fait dans l'histoire des idées et des mœurs en France, a, comme on peut s'y attendre, attiré l'attention des philosophes et des penseurs. A cette question des relations entre les hommes et les femmes et de l'égalité ou de l'équivalence des sexes, il n'y a que quatre réponses possibles : 1° L'homme est supérieur à la femme intellectuellement, comme il l'est physiquement. — 2° Il lui est seulement égal. — 3° Ou bien les deux sexes sont équivalents sans être égaux, c'est-à-dire qu'ils ont, au total, la même valeur morale et intellectuelle, mais sans avoir les mêmes aptitudes. — 4° Enfin la femme est supérieure à l'homme.

Laissons de côté cette dernière face de la question, qui n'a rien à voir avec Molière et qui est par trop moderne. Mais les trois premières solutions, dès l'époque de Molière, avaient leurs représentants. Et, avant de prendre parti, notre auteur n'avait pas manqué sans doute de s'informer, de se documenter.

Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, nous voyons se former une lignée d'écrivains, philosophes, moralistes, juristes, dont le but généreux est de relever la femme et de proclamer son égalité avec l'homme. Il y a, dans cette ligue spontanée, une femme : M<sup>lle</sup> de Gournay, qui, dans une pièce tirée d'Erasmus et intitulée *l'Académie des Femmes*, écrit ces deux vers ; ils résument l'esprit et la tendance de cette thèse dramatique :

« Pour notre unique empire et tout notre partage,  
N'aurons-nous donc jamais que les soins du ménage? »

Du côté des hommes, les tenants ne manquent pas, et il serait curieux de dresser, en deux colonnes, la liste de ceux qui sont pour et de ceux qui sont contre. Un moderne, du reste, n'a t-il pas publié un volume humoristique, intitulé ; « Le bien et le mal qu'on a dit des femmes » ?

Voici quelques-uns des titres des volumes contre les Femmes :

— « Les controverses du sexe masculin et féminin, par Gratien de Pont. Lyon, 1537.

— La malice des femmes, contenant leurs ruses et finesses. Anonyme. Epinal, 1566. — Ce Lorrain a été prudent, il n'a pas osé signer.

— La méchanceté des filles, où se voient leurs ruses et fineses pour parvenir à leurs desseins. Anonyme. — Nisard pense que l'auteur était un ecclésiastique.

— Alphabet de l'imperfection et malice des femmes, par Jacques Olivier. 1617, etc.

Mais voici le son de l'autre cloche, la liste des chevaliers galants, des paladins enthousiastes. Ceux-ci signent toujours.

— La louange du Mariage, par Maître Pierre de Lesnauderie. Paris, 1523.

— Le fort inexpugnable de l'honneur féminin, par François de Billon. Paris, 1554.

— La défense des femmes contre l'alphabet de leur prétendue malice, par le sieur Vigoureux, Paris, 1617 (un beau nom de circonstance).

— Le champion des femmes qui soutient qu'elles sont plus nobles et plus parfaites et en tout plus vertueuses que les hommes, par le chevalier de l'Escale. Paris, 1648.

— Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin, par Anne-Marie Guillaume, demoiselle. Dédié à M<sup>lle</sup> d'Alençon. Paris, 1668.

En voilà assez pour donner une idée de ce duel qui pourrait figurer en bonne place parmi les éternelles querelles littéraires et morales, aussi intéressant, certes que la Querelle des Anciens et des Modernes, des Glückistes et des Piccinistes, des Classiques et des Romantiques.

On trouve, dès cette époque, les opinions les plus diverses, et, parmi elles, les plus généreuses, les plus hardies, les plus modernes, pourrait-on dire. Sans contredit, les champions les plus décidés des femmes sont François de Grenailles et Poullain de la Barre.

François de Grenailles lance, en 1639, son livre intitulé « l'Honnête Fille », où il invoque les raisons les plus ingénieuses en faveur de l'instruction des femmes, non seulement de l'instruction exceptionnelle, donnée à quelques femmes du monde, comme M<sup>lle</sup> de Scudéry, M<sup>me</sup> de Rambouillet, M<sup>me</sup> de Sablé ; mais il voudrait voir l'instruction organisée pour les femmes comme elle l'est pour les hommes.

« C'est l'éducation, dit-il, non la nature, qui les rend en apparence inférieures aux hommes... C'est leur faire un grand tort de croire qu'elles ne sont pas raisonnables à cause qu'elles sont femmes... Il faut que les dames apprennent dans les livres la règle de leur devoir, afin que les mauvais exemples ne les corrompent jamais, qu'elles puissent discerner le mensonge d'avec la vérité,

et qu'elles aient des armes pour se défendre contre ceux qui ne songent qu'à les séduire, et font vanité de les surprendre et de leur en faire accroire...

« Je ne puis m'empêcher de rire quand je pense à l'erreur de François, duc de Bretagne, qui témoigna une passion extrême pour Isabelle, fille d'Ecosse, lorsqu'il apprit qu'elle n'avait jamais étudié, s'imaginant qu'une femme est assez sçavante quand elle peut mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari. L'estime qu'il faisait des ignorants et des simples m'oblige à croire qu'il n'avait fait vœu de n'aymer que ses semblables. »

Le second champion des femmes, Poullain de la Barre, est un Cartésien, logicien rigoureux. Il soutient la théorie de l'égalité des sexes. C'est un savant : il fonde sa thèse sur l'anatomie expérimentale, l'anatomie comparée.

« Le cerveau des femmes, dit-il, est entièrement semblable au nôtre : les impressions des sens s'y reçoivent et s'y rassemblent de même façon et ne s'y conservent point autrement pour l'imagination et pour la mémoire... Puisqu'elles ont aussi des yeux et des mains, ne pourront-elles pas faire elles-mêmes ou voir faire à d'autres la dissection d'un corps humain, en considérer la symétrie et la structure, etc. ? » — Voilà les femmes déclarées aptes à la médecine. — « Les femmes peuvent apprendre, aussi bien que nous, la physique et la médecine. »

Poullain, en bon disciple de Descartes, ne craint pas de pousser le raisonnement jusqu'aux conclusions extrêmes. Il admet les femmes aux fonctions politiques, à la magistrature, même aux fonctions religieuses et à l'armée. Les plus avancés féministes de nos jours ne peuvent aller plus loin que ce raisonneur d'il y a 250 ans. Puisque le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, puisque l'esprit chez l'homme et la femme est également capable de connaître la vérité, homme et femme ont même droit sur la vérité, et il n'y a pas de raison d'exclure la femme d'aucune des études, d'aucune des fonctions de l'homme.

Ce Poullain de la Barre, que l'on pourrait croire, à son audace, un libre penseur effréné, un libertin, était un simple curé du diocèse de Laon. Avec de telles idées sur les femmes, le célibat ne pouvait pas logiquement s'éterniser pour lui. Aussi, il passa à Genève, abjura et prit femme. Ce fut une mauvaise récompense de ses généreuses théories. Le mariage, sans doute, l'avait désabusé et retourné, car il écrivit, en 1673, un deuxième ouvrage intitulé « l'Excellence des hommes contre l'égalité des sexes. » Les rêves du célibataire furent, paraît-il, désagréablement contredits par l'expérience du mari.

On peut se faire ainsi une idée de cette mêlée copieuse d'opinions et de controverses sur la valeur intellectuelle et sur l'éducation de la femme. On voit que les partis les plus extrêmes sont représentés : c'est un entre-croisement d'opinions justes et saines, et de paradoxes bizarres, puérils ou dangereux. Le moment était propice à éclairer l'opinion publique par une œuvre de bon sens, de raison pratique, de satire judicieuse et de critique clairvoyante, qui, sans trancher définitivement et dogmatiquement cette question toujours ouverte, mettrait les choses au point et indiquerait un terrain solide et commun, sur lequel les gens de bon sens pourraient se rencontrer et s'entendre. Cette œuvre de la conciliation des partis, ce fut Molière qui l'entreprit.

A. G.

## Le théâtre de Voltaire. — « Zaïre »

Conférence, à l'Odéon, de M. FRANCISQUE SARCEY

MESDAMES, MESSIEURS,

*Zaïre* date de 1732. Voltaire était né en 1694 ; il avait donc trente-huit ans quand la pièce fut jouée. Ce fut son premier grand succès sur la scène. Jusque-là il n'avait pas été bien certain d'être un homme de théâtre. Il avait donné quelques pièces : *Œdipe*, qui n'était qu'une amplification de collège ; *Mariamne*, qui était tombée ; *Brutus*, qui avait réuni les suffrages de quelques amateurs ; *Eryphile*, qu'il a refaite deux ou trois fois, sans pouvoir arriver au grand succès ; et l'on était inquiet autour de lui ; l'on se demandait : va-t-il vraiment prendre possession de la tragédie ? Vous savez qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle il n'y avait pas moyen d'arriver à la grande renommée sans le théâtre. Un jour, chez le prince de Conti, on causait précisément des aspirations de Voltaire et des talents qu'il avait déployés ; quelques personnes disaient qu'il était incapable d'arriver, et lui conseillaient de renoncer au théâtre. Comme Voltaire plus tard racontait cette anecdote, on lui disait : « Qu'avez-vous répondu ? » — « Moi, j'ai fait *Zaïre*. » Et, en effet, après ses demi-succès, *Zaïre* le mit hors de pair.

Il faut bien se figurer d'abord ce qu'a été la jeunesse de Voltaire. Nous nous l'imaginons toujours les mains étendues sur son siècle ;

mais il a eu, lui aussi, sa période de jeunesse, qui a duré très longtemps. Pendant une quinzaine d'années, il a été une espèce de gamin révolté, s'essayant dans tous les genres, fréquentant toutes les compagnies, les bonnes et les mauvaises, se lançant, à l'étourdie, dans une quantité d'aventures hasardeuses, et s'en tirant à force d'esprit et d'insolence ; tantôt à la Bastille, tantôt exilé en Angleterre, toujours aimable, spirituel, aimé ou désiré de toutes les femmes. Il était de tous les salons, et, dès qu'il paraissait, chacun se disait : c'est quelqu'un. On ne savait pas encore ce qu'il ferait ; mais on en avait comme le pressentiment. — J'ai vu cela se répéter pour quelqu'un qu'on a beaucoup comparé à Voltaire, *servatis servandis*, pour About. Il n'avait fait, dans sa jeunesse, que très peu d'ouvrages, et tous les salons de Paris se le disputaient. Partout où il allait, la température s'élevait de dix degrés ; il avait des mots, des répliques, qui attiraient. Voltaire a vécu d'abord de cette vie-là, travaillant beaucoup, mais à des ouvrages de peu d'étendue, répandant de petits vers dans toutes les compagnies, écoutant, parlant, s'instruisant, amoureux de toutes les femmes et perdant beaucoup de temps, surtout au jeu. Voilà quelle a été la jeunesse de Voltaire. Je crois que c'est le grand succès de *Zaïre* qui a commencé à l'assagir.

*Zaïre*, en effet, a été une pièce unique dans notre littérature. Il faut absolument remonter au *Cid* pour avoir une idée du succès de cette tragédie et de l'influence énorme qu'elle a exercée sur tout son siècle. Je ne vois guère que le *Cid*, peut-être *Andromaque*... et *Cyrano de Bergerac* à lui comparer. *Zaïre* a été une espèce de coup de foudre, dont le retentissement a été très loin. J'en ai personnellement eu la répercussion, quand j'étais enfant. Je me rappelle parfaitement qu'il y a une quantité de locutions qui étaient restées dans la langue courante, dans la conversation, et que, plus tard, j'ai retrouvées en écoutant ou en lisant *Zaïre*. Il était impossible, par exemple, à quelqu'un qui demandait le secours d'un bras de ne pas dire : « Soutiens-moi, Châtillon ». Lorsqu'on racontait quelque chose de chevaleresque, immédiatement arrivait le vers :

Des chevaliers français tel est le caractère.

Ces locutions étaient venues directement de *Zaïre*, que la génération précédente avait vu jouer sans interruption de 1832 jusqu'à 1840.

Comment cette pièce a-t-elle décliné ? — Je l'ai vu reprendre en 1874, avec M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt et Mounet-Sully ; elle n'eut qu'un succès honorable. Voici l'histoire, assez curieuse à connaître, de

la destinée de *Zaïre*. C'est M. Villemain qui a porté le premier coup de pioche dans cette renommée si bien établie. Shakespeare venait de faire son apparition en France, à ce moment : on jouait *Othello*, qui n'avait pas d'ailleurs un grand succès. Nous n'étions pas encore préparés à goûter les beautés violentes et grossières, disaient nos pères, de Shakespeare. Vous savez que l'*Othello* de de Vigny fut sifflé et ne put pas tenir à la Comédie-Française. Villemain était professeur à la Sorbonne et faisait un cours sur le xviii<sup>e</sup> siècle. Il arriva à *Zaïre*, et, naturellement, puisque *Zaïre* reproduit quelque chose d'*Othello*, puisque *Zaïre* a l'air d'être conçue sur *Othello*, il fit une comparaison, un parallèle entre le chef-d'œuvre de Shakespeare et le chef-d'œuvre de Voltaire. Naturellement aussi, Voltaire « écopa » dans les grands prix. Je ne sais pas si maintenant vous lisez ce cours de Villemain. Dans ma jeunesse, on le donnait en prix dans les lycées ; personnellement, je m'en suis nourri, avec ma génération du reste. C'est Villemain qui a montré que, comme analyse de la jalousie, l'*Othello* de Shakespeare était infiniment supérieur à la *Zaïre* de Voltaire. Cette opinion devint un lieu commun au bout de vingt ans. De plus, il fut absolument convenu que Voltaire avait adapté la pièce de Shakespeare, qu'il l'avait diminuée, atténuée, qu'il n'en avait presque rien tiré, et que, devant ce chef-d'œuvre, son prétendu chef-d'œuvre pâlissait. C'était vrai, et ce n'était pas vrai. Voltaire a payé là une mauvaise action, qu'il avait commise à son retour d'Angleterre. Il y était allé en exil, y avait lu les pièces de Shakespeare, ne les avait pas vu jouer, — car elles n'avaient pas plus de succès en Angleterre qu'en France à cette époque-là, — mais les connaissait, comme tous les lettrés. Né homme de théâtre, Voltaire sentit les beautés merveilleuses de quelques-unes de ces tragédies ; mais son goût, exclusivement français, d'amateur de Racine était frappé de certaines grossièretés, de certaines singularités de Shakespeare. Pourtant les grandes scènes l'avaient saisi et il avait gardé dans le souvenir celles d'*Othello*. Que ce soit *Othello* qui lui ait inspiré *Zaïre*, je n'en crois absolument rien. Seulement, il a pris quelques traits de Shakespeare pour les mettre dans sa pièce. Ils lui ont servi d'ornements, et, comme il n'aimait pas beaucoup à rendre justice à ceux qu'il pillait, il n'en a pas soufflé mot. Il y a plus : il a dit les choses les plus désagréables de Shakespeare, l'a appelé vil, a fait tout ce qu'il a pu pour obscurcir sa gloire et empêcher ses contemporains de le connaître. C'était d'un esprit mesquin. De ces faiblesses, Voltaire en a eu beaucoup. Mais, comme il y a toujours une justice immanente, on a écrasé, plus tard, sa pièce sous

celle de Shakespeare, bien qu'il n'y eût entre les deux aucun rapport. Il n'y a, en effet, que des ressemblances de détail ; il ne s'agit pas du tout d'une étude de la jalousie dans *Zaïre*. Shakespeare a étudié profondément cette passion dans un homme particulier, puis il a mis à côté de cet homme un Iago, qui est la méchanceté même, la méchanceté noire, qui constamment irrite sa jalousie, qui verse du poison sur du poison, et peu à peu amène Othello à ce dénoûment terrible du Maure assassinant sa femme. Voltaire, au contraire, n'a voulu faire qu'une chose : un duo d'amour entre deux êtres qui sont séparés par une difficulté telle qu'elle est insurmontable ; qui ne demandent qu'une chose : être l'un à l'autre ; qui se le répètent tout le temps, sous toutes les formes ; qui sont passionnés, enragés d'amour, qui ne peuvent finir par s'unir, et dont l'un tue l'autre. Voilà la pièce : c'est quelque chose, si vous voulez, comme *la Dame aux Camélias*, par exemple.

Voltaire savait bien que, toutes les fois qu'on met sur la scène deux êtres jeunes, beaux, aimables, qui s'adorent et qui ne peuvent pas être l'un à l'autre, on est sûr, absolument sûr, si c'est bien traité, si l'on y met de la passion, d'avoir toutes les femmes pour soi, et, ayant toutes les femmes, d'avoir tous les hommes, car il n'y a que les femmes qui mènent les hommes au théâtre. Tenez : on joue, dans ce moment-ci, *Mercadet*. C'est certainement un chef-d'œuvre. Eh bien, ça ne fait d'argent, et ça n'en fera probablement jamais. J'en causais, dernièrement, avec le « chef des rappels », — autrement dit, le « chef de claque », — de la Comédie française. Il me disait : « Monsieur, vous avez raison, c'est très beau, cette pièce-là. Je l'ai toujours pensé comme vous. Seulement, ça ne fera pas un sou. » — « Et pourquoi, mon ami ? Vous, qui êtes un philosophe, vous devez le savoir. » — « Eh bien, monsieur, c'est parce que les femmes ne l'aiment pas. Il n'y a pas d'amour dans *Mercadet*. » — « Vous avez peut-être raison ! » lui répliquai-je, et, en effet, il avait raison. Mais, en revanche, prenez toutes les pièces où il y a deux amoureux qui ne cessent de se parler d'amour dans toutes les scènes, et vous pouvez être assurés de voir, à la représentation, couler des torrents de larmes, et l'auteur gagner des centaines de mille francs.

Eh bien, Voltaire a tenté l'entreprise ; il y a réussi, en ajoutant quelque chose qui, à cette époque-là, était absolument nouveau. Voltaire avait été extrêmement frappé de la sécheresse de la mise en scène de nos tragédies classiques, qui sont toutes idéales et se passent dans un milieu abstrait, et il s'était dit qu'il y aurait une innovation à faire : — car vous savez que, toutes les fois qu'un



homme de théâtre arrive, il se demande comment il pourra révolutionner le théâtre ; — il s'était dit qu'il y aurait intérêt à avoir une mise en scène très pittoresque. S'il faisait de l'un des amoureux un turc et de l'autre une chrétienne, si la scène se passait à Jérusalem ou à Solyme, s'il y avait des chevaliers français d'un côté, avec leurs cuirasses, leurs pertuisanes et les costumes du temps, et, de l'autre, tous les costumes de la cour d'Asie, ces gens-là causant ensemble et ces deux civilisations se heurtant l'une l'autre, nous aurions là, avec ce duo d'amour, un spectacle très curieux et qui ferait beaucoup d'effet. C'est ce que Voltaire écrit dans toutes ses lettres sur *Zaïre* : « Vous verrez ma *turquerie* ». Pour lui, le fond de la pièce, c'était un sultan turc aimant une française chrétienne, aimé d'elle, et ne pouvant pas la forcer de se rendre jamais à ses désirs pour une raison... qu'il fallait trouver. Eh bien, cette raison-là, c'est tout simplement qu'ils sont d'une religion différente. Ce sont donc leurs deux amours, avec la religion au milieu, qui vont faire la pièce. Il n'y a rien du tout de semblable dans le drame de Shakespeare. Examinons donc la pièce de Voltaire : il est charmant, ce sultan Orosmane ; c'est le plus aimable, le plus galant et le plus chevaleresque des hommes. Il adore *Zaïre* ; elle, de son côté, le lui rend, dès la première scène. Elle cause avec Fatime ; la scène se passe dans le palais d'Orosmane, où *Zaïre* a été élevée. Elle a été prise toute jeune dans Césarée, elle ignore de qui elle est née ; on l'a élevée dans le sérail et Orosmane l'a distinguée et a résolu d'en faire sa femme. — Sa suivante lui dit : « Qui sait ? Vous ignorez de qui vous êtes fille ; vous êtes peut-être chrétienne, car on a trouvé sur votre poitrine une croix de Jésus-Christ. » *Zaïre* répond : « Orosmane m'aime et j'ai tout oublié. » Un peu plus tard, elle ajoute : « Orosmane est toute mon espérance, le reste n'est qu'un songe. » — Quand M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt disait cela : « Tout le reste est un songe ! » c'était quelque chose d'admirablement vaporeux, de délicieux. Puis il arrive, lui, et il se confond en tendresse :

Je me croirai haï d'être aimé faiblement,  
 Je veux avec excès vous charmer et vous plaire,  
 J'atteste ici la gloire, et Zaïre et ma flamme,  
 De ne choisir que vous pour maîtresse et pour femme,  
 De vivre votre ami, votre amant, votre époux,  
 De partager mon cœur entre la guerre et vous.

Orosmane a toutes sortes de galantries, de délicatesses ; ils sont charmants tous les deux. Ils semblent n'avoir plus qu'à

s'épouser ; mais un obstacle se présente dès le premier acte. Un Français, Nérestan, avait demandé à Orosmane, il y a deux ans, de s'en aller recueillir la rançon de dix chevaliers en Europe, de la rapporter et de choisir ceux qu'il voudrait libérer. Depuis deux ans, on n'en avait pas entendu parler. Il arrive sur ces entrefaites. Quel effet cela a dû produire sur les spectateurs de l'époque ! — Donnez ce sujet à M. Sardou, par exemple ; et voyez d'ici toute la mise en scène orientale que cela comporte : d'un côté les agas, les turbans, les eunuques ; de l'autre, les chevaliers français, avec leurs armures, leurs étendards : c'est charmant. — Nérestan leur dit alors : « Je rapporte la rançon des dix chevaliers, mais je n'ai pas assez d'argent pour payer ma propre rançon : je resterai prisonnier. Orosmane veut dépasser l'infidèle en générosité ; et immédiatement il lui donne cent chevaliers au lieu de dix ; mais il refuse de rendre Lusignan, qui avait été roi de Jérusalem, qui était parent de saint Louis et pouvait, par conséquent, manifester des prétentions au trône. Quant à Zaïre, « elle est d'un prix trop grand, dit le sultan, pour que tu puisses jamais la payer ; je la garde ». Et comme Nérestan insiste : « Je le veux ! » déclare net, non plus le galant homme, mais le Turc qui reparait. — C'est là ce que Mounet-Sully, à la représentation, faisait ressortir d'une admirable façon. Il avait beaucoup étudié l'*Othello* de Shakespeare, et il en était pénétré. Tout ce qui était de l'amour aimable, chevaleresque, ça l'ennuyait un peu, il n'y était pas, et Dieu sait pourtant s'il est aimable, quand il le veut, et s'il a une voix charmante. Mais, aussitôt que l'on sentait l'angoisse, la volonté impérieuse du sultan, c'était une merveille. — Orosmane les renvoie donc, après ce dernier mot.

C'est alors que, pour la première fois, ce brave Orosmane dit à son confident, Corasmin : « Mais, ce Nérestan, il me semble qu'il a levé les yeux sur Zaïre ! » Là-dessus M. Villemain déclare : « Voilà comment s'exprime sa jalousie. Voilà tout ce qu'Orosmane a trouvé à dire ! » Mais ce n'est pas là du tout l'idée de Voltaire, qui veut seulement se préparer un dénouement. Orosmane va tuer cette pauvre Zaïre par jalousie ; il faut amener la scène. Voltaire avait lu mes feuilletons et savait que la *préparation* est l'âme du théâtre. Il a placé là un mot pour avertir le spectateur qu'il y aura quelque chose au cinquième acte. Je ne dis pas que cette préparation soit très bien faite ; mais, en tout cas, ce n'est que cela. Voltaire ne veut pas étudier la jalousie, et la preuve, c'est qu'il n'en sera plus question dans les actes suivants. Vous pensez bien que je ne vais pas les analyser les uns après les autres, puisque vous allez voir jouer la pièce. Il y a deux points

seulement sur lequel je veux encore attirer votre attention, et d'abord, sur un des plus beaux coups de théâtre qui ait jamais été imaginé par un homme de théâtre : celui du deuxième acte.

Cette bonne Zaïre a obtenu d'Orosmane, qui ne sait rien lui refuser, qu'on délivrât Lusignan ; elle ne se doute pas qu'on travaille à sa perte. En effet, voilà Lusignan qui arrive avec les chevaliers qui ont été mis en liberté. Ils racontent les exploits de Lusignan, les beaux coups de sabre qu'il a donnés, et comment trois de ses fils ont été tués dans la bataille. Deux de ses enfants ont été emportés au sérail : que sont-ils devenus ? Les souvenirs s'éclaircissent, et il se trouve que Nérestan est le fils de Lusignan, et Lusignan aperçoit la croix de Zaïre. « Que vois-je là ? » — « C'est un objet que m'a donné ma nourrice », répond Zaïre. Lusignan reconnaît immédiatement sa fille. Sans doute, c'est là une scène à la d'Ennery ; mais n'est-ce pas ainsi qu'on pouvait, qu'on devait reconnaître les enfants dans un temps de guerres et de pillages, où ils étaient enlevés, transportés et enfermés pendant des années ? Lusignan reconnaît donc sa fille, et prononce ces mots, véritablement admirables :

Mon Dieu qui me la rends, me la rends-tu chrétienne ?

Ce vers est aussi beau que tout au monde. Zaïre, élevée au palais d'Orosmane, répond :

Punissez votre fille... Elle était musulmane.

Et alors l'indignation du vieux Lusignan s'exhale :

Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi !

Tout le monde, de mon temps, savait cela par cœur. Je ne sais pas maintenant si les enfants l'apprennent encore ; mais nous avons tous, dans notre enfance, appris par cœur la grande scène de Lusignan, qui est en effet de toute beauté, très bien écrite, d'un style très vif, très ferme. Lusignan dit à sa fille tout ce qu'il y a à lui dire : « Tout dans ce lieu, à Jérusalem, te rappelle le Christ :

Tu n'y peux faire un pas sans rencontrer ton Dieu...

C'est la vérité ; et la pauvre fille sent bien qu'elle n'a rien à répondre. Lusignan lui fait jurer qu'elle est chrétienne. Elle hésite d'abord, puis dit enfin : « Eh bien, oui, je suis chrétienne ». Au moment de se séparer d'elle, il lui fait, de plus, promettre de garder le secret. — Vous trouvez donc, dès le deuxième acte, un des plus beaux coups de théâtre que nous ayons. Et voyez déjà toutes les scènes qui vont se succéder. Car, naturellement, Orosmane va venir sans cesse demander à Zaïre d'être son épouse, et Zaïre va

solliciter des délais. Je ne veux pas entrer dans tous les détails ; mais remarquez ici trois duos successifs qui sont aussi beaux l'un que l'autre, qui portent exactement sur le même ordre d'idées, et qui cependant s'étagent en quelque sorte et montent de ton, de façon qu'on arrive aux dernières scènes le cœur absolument serré. Le premier est charmant. Orosmane arrive et dit : « Les flambeaux de l'hymen brillent dans la mosquée. Venez donc y resserrer les liens qui vous unissent déjà ; venez voir vos rivales à vos pieds. » Et Zaïre lui répond : « C'est que c'est bien difficile. Vous savez, les chrétiens... » — « Les chrétiens n'ont rien à faire là. » — « L'usignan se meurt... » — « Qu'est-ce que cela me fait ? » — « Enfin, je voudrais un peu de délai... » — « Tout cela devient bien étrange », finit par déclarer Orosmane, « il y a quelque chose ! » Pourtant Zaïre se retire ayant obtenu un petit délai ; mais Orosmane est furieux : « Décidément, est-ce que Nérestan serait pour quelque chose là-dedans ? » se dit-il en lui-même. Vient alors la fin du troisième acte, que Mounet rendait d'une façon merveilleuse. Dans sa colère, le sultan réfléchit que c'est lui qui a ouvert les portes du sérail, qui a introduit Nérestan et les chrétiens. — D'une voix tonnante, Mounet s'écriait : « Allons ! que le sérail soit à tout jamais fermé. » — Puis, dans cinq ou six vers, il donne les ordres les plus précis pour que jamais personne, désormais, n'y puisse pénétrer, et décide d'en finir avec ce funeste amour. — On tremblait dans toute la salle. C'était vraiment beau. — Mais sa résolution ne dure pas. Qu'est-ce que vous voulez ? Il a revu Zaïre, et elle lui a demandé de revoir Nérestan. — « Elle l'a voulu, je ne puis pas le lui refuser, ce n'est pas possible ! » Nérestan profite de cette dernière entrevue pour encourager Zaïre à ne pas céder et à recevoir le baptême. « Vous refusez, lui dit-il, parce que vous n'avez pas encore en vous les forces nécessaires pour résister à votre amour. Mais, le jour où vous aurez reçu le baptême, où vous serez chrétienne, ce sera bien autre chose. Attendez qu'un saint pontife vienne vous éclairer de ses lumières. » Il la laisse, et c'est à ce moment qu'Orosmane revient, et puis les voilà qui recommencent : il la presse et il la supplie ; elle hésite : « Enfin, Madame, je suis décidé, j'ai pris mon parti, j'ai donné mon cœur à une autre, vous pouvez venir assister à mon mariage. » Cette pauvre Zaïre ne sait que dire, et la scène pivote sur ce mot, qui a traversé tout le dix-huitième siècle : — « Zaïre, vous pleurez ! » En effet, elle pleure, et c'est exquis. — « Attendez encore un jour ! » — « Allons, il faut vouloir ce que vous voulez. » Et il accorde encore cela. Il n'y a pas de meilleur homme que ce sultan ; c'est une merveille de bonté, de grâce chevaleresque ; c'est le plus aimable des hommes. Jaloux ?

Il ne l'est pas le moins du monde. Il est tendre autant qu'on peut l'être. Et, quand Zaïre l'a quitté, il dit : C'est moi qui ai eu tort,

Il me faut expier par un peu d'indulgence  
De mes transports jaloux l'injurieuse offense.

Oui, c'est elle qui a raison. Aux femmes il faut toujours céder. Au fond, il n'est pas possible qu'elle ne m'aime pas. » Sur ces entrefaites, on vient lui remettre une lettre. — Ici, je le sais bien, il y a un « cheveu ». Il faut absolument que le sultan soit instruit ; mais Shakespeare, lui, n'a pas besoin de ce petit moyen. La pièce est autre. C'est Voltaire qui a inventé ces choses-là, et d'Ennery et tous les faiseurs de mélodrames les ont reprises. — Il y a donc une lettre de Nérestan, dans laquelle tous les mots sont choisis pour laisser entendre un double sens, et tromper ce malheureux soudan sur leur sens véritable. « Venez ce soir, je vous attends (c'est pour le baptême). Surtout je veux savoir si vous êtes fidèle (à la foi chrétienne). » Et lui comprend : à mon amour. — Ce sont de petites ficelles, évidemment, mais que voulez-vous ? C'est si peu de chose dans cette pièce ! Voilà donc Orosmane qui entre en fureur, et cependant il est si aimable, si bon, qu'il dit encore : « Bah ! ce Français est peut-être un fat ; ils sont tous avantageux en France, ils s'imaginent tous que les femmes leur font des avances. » Corasmin, — l'Iago de Voltaire, — lui donne un conseil : « Si vous voulez vous convaincre, faites remettre cette lettre-là par qui vous voudrez à Zaïre, et vous pourrez prendre les coupables sur le fait. » C'est ainsi que finit le quatrième acte.

Je n'insiste pas sur le cinquième ; c'est celui de Shakespeare, moins tragique, moins douloureux, moins terrible. Qui est-ce qui ne connaît pas le dénouement d'Othello étouffant Desdémone ? Chez Voltaire, c'est beaucoup plus théâtral, plus pittoresque : la nuit venue, Zaïre, qui va au rendez-vous, rencontre le sultan ; elle le prend pour Nérestan : « Est-ce vous, Nérestan ? » Et le sultan, en la poignant : « Infidèle, meurs ! » Immédiatement tout le monde accourt, et Nérestan se jette sur le corps de Zaïre en disant : « Oh ! ma sœur ! » C'est là que se fait la reconnaissance. Le sultan se tue alors, exactement comme le Maure. Il est tout à fait évident que, comme tragique, cela ne peut pas se comparer à Shakespeare. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore de très beaux vers ; mais l'imitation est ici trop flagrante et reste évidemment bien au-dessous du modèle.

Voltaire aurait pu finir sa pièce autrement, tandis que dans Shakespeare, c'est le dénouement nécessaire. Imaginez-vous Othello n'étouffant pas Desdémone ? Il est arrivé à un point tel,

qu'il doit fatalement l'assassiner. Voltaire n'aurait eu qu'à faire venir Nérestan cinq minutes auparavant, et lui faire dire : « C'est ma sœur ! » Et le sultan aurait pu soit lui rendre sa sœur, soit l'épouser, et donner à Nérestan des charges et des dignités. Il n'y aurait eu là rien d'étonnant. C'est donc là un dénouement, je ne dirai pas « postiche », parce que, après tout, il résulte de la pièce même, mais ce n'est pas un dénouement nécessaire. — Et la reconnaissance ? Quand Nérestan dit : « Oh ! ma sœur ! » Certainement c'est un coup de théâtre, mais la façon dont Othello apprend l'innocence de Desdémone est plus qu'un coup de théâtre, c'est un coup de génie. Avoir fait jaillir de l'âme d'une servante la vérité qui éclate avec une évidence telle qu'elle saisit, est le fait du seul Shakespeare : Voltaire n'aurait pas trouvé cela. Il n'a pas osé le prendre à son modèle, et il ne le pouvait pas.

Je vous en supplie, Messieurs, en écoutant cette pièce, écartez tout souvenir de Shakespeare. Ne voyez là-dedans qu'une histoire d'amour, qu'un duo, ou plutôt quatre duos d'amour, se succédant l'un à l'autre, vifs, passionnés, ardents, jaloux, violents, et vous menant à un dénouement terrible. Alors vous aurez une pièce exquise, une pièce charmante, et vous comprendrez que cette pièce ait traversé tout un siècle, et qu'encore, après deux cents ans, elle puisse faire les délices d'une matinée classique.

---

## Plan de dissertation

---

### Agrégation des Lettres.

---

*Sujet.* — La romantisme a-t-il gagné ou perdu à être une littérature surtout *personnelle*, c'est-à-dire à ce que ses poètes, ses romanciers et même ses historiens aient mis dans leurs œuvres leur biographie ou tout au moins leur caractère ?

*Réflexions générales.* — Les lyriques grecs, Anacréon, Alcée, Sapho, ont mis dans leurs œuvres les sentiments les plus personnels. Les poètes élégiaques, en Grèce et à Rome, sont lyriques et personnels. Chez nous, au moyen âge, la littérature épique est impersonnelle (*Roland*). Mais il n'en est pas de même de l'histoire. Villehardouin, Joinville, quand ils sont émus, deviennent éloquents et mettent leur personnalité dans leur œuvre. Frois-

sart, il est vrai, n'est guère qu'un peintre d'armoiries. Commynes, seul, sait tirer la philosophie des événements historiques.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, la littérature est personnelle au premier chef. Les « grotesques », attaqués par Boileau, sont souvent lyriques (Théophile de Viau, Cyrano de Bergerac. — Voir comment ce dernier, défendant à Montfleury de monter sur le théâtre, s'amuse à montrer sa virtuosité autour d'un sujet. Lire aussi sa description de l'aqueduc d'Arcueil).

Quand s'établit l'esprit d'ordre, de raison, de la deuxième moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, la règle est de se subordonner à l'œuvre. Molière s'est joué cependant parfois, dans ses comédies, « sur des affaires de son particulier », suivant le mot de Baron. Boileau se met en scène sur des idées générales. Mais il faut chercher Racine sous ses personnages.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, la littérature ne traite guère que des abstractions décolorées. Arrive le romantisme, qui retrempe les imaginations en mêlant l'homme à l'œuvre. Des aventures retentissantes trouvent leur écho dans la littérature du temps. C'est l'Odyssée romanesque d' « Elle et Lui » (George Sand et Musset), c'est Hugo perdant sa fille, et Lamartine ses amours. De là des pièces comme le *Souvenir*, la *Tristesse d'Olympio*, le *Lac*.

Le romantisme a ainsi perdu la sérénité, l'effort vers l'idéal, l'absolu. En se mettant tout entier dans son œuvre, on n'épure pas ses sentiments par l'art ; la « purgation des passions », telle que l'entendait le xviii<sup>e</sup> siècle, ne saurait avoir lieu. Comparer, par exemple, dans le *Cid* et dans *Hernani*, deux morceaux de bravoure : le récit de la bataille contre les Maures et la délibération de Charles-Quint. Le récit du *Cid* tient à l'action ; mais on peut supprimer le monologue dans *Hernani*, car Hugo arrête l'action et rêve simplement sur un thème que lui fournit le sujet qu'il traite. De même, dans *Cinna*, la délibération d'Auguste avec lui-même est indispensable à l'action.

Dans le roman, même différence entre la littérature classique et la littérature romantique. Comparer la *Princesse de Clèves* et *Adolphe* de Benjamin Constant. Nous avons un récit dans le livre M<sup>me</sup> de La Fayette ; l'auteur n'y intervient pas. *Adolphe* n'est, au contraire, que l'histoire de Benjamin Constant, et Ellénore représente M<sup>me</sup> de Staël. De même, dans *Manon Lescaut*, l'abbé Prévost a mis beaucoup de lui-même, mais impersonnellement ; au contraire, la *Confession d'un Enfant du Siècle* de Musset, *Elle et Lui* de G. Sand, sont des œuvres remplies de la personnalité des auteurs. C'est une infériorité, à coup sûr, que cet envahissement du moi.

Mais le romantisme y a gagné aussi. Si la sensibilité de l'écrivain revêt une forme sincère et sonore, comme chez Hugo ou Musset, si elle arrive au stoïcisme comme chez de Vigny (*Les Destinées*), on peut avoir des œuvres poétiques superbes. On peut avoir aussi l'histoire comprise à la façon de Michelet, passionnée, mais véritable « résurrection ». Au théâtre, enfin, le lyrisme peut produire ces créations charmantes de Musset : *On ne badine pas avec l'amour* ; *Il ne faut jurer de rien* ; *Un caprice* ; *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*.

### Plan.

I. — En principe, la littérature personnelle présente des avantages et des inconvénients.

a) *Avantages*. — Rien ne nous intéresse autant que nous-mêmes. Force que l'intérêt personnel peut donner à l'éloquence, à la poésie, même à l'histoire.

b) *Inconvénients*. — « Le moi est haïssable. » Désir de se faire admirer. Risques que la vérité, la sincérité courent en pareil cas.

II. — Ces avantages et ces inconvénients se retrouvent dans le romantisme.

a) Les romantiques ont donné à la poésie élégiaque une force et une profondeur incomparables.

b) Ils ont grossi et défiguré la vérité. Ils ont étalé un orgueil déplaisant. Leurs plaintes ont été souvent puérides, sans dignité.

c) Au théâtre, il est indispensable que l'auteur se subordonne à ses sujets. De là les échecs partiels ou complets du romantisme au théâtre. Le drame de Hugo et la tragédie classique. Monologues d'Auguste et de don Carlos.

d) Dans l'histoire, le jugement de Michelet se fausse à mesure qu'il se rapproche des événements contemporains et qu'il éprouve devant eux une émotion plus forte.

*Conclusion*. — Les avantages l'emportent, car ils ont permis au romantisme d'élargir ou de renouveler la poésie et le roman. C'est par le lyrisme (épanouissement de la personnalité) qu'il y a excellé.



# Cours des Universités françaises

---

ANNÉE 1898-1899

---

XVI

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

---

FACULTÉ DES LETTRES

---

Cours publics.

## LITTÉRATURE LATINE

M. Antoine, professeur.

Le samedi à 2 h. 1/2 (salle Gatién-Arnoult).

Les élégiaques romains. Ovide.

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

M. Zyromski, chargé de cours.

Le mardi à 5 h. (salle n° 4).

Alfred de Vigny et l'école romantique.

M. Guy, maître de conférences.

Le samedi à 5 h. (à partir du 15 janvier).

Le roman en France au XIX<sup>e</sup> siècle.

## ANTIQUITÉS GRECQUES ET LATINES

M. DURRBACH, professeur.

Le samedi à 5 h. (salle n° 3, jusqu'au 15 janvier).

Les figurines de terre cuite grecques.

## PHILOSOPHIE THÉORIQUE

M. Rauh, professeur.

Le vendredi à 4 h. (salle Gatién-Arnoult).

Leçons de philosophie générale.

## HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

M. Thouverez, maître de conférences.

Le samedi à 8 h. 1/2 du soir (salle n° 4).

Philosophie contemporaine. — Cours de morale.

**SCIENCE DE L'ÉDUCATION****M. Rauh, professeur.**

Le jeudi à 4 h. 3/4 (salle Gatién-Arnoult).

Etudes récentes sur l'enfant.

**HISTOIRE DE LA FRANCE MÉRIDIONALE****M. Mollnier, professeur.**

Le lundi à 2 h. 1/2 (salle n° 3).

Le Languedoc de la fin de la guerre de Cent ans au règne de Louis XIV

**HISTOIRE MODERNE****M. Dumas, professeur.**

Le mercredi à 5 h. (salle n° 3).

L'Assemblée Constituante.

**LITTÉRATURE ALLEMANDE****M. Hallberg, professeur.**

Le vendredi à 4 h. 3/4 (semestre d'hiver, salle n° 3).

La littérature allemande de 1830 à 1840.

**LITTÉRATURE ESPAGNOLE****M. Mérimée, professeur.**

Le lundi à 5 heures (salle Gatién-Arnoult).

La poésie lyrique et la poésie dramatique contemporaine en Espagne.

**LANGUE ET LITTÉRATURE MÉRIDIONALES****M. Jeanroy, professeur.**

Le mardi à 2 h. 1/2 (salle n° 3, jusqu'au 15 janvier).

La poésie des Troubadours : I, La poésie lyrique.

**HISTOIRE DE L'ART****M. Molinier, professeur.**

Un avis ultérieur fera connaître la date de la reprise du cours.

**COURS DE DROIT MÉRIDIONAL****M. Brissaud, professeur.**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1899.**COURS LIBRE — ANTIQUITÉS NATIONALES****M. Émile Cartallhac.**

Le mercredi à 8 h. 1/2 du soir, à partir du 4 janvier.

La Gaule depuis l'âge du bronze jusqu'à la conquête romaine.

**Cours fermés et Conférences.****GREC****M. Bandoïn, professeur.**

Le jeudi à 10 h. 1½ (salle Gatién-Arnoult).

Explication d'un auteur d'agrégation.

Le jeudi à 5 h. 1½ (salle Gatién-Arnoult).

Explication d'un auteur de licence.

Le vendredi à 5 h. 1½ (salle Gatién-Arnoult).

Etudes de textes grecs.

**M. Navarre, maître de conférences.**

Le lundi à 2 h. 1½ (salle Gatién-Arnoult).

Conférence de licence : Histoire de la poésie grecque jusqu'à la fin du ive siècle av. J.-C.

Le mardi à 2 h. 3¼ (salle Duménil).

Conférence de licence. — Explication d'un auteur du programme. — Correction de thèmes grecs.

Le jeudi à 9 h. 1¼ (salle Gatién-Arnoult).

Conférence d'agrégation. — Lectures improvisées de textes de prose.

**ANTIQUITÉS GRECQUES ET LATINES****M. Durrbach, professeur.**

Le lundi à 9 h. 1¼ (à partir du 15 janvier) et le mardi à 9 h. 3¼ (salle n° 3).

Antiquités et institutions grecques.

Le vendredi à 9 h. (salle n° 3).

Explication d'un auteur d'agrégation.

**LATIN****M. Antoine, professeur.**

Le jeudi à 2 h. 1¼ (salle Gatién-Arnoult).

Questions de grammaire latine.

Le vendredi à 2 h. 1½ (salle Gatién-Arnoult).

Explication du *Trinummus* de Plaute.**M. Marsan, maître de conférences.**

Le lundi à 10 h. 1½.

Explication latine et correction de dissertations.

Le vendredi à 8 h.

Histoire de la littérature latine.

Le samedi à 10 h. 1½.

Explication d'un auteur de licence (Lucrece, IV).

## FRANÇAIS

**M. Zyromski, chargé de cours.**

Le vendredi à 10 h. (salle n° 4).

Explication des auteurs.

Le vendredi à 5 h. (salle n° 4).

Leçons faites par les candidats. — Correction des dissertations.

**M. Guy, maître de conférences.**

Le mardi à 10 h. 3¼ (salle Gatién-Arnoult).

Explication des auteurs de licence. — Correction des dissertations.

Le lundi à 4 h. (salle Duménil).

Agrégation, explication des auteurs du programme.

Le samedi à 5 heures (salle Duménil, jusqu'au 15 janvier).

Explication des auteurs du programme de la licence.

## PHILOSOPHIE

**M. Rauh, professeur.**

Le mercredi à 5 h. 1½ (salle Gatién-Arnoult).

Exercices pratiques.

Le jeudi à 10 h. 1¼ (salle Duménil).

Explication du *De Emendatione* de Spinoza, inscrit au programme d'agrégation.

**M. Thouverez, maître de conférences.**

Le jeudi à 2 h. 1½ (salle Duménil).

Explication d'un auteur grec du programme.

Le vendredi à 10 h. 1½ (salle Duménil).

Histoire de la philosophie ancienne. — L'école d'Alexandrie.

## HISTOIRE ANCIENNE

**M. Lécivain, professeur.**

Le mercredi à 8 h. 1½ (salle n° 3) et le vendredi à 3 h. 3¼ (salle n° 6).

Histoire des institutions politiques et sociales de Rome ; deuxième partie : l'Empire.

Le jeudi à 3 h. 1½ (salle n° 1).

Épigraphie grecque et latine ; leçons faites par les candidats à l'agrégation ; leçons sur l'histoire grecque et sur l'histoire romaine.

## HISTOIRE DU MOYEN AGE

**M. Molinier, professeur.**

Le mardi à 5 h. (salle n° 3).

Organisation féodale (ses origines, son développement, ses principes et ses éléments essentiels). — Expositions faites par les candidats.

Le jeudi à 10 h. 3/4 (salle n° 3).

Préparation à l'agrégation; leçons faites par les candidats ou par le professeur.

### HISTOIRE MODERNE

**M. Dumas, professeur.**

Le mardi à 9 h. 1/2 (salle n° 3).

Histoire générale de la France et de l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le jeudi à 9 h. 1/2 (salle n° 3).

Préparation à l'agrégation, exercices pratiques.

### GÉOGRAPHIE

**M. Dognon, professeur.**

Le jeudi à 2 h. (salle n° 1).

Etude détaillée de quelques parties de la terre.

Le vendredi à 10 h. (salle n° 1).

Les pays riverains de la Méditerranée.

Le samedi à 3 h. (salle n° 1).

Leçons faites par les élèves ou par le professeur.

### SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

**M. Roschach.**

Le vendredi à 2 h. (salle n° 3).

A partir du 15 décembre.

### ALLEMAND

**M. Hallberg, professeur.**

Le mercredi à 4 h. (salle n° 6).

Préparation aux épreuves de la licence d'allemand.

Le jeudi à 10 h. (salle n° 6).

Exercices techniques; préparation à l'agrégation et au certificat d'aptitude.

**M. Loiseau, chargé de conférences.**

Le jeudi à 2 h.

Conférence ouverte à tous les étudiants en licence. — Exercices pratiques d'allemand. Explications d'auteurs.

### ANGLAIS

**M. Duméril, professeur adjoint.**

Le lundi et le samedi à 2 h. 1/2 (salle n° 6).

Préparation à la licence.

Le jeudi à 3 h. (salle n° 6).

Préparation à l'agrégation les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis. — Préparation au certificat d'aptitude les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois.

**ESPAGNOL****M. Mérimée, professeur.**Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, à 10 h. 1/4 (salle n° 6).

Préparation à l'agrégation d'espagnol.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, à 10 h. 1/4 (salle n° 8).

Etudes de grammaire. — Exercices pratiques.

Le jeudi à 1 h. 1/2 (salle n° 6).

Préparation au certificat d'aptitude et à la licence d'espagnol.

**ITALIEN****M. Jeanroy, professeur.**

Le jeudi à 3 h. (salle n° 3).

Langue et littérature italiennes.

**PROVENÇALE****M. Jeanroy, professeur.**

Le samedi à 8 h. 1/2 (salle n° 3).

Explication des textes provençaux anciens et modernes.

*Le Recteur* : PERROUD.*Le Doyen* : MÉRIMÉE.

---

**Sujets de devoirs**

---

**I****UNIVERSITÉ DE RENNES.**

---

*(Novembre 1898.)***Licence ès Lettres.****DISSERTATION FRANÇAISE.**

1. — Dans le poème de *Psyché*, La Fontaine, préconise la pitié comme ressort d'intérêt dans les œuvres littéraires. « Osez-vous, dit un de ses personnages, mettre en comparaison le plaisir du rire avec la pitié ? La pitié, qui est un ravissement, une extase... ? Les mortels sont mortels quand ils pleurent de leurs douleurs ; mais, quand ils pleurent des douleurs d'autrui, ce sont proprement, des dieux. » — Examiner et discuter cette idée, en élargissant, autant que possible, la question (poésie, roman, théâtre, autres arts).

2. — De l'individualisme dans notre littérature depuis le xviii<sup>e</sup> siècle.

3. — Etudier et discuter cette pensée de Chateaubriand : « La mythologie, peuplant l'univers d'élégants fantômes, ôtait à la création sa gravité, sa grandeur et sa solitude... Il faut plaindre les anciens de n'avoir vu que les aventures des Tritons et des Néréides dans cette immensité des mers, qui semble nous donner une mesure confuse de la grandeur de notre âme, et fait naître en nous un vague désir de quitter la vie pour embrasser la nature et nous confondre avec son auteur. » (*Génie du Christianisme*, 2<sup>e</sup> partie, livre IV, chap. I.)

#### HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

(Composition optionnelle.)

1. Les moralistes français du xvii<sup>e</sup> siècle.
2. Le roman au xviii<sup>e</sup> siècle.
3. Mme de Staël.

#### Agrégation.

1. — De la fable, d'après les pièces où La Fontaine fait la théorie de son art.

2. — La Fontaine considéré comme poète.

3. — Langue (vocabulaire, — syntaxe) et style de La Fontaine.

*N. S.* — Pour le vocabulaire, étudier les mots anciens, provenant du xvi<sup>e</sup> siècle ; les mots familiers ; les mots locaux (propres au parler champenois) ; les mots de l'invention de La Fontaine. — On fera porter les observations principalement sur les fables qui figurent au programme.

4. — Versification de La Fontaine, d'après les fables du programme.

\*  
\* \*

Les dénouements en récit et les dénouements en action. — Etudier cette question à propos de l'*Iphigénie* de Racine.

*N. S.* — En 1640, Rotrou avait fait représenter une *Iphigénie* avec un dénouement en action. En 1769, on adapta un dénouement en action à l'*Iphigénie* même de Racine ; la tentative n'eut pas de succès, et Voltaire la jugea très sévèrement (Lettre du 7 août 1769 à M. de Chabanon ; *Dictionnaire philosophique*, art. *Art dramatique*). « Il faut savoir, dit-il, qu'un récit écrit par Racine est su-

périeur à toutes les actions théâtrales. » (*Dictionnaire philosophique*, *ibid.*)

(*Sujets donnés par M. Gustave Allais (1).*)

---

II.

Université de Caen.

---

HISTOIRE

Du rôle de Catherine II dans les affaires de Pologne.

GÉOGRAPHIE

Les pêcheries du nord de l'Atlantique.

PHILOSOPHIE

L'association des idées et la raison.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

« Si la critique d'art est proprement un genre littéraire, qui n'exige que des qualités littéraires, et qu'on puisse traiter convenablement sans connaître autre chose de la peinture ou de la sculpture que les impressions qu'elles donnent, Diderot peut passer pour le créateur et l'un des mattres du genre. Mais, s'il existe une critique d'art qui exige du critique quelques-unes des qualités et des connaissances de l'artiste, en même temps que celles du littérateur, il n'y a rien pour nous ou presque rien à prendre dans les *Salons* de Diderot. »

F. BRUNETIÈRE (*Salons* de Diderot).

DISSERTATION LATINE

Quæ sit concionum a Thucydide fictarum utilitas.

(1) Les devoirs qui nous seront adressés sur ces sujets seront corrigés par le professeur lui-même. C'est une faveur que nos abonnés apprécieront certainement.



## THÈME LATIN

Fénelon, *Lettre à l'Académie*, chap. VIII. Depuis : « *Thucydide et Tite Live ont de très belles harangues...* », jusqu'à : « *... par un plan suivi* ».

## VERSION LATINE

Pline le Jeune, *Lettres*, VII, 9. Depuis : « *Scio nunc tibi esse præcipuum studium...* », jusqu'à : « *... libentius scribimus* ».

## THÈME GREC

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, II : « *L'Allemagne n'était point lors aussi florissante...* »—« *... et les Allemands pour la défense.* »

## GRAMMAIRE ET PHILOGIE

*Agrégation*

1° *Aimeri de Narbonne*, dans la *Chrestomathie* de G. Paris et Langlois. Expliquer la formation des mots oez (vers 26), prist (32), nevre (43), seeler (47), marcheant (60), oi (82), eü (102), orent (161).

2° Rabelais, I, XLVI. Faire sur les mots en italique, dans le passage suivant, les remarques qui sembleront nécessaires : *Mieulz eust il fait soy contenir en sa maison, royellement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostillement la pillant, car par bien gouverner l'eust augmentee, par me piller sera destruiet. Allez vous en, au nom de Dieu : suyvez bonne entreprinse, remonstrez à vostre roy les erreurs que congnoistrez, et jamais ne le conseillez ayant esgard à vostre profit particulier, car avec le commun est aussi le propre perdu.* »

3° Discuter les règles d'accord du participe passé des verbes pronominaux.

4° Victor Hugo, *Eviradnus*, XVI. Etudier la versification depuis : « *Portant Mahaud qui dort toujours* », jusqu'à : « *La voix de fer* ».

## ALLEMAND

*Agrégation*

**Dissertation** (en allemand ou en français) : Les *Volklied* du xv<sup>e</sup> siècle offrent-ils encore aujourd'hui un intérêt littéraire ou ne doivent-ils être considérés que comme des documents historiques ?

*Licence et Certificat* (licence en allemand ; certificat en français).  
— Comparer Milton et Klopstock.

*Thème* (Agrégation, Licence, Certificat). La Bruyère : *Du mérite personnel* — « Se faire valoir par des choses... », jusqu'à : « ... moins de trésors que de bons exemples ».

*Version* : Gœthe, *Gott und Welt : Wermächtniss*.

#### ANGLAIS

*Thème* : Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tome II. Lettres de lord Chesterfield (le premier paragraphe).

**Dissertation anglaise.** — *Licence* : Natural Description in Milton's Minor Poems.

*Agrégation* : A study of the words of French origin in the first scene of *Julius Cæsar*.

*Version* : Thomson, *Seasons*. Summer, v. 81-112.

**Dissertation française.** — *Certificat* : Le réalisme de George Eliot d'après le *Moulin sur la Floss*.

*Agrégation* : Charlotte Brontë a dédié son roman de *Jane Eyre* à Thackeray, comme « au premier des régénérateurs sociaux de son temps ». Expliquer et discuter cette appréciation.

## Soutenances de thèses

M. Gérard-Varet a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 17 février.

#### THÈSE LATINE.

*De possibili apud Cartesium.*

#### THÈSE FRANÇAISE.

*Essai de psychologie objective. — L'ignorance et l'irréflexion.*

*Le Gérant* : E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de *plans* de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassément à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et achèverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. J... F... G.* — Il est probable que nous allons publier quelques-unes des très intéressantes conférences sur la *Morale*, qui sont faites en ce moment au *Collège libre des Sciences sociales* par MM. Boutroux, Séailles, Bernès, etc.

---

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

*Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>o</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : 3 fr. 50

Année Scolaire 1898-1899

# REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAÎT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

SAINTE-EVREMOND. — LE CRITIQUE DRAMATIQUE...	<b>Emile Faguet,</b> <i>Professeur à l'Université de Paris.</i>
PLUTARQUE ET SON TEMPS.....	<b>Alfred Croiset,</b> <i>Membre de l'Institut.</i>
LES DÉBUTS DE RACINE. — « LA THÉBAÏDE »...	<b>Gustave Larroumet,</b> <i>Membre de l'Institut.</i>
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE. -- III. — <i>Les causes de la prospérité commerciale.</i>	<b>Henri Hauser,</b> <i>Professeur à l'Université de Clermont.</i>
HORACE ET PINDARE. — I.....	<b>G. Michaut,</b> <i>Professeur à l'Université de Fribourg.</i>
SUJETS DE DEVOIRS.....	<b>Université de Dijon.</b>
SOUTENANCES DE THÈSES.....	<b>En Sorbonne.</b>

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,  
En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France. . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger. . . . . 23 fr

LE NUMÉRO : 60 centimes

EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la Revue, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

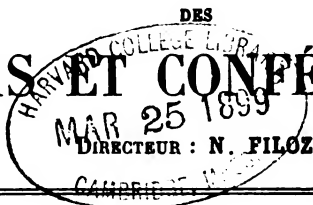
CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée Revue des Cours et Conférences : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la Revue des Cours et Conférences est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la Revue. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

## REVUE HEBDOMADAIRE

DES  
COURS ET CONFÉRENCES**Saint-Evremond. — Le**  
**critique dramatique.****Cours de M. EMILE FAGUET***Professeur à l'Université de Paris.*

Dans l'étude de Saint-Evremond critique, ce sont ses idées sur la littérature dramatique qui sont certainement les plus intéressantes. Elles le sont d'abord parce qu'elles ont assez d'originalité; ensuite par leur valeur représentative, qui nous permet de découvrir en elles le sentiment public en matière de théâtre avant l'année 1660. Exilé à peu près à cette date, Saint-Evremond est resté depuis lors ce qu'il avait été jusque-là; son esprit et son goût n'ont pas changé. Il était purement et simplement cornélien. Il demeure donc, après 1660, le chef de ce parti cornélien, dont les adhérents ne sont pas très nombreux, mais sont en revanche très illustres. M<sup>me</sup> de Sévigné, Fontenelle, Thomas Corneille y brillent au premier rang; M<sup>me</sup> de Sévigné est surtout une impressionniste; Fontenelle, avec tout son esprit, n'a pas d'idées bien fécondes et est trop dominé, ainsi que Thomas Corneille, par un intérêt domestique: en sorte que la direction du parti est laissée entièrement à notre auteur.

Son premier principe est qu'il faut surtout demander à une tragédie la vérité historique. Le poète dramatique doit connaître les mœurs, les idées, les tendances, les passions du temps où il prend son sujet, car elles ne sont pas du tout les mêmes que celles de

son propre temps. Boileau ne disait pas autre chose dans son *Art poétique* :

Des siècles, des pays étudiez les mœurs.

Mais il n'y insistait pas ; la différence entre leurs opinions, si elle n'est qu'une différence de degrés, n'en est pas moins très grande ; car c'est à un très haut degré que Saint-Evremond veut qu'on connaisse et qu'on produise les mœurs historiques. Il voit avec chagrin cette connaissance quelque peu dédaignée par les novateurs et principalement par Racine, dont il ne sent guère que les défauts. C'est à propos d'une pièce de Racine, qu'il ne désapprouve pas, à laquelle il trouve l'air des belles choses, c'est-à-dire à propos d'*Alexandre*, qu'il nous a exposé sa théorie sur ce point.

« Peut-être que notre auteur est entré dans ces considérations en quelque sorte ; peut-être que, pour faire Porus plus grand, sans donner dans le fabuleux, il a pris le parti d'abaisser son Alexandre. Si ç'a été son dessein, il ne pouvait pas mieux réussir ; car il en fait un prince si médiocre, que cent autres le pourraient emporter sur lui comme Porus. Ce n'est pas qu'Héphestion n'en donne une belle idée ; que Taxile, que Porus même ne parlent avantageusement de sa grandeur ; mais, quand il paraît lui-même, il n'a pas la force de la soutenir, si ce n'est que par modestie il veuille paraître un simple homme chez les Indiens, dans le juste repentir d'avoir voulu passer pour un dieu parmi les Perses. A parler sérieusement, je ne connais ici d'Alexandre que le seul nom : son génie, son humeur, ses qualités ne me paraissent en aucun endroit... Je m'imaginai en Porus une grandeur d'âme qui nous fût plus étrangère : le héros des Indes devait avoir un caractère différent de celui des nôtres. Un autre ciel, pour ainsi parler, un autre soleil, une autre terre y produisent d'autres animaux et d'autres fruits ; les hommes y paraissent tout autres par la différence des visages, et plus encore, si je l'ose dire, par une diversité de raison ; une morale, une sagesse singulière à la région y semble régler et conduire d'autres esprits dans un autre monde. Porus cependant, que Quinte-Curce dépeint tout étranger aux Grecs et aux Perses, est ici purement Français. Au lieu de nous transporter aux Indes, on l'amène en France, où il s'accoutume si bien à notre humeur, qu'il semble être né parmi nous, ou du moins y avoir vécu toute sa vie.

« Ceux qui veulent représenter quelque héros des vieux siècles doivent entrer dans le génie de la nation dont il a été, dans celui du temps où il a vécu, et particulièrement dans le sien propre. Il faut dépeindre un roi de l'Asie autrement qu'un consul romain.



L'un parlera comme un monarque absolu, qui dispose de ses sujets comme de ses esclaves ; l'autre comme un magistrat qui aime seulement les lois, et fait respecter leur autorité à un peuple libre. Il faut dépeindre autrement un vieux Romain, furieux pour le bien public et agité d'une liberté farouche, qu'un flatteur du temps de Tibère, qui ne connaissait plus que l'intérêt, qui s'abandonnait à la servitude. Il faut dépeindre différemment des personnes de la même condition et du même temps, quand l'histoire nous en donne de différents caractères... »

« Un des grands défauts de notre nation, c'est de ramener tout à elle, jusqu'à nommer étrangers dans leur propre pays ceux qui n'ont pas bien vu son air ou ses manières. De là vient qu'on nous reproche justement de ne savoir estimer les choses que par le rapport qu'elles ont avec nous ; dont Corneille a fait une injuste et fâcheuse expérience dans sa *Sophonisbe* ». Suit un paragraphe qui tend à démontrer que Corneille a échoué dans sa *Sophonisbe*, précisément pour avoir porté à l'excès son beau talent de dépeindre les mœurs des hommes en tenant compte des temps et des pays.

Ainsi, pour notre auteur, il ne faut pas abandonner et peut-être faut-il pousser plus loin qu'on ne l'a fait jusque-là le souci de la vérité historique dans le drame. A examiner de plus près encore ce passage, nous y verrons autre chose : le souci de ce que nous appelons aujourd'hui le milieu. Saint-Evremond voudrait qu'Alexandre fût un Grec, un Grec du iv<sup>e</sup> siècle ; Porus, un prince indien ; mais il voudrait aussi que quelque chose du pays où se passe l'action, quelque chose de la Grèce et de l'Inde fût représenté dans la tragédie ; il craint que les spectateurs ne sachent pas assez bien où l'on est ; et, à cause de cela sans doute, il regrette qu'il n'y ait pas plus de spectacle dans notre tragédie française, toujours abstraite et idéologique.

« J'aurais souhaité, écrit-il, que le fort de la pièce eût été à nous représenter ces grands hommes, et que, dans une scène digne de la magnificence du sujet, on eût fait aller la grandeur de leurs âmes jusqu'où elle pourrait aller. Si la conversation de Sertorius et de Pompée a tellement rempli nos esprits, que ne devait-on pas espérer de celle de Porus et d'Alexandre sur un sujet si peu commun ? J'aurais voulu encore que l'auteur nous eût donné une plus grande idée de cette guerre. En effet, ce passage de l'Hydaspe, si étrange qu'il se laisse à peine concevoir, une grande armée de l'autre côté avec des chariots terribles et des éléphants, alors effroyables, des éclairs, des foudres, des tempêtes qui mettaient la confusion partout, quand il fallait passer un fleuve si

large sur de simples peaux ; cent choses étonnantes qui épouvantèrent les Macédoniens et qui surent faire dire à Alexandre qu'enfin il avait trouvé un péril digne de lui : tout cela devait fort élever l'imagination du poète, et dans la peinture de l'appareil et dans le récit de la bataille. »

Il devait y avoir de la couleur locale, comme nous disons maintenant. Souci de la vérité historique, souci du milieu où se passent les faits, — et ceci est contenu dans cela, — ces deux idées font de Saint-Evremond, à la date où elles sont exprimées, c'est-à-dire en 1666, à la fois un arriéré et un précurseur : un arriéré, car c'est la lecture ou l'audition des pièces de Corneille qui les lui a inspirées ; un précurseur, car il devance Voltaire. Agrandir la géographie dramatique, comme l'a si bien dit M. Deschanel, illustrer et vivifier la scène par de belles décorations et par des représentations suggestives du milieu, ce sont en effet les idées que Voltaire a opposées beaucoup, réalisées un peu et professées toute sa vie. Ici encore Saint-Evremond nous apparaît comme le premier en date des théoriciens littéraires.

Dans le détail, quand Saint-Evremond apprécie Corneille lui-même, il n'est pas moins intéressant. Une lettre de lui à Corneille est un curieux document sur l'effet que les œuvres de son illustre ami avaient produit en Angleterre. Elle répond à une lettre de remerciements que Corneille lui avait envoyée pour les louanges à son adresse contenues dans la *Dissertation sur Alexandre*.

« Je ne doute pas que vous ne fussiez le plus reconnaissant homme du monde d'une grâce qu'on vous ferait, puisque vous vous sentez obligé d'une justice qu'on vous rend. Si vous aviez à remercier tous ceux qui ont les mêmes sentiments que moi de vos ouvrages, vous devriez des remerciements à tous ceux qui les connaissent. Je vous puis répondre que jamais réputation n'a été si bien établie que la vôtre en Angleterre et en Hollande. Les Anglais, assez disposés naturellement à estimer ce qui leur appartient, renoncent à cette opinion souvent bien fondée et croient faire honneur à leur Benjamin Johnson de le nommer le Corneille d'Angleterre. M. Walter, un des plus beaux esprits du siècle, attend toujours vos pièces nouvelles et ne manque pas d'en traduire un acte ou deux en vers anglais pour sa satisfaction particulière. Vous êtes le seul de notre nation dont les sentiments ont l'avantage de toucher les siens. Il demeure d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France : il n'y a que vous, dit-il, de tous les Français, qui sachiez penser. M. Vossius, le plus grand admirateur de la Grèce, qui ne saurait souffrir la moindre comparaison des Latins aux Grecs, vous préfère à Sophocle et à Euripide.

« Après des suffrages si avantageux, vous me surprenez de dire que votre réputation est attaquée en France. Serait-il arrivé du bon goût comme des modes, qui commencent à s'établir chez les étrangers quand elles se passent à Paris? Je ne m'étonnerais point qu'on prit quelque dégoût pour les vieux héros, quand on en voit un jeune qui efface toute leur gloire ; mais, si on se plaît encore à les voir représenter sur nos théâtres, comment ne peut-on pas admirer ceux qui viennent de vous ? Je crois que l'influence du mauvais goût s'en va passer, et la première pièce que vous donnerez au public fera voir, par le retour de ses applaudissements, le recouvrement du bon sens et le rétablissement de la raison. » Saint-Evremond est cornélien par destination et par office d'emploi, d'abord à cause de son goût pour la vérité historique, comme nous l'avons dit, ensuite parce que, selon lui, il faut au théâtre de grands sujets, et l'on doit subordonner les caractères au sujet. Autrefois, pour faire une pièce, on prenait un grand événement et on savait y accommoder les caractères des personnages que l'on mettait en scène. Maintenant, avec Racine, on fait l'inverse : on a d'abord l'idée d'un ou de deux caractères qui paraissent curieux, et on leur subordonne le sujet. Il est certain que c'est là une des grandes différences qui distinguent le théâtre de Corneille et de l'époque de Corneille de celui de Racine ; je n'ajoute pas de l'époque de Racine, car il est le seul véritablement qui ait su faire des pièces où le sujet n'était rien et où les caractères étaient tout. Saint-Evremond traite cette question dans son écrit intitulé : *Défense de quelques pièces de théâtre de M. Corneille*. C'est une série de lettres adressées à M. de Barillon, à M<sup>me</sup> de Mazarin et à \*\*\* , c'est-à-dire, comme il est facile de le deviner, à l'Académie française. Voici la dernière de ces lettres (notons la date : 1677) :

« Si je dispute quelquefois avec vous, Messieurs, ce n'est que pour remplir le vide du jeu, et pour vous ôter l'ennui d'une conversation trop languissante. Je conteste à dessein de vous aider, et vous oppose de faibles raisons, tout préparé à reconnaître la supériorité des vôtres (1). Dans cette vue, j'ai soutenu que le *Menteur* était une bonne comédie, que le sujet du *Cid* était heureux, et que cette pièce faisait un très bel effet sur le théâtre, quoiqu'elle ne fût pas sans défauts ; j'ai soutenu que *Rodogune* était un fort bel ouvrage, et que l'*Œdipe* devait passer pour un chef-d'œuvre de l'art. Pouvais-je vous faire un plus grand plaisir, Messieurs, que de vous donner une si juste occasion de me con-

(1) Voilà bien le charme un peu malicieux de Voltaire.

tredire et de faire valoir la force et la netteté de votre jugement aux dépens des miens ?

« J'ai soutenu que, pour faire une belle comédie, il fallait choisir un beau sujet, le bien disposer, le bien suivre et le mener naturellement à la fin ; qu'il fallait faire entrer les caractères dans les sujets et non pas former la constitution du sujet après celle des caractères ; que nos actions devaient précéder nos qualités et nos honneurs, qu'il fallait remettre à la philosophie de nous faire connaître ce que sont les hommes, et à la comédie de nous faire voir ce qu'ils font ; et qu'enfin ce n'est pas tant la nature humaine qu'il faut expliquer que la condition humaine qu'il faut représenter au théâtre. »

L'étymologie donne raison à Saint-Evremond, puisqu'une œuvre *dramatique* est avant tout une œuvre où l'on agit. Plus loin, notre auteur glisse une allusion à Racine, en ayant l'air de le comparer à certain poète ridicule d'une comédie de Buckingham, qui prétend faire une tragédie sans sujet. Saint-Evremond est encore ici un parfait cornélien. Corneille, en effet, dès ses premiers essais, a cherché des sujets illustres, importants et riches de matière ; il a commencé, avec *Mélite* et *Clitandre*, par être un La Calprenède sur le théâtre. Plus tard, lorsqu'il a pris conscience de sa poétique, il a déclaré formellement que le fond des belles tragédies était un sujet illustre et même invraisemblable. C'est ce qu'il dit dans les premières lignes de son premier discours sur le poème dramatique et dans l'examen d'*Héraclius*. Racine, on le sait, dit exactement le contraire dans sa préface de *Bérénice*. En face de ces deux théories absolument opposées, quel parti prendre ? Aucun. Il faut dire qu'il y a là deux formes différentes, également remarquables, de l'art dramatique. Pour les Cornéliens, la tragédie est un poème épique aligné sur la scène selon les lois impérieuses du théâtre. Pour les Raciniens, elle est une comédie, car elle représente, selon l'excellente définition de Fénelon, les mœurs et les actions des hommes dans une condition privée ; et les sentiments qu'elle peint sont ceux qui peuvent être compris par tous les auditeurs. Ce sont les sentiments ordinaires et éternels d'amour, de haine par amour, de jalousie, d'ambition par amour ; il n'importe que de savoir trouver des circonstances où ces passions parfaitement communes aient des conséquences et des effets terribles. Dans cette conception, il n'y a entre la tragédie et la comédie qu'une différence de ton. Dans celle des Cornéliens au contraire, il y a entre ces deux genres une différence essentielle : les tragédies y reposent sur un sujet extraordinaire, frappant fortement l'imagination ; elles doivent s'illustrer par suite de la

connaissance de l'histoire, au lieu que les tragédies raciniennes n'ont besoin, comme événement, que d'une anecdote et d'un fait divers. Les unes, pour être fortes, doivent être historiques ; les autres, pour être touchantes, doivent être psychologiques et descendre jusqu'à ce fond des choses que M<sup>me</sup> de Staël appelait *la peine* : « Vous n'avez donc, écrivait-elle, jamais été jusqu'au fond des choses, c'est à-dire jusqu'à la peine ? »

Corrigeons un peu ce qui précède. Il ne faut pas croire, malgré tout cela, que Saint-Evremond ne veuille pas du tout de psychologie au théâtre, et que Corneille en ait manqué. Son jugement serait étroit, s'il n'avait pas vu que l'auteur du *Cid* a su dépasser ces théories et avoir des qualités étrangères à sa conception du poème dramatique. Certes, si Corneille est admirable quand il nous expose les grands sujets, s'il a un sens historique très fin et très pénétrant, si surtout il nous donne l'illusion de l'histoire, il se révèle aussi très souvent comme un psychologue aussi avisé et aussi puissant que Racine. Saint-Evremond l'a parfaitement reconnu. « De ce que, dit-il, les caractères doivent être subordonnés au sujet, il ne faut pas croire qu'ils doivent y être sacrifiés. » Et, en effet, dans un grand sujet, selon lui, on aura toute latitude pour peindre les caractères, et même avec force et puissance, si l'on connaît le cœur humain. Lorsque Saint-Evremond oppose Corneille à Racine, c'est Corneille historien qu'il fait valoir ; mais, lorsqu'il le compare aux anciens, c'est davantage le moraliste. Il saisit parfaitement, à la fois, l'importance de la question, et ce qu'il est bon d'ajouter pour tenir et serrer de près la vérité sur ce point dans sa nuance particulière et fugitive. A côté de Sophocle, Corneille est un Racine, je veux dire un psychologue d'une grande pénétration et d'une singulière dextérité.

Saint-Evremond fait même sur ce sujet une observation que je ne trouve pas très juste. Il écrit, en 1667 : « Autrefois Corneille nous étalait les sentiments ; maintenant il nous les explique. Il les montrait dans leurs grands effets, il en démêle maintenant les secrets ressorts ». A ce compte, Corneille, comme psychologue, aurait été en progressant ; il le serait plus dans ses dernières pièces que dans les premières. Sans doute, Corneille a plus parlé de l'amour dans la seconde partie de sa carrière ; il a apporté dans la description de cette passion une délicatesse et des raffinements d'analyse qu'il ne s'était pas donné la peine de chercher tout d'abord. Mais, en vérité, les grandes pièces psychologiques, aussi bien que les grandes pièces historiques, de Corneille sont bien ses premiers chefs-d'œuvre, et jamais il n'a été plus loin dans la peinture des sentiments qu'avec Chimène, Camille et l'étonnant Polyucte. »

Autre point où je trouve en défaut le jugement, d'ordinaire si pénétrant, de notre auteur : il n'a pas compris *Polyeucte*. Dans sa dissertation de 1672 *Sur la tragédie ancienne et moderne*, il nous a dit ceci : « L'esprit de notre religion est directement opposé à celui de la tragédie. L'humilité et la patience de nos saints sont trop contraires aux vertus des héros que demandent le théâtre. » Après quoi, il exprime sur la pièce chrétienne de Corneille le jugement repris plus tard par Voltaire dans des vers célèbres. Voilà encore une question où Saint-Evremond et Voltaire se rencontrent. Le même scepticisme religieux a pu leur inspirer la même opinion. Mais le plus important à noter ici, c'est que Saint-Evremond, en jugeant de la sorte, se montre très logique avec lui-même. Il n'est pas croyant : les vertus d'un martyr ont pour lui quelque chose de fabuleux. Mais, d'autre part, ce qu'il aime dans Corneille, ce sont les qualités du dramatisé historien ; ce qu'il n'aime pas dans Racine, ce sont les qualités du moraliste. Il a dit un peu cavalièrement, comme nous l'avons vu, qu'il fallait laisser la psychologie à la philosophie. Aussi, devant cette œuvre où Corneille a été plus psychologue que jamais, où il a su voir le fond d'une âme non pas ordinaire, mais très compliquée, il n'est pas étonnant que Saint-Evremond se soit arrêté et n'ait pas compris. Et ceci nous est une leçon sur les dangers de la tragédie psychologique. La tragédie psychologique est, sans aucune exception assurément, la plus belle forme du drame. Mais voyez ce qu'elle demande à la fois à l'auteur et au spectateur : c'est une certaine pénétration, dont tout le monde n'est pas capable. Il se peut faire que le poète, savant moraliste, creuse, analyse, scrute et nous expose un caractère où nous ne pourrions entrer. On comprend toujours assez facilement un poème épique, un grand fait d'histoire jeté sur la scène, à péripéties fortes, à spectacles imposants et majestueux. On comprend aussi sans trop de peine certaines tragédies toutes d'analyse, et on y goûte alors, je crois, un plaisir plus intense qu'à la représentation d'une tragédie historique. Mais il faut qu'elles soient d'une certaine sorte. Racine, très avisé, s'est bien gardé, dans la plupart de ses pièces, de nous exposer des sentiments où nous ne puissions pas entrer ; il s'est borné, en effet, presque entièrement à la peinture de l'amour. Et, quand par hasard il est sorti de ce programme, il a échoué. De même que Corneille avait dépassé l'intelligence du public avec son *Polyeucte*, de même Racine ne fut guère compris quand il donna son *Athalie*. Corneille s'était dit : « J'entrerai dans l'âme d'un chrétien primitif ; je suis capable de savoir ce qu'il y a au fond de ce cœur savant et complexe. » Racine s'est dit : « J'en-

trerai dans l'âme d'un prêtre israélite de l'ancien temps, je saurai ce qu'il y a eu en lui de confiance dans son Dieu qui le guide, et en même temps d'habileté humaine, de profond machiavélisme » ; et il a fait ce portrait étonnant qui a tant de logique dans ses contradictions. L'un et l'autre ont vu trop loin pour leurs contemporains. La tragédie psychologique, parce qu'elle court de pareil dangers, est vénérable, car il y a une véritable grandeur de sa part à s'y risquer.

Cela n'en confirme pas moins tout ce qu'a dit Saint-Evremond : la vraie tragédie, selon lui, est la tragédie historique, puisque c'est elle qui produit sur le public, avec le plus de sûreté, la plus forte impression.

C. B.

---

## Plutarque et son temps.

---

Cours de M. ALFRED CROISSET

*Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.*

---

L'an dernier, nous nous occupions de la Grèce au iv<sup>e</sup> siècle avant J.-C., c'est-à-dire de la Grèce en pleine agitation politique. Nous écoutions parler les orateurs et nous avions sous les yeux l'image vivante de la démocratie athénienne. Cette année, nous nous transportons du iv<sup>e</sup> siècle au i<sup>er</sup> siècle après l'ère chrétienne, et c'est de l'un des principaux représentants de l'hellénisme à cette époque, Plutarque, dont nous allons nous entretenir. L'intérêt de notre étude est assez grand et pour plusieurs raisons. D'abord, Plutarque a de la bonhomie, de l'esprit, un mérite littéraire évident ; ensuite, il est curieux de voir quelle influence extraordinaire il a exercée sur la conception que les modernes ont eue de l'antiquité. Depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'au xviii<sup>e</sup>, il semble qu'on ait vu les choses anciennes à travers Plutarque. Jacques Amyot, en le traduisant, le fait connaître à ses contemporains. Montaigne le lit avec passion, en fait un de ses livres de chevet, et Shakespeare, s'inspirant des biographies de notre auteur, en tire des sujets de tragédies comme *Coriolan* et *Jules César*. Au xvii<sup>e</sup> siècle, même faveur, et, sans qu'il soit besoin de multiplier les exemples, nous savons que Corneille a imité Plutarque. Des générations bourgeoises avaient fait de ce livre, suivant l'expression de Du

Perron, le « bréviaire des honnêtes gens » et, dans la maison du bonhomme Chrysale, il y avait un gros Plutarque qui servait à mettre des rabats. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'antiquité, cependant, n'est pas en très grande faveur, où Homère est méprisé et corrigé par ceux qui prétendent l'admirer, on lit Plutarque, et J.-J. Rousseau le tient en grande estime. Une large part doit être accordée à l'influence morale de Plutarque sur la Révolution française. — L'expression courante de ce temps « un homme de Plutarque » désigne une certaine façon d'idéal moral. Bref, cette influence a été continue, profonde et prolongée. A quoi l'attribuer ? D'abord à la valeur personnelle de Plutarque, écrivain charmant, plein d'honnêteté morale et qui intéresse par l'abondance de ses anecdotes et de ses renseignements. Mais il y a une raison plus profonde : Plutarque nous a fait connaître une antiquité qui, parce qu'elle n'était pas la vraie, plaisait davantage aux modernes et convenait mieux à leur esprit. En face de la véritable antiquité, l'impression qu'on éprouvait, quoique mêlée de respect, était celle d'une sorte d'effroi. Les pédants de collège, qui vantaient Homère, ne le comprenaient pas. M<sup>m</sup> Dacier a sur le poète grec des jugements que, même dans notre admiration pour lui, nous ne serions pas tentés de contresigner. Boileau, dans sa lutte en faveur des Anciens, protège ces grands esprits en se servant d'arguments parfois insuffisants. La véritable antiquité, savoureuse et originale, était mal comprise. On goûtait mieux l'antiquité grecque romanisée, celle où l'esprit romain, avec sa dialectique impérative, s'était insinuée. L'antiquité originale, pour être plus accessible, avait besoin d'être présentée sous une forme légèrement altérée. Cette légère altération, Plutarque l'a faite, et son antiquité grecque est intéressante par tous les points où elle se rapproche de Rome : Lycurgue, Numa, Philopœmen finissent par se fondre en une sorte d'idéal très noble et très élevé, quoique peu historique et peu précis.

Il est curieux que Plutarque, après avoir joui d'une si grande gloire, soit aujourd'hui aussi peu lu. C'est qu'il ne répond plus à l'idée que nous nous faisons des anciens ; nous ne voulons plus voir Périclès sous les mêmes traits que César et Auguste, nous ne voulons plus de ces grands personnages historiques, fondus en un même idéal vague et sans précision. Nous allons, pour satisfaire notre curiosité, aux sources mêmes ; le portrait abstrait de l'Ancien de Plutarque, cet Ancien qui n'est ni Grec, ni Romain, ne convient plus à notre goût de méthode et de rigueur scientifique. Nous voulons en outre, en étudiant un personnage historique, connaître aussi son temps et voir par quoi il se différencie des autres.



D'ailleurs, nous devons à Plutarque des notions essentielles dont nous conservons la substance, des sentiments qui appartiennent désormais au patrimoine commun de l'humanité. Son antiquité a le mérite d'être plus vivante, parce qu'elle est en partie une création de l'imagination.

Mais, si nous voulons nous expliquer le caractère de Plutarque et comprendre la façon dont il a conçu son antiquité si intéressante, il est nécessaire de se rendre compte du temps où il a vécu. Après la mort d'Alexandre, dans le dernier quart du iv<sup>e</sup> siècle, un changement profond se produit dans le monde grec. Entre cette date et celle de Plutarque, quatre siècles s'écoulent, et de 320 à 150 il y a tout un ensemble de faits politiques qui entraînent des modifications essentielles et font naître un autre hellénisme. Avant Alexandre, nous trouvons en Grèce des cités indépendantes, vivant d'une existence propre et constituant chacune une puissance particulière. La Grèce est comme une petite Europe et beaucoup de ses cités ont un pouvoir considérable, Athènes, Sparte, Thèbes par exemple. Or, après la conquête d'Alexandre, ces cités, tout d'un coup, par une chute dont il n'y a peut-être pas d'exemple analogue dans l'histoire, passent à l'état de ce que nous appelons aujourd'hui des villes de province. Supposons qu'une puissance européenne tombât soudainement au point de vue politique, social et littéraire, à peu près dans l'état où se trouve aujourd'hui, en France, un chef-lieu de département, et nous aurons une idée de la transformation des cités grecques à cette époque. L'horizon du monde grec est reculé ; la civilisation hellénique, pénétrant en Orient, y crée des empires et des provinces, comme la Macédoine et l'Égypte. Des puissances surgissent là où jadis il n'y avait que des Barbares. Et, en face de l'empire des Séleucides ou des Ptolémées, seules, des villes impuissantes subsistent, des cités qui, ne pouvant plus agir, ne sont d'aucun appoint à la prospérité commune de la Grèce. Il n'y a plus qu'une agglomération de petites communautés, et les anciennes cités, devenues sans influence, tombent, pour ainsi dire, en poussière. Toute sève, tout sang généreux, tout talent, toute ambition s'éloignent d'elles. La vie les quitte pour retourner aux colonies asiatiques et africaines. Et voyez quel contre-coup cet état produit sur les esprits. Evidemment, les contemporains ne voient pas ce que nous, nous apercevons mieux à distance, et ils pouvaient croire que rien n'était changé. Athènes était toujours libre, les institutions, apparentes, restaient les mêmes. Mais l'âme du pays se transformait ; des questions municipales et des querelles mesquines remplacent la discussion des grands problèmes poli-

tiques. Le citoyen, jadis, comptait peu dans la communauté, et chacun se trouvant mêlé à la vie de tous, l'individualisme n'existait pas. La vie collective débordait plus intense sur la vie de l'individu. Au contraire, quand la vie politique des cités perd de son activité, quand il ne s'agit plus de grands intérêts généraux, l'individualisme ne fait que croître. Un Grec du temps de Périclès était, comme ses concitoyens, dévot à Athéné, à Zeus, à Apollon ; sa pensée religieuse comme sa pensée politique étaient celles de la cité qu'il habitait. Il allait à l'Agora, et, rentré chez lui, avait l'esprit meublé des mêmes souvenirs communs inspirés par une même vie commune, celle de la cité. Or, à partir du moment où la philosophie se développe, il semble qu'en dehors des traditions apparaisse un inconnu qu'il faut percer. Des besoins intellectuels nouveaux se faisant jour donnent naissance à des sentiments nouveaux. La littérature s'inspire moins des idées de tous que des soucis ou des intérêts personnels de l'homme de lettres. Les genres littéraires ne sont plus les mêmes : le théâtre, qui fut la gloire d'Athènes et vivait de pensées traditionnelles, n'a plus sa raison d'être. Après Alexandre, il disparaît, sauf sous la forme nouvelle que lui donne Ménandre par l'observation directe de la nature. L'éloquence, également, meurt faute d'aliment. Dans les tribunaux, il y a bien encore des procès, mais la vie politique n'a plus son contre-coup sur eux, de sorte qu'on ne discute plus que sur des intérêts médiocres. Les avocats sont absorbés surtout par les préoccupations de leurs clients. De plus, certaines villes du monde hellénisé ont une population qui n'a rien de commun avec la Grèce. Alexandrie, Antioche, Tarse sont peuplées de gens qui n'ont pas une goutte de sang grec dans les veines. Il y a bien dans chaque ville une colonie grecque, mais elle est superposée à l'élément indigène. Comment, dans ces conditions, les lettres seraient-elles populaires et comment les traditions pourraient-elles se perpétuer avec la même force ? Le peuple d'Alexandrie n'a rien qui rappelle un Grec de la vieille roche. Aussi la littérature, devenue un amusement de cénacle, ne s'adresse-t-elle plus qu'à un cercle restreint, à la cour par exemple, à des lettrés, des poètes attirés par les rois dont ils sont la parure. C'est l'époque des érudits curieux de réunir dans une grande ville leurs éléments d'information. Mais toute cette littérature n'a plus rien de populaire ; elle perd son caractère national et les grands genres littéraires, qui exprimèrent si puissamment l'âme grecque sous toutes ses formes, ont désormais vécu.

L'impression générale qu'on éprouve en observant cette période est dominée par le spectacle de la misère morale qui règne par-

tout, sévissant sur des cités appauvries par les intérêts vils et les passions sans grandeur. Il y a dans chaque ville deux fractions opposées, l'une démocratique, l'autre aristocratique. A la veille de la conquête romaine, on remarque partout des différences de gouvernement et de régime surprenantes. C'est le temps où les tyrannies, à Sparte, se succèdent sans relâche, où les querelles engendrent un tel désordre qu'on finit par se jeter dans les bras d'un personnage sans valeur et qui exerce le pouvoir en impérieux despote. Bref, c'est partout, à quelques exceptions individuelles près, un spectacle d'anarchie politique. Il y a peut-être un léger changement, lorsque, la paix romaine s'établissant sur ce monde agité, il faut vivre en repos. Mais il n'y a pas davantage de vie politique, et toutes les conséquences sociales ou littéraires qui en résultent, éparpillement de la pensée, absence de vie collective, subsistent. L'individu, seul, se réfugie dans le domaine de l'idéal, représenté pour les uns par la philosophie ; pour les autres, par les sciences.

L'apparition du monde romain a dû certainement frapper les esprits qui en étaient témoins. Sans doute, on professait un grand mépris à l'égard des Romains ; mais, en même temps, on ne pouvait s'empêcher d'avoir pour eux le respect qu'inspire la force ; d'autant plus que ces Romains ne sont pas des Barbares. Il naît avec eux une civilisation originale, vivifiée par un principe moral que les Grecs n'avaient plus ; et les esprits intelligents, comme Polybe, le comprenaient bien.

Ils se mettent à l'étude des causes de la puissance romaine, et, de proche en proche, avec plus ou moins de résistance, ils s'intéressent à cette nouvelle force qui s'impose si durement à leur attention. D'observateurs, ils deviennent imitateurs, s'efforçant d'attirer à eux ce qu'il y a de meilleur dans l'âme romaine. Dans un Périclès, ils voudront montrer ce qu'il y a de ressemblances avec tel ou tel contemporain de la Rome vivante, un Scipion par exemple. Le même travail d'assimilation se produira pour la mythologie. Les noms romains, peu à peu, remplaceront les noms grecs, les deux mythologies se confondront en une sorte de synthèse. Même phénomène en philosophie. — Panétius, philosophe de l'âge antérieur à Cicéron, est célèbre pour avoir essayé de rapprocher les différentes écoles philosophiques grecques, comme Cicéron plus tard l'essaya. Et cette idée romaine d'une philosophie utilitaire envisageant les conséquences sociales apparaît, chez les Grecs de ce temps-là, avec un éclectisme que domine l'intérêt moral. Si la philosophie et la science en Grèce se sont développées sur le sol national, le système qui essaie de concilier

des idées différentes, l'éclectisme, est romain. Au temps de Plutarque, il dominera, et nous pourrons mieux ainsi, par tout ce que nous avons dit précédemment, nous expliquer comment notre écrivain, né dans ces circonstances et à cette date, sera l'homme qu'il a été.

F. L.

## Les débuts de Racine. — « La Thébàïde »

Cours de M. GUSTAVE LARROUMET

Professeur à l'Université de Paris.

Racine était revenu d'Uzès à Paris, apportant dans sa valise, selon toute probabilité, une tragédie ou complètement faite ou simplement ébauchée. Nous tenons de son fils des renseignements à ce sujet ; et nous pouvons croire Louis Racine, qui était bien informé et ne pouvait avoir nulle intention de déguiser la vérité sur ce point. Au moment, en effet, où écrivait Louis Racine, la fameuse légende n'avait pas encore de crédit à Paris, suivant laquelle Molière aurait été le professeur d'art dramatique de Racine. La question est intéressante. Cette conception si originale qu'a Racine de la tragédie, l'a-t-il trouvée de lui-même, ou bien a-t-il transporté dans le domaine tragique les théories poétiques de Molière ? Quoi qu'il en soit, la poétique de Racine est neuve, et n'a rien de commun avec la comédie de Molière. Partons de ce fait pour admettre sans discussion les renseignements donnés par Louis Racine.

Le sujet de *la Thébàïde* est un sujet grec, chose qui n'a rien de surprenant. On sait les fortes études que fit Racine à Port-Royal ; on sait la profonde connaissance du grec qu'il y acquit ; on connaît aussi son goût pour la simplicité, la mesure, la pureté de lignes, toutes choses qui sont qualités grecques et que Tite-Live, par exemple, l'auteur favori de Corneille, ou nul autre Romain n'aurait pu lui offrir. Le sujet lui a plu par le poignant, l'atroce qui s'en dégage : c'est, en effet, un épisode de la fameuse légende des Labdacides qui remonte jusqu'aux temps homériques, légende terrible de la malédiction d'une race, où l'on trouve à chaque page le meurtre, l'inceste, le fratricide ; où est contée l'histoire des fils de Laïus, maudits en leur père, maudits en leur mère, maudits en eux-mêmes, et dont les crimes roulent d'Argos à

Mycènes et de Mycènes à Thèbes, chaque flot de sang répandu devenant la source de nouveaux malheurs.

Le sujet de *la Thébaïde* est la haine qui divise deux frères. Le sujet se trouvait difficile à traiter, car la haine est un sentiment monotone : une fois qu'on l'a déclarée, qu'on a dévoilé les ravages qu'elle fait au fond des cœurs, le développement s'achève de lui-même, et il est laborieux de remplir convenablement cinq actes.

Plusieurs auteurs avaient déjà entrepris de traiter le sujet : Crébillon, dans *Atrée et Thyeste*, avait fourni de la haine une définition fameuse. De nos jours, un auteur dramatique, qui sait adapter son talent aux goûts et aux préférences du public contemporain, a donné un beau drame : *La Haine*. Mais ce public n'a pu supporter une tension de nerfs continuelle et pénible ; la pièce est tombée.

Racine pouvait-il réussir ? A considérer son talent, son génie, c'est chose certaine. Celui qui a peint les déchirements de l'âme de Phèdre, celui qui a si douloureusement analysé la jalousie d'une Hermione et la passion d'une Roxane, celui-là était en mesure de porter sur la scène un épisode de haine fraternelle ; mais Racine a compris qu'il fallait atténuer l'horreur du sujet, ménager les nerfs du public : dans sa préface, il nous indique dans quelle mesure et de quelle façon il l'a fait et quelles difficultés il a rencontrées pour mener sa tâche à bien. « La catastrophe de ma pièce, dit-il, est peut-être un peu trop sanglante ; en effet, il n'y paraît presque pas un acteur qui ne meure à la fin ; mais aussi c'est *la Thébaïde*, c'est-à-dire le sujet le plus tragique de toute l'antiquité. »

Comment a-t-il réussi à atténuer la terreur de son sujet ? Par le moyen auquel tous les auteurs tragiques du xviii<sup>e</sup> siècle avaient recours : l'intrigue amoureuse. Mais des hommes pleins de haine peuvent-ils partager leur cœur entre deux sentiments et se laisser aller à l'amour ? Il serait étrange que Polynice, qu'Étéocle fussent amoureux. De là la nécessité de rôles secondaires : l'amour devient comparse. « L'amour, qui a d'ordinaire tant de part dans les tragédies, n'en a presque point ici ; et je doute que je lui en donnasse davantage si c'était à recommencer ; car il faudrait, ou que l'un des deux frères fût amoureux, ou tous les deux ensemble. Et quelle apparence de leur donner d'autres intérêts que ceux de cette fameuse haine qui les occupait tout entiers ? Ou bien il faut jeter l'amour sur un des seconds personnages, comme j'ai fait ; et alors cette passion, qui devient comme étrangère au sujet, ne peut produire que de médiocres effets. En un mot, je suis persuadé

que les tendresses ou les jalousies des amants ne sauraient trouver que fort peu de place parmi les incestes, les parricides et toutes les autres horreurs qui composent l'histoire d'Œdipe et de sa malheureuse famille. »

Ainsi le sentiment qui tient la plus grande place dans le théâtre de Racine n'en a qu'une fort secondaire dans sa *Thébaïde*. Par quoi le remplace-t-il ? Par l'imitation qu'il introduit d'un procédé de Corneille. Racine, sa pièce une fois en train, alla voir Molière, qui lui donna quelques conseils ; mais Molière n'était qu'un simple directeur de troupe, qui faisait jouer, de temps à autre une pièce à succès. Le maître, c'était Corneille. Racine, sur les conseils de Molière, alla le trouver et lui lut sa pièce : Corneille ne s'y reconnut pas. Et pourtant c'est une tragédie bien cornélienne que *la Thébaïde*, cornélienne par le point de départ, cornélienne par l'exécution. La versification seule est déjà de Racine. Celui-ci s'est souvenu du quatrième acte d'*Horace* et du revirement soudain que produit dans l'action l'annonce des deux phases du combat. On sait la situation : trois femmes, du haut des remparts, suivent des yeux la lutte des adversaires. L'une d'elles, voyant que deux des Horaces sont morts et que le troisième est en fuite, accourt auprès du vieil Horace et lui annonce ce qu'il en est. Le père se désespère et s'indigne. Mais survient alors le deuxième messager : il dément la première nouvelle et fait connaître les faits tels qu'ils se sont passés. C'est là un moyen de provoquer, dans une tragédie, de ces revirements de sentiments qui sont le dénouement nécessaire. Racine, dans *la Thébaïde*, s'est inspiré de Corneille et s'est approprié le moule dont il avait fait usage. Comment l'a-t-il rempli ? — Avec la matière que lui fournissait l'esprit du temps.

Racine ne s'est pas encore avisé que le plus difficile et le plus intéressant, au théâtre, c'est de prendre les événements les plus simples, les faits de la vie commune, d'en rechercher les causes et d'en déterminer les effets, de montrer les retentissements qu'ils ont dans la vie tout entière. Le sujet d'*Andromaque* par exemple, les hésitations douloureuses d'Hermione entre Pyrrhus et Oreste, n'est-ce pas un sujet de tous les jours, un fait-divers de tous les journaux ? C'est ce que comprendra Racine, c'est ce dont il fera pendant toute sa vie la matière de ses tragédies. Il introduira sur la scène des gens qu'il aura rencontrés, que tout le monde rencontre, des gens qui forment l'humanité moyenne, et les fera souffrir et parler.

Pour le moment, Racine remplit le cadre de *la Thébaïde* avec des souvenirs historiques. Nous sommes, en effet, au lendemain de la Fronde. Quel spectacle a fourni au poète cette période si triste

de notre histoire ? Le spectacle d'une ambition qui dévore les cœurs, d'un désir du pire pouvoir qui conduit aux pires excès les courtisans révoltés, d'une aristocratie qui s'insurge contre le souverain et rejette le joug. Et, plus haut dans l'histoire, Racine rencontre la lutte de deux branches royales qui se disputent le trône, lutte intestine qui se terminera par le duel de Gaston d'Orléans et de Louis XIII. En somme, des sentiments et des procédés cornéliens, des souvenirs historiques et des aventures de sentiment, telles qu'on en voyait à la cour, voilà la matière qu'a coulée Racine dans le moule de *la Thébaïde*.

Il y a mis d'autres choses encore. Un seul sentiment ne pouvait lui suffire d'ordinaire, et dans chaque tragédie il en introduisait plusieurs à la fois, qu'il faisait se développer et vivre parallèlement. Dans *la Thébaïde* une place est donnée à l'amour maternel, amour que déchire le duel des deux frères et qui s'efforce de s'interposer entre eux pour amener l'apaisement de la discorde; une autre place est attribuée dans cette tragédie à la peinture de l'amour fraternel qui unit Antigone à ses deux frères, et à un épisode d'amour simple et touchant, la tendresse d'Antigone et d'Hémon. Puis voici la passion du pouvoir et la fourberie avec le personnage de Créon, lequel n'aspire qu'à profiter des malheurs présents et à se glisser entre Étéocle et Polynice pour arriver jusqu'au trône. Dans une seule pièce, par conséquent, cinq sujets différents sont introduits. La vérité est que Racine s'est tiré de la difficulté à son honneur et qu'il a usé d'une grande adresse dans la composition de *la Thébaïde*.

Nous n'avons pas, pour parler de cette tragédie, les mêmes ressources qui nous sont offertes, lorsqu'il s'agit des autres œuvres de Racine. Tout le monde les connaît. Il n'est personne qui n'ait lu *Phèdre* ou *Esther*. *La Thébaïde*, au contraire, est à peu près inconnue, et parler d'elle, c'est parler d'une œuvre dont le nom même n'est pas familier au public. En vérité, il est un peu injuste de mépriser ainsi la première tragédie de Racine. Si elle se trouvait complètement inconnue, et inconnue de tous, et si demain, par exemple, elle venait à nous être révélée, nous l'étudierions avec attention, et y verrions sinon un pur chef-d'œuvre, du moins une œuvre notable, où le génie de l'auteur jette sa gourme et indique d'avance la brillante carrière dramatique qu'il suivra et dans laquelle il débuttera bientôt avec *Alexandre* et surtout avec *Andromaque*.

Étudions maintenant le mécanisme de la pièce et la succession des événements. La légende grecque raconte que Jocaste, apprenant le crime monstrueux dont elle a été involontairement

coupable, s'est donné la mort. Racine suppose au contraire qu'elle a surmonté sa douleur et supporté la vie, se consacrant à l'éducation de ses deux fils et de sa fille Antigone, qu'elle a eus, tous trois, de son inceste monstrueux avec Œdipe. Elle a essayé de partager le pouvoir entre ses deux fils ; car, à cette époque, les droits au trône sont égaux entre frères ; l'ordre de primogéniture n'existe pas, et Racine s'est servi de ce fait pour en faire la base et la raison d'être historique de sa tragédie. Le parti qu'a pris Jocaste, au lieu de supprimer toute contestation entre les frères, provoque une haine croissante et féroce. Tous deux aiment le pouvoir, tous deux en ont soif et veulent régner seuls. Leur mère les contraint à accepter un compromis : chacun régnera une année et laissera, le délai expiré, le trône à son frère. Mais, au bout de deux ans, la lutte se renouvelle implacable : Étéocle chasse Polynice. Celui-ci s'enfuit à Argos, épouse la fille du roi, obtient de celui-ci une armée et vient mettre le siège devant Thèbes. L'engagement des deux partis est imminent à l'ouverture de la pièce.

Jocaste se lamente : plaintes éloquentes, qui ont déjà les accents des plaintes futures de Phèdre ou de Clytemnestre. Les imprécations des femmes de Racine ont quelque chose de terrible et de particulièrement émouvant : le souvenir de leur antique race, le souffle des légendes mystérieuses de leur famille, la fatalité qui plane sur elles, tout cela prend voix dans leurs plaintes et leur donne un accent déchirant. On se rappelle les paroles de Phèdre et l'atmosphère mystérieuse qui entoure sa douleur et sa mort :

... Et je soutiens la vue  
De ce sacré soleil dont je suis descendue.  
J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux.  
Etc. Etc.

Il en est de même pour Jocaste : elle aussi est une victime de la fatalité, elle aussi est soumise à une malédiction héréditaire, elle aussi invoque le Soleil :

O toi ! Soleil, ô toi, qui rends le jour au monde,  
Que ne l'as-tu laissé dans une nuit profonde !  
A de si noirs forfaits prêtes-tu tes rayons ?  
Et peux-tu sans horreur voir ce que nous voyons ?  
Mais ces monstres, hélas ! ne t'épouvantent guère ;  
La race de Laïus les a rendus vulgaires :  
Tu peux voir sans frayeur les crimes de mes fils,  
Après ceux que le père et la mère ont commis.  
Tu ne t'étonnes pas si mes fils sont perfides,  
S'ils sont tous deux méchants et s'ils sont parricides :  
Tu sais qu'ils sont sortis d'un sang incestueux,  
Et tu t'étonnerais s'ils étaient vertueux !

Sur ces entrefaites, Étéocle se présente à Jocaste. Il est sur le



point de prendre le commandement de l'armée et d'engager le combat. Sa mère cherche à le dissuader d'une pareille entreprise et le conjure d'éviter le crime d'une lutte fraternelle : elle invoque des arguments de femme, des raisons de sentiments, et le supplie finalement d'accepter le partage du pouvoir. Étéocle ne veut pas se soumettre, déclare qu'il exige le trône pour lui seul et qu'il saura bien le prendre, les armes à la main, s'il le faut.

A ce moment, entre Créon, frère de Laïus et descendant de la vieille famille thébaine. Nous avons vu que Racine avait voulu peindre, sous les traits de ce personnage, le fourbe ambitieux décidé à profiter des événements et à tirer parti des malheurs d'une famille royale. Créon, en effet, prévoit l'affaiblissement prochain des deux frères, la disparition possible de l'un des deux adversaires, et nourrit l'espoir de se glisser jusqu'au trône, à la faveur de la discussion. C'est dans ces sentiments qu'il vient trouver la mère et le fils, et voir comment il pourra tirer parti de la situation.

Devant les instances de sa mère, Étéocle consent à une dernière entrevue avec son frère, quoique cette conférence, il en est sûr, ne doive avoir aucune utilité ni changer en rien la situation. Il faut remarquer l'habileté de Racine : il eût été trop odieux aux regards des spectateurs qu'Étéocle s'obstinât à refuser les propositions de sa mère ; de plus, par le fait même qu'il accepte, les deux frères devront paraître devant Jocaste respectueusement et non pas les armes à la main, ce qui eût été contraire à la bienséance et à la modération du théâtre du xvii<sup>e</sup> siècle.

Étéocle confie sa mère aux soins de Créon dans les mêmes termes que devait employer Louis XIII à l'égard de la reine-mère :

Créon, la reine ici commande en mon absence ;  
 Disposez tout le monde à son obéissance,  
 Etc. Etc.

Resté seul, Créon découvre les noirceurs de son âme ambitieuse. Il fait comprendre à Jocaste que le pouvoir ne peut être partagé, qu'un seul roi doit posséder le trône de Thèbes. Jocaste lit au fond du cœur du traître et l'accuse de profiter des malheurs de la famille royale pour chercher à satisfaire ses désirs et à gagner la toute-puissance ; elle le traite comme la reine-mère devait traiter le duc d'Orléans. Antigone est présente à la discussion. Créon nourrit secrètement l'espoir d'épouser Antigone. Cette union lui donnerait ses condées franches dans la famille, et lui ouvrirait une nouvelle route vers le trône. Mais Antigone déteste Créon, hait en lui le fourbe et le traître, que son instinct lui fait deviner. Elle aime du reste Hémon, le fils de Créon, et en est

aimée. Confiante en son dévouement et le cœur déchiré par la lutte de ses frères, elle l'a envoyé à Argos, auprès de Polynice, avec la mission d'arrêter celui-ci et de le détourner du crime qu'il va commettre. Hémon est parti malgré sa douleur de la quitter, est parvenu à Argos, mais n'a pas réussi à persuader Polynice. Il n'a pas pu l'accompagner jusque sous les murs de Thèbes, et, pour le moment, il est tout près, dans le camp ennemi. Antigone ne craint pas d'avouer son amour à Créon, qui éclate en reproches, et c'est sur cette exposition que l'acte prend fin.

Le deuxième acte s'ouvre par un dialogue ou plutôt un duo d'Antigone et d'Hémon, les deux amoureux, duo caressant et doux, qui annonce ceux de Titus et de Bérénice, et tel que le théâtre français n'en connaissait pas encore :

Permettez que mon cœur, en voyant vos beaux yeux,  
De l'état de son sort interroge ses dieux.  
Puis-je leur demander, sans être téméraire,  
S'ils ont toujours pour moi leur douceur ordinaire ?  
Souffrent-ils sans courroux mon ardente amitié ?  
Et du mal qu'ils ont fait ont-ils quelque pitié ?  
Durant le triste cours d'une absence cruelle,  
Avez-vous souhaité que je fusse fidèle ?  
Songiez-vous que la mort menaçait loin de vous  
Un amant qui ne doit mourir qu'à vos genoux ?  
Ah ! d'un si bel objet quand une âme est blessée,  
Quand un cœur jusqu'à vous élève sa pensée,  
Qu'il est doux d'adorer tant de divins appas !  
Mais aussi, que l'on souffre en ne les voyant pas !  
Un moment, loin de vous, me durait une année ;  
J'aurais fini cent fois ma triste destinée,  
Si je n'eusses songé jusques à mon retour  
Que mon éloignement vous prouvait mon amour,  
Et que le souvenir de mon obéissance  
Pourrait en ma faveur parler en mon absence,  
Et que, pensant à moi, vous penseriez aussi  
Qu'il faut aimer beaucoup pour obéir ainsi.

C'est là un couplet charmant, non pas seulement galant, mais véritablement amoureux ; et la douceur de ce langage de courtisans et d'amants n'a que plus de charme au sein de ces événements monstrueux et de cette guerre fraternelle.

Antigone et Créon parlent longuement du malheureux sort de leur famille et de la ville. Soudain entre une suivante, qui vient apporter la réponse des oracles :

Prince, pour en juger, écoutez leur réponse :  
« Thébains, pour n'avoir plus de guerre,  
Il faut, par un ordre fatal,  
Que le dernier du sang royal  
Par son trépas ensanglante vos terres. »

Antigone déplore la fatalité qui pèse sur la descendance d'OEdipe, lorsqu'entrent Polynice et sa mère. Jocaste cherche en vain, par ses prières et ses larmes, à contenir son fils ; elle supplie Antigone de joindre ses instances aux siennes. Mais Polynice demeure inflexible. Il ne veut pas abandonner le trône au traitre qu'est Étéocle : il ira jusqu'au bout de son devoir. Un messager arrive, apprend à Polynice que, pendant son absence, les troupes de Créon se sont jetées, par ordre d'Étéocle, sur les soldats argiens. Polynice, furieux, part en toute hâte au combat. C'est la fin du deuxième acte.

Au début du 3<sup>e</sup> acte, Jocaste se lamente, et se lamente avec des accents jansénistes, trait qui annonce les délibérations morales des futurs personnages de Racine.

Et toutefois, ô dieux, un crime involontaire  
 Devait-il attirer toute votre colère ?  
 Le connaissais-je, hélas ! ce fils infortuné ?  
 Vous-mêmes dans mes bras vous l'avez amené.  
 C'est vous dont la rigueur m'ouvrit ce précipice,  
 Voilà de ces grands dieux la suprême justice !  
 Jusques au bord du crime ils conduisent nos pas ;  
 Ils nous le font commettre, et ne l'excusent pas !  
 Prennent-ils donc plaisir à faire des coupables,  
 Afin d'en faire après d'illustres misérables ?  
 Et ne peuvent-ils point, quand ils sont en courroux,  
 Chercher des criminels à qui le crime est doux ?

Antigone vient lui annoncer que Ménécée, frère d'Hémon, s'est tué pour satisfaire aux exigences de l'oracle, et détourner sur sa personne les malheurs qui allaient fondre sur Thèbes. Jocaste pourtant n'a pas confiance. Créon revient du champ de bataille avec Étéocle : attendri par la mort de son fils et revenu, semble-t-il, à de meilleurs sentiments, il supplie Étéocle d'accepter un rendez-vous avec son frère.

Ah ! dans ses ennemis  
 Je trouve votre frère et je trouve mon fils.  
 Dois-je verser mon sang ou répandre le vôtre ?  
 Et dois-je perdre un fils pour en venger un autre ?  
 Seigneur, mon sang m'est cher, le vôtre m'est sacré.  
 Serai-je sacrilège ou bien dénaturé ?  
 Souillerais-je ma main d'un sang que je révère ?  
 Serai je parricide afin d'être bon père ?  
 Un si cruel secours ne me peut soulager,  
 Et ce serait me perdre au lieu de me venger.

Tout cela, c'est un procédé cornélien, le procédé qui consiste à faire passer une âme d'une résolution à une autre et à en montrer les vicissitudes. C'est le procédé des stances de Rodrigue ; c'est la situation de Pauline, c'est celle de Cinna.

Le 3<sup>e</sup> acte se termine sur la proposition, que vient faire Attale à Étéocle, d'une entrevue avec Polynice.

Le 4<sup>e</sup> acte est presque tout entier rempli par la grande scène où Étéocle se rencontre avec Polynice : le ressentiment des deux rivaux se donne libre carrière, et leur fureur s'exhale en un dialogue vraiment cornélien.

POLYNICE

Quoi ! faut-il davantage expliquer mes pensées ?  
On les peut découvrir par les choses passées :  
La guerre, les combats, tant de sang répandu,  
Tout cela dit assez que le trône m'est dû.

ÉTÉOCLE

Et ces mêmes combats, et cette même guerre,  
Ce sang qui tant de fois a fait rougir la terre,  
Tout cela dit assez que le trône est à moi ;  
Et, tant que je respire, il ne peut être à toi.

POLYNICE

Tu sais qu'injustement tu remplis cette place.

ÉTÉOCLE

L'injustice me plaît, pourvu que je t'en chasse.

POLYNICE

Si tu n'en veux sortir, tu pourras en tomber.

ÉTÉOCLE

Si je tombe, avec moi tu pourras succomber.

Sa haine parle donc dans cette scène le langage le plus âpre et le plus dur. Et pourtant le génie de Racine s'y devine : on pressent l'âme tumultueuse et volontaire d'Hermione. Les deux frères tirent l'épée, vont en venir aux mains ; mais, par respect pour leur mère, ils quittent la place.

Au 5<sup>e</sup> acte, Étéocle et Polynice sont sous les murs de Thèbes, en train de se battre. Jocaste vient de se tuer. Antigone se lamente sur sa destinée, sur l'impossibilité où elle est de faire des vœux pour aucun des adversaires ; et elle se lamente en des stances analogues à celles de Rodrigue et à celles de Polyeucte.

A quoi te résous-tu, princesse infortunée ?  
Ta mère vient de mourir dans tes bras ;  
Ne saurais-tu suivre ses pas,  
Et finir en mourant ta triste destinée ?  
A de nouveaux malheurs te veux-tu réserver ?  
Tes frères sont aux mains, rien ne les peut sauver  
De leurs cruelles armes.  
Leur exemple t'anime à te percer le flanc ;  
Et, toi seule verses des larmes,  
Tous les autres versent du sang.  
Quelle est de mes malheurs l'extrémité mortelle ? etc.

On vient annoncer à Antigone le meurtre d'Étéocle. Ici, une subtilité cornélienne. Antigone préférerait jadis Polynice ; mais, maintenant qu'il a tué son frère, elle ne l'aime plus.

Créon survient, dément la première nouvelle, lui annonce que les deux frères sont morts, que le trône est vacant et que lui seul peut l'occuper. Il lui demande sa main. Antigone éclate en imprécations, et, de désespoir, se tue. Créon, désespéré, tombe en proie au délire, à une sorte de folie analogue à celle d'Oreste :

Ah ! c'est m'assassiner que me sauver la vie !  
 Amour, rage, transports, venez à mon secours,  
 Venez, et terminez mes détestables jours !  
 De ces cruels amis, trompez tous les obstacles !  
 Toi, justifie, ô ciel, la foi de tes oracles !  
 Je suis le dernier sang du malheureux Laïus ;  
 Perdez-moi, dieux cruels, ou vous serez déçus.  
 Reprenez, reprenez cet empire funeste ;  
 Vous m'ôtez Antigone, ôtez-moi tout le reste ;  
 Le trône et vos présents excitent mon courroux ;  
 Un coup de foudre est tout ce que je veux de vous.  
 Ne le refusez pas à mes vœux, à mes crimes ;  
 Ajoutez mon supplice à tant d'autres victimes.  
 Mais en vain je vous presse, et mes propres forfaits  
 Me font déjà sentir tous les maux que j'ai faits.  
 Polynice, Étéocle, Jocaste, Antigone,  
 Mes fils que j'ai perdus pour m'élever au trône,  
 Tant d'autres malheureux dont j'ai causé les maux,  
 Font déjà dans mon cœur l'office de bourreaux.  
 Arrêtez... mon trépas va venger votre perte.  
 La foudre va tomber, la terre est entr'ouverte ;  
 Je ressens à la fois mille tourments divers  
 Et je m'en vais chercher du repos aux enfers.

A. D.

# Développement économique de l'Allemagne

Troisième conférence de M. HENRI HAUSER,  
Professeur à l'Université de Clermont.

## Les causes de la prospérité commerciale de l'Allemagne (1)

Parmi les causes du développement industriel de l'Allemagne, il en est une que, dans la précédente conférence, nous avons systématiquement négligée : c'est sa prospérité commerciale. L'industrie d'un grand peuple ne peut devenir pour lui une source de richesses que si elle est servie par un commerce actif et entreprenant, capable de lui procurer en abondance et à bon marché des matières premières, et d'ouvrir à ses produits de nouveaux débouchés (2). En étudiant l'outillage commercial allemand, nous n'aurons garde d'oublier ce que nous avons dit au sujet de l'industrie : à savoir que c'est un outillage neuf, et que l'Allemagne traverse actuellement une véritable crise de croissance.

### I

La nature a bien servi l'Allemagne. Du sud au nord, *des rochers à la mer*, s'étendent de vastes fleuves réguliers, navigables sur presque tout leur parcours, et dont aucun pays de l'Europe occidentale ne possède l'équivalent. Après avoir cheminé à travers l'immense plaine de la Basse-Allemagne, ils se terminent, surtout dans la mer du Nord, par de vastes estuaires largement creusés par les marées.

Mais l'homme a merveilleusement complété et corrigé l'œuvre de la nature. Des sommes énormes ont été dépensées pour l'amélioration du cours du Rhin ; une chaîne de touage a été posée au fond du lit de l'Elbe depuis la frontière bohême jusqu'à Hambourg, sur 720 k. de longueur. Aux voies naturelles sont venues s'adjoindre les voies artificielles : « L'avenir de l'Allemagne, disait

(1) Cette conférence n'a pas été prononcée. Voy. n° 12, p. 543, n. 1.

(2) Outre les ouvrages cités dans la première conférence, j'ai utilisé pour celle-ci le *Deutsches Handelsarchiv*, les *Monatliche Nachweise* et les *Vierteljahrshefte* du bureau impérial de statistique, et d'autres publications analogues.

Guillaume II, en inaugurant le canal de Kiel, dépend de la construction de ses voies navigables. » Aussi vient-on de dépenser près de 90 millions de francs pour ouvrir un canal entre Dortmund et l'embouchure de l'Elbe : il apportera les houilles westphaliennes sur le marché de Hambourg et même, par le canal de Kiel, dans les villes industrielles de la Baltique, où elles feront concurrence aux houilles anglaises. Il est question maintenant de profiter du grand sillon tracé par la nature entre les parties septentrionale et méridionale de la plaine allemande et d'utiliser les tronçons de canaux déjà existants pour ouvrir une grande voie directe, parallèle à la mer, du Rhin jusqu'à Memel. Ce vaste projet sera complété par la canalisation de l'Oder supérieur, le raccordement de la Sprée à l'Oder et le canal de Berlin à Stettin, c'est-à-dire *Berlin port de mer*. Un demi-milliard a été demandé au Reichstag pour ces divers travaux, pendant qu'une Société austro-allemande va s'occuper de remplacer le *Ludwigskanal* par une large voie qui reliera le Danube au Rhin, à l'Elbe, à l'Oder, et mettra ainsi l'Allemagne à la porte de l'Orient.

Dès à présent, l'Allemagne possède 28.000 kilomètres de voies navigables. Non seulement sa batellerie fluviale (elle comprend 22.000 bateaux) a contribué puissamment à la richesse des ports situés aux embouchures des fleuves, mais elle a amené la création d'organismes bien plus curieux : *les ports intérieurs*. Si l'on veut contempler, en plein continent, un spectacle analogue à celui de Liverpool, il suffit d'aller sur le pont qui relie Mannheim à Ludwigshafen : en aval, on verra les grands vapeurs hollandais ou scandinaves ; en amont, la batellerie fluviale qui remonte le Rhin ; à droite, des bassins et des docks où s'entassent les charbons de la Ruhr, les bois de Norwège, les salaisons et les blés d'Amérique. Encore est-il question de reporter cette tête de la navigation maritime du Rhin bien plus au sud, jusqu'à Strasbourg même. Des ports analogues, réservés à la navigation fluviale, existent à Mayence, à Dusseldorf, à Duisbourg, à Francfort, à Magdebourg, à Dresde, où l'on vient de creuser des bassins qui peuvent recevoir 240 navires, à Breslau même.

Les Allemands se sont vite convaincus que le développement des voies navigables, loin de nuire à celui des voies ferrées, ne pourrait que le favoriser. Le réseau de l'Allemagne a plus que doublé depuis trente ans, il dépasse aujourd'hui de 7.000 kilomètres celui de la France. Le nombre des wagons est supérieur de plus de 70.000 unités à celui des nôtres, et comme la capacité **des wagons allemands est supérieure à celle des nôtres de deux**

tonnes, on voit assez que nos rivaux ont à leur disposition des moyens de transport de premier ordre ; ajoutez que la tonne kilométrique, qui coûte chez nous 5 fr. 25, ne revient qu'à 4 fr. 86 sur les lignes allemandes. Les trains sont mieux organisés sur les lignes transversales. Les voyageurs et les commerçants allemands jouissent de grands privilèges (billets à prix réduit), non seulement sur les lignes allemandes, mais encore sur toutes les lignes de l'Europe centrale, qui forment une union entre elles. Les chemins de fer allemands trouvent leur compte à ce système, car leurs recettes, en dix ans, se sont accrues de plus de 600 millions. Chez nous, l'augmentation n'a été que de 228 millions.

Voies navigables et voies ferrées s'unissent pour donner aux ports allemands une prospérité inouïe, dont celle de Hambourg est comme le résumé. La vieille cité hanséatique est aujourd'hui le premier port du continent, le troisième du monde ; elle a successivement distancé le Havre, Anvers, Marseille, puis même Liverpool. Ses entrées et ses sorties ont plus que doublé depuis dix ans, et elle arme dix fois plus de vapeurs qu'en 1871. La ligne *Hamburg-Amerika*, qui possède les plus grands navires actuellement existants, fait la plus redoutable concurrence aux lignes françaises et anglaises dans l'Atlantique Nord et Sud ; elle tend à se rendre maîtresse unique du commerce de Haïti ; dans ce pays de langue française, elle a déjà le tiers de l'importation, c'est-à-dire presque toute l'importation d'origine européenne, et les trois quarts de l'exportation. Sur nos propres côtes, il existait un port négligé par nos propres compagnies, comme non susceptible d'un rendement rémunérateur, le port de Cherbourg. La ligne *Hamburg-Amerika* y a établi une escale, et depuis lors ses recettes se sont accrues de plus d'un million de marks. Aussi Hambourg, malgré une baisse de près de moitié sur l'un de ses principaux articles d'importation, le café, a-t-il vu ses bénéfices s'élever en 1897 ; à un certain moment, les wagons lui ont manqué.

Brême, sans atteindre à cette puissance colossale, a suivi une progression régulière depuis plusieurs années. Des sociétés s'y sont formées pour le commerce des ports anglais, pour la Baltique, pour les bois du Nord, les pêcheries de harengs. Les travaux accomplis à Bremerhaven ont donné au *Nord-Deutscher Lloyd* une impulsion nouvelle ; il double la ligne de Hambourg pour l'Amérique, il fait partir de Gênes des vapeurs directs pour New-York ; il commerce avec l'Extrême-Orient.

Aujourd'hui, plus de la moitié du commerce maritime de l'Allemagne se fait sous pavillon allemand, et la flotte marchande s'est accrue de 250 0/0 depuis 1870, tandis que le total des flottes



marchandes dans le monde entier s'accroissait seulement de 138 0,0.

## II

Pour le commerce comme pour l'industrie, les Allemands ont fait appel à la science. Si les chimistes et les physiciens ont eu pour mission la recherche des procédés nouveaux, les géographes et les économistes des Universités se sont livrés à l'étude des débouchés et des questions commerciales. Et, du haut des chaires d'Université, les doctrines se sont répandues dans les écoles techniques. « Si l'Allemagne, écrit un Allemand, a vaincu sur les champs de bataille du commerce, les écoles professionnelles sont les casernes où se forment les soldats qui sont les artisans de ces victoires. » Il existe actuellement 365 écoles de commerce, et l'on vient de créer à Leipzig une école supérieure dont l'enseignement sera combiné avec celui de l'Université. De même le séminaire de Berlin, pour les langues orientales, est destiné à faire moins des érudits et des fonctionnaires que des voyageurs de commerce.

Les idées répandues par l'enseignement sont rendues visibles à tous les yeux par l'institution des musées commerciaux. Dans presque toutes les grandes villes il existe des établissements de ce genre où l'on trouve : 1° une collection de tous les produits de l'industrie locale qui peuvent servir à l'exportation ; 2° une collection des produits étrangers que l'on peut importer dans le pays ; 3° une collection d'échantillons des produits étrangers qui se vendent couramment dans les pays d'exportation, et que l'industrie locale pourrait fournir à meilleur compte ; 4° un office de renseignements commerciaux. Quant aux chambres de commerce, dont le secrétaire est généralement un docteur ès-lettres ou en droit, elles possèdent d'excellentes bibliothèques (1), où trône notre *Moniteur du Commerce*, que personne ne lit en France, mais que tout le monde utilise en Allemagne.

Au commerce comme à l'industrie s'applique l'esprit d'association, si commun en Allemagne. Tandis que, dans d'autres pays, les commerçants sont trop souvent occupés à se faire concurrence les uns aux autres, en Allemagne les exportateurs de produits similaires se groupent entre eux pour faire collectivement concurrence aux commerçants étrangers. Un de ces syndicats réunit 73 usines métallurgiques ; un autre, 21 fabriques de passementeries. A leur tour ces syndicats sont aidés par les banques, qui jouent non seulement un rôle financier, mais un rôle industriel et com-

(1) J'ai eu l'occasion de travailler dans celle de Munich, qui n'est pas l'une des plus importantes.

mercier de premier ordre : banque brésilienne pour l'Allemagne, banque allemande d'outre-mer (à Buenos-Ayres et Valparaiso), banque allemande de Chang-hai, Tien-tsin et Calcutta, banque pour le Chili et l'Allemagne, etc. Cet usage de l'association permet de réduire considérablement les frais généraux, et de résoudre la question si délicate de la représentation commerciale.

Le commis-voyageur allemand, telle est la cheville ouvrière de la prospérité allemande. Il s'insinue partout. Il accepte toutes les commandes, même les plus insignifiantes, car il sait que ses clients, suivant une formule célèbre, « lui achèteront aujourd'hui un mouchoir, demain un couteau, après-demain une locomotive ». Il sait la langue du pays, il en étudie les usages, et, loin de chercher à imposer à sa clientèle les goûts allemands, il obtient que les industriels allemands fabriquent les objets qui plaisent à cette clientèle. L'Angleterre exportait en Russie des mouchoirs rouges de forme oblongue ; les femmes russes les voulaient carrés : Manchester s'entêta à les faire oblongs ; Breslau les fit carrés, et s'empara du marché. Au Brésil, les aiguilles saxonnes ont chassé les aiguilles anglaises : les Brésiliens n'aiment pas le noir, les exportateurs de Leipzig ont enveloppé leurs aiguilles de papier rose ! Je pourrais jusqu'à la satiété multiplier ces exemples. Ils justifient cette appréciation d'un consul français dans l'Amérique du Sud : « Le représentant allemand, intéressé ou associé de sa maison, est à l'affût des affaires... La valeur de ces hommes est, dans bien des cas, plus importante que la qualité des produits qu'ils sont chargés de placer. En résumé, les produits d'outre-Rhin sont fabriqués non pour constituer une preuve de goût de leur artisan, mais pour satisfaire le besoin d'un consommateur placé dans un milieu spécial. » L'Allemand accepte les conditions de crédit en usage dans le pays où il opère ; il s'occupe de toutes les questions d'emballage, de transport, de débarquement, de douane (1) ; il fait ses circulaires, ses prospectus, ses étiquettes dans la langue du lieu. Au besoin, il organise des *expositions flottantes*, il envoie de port en port un navire chargé d'échantillons. Ajoutons qu'il ne recule pas devant la contrefaçon la plus éhontée des produits anglais ou français ; les Allemands n'éprouvent aucun scrupule à inonder de « cognac » allemand le marché de Singapour. Ils ne craignent pas davantage de fabriquer de la *camelotte*, parce qu'ils savent que beaucoup de peuples enfants préfèrent à la solidité et à la qualité réelle des produits l'éclat et le bon marché. Mais, quand ils ont affaire à des populations plus

(1) C'est grâce à ces procédés qu'à Clermont même les menus ustensiles en bois ne viennent plus de St-Claude, mais de la Forêt-Noire !

exigeantes, ils se gardent bien de leur envoyer leurs articles de bazar ; pour lutter, sur cette même place de Singapour, contre la bonneterie anglaise, ils envoient des cotonnades qui « valent leur prix » (*preiswerth und gut*). Quand nous leur avons, en 1892, livré le marché suisse, ils se sont ingénies pour fournir à nos voisins non pas leur pacotille, mais ce qu'ils avaient de meilleur, ce qui pouvait le mieux faire oublier les produits français.

Ce n'est pas seulement par leurs voyageurs de commerce qu'ils sont renseignés sur l'état et les besoins des divers marchés. Grâce à une émigration qui a dépassé 200,000 personnes en certaines années, « il y a aujourd'hui, écrit un consul anglais, des milliers d'Allemands employés dans des banques ou des maisons de commerce à l'étranger. Ils forment comme une province extérieure de la mère-patrie, ils lui assurent un réseau complet d'informations ». Ils sont près de 3 millions aux États-Unis, sans compter le nombre à peu près égal de ceux qui sont naturalisés Américains. Ils y possèdent 800 journaux en leur langue. Ils forment le tiers de la population de New-York et de celle de Chicago, les trois quarts de celle de Milwaukee. Ils sont 300,000 au Brésil, et, dans le Sud, ils ont fondé de véritables colonies allemandes, où la population, la langue, les mœurs, les sentiments sont allemands. On les retrouve au Canada, en Australie, en Argentine, au Transvaal. Ils couvrent de leurs usines la Pologne russe. L'empereur allemand, en traversant la Palestine, la vieille terre des Francs, a été reçu par des vigneron bavares ; il a pu constater que la Deutsche Bank avait multiplié dans toute l'Asie Mineure et la Syrie les chemins de fer, les installations électriques. Aux portes de Saïgon, dans notre Indo-Chine, les principaux moulins à riz appartiennent à une Société allemande (1) ! « En Océanie, remarque M. Blondel, le nombre des maisons de commerce allemands s'accroît d'année en année. Elles y font aujourd'hui plus d'affaires que les maisons françaises dans nos propres colonies. » Avais-je tort, en commençant ces conférences, de parler d'une invasion ?

### III

Un rapport du *Board of Trade* analyse ainsi les causes de la richesse allemande : « Le développement de l'instruction technique en Allemagne, l'attention plus grande prêtée dans les écoles aux langues modernes, le système d'envoyer de jeunes Allemands à travers le monde pour acquérir une connaissance pratique de la langue et des habitudes commerciales des autres pays. »

(1) Voy. *Questions diplomatiques et coloniales*, n° du 1<sup>er</sup> janv., p. 15 et suiv.

Il convient d'y ajouter l'action gouvernementale, qui s'exerce toujours dans le sens le plus favorable à l'industrie et au commerce. Par exemple, il y a quelques années, les métallurgistes allemands entreprirent de faire concurrence aux entreprises de constructions navales anglaises ; mais les grandes usines, nous l'avons vu, sont situées loin de la mer, et toutes ne pourraient pas, comme les Krupp, établir une succursale dans un port. Aussitôt les diverses administrations de chemins de fer (en Allemagne les voies ferrées appartiennent aux Etats) s'entendirent pour accorder d'importantes réductions de tarif aux produits destinés aux constructions navales.

En matière douanière, l'Etat allemand n'est ni protectionniste ni libre-échangiste, *il est commerçant*. Jusqu'en 1871 l'esprit libre-échangiste dominait dans le *Zollverein* ; l'entrée de l'Alsace dans cette union douanière suscita d'abord les plaintes des fabricants de coton saxons ; mais la politique économique ne fut pas modifiée. Même, comme les grands propriétaires avaient besoin de perfectionner leur outillage agricole, on abaissa les droits sur les machines. Vers 1879, un courant protectionniste passa sur l'Allemagne, comme sur tous les pays du continent, et amena le relèvement des droits sur les bois, les céréales et les fers. Bismarck, qui était alors en coquetterie avec le parti des *agrariens*, des grands producteurs de blés, les releva encore en 1885 et en 1887. Mais Caprivi s'aperçut vite des dangers que courait l'Allemagne : elle risquait de ne plus pouvoir nourrir son immense population industrielle, de n'avoir plus de matières premières pour son industrie et, en provoquant des représailles, de se fermer ses débouchés. Aussi, à l'époque même où la France rompait avec quelques-uns de ses principaux clients, il nouait des traités de commerce avec l'Autriche-Hongrie, la Suisse, la Belgique. Ces traités, qui n'expireront qu'en 1903, ont été complétés en 1894 par un traité avec la Russie, en 1896 par un traité japonais, et depuis par le traité franco-tunisien et par un commencement de réconciliation avec l'Espagne. Toute cette œuvre a été compromise en 1897 par l'Angleterre ; elle a dénoncé le traité qui la liait à l'Allemagne, et annoncé l'intention de fermer au commerce allemand l'immense marché de ses colonies. L'Allemagne a poussé des cris de paon, menacé l'Angleterre d'une guerre, d'un *zollverein* continental, que sais-je ? puis essayé d'entamer de nouvelles négociations. Si la rupture devenait définitive, ce serait un rude coup porté à la puissance économique de l'Allemagne, et les nations rivales pourraient en profiter.

Ce ne sont pas seulement les gouvernements confédérés et le

gouvernement impérial qui font de la politique commerciale ; c'est l'empereur lui-même. On sait avec quel éclat il a présidé à l'inauguration du canal de Kiel. Lorsqu'il a envoyé son frère en Chine prêcher « son Evangile », c'est parce qu'il voulait lutter contre la suprématie commerciale de l'Angleterre en Extrême-Orient. Lorsqu'il adressait sa dépêche retentissante au président Kruger, c'est parce qu'il considérait le Transvaal comme une colonie allemande, et c'est pour le même motif qu'il négocie actuellement avec l'Angleterre au sujet de la baie de Delagoa.

S'il s'est rapproché de la Russie, s'il fait des avances à la France, c'est pour organiser contre l'Angleterre un nouveau blocus continental, au plus grand profit des industries d'Essen, de Nuremberg et de Chemnitz. Ses deux voyages dans le Levant n'ont pas une signification différente. Trompée par les apparences, l'Europe a vu surtout, dans le plus récent, une brillante et pompeuse chevauchée vers les Lieux saints, le caprice d'un touriste souverain. Mais il y a plusieurs personnes en Guillaume II : le touriste s'est livré à l'agence Cook ; le croisé mystique, le successeur des chevaliers teutoniques, est allé prier au Saint Sépulcre ; l'empereur allemand, qui règne sur vingt millions de catholiques, a cherché à ébranler l'antique suprématie de la France ; l'ami du « sultan rouge » a été déposer une couronne sur la tombe de Saladin et s'est proclamé le protecteur des Musulmans. Mais, en même temps, l'impérial commis-voyageur a placé des canons Krupp, des fusils Mauser, des machines électriques Siemens, des rails et des locomotives de Westphalie, des câbles sous-marins, des étoffes, des porcelaines, des ferblanteries allemandes. Il a placé encore ses instructeurs dans l'armée turque, ses ingénieurs sur la ligne d'Ismid-Angora, sur celle d'Eskicher-Konieh, sur celle de Salonique-Monastir, sur celle de la Mecque à el Tor, dans les mines de charbon d'Héraclée, dans les usines d'électricité de Sofia et de Constantinople. Son voyage a, paraît-il, ruiné le trésor ottoman. Il rapportera à l'Allemagne des milliards.

Il a pu, en quittant la Terre Sainte, se déclarer satisfait de son œuvre et de celle de ses sujets, en constatant que 20 0/0 du commerce des étoffes avec le Levant est allemand ; que Jaffa, port français autrefois, puis port anglais, est en train de devenir un port allemand. Sa joie ne doit pas être moindre, quand il jette les yeux sur d'autres régions du monde. En Russie, le marché des machines est entre ses mains : c'est à Kiel et à Stettin que se fabriquent les cuirassés de la marine russe. « Il est [en Russie] peu de branches, dit un de nos rapports consulaires, où les produits allemands ne l'emportent sur les produits français, peu de villes où leurs

voyageurs ne devancent les nôtres, et n'obtiennent des commandes par leur manière plus souple de traiter les affaires ». En Grèce, les ventes allemandes ont passé de 300.000 francs à 8 millions. En Belgique, elles se sont accrues de 10 0/0 en une seule année ; en Roumanie, elles ont triplé en dix ans ; en Italie, elles ont décuplé depuis la guerre. De 1873 à 1895, le commerce allemand avec les Etats-Unis, malgré les tarifs protecteurs, a progressé de 148 0/0, avec l'Australie de 475 0/0, avec les Indes et l'Amérique du Centre et du Sud de 480 0/0. Aux Philippines, contre 45 maisons espagnoles, deux françaises, il y en a 49 allemandes. Dans l'île de Haïnan, à la porte du Tonkin, il entre plus de tonnes et de vaisseaux allemands que de tonnes et de vaisseaux français ; à Pakhoi, le nombre des vaisseaux allemands est le double des nôtres. Même dans l'Afrique australe anglaise, le matériel des voies ferrées et l'outillage industriel est allemand ; l'exportation de Hambourg à destination du Cap a presque triplé. Au Guatemala, l'Allemagne fait autant de commerce que l'Angleterre, et nous avons déjà vu que Haïti est en train de devenir une colonie de Hambourg : le port des Cayes reçoit 52 vaisseaux allemands contre 22 français et 15 anglais. Au Venezuela, les principales maisons sont allemandes.

L'invasion allemande se produit donc partout à la fois, sous toutes les formes. Elle menace dans leur richesse, dans leur vie, toutes les nations industrielles de l'Europe. L'une des plus atteintes est la France. Comment parer au terrible danger dont nous venons d'exposer le caractère et d'analyser les causes ? C'est ce que nous tâcherons de rechercher dans une dernière conférence.

HENRI HAUSER.

## Horace et Pindare

---

Cours de M. G. MICHAUT,

Professeur à l'Université de Fribourg.

---

### I

MESSIEURS,

C'est aux applaudissements unanimes du peuple romain qu'Horace, alors dans la force de l'âge et du talent, avait successivement composé les *Odes*, qui forment les trois premiers livres de son œuvre lyrique. Aussi, à la fin de son troisième livre, s'écriait-il avec orgueil : « J'ai élevé mon monument, plus durable que l'airain, plus haut que les royales pyramides. Et ni la pluie qui ronge, ni l'Aquilon devenu impuissant ne pourront le détruire, ni la suite innombrable des années, ni la fuite des temps. Je ne mourrai pas tout entier, et une grande part de moi-même évitera la déesse de la Mort. Je grandirai dans l'avenir, honoré d'une louange toujours nouvelle, tant que le pontife montera au Capitole avec la vierge silencieuse... » (*Car.* III, 30.) Il y avait dans ces paroles l'expression personnelle d'une légitime fierté. Mais il y avait assurément aussi l'imitation d'un lieu commun cher aux lyriques grecs, ses précurseurs et ses modèles : comme eux, à leur exemple, il voulait couronner son œuvre par un chant de triomphe et par un cri d'orgueil. Car il la croyait terminée. Il lui semblait qu'il avait assez fait en ce genre pour sa propre gloire et pour celle de Rome, qu'il avait le droit désormais de renoncer à la poésie lyrique, de cultiver d'autres genres littéraires, moins éclatants peut-être, mais plus conformes à la nature de son génie et à ses véritables aptitudes. Cette conclusion était un adieu.

Mais il avait compté sans ses admirateurs. De toutes parts, on le priaît de laisser fléchir sa résolution, et de composer encore des odes. Il était en butte aux instances d'Auguste. Le prince, naturellement fort amateur des lettres, avait compris en outre quels services elles pouvaient lui rendre à lui-même et à sa dynastie naissante ; il désirait que, « devant la postérité » — et aussi, quoiqu'il ne l'écrive point, devant les contemporains, — Horace « ne parût pas honteux d'être son ami », que, pour rallier les esprits au nouveau régime, il célébrât les réformes, les grandeurs et les

gloires du Principat ; il désirait que les exploits des futurs héritiers du trône, Drusus et Tibère, fussent vantés, — et au besoin embellis, — par la poésie, afin que l'opinion publique, séduite par le prestige des beaux vers, acceptât à l'avance l'idée de leur règne à venir (Suétone, *Vit. Horat.*). Mécène aussi sans doute, ce ministre officieux des beaux-arts et des lettres, encourageait Horace, excitait sa paresse, lui montrait une gloire plus durable à conquérir dans la grande poésie que dans la poésie familière. Puis, c'étaient les nobles personnages, les représentants des vieilles familles patriciennes avec qui s'était lié le fils de l'affranchi : les Julius Antonius, les Torquatus, les Marcius Censorinus, les Lollius ; ils voulaient qu'il composât en leur honneur ou pour la leur dédier quelque ode, qui emporterait avec elle leurs noms dans l'avenir. C'était enfin, peut-on dire, le peuple romain tout entier, jaloux de posséder des poèmes qu'il pût légitimement opposer aux chefs-d'œuvre des grands lyriques grecs. Depuis le jour où Rome avait réduit l'Achaïe en province, un vif sentiment d'émulation était né en Italie. On ne se contentait point de l'avoir emporté par la puissance matérielle, par la force brutale ; on se proposait sinon d'égaliser les Grecs dans les travaux de l'esprit, du moins de rivaliser avec eux et de ne point leur laisser la palme sans combat. Les *Géorgiques* avaient paru ; « quelque chose de plus grand que l'*Iliade* » était lentement préparé par Virgile, triomphalement annoncé par Properce, attendu par tous avec confiance. Puisque Virgile était ainsi l'Hésiode des Romains et qu'il en allait être l'Homère, Horace, lui, en devait être le Pindare.

Devant des sollicitations si pressantes, Horace céda enfin. Six ans environ après avoir dit à la poésie lyrique un adieu qu'il croyait définitif, il publiait son quatrième livre d'*Odes*. Ce dernier recueil était moins considérable que les autres ; il comprenait seulement quinze poèmes, tandis qu'ils en avaient respectivement compté trente-huit, vingt et trente. Encore, parmi ces quinze odes, un certain nombre, d'une importance moindre et d'un ton plus léger — à Ligurinus, à Torquatus, à Lygé, etc. — avaient sans doute expressément été composées pour reposer un peu le lecteur des autres, officielles et plus graves — et pour former avec elles un juste volume.

En effet, Horace avait écrit ce quatrième livre un peu malgré lui. Il sentait bien que l'admiration de ses contemporains se trompait et l'égarait, qu'elle l'entraînait de force dans un domaine qui n'était pas le sien. Aussi, au moment même où il leur complaisait, et dans le livre même que lui arrachaient leurs instances, il a voulu remettre lui-même les choses au point. Telle



est l'intention qui lui a dicté l'*Ode sur Pindare* (IV, 2), dédiée à Julius Antonius. Par l'éloge sans réserve qu'il fait du grand lyrique, Horace montre qu'il sent bien quelle témérité c'est à lui de marcher sur de telles traces ; et cet aveu sincère atténue l'audace de sa tentative. En même temps, par la comparaison qu'il établit entre Pindare et lui, il se justifie à l'avance de renoncer, comme il va le faire désormais, à une lutte inégale. C'est une double excuse et de sa hardiesse présente, dont il a pleine conscience, et de la réserve prudente qu'il gardera dans l'avenir malgré les supplications.

Toute la première partie de cette ode à Lollius nous offre en raccourci les raisons pour lesquelles Horace ne devait point prétendre égaler jamais Pindare, pour lesquelles ses imitations et passées et actuelles étaient condamnées à rester inférieures au modèle. Les traits par lesquels il dépeint et caractérise le génie et l'œuvre de ce poète sont comme autant d'arguments cachés — que nous n'avons plus, nous, qu'à recueillir.

Horace commence par proclamer Pindare inimitable. « Vouloir rivaliser avec Pindare, ô Julius, c'est vouloir s'élever dans les airs sur les ailes de cire inventées par Dédale, c'est vouloir donner son nom à une mer azurée. » Et ce ne sont point là des jugements de circonstance, des enthousiasmes de vers lyriques ; plus tard, à l'époque des *Épîtres*, nous verrons encore Horace exprimer, dans ces pièces familières, la même opinion et sourire gaie-ment de ce Titius « qui n'a pas tremblé d'aller puiser à la source de Pindare » (I, 3, 10). Cette supériorité éclate, suivant lui, dans tous les genres où le poète grec s'est essayé ; et il les énumère : « *seu deos regesque canit* » : dithyrambes en l'honneur des dieux, hymnes célébrant les héros et les rois fils des dieux ; *sive quos Elea* : épiniées chantant les victoires remportées aux jeux olympiques ; *stebili sponsæ juvenemve* : threnes de deuil devant les bûchers funèbres.

Toutes ces sortes d'odes, on le voit, appartiennent à la poésie chorique. Or, nous devons remarquer tout d'abord que le genre en soi, que la poésie chorique n'existe pas à Rome. Il n'y a point, dans la ville du vieux Caton, de ces fêtes de l'esprit et des yeux auxquelles prend part tout un peuple animé des mêmes sentiments, rempli des mêmes souvenirs et des mêmes émotions ; il n'y a point de ces cérémonies harmonieuses, où la poésie se marie à la musique et à la danse, où le rythme des sons et des gestes s'accorde avec le sens des paroles et en rehausse l'éclat. Il n'y a que des fêtes populaires, grossières pour être goûtées de

la plèbe grossière, et des réunions aristocratiques, où des esprits raffinés sont conviés à des plaisirs raffinés : les unes sont ouvertes à tous, mais l'élite s'en bannit d'elle-même ; les autres sont fermées au vulgaire, mais le vulgaire ne les regrette point. Ainsi, jamais le poète n'a l'occasion d'exprimer en ses vers des idées ou des passions communes à toutes les classes et à tous les hommes, d'être la voix collective de la Cité vivante et une.

La religion romaine n'est qu'un culte : par là se trouvent exclues de ses cérémonies ces légendes brillantes et variées que la Fable offrait aux poètes des pays grecs. Encore ce culte lui-même est prosaïque et terne : tout entier en formules réglées, en actes, en gestes traditionnels, que les pontifes nouveaux doivent scrupuleusement reproduire d'après les anciens, sous peine de ne rien obtenir des dieux, ou même de les irriter. Sorte de pacte conclu avec la divinité par le plus retors des peuples procéduriers, elle présente, pour ainsi dire, autant de poésie que la lecture d'un contrat par devant notaire. Comment dès lors pourrait-elle offrir matière à un dithyrambe ? — Il n'y a point de légendes nationales ; ou, pour parler plus exactement, il y en a peu, et l'esprit prosaïque du peuple romain les a marquées de son empreinte. Chez tous les autres peuples, les récits qui courent des origines nationales tendent à se distinguer de l'histoire ; ils se présentent hardiment comme un jeu facilement reconnaissable de l'imagination ; et l'historien le moins doué de sens critique, s'il en veut tenir compte, les doit dépouiller à la fois d'une partie de leur invraisemblance et de leur poésie. Le peuple romain, au contraire, semble s'être piqué de garder à ses inventions mêmes un caractère de réalité, d'y réduire au minimum la part du merveilleux : Tite Live les a pu insérer presque telles quelles dans son ouvrage. Comment ces légendes si raisonnables auraient-elles pu être chantées en hymnes poétiques ? — Il n'existe point à Rome d'institution qui corresponde aux jeux olympiques. Les luttes du cirque sont abandonnées à des gladiateurs, à des athlètes de métier que l'on méprise ; la musique et la danse sont aussi dédaigneusement laissées à des histrions ; et les lectures publiques tiennent la place des concours de littérature et de poésie de la Grèce. Il n'y a même point de prétexte à des épinicies. — Et l'on meurt bien à Rome comme l'on meurt en Grèce ; mais, des funérailles dont les compatriotes de Pindare font une occasion de chants funèbres, les compatriotes de Cicéron font une occasion de discours. L'orgueil patricien prend plaisir à commémorer devant le bûcher d'un Romain les actes utiles à l'Etat qu'il a lui-même accomplis ou qu'ont accomplis ses ancêtres, tandis que l'imagi-

nation grecque se plaît à évoquer les belles légendes qui se rattachent au nom du mort, ou de sa famille, ou de sa cité. Les nénies des pleureuses se réduisent à des cris inarticulés, à des lamentations banales et apprises. Dans les jeux funèbres que l'usage s'est introduit de donner, les représentations théâtrales sont le seul élément littéraire ; et, si des chants se sont fait entendre aux funérailles de César, ils n'étaient point expressément composés en l'honneur de l'illustre mort, dont la fortune eût pourtant offert à un vrai poète lyrique de si belles inspirations : ils étaient pris d'un chœur d'une vieille tragédie. Il n'y a pas plus de thrènes qu'il n'y a d'épiniées, d'hymnes ou de dithyrambes romains.

Ainsi, tout effort pour transporter en Italie les diverses formes du lyrisme choral est condamné à être vain. Ni les lois, ni les institutions, ni les mœurs, ni les circonstances politiques et sociales ne permettent que naissent à Rome ces sentiments universels dont le poète lyrique est l'écho, que s'y forme cette sorte d'âme à la fois complexe et une dont il exprime les émotions.

La matière de la poésie chorique faisait donc défaut à Horace ; mais l'instrument ne lui manquait pas moins. Autant la langue et la métrique étaient favorables et dociles à Pindare, autant elles lui étaient incommodes et rebelles ; et il le reconnaît, lorsque, louant le poète grec, non sans un retour sur lui-même, il admire et la richesse de son invention verbale : « *nova verba devolvit* », et la richesse de son invention rythmique : « *numeris fertur lege solutis* ».

Le grec, au contraire du latin comme du français, a l'avantage de posséder vraiment une langue poétique. Il y a un grand nombre de termes dont on se sert en vers et qu'on n'emploie pas en prose. Ces mots ne sont donc point effacés et comme usés par l'usage courant, par la familiarité de la conversation ; ils gardent tout leur relief et leur brillant primitifs, sans pourtant avoir cette apparence affectée et pédante qu'ont les mots prétendus poétiques dont se servaient, par exemple, les derniers débris de l'école classique française. C'est un premier trésor, où Pindare pouvait puiser à son gré de belles formes et de beaux sons. — Mais, de plus, sa langue lui offrait la riche diversité des formes dialectales. Entre l'éolien, le dorien, l'ionien d'Homère, et leurs sous-variétés si nombreuses, il peut choisir à sa fantaisie, suivant les circonstances. D'ordinaire il combine en des proportions différentes la langue épique aux dialectes éoliens et doriens, en éliminant ce qui, dans chacun d'eux, est trop particulier, et, pour ainsi parler, trop étroitement provincial ; il n'en prend que la fleur.

Mais il ne se borne pas là. Il ne se compose pas artificiellement un parler spécial, — comme l'est, dit-on, le provençal de *Mireille*, — dont les règles strictes s'imposeraient à lui-même, dont les termes seraient immuables, le ton, l'allure, l'harmonie toujours semblables. Sa langue est une création continuelle et toujours renouvelée : pour chaque poème, selon le public auquel il est destiné, selon le mètre dans lequel il est écrit, selon le personnage qui y est célébré, selon l'origine et la nature des mythes qui y sont racontés, selon l'impression plus triste ou plus gaie, plus majestueuse ou plus légère que le poète veut produire, il change la proportion des divers éléments qui la constituent, et, par ce moyen, la modifie tout entière. Elle-même est déjà une œuvre d'art personnelle, et, grâce à l'effort d'invention qu'elle a exigé, elle a par elle seule sa valeur et son prestige. — D'ailleurs, quand ni la langue poétique ni les dialectes n'offraient à Pindare de terme qui lui convînt, profitant de l'heureuse et souple fécondité du grec, il le créait hardiment. Le grec est une des langues où la dérivation et la composition des mots sont le plus faciles ; et, par un rare privilège, les dérivés ou les composés y sont tels que, sans les avoir jamais entendus, tout le monde les reconnaissait et les comprenait. Ainsi, Pindare pouvait à son gré inventer des termes éclatants, des sons harmonieux, à la fois pleins d'idées et d'images, et qui, outre leur sens aisément perçu, suggéraient en même temps mille nuances, avaient, pour ainsi dire, leurs lointain et leur horizon. — Et ce n'est point en vocables seulement que le grec est riche ou aisément enrichi. Sa syntaxe, qui s'était librement développée à l'abri des grammairiens, non encore nés, n'avait point la rigidité qu'ont maintenant les nôtres, que le latin avait conservée de ses origines indigentes et de la logique des grammairiens qui l'ont rendu langue littéraire. Les mots s'y unissent aisément, engendrant, dans leurs libres rencontres, d'innombrables figures expressives et rapides. Les propositions se relient les unes aux autres, bien plus qu'elles ne s'enchaînent ; elles se modèlent sans peine sur la pensée ou le sentiment, les suivant dans leurs replis et dans leurs détours, en reproduisant le mouvement et la vie. Ainsi se maintient, comme on l'a dit excellemment (M. A. Croiset), « la liberté vive et souple d'une phrase qui exprime moins des jugements que des émotions ».

A toutes ces qualités, opposons les faiblesses du latin. Sa première infériorité provient de ce qu'il ne s'est point spontanément développé. Ainsi, il n'a pu avoir cette variété exubérante, que la croissance libre et parallèle des dialectes a donnée au grec. Quand l'influence de la langue grecque s'est fait sentir sur lui, et l'a, pour

ainsi dire, réveillé de sa torpeur, il était encore rudimentaire, et ne se séparait point sans doute d'une façon bien tranchée des autres dialectes italiques : osque ou sabin. Mais, à se développer en se modelant sur le grec, il s'en était de plus en plus écarté ; il n'avait plus gardé avec eux que des relations lointaines. Aussi, à l'époque d'Horace, n'avait-il presque plus rien de commun avec ces parents pauvres, et il lui était devenu impossible de sera jeunir à leur contact, de leur emprunter des locutions ou des termes, de leur demander ces espèces de services que le dialecte de l'Île-de-France, chez nous, a pu demander, par exemple, au Picard ou au Normand. La distance entre eux était devenue trop considérable ; et il se trouvait réduit à ses seules ressources. — Elles n'étaient pas grandes. Le latin est bien pauvre, comparé au grec ; et, en dehors des termes de la vie commune, son vocabulaire n'est pas très étendu : voyez l'embarras des critiques et des philosophes pour exprimer leurs idées un peu abstraites : ou bien, aux dépens de la clarté, ils recourent aux métaphores ; ou bien, aux dépens de la pureté de la langue, ils transcrivent délibérément les mots grecs. Mais surtout c'est une langue prosaïque. Il a trop le souci de la précision ; et, dans sa netteté un peu sèche, il ignore ou méprise ce qu'un certain vague ajoute de charme à l'expression de certaines idées ; même chez les écrivains les plus amples, même chez les orateurs les plus redondants, il ne connaît point le clair obscur. Puis, dans toute phrase se trouvent un certain nombre de termes nécessaires mais encombrants : c'est ce qu'on pourrait appeler le squelette de la phrase, les mots indispensables à la proposition ou à la période et qui en marquent les articulations. Ces mots-là, les plus lourds, les plus matériels, les plus nouveaux en quelque sorte, le grec sait les dissimuler ; le latin, au contraire, les met en pleine lumière. Chez Horace lui-même, — dans des vers, — on trouve un nombre considérable de ces termes purement grammaticaux, les *quod si*, les *namque*, les *atqui*, les *ergo*, etc., qui précisent l'idée et n'en laissent rien à deviner au lecteur, et qui par là même sont à leur place dans un texte de loi, mais ne devraient point se montrer dans un poème, surtout lyrique ; or, ils n'en peuvent disparaître : le génie de la langue s'y oppose. — D'ailleurs la libre invention du poète ne peut point suppléer à l'absence de mots vraiment poétiques. Dans son souci de la clarté, la langue supporte mal les créations nouvelles, et c'est au grec que, par une greffe hardie, les poètes latins ont demandé quelques expressions poétiques ; mais ces mots étrangers restent isolés et stériles. Quant aux mots composés, le latin y répugne ; et ceux qu'Ennius a forgés sont, aux yeux des

Romains, presque aussi ridicules que le sont à nos yeux ceux que Du Bartas a inventés en plus grand nombre. Quintilien lui-même, bien qu'à regret, avoue cette infériorité. « Cela va très bien chez les Grecs, mais nous réussit moins ; et je ne pense pas que cela tienne à la nature de notre langue, mais c'est que nous avons plus d'indulgence pour les choses étrangères : ainsi nous admirons « *κρυταυχένα* » et nous avons peine à ne point rire de « incurvicervicum » (mot de Pacuvius), (I, v, 70). — Enfin, la syntaxe latine est plus rigide que la syntaxe grecque. Codifiée dès ses origines par des grammairiens épris de raison raisonnée, elle n'a pas l'indépendance de sa rivale, née inconsciemment chez un peuple subtil et délié qui la façonne à son image. Ici encore le souci de la clarté, combiné à une stérilité naturelle de l'esprit, a fait disparaître et la variété et la liberté : par ses tendances, le latin est la plus analytique des langues synthétiques. Il n'était point possible à Horace de remédier à tous ces défauts ; la seule chose qui lui fût permise et qu'il a en effet tentée, c'est, à force d'art et d'industrie, d'y pallier de son mieux.

Mais la métrique lui est encore, s'il est possible, moins favorable que la langue, ou du moins, à cet égard, la comparaison de Pindare et d'Horace est encore plus écrasante pour ce dernier. La métrique grecque présente une innombrable variété de combinaisons rythmiques. Les pieds, qui en sont la dernière subdivision et en quelque sorte l'élément constitutif, se groupent en membres ou *κῶλα*, les membres en vers lyriques, les vers lyriques en périodes, les périodes en strophes, et les strophes, trois par trois, en triades. Mais chacune des combinaisons ainsi obtenues se subdivise elle-même en un nombre variable d'espèces : si une triade est toujours formée de trois strophes, une ode n'est pas toujours formée d'un nombre égal de triades, ni, d'un autre côté, une strophe d'un même nombre de périodes, une période d'un même nombre de vers, un vers d'un même nombre de membres, un membre d'un même nombre de pieds. Tous ces groupes, ou rythmiques ou orchestraux, varient donc à l'infini et de composition et de disposition et de nature. Là encore, comme il le fait pour la langue, un peu comme on le fait pour les vers libres de la poésie française, Pindare invente et crée perpétuellement. Il n'y a pas chez lui deux odes semblables : il emploie tour à tour, et à tous les degrés de cette échelle harmonique, toutes les variétés de combinaisons possibles ; et, par une loi non formulée, par un instinct musical et poétique plutôt que par une loi, il adapte sa forme rythmique à la nature des idées qu'il veut exprimer ou des émotions qu'il se propose d'inspirer. Il ne s'est pas fait un moule une fois donné, à

la mesure duquel s'asservissent les paroles, de gré ou de force ; mais il compose en même temps et les paroles et la mélodie de chaque ode en particulier : la forme métrique qu'il invente à chaque fois diffère autant de nos strophes immuables qu'un fer forgé des anciens maîtres diffère des fontes coulées par nos industriels. Cette adaptation de la musique aux paroles est si étroite que, au témoignage de Cicéron (*Orat.* 55, 183), les vers lyriques dépouillés de leur accompagnement ne sont presque plus des vers. On sent aisément combien une telle liberté peut offrir de ressources au talent d'un Pindare.

En face de cette langue musicale, que le latin est sourd et lourd ! Par lui-même il n'est guère susceptible que d'un rythme oratoire et non poétique. Il faut donc que ce rythme, nécessaire à la poésie, lui vienne d'ailleurs, et puis qu'il ne naisse pas naturellement en lui, qu'il lui soit imposé du dehors. C'est bien en effet ce qui est arrivé : à l'« horrible » saturnien, le seul vers indigène, « que chantaient les devins et les faunes », se sont totalement substituées des formes métriques d'origine grecque. Ces mètres d'importation étrangère ne font point corps avec la langue ; ils ne sont point, pour ainsi dire, taillés à sa mesure ; et, puisqu'ils ne trouvent point en elle cette espèce de soutien qu'ils trouvent dans l'harmonie naturelle du grec, il leur faut se défendre, se maintenir plus rigoureusement ; leurs règles sont plus absolues, plus inflexibles. Dans ces conditions, Horace a bien vu, avec son esprit si juste, qu'il ne saurait être question d'imiter même de loin la métrique de Pindare : la tentative eût été aussi vaine que les efforts de certains humanistes trop zélés pour introduire en français les vers mesurés, fondés sur la quantité des syllabes. Par un choix très heureux, c'est à la poésie éolienne, aux odes d'Alcée ou de Sapho qu'il s'est adressé. Les strophes qu'il leur a empruntées — les strophes alcaïques et saphiques dominant de beaucoup dans ses odes — sont des formes fixes où les combinaisons métriques, données une fois pour toutes, se reproduisent indéfiniment dans les poèmes les plus divers. Ce sont bien des strophes au sens moderne du mot ; et c'étaient bien ces systèmes-là qui convenaient au latin. Aussi Horace s'est-il applaudi du choix qu'il avait fait. « On dira, s'écrie-t-il, que c'est moi le premier qui ai transporté en Italie les modes éoliens » (*Car.* III, 30, 12) ; et à maintes reprises il rappelle ce mérite qu'il s'est acquis (*Cf.* IV, 3, 12 ; IV, 6, 35, etc.). Mais ces strophes elles-mêmes, faites pour le grec, ne s'accordaient point parfaitement au latin. Il leur fallut subir un certain nombre de modifications. Les iambes sont plus rares, les spondées plus fréquents en latin qu'en grec. Horace, au temps fort

de ses vers, introduit le plus de spondées possible, augmentant ainsi la force, aux dépens de la grâce. Parce que la langue grecque est plus musicale, des pieds équivalents pouvaient aisément se substituer les uns aux autres; le latin s'y prête moins; Horace diminue le nombre de ces substitutions. Enfin les odes d'Alcée et de Sapho étaient encore accompagnées au son des instruments, et cet accompagnement en marquait suffisamment le rythme; comme la lyre d'Horace n'est plus qu'une lyre métaphorique, les césures fixes remplacèrent la scansion de la musique. Ainsi l'industriel poète remédiait de son mieux aux défauts de son instrument; mais il était au-dessus des forces humaines de supprimer entièrement des défauts qui tiennent à la nature des choses, et, ni pour la langue, ni pour la métrique, il ne pouvait prétendre retrouver les avantages dont jouissait Pindare.

Mais, quand même Horace aurait trouvé la matière dont vit le lyrisme choral, quand même il aurait eu à sa disposition une langue et une métrique plus favorables, il n'aurait point été, pour cela, capable de rivaliser vraiment avec le poète thébain. Il lui manquait encore les dons naturels nécessaires à qui veut soulever le fardeau de cette grande poésie. Cela aussi, il l'a bien senti, et il l'exprime fort nettement dans son ode. « Tel un fleuve tombé des montagnes, que les pluies ont enflé par-dessus ses rives accoutumées; tel Pindare s'emporte et précipite sa voix profonde. Il mérite le laurier d'Apollon, soit qu'il roule des paroles nouvelles en ses audacieux dithyrambes, soit qu'il s'emporte en rythmes non asservis..... Un souffle puissant porte le cygne de Dircé toutes les fois qu'il s'envole en la région des nues. » Toutes ces métaphores, ces comparaisons, ces images rendent la même impression d'ampleur, de souffle, de véhémence et d'éclat; ils conviennent au poète lyrique, au « Mage », comme disait Hugo, personnification d'un peuple entier, et ils conviennent à Pindare.

Mais ces mêmes mots ne conviennent guère à Horace; et son génie n'a point cette allure. Certes, il est intelligent; mais son intelligence est fine, aiguë, rapide, plutôt que pénétrante, compréhensive et profonde. Elle n'est guère capable de ces trouvailles de pensées, de ces vues d'ensemble qui vont au delà des choses mêmes, en découvrent la nature secrète, leur donnent un sens nouveau. Certes, il n'est point dépourvu de sensibilité; mais sa sensibilité est légère, souriante plutôt que vive et passionnée. Il est susceptible d'émotion, mais d'une émotion épicurienne, vite apaisée, et qui, par un retour, gracieux tant il est naturel, revient spontanément à lui, sans qu'il puisse longtemps se détacher de



lui-même. Quant à la passion, aux élans violents qui ravissent et qui entraînent sans qu'on en ait conscience ou sans qu'on y puisse résister, il ne les connaît point et il n'y tient pas. Et son imagination, enfin, est assez courte : elle lui représente le détail et ne saurait guère construire de grands mythes, reconstituer de vastes scènes, dessiner d'amples tableaux. Aussi, ne compose-t-il pas à grands traits, mais à petits coups, et comme par des retouches successives : « Pour moi, imitant l'abeille du *Matinus* qui butine le doux suc du thym par un travail assidu, humble poète, dans les bois et sur les rives du frais Tibur, j'assemble mes vers laborieux. » C'est un peintre de chevalet, qui ne saurait s'accommoder aux brusques impatiences de la fresque.

Et, comme il se connaît à sa valeur, lorsqu'il est libre, il sait bien se choisir les sujets qui lui conviennent. Sans grosse indignation ni colère violente, il signale d'un trait léger et ridiculise d'un mot malin les « sots livres » et les sots écrivains, les vices et les vicieux. Il prêche (si l'on peut désigner d'un mot si gros des conversations si familières et si gracieuses) la sagesse facile et pratique d'un philosophe sans illusion. Il répand avec un sourire les préceptes sans raideur d'une morale épicurienne, mais délicate encore, dont un stoïcien ou un chrétien serait sans doute peu satisfait, mais où rien du moins ne choque les « honnêtes gens ». Il aime surtout à décrire ces plaisirs légers de la vie que goûte un sage indulgent, quand l'âge l'a délivré ou qu'un calme heureux de son caractère l'a préservé des grandes passions : le plaisir de boire d'un vin pur, couronné de lierre, étendu dans la chaleur de l'été à l'ombre d'un arbousier, auprès des eaux murmurantes d'un eau sacrée, tandis que Lydé, coiffée à la mode laconienne, joue sur sa lyre d'ivoire ; le plaisir de causer à table avec d'intimes amis, de rappeler en de gais entretiens les joyeux souvenirs d'un passé ou bien loin enfui, ou tout récent encore, et Lydie, et Leuconoé, et Chloé, et le règne heureux de cette bonne fille de Cinara, et le doux parler, le doux sourire de Lalagé.

Au contraire, les grands sujets lui font peur. Lorsqu'il s'y risque, au moment même il s'en repent ; bien vite il gourmande sa muse : « *Musa procax* », et la rappelle à la prudence (II, 1, 37), ou bien il feint qu'Apollon en personne blâme sa témérité et lui conseille de laisser au port sa barque craintive des orages (IV, 13, 1). Ou bien, lorsqu'il l'ose, il décline franchement ces tâches trop ambitieuses : « Dans ma faiblesse, je ne veux point tenter ces grandes choses : la pudeur et la muse qui inspirent ma lyre pacifique, me défendent de gâter par mon faible génie les louanges du glorieux César, ou les tiennes, Agrippa ! » (I, VI, 9-12.) — Mais

quoi ! les importunités de ses amis étaient les plus fortes, et sa reconnaissance envers eux, et son désir de leur complaire, et aussi son patriotisme, et peut-être encore un certain sentiment bien légitime de sa valeur ; et, malgré toutes les bonnes raisons qu'il en donne et qu'il s'en donne, il ne laisse point parfois de « pindariser ».

G. MICHAUT.

---

## Sujets de devoirs

---

UNIVERSITÉ DE DIJON.

---

### Agrégation.

#### *Dissertations françaises.*

I. — « On me faisait bien apprendre aussi par cœur quelques fables de La Fontaine ; mais ces vers boiteux, disloqués, inégaux, sans symétrie ni dans l'oreille ni sur la page, me rebutaient. D'ailleurs ces histoires d'animaux qui parlent, qui se font des leçons, qui se moquent les uns des autres, qui sont égoïstes, railleurs, avares, sans pitié, sans amitié, plus méchants que nous, me soulevaient le cœur. Les fables de La Fontaine sont plutôt la philosophie dure, froide et égoïste d'un vieillard, que la philosophie aimante, généreuse, naïve et bonne d'un enfant. » (Lamartine, préface des *Méditations*.)

Expliquer et discuter ce jugement de Lamartine sur La Fontaine.

II. — Etudier et apprécier les discours contenus dans les pièces de la *Légende des Siècles* portées au programme.

De l'art de l'exposition dans les quatre premières *Provinciales*. Chercher si Pascal ne doit rien au *Ciceronianus* d'Erasme ; indiquer les analogies et les différences.

III. — « Le poète est un reste de l'humanité primitive. » (Scherer.)

IV. — On a beau être éloquent, on n'a pas pour cela la faculté de faire revivre les êtres. Corneille et Racine ont fait des discours admirables et n'ont pas créé un seul personnage tout à fait vivant.

Discuter cette opinion de Taine (*La Philosophie classique au XIX<sup>e</sup> siècle*, page 117) ; distinguer ce que Taine entend par le génie oratoire et par le génie poétique. Voir si ces deux formes de génie s'excluent nécessairement.

**Licence.***Dissertations françaises.*

I. — 1° Discuter cette opinion de J.-J. Weiss :

« La littérature seule d'un siècle nous révèle les altérations que subissent les idées, les sentiments et la physionomie de ce siècle. La littérature seule d'un pays nous apprend à bien juger ses institutions. A l'historien qui pâlit sur eux, les recueils d'ordonnances, de codes, et les constitutions ne livrent que des lois inertes.

2° L'art de conter dans Voltaire et dans Mérimée.

II. — 1° De toutes les facultés de l'esprit la mémoire est d'ordinaire la plus dédaignée. Pourquoi donc les anciens ont-ils fait de Mnémosyne la mère de toutes les Muses ? Quel est le sens de ce mythe antique, et comment n'a-t-il rien perdu de sa vérité dans les temps modernes ?

2° A. de Vigny, V. Hugo et Leconte de Lisle, peintres d'animaux.

III. — 1° Le sentiment patriotique dans la *Défense et Illustration de la langue française* de Joachim du Bellay.

2° De l'influence de l'astronomie sur la poésie de Lamartine.

IV. — 1° Discuter cette opinion de Joubert : « La poésie lyrique est toute la poésie. Le reste n'en a que la forme ».

2° Comparer les fragments 6 et 6 bis de l'art. I des *Pensées* de Pascal (édition Havet) et le passage de Taine qui commence par ces mots : « Mais, dans cette famille, il y a des rangs », et finit par ceux-ci : « ... la nature et le monde ont été compris. » (*Voyage aux Pyrénées*, p. 339-340.)

**Agrégation.***Versions latines.*

I. — Cicéron. *Lettres à Quintus*. — I, 1, ch. VII. « Hæc et cetera... Cyrus ille... »

II. — Sénèque, *De tranquillitate animi*, ch. I, vers le second tiers : « Cum bene ista... sibi ipse animus hæreat ».

III. — Cicéron, *In L. Pisonem*, ch. XXXII. « Ego Caium Cæsarem... Equidem dicam ex animo ».

IV. — Quintilien, livre XI, ch. I, p. 3 : « Et nos secundum... In primis igitur. »

**Agrégation et licence.***Thèmes latins.*

I. — *Discours sur la Méthode*, 3<sup>e</sup> partie : « Et enfin... Et encore qu'il y ait... »

II. — Pascal, *Pensées*, Lettre sur la mort de son père ; 2<sup>e</sup> page : « Sur ce grand fondement... Considérons-la donc. »

III. — Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, 2<sup>e</sup> partie, ch. 1, vers le milieu : « Le Dieu qu'ont toujours servi les Hébreux... Et pour suivre l'histoire de la création ».

IV. — Fénelon, *Télémaque*, livre XI, vers le milieu : « Quoique je fusse en garde contre lui... en partant, je laissai Protisibès ».

### Licence.

#### *Dissertations latines.*

I. — Lyricorum Horatius fere solus legi dignus : nam et insurgit aliquando, et plenus est jucunditatis et gratiæ, et variis figuris et verbis felicissime audax. (Quintilien, X, 1.)

II. — « Plurimum proficit sermo, quia minutatim inrepat animo; disputationes præparatæ et effusæ audiente populo habent strepitus, minus familiaritatis. Philosophia bonum consilium est ; consilium nemo clare dat. » (*Sénèque*, 9<sup>e</sup> lettre à Lucilius, p. 80 de l'éd. de Fr. Haase.)

III. — Numquid Xenophon in Anabasi ambitiose de se narraverit ?

De Socrate deorum cultore apud Xenophontem.

IV. — « Bene et præclare quamvis nobis sæpe dicatur ; belle et festive nimium sæpe nolo. » (*Cic. De Oratore*, III, 26.)

### Agrégation.

#### *Thèmes grecs.*

I. — Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, etc., ch. XIV, Tibère : « Auguste avait ôté au peuple la puissance... des arts nécessaires pour y parvenir. »

II. — Montesquieu, *ibid.* ch. XIX : « Comme dans le temps que l'empire s'affaiblissait... Au renversement des anciens autels ».

III. — Fénelon, *Dialogues sur l'Eloquence*, II : « Je vous l'ai déjà dit, tout l'art des bons orateurs... Je ne parle qu'en orateur ».

IV. — Fénelon, *ibid.* II (fin). « On a tant de peur dans notre nation d'être bas... Tout le détail y est peint ».

### Licence.

#### *Thèmes grecs.*

I. — Fénelon, *Télémaque*, livre XII (fin des malheurs de Philoctète) : « Pendant que j'étais dans cette incertitude », jusqu'à : « elle ne meurt jamais ».

II. — Fénelon, *Télémaque*, livre III (La Phénicie) : « Ce pays est au pied du Liban ». — « Les vives couleurs qui ornent ce jardin ».

III. — Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Eglise*, exorde, jusqu'à : « Pendant qu'elle voyage sur la terre ».

IV. — Bossuet, *Sermon sur l'amour des plaisirs*, péroraison : « Qui ne craindra donc ? » — « Où elle doit frapper son dernier coup ».

### Agrégation et Licence.

#### Grammaire.

I. — Qu'est-ce qui distingue entre eux les compléments direct, indirect et circonstanciel ? Illustrez par des exemples.

II. — Quelles ont été les transformations subies en latin par les voyelles en syllabes non initiales ? En quoi la connaissance de ces transformations peut-elle servir à reconnaître la quantité des voyelles latines, et aider par conséquent dans les exercices de prosodie ?

III. — Qu'est-ce qu'une forme thématique et une forme athématique dans la conjugaison grecque ? Donnez un aperçu rapide de l'usage que les Grecs ont fait de ces deux modes de formation (par exemple : le futur actif est thématique, le parfait passif est athématique).

IV. — Quelle nuance modale exprime le subjonctif français ?

#### Licence.

#### Philosophie.

I. — 1. La morale est-elle une science ?

2. Qu'est-ce que la sociologie ?

II. — 3. Les mots en philosophie.

4. Qu'est-ce que l'activité ?

III. — 5. Qu'est devenu le problème de l'accord de la raison et de la foi ?

6. L'instinct au double point de vue de la science et de la philosophie.

IV. — 7. L'unité de l'âme et les théories de la physiologie contemporaine.

8. La liberté morale dans l'histoire.

## Licence.

*Histoire moderne contemporaine et Géographie.*

- I. — Le parti tory au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Le procès du maréchal Ney.  
La France à Terre-Neuve.
- II. — Le Canada français au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Le Congrès de Vérone.  
Les ressources économiques de la Guyane française.
- III. — L'empereur Joseph II.  
L'intervention en Espagne.  
Le Dahomey.

*Histoire ancienne et Moyen Age.*

- I. — 1. Caractères généraux de l'organisation sociale et politique du Bas-Empire.  
2. Le Sénat de Rome pendant le dernier siècle de la République.
- II. — 1. De la règle coutumière. La France est une monarchie héréditaire tempérée par les lois (Loysel, *Institutes coutumières*, édition Laboulaye et Dupin).  
2. La politique de César.
- III. — 1. Caractères distinctifs de la *carta* et de la *notitia*.  
2. Pompée.
- IV. — 1. Critique du *Petit Testament* de saint Remi (Conclusions de Krush).  
2. Les Flaviens.

## Soutenances de thèses

M. Albert Kontz a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, en Sorbonne, le 21 février.

## THÈSE LATINE.

*De Henrico Beyle, sive Stendhal, litterarum germanicum iudice.*

## THÈSE FRANÇAISE.

Les drames de la jeunesse de Schiller. — *Les Brigands*. — *Fiesque*. — *Intrigue et Amour*. — *Don Carlos*.

*Le Gérant* : E. FROMANTIN.

dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, désapprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la *Revue des Cours et Conférences* est indispensable : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un examen quelconque, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctorat ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la *Revue des Cours et Conférences*, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la *Revue des Cours et Conférences* donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et acheverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoir et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

M. G... K... à R. — Par une véritable fatalité, les professeurs de philosophie dont les cours pourraient le plus intéresser nos lecteurs sont *tous*, cette année, dans un état de santé tel que les uns ont dû ou prendre des congés ou suspendre leur cours, et que les autres seraient dans l'impossibilité, par suite de la *faiblesse de leur vue*, de revoir les épreuves de la *Revue*. Nous sommes donc fort embarrassés ; nous tâcherons cependant, selon notre habitude, de satisfaire, pendant le second semestre, ceux de nos abonnés qui s'occupent plus spécialement des questions philosophiques.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr

**Licence et certificats d'aptitude.** — Dissertation latine ou française, thème et version ensemble, ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la *Revue*, car les abonnés seuls ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par des professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys d'examens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : 3 fr. 50



Année Scolaire 1898-1899

REVUE  DES COURS  
CONFÉRENCES

Honorée d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

LA REVUE PARAIT TOUS LES JEUDIS

LE NUMÉRO : 60 CENTIMES

DIRECTEUR : N. FILOZ

## SOMMAIRE

- LES PROBLÈMES DE LA VIE ET DE L'ÉDUCATION  
DANS LE THÉÂTRE DE MOLIÈRE. — *L'éducation  
des femmes*, II..... **Emile Krantz,**  
*Doyen de la Faculté des Lettres de Nancy.*
- LA FORMATION DES INSTITUTIONS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.  
— *La Révolution anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle...* **Charles Seignobos,**  
*Maître de conférences à l'Université de Paris.*
- HORACE ET PINDARE. — II..... **G. Michaut,**  
*Professeur à l'Université de Fribourg.*
- LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE.  
— IV. — *Ce que la France peut apprendre de  
l'Allemagne*..... **Henri Hauser,**  
*Professeur à l'Université de Clermont.*
- SUJETS DE DEVOIRS..... **Université de Caen.**
- COURS DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES..... **Université de Fribourg.**
- TABLE DES MATIÈRES DE LA PREMIÈRE SÉRIE 1898-99.

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN & C<sup>ie</sup>)

15, RUE DE CLUNY, 15

1899

Tous les droits de reproduction sont réservés.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
Librairie LECÈNE & C<sup>ie</sup>, Éditeurs  
15, rue de Cluny, PARIS

SEPTIÈME ANNÉE

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLICATION HEBDOMADAIRE

*Paraissant le jeudi de chaque semaine, pendant la durée des Cours et Conférences,  
de Novembre à Juillet,*  
En une brochure de 48 pages de texte in-8° carré, sous couv. imprimée.

Directeur : N. FILOZ

ABONNEMENT, un an { France . . . . . 20 fr.  
payables 10 francs comptant et le  
surplus par 5 francs les 15 février et  
15 mai 1899.  
Étranger . . . . . 23 fr.

LE NUMÉRO : 60 centimes

## EN VENTE :

Les Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième Années  
de la **Revue**, 8 volumes brochés. . . . . 70 fr.

### CHAQUE ANNÉE SE VEND SÉPARÉMENT :

La deuxième ou troisième année (*la première année est épuisée.*) . . . . 15 fr.  
La quatrième, cinquième ou sixième année. . . . . 20 fr.

Après six années d'un succès qui n'a fait que s'affirmer en France et à l'étranger, nous allons reprendre la publication de notre très estimée **Revue des Cours et Conférences** : estimée, disons-nous, et cela se comprend aisément. D'abord elle est unique en son genre; il n'existe point, à notre connaissance, de revue en Europe donnant un ensemble de cours aussi complet et aussi varié que celui que nous offrons chaque année à nos lecteurs. C'est avec le plus grand soin que nous choisissons, pour chaque Faculté, lettres, philosophie, histoire, littérature étrangère, histoire du théâtre, les leçons les plus originales des maîtres éminents de nos Universités et les conférences les plus appréciées de nos orateurs parisiens. Nous n'hésitons pas à passer même la frontière et à recueillir dans les Universités des pays voisins ce qui peut y être dit et enseigné d'intéressant pour le public lettré auquel nous nous adressons.

De plus, la **Revue des Cours et Conférences** est à bon marché : il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à ce que peuvent coûter, chaque semaine, la sténographie, la rédaction et l'impression de quarante-huit pages de texte, composées avec des caractères aussi serrés que ceux de la **Revue**. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous ne craignons aucune concurrence : il est impossible de publier une pareille série de cours, sérieusement rédigés, à des prix plus réduits. La plupart des professeurs,

REVUE HEBDOMADAIRE

APR 1 1899

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : N. FILOZ

---

**Les Problèmes de la Vie  
et de l'Education dans  
le théâtre de Molière.**

---

**Cours de M. EMILE KRANTZ,**  
*Doyen de la Faculté des Lettres de Nancy.*

---

**L'Education des Femmes.**

## II

Dans un résumé trop court, nous avons essayé de donner une idée du chemin parcouru, jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, par la question de la valeur intellectuelle de la femme, et de son rôle dans la famille et la société. Nous avons constaté un mouvement progressif en sa faveur. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, on trouvait fort légitime qu'une femme ambitionnât d'autres mérites que ceux de parfaite ménagère, et pût acquérir l'instruction correspondante au rôle qu'elle était à même de jouer.

Quand Molière, avec les *Précieuses ridicules*, dit son premier mot sur la question, il faut remarquer que ce n'est pas précisément de l'instruction des femmes qu'il s'occupe. Cathos et Madelon ne sont pas des femmes savantes; elles ne sont que des imitatrices maladroitement. *Les Femmes savantes* ne sont pas du tout la reprise par Molière de sa première pièce des *Précieuses*; les deux sujets sont distincts, et il faut éviter de les confondre.

Il y a, en effet, deux manières de critiquer l'instruction des femmes.

1) On peut attaquer le *faux* savoir des femmes, c'est-à-dire leur reprocher l'apparence d'une science qu'elles n'ont pas et ne peuvent avoir, ou qu'elles n'ont qu'en surface. Cette forme de critique porte sur l'idée que l'on se fait de leurs aptitudes intellectuelles et des limites qu'elles ne peuvent dépasser. Si on admet que l'esprit des femmes n'est point apte à étudier certaines matières, toute femme qui se sera appliquée à ces études, qui ne sont point faites pour elle, sera une fausse savante, et par conséquent sera blâmable. Que l'on refuse aux femmes la faculté de comprendre les mathématiques, par exemple, on dira que, par cela seul qu'une femme a voulu être mathématicienne, elle s'est fait illusion. Elle ne peut l'être. Elle est de bonne foi, sans doute : elle croit avoir compris ; mais, au fond, elle n'a de la science que l'apparence. Il en résulte qu'elle tombe dans le travers correspondant, elle donne le *faux* pour le *vrai* et devient ridicule.

2) La seconde critique que l'on peut faire à l'instruction des femmes est plus sévère et beaucoup plus contestable. On reconnaîtrait que l'intelligence de la femme, si elle veut s'appliquer aux mêmes objets que l'homme, est capable du même succès. Elle peut tout comprendre, sciences, médecine, philosophie, etc. La question n'est pas de savoir si la femme *peut* étudier, mais si elle le *doit*. A-t-elle le droit de s'instruire ? En a-t-elle le devoir ? Les études sont-elles faites pour elle ? Ne néglige-t-elle pas, en s'y adonnant, le rôle qui lui incombe ?

Sur le premier point, l'accord est plus facile que sur le second. Tout le monde est prêt à reconnaître qu'il ne faut pas de fausses savantes. Elles sont ridicules ou odieuses, au même titre que les faux braves et les faux dévots. Et cette fausse science est aussi mauvaise pour les femmes que pour les hommes. Mais les *vraies* savantes ? Doit-on refuser aux femmes la liberté d'appliquer leur esprit à ce qu'elles sont capables de comprendre ?

Dans les *Précieuses ridicules*, Molière traite la question de l'éducation des femmes de la première manière. Dans les *Femmes savantes*, il se place au second point de vue. Sa première pièce attaque victorieusement un ridicule ; mais la thèse de la seconde peut paraître injuste, tyrannique et arriérée. Il interdit aux femmes la physique, l'astronomie, raille « cette longue lunette à faire peur aux gens » ; en un mot, proscriit pour elles toutes les sciences en général, les sciences qui tiennent tant de place aujourd'hui dans les programmes imposés aux jeunes filles.

Si différentes que soient les deux pièces, elles contiennent néanmoins un élément commun. Cet élément, le voici : Molière ne veut pas de femmes *romanesques*. Le romanesque est l'ennemi

du naturel, et la règle, pour Molière, c'est toujours la nature. Les études rendent romanesque : sciences ou lettres, elles développent chez le savant, surtout chez la savante, une sorte de supériorité confiante, une assurance qui frise le pédantisme. Elles introduisent dans le caractère un élément antinaturel, qui fait les femmes différentes de ce que la nature a voulu les faire. L'étude leur fait subir comme une déformation. Voilà pourquoi Molière est ennemi du savoir : il diminue, pense-t-il, chez la femme « la féminité » ; il déprécie ses grâces, lui fait quitter son rôle et presque son sexe pour devenir « le singe de l'homme ».

Cette guerre au romanesque fait le sujet des *Précieuses ridicules*. Cathos et Madelon ont l'imagination bourrée de romans. Elles ne conçoivent la vie que sur le modèle des aventures du Grand Cyrus. La carte du Tendre est, pour elles, la réalité suprême. Ce sont des pecques provinciales, qui, sans discernement, imitent les grandes Précieuses, les maîtresses de la mode. — Dans les *Femmes savantes*, il recommence cette guerre au romanesque. Pourquoi en veut-il tant à Armande ? Parce qu'elle méprise ce qui pour Molière, représente le naturel et le bon sens : un ménage bien simple et bien bourgeois, avec :

Une idole d'époux et des marmots d'enfants.

Molière condamne cette pudeur artificielle, qui, chez elle, comme chez cette ridicule Bétise, a remplacé la naturelle franchise d'Henriette. Il poursuit de ses railleries cet amour platonique, amour de tête et d'imagination, que font éclore les livres et qui n'est pas dans la simple nature.

La conclusion générale de Molière, la voici, et elle peut sembler assez raide. Tout d'abord, il ne faut pas de fausse science. On le lui accorde facilement, et tout le monde est avec lui contre les Précieuses. Mais, en approfondissant un peu, on s'aperçoit qu'il ne veut pas non plus de la science véritable. Vraie ou fausse, la science rend la femme romanesque. Comme *être romanesque* est, pour lui, le pire des défauts, celui qui bouleverse l'ordre naturel des choses, qui trouble l'organisation normale du ménage, Molière sacrifie tout à l'horreur que ce défaut lui inspire et englobe tout savoir dans la même condamnation.

Mais qu'est-ce donc que veut Molière ? -- Voici, d'autre part, deux pièces intermédiaires entre les *Précieuses ridicules* et les *Femmes savantes* : l'*École des Femmes* et l'*École des Maris*. Il ne veut pas non plus d'une femme ignorante, d'une Agnès. Quel danger, quel fardeau, quel ridicule une femme ignorante ne peut-elle pas être pour son mari ! Si nous cherchons la pensée

définitive de Molière, nous trouverons qu'il ne veut pas de femme savante, mais pas davantage de femme ignorante. Que lui faut-il donc ? Son effort est de chercher une sage moyenne entre les deux. Un juste milieu, telle est encore la règle qui lui semble la plus naturelle : la femme modèle se tient à égale distance de la pédanterie et de la niaiserie. C'est là un idéal tant soit peu vague et tout négatif. Molière, en effet, procède par élimination. Cette méthode n'est-elle pas plus comique ? Il peint les femmes *comme il n'en faut pas*, et les portraits qu'il en trace font rire. Déterminer l'idéal n'est pas son affaire. Et l'idéal qu'il nous montre, la création qu'il chérit et qui lui semble le plus près de la perfection, l'Henriette des *Femmes savantes*, échappe un peu à l'analyse. Sitôt que l'on veut préciser en quoi consiste son charme, dès que l'on cherche comment elle a été instruite, on se trouve sans réponse. Molière ne veut pas de Cathos, pas d'Agnès, pas d'Armande, pas de Philaminte. A leur place, il propose un idéal un peu indécis et trop vague. Son programme et son procédé sont plutôt négatifs.

Après avoir étudié l'élément commun aux deux pièces, passons maintenant à l'analyse des différences. On connaît le sujet des *Précieuses* ; il est très simple : Cathos et Madelon sont deux provinciales férues de bel esprit, fille et nièce du bonhomme Gorgibus. Elles refusent les deux maris qui leur sont présentés. Ils leur ont paru trop simples, ne connaissant rien aux belles manières et absolument étrangers à l'art de faire leur cour. Les prétendants évincés se vengent. Ils envoient leurs deux valets qui séduisent les *Précieuses* par leurs simagrées. Au bon moment, lorsqu'on en arrive aux petites familiarités, quand le pseudo-marquis fait sentir l'odeur de sa perruque ou tâter la cicatrice de la dernière blessure qu'il reçut à la guerre, lorsqu'on a fait venir « les âmes des pieds » (les violons) et que l'on va se mettre à danser, arrivent les maîtres qui rossent leurs valets. Les deux *Précieuses* « en crèvent de dépit » ; et, pour conclure, paraît Gorgibus, qui se charge de faire la morale :

« Et vous, pendarde, je ne sais qui me tient que je ne vous en fasse autant (c'est-à-dire que je ne vous paie en coups de trique). Nous allons servir de fable et de risée à tout le monde, et voilà ce que vous vous êtes attiré par vos extravagances. Allez vous cacher, vilaines, allez vous cacher pour jamais. (*Seul.*) Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottés billevesées, pernicious amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes, puissiez-vous être à tous les diables. »

D'après cette énumération, il peut sembler que Molière ne s'en

prend qu'aux lettres. Romans, vers, chansons, sonnets, etc., ne sont, en effet, pour lui que des amusements littéraires. Il épargne les sciences. Ainsi donc, de nos jours, il condamnerait le baccalauréat ès lettres. Elève de Gassendi, ami de Bernier, traducteur de Lucrece, Molière serait comme le positiviste du XVII<sup>e</sup> siècle et n'admettrait que le baccalauréat ès sciences. Les lettres s'adressent à l'imagination, et ne sont pas pour l'esprit une nourriture substantielle et vigoureuse. Mais une telle interprétation serait erronée, car, dans les *Femmes savantes*, il règle leur compte aux sciences.

Néanmoins, cette condamnation des lettres par un homme de lettres passionné, comme Molière, étonne. Il faut considérer qu'elle n'est qu'une condamnation relative et non pas absolue. Ce sont les fausses lettres qu'il veut railler. Il le déclare dans cette Préface qu'il a mise à sa pièce, lorsque, malgré lui, à ce qu'il dit, il lui fallut la laisser imprimer :

« J'aurais voulu faire voir, écrit-il, qu'elle se tient partout dans les bornes de la satire honnête et permise, que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés ; que ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait ont été, de tout temps, la matière de la comédie, et que, par la même raison, les véritables savants et les vrais braves ne se sont pas encore avisés de s'offenser du docteur de la comédie et du capitain, non plus que les juges, les princes et les rois, de voir Trivelin ou quelque autre sur le théâtre faire ridiculement le juge, le prince ou le roi : aussi, les véritables Précieuses auraient tort de se piquer, lorsqu'on joue les ridicules, qui les imitent mal. »

Molière veut se défendre ainsi d'avoir ridiculisé les vraies Précieuses, M<sup>lle</sup> de Scudéry, M<sup>me</sup> de Rambouillet, leur société et leurs romans. Il aurait eu tort, en effet, tort d'ingratitude, d'établir entre les vraies et les fausses Précieuses une injuste confusion. M<sup>lle</sup> de Scudéry est la première à faire la guerre aux fausses Précieuses. Elle s'attache, dans le *Grand Cyrus*, à définir la véritable savante. La première, elle établit les différences qui séparent le savoir bon et utile de ce qui n'est que pédanterie. Chez elle nous trouvons déjà toute la thèse de Molière, avec les arguments à l'appui :

« Y a-t-il rien de plus bizarre, écrit-elle dans le *Grand Cyrus*, que de voir comment on agit, pour l'ordinaire, dans l'éducation des femmes ! On ne veut pas qu'elles soient coquettes, ni galantes, et on leur permet pourtant d'apprendre ce qui est propre à la galanterie, sans leur permettre de savoir rien qui puisse fortifier

leur vertu, ni occuper leur esprit. Et ce qu'il y a de rare est qu'une femme, qui ne peut danser avec bienséance que cinq à six ans dans sa vie, en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six ; et, à cette même personne, qui est obligée d'avoir du jugement jusques à la mort, et de parler jusques à son dernier soupir, on n'apprend rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement, ni agir avec plus de conduite, et, vu la manière dont il y a des dames qui passent leur vie, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens, et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses, pour être belles, pour ne rien faire et pour ne dire que des sottises...

« Il ne faut pas pourtant qu'on s'imagine que je veuille qu'une femme ne soit point propre et qu'elle ne sache ni danser, ni chanter, car, au contraire, je veux qu'elle sache toutes les choses divertissantes ; mais, à dire la vérité, je voudrais qu'on eût autant de soin d'orner son esprit que son corps, et qu'entre être ignorante et savante, on prit un chemin entre ces deux extrémités, qui empêchât d'être incommodé par une suffisance impertinente ou par une stupidité ennuyeuse. Je veux bien qu'on dise d'une personne de mon sexe, qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connaît finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste ; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : c'est une *femme savante*, car ces deux caractères sont si différents qu'ils ne se ressemblent point. Ce n'est pas que celle qu'on n'appellera point savante ne puisse savoir autant et plus de choses que celle à qui on donnera ce terrible nom ; mais c'est qu'elle se sait mieux servir de son esprit et qu'elle sait cacher adroitement ce que l'autre montre mal à propos. »

C'est donc, avant tout, une différence de goût qui sépare la vraie de la fausse savante, la vraie de la fausse précieuse. Les principaux éléments de la pensée de Molière sont posés. Ce qui est mauvais, c'est le *faux* et aussi le *vrai* déplacé. Il faut trouver un juste milieu entre la science et l'ignorance, juste milieu qui ne peut pas être fixe et qui se déplace avec les extrêmes : Henriette, elle-même, se *démode* tout comme Armande et Philaminte.

A. G.



# La formation des Institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

**Conférence de M. CHARLES SEIGNOBOS,**

*Maitre de Conférences à l'Université de Paris.*

---

## **La Révolution anglaise au XVII<sup>e</sup> siècle**

Pour comprendre la grande crise de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a bouleversé les conditions politiques de l'humanité civilisée, il faut remonter aux idées nouvelles en matière d'organisation publique, qui elles-mêmes ont leur origine dans des idées antérieures. En remontant la série, on arrive à la Renaissance, qui reprend les théories antiques, et à la Réforme, qui pratiquement ébranle l'organisation du gouvernement. Remonter la série du côté de la Renaissance jusqu'à l'antiquité est inutile. Les théories, enfermées dans le monde des lettrés, n'ont eu aucune influence sur la vie politique. Il faut donc remonter du côté de la Réforme pour étudier, non les Réformateurs, qui ont organisé les Eglises officielles, mais les dissidents qui, les premiers, ont été amenés à réaliser des formes nouvelles de gouvernement.

L'origine des changements pratiques est dans les sectes révolutionnaires baptistes, qui ont réalisé la séparation complète du gouvernement ecclésiastique et du gouvernement laïque, et abouti ainsi au régime de la Congrégation démocratique. On la trouve, en second lieu, dans l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, où l'opposition entre le gouvernement autonome oligarchique et le gouvernement du prince est devenue une habitude de la nation. Ce n'est encore qu'une révolution dans le gouvernement ecclésiastique ; mais elle a préparé la révolution dans le gouvernement laïque. Cette révolution laïque se réalise dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fois dans deux pays anglais et sous deux formes : en Angleterre, par une Révolution ; en Amérique, par la création de nouveaux gouvernements. Voyons d'abord ce qui se passe en Angleterre.

La Révolution anglaise est un fait entièrement nouveau, intéressant, non seulement par ses conséquences dans la formation de

la vie politique anglaise et indirectement de tout le monde civilisé, mais par lui-même et par les problèmes qui ont été posés à cette époque. Les solutions proposées, les doctrines politiques formulées longtemps avant la Révolution française sont instructives et montrent que les idées abstraites ne sont pas une propriété spéciale au peuple français. Elles ne sont pas la conséquence inévitable de l'éducation classique; elles ont été produites par l'effort d'esprit de gens placés dans des conditions exceptionnelles : en Angleterre, par la génération de 1647-48 ; en France, par celle de 1792-93. Cette analogie, que l'on s'est efforcé de dissimuler, est intéressante. Pour la suivre dans le détail, il faudrait des études très complètes, que nous n'avons pas le temps d'aborder. Mais, en considération de l'importance de cette apparition dans la vie pratique des procédés de gouvernement contemporain, nous nous arrêterons assez longtemps. Nous étudierons, dans cette leçon, comment s'est faite la première tentative de gouvernement par la souveraineté du peuple. Nous verrons, dans une autre, comment elle a avorté.

La question que nous nous sommes posée a été étudiée depuis quelques années seulement. On ne connaissait que les pamphlets et les mémoires. *Firth* a publié le document capital, les procès-verbaux de *Clark*, et *Gardiner* l'a étudié dans son *History of the first civil war*. Parmi les ouvrages consacrés récemment à la même question, il faut citer *Borgeaud, Annales de l'École des sciences politiques, avril 90, janvier 91*; *Gooch, Hy. of english democracy in the XVII<sup>th</sup> century* (Cambridge, 98).

Il y a, dans cette histoire, deux périodes. La première, qui va jusqu'en 1646, est une période d'agitation ; la deuxième marque un essai de réalisation pratique.

I. — Comment s'est formé un parti d'agitation en faveur d'un nouveau système de gouvernement politique ?

Il faut en chercher l'origine dans les partis d'opposition ecclésiastique. Dès 1608, un parti encore très peu considérable est organisé. Il porte le nom d'*indépendant* et comprend des *Brownistes*, des *Congrégationalistes*, des *Baptistes hollandais*. Son caractère original est de réaliser un gouvernement ecclésiastique absolument étranger au gouvernement laïque, systématiquement séparé et pourvu d'un régime démocratique avec l'autorité déléguée au pasteur. Les communautés d'Indépendants sont très peu nombreuses. Le plus grand nombre, réfugié en Hollande et en Amérique, se tient à l'écart de la vie politique. Elles constituent cependant autant d'écoles d'indifférence envers les institutions en vigueur. *Henri Vane*, l'un des révolutionnaires les plus radicaux, noble

anglais qui a voyagé en Amérique et en revient au moment où se réunit le long Parlement, est un de leurs élèves.

Ces groupes étaient trop faibles pour entrer en lutte avec le gouvernement. La lutte fut engagée par une autre espèce de novateurs ecclésiastiques, beaucoup moins révolutionnaires, mais beaucoup plus nombreux et organisés, les Presbytériens d'Ecosse. La doctrine de ces derniers est qu'il faut obéir au roi et accepter un gouvernement ecclésiastique officiel. Mais ils n'admettent pas le pouvoir absolu du roi sur le gouvernement de l'Eglise. Quand le roi essaie de changer la liturgie, ils se soulèvent. C'est une révolte contre la violation de la Constitution ecclésiastique. Les insurgés s'organisent sous une forme déjà employée en 1581, le *Covenant*, mélange d'imitation biblique et de droit naturel, contrat entre tous les membres de la Société, mais purement religieux.

Cette révolte ecclésiastique se transforme bientôt en une révolte laïque, non contre le roi, mais contre son gouvernement, son conseil. La théorie avancée est que l'on ne conteste pas l'autorité du roi, mais seulement la façon de l'exercer. Cette distinction ne peut être pratiquement maintenue. Pour se défendre contre le roi, les Ecossais font la guerre. Puis les Anglais du Parlement font une révolution légale. De son autorité propre, ce dernier en vient à créer des limites au pouvoir du roi. Il lui conteste le droit de dissolution, le droit de choisir ses conseillers, etc. ; et la série des usurpations aboutit aux *dix-neuf propositions*. Le Parlement se coupe alors en deux. La majorité parlementaire presbytérienne arrive à un régime nouveau ; la monarchie est héréditaire ; mais la Chambre des Communes exerce le pouvoir. C'est là plutôt un régime d'expédients qu'une doctrine exprimable. Parker en revient, comme les révoltés français, écossais et hollandais, à l'idée de la souveraineté du peuple fondée sur le droit naturel, *Charter of Nature*. Il pose la question la plus difficile à résoudre : pratiquement, en cas de conflit, qui jugera ? Le parti royaliste, qui a dominé l'opinion et dont la doctrine se trouve dans les écrits des ecclésiastiques, répond par la voix de Bramhall en invoquant la nécessité du gouvernement discrétionnaire du roi. Une partie de la majorité parlementaire voudrait la paix et la réconciliation avec le roi.

Les Presbytériens d'Ecosse ont, eux, une doctrine plus ferme. Buchanan soutient le droit du peuple et Rutterford a donné la formule saisissante de cette doctrine : *Lex, Rex*. Prynne, anglais presbytérien, expose une théorie semblable, que l'on retrouve aussi chez le grand légiste Selden. Tous cependant veulent conserver la royauté. Les Covenantaires de 1643 et les membres de l'*Assembly*

de Westminster en sont officiellement partisans. Les Indépendants revenus n'ont pas de doctrine politique.

L'idée d'organiser un gouvernement sans roi a d'abord été très mal vue. Le premier qui l'ait exprimée ouvertement est un député très énergique, Martens. Le résultat fut de le faire emprisonner, puis expulser.

Les ambassadeurs étrangers croient voir partout des ennemis de la royauté. Mais c'est seulement après la défaite de Naseby, en 1645, que ceux-ci paraissent assez nombreux pour former un parti. Ce sont surtout les soldats qui viennent de vaincre le roi et les membres des sectes non presbytériennes mécontents du Parlement persécuteur, qui les composent. Aux élections de 1645 sont élus quelques républicains ou adversaires du roi. *Peters* entre dans l'armée. *Baxter*, chapelain militaire, puis, en 1646, *Edward Gangreaver* signalent le changement opéré dans les esprits.

Vers la même époque, on parle des *Levellers* (niveleurs), ainsi nommés par leurs adversaires, mais dont la doctrine correspond seulement au radicalisme démocratique. En même temps, les Indépendants s'organisent en un parti sous l'action de Lillburne, un des hommes les plus énergiques et les plus obstinés de l'Angleterre, à la fois officier et pamphlétaire. S'étant trouvé, pour des raisons personnelles, en conflit avec les pouvoirs établis, il a été amené à formuler des théories de plus en plus radicales, qu'il a rédigées sous forme d'appels à l'opinion et de pétitions. Fréquemment emprisonné à la Tour ou à Newgate, il a été le chef du parti des pauvres gens du faubourg de *Southwalk* et leur a servi d'intermédiaire avec les soldats indépendants. Il a été, en définitive, l'organisateur du parti républicain, qui a obligé les officiers supérieurs à abolir la royauté et a tenté d'établir un régime nouveau imposé au Parlement et à Cromwell.

Comment a été réalisée, en pratique, la nouvelle conception du gouvernement?

L'Angleterre est dans des conditions exceptionnelles, sans précédent. Le roi est pratiquement dépossédé et déconsidéré par ses alliances avec l'ennemi national et religieux, Louis XIV. Le Parlement est maître du gouvernement, mais impopulaire, et ses membres sont suspectés de gouverner dans leur intérêt privé. La force matérielle est dans l'armée, formée de soldats d'une espèce exceptionnelle. Une partie d'entre eux sont des sectaires qui tiennent à leur forme de religion, combattue par le gouvernement officiel. Ils demandent, non à continuer la guerre, mais à recevoir leur solde et à se retirer. Ils se regardent comme les sauveurs du pays, destinés à rétablir la paix. Au lieu de mépriser

la liberté, ils veulent la protéger. Ces soldats ont été amenés, par la menace d'être licenciés sans solde, à s'entendre et à créer un organe d'action collective : les *agitators*. Ces agents et le *Council* des officiers sont les avocats des soldats au Parlement. Les désirs de ces derniers s'expriment dans des pétitions.

Il y a eu toute une série de pétitions, dont le promoteur a été, le plus souvent, Lillburne. La première a été la *Declaration of the army*, présentée en 1647 avec les signatures de 223 officiers. Ils réclament seulement leur solde et protestent de leur droit de faire des pétitions. Les agents (*agitators*), effrayés par les tentatives d'entente entre le roi et les Ecossais afin de licencier les soldats, les envoyer en Irlande ou pendre les promoteurs de la pétition, écrivent aux soldats et les engagent à ne rien faire et à ne rien accepter sans le consentement de toute l'armée.

Lillburne envoie alors des pétitions aux Chambres pour les engager à supprimer l'emprisonnement arbitraire, à abolir toutes les persécutions religieuses et à ramener toutes lois « à la concordance la plus proche avec le christianisme ». La Chambre procède à une série de réformes pratiques, mais veut poursuivre Lillburne comme éditeur de libelles non autorisés. Une pétition s'organise pour protester. Les pétitionnaires sont arrêtés, et une troisième pétition demande leur mise en liberté. Elle amène de nouvelles arrestations.

L'armée, mécontente, rédige alors une quatrième pétition pour demander justice et satisfaction à ses désirs. Le 5 juin, a lieu le *Rendez-vous de Newmarket*. Fairfax y reçoit les humbles représentations du mécontentement de l'armée. Bientôt, réunion nouvelle à *Kentford heath*. Les officiers rédigent le *Solemn Engagement of the army*, qui demande la création d'un *Council of the army*, composé de deux officiers et de deux soldats élus par régiment. On se promet d'étudier une organisation fondée sur des droits communs égaux. Tout ceci doit être attribué à l'action de Cromwell. C'est un premier pas de l'armée dans la voie politique. Elle demande, quoiqu'en termes encore vagues, à intervenir dans l'organisation du gouvernement.

Un nouveau *Rendez-vous* a lieu, le 15 juin, à *Tripton heath*. L'armée y publie une nouvelle déclaration politique, cette fois très nette. Elle a le droit de parler au nom du peuple anglais, car elle n'est pas purement mercenaire ; elle est réunie et conjurée par les déclarations du Parlement pour « la défense des justes lois et de ses libertés propres, ainsi que de celles du peuple ». Toute l'autorité est dans les fonctions, non dans les personnes. En conséquence, il faut expulser les membres indignes du Par-

lement, et les remplacer par des hommes que guide un principe de conscience et de religion. Le projet indique même des moyens pratiques contre les abus du Parlement. Il faut qu'il soit de courte durée, pour que le peuple puisse aisément corriger un choix défectueux. Le droit de pétition demeure intangible, et les délits ne seront punis que s'ils ont été antérieurement prévus par la loi. Tout cela a été attribué à Ireton. On y voit l'influence de la pratique des congrégations d'Indépendants. Pour arbitre entre le Parlement et le roi, il faut prendre le peuple.

Pour la rédaction définitive du projet, douze officiers et douze *agitators* furent choisis. Il prit le titre de *Heads of proposals*. Une partie comprend des mesures de circonstance ; mais les premiers articles organisent un nouveau système de gouvernement démocratique. Les Parlements seront élus pour deux ans et siégeront cent vingt jours. Les députés seront élus de telle façon que tous les comtés auront un nombre de représentants proportionnel à leurs charges fiscales. Les élections par les bourgeois des bourgs en décadence seront supprimées. On stipule enfin l'indépendance du jury. C'est là la première esquisse d'un gouvernement représentatif démocratique. Toutefois on conserve le roi, l'Eglise et le Conseil.

Le projet de l'armée est présenté au roi le 28 juillet. Il refuse de le signer. Les chefs le publient ; mais aucune solution pratique ne s'ensuit. Le parti républicain de Lillburne devient cependant de plus en plus fort dans l'armée. Cinq régiments révoquent leurs *agitators* et en élisent de nouveaux, qui rédigent *The case of army newly stated*. On y demande la dissolution du Parlement ou sa prorogation immédiate. Il doit y avoir une loi permanente et immuable. Le Parlement triennal, élu au suffrage universel, aura l'autorité. Tout pouvoir est originairement et essentiellement dans « le corps entier du peuple de cette nation ». Le libre choix des représentants est le seul fondement de tout juste gouvernement. Voilà le contrat social et la constitution. Il ne reste plus de forme religieuse.

Mais ce n'est là la solution que d'une partie de l'armée. Les chefs obtiennent une discussion pour arriver à un compromis. Elle a lieu dans l'église de Putney. On y voit les deux partis en présence : Cromwell et Ireton sont royalistes aristocrates ; Sexby et Rainborow sont républicains. La discussion porte sur le principe du gouvernement, puis sur le mode de suffrage. Le désaccord se manifeste sur le fond même. Sexby déclare que même les pauvres ont un droit de naissance (*birthright*) ; Cromwell et Ireton le combattent. Ils ne croient pas à la possibilité d'une

République. La discussion aboutit à l'*Agreement of the people*. Nous le possédons sous deux formes : l'acte de 1647 et sa révision en 1649. Il doit y avoir un Parlement élu au suffrage universel, à pouvoir limité; il surveillera la religion, mais ne nommera pas les pasteurs, etc. Tout cela se justifie non par des considérations philosophiques ou religieuses, mais par des considérations purement historiques et pratiques : « Le sang de nos ancêtres... notre propre expérience. »

La guerre survient en 1648. Les chefs voient la nécessité de suivre les révolutionnaires et acceptent deux changements radicaux : abolition de la royauté et Chambre unique. En octobre 1648 arrivent de nouvelles pétitions de l'armée. Le régiment d'Ireton demande la punition de tous les criminels. Le 16 novembre, c'est la *Remonstrance* de Fairfax : elle réclame la monarchie élue. A Londres, Lillburne s'entend avec le républicain Martens et avec trois Niveleurs. Ils rédigent un nouvel *Agreement of the people*, nullement républicain, et le font adopter par leur comité, puis l'envoient au Conseil des officiers, qui doit le discuter.

La discussion porte sur les réserves et limitation du pouvoir, surtout en ce qui concerne la religion. On convoque les pasteurs. Ireton tient à laisser au gouvernement le pouvoir de punir certains délits. On aboutit à un compromis. Le Parlement aura le jugement suprême et final *concerning all natural things*, et n'aura rien à voir en ce qui concerne le culte dans les congrégations, sauf en matière de papisme et de prélature.

L'*Agreement* fut définitivement rédigé pendant le procès du roi. A ce moment, Lillburne, voyant que l'on va modifier le caractère de l'acte, se retire. Il voulait le présenter au peuple ; le Conseil le soumet à la Chambre, en la priant de le prendre en considération. C'est une véritable constitution républicaine, avec un exposé de motifs. L'organisation repose sur un Parlement représentatif. L'*Agreement* prévoit la répartition des sièges. Délégué de la nation, le Parlement déléguera un Conseil. Ses pouvoirs sont définis et limités, et l'acte se termine par les déclarations fondamentales : réunion de la Chambre tous les deux ans, liberté du vote, interdiction de promulguer des lois contre les non-conformistes.

Ainsi, par une série de projets, les Indépendants sont arrivés à rédiger une constitution au sens contemporain du mot, toute différente des institutions politiques de leur temps, une constitution écrite, déclarée intangible, avec des dispositions que le gouvernement lui-même ne pourra plus modifier. Le fondement

du régime est le contrat souscrit par le peuple. Le pouvoir souverain lui appartient. Il le délègue à des représentants par une élection qui n'admet pas de privilèges, le droit commun étant réparti également suivant le territoire. Le gouvernement est délégué par le corps représentatif et lui est subordonné. Ses pouvoirs sont expressément limités ; les citoyens ont des libertés de droit.

Cette constitution est contraire à toutes les habitudes du temps. Elle a un caractère tout laïque ; elle repose sur des principes politiques de droit naturel. Elle est l'œuvre d'hommes qui ont pris l'habitude, dans leur gouvernement ecclésiastique, de l'égalité et de la délégation.

---

## Horace et Pindare.

### II

---

Cours de M. G. MICHAUT,

*Professeur à l'Université de Fribourg.*

---

MESSIEURS,

J'ai essayé de vous montrer comment les institutions et les mœurs, l'infériorité manifeste de la langue et du mètre, la nature enfin de son génie devaient détourner Horace d'imiter Pindare. — et comment cependant il a été amené, presque malgré lui, à l'imiter. Il nous reste à chercher en quoi il l'a imité, et quel a été le succès de cette tentative audacieuse.

Je vous disais que la matière même manquait, que le lyrisme choral n'existait pas à Rome, et que les occasions faisaient défaut de le créer. Cela est vrai ; et pourtant, une fois au moins, par une heureuse fortune, cette matière, cette occasion se sont présentées, les plus favorables qui se puissent imaginer. Ce sont les *Jeux séculaires* qui l'ont fournie. Cette vieille institution, d'origine étrusque, avait obscurément subsisté du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle de la République ; elle avait disparu silencieusement pendant les guerres civiles, et elle serait sans doute restée dans l'oubli, si Auguste n'avait jugé avantageux de la ressusciter à son profit. En faisant de nouveau célébrer ces fêtes, il semblait simplement compléter l'œuvre de restauration politique et religieuse qu'il avait entreprise ; en réalité, il disposait les esprits, — étrangement frappés par ces choses à la fois traditionnelles et incon-



nues, — à considérer son principat comme la fin d'une génération funeste, comme l'aurore d'une ère nouvelle de paix et de concorde, de prospérité et de bonheur. Par un calcul où la servilité des hommes politiques et des prêtres eut plus de part que les mathématiques, — science trop peu complaisante, — il fit démontrer que l'époque était venue où ces jeux devaient précisément être célébrés ; et le sénat, les collèges religieux, tous les corps officiels se laissèrent aisément persuader. Ce furent de splendides cérémonies. Pendant trois jours et trois nuits d'été (de la nuit qui précéda le 1<sup>er</sup> juin au soir du 3 juin), des sacrifices solennels furent accomplis, la nuit, en l'honneur des divinités funèbres : les Mères (Parques), Ilithyie (1) (Lucine), la Terre ; le jour en l'honneur des dieux du ciel : Jupiter Capitolin, très bon et très grand, Junon Reine, Apollon Palatin, et des jeux variés se succédèrent sans interruption au Champ de Mars ; puis, pendant quinze jours encore, les magistrats donnèrent des fêtes au peuple. Une foule immense s'était réunie à Rome, avide de contempler cette ville illustre, devenue si belle depuis qu'Auguste l'avait « rebâtie en marbre », curieuse d'assister à ce spectacle « que personne n'avait jamais vu, que personne ne devait jamais revoir », attirée d'ailleurs par les autorités. Un retentissement considérable avait, en effet, été donné par avance à cette fête ; et même, pour que l'assistance y fût le plus nombreuse possible, un sénatus-consulte spécial avait abrégé la durée légale des deuils, levé pour cette occasion la défense d'assister aux jeux publics portée, l'année précédente, par la loi Julia contre les célibataires. C'était donc là, pour le monde romain, comme un pèlerinage universel, quelque chose de comparable à ce que fut, pour la France révolutionnaire, la première Fête de la Fédération, quelque chose d'analogue aux Jeux olympiques où se rassemblait le monde hellénique tout entier. Ainsi, la volonté d'Auguste créait pour Horace une de ces occasions que Pindare avait eues, provoquait un de ces concours de peuples enthousiasmés qui avaient échauffé l'inspiration du poète thébain.

Un double sentiment animait cette multitude : la ferveur religieuse et le patriotisme. La grande majorité du peuple de Rome, les Italiens, les provinciaux n'avaient point perdu leur foi aux vieilles croyances. Les efforts qu'Auguste avait tentés pour les ranimer, avaient trouvé, dans l'esprit prudemment conservateur de la race latine, un puissant auxiliaire ; et la souplesse politique de la religion romaine, qui s'incorporait les religions étran-

(1) Les documents officiels disent les Ilithyies ; Horace : Ilithyie, « Ilithyia ». (V. 14.)

gères et identifiait habilement ses dieux avec les dieux locaux, avait favorisé dans les pays conquis, de l'Orient à l'Occident, un renouveau du polythéisme. Si l'enthousiasme religieux du peuple et des étrangers n'était point entièrement partagé par le sceptique Horace, du moins il ne le trouvait ni railleur, ni tout à fait indifférent ; la religion romaine avait un caractère trop national, le culte en était trop étroitement lié à la constitution et aux lois de l'Etat, pour qu'un bon citoyen s'en pût totalement désintéresser. Et combien le patriotisme de tous devait être surexcité par une telle cérémonie ! C'était la proclamation officielle et comme l'aveu par le monde entier de la suprématie de la Ville éternelle ; c'était la promesse d'un siècle de grandeur et de gloire ; c'était un triomphe inouï de la patrie romaine, victorieuse de tant de peuples qui avaient, tour à tour, mis en péril sa puissance ou son existence même, victorieuse de ces crises intestines qui, à la fin de la République, en avaient fait craindre la dissolution. L'amour et l'orgueil du nom romain, la reconnaissance pour le prince, voilà ce qui animait et les citoyens et la plupart des étrangers, voilà ce qu'Horace était appelé à exprimer. Et, comme il partageait ces sentiments, comme dans son âme s'y joignait même une reconnaissance personnelle envers un bienfaiteur et un ami devenu la personnification de l'Etat, il n'avait qu'à s'abandonner à son cœur pour traduire ces unanimes émotions.

Car ce fut lui, comme vous le savez, qui fut chargé de composer l'hymne officiel de la fête. Le rédacteur du procès-verbal — retrouvé sur les bords du Tibre en ces dernières années — a même jugé ce détail assez important pour le mentionner en termes exprès, unissant ainsi le nom de l'écrivain d'une si humble origine aux plus grands noms des magistratures romaines : « Carmen composuit Q. Horatius Flaccus ». Ce n'était point la première fois d'ailleurs que la poésie lyrique avait sa place dans des cérémonies publiques. Pendant la seconde guerre punique, lors de l'arrivée menaçante d'Hasdrubal en Italie, des prières exceptionnelles avaient été votées aux dieux, et le vieux Livius Andronicus avait été chargé d'écrire un hymne spécial pour ces supplications. Vingt-sept jeunes filles — trois fois trois fois trois — avaient chanté ses vers à travers la ville, dans une sorte de procession solennelle, avec danse sacrée sur le forum (Tite Live, xxvii, 37). C'est, sans aucun doute, ce précédent qu'on imita aux *Jeux séculaires*. Le troisième jour, vingt-sept jeunes gens et vingt-sept jeunes filles, choisies dans les plus nobles familles, ayant encore leurs pères et leurs mères, et qui avaient au préalable répété le

*Carmen* sous la direction d'Horace (*Car.* iv, 6), le chantèrent processionnellement. Le cortège s'était formé au Palatin, dans le temple ou devant le temple d'Apollon ; — il descendit la colline, faisant sans doute un détour pour se rendre en face du Janicule, au lieu consacré où les sacrifices nocturnes avaient été offerts aux divinités souterraines ; — puis, repassant au pied du Palatin, en vue du temple d'Apollon, — il a gravi la voie sacrée, est monté au Capitole ; — enfin, de là, il est revenu se dissoudre à son point de départ. A chacune des stations, pendant les sacrifices et l'accomplissement des rites, les jeunes gens et les jeunes filles répétaient en strophes alternées la pièce du poète. Ainsi, tous les éléments extérieurs du lyrisme de Pindare se trouvaient réunis à la disposition d'Horace : un chœur, de brillantes cérémonies, une assistance enthousiaste, une ample matière à la fois nationale et politique.

Comment se fait-il donc alors que le *Chant séculaire* soit si peu pindarique ? C'est une invocation, non dépourvue de grandeur assurément, mais un peu sèche, un peu nue, et qui n'a ni l'éclat, ni l'élan qu'un vrai poète lyrique lui aurait donnés. C'est une énumération de dieux tour à tour appelés, tour à tour suppliés de favoriser la grandeur du nom romain, mais qui se succèdent en strophes pressées, sans que le poète ait su ni les caractériser, ni les faire vivre ; on dirait une litanie. La raison en est bien claire. Elle ne tient pas à la différence des génies de Pindare et d'Horace : cette différence expliquerait que le poète latin ait échoué en s'efforçant d'imiter le poète grec ; mais il ne l'a même pas tenté. Elle ne tient pas à l'absence de mythes romains : quoique l'Italie soit moins riche que la Grèce en belles légendes, il s'en était alors formé ; elle en avait une en particulier qu'il était tout naturel et presque nécessaire qu'Horace développât : la légende d'Enée chantée par Virgile et tout à l'honneur de la famille des Jules ; il y a fait allusion ; s'il n'en a point tiré plus de parti, c'est qu'il ne l'a point voulu. La véritable raison, c'est qu'Horace a cherché avant tout à donner à son hymne un caractère religieux. Il s'est le plus possible, avec un parti pris évident, conformé à la sécheresse précise et formaliste du culte romain ; il s'est volontairement interdit tout élan poétique pour se rapprocher des habitudes austères du rituel. Il a même poussé l'exactitude plus loin : il a voulu que la composition de son poème s'adaptât strictement à l'ordonnance de la cérémonie où il devait être chanté. Trois strophes en l'honneur de Phœbus et de Diane, — quatre en l'honneur des Parques, d'Ilithyie, et de la Terre, — une en l'honneur de Phœbus et de Diane, — six en l'honneur de Jupiter et de Junon, — quatre enfin

en l'honneur de Phœbus et de Diane, voilà l'hymne; et ces diverses parties reproduisent le parcours suivi, correspondent aux diverses stations faites par le cortège. Ainsi, l'intention particulière du poète exclut du *Chant séculaire* toute imitation de Pindare; et, malgré les apparences, malgré la tentation des circonstances, ce n'est point ici que nous devons la chercher, puisqu'Horace ne l'y a point voulu mettre.

Mais où la chercherons-nous alors? Ce n'est point dans la métrique. Nous avons vu qu'Horace, — en les alourdissant, — avait introduit à Rome les seuls mètres éoliens, et qu'il ne pouvait songer à naturaliser la libre rythmique de Pindare. Ce n'est point dans la langue. Assurément, Horace a fait ce qu'il a pu pour reproduire de bien loin quelque chose du style impétueux de Pindare. Pétrone le loue quelque part de la « *curiosa felicitas* » de son langage (*Sat.* 118); et Quintilien nous dit de son côté: « Parmi les lyriques (latins), Horace est presque le seul digne d'être lu; il n'est point dépourvu d'élan; il est rempli d'agrément et de grâce; la variété de ses figures, ses termes sont d'une heureuse audace. — *Lyricorum Horatius fere solus legi dignus, nam et insurgit aliquando et plenus est jucunditatis et gratiæ et variis figuris et verbis felicissime audax* » (X, 1, 96). Mais, en somme, ces audaces sont encore bien timides: elles se bornent à quelques alliances de mots vives et neuves, à quelques figures hardies, à des mots créés non sans succès, et en plus grand nombre peut-être chez lui que chez la plupart des poètes romains. C'est assez pour qu'on lui en sache gré, — surtout quand on a, comme Quintilien, une prédilection bien légitime d'ailleurs pour les écrivains latins. C'est trop peu cependant pour qu'on lui reconnaisse en cela un mérite supérieur. Plus heureux que Ronsard, parce qu'il était plus sage, il n'a point dépassé la mesure et « parlé grec » en latin. C'est une preuve de bon sens et de goût; mais, cette prudence étant donnée, la pauvreté et la raideur de la langue latine excluent forcément toute comparaison d'Horace et de Pindare. Elle serait trop inégale, et sans qu'il y ait de la faute du poète romain.

Les sujets, le mètre, la langue étant ainsi exclus, la seule chose qu'Horace ait pu imiter, c'est le procédé littéraire qui caractérise Pindare: la composition du poème, le développement et la disposition réciproque des parties dont il est formé. Et c'est bien là, en effet, ce que nous trouvons imité de Pindare dans les odes sérieuses, dans les pièces officielles qu'Horace a écrites, avant même le quatrième livre.

Ce qui frappe le plus à la lecture d'une ode de Pindare, c'est l'extrême liberté de l'inspiration du poète. Son idée générale — il faudrait presque dire son émotion générale — est sous-entendue ; elle se manifeste en quelque sorte par de brusques explosions, dont on ne saisit point toujours à première vue le principe intérieur : ainsi, un continent couvert par les eaux ne se manifesterait que par les pointes isolées de ses montagnes, et il faudrait connaître la structure sous-marine de cette terre pour savoir que ces flots épars ne sont point indépendants les uns des autres. Sa pensée procède par bonds souples et hardis ; et, dans le passage rapide d'un développement à un autre, les idées, comme les sentiments intermédiaires, sont franchies et négligées : il ignore les transitions. C'est le caractère le plus évident de la poésie pindarique : les uns y voient — un peu par superstition parfois, comme Boileau — « un beau désordre », « effet de l'art », et en louent hautement le poète ; les autres — par étroitesse d'esprit et prévention, comme Perrault — n'y voient que du « galimatias » et l'en raillent sans pitié ; mais tous, admirateurs ou détracteurs, s'accordent sur le fait lui-même. Ce trait le plus extérieur est naturellement celui que les disciples reproduisent tout d'abord ; et c'est, en effet, celui qu'Horace imite avant tous.

Ses poèmes officiels sont volontiers décousus. — Horace adresse une *Ode à la Jeunesse romaine* (III, 2) : il l'exhorte à la vertu militaire, lui vante la gloire de mourir pour la patrie et fait briller à ses yeux la récompense du sacrifice : « La Valeur, fermant le ciel à qui n'a point mérité de mourir, s'efforce d'y monter par des voies inconnues ; avec dédain, d'une aile rapide, elle fuit et les foules vulgaires et la terre fangeuse. » Mais le poème ne s'arrête point là. Horace ajouta ces deux strophes, sans lien avec ce qui précède : « Le silence fidèle mérite aussi sa récompense. Je ne voudrais point que l'homme, qui aurait révélé les secrets mystères de Cérès, habitât sous le même toit, montât sur la même nef fragile que moi. Car souvent Jupiter méprisé a joint l'innocent au coupable : il est rare que le criminel, dans sa fuite, ne soit point atteint par le châtement aux pieds boiteux. » Quel rapport y a-t-il entre cette fin et le sujet de l'ode entière ? Horace n'a point pris la peine de l'indiquer. En réalité, il veut à la fois prêcher à la jeunesse, comme deux choses inséparables, et le dévouement à la patrie, et le respect de la religion : voilà, à ses yeux, ce qui constitue la vertu romaine. Mais, cette idée générale, dans l'enthousiasme feint de son inspiration, il a négligé de l'énoncer. — Tel est, et plus frappant encore, le désordre de l'*Ode à Auguste* (I, 12). « Quel homme, quel héros, quel dieu, vas-tu célébrer soit sur la

lyre, soit sur la flûte aiguë ? » demande le poète à Clio. Est-ce Jupiter « qui régit les choses humaines et divines », Pallas « qui après lui occupe le premier rang », Liber, « audacieux dans les combats », Diane « ennemie des fauves », Phœbus « redoutable par ses flèches certaines », Alcide, Castor ou Pollux ? Est-ce Romulus, Numa, Tarquin, Caton « qui mourut si bien », Régulus, Scarus, Paul-Emile « prodigue de sa grande âme », Fabricius, Curius « aux longs cheveux », Camille, Marcellus, ou la famille des Jules « dont l'astre brille entre tous », ou Auguste lui-même ? Cette énumération est toute l'ode ; chacun des personnages nommés est brièvement caractérisé, soit par quelques mots rapides, soit en une ou deux strophes, sans que le poète s'arrête spécialement à l'un d'eux. En réalité, cependant, il y a bien un ordre caché dans cette liste, si confuse en apparence : Horace part du plus puissant des dieux, il descend aux dieux inférieurs, aux demi-dieux, il arrive alors aux rois de la Rome primitive, aux héros de la république, à tous les grands hommes de sa patrie, aboutissant, dans la suite des années, à celui qui rassemble en lui tous les mérites, à Auguste. Ainsi, Auguste est mis en parallèle et presque en balance avec le Roi des dieux. » Après toi, Jupiter, César régira équitablement le vaste univers. Pour toi, tu ébranleras l'Olympe sous ton char terrible, et tu lanceras la foudre vengeresse sur les bois sacrés que souille l'impie. « C'est un vrai partage de compétences qu'établit cette dernière strophe : Auguste est le Jupiter de la terre, comme Jupiter est le César du ciel. Mais cette marche de sa pensée, cette composition symétrique de son ode, Horace les a dissimulées autant qu'il l'a pu, et ses interrogations successives, qui ajoutent encore à cet apparent désordre, en rendent la loi secrète plus difficile à découvrir.

Mais ce sont surtout les épisodes qui montrent de la façon la plus visible la liberté intérieure de l'ode pindarique. Souvent, le poète grec semble abandonner le sujet qu'il avait entrepris : il se jette à côté, il s'attache à un point, à un détail qui paraît secondaire, il le développe avec ampleur pour lui-même, et cette chose, peu importante en apparence, devient en réalité le centre, la vraie matière du poème.

Ces développements épisodiques abondent chez Horace. — Il fait ses adieux au *Vaisseau de Virgile*, partant pour la Grèce (I, 3). « Que la puissante déesse de Chypre, que les frères d'Hélène, astres brillants, que le Père des vents, les retenant tous, sauf l'Iapex, te conduisent, ô navire, qui me dois Virgile, dépôt à toi confié ! Rends-le, je t'en prie, sain et sauf aux rivages attiques, et conserve-moi cette moitié de mon âme ! » Mais c'est là tout, sur Virgile et

sur son voyage. Horace oublie aussitôt ce premier sujet. Il commence une digression, moitié philosophique moitié descriptive, sur la découverte de la navigation : « Celui-là avait la vigueur du chêne et un triple airain autour de la poitrine, qui, le premier, ... etc. ». Sur cette première digression s'en greffe une autre, toute philosophique, elle, où est censurée la témérité du genre humain : « Audacieuse à tout tenter, la race humaine s'élançe... etc... Insensés, nous convoitons le ciel même; et nos crimes ne permettent point à Jupiter de déposer ses foudres irritées »; et là-dessus, l'ode finit sans qu'il soit plus question de l'ami quitté. Ainsi, sur les onze strophes que compte le poème, deux se rapportent au sujet annoncé par le titre, les neuf autres, qui s'y rattachent à peine, renferment l'espèce de méditation morale qui est le vrai sujet. — Le même procédé digressif se retrouve encore dans trois odes consécutives du livre III. *L'ode à Auguste* (III, 3) commence par une proposition philosophique : « Rien n'ébranle en son âme inflexible l'homme juste, ferme en son dessein... Si le monde brisé s'écroulait, les ruines l'en frapperaient sans l'ébranler. » Horace prouve la vérité de cette maxime stoïcienne par une série d'exemples : il cite Pollux, Hercule, Bacchus, Romulus. Mais, à propos de Romulus, il se souvient que, descendant d'une race odieuse à Junon, il lui a fallu triompher de la rancune de la déesse; et, comme ravi par la beauté de la légende troyenne, il répète le discours dans lequel, au milieu des dieux assemblés, l'épouse de Jupiter, satisfaite de la ruine irréparable de Troie, renonce à sa colère. Treize strophes durant, ce discours se prolonge; puis brusquement, sans que rien rappelle l'idée philosophique du début : « Mais ces choses, dit Horace, ne conviennent pas à une lyre enjouée. Muse, où vas-tu? Cesse, téméraire, de redire les entretiens des dieux et de rabaisser ces grands sujets par la faiblesse de tes vers. » La thèse stoïcienne est délaissée, et c'est cet épisode légendaire qui remplit presque tout le poème. — *L'ode à Calliope* (III, 4) chante les Muses et les remercie de la protection dont elles ont comblé le poète. Il vante aussi les faveurs qu'elles accordent à Auguste; et, tout à coup, il s'écrie : « Nous savons comment le maître de la terre... a écrasé de sa foudre la horde impie des Titans »; et le voilà qui entame le récit de cette lutte et de la victoire divine, pour ne le plus abandonner. Il nous faut y réfléchir à deux fois, pour comprendre qu'il oppose le tranquille bonheur de ceux qui cultivent les lettres et les arts, aux égarements de ceux qu'entraînent les aveugles impulsions de la force brutale. Lui ne le dit pas : il le cacherait plutôt. — *L'ode suivante (A la louange d'Auguste III, 5)* célèbre le triomphe du prince. Il s'est fait restituer par les Parthes effrayés les

drapeaux de Crassus et renvoyer les derniers survivants du désastre. Seulement, certains soldats, établis depuis si longtemps en Asie ne se souciaient point, dit-on, de revenir en Italie. Le poète s'en indigna : il rappelle que déjà Régulus, pour éviter pareille honte, avait héroïquement fait rejeter la paix que proposait Carthage. Le souvenir de ce dévouement excite son émotion, enflamme son enthousiasme, et c'est Régulus que désormais le poème élève aux nues : Auguste est oublié. — Très nombreux seraient les exemples semblables (Mercure et les Danaïdes, III, 11 ; Galatée et Europe, III, 17, etc.). Mais il en est un qu'il faut étudier encore, car l'intention d'imiter Pindare s'y montre plus visible que partout ailleurs. Sur l'invitation du prince, Horace consacre une ode aux victoires de Drusus (IV, 4). Il parle d'abord de Drusus lui-même ; puis, bien vite : « Que ne dois-tu pas, Rome, aux Nérons ? demande-t-il. Témoin le fleuve Métaure, et la défaite d'Hasdrubal, et ce beau jour qui, dissipant les ténèbres planant sur le Latium, sourit le premier d'une pure gloire, depuis que le terrible Africain dévastait les villes italiques... » ; il répète alors les paroles désespérées qu'Hannibal prononça, quand la mauvaise fortune vint l'arracher frémissant à la terre ennemie. De Drusus, il n'est plus question : plus de la moitié de l'ode célèbre non point Drusus, malgré le titre *Drusi laudes*, mais l'ancêtre de Drusus et plus encore l'ennemi que cet ancêtre avait vaincu. C'est que, dans les épinicies pindariques, l'éloge de la famille du vainqueur est une digression traditionnelle, nécessaire : le poète, heureux de varier son sujet toujours le même, la développait avec prédilection. L'ode à Drusus est une épinicie pindarique.

Ainsi, le poète latin cherchait à imiter et le désordre apparent des odes de Pindare, et les brillants épisodes dont ce dernier les illustrait. Mais il ne se bornait point à reproduire cette disposition matérielle du poème, il tâchait aussi d'en donner aux diverses parties la même importance relative que leur donne le poète thébain. Pindare, par exemple, aime les débuts brillants. Il n'a pas besoin de s'échauffer lentement, de prendre petit à petit son élan pour s'élever au ton de la poésie lyrique ; sa forte imagination le transporte dès l'abord et s'échauffe dès les premiers mots. On pourrait lui appliquer le mot de Sainte-Beuve sur un autre poète, pourtant plus « sage », sur Malherbe : « Il débute bien ; il entonne son chant avec vigueur et avec essor, l'accompagnant d'un geste haut et souverain. » (*Lundis*, tome VIII, *Malherbe et son école*.) D'ailleurs, de cette qualité qui lui est propre, Pindare avait fait une théorie : il professe que « les frontons du temple », que « les colonnes du vestibule » doivent être d'une imposante architecture.



Cette attaque impétueuse et saisissante, Horace s'efforce de la donner aussi. Ses débuts sont éclatants et variés. Il commence par des descriptions qu'il rend le plus pittoresques, le plus frappantes possible. « Jupiter a jeté assez de neige, assez d'âpre grêle sur la terre, et, de sa droite étincelante foudroyant les citadelles sacrées, assez épouvanté la ville, assez épouvanté les nations. Elles ont tremblé de voir revenir ce siècle désastreux, où Pyrrha se lamentait sur des prodiges inconnus, quand Protée mena son troupeau visiter le sommet des montagnes, quand la race marine s'embarassa aux branches des ormeaux, habituel séjour des colombes, quand les daims éperdus nagèrent dans la mer débordée » (I, 2). — Ou bien ce sont des interrogations successives : « Où me ravis-tu, Bacchus, plein de toi ? Dans quels bois, dans quelles cavernes m'emporte un souffle nouveau ? Dans quels antres vais-je me faire entendre..... ? » (III, 25.) — Ou des invocations : « Descends du ciel, ô reine, ô Calliope ; et dis une ample mélopée sur la flûte, ou, si tu le préfères, de ta voix éclatante, ou sur la lyre, ou sur la cithare de Phœbus ! Entendez-vous ? Est-ce un heureux délire qui m'égare ? Je l'entends, je la vois errer dans les bois sacrés, où se glissent les eaux fraîches et les souffles frais des vents ! » (III, 4.) — Ou bien enfin, ce sont des comparaisons répétées et magnifiques : « Tel l'aigle porteur de la foudre, à qui le roi des dieux a donné de régner sur les oiseaux vagabonds... : un jour, la jeunesse et la vigueur de sa race le poussent hors du nid où il avait vécu sans peine, les vents printaniers enseignent à ses ailes tremblantes des efforts inconnus, mais bientôt un vol impétueux le lance farouche sur les bergeries, et le désir de la proie et du combat le pousse contre les serpents irrités ; ou tel le lion, récemment sevré de la fauve mamelle de sa mère, et qu'une biche dans les gras pâturages aperçoit, victime aussitôt de sa jeune dent ; tel Drusus, etc. » (IV, 4). C'est ainsi que, faute d'avoir le génie de son modèle, Horace s'efforce au moins d'en reproduire l'allure souveraine et d'entonner avec la même ampleur son chant lyrique.

Il ne serait point juste d'être trop sévère pour Horace. Certainement, il a eu un grand mérite à introduire à Rome quelque ombre au moins du lyrisme choral ; il en a eu un plus grand encore peut-être à éviter l'excès dans l'imitation, à ne tenter que les hardiesses supportables. Les Latins avaient raison d'être fiers de lui ; il leur a donné tout le lyrisme dont leur langue est capable ; il leur a laissé des modèles de goût, d'ingéniosité ; il leur a appris à bien user de toutes les ressources de l'art. Mais enfin, il n'est

point si facile de rivaliser avec Pindare, et quelques faiblesses sont inévitables chez le poète qui s'y risque.

Et d'abord, malheureusement, ce qui s'imité le mieux d'un poète, ce sont les caractères extérieurs de son œuvre et non point l'inspiration intime qui la lui a dictée. On peut reproduire les procédés plus ou moins voulus de son art ; il n'est que d'être habile et patient ; on ne peut pas reproduire les procédés spontanés de sa pensée : il faudrait s'identifier avec lui, comprendre comme lui, voir comme lui, sentir comme lui. Il n'est point très difficile de faire un pastiche, et les génies les plus originaux sont même ceux que l'on pastiche le mieux ; mais un pastiche est une forme soumise, un corps sans âme. Sans aller jusqu'à dire qu'Horace a pastiché Pindare, il faut bien avouer cependant que son imitation reste superficielle.

Parce qu'elle est superficielle, elle est souvent froide. Ainsi, Horace, pour se conformer à son modèle, a fait un grand usage de la mythologie : il invoque les Muses, ou Clio, ou Phœbus, comme Pindare les invoque ; il célèbre les exploits des dieux, comme Pindare les célèbre ; il illustre ses odes des beaux récits de la légende, comme Pindare en illustre les siennes. Mais il n'y croit point ; et elle n'est chez lui qu'une « machine », une sorte de magasin d'accessoires pratiques. Au contraire, Pindare y croit ; je ne veux point dire qu'il ait en cette religion incertaine une foi véritable et durable ; mais, s'il ne croit point aux mythes pour leur vérité, au moment où il les chante, il y croit pour leur beauté : son imagination charmée, sa sensibilité émue entraînent pour un temps l'adhésion de son intelligence éblouie, — ou tout au moins son silence. Il ne saurait être question de demander à Horace pareille disposition d'esprit : ce petit homme railleur et gai ne saurait s'éprendre bien vivement de fables qui choquent son sens critique ; ce latin positif ne saurait s'attacher à des légendes dans lesquelles il n'aperçoit point de signification profonde. Il s'en sert parce que c'est l'usage des poètes lyriques, parce qu'elles lui fournissent des développements commodes et tout trouvés : voilà tout. Et la mythologie se venge. Si elle n'a point chez lui l'intérêt, la vie qu'elle a chez Pindare, c'est qu'il l'a imité par le dehors seul.

C'est aussi pour la même raison que les odes officielles et sérieuses d'Horace manquent si souvent d'unité. Il a reproduit le désordre de Pindare ; comme Pindare, il s'est abandonné à des digressions à peine rattachées à l'ensemble du poème. Mais ce désordre, ces digressions, chez Pindare, ne sont désordre et digressions qu'en apparence : le lien qui rattache entre elles les diver-

ses idées, les divers développements, pour n'être point exprimé, n'en est pas moins réel ; je dirais presque qu'il est d'autant plus réel qu'il n'est point exprimé : car ils ne sont pas alors unis par des rapports accidentels et accessoires, mais dans leur principe même, dans l'inspiration commune dont ils procèdent. Ce sont comme des sources jaillissantes en divers endroits, mais issues d'une même nappe souterraine. Et, d'autre part, une ode de Pindare est, d'un bout à l'autre, animée d'un même mouvement impétueux ; il entraîne d'un seul élan les diverses parties du poème ; il en détermine, en un sens unique, la signification et la portée ; il ramène à l'unité la variété des images, des sentiments, des tableaux et des pensées ; comme le mouvement de la pièce des *Mages* de Hugo, il subjugué le lecteur. Horace n'a point ce souffle puissant et continu. A son génie sage il faut du travail et du temps ; il compose industrieusement sa mosaïque ; il retouche à petits coups et patiemment ; c'est avec beaucoup de raison qu'il se compare à l'abeille. Aussi, les soudures sont-elles visibles, et les lacunes plus encore : le désordre voulu se sent. Un défaut particulier dénonce d'ailleurs cette absence d'unité intime : Horace finit mal. Tandis que Pindare ferme avec soin le cercle, ramène le lecteur au point de départ et donne à l'esprit la sensation de l'achevé, Horace termine brusquement, sans aboutir à une conclusion, sans qu'on lui voie une autre raison de terminer que la suffisante longueur du poème : il ne termine pas, il se tait.

Ainsi, Messieurs, me parait pouvoir être appréciée l'imitation qu'Horace a tentée de Pindare. Elle est habile, ingénieuse, parfois vraiment heureuse, mais telle enfin que la peut réussir un poète d'un très grand talent, qui se modèle sur un poète de génie, sur un génie d'un tout autre ordre, dans un domaine qui n'est point le sien. Pour juger équitablement Horace comme poète lyrique, ce n'est point d'après les seules odes imitées de Pindare qu'il faut juger.

G. MICHAUT.

# Le développement économique de l'Allemagne.

Quatrième conférence (1) de M. HENRI HAUSER,  
*Professeur à l'Université de Clermont.*

## Ce que la France peut apprendre de l'Allemagne.

Il y a deux façons d'entendre le patriotisme. — La première consiste à s'admirer soi-même, à se répéter, à toute heure, que la France est la plus grande et la plus riche de toutes les nations, à ne pas voir les dangers qui la menacent, et à faire taire les fâcheux qui les signalent. L'autre a pour méthode de voir les choses telles qu'elles sont, et de les dire comme on les voit, de regarder les obstacles bien en face, et d'essayer de les renverser. Entre ce patriotisme clairvoyant et l'autre — le patriotisme... de l'autruche — mon choix est fait depuis longtemps ; et, je pense, aussi le vôtre.

Je sais à quoi l'on s'expose en disant ainsi à son pays des vérités désagréables à entendre. On traitait de Prussiens, en juillet 1870, ceux qui osaient avancer que l'armée allemande était une formidable armée, et qu'il manquait — hélas ! — plus d'un bouton aux guêtres de nos soldats. On traite déjà de mauvais Français ceux qui disent que l'armée industrielle de l'Allemagne est tout aussi redoutable. Mais que nous importent ces insultes, si nos cris d'alarme sont entendus, si la nation, enfin éclairée, parvient à se ressaisir, si nous contribuons à lui épargner un nouveau désastre ?

### I

La France n'est pas l'Allemagne. Un peuple ne saurait, sans danger, en copier servilement un autre, et la germanomanie n'est pas plus à recommander que l'anglomanie. De la puissante organisation industrielle et commerciale que nous avons décrite dans nos premières conférences, il est des traits que la France ne peut pas imiter. Il ne dépend pas d'elle d'avoir sur son territoire les immenses gisements de houille de la Ruhr et de la Sarre, ni de vastes fleuves roulant leurs eaux paisibles à travers des plaines

(1) Non prononcée. Voy. n° 12, p. 543, n. 1.

immenses. Elle possède, au reste, d'autres avantages qui manquent à l'Allemagne : trois mers, des côtes découpées, des vallées harmonieusement distribuées. — Il ne dépend pas d'elle, non plus, d'accroître, du jour au lendemain, le chiffre stationnaire de sa population ; elle subit, à cet égard, une crise qui peut n'être que passagère, mais dont il faut tenir compte. Il n'est pas désirable que sa population tout entière se précipite vers les villes : la prodigieuse force de résistance de la France vient en grande partie de ce qu'elle est une nation rurale ; il faut que, dans une certaine mesure, elle conserve ce caractère. D'ailleurs, dans l'industrie et plus encore dans le commerce, la qualité peut suppléer au nombre. En tant qu'individu, le Français (les Allemands eux-mêmes le reconnaissent) vaut plus que l'Allemand, il a plus d'intelligence et plus d'initiative : ce qui lui manque, c'est l'organisation et la méthode. Avec une population industrielle plus restreinte, nous pourrions donc lutter contre nos voisins, si seulement nous tirions un meilleur parti des éléments de tout premier ordre que nous possédons.

Non seulement nous ne *pouvons* pas, mais nous ne *devons* pas imiter en tout l'Allemagne. Les rues d'une grande ville industrielle allemande, de Leipzig par exemple, ressemblent trop à un immense bazar, où ne sont exposées que des marchandises de camelotte. La France ne doit pas faire de camelotte. Ce qui lui reste de prospérité commerciale tient à la réputation séculaire de solidité, de probité industrielle de ses produits. L'article français est cher, mais on l'achète les yeux fermés. Tout en cherchant à abaisser nos prix, il ne faut pas renoncer à ce privilège. La finesse de main, le goût de nos ouvriers sont une source de richesse. Un rapport allemand constate que la France, battue par l'Allemagne en Grèce pour tous les articles d'éclairage, conserve le marché des lustres en bronze, parce que nos lustres sont davantage dans le goût athénien ; tâchons donc de garder le goût athénien.

Nous ne devons pas davantage copier certains procédés, plus que douteux, du commerce allemand ; je veux parler de la contrefaçon éhontée des marques industrielles. Nous sommes d'honnêtes gens, nous n'hésitons pas à mettre sur nos produits : *Fait en France*. Nous n'imiterons ni les distillateurs de cognac de Hambourg, ni les fabricants de champagne des bords du Rhin, ni ces cordonniers saxons qui font faire à leurs chaussures le voyage de Paris, où elles sont timbrées par un commissionnaire complaisant, afin de les vendre ensuite le double de ce qu'elles valent, *retour de France*.

## II

Mais, sans renoncer à aucune de nos qualités nationales, nous pouvons nous inspirer utilement du spectacle que nous offre actuellement la prospérité allemande. Et d'abord, il est une chose que nous pouvons et que nous devons imiter sans crainte, parce qu'il n'est pas d'idée plus française que celle-là : *l'organisation scientifique de l'industrie*.

Jamais, en France, les hommes de science n'ont dédaigné les applications pratiques de la science. Dans ce remarquable discours dont je vous ai déjà cité un fragment, le Dr Roux rappelait en ces termes les immenses services rendus à l'industrie nationale par un grand chimiste, par Louis Pasteur : « Lorsqu'en 1854 Pasteur fut nommé doyen de la Faculté des sciences de Lille, il résolut d'étudier les fermentations et d'y consacrer une partie de ses leçons..., parce qu'une des principales industries du nord est la fabrication de l'alcool... C'était chez Pasteur une conviction profonde que l'usine et le laboratoire doivent rester en relations continues. Son œuvre est la preuve éclatante du profit que l'industrie peut tirer de la science. Dans ce temps de concurrence acharnée entre les industries des diverses nations, la victoire restera aux plus savants, et on a bien raison de dire que la puissance industrielle d'un pays dépend de son organisation scientifique. »

Malheureusement, les hommes d'industrie, trop souvent, dédaignent les hommes de science. Dans une ville que vous connaissez bien, une grande usine, que je ne nommerai pas éprouvait annuellement des pertes considérables sur un de ses produits, qui se conservait mal ; elle eut l'idée de demander à la Faculté la plus voisine de rechercher les causes de ces accidents ; le laboratoire en question sollicita, pour faire ces recherches, la somme minime de *cinq cents francs* ; l'industriel préféra renoncer à toutes recherches. Quel contraste avec cette usine allemande où cinquante jeunes chimistes trouvent gratuitement les moyens de travail ! Nos préjugés sociaux s'opposent d'ailleurs à cette union intime de la science et de l'industrie : en Allemagne, un professeur d'université n'éprouve aucun scrupule à faire profiter de ses découvertes un de ces grands établissements qui contribuent à la richesse du pays ; en France, on l'accuserait immédiatement de faire de la réclame pour cet établissement ; bienheureux si on ne le traitait pas de « vendu ». Aussi nos professeurs de sciences sont-ils tenus d'apporter la plus grande réserve dans leurs rapports avec les particuliers.

Mais de grands progrès ont été, dans ces dernières années, accomplis en ce sens. Un professeur de Nancy s'est mis en tête d'enlever aux écoles allemandes de Worms et de Mannheim le monopole de l'enseignement de la brasserie : il a si bien réussi qu'à l'heure actuelle l'école de Nancy est fréquentée, non seulement par les brasseurs français, qui ne vont plus en Allemagne, mais même par des étrangers. Un autre, dans la même Université, s'est irrité de voir l'Allemagne nous enlever complètement le marché des matières tinctoriales ; pour fonder son laboratoire, il s'est adressé, si j'ose dire, à la charité publique ; du jour au lendemain, une seule usine de produits chimiques lui a offert cent mille francs, et les autres maisons de la région, piquées d'honneur, se sont coalisées pour lui offrir une seconde somme égale à la première. A Grenoble, l'installation d'un laboratoire d'électricité industrielle a eu pour conséquence la transformation complète de toute la région du Dauphiné : d'un coup de baguette, la science a créé, au milieu des montagnes, les stations d'éclairage, les tramways, les usines. L'école de chimie industrielle de Lyon commence à fournir à notre industrie ces jeunes et précieux auxiliaires que, jusqu'à présent, l'Allemagne était seule à posséder, et le diplôme de Lyon ouvre à celui qui le détient une multitude de carrières plus lucratives et moins encombrées que les fonctions publiques. L'école de chimie industrielle et agricole de Bordeaux rend déjà les plus grands services à l'agriculture et surtout à la viticulture de la région du Médoc. Un enseignement de ce genre a été établi à Besançon. Ici même, mes collègues ont pris la courageuse initiative d'ouvrir successivement un cours d'électricité industrielle, puis des cours de zoologie, botanique et chimie agricoles ; si les pouvoirs publics et les particuliers riches, si les intéressés eux-mêmes comprennent qu'il y a là une œuvre utile, mais qui ne peut se réaliser sans argent, ces tentatives peuvent être le germe d'une renaissance industrielle, agricole et commerciale de l'Auvergne.

A cela ne se borne pas le rôle de la science et des Universités. J'ai déjà montré, dans ma dernière conférence, quel peut être, à côté des Facultés des sciences, la place des Facultés des lettres, des Facultés de droit, et de ces Facultés des sciences sociales et politiques, qui existent dans certaines Universités allemandes. On est trop porté, chez nous, à considérer la Faculté des lettres en particulier comme un pur instrument de luxe, d'une utilité pratique contestable. Rien n'est plus faux. A côté des enseignements théoriques, à côté de la philosophie, de la philologie, de l'histoire générale, il y a place, dans une Faculté des lettres, pour les notions

concrètes et actuelles, pour l'histoire et l'étude comparée des sociétés, pour l'histoire du commerce et de l'industrie, pour les questions coloniales, pour la géographie humaine. Enfermé dans son laboratoire, le chimiste doit faire progresser l'industrie par ses découvertes ; il n'a pas à enseigner à l'industriel ce qui se fait ailleurs, à étudier l'organisation industrielle des peuples rivaux, la direction et l'intensité des courants commerciaux, les ressources des pays neufs. Cela aussi, c'est de la science, et de la science utile à connaître pour l'industriel et le commerçant ; mais cette science relève de la Faculté des lettres. Pour moi, je n'ai jamais eu plus pleinement conscience de remplir mon devoir de professeur d'une Faculté des lettres que depuis que j'ai commencé ces conférences ; et c'est pourquoi j'avais accepté avec tant d'empressement l'invitation que m'adressa, il y a sept mois, votre Société. Je suis d'ailleurs, en cela, complètement d'accord avec M. le Ministre de l'Instruction publique : il vient, en effet, de proposer la création d'un doctorat ès sciences économiques, également accessible aux étudiants en droit, en sciences et en lettres, et pour la préparation duquel on coordonnera les enseignements économiques, historiques, géographiques, etc., existant dans ces trois Facultés. On aura ainsi, dans quelques Universités et sans recourir à la création de Facultés spéciales, un enseignement complet des sciences économiques.

Rien ne sera plus utile à notre commerce, car c'est de ce côté qu'il y a le plus à faire. Le gros vice de notre commerce, c'est — lâchons le mot — son ignorance. On a fait des gorges chaudes sur le commerçant parisien qui croyait que, pour aller au Canada, on s'embarquait à Marseille. Est-on bien sûr que ce commerçant n'existe plus ? « Les industriels français me font parvenir des réponses, écrit un consul de France au Chili, qui attestent non seulement l'ignorance la plus complète de la situation commerciale du pays, mais aussi leur intention bien arrêtée d'y persévérer. » Et croyez-vous que les intéressés ont même lu cette phrase qui les concernait ? C'est peu probable, car la plupart de nos négociants ne lisent pas les rapports consulaires. Ils trouvent beaucoup plus simple de se plaindre de l'organisation des consulats, de déclarer que nos consuls ne s'occupent pas du commerce, etc. Pendant ce temps, M. Curzon — aujourd'hui, lord Curzon, vice-roi des Indes — propose à l'émulation des consuls anglais la conduite et les travaux des nôtres, et le *Moniteur officiel du commerce*, qui contient leurs rapports, a de très nombreux abonnés... en Allemagne. Pour ma part, j'ai dépouillé nombre de rapports consulaires allemands : aucun, ni par la richesse des informations, ni par la netteté de



l'exposition, n'approche des nôtres. Mais cherchez les nôtres dans une bibliothèque française : ils ne sont pas coupés ! J'ai demandé, il y a un an, à la bibliothèque de la Ville, les *Annales du Commerce extérieur* : on m'a avoué que c'était la première fois que pareille demande était faite !

Je parlais récemment du service que rendent aux Allemands les musées commerciaux. Y a-t-il quelques personnes dans cette salle qui sachent qu'il existe un musée de ce genre à Clermont ? Le fait est vrai pourtant, encore qu'in vraisemblable. J'ajoute que ce musée ne possède ni conservateur appointé, ni gardien spécial : il n'est donc d'aucune utilité pratique. Les publications commerciales s'y entassent sans que personne les classe, sans que personne vienne les consulter. Quand il y a une réparation à faire dans le local, les ouvriers font main-basse sur les échantillons de sucre et de café. A ce musée, votre Chambre de commerce avait annexé des cours de comptabilité, législation et géographie commerciales, qui rendaient de modestes, mais réels services. Cette année, on a oublié les cours, et ils n'ont plus lieu. Qu'on s'étonne après cela que le commerce clermontois soit en décadence ; que votre industrie de la confiserie, autrefois si prospère, se voie enlever ses anciens débouchés de l'Asie-Mineure et de l'Amérique du Sud, et réussisse si peu à s'ouvrir des débouchés nouveaux !

## II

Il faut secouer cette apathie. Il faut se dire que la question commerciale est une question de méthodes. Et, pour vous faire comprendre combien et en quoi nos méthodes sont défectueuses, j'aime mieux laisser la parole aux hommes les plus compétents, les mieux renseignés, à nos consuls eux-mêmes. L'un d'eux, M. Pingaud, résumait ainsi, le 7 juillet de l'année dernière, les conditions de notre relèvement économique : « Il faut transformer notre outillage et nos procédés commerciaux. *C'est en cela que nous devons imiter nos rivaux.* Eux produisent et placent ; nous, nous voulons placer avant de produire. Ce qui nous manque, ce ne sont pas les capacités, ce sont les instruments de travail moderne, et par là il faut entendre l'outillage mécanique perfectionné, les capitaux, de nombreux et actifs agents de commerce, et une flotte commerciale. »

Le même écho nous arrive de l'Amérique du Sud : « L'exportation française, dit M. Wiener, n'est pas organisée. Lorsque les Allemands, Anglais, Belges, Suisses ou Nord-Américains entreprennent la confection d'un article, ils sont surtout préoccupés des clients auxquels il est destiné. Les Français semblent plutôt

concevoir un produit ouvré pour la satisfaction de le créer. Ils se disent que leur œuvre trouvera bien preneur... Les nations mentionnées plus haut *étudient sans relâche les courants économiques*. Elles sont informées ainsi de la naissance d'un marché et des altérations qu'il subit ; elles sont à même d'en prévoir l'épuisement. Nos négociants basent leurs opérations sur des renseignements souvent anciens ou recueillis au hasard... — « L'industriel français, nous écrit-on d'Espagne, cherche à écouler son produit tel qu'il le fabrique ; le sachant supérieur à tout autre, il prétend l'imposer sans le modifier... *L'Allemand au contraire fabrique et livre ce que demande le client.* »

Il y a trois ans, un fonctionnaire colonial en congé expliquait à des industriels réunis que, pour vendre des cotonnades en Indochine, il fallait les faire de la largeur demandée par les indigènes. « Mais, lui répondit-on, ne devriez-vous pas, vous autres fonctionnaires, obliger nos protégés à porter nos cotonnades telles que nous les fabriquons ? — Et pourquoi, dit-il, ne pas leur imposer tout de suite la redingote et le chapeau de soie ? — Parfaitement », fut la réponse (1). Combien, parmi nos industriels, traiteraient volontiers tous leurs clients étrangers comme de simples Annamites ? Ils aiment mieux, le plus souvent, ne pas faire d'affaires avec un marché neuf que de faire — ce qui est inévitable au début — de petites affaires ; ils ne veulent pas vendre un mouchoir ou un couteau, ils attendent qu'on leur commande une locomotive. Ils ne se plient pas aux conditions de crédit propres au pays ; ils ne veulent pas entrer dans les questions de douane, d'embarquement, etc. Ils aiment mieux se décharger de tous ces soins sur un commissionnaire, qui s'en acquitte plus ou moins bien, qui prélève un bénéfice, qui hausse le prix de la marchandise. La plupart du temps, ils ne veulent rédiger ni leurs circulaires ni leurs étiquettes dans une langue étrangère, et pourtant cela est essentiel : une maison de conserves de Bordeaux doit son succès en Allemagne à ce que ses étiquettes sont libellées en allemand.

Si le commerce français a si peu de souplesse, s'il est si peu renseigné, cela tient en grande partie à ce qu'il n'est pas représenté. « Le fabricant français, dit-on à la Plata, ne connaît généralement pas la destination de sa marchandise, qu'il aime surtout à céder

(1) Depuis, les tisserands des Vosges se sont décidés à travailler au goût des Annamites : le résultat c'est qu'ils sont en train d'expulser du marché indo-chinois les cotonnades anglaises. — Pour ne pas compliquer cette étude, je laisse d'ailleurs complètement de côté les rapports de la France et de l'Allemagne avec leurs propres colonies.

comptant à un commissionnaire. — Il faut, écrit-on de Hollande, prendre contact direct avec le client du dehors, ne pas se contenter d'offres à distance, mais les faire directes, immédiates, échantillons en mains. » En Bulgarie, on demande « l'envoi de commis-voyageurs, bien munis d'échantillons, parlant la langue du pays, ou la langue la plus usitée commercialement », c'est-à-dire, depuis quelques années, l'allemand. En Grèce, « les maisons françaises ne sont pas représentées, et il ne se présente jamais personne de leur part... ». En Syrie, « nos voyageurs de commerce continuent à laisser le marché de Damas à l'entière discrétion de leurs rivaux... *Nous pourrions vaincre cette concurrence, si nos industriels s'occupaient aussi activement que leurs concurrents du placement de leurs produits* ».

C'est ainsi que nous ne sommes au courant de rien, que nous ne sommes à l'affût de rien, que nous ne profitons de rien. Par exemple, le Danemark, à la suite d'incidents de frontière, a décidé de boycotter les produits allemands. Il y avait là, pour la France, un superbe coup de filet à faire, dans un pays où nous comptons d'ardentes et nombreuses sympathies. Mais, comme il n'y a pas dix représentants français en Danemark, tout le bénéfice a été pour l'Angleterre, la Hollande et la Belgique. Quand nos maisons se font représenter, elles ont généralement pour représentant un étranger, le plus souvent un Allemand, qui représente en même temps une ou plusieurs maisons allemandes : vous pensez bien qu'il ne met pas son principal soin à placer les produits français.

Et qu'on ne dise pas qu'une bonne représentation coûte trop cher. « Le montant des commissions annuellement payées par nos industriels aux maisons étrangères de leur choix, dit notre consul au Japon, solderait amplement les frais d'une agence française. » C'est ici qu'il serait aisé de recourir au procédé allemand de l'association. M. Regnault, consul en mission à Constantinople, propose la création de « syndicats en vue d'organiser à frais communs des tournées de commis-voyageurs à l'étranger ». Il estime que, pour 2500 fr. par an, plus une commission de 3 0/0, un groupe d'industriels pourrait se faire représenter dans le Levant; il pense que la région de Clermont, Le Puy pourrait former deux syndicats, chargés de placer les dentelles, passementeries, liqueurs, confiseries, chocolats, pâtes alimentaires, caoutchoucs et eaux minérales. On trouvera facilement de jeunes et actifs représentants parmi les élèves de nos écoles de commerce, et bientôt dans les sections commerciales de nos Universités, — surtout si les parents veulent bien se mettre dans

la tête que le commerce est autre chose qu'un refuge pour les « fruits secs ».

### III

A côté des défauts de nos méthodes, il faut signaler l'imperfection de notre outillage commercial. Assurément nous sommes moins riches que nos voisins en mines de houille; mais, comme le remarque très justement M. R.-G. Lévy, « ici comme ailleurs, ce ne sont pas les conditions matérielles qui nous condamnent à un état d'infériorité, mais le manque d'initiative de nos industriels. Au lieu de se contenter d'installations plus ou moins réduites et d'attendre le développement de la consommation indigène et étrangère, les Allemands se sont outillés de façon à exploiter, dans la mesure la plus large possible, les richesses minières et houillères reconnues sur leur territoire ». Que n'en faisons-nous autant? Tels de nos gisements, celui de la Sioule par exemple, n'est inexploité que parce qu'il n'est pas longé sur tout son parcours par une voie ferrée. Que dire de nos *pierres d'Auvergne*, dont la taille se fait en Allemagne, et qui reviennent ensuite à Clermont, grevées de frais considérables?

Nos chemins de fer, rayonnant tous autour de Paris, ne sont pas, au degré où il le faudrait, des instruments d'exportation. Ils auraient surtout besoin d'être doublés par des voies navigables qui, loin de leur faire concurrence, leur apporteraient des marchandises. Plus d'un vieux Clermontois se souvient d'avoir vu, il y a une trentaine d'années, l'Allier porter, en octobre, depuis le Saut-du-Loup, des bateaux chargés de pommes qui descendaient jusqu'en Anjou. Que reste-t-il de ce mouvement? Il pourrait reprendre un jour, si l'on ouvrait enfin, le long de la Loire, cette belle voie navigable qui serait le plus court chemin de l'Europe centrale à l'Atlantique. Non seulement nos fruits se vendraient dans les pays à cidre, mais nos confiseries iraient, à peu de frais, s'embarquer à Nantes pour l'Amérique; et, sur le marché de cette ville, les houilles de Brassac feraient concurrence aux houilles anglaises. Et quand donc fera-t-on enfin ce canal de Marseille au Rhône, tant de fois promis, tant de fois ajourné, et qu'on nous promet de nouveau?

Pour notre marine marchande, son infériorité est devenue presque proverbiale. Autrefois nous venions immédiatement après l'Angleterre. Aujourd'hui nous sommes dépassés non seulement par l'Allemagne et les Etats-Unis, mais même, si l'on tient compte des voiliers, par la Norvège! Nos propres produits ne sont pas exclusivement transportés par des vaisseaux français; dans le

mouvement de nos ports, notre pavillon ne compte que pour un tiers. Nous avons vu qu'une ligne allemande a un port d'attache à Cherbourg; de même, Marseille est maintenant le port d'attache de la grande ligne anglaise *Peninsular et Oriental*, et les produits du Japon arrivent dans ce port sur des vapeurs japonais. Lorsqu'on a conclu, en 1897, une convention nouvelle avec la compagnie transatlantique, c'est que l'on craignait « de voir tout le trafic des Etats-Unis passer par les ports concurrents d'Europe ». En Amazonie, où nos caoutchoutiers ont de si gros intérêts, il n'y a pas de ligne française : deux lignes anglaises et une ligne allemande mènent à Para; une ligne allemande remonte le fleuve jusqu'à Manaos. San-Francisco, Panama ne voient plus notre pavillon. La seule compagnie française qui desservait les Etats sud-américains du Pacifique a disparu en 1893, et nos propres négociants sont obligés de s'adresser à trois lignes anglaises ou à deux allemandes.

Cette insuffisance des moyens de communication a des résultats apparents plus décourageants encore que la réalité. Par exemple, nos transactions avec le Canada s'élèvent à près de 40 millions par an; mais, par suite de l'absence d'une ligne directe régulière le Havre-Montréal, elles ne figurent dans nos statistiques que pour une somme sept fois moindre; et l'on croit ainsi que le commerce franco-canadien n'existe pas.

La responsabilité de l'Etat est lourde dans cette insuffisance de nos moyens de circulation intérieure et extérieure : ce sont nos lois sur la marine marchande qui arrêtent l'initiative de nos armateurs (1). De même, notre politique douanière est en grande partie cause de la stagnation de notre commerce d'exportation. Sans être libre-échangiste ni protectionniste, il faut constater que, depuis 1892, le chiffre de nos ventes a diminué en Suisse, en Hollande, en Belgique, en Roumanie, en Italie, en Grèce, tandis que le chiffre des ventes allemandes dans ces divers pays ne cessait de s'accroître. Nous avons, heureusement, renoncé à la guerre douanière avec la Suisse et, plus récemment, avec l'Italie. Mais, s'il est facile de détourner en un jour les courants commerciaux de leur route, il est plus malaisé de les y ramener. Pendant la période de lutte, nos concurrents ont conquis des positions dont nous ne pourrions les déloger qu'au prix d'un rude effort.

\* \* \*

Cet effort, divers symptômes rassurants permettent d'espérer qu'il sera fait. La grande œuvre accomplie dans la Chine méridio-

(1) Je ne puis qu'indiquer ici ce point.

nale et centrale par la mission lyonnaise prouve que la Chambre de commerce de Lyon et les Chambres qui s'étaient associées à elles ont compris que ce qui nous manquait le plus, c'était l'information commerciale (1). L'Office du commerce extérieur rendra également de grands services, si du moins on ne le transforme pas en une administration bureaucratique. Le mouvement qui pousse les Universités vers les applications de la science et vers l'étude des questions économiques ne peut manquer d'être fécond. La parole est maintenant aux industriels et aux commerçants eux-mêmes.

Qu'ils n'oublient pas que la France a besoin d'eux : dans les guerres futures — et je ne parle pas seulement ici de la guerre économique — la victoire appartiendra sans doute au plus riche, à celui qui pourra le plus longtemps faire le plus de sacrifices. Nous nous plaisons à penser autrefois que la France conserverait toujours, sur ses rivales, cette supériorité de la richesse. Mais voici que les Allemands veulent nous battre même sur ce terrain. A l'œuvre donc ! et que nos commerçants se disent qu'en luttant contre la concurrence étrangère, ils ne feront pas que s'enrichir eux-mêmes ; ils auront, du même coup, bien mérité de la patrie.

HENRI HAUSER.

## Sujets de Devoirs

Université de Caen

### I

PHILOSOPHIE

La croyance est-elle volontaire ?

HISTOIRE

L'expédition de Sicile (causes de l'intervention des Athéniens ; caractères et phases de la lutte ; résultats).

GÉOGRAPHIE

La Mandchourie.

(1) Cet exemple a d'ailleurs été, aussitôt suivi par plusieurs Chambres allemandes et anglaises.

## COMPOSITION FRANÇAISE

*Agrégation*

A propos de la lettre 51, du 4 novembre 1871, à M<sup>me</sup> de Grignan, sur les traités de morale de Nicole, étudier les rapports de M<sup>me</sup> de Sévigné et de Port-Royal (les candidats qui n'auront pas le temps de dépouiller toute la correspondance de la marquise, pourront réunir les principaux textes en consultant la table des matières du tome XII de l'édition des Grands Ecrivains).

*Licence*

Que pensez-vous de ce jugement d'un critique contemporain : « Si j'avais à choisir, parmi les différents fragments de Pascal, un fragment qui pût servir d'épigraphe au livre des *Pensées*, et qui le résumât tout entier, je prendrais celui-ci : « Il faut savoir douter où il faut, se soumettre où il faut, croire où il faut ? » (BRUNETIÈRE, *Etudes critiques*, première série.)

## COMPOSITION LATINE

Homericae *Nekvltz* (Odys. XI) Virgilianos *Inferos* (*Æn.* VI) comparabit.

## VERSION LATINE

*Verrines*, *Divinatio*, les §§ XVIII et XIX « Hic tu, si..... », à : « ..... interponere ».

## THÈME LATIN

La Bruyère, *Des Grands*. « Quelle est l'incurable maladie de Théophile..... »

## THÈME GREC

Pascal, *Pensées*, XI. Depuis : « En voyant l'aveuglement », jusqu'à : « quelques marques de soi ».

## GRAMMAIRE ET PHILOGIE

*Agrégation*

1° Etudier, au point de vue grammatical, la strophe  $\gamma$  de la seconde *Olympique*.

2° Du redoublement dans la langue grecque.

3° Sophocle, *Ajax*. Faire sur les vers 21-35 les remarques de syntaxe qui paraîtront nécessaires.

4° Scander les vers de Sophocle indiqués ci-dessus.

5° Plaute, *Trinummus*. Etudier, au point de vue grammatical, les vers 128-145.

6° Des diverses constructions de l'ablatif absolu.

7<sup>o</sup> Tite Live, livre XXI, chapitre 30. Faire passer du style indirect au style direct le discours d'Annibal.

8<sup>o</sup> Indiquer la quantité de la terminaison des mots *Delos, Agamemno, Nestor, chaos, aer, Theseus, Idoneus, Achilles, Thetis*, aux divers cas où ces mots se trouvent employés.

## ALLEMAND

## Version

**Agrégation.** — Die metamorphose der Pflanzen (Gœthe, Gott und Welt).

: *Licence et Certificat.* — « Aus meinem Leben, I. VII. Habe ich durch diese cursorischen Bemerkungen », jusqu'à : « Meine frühere Neigung ».

## Thème.

**A grégation.** — *Licence et Certificat.* — Rousseau. *Confessions*, livre I. « La tyrannie de mon maître », jusqu'à la fin du paragraphe.

## Dissertation

Quelle est l'importance de Luther dans l'histoire de la prose allemande (en allemand ou en français) ?

## ANGLAIS

*Thème.* — Chateaubriand, *Essai sur la Littérature anglaise*. Les deux premiers paragraphes du morceau intitulé : « Shakespeare, l'un des cinq ou six génies dominateurs ».

**Dissertation anglaise.** — *Agrégation.* — The English Conjugation in Phaucr. Instances to be taken from the first part of the Canon's Yeomans Tale.

*Licence.* — The character of Becky Sharp in *Vanity Fair*.

*Version.* — Swift, *Battle of the Books*. « Not to disparage myself, said he..... », jusqu'à « So that, in short ».

**Dissertation française.** — *Agrégation et Certificat.* — Shakespeare, imitateur de Plutarque.

## II

## PHILOSOPHIE

L'utilitarisme justifie-t-il le dévouement et le sacrifice ?

## HISTOIRE

Causes de la guerre de Crimée. A qui incombe la responsa-



bilité de la déclaration de guerre ? Situation faite à la France par le Congrès de Paris.

## GÉOGRAPHIE

Le Gulf-Stream.

## DISSERTATION FRANÇAISE

*Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis  
Offendar maculis, quas aut incuria fudit  
Aut humana parum cavit natura.*

(HOR., *Ep. ad Pisones*, 351 et sq.)

Appliquer ce principe de critique littéraire au premier acte d'*Hernani*.

## DISSERTATION LATINE

Qua mente Horatius epistolam *ad Pisones*, a Quintiliano dictam *librum de Arte poetica*, scripsisse videatur.

## VERSION LATINE

Cicéron, *De Oratore*, III, XLIV : « *Hanc diligentiam subsequitur...* »

## THÈME LATIN

Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*. Troisième partie, chapitre III. Depuis : « *Les Egyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement* », jusqu'à : « *Il n'était pas permis...* »

## THÈME GREC

1° Balzac, *Socrate chrétien*, IX, depuis : « *Les saintes Écritures* », jusqu'à : « *leur discrétion* ».

2° Descartes, *Méthode*, VI, depuis : « *Je veux bien* », jusqu'à : « *sont assurés* ».

## GRAMMAIRE ET PHILOGIE

*Agrégation*

1° Expliquer la formation des temps du verbe *venir*.

2° Faire les remarques nécessaires sur les mots en italique dans le passage suivant :

*Cestuy* lyon, plus fort qu'un *vieil* verrat,  
*Veit* une foys que le rat ne *sçavoit*  
Sortir d'un lieu, pour *autant* qu'il avoit  
*Mengé* le lard et la chair toute crue;  
Mais ce lyon (qui jamais ne fut grue)  
Trouva moyen et manière et matière  
D'ongles et *dens* de rompre la ratière,  
*Dont* maistre rat eschappe vistement,  
Puis *meit* à terre un *genouil* gentement  
Et en ostant son bonnet de la teste  
A *mercié* mille foys la *grand* beste,  
Jurant le dieu des souris et des rats  
Qu'il luy *rendroit*.

3<sup>o</sup> De la tournure interrogative en ancien français et en français moderne.

4<sup>o</sup> Etudier la versification de Clément Marot dans l'épître *A son amy Lyon* (Le lion et le rat).

*Thème.*

*Pêcheurs d'Islande* : le commencement (les 50 premières lignes).

*Version.*

Herder, *Shakespeare* : « Wenn bei einem Manne... Es ist von Griechenland aus ».

*Dissertation.*

**Licence et certificat.** — (En allemand ou en français). Caractériser, en les opposant l'un à l'autre, le théâtre tragique des Grecs et celui de Shakespeare.

*Dissertation.*

**Agrégation française ou allemande.** — Les traductions du grec et du latin n'ont-elles pas, à différentes reprises, agi sur le développement de la langue allemande? Apprécier leur influence.

ANGLAIS

*Thème.*

La Fontaine, *Le Loup et le Chien*.

*Dissertation* (anglaise pour la Licence, française pour le Certificat).

State the reasons why *Gulliver's Travels* has become, as Mr. Leslie Stephen says, « one of the very few books some knowledge of which may be fairly assumed in any one who reads any thing. »

*Dissertation anglaise.*

**Agrégation.** — Bunyan's *Prose*.

*Version*

Milton, *Paradis perdu*, VII, v. 499-528.

*Dissertation française.*

**Agrégation.** — L'allégorie dans Spenser.

# Cours des Universités étrangères

ANNÉE 1898-1899.

## UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

(Suisse).

Fribourg (16,400 hab.). — Université fondée par l'Etat en 1889. — Bibliothèque cantonale et universitaire, plus de 100,000 volumes. — Bibl. de la Société économique, 25,000 vol. — Salle de lecture de l'Université, plus de 200 revues. — Laboratoires vastes et bien organisés pour les sciences. — *Semestre d'été 1899* : 18 avril — 28 juillet. — *Immatri-culation* : 30 fr. — *Cours et usage des laboratoires gratuits*. — Cours en français (f), allemand (a) et latin (l). — Les chiffres désignent le nombre d'heures par semaine pour chaque cours.

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

**Zapletal** : Interprétation du livre de Job, 3 (l). — Herméneutique sacrée, 1 (l). — Séminaire exégétique, 2 (a). — Cours pratique d'hébreu, 1 (l). — **Rose** : Interprétation de l'Évangile de saint Luc, ix, 51-xxiv, 2 (l). — Introduction spéciale aux livres du Nouveau Testament, 2 (l). — Séminaire exégétique, 2 (f). — **Weiss** : Lieux théologiques, 4 (l). — Les principaux courants de l'apologétique, 2 (a). — Séminaire d'apologétique, 1 (a). — **Coconnier** : Titulaire de la chaire de dogmatique (grand cours), en congé. — **Del Prado** : *Summa theol.* P. I<sup>a</sup>, qq. 28-43, de la Trinité, 5 (l). — Séminaire de dogmatique, 1 (l). — *Summa theol.* I<sup>a</sup>, II<sup>a</sup>, qq. 22-48, des passions, 5 (l). — Séminaire de morale spéculative, 1 (l). — **Fei** : Cours abrégé de dogmatique : sacrements : Extrême-Onction, Ordre et Mariage ; — des fins dernières, 5 (l). — Séminaire de dogmatique, 1 (l). — **Frankenstein** : Cours de théologie morale : sacrements d'Ordre et de Mariage ; — questions de morale relatives aux diverses conditions sociales, 5 (l). — Séminaire de théologie morale, 1 (a). — **Speiser** : Droit canon : constitution et administration de l'Eglise, 4 (l). — **Berthier** : Histoire des dogmes, 2 (l). — Théologie de la *Divine Comédie*, 1 (f). — Théorie de la prédication, 1 (f). — **Mandonnet** : Histoire ecclésiastique du xvii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle, 4 (f). — Exercices pratiques, 2 (f). — **Kirsch** : L'organisation de l'Eglise dans les premiers siècles, 1 (a). — Patrologie : littérature chrétienne du iv<sup>e</sup> au viii<sup>e</sup> siècle, 2 (a). — Séminaire : discours choisis du pape saint Léon I<sup>er</sup>, 1 (a). — Archéologie : les catacombes, les cimetières chrétiens de l'antiquité, 2 (f). — Les inscriptions du pape Damase, travaux pratiques, 1 (f). — **Beck** : Théologie pastorale : Liturgie, pastoration, 4 (a). — Casuistique, 2 (a). — Catéchétique, 2 (a).

### FACULTÉ DE DROIT

I. JURISPRUDENCE. — **Jaccoud** : Droit naturel : la société, 1 (f). — **Gottfroy** : Pandectes (droit de famille et droit des successions, 4 (f). — Droit de change, 1 (f). — Séminaire, 1 (f). — V. **Koschembahr**-

**Lyskowski** : Pandectes, partie générale, 5 (a). — Exercices : solution de cas pratiques de droit civil, 1 (a). — Séminaire de droit romain, 1 (a). — **Fietta** : Code civil français, liv. I (suite) et II, 1 (f). — Droit civil français : des privilèges et des hypothèques, 2 (f). — Droit commercial français : des sociétés commerciales (suite), des contrats commerciaux, 2 (f). — Interrogations et exercices pratiques de droit civil et de droit commercial, 1 (f). — **Zycha** : Droit privé allemand depuis le commencement des temps modernes en corrélation avec le Code civil allemand, 4 (a). — Séminaire de droit civil allemand, 2 (a). — **Clerc** : Code civil fribourgeois, livre I (suite) : loi sur l'état civil et le mariage, 3 (f). — Code fédéral des Obligations, art. 229 à 524, 3 (f). — **Oser** : Code fédéral des Obligations, II<sup>e</sup> partie (droit commercial), 5 (a). — Exercices pratiques de droit commercial, 2 (a). — **Perrier** : Organisation judiciaire fédérale, 1 (f). — Procédure civile, 3 (f). — **Lenz** : Procédure pénale (plus spécialement d'après les législations allemande et suisse, 3 (a). — Procédure civile, I<sup>re</sup> partie : principes généraux, 3 (a). — Séminaire de procédure, 2 (a). — **Bise** : Droit pénal comparé : partie spéciale, 4 (f). — **Pedrazzini** : Droit public comparé : France, États-Unis, Suisse, 3 (f). — Droit ecclésiastique : de l'état religieux (ordres et corporations religieuses), 4 (f). — **Lampert** : Droit administratif, 4 (a). — Droit matrimonial, 2 (a). — Séminaire de droit public, 1 (a). — **Favre** : Médecine légale, 1 (f). — **Hauptmann** : (encyclopédie et méthodologie du droit), en congé pour ce semestre.

II. ÉCONOMIE POLITIQUE. — **Jaccoud** : Economie politique : la production, 1 (f). — **Ruhland** : Principes fondamentaux de l'économie politique, II<sup>e</sup> partie, 3 (a). — Séminaire d'économie politique, 2 (a). — **Büchel** : Des assurances, II<sup>e</sup> partie (juridico-économique), 3 (a). — Théorie et technique de la statistique, 2 (a). — Introduction à la politique agrarienne, 2 (a). — Séminaire d'économie politique, 1 (a).

#### FACULTÉ DES LETTRES

I. PHILOLOGIE ET SCIENCE DE L'ÉDUCATION. — **Bartijn** : Psychologie et critique, 5 (l). — Histoire de la philosophie du moyen âge, 2 (a). — Commentaires de la *Physique* d'Aristote, 1 (l). — Séminaire, 1 (l). — **Michel** : Théodicée et Philosophie de la religion, 4 (l). — Histoire de la philosophie depuis Kant, 2 (a). — Exercices pratiques, 1 (l). — **Horner** : L'éducation de la volonté, 1 (f). — L'instruction religieuse, 1 (f). — Séminaire : visites de classes.

II. PHILOLOGIE ET HISTOIRE DES LITTÉRATURES. — **Hess** : Grammaire de l'ancien égyptien, 3 (a). — Grammaire copte, 2 (a). — Mœurs et coutumes des Bédouins, 1 (a). — **Grimme** : Grammaire syriaque, 2 (a). — Hébreu, exercices pratiques pour commençants, 2 (a). — Lecture du *Coran*, 1 (a). — Métrique hébraïque, 1 (a). — **Jüthner** : Syntaxe grecque, 3 (a). — Les *Bucoliques* de Virgile, 1 (a). — Exercices pratiques d'archéologie, 1 (a). — Séminaire : Homère, *Iliade*, ch. XVIII, 2 (a). — **Michaut** : Sénèque le philosophe et interprétation des *Lettres à Lucilius*, 3 (f). — Eléments d'épigraphie latine, 1 (f). — Séminaire : interprétation d'un auteur à désigner ultérieurement, 1 (f). — **Marchot** : La déclinaison en italien, en espagnol et en français, 2 (f). — Interprétation de passages de la *Divine Comédie*, 1 (f). — Séminaire : lecture dans la *Chrestomathie de l'ancien français* de Bartsch, 2 (f). — **Giraud** : De l'*Institution chrétienne* à l'*Encyclopédie* : étude sur l'histoire des idées

religieuses et morales dans la littérature française des *xvi<sup>e</sup>*, *xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles (seconde partie), 1 (f). Explication d'auteurs français, 2 (f). — Travaux pratiques, 1 (f). — **Detter** : Grammaire historique des dialectes germaniques, 3 (a). — Histoire de la littérature allemande (suite), 3 (a). — Séminaire : Explication de la chanson des *Nibelungen*. — **Steffens** : Cours d'anglais : lecture de *Loss and Gain*, du cardinal Newman, 2 (a). — **Kallenbach** : Histoire de la poésie polonaise au *xvi<sup>e</sup>* siècle, 3 (a). — Etudes sur Gogol, 2 (f).

III. ART ET HISTOIRE DE L'ART. — **Zemp** : La renaissance en Italie, 3 (a). — Séminaire : Etude de monuments artistiques suisses, 1 (a). — **Wagner** : Cours d'harmonie, 2 (a). — Chapitres choisis de l'histoire de la musique en Suisse, 1 (a). — Exercices pratiques de chant liturgique (le prêtre à l'autel), 1.

IV. — HISTOIRE ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE. — **Steffens** : Paléographie latine, 3 (a). — Exercices de lecture de manuscrits allemands, 1 (a). — **Holder** : Introduction à l'étude de l'histoire, particulièrement de l'histoire ancienne, 2 (f). — Les livres et les bibliothèques dans l'antiquité, 1 (a). — **Büchi** : Sources et littérature de l'histoire suisse, 3 (a). — Histoire de la Suisse depuis 1830, 1 (a). — Séminaire : exercices critiques d'histoire suisse, 2. — **Schnürer** : La fin du moyen âge, *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles, 4 (a). — Séminaire : la réformation dite de l'empereur Sigismond, 2 (a). — **Reinhardt** : Histoire générale au temps d'Henri IV et de la guerre de Trente ans, 3 (a). — Sources et littérature de l'histoire générale à l'époque de la Réforme, 1 (a). — Séminaire : Exercices pratiques dans le domaine de l'histoire moderne, 2 (a).

#### FACULTÉ DES SCIENCES.

**Lerch** : Mathématiques, 1<sup>re</sup> partie (suite), 6 (a). — Introduction à l'analyse infinitésimale, 2 (f). — Exercices pratiques de mathématiques, 2 (a et f). — **Daniëls** : Théorie des fonctions, 2<sup>e</sup> partie, 2 (a). — Physique mathématique : la chaleur, 3 (a). — Mécanique analytique, dynamique supérieure, 1 (f). — Algèbre supérieure, 2<sup>e</sup> partie, 2 (a). — **De Kowalski** : Physique expérimentale, 5 (a). — Répétitions de physique, 1 (a). — Exercices pratiques de physique pour les commençants, 4 (a). — Questions choisies sur l'électricité, 2 (f). — Direction des travaux individuels au laboratoire de physique, 8 heures par jour. — **Bistrzycki** : Technologie organo-chimique, 1<sup>re</sup> partie, 3 (a). — Méthodes de travail en chimie organique, 2<sup>e</sup> partie, 2 (a). — Exercices pratiques de chimie analytique pour les commençants et les études en médecine, 14 (a). — Direction des recherches de chimie analytique et de chimie organique au laboratoire, 7 heures par jour, sauf le samedi. — Répétitions de chimie, 2 (a). — **Thomas-Mamert** : Chimie organ., série grasse et coup d'œil sur la série aromatique (pour les étud. en médecine), 5 (f). — Chimie générale théorique, 1 (f). — Préparations pour les commençants, 7. — Direction des recherches de chimie organique au laboratoire, 7 heures par jour, sauf le samedi. — **Baumhauer** : Minéralogie, 4 (a). — Physique et chimie des cristaux, 1 (a). — Exerc. prat. de minéralogie, 3 (a). — Direction de travaux pratiques de cristallographie et de minéralogie, tous les jours, sauf le samedi. — **De Girard** : Géologie générale, 2<sup>e</sup> partie : stratigraphie, 4 (f). — Même cours, 4 (a). — Excursions géologiques, 1 jour par semaine. — **Westermaier** : Eléments de botanique générale et spéciale, 5 (a). — Répétitions de botanique, 1 (a). —

Exerc. prat. de botanique (microscope) pour les commençants, 3 (a). — Direction de travaux individuels, tous les jours. -- Excursions, le samedi après midi. — **Arthus** : Physiologie : le système nerveux, 4 (f). — Microbiologie : la technique microbiologique, 2 (f). — Recherches de physiologie et de chimie physiologique, tous les jours. — **Kathariner** : Anatomie des animaux vertébrés, 4 (a). — Chapitres choisis de la biologie des animaux, 1 (a). — Cours de zoologie pour les commençants, 3 (a). — Direction de travaux individuels, tous les jours. — **Brunhes** : La géographie physique de l'Amérique, 2 (f). — Climatologie générale (suite), 1 (f). — Questions variées, 1 (f). — Séminaire de géographie, 1 (f).

## Table des Matières

### I

#### LITTÉRATURE FRANÇAISE

	Pages
COURS DE M. EMILE FAGUET ( <i>Sorbonne</i> ).	
Boileau. — Le théoricien de l'art réaliste. . . . .	1
— Ses idées sur l'imagination en poésie. . . . .	97
— La querelle des anciens et des modernes. . . . .	145
— Perrault et Fontenelle. . . . .	193
— Sa réponse aux partisans des modernes. 241, 289	
— Ses idées sur la poésie épique et sur la tragédie. . . . .	338
— Jugement général sur son œuvre critique. . . . .	385
Les poètes français de 1700 à 1720. . . . .	433
— Saint-Evremond. — Sa vie. . . . .	530
* — Le philosophe et l'historien. . . . .	577
— Le critique. . . . .	673
— Le critique dramatique. . . . .	721
COURS DE M. GUSTAVE LARROUMET ( <i>Sorbonne</i> ).	
Racine et le Jansénisme. . . . .	399
Racine à Chevreuse et à Uzès. . . . .	632
Les débuts de Racine. — <i>La Thébaïde</i> . . . . .	734
CONFÉRENCE DE M. CHARLES DEJOB ( <i>Sorbonne</i> ).	
Chateaubriand. — <i>Atala</i> . . . . .	66
COURS DE M. EMILE KRANZ ( <i>Université de Nancy</i> ) . . . . . 690	
Les problèmes de la vie et de l'éducation dans le théâtre de Molière. — L'éducation des femmes. . . . .	690, 769

## II

## LITTÉRATURE LATINE

	Pages
COURS DE M. GASTON BOISSIER ( <i>Collège de France</i> ).	
Quintilien professeur d'éloquence. . . . .	392
La famille des Sénèques. . . . .	481
L'influence de Sénèque sur la société romaine. . . . .	625
COURS DE M. JULES MARTHA ( <i>Sorbonne</i> ).	
Pline le Jeune. — Son bonheur domestique. . . . .	49
—                  Comment il arrangeait sa vie. . . . .	155
—                  Sa <i>familia</i> . . . . .	251
—                  Ses sentiments religieux. . . . .	446
—                  Sa correspondance avec Trajan. . . . .	585
COURS DE M. G. MICHAUT ( <i>Université de Fribourg</i> ).	
Le siècle d'Auguste. . . . .	767
Horace et Pindare. . . . .	753, 782

## III

## LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. ALFRED CROISSET ( <i>Sorbonne</i> ).	
Les orateurs et la démocratie athénienne au iv <sup>e</sup> siècle. . . . .	13, 59
— Démosthène. — Ses débuts oratoires. . . . .	108
— L'homme politique ; sa conception de l'orateur. . . . .	201
— Son jugement sur le peuple athénien. . . . .	297, 440
Plutarque et son temps. . . . .	729
COURS DE M. MAURICE CROISSET ( <i>Collège de France</i> ).	
La tragédie grecque en 460. . . . .	347
La légende de l' <i>Orestie</i> avant Eschyle. . . . .	536

## IV

## LITTÉRATURE ANGLAISE.

COURS DE M. ALEXANDRE BELJAME ( <i>Sorbonne</i> ).	
Les premières œuvres dramatiques de Shakespeare. . . . .	18
— <i>Titus Andronicus</i> . . . . .	113
—                  La première partie d' <i>Henri VI</i> . . . . .	315

	Pages
Les premières œuvres dramatiques de Shakespeare.	
— <i>Peines d'Amour perdues</i> et la <i>Comédie des Erreurs</i> .. . .	488
— La seconde et la troisième parties d' <i>Henri VI</i> . . . . .	592

## V

## PHILOSOPHIE

COURS DE M. GABRIEL SÉAILLES ( <i>Sorbonne</i> ).	
— M. Paul Janet et sa philosophie. . . . .	647
COURS DE M. G. MILHAUD ( <i>Université de Montpellier</i> ).	
— Platon. — Le géomètre et le métaphysicien. . .	552

## VI

## HISTOIRE

COURS DE M. CHARLES SEIGNOBOS ( <i>Sorbonne</i> ).	
— La formation des institutions au XVIII <sup>e</sup> siècle. . .	163
— L'ancien régime. . . . .	259
— Gouvernement pratique. . . . .	
— Délégation, action du souverain. . . . .	353
— Le clergé, les propriétaires, les fonction- naires. . . . .	494
— Les radicaux anglais, les révolutionnaires américains et français. . . . .	681
— La révolution anglaise au XVII <sup>e</sup> siècle. . . .	775
COURS DE M. DESDEVICES DU DEZERT ( <i>Université de Clermont</i> ).	
— L'insurrection de la Lozère en 1793. . . . .	433
CONFÉRENCES DE M. HENRI HAUSER ( <i>Université de Clermont</i> ).	
— Le développement économique de l'Allemagne.	
— Le fait. . . . .	543
— Les causes. . . . .	639, 744
— La conclusion. . . . .	794

## VII

## CONFÉRENCES AU THÉÂTRE DE L'ODÉON

CONFÉRENCES DE M. FRANCISQUE SARCEY.	
— Le théâtre de Corneille. — <i>Polyeucte</i> . . . . .	26, 75
— Le théâtre de Racine. — <i>Iphigénie</i> . . . . .	122



TABLE DES MATIÈRES

815

	Pages
Le théâtre de Regnard. — <i>Le Légataire universel</i> .	406
Le théâtre de Voltaire. — <i>Zaire</i> . . . . .	699
<b>CONFÉRENCES DE M. HENRY FOUQUIER.</b>	
Le théâtre de Molière. — <i>Amphitryon</i> . . . . .	321
Le théâtre de Sedaine. — <i>Le Philosophe sans le savoir</i> . . . . .	599
<b>CONFÉRENCE DE M<sup>me</sup> JANE DIEULAFOY.</b>	
Le théâtre de Racine. — <i>Bajazet</i> . . . . .	361
<b>CONFÉRENCE DE M. N.-M. BERNARDIN.</b>	
Le théâtre de Molière. — <i>Don Juan</i> . . . . .	503

VIII

VARIÉTÉS

Quelques mots sur le système de la <i>liberté des études</i> , par M. DE GIRARD, professeur à l'Université de Fribourg. . . . .	137, 169
L'étudiant au moyen âge, par M. MICHEL HUISMAN, docteur en droit, lettres et philosophie. . . . .	213

IX

CHRONIQUE DES LETTRES

Voir aux pages 30, 83, 233, 282, 376, 567, 611.

X

SOUTENANCES DE THÈSES EN SORBONNE

Voir aux pages 83, 281, 432, 480, 610, 720, 768.

XI

SUJETS DE DEVOIRS, DE LEÇONS ET DE COMPOSITIONS.

Voir aux pages 37, 90, 143, 180, 237, 287, 332, 431, 572, 622, 669, 716, 764, 804.

XII

PLANS DE LEÇONS ET DE DISSERTATIONS

Voir aux pages 34, 137, 175, 235, 280, 415, 569, 608, 708.

## XIII

PROGRAMMES DES COURS PROFESSÉS DANS LES UNIVERSITÉS  
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Université d'Aix-Marseille. . . . .	378
— Alger. . . . .	381
— Besançon. . . . .	418
— Bordeaux. . . . .	420
— Caen. . . . .	427
— Clermont. . . . .	467
— Dijon. . . . .	469
— Grenoble. . . . .	472
— Lille. . . . .	475
— Lyon. . . . .	518
— Montpellier. . . . .	525
— Nancy. . . . .	573
— Paris. . . . .	612
— Poitiers. . . . .	619
— Rennes. . . . .	665
— Toulouse. . . . .	711
— Fribourg ( <i>Suisse</i> ). . . . .	809

## XIV

## PROGRAMMES, LISTES D'AUTEURS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Voir aux pages 41, 87, 90, 138.

---

*Le gérant : E. FROMANTIN.*



dont nous sténographions la parole, nous ont du reste réservé d'une façon exclusive ce privilège ; quelques-uns même, et non des moins éminents, ont poussé l'obligeance à notre égard jusqu'à nous prêter gracieusement leur bienveillant concours ; toute reproduction analogue à la nôtre ne serait donc qu'une vulgaire contrefaçon, déaprouvée d'avance par les maîtres dont on aurait inévitablement travesti la pensée.

Enfin, la **Revue des Cours et Conférences** est *indispensable* : indispensable à tous ceux qui s'occupent de littérature, de philosophie, d'histoire, par goût ou par profession. Elle est indispensable aux élèves des lycées et collèges, des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des établissements libres, qui préparent un *examen quelconque*, et qui peuvent ainsi suivre l'enseignement de leurs futurs examinateurs. Elle est indispensable aux élèves des Facultés et aux professeurs des collèges qui, licenciés ou agrégés de demain, trouvent dans la *Revue*, avec les cours auxquels, trop souvent, ils ne peuvent assister, une série de sujets et de plans de devoirs et de leçons orales, les mettant au courant de tout ce qui se fait à la Faculté. Elle est indispensable aux professeurs des lycées qui cherchent des documents pour leurs thèses de doctor : ou qui désirent seulement rester en relations intellectuelles avec leurs anciens maîtres. Elle est indispensable enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, officiers, artistes, qui trouvent, dans la lecture de la **Revue des Cours et Conférences**, un délassement à la fois sérieux et agréable, qui les distrait de leurs travaux quotidiens, tout en les initiant au mouvement littéraire de notre temps.

Comme par le passé, la **Revue des Cours et Conférences** donnera les conférences faites au théâtre national de l'Odéon, et dont le programme, qui vient de paraître, semble des plus attrayants. Nous continuerons et acheverons la publication des cours professés au *Collège de France* et à la *Sorbonne* par MM. Gaston Boissier, Emile Boutroux, Alexandre Beljame, Alfred Croiset, Jules Martha, Emile Faguet, Gustave Larroumet, Charles Seignobos, Charles Dejob, Gaston Deschamps, etc., etc. (ces noms suffisent, pensons-nous, pour rassurer nos lecteurs), en attendant la réouverture des cours de la nouvelle année scolaire. Chaque semaine, nous publierons des sujets de devoirs et de compositions, des plans de dissertations et de leçons pour les candidats aux divers examens, des articles bibliographiques, des programmes d'auteurs, des comptes rendus des soutenances de thèses, et enfin, ce qui sera une nouveauté, une *petite chronique des lettres*, où nos lecteurs trouveront toutes les nouvelles universitaires, littéraires et théâtrales de nature à les intéresser.

---

## CORRESPONDANCE

---

*M. R... K... à Leipzig.* — Nous sommes disposés, maintenant que nous en avons fini avec les *Universités françaises*, à publier les programmes des *Universités étrangères*. Nous commençons aujourd'hui par l'*Université de Fribourg* en Suisse.

---

## TARIF DES CORRECTIONS DE COPIES

---

**Agrégation.** — Dissertation latine ou française, . . . . . sion ensemble,  
ou deux thèmes, ou deux versions. . . . . 5 fr.

**Licence et certificats d'aptitude.** — Disser . . . . . ou française, thème  
ou version ensemble, ou deux thèmes, ou deux . . . . . 3 fr.

Chaque copie, adressée à la Rédaction, doit être accompagnée d'un mandat-poste et d'une bande de la Revue, car les abonnés ont droit aux corrections de devoirs. Ces corrections sont faites par les professeurs agrégés de l'Université et quelques-uns même sont membres des jurys.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE  
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C<sup>ie</sup>)  
PARIS, 15, Rue de Cluny

---

VIENT DE PARAÎTRE

---

*Nouvelle Bibliothèque Littéraire*

---

**Le Roman**

au

**XVIII<sup>e</sup> Siècle**

PAR

**André LE BRETON**

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

---

Un volume in-18 jésus, broché

Prix : **3 fr. 50**











OCT 24 1899

DUE JUL 25 1917



OCT 24 1899

DUE JUL 25 1917

Widener Library



2044 105 325 013

